TRENTE-TROISIEME ANNEE — N. 1 MERCREDI 1er JANVIER 1908

00001

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 0 fr. 75 — Nécrologie, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ. 22 » » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

## LE CALENDRIER

Fêtes d'Aujourd'hui : CIRCONCISION.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h. 05 m. — Coucher 4 h. 03 .
Dernier quart.. le 27 Nouv. Lune. le 3.
Fête de Demain : Saint Martinien.

*31 DECEMBRE*

CONTE DU JOUR DE L'AN

## Magasin de Poupées

C'est, nous conta notre ami Luc, dans le salon où Mme de Nocentes offrait chaque jeudi des gâteaux secs, à une demi-douzaine d'intimes, qu'il me fut donné de m'instruire des « usages du monde » et des prescriptions de la plus élémentaire civilité. Vers ma onzième année, je savais déjà, à ce régime, le fin du fin de tous les petits scandales du quartier, ce qu'un chacun doit connaître de la vie privée de son prochain.

M[illegible] n'étais, à cet âge, guère [illegible] qu'en naissant, et à [illegible] dire qu'on acc[illegible] force d'entendre [illegible] archand de lit les enfants au[illegible] idée bizarre de la réalité, to[illegible] un ayaième moi sur lequel j'éch[illegible] choses.

Ainsi, je savais per[illegible]nement, dont la voisine d'en fac[illegible] une pantre s'agrémentait d[illegible] sur un : « sage-femme, [illegible]nés, était de gros choux pom[illegible] c'est-à-« faiseuse d'anges, [illegible] poupées qu'elle pourvoyait de[illegible]r du rez-de-polichinelles le baza[illegible]part, je jamais que la voix vibra[illegible] murmurer ère, et j'avais entend[illegible]que le bagne, qu'elle méritait « pis [illegible]ier infâme ! » cause de son m[illegible]ssible pourtant. Était-ce dieu p[illegible]nges ! De longues faiseuse d'[illegible]t collé à la vitrine eures, le fr[illegible] scrutais les impassiu bazar, je [illegible] personnes de porce-les petites [illegible]e carton-pâte ; c'était deou d[illegible] moi comme une monoqui che[illegible]x une hantise : les yeux dans nuje, [illegible]x tout grands, nous cau-yeu[illegible] muet langage des poupées. nversations s'éternisaient, et cause, mais je n'arrivais jaà pénétrer le mystère de issance et de leurs relations faiseuse d'anges leur mère. même, je m'étais enhardi relever la sommaire mousDieu ciel qui voilait l'intime d'une demoiselle à 19 fr. 95. rien, toujours rien. délicieuses mignonnes, ce- ! Tous les modèles m'en familiers ; j'aimais les baoufflus, qui semblaient rêTrès si sages ; et les pou- tendaient leurs bras artiaimais encore les polichi- t le dos bossuait le ventre , et les petites paysannes drapées en d'austères fichus carrés, les ballerines au tutes raidis, les blondinettes poteles qui avaient l'air de poursuivre de si beaux rêves d'éternité... Et je plaignais aussi les pauvresses à bon marché que l'on avait allongées côte à côte, si sinistrement vêtues que c'était pitié ! ! la méchante faiseuse d'anges!

Mais j'aimais surtout « grandes princesses » tout soie, un peu hautaines, comme il sied à une aristocratie de poupées ; celles qui, couchées, ramenant pudiquement sur leurs yeux de paupières automatiques, cela qui arborraient d'ondueuses frisques poudrées à frimas, et qui avaient la bouche très rouge, mais si petite, si oetite qu'on ne sait vraiment si elles étaient nées ou jolies marquises...

— Mais madame, dis-je à une habituée de notre salon un soir qu'on avait été par trop injuste pour la créatrice de tant de merveilles, madame, puisque la faiseuse d'anges ne fabrique que des poupées ?

Un silence embarrassé me répondit, confirmation éloquente que l'on me cachait quelquechose.

— C'est une... vilaine femme ! osait par proférer quelqu'un.

— Qu'a-t-elle donc fait ?

— Elle a fait... elle a fait... de vilaines choses. Et pas en voilà assez, déclara ma mère. De quoi t'occupes-tu ?

Mon ignorance eut sans doute été définitive si une vieille dame compatissante ne m'eut soufflé cette horreur :

— Elle a tué des petits enfants !

Mon sang ne fit qu'un tour. Puisqu'elle tuait des enfants, les poupées étaient donc de cadavres ? Je courus au magasin, et je demeurai hagard devant les..... victimes. Comment ne m'en étais-je pas douté plus tôt ? Tout cela, c'étaient des cadavres, des cadavres d'enfants tués au milieu de leurs jeux peut-être, très je sourire sur les lèvres, tués en habits de fête, tués dans leur lit, en chemise, tués, tués ! Oh ! l'horrible femme, l'horrible faiseuse d'anges !

Voici que maintenant le bazar était une nécropole, où gisaient, alignés en leurs cercueils de carton, tous les chérubins du voisinage. Et j'imaginais avec épouvante la mystérieuse officine de l'étage au-dessus, où la mégère pâlissait, macérait de la chair de petits enfants, les vêtait, obligeait leurs lèvres à sourire, enchâssait des yeux de verre dans leurs orbites agrandis. Faiseuse d'anges, faiseuse d'anges !.. cruelle ironie !

⁂

Sur ces entrefaites, ma vocation pour le commerce se décida, et ma mère, pour m'avoir sous sa surveillance, m'envoya en apprentissage précisément au magasin de poupées. Je fus convaincu que j'entrais dans une administration de pompes funèbres.

A tour de rôle, les employés prenaient la garde de nuit : une couche était installée à cet effet parmi les bibelots entassés. Mon tour venu, j'acceptai bravement : « C'est la veillée des morts, me dis-je. »

Tout se passa bien d'abord. Après avoir souhaité le bonsoir au patron, je me couchai, un peu tremblant. Longtemps, je retins mon souffle, n'osant bouger. Il me semblait que les couvercles des boîtes se soulevaient... Chimères ! Je m'endormis. Mais vers minuit, je fus réveillé par un bruit insolite. Quelle ne fut pas ma stupéfaction, en ouvrant les yeux, de voir la boutique éclairée comme en plein jour, et peuplée d'une foule de petites filles, potinait, jasPinant et dansant, par groupes : mes poupées !

Je n'eus pas peur. Tout cela avait l'air très rassurant d'une fête intime à laquelle j'aurais été convié, bien que je fusse en chemise et bonnet de coton.

Voilà, me dis-je, une excellente occasion de savoir quelque chose. Et je m'approchai d'un groupe, qui ne faisait d'ailleurs nulle attention à moi :

— Ainsi, mesdemoiselles, vous êtes nées chez la dame d'au-dessus ?

Un chœur se tourna vers moi :

— La faiseuse d'anges ?

— Elle-même.

Ce fut une volée d'éclats de rire en porcelaine, de délicieuses épaules articulées se soulevèrent avec une désinvolture qu'on ne pardonne qu'à des poupées, et incontinent, mes trotte-menu s'éclipsèrent.

Un peu dépité, j'allais me retirer lorsqu'un lot d'accordéons empilés sur un comptoir se mit tout à coup à jouer une gigue endiablée... Et les princesses de danser, danser à perdre haleine, jambes levées jusqu'au menton. N'eut été ma chemise de nuit, j'aurais bien dansé aussi ; un polichinelle, voyant mon embarras, m'appela. Il était demeuré couché dans sa boîte, et, en manière d'excuse de ne point se déranger, il me montre son pied qui était cassé à côté de lui. Après lui avoir adressé les condoléances d'usage, j'insinuai :

— Vous devriez monter chez la dame d'au-dessus, elle vous recollerait votre pied.

— La dame d'au-dessus ne recolle pas les pieds, me dit-il la mine renfrognée.

Je saisis la balle au bond :

— Qu'est-ce qu'elle fait donc, monsieur ?

— Petit serin, s'écria-t-il, la faiseuse d'anges ne fabrique pas plus de poupées que vous et moi : elle leur donne une âme, tout simplement !

— Mais oui ! reprit-il, toutes les marionnettes que vous voyez ici ont une âme : l'âme d'un petit enfant mort ; ainsi, tenez, moi qui vous parle, malgré que je sois bourré d'étoupe jusqu'à la gorge, j'aurais pu être votre frère... Ah ! les âmes des bijoux sont bien à plaindre, monsieur ! Nous sommes condamnés, bonnes gens, à servir de souffre-douleurs à nos petits frères plus heureux, qui nous martyrisent, nous lacèrent, nous brisent... Qui sait quel garnement me torturera demain ?...

En disant cela, il me tendit d'un geste las, une étiquette pendue à son bras droit. J'y lus : 1 fr. 45. C'était pour rien, un petit frère à ce prix-là. Bien qu'il m'eût appelé « serin » je résolus de faire une bonne action et de l'acheter. Déjà, je portais la main à ma poche... Quelle guigne ! je n'avais pas de pantalon !

— Excusez, monsieur le Polichinelle, excusez !...

Mais le charme était rompu. Mon interlocuteur se replongea aussitôt dans sa profonde méditation, les accordéons cessèrent leur gigue, le jour fit place à la plus complète obscurité, et les mystérieuses poupées se reirouvèrent de nouveau rigides dans leurs boîtes, les yeux tout grands et candides, comme si rien n'était arrivé. Fort perplexe, je regagnai mon lit.

C'est ainsi, conclut notre ami Luc, que vers ma onzième année, il me fut donné de pénétrer le secret de polichinelle sur les faiseuses d'anges... pour magasins de poupées.

C. DES CORDELIERS.

## Propos d'un Bastiais

### *Etrennes*

*Les enfants sont dans la joie... Après le Petit Jésus, voilà les parents qui leur font des cadeaux ; ils n'ont vraiment que l'embarras du choix... Ici au milieu de tous ces pantins et ces machines, ils passent d'agréables journées lancant à toute vitesse des trains, des bicyclettes et des dirigeables faisant abonder des chemins et bêler des agneaux fatigant jusqu'à la mort ces pauvres chevaux dont la tête est toujours en mouvement barbouillant tout papier blanc de couleurs mélangées sans art, et ne cessant jamais malgré ces opérations fatigantes d'avaler du chocolat et croquer des bonbons.*

*Les enfants sont dans la joie... et les parents assourdis par le bruit en sont quittes pour promettre des châtiments pour l'année prochaine... en 1909 !*

*Oh ! certes ils sont heureux ces petits qui ont vu bon Jésus pour les contenter, une bonne maman pour leur acheter les jouets qu'ils désirent ! ils s'imaginent dans leur naïveté, que tous leurs camarades leur ressemblent et que nulle part les parents méchants ne s'opposent de donner des étrennes à leurs bébés ; sombres sirs que le bon Jésus visite toutes les maisons ?*

*Oh ! combien d'enfants regardent avec des yeux d'envie les étalages et les vitrines ! combien de pauvres qui souffrent la faim alors que les enfants des riches dépensent des sommes folles pour s'amuser ! Ne les oubli ons pas dans nos réjouissances et nos fêtes ; atténuons les effets de cette loi,*

Qui d'un bas semble injuste et mauvaise ;
Qui dit aux uns : Jouissez, aux autres : Envie !

*Les riches ont leurs étrennes, soit ! Qu'ils sachent prélever sur leurs cadeaux, les « étrennes des pauvres. »*

A'SYEOT.

**Conte du Jour de l'An**

## LE RÉVEIL DU PASSÉ

I

Renversée dans un large fauteuil et suivant d'un œil distrait, à travers le salon, les ébats de Marcel — un bel enfant de cinq ans, aux cheveux blonds, épars sur les épaules — la jeune femme, en dépit des trois éclats de rire qui mettaient une gaieté autour d'elle, dans la clarté diaprée de la haute lampe, s'abandonnait à sa rêverie.

Ainsi que le vol agaçant d'une mouche qu'on ne prend cependant pas la peine de chasser, qui s'éloigne et qui revient, par instants, une pensée douloureuse faisait passer une ombre sur son front limpide. Elle s'étonnait, malgré tout, du grand apaisement descendu en elle. Était-il possible qu'après le coup foudroyant de cet épouvantable accident d'automobile qui l'avait faite veuve à vingt-six ans, le laissant, durant des mois, prostrée en une sorte d'hébétude traversée par des frénésies sondaines de désespoir, elle se retrouvait aujourd'hui, calme, apaisée, l'esprit libre et rasséréné, comme si son chagrin s'était usé par sa violence même ?

Elle n'oubliait pas, elle ne voulait pas oublier. Il est des douils, songeait-elle, qui creusent au cœur une blessure ingué-rissable. En était-elle bien convaincue ? Elle n'osait répondre à cette question qui montait à ses lèvres, car une vision radieuse s'opposait à présent, en son esprit, aux images attristantes et funèbres qui le hantaient tout à l'heure.

A sa dernière visite, la veille de son départ, elle avait lu dans ses regards une adoration timide et respectueuse, mais si tendre, si passionnée, qu'elle ne pouvait conserver aucun doute. André de Nortchal — le camarade d'enfance de Roger — l'aimait ! Par bonheté scrupuleuse il s'était éloigné, mais il reparaît bientôt, dans quelques mois, pour demander sa main. Et d'avance, aux bondissements de son cœur, elle sentait qu'elle n'aurait pas le courage de la refuser. Elle se trouvait déjà des excuses. D'abord, l'intérêt de Marcel. En épousant M. de Nortchal elle donnerait un protecteur dévoué à son fils, un père pour remplacer celui disparu si tragiquement.

Mme Allatini était trop loyale pour ne pas reconnaître que toutes ces raisons n'étaient que les subterfuges d'une âme qui capitule et qui, dans son aspiration à des joies nouvelles, se libère ainsi des souvenirs trop lourds à porter. Au trouble qui l'envahissait chaque fois que reparaissait devant ses yeux l'image de Nortchal, elle ne pouvait plus se tromper : elle était prête à répondre à son amour !

La voix de Marcel, debout devant elle, l'arracha à ses réflexions plus graves maintenant qu'elle lisait clairement dans son cœur.

— N'est-ce pas, maman, que nous irons voir demain grand-papa ? Il faut bien aller chercher mes étrennes puisqu'il ne peut pas me les apporter.

— Oui, mon chéri, nous irons, dit-elle en essuyant l'enfant sur ses genoux et en le couvrant de caresses. Avec un regard de tendresse auquel répondait le joli sourire de Marcel, elle examinait, scrutait sa physionomie mutine. Jamais elle n'avait été frappée comme en ce moment, de sa ressemblance avec son père. S'il tenait d'elle ses cheveux blonds et le bleu sombre de ses prunelles, c'était bien déjà, dans l'ébauche des traits qui se formant, le nez de forme aquiline, les lèvres un peu fortes, mais d'un pur dessin, l'ovale et l'expression même du visage de Roger. Jusqu'à ce petit point noir, près de l'oreille, qu'elle retrouvait sur la joue de son fils.

De cette remarque naïvement en elle une fierté. Marcel serait beau comme l'avait été son malheureux père ! Et ce fut une nouvelle pluie de baisers. Puis, s'adressant autant à elle-même qu'à l'enfant, elle ajouta :

— C'est ton devoir, mon petit, d'aller souhaiter la bonne année à tes grands-pères... c'est le mien aussi, car nous l'avons un peu négligé ces derniers temps.

Elle laissa glisser Marcel sur le tapis et, le front dans la main, elle retomba dans sa rêverie. Pourquoi avait-elle cessé d'aller voir le vieillard, elle qui, pendant les premiers mois de son veuvage, se rendait presque chaque jour auprès de lui, le consolant par sa présence comme lui-même la consolait par ses affectueuses paroles ? Pourquoi s'était-elle affranchie de cette obligation qui lui paraissait si

demain ou le lendemain de la catastrophe ? Plusieurs semaines s'étaient en effet écoulées sans qu'elle ait reçu son beau-père et attentionné pour elle et dont elle n'avait qu'à se louer.

Elle tressaillit. Sa dernière visite ne remontait-elle pas à la veille du jour où André de Norichal était venu prendre congé d'elle avant de partir pour l'Orient ? Plus que tout ce simple rapprochement l'éclairait sur ses véritables sentiments. N'était-il pas la preuve irrécusable que, dès ce moment, sans qu'elle voulût se l'avouer, elle caressait dans le secret le plus intime de son cœur un espoir qu'elle ne pouvait confier au père de Roger ? Il l'apprendrait assez tôt. Mais, quoiqu'il dût arriver, elle l'avait dit, il était de son devoir de conduire Marcel auprès de lui, de ne point le priver, le premier jour de l'année, des caresses de son petit fils.

*(A suivre).*

## Réceptions du Jour de l'An

M. le Premier Président de la Cour d'appel ne recevra pas à l'occasion du premier Jour de l'an.

∴

M. le Procureur général près la Cour d'appel ne recevra pas à l'occasion du premier Jour de l'an.

∴

Le Général Gouverneur de la Corse ne recevra pas à l'occasion du premier Jour de l'an.

∴

M. le Maire de Bastia ne recevra pas à l'occasion du premier Jour de l'an.

∴

M. le Sous-Préfet de Bastia ne recevra pas à l'occasion du premier Jour de l'an.

## *Palmes Académiques*

M. Pollacchi Joseph Marie, commandant-major au régiment des sapeurs-pompiers à Paris, est nommé officier de l'instruction publique.

***

Sont nommés Officiers d'Académie :

MM.

Conti Dominique-Jules-Eugène, receveur particulier des finances à Sarcelles.

Gallajoli Simon François, administrateur de l'école de préparation militaire à Paris.

Mme Gascon Irène, professeur de broderie, à Bordeaux.

Lous Antoine-Mathieu, libraire à Aix.

Macchiavelli Emile, receveur municipal à Longwy.

Mariani Félix, trésorier de la section Paris-Est de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Paris.

Paduani Joseph, professeur à la société pour la propagation des langues étrangères à Paris.

de Pianelli Vincent-Auguste, lieutenant de vaisseau à Paris.

Pinelli Jean-Simon, payeur adjoint de la trésorerie d'Algérie, à Constantine.

Piola Léon-Adolphe, administrateur de la société des crèches du 14e arrondissement, à Paris.

Tafanary Dominique, commerçant à Marseille.

## Ce que disent les Journaux

**Le Gaulois**

A propos de l'invalidation d'Archimbaud :

« La Chambre a invalidé, hier, M. Archimbaud comme n'ayant pas accompli son service militaire et étant inéligible. Tous les Français devant servir leur pays sous les drapeaux, rien à dire contre cette invalidation, mais ce qui a décidé la Chambre à faire si nettement son devoir, c'est que, en l'invalidant, on sent ses 15,000 fr. que la Chambre a défendue. Mais M. Archimbaud n'a pas montré plus de crânerie en ne le lui disant pas qu'un étudiant son service militaire par une fausse entrée dans le ministère pastoral. Tout est plat dans cet incident. »

**L'Intransigeant**

Sur le retour du général Drude :

« L'immobilité où le piétinement de six mille hommes, dans un port isolé, sans défense de s'expédier et de courir un risque, était le meilleur moyen d'exciter le fanatisme marocain de soulever les plus pacifiques, de persuader aux indigènes que nous sommes impuissants pour les combattre, les poursuivre et les réduire. Drude s'est borné à suivre docilement la consigne d'en haut, sans compter qu'il était imbécile ; la France et l'Europe s'en aperçoivent ; Clemenceau lui-même a compris l'erreur et la sottise, mais il ne s'en prêtera jamais à lui ; il cherche un bouc émissaire. En dépit du bon sens, de la loyauté la plus vulgaire, il frappe sa victime parce qu'elle le met dans son tort, précisément pour avoir traduit ses idées, réalisé ses plans avec la plus complète exactitude. »

**L'Humanité**

Sur la politique du Ministère :

« Malgré nos griefs, malgré nos ressentiments, nous attendons avec joie l'heure d'agir, de réaliser, de réformer, dès un gouvernement qui a si follement violenté le prolétariat recueillir d'abord le bénéfice de cette œuvre de réforme ; car c'est la démocratie ouvrière et paysanne qui est appelée, qu'on le veuille ou non, à profiter enfin de tout ce mouvement. A la rentrée, il n'aura plus possible d'éluder le débat, l'heure en venue où il faut aboutir ou jeter le masque ; aussi le gouvernement a beau frapper, il a beau multiplier les diversions, nous ne prendrons pas le change, nous ne laisserons pas de le ramener à sa tâche. En notre vraie revanche, la seule efficace, la seule noble, la seule digne du socialisme, on sera, ou de l'obliger en effet à abouter, ou de l'obliger à se démasquer à plein. Mais quelle politique ignoble et basse que celle du ministère ! »

## Nécrologie

**M. LE CAPITAINE GUITET-VAUQUELIN**

Une foule émue et recueillie se pressait, vendredi dernier, au domaine de Petrajolo, près Peggio di Venaco, autour de la dépouille mortelle de M. le capitaine Guitet, chevalier de la Légion d'honneur, etc., père de nos excellents amis et collaborateurs Pierre et Paul Guitet-Vauquelin. Partout où il était passé, en Corse, il avait laissé le souvenir d'un homme énergique à la fois et affable, d'un abord sympathique et d'une rare bonté. Lorsqu'il prit sa retraite, désireux de se reposer de ses pénibles campagnes (Mexique, Tunisie, 1870) et, — ayant épousé Mlle Vauquelin, fille du vénéré M. Vauquelin, inspecteur d'Académie, et dont le souvenir ne faillira jamais en Corse, — de se consacrer à l'éducation de ses enfants, il gagna la Corse dont il fit sa seconde patrie. Il a su donner l'exemple d'une énergie toujours renouvelée, et d'une générosité sage et bienveillante. Il part accompagné des regrets de tout un département qui l'aimera encore dans la personne de ses fils qui donnent chaque jour des preuves réelles de leur dévouement à notre île.

A toute sa famille douloureusement éprouvée nous exprimons tous nos regrets et toutes nos sympathies.

## Bicyclettes et Motocyclettes

*Plaque de Contrôle 1908*

Nous croyons utile de rappeler qu'à partir du 1er janvier la nouvelle plaque de 1908 sera exigée sur toutes les bicyclettes et motocyclettes en circulation.

On la trouvera en Corse dans tous les bureaux : principal, particuliers, buralistes et brigades buralistes, gérés par un agent des Douanes.

Aux termes de la loi du 30 janvier 1907, seront en contravention les cyclistes qui circuleront :

1. Sans plaque de contrôle.
2. Avec un numéro de plaque inférieur à celui des places de l'appareil.
3. Avec une plaque d'un modèle autre que celui de l'année en cours.
4. Avec une plaque ne portant pas le poinçon de l'Etat.
5. Avec une plaque portant un faux poinçon.
6. Avec une plaque d'un modèle différent de celui que comporte la machine.
7. Avec une plaque qui n'a pas été fixée à l'endroit réglementaire ou qui n'est pas apparente.

(La plaque doit être placée *sur le tube de direction* et doit toujours rester visible.)

Le prix de la plaque de bicyclette est de 2 francs, et pour les motocyclettes de 12 francs. Il doit y avoir à chaque machine autant de plaques qu'il y a de places.

Toute contravention est passible d'une amende de 1 franc à 15 francs, indépendamment du quintuple du droit fixé par la loi.

## BASTIA-THÉATRE

La troupe Beaumont-Muffat nous réserve une bonne journée artistique pour le 1er Janvier.

Elle donnera, en effet, aujourd'hui, en matinée, *Lagardère* ou *le Petit Bossu*, le célèbre et impressionnant drame de Paul Féval.

Le soir, nos braves acteurs feront tous leurs efforts pour assurer le succès du *Vieux Caporal Simon*. M. Ceyol, qui est un des meilleurs élèves du grand Debarvau, mimera la plus longue partie de son rôle, d'ailleurs écrasant, sur la délicieuse musique du maestro Rimaud.

Nous engageons vivement nos lecteurs à se rendre nombreux à ces deux représentations. Ils doivent faire un beau cadeau de Premier de l'an aux aimables directeurs, qui n'ont reculé devant aucun sacrifice pour distraire la population bastiaise.

## *Gazette Ajaccienne*

*(De notre Correspondant particulier)*

*Le temps qu'il a fait*

Baromètre : 761. 8. — Température : Minima, 10, 5 ; Maxima, 12, 2.
Direction du vent : Ouest.
Forces du vent : jolie brise.
Etat de la mer : très houleuse.
Probable : vent d'entrée O. et N. fort ou très fort.

*Théâtre Saint-Gabriel*

La troupe de Bastia débutera dans notre ville le 7 janvier prochain.

MM. Beaumont et Muffat ont préparé un programme dont les représentations qu'ils comptent nous donner.

Drames, comédies, opérettes, ce programme est divers et bien choisi. Chaque ouvrage malgré son succès n'aura qu'une unique représentation.

La troupe se compose de 28 personnes. L'orchestre est dirigé par M. Rimaud.

La population ajaccienne, qui a si patiemment attendu l'ouverture des portes du théâtre Saint-Gabriel, réservera à nos actifs directeurs et à leur troupe, l'accueil le plus sympathique.

Le prix des places est le suivant : fauteuils de balcon, 2 50 ; d'orchestre, 2 fr. ; place de loge, 2,50 ; entrée des loges, 1,50 ; galeries, 1,25 ; parterre, 0,75.

*Au Port*

Le « Numidia », capitaine Olivieri, est parti pour Nice avec passagers et marchandises.

*Etat Civil*

NAISSANCES.

Ramon Baptiste-Anne-Marie. — Scaglia Etienne.


## THEATRE MUNICIPAL

Direction P. BEAUMONT - F. MUFFAT

Aujourd'hui mercredi, 1er janvier, à 2 heures, en matinée :

Prix réduits

**LAGARDÈRE**

ou le *Petit Bossu Parisien*

Grand drame de cape et d'épée de Paul Féval.

Ce soir, à 8 heures et demie :

***Le Vieux Caporal Simon***

Grand drame en 5 actes de Dumanoir et Dennery.

Le buffet est tenu par M. Sauvi,


## *Bulletin Financier*

Paris, 27 décembre 1907.

Marché très calme mais toujours ferme quant au fond. La Rente Française est offerte à 95 20. Les Fonds Etrangers restent en bonne tendance. Fermeté des Sociétés de Crédit. Le bilan de la Société Générale au 30 novembre montre que les bénéfices nets du mois ont été de 983 052 fr. 70 soit pour les onze mois de l'année un total de 9,339,772 fr. 47, contre 8,881,447 fr. 33 pour la période correspondante de 1906. La Banque Centrale Mexicaine, dont le dividende total sera au moins de 11 0/0 égal à celui de 1906, se négocie à 431.

En Banque, le Saint Raphaël Quinquina fait 95. L'Obligation 3 0/0 Nord du Brésil s'échange à 384,50 ; en dehors de sa double garantie or, elle jouit d'une hypothèque de premier rang sur toutes les propriétés de la ligne du chemin de fer concédé.

L'Assemblée annuelle ordinaire des actionnaires des Messageries Fluviales de France, qui devait avoir lieu le 27 courant, est renvoyée à une date ultérieure, le nombre d'actions déposées ayant été insuffisant. Nous ferons connaître en temps utile la date de cette deuxième assemblée.

Grands chemins François inchangés.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 31 déc.

Baromètre : Hauteur de mercure à midi + 12,5. 9 heures du soir 10. Maxima + 14. Minima 6.

Baromètre : Hauteur de mercure à midi, 762 mm. 9 heures du soir, 758 mm.

Etat du ciel : Dans la matinée, N. léger. Dans l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 4 mm.

*Promotions*

Sont promus :

au grade de capitaine, MM. les lieutenants Bielle, de 112e, affecté au 121e ; Zerbini, du 31e, affecté au 152e.

— au grade de lieutenant, M. Corrizzi, sous-lieutenant adjoint au trésorier de la 17e légion de gendarmerie, à Toulouse.

— au grade de médecin-major de 2e classe, M. Lauteri, médecin aide major du 1re classe au 73e, affecté aux Hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie.

∴

*Réserves*

M. Santi, chef de bataillon de réserve dans la 17e région, est nommé major au régiment d'infanterie de Perpignan.

∴

*Chemins de fer*

M. Franceschini a été nommé garde-magasin de mouvement à la Compagnie du chemin de fer du Nord ; et M. Orsini, sous-inspecteur du mouvement aux chemins de fer de l'Etat.

∴

*Marine*

Le payement des pensions et demi-soldes aura lieu à Bastia le jeudi 2 janvier 1908, de 8 1/2 à 10 1/2 le matin pour les demi soldiers et de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2 du soir pour les Veuves.

∴

*Justice militaire*

Sont nommés dans le personnel des établissements pénitentiaires militaires :

au grade de sergent-major-surveillant, les sergents : Bianchi, de la prison de Nantes, affecté à l'atelier de travaux publics de Boogie ; Pacini, de la prison d'Oran ; — à l'emploi de sergent surveillant à la prison d'Oran, le sergent Calvrese, du 163e.

L'adjudant-greffier Albertini, de la prison de Lyon, passe à la prison de Toulon.

Le sergent-major surveillant Portelli, du pénitencier de Boussot, passe à la prison de Montpellier.


Vendez-vous acheter un dîner très soigné N'oubliez point les cafés au goût franc et succulents. Les vignerons qui les choisissent ne s'en repentent jamais ! Et les NOUVEAUX que vend la Maison Grimaldi.

J. L.

**Cave du Domaine de Toda**
**17, rue des Terrasses**
***Bastia***


## AVIS

La Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace *au prix de 0,50 le kilo*, à partir du 2 janvier courant.

# Nos Dépêches DU JOUR

COURS DE PARIS

| | 31 déc. | 31 déc. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 40 | 95.45 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96.65 | 96.75 |

ex-coupon.

## Dernier Tirage DE LA *Pochette Nationale*

Paris, 31 décembre.

Ce matin, à 9 heures, a eu lieu le dernier tirage de la *Pochette Nationale*, dans la salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, à Paris.

Le numéro 1.161.225 a gagné le gros lot de 100 000 francs.

Deux mille cinq cents autres numéros ont gagné chacun 25 francs.

## COUR D'ASSISES DE LA SEINE

## CONDAMNATION de 14 élèves de Gustave Hervé

Paris, 31 décembre.

Un nouveau lot d'antimilitaristes, dignes élèves de l'*homme-fumier*, comparaissaient hier devant la Cour d'assises de la Seine.

Ces dix-huit accusés sont tous des jeunes gens de 18 à 25 ans. Ils sont poursuivis pour provocation à la désobéissance adressée à des militaires et complicité, lors du départ des « bleus » pour la caserne.

Sur les dix-huit accusés quatre ont signé le manifeste dont nous reproduisons quelques extraits :

« Nous ne sommes pas de ceux que l'on dresse pour les futures tueries.

» La révolte est en nous et elle est contre vous, irigeants.

» C'est la haine au cœur que vous nous aurez ; et, si un jour vous nous ordonnez de tirer sur le peuple, c'est avec joie que nous retournerions nos armes contre vous et tous vos défenseurs.

» Jeunes gens qui n'êtes pas patriotes, et qui ne voulez accepter aucune parcelle d'autorité, faites comme eux. » Désertez. »

« La désertion en cette époque d'abaissement et de veulerie générale, est un bel acte de révolte, une superbe affirmation de libération morale. »

Ces dix huit mauvais patriotes ont été défendus par l'*homme-fumier* et Me Bonzon.

Le verdict du jury a été affirmatif pour 14 accusés.

En exécution de ce verdict, la Cour d'Assises de la Seine a condamné 11 antimilitaristes à deux années d'emprisonnement et 3 autres à dix mois de la même peine.

Quatre ont été acquittés.

## UN FILS DU KAISER A PARIS

Paris, 31 décembre.

Plusieurs journaux affirment que le prince Joachim, l'un des fils de l'empereur d'Allemagne, vient de passer plusieurs semaines à Paris dans le plus strict incognito.

## Nouvelles Maritimes

**Le cuirassé *Marseillaise***

Paris, 31 décembre.

Le nouveau cuirassé *Marseillaise* doit prendre rang dans une division de l'escadre du Nord, à compter du 1er janvier 1908.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Sevice télégraphique spécial du *Petit Bastiais*** 00002

## Légion d'honneur

Paris, 31 décembre.

Les nominations et promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur, du ministère de la Guerre, paraîtront demain au *Journal Officiel*.

Les nouveaux titulaires des médaille militaire, au titre du ministère de la Guerre, figureront également demain au *Journal Officiel*.

## Les Morts du Jour

*M. Nobili-Savelli*

Nice, 31 décembre.

M. Nobili-Savelli Philippe, juge au tribunal de première instance de Nice, est décédé hier soir.

M. Nobili Savelli était né à Sainte-Antonino en 1855. Il se fit inscrire au barreau de Calvi. Nommé substitut à Bastia en 1885, procureur de la République de Fiorac en 1888, substitut du procureur de la République de Nice l'année suivante, juge d'instruction au même siège en 1895, il quitta le service de l'instruction, sur sa demande en 1901, et resta simple juge.

La nouvelle de sa mort a produit à Nice une très profonde sensation, car il était très connu.

Le corps sera transporté à Sainte-Antonino, où auront lieu les obsèques.

## MORT de M. Guyot-Dessaigne Ministre de la Justice

Paris, 31 décembre.

M. Guyot-Dessaigne, garde des Sceaux, est décédé subitement ce matin, vers 10 heures, au Palais du Luxembourg, pendant une suspension de séance.

Le ministre de la Justice a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Jean-François-Edmond Guyot Dessaigne, naquit à Blonde, le 26 décembre 1833.

Après de solides études juridiques, terminées par l'obtention du diplôme de docteur en droit, M. Guyot-Dessaigne entra dans la magistrature en 1865, en qualité de substitut du Procureur Impérial, à Clermont-Ferrand. Nommé procureur impérial à Issoire, en 1866, il était admis en février 1871 au Parquet général de Riom, en qualité d'avocat général.

En 1875 M. Guyot-Dessaigne fut nommé juge au tribunal civil de la Seine, et quitta en 1880 la magistrature.

Comme membre du barreau public, M. François Guyot-Dessaigne fut appelé à prononcer d'éloquents réquisitoires contre les insurgés du pouvoir impérial. Les feuilles conservatrices et libérales ont rappelé, au moment de sa carrière politique, certaines apostrophes les plus fougueuses de l'ancien avocat général.

M. Guyot-Dessaigne entra au Parlement en 1876 en qualité de député de la 2e circonscription de Clermont-Ferrand. Il fut depuis constamment réélu et occupa une place envié à la Chambre. Il fut membre du Comité consultatif des Chemins de fer, président de la Commission de l'Armée et de la Commission des Travaux Publics.

M. Guyot-Dessaigne fut diverses reprises partie du gouvernement. Il fut, en effet, ministre de la Justice et des Cultes en 1889 ; ministre des Travaux Publics du Cabinet Bourgeois, du 1er novembre 1895 au 29 avril 1896 étant chargé par M. Lemeneeau le 12 octobre 1906 de la direction du ministère de la Justice.

M. Guyot-Dessaigne était en outre maire de Cusset et président du Conseil général du Puy-de-Dôme.

Il était chef de la Légion d'honneur.

*Au domicile mortuaire*

Mme Guyot-Dessaigne manifeste le désir que le corps de son mari soit transporté au ministère de la Justice, mais son appartement particulier.

A 4 heures d'après-midi, le cadavre était placé dans une voiture automobile et mené au domicile particulier du défunt.

Tous les ministres et de nombreuses personnalités viennent s'inscrire sur les registres placés à la porte du domicile mortuaire.

Une chapelle ardente sera préparée au ministère de la Justice. Le corps de M. Guyot-Dessaigne y sera déposé dans la matinée de demain.

*Les obsèques*

Les funérailles nationales, dues au ministre de la Justice, seront célébrées dans 2 ou 3 jours.

L'inhumation sera faite dans le Puy-de-Dôme, dans la ville natale du défunt.

*Le deuil*

Dès que la nouvelle de la fin tragique du Garde des Sceaux a été connue, le drapeau a été hissé en berne sur tous les monuments publics de la capitale.

Au Palais, toutes les audiences ont été levées en signe de deuil.

Il en a été de même dans tous les tribunaux des départements.

## Nouveaux Détails

Le Sénat venait de lever sa séance ; les membres de la Haute-Assemblée s'étaient répandus dans les couloirs. M. Guyot-Dessaigne vint à passer et croisa M. Le Provost de Launay, sénateur conservateur des Côtes-du-Nord, qui, au cours de la séance, avait prononcé quelques paroles courtoises pour le ministre.

« Je vous remercie, dit M. Guyot Dessaigne, des paroles aimables que vous venez de prononcer à mon adresse ; j'en suis extrêmement touché. »

» Je vous ai toujours considéré comme un honnête homme et un loyal citoyen, répliqua M. de Launay. »

M. Guyot Dessaigne serra la main du sénateur des Côtes-du-Nord, et s'approcha de M. Dubost.

Le président du Sénat félicita aussi le garde des sceaux au sujet de la séance.

A peine M. Guyot Dessaigne quittait-il M. Dubost, qu'il s'affaissait dans la salle des conférences.

On s'empressa aussitôt. Les docteurs Peirost, Reymond, Borne et Bataille accoururent et prodiguèrent leurs soins au malade. Tout fut vain, M. Guyot Dessaigne était mort, frappé par une congestion foudroyante.

Le corps du ministre de la Justice fut alors transporté dans une salle du rez-de-chaussée et étendu sur un petit lit.

Pendant ce temps, Mme Guyot-Dessaigne était prévenue, avec tous les ménagements possibles, du malheur qui la frappait.

Dans les couloirs du Luxembourg et du Palais-Bourbon, l'émotion est profonde. Les séances du Parlement sont interrompues.

*La succession du Ministre*

Dans les couloirs du Palais Bourbon et du Luxembourg, on se livre déjà à des pronostics sur le successeur probable de M. Guyot-Dessaigne. Plusieurs noms sont mis en avant, notamment ceux de MM. Monis, Vallé et Crappi.

On prétend aussi que le portefeuille de la Justice sera donné à un des ministres, actuellement en exercice, qui deviendrait ainsi vice-président du Conseil.

M. Briand, ministre de l'Instruction publique, est particulièrement désigné. On parle aussi de MM. Barthou, Ruau, Viviani.

Néanmoins, il est à peu près certain, que M. Clémenceau n'a pas encore fait de choix et qu'il ne fera connaître son avis qu'après les obsèques.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Séance de nuit*

## Le Budget de 1908

Dans la séance de nuit, la Chambre a continué l'examen des chapitres du budget de 1908, modifiés par le Sénat.

L'accord n'ayant pu se faire, la séance a été levée à minuit et renvoyée à ce matin, à 9 heures.

*Séance du matin*

*Présidence de* M. CRUPPI

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

## Le Budget de 1908

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1908.

La discussion continue sur les modifications apportées par le Sénat.

Toute la séance du matin est consacrée à cette discussion, mais le désaccord entre les deux Chambres s'accentue de plus en plus.

Le conflit provient surtout de la question des périodes d'instruction, et de celle concernant les charges fiscales.

Enfin, la séance est levée et renvoyée à 2 heures de l'après-midi.

***Séance de l'après-midi***

*Présidence de* M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

Tous les députés présents à Paris assistent à la séance.

La nouvelle de la mort du Garde des Sceaux avait attiré une foule considérable au Palais-Bourbon.

## La Mort du Garde des Sceaux

A l'ouverture de la séance, le président prononce, en termes émus, un magnifique éloge de l'honnête homme, du loyal citoyen qui est mort à son poste de combat.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée.

## SÉNAT

***Séance du matin***

*Présidence de* M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

## Les biens ecclésiastiques

Le Budget de 1908 étant toujours en discussion à la Chambre, le président propose de discuter le projet de loi modifiant divers articles de la loi de 1905, sur la séparation des Eglises et de l'Etat, que la Chambre vient d'adopter, et qui a trait à la liquidation des biens ecclésiastiques.

Après le discours du rapporteur et une réplique de M. Le Provost de Launay, sénateur des Côtes-du-Nord, la séance est levée et renvoyée à 3 heures de l'après-midi.

***Séance de l'après-midi***

*Présidence de* M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

## La Mort du Garde des Sceaux

A l'ouverture de la séance, le président prononce un très bref éloge funèbre de M. Guyot Dessaigne qui vient d'être enlevé si brutalement à sa famille et à ses amis.

M. Clémenceau, président du Conseil des ministres, prononce, à son tour, une très brève allocution funèbre.

Le président propose ensuite au Sénat de lever la séance en signe de deuil.

La proposition de M. Dubost est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée.

***Reprise de la séance***

La séance est reprise à 4 heures.

*Proposition Savary*

M. Savary, sénateur républicain radical du Tarn, dépose, sur le bureau du Sénat, un projet de résolution tendant à la nomination d'une commission d'enquête, comprenant des membres de toutes les opinions, qui sera chargée d'examiner les comptes des liquidateurs des biens des congrégations dissoutes.

La proposition de M. Savary est mise aux voix et adoptée.

La séance continue.


**Horlogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie**

# DANESI FILS

***Boulevard Paoli, 16, Bastia***

**Assortiment de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.**

**Premier choix de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché.**

**N. B. — Les montres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et règlés avant d'être mis en vente. Aussi on a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir un article bien garanti.**

# LOTERIE

de l'Orphelinat National

DES CHEMINS DE FER

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F., ETC.

PRIX DU BILLET : **UN FRANC**

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur, 20, rue N.-D. de Nazareth, PARIS*
*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour une commande d'au moins 2 billets.

**1.035 LOTS, tous payables en espèces.**

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolia - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERI[illegible] III, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes & Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

*La Maison se charge des réparations*

SANTAL BLINE

**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Écoulements, Goutte du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une parfaite bénignité.* Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Dépôt dans toutes les pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.



**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS FAVEURS SONT-ELLES FAIBLES OU TOMBENT-ELLES ?
SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et guérit radicalement les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicalisé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Ne vous laissez pas tromper par les Contrefaçons-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

*ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve à La-[illegible]. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en [illegible]. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes [illegible]. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cadeo, 1[illegible]

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE

**RICINE VAILLE**

DÉLICIEUX ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER

**EZÉMAS**

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Gales, Gratelles, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancers, Cancer, Kystes, Goitres, Taches, Plaies, propageant et épuisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 1, Paris, qui enverra gratis la façon de guérir rapidement.

**JEURASTHENIE**

Les personnes atteintes de [illegible] affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue et tristesse [illegible], avec Mal de Tête [illegible], dyspepsie, impressionnabilité, douleurs dans le dos, [illegible], qui [illegible] à M. G. CAYTEY, à SAINT-DIZIER (Haute-Marne), qui enverra [illegible] le moyen de guérir rapidement.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans-ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

# PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

# Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI, François Calvi ; SAN TIERI Frères, Bastia ; Ch.-Marie SAVELLI,



ANNER — N. 2 — JEUDI 2 JANVIER 1908

00003

# Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

[illegible] ration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
[illegible]rchies d'avance et reçus aux Bureaux du journal.
[illegible] (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres Pays le port en sus.

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



BIBLIOTHÈQUE BASTIA PALE


Le Tour[illegible] — JOURNAL — QUOTIDIEN

et [illegible]

*Les grou[illegible]*

Le Tour[illegible]
[illegible]nué, [illegible]
[illegible]

**LE CALENDRIER**

Fête d'[illegible] Saint Martinien.
Soleil [illegible] nationale)
[illegible] Coucher, 4 h. 03 s.
[illegible] Nouv. Lune, le 3.
Fête [illegible] laire Gouv ève.

*1er JANVIER*

**LE BUDGET**

**DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

*La Crise de l'Enseignement*

[illegible] discussion du budget de l'Instruction publique devant le Sénat [illegible] posé lieu des constatations [illegible] lesquelles on ne [illegible] fait tropperler l'attention des [illegible]lles.

[illegible] fait [illegible]ndu s'est produit [illegible] année [illegible] nombre des élèves [illegible] des lycées et collèges, qui [illegible] jusqu'ici que s'accroître, [illegible] au total de près de [illegible] brusquement, bais[illegible] à [illegible]0 inscrits. Une pa[illegible]dimonieuse, si elle devait s'accroître, [illegible] assurait pas d'être inutile et il est urgent d'en [illegible] les causes.

[illegible] cause [illegible] au nombre de [illegible] prises.

[illegible] Ces [illegible], il faut signaler [illegible] mise [illegible] deux ans, qui, en [illegible] primant [illegible] dispenses précédemment [illegible] aux étudiants [illegible] grandes écoles, a déterminé [illegible] nombre de jeunes gens [illegible] leurs études supérieures. Il a là, à notre avis, [illegible] mesure très heureuse [illegible]. Ceux, en effet, qui [illegible] les parchemins de [illegible] ne que dans le but [illegible] échapper au devoir militaire [illegible] ment assez peu d'être [illegible] il faut se réjouir [illegible] des lycées et collèges de cette plèbe [illegible] blanc.

Mais à côté de cette constatation agréable, il faut déplorer deux autres causes de diminution particulièrement graves.

D'abord, il est avéré que la natalité baisse en France avec une rapidité déconcertante. Or, cette diminution se manifeste surtout dans les classes aisées de la société, c'est-à-dire celles qui alimentent d'élèves l'enseignement secondaire. Tandis que les classes rurales, les plus pauvres pourtant, continuent à fournir à la France des citoyens et des soldats, les classes bourgeoises ou riches des grandes villes ne participent à la natalité que pour un chiffre insignifiant. Ce n'est que par l'exode incessant des campagnes qui se dépeuplent, que les villes arrivent à grandir et à prospérer.

Cette triste situation est de nature à donner les plus grandes inquiétudes pour l'avenir. S'il est vrai, en effet, que la fortune publique s'accroît sans cesse et que, d'autre part, la natalité est en raison inverse du bien-être, la dépopulation, bien loin d'être enrayée par la disparition de la misère, par les efforts que l'on fait pour propager l'aisance et l'hygiène, ne fera que s'accentuer. La pénurie d'élèves dans les lycées et collèges est un premier symptôme de mort qui sera suivi de près par la pénurie de recrues dans les casernes.

Déjà, M. Messimy, dans son rapport sur le budget de la guerre, faisait entendre le cri d'alarme : les naissances masculines ont baissé de 50,000 unités, en France, depuis moins d'un siècle. Il n'y a malheureusement aucun remède à cette situation ; si elle se continue, nous ne pourrons qu'assister, impuissants, à la disparition de notre race.

En attendant un impossible revirement des lois de la nature, qui nous ôterait de l'esprit ce cauchemar, tâchons du moins de remédier à la troisième des causes de la désertion des lycées et collèges. Celle-là n'est pas la moins importante : je veux parler de l'enseignement défectueux au point de vue professionnel qui y est donné. Une réforme dans ce sens s'impose à bref délai, si l'on ne veut pas voir tout ce que compte encore la France de jeunesse studieuse se tourner du côté des écoles professionnelles, commerciales ou techniques.

On signalait récemment le peu d'élèves qui choisissent le cycle où l'on enseigne le grec. C'est une indication que l'étude des langues mortes ne répond plus aux besoins modernes, de la conception que l'on se fait aujourd'hui de la vie, et des connaissances qu'il faut posséder pour y faire son chemin.

Déjà en 1836, Arago disait : « Ce n'est pas avec de belles paroles qu'on fait du sucre de betteraves. Ce n'est pas avec des alexandrins qu'on extrait la soude du sel marin. » Le véritable enseignement de la Démocratie doit être professionnel et technique. La lutte pour la vie est devenue d'une âpreté sans merci : ce n'est qu'en déployant une activité presque brutale qu'on arrive à vaincre ; le *travail*, sous toutes ses formes *pratiques*, est plus que jamais la loi commune et inéluctable. Il faut donc remettre le travail à la place d'honneur dans nos programmes.

Il existe, à l'heure actuelle, dans l'industrie, une crise qu'il faut à tout prix conjurer : c'est la crise de l'apprentissage. On ne fait plus d'apprentis. Cela résulte des lois sur la protection des mineurs et aussi de l'emploi de plus en plus répandu des machines-outils. La conséquence de cet état de choses sera qu'un jour prochain, les produits manufacturés français, qui se sont distingués jusqu'ici, sur les marchés étrangers, par le fini et l'habileté de l'exécution, perdront ces qualités et deviendront semblables aux articles à bon marché que l'on fabrique à profusion dans les usines allemandes ou américaines.

La Chambre est saisie depuis longtemps de projets nombreux et fort bien étudiés, tendant à résoudre la question de l'éducation professionnelle. Il faut que ces projets sortent au plus tôt de l'oubli dans lequel on les a laissés, car il est urgent de remédier à l'insuffisance de l'apprentissage qui ne se fait plus dans l'industrie, par un apprentissage à l'école, au lycée ou au collège.

Deux ministères sont actuellement responsables de l'instruction en France : le ministère de l'Instruction publique et celui du Commerce. Il en résulte une lutte, une dualité des plus préjudiciables à l'Université. Il importe que tous les services soient centralisés au ministère de l'Instruction publique, qu'ils soient largement dotés, et qu'ils soient dirigés dans un sens professionnel et pratique ; il faut qu'un outillage industriel, des machines électriques, etc.., soient mis à la portée des élèves dans les lycées et collèges aussi bien que dans les écoles spéciales. Les crédits que l'on emploiera dans ce but ne seront pas gaspillés, ils réhabiliteront, au contraire, le vieil enseignement secondaire, compris selon les anciennes méthodes, et qui ne rend plus aujourd'hui les services que l'on doit en attendre.

La diminution des rentrées de cette année sera un utile avertissement dont on ne méconnaîtra pas l'importance. C'est au prix seulement d'une rénovation totale que l'on sauvera l'enseignement secondaire d'une impopularité qui, sans cela, ne ferait que s'accentuer jusqu'à la ruine complète.

J. SOLEIL.

**Conte du Jour de l'An**

## LE RÉVEIL DU PASSÉ

II

Le lendemain, après déjeuner, tenant son fils par la main, elle se rendit chez M. Allamel que le chagrin, plus encore peut-être que l'état précaire de sa santé, retenait en sa demeure située aux confins de la ville. La porte de la grille, contrairement à l'habitude, était entr'ouverte.

En traversant le jardin dépouillé de ses parures et qui, sous le ciel de plomb, avec ses allées délaissées par les derniers, pluies, ses bordures saccagées, ses arbres aux branches tordues par la bise et d'où se détachaient les dernières feuilles jaunies, avait pris un aspect d'abandon et d'infinie tristesse, la jeune femme aperçut le face pâle du vieillard debout derrière une des fenêtres du premier étage. A un avertissement de sa mère, Marcel leva les yeux à son tour et, gentiment, envoya un baiser [illegible] à son grand-père dont les traits s'éclairèrent d'un sourire.

Un instant après le petit garçon était dans ses bras. M. Allamel ne se lassait pas de l'étreindre. D'une nature très affectueuse, Marcel se prêtait volontiers à ces effusions. Tout en relevant son voile, la jeune femme contemplait ce spectacle avec attendrissement, avec la vague remords aussi d'avoir privé trop longtemps l'excellent homme de la joie qu'il éprouvait à cette heure.

Elle s'était assise devant la cheminée où flambait un grand feu. M. Allamel, qui gardait l'enfant sur ses genoux, se pencha, au bout d'un instant, vers elle,

— *Je serais allé vous voir, ma chère Lucienne, comme je le faisais toujours à pareille date avant l'affreux malheur. Mais vous le savez, mes pauvres jambes sont de plus en plus faibles. J'avais d'ailleurs la certitude que vous m'amèneriez aujourd'hui Marcel.*

Il se tut, observant, sans en avoir l'air, si l'air qui, les mains crolelées, semblait s'absorber dans la contemplation des braises ronflantes. Une pâle lui vanait de ce regard qu'elle sentait passer sur elle. L'avait-il deviné ? Si doutait-il du sentiment nouveau qui, presque à son insu, avait pris naissance en elle ? Prévoyait-il le détachement qui allait s'opérer ? Elle pourrait du moins se rendre cette justice qu'elle n'eut rien fait jusqu'ici pour encourager les espérances d'André de Nortal.

(*A suivre*).


Reproduction du Petit Bastiais

**LA MAÎTRESSE DU DIABLE**

Roman Inédit

PAR

[illegible] MAURY

PREMIÈRE PARTIE

**Le Loup et l'Agneau**

XI

[illegible] DANS LES BOIS

[illegible]ne fut de plus en plus [illegible] au roi : « La petite [illegible] s'aller chercher l'oiseau [illegible] le trouva, grâce à la [illegible]

[illegible] Ciboulot devint étrangement [illegible]rembler et s'assourdir. [illegible]beaucoup d'oiseaux dans [illegible]ne avait averti la petite [illegible]dant : « Tous te diront : [illegible] l'aime !.. » Tu choisiras [illegible] : « C'est moi qui ne [illegible] L'oiseau de vérité, ce [illegible]ra qu'il ne l'aime pas, et [illegible] qui l'aimera... Alors, la [illegible] l'oiseau et le rapporta. [illegible] dans une cage, au château et l'eau qui danse et la rose qui chante sur un buffet. Mais il fallait prouver les effets des enchantements, et que l'eau dansait, et que la rose chantait, et si ces deux miracles s'accomplissaient, alors, on écouterait ce que dirait l'oiseau et il faudrait bien croire à ce qu'il dirait, attendu que par un nouveau miracle, ce serait la vérité ..

— Et que dit ce ? interrogea Lison.

— On fit un grand festin. La vieille reine criait parfois : « Ces enfants sont des imposteurs et des menteurs. Ils se moquent de nous. Il faut les faire bouillir dans de l'huile ». Mais le roi n'écoutait plus sa mère... On mit l'eau sur la table du festin... et l'eau se mit à danser... On apporta la rose, dans un vase magnifique, et la rose se mit à chanter... Alors le roi dit : « Ces enfants n'ont pas menti... Ce que dira l'oiseau sera la vérité... » On apporta l'oiseau dans sa cage toute en or...

— Et que dit l'oiseau ?

— Il dit que la pauvre jeune reine n'était pas accouchée d'un chien et d'un chat, mais d'une fille et d'un garçon, tous deux beaux, comme l'auraient d'un jour de soleil... et que la vieille les avait fait jeter à la mer... Et comme le roi restait incrédule, l'oiseau reprit : « Aussi vrai que l'eau a dansé et que la rose a chanté, ce que je viens de dire est la vérité... et ces deux enfants sont ceux que vous voyez... »

— Alors ?

— Alors, le roi les embrassa en pleurant, les rétablit auprès de lui sur les marches de son trône. Et comme il fallait un châtiment à tant de crimes, ce fut la vieille reine qui fut jetée dans l'eau bouillante. .

— Oui, dit Rose-Lison, pensive, il y a de la ressemblance entre moi et les enfants de la légende, Henriot. Mais je ne connais pas la rose, à la voix qui charme, ni l'eau qui se mettra à danser .. Et il n'y a plus de bonnes fées dans les forêts vosgiennes, pour venir me montrer l'oiseau qui dira la vérité. .

—Peut-être, Lison.... Des enchanteurs et des fées, ça se trouve encore quand on cherche bien. Seulement, il faut chercher, et il faut bien connaître sa forêt... Quant à l'oiseau... il y en a tant et tant, autour de nous, ma Lison, que ce sera bien difficile de savoir quel est celui qui pourra dire la vérité !..

— Si j'en crois la légende, Henriot, ce ne sera pas ceux qui me diront : « Je t'aime ! » ce sera celui qui me dira : « Je ne t'aime pas ! »

— Peut-être, Lison ! fit il, la voix troublée.

— Surtout si celui-là m'aimait, alors qu'il me dirait qu'il ne m'aime pas ..

— Peut-être Lison !

— Mais si celui-là m'aimait, pourquoi mentirait-il à son cœur ?.. Ne ce pour obéir à la légende ?

— Peut-être, Lison

— Oh bien, est ce parce qu'il craindrait, tout en aimant, qu'on ne l'aime pas ?

— Peut être, Lison, oui, tout cela est possible .. Il faudrait la bonne fée lorraine pour nous expliquer ces choses. C'est trop difficile pour moi ..

Elle le regarda un instant, soupçonneuse et indécise.

— Je croyais, Henriot, que tu te flattais souvent de tout deviner et de tout expliquer.

— Oh ! Lison, je me vante....

Elle resta silencieuse. Lui, sans doute pour se donner une contenance, paraissait très occupé à n'importe quoi. Il avait coupé une baguette et il faisait un trou dans les aiguilles tombées des sapins. Elle le regarda, une seconde fois, à la dérobée. Ses beaux yeux bruns s'emplirent de tendresse et d'un peu de gaieté émue, tout à la fois. Mais Cibouloi ne vit pas cela. Il était trop affairé à élever en cône le tas de brindilles qu'il avait retirées du trou. Au bout d'un silence très long, elle se mit debout :

— Si nous marchions ? J'ai les jambes engourdies ..

— Marchons.

Elle reprit la main de son ami. Et ils repartirent. Tout le reste de la journée Cibouloi fut d'une gaieté nerveuse, bavardant à tort et à travers, et tout à coup se faisant et s'abîmant, sans qu'il s'en aperçut, en des silences, en des préoccupations étranges.

Rose-Lison s'abandonnait au charme de leur course vagabonde en plein bois et ne paraissait plus penser à l'observer.

— Les cigales sont venues cette année, dans notre pays... Tu n'en savais rien ?

— Ma foi non... je n'en ai jamais vu, si ce n'est celles qu'on appelle cigales dans notre région du Nord.... et qui ne sont que des sauterelles, à ce que tu m'as dit ..

(*A suivre*).

Pour se délivrer de la pensée qui l'obsédait depuis quelques instants, elle s'excusa d'avoir différé de jour en jour sa visite. Elle n'était presque pas sortie. Il avait fait un temps si mauvais. Marcel avait été un peu enrhumé. C'aurait été une imprudence de l'amener.

— Vous avez agi sagement, répondit M. Allamel. Avant tout la santé de notre petit bonhomme. Je n'ai plus que lui... et vous pour me rattacher un peu à la vie, Pauvre Roger !... Les mois se succèdent sans que je puisse m'habituer à cette idée que je ne le verrai plus. Mes dernières années auront été cruellement assombries !

Une larme perla aux cils de Mme Allamel.

— Je vous attriste, Lucienne, pardonnez-moi. Ce n'est qu'avec vous qui l'avez aimé, qui l'avez apprécié comme il méritait de l'être, que je puis parler de mon fils. Quand tous les cœurs sont à la joie, échangent des souhaits de bonheur, ce n'est pas l'heure de ramener ces tristes souvenirs. Que voulez-vous ? tout cela me remonte à la gorge et m'étouffe.

D'une voix toute changée par l'émotion, elle l'interrompit.

— Je pleure, mais vous savez bien que rien ne m'est plus doux que de parler de Roger, que de me reporter par la pensée aux années de bonheur qu'il m'a données, à ces années qui ont passé si vite. Comme elles étaient bonnes alors et joyeuses ces premières heures de l'an nouveau !

— Pour moi aussi elles étaient bien douces. Vous souvenez-vous, Lucienne ? J'arrivais la veille les bras chargés de boîtes, de cadeaux. D'un air triomphant je les déposais sur les meubles de votre salon. Vous poussiez des cris de surprise, et cela me ravissait. Roger, avec une triste indignation, m'appelait père prodigue, m'accusait de dissiper mon capital. Puis il partait d'un grand éclat de rire et me sautait au cou.

— Je me souviens, dit Lucienne, je me souviens de tout.

— Mieux comme je le suis par la douleur, serais-je encore là l'an prochain ? Je veux donc aujourd'hui vous offrir un cadeau... qui sera le dernier peut-être. Auparavant je dois m'acquitter envers Marcel. Jean'ai pu sortir, vous achèterez vous-même les jouets qu'il désire.

M. Allamel prit sur la cheminée deux pièces d'or qu'il remit au petit garçon émerveillé toutes les belles choses qui lui faisaient envie.

La grand-père, malgré sa tristesse, souriait devant cet enthousiasme.

— Il faut maintenant que je vous explique, Lucienne. J'ai consacré les derniers jours de l'année à classer mes papiers. Je devrais dire plutôt à les brûler, car j'ai fait de véritables autodafés. Toute ma vie j'ai eu la manie de conserver lettres, reçus, règlements, toutes ces paperasses qui n'offrent pourtant guère d'intérêt au bout de quelques années. A la longue cela forme d'énormes liasses. Quand je me suis mis à cette besogne que je renvoyais de jour en jour avec la crainte superstitieuse qu'elle ne fût la dernière que je donne accomplir ici-bas, je me disais que je n'aurais jamais le courage d'aller jusqu'au bout. Je me suis fait violence ; j'ai tout dépouillé. Je ne voulais pas laisser après moi cet amoncellement de papiers. J'ai mis soigneusement de côté tout ce qui méritait d'être conservé, tout ce qui touche aux intérêts de cet enfant. Vous trouverez plus tard tout en ordre. En jetant au feu ces lettres jaunies de parents et d'amis, de simples connaissances, j'ai eu plus d'une fois le cœur serré, car brûler une lettre, c'est brûler, comme on l'a dit, une parcelle d'âme. Il faut bien, tôt ou tard, en arriver là, ne serait-ce que pour soustraire ces correspondances aux curiosités malveillantes. Je ne dis pas cela pour vous, Lucienne, je connais trop votre délicatesse.

M. Allamel fit une légère pause. Sa voix n'était plus aussi assurée lorsqu'il reprit :

— Il y a des lettres cependant qu'on ne peut se décider à anéantir. On croirait commettre un sacrilège, un crime abominable. J'en ai donc conservé quelques-unes... ce sont les lettres que Roger m'écrivait de Lyon, quelques mois avant votre mariage... *Le hasard l'a conduit au devant de vous*, et cette première rencontre a produit sur lui une impression telle qu'il ne peut me cacher son trouble. Une allusion discrète me révèle que son cœur est pris et que cette jeune fille, dont il ne sait rien encore, est celle qu'il aimera pour la vie. Mais des relations communes lui permettent bientôt de vous approcher et, avant même de savoir si sa demande sera agréée, sa joie au contraire plus de bornes. Elle éclate, elle déborde à chaque lettre, jusqu'au jour où le certitude de son bonheur le rend incapable de l'exprimer par d'autres mots que ceux-ci : « Je l'aime comme je ne supposais pas que l'on pût aimer, et pourtant je sens que je l'adore tous les jours davantage ! »

En lisant ces pages, c'est tout un coin de l'âme de notre chère morte que vous découvrez. Ma'gré le contraste poignant entre le présent et ce passé récent, vous aurez l'orgueil et la douce consolation de penser que peu de femmes ont été aimées comme vous l'avez été. Voilà, Lucienne, le cadeau que je tenais à vous faire. Aucun autre n'aurait plus de prix à vos yeux.

Sur les joues très pâles de Mme Allamel, de grosses larmes coulaient, tandis que, la main tremblante, son beau-père lui remettait le petit paquet entouré d'un fil bleu.

— Merci, oh ! merci, fit-elle ne pouvant dominer l'émotion intense où l'avaient plongée ce réveil du passé, le rappel des fiançailles qui avaient comblé ses rêves de jeune fille, l'évocation inattendue de tout ce bonheur détruit !

Lorsqu'elle se leva quelques instants après, elle tendit — ce qu'elle n'avait pas fait à son arrivée — son front aux lèvres du vieillard. Il la serra longuement sur son cœur.

— En ce premier jour de l'an qui s'annonçait si tristement pour moi, vous venez, ma chère Lucienne, de me procurer une grande joie. Il me semble que Roger nous voit. J'en suis sûr maintenant, vous garderez d'lui éternel souvenir.

— Je vous le jure, répondit-elle en levant vers lui le clair regard de ses yeux bleus.

Elle posa Marcel dans les bras de son grand-père. Elle sortit, l'enfant sautillant auprès d'elle. Et, malgré les ombres de la nuit proche qui commençaient à s'épandre sur le jardin, les feuilles mortes que son pas écrasait et que le vent roulait avec des bruissements plaintifs le long des allées, malgré l'aspect désolé des choses, Mme Allamel éprouvait une douceur inconnue. Un instant, en refermant la grille, le visage d'André de Nortchal lui apparut de nouveau comme pour lui rappeler ses rêves caressés la veille ; mais ce loyal visage s'enfonça dans l'ombre grandissante comme son image s'effaçerait bientôt dans l'âme un moment troublée de la jeune femme.

— Où m'aime réellement qu'une seule fois, murmura-t-elle.

Et, surtout contre elle Marcel, elle accéléra son allure, avec la hâte fébrile de se retrouver chez elle et de lire les lettres précieuses qu'elle emportait. Elle eut tout à coup l'impression que son voyage ne commençait vraiment que de ce jour, de ce premier janvier qui n'était levé comme l'aube d'une nouvelle vie — une aube qui serait sans lendemain !

Le printemps pouvait revenir avec ses brises troublantes. Les roses auraient beau refleurir : elles ne fleuriraient plus dans son cœur. Elle serait pour toujours une de celles qui passent dans leurs robes sombres, qu'on suit d'un long regard attendri et dont on dit : C'est un souvenir de celui qu'elle a aimé, elle n'a jamais voulu se remarier !

EUGÈNE DRIEVTON.

## BASTIA-THÉATRE

*Représentation de gala*

Avant de quitter Bastia, MM. Muffat et Beaumont tiennent à remercier le public Bastiais des encouragements qu'il n'a cessé de leur prodiguer.

Nos excellents directeurs nous réservent donc, pour ce soir, un grand spectacle de gala, qui, nous en sommes certain, obtiendra un succès aussi brillant et aussi mérité que celui de la première de *Bonbourache*.

Le programme, qui est des mieux compris, est des plus alléchants.

Le *Passant* de François Coppée servira de lever de rideau. Nous connaissons déjà le beau talent de Mme de Courty pour pouvoir présager à l'excellente artiste un éclatant succès dans le rôle créé par l'immortelle Sarah.

Mlle Morelly saura aussi contribuer à la réussite du spectacle.

Le désopilant vaudeville, *la Consigne est de Ronfler*, second numéro du programme, permettra à M. Bastien de recueillir l'ample moisson de bravos dont il est coutumier.

*Un Intermezzo* vocal et instrumental nous permettra d'apprécier de nouveau la réelle valeur de MM. le ténor Merly, le baryton Matz-Ferrare et de M. Muffat. Ce dernier nous réserve, d'ailleurs, l'agréable surprise de la récitation de deux de ses œuvres. Nous aurons, en outre, le plaisir d'applaudir M. et Mme Rimaus dans le grand duo d'*Hamlet*.

Enfin deux des maestri les plus en vue de notre ville nous promettent, dans des solos de piston et de violon, un véritable régal artistique. M. Rimaus, le sympathique chef d'orchestre tiendra le piano.

*Les Charbonniers*, opérette en un acte, terminera le spectacle. Ce petit chef-d'œuvre des Variétés sera interprété par Mme Matz Ferrare et M. Muffat, assistés de leurs camarades Brunet et Charvet. Les seuls noms de ces artistes, aimés du public, répondent du résultat.

Gageons que la salle sera comble, archicomble.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — M. Papadacci Joseph-Mathieu, agent-voyer surnuméraire de 1re classe à Ajaccio, est nommé sur place agent voyer auxiliaire de 2e classe.

∴

CORTE. — Le cinématographe Ferrand, qui a quitté Ajaccio pour venir nous donner quelques représentations dans notre ville, ob tient un très grand succès.

L'actif M. Beaumont qui a fait appel à M. Louis Gatta, le sympathique ingénieur électricien a obtenu une merveilleuse installation, grâce à ce dernier.

Les vues sont d'une netteté absolue, bien rendues et très jolies, aussi le public vient nombreux applaudir chaque soir l'excellent cosmographe qui lui fait passer de si charmantes heures.

Nous félicitons M. Gatta pour son concours qu'il a apporté à notre aimable directeur M. P. Beaumont. — P. V.

∴

SARTENE. — M. Baliani, Paul-Joseph agent-voyer surnuméraire de 2e classe à Sartène est élevé sur place à la 1re classe de son grade.

## THÉATRE MUNICIPAL

Direction P. BEAUMONT - F. MUFFAT

Jeudi, 2 janvier, à 8 heures 1/2

*Grand spectacle de Gala*

**LE PASSANT**

**La Consigne est de Ronfler**

***Grand intermède vocal et instrumental***

avec le concours de

MM. Merly, Matz-Ferrare, Giannarelli. — M. Muffat (dans ses œuvres). — M. et Mme Rimaus (dans le grand duo d'*Hamlet*, grand opéra d'Ambroise Thomas.

***Les Charbonniers***

Opérette en 1 acte

Le buffet est tenu par M. Souvi.

### Bulletin Financier

Paris, 28 décembre 1907.

Le marché continue à se montrer bien disposé. Notre Rente reprend à 96,30. Les Fonds Internationaux accentuent leur avance. Les Sociétés de Crédit sont très fermes, notamment le Crédit Lyonnais à 1.473. Le bilan du Comptoir d'Escompte, au 30 novembre, fait ressortir au total des opérations sociales une légère augmentation d'un peu plus de un million. Banque Centrale Américaine ferme à 122.

Au compliant officiel l'obligation à 1,2 0/0 des chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres dont le réseau comprend trois grandes lignes principales est recherchée à 445. L'obligation 4 0/0 de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine, dont le coupon semestriel est payable le 2 janvier aux guichets de la banque l'Union Parisienne, se tient à 455.

En Bourse, le Port de Bahia se négocie à 454.50 représentant, à ce prix, un revenu de 5.49 0/0. Les obligations 5 0/0 du Port de Para, garanties par un impôt douanier de 3 0/0 sur les importations, ont été traitées à 510.

Les Omnibus de Londres ont fait, depuis le mois de mars à octobre, 763.375 frs., sont demandées à 440. Les Maisons et Pavillons Économiques, qui occupent une place à part et exceptionnellement avantageuse, s'avancent à 121. On traite à 422. L'obligation 5 0/0 Nord de Panama est à 504.50 celle du Nord du Brésil. Chemins et Walker est bien tenu à 435.

Aux Charbonnages de Saint-Nicaud (Saône et Loire), les travaux ont poussé activement que, non seulement, on est entré en galerie à la couche n° 3 où le charbon extrait est de bonne qualité marchande, mais que, dans quelques jours, les couches 1 et 2 vont être abordées. La Société sera en mesure, en janvier de faire des livraisons, à titre d'essai, de plusieurs wagons à différentes usines, en vue d'importants marchés à livrer. C'est donc l'exploitation qui est virtuellement en marche.

Nos Grands chemins sont inchangés.

## Gazette Ajaccienne

*(De notre Correspondant particulier)*

*Nécrologie.*

M. François Rossignoli vient de succomber, dans sa 63e année, à la cruelle maladie qui le minait depuis longtemps.

Premier gardien des prisons, M. Rossignoli avait passé la presque totalité de sa carrière au pénitencier de Chiavari, et il s'était créé parmi ses camarades et même ses supérieurs de réelles sympathies grâce à sa bonté et à sa droiture.

Nous présentons à tous ses enfants qui, malheureusement sont loin de la Corse, et à sa veuve inconsolable, nos sincères compliments de condoléances.

*Sauvetage*

Le brigadier des douanes Sanzi et les préposés Chiappone, Baldo et Garelli ont sauvé d'une mort certaine, le nommé Bracciali Jean âgé de 50 ans, mineur, demeurant rue Fesch 30, qui venait de tomber accidentellement dans la mer, en face la douane.

Le pauvre homme, qui ne savait pas nager, avait déjà disparu en l'eau deux fois et se serait infailliblement noyé, sans l'intervention de ses courageux sauveteurs que nous félicitons chaudement.

*Accident*

La nommé Contini Julien, 61 ans, journalier a été trouvé mourant sur la route de Castellucio.

Transporté en ville par des gens de bonne volonté, il a été admis d'urgence à l'hospice civil.

*Contraventions*

Contre les nommés.

S. L., 45 ans, manœuvre, C. M., 45 ans, manœuvre, P. A. M., 18 ans, P. R., 36 ans, M. L., 21 ans, pour stendage de linge aux fenêtres de leur logement.

C. P., pour dommages à la propriété publique.

M. V., 23 ans, J. M., filles soumises pour avoir manqué la visite sanitaire.

*Au Port*

Entrées :

L'*Iberia* capitaine Lefèvre, venant de Toulon et Calvi, avec 1 passagers et marchandises.

Le *Ville de Bastia*, capitaine Firmin, venant de Sagone, avec marchandises.

La *Gale*, capitaine Franceschi, venant de Marseille avec 82 passagers.

Sorties :

L'*Iberia*, parti pour Propriano et Bonifacio.

La *Gale*, pour Nice.

## Petite Gazette

*Lycée de Bastia*

M. Angelloz-Pessey, professeur de mathématiques au lycée de Gap, est nommé au lycée de Bastia.

Mlle Pietri, surveillante aux cours secondaires de jeunes filles de Bastia, est nommée institutrice primaire au lycée.

Mlle Natalini est nommée maîtresse surveillante aux cours secondaires de jeunes filles de Bastia.

∴

*Une bonne œuvre*

La recette de la représentation donnée au local de la Jeunesse catholique a été employée à chausser de malheureux bébés qui souffrent du froid, à habiller tant de chétives créatures qui frissonnent toujours sous l'âpre bise du Nord. Des personnes charitables se sont intéressées à ces déshérités de la fortune ; elles ont remplacé auprès d'eux les parents qui ne peuvent procurer à leurs petits les douceurs du joyeux Noël.

*Nouvelles*

M. Vannier, [illegible] est désigné pour l'état-major de la subdivision de Bastia d'Autun.

M. Bo[illegible] de Dartien [illegible] Bonifacio, a été mis à la disposition du gouverneur militaire de Paris, est pour être employé à l'état-major du gouvernement de la Corse.

*Prisons*

N. Natalini Jean, gardien ordinaire à la prison d'Ajaccio, est nommé gardien-greffier à la maison centrale de Lambèse.

*Troupes coloniales*

M. le médecin-major de 2e classe Lutz, du 1er colonial à Cherbourg, est désigné pour servir en Afrique occidentale.

M. le pharmacien-major de 2e classe Cesari, à l'hôpital militaire de Marseille, est désigné pour servir à Madagascar.

M. le médecin-major de 1re classe Brunati, du 22e corps, à Hyères, est nommé à l'hôpital français du Harrar hors cadres.

M. le médecin aide-major de 1re classe Franceschetti, du Gabon, est affecté au 2e colonial à Hyères.

∴

*Marins*

Le payement des pensions et demi-soldes aura lieu mardi 1er janvier 1908, de 8 à 10 1/2 le matin pour les demi-soldes et de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2 du soir pour les Veuves.

∴

*Au Port*

— Vap. « Paraguay, » [illegible] Rolo, de Porto-Torres, 11 passagers dit.

— Vap. « Cyrnos, » capitaine [illegible]sten, de Nice, 23 passagers, dit.

— Vap. « Ville de Bastia » cap. Firmin, de Marseille, dit.

— Vap. « Corte, » cap. Emile Livourne, 34 passag., dit.

∴

*Contraventions*

Contre les nommés.

S. L., 45 ans, manœuvre, C. M., 45 ans, manœuvre, P. A. M., 18 ans, P. R., 36 ans, M. L., 21 ans, pour stendage de linge aux fenêtres de leur logement.

C. P., pour dommages à la propriété publique.

M. V., 23 ans, J. M., filles soumises pour avoir manqué la visite sanitaire.

*Au Port*

Entrées :

L'*Iberia* capitaine Lefèvre, venant de Toulon et Calvi, avec 1 passagers et marchandises.

Le *Ville de Bastia*, capitaine Firmin, venant de Sagone, avec marchandises.

La *Gale*, capitaine Franceschi, venant de Marseille avec 82 passagers.

Sorties :

L'*Iberia*, parti pour Propriano et Bonifacio.

La *Gale*, pour Nice.


## Petite Gazette

*Lycée de Bastia*

M. Angelloz-Pessey, professeur de mathématiques au lycée de Gap, est nommé au lycée de Bastia.

Mlle Pietri, surveillante aux cours secondaires de jeunes filles de Bastia, est nommée institutrice primaire au lycée.

Mlle Natalini est nommée maîtresse surveillante aux cours secondaires de jeunes filles de Bastia.

∴

*Une bonne œuvre*

La recette de la représentation donnée au local de la Jeunesse catholique a été employée à chausser de malheureux bébés qui souffrent du froid, à habiller tant de chétives créatures qui frissonnent toujours sous l'âpre bise du Nord. Des personnes charitables se sont intéressées à ces déshérités de la fortune ; elles ont remplacé auprès d'eux les parents qui ne peuvent procurer à leurs petits les douceurs du joyeux Noël.



SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion ordinaire qui aura lieu ce soir jeudi, à 8 heures, place Calatta.

## AVIS

La Chambre de Corte et la Chambre Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les marchandises premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace *au prix de 0,10 le kilo*, à partir du 2 janvier courant.

**SCIERIE MÉCANIQUE**

*P. MATTEI*

CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES

*pour l'exportation des primeurs*

Caisses à raisin et à fromages

PLANCHES, POUTRELLES, VOLIGEAUX POUR LA VIGNE

Fûts de toute contenance

de la Maison E. ARNAUD & Cie de Marseille.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00004

## Le Touring-Club et la Corse

***Les grottes de Bonifacio***

Paris, 1er janvier.

Le Touring-Club de France a montré, une fois de plus, son attachement à la Corse.

Dans sa dernière séance il a voté une somme de 1.370 francs pour l'aménagement des grottes de la Dragonetta, qui sont situées à droite du port de Bonifacio.

Ces grottes marines aident à justifier cette opinion d'un écrivain : « Si la Corse est ce qu'il y a de plus original et de plus pittoresque en Europe, Bonifacio est, sans contredit, ce qu'il y a de plus pittoresque et de plus original en Corse. »

## Légion d'honneur

***Ministère de la Guerre***

Paris, 1er janvier.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui les nominations et promotions suivantes dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre du Ministère de la Guerre :

*Sont élevés*

*à la dignité de Grand officier*

MM. les généraux de division Blancq, Barnes, Bossin, Borgnis-Desbordes, Naquet-Laroque.

*Sont promus*

*au grade de commandeur :*

MM. les généraux de division d'Entraigues, de Langle de Cary, Camps, Gautrot ;

MM. les généraux de brigade : Drude, de Lavech-Desmarres, Valoy, Robert, Ubéritier ;

MM. les colonels du génie : Chevreau, breveté, directeur à Oran ; Frapillon, directeur à Besançon ;

M. l'intendant militaire Gardarein, directeur du service de l'intendance du 12e corps d'armée.

M. le médecin-inspecteur Viry, du cadre de réserve ;

M. le général de brigade Amar, de l'infanterie coloniale ;

M. le colonel d'artillerie, de réserve, Weber ;

M. le colonel du génie, de réserve, Sever.

*Sont promus au grade d'Officier :*

M. le lieutenant-colonel Blanc de la Haute d'Hauterive, du 163e d'infanterie ;

M. le colonel Morionnet, chef de la 15e légion ter, à Bastia ;

M. le colonel Ordioni, chef de la 15e légion de gendarmerie, à Bordeaux ;

M. le chef de bataillon Zeccarelli, du 40e d'infanterie ;

M. le chef de bataillon Roccaserra du 78e.

*Sont nommés au grade de Chevalier :*

M. le capitaine du génie Rousseau, attaché à la chefferie de Nice ;

M. le maréchal des logis Fabri, de la 15e légion ter ;

M. Arrighi, portier-consigne de 2e classe, à Corte ;

M. le capitaine Versini, du 116e rég. territorial ;

M. le lieutenant Padovani, du 116e rég. territorial ;

Chiaroni, gendarme à la 15e légion ter ;

Costa, gendarme à la 15e légion ter ;

Fiori, gendarme à la 15e légion ter ;

Comiti, brigadier domanial, des eaux et forêts, à Zonza.

## Médaille militaire

Paris, 1er janvier.

La Médaille militaire a été conférée aux dénommés ci-après :

Bebequain, maréchal des logis, à la 15e légion ter, à Sartiochio ;

## A L'ÉLYSÉE

***LES RÉCEPTIONS DU PREMIER DE L'AN***

Paris, 1er janvier.

En raison de la mort du Garde des sceaux, ministre de la Justice, les réceptions officielles n'ont pas eu lieu aujourd'hui à l'Elysée.

***Dans les Ministères***

Pour le même motif, les réceptions dans les ministères ont été supprimées également.

## LA MORT de M. Guyot-Dessaigne

**Ministre de la Justice**

***La mise en bière***

Paris, 1er janvier.

La mise en bière a eu lieu ce soir, à 5 heures, en présence de la famille du défunt et de plusieurs membres du Cabinet.

De nombreux amis du Garde des sceaux y assistaient également.

***La levée du corps***

La levée du corps a été fixée à vendredi matin.

Le cercueil, contenant la dépouille mortelle du regretté Garde des sceaux, sera alors exposé dans le grand salon de la Chancellerie.

***La cérémonie officielle***

La cérémonie officielle aura lieu vendredi, à 2 heures de l'après-midi.

Le cortège officiel partira du Ministère de la Justice pour se rendre à la gare de Lyon.

Le corps partira le soir même pour Le Puy-de-Dôme.

***Les funérailles***

Les obsèques de M. Guyot Dessaigne seront célébrées samedi, dans l'après-midi, à Clermont-Ferrand.

## LES PLUIES ET LA NEIGE

**Dégâts considérables dans le Midi**

Paris, 1er janvier.

Des chutes de neige assez abondantes se sont produites dans l'est et le nord de la France, notamment dans la Marne et la Somme.

Il neige également très fort sur le Jura, les Alpes, les Cévennes et le massif Central.

Les orages qui s'abattent depuis quelques jours sur le département du Gard ont causé des dégâts d'une très grande importance, d'une importance plus considérable que les inondations d'octobre dernier ont produite.

La plaine environnant Nîmes jusqu'à Beaucaire est complètement inondée.

Malgré toutes les mesures prises, de terribles accidents sont à redouter.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

**M. Stephen Pichon à Madrid**

Paris, 1er janvier.

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, profitera des vacances parlementaires, pour aller passer quelques jours à Madrid.

Notre ministre aura plusieurs conférences avec le ministre des Affaires étrangères d'Espagne, afin de solutionner certaines questions relatives aux affaires du Maroc.

**Les Opérations**

Paris, 1er janvier.

Le général Lyautey a télégraphié aujourd'hui au ministre de la guerre que les colonnes Félineau et Brantière ont traversé les massifs montagneux des Beni-Snassen, et n'ont éprouvé aucune résistance de la part des indigènes.

Plusieurs notables ont été faits prisonniers.

Un certain nombre de marabouts et de caïds inféants ont fait leur soumission.

## EN ITALIE

**Explosion d'un gazomètre à Rome**

Rome, 1er janvier.

Un gazomètre a fait explosion hier matin, sur la place de la Bourse, à Rome. Une vingtaine de personnes ont été blessées ; treize le sont assez grièvement.

Les dégâts matériels sont très considérables ; plusieurs immeubles ont été sérieusement endommagés.

Un terrible accident a produit une émotion intense à Rome ; la place de la Bourse étant l'un des plus fréquentés.

## EN AUTRICHE

**LE JOUR DE L'AN à la Hofburg**

Vienne, 1er janvier.

Pour la première fois, depuis la mort tragique de l'impératrice Elisabeth, il y a eu aujourd'hui une grande réception à la Hofburg, à l'occasion du Premier Janvier.

S. M. François Joseph, qui était entré ce matin de Schœnbrunn, a reçu dans la grande salle des cérémonies, les vœux des archiducs et archiduchesses, du corps diplomatique et des hauts dignitaires de la cour et de l'Etat.

## EN ESPAGNE

**EXPLOSION D'UNE BOMBE A BARCELONE**

***Trois victimes***

Barcelone, 1er janvier.

Une violente explosion s'est produite ce matin dans une des rues les plus fréquentées.

Une bombe a été lancée en pleine rue, jetant l'épouvante dans tout le quartier.

Un agent de police a été réduit en miettes ; un autre est à toute extrémité.

Un négociant a été très grièvement blessé.

## EN BELGIQUE

***MORT du Président du Conseil***

Bruxelles, 1er janvier.

M. de Trooz, président du Conseil des ministres, est décédé subitement aujourd'hui.

La nouvelle de cette mort prématurée a produit une douloureuse émotion dans tout le royaume ; le premier ministre belge sera très regretté.

## LE PARLEMENT

**Chambre des Députés**

***Séance de nuit***

*Présidence de* M. BRISSON

La Chambre a tenu hier cinq séances.

**Le Budget de 1908**

A minuit, la Chambre renvoyait, pour la troisième fois, au Sénat, le budget de l'exercice 1908.

A minuit 20, le budget était retourné au Sénat, sans modifications.

Le budget étant ainsi approuvé par les deux Chambres, la séance a été levée aux applaudissements de toute l'Assemblée.

## SÉNAT

***Séance de nuit***

*Présidence de* M. ANTONIN DUBOST

Dans sa séance de nuit le Sénat a accepté les chiffres proposés par la Chambre pour le renvoi des ajournés de la classe 1904.

La Haute-Assemblée a voté également la proposition de loi portant nomination d'une commission sénatoriale d'enquête sur les opérations relatives à la liquidation des biens des congrégations.

**Le Budget de 1908**

A minuit 15, le Sénat approuvait le budget, voté par la Chambre, sans aucune modification.

L'accord étant complet cette fois, le budget a été voté, et la séance fut aussitôt levée.

## EN RUSSIE

**LE PROCÈS DES 169**

***LE VERDICT***

**Condamnation de 167 accusés**

Saint-Pétersbourg, 1er janvier.

Le procès des 169 membres de la première Douma, signataires du manifeste de Viborg, a pris fin aujourd'hui.

Avant la clôture des débats, plusieurs accusés, anciens députés ouvriers et paysans, ont pris la parole. Ils ont déclaré qu'ils ne tenaient compte que du verdict du pays et non de celui d'un tribunal armé de la force, mais n'ayant pas le droit de juger les représentants du peuple qui ont fidèlement rempli leurs devoirs envers la nation.

Le tribunal a condamné 167 accusés à la peine de trois mois de prison, et à la perte des droits politiques.

Deux seuls accusés ont été acquittés.

## TIFLIS

**EXPLOSION DE BOMBES**

*3 morts. — 7 blessés*

Saint-Pétersbourg, 1er janvier.

Des télégrammes de Tiflis annoncent que des révolutionnaires russes ont lancé deux bombes en pleine rue de Tiflis.

Deux passants ont été tués, cinq autres ont été mortellement blessés.

Des soldats ont poursuivi les assassins, mais ne pouvant les atteindre ils ont fait feu sur eux. Un révolutionnaire a été tué, deux autres ont été blessés grièvement.


AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Feydel, née Tamburini ; M. Toussaint Feydel ; Mme Vve Marcel Feydel et ses enfants ;

Les familles Feydel, Valery, Tamburini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Pierre-Rameau FEYDEL*

*Capitaine en Retraite*

*Chevalier de la Légion d'Honneur*

décédé à Bastia le 2 janvier 1908, Rue Miot 8

Un avis ultérieur fera connaître le jour et l'heure de l'enterrement.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites en l'église Saint Jean-Baptiste, le vendredi, 3 janvier 1908, seront célébrées pour l'anniversaire du repos de l'âme de

*Madame Louise Mambrini*

Née MONSEGLIA

APRÈS VOS REPAS

Demandez dans tous les Cafés

COGNAC BOULESTIN

Cave du Domaine de Tuda

17, rue des Terrasses

*Bastia*

**Déménagements pour tous les pays**

*Dépôt de cadres*

pour mobilier

*Prix très modérés*

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

LA SURDITÉ EST VAINCUE

VIENT DE PARAITRE le journal "La Médecine des Sourds" qui donne la véritable explication de la surdité, de ses différentes causes, et indique le traitement à suivre pour la guérir. Ce journal est envoyé à toute personne qui en fait la demande au Siège de la Publication, 8, rue de la Perouse, à Paris.

DERNIERS BILLETS

LOTERIE D'ORMESSON

(Société Philanthropique et Institut Pasteur de Lille)

LOTS

500.000

250.000

100.000 - 20.000

AVIS

TIRAGE : 15 JANVIER 1908

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*




SEUL REMÈDE VÉGÉTAL
Pour **MAIGRIR**
SUCCÈS UNIVERSEL
Le boîte, 5 fr. ; 2 boîtes, 250 fr.
Place Victoria, 16, Rue Victoria, Paris
et dans toutes les Pharmacies.

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent Or garanti 18 karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Purgez-vous avec
la RICINE VAILLE
Nouvelle huile de ricin
d'un goût délicieux
Purge sans coliques, ni irritation
C'est le *Purgatif idéal.*
Le flacon : 0 fr. 75.
Dépôt général : H. de Mari, pharmacien, 76, Allées de Meilhan Marseille.

**YEUX** Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et des paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tachés, brouillés, glaireux, larmoiement, rhume de cerveau, égère surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

**RHUMATISME**

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande lassitude au froid ou au chaud *raideurs le matin, vertiges, étourdissements, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité* sont priées de s'adresser à *l'Institut antirhumatismal, 11 rue Jacquemont Paris* qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.




**Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée**

**H. FRAISSINET & Cie**

**MARSEILLE**

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS

**17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors**

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

**NUANCES MODES :**

MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

**TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES**

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**ULCÈRES VARIQUEUX**

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris dans les cas par cet admirable remède.

M. Dupenier, pharmacien à Rodez.

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'en ai mis de votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ecsémat, varices et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente [illegible]

Docteur CAPE... E... Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 3 fr. 60. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depenser, 57, rue de Bac, Rodez.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, pharmacie Gutierrez.




Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Isolelli à Corte, Padovani à l'Ile Rousse, Gliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.




**HUNYADI JANOS**

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

**VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL**

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Cie GÉNÉRALE DES PETROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI, François Calvi ; SAN TIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 3 — VENDREDI 3 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont insérées d'avance et reçues aux Bureaux du journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Geneviève.
Soleil (heure nationale)
Lever, 7 h. 05 m. — Coucher 4 h. 03 s.
Dernier quart., le 27 — Nouv. Lune, le 3.
Fête de Demain : Saint Rigobert.

*2 JANVIER*

## L'ARTILLERIE
## Reine des Batailles

*L'artillerie française et l'artillerie allemande. — Supériorité matérielle de 43 0/0 du côté des Allemands.*

On peut lire cette phrase stupéfiante dans le rapport que M. Messimy a présenté à la Chambre sur le budget de la Guerre pour 1908 :

« La France ne cherchera plus à surpasser ses voisins s'ils persistent dans la folie ruineuse des armements à outrance. »

S'il était vrai, il serait logique, mais non raisonnable, de désarmer tout de suite et de s'en remettre à la discrétion de l'Allemagne. Car, à quoi servirait de maintenir à la France, au prix d'une « folie ruineuse, » une armée relativement formidable, puisque, d'ores et déjà, comme on ne le démontre que trop, chiffres en mains, elle est dans une infériorité numérique en hommes de toutes armes et en matériel d'artillerie, telle que dans une lutte contre l'armée allemande, qui est sa seule raison d'exister dans l'état actuel politique de l'Europe, presque tous les atouts qu'on veut se donner sont du côté de l'adversaire.

« Sur le continent, a écrit le général Langlois, dont la documentation est impeccable, nos forces sont de 20 corps d'armée contre 23 corps allemands ; le nombre de nos unités, par rapport à celui des unités allemandes (compagnies, escadrons, batteries) est de 95 0/0 pour l'infanterie ; 77 0/0 pour la cavalerie ; 57 0/0 pour l'artillerie. »

Et il ajoute : « Le défaut de notre organisation est la grande disproportion entre l'effectif de notre infanterie et celui des autres armes, cavalerie et artillerie, de cette dernière surtout. Nous n'avons pas compris que, dans les conditions de la guerre moderne, les armées ont moins besoin d'une infanterie nombreuse que d'une infanterie *vigoureusement appuyée.* »

Ce n'est plus l'infanterie, mais l'artillerie qui est la reine des batailles. Et lorsque notre artillerie aura été réduite au silence, notre infanterie, obligée de se terrer pour échapper à une destruction inévitable, sera dans la complète impossibilité d'agir. La guerre de Mandchourie a été, à cet égard, pleine de terribles enseignements.

Au sujet de la supériorité écrasante du matériel d'artillerie de l'armée allemande, la *Revue de Paris* a publié un article fort suggestif, et qui émane évidemment d'un homme du métier, sur la nécessité urgente, condition de vie ou de mort, d'augmenter le nombre des batteries françaises.

« L'Allemagne, dit son auteur, capitaine X..., a tout près de soixante-deux millions d'habitants, la France en compte trente-neuf. Si on fait état des formations de seconde ligne, l'ensemble des forces militaires de nos voisins est aux nôtres dans la proportion de trois à deux... C'est donc à nous de chercher à compenser, de toute notre industrie, par la supériorité de notre armement, l'infériorité numérique à laquelle nous sommes condamnés. »

Jusqu'à ces dernières années, cette supériorité d'armement paraissait suffisamment assurée par le canon de 75 à tir rapide, auquel les Allemands n'auraient pu opposer que des pièces à tir simplement accéléré. Mais la situation s'est singulièrement modifiée ; l'artillerie allemande est complètement armée aujourd'hui d'une pièce à tir rapide comparable à la nôtre. — cela ressort nettement des indications données par la *Revue militaire des Armées étrangères*, rédigée au ministère de la Guerre. Or, les deux canons étant sensiblement équivalents, il devient évident que la supériorité sur le champ de bataille sera acquise à celui des deux adversaires qui aura les batteries les plus nombreuses, les munitions les plus abondantes et les meilleurs pointeurs.

Actuellement, nos artilleurs ont encore, au point de vue du métier, une supériorité très appréciable. Elle n'est que momentanée et disparaîtra assez vite, à mesure que les artilleurs allemands se seront familiarisés avec le maniement de leur nouvelle pièce de campagne.

Mais ce qui constitue dès aujourd'hui un danger très grave pour l'armée française, c'est la très grande infériorité numérique de ses batteries et de ses approvisionnements en munitions. Le corps d'armée allemand possède 160 pièces et dispose de 34.104 coups de canon ; le corps d'armée français n'a que 95 canons disposant seulement de 28.704 coups !

Avec des forces si disproportionnées, est-il possible à notre corps d'armée, écrit le capitaine X..., de soutenir la lutte ? Le règlement de manœuvre allemand nous donne les procédés que comptent employer nos adversaires pour réduire au silence notre artillerie. Ils engageront, dès le début de l'action, la totalité de leurs batteries ; avec deux d'entre elles (elles sont à 6 pièces, les nôtres à 4), elles peuvent tenir en échec trois des nôtres. Puis, avec leurs batteries disponibles qui ne seront pas contrebattues par nous, ils formeront un certain nombre de masses avec lesquelles ils écraseront successivement les différentes parties de notre ligne de feu... On a beaucoup parlé pendant ces derniers temps d'imperfections plus ou moins graves, relevées par un membre du Parlement (le capitaine Ch. Rombert, député de Verdun) dans les ouvrages de nos forts de l'Est. Que pèse la valeur d'une escarpe ou l'entretien d'une caponnière à côté de la certitude angoissante que, faute d'artillerie, notre infanterie serait demain clouée au sol et comme celle des Russes à Liao-Yang, fauchée en quelques secondes par les schrapnells ennemis ?

La nécessité de l'augmentation de l'artillerie est donc parfaitement évidente. Comment la réaliser ? Les canons existent, où trouver les cadres, les hommes et les chevaux ? Le capitaine X..., comme d'ailleurs l'immense majorité de nos artilleurs, préconise d'abord le maintien de la batterie française à 4 pièces, à cause de sa merveilleuse souplesse qui, entre les mains d'un chef expérimenté, en fait une arme incomparable. « L'heure des demi-mesures est passée dit-il ; il nous faut, dans un délai aussi bref que possible, 240 batteries de plus, constituées, dès le temps de paix, en cadres, hommes et chevaux, soit douze par corps d'armée. Si ce chiffre est admis, notre artillerie ne sera plus inférieure que de quatre pièces par corps d'armée à l'artillerie allemande, et cette différence sera amplement compensée par la supériorité d'encadrement de nos unités et leur plus grande souplesse. »

Ces cadres, ces hommes, ces chevaux, le ministre de la Guerre compte les assurer à l'artillerie par son projet de loi sur les cadres. Mais, comme il faudra y pourvoir par des suppressions de rouages superflus ou des réductions de cadres pléthoriques, celles-ci soulèveront des résistances suscitées par la coalition des intérêts personnels. On peut espérer que le patriotisme du Parlement en aura raison. « Néanmoins, conclut le capitaine X..., il est si urgent d'agir qu'il paraît imprudent d'attendre l'achèvement lointain des débats relatifs à la loi des cadres. C'est à une loi spéciale, votée d'urgence, qu'il faut recourir pour régler la question de notre artillerie. »

JACQUES ROZIÈRES.

## Propos d'un Bastiais

*Les Souhaits*

*Maintenant que la fête du Jour de l'An est passée et que mes théories ne risquent plus d'être subversives au moins pour cette année pourrais-je me permettre de donner mon opinion sur la vieille tradition qui veut de à se souhaiter la bonne année ?*

*Y a-t-il raison sérieuse pour choisir le 1er janvier comme date à l'émission des vœux les plus divers ? Et vraiment, les années sont-elles des unités séparées, qui n'ont rien à voir les unes avec les autres, qui s'en vont une à une « tomber dans ces grandes oubliettes du temps où les années abolies vont rejoindre les vieilles lunes ? » Est-ce donc vrai que le 31 décembre, à minuit, l'année passée s'effondre avec un fracas sinistre, tandis que sa sœur cadette apparaît, jeune et belle, sur les ruines de son aînée ?*

*Nos souhaits du 1er janvier semblent montrer que telles sont nos croyances. Jusqu'au 31 décembre à minuit, nous raisonnons, nous nous querellons comme à l'ordinaire, nous médisons les uns des autres, et au moment où l'horloge sonne les douze coups lugubres qui enterrent le passé (!) et enfantent le présent (!) nous éprouvons le besoin de nous embrasser avec effusion, de nous serrer la main avec force en répétant sur un ton de comédie cette laconique exclamation : « Je vous la souhaite bonne et heureuse. »*

*Combien y en a-t-il parmi vous, amis lecteurs, qui soient vraiment dans leur cœur, la sincérité de cet épanchement du 1er janvier ? Avoue-le que c'est par habitude que nous remplissons scrupuleusement nos prétendus devoirs du premier de l'an, etc... en promettant d'être justes et bons, nous commençons par mentir sans pudeur toute la journée !*

*Nous avons le devoir de souhaiter à chaque instant à nos semblables ce qu'ils désirent ; il est inutile de consacrer une ou plusieurs journées à exprimer sous des formes quelquefois bizarres, ces souhaits si ces vœux.*

*Mais j'oubliais qu'il y a des gens intimement persuadés que leurs souhaits influent sous directement sur le cours des événements... Après tout ils ont peut-être raison.*

*A'STEOT.*


Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»


(1) — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XI

L'AMOUR DANS LES BOIS

— Ecoute, en voilà une qui chante dans le buisson... Le bois est clair, le soleil pénètre jusqu'à elle, et il n'en faut pas plus pour la mettre en joie... Elle est bien heureuse, hein, Lison ?...

— Parfois on voudrait être à la place des bêtes, sous prétexte que les bêtes ne pensent pas. En quoi on a tort, parce que les bêtes pensent, rêvent, souffrent et sont heureuses, à leur manière, autant que nous... C'est drôle, dit-il soudain...

— Quoi ? Qu'est-ce que tu trouves drôle ?

— Les cigales c'est signe de bonheur quand on les entend à une certaine heure de la journée, le troisième jour de la lune... et qu'il n'y a pas un nuage dans le bleu du ciel... Et tout cela, nous l'avons !... Et nous ne sommes pas heureux !... Toi, à cause de tout ce qui est arrivé... et moi à cause de toi, puisque tu es dans les larmes

— C'est peut-être du bonheur pour plus tard, Henriot, si cela est conjugal.

— Faut croire... Ecoute-la chanter de plus en plus. On dirait qu'elle comprend ce que nous disons et qu'elle vient nous rassurer... Je vais siffler en même air... Elle ne s'envolera pas... Tu peux t'approcher d'elle... En m'entendant siffler elle viendra se poser sur mon bâton...

Une fois j'en ai attiré une presque sur le bout de mon nez, pendant que je chantais son air...

— Essaye encore, Henriot ! dit elle, émue.

Lui fut content de voir que, pour une minute, elle ne pensait plus à son chagrin. Il se mit à siffloter d'une manière tremblante, en imitant à peu près le cri de la cigale mais de manière à la dominer. La cigale l'écouta, interrompit son chant de temps à autre et se mit à descendre lentement au long de sa branche pour se rapprocher de Ciboulet. Quand elle fut au bout de la branche, il lui présenta son bâton. Elle s'y posa et continua d'avancer. Il sifflait toujours. Il éleva son bâton progressivement jusqu'à la hauteur de sa figure. Et la cigale vint se poser sur son nez.

— Voilà, ma Lison ! dit il en riant, pendant que la jolie bête, effrayée, repartait. Et, tu sais, ce n'est pas pour me vanter... je connais mieux toutes ces choses que le bon La Fontaine... Ses fables sont des chefs-d'œuvre, mais le poète avait la réputation d'être très distrait, à ce que j'ai lu, et il a dû mettre toutes ses distractions dans ses fables. Ainsi, il fait chanter la cigale pendant tout l'été, alors que la pauvre bestiole ne vit que pendant quelques semaines. Sa vie est très courte. Lorsqu'elle se trouve dépourvue, quand la bise est venue, il y a longtemps qu'elle n'a plus besoin de rien, attendu qu'en octobre, novembre, toutes les cigales sont mortes, même dans le midi où elles sont si nombreuses. Dans tous les cas, elle se serait bien gardée d'aller chercher du grain chez la fourmi sa voisine, attendu que la cigale se nourrit uniquement de la sève des grands végétaux et que, d'ailleurs, la fourmi est carnassière et qu'elle n'a rien à faire avec les graines de blé... Hein, Lison ? tu vois ce qu'il reste de la fable, en dehors de son enseignement moral ?... Et dire que si le bon La Fontaine s'était donné la peine d'étudier la nature et de regarder au-dessous de lui, il n'aurait pas commis tant d'erreurs... et ça ne l'aurait pas empêché d'écrire ses chefs-d'œuvre... voilà !..

Ce fut lui, cette fois, qui reprit la main de Lison. Ils marchèrent sans rien se dire, pendant quelque temps. Ils avaient regagné la lisière de la forêt. Devant eux s'allongeait la vallée. Le soleil commençait à décliner. Ils ne pouvaient pousser plus loin leur promenade. Par les petits sentiers, ils gagneraient du temps et rentreraient avant la nuit.

En effet, le soleil n'était pas encore couché lorsqu'ils aperçurent, tapie contre l'ombre des grands sapins, la maison de la Forêt à l'Eau. Rose-Lison s'arrêta.

— Ne rentrons pas encore, dit-elle.

Elle s'assit sur une pierre mousseuse. Lui, devant elle, resta debout.

— Comme tu voudras... Chez nous ou hors de chez nous, je suis toujours heureux quand je suis près de toi...

Elle dit, doucement :

— Tu es toujours bon pour moi, Henriot. Mais aujourd'hui, il m'a semblé que tu avais encore plus d'affection que d'habitude. Pourquoi ?

— Je ne sais pas, Lison.

— C'est peut-être parce que tu me vois malheureuse ?

— Sans doute... Mais il y a des fois, aussi, où il me prend l'envie de te dire toutes sortes de tendresses et où je ne te dis rien... parce que les choses que je voudrais te dire sont si belles, si magnifiques, qu'il faudrait des paroles du même genre pour bien les faire comprendre...

Et il ajouta, naïvement, en détournant les yeux :

— Des paroles qui seraient tout en or et tout en diamant...

Lentement, le jour s'assombrissait. Le soleil disparut derrière les sapins des montagnes et ce fut la nuit, presque sans transition. Elle rêvait.

— A quoi penses-tu, Lison ? Tu ne t'es pas trop ennuyée avec moi ?

— Je ne m'ennuie jamais avec toi. Ton esprit est sans cesse en éveil pour me distraire et tu es plein d'inventions... Ainsi...

— Tu hésites ?

— Je suis certaine que ton histoire de tout à l'heure...

— Celle de l'Oiseau de vérité ?

(A suivre).

*Société des Gens de Lettres*

Le Comité de la Société des Gens de Lettres vient de décerner le prix Collin de 400 francs à M. Philippe Tuneli, pour son ouvrage : *La Vierge des marais*.

Cet ouvrage a obtenu un succès extraordinaire de librairie : non-seulement les éditions se sont succédé aux éditions, mais il a été traduit dans presque toutes les langues européennes. On le trouve dans tous les pays, dans toutes les librairies, dans toutes les gares.

Ce succès est d'ailleurs pleinement justifié par l'élégance du style, l'imprévu des situations, le pittoresque des descriptions.

Nous sommes très heureux d'envoyer à notre cher collaborateur et ami nos félicitations les plus cordiales.

## BEAU DÉBUT

Décidément la Sainte-Adèle ne passera pas inaperçue. Les élèves de Mlle Adeline Puccio ont voulu dans une charmante soirée fêter leur jeune et distinguée directrice qu'elles affectionnent ; et c'est dans une salle, trop petite il est vrai, que se pressait lundi dernier un public nombreux et des plus choisis pour écouter les charmantes jeunes filles qui faisaient leur début sur une toute gracieuse scène artistiquement décorée.

Le programme était des plus attrayants, tout d'abord, Mlles N. Puccio, M. Nest dans « Rosette » et Mlles N. Casanova et L. de Maitei dans « Venezia » ont ouvert le feu en jetant dans la salle, des notes gaies et bien senties. Mlle C. Ogliastri, non sans une certaine malignité, a su dans un gracieux monologue nous dépeindre les insurmontables difficultés que demande l'obtention d'un brevet. Un morceau de violon que maniait avec une dextérité incomparable Mlle F. Renucci, accompagné de Mlle A. de Gentile, a su gagner l'admiration du select auditoire. Enfin vint l'« Héritage de Jeanne, » comédie très fine, très bien rendue par Mlles M. Casanova, M. Nest, J. Casanova, M. Simonpietri, J. Mibelli, A. Paccio, toutes artistes en herbe, Mlles Casanova, dans son rôle de directrice consciente et avisée et M. Nest, qui de sa voix émue a su nous apitoyer sur le triste sort des orphelines, se sont vraiment surpassées.

La deuxième partie du programme promettait d'être aussi attrayante, tant par la variété des sujets que par la grâce des nouvelles artistes. Citons au début le « Tramway » par Mlles J. Mibelli et M. Nest qui ont brillamment enlevé l'originalité de ce morceau en mêlant au bruissement du piano le claitement des grelots. Une brune hirondelle (M. Orange) et un charmant papillon (O. Perier) ont, d'une voix juste, très claire et très bien timbrée, chanté leur « Soyons unis » ce qui a valu à ces deux gracieuses fillettes des applaudissements très mérités.

Une Soirée comique « Cire et Miel » a suffi pour nous révéler des talents naissants : Mlle F. Renucci, comédienne dans l'âme, charmante dans son rôle de Soubrette s'aplatie sur l'incompétence en matière culinaire de Mlle Servante (Mlle G. Santandréa) qui, avec beaucoup d'originalité, s'est consacrée à la Science et veut à tout prix démontrer à sa servante naïve que l'on vit de beau langage et non de bonne soupe ; mais différence n'est pas antagonisme, un simple bourdonnement d'abeille a suscité réconciliation mise et servante. Après ce comique fort goûté, un morceau de violon « La Berceuse de Jocelyn » admirablement exécuté par Mlle C. Ogliastri accompagné de Mlle M. Casanova nous a tous haletants !... Tous nos éloges à ces deux jeunes artistes.

Mlle G. Santandrea dans sa « Prière des Oiseaux » a su de sa voix sédulsante captiver l'auditoire. Une mention spéciale à Mlle A. de Gentile parfaite musicienne dans sa « Soirée au lai ».

Le « Complot des Bergeronnettes » a été le clou de cette inoubliable soirée. Au lever du rideau six roses bergeronnettes, Mlles F. Renucci, Y. Luce, J. Mibelli, A. Paccio, D. Perier, G. Reginensi, dans des costumes fort originaux papillonnent sur la scène ; un moment nous nous crûmes transportés dans un pays féérique et enchanté. Arlequin (Y. Giannardi), Troubadour (MM. Casanova), Petit Louis (A. Orengo) Madeleine (G. Santandréa) ont grandement contribué au succès de cette opérette.

Mlle R. Agostini le distingué professeur de piano a rehaussé l'éclat de la fête par le « Chanson de Florian ». Un chœur final (la Bonque) où des voix fraîches et jeunes se firent entendre clôtura cette charmante soirée.

Tous nos éloges vont à la directrice du Pensionnat auquel nous souhaitons longue vie. Nous espérons que Mlle Puccio voudra bien un plus tôt nous agrémenter d'une autre soirée. Elle nous l'a promis en nous quittant : qu'elle tienne sa promesse.

FRELÈNE.

## MARRONS ET CHATAIGNES

*Le Châtaignier et ses ennemis. — La Châtaigne dans l'alimentation du Bétail. — Pour faire de bons Marrons glacés.*

Le châtaignier est un des arbres le plus précieux de nos forêts, par sa hauteur, les qualités de son bois, l'abondance et la bonté de ses fruits et la propriété qu'il a de croître dans des sables où beaucoup d'autres arbres ne donnent qu'une faible végétation.

Son bois a beaucoup d'analogie avec celui du chêne, mais sa couleur est moins sombre. Il est employé comme bois de travail et il dure plusieurs siècles sans s'altérer. On en fabrique des futailles : ses pores plus petits et plus serrés que ceux du chêne s'opposent davantage à l'évaporation. Sa principale qualité est la fissilité, ou facilité de se fendre en lames minces et souples, qui permet de l'utiliser pour la fabrication des cercles, des échalas, des treillis. Il fait à ces divers points de vue l'objet d'un commerce important.

Son bois, d'autre part, est très riche en tannin (il en renferme presque deux fois autant que le chêne) ; aussi sert-il pour le tannage des peaux. Une usine installée près de Tulle consomme 34.000 tonnes de bois par an, ce qui équivaut à un massif serré de 200 hectares.

La « châtaigne » constitue un aliment complet en même temps que très agréable. Ce fruit renferme, en effet, outre une quantité considérable d'amidon, des sucres, de l'albumine végétale, des matières grasses, du phosphate de chaux. Ses usages à l'état de marron grillé ou bouilli sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Qui ne s'est réjoui, durant l'hiver, d'entendre l'appel alléchant des marchands installés aux coins des rues : « Chande, les marrons, chands !... »

Disons seulement qu'en Corse, en Italie, dans notre Limousin, on fabrique beaucoup de farine de châtaignes. Cette farine entre dans la composition de certaines pâtes d'Italie (vermicelle, macaroni) mais elle ne peut servir à faire du pain, parce qu'elle ne contient pas assez de gluten, matière azotée qui donne à la pâte son élasticité et lui permet de « lever ».

L'industrie de la confiserie se sert des marrons pour les « glacer », pour faire de la confiture, des compotes, des crèmes, des marmelades, des pâtes, des biscuits, macarons, etc.

Voici le secret pour obtenir de bons marrons glacés : Après les avoir pelés et nettoyés à l'eau bouillante, parfois additionnée d'alcool, on fait bouillir les marrons dans un sirop de sucre clarifié ; on ôte le tout du feu, puis on laisse les marrons dans le liquide pendant une demi journée environ, après quoi on les passe dans un autre sirop très concentré. Il ne reste plus qu'à les égoutter sur une claie et à attendre que le sucre soit pris en une couche blanche glacée à la surface des fruits.

Les châtaignes constituent un produit d'un très bon rapport, surtout dans le Midi et le centre de la France. La variété la plus estimée est celle que l'on nomme « marron » et qui vient du Lez, petite ville du département du Var.

Au point de vue de l'alimentation du bétail, la châtaigne est sensiblement équivalente au foin de pré ; et elle renferme un peu moins de matière azotée et d'hydrate de carbone assimilable, elle est plus riche en graisses. Le cours du foin étant de 6 fr. 50 les 100 kilos, tandis que l'hectolitre de châtaignes vertes pesant 65 kilos ne dépasse guère 3 fr. 50, on a donc avantage à faire entrer ce fruit dans la ration alimentaire des animaux de ferme. Les châtaignes sortant de l'étuve sont broyées avec leur écorce sous des meules verticales ; on obtient ainsi une farine grossière qui excite l'appétit des porcs et des boufs et contribue à les engraisser rapidement.

En Corse, les chevaux et les mulets reçoivent des châtaignes sèches et non décortiquées. Des essais d'alimentation comparative faits par M. Dechambre, professeur à Grignon, ont montré que la substitution de la châtaigne sèche à l'avoine peut se faire à poids égaux. On fait ainsi une importante économie, la châtaigne sèche coûtant un quart moins cher que l'avoine.

Malheureusement, le châtaignier a un ennemi terrible dans une chenille du lépidoptère dénommée « Phigalia pilosaria ». Cette chenille, au coloris sombre, s'attaque aussi, bien qu'avec moins d'ardeur, au chêne, au tilleul, à l'orme, etc. Pour la détruire, un praticien, M. N..., préconise des aspersions au pulvérisateur d'une dissolution de savon noir (500 gr.) dans du pétrole (1 k.) additionné d'eau (100 litres). Cette destruction est néanmoins difficile, et beaucoup de châtaigneraies qui faisaient la fortune des populations des montagnes des Cevennes, des Alpes, sont aujourd'hui ruinées.

Georges BOMBLET.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PROPRIANO. — M. Nouro Marius-Ferdinand-Pierre a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Propriano, en remplacement de M. Coti, décédé.

***

CORTE. — M. Bouysson, receveur de l'enregistrement et du timbre à Pierrefontaine, est nommé aux mêmes fonctions à Corte, en remplacement de M. de Cambiaire, appelé à une autre destination.

***

PENTA-DI CASINCA. — Hier, c'était fête dans le petit village de Penta di-Casinca, M. l'abbé Saggesi Antoine célébrait sa première messe.

L'église, toujours très bien entretenue, avait été encore plus soigneusement décorée par notre digne curé M. Angelini, qui était heureux de voir officier un de ses anciens élèves et l'un de ceux qu'il affectionne beaucoup.

Nous sommes heureux de dire que M. Saggesi s'est très bien acquitté de la tâche qu'il faisait pour la première fois de l'*Introibo ad Altare meum est*, il a fait preuve de la modestie et de l'ardeur qui caractérisent les jeunes prêtres et de l'assurance que possèdent les vieux. Sa voix bien timbrée, son geste sobre et noble promettent de bien comprendre, même de loin, ce qui se dit à l'autel.

Ajoutons que M. l'abbé Saggesi est un musicien d'élite, et qu'il a tout ce qu'il faut pour faire un prêtre digne des plus hautes charges.

Nous le prions de recevoir nos plus sincères félicitations, et nos meilleurs vœux.

A son père, notre excellent ami François Saggesi, nous envoyons nos vives affections. — A. P.

***

LEVIE. — M. Poretti Jean-Augustin a été nommé facteur intérimaire des postes et télégraphes à Levie.

***

SAINT-FLORENT. — M. Giusti Nicolas est nommé porteur de contraintes auxiliaire à Saint-Florent.

***

PILA-CANALE. — M. l'abbé Fosta, curé-doyen à Pila-Canale, est appelé aux mêmes fonctions à Sainte-Marie-Siconé, en remplacement de M. le curé-doyen Stefani, nommé vicaire-général de Mgr Desanti.

## *Bulletin Financier*

Paris, 29 décembre 1907.

Les bonnes dispositions qui ont accompagné la réponse des primes ne sont accentuées après cette opération et ont obtenu en reprise générale, sur tout le compartiment russe. Notre Rente s'avance à 95.47. Tous les Fonds Etrangers sont en hausse. Excellente tenue des Sociétés de Crédit. Crédit Lyonnais 1.175, Crédit Foncier 682 ; Comptoir d'Escompte 670 ; Société Générale 661.

Au comptant officiel, nous retrouvons l'obligation 4 0/0 de la Banque Hypothécaire Franco Argentine à 415 ; le champ des prêts hypothécaires dans la République Argentine est des plus vastes et les besoins de capitaux sont immenses. Le Rio Azer est actif à 618.

En Banque, Chenard et Walker reste ferme à 425. L'obligation 5 0/0 du chemin de fer du Nord du Pavara est bien tenue à 458. L'obligation 5 0/0 du chemin de fer du Nord du Brésil est extrêmement à 394.50, par suite d'une marge de hausse des plus larges. L'union des Mairies et Partions Economiques consolide son avance à 421.

Grande fermeté des chemins de fer français.

## Naufrage du « Bon Père »

*Equipage sauvé*

Le brick-goélette « Bon-Père », capitaine Malaberta, du port de Marseille, venant de Propriano, avec une cargaison de charbon de bois pour notre ville, s'est perdu, dans le courant de l'après-midi de samedi dernier, à 25 milles dans le Sud des Iles d'Hyères.

Telle était la nouvelle qui se répandait, hier matin, sur nos quais, et qui ne tardait pas à y prendre une certaine consistance. Cette nouvelle avait été apportée par le brick « La Foi, » capitaine Antoine Sartori, arrivé dans la matinée dans le Vieux-Port, de Propriano, avec un chargement de charbon et avec l'équipage du « Bon-Père, » composé de sept personnes, qu'il avait sauvé presque miraculeusement.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir à la marine, sur ce grave événement de mer, il résulte que, surpris par une forte bourrasque de Sud-Est, le « Bon Père, » un dépit d'une série d'habiles manœuvres du capitaine Malaberta, fut poussé par les courants sur les brisants des îles d'Hyères. Une voie d'eau ne tarda pas à se déclarer et le voilier coula à pic. L'équipage fut heureusement aperçu en détresse par le brick-goélette « La Foi », qui, résolument et malgré les dangers qu'il courait, se porta à son secours. Les embarcations furent mises à l'eau et, deux heures après, les sept marins du « Bon-Père » étaient sains et saufs à bord de « La Foi. » Dès leur arrivée à Marseille, les capitaines Sartori et Malaberta se sont rendus au bureau de la marine et ont déposé entre les mains de M. l'administrateur Pottier, leurs rapports de mer.

Il convient de louer, en cette circonstance, l'équipage du brick-goélette « La Foi » qui a été au-dessus de tout éloge ; sans son intervention, en effet, nous aurions eu, aujourd'hui, à enregistrer une catastrophe.

Ajoutons, enfin, que le « Bon-Père » était assuré.

***

Dans son rapport, qu'il a déposé, hier matin, au tribunal de commerce, le commandant Malaerba relate l'événement de la façon suivante : *Le Bon Père* était parti de Propriano pour Marseille, avec une pleine cargaison de bois, le 17 du courant. Le 19 vers 7 heures du matin, alors que la navire se trouvait à trente milles environ de Camarat, une voie d'eau se déclara à bord ; les pompes furent aussitôt mises en mouvement, mais vainement ; l'eau pénétrant en grande quantité dans la cale, le voilier commençait à couler ; le capitaine Malerba et ses cinq hommes durent alors l'abandonner ; ils furent recueillis par un autre brick-goélette *La-Foi*, commandant Sartori, venant également de Propriano et se dirigeant sur Marseille. Le *Bon Père* disparut à midi dans les flots. Ajoutons que M. Malerba n'était pas assuré.

*(Petit Marseillais).*

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 2 janv.

Thermomètre : 7 heures du matin 9°. à midi + 13.5. à 3 heures du soir 12°. Maxima + 14 . Minima — 8.5.

Baromètre : 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 761 mm. 8 heures du soir, 762 mm.

Vent : Dans la matinée, Sud. Dans l'après-midi, Id. léger.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages. l'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 6 mm.

***

*Légion d'honneur*

M. Fery d'Esclans, conseiller-maître à la Cour des comptes, est promu au grade de commandeur de la légion d'honneur, officier du 19 juillet 1887, doyen des conseillers-maîtres, président de la commission du centenaire de la Cour des comptes.

***

*Bureau d'hygiène*

Le personnel composant le bureau d'hygiène a été installé hier, à l'hôtel de ville.

Ce personnel est ainsi composé : MM. le docteur Bonelli, directeur ; Georges de Zerbi, secrétaire administratif ; Paoletti et Santucci, agents.

***

*Incendie*

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier dans une cour de l'avenue Carnot.

L'intervention du préposé des douanes Valliccioni, qui donna aussitôt le cri d'alarme, permit aux voisins et à quelques militaires qui se promenaient, de se rendre maîtres du feu en moins d'un quart d'heure.

Les dégâts sont insignifiants.

***

*Nouvelles militaires*

M. Negroni, lieutenant au 134e, passe au 121e.

— M. Quilichini, lieutenant au 3e, passe au 5e bataillon d'Afrique.

— M. Campana, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire de Villenouxy, à Lyon, passe à l'hôpital militaire de Nancy.

— M. l'adjudant Ciancioni, de la 21e section, à Constantine, passe à la 22e section d'infirmiers, hôpital du Val-de-Grâce.

***

*A vendre*

Belle propriété près de Cardo avec maison d'habitation, réservoir d'eau vigne et arbres fruitiers.

S'adresser Boulevard de Cardo, 5, entresol, de 7 h. à midi et de 2 à 5 heures.

***

*Appartement à louer*

Huit pièces et deux cabinets au premier, jardin, au rez-de-chaussée, sise rues de Castagno et Miséricorde, à louer de suite.

S'adresser à M. l'huissier Colombani, Bastia.

Voulez-vous relever un dîner très ordinaire ? N'oubliez point les cris au goût franc aux succulents. Les cigares que l'on chante au repas fin sont Et les ROULLÈS que vend la Maison GUILLOU.

J. L.

## LE CONSEIL DU JOUR

*La préparation des cornichons confits*

On sait que le cornichon constitue un excellent condiment à employer dans beaucoup de mets, aussi doit-on en avoir toujours un conserve et cette conserve est très facile à préparer par tout le monde.

Le moyen le plus pratique et le plus hygiénique pour obtenir des cornichons sont fins, restant verts, est de préparer ceux-ci à froid. On les brosse d'abord avec une brosse rude, puis on les saupoudre de sel et on les abandonne, pendant quarante-huit heures environ, dans des pots ou des bouteilles à large ouverture ; on verse dessus du vinaigre froid, qui est renouvelé deux ou trois fois, à quinze jours ou un mois d'intervalle.

Par ce procédé, on a des cornichons fermes et d'un beau vert. Le vinaigre aromatisé, décanté des boraux, est mis à part et utilisé pour assaisonner les salades.

Ce mode de préparation n'exige pas les ingrédients divers que chacun ajoute suivant son goût : estragon, poivre long, poivre rouge, etc.

AVENIA.

## LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les souffrances persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 20, rue de La Rochefoucauld. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.

## Etat-Civil

NAISSANCES

Marienghi Dominique-François. — Feretti Anne-Germaine. — Degois Alexandre-Ange-Félix. — Denzet Georgette-Angèle-Marie. — Saivini Annonciade-Marie. — Venetti Fernand-Victor.

DÉCÈS

Feydel Pierre-Rameau, capitaine en retraite, marié, 75 ans.
Canavaggia Lucie, mariée, 53 ans.
Albertini Toussaint, charretier, marié, 46 ans.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00006

BOURSE DE PARIS

| | 31 déc. | 2 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 ancien | 95.45 | 95.60 |
| Rente 3 0/0 amortis. | 98.75 | 98.10 |
| | ex-coupon. | |

## TENTATIVE DE MEURTRE à Moïta

Corte, 2 janvier.

Ce matin, à deux heures, une tentative de meurtre a été commise, à Moïta, sur la personne du sieur Agostini Philippe, sur le nommé Casanova Pierre.

Le blessé porte de très graves blessures, produites par une arme à feu.

Le meurtrier est en fuite.

Le parquet de Corte s'est rendu sur les lieux à fins d'enquête.

## Drame à Ajaccio

**Une femme, aveuglée à coups de parapluie, succombe à ses blessures.**

Ajaccio, 2 janvier.

La nommée Stevenin Marguerite, propriétaire du bureau de tabac, sis à la Barrière, a été victime d'un guet-apens attentat.

A la suite d'une discussion, dont on ne peut préciser la nature, aucun témoin n'y ayant assisté d'assez près, sieur Sets Louis, âgé de 27 ans, cordonnier, a arraché l'œil gauche à la malheureuse jeune femme de 45 ans, et ce à l'aide d'un parapluie.

Aux cris poussés par la victime, voisins accoururent et se hâtèrent de secours les docteurs Casanova et Guerin.

Ces deux praticiens multiplièrent leurs soins à la blessée, mais cette dernière ne put survivre à son horrible blessure et succomba dans la soirée.

Le meurtrier a disparu et est demeuré introuvable.

## Légion d'honneur

*Travaux Publics*

Paris, 2 janvier.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui les nominations et promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre du Ministère des Travaux publics.

## DÉPART DU DUC DE CONNAUGHT *pour Malte*

Marseille, 2 janvier.

Le duc de Connaught est arrivé à Marseille, ce matin.

Dès son arrivée, il s'est rendu au môle de l'Abattoir, et s'est embarqué à bord du croiseur cuirassé anglais *Aboukir*, qui se trouvait à Marseille depuis plus de trois jours.

A son arrivée à bord de l'*Aboukir* le duc de Connaught a été salué par le salves réglementaires.

Le pavillon du commandant en chef a été hissé au grand mât.

Le croiseur anglais a appareillé ensuite pour Malte, où le duc de Connaught va prendre le commandement de l'escadre de la Méditerranée.

Le duc de Connaught est le frère du roi Edouard VII. C'est un ancien inspecteur général de l'armée anglaise. Il a été nommé tout récemment commandant en chef des forces militaires dans la Méditerranée.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### CASABLANCA

*Le mauvais temps*

Paris, 2 janvier.

Le colonel Boutegourd, commandant par interim le corps expéditionnaire, a télégraphié au ministre de la Guerre que le temps est très mauvais et que le débarquement des troupes est impossible depuis deux jours.

Les troupes n'ont pas à souffrir de la rigueur de l'hiver. Elles sont parfaitement abritées.

### Enlèvement d'une Kasbah

Paris, 2 janvier.

Un télégramme du contre-amiral Philibert au ministre de la Marine annonce que nos troupes ont enlevé brillamment la kasbah des Mediouna, dans la matinée d'hier.

L'action fut chaude. L'ennemi, très nombreux, a été mis en déroute ; ses pertes sont considérables. Nous avons eu à déplorer la mort d'un spahis.

Trois tirailleurs indigènes ont été grièvement blessés.

### Echouement du transport La *NIVE*

Paris, 2 janvier.

Le ministre de la Marine communique ce soir un télégramme de l'amiral Philibert annonçant que le transport de l'état *Nive* s'est échoué.

Le mauvais temps, qui continue à sévir sur les côtes marocaines, avait contraint le commandant de navire à quitter le mouillage et à appareiller dans la nuit.

Une forte rafale de vent jeta la *Nive* sur des rochers, situés à cinq milles au Sud du port de Casablanca, et à 200 mètres environ de la terre.

Le transport avait à son bord, en dehors de son équipage, une corvée de 40 hommes de troupes envoyés pour effectuer le débarquement des munitions, ainsi que 40 spahis avec leurs chevaux.

Aussitôt que l'accident de la *Nive* fut connu, l'amiral Philibert fit ordonner au commandant du croiseur *Desaix*, mouillé devant Tanger, de se porter au secours du navire en perdition.

Une baleinière et un vapeur assurent le va-et-vient entre le transport échoué et la terre.

La position de la *Nive* est très dangereuse ; le renflouement offrira de très grosses difficultés, tant à cause de l'état de la mer, qu'à cause de la vétusté du transport.

### Fin des opérations contre les Beni-Snassen

Paris, 2 janvier.

Une note officieuse, communiquée à la presse, dit que le gouvernement considère comme virtuellement terminées les opérations militaires contre les Beni-Snassen.

Les troupes, ayant participé à la répression de la révolte, seront donc, très prochainement, rapatriées.

## EN ITALIE

### Le percement du Mont-Blanc

Rome, 2 janvier.

Lundi prochain, la Commission française pour le percement du Mont-Blanc arrivera à Rome, et sera reçue par le ministre des Travaux Publics.

M. Bertolini discutera avec les membres de cette commission les lignes du projet pour la gigantesque entreprise.

## AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Feydel, née Tamballini ; M. Toussaint Feydel ; Mme Vve Marcel Feydel et ses enfants ;

Les familles Feydel, Valery, Tamballini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Pierre-Rameau FEYDEL*

*Capitaine en Retraite*
*Chevalier de la Légion d'Honneur*

leur époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia, le 2 janvier 1908, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, 3 janvier, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Miot, 8.

Les membres de la Société des anciens sous-officiers et assimilés de la Corse sont priés de vouloir bien assister aux obsèques de M. le capitaine Feydel, membre honoraire, qui auront lieu aujourd'hui, 3 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira rue Miot, 8.

M. Philippe Canavaggia, forbantier ; M. Jean-François Canavaggia, maître répétiteur au collège de Valence ; M. Jérôme Canavaggia, employé des contributions diverses à Tunis ; M. Jérôme Cardolacce, facteur des postes en retraite ; M. Jean Cardolacce, facteur des postes à Ghisoni ; M. Antoine Canavaggia, de Bône, et son fils ; MM. Simon, François et Alexandre Canavaggia, de Morsati, et leurs enfants ; M. Pierre Canavaggia, douanier en retraite, à Carosaco, M. Joseph Canavaggia, représentant de commerce, à Marseille ; Mme Bartolomei, née Canavaggia, de Marseille ; Mme A. gelo, née Canavaggia, de Marseille ; M. et Mme Capponi, née Canavaggia et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Solari, née Canavaggia, et leur fils, d'Alexandrie (Egypte),

Les familles Guerrieri de Bastia, de Ponte-di-Casinca et d'Alger, Falloni d'Algar, Fabbi, Saggesi, Martinetti, de Ponte-de-Casinca, Luciani, facteur des postes à Bastia, Luciani, facteur des postes en retraite à Bastia, Cardolacce, Framaghi du Sart-d'Oreino,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Madame Lucie Canavaggia*

Née CARDOLACCE

leur épouse, mère, sœur, belle sœur, tante et cousine, décédée à l'âge de 54 ans, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, 3 janvier courant, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire Boulevard Paoli, 41.

Pour cause de maladie, la famille ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

## AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites en l'église Saint Jean-Baptiste, le vendredi 3 janvier 1908, seront célébrées pour l'anniversaire du repos de l'âme de

*Madame Louise Mambrini*

Née MONEGLIA

## ACCOUCHEMENTS

Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.

## AVIS

Le Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace au *prix de 0,10 le kilo*, à partir du 2 janvier courant.

**EMBALLEUR**

**M. François Tusi**
Ouvrier emballeur

*Déballages et déménagements*
S'adresser aux magasins d'ameublement A. Giambelli, Boulevard Paoli, 38, Bastia.

**Vin de Propriétaire garanti naturel**

*A VENDRE*

200 hectolitres de vin rouge
des vignes de Gentile,
à la marine de Farinole.
Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio
Dépôt à Bastia.
S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5 Bd de Cardo, Bastia.

**VENTE** de vigne américaine greffée 110 fr. le mille, Rupestris ruisné à 25 fr. le mille et Riparia Gloire de Montpellier à 20 fr. le mille.
S'adresser à M. Pierre-Ambroise Rotali, Chiorello, près Borgo.

**MARSEILLE**
**Hôtel Nautique**
7, Quai de la Fraternité
*Maison Remise à Neuf*
*Electricité — Bains*
*Vue splendide sur la Mer*
PRIX MODÉRÉS
V. RAYMONDIS, Propriétaire
Successeur à Vichy
HOTEL MAUS ANT

**Horlogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie**

# DANESI FILS

***Boulevard Paoli, 16, Bastia***

**Assortiment de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.**

**Premier choix de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché.**

**N. B. — Les montres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et réglés avant d'être mis en vente. Aussi on a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir un article bien garanti.**

# MAISON

# L.-N. MATTEI & Cie

**a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénominatio de**

## Vin du Cap Corse au Quinquina

**Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.**

**On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse**

## Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

**reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un**

## Vin du Cap Mattei

**Exiger la marque**

**Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.**






# LA CEDRATINE

**Délicieuse Liqueur de marque**

***Se méfier des contrefaçons***

**Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.**



TRENTE-TROISIEME ANNEE — N. 4 — SAMEDI 4 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0 25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



00007

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Saint Rigobert.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 7 h. 05 m. — Coucher, 4 h. 02 s.
Premier quart, le 10 — Pleine Lune le 18
Fête de Demain: Saint Télesphore.

*3 JANVIER*

## LES DÉCORATIONS

### Les Palmes. - Le Mérite Agricole

### *La Promotion de Janvier*

Bien que les promotions dites du premier janvier ne paraîtront, cette année comme d'habitude, pas avant la fin du mois, il m'a paru intéressant, d'ores et déjà, de faire un tour dans les officines ministérielles où s'élabore péniblement la floraison des poireaux et des violettes.

Bien rares sont ceux qui ignorent que pour décrocher un ruban vert ou violet, il faut « avoir fait quelque chose, » mais ce que l'on sait moins, c'est ce qu'il faut faire. Il n'est cependant pas un citoyen français qui ne se sente pas toutes les qualités requises pour être décoré, et à entendre chacun, c'est une injustice flagrante s'il ne l'est pas encore. Aussi nous saura-t-on gré, sans doute, de donner ici quelques-uns des secrets de la cuisine des décorations.

Passons d'abord à l'Agriculture. Tous les ans, le nombre des candidats au Mérite Agricole oscille entre les chiffres fantastiques de 50.000 à 60.000. Mais cette année, à peine étions nous au premier janvier, que déjà les 60.000 étaient dépassés. Les prochaines élections municipales ne sont sans doute pas étrangères à cette surproduction. Sur ce nombre, 8 à 10.000 seulement obtiendront satisfaction dans le courant de l'année.

Un sénateur interpellait la semaine dernière le ministre de l'Agriculture sur le « trafic des décorations, » et reprochait que l'on eut donné le ruban vert à un domestique, à un cocher et à un illettré qui n'avait jamais, en fait d'élevage, que dressé des pigeons. Que dirait cet honorable interpellateur s'il apprenait que parmi les candidats au Mérite agricole, il n'y a pas plus de 4 0,0 d'agriculteurs véritables ! Il ne faut pas compter, en effet, les agriculteurs en chambre, les laboureurs de fantaisie qui cultivent des pots de géranium sur leur fenêtre. Ceux là sont légion ; on évalue leur nombre à 40 0,0. Ajoutez 10 0,0 d'épiciers (dits négociants en produits alimentaires), 30 0,0 de politiciens de cabarets, 20 0,0 de candidats divers, qui ont des droits à toutes sortes de choses, sauf à des décorations, et vous aurez le total de ceux qui font le poireau pour le poireau.

Un député que je rencontre dans l'antichambre du ministre me conte cette petite histoire : Un électeur sollicitait depuis longtemps le Mérite agricole ; pour s'en débarrasser, le député lui persuade que, pour l'obtenir, il faut au moins posséder un jardin. L'autre, sans se décourager, achete un jardin et revint à la charge. — Bien, mon ami, lui répondit alors le représentant de la nation, maintenant, il faut rédiger une demande et la faire recommander.

— C'est déjà fait !

— Fichtre ! Par qui ?

— Tiens ! Par la poste, parbleu !

***

A l'Instruction publique, le nombre des candidats est un peu moindre : 35.000 au maximum. Mais la répartition n'en est pas moins suggestive : Il y a dans ce nombre 15 0 0 de dentistes, 20 0 0 de gens qui se disent artistes, 15 0 0 de musiciens, chefs de fanfares, etc., 10 0 0 de lieutenants ou sergents de pompiers, 20 0,0 de femmes, et le reste à l'avenant. Quant aux membres de l'Enseignement, auxquels devraient, il me semble, être réservées les palmes académiques, ils sont impitoyablement exclus de la promotion de janvier, qui est de beaucoup la plus importante, (5.000 nominations en moyenne).

Veut-on savoir maintenant comment on procède pour faire, au petit bonheur, un choix parmi tant de solliciteurs ? C'est à la fois très simple et très compliqué.

Chaque matin, le volumineux courrier dit « des Palmes » est mis à part dans une grande corbeille, et dépouillé. Les candidats qui, à vue d'œil, ne paraissent avoir aucun titre, c'est-à-dire ceux qui ne se recommandent d'aucun homme politique, d'aucun groupement connu, d'aucune société philanthropique ou d'utilité publique, sont impitoyablement mis au panier. On élimine ainsi la grosse moitié du tas des demandes.

Parmi les autres, on choisit celles qui sont susceptibles d'instruction, celles que l'on ne pourra pas refuser si quelqu'un d'influent les réclame à nouveau, et on les met en paquets en attendant des jours meilleurs qui, pour la plupart, ne viendront jamais.

Restent les candidatures qui ont fait l'objet d'une proposition autorisée : par un député, sénateur, préfet ou haut fonctionnaire. Celle-là sont immédiatement soumises à l'*instruction réglementaire*. Pour cela, on lance, par lettre ou télégraphiquement, des demandes de renseignements à toutes les personnes qualifiées pour en donner : préfet, recteur, ministres, supérieurs hiérarchiques, préfet de police, etc. En même temps, on établit un double contrôle : pour les officiers d'académie, une fiche jaune et un dossier bleu, pour les rosettes d'officier de l'instruction publique (O. I.) une fiche bleue et un dossier rouge. Sur chaque fiche et sur chaque dossier, les renseignements, références et recommandations sont inscrits. Les avis défavorables marqués d'un trait rouge. Enfin, sur chaque dossier jugé bon, le ministre ou son chef de cabinet inscrit le « oui » sacramentel.

Beaucoup sont appelés, peu sont élus, hélas ! Le jour de l'insertion au *Journal Officiel*, combien de gémissements retentissent ! Si bien que pour consoler les plus pressés, on élabore immédiatement une deuxième promotion, dite du « repêchage. » Alors, les sollicitations deviennent pressantes, agressives, cyniques... D'autres se font suppliantes, émouvantes, insidieuses... Mais au dernier moment, dans l'énervement de la débâcle, quand tout est submergé par le flot envahissant, la chance de chacun n'est bien souvent qu'un pur hasard. Il arrive que quelques-uns sont décorés deux fois, que d'autres le sont lorsqu'ils sont morts depuis plusieurs années, tandis qu'un nombre incommensurable, qui aurait mérité une décoration, pleure et se lamente devant l'injustice du sort ! — Laissez donc ! ils seront plus heureux l'année prochaine !

A. CAPELLO.

## Propos d'un Bastiais

### *La Boue à Bastia*

*Je regrette d'avoir à prolonger dans la boue jusqu'à mes Propos mais j'y suis bien obligé ; j'ai eu tant de personnes qui se plaignaient de l'état lamentable de nos rues que je ne puis m'empêcher d'être l'écho des plaintes de ces braves gens.*

*Pendant quelques mois nous avons eu des averses continuelles qui nous procuraient au moins l'avantage de rendre nos rues propres et non boueuses ; depuis qu'une pluie fine s'est abattue sur notre ville, nos rues sont empêtrées de fange et il est impossible de passer d'un trottoir à l'autre sans se exister les pantalons par qu'une gerbeau.*

*Il n'y a pas longtemps, on prenait la précaution de nettoyer les boulevards ; et pourquoi ne le ferait on plus ? Il est gênant de patauger dans la boue pendant tout l'hiver ; on dit le vraisemblable trouver le rue quand on doit mettre les pieds dans une pâte humide et noirâtre qui n'est d'abord, salit souvent, et donne même des rhumes par l'humidité qu'elle renferme.*

*Les Bastiais ne sont pas en garde en demandant qu'on « récle » quelquefois*

*ment nos rues boueuses. A tous les points de vue... on ferait œuvre hygiénique.*

*A'SVEOT.*

## Conte du Premier de l'An

A dix huit ans, afin d'échapper au service militaire, Jacques Parent partit pour l'Amérique. Au commencement, il écrivait souvent à son frère resté au village ; mais une année environ après, les lettres devinrent rares, puis cessèrent entièrement. Tout de même, on avait du temps en temps de ses nouvelles, soit par des voyageurs, soit par des individus qui, comme lui, avaient quitté le pays pour s'établir en Amérique. On savait par exemple que ses affaires marchaient à merveille et qu'il était l'heureux possesseur d'une grande fortune. Dans les dernières temps, on parlait de milliards. C'était exagéré. Deux millions et demi : voilà la fortune de Jacques Parent ; deux millions et demi en pièces sonnantes et trébuchantes. Il y avait de quoi faire des heureux, si l'argent était le bonheur !

Comme il était absent depuis près de quarante ans au bien fatigué, Jacques Parent voulait revoir au pays natal pour y achever ses jours à côté de son frère, à qui, d'ailleurs, il comptait assurer les avantages de la fortune. Il s'occupa donc de mettre ordre à ses affaires, et, s'embarquant aussi tôt à Trieste, il se trouva, vingt jours après, à Bordeaux. Quelques heures de train le mirent à une demi journée du chez lui, en plein Massif Central. A mesure qu'il approchait du but, il se sentait rajeunir ; il était heureux ; il allait enfin embrasser son frère qu'il n'avait plus revu et qui, heureux lui-même du retour de son aîné, allait lui prodiguer les marques de l'affection la plus vive. Mais un doute lui vint. N'aura-t-il pas affaire à un de ces malheureux qui ne connaissent plus et repoussent les membres mêmes de leur famille s'ils tombent à leur charge, mais ne reçoivent au contraire avec enthousiasme s'ils apportent avec eux la fortune ? En homme qui en avait vu de belles pendant les quarante années d'Amérique, il résolut de mettre son frère à l'épreuve. Il se présentera chez lui non en millionnaire, mais en mendiant, et l'accueil qu'il recevra lui dictera sa conduite.

Et dégoûté, Jacques Parent, un sac sur le dos, entreprit de parcourir à pied la demi-journée qui le séparait du village. Le temps se fit tout à coup mauvais ; un

---

77. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

### Les Loups et l'Agneau

XI

L'AMOUR DANS LES BOIS

— Oui. Je suis certaine que tu ne l'as point lue et que tu l'as créée de toutes pièces.

Il rougit, la regarda sans mot dire. Il avait l'air très embarrassé.

— Je l'assure, Lison... essaya-t-il, à la fin, d'expliquer..

— Peu m'importe... Ce n'est pas à cela que je voulais en venir... Il y a une lacune dans ton récit. . Cet oiseau de vérité qui joue un si grand et si beau rôle dans l'histoire que tu m'as contée, tu ne m'as seulement pas dit quel est son plumage... C'était un oiseau bleu, ou vert, ou de toutes les couleurs...

— C'était un oiseau qui n'avait rien pour attirer les regards... On pensait à côté de lui sans le remarquer. . Et personne, parmi ceux qui pouvaient le voir, n'aurait deviné qu'il avait le don d'être utile et qu'il était enchanteur .. C'était un oiseau gris, tout humble et tout modeste, et qui fut bien surpris et gêné lorsqu'on le mit dans une cage aux barreaux dorés. . Il ne se croyait pas tant d'importance ..

— Et son chant ? Il se distinguait, du moins, par son chant.

— Il ne se distinguait par rien, il ne chantait pas. Il n'avait qu'un cri et c'était pour dire la vérité, quand cette vérité concernait les autres, parce que lorsqu'il y était intéressé et que cela le concernait, il n'ouvrait plus, s'envolait à tire d'ail ou se taisait, ou bien disait le contraire de ce qui était renfermé dans sa petite âme d'oiseau humble et craintif ..

— Et comment fait-il son nid ? Et fait il bon ménage avec la gentille oiselle qu'il va chercher dans les arbres, à la saison des amours ?

De rouge que Ciboulot était tout à l'heure, il devint très pâle.

— Pourquoi me demandes-tu cela, Lison ?

— Parce que ton oiseau de vérité m'intéresse.

— Et pourquoi est-ce à moi que tu le demandes ?

— Parce que tu vois et tu entends et tu sais toutes choses, Henriet.

— Je crois, dit-il, que les mœurs de l'oiseau sont très pures, et qu'il aime bien l'oiselle et ses petits et qu'il les défendrait contre toutes les bêtes de rapine, jusqu'à mourir pour les sauver... En cela, il ne fait rien d'extraordinaire. L'instinct de la défense est partout dans la nature.

— Les qualités que tu lui prêtes sont celles d'un homme... Et tu disais toi-même, tout à l'heure, que les légendes peuvent aisément s'expliquer et qu'en remontant à leur origine, on trouverait des faits réels. . Cette légende, si elle est de ton invention, a voulu personnifier un être comme nous dans cet oiseau... A qui penses-tu, Henriet ?.. Car si tu veux que je t'aime, ton oiselet de vérité, il faut bien que je sache comment il est... Et tout ce que tu m'en as dit ne me renseigne guère... Un oiseau gris qui ne chante pas, qui se cache. . c'est très bien quand on veut le montrer... mais moi, comment ferai-je ?..

— L'aimerais-tu si on te le désignait, si on te disait : le voilà ?

— Oui, certes... Et elle avec élan, d'une voix profonde et basse.

— Ah ! dit-il, je ne te connaissais point cette voix là...

Ils se regardèrent, tous les deux, très émus, se cachant l'un à l'autre ce qu'ils éprouvaient, sous un sourire tremblant et incertain. Elle reprit :

— Mais pour l'aimer il faudrait qu'il fût ce que je veux qu'il soit ..

— Et comment voudrais-tu le voir, Lison ?

— Je ne sais pas encore ..

— Il ne faut pas lui demander trop, ma pauvre oiselet tout gris, qui ne chante pas et qui n'a guère de charme... Tu l'effaroucherais... il prendrait son vol.. et tu ne le reverrais plus...

Elle secoua la tête.

— Non, il ne s'en ira pas... Dans ton histoire, n'as tu pas conte qu'il disait à la petite fille du roi : « Ce n'est pas moi qui t'aime ! » parce que, justement, il l'aimait ?.. Alors, s'il l'aime, il ne s'en ira pas...

— Quand tu seuras comment tu veux qu'il soit, ma Lison, est ce que tu le lui feras savoir ?..

Avec malice, elle murmura :

— Je voudrais bien, mais comment ?.. Toi seul tu sais où le trouver !

— Je lui repeterai ce que tu m'auras dit...

— Alors, je te le promets...

Elle se releva.

— Voici la nuit tout à fait venue, rentrons .

Il soupira. Ils firent le reste du sentier côte à côte, s'abandonnant à leurs pensées douces et un peu inquiètes. Mais, comme si quelque pudeur les eût séparés, ils ne se donnèrent plus la main.

Ce fut fini, à partir de ce jour-là, de leur ancienne intimité si fraternelle. Du jour où chacun d'eux devina qu'un autre sentiment pouvait exister au fond de leur cœur, il n'osèrent plus, l'un pour l'autre, les abandons d'autrefois. Une crainte vague, mal définie, retenait sur leurs lèvres les paroles même les plus innocentes. Ils s'entretenaient de choses indifférentes, de riens, de la pluie et du beau temps. Dernière tout cela, ils sentaient très bien leur gêne. Mais ce fut chez Ciboulot, surtout, que la révolution fut complète.

*(A suivre).*

bouillard épais enveloppa si bien sa monture que le faux mendiant s'égara. A force d'errer, il se trouva, à la nuit close, devant une pauvre cabane. Il frappa ; on l'ouvrit. Il y avait là un bûcheron, sa femme et, dans un berceau, un enfant de quatre jours à peine ; encore un lit et un banc, et c'était, à certains égards, la crèche de Bethléem.

Vous venez de loin, l'ami, dit le bûcheron, et vous devez avoir faim. Certes, répondit le mendiant, un morceau de pain ne sera pas de refus. — Approchez-vous et chauffez-vous, ajouta le bûcheron ; on n'a pas grand'chose, mais on vous donnera de ce qu'il y a. Et la femme non moins généreuse que le mari apporta du pain, du jambon et du fromage.

Comme lit, on lui donna une paillasse, tout ce qu'elle pouvaient. Le matin, ils ne voulurent pas le laisser partir avant d'avoir partagé leur rustique déjeuner.

Après force bénédictions et remerciements aux parents et avoir fait, en l'embrassant, les meilleurs souhaits à l'enfant, le faux mendiant reprit son chemin, en se demandant s'il trouverait autant de charité dans la maison où il avait passé sa première jeunesse. C'est ce qu'il va voir bientôt du reste, car déjà il passe à côté des champs qu'il a autrefois cultivés, et le clocher est là, devant, lui qui semble l'inviter à venir de nouveau rêver à son ombre. Bien ému, il se présente devant la maison paternelle. Il voit entrer, les domestiques l'arrêtent : « Je viens d'Amérique, dit le mendiant ; je suis Jacques Parent, le frère du maître de la maison. Faites venir le maître ».

Celui-ci se présente en effet ; mais quelle rudesse ! quelle bousculade ! mon Dieu ! « Vous, mon frère ? dit-il. Oui, j'avais un frère en Amérique où il est mort ; il ne peut pas donc être lui. Et, d'ailleurs, s'il vivait encore et qu'il se présentât en mendiant comme vous, je le mettrais à la porte. Déguerpissez vite, sinon !... » Et au disant ces mots, il lui montre le bâton.

Jacques Parent se retire pâle de la conduite de son frère et heureux pourtant de connaître ses sentiments. Il se rendit le jour même à Clermont-Ferrand d'où il écrivit au bon bûcheron :

« Venez me trouver à Clermont-Ferrand, à l'Hôtel des Amis, rue des Bons-Enfants, N° 5.

» J'ai décidé d'acheter pour vous le château d'Offane avec les fermes attenantes, le tout estimé huit cent mille francs. Venez vite pour signer les actes.

» Ci-joint deux billets de mille pour vos frais de voyage.

» Jacques PARENT. »

— Quel bon premier-né l'as, mon amie, dit le bûcheron à sa femme ! Soutiendrons-nous encore que Dieu n'existe pas et qu'il ne pense pas à ses créatures ? — Très bien parlé, mon ami, répondit la femme ; mais en attendant agenouillons-nous et prions Dieu de cœur, pour qu'au milieu des trésors qu'il nous envoie, nous restions les bons bûcherons propices aux pauvres gens qui les implorent.

Jean de NIEL.

## M. NOBILI SAVELLI

Il appartenait à une de ces familles de caporaux corses qui exercent leur influence sur toute une région, parfois, sur l'île entière.

La maison s'élevait sur un pic dominant la plaine, et, avec ses vieux murs tapissés de mousse, elle avait l'air d'une forteresse féodale.

Là, dès son retour de la Faculté de Paris, il guerroya pour assurer la suprématie de sa « Gens ».

Par la vérité de ses relations, la cordialité de ses manières, l'ascendant de son éloquence, il eût vite conquis une situation prépondérante.

Avocat au barreau de Calvi, il jouissait d'une réputation d'orateur et de juriste que personne — même parmi ses adversaires — ne songeait à lui contester.

Et l'on peut dire que, tout jeune, il connut les ivresses des triomphes électoraux et les douces fumées de la faveur populaire.

La voix, presque unanime, de ses concitoyens le désignait pour aller défendre, au Palais Bourbon, leurs intérêts sacrifiés à de basses et stériles combinaisons administratives ; mais, il préféra repousser son influence politique sur le nom de son oncle, Antoine Gindes Grazzani, directeur des Grâces sous le ministère Dufaure, et ami personnel de l'austère Garde des Sceaux.

Pendant deux législatures, les électeurs de l'arrondissement de Calvi furent représentés à la Chambre par le plus actif, le plus dévoué et le plus serviable des mandataires.

N'ais la politique — exigeante et capricieuse — a ses déboires et ses dégoûts.

M. Nobili Savelli les connut, et un peu las et d'abattu il songea au repos. Il n'eut qu'à manifester le désir d'entrer dans la magistrature pour se voir investi du poste de substitut à Bastia.

Il y brilla sans difficulté, car son esprit souple, hardi, primesautier, en même temps que ferme, savait éblouir et imposer.

Nommé trois ans après procureur à Florac, il ne passa que deux mois dans ce joli port de mer ; le chef du personnel au ministère de la Justice, qui avait apprécié le mérite transcendant du jeune magistrat, lui fit confier le siège de substitut à Nice.

***

Dans ce poste difficile, il se révéla orateur entraînant et chaleureux, logicien inflexible, solide jurisconsulte.

Nommé juge d'instruction à la mort de M. Olivier, il resta, immuablement, impartial et droit, indulgent aux égarés, impitoyable aux incorrigibles.

Il appartenait à cette vieille école de magistrats qui ne transigeaient jamais avec leur conscience ou leur intérêt et qui se considéraient comme investis d'une espèce de sacerdoce.

Aussi, jouissait-il auprès de ses chefs d'une haute réputation de savoir et de fermeté. Plusieurs fois, il en reçut des propositions d'avancement les plus flatteuses, mais, d'une santé chancelante, guéri des ambitions décevantes, il avait subi le charme reposant des visions de l'Eden Niçois.

C'est là, qu'obstinément, il a voulu vivre et mourir.

Dans la somptueuse villa « Les Mimosas », où un beau père fortuné avait réuni toutes les commodités de l'existence et les splendeurs de la richesse — là, avait installé son cabinet de travail, au dernier étage, bien haut, en face l'immense plaine bleue.

Souvent, je le trouvais accoudé sur la balustre de la terrasse, l'œil perdu, cherchant à découvrir, dans les clartés vesperales, l'île aimée, la Mère.

Dans quelques jours, il y retournera, inanimé, entre les quatre planches égalitaires, et, lorsque la belle funèbre aura été déposée dans le petit cimetière herboux du village natal, on verra s'élever, entre les pierres fraîchement scellées, le blanc linceul du souvenir, l'emblème impressible des consciences pures.

Philippe RENUCCOLI.

(*La Dépêche de Nice*).

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — M. Matteï Antoine, maire de l'Ile-Rousse, ayant été nommé juge de paix du canton de Lama, a dû donner sa démission de maire.

Le conseil municipal était convoqué pour procéder à son remplacement.

M. le capitaine Leonetti a été élu maire par 8 voix sur 13 votants.

***

TRALONCA. — Samedi, 28 décembre, le petit village de Tralonca était en liesse : On y célébrait le mariage de Mlle Pancrazi, la toute charmante sœur de M. Pancrazi, Directeur des établissements pénitentiaires, à Marseille, avec M. Joseph-André Taddei, propriétaire, à Bastelica.

La jeune mariée, toute resplendissante de grâce dans son élégante toilette nuptiale en satin blanc, a été conduite à l'autel par son beau-frère, M. Gabrielli, juge d'instruction à Sartène.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux en l'église paroissiale de Tralonca, richement parée pour la circonstance, par M. le Curé de la paroisse qui, a prononcé deux éloquents discours où la noblesse et l'élévation du style faisaient un rare contraste avec la modestie du digne pasteur.

M. Albertini, maire de Tralonca, après avoir procédé à la cérémonie civile, a prononcé une chaude et charmante allocution que nous regrettons n'avoir pu nous procurer pour pouvoir la publier.

Les témoins de Mlle Pancrazi étaient : Mme Rinaldi, sa cousine, et M. le juge d'instruction Gabrielli, son beau-frère ; ceux de l'époux étaient : M. Clément Defontini, propriétaire et ancien maire d'Arlando, et M. Giovannetti, préposé des eaux et forêts, à Osani-Cappella, ses cousins.

En raison de cette réunion la cérémonie a revêtu un caractère tout intime.

Après la messe un succulent déjeuner a réuni, en la maison Pancrazi, les plus proches parents des époux.

Pendant toute la journée, les salons de la famille Pancrazi ont été envahis par de nombreux parents et amis, venus présenter aux époux leurs meilleurs souhaits de bonheur.

Les honneurs en étaient faits par la toute gracieuse Mme Gabrielli, qui recevait tout le monde, avec cette urbanité qui est le caractéristique d'une éducation exceptionnellement soignée.

Dans la soirée les époux sont partis en voyage de noces où nos meilleurs vœux les accompagnent. — Joseph.

***

BELGODERE. — M. Vincentelli François a été nommé facteur des postes intérimaire à Belgodère.

***

AULLÈNE. — M. Lucchini Jacques-Marie a été nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie à Monacia d'Aullène, en remplacement de M. Paganelli Dominique-Antoine, démissionnaire.

## Nécrologie

### M. LE CAPITAINE FEYDEL

M. le capitaine Feydel Pierre-Ramean a succombé mercredi à la longue et douloureuse maladie qui depuis plusieurs mois le tenait cloué dans son lit. Sa bien-aimée compagne, inlassable dans son affection, n'est épuisée à le disputer à la mort, et opposait aux progrès du mal ses soins et ses prévenances. Mais tout devait être inutile en vain, car le mal était plus fort que le dévouement et que la science.

M. le capitaine Feydel occupait d'excellents services. Engagé volontaire, il n'avait pas tardé à gagner les galons de sous-officier. Il se mit alors ardemment au travail et poursuivit avec une opiniâtreté des plus méritoires le but : l'épaulette de sous-lieutenant. Tout lui permit de l'atteindre assez tôt : sa conduite exemplaire, ses aptitudes militaires, son travail soutenu. Les autres grades se succédèrent et l'étoile des braves couronna cette honorable carrière.

Il aurait pu arriver au grade supérieur, mais dès qu'il le put, il demanda à faire valoir ses droits à la retraite. La vie de famille est le pays natal l'attiraient, il voulait aussi se reposer des fatigues des trente années qu'il avait consacrées à son pays.

Rentré à Bastia, il y était entouré de l'estime de tous, parce que tous appréciaient sa franchise, sa droiture, la sûreté de ses amitiés. Mais plus que brave soldat, ami dévoué, le regretté défunt était le meilleur des époux. Sans enfants, toute son affection était concentrée dans la compagne de sa vie, aujourd'hui inconsolable en face d'une séparation aussi cruelle. Mais que les sentiments chrétiens qui animaient cet époux regretté la rassurent : la séparation n'est pas éternelle...

Les obsèques de M. le capitaine Feydel ont eu lieu au milieu d'une très nombreuse affluence en l'église Saint Jean.

Les honneurs militaires ont été rendus par un détachement du 173e.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les capitaines Valentini et Torroni et MM. Louis Bourgeois et Adolphe Barbisio.

On remarquait dans le cortège une délégation des officiers de la garnison, la plupart des officiers et sous-officiers retraités et la foule des amis.

Le deuil était conduit par son frère, M. Toussaint Feydel, son neveu, M. le docteur Feydel, de Saint-Florent, et ses cousins-germains, MM. Pierre et Jean Valery.

Nous prions Mme Feydel-Tamburini, ainsi que les familles Feydel, Valery et Tamburini d'agréer l'expression de nos douloureuses sympathies et nos condoléances.

## Gazette Ajaccienne

*Le temps qu'il a fait*

Baromètre : 762. 0. — Température : Minima, 9. 8 ; Maxima, 12. 4.
Direction du vent : Ouest.
Force du vent : jolie brise.
Etat de la mer : houleuse.

*Le Jour de l'an*

Temps affreux, pluie continuelle, rues vides.

Malgré cela, notre musique municipale a donné une aubade à M. le Préfet de la Corse, à M. le Maire et à MM. ses Adjoints.

La pluie n'a pas empêché ajaccïennes et Ajaccïens, abrités sous leur parapluie, d'écouter nos infatigables musiciens.

*Vol*

Dans la matinée, des malfaiteurs, demeurés inconnus, ont brisé en plein jour une des vitrines du magasin de M. Vincent Felici, avenue du Premier Consul, et se sont emparés d'un revolver d'une valeur de trente francs.

Le vol dénote une certaine audace de la part de ses auteurs.

Une enquête est ouverte.

*Rixe*

Dans un bar de la place du Diamant, le nommé V. Ch. a porté, à la suite d'une discussion futile, un coup de couteau au nommé C. A.

La blessure est insignifiante.

*Coup de fusil*

Se voyant refuser l'entrée de la maison de tolérance, le nommé C. N., 27 ans, cultivateur, tira un coup de fusil sur la porte.

Arrêté hier matin et conduit au poste de police, il était porteur d'un fusil et d'un poignard.

C. N. a été maintenu en état d'arrestation.

*Le Drame de la Barrière*

Sous Louis, le meurtrier de la jeune Marguerite Barsanno n'est connu des prisonniers entre les mains de M. Zivaco, substitut.

*Nos Hivernants*

Sont arrivés à Ajaccio, MM. C. A. Lorenzi Frémont et fils, Georges Ottavi.

*Contraventions*

Contre le nommé G. G., marchand de fromage, 66 anc.

*Au Port*

Entrée : Le *Lémance*, capitaine Maury, venant de Marseille, avec 51 passagers et marchandises.

Sortie : Le *Lémance* pour Propriano, avec passagers et marchandises.

*Etat Civil*

NAISSANCES.

Durandier Marie-Angèle. — Rugeri Thomas. — Orsoni Jean-Joseph. — Quilbranco Thomas.

DÉCÈS

Levis Napoléon, jardinier, 60 ans.
Nicolaï Anne, 8 jours.
Sicovnin Marguerite, 21 ans.

## THEATRE MUNICIPAL

Direction P. BEAUMONT - F. MUFFAT

Samedi, 4 janvier, à 8 heures 1/2.

**NINICHE**

Opérette en 3 actes

Le buffet est tenu par M. Sanvi.

## *Bulletin Financier*

Paris, 31 décembre 1907.

L'année financière s'est terminée par une séance très calme où le mouvement de hausse a fait de nouveaux et importants progrès. Notre 3 0/0 finit à 95.75. Les Fonds Etrangers sont en nouvelle plus-value. Excellente tenue des Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais à 1.477.

Au comptant officiel l'obligation 4 1/2 0/0 des chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres est bien tenue à 445.

En Banque, Mahonkis gouvernants passe à 669. Le Foncier Bank de Bahia consolidé non avancé à 457. Les Mahonis et Parthone Economique dont les cours de commande ont été mieux remplies sont recherchées à 121.

Les transactions que la Maison Deschamps et de Bagnost, banquiers, rue Lafitte, a enregistrées cette semaine sur les actions de Hauillères de Saint-Nizaire à 195 frs. ont été très nombreuses. Cette faveur est justifiée, car il s'agit d'un remboursement d'avance.

Nos grands chemins sont irréguliers.

## BASTIA-THÉATRE

La troupe de MM. Beaumont et Muffat va, bientôt, nous quitter pour aller donner une série de représentations à Ajaccio.

Voici le programme des trois derniers spectacles qui seront joués sur notre scène.

Aujourd'hui samedi, 4 janvier, *Niniche*, opérette en 3 actes. Un des plus grands succès des Variétés de Paris.

***

Dimanche, on donnera en matinée :

1. La *Consigne est de Ronfler*, vaudeville en un acte.

2. Le *Passant*, pièce en vers de François Coppée.

3. Les *Charbonniers*, opérette en un acte, avec Mme Maiz-Ferrare et M. Muffat dans les deux principaux rôles.

Le piano sera tenu par M. Rimaud.

***

En soirée on jouera le *Juif Errant*, le grand drame populaire d'Eugène Sue.

De tels spectacles méritent d'être encouragés par le public.

***

Le mardi 7, début au théâtre du grand cinématographe Farrand.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 3 janv.

Thermomètre : 7 heures du matin 9°. à midi + 13.5. 8 heures du soir + 12°. Maxima + 14°. Minima 8 b.

Baromètre : Niveau de mer, 760 mm. à midi, 761 mm. 8 heures du matin, 763 mm.

Vents : Dans la matinée, Sud. Dans l'après-midi, id. léger.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Nouvelles militaires*

M. le sous-lieutenant Lanfranchi, du 21e colonial, est affecté au bataillon de Guinée.

***

*Obsèques*

A une heure de relevée, ont eu lieu les obsèques de Mme Lucie Cunaveggia, née Cardolaccia, qui vient de s'éteindre dans sa cinquante-quatrième année. C'était la compagne de M. Philippe Cunaveggia, le forbisseur si connu dans notre ville.

Les nombreux amis des familles Cunaveggia et Cardolaccia suivaient le cortège et appartenaient ainsi à ces deux honorables familles, si durement éprouvées, leur part de sympathies et de regrets.

Le deuil était conduit par MM. Cunaveggia, Cardolaccia et leurs parents.

Nous saisons le conseil de cette excellente épouse et mère qui sera si vivement regrettée, et adressons à toute sa famille en deuil l'expression de nos bien sincères condoléances.

***

*Avis*

Magasins de réparations de parapluies et ombrelles en tous genres, rue Miot, 4. Vincent Ragazzi.

***

*Appartement à louer*

Au 3e étage de la maison, 6 route de Cardo, composé de 7 pièces. Prix : 35 francs par mois.

— Le même de six pièces, 30 frs.

***

*A louer présentement*

Maisons ouvrières grands magasins derrière, le tout situé dans l'enceinte de Toga.

S'adresser à M. Pierre Casanova, 15, place Saint-Nicolas, Bastia.

## Etat-Civil

NAISSANCES

Barbieri Louis. — Jourd Leo-Emmanuel-Jules. — Agostini Noël. — Gindicelli Dominique-Jacques-André.

DÉCÈS

Bitteriet André-Alexandre, étudiant, 18 ans.
Grazioni Jean-Leo, cultivateur, 56 ans.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

BOURSE DE PARIS

| | 2 janv. | 3 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 amort. | 95.60 | 95.40 |
| — de 3 0/0 perpétuelles. | 96.10 | 96.10 |

ex-coupon

## Légion d'honneur

Paris, 3 janvier.

M. Louis de Jacbereau de Saint-Denis, chef de bataillon breveté au 2e régiment étranger, et nommé officier de la Légion d'honneur.

## MÉDAILLE D'HONNEUR

*Marine du Commerce*

Paris 3 janvier.

La médaille d'honneur est accordée aux officiers et marins de la marine du commerce, dont les noms suivent :

MM. Bartoli et Raffaelli, maîtres au cabotage ;

MM. Canavaggio, Nicolai, capitaines au long-cours ;

MM. Agostini, Fornini, Gregori, Luigi, Marcotochino, Matteï, Orsini, Perruga, Pietri, Pizzini, Potentini, Pucci, matelots, tous inscrits à Bastia.

MM. Lucciani, Rossi, maîtres au cabotage.

M. Gazano, matelot, tous inscrits à Ajaccio.

## TOULON

*Un octogénaire et un charretier frappés de congestion*

Toulon, 3 janvier.

La région du Var subit une véritable température sibérienne.

Aujourd'hui, à Toulon, deux personnes ont été subitement frappées de congestion.

Ce sont les nommés Charles Bagezzoni, vieillard de 82 ans, et Dionisi, charretier.

## LES OBSÈQUES de M. Guyot-Dessaigne

Paris, 3 janvier.

*La levée du corps*

La levée du corps de M. Guyot-Dessaigne, député du Puy-de-Dôme, ministre de la Justice, a eu lieu ce matin, à 9 heures 30, en présence des membres de la famille ; de la plupart des collègues du défunt ; de MM. Deshaye, Ribouet, Jérôme et Levy, directeurs du cabinet du ministre, ainsi que des autres membres du cabinet du Garde des sceaux.

Le cercueil contenant la dépouille mortelle a été transporté du domicile particulier du défunt à la Chancellerie, où il a été exposé dans le grand salon attenant au cabinet du Garde des sceaux.

*L'exposition du corps*

A 10 heures 3/4, le public était admis à défiler devant le cercueil du Ministre de la Justice.

Un service d'ordre, très bien organisé par M. Lépine, préfet de police, était fait place Vendôme ; aucun incident ne s'est produit.

*La Cérémonie officielle*

A 1 heure 50 les troupes qui devaient rendre les honneurs funèbres, ainsi que tous les corps de l'Etat qui devaient assister à la cérémonie officielle occupaient les emplacements et les places qui leur avaient été assignés, d'après le cérémonial arrêté par M. Mollard, directeur du protocole.

A 2 heures précises, le Président de la République, accompagné des Présidents de la Chambre et du Sénat, de tous les ministres et de sa Maison militaire et civile, est venu saluer la dépouille mortelle de l'un des membres les plus estimés du Cabinet.

Aussitôt après le départ de M. Fallières, le cortège s'est formé et s'est dirigé vers la gare de Lyon.

Le corps diplomatique était au complet.

*A la Gare de Lyon*

Au fur et à mesure que les troupes arrivaient sur la place de la gare de Lyon, elles étaient disposées de manière à former un grand carré qui fut occupé par le cortège officiel suivant l'ordre des préséances.

A la gare de Lyon, les discours furent prononcés par M. Antonin Dubost, président du Sénat ; par M. Brisson, président de la Chambre des députés ; par M. Clémenceau, président du Conseil des ministres ; par M. Forichon, premier président de la Cour d'appel de Paris, au nom de la magistrature, et par M. Cruppi, vice-président de la Chambre, président de la Gauche radicale, au nom du groupe dont le défunt fut président.

*Le Départ pour Clermont-Ferrand*

Les discours terminés, le cercueil a été placé dans un wagon qui avait été réservé à cet effet, et a été dirigé par train spécial sur Clermont-Ferrand, où les funérailles auront lieu demain.

## Conseil des Ministres

Paris, 3 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

## L'ÉLECTION DE DIE

*M. Archimbaud père, candidat*

Paris, 3 janvier.

M. Archimbaud qui, en quittant la Chambre après son invalidation, s'écriait : « Je reviendrai bientôt », ne semble pas devoir tenir sa promesse

Les électeurs de l'arrondissement de Die ne tenant pas à ce que leur représentant soit à nouveau invalidé, manifestent l'intention d'accorder leurs suffrages à M. Archimbaud père, qui lui a obéi aux prescriptions de la loi militaire et qui est, comme son fils, partisan de la réduction de l'indemnité parlementaire.

## *ACCIDENT* AU SOUS-MARIN « DORADE »

*Un quartier-maître blessé*

Toulon 3 janvier.

Le sous-marin *Dorade*, de la défense mobile de Toulon, a eu aujourd'hui son hélice prise dans un cordage.

Le petit navire courut un grand danger. Il fut heureusement secouru par le vapeur *Dromadaire*, qui réussit à tirer le sous-marin d'une situation périlleuse.

Le quartier-maître vétéran Mandreci a eu la main écrasée, alors qu'étant à bord du *Dromadaire*, il contribuait au sauvetage de la *Dorade*.

## Nouvelles Maritimes

Paris, 3 janvier.

M. le capitaine de frégate Florius est nommé commandant du transport de l'Etat *Gironde*.

M. le capitaine de frégate Receveur est appelé au commandement de la 1re flottille de sous-marins de la Manche.

M. le lieutenant de vaisseau Bazin, est nommé commandant du contre-torpilleur *Sape*.

## EPINAL

## LES VICTIMES DU FROID

*Un soldat, mort en faction*

Epinal, 3 janvier.

La température s'est considérablement abaissée dans l'Est de la France.

A Epinal, un soldat du 44e régiment d'infanterie, qui avait pris la garde, a été trouvé mort au moment de la relève. Il avait succombé à une congestion causée par le froid.

## Le successeur de M. Guyot-Dessaigne

Paris, 3 janvier.

Les journaux donnent comme certaine la nomination de M. Aristide Briand, comme Garde des sceaux ministre de la Justice, en remplacement de M. Guyot-Dessaigne.

M. Briand abandonnerait le ministère de l'instruction publique, mais conserverait la section des Cultes.

M. Clémenceau fera connaître son choix définitif au Conseil des ministres de demain.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### FÉLICITATIONS AU GÉNÉRAL LYAUTEY

Paris, 3 janvier.

Au nom du gouvernement de la République, le général Picquart, ministre de la Guerre, a adressé des félicitations au général Lyautey, commandant de la subdivision militaire de la frontière algéro-marocaine, pour l'heureuse issue des opérations dirigées contre les Beni-Snassen.

Le ministre exprime sa haute satisfaction pour la tactique du chef, la valeur des officiers, l'endurance et la vaillance des troupes.

## Prise de la Kasbah des Médiounas

*La direction des opérations*

Paris, 3 janvier.

Une note officieuse du ministère de la guerre annonce que les opérations militaires, qui ont abouti à la prise de la Kasbah des Médiounas, ont été dirigées par le colonel Bouegour).

## Demande d'explications au général Drude

Paris, 3 janvier.

Le *Temps* annonce que le général Drude a été mandé d'urgence à Paris pour fournir des explications sur l'opération militaire contre la Kasbah.

Le *Temps*, ajoute que le général Drude avait demandé l'autorisation de faire cette expédition. Le gouvernement la lui refusa, prétextant que le général avait demandé à être relevé de son commandement pour raison de santé.

## AVIS DE DÉCÈS

Mme Bitteriet, née Targy, et M. Pierre Bitteriet, capitaine des douanes en retraite ; Mlle Jeanne Bitteriet ; Mme et M. Jacques Bitteriet, commis principal en retraite du P. L. M., et leurs enfants, à Paris ; Mme Bitteriet, née Pernice, et M. Pascal Bitteriet, agent d'assurances, et leur fille Alice ; Mme et M. Edmond Bitteriet, d'Arroyo (Porto-Rico) et leurs enfants ;

M. Paul Serrois, instituteur, à Serrois Carcopino, et ses enfants ;

Mme Maljean, née Bitteriet, et M. Maljean, pharmacien major de 1re classe, à Versailles, et leur fils Léon ; Mme et M. Michelotto Santelli, propriétaire à Canari ; Mme veuve Luciani, à Evra (Sartène) ; Mme veuve Guy de Lyon ; Mme veuve Langlet, née Dominici, et ses fils Lorenzo, de Bourgeois (Isère) ; Mme veuve Mathilde Langlet, de Paris, et ses enfants ; Mme Lassalle, née Nardier, et M. Lassalle, agent voyer à Fumel (Haute-Saône) et leurs enfants Marie Louise et Léon ; M. Alfred Lefranc, rentier, à Montluçon (Jura) ; Mme et M. Antoine Simonetti, propriétaire à Canari, et leurs enfants ; Mme et M. Joseph Luciani, propriétaires à Evra (Sartène) et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

*André-Alexandre Bitteriet*

leur fils, neveu et cousin, décédé à Bastia, le 3 janvier, à l'âge de 18 ans.

L'enterrement aura lieu à Bastia, dimanche, 5 janvier, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 7.

La famille ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les membres adhérents de la section Bastiaise de la Dotation de la Jeunesse de France, sont priés d'assister aux obsèques de leur camarade André-Alexandre Bitteriet, qui auront lieu dimanche, 5 janvier, à 9 heures du matin.

On se réunira, rue de l'Opéra, 7.


En vente chez M. Merlini, Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie


SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS DU PORT. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion trimestrielle qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du travail, place Calatta.


A VENDRE

Chevaux, juments et poulains. Voitures, charrettes, camions, fils voiturette à âne et harnais. S'adresser à M. Joseph Paoli, concierge à Toga.

Café du Domaine de Tuda
17, rue des Terrasses
*Bastia*

Déménagements pour tous les pays
*Dépôt de cadres*
pour mobilier
*Prix très modérés*
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

*ACCOUCHEMENTS*

Madame veuve Valette, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.
Rue de l'Académie, 6, Marseille.

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
COGNAC BOULESTIN

AVIS

La Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, et ce va voient dans la nécessité de vendre leur glace *au prix de 0,10 le kilo*, à partir du 2 février courant.

Une importante fabrique de bouchons désirerait se mettre en rapport avec propriétaire de chênes-liège, pour lui acheter toute sa récolte, ressentait au besoin un contrat pour plusieurs années.

Ecrire avec renseignements au Directeur de la Bouchonnerie Provençale, à Auriol (B.-du-Rhône).

NECTAR-ORANGE
Consommation saine
NECTAR-ORANGE
Première marque

ACCOUCHEMENT



Mme Pinchard

Lubersac, par Lapugnoy (P. de C.) 19 Août 1904.— "J'eus un accouchement fort difficile et ne pus nourrir mon enfant. C'est à grand'peine que je me tenais debout. J'étais pâle, mes digestions se faisaient très mal. J'avais des douleurs dans le dos ; au moindre effort, je m'enrhumais. J'étais d'autant plus effrayée de ces symptômes qu'il souvenait je me trouvais enceinte. Me croisant n'reconnaissant bientôt cependant que, m'étant mise enfin à suivre un sérieux traitement avec l'Emulsion Scott, je me fortifiai à merveille et, grâce à elle, mis au monde, sans la moindre difficulté cette fois, une charmante petite fille qui elle-même est très bien portante". Mme Pinchard.

Et si, souffrant comme Madame Pinchard, vous voulez vous bien porter et avoir de beaux enfants, vous connaissez le remède,

l'EMULSION SCOTT

dont la formule et la préparation sont parfaites. Exigez toujours bien le flacon avec la marque : "le Pêcheur et la morue". Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Rendez-vous compte de son agréable saveur et de sa grande digestibilité en commençant d'abord par un simple échantillon que nous vous enverrons franco contre 0,50 timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Déposée et Cie) 136, rue St-Honoré, PARIS.

## Prime offerte aux lecteurs du *Petit Bastiais.*

**DESCRIPTION DE L'APPAREIL**

*Splendide Coffret en chêne verni* avec socle sculpté, mesurant 32×32 centimètres et 15 centimètres de hauteur.

Plateau de 75 centimètres de circonférence.

*Tube acoustique perfectionné.*

*Diaphragme* de haute précision.

Mécanisme d'horlogerie se remontant en marche.

*Grand Pavillon nickelé*, mobile dans tous les sens : *65 centimètres de long ; 1 mètre 20* de circonférence à l'ouverture.

### Dernière Création scientifique

Voyez l'aspect imposant de cette superbe machine, avec son grand pavillon nickelé de 65 centimètres de longueur, et 1 mètre 20 de circonférence, et son ravissant socle en chêne verni, enrichi de belles sculptures à sa base.

*Certains appareils sont nasillards, parce que l'on écoute avec un saphir rond des enregistrements obtenus avec une pointe aiguë — ce qui est un non sens* — tandis que l'aiguille d'acier, par son extrême ténuité, va fouiller les molécules microscopiques de l'enregistrement et produit le ton juste, clair, sonore et vibrant,

Comparez le *Dilettante* avec ces articles de pacotille qui ne reproduisent que des sons étranglés, gutturaux et amplifiés, et vous constaterez son incontestable supériorité.

Afin de prouver l'écrasante supériorité du *Dilettante* et des grands disques *Homophone*, nous les envoyons à l'examen pendant 10 jours.

Le *Dilettante est livré à l'essai, avec 40 œuvres d'art musical sur grands disques Homophone double face*, de 25 m/m de diamètre, *600 aiguilles* et une instruction détaillée.

Afin de garantir la livraison irréprochable de l'appareil et des disques, nous ferons encaisser la première quittance *10 jours après réception.*

*L'Appareil et les Disques sont livrés tels qu'ils sont annoncés.* L'emballage est gratis.

*Les quittances sont encaissées par la poste, sans frais.*

*Renvoyer le Bulletin ci-contre signé et rempli à l'Administration du PETIT BASTIAIS — BASTIA (Corse).*

## *Le Dilettante*

**MERVEILLEUSE MACHINE**

**PARLANTE IDEALE**

*de la plus absolue précision et résumant tous les perfectionnements.*
*Perfection inouïe : La force du Disque HOMOPHONE est proportionnée à l'espace :*

**En plein air on l'entend distinctement à plus de 1,000 mètres,**

*et, dans un appartement, les sons s'adoucissent automatiquement, sans aucun grincement, ni bruit étranger.*



*Utilisant l'aiguille d'acier, LE DILETTANTE est la perfection même et remplace à jamais tous les Phonographes.*

**BULLETIN de SOUSCRIPTION**

Veuillez m'expédier le DILETTANTE et les 40 Morceaux choisis sur grands disques Homophone double face au prix total de 180 francs que je m'engage à vous payer 6 francs par mois, jusqu'à complète liquidation.

A _____, le _____ 190

Nom et Prénoms _____

Profession _____

Domicile _____

Département _____ Signature :

Gare de _____

**6 FRANCS PAR MOIS**

**Crédit DE 30 MOIS**

On paie la première quittance après avoir reçu et essayé l'appareil et s'il ne convient pas on peut le rendre dans les 10 jours.

### Grands Disques « HOMOPHONE »

Enregistré par des procédés nouveaux, le **Disque Homophone** est *l'expression absolue de la réalité* et constitue l'ultime perfection artistique. — La voix humaine est reproduite avec fidélité, en un mot elle est photographiée ; les orchestres et soli sont naturels et sonores. — *Assez fort pour faire danser dans une grande salle. — C'est un disque incomparable.*

***Le Disque* HOMOPHONE *est inusable Le ton naturel est garanti.***

Le disque **Homophone** est fabriqué avec des matières extra-dures inusables, qui permettent l'emploi de l'aiguille indispensable pour la reproduction des sonorités pures et naturelles au lieu des sons déformés et criards obtenus avec le saphir.

**LISTE DES 40 ŒUVRES D'ART MUSICAL**
*constituant un répertoire merveilleux.*

**Orchestre**

Les Dragons de Villars (Maillart), Ouverture, Orchestre Homophone.
La Grande-Duchesse de Gerolstein (Offenbach), Fantaisie.
Garde Républicaine.
Marche Triomphale, Orchestre Homophone.

**Danses**

Espana, Valse avec castagnettes, Orchestre Homophone.
Pas des Patineurs, Scottisch, Garde Républicaine.
Les Cloches de Saint-Malo, Gavotte (avec clochers). Hasards de Newcastle.
Little Beauty, Mazurka (avec clochettes). Orchestre Homophone.
La Vie Parisienne, Quadrille, Garde Républicaine.
La Krequette, Nouvelle Danse caractéristique, Orchestre Homophone.
Tesoro mio, Valse stiffas, avec orchestre.
Sur le Mississipi, Danses caractéristiques américaines, Orchestre Métropolitain.
Chanteurs Joyeux, Polka (de Strauss), Orchestre Homophone

**Cors de chasse**

Le Moulin de la Vierge, par le Cercle « Le Bien-Aller. »

**Soli**

Les Fauvettes, Polka pour 2 flûtes, Solistes de la Garde Républicaine.
Le Carnaval de Venise, Solo de xylophone, avec orchestre.
Triplette, Polka pour 2 pistons et 1 flûte Soliste de la Garde Républicaine.
Galop Brillant, Solo de xylophone, avec orchestre.
Espagnol (Polka), solo de clarinette avec orchestre.

**Sonneries militaires**

*par les trompettes de la Garde Républicaine*

1re, 2e, et 3e Marches Régimentaires, avec clairons et tambours.

**Opéras**

Rigoletto (O mes Maîtres) chanté par Nota (Opéra).
Faust (Sérénade), chanté par Fournets (Opéra.)

**Opéras comiques**

Lakmé, Delibes, Ah ! viens dans la forêt profonde, chanté par Gautier, Opéra.
Mireille, Gounod, Silas filles d'Arles, chanté par Gilly, Opéra.
Paulet Virginie, Coiseaux n'envoie, chanté par Carbelly, Opéra-Si j'étais Roi, Dans le sommeil, chanté par Delvoye, Opéra-Comique.
La Vie de Bohème, Voilà, je suis poète, chanté par Gautier, Opéra.

**Opérettes**

La Périchole, Offenbach, Complainte chantée par Dambrine.
Les Mousquetaires au Couvent, Pour faire un brave, chanté par Piccalogs.

**Romances**

Les Namans, Delmet, chanté par Gautier.
Les Cors d'Irlande, Holmès, chanté par Carbelly.
Noël d'Adam, chanté par Weber.
Lina Dan, chanté par les Hirondelles.
Les Enfants, Massenet, chanté par Mlle Miral.
Viens donc ma Nanon, chanté par Mercadier.
Adieux Madelon, chanté par Mercadier.

**Chansonnettes comiques**

Y'A L'Feu en Ville, chanté par Polin, Scala.
Le M'Balanco, chanté par Dranem, Eldorado.
Quand on S'Balade, chanté par Vilbert, Parisiana.
Un bal chez le Ministre, chanté par Lejal, Scala.
C'est A La France, chanté par Frejol, Scala.

# C^IE GÉNÉRALE DES PETROLES
## *pour l'Eclairage et l'Industrie*
### Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI, François Calvi ; SANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIEME ANNEE — N. 5 — DIMANCHE 5 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.


### LE CALENDRIER

Fête Aujourd'hui : Saint Théophore.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 7 h. 05 m. — Coucher. 4 h. 03 s.
Premier quart.. le 10 Pleine Lune. le 18
Fête du Dimanche : EPIPHANIE.

*4 JANVIER*

## LE GATEAU DES ROIS

Une légende flamande veut que les Mages conduits par l'Etoile entrèrent dans l'étable de Bethléem au moment où l'Enfant Jésus tetait à pleines lèvres le sein de sa mère, et que Gaspard, le plus réveillé des trois, se soit écrié : « Le Roi boit ! » La légende est jolie, autant elle qu'une autre, plus savante, pour expliquer l'origine de la fête des Rois.

Vive le Roi ! Vive la Reine ! Ce double cri séditieux va retentir à toutes les tables de famille sur lesquelles s'étalera dimanche, veille de l'Epiphanie, le large gâteau cachant dans sa pâte dorée et savoureuse le gage de l'éphémère royauté :

Grâce à la fève, je suis roi !
Nous le voulons, vertbleu ! à boire !
Ça, mes sujets, couronnez-moi,
Et qu'on porte santé à ma gloire !

Ce sera la clôture de cette quinzaine de fêtes familiales par lesquelles, suivant la tradition que nous léguèrent les aïeux, on a coutume en France, et un peu dans tous les pays, de faire un cortège joyeux à l'année qui va disparaître dans la nuit fabuleuse des temps et de saluer en courtisans empressés l'aube de l'année nouvelle.

Les traditions ne s'en vont pas aussi vite qu'on veut bien le dire : tout le monde, en province comme à Paris, a pu le constater à la recrudescente animation de la dernière nuit de Noël.

Les Rois notamment sont toujours la fête intime par excellence, la fête du coin du feu, celle où l'on n'invite que les parents et les amis les plus familiers de la maison, et il n'est si humble foyer, au village comme à la ville, où, à défaut de brioche, on ne partage la galette, sans oublier la part à Dieu, qui est celle des pauvres :

Je viens d'un pays étrange,
Je viens dans ces lieux
Pour vous faire la demande
De la part à Dieu.

L'usage de « tirer les Rois » est fort ancien.

« La veille des Rois, lit-on dans les *Antiquités lithurgiques*, on fait partout des assemblées où sont invités nobles dames, seigneurs laïques ou ecclésiastiques, pour souper tous ensemble. On prépare un festin magnifique et, avant de se mettre à table, on tire au sort un roi ou une reine. Après quoi le roi et la reine ayant pris le haut bout, chaque fois qu'ils boivent, tous les assistants crient à gorge déployée : Le Roi boit ! La Reine boit ! Et celui qui ne crie pas est châtié et condamné à être marqué, au visage, ou d'encre ou de quelque autre ordure. Ensuite on passe la nuit à boire et à danser. »

Nos bons aïeux, qui aimaient à rire en toute occasion, célébraient l'Epiphanie avec tant d'entrain qu'au XVIIIe siècle, un abbé Dathons publia un « Discours ecclésiastique contre le paganisme du Roi Boit » et contre une coutume qui, dit-il, « ne peut venir que des magiciens et non des mages, que des adorateurs de Bacchus et non des adorateurs de Jésus. »

En effet, quand on avait désigné le roi de la fève, on donnait pour sceptre au nouveau monarque une bouteille. Dès qu'il approchait le verre de sa bouche, le souci des convives n'était pas seulement de crier à tue-tête : Le Roi boit ! mais de boire autant que lui. Le plus mauvais buveur était, comme on vient de lire, barbouillé de noir, en souvenir probablement de Balthazar, le mage nègre. On préférait cette mode à l'usage des anciens fêtards romains qui consistait à répandre sur la tête du convive défaillant le vin de Falerne dont il avait laissé sa coupe pleine. Les meilleurs chrétiens vidaient douze verres en l'honneur des douze apôtres. Il leur arrivait même d'y joindre les quatre évangélistes, quoique ceux-ci fussent aussi parmi les apôtres : c'était un prétexte à quatre verres de plus.

Les ecclésiastiques eux-mêmes ne dédaignaient pas toujours ces frivolités et, sous Louis XIV, à Besançon, on racontait la plaisante histoire d'un prestolet qui, étant allé chanter vêpres après avoir tiré le gâteau, eut une singulière méprise de mémoire et, croyant entonner le *Magnificat*, clama : Le Roi boit ! De fort belle humeur le chœur des assistants reprit : Le Roi boit ! Le Roi boit !

Sébastien Mercier, le narquois bourgeois de Paris, écrivait avant la Révolution que « toute fête fondée sur la bâfre doit être immortelle, » c'est ce qui fait sans doute que la fête du gâteau des Rois a résisté à la prescription révolutionnaire. La fête des Rois doit être le « jour des Sans-Culottes » et le gâteau fut baptisé la « galette de la Liberté. » Mais, à huis-clos, on n'en criait pas moins : Le Roi boit ! La Reine boit ! Il est vrai que ce cri restait parfois dans la gorge des convives suspects, quand les crosses des fusils de munition ou les piques des gardes nationaux en patrouille enfonçaient la porte.

D'ailleurs la loi qui prescrivait la coutume de tirer les Rois fut rapportée au mois de janvier de l'an VII. Un anonyme avait envoyé au Luxembourg, le jour de l'Epiphanie, pour la table des Directeurs, un immense gâteau à fève sur lequel était dessiné, en sucre d'orge, un soleil qui portait en son milieu, en crème blanche, une allégorie de la Liberté avec cette légende : « La liberté est dans le plus grand des autres. » On ne manquait pas d'esprit au Directoire, le rébus fut compris et la fête des Rois rétablie.

MARCEL FRANCE.

## Propos d'un Bastiais

### *De la Lumière !*

*Les Bastiais ont été satisfaits de l'installation des becs Auer sur les principaux boulevards ; mais il ne faudrait pas répandre à profusion (!) la lumière sur certains points de la ville et laisser dans une complète obscurité d'autres endroits aussi importants.*

*S'il y a un point où il est dangereux de s'aventurer la nuit depuis qu'il est permis aux noctambules désœuvrés de détrousser et de dévaliser les passants c'est bien aux abords du Palais de Justice. Autrefois que la nuit est venue, il n'est plus possible, dans ce quartier qui se trouve au centre de la ville de distinguer une personne à quinze pas. Un bec Auer suffirait à éclairer passablement cet obscur carrefour ; on tout cas, on pourrait installer aux pieds des escaliers du Palais un candélabre qui jetterait un peu de lumière sur le boulevard Saint Angelo, l'entrée du boulevard de Cardo et sur la place du Lycée.*

*Ce sont surtout les habitants de la haute ville qui se plaignent de l'éclairage piteux de cet endroit de la ville. Déjà le boulevard Saint Angelo laisse à désirer à ce point de vue ; quand on arrive au Palais de Justice, on se croirait dans un trou puant. Apres.*

*Je vous bien qu'un éclairage puissant n'empêchera pas les agaches et les voleurs d'accomplir leurs exploits nocturnes ; il serait bien facile cependant de diminuer la criminalité en France ; mais il n'en est pas moins vrai que les nouveaux sujets réfléchi vient aussi de commettre leurs crimes, dans les coins éclairés.*

*A'SYEOT.*

**Conte pour les Rois**

## L'HEUREUSE SURPRISE

I

La mine grave, réfléchie, Mme Davisse reprit :

— Refuser, sans aucun motif, leur cordiale invitation serait faire à nos amis une offense qu'ils ne méritent pas. Tu oublies, ma pauvre Claire, toutes les obligations que nous leur avons. Que serions-nous devenus, à la mort de ton père, si Le Grange, fidèle à son souvenir, n'avait pris en mains nos intérêts ? Grâce à lui la liquidation s'est effectuée en des conditions inespérées. Si nous avons pu conserver les petites rentes qui m'ont permis de vivre sans trop d'inquiétudes pour l'avenir, n'est ce pas à lui seul que nous le devons ? Et tu voudrais, oubliant de tels services, t'abstenir de paraître chez lui quand le brave homme, ainsi que son excellente femme, se fait une joie de réunir à sa table ses meilleurs amis pour fêter les rois en leur compagnie. Si tu as éprouvé quelques désenchantements, comme tant d'autres jeunes filles en ont connu avant toi, ce n'est pourtant pas une raison pour l'en rendre responsable.

Claire, accoudée sur la table, les doigts nerveux enfoncés dans la masse blonde de ses cheveux, le bas ovale du visage éclairé par la lueur douce de la lampe voilée de son abat-jour rose, très-allait à cette vague allusion qui lui prouvait que sa mère avait deviné sa cascade. Mme Davisse s'était trop échauffée à ses propres paroles pour s'interrompre à ce léger mouvement.

— Avoue-le, tu as été froissée, l'année dernière, parce que Jacques Sobrier — quelles sottes idées t'irais-tu mettre en tête à son sujet — a choisi pour reine Jeanne Gorey. N'était ce pas naturel ? Camarades d'enfance, ils ont été, autant dire, élevés côte à côte. Mais si on souvenir, au bout d'un an, tu seras encore un peu de dépit, rassure toi. Jacques ne sera pas des nôtres dimanche. Mme Legrange m'en a prévenue. Es-tu contente ?

Remontant un peu l'abat jour pour éclairer en plein le visage de sa fille et jugeur de l'effet de ses dernières paroles, Mme Davisse posa un œil.

— Tu pleures ! oh ! pardonne moi, ma pauvre petite, de t'avoir fait de la peine. Eh bien, oui, puisque cela te plaît, nous resterons chez nous dimanche. Rien de plus simple que de nous excuser sous un prétexte quelconque.

Claire, qui n'était plus une toute jeune fille, mais dont les joues conservaient leur fraîcheur, comme l'ensemble du visage la pureté et la fermeté de ses lignes, s'efforçait de sourire.

— Ne fais pas attention, maman, je suis un peu nerveuse ce soir. Tu as mille fois raison. Après toutes les bontés de son mari nous aurions mauvaise grâce de ne pas accepter l'invitation de Mme Legrange. C'est décidé, nous irons, comme d'habitude, dîner les rois chez eux.

Le silence se fit, coupé tout à coup par la sonnerie de la petite pendule. Ses aiguilles calmées, mais incapable de continuer l'ouvrage de lingerie auquel elle occupait d'ordinaire ses soirées, Mme Davisse laissait affectueusement reposer ses regards sur le visage de sa fille un peu gâté.

---

28. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTE DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XI

L'AMOUR DANS LES BOIS

Il passa des nuits blanches à se ressouvenir de tout ce qu'ils avaient dit, en cette journée dont la mémoire devait rester en leur existence — et de tout ce qu'ils n'avaient pas dit, car que de fois les silences ne valent-ils pas les paroles ?

— Il pensa, dans sa tête, chacune des réponses de Lison.

A chacune, il finissait par trouver douleurs sans contradictoires. Mais il y en avait une, surtout, qui le mettait dans l'angoisse. C'était lorsqu'elle avait dit qu'elle aimerait mais pour cela, qu'il fallait que celui qu'elle aimerait fût bien comme elle le voulait. Alors, elle n'ai nait pas encore ?

Et si elle n'aimait pas encore, il était facile de déduire que c'est parce que, lui, Cibouiot, ou tout autre, ne réalisait pas le rêve qu'elle se formait. Il en fut malheureux, eut de la fièvre toute la nuit :

— Elle ne m'aimera jamais... Pourquoi m'aimerait-elle ?... Et puis, maintenant qu'elle sait qu'elle est fille de Royaumont, bien qu'elle reste pauvre, elle me méprisera, car je suis trop loin, à cent mille lieues d'elle !.. Si elle restait pauvre, passe encore, mais qui sait si elle ne rentrera pas, un jour, d'un bond — de notre misérable cabane de la Mare à-l'Eau, à cet orgueilleux château qui devrait être son héritage ?.. Et toi, Cibouiot, te voue tu château de Royaumont, rêveur, et misérable fou !.. Et il ressaisit la même idée : « Il faudrait que l'homme que j'aimerai fût comme je veux qu'il soit. »

Dès le lendemain, il y avait un changement absolu dans la manière d'être d'Henriot vis-à-vis de Lison. Sous l'influence de ses réflexions nocturnes, de l'amour naissant dans ce cœur timide où peut être il allait se développer et grandir sans être vu de personne, Henriot ne regarda plus Lison qu'avec une certaine crainte. Elle s'en aperçut dès la première heure et en fut toute saisie.

Elle crut l'avoir fâché. Mais elle ne lui fit aucune réflexion. Il se surprit à l'appeler : « Mademoiselle ». Alors elle s'inquiéta. Il expliqua, comme il put, qu'il avait tâché à la différence de leurs conditions et qu'il avait compris qu'il devait cesser toute familiarité.

— Ce que tu dis là, Henriot, le penses-tu vraiment ?

Il n'osa répondre. La jolie figure brune et rose avait en ce moment des yeux qui brillaient d'un singulier éclat. Et il n'eut pas le courage d'en soutenir les rayons.

— Alors, tu veux, vous voulez bien que ce soit comme par le passé ?

— Henriot, dit-elle grave, demande-moi pardon de tout ce que tu as pensé et dit...

Il eut envie de pleurer et murmura, la voix lourde de pleurs.

— Oui, Lison, je vous... je te demande pardon...

Mais quand même, ils avaient beau faire ils n'étaient plus comme autrefois. C'est ainsi qu'ils ne parlaient plus d'aller se promener ensemble dans la forêt. Les deux Dornak, sans défiance, n'étaient pas sans les y convier, toutefois :

— Henriot, promène-la donc... Elle aime tant les bois... C'est une distraction.

Il se tournait vers la jeune fille et demandait :

— Est-ce que tu le désires ?..

— Mais... si tu veux .. de ton côté... toi Henriot. .

— Oh ! moi, tu sais bien.

Et ils restaient à se regarder, sans rien décider et sans ajouter un mot. Un autre chaligement se fit en lui.

Jusqu'à présent il s'était montré fort négligé dans sa tenue. Peu lui importait, vraiment, ce qu'il avait sur le dos. Les étés et les hivers, il avait à peu de choses près les mêmes vêtements, insouciant à la neige ou au soleil, ajoutant simplement un tricot de laine quand les hivers étaient trop rigoureux. On le vit plus soigné, plus ordonné. Il se fit couper les cheveux très ras. Et comme il n'avait pas un poil de barbe, malgré ses vingt ans, il avait l'air d'en avoir quinze.

Il rapporta, un jour, de Remiremont, un costume complet de drap brun et des souliers et des chevaux de toile assortis. Toutes les économies de sa vie entière, qu'il conservait religieusement au fond d'une armoire dans une ancienne boîte à sardines, toutes ses économies y avaient été englouties. Le dimanche, il fut paré comme pour un mariage. Et rouge comme une cerise, croyant que chacun le regardait.

Ce fut le soir seulement qu'il se tranquilisa, en voyant qu'il ne lui était arrivé aucun malheur. Mais il fut long à s'habituer à son beau costume. Elle lui dit, un jour, avec un sourire :

— Dans ton histoire est-ce que l'oiseau de vérité changeait de plumage ?

— Je vois bien que tu te moques de moi !.. fit-il avec reproche.

Il travaillait dans les vautes et dans les exploitations forestières avec Dornak, et robuste et adroit, il débitait autant de besogne que son père.

— C'est un rude ouvrier, le meilleur bûcheron du pays ! disait Dornak, avec orgueil.

Quand ils rentraient, le soir, après une lourde journée, Dornak mangeait, fumait sa pipe et se couchait. Presque inconscient, on l'entendait ronfler. Mais Cibouiot ne songeait pas à se reposer. Il n'était jamais fatigué. Il allumait une petite lampe à pétrole et lisait ses livres sur les plantes et les insectes. Il les savait par cœur, car il était doué d'une mémoire extraordinaire.

— Sais-tu bien, fit-elle enfin, que tu n'as jamais été plus jolie. A vingt ans tu étais encore un peu frêle et pâlotte. Aujourd'hui, sans te flatter, tu es fraîche et rose, rayonnante de santé. Tu donnes une impression étonnante de jeunesse. En vérité, personne ne se douterait que tu as vingt-sept ans, bientôt vingt-huit. Et cela ne me rassure qu'à moitié. J'ai l'idée que le jour n'est pas loin où un monsieur, séduit par le charme réel qui émane de toute ta personne, viendra me dire : Mme Daviane, voulez vous me faire l'honneur de m'accorder la main de votre demoiselle ? Tu souris, moi je tremble. Après tout, c'est le sort des mères. Elles se résignent. Je me consolerai à mon tour en pensant que tu es heureuse.

— A quoi vas tu donc songer ce soir, maman ? interrompit Claire to te émue de ces réflexions. Qui vous-tu qui pense à moi dans la solitude où nous vivons ?

— On ne sait jamais. C'est à l'heure où l'on s'y attend le moins qu'un beau cavalier, inconnu la veille, vient parfois frapper à votre porte.

— Souvent aussi il passe en oubliant de frapper !

Mme Daviane ne releva pas cette brève riposte en perçait un si visible désenchantement. Sans vouloir se l'avouer, malgré le ton enjoué qu'elle affectait, elle n'était pas sans inquiétude sur l'avenir de sa fille. Son cœur se serra d'une angoisse devant le pli d'amertume qui venait d'apparaître au coin des lèvres de Claire.

II

A midi, les invités furent exacts. Les Brichet, anciens commerçants comme les Lagrange, arrivèrent les premiers, suivis bientôt de Mme Bercy et de sa fille. Quelques instants après, un compagnon de M. Illdet, capitaine en retraite, rencontré en route, Mme Daviane et Claire étaient introduites à leur tour.

Ce fut tout d'abord un joyeux brouhaha. Des congratulations s'échangeaient, des rires fusaient dominés par la voix retentissante du capitaine. Mme Lagrange, toujours en mouvement en pareille circonstance, s'était empressée pour donner ses dernières instructions à Félicité. Quant à son mari, en proie à une figure s'illuminait à la vue de son amie récoltait autour de lui. Galamment il donnait la réplique à tous, brandissant les pincettes avec lesquelles, à chaque instant, il ravivait les bûches crépitantes dont les flammes s'allongeaient sur la plaque noire.

— Superlotte ! s'écria le capitaine Ridet, je n'ai pourtant pas le barise, voilà trois ou quatre fois que je compte les couverts, j'en trouve toujours un de trop... à moins que vous attendiez encore un convive.

— Justement, fit M. Lagrange, un invité exceptionnel. C'est bien le cas de le dire. Je ne pensais pas, il y a trois jours, l'avoir à notre table. Il est arrivé hier seulement de Congo où il a passé cinq ans. J'ai eu l'honneur de sa première visite. Je ne puis m'empêcher de rire en pensant que c'est moi, Lagrange, qui ne suis jamais sorti de mon trou, qui lui ai donné le conseil de s'expatrier. Et ça ne lui a pas trop mal réussi, puisqu'il a rapporté un petit magot... Un jour qu'il me racontait pour la vingtième fois ses exploits, désolé de ne pouvoir améliorer sa situation, je lui dis : « Il y a des pays neufs où l'on réussit avec du courage, de la persévérance et un peu de chance. Pourquoi ne tenterais-tu pas à ton tour la fortune ? Tu es libre, sans famille, rien ne te retient ici. » Il m'écoutait avec attention, mais il n'avait pas l'air de vouloir se décider. Je ne pensais plus à cet entretien ; un matin, il arrive l'air grave, très ému. — « M. Lagrange, je pars ce soir pour Marseille d'où je m'embarquerai dans quelques jours pour le Congo. Bonne chance, mon garçon. » Je lui serre la main et il part. Une seule fois j'ai reçu de ses nouvelles, la première année. Je le croyais mort, quand, hier, il me tombe dans les bras. On sonne, c'est lui... à table !

## Ce que disent les Journaux

**L'Humanité**

A propos de l'enfant de la rue Ney :

« Et M. Clemenceau est-il fâché de l'élan inflige à M. Caillaux ? Nous verrons bientôt tout cela, nous verrons si le radicalisme, après avoir pu perpétuer les coalitions grandissantes du prolétariat industriel, voudra assumer devant la démocratie paysanne la responsabilité de l'établissement de l'impôt sur le revenu. Les faiseurs s'ajustent aux faiseurs, les démissions s'accomplissent, et le règlement des comptes n'en tourd. Dès maintenant, le socialisme peut dire qu'il n'a aucune responsabilité dans la faillite lamentable dont le programme de cette législature est menacé. Nul ne pourra lui reprocher d'avoir manqué de désintéressement et de clairvoyance. »

**La Libre Parole**

A propos de la fin d'année :

« Dieu n'est pas mort. Quelque fureur que l'on déploie contre ceux qui croient en lui, il fait parfois refléchir les malfaiteurs triomphants par quelque châtiment inattendu. Il nous livra peut-être de pignominieux chefs où nous sommes tombés. Mais voyons que s'il arrive à nous sauver, il n'aura jamais donné une plus haute idée de sa puissance et une preuve plus éclatante de sa bonté... Vive la France ! A bas les jusfs !!! »

**Le Gaulois**

A propos de la mort du garde des Sceaux :

« Le dernier jour, le garde des Sceaux tombe foudroyé sur le seuil de l'hémicycle du Sénat. Cela ressemble un peu à la fin de la justice étant morte, son chef suprême disparaît. Gambetta mourut lui aussi quand l'année finissait, et il emporta dans la tombe la République relativement intéressante dont il avait esquissé le plan. M. Goyot-Dessaigne — dont je n'ai pas à attaquer la mémoire — représentait un système que d'ailleurs il n'avait pas longuement ; en asservissant la justice à la volonté des pouvoirs publics, il continuait une tradition qui remonte à la constitution du bloc sacrée-laïque. Le système disparaîtra-t-il en même temps que M. Goyot-Dessaigne ? Hélas ! non ; et nous pouvons nous associer à ceux qui regrettent le défunt garde des Sceaux, car avec lui nous n'aurons pas connu le pire : il avait été magistrat à une époque où le droit était protégé, la justice respectée, il lui en était resté quelque chose. Qu'aura son successeur ? Je l'ignore, mais on peut prévoir ce qu'il sera. »

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 5 janv., à 5 heures*

| | |
|---|---|
| Jacob, marche, | V. Varios. |
| Le Petit Duc, fantaisie, | Ch. Lecocq. |
| Vêtes bleus, | A. Margis. |
| Gillette de Narbonne, fant., | Audran. |
| La belle Meunière, polka, | J. Parés. |

*Le Chef de musique*, X. LAUGIER.

## Rixe sanglante

**Rue Spinola**

Hier matin, vers 9 heures, la police était informée qu'une rixe avait éclaté dans la maison portant le numéro 12 de la rue Spinola.

Les brigadiers Ouavi et Giudici, accompagnés de l'agent Leandri se rendirent aussitôt à l'endroit indiqué, et ils rencontrèrent dans le corridor du troisième étage, le nommé R. Casimir, 64 ans, cordonnier, qui avait la figure ensanglantée.

Poussant plus loin leurs investigations, les agents montèrent jusqu'au 5e étage, où ils trouvèrent la femme R. Estelle, 68 ans, sur le seuil de sa porte, également blessée.

Il résulte de l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, qu'une discussion avait éclaté entre les familles L. et R. qui habitent la même maison, au sujet d'un morceau de plafond qui serait tombé dans l'appartement des époux R. sans causer, d'ailleurs, aucun dégât.

Les époux R., accusèrent la famille M., qui habite au 5e étage, d'avoir, en laissant danser quelques jeunes gens, provoqué l'écroulement d'une partie du plafond.

Une violente discussion éclata à ce sujet entre les époux R. et leur fils et la dame L. et sa fille, femme M.

Des épithètes grossières furent échangées et, ayant pénétré dans l'appartement des dames L. et M., les époux R. voulurent exercer des violences contre ces dernières. C'est alors que, s'armant d'un bâton, la femme L. en frappa avec violence la dame R. Estelle à la tête.

Atteinte au-dessus de l'œil gauche, la dame R. roula sur le palier. A ce moment arrivait à la maison le mari de la dame L., qui avait à la main un instrument contondant.

A sa vue, le cordonnier R. se précipita sur lui et le saisit au collet. L. parvint à se dégager et frappa violemment avec son instrument R. à la figure.

Les blessés ont été conduits aussitôt à la pharmacie Maximoncini, où les meilleurs soins leur ont été prodigués. Les blessures, sans être graves, sont assez sérieuses, étant donné surtout l'âge avancé des victimes.

Avant l'arrivée de la police, le sieur L. avait pris la fuite.

Sa femme L. Assomption et sa fille, M. Virginie, ont été mises en état d'arrestation.

Interrogées par M. Dumas, commissaire central, la dame L. Assomption a déclaré avoir frappé la femme R. avec un bâton pour se défendre, et après avoir été outragée et frappée. Sa fille, la dame M. a déclaré avoir assisté à la rixe sans y prendre part.

L'enquête continue.

## Parti Socialiste S. F. I. O.

*Fédération Socialiste Corse*

Les cartes pour 1908 sont à la disposition des groupes adhérents à la Fédération Socialiste Corse. Les demandes ne peuvent être faites que par les secrétaires des groupes, et elles doivent être accompagnées du montant en mandat-poste.

Le prix d'une carte avec ses douze timbres est de 0,85 centimes. S'adresser au citoyen Louis Costa, secrétaire général de la Fédération, à Pila-Canale.

## Gazette Ajaccienne

*Le temps qu'il a fait*

Baromètre : 761, 0. — Température : Minima, 8 ; Maxima, 11, 8.
Direction du vent : Est.
Force du vent : très faible.
Etat de la mer : agitée.

*Théâtre Saint-Gabriel*

Notre troupe, qui arrive lundi à Ajaccio, nous donnera de magnifiques débuts.

Nos sympathiques directeurs MM. Muffat et Beaumont nous ont préparé un spectacle des plus alléchants pour mardi soir. Au programme :

« La Consigne est de rouler, » le désopilant vaudeville ; « Jean-Marie », le chef-d'œuvre d'André Theuriet, le grand succès de la Comédie française ; « Boubourroche, » le chef-d'œuvre de G. Courteline, spécialement autorisé par l'auteur, à condition que son ami Muffat joue le rôle principal qu'il a joué plus de 200 fois à Paris et le « Pas chez soi » pour terminer.

Un deux-actes grivois est également organisé pour les débuts de la troupe lyrique, on donnera l'opérette la plus gaie du répertoire, « le Jour et la Nuit »

La location est déjà ouverte pour ces deux représentations.

*Contraventions*

Contre les nommés G. A., journalier, 38 ans, et S. F., terrassier, 58 ans, pour avoir uriné derrière la maison Puglissi.

*Au Port*

Entrée : *La Lizamoe*, de Propriano, avec passagers et marchandises.
Sortie : *La Lizamoe* pour Marseille, avec passagers et marchandises.

*Etat Civil*

NAISSANCES,

Cecchi Joseph. — Carboni Pierre. — Horaroan Antoine. — Ietros Joseph Antoine.

DÉCÈS

Rimond Baptistine Anne Marie, 7 jours.

**Musique Municipale d'Ajaccio**

Place du Diamant

Programme du 5 janv, à 3 h. de s.

| | |
|---|---|
| Le Bataillon de fer, p. r., | Arnoux. |
| Le Pré aux clercs, ouv., | Hérold. |
| La Salsa, marche touareg, | Ménétrier. |
| Carmen, tentation. | Bizet |
| Paulette, polka, | Sellénick. |

*Le Chef de Musique*, TIBERI.

**SOCIÉTÉS et SYNDICATS**

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 5 janvier, réunion du mois de 8 heures et demie, à 10 heures et demie, à la Mairie. Admission de nouveaux adhérents. Tout sociétaire qui doit 3 mois sera radié à l'assemblée générale de février.

Le Président, J. Angelly.

## LE CONSEIL DE TOUT

*Usage peu connu de la pomme de terre*

Cet emploi aurait simple que fait de la pomme de terre sera surtout apprécié de nos agriculteurs. Quand Parmentier nous gratifia de ce précieux tubercule, il ne se doutait guère qu'on s'en servirait un jour à la préparation de la peinture.

C'est cependant un usage à ajouter à ceux, déjà très nombreux, auxquels se prête la pomme de terre.

Voici comment on prépare cette peinture à la pomme de terre. On fait cuire à l'eau 1 kilogr. de tubercules que l'on pèle, encore chaude, et que l'on délaie dans quatre litres d'eau chaude ; après quoi on passe la pulpe à travers un tamis de crin pour éliminer les grumeaux. Dès que la masse est bien étendue, on ajoute deux kilogr. de blanc d'Espagne préalablement détrempé dans quatre autres litres d'eau.

La peinture ainsi obtenue sèche très rapidement et ne coûte pas un demi-centime par mètre carré.

AVENA.

## THEATRE MUNICIPAL

Direction P. BEAUMONT F. MUFFAT

Aujourd'hui dimanche, 5 janvier, à 2 heures, en matinée :

Prix réduits

**La Consigne est de Rouler**

**LE PASSANT**

**Les Charbonniers**

Ce soir, à 8 heures et demie :

**LE JUIF-ERRANT**

Grand drame populaire d'Eugène Sue.

Le buffet est tenu par M. Soavi.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 janv.

*Thermomètre* 7 heures du matin 7°, à midi + 12.6, 6 heures du soir 8°.
*Maxima* + 13.6, *Minima* 6.2.
*Baromètre* 8 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 765 mm.
*Vent* Dans la matinée, Nord léger, Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, quelques nuages, l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

*Légion d'honneur*

M. Jourdan Roch Vincent-Louis, lieutenant de vaisseau, a été nommé au grade de chevalier de la légion d'honneur ; 16 ans 3 mois de services, Madagascar 1898-1900.

*Syndicat des médecins*

M. le docteur Acquaviva a été élu vice-président du bureau du Syndicat des médecins de Marseille.

*Députe*

Hier matin, vers 10 heures, à la suite d'une légère discussion, survenue rue du Môle, les nommés D. Jean, 20 ans, se livra à des voies de fait sur le nommé P. Pierre, 18 ans.

L'agent Leandri dressa procès-verbal.

*Nouvelles militaires*

M. le lieutenant Agostini, du 8e rég. colonial, est nommé à l'emploi d'officier d'armement de ce régiment.

— M. le lieutenant Castinetti, du 22e colonial, est détaché pour servir à Madagascar.

— Sont nommés dans la gendarmerie :

Garde républicaine : Luzi Mentor-Horace-Prosper, soldat au 140e ; Santini Jean-Paul, caporal au 17e ; Versini François-Xavier ancien sergent. — Cts des Hautes-Alpes : Giacobbi Jean, brigadier au 19e d'artillerie ; — légion de la Corse : Bonhomme, ancien cavalier ; Fauquin, ancien sergent.

*Nouvelles coloniales*

M. [illegible], commis de 1re classe des services civils en Annam, est mis à la disposition du résident supérieur du Laos.

*Ponts et Chaussées*

Les épreuves d'admissibilité au grade de conducteur des ponts et chaussées s'ouvriront, en 1908, le lundi 15 juin.

Le nombre maximum des candidats à déclarer admissibles sera de 200 ; le nombre des places mises au concours pour les épreuves d'admission est fixé à 50.

*Médaille d'honneur*

La médaille d'honneur en argent de 2e classe a été décernée à M. le caporal Tomasini, du 2e rég. d'artillerie, pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve dans des circonstances difficiles.

*Troupes coloniales*

Les sous-officiers d'infanterie coloniale dont les noms suivent, sont nommés à l'emploi d'adjudant : MM. Compagnetti Matthieu-Joy, sergent au 2e malgaches ; Casanatta Dominique, sergent-major au 8e ; Paoli Pani Eugène, sergent-major au 8e ; Nasica Pierre, sergent au 1er tonkinois ; Leonetti Jean-Louis-Georges, sergent au bataillon du Gabon-Congo ; Casabianca Marc-Toussaint, sergent au 8e.

*Objets trouvés*

Il a été trouvé devant le magasin Jean Barbi et Cie, rue de l'Odéra, 31, un paquet de linge pour fillette, comprenant cinq pièces, parmi lesquelles un mouchoir aux initiales B. L., les réclamer au dit magasin.

La nouvelle huile de ricin, la *Ricina Valile* représente le *purgatif Parfait*.
Goût délicieux
Action douce
Jamais d'irritation.

*Avis*

Magasins de réparations de parapluies et ombrelles en tous genres, rue Miot, 4, Vincent-Ragazzi.

*A louer présentement*

Maisons ouvrières grands magasins donnant, le tout situé dans l'enceinte de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanfini, 15, place Saint-Nicolas, Bastia.

**Etat-Civil**

NAISSANCES

Mori Dominique. — Canessa Marie Catherine-Joséphine. — Lucchetti Henri-Noël.

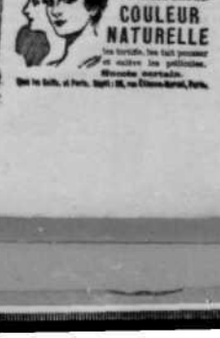
DÉCÈS

Rigali Catherine.


A L'OCCASION DE L'ÉPIPHANIE
*Demandez partout les*
**Lasagnes extra fines**
de la
**Maison Ghilini**
6, Bd Saint-Augustin, Bastia.


**Gâteaux des Rois**

Mme Adelaïde COLOMBANI, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'on trouvera chez elle, à l'occasion de l'ÉPIPHANIE un assortiment de *Panettis* et de *Gâteaux des Rois* « aux fruits confits. »


MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des
CHEVEUX

COULEUR NATURELLE


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

**BOURSE DE PARIS**

| | 3 janv. | 4 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95 40 | 95.20 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96.10 | 95.75 |

ex-coupon

## Remaniements Ministériels

### LES NOUVEAUX MINISTRES

Paris, 4 janvier.

Le *Journal Officiel* publiera demain les décrets de nomination des nouveaux titulaires des portefeuilles de la Justice, de l'Instruction publique et du Commerce.

*Justice et Cultes*

M. Briand, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, est nommé Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Cultes.

*Instruction publique*

M. Doumergue, ministre du Commerce, prend la direction du ministère de l'Instruction publique.

*Commerce*

M. Cruppi, député de la troisième circonscription de Toulouse, vice-président de la Chambre, président de la gauche radicale de la Chambre des députés, est nommé ministre du Commerce.

## Arrestation d'un Instituteur

*de Saône-et-Loire*

Macon, 4 janvier.

Un instituteur, de l'enseignement primaire du département de Saône-et-Loire, a été arrêté aujourd'hui.

Les faits reprochés à ce fonctionnaire révèlent un caractère de gravité exceptionnelle, et passionnent l'opinion publique.

## Conseil des Ministres

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

*Les décrets ministériels*

Le Conseil a approuvé à l'unanimité les remaniements ministériels proposés par M. Clemenceau, président du Conseil.

En conséquence, M. Fallières a signé les décrets de nomination de MM. Briand, Doumergue et Cruppi.

*Félicitations au général Lyautey*

Le Conseil a sanctionné par un vote unanime les félicitations officielles adressées par le ministre de la Guerre au général Lyautey, pacificateur de la frontière algéro-marocaine.

*Les affaires du Maroc*

MM. Picquart et Stephen Pichon ont ensuite entretenu leurs collègues de la situation au Maroc, au double point de vue militaire et diplomatique.

*Les décorations*

Le Conseil s'est occupé des nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur qui restent encore à faire.

*Le mouvement administratif*

Le président du Conseil a soumis à ses collègues les grandes lignes du mouvement administratif qui doit paraître pendant les vacances.

*Nos Colonies*

Le ministre des Colonies a entretenu le Conseil des projets de loi qu'il prépare sur les organisations générales des colonies et des nominations à faire dans le personnel des gouverneurs coloniaux.

*Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

*Le prochain Conseil*

Le prochain Conseil des ministres aura lieu à l'Elysée, le lundi matin, 13 janvier.

## L'ÉCHOUEMENT de la *NIVE*

Paris, 4 janvier.

Les renseignements parvenus au ministre de la Marine ne permettent plus d'espérer que le transport de l'Etat *Nive*, échoué sur les récifs de Casablanca, puisse être renfloué. Il doit être considéré comme perdu.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### CASABLANCA

**Arrivée du général d'Amade**

Cadix 4 janvier.

Le général d'Amade, le successeur du général Drude, a quitté hier Cadix, se rendant à Casablanca, pour prendre son commandement.

### ORAN

**L'Arrivée du *Descartes***

Oran, 4 janvier.

Le croiseur *Descartes*, qui avait appareillé hier de Toulon pour le Maroc, est arrivé aujourd'hui à Oran.

## LES OBSÈQUES de M. Goyot-Dessaigne

*à Clermont-Ferrand*

Clermont-Ferrand, 3 janvier.

Les obsèques de M. Goyot-Dessaigne, ministre de la Justice, ont été célébrées aujourd'hui, à Clermont-Ferrand, son pays natal.

Malgré un brouillard intense, la population entière était massée à la gare pour recevoir le cercueil contenant la dépouille mortelle de M. Goyot-Dessaigne.

*Le service religieux*
*L'Evêque refuse la messe solennelle*

Le cortège s'est immédiatement dirigé vers l'église paroissiale de Clermont, où a été donnée l'absoute, sans aucune pompe.

L'évêque a, en effet, refusé de laisser célébrer une messe solennelle. M. Goyot-Dessaigne n'ayant pas droit aux honneurs de l'Eglise, puisque excommunié, comme ayant fait partie d'un gouvernement ayant préparé la loi de Séparation.

Il n'a donc été dit qu'une messe basse, suivie d'une absoute sans pompe.

*Les discours*

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est rendu au cimetière, où a eu lieu l'inhumation dans le caveau particulier de la famille.

M. Jolly, préfet du Puy-de-Dôme, a adressé un suprême adieu au nom du gouvernement au grand citoyen qui va dormir un éternel sommeil au milieu de ses compatriotes qui garderont fidèlement sa mémoire, comme celle d'un honnête homme, d'un ferme républicain.

A son tour, M. Chambige, député radical du Puy-de-Dôme, salua le corps de son collègue regretté.

## A L'ÉLYSÉE

### RÉCEPTION du Corps diplomatique

Paris, 4 janvier.

La réception traditionnelle du corps diplomatique par le Président de la République, qui n'avait pu avoir lieu le 1er Janvier, à cause de la mort de M. Goyot-Dessaigne, a eu lieu aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi.

M. Fallières, entouré de sa maison civile et militaire, des présidents des deux Chambres et des ministres, a reçu les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, qui lui ont été présentés par leur doyen, M. le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie.

*Discours du comte Tornielli*

Le doyen du corps diplomatique félicite M. Fallières, et lui adresse les vœux de tous ses collègues pour l'année 1908.

Il vante l'œuvre civilisatrice de la France, et souhaite que cette œuvre continue pour le plus grand bien et pour la paix du monde.

*Reponse de M. Fallières*

Le Président de la République remercie le comte Tornielli de ses vœux et souhaits.

M. Fallières fait l'apologie de la paix et de la concorde internationales, qui permettent le développement de la fraternité universelle.

## EN ALLEMAGNE

### ARRESTATION de révolutionnaires russes

Berlin, 4 janvier.

Le gouvernement allemand a fait procéder à l'arrestation de 17 réfugiés russes, prévenus d'être de connivence avec les agents révolutionnaires de Saint-Pétersbourg.

Ces individus seront remis aux autorités russes.

## ETATS-UNIS ET JAPON

*Déclarations du Comte Aokio*

New-York, 4 janvier.

Le vicomte Aokio, arrivé à San-Francisco, a fait de très importantes déclarations sur la question de l'immigration japonaise en Amérique.

Le Japon, a-t-il dit, compte à limiter l'immigration japonaise ; mais considérera comme une grave offense toute tentative d'exclusion complète.

*Déclarations de M. Roosevelt*

De son côté, le président de la République des Etats-Unis a affirmé officiellement que si le congrès votait le projet de loi portant exclusion de la main d'œuvre japonaise, il userait de son droit de veto pour en empêcher la promulgation.

## L'« ARMADA » AMÉRICAINE

*Déclarations de M. Kurino*

Paris, 4 janvier.

M. Kurino, ambassadeur du Japon à Paris, a déclaré que le raid [illegible] l'Armada américaine sur les côtes du Pacifique ne saurait inquiéter le gouvernement de Tokio.

Les déclarations, sincèrement pacifistes, du président Roosevelt démontrent que toute crainte serait injustifiée.

00010

## EN HOLLANDE

### *LA CRISE* de l'industrie diamantaire

*5.000 ouvriers sans travail*

Amsterdam, 4 janvier.

A la suite de la terrible crise subie par l'industrie diamantaire en Hollande, plus de cinq mille ouvriers ont été congédiés par leurs patrons.

Ces malheureux sont désormais sans travail.


**HUNYADI JANOS**
UN VERRE A JEUN PURGE AGREABLEMENT


## AVIS DE DÉCÈS

Mme Bitterlet, née Targy, et M. Pierre Bitterlet, capitaine des douanes en retraite ; Mlle Jeanne Bitterlet ; Mme et M. Jacques Bitterlet, commis principal en retraite du P. L. M., et leurs enfants, à Paris ; Mme Bitterlet, née Perrier, et M. Pierre Bitterlet, à Lunel (Gard) ; Mme veuve Bitterlet, née Bourgeois (Isère) ; Mme veuve Mathieu Laugier, de Paris, et ses enfants ; Mme Lafrance, née Arthuy, et M. Lafrance, agent voyer à Privas (Haute-Loire) et leurs enfants ; Mme veuve Lunel, à Eyzes (Gard) ; Mme veuve Guy de Lyon ; Mme veuve Laugier, née Dessirier, et ses filles Louise, de Bourgoin (Isère) ; Mme veuve Mathieu Laugier, de Paris, et ses enfants ; Mme Lafrance, née Arthuy, et M. Lafrance, agent voyer à Privas (Haute-Loire) et leurs enfants ; Mme veuve Lunel, à Eyzes (Gard) ; Mme veuve Guy de Lyon ; Mme veuve Laugier, née Dessirier, et ses filles Louise, de Bourgoin (Isère) ; Mme veuve Mathieu Laugier, de Paris, et ses enfants ; Mme Lafrance, née Arthuy, et M. Lafrance, agent voyer à Privas (Haute-Loire) et leurs enfants ; Mme Marjoux, née Bitterlet, et M. Marjoux, pharmacien major de 1re classe, à Versailles, et leur fils Léon ; Mme et M. Bonnefoy-Sentelli, propriétaires à Canari, et leurs enfants ; Mme et M. Etienne Santelli, de Marseille, et leur enfant ; Mme et M. Joseph Luciani, propriétaire à Erbalunga (Corse), et leur enfant ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Dame Angèle-Marie Mattei*

Veuve de M. Philippe Santelli,

de son vivant juge de paix du canton de Nonza

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante et cousine, décédée à Canari le 1er Janvier 1908, à l'âge de 88 ans, munie des Sacrements de la Sainte Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs Santelli avocat-avoué à Bône, Santelli, docteur en médecine en résidence à Vichy profondément émus par les témoignages touchants de sympathie et d'affection qui leur ont été prodigués pendant la maladie et à l'occasion de la mort de leur vénérable mère par les habitants de Canari et ceux du canton, leur expriment leurs sincères remerciements et leur éternelle reconnaissance.

(ANARI)

M. Santelli Antoine, avocat-avoué près le tribunal civil de Bône (Algérie) officier de l'instruction publique et ses enfants : M. Santelli Raphaël, docteur en médecine, officier d'académie en résidence à Vichy (Allier) ; Mme Clarita Santelli et leurs enfants ; les familles d'Antony d'Ersa, Mattei, Saliès, Rossi, Bertoni, Santelli Michel et Santelli Antoine Simon de Canari,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de la

*Dame Angèle-Marie Mattei*

Veuve de M. Philippe Santelli,

de son vivant juge de paix du canton de Nonza

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante et cousine, décédée à Canari le 1er Janvier 1908, à l'âge de 88 ans, munie des Sacrements de la Sainte Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs Santelli avocat-avoué à Bône, Santelli, docteur en médecine en résidence à Vichy profondément émus par les témoignages touchants de sympathie et d'affection qui leur ont été prodigués pendant la maladie et à l'occasion de la mort de leur vénérable mère par les habitants de Canari et ceux du canton, leur expriment leurs sincères remerciements et leur éternelle reconnaissance.


PLUS DE CHEVAUX BOITEUX
BAUME CAUSTIQUE
DU J.E. GOMBAULT
FONDANT GOMBAULT
PÉTROLE HAHN
TRÉSOR DE CHEVEUX


## *ACCOUCHEMENTS*

Madame veuve Valette, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.


Cave du Domaine de Tuia
17, rue des Terrasses
*Bastia*


Messieurs Santelli avocat-avoué à Bône, Santelli, docteur en médecine en résidence à Vichy profondément émus par les témoignages touchants de sympathie et d'affection qui leur ont été prodigués pendant la maladie et à l'occasion de la mort de leur vénérable mère par les habitants de Canari et ceux du canton, leur expriment leurs sincères remerciements et leur éternelle reconnaissance.

Les membres adhérents de la section Bastiaise de la Dotation de la Jeunesse de France, sont priés d'assister aux obsèques de leur camarade André-Alexandre Bitterlet, qui auront lieu dimanche, 5 janvier, à 9 heures du matin.

On se réunira, rue de l'Opéra, 7.

(PATRIMOINE)

M. Pierre-Louis Ficaja, M. Jacques Ficaja, Mme Théodore Ficaja ; Mme Thérèse Ficaja et M. Joseph Ficaja d'Olmeto ; Mme Rose Ficaja et M. Flavio Ficaja et leurs enfants, (Yenne Porte-Rico) ; Mme Victorie Ficaja, née Bartoli, et M. Philippe Ficaja ; Mme Adeline Bartoli, née Ficaja, et M. le docteur Paul-François Massa (Marseille) ; Mme Veuve Ficaja née Castelli, Mme Antoinette Ficaja, née Marie et Antoinette Ficaja, à Jean-Baptiste Ficaja, pharmacien, et ses enfants ; M. Achille de Marsil Gustave et ses enfants et M. Joseph Ficaja,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Madame Marie Ficaja*

Née PIETRI

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur et tante, décédée à Patrimonio, le 3e jour de 1908, à l'âge de 53 ans,

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


DERNIERS BILLETS
LOTERIE D'ORMESSON
LOTS 500.000 250.000 100.000 20.000
TIRAGE : 15 JANVIER 1908

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
**H. FRAISSINET & Cie**
MARSEILLE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
**NUANCES MODES :**
MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

**TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES**

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**LOTERIE**
de l'Orphelinat National
DES CHEMINS DE FER
Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.
*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*
GROS LOT **200.000** FRANCS
LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F. etc.
PRIX DU BILLET : **UN FRANC**
*Adresser mandat-poste à M. le Directeur, 20, rue N.-D. de Na... Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*
La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour un à demande d'une enveloppe timbrée.
**1.035 LOTS**, tous payables en espèces.

PASTILLES CATTEI
Pectorales et Toniques au Lichen de Islande
Le Tube 0.60

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
La Famille
500.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
1 an, 10 francs
PARIS

**L'EAU PRÉCIEUSE**
ET SES EFFETS
A ceux qui pourraient encore hésiter à se servir de l'EAU PRÉCIEUSE, nous répétons qu'il n'y a eu aucune raison pour ne pas l'employer, puisque l'expérience de chaque jour prouve son efficacité dans le traitement des Maux de Jambes, Ulcères, Varices, Dartres, Eczémas, et de toutes les plaies considérées comme incurables ; nous ne pouvons en donner de meilleure preuve que de citer les paroles mêmes de ceux qui, l'ayant employée, attestent bien haut ses mérites.
... *Monsieur, — Depuis six ans j'étais atteint d'un affreux Eczéma qui me couvrait les bras et les jambes. Après avoir tout essayé, potion, pommade, désinfectifs de toutes sortes, sans obtenir le moindre soulagement j'ai eu recours à l'Eau Précieuse. J'affirme qu'en moins de deux mois et sans quitter mon travail, j'ai obtenu entière guérison. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de cette affection.*
*Victor LECHEIN 30, rue de Morphy Roms (France)*
Le traitement est simple, facile, peu coûteux et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Demander l'EAU PRÉCIEUSE, avec la marque déposée : « Une Jambe moulée dans la verre »
Dépôt général à Rome : Pharmacie DEPENSIER, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, Boulevard du Palais 10, à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

**Cordonnerie Modèle**
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire
*Saison Automne-Hiver 1907-1908*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*
**Prix très réduits**
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
*La Maison se charge des réparations*


**Royal Windsor**
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
NE CRAIGNEZ PLUS RIEN
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux, grâce à la science et la bonté naturelles de la Nature, leur couleur primitive. Il arrête la chute des Cheveux en huit jours, régénère les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les factures les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
*ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

***Demandez et offrez dans tous les Cafés* AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.***

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1...

**ECZÉMAS**
Les personnes atteintes de Dartres, Eczémas, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Ulcères, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancers, Cautères, Kystes, Taches, Plaies propageant et éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, etc. n'hésitent s'adresser à l'Institut médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir radicalement.

**NEURASTHENIE**
Les personnes atteintes de neurasthénie, affaiblissement du cerveau, de la mémoire et de l'énergie, de faiblesse et névroses chroniques, avec Mal de Tête persistant, grande impuissance sexuelle, douleurs dans le dos, rhumatismes, etc. peuvent s'adresser à M. G. GATTI, à Cattolica Thermale, qui enverra GRATIS la notice qui guérit rapidement.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa gestion un garde-malade spécialiste-dentiste — ce disant chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles et le traité pour la fabrication de dents artificielles.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**
Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**A LOUER**
Divers locaux grands et petits, situés dans l'enceinte Usine de Toga.
— Villa au lieu dit Forcone.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

LA KABILINE
*Véritable Teinture des Maures*
LA KABILINE
*Pour teindre sans les Vêtements*
LA KABILINE
*Adoptée par les Personnes élégantes*
LA KABILINE
*Vendue dans le monde entier*
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

**Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES**
***pour l'Eclairage et l'Industrie***
**Siège social à MARSEILLE**
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI, François Calvi ; SANTINI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 6 — LUNDI 6 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Diverses 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| CORSE | 2 fr. | 4 fr. | 8 fr. |
| AUTRES DÉPART. | 2 fr. 50 | 5 fr. | 10 fr. |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



00011
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : EPIPHANIE.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h. 05 m. — Coucher. 4 h. 03 s.
Premier quart.. le 10 — Pleine Lune, le 18
Fête de Demain : Saint Lucien.

*5 JANVIER*

## LE ROI DE LA FÈVE

*Le Roi de la Fève* est le roi bonhomme, digne cousin du *Roi d'Yvetot*, et dont Béranger a aussi chanté la gloire fragile et éphémère :

Grâce à la fève, je suis roi !
Nous le voulons, versez à boire !
Ça, mes sujets, couronnez-moi,
Et qu'on porte envie à ma gloire !
A l'espoir du rang le plus beau
Point de cœur qui ne s'abandonne.
Nul n'est content de son chapeau,
Chacun voudrait une couronne.

Vous intéresse-t-il de savoir que l'on retrouve, dans la fête romaine des Saturnales, l'usage de désigner un roi de fantaisie au hasard de la rencontre de la fève ? Ou voulez-vous vous contenter d'apprendre que cette fête des Rois, restée si populaire en France à travers les âges et les révolutions, fut officiellement instituée par une charte de 1311 qui ne faisait elle-même que consacrer la tradition religieuse commémorant la visite des Rois Mages, Gaspar, Balthazar et Melchior, à Jésus, dans sa crèche de Bethléem ?

Quoi qu'il en soit, de l'origine, la consommation de la galette pour le jour des Rois était si considérable aux temps passés, qu'en 1740 le prix du pain étant monté à quatre sous et demi la livre, le Parlement de Paris, pour atténuer la disette en défendit la fabrication par arrêt spécial.

Louis XIV qui était l'homme de la tradition, fêtait religieusement les Rois, et le *Mercure galant* de 1684 rapporte qu'il fit un gracieux compliment au Grand Ecuyer à qui la fève était échue et qu'il lui demanda même sa protection. Très drôlement, le roi improvisé lui répondit qu'il y pouvait compter, car, s'il n'avait pas encore sa fortune faite, il méritait qu'on la lui fît. Châteaubriand a raconté comment, de son temps, nos grands-pères célébraient les Rois.

« ..... Au choc des verres, aux éclats de la joie, on tirait au sort ces royautés qui ne coûtaient ni soucis, ni larmes ; on se passait des sceptres qui ne pesaient point dans la main de celui qui les portait. Souvent une fraude, qui redoublait l'allégresse des sujets et n'excitait que les plaintes de la souveraine, faisait tomber la fortune à la fille du lieu et au fils du voisin, dernièrement arrivé de l'armée. Les jeunes gens rougissaient, embarrassés qu'ils étaient de leur couronne : les mères souriaient et l'aînul vidait sa coupe à la nouvelle reine... Ces scènes (reproduites par Greuze dans l'un de ses tableaux) se répétaient dans toute la chrétienté, depuis le palais jusque dans la chaumière : il n'y avait point de laboureur qui ne trouvât moyen d'accomplir, ce jour-là, le souhait du Béarnais. »

Dans bien des familles encore, cette tradition de fête « à la Greuze » s'est conservée et est renouvelée fidèlement tous les ans. La seule différence, c'est que pour éviter les fraudes, surtout celle du grigou qui, au risque d'étouffer, n'hésitait pas à avaler la fève, celle-ci a été remplacée par une minuscule poupée de porcelaine..... incroquable.

Dans certaines régions, comme dans la Beauce, par exemple, un usage s'est conservé, tel qu'Etienne Pasquier le rapportait à la fin du XIVe siècle dans ses *Recherches de la France*.

Un des plus jeunes enfants se glisse sous la table. La maman pose son couteau sur la première portion du gâteau, et interroge comme si elle s'adressait à un oracle d'Apollon :

— A qui *Phébé* ?

Et l'enfant de répondre :

— Pour le bon Dieu !

Cette part est mise de côté pour le premier pauvre qui se présentera au seuil de la maison.

Puis l'attribution des portions continue par rang d'âge, dans le naïf cérémonial, jusqu'à ce qu'enfin, arrivé à la dernière, l'enfant, qui a bien compté, s'écrie : à moi ! et sorte de sa cachette.

On mord dans le gâteau et, la fève trouvée, le roi la convive que le sort favorisa choisit une reine ou un roi, et, « ce fait, chacun, dit le vieux chroniqueur, se déborde à boire, à manger et à danser. »

Et quand le roi ou la reine porte son verre à ses lèvres royales, ce sont des cris sans fin répétés : « Le roi boit ! La reine boit ! »

Cependant on a frappé à la porte, une voix dolente réclame la « part du bon Dieu. »

L'enfant va ouvrir, et, près d'un air de feu, le pauvre diable mange la part réservée en buvant rasade sur rasade : au roi, à la reine et à toute la compagnie !

ROBERT DELYS.

## Propos d'un Bastiais

### *Les Dynamiteurs*

*On sait que les côtes rocheuses du littoral nord et de la Corse et principalement celles qui s'étendent entre Pietranera et le cimetière de Bastia sont exploitées par de véritables bandits de la mer qui ne sont autres que les pêcheurs à la dynamite. Grâce à ce moyen redoutable, ces pêcheurs d'un nouveau genre ramassent les fonds et détruisent le « frai » au plus grand dam pour des véritables professionnels, qui ne vivent que du produit de la mer et qui souffrent considérablement de cet état de choses.*

*Ces méfaits restent le plus souvent impunis soit parce que leurs auteurs bénéficient d'une extrême indulgence de la part des témoins réservés qui surtout parce qu'ils sont inconnus.*

*Des plaintes ont été adressées par la corporation des pêcheurs, mais une surveillance réelle et efficace ne saurait à ce jour être exercée que par l'envoi dans nos eaux d'un bateau garde pêche. Marseille en possède trois, destinés à cette surveillance ; on pourrait bien en détacher un pour la Corse.*

*Nous voulons bien espérer, qu'étant des justes doléances des pêcheurs bastiais, le Ministre de la Marine leur accordera pleine et entière satisfaction.*

### Suite pour les Rois

## L'HEUREUSE SURPRISE

II

Pour ne pas déranger Félicité fort affairée devant son fourneau, Mme Lagrange alla elle-même ouvrir, et Frédéric Champel fit son entrée sous les regards des convives dont l'intérêt venait d'être assez vivement excité.

De taille assez élevée, solide et nerveux, c'était un beau garçon d'une trentaine d'années. La fatigue de ses cinq années de lutte se marquait à peine au léger creusement des joues, sous la barbe courte et noire. Quelques rides prématurées couraient cependant sur son front bruni par le soleil d'Afrique. Sous les paupières brunies un regard timide atténuait l'expression des traits fortement accusés. Il n'eut à tout le monde, en particulier au capitaine qui l'aurait voulu avoir auprès de lui pour l'entreprendre à son aise sur ses voyages et ses aventures au continent noir. Mais sa place était désignée entre les couverts de Claire et de Jeanne.

Vive, enjouée, Mlle Berzy lui prodiguait ses plus aimables sourires et se disait que cet homme, jeune encore, dont elle ignorait l'existence une heure auparavant, serait un mari très présentable. Claire, moins accessible aux illusions, s'observait, gardait une réserve un peu affectée, sans perdre toutefois une seule des paroles de celui dont elle appréciait surtout la discrétion, le tact parfait.

Evitant de se faire valoir, Frédéric répondait d'un ton simple, sans pose, aux questions qu'on lui adressait. Dès le début, à bâbord-pourpoint, le capitaine lui avait dit : « Alors, mon ami, vous arrivez du Congo ; moi, j'ai guerroyé, pendant dix ans, dans le Sud-Algérien ! » Il avait souri et, de très bonne grâce, s'était prêté à l'interrogatoire du brave officier.

Tout son être, débarbouillé des joies familiales, se fondait dans le décor de rêve, dans la tiédeur de la salle à manger où les flammes, sur les murs, mettaient leur note claire. Etait-ce la voisinage des deux jeunes filles ? Son trouble allait croissant.

On était maintenant au dessert. La voix de M. Lagrange dominait les conversations un peu confuses.

— Mes amis, voilà le moment solennel. Nous allons tirer les rois. Toi, maman — c'était le nom d'amitié qu'il donnait à sa femme en souvenir de leur unique enfant mort jeune — décompte le gâteau, pendant que je débouche cette bouteille que je gardais pour la circonstance. Frédéric, je te recommande ce vin blanc... c'est souverain contre l'ennemi qu'on rapporte des pays chauds !

Mme Lagrange avait fait les parts.

— Frédéric, dit-elle à son tour avec un fortifi sourire, laissez-moi vous servir. Et, prestement, elle fit tomber une des tranches dans l'assiette tendue. La distribution achevée, il y eut un instant de silence.

— Et la fève ? s'écria M. Lagrange, personne n'a donc la fève ?

— Pardon, fit Frédéric un peu interdit, la voilà.

— C'est toi qui es roi, eh bien, déclare la reine ta nièce du choix.

Le front de Jeanne s'embrunit. L'honneur de partager l'éphémère royauté ne lui était il pas dévolu de droit ? Ses lèvres se serrèrent dans une moue de dépit. Ce n'était pas dans son verre placé intentionnellement hors de vue, mais dans celui, un peu à l'écart, de Claire, que venait de tomber la fève !

Des regards, des sourires s'échangèrent, M. Lagrange donnant lui même l'exemple, les cris de : Vive le Roi ! Vive la Reine ! éclatèrent enfin dans le bruit joyeux des coupes. Et le guigné redoublait chaque fois que Claire, croyant échapper à l'attention, portait son verre à ses lèvres. La Reine boit ! la Reine boit !

III

On s'était groupé devant la cheminée, et les conversations continuaient plus animée. Claire, après la demi-bourde de joie qu'avait suscité en elle le petit bruit de la fève tombant dans son verre, éprouvait elle le besoin de s'isoler, de rassembler ses impressions ? Elle s'était réfugiée dans l'embrasure d'une des deux fenêtres. A demi cachée par les grands rideaux, son regard distrait s'attachait au vol clairsemé de quelques flocons.

Au bout d'un instant, Frédéric Champel vint la rejoindre.

— La neige m'attriste singulièrement, dit-il, aujourd'hui, elle me réjouit. Il me rappelle mes premières années de France, quand, tout petit, je me blottissais dans les bras de ma mère, pendant les longues veillées d'hiver, et que je la priais de me raconter encore et encore l'histoire de mon père, de ce père que je ne connaissais que par les récits de ma mère et de mes oncles, et dont je ne savais rien de plus, sinon qu'il était mort en Afrique, en combattant pour la France.

— Votre père était militaire ? demanda Claire, qui, elle aussi, se souvenait de ses premières années, de ses premières questions.

— Oui, mademoiselle, il était officier, et il est mort en héros, comme tant d'autres, hélas ! Ma mère, qui était Italienne, a toujours refusé de me dire dans quelles circonstances il avait trouvé la mort. Elle prétendait que je ne devais connaître que sa vie, et non sa fin. Elle a emporté son secret dans la tombe, et je ne le connaîtrai jamais.

— Pauvre enfant ! murmura Claire, qui, elle aussi, avait perdu sa mère, et qui, elle aussi, ne connaissait que par ouï-dire les circonstances de la mort de son père.

— Pauvre enfant ! répéta Frédéric, qui, sans le savoir, venait de trouver le chemin du cœur de la jeune fille. Mais, ajouta-t-il, je ne suis pas à plaindre, car j'ai eu une mère qui a su me donner tout ce qu'elle avait de tendresse et de dévouement, et, aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir lui rendre un peu de ce qu'elle a fait pour moi.

— Vous l'aimez bien ? demanda Claire, dont la voix s'était faite plus douce.

— Je l'adore, répondit Frédéric avec un accent qui fit tressaillir la jeune fille.

Et elle crut remarquer qu'il pleurait. C'est que d'autres événements se préparaient, dont il était temps, qu'il pressentait, et qui allaient augmenter, autour de lui, les tristesses. Autour de Rose-Lison, les dangers ..

79. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*
par **JULES MARY**

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XI

L'AMOUR DANS LES BOIS

Il les refisait, les étoilait, comparait, réfléchissant en apportant ses observations propres dont il augmentait les observations qu'il recueillait dans les livres. Son goût très vif de la nature se développait de plus en plus...

Mais il était triste. Et souvent elle le contemplait, le front dans les mains, accablé. Souvent aussi, en détournant vivement la tête, elle le surprenait pendant qu'il la regardait, croyant qu'il ne serait pas vu. Une autre fois, dans la forêt, elle passa auprès de lui !..

Lui, qui voyait, qui entendait tout, ne la vit, ne l'entendit pas cette fois-là.

Et elle crut remarquer qu'il pleurait. C'est que d'autres événements se préparaient, dont il était temps, qu'il pressentait, et qui allaient augmenter, autour de lui, les tristesses. Autour de Rose-Lison, les dangers ..

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

Milhouroux n'était désespéré, même. Et nous allons dire pourquoi. Le jour de la mort de Suzanne, Christian Fontenailles appelé en toute hâte à Royaumont, s'était trouvé pour la première fois en présence de Rose.

De Rose malade, menacée de folie, menacée de mort. Et de cette première rencontre s'étaient dégagées, pour lui, différentes impressions très fortes et dont chacune avait une cause étrangère aux autres. La première, ce fut le souci du médecin en face d'une malade qui réclamait des soins et qu'il lui fallait sauver.

L'autre lui fut inspirée par la beauté attrayante, séduisante dans sa douceur, de la jeune fille, et qui s'augmentait encore, en cette heure tragique, de sa pâleur, de la convulsion de ses membres, de l'horreur peinte sur cette physionomie charmante où passait encore la vision du drame du Saut-du-Vic. Et cette impression devait laisser, dans ce cœur ardent, loyal et généreux, des traces ineffaçables, une éternelle empreinte.

Mais ce n'était pas tout, et lorsqu'il entendit prononcer, devant lui, ce nom de Rose Lison, le regard soudain qu'il attacha sur la jeune fille reflèta un intérêt puissant. L'intérêt de l'homme pour qui cette enfant n'était pas une étrangère...

De l'homme qui était le fils du vieux docteur Barnabe Fontenailles, chez lequel était allée frapper la comtesse de Croix-Vitré ; le vieux médecin de Royaumont avait reçu la confidence de cette mauvaise nuit... Mais, c'était lui qui avait donné à Suzanne le certificat de son bonheur.. et pendant les quelques mois qui suivirent, il avait attendu l'appel du mari pour la délivrance de la femme... Aucun appel n'était venu..

Et les années s'étaient écoulées sans qu'il entendit parler de l'enfant, de l'héritier de ce vaste domaine... Alors, l'angoisse avait étreint cet honnête homme .. Mais qui ne pouvait le délier de son secret.. excepté la comtesse elle même.

Lorsque se manifestèrent les premiers symptômes de la faiblesse persistante du comte Hubert, le docteur fut mandé au château. Il y revint fréquemment. Fréquemment, il eut ainsi, l'occasion de revoir la comtesse. Et il fut frappé de la tristesse de cette douceur fastueuse où jadis il avait connu le bonheur. Il fut frappé aussi, de la pâleur tragique de cette figure de Suzanne, où il semblait que jamais plus ne fleurirait un sourire.

— Quel est donc le drame qui s'est passé ici ?

Interroger la comtesse il y pensa. Mais le devait-il ? Le pouvait-il ? Non. Du moins, il tenta d'amener ses confidences par des allusions prudentes.

Il logeait un jour d'attribuer cette pâleur et cette tristesse à la crainte que la santé du comte inspirait à la jeune femme. Il lui dit, paternel et doux :

— Ne soyez pas inquiète... La faiblesse de M. de Croix-Vitré ne paraît tenir à des causes morales ; que vous connaissez sans doute. Lorsque ces causes disparaîtront, la faiblesse n'existera plus ... L'œuvre du médecin, ici, est à peu près nulle ... En général, les médecins ne soignent que le corps... Pour guérir les âmes, quand le médecin est un ami, il ne faut plus s'adresser à son expérience, mais à son amitié ...

Et comme elle restait silencieuse, dans une évidente détresse, il ajouta :

— A son amitié et à sa discrétion...

Alors, elle fondit en larmes. Elle s'abîma, pour ainsi dire, sur le cœur du vieillard.

— Un crime, un grand crime a été commis...

Et elle ne lui cacha rien de ce qui s'était passé, ni l'accusation infâme, ni l'accouchement clandestin, ni l'enlèvement de l'enfant dont le comte, pourtant, n'avait pas eu la cruauté de la priver complètement, mais qu'elle ne pouvait voir, qu'elle ne pouvait embrasser qu'en secret, loin de tous les yeux, comme si, en embrassant sa fille elle avait été coupable d'une faute. Elle ne cacha rien, ni sa longue dissimulation pour arriver à conquérir sa fille, ni son triomphe, le jour où l'enfant lui avait été rendue. Elle dit aussi à quels honnêtes gens elle l'avait confiée non loin de Royaumont, à la Mare à l'Eau. C'est ainsi qu'avec des prodiges d'adresse, de ruse, de mensonges, mère et fille avaient réussi à vivre l'une auprès de l'autre. Le vieux docteur avait écouté le récit avec une émotion qu'il n'essayait pas de réprimer.

souhaits qu'elle me souhaite la bienvenue. Le jour de mon départ, il faisait le même temps. Du même ciel gris tombaient de rares flocons et le vent agitait les branches avec la même violence. Cette mélodie d'adieu dans l'air augmentait mes angoisses. Était-ce la peur de l'inconnu, ce sentiment instinctif d'effroi qui vous saisit aux heures graves de la vie ? Oui, sans doute, mais il y avait autre chose aussi...

Il s'arrêta, pour, comme s'il avait lu dans le regard attentif de Claire un encouragement à continuer, il reprit, mais d'une voix plus sourde, hésitante :

— Je ne sais si je dois vous dire cela. J'aimais une jeune fille. Je l'aimais d'un amour sincère et profond, comme l'on aime celle qu'on associe à toutes ses pensées, à tous ses rêves d'avenir. J'étais sans fortune. Pouvais-je lui demander d'unir sa vie à la mienne ? Et j'allais partir sans lui avoir fait l'aveu de cet amour ! Combien de temps resterais-je absent ? En admettant que le sort me favorisât, la retrouverais-je libre à mon retour ? Je n'osais me rattacher à cet espoir.

— Puisque vous la jugiez digne de votre amour, interrompit Claire, il fallait vous déclarer avant de partir, elle vous eût attendu.

— On doit tout prévoir, mademoiselle, je pouvais ne pas revenir, je ne voulais pas assombrir sa vie d'un souvenir de deuil. La veille, j'attendis la nuit pour lui faire mentalement mes adieux. Mon regard brouillé par les larmes se leva une dernière fois vers sa fenêtre où j'avais, à travers les rideaux, une pâle lueur, et je m'éloignai, le cœur brisé, avec cette idée que tout était fini, que je ne la reverrais jamais.

Et pendant les cinq années que j'ai vécu en Asie on Afrique, je pensais me m'en pas quitté un seul instant. Si je n'ai pas succombé aux fatigues, à toutes les misères que j'ai traversées, c'est à elle seule que je le dois. Dans mes accès de fièvre, pendant ces nuits torrides où pas un souffle ne vient rafraîchir l'atmosphère et où, torturé de mille façons, on cherche vainement le repos, quand le découragement, le désespoir m'envahissait, son image m'apparaissait, et cette vision me rendait tout à coup mon courage. L'idée qu'elle était aimée par un autre, qu'elle ne s'appartenait plus, venait encore m'assaillir. Cette idée me rendait très malheureux.

Eugène DREVETON,

(*La fin à demain*).

## Causerie Agricole

### *Les travaux de Janvier*

Dans froid sec, c'est ce que nous souhaitons à notre bon laboureur, en guise de vœux du nouvel an, tous les vieux dictons de la ferme :

Janvier d'eau chaude
Fait le paysan riche.

Lorsqu'on peut labourer en janvier,
On aura sept raies pour un dîner.

Aussi faut-il profiter de tout le temps favorable que le mois courra donner pour visiter les emblavures, nettoyer les rigoles d'écoulement et les fossés et approfondir aux grands labours de défoncement, soit à la rupture des prés fatigués et au retournement des vieilles luzernières et des vieux trèfles.

De façon générale, pour les labours en cette saison, il faut avoir soin de ne retourner ni une surface congelée, ni un sol couvert de neige, enfin une terre mal ressuyée, chargée d'humidité, on les pieds des attelages s'enfoncent et s'impriment fortement.

Mois de labour, janvier est aussi, par conséquent, un mois favorable à l'enfouissement des engrais. Les résultats de la dernière campagne ont dû fixer la mesure du domaine sur les fumures qui conviennent à la terre de chacune de ses champs, suivant la culture qu'il va leur confier le printemps venu. La question est d'importance essentielle, car c'est surtout en agriculture, où le producteur a tant de peines à joindre les deux bouts, qu'il faut se garder des « écoles » coûteuses. Certes la vulgarisation des engrais chimiques a été un bienfait, mais encore faudrait-il user avec une judicieuse réserve et surtout ne pas s'user dans l'engouement à un produit par n'importe quelle marque, ne sera aujourd'hui à rien moins qu'à faire sombrer en discrédit l'engrais par excellence, l'engrais-base, qui est complet en ses valeurs : je veux parler du fumier de ferme, bien préparé et bien entretenu. « La chaux, soit souvent en cela dans son ancienne, surchi le père et reine la fille, » il en est plus strictement de même de l'engrais chimique employé sans discernement et avec une prodigalité inconsidérée qui, pour courir après le bonus du miracle promis à un rendement et en qualité, pourrait bien commencer la ruine du père sans atteindre celle de fils. L'engrais chimique ne doit intervenir que comme fumure complémentaire, là où l'analyse de la terre et celle du fumier, engrais-base pour toutes les cultures, nous y inciteront, aura démontré qu'il s'agissait des champs à préparer pour les céréales de printemps ou pour les plantes sarclées, ou encore des prairies naturelles ou artificielles de la vigne, du verger, du potager et même du jardin d'agrément, aura, dis-je, démontré que la terre n'a pas ou que le fumier n'apporte pas en quantité suffisante la matière de sucre, ou le phosphate, ou la potasse.

Quand les divers labours, le charroi et l'enfouissement du fumier, d'un compost, des marnes, des cendres et autres amendements auront terminés, on visitera les embla ures et, si l'humidité de nov mbre y a amené un excès d'eau, on y tracera quelques rigoles d'écoulement.

On passera également en revue les prairies naturelles et, après le dégel, on arrachera les joncs et les roseaux et, au besoin, on enlèvera les mousses par un bon coup de herse.

On pourra enfin recéper et tailler les haies, réparer les murs, les palissades et les clôtures, les fossés et surtout les chemins, notamment les sentiers particuliers qu'on a le tort de négliger trop souvent. On ne pourra pas assez combattre cet abandon est préjudiciable aux animaux et aux voitures et inutile en portes de temps, s'ori qu'il suffirait généralement de quelques pierres disposées à propos pour boucher des ornières dangereuses.

Au verger, s'il ne gèle pas, on continue la plantation des arbres fruitiers, ainsi que le défoncement du terrain destiné à recevoir ceux à planter au printemps.

Au jardin potager, on continue à enfouir les amendements et les fumiers et à fumer les carrés du potager. On ouvre les fosses destinées à la plantation des asperges. On réchauffe les couches faites en décembre et on fait celles pour primeurs. Par temps exceptionnellement doux, on peut faire les semis d'oignons, cerfeuil, persil sur pleine-bandes et salades et radis au pied des murs. On sème sur couche des pois nains hâtifs, des radis et des choux d'York.

A l'intérieur de la ferme il y a à terminer le battage des grains, ensuite à repartir les outils qui doivent être utilisés dès les premiers jours du printemps. En même temps, on devra visiter les légumes conservés dans les silos, sécher les légumes secs et les noix, sécher les oignons et les cayeux par les belles journées, et s'occuper de la fabrication des composts.

L'agriculteur soucieux de la prospérité de son exploitation, devra consacrer quelques heures des veillées à établir son inventaire et sa comptabilité. Il n'est pas nécessaire que celle-ci soit bien compliquée ni savante, l'essentiel est qu'elle permette au cultivateur de se rendre un compte exact de ses opérations de recettes et de dépenses et d'être à même par suite de voir s'il n'aurait pas intérêt à modifier tel ou tel procédé de culture ou d'élevage et de savoir s'il est pécuniairement en mesure de le faire. Il ne peut s'en assurer sans une comptabilité régulièrement tenue.

Abordons, à présent, la question du bétail qui est en pleine période d'engraissement. En janvier, la température ne permet guère de sortir les animaux. Il convient au contraire de les tenir au chaud à l'étable qui devra cependant être largement aérée de 11 à 15 fois par jour. L'essentiel est de veiller au bon état des litières, à la propreté du sol et à la distribution régulière des aliments qui contiendront surtout ou farineux secs, racines et pommes de terre.

Les vaches qui sont sur le point de vêler devront être mises au chaud et à l'abri des courants d'air. Elles seront nourries au vert pendant les 15 jours qui suivront la parturition.

Les truies qui vont mettre bas recevront une nourriture tiède : d'une façon générale, la porcherie devra toujours être chauffée, car les porcs sont, de tous les animaux, ceux qui craignent le plus le froid.

Cette recommandation s'applique aussi à la basse-cour. Un local chaud engage les poules à pondre et si l'on prend soin d'exercer la ponte en donnant aux volailles de l'avoine et des coquilles brisées, on pourra être assuré de recueillir une provision d'œufs. Nous recommandons de recouper ceux-ci deux fois par jour ; car quand le froid est vif, les coquilles se brisent fréquemment. On a un dîner en ne l'eau tiède pendant les gelées.

Si on a à s'occuper du mois prochain, on les laissera avec leur mère jusqu'à l'âge d'un mois à six semaines. La mère les protégera contre le froid et, au bout de ce temps, lorsqu'on les en séparera, ils seront assez forts et robustes pour s'en passer. Nous conseillons de ne pas accoupler en janvier, l'élevage des jeunes étant encore trop difficile à moins de posséder une installation spéciale.

On laissera rucher en complet repos, en veillant toutefois à ce que les colonies ne manquent pas de nourriture et à ce que les trous de vol ne soient pas obstrués par les cadavres d'abeilles ou par la neige.

LONDINIÈRES,
*Professeur d'Agriculture.*

## LÉGION D'HONNEUR

Ont été nommés dans l'Ordre de la Légion d'honneur :

*Au grade d'officier*

MM.

Zuccarelli, chef de bataillon au 40e, 37 ans de services, 8 campagnes, 1 blessure, chevalier du 28 décembre 1892.

Rousseaux, chef de bataillon au 78e, 33 ans de services, 11 campagnes, chevalier du 8 juillet 1889.

de Jacheron de Saint Denis, chef de bataillon breveté au 4e étranger, 27 ans de services, 8 campagnes, 1 citation, chevalier du 8 mars 1885.

Marionnet, colonel de la 15e légion territ de gendarmerie 30 ans de services, 1 campagne, chevalier du 5 juillet 1893.

Maschetti, major de réserve au rég. de Nîmes, 44 ans de services, 3 campagnes, 1 blessure, chevalier du 27 décembre 1884, d'une la réserve du 2 octobre 1885.

Blanc de la Nautie d'Illonverne, lieutenant colonel au 163e, 39 ans de services, 1 campagne, chevalier du 30 décembre 1892.

## CAUSERIE MEDICALE

### *LA COURBATURE*

La courbature provient d'un accès de fièvre, de l'anémie, de la phtisie, de la grippe, très souvent de la constipation.

Il va de soi que, dans ces derniers cas, le traitement de la cause est tout indiqué. Une grande quantité de comprimés qui ne révéillent chaque matin les reins brisés, le dos douloureux, ne soupçonnent pas l'origine de leur mal, et ne se doutent aucunement que l'obtention de celles régulière ne guérirait radicalement leur courbature.

Lorsque la cause est mal définie et que la courbature se produit subitement, il y a lieu de craindre une affection grave. L'assistance d'un médecin est alors indispensable. En attendant, on fera bien de prendre le lit, de provoquer une transpiration abondante et de se purger avec l'huile de ricin.

Dans tous les autres cas l'établissement d'un régime spécial est nécessaire.

Chaque matin, douche chaude de 3 secondes au plus, suivie d'un massage de dix minutes au gant de crin, puis d'un autre de cinq minutes à l'eau de Cologne.

L'aliment ation sera à surveiller. Comme il y a vingt-cinq fois sur trente un peu d'anémie sous roche, on a recours le régime spécial à cette maladie : savoir :

Quatre repas par jour. Le matin, deux œufs à la coque peu cuits et une tasse de thé. A dix heures, un verre de bon lait, deux contenant une cuillerée à bouche de jus de viande, ou encore une préparation tonique (vins des îles, coca, kola, etc.)

A midi, viandes rôties ou grillées, épinards, lentilles. A quatre heures, collation d'œufs et de vieux gruériens. Le soir, laitages, légumes farineux. Boire à tous les repas de l'eau de Bussang. Essayer les pilules de fer. Veiller très soigneusement qu'il y ait au moins une selle chaque jour.

Remarquer que le secours du médecin est toujours indispensable en pareille matière, la manière de soigner différant suivant qu'on a affaire à des rhumatismales ou à de vraies constipation.

Docteur J....

## JURISPRUDENCE PRATIQUE

### *Du Jeu et du Pari*

L'article 410 du Code pénal punit sévèrement les tenanciers de maisons de jeux et de hasard, ceux qui auront admis le public, soit librement, soit sur la présentation des intéressés ou affiliés, les banquiers de ces maisons, tous ceux qui auront établi ou tenu des loteries non autorisées par la loi, tous les administrateurs préposés ou agents de ces établissements, etc.

Cet article, on le voit, est absolu.

Or, dernièrement, un cafetier avait eu l'ingénieuse idée de reprendre, dans son établissement ouvert au public, le résultat, par fil spécial de l'agence Havas, des paris engagés sur les courses de chevaux de la journée. Il affichait ce résultat au comptoir, de manière que toutes les personnes puissent en prendre connaissance. Il n'y avait pas grand mal à cela ; seulement, les joueurs attirés par ces renseignements, fréquentaient en grand nombre cet établissement, s'il arrivait quelquefois qu'ensuite eux, après avoir engagé les paris, eussent l'habitude de régler entre eux, sous les yeux du cafetier, ces paris dont le résultat leur était fourni par le moyen ci-dessus indiqué.

Cet exemple fut suivi et le café devint bientôt une véritable maison de jeu où l'on engageait des paris où on en apprenait le résultat et où on les réglait séance tenante.

Le parquet s'en émut et sévit contre l'établissement. Le cafetier n'avait pourtant pas à proprement parler, aucun jeu chez lui, mais sa maison n'en était pas moins une maison de jeux, puisqu'il s'y engageait des paris, et qu'il s'y jouait positivement de l'argent.

La Cour de Cassation a, enfin, fixé nettement ce que c'est paris qui interviennent à l'occasion d'un jeu constituant eux-mêmes des jeux d'argent : dès lors, la prohibition des jeux d'argent dans les lieux publics implique, dans la même mesure, prohibition de paris d'argent.

Par suite, le cafetier qui tolère dans son établissement non seulement des jeux d'argent mais encore ces paris tels que des matchs de billard, tombe sous l'application de l'article 410.

Me LUCAS.

## *Gazette Ajaccienne*

*(De notre correspondant particulier)*

### *La passion des voyages*

La jeune Antoine P....., de Propriano, natif d'un peu d'argent, prit la résolution de quitter sa ville natale et sa famille; il vint à Ajaccio et de là fila sur Marseille.

Mais, comme il n'avait que 13 ans, son père prévint la police ajaccienne, et notre jeune écervelé, désappointé, fut cueilli ce matin par les agents Monera et Andreani et conduit au poste, où on le tient à la disposition de sa famille.

### *Contraventions*

Contravention contre les nommés B. F., 17 ans, marin, pour dommage à la propriété d'autrui ;

P. M., 35 ans, ménagère, pour avoir étendu du linge à la fenêtre de son logement.

### *Au Port*

Sortie : *L'Iberia*, capitaine Lallèbre parti pour Propriano et Bonifacio, passagers et marchandises.

## A propos des Pilules Pink

**On nous écrit de Quintin :**

Mlle Marie Thomazo qui habite à Quintin, (Côtes-du-Nord) rue au Lin, chez Mme Kerouaüir, écrit :

C'est avec plaisir que je viens vous donner de mes nouvelles. Les pilules Pink que je vous ai commandées m'ont fait un bien extraordinaire. Depuis longtemps, j'avais des migraines si tenaces et aussi des étourdissements si fréquents que j'étais parfois incapable de faire mon travail. Je mangeais très peu et j'étais très faible, aussi dès-je tout de suite essouffle lorsqu'il me fallait marcher un peu vite ou monter un escalier. J'ai pris beaucoup de fortifiants qui ne m'ont pas fortifiée du tout et j'ai bien cru un moment que j'allais être obligée de quitter ma place. Ma maîtresse a fait venir pour moi de vos excellentes pilules Pink. Grâce à ces bonnes pilules j'ai pu me rétablir. Dès le début du traitement j'ai senti que cela allait beaucoup mieux et j'ai été très vite guérie. J'ai recommandé les pilules Pink à une de mes cousines qui souffrait aussi depuis longtemps, elle va déjà beaucoup mieux. »

Toutes les femmes, ou à peu près, ont le sang pauvre, elles ont trop peu de sang. Les pilules Pink sont le refuge le plus sûr pour les affaiblies, les épuisées. En se mettant sous la protection des pilules Pink, elle sont assurées de la guérison. Après un traitement plus ou moins long suivant les cas, de nous savoir, comme l'a fait Mlle Thomazo, pour nous dire qu'elle sont de nouveau en parfaite santé. Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies. Elles sont vendues dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gabin, 53, rue Saint, Paris, Fre. 3.50 la boîte, Frs. 17.50 les 6 boîtes franco.



Mlle Thomazo
(Phot. H. d'Evreux Rouen, St-Hilaire)

## Petite Gazette

### *Tableau d'avancement*

Les fonctionnaires de l'administration centrale de la marine dont les noms suivent sont inscrits pour un avancement de classe : MM. Calendini, sous chef de bureau de 3e classe ; Vinciguerra, commis principal de 3e classe ; Costa, Quenza, Morati, auxiliaires.

⁂

### *Nouvelles militaires*

M. Sardi, major au 51e, passe au 111e.

— M. Signorino, capitaine au 43e, passe au 132e.

— M. le lieutenant Bozzi, chef des équipages au 23e bataillon de chasseurs, passe au 26e bataillon.

⁂

### *Affaires étrangères*

M. Colombani, ex-adjudant au 131e, est nommé commis expéditionnaire au ministère des affaires étrangères.

⁂

### *Médaille militaire*

La médaille militaire a été conférée à MM. Federici Charles-Antoine, ter m. de mousquetaires, 23 ans 3 mois de services ; Vestoriol Antoine-Marius, chef pompier, 31 ans 5 mois de services, 3 témoignages de satisfaction pour actes de dévouement ; Bonavi a Joseph, chef gardeur de 1re classe, 29 ans de services, Tunisie 1881 ; Stagnara Pierre Victor, maréchal de logis de gendarmerie maritime, 26 ans, 3 mois de services.

⁂

### *Douanes*

M Bereni Antoine, ex-caporal infirmier colonial, a été nommé préposé de 3e classe des douanes pour être mis à la disposition du gouvernement de l'Afrique Occidentale française.

⁂

### *Nouvelles maritimes*

M. Colombani Jean Antoine, commis de 4e classe dans le personnel des comptables des matières à Toulon, est promu commis de 3e classe.

### *Etablissements pénitentiaires*

M. Giustiniani Toussaint a été nommé dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

⁂

### *Un bon remède pour la gorge*

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les refroidissements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14 à Paris.

⁂

### *Avis*

Magasins de réparations de parapluies et ombrelles en tous genres, rue Miot, 4, Vincent Ragazzi.


A L'OCCASION DE L'ÉPIPHANIE
*Demandez partout les*
**Lasagnes extra fines**
de la
**Maison Ghilini**
6, Bd Saint-Angelo, Bastia.


## Gâteaux des Rois

Mme Adelaïde COLOMBANI a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèles qu'on trouvera, chez elle, à l'occasion de l'ÉPIPHANIE, un assortiment de *Pantie* et de *Gâteaux des Rois* et aux fruits confits. à

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00012

## AU « JOURNAL OFFICIEL »

Paris, 5 janvier.

Le *Journal Officiel* publie ce matin les décrets nommant les nouveaux ministres de la Justice, de l'Instruction publique et du Commerce.

## M. PICHON PART POUR L'ESPAGNE

Paris, 5 janvier.

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, est parti aujourd'hui, à midi, pour Madrid.

M. Pichon profite des vacances parlementaires pour rendre à M. Allendesalazar, ministre royal des affaires étrangères, la visite qu'il en a récemment reçue, à Paris.

Notre ministre des affaires étrangères, qui est accompagné de Mme Pichon, visitera les principales villes d'Espagne. Il sera de retour à Paris, vers le 15 janvier.

## TOULON

### L'AFFAIRE ULLMO

Toulon, 5 janvier.

M. le lieutenant de vaisseau Devarenne, rapporteur près le premier conseil de guerre maritime, procèdera demain à un long interrogatoire d'Ullmo, en présence de son défenseur, Me Aubin.

On croit que cette affaire d'espionnage sera jugée dans la deuxième quinzaine de janvier.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### ORAN

**Départ de Renforts**

Oran, 5 janvier.

Le transport *Vinh-Long* a appareillé ce matin pour Casablanca avec le deuxième convoi de renforts, comprenant une compagnie du 1er régiment de zouaves et un bataillon de 3e tirailleurs.

A leur arrivée à Casablanca, ces troupes camperont sous des tentes, en attendant la construction des baraquements, qui est poussée très activement.

### LA MEHALLA IMPÉRIALE *à Melilla*

Melilla, 5 janvier.

La Mehalla du Sultan est campée, depuis hier, dans la zone espagnole sous la protection de l'Espagne.

Les rebelles avaient promis au général Marina, commandant la place de Melilla, de ne pas inquiéter la Mehalla impériale, pendant qu'elle passerait de son campement actuel sur le territoire espagnol, ni pendant qu'elle séjournerait sur celui-ci.

### *LE RETOUR* DU GÉNÉRAL DRUDE

Paris, 5 janvier.

En annonçant l'arrivée prochaine, à Marseille, du général Drude, ancien commandant du corps expéditionnaire, plusieurs journaux commentent le retour de cet officier général en termes plutôt défavorables, et, s'ils constatent que la santé du général Drude est réellement très ébranlée, ils n'en prouvent pas moins qu'elle est venue bien opportunément donner au gouvernement un motif de rappel.

## Départ du « Kléber »

Brest, 5 janvier.

Le croiseur *Kléber* a appareillé aujourd'hui pour Casablanca.

Ce navire procédera, en cours de route à des expériences de télégraphie sans fil avec un nouveau matériel.

Le *Kléber* portait le pavillon du contre amiral Thierry, commandant la division navale de l'Atlantique Nord.

Les expériences de télégraphie sans fil seront dirigées par le lieutenant de vaisseau Jeance.

### CASABLANCA

*LA PRISE*
**de la Kasbah de Darber**

Tanger 5 janvier.

Le bruit court, d'après des renseignements indigènes qu'une reconnaissance de cavalerie, partie de Médiouna, aurait occupé la Kasbah de Darber Rechid, qui se trouve à une vingtaine de kilomètres de la Kasbah de Mediouna.

On ajoute même que nos troupes auraient fait une razzia de 2 500 moutons.

La confirmation de cette nouvelle victoire française n'est pas parvenue au ministère de la guerre.

Au ministère de la marine on n'a reçu également aucune nouvelle confirmant ce bruit.

## LA NEIGE ET LE FROID

### Nombreuses Victimes

Paris, 5 janvier.

La neige continue à tomber en assez grande abondance en France et en Europe.

Le froid est très vif dans plusieurs régions.

Le nombre des victimes du froid augmente tous les jours dans des proportions effrayantes.

## AUX ÉTATS-UNIS

### LE PROCÈS THAW

New York, 5 janvier.

Les débats du second procès de Harry Thaw, le meurtrier de Stanford-White, commenceront demain.

Par ordre du président du tribunal l'accès de la salle est interdit aux dames durant les débats.

## Dans la Colombie

### Troubles Sérieux *à VANCOUVER*

**Japonais et Blancs**

Londres, 5 janvier.

Les journaux annonçaient, ces jours derniers, que des rixes sanglantes avaient éclaté entre les Japonais et les Blancs à Vancouver, dans la Colombie britannique. Les blancs étant inférieurs en nombre, s'enfuirent lâchement plusieurs blessés.

Les blancs n'ont pas tardé à prendre leur revanche.

Les journaux annoncent, en effet, aujourd'hui que les blancs, formés en colonne, ont pillé et saccagé tout le quartier habité par les Japonais qui sont embauché par la compagnie de chemins de fer.

Les Nippons ont riposté énergiquement à l'attaque des Blancs.

On compte de nombreux morts et blessés de part et d'autre.

## EN BELGIQUE

### Les obsèques de M. de Trooz

Bruxelles, 5 janvier.

Les obsèques de M. de Trooz auront lieu demain matin, à 11 heures, à Bruxelles.

La garnison de Bruxelles et la garde civique rendront les honneurs à la dépouille mortelle du regretté président du Conseil des ministres.

## SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui lundi, à 1 heure du soir, à la Bourse du Travail, place Caletta.

Les retardataires sont priés de se mettre en règle.

Le président, Antoine Poli.

## AVIS DE DÉCÈS

M. Eugène Profizi ; Mme Antoinette Profizi ; M. Louis Profizi ; Mlle Laure Profizi, Mlle Eugénie Profizi, en religion sœur Marie de Saint Enfant Jésus, de Sainte-Claire ; Mme Caroline Stretti et M. Toussaint Stretti, entrepreneur de la Régie ;

Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Paul-Baptiste PROFIZI*
*Peintre décorateur*

leur père, grand-père, frère et beau frère, décédé le 5 courant.

L'enterrement aura lieu mardi, 7 janvier, à 1 heure de l'après-midi.

## AVIS

La Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace au prix de 0,10 le kilo, à partir du 2 janvier courant.


**NECTAR-ORANGE**
Consommation saine
**NECTAR-ORANGE**
Première marque


## ACCOUCHEMENTS

Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.


**VENTE** de vigne américaine greffée 140 fr. le mille, Rauscetrix racinés à 25 fr. le mille et Riparia Gloire de Montpellier à 20 fr. le mille.

S'adresser à M. Pierre-Ambroise Rotali, Chiosello, près Borgo.

**L'ART de GUÉRIR**

VIENT DE PARAITRE le *Journal de Médecine Française* qui publie une importante étude sur une nouvelle méthode qui guérit radicalement la Neurasthénie, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Goutte, toutes personnes qui en font la demande au Directeur, 10, rue de la Perpétuité, à Paris.

**Grand entrepôt de Vins**

FINS ET DE TABLE
de toutes provenances
**ORESTEBIAGINI**
*5, Avenue Carnot, Bastia*
2 Grands Prix. 1 Diplôme. 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions
*Vente en Gros et au détail*
LIVRAISON A DOMICILE

VINS DE TABLE
Rouge, 0,25, 0,30 et 0,40 c. le litre.
Blanc, 0,30 et 0,40 c. le litre.
VINS FINS DE CORSE
0,80 et 1 fr. la bouteille verre compris.
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 40 le flasco, 0,70 le 1/2 flasco.
VIN DE MARSALA (Sicile)
1.00, 1.75 et 3 fr. la bout., 0,80 c. la 1/2 b. 3 fr. le flasco, 1 fr. 60 le 1/2 flasco.
VINS DE BORDEAUX (Médoc vieux)
1 fr. 25 la bouteille.
VINS D'ASTI mousseux
1 fr. 75 la bouteille.
VINS BARBERA d'Italie
1 fr. 50 la bouteille.
VINS de MALÈGE et de MALAGA (Espagne)
1 fr. 40 la bouteille, 0,90 le 1/2 bouteille.
MUSCAT DE FRONTIGNAN vieux
1 fr. la bouteille, 0,90 le 1/2 bouteille.
Vermouth de Turin 1 fr. 50 la bouteille.
Quinquina Pomponnet 1 fr. 40 id.
Vermouth Supérieur 1 fr. 40 id.
Apéritif « Le Pof » 1 fr. 50 id.
Gentiane 1 fr. 40 la bouteille.
VINS DE CHAMPAGNE
Grandes et Reyer 3 fr. 25 et 3 fr. 75 la bout.
Duc Reynald de Chanceaux 2 fr. 50 et 2 fr. 75 la bouteille.
Frutot à Epernay 4 fr. 50 et 5 fr. la bout.

**Déménagements**
pour tous les pays
*Dépôt de cadres*
pour mobilier
*Prix très modérés*
A. PANDOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

**Horlogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie**

# DANESI FILS

***Boulevard Paoli, 16, Bastia***

**Assortiment de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.**

**Premier choix de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché.**

**N. B. — Les montres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et réglés avant d'être mis en vente. Aussi on a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir un article bien garanti.**

**Etude de Me H. Millie**
Avoué
près le Tribunal civil de Calvi

Dan l'exploit du ministère de Me Spinosi, huissier à Calvi, en date du trois janvier 1908, enregistré,

Il appert,

que Madame Marie Elisabeth Maraninchi, épouse de M. Alphonse-Blaise Girard, avec lequel elle demeure à Moncale, a formé une demande en séparation de biens contre M. Alphonse-Blaise Girard, son mari, ici-nommé.

Et que Me Millie, avoué, est constitué et occupera pour Mme Girard sur la dite demande, et ses suites.

Pour extrait,
H. MILLIE.

**Etude de Me H. Millie**
Avoué près le Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi

D'un jugement de défaut rendu par le Tribunal Civil de Calvi, le 12 décembre 1907 enregistré et signifié,

Au profit de la dame Graziani Marie-Felicite, ménagère à Palasca aux fins de judiciairement (20 décembre 1906).

Contre le sieur Tosana Antoine, ouvrier mineur, domicilié à Palasca.

Il appert,

que le divorce a été prononcé à la requête et au profit de la dame Graziani sus-nommée.

La présente insertion est faite conformement à l'article 247 du C. C.

Pour extrait,
H. MILLIE.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**
Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**CHOCOLAT MENIER**

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
**H. FRAISSINET & Cie**
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolia - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**LOTERIE**
de l'Orphelinat National
DES **CHEMINS DE FER**
Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.
*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*
GROS LOT **200.000** FRANCS
LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F., etc.
PRIX DU BILLET : **UN** FRANC
*Adresser mandat-poste à M. le Directeur, 20, rue N.-D. de Nazareth, Paris.*
*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*
La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour toute commande d'au moins 3 billets.
1.035 LOTS, tous payables en espèces.

**Cordonnerie Modèle**
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERINI III, propriétaire
*Saison Automne-Hiver 1907-1908*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*
**Prix très réduits**
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix défiant tout marché inconnus jusqu'à ce jour.
*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**
**BIJOUTERIE MATTEI**
**20, Boulevard Paoli**
**La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.**
**La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*; etc., etc., broches or et argent 1er titre**
**Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »**
***Spécialité de styles Vendôme-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.**

SANTAL BLINE
**GUÉRISON RADICALE**
et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus sûr.
ABSOLUMENT INOFFENSIF
Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**
CORTE (Corse)
**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**
**VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL**
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES**
***pour l'Eclairage et l'Industrie***
**Siège social à MARSEILLE**
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia. Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano; PUCCINELLI, François Calvi; LANTIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 7

MARDI 7 JANVIER 1908

00013

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. |
| Autres Départ. | 32 » | 12 » | 6 » |

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


***LE CALENDRIER***

Fêté Aujourd'hui : Saint Lucien.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h. 05 m. — Coucher 4 h. 11 m.
Premier quart.. le 10 Pleine Lune, le 18
Fête de Demain : Saint Severin.

*6 JANVIER*

## L'Age des Victorieux

Dans le projet de la nouvelle loi des cadres déposé sur le bureau de la Chambre par le ministre de la Guerre, certaines modifications à la limite d'âge dans le cadre de l'état-major général sont proposées.

Ainsi, les généraux de division et de brigade pourraient être placés par anticipation dans le cadre de réserve par décret du président de la République, soit d'office, soit sur leur demande, si leur état de santé ne leur permettait plus de remplir leur emploi avec la pleine activité qu'il comporte. Mais, s'il était constaté que l'amélioration de leur état de santé leur a fait recouvrer cette activité, ils pourraient être réintégrés dans leur commandement.

D'autre part, pourraient être maintenus sans limite d'âge dans la première section du cadre de l'état-major général, en vertu d'un décret du président de la République, et pourvus d'emplois en temps de paix jusqu'à 70 ans, les généraux de division qui, munis de lettres de commandement, auraient exercé avec distinction, devant l'ennemi, l'une des fonctions suivantes : 1. Commandant en chef d'un groupe d'armées ou d'une armée composée de plusieurs corps d'armée ; 2. Commandant d'un corps d'armée composé de plusieurs divisions de différentes armes ; 3. Major-général dans un groupe d'armées, et Chef d'état-major d'une armée composée de plusieurs corps d'armée.

Si l'on comprend l'intérêt très réel de la première de ces modifications, on saisit moins bien, surtout pour une application actuelle, celui de la seconde. Est-ce l'équivalent de la récompense promise jadis quand, à propos du grade suprême de maréchal de France, virtuellement supprimé jusqu'à nouvel ordre, le général Chanzy disait à l'Assemblée nationale, que, le bâton du maréchalat, il faudrait l'aller chercher de l'autre côté du Rhin ? Car ce n'est guère que sur la frontière de l'Est que l'on peut prévoir des formations militaires de l'importance de celles visées par le projet ministériel.

Dans tous les cas, si la première modification proposée à l'organisation actuelle du cadre actif de l'état-major général peut favoriser le rajeunissement de ce cadre, la seconde ne nous acheminerait pas vers ce but, elle nous en éloignerait, au contraire, de plus en plus.

Cette question du rajeunissement du haut commandement qu'on trouve sans doute trop délicate, au ministère de la Guerre, pour la mettre officiellement et directement sur le tapis, est cependant celle qu'il importerait le plus de trancher dès maintenant, si la force militaire que la France entretient à si grands frais et à l'état de si lourde charge imposée à l'activité nationale, est bien destinée à faire la guerre, la grande guerre, la guerre que l'on sait, celle dont on ne parle jamais, mais à laquelle on pense toujours. Malheureusement, depuis le premier Empire, tous les ministres de la Guerre qui se sont succédé en France, semblent, chaque fois qu'on se plaint à eux de la sénilité de certains grands chefs, avoir repris à leur compte le mot du maréchal Soult répondant à Louis-Philippe et à Guizot qui le pressaient de procéder à certaines éliminations trop justifiées : « Jamais je ne toucherai à un vieux camarade ! » Les ministres civils eux-mêmes se font un point d'honneur de s'assimiler ce genre d'esprit militaire.

L'un dernier, dans un vigoureux article sur ce sujet du rajeunissement des cadres, M. Charles Laurent rappelait l'argument sentimental du maréchal Bianchi lui-même sous le glorieux harnais. L'ex-capitaine Ch. Humbert, député de la Meuse, reprenant aujourd'hui la campagne, le rappelle à son tour, en se contentant d'ailleurs de refaire l'article de son confrère du *Rappel* et de lui emprunter presque littéralement ses arguments et sa documentation de ci de là erronée, sur « l'âge des victorieux ».

Le haut commandement à la guerre exige, aujourd'hui plus que jamais, de celui qui l'exerce, un esprit alerte dans un corps alerte, pour que la vivacité du coup d'œil et de la volonté ne soit pas paralysée par la défaillance physique, inévitable chez un vieillard fatalement déprimé par un surmenage de tous les instants du jour et de la nuit.

Quand Bossuet disait, dans son récit épique de la bataille de Rocroy, au cours de son oraison funèbre du grand Condé : « Trois fois le jeune vainqueur fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise, et malgré ses infirmités, *montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qui l'anime,* » il avait là un mouvement superbe d'éloquence, mais il se montrait un bien piètre physiologiste.

Quand Condé écrasa les Espagnols à Rocroy, il avait 22 ans et tout son génie militaire qui ne fut jamais plus brillant, et il combattait un adversaire, don Francisco de Mello, qui, s'il n'était pas aussi impotent que son héroïque lieutenant, le comte de Fontaines, était un vieillard déjà usé par l'âge et les fatigues de la vie des camps.

Nous ne reviendrons pas sur la longue énumération des grands victorieux, jeunes ou dans la force de l'âge, que M. Charles Laurent avait donnée et que M. Charles Humbert reprend après lui. Dans la merveilleuse pléiade des jeunes généraux des armées de la République et de l'Empire, contentons-nous de noter que Hoche est mort à 29 ans et que Marceau en avait 27 quand il fut tué à Altenkirchen, commandant en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse ; que Moreau avait 37 ans quand il battit, à Hohenlinden, Kray qui en avait 65, et que Masséna n'était encore âgé que de 43 ans quand, à Zurich, il mit en déroute Souvaroff accablé autant par ses 70 ans que par les fatigues d'une pénible campagne à travers les Alpes. Enfin, rappelons que, dans ses prodigieuses et foudroyantes campagnes d'Italie, Bonaparte n'avait que 27 ans quand, à Arcole, il battit Alvinzi qui en avait 61, et, à Mantoue, Wurmser qui en avait 73. Hélas, le vainqueur de Marengo avait 70 ans, Bonaparte, toujours vainqueur des vieux généraux autrichiens, venait à peine de dépasser la trentaine.

On peut citer comme exemple d'exceptionnelle vigueur physique et morale, celui du maréchal Oyama, généralissime des armées japonaises en Mandchourie, mais encore n'avait-il que 62 ans et se tenait-il systématiquement en dehors de la zone de bataille, communiquant par exprès, télégraphe ou téléphone avec ses lieutenants, eux en pleine action : les généraux de corps d'armée qui avaient en moyenne 58 ans, les généraux de division 54, les généraux de brigade 48.

Les Japonais ont rajeuni la tactique de Napoléon, ils se sont efforcés aussi, à son exemple, d'avoir un haut commandement jeune ou en pleine force de l'âge : imitons à notre tour les imitateurs de Napoléon, nous n'aurons certainement pas à nous plaindre d'être revenus à notre grande tradition militaire.

JACQUES ROTHÉRS.

## APRÈS COUP

Les honneurs pleuvent, après sa mort, sur le pauvre Clovis Hugues. Un comité vient encore de se former dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, pour élever, aux Buttes-Chaumont, un monument à ce charmant poète si pittoresquement égaré dans la politique. Déjà à Embrun, où Clovis Hugues est enterré, un projet analogue est en exécution, et je crois bien me souvenir qu'une troisième ville, celle sans doute où il est né, poursuit à son égard les mêmes pieuses intentions. Cela fera donc sous peu, au bon Clovis, trois monuments — statues ou bustes — dont il sourira, je pense, avec quelque mélancolie, là-haut, tout là-haut dans ce bleu firmament des poètes que ne troublent évidemment plus les vanités de ce monde, et d'où l'on doit contempler toutes choses avec la plus sereine philosophie.

Ce fut, en effet, une bien curieuse existence que la sienne. On aurait pu croire, au début, que toutes les bonnes fées s'étaient donné rendez-vous autour de son berceau. Tout semblait lui sourire : sympathique et insouciant, comme un personnage de la *Vie de Bohème*, il marchait dans son gentil petit rêve, répandant, dans les revues et les journaux, ses vers pimpants, d'une fraîche et spirituelle fantaisie, n'ayant partout que des amis, tutoyant tout le monde, et, par suite, encore plus tutoyé, à la façon d'Alexandre Dumas père, qu'un quidam qu'il ne connaissait que très vaguement interpella un jour sur le boulevard :

— Bonjour, Alexandre ; comment vas-tu ?

— Très bien, merci, et toi ? répondit Dumas.

Puis, avec cordialité :

— Comment t'appelles-tu ? ajouta-t-il.

Clovis Hugues aurait pu, dix fois par jour, poser la même question à des gens qui lui tapaient familièrement sur l'épaule. Mais il n'y songeait guère étant trop du Midi pour ne pas aimer cette popularité bon enfant qu'il devait à son nom, d'abord si bizarre assemblage des deux dynasties mérovingienne et capétienne, à l'exubérante rondeur de ses manières, à sa verveuse et inépuisable faconde, et aussi — car le physique, chez lui, était à l'avenant, — à sa large crinière en coup de vent et à sa barbe inculte et broussailleuse. Il connut les joies, plus flatteuses qu'utiles de cette célébrité boulevardière qui fait que les gens se retournent sur votre passage. Il avait la verve sonore, le geste abondant : l'éloquence colorée, et rien n'était amusant comme de l'entendre dire, dans les bureaux de rédaction ou au café, de ces charmantes histoires, du Midi ou d'ailleurs, qu'il transportait ensuite, avec le même brio indiscutable, dans la salle des Pas-Perdus du Palais-Bourbon. Clovis Hugues arrivait à la Chambre, avec, sous le bras, une grosse serviette bien plus bourrée de pièces de vers que de projets de lois. Il était aussitôt entouré d'une nuée de journalistes qui, tous, étaient ses camarades :

— Eh bien ! Clovis, quoi de nouveau ?

— Rien... vraiment... je ne sais pas...

— Oh ! voyons ce n'est pas possible !

Et, devant l'insistance de son auditoire, le bon Clovis, dont l'imagination n'était pas longue à se mettre en train, racontait, avec force détails, quelque extraordinaire aventure qui charmait tout le monde et n'étonnait personne. Il y a, ainsi, dans *Numa Roumestan*, un type très réussi de Méridional, attaché au cabinet du ministre, qui, pendant le 16 Mai, quand il rentrait de la séance, à Versailles, donnait à ses collègues une foule de renseignements sur la journée, ajoutant, à la fin, négligemment, comme s'il n'agissait d'un détail oublié :

— Il paraît aussi qu'on a tiré sur le maréchal !.

Clovis Hugues possédait au plus haut point ces joyeuses qualités du pince-sans-rire, et il maniait en connaisseur cette blague du Midi, plus savoureuse et plus cordiale que la blague parisienne, toujours un peu rosse. C'était, dans le vrai sens du mot, un bon garçon, n'ayant au cœur nulle méchanceté, nulle haine, et la politique elle-même, l'odieuse politique, ne put jamais altérer l'aimable ingénuité de son âme. Elle lui en fit voir, cependant, de toutes les couleurs, et il eut à subir, lui aussi, les injures, les calomnies, les abandons, les trahisons, tout le cortège habituel, tout l'accompagnement indispensable de la vie publique. Dans ce dix-neuvième arrondissement de Paris, où l'on va, maintenant, lui élever une statue, il n'aurait plus pu, durant la dernière période électorale, se présenter dans une réunion publique. Il avait cessé de plaire, et les foules sont terribles pour les idoles qu'elles ont renversées.

Le pauvre Clovis, sorti du Parlement, espéra, du moins, qu'on lui trouverait quelque'une de ces situations honorables que la République, en un temps où il n'y a plus de Mécènes, peut encore attribuer aux poètes et aux littérateurs dans l'embarras. Il était pauvre, ce qui n'a jamais été un crime, et il eût mieux que bien d'autres, fait bonne figure dans une bibliothèque ou dans une inspection des beaux arts. Il aurait pu légitimement prétendre à l'un de ces emplois, ayant vu défiler bien de ses amis au pouvoir. Mais il n'avait pas l'esprit d'intrigue et, en vrai poète, il aimait mieux courir les bois que passer ses matinées dans les antichambres. On lui préféra des concurrents qui avaient moins de titres mais qui avaient fait plus de démarches, et Clovis Hugues, qui dans sa vie, avait tant de fois célébré, en prose et en vers, ces belles vertus qui s'appellent l'amitié, la solidarité, la fraternité, put constater que, comme le soleil lui-même, elles avaient des taches et que leur éclat était parfois intermittent.

Ses derniers jours en furent assombris. Et malgré le dévouement d'une femme admirable, et la fidélité de quelques vieux camarades le pauvre Clovis, jadis si entouré, vit, sut, vers la fin de son existence, l'impression de l'isolement. Il connut l'oubli, plus terrible que la mort. Mais si profonde que fût sa blessure, il gardait aux lèvres la souriante et insouciante philosophie d'un poète. Il n'a pas, en mourant, encombré l'univers de ses plaintes ; il s'en est allé sans faire claquer les portes. Et les statues, maintenant poussent à l'envi autour de sa tombe ! Dieu me garde de blâmer cet élan, qui part, au fond, d'un bon naturel. En toutes choses, et surtout en matière de justice et d'hommages, mieux vaut tard, comme toute, que jamais. Mais, tout de même, le sort est parfois cruel dans ses ironies, et quand on songe aux épreuves si dignement supportées par le bon Clovis, quand on pense que, en achetant ses livres, en encourageant ses œuvres, on le dégageait, en un mot, de toute préoccupation matérielle, on aurait si gentiment illuminé le soir de sa vie, on ne peut s'empêcher de se dire qu'il aurait peut-être mieux valu, pour lui, un peu moins de bronze après sa mort, et un peu plus d'argent de son vivant ! .

EMMANUEL ARÈNE.
*(Petit Marseillais)*

## Ce que disent les Journaux

**L'Echo de Paris**

« Pourquoi avait-on créé un ministère du Travail ? Pour que M. Viviani devint ministre. De janvier à M. Viviani devenait ministre de la Justice, le ministère du Travail n'existait pas ; il n'en a jamais eu ! mais toute raison d'être. Je comprends que M. Clémenceau n'ait pas voulu jusqu'ici, ne serait-ce que par amour propre d'auteur, débaucher M. Viviani ; je comprends que, d'autre part, aucun des membres du gouvernement, dans le seul intérêt du pays, et pour dégraver d'autant les contribuables, n'ait souvent l'abandon d'un portefeuille — le sien — qui, bien entendu, serait allé comme un gant à M. Viviani. Mais voici qu'une circonstance, douloureuse certes, mais providentielle, vous permet de disposer à l'improviste d'un portefeuille sans ministre ; et vous n'en profitez pas immédiatement pour vous débarrasser de M.

Viviani avec élégance, en vous débarrassant du même coup, et avec quel soupir de soulagement, du ministère du Travail. »

**Le Gaulois**

A propos de l'enquête sur la liquidation des congrégations :

« Depuis la chute de M. Combes on commet à l'égard des religieux de véritables escroqueries, auxquelles on l'associe malgré lui, et ce n'est qu'aujourd'hui qu'il songe à protester. M. Combes avoue que les congréganistes ont été victimes d'un pillage éhonté ; il constate qu'on a dépouillé beaucoup d'entre eux « de la pension à laquelle il était bien entendu qu'ils avaient droit. » Tout cela, ils savait et demeurait à son banc bouche close et bras croisés ! Et il a fallu qu'un membre de la droite, M. Le Provost de Launay, se fît l'interprète de l'indignation publique, pour que la conscience de M. Combes se réveillât. Si M. Le Provost de Launay s'était tu personne à la gauche n'eût soufflé mot, et l'on peut être assuré que M. Combes eût — pour le moins — ajourné cet « moralisation de la République qui est — je le reconnais avec lui — beaucoup urgente et nécessaire. »

**L'Aurore**

« L'application de la loi de Séparation est écrite sur le terrain judiciaire ; il faut en finir avec la dévolution des biens ecclésiastiques, et il faut, pour mettre l'œuvre à bonne fin, un républicain ferme et résolu, un esprit décidé. Ce n'est pas tout ; le scandaleux arrêt de la cour de Dijon a dévoilé dans une partie de la magistrature un véritable esprit d'hostilité qui nécessitera une action vigoureuse du ministre de la justice. Pour en terminer avec les résistances cléricales, il ne faut pas moins que la collaboration cordiale, effective du ministre de la justice avec son collègue de l'instruction et des cultes. Le nom de nouveau titulaire de la justice importe peu ; ce qui importe, c'est qu'il y ait accord complet dans le cabinet, n'est-ce pas ? Ce n'est pas le Président du Conseil doit se placer dans la discussion qu'il doit prévenir. »

## MUSIQUE MILITAIRE

**PLACE SAINT-NICOLAS**

*Programme du 7 janv., à 3 heures*

| | |
|---|---|
| Jacob, marche, | V. Varine. |
| Le Petit Duc, fantaisie, | Ch. Lecocq. |
| Valse bleue, | A. Margis. |
| Gillette de Narbonne, fant., | Audran. |
| La belle Meunière, polka, | J. Parès. |

*Le Chef de musique*, X. LAURO.

**Conte pour les Rois**

## L'HEUREUSE SURPRISE

III

Hier, à mon retour, ignorant tout, ne sachant rien de ce qui avait pu se passer dans sa vie pendant ma longue absence, je n'ai pas osé m'informer. Comme la veille de mon départ, j'ai attendu la nuit et je suis venu sans me tendre. Quand on aime vraiment, on a de ces superstitions... La pâle lueur filtrait à travers les rideaux ! Et à la joie subite qui m'a envahi, qui a fait bondir mon cœur, j'ai deviné qu'elle était toujours libre... mais cette joie, mademoiselle, n'était rien auprès de celle que j'éprouve à la vue de cette arme qui brille en ce moment dans vos yeux !

— Alors, murmura Claire, pâle et toute tremblante, cette personne... cette que vous aimiez... c'était... c'était donc moi !

— C'était vous, mademoiselle... C'est votre pensée, votre image si chère que j'ai emportée dans mon exil. Vous jugez de mes surprises en vous apercevant, à mon arrivée, parmi les invités et de mon trouble en m'asseyant auprès de vous. Comment ne me suis-je pas trahi ? Qui m'eût dit ce matin que j'aurai cette grande joie de vous approcher et de vous avouer mes sentiments, la tendresse que j'ai pour vous depuis si longtemps ?

Il se tut. L'émoi dont il la sentait palpitante le gagnait à son tour, le pénétrait délicieusement. Il ne trouvait plus rien à lui dire. Mais ne savait-elle pas tout à présent ? Le bonheur dont elle frémissait se reflétait dans son doux sourire, dans le regard extasié de ses yeux bleus, le rendant plus jolie, plus séduisante encore qu'autrefois. Et, souriant aussi, il s'émerveillait de sa vue, de son charme, le cœur gonflé, avec une sorte d'extase où tout son être se noyait dans la certitude soudaine qu'elle se donnait, qu'elle allait être celle à lui pour la vie !

La voix claironnante de M. Rabot les fit tressaillir, ils retombèrent brusquement à leur réalité.

— Veux donc toi, M. Champsi, vous n'avez pas fini votre histoire, vous disiez donc que ce jour-là...

— Ah ! oui, fit Frédéric, comme s'il sortait d'un rêve. Il reprit au point où il s'était arrêté, mais, au grand déplaisir du capitaine et de M. Lagrange, le récit encore une fois tourna court. Pouvait-il évoquer le souvenir de ses luttes quand, dans la plénitude d'allégresse de cette heure, Claire était là, près de lui, rougissante sous la caresse de ses regards ?

— Nous reprendrons la conversation, dit le capitaine, nous la reprendrons bientôt, car j'espère que nous aurons le plaisir de nous revoir.

IV

Mme Daviau et sa fille se retirèrent les premières.

Elles allaient d'un pas pressé et rapide le long des rues presque désertes. Souple, légère, Claire semblait effleurer le sol. Sous la grâce de la toilette une flamme brillait dans ses regards, l'orgueil des avoue qu'elle avait reçus, de cet amour fidèle et touchant qu'elle avait inspiré à son insu. Sa mère, qui avait peine à la suivre, gardait le silence comme si elle eût craint de troubler ce ravissement, de dissiper cette ivresse dont son âme débordait.

Mais, dès que la porte de leur petit logement fut retombée sur elles, Mme Daviau, tendrement, attira sa fille vers elle, et la prenant dans ses bras :

— Tu ce heureuse n'est-ce pas ?

Et Claire, dans un sonffle, répondit :

— Oh ! oui, très heureuse !

— Quand M. Champsi, qui s'était montré jusque là si réservé, s'est approché de toi, j'ai eu le soupçon qu'il avait une confidence à te faire. Tu l'écoutais avec une attention émue, comme suspendue à ses lèvres. Puis, je l'ai vue tout à coup pâlir, j'ai compris et j'ai pris ma part de ton bonheur. Tu peux l'aimer, c'est un garçon loyal et droit, qui a fait le rude apprentissage de la vie et qui saura combler tous tes vœux. Cette Fête des Rois te réservait la plus douce, la plus heureuse des surprises. Tu vois, ma chère Claire, qu'il faut toujours avoir confiance. N'avais-je pas raison de t'annoncer l'arrivée prochaine de ce beau cavalier qu'attendent toutes les jeunes filles ? Mais je ne me doutais pas qu'il viendrait de si loin !...

Eugène DREVETON.

## Légion d'honneur

Ont été nommés dans l'Ordre de la Légion d'honneur :

*Au grade de chevalier*

MM.

Giordani, capitaine au 38e, 25 ans de services.

Stephanopoli, capitaine au 158e, 25 ans de services.

Fabri, gendarme à la 45e légion ter, 25 ans de services 21 campagnes.

Berlandi, capitaine au 2e escadron du train des équipages militaires, détaché à la direction d'artillerie de Lyon, 24 ans de services 8 campagnes.

Verperini, capitaine au 18e escadron du train des équipages militaires, 27 ans de services.

Arrighi, adjudant d'administration de 1re classe du génie, à Corte, 40 ans de services, 1 campagne.

Pinelli, officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires dans la 14e région 26 ans de services 3 campagnes.

Calendini, capitaine au 3e rég. colonial, 20 ans de services 12 campagnes.

Versini, capitaine au 116e territorial, 27 ans de services 1 campagne, dans le territoriale du 10 août 1875.

Pedovani, lieutenant au 116e territorial, 26 ans de services, 11 campagnes, dans la territoriale du 31 juillet 1897.

## Bulletin Financier

Paris, 3 janvier 1900.

En nouvelle avance au début, le marché a fléchi ensuite sur la baisse des fonds russes et la clôture est irrégulière à indécise. Notre Rente se retrouve à 98.75. Les Fonds Etrangers sont plus faibles. Les Sociétés de Crédit restent bien tenues ; le Crédit Lyonnais s'avance même à 1.102. La Banque Centrale Mexicaine se maintient à 432.

En Banque, l'obligation 5 0/0 du Port de Para monte à 449. L'action Maisons et Pavillons Economiques cède 121. Chanard et Walker ferme à 415.

Au prix de 395 fr. les obligations 5 0/0 Nord du Brésil rapportent 5 1/2 0/0 net. Elles sont pourvues d'une garantie en or de deux Etats qui assurent l'intérêt et l'amortissement de tout l'emprunt dont des obligations font partie.

Chemins Français stationnaires. Les obligations 3 0/0 P. L. M. (janvier juillet) sont à 324, ex-coupon (ollés de 2 1/2 0/0 (mai novembre) cotent 395.

## Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous-officiers dont les noms suivent :

Gastella, adj., au 61e, 16 ans de serv. 1 c
Giorgi, adjudant au 65e, 20 ans de serv.
Costa, adjudant au 70e, 20 ans de serv.
Santoni, adj., au 81e, 16 ans de serv., 4 c.
Filippi, adjudant au 106e, 13 ans de serv. 7 campagne 1 citation.
Paoli, adjudant au 111e, 20 ans de serv.
Paoli, adjudant au 26e bat. de chasseurs 15 ans de services 9 campagnes.
Desideri, adjudant au 1er zouaves, 16 ans de services 13 campagnes.
Lorisoni, adjudant au 1er zouaves, 16 ans de services 16 campagnes.
Clementi, adjudant au 1er étranger; 14 ans de services 14 campagnes.
Casabianca, adjudant au 27e dragons, 13 ans de services 9 campagnes.
Bonavita, adjudant au 9e hussards, 17 ans de services.
Cesari, gendarme, 9e légion, 27 ans de services 4 citation.
Bartoli, maréchal des logis, 15e légion bis, 25 ans de services.
Bobequain, maréchal des logis à la 15e lég. ter, 20 ans de serv. 18 camp. 1 cit.
Chiaroni, gend. 25 ans de serv. 16 camp.
Costa, gend., 26 ans de serv. 15 camp.
Pioni, gend. 26 ans de serv. 15 camp.
Frasipolli, adjudant d'administration de 2e classe du génie à Sétif, 23 ans de services 7 campagnes.
Ferri, adjudant au 7e colonial, 16 ans de service 12 campagnes.
Grocaldi, sergent au 44e territorial, 22 ans de service 4 campagnes, dans la territoriale du 6 janvier 1892.
Luigi, gendarme à la 15e légion territoriale, 25 ans de services, 9 campagnes, dans la territoriale du 25 juillet 1898.
Comiti, sergent à la 30e compagnie de chasseurs forestiers, brigadier domanial à Zonza, 20 ans de serv. 1 camp., dans la territoriale du 30 juin 1875.

## Nécrologie

M. ALEXANDRE BITTERLET

C'était le convoi funèbre d'un jeune homme de dix-huit ans qu'une foule d'amis accompagnait hier jusqu'au champ du dernier repos : André-Alexandre Bitterlet avait été suspendre, il y a bientôt deux ans, le cours de ses études au lycée, à cause de l'état de sa santé. Depuis, malgré les soins les plus prévenants d'un père et d'une mère, dont la vie était pour ainsi dire suspendue à celle de cet unique enfant, malgré tout ce qu'ont pu tenter les praticiens les plus expérimentés, le mal n'a fait qu'empirer, coupé par quelques interviales d'amélioration, dûs à la force de la jeunesse.

Mais pour l'infortuné jeune homme, tout espoir était perdu. Il voyait que le mal tenait et qu'il était plus fort que sa jeunesse et que tous les efforts de ses chers parents ; il sentait que la vie le quittait petit à petit et que s'avançait le jour qui n'aurait pas eu de lendemain pour lui.

Et il reconnaissait que le sort était injuste pour lui, puisque fils soumis et obéissant, il n'avait donné que des consolations à ses parents, et que, studieux et discipliné, il pouvait aspirer à l'avenir rêvé par leur affectueuse sollicitude. Hélas, tout l'espoir fondé sur cet enfant si aimé est recouvert maintenant par la froide pierre de la tombe.

Il nous faut pleurer ce jeune homme fauché au seuil de la vie, mais combien sont à plaindre ceux qui l'aimaient tant et dont l'existence est à tout jamais brisée. Pour eux sont vaines ces manifestations qui se sont produites autour du cercueil du cher disparu. Les larmes des camarades, des amis, des parents ne peuvent sécher les leurs. En s'en allant, cet enfant chéri a tout emporté.

L'affluence qui se pressait derrière le cercueil était grande. La plupart des jeunes amis du défunt y assistaient et se disaient avec émotion les belles qualités de l'ami disparu si prématurément.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. François et Jean Varsenne, Preve et Lorghi.

Que M. le capitaine Bitterlet, que Mme Bitterlet et leur famille reçoivent ici l'expression de la grande part que nous prenons à leur immense douleur.

## Gazette Ajaccienne

*(De notre correspondant particulier)*

*Nos Hivernants*

Son arrivée dans notre ville : M. Gardner, Miss Payne.

Cordiale bienvenue.

*Théâtre Saint-Gabriel*

Ce soir, à 8 heures et demie, début de la troupe de comédie.

« La Consigne est de ronfler, » le désopilant vaudeville, en un acte, avec M. Barthieu.

« Jean-Marie » pièce en un acte, d'André Theuriet.

« Boubouroche, » de G. Courtelins, en 2 actes, avec M. Muffat, 1er comique des théâtres de Paris.

« La Paix chez soi » pièce en un acte.

*Rixe sanglante*

Avant hier soir, vers 10 heures, une rixe eut lieu devant le numéro 7 de la rue Fesch, au cours de laquelle une véritable décharge d'armes a fait rage.

Il y avait cependant un blessé, le nommé Jules-Antoine Andreani, 20 ans, qui s'était traîné jusqu'au poste de police, et tomba en arrivant dans les bras du sous-brigadier Monera.

Andreani est blessé au bas-ventre et à l'omoplate gauche MM. le Procureur de la République, le Commissaire de police et le docteur Guérin prévenus, arrivèrent au poste de police et après que le blessé eut reçu les premiers soins, le firent transporter à son domicile.

La blessure du bas-ventre ne présente aucune gravité, celle de l'omoplate pourrait avoir atteint le poumon.

D'après les renseignements pris à la police, cette rixe aurait commencée samedi, à 6 heures du soir, à la bière, entre civils et marins. Trois coups de revolver furent tirés. Il y a eu un blessé qui reste introuvable.

Les agents Ricci et Cavigliol virent un groupe de matelots dans la rue Fesch, et l'un d'eux fuire feu avec son revolver.

Les marins fouillés quelques instants après par la police, ne furent trouvés porteurs d'aucune arme à feu.

On ne perd en conjectures sur l'origine de cette rixe. Ajoutons toutefois que cette décharge d'armes a fait, à nuit en émoi le populeux quartier de la rue Fesch.

*Etat Civil*

DÉCÈS

Matteoni Mathilde, ménagère, 43 ans.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 janv.

Thermomètre : 7 heures du matin +.6 à midi + 12.5. 6 heures du soir 7+. Maxima + 13 6. Minima 6 2.

Baromètre : heures du matin, 721 mm. à midi, 721 — 6 heures du soir 721 mm.

Vent : Dans la matinée, S. E. léger. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

*Arrivée de M. le Préfet*

M. Chanel, préfet de la Corse, est arrivé, hier soir, par le dernier train.

⁂

*Remerciements*

MM. Beaumont et Muffat nous prient de remercier le public bastiais et de transmettre l'expression de leur gratitude à tous ces nombreux amis, connus, et inconnus qui les ont honorés de leur empressé concours. Ils leur disent au revoir jusqu'au mois prochain, où ils espèrent retrouver auprès d'eux la même confiance et les mêmes sympathies.

⁂

*A l'abattoir*

La viande d'un porc, abattu hier, ayant été reconnue impropre à la consommation, a été enfouie sous la surveillance de l'agent de service.

⁂

*Ministère de la Guerre*

Les fonctionnaires de l'administration centrale dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour une promotion de classe :

MM. Bonregiani et Borchetti, chefs de bureau de 3e classe ; Ceccaldi, sous-chef de 3e classe ; Fabiani, expéditionnaire de 4e classe ; Defendini, expéditionnaire principal de 3e classe ; Rossi, expéditionnaire principal de 2e classe ; Raselli, rédacteur de 3e classe ; Ganassa, expéditionnaire principal de 3e classe.

— Sont inscrits sur le tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, MM. Ceccaldi, sous-chef de bureau ; Defendini, expéditionnaire principal.

⁂

*Coup de feu*

La nuit dernière, vers 3 heures, le brigadier Giudicelli et l'agent Stefani traversaient la rue Miot, lorsqu'un coup de feu retentissait dans la rue de l'Opéra.

Malgré d'actives recherches, ils ne purent réussir à découvrir l'auteur du coup de feu.

⁂

*Méditerranée pénitentiaire*

La Méditerranée pénitentiaire a été accordée aux agents qui ont constamment fait preuve de zèle et de dévouement et comptant 25 ans de services :

MM. Carbocria Jacques, gardien chef de 1re classe à la prison annexe d'Ajaccio ; Bargiorelli Thomas, gardien de 1re classe à la prison de l'Hesch ; Ducani Laurent, gardien de 1re classe à la prison de Constantine ; Pietrini Dominique, gardien de 1re classe à la prison de Constantine ; Bazzoni Auguste, gardien chef de 2e classe à la prison de Constantine ; Lanfranchi Marc-Marie et Manatracci François, gardien de 1re classe à la maison centrale de Lambèse ; Ottavi Marc-Antoine, gardien de 1re classe à la prison de Philippeville.

⁂

*Au Fort*

— Vap. « Corte, » cap. Orsini, de Livourne, 37 passag., div.

— Vap. « Diamond, » cap. Manry, de Marseille, 83 passag., diverses.

⁂

*Ricine Vaille*

Le nouveau produit, adopté par le corps médical comme purgatif-type, est accepté par les personnes les plus difficiles. Il est la purge favorite des enfants à qui on la donne aux mêmes doses que l'huile de ricin ordinaire.

## NOS LOISIRS

La belle revue populaire « Nos Loisirs » commence, cette semaine, la publication d'une œuvre tout à fait hors de pair et qui causera une profonde sensation.

L'APACHE-ROI est un puissant roman d'amour, abondant en situations absolument neuves et d'une rare intensité dramatique.

Après d'émouvantes peintures du charme de l'amour naissant se déroulent de sombres péripéties, pleines de violences et de sang.

L'effroyable figure de la jeune femme, jetée par la haine dans les chemins du crime, qui règne despotiquement sur les plus redoutables bandits, est tracée d'une main magistrale.

Le nouveau roman de « Nos Loisirs, » provoquera assurément les émotions les plus violentes et les plus douces, charmera également tous les lecteurs.

## Usine de Casamozza

MM. Levinstein et fils ont l'intention de reprendre les travaux à leur usine de Casamozza.

Les ouvriers qui désirent être embauchés doivent se faire inscrire dans les bureaux à Bastia, 13, place Saint-Nicolas, jusqu'au onze de ce mois.

CHOCOLAT MERIEA

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00014

**BOURSE DE PARIS**

| | 4 janv. | 6 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 amort. | 95 20 | 95 25 |
| Rente de 3 0/0 amortis. | 95.75 | 95 70 |

ex-coupon.

## Les Morts du Jour

*Le Comte d'Ornano*

Tours, 6 janvier.

M. le comte Alphonse d'Ornano est décédé ce matin, à Tours.

Le défunt était le petit fils du maréchal d'Ornano ; il était marié à Mlle Marie Colonna d'Istria, fille du regretté procureur général près la Cour d'appel de Nîmes.

## L'ANARCHISTE GIRAULT à Limoges

Limoges, 6 janvier.

L'anarchiste Girault, qui devait faire samedi soir une conférence à Limoges, et qui a été arrêté par la gendarmerie à sa descente du train, en vertu d'un mandat d'amener du parquet d'Epernay, a été interrogé aujourd'hui par le juge d'instruction.

L'anarchiste Girault a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Il est poursuivi pour provocation de militaires à la désobéissance et au meurtre.

## M. VIVIANI à Saint-Etienne

*Chez les Mineurs de la Loire*

Saint-Etienne, 6 janvier.

Les mineurs de la Loire, qui avaient tenu ces jours derniers, à la Ricamarie, une grande réunion, s'étaient prononcés pour la grève.

Ils avaient voté un ordre du jour déclarant que devant l'animosité des compagnies, toutes les querelles devaient disparaître pour assurer le triomphe de la journée de huit heures et demie, et, qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, les mineurs de la Ricamarie iront jusqu'à la grève.

En outre, le comité fédéral avait reçu l'assurance que le syndicat des mineurs de la Loire agirait d'accord avec lui, ainsi que le syndicat des mineurs de la vallée du Gier, le syndicat des mines de fer de Privas, et celui des mines de Saint-Georges-la-Serre.

La situation se compliquant de plus en plus, M. Viviani, ancien ministre du Travail, s'est rendu à Saint-Etienne, afin d'assister à l'entrevue qui a eu lieu aujourd'hui, à la préfecture, entre les délégués ouvriers et les représentants des compagnies.

Le ministre, après avoir entendu les deux parties, a fait tout son possible pour arriver à une entente, mais aucune décision n'a été prise ni par le comité des houillères, ni par le comité fédéral.

## Tirages financiers

*Foncières 1879*

Paris, 6 janvier.

L'obligation portant le numéro 436.470 est sortie remboursable à 400.000 francs.

L'obligation portant le numéro 545.034 est sortie remboursable également à 400.000 francs.

L'obligation portant le numéro 1.336.159 gagne 25.000 francs.

*Foncières 1885*

L'obligation portant le numéro 633.749 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 128 287 est sortie remboursable à 25.000 francs.

*Ville de Paris 1894-1896*

L'obligation portant le numéro 73 806 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 85.859 est sortie remboursable à 25.000 francs.

Les obligations portant les numéros 432.093 et 3.395 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

## Le Froid en Europe

Paris, 6 janvier.

Le froid persiste à sévir avec rigueur sur toute l'Europe.

Malheureusement cette température sibérienne continue à faire de nombreuses victimes tant en France, que à l'étranger.

## EN RUSSIE

**La grâce de l'amiral Nebogatof**

Saint-Pétersbourg, 6 janvier.

On annonce que le Tsar signera un de ces jours la grâce de l'amiral Nebogatof.

## TOULON

**LES AFFAIRES D'ESPIONNAGE**

**Interrogatoire d'Ullmo**

Toulon, 6 janvier.

M. le lieutenant de vaisseau Devarenne, rapporteur près le premier conseil de guerre maritime permanent, a fait subir, aujourd'hui, à Ullmo un très long interrogatoire.

Son défenseur, Me Aubin, qui était arrivé hier matin, à Toulon, assistait à cet interrogatoire.

Suivant les prescriptions du ministre, il n'a été fait aucune communication à la presse.

M. Aubin est reparti dans la soirée pour Paris.

## Deux Suicides

*Un soldat du 121e*

Toulon, 6 janvier.

Un soldat du 121e rég. d'infanterie, en garnison à Cermoni-Ferrari, était sorti ce matin de l'hôpital militaire.

Une heure après sa sortie, il tentait de se noyer en se jetant à la mer du côté du Port-Marchand ; mais il fut sauvé par des marins qui se trouvaient dans ces parages.

Après avoir été repêché, ce militaire est allé se poudre du côté du fort Lamalgue.

On ignore les causes qui ont déterminé ce malheureux à cet acte de désespoir.

*Un matelot*

Toulon, 6 janvier.

La nouvelle de ce double suicide s'était à peine répandue en ville que l'on annonçait le suicide d'un matelot, qui suivait les cours de l'Ecole des mécaniciens.

La nouvelle n'était pas fausse. En effet le matelot Alexandre Hautières s'était tiré un coup de fusil au cœur.

La mort avait été instantanée.

On prétend que ce malheureux a mis fin à ses jours à la suite d'un désespoir d'amour.

## ROURGES

**L'AFFAIRE JEANNE WEBER**

**Mise en liberté de l'Ogresse**

Bourges, 6 janvier.

La chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Bourges a rendu aujourd'hui une ordonnance de non-lieu, en faveur de Jeanne Weber, surnommée l'ogresse.

Le docteur Laude, professeur à la Faculté de Bordeaux, ancien maire de cette ville, et ses collègues, chargés de départager les experts, commis à deux reprises par le juge d'instruction de Châteauroux, avaient conclu formellement à la mort naturelle du petit Sylvain Bavouzet, mort accidentellement par une fièvre typhoïde ambulatoire.

Des mesures importantes de police avaient été prises pour éviter que des manifestations se produisent devant la prison de Chateauroux, au moment de la mise en liberté de l'ogresse.

Jeanne Weber, d'ailleurs, avait demandé à être conduite en voiture dans une gare voisine, où elle s'est embarquée pour une destination inconnue.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

**CASABLANCA**

**LA PERTE DE LA « NIVE »**

*La violence de la tempête. — Tout l'équipage est sauvé.*

Casablanca, 6 janvier.

La violence de la tempête a eu raison des plus louables efforts !

Le transport la *Nive* s'est crevé aujourd'hui de bout en bout ; la mer était en furie. D'ailleurs, le bâtiment étant en fer, il était plus apte à se crever que les vaisseaux en bois.

Grâce aux dispositions prises par le commandant de ce navire, M. le capitaine de frégate Mourre, qui est un de nos officiers de marine les plus distingués, l'équipage tout entier a été sauvé.

C'est au prix de mille efforts que nous n'avons à déplorer la perte d'aucune vie humaine.

*Le général D'AMADE*

Casablanca, 6 janvier.

Le général d'Amade a pris aujourd'hui le commandement du corps expéditionnaire.

**Sur la frontière Algéro-Marocaine**

**Une reconnaissance attaquée**

Marnia, 5 janvier.

Une reconnaissance, envoyée par le colonel Beaulière, a été reçue à coups de fusil par des soldats du Maghzen, qui n'ont pas tardé à reconnaître leur erreur.

Ces maladroits, ayant été fait prisonniers, avouèrent leur faute. Ils croyaient combattre des soldats du Roghi.

## EN BELGIQUE

**Les obsèques de M. de Trooz**

Bruxelles, 6 janvier.

Les obsèques de M. de Trooz, ministre de l'intérieur et président du conseil des ministres, ont été célébrées en grande pompe ce matin, à 11 heures.

Les troupes de la garnison et la garde civique ont rendu les honneurs.

Malgré un froid intense, toute la population bruxelloise assistait à ces obsèques, qui ont été imposantes.

### AVIS DE DÉCÈS

M. Eugène Profizi ; Mme Antoinette Profizi ; M. Louis Profizi ; Mlle Laure Profizi, Mlle Eugénie Profizi, en religion sœur Marie de Saint Enfant Jésus, de Sainte-Claire ; Mme Caroline Stretti et M. Toussaint Stretti, entrepreneur de la Régie ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Paul-Baptiste PROFIZI*

*Peintre décorateur*

leur père, grand-père, frère et beau frère, décédé le 5 courant.

L'enterrement aura lieu mardi, 7 janvier, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra 11.

### AVIS

M. Ferdinand Ercoli, propriétaire de la Belle Jardinière, prévient le public qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme, née Antonmarchi, veuve Marcelli, qui a quitté le domicile conjugal.

### Vin de Propriétaire garanti naturel

*A VENDRE*

200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole.

Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio

Dépôt à Bastia.

S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5, Bd de Cardo, Bastia.

Une importante fabrique de bouchons désirerait se mettre en rapport avec propriétaire de chênes-liège, pour lui acheter toute sa récolte, ayant aussi au besoin un contrat pour plusieurs années.

Ecrire avec renseignements au Directeur de la Bouchonnerie Provençale, à Auriol (B.-du-Rhône).

DERNIERS BILLETS
LOTERIE D'ORMESSON
500.000
250.000
100.000 20.000
AVIS
TIRAGE : 15 JANVIER 1900
UN

Cave du Domaine de Tula
17, rue des Terrasses
*Bastia*

### ACCOUCHEMENTS

Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)
*Apéritif*
*Digestif*
*Fortifiant*

### AVIS

La Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace au *prix de 0,10 le kilo*, à partir du 2 janvier courant.

SCIERIE MÉCANIQUE
*P. MATTEI*
CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES
*pour l'exportation des primeurs*
Caisses à raisin et à fromage
PLANCHES, POUTRELLES
*PIEUX POUR LA VIGNE*
Fûts de toute contenance
de la Maison E. ARNAUD fils,
de Marseille.
**Seul représentant pour la Corse.**

EMBALLEUR
**M. François Tusi**
Ouvrier emballeur
*Déballages et déménagements*
S'adresser aux magasins d'ameublement
A. Giambelli, Boulevard Paoli, 36, Bastia.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia
M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon et l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.
M. Danesi, faisant lui-même toutes réparations, est à même de leur livrer un travail très soigné et garanti.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie


A VENDRE
**Mûriers** greffés de 2 m 50 à 3 m. de hauteur, et de 6 à 10 centimètres de circonférence à 40 fr. le cent.
**Citronniers** de 1 m. de hauteur, à 1 fr. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato (Corse).

NECTAR-ORANGE
Consommation saine
NECTAR-ORANGE
Première marque

## A VENDRE

Chevaux, jument et poulain. Voitures, charrettes, camions, jolie voiturette à âne et harnais. S'adresser à M. Joseph Paoli, concierge à Toga

**ANCIEN CABINET PRADÈRE**

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

**SUCCESSEUR**

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés) OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans dans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles




*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.




**Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée**

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**LOTERIE**

de l'Orphelinat National

DES CHEMINS DE FER

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F. etc.

PRIX DU BILLET : UN FRANC

Adresser mandat-poste à M. le Directeur, 20, rue B.-D. de B... Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour un timbre à 0 fr. 10

1.035 LOTS, tous payables en espèces.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERI[illegible]HI, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*; etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.




**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif. ABSOLUMENT INOFFENSIF

DÉPÔT dans toutes les Pharmacies et 10, Rue Vivienne, Paris.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

# PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

## GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

# Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

## *pour l'Eclairage et l'Industrie*

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano; PUGGINELLI, François Calvi; LANTIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse;



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 8

MERCREDI 8 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



00015

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### LE CALENDRIER

**Fête d'Aujourd'hui: Saint Séverin.**

**Soleil: (heure nationale)**

**Lever, 7 h. 05 m. — Coucher, 4 h. 11 s.**

**Premier quart., le 10 — Pleine Lune, le 18**

**Fête de Demain : Saint Julien.**

*7 JANVIER*

## La Prospérité Nationale

Le moment où, tant à la Chambre qu'au Sénat, on vient d'élaborer le budget de la France, est opportun pour jeter un regard d'ensemble sur les chiffres qui témoignent de notre prospérité et de notre richesse nationales.

Les discussions parfois ardues et difficiles qui viennent de se poursuivre dans le but de donner un semblant d'équilibre à ce budget ont laissé une impression de gêne qu'il est bon de dissiper. Certes, le souci des économies est indispensable et doit dominer sans cesse dans toute gestion financière ; ce souci est nécessaire même aux plus fortunés, et ceux qui ne le perdent pas de vue sont les moins près de la ruine.

Comment expliquer alors, dira-t-on, que l'on ait tant de peine à équilibrer le budget, et que chaque année celui-ci se règle par un important déficit ? La raison en est simple : c'est que malgré l'augmentation constante des dépenses, on hésite à établir des impôts nouveaux en proportion ou à contracter des emprunts. On en est réduit, par la suite, à ne compter que sur les plus-values des recettes. Mais ces plus-values ne se produiront qu'au cours de l'année qui suit ; au moment du vote du budget, elles sont encore incertaines et il est impossible de tabler sur elles d'une façon ferme. Voilà pourquoi un budget qui disposera de recettes bien supérieures aux prévisions, a l'air de manquer d'élasticité.

S'il y a un contraste qui peut paraître extraordinaire entre cette richesse française et la misère de nos budgets, ce contraste n'est réel que sur le papier et la réalité est bien plus consolante. Les plus-values qui ne manqueront pas de se produire l'année prochaine comme elles se sont produites depuis plusieurs années, témoignent mieux que n'importe quel raisonnement l'état de prospérité de la France.

D'ailleurs, les difficultés auxquelles on est aux prises chaque fois qu'il s'agit d'établir, ou plutôt de prévoir un budget, ne sont pas nouvelles : elles ont sévi sous tous les régimes, et avec une intensité bien plus grande encore. On peut constater, en effet, qu'avant 1870, tous les budgets sans exception se sont soldés par un déficit. De 1870 à 1886, ce déficit a persisté. Il est vrai qu'il avait alors une excuse : la France avait à reconstituer son matériel de guerre, à panser les blessures de la défaite, à faire face aux emprunts libérant le territoire.

En même temps, et surtout dans ces dernières années, la progression des dépenses a suivi une marche ascendante régulière. A mesure que la fortune publique s'accentuait et que les idées démocratiques prenaient corps dans la nation, les besoins augmentaient et l'on songeait à augmenter aussi le bien-être du peuple. Après les lois de gratuité scolaire, sont venues les lois d'assistance et de prévoyance sociales. Dans le but de diminuer sans cesse les inégalités, l'Etat a pris de plus en plus à sa charge de pourvoir aux besoins des humbles. Comment s'étonner après cela de l'augmentation des charges publiques ?

Entre 1895 et 1904, la progression des dépenses était chaque année à peu près uniformément de 36 millions. En 1905, elle atteignait 68 millions, en 1906, 100 millions, en 1907, elle dépassait 100 millions. Le total de quatre milliards de dépenses va bientôt être atteint. Peut-être l'année prochaine sera-t-il déjà dépassé!

Cependant, ainsi que nous le disions tout à l'heure, les recettes, c'est-à-dire les impôts, n'ont pas augmenté dans la même proportion, les plus values sont venues heureusement compenser l'insuffisance des prévisions. L'activité nationale produit chaque année davantage et la rentrée des impôts dépasse son chiffre normal.

C'est grâce à ce fait qu'un budget qui paraît être établi au moyen d'expédients, en tirant, comme on dit, le diable par la queue, vit largement sur ses recettes inespérées. Si nous parcourons les rapports généraux des budgets de ces dernières années, nous trouvons les excédents de recettes suivants : en 1897, 107 millions ; en 1898, 139 millions ; en 1899 et en 1900, 100 millions ; après une faiblesse momentanée en 1901, 1902 et 1903, le mouvement ascendant s'accentue encore ; en 1904, 136 millions ; en 1905, 194 millions ; en 1906, 127 millions ; 1907 donnera certainement le chiffre le plus élevé qu'on ait encore atteint ; on l'évalue à 200 millions environ.

Jetons un coup d'œil sur les statistiques qui reflètent le plus exactement ce développement de la richesse nationale. Nous voyons, par exemple, les dépôts de titres en banque augmenter, depuis dix ans, de trois milliards. Notre commerce extérieur s'est également accru, dans le même laps de temps, de trois milliards et demi, c'est-à-dire plus rapidement que celui d'aucune autre puissance. A la fin de 1906, le commerce français atteignait le chiffre de 10 milliards 900 millions ; en 1907, une augmentation de 700 millions environ a encore été constatée. Si nous détaillons ces chiffres, nous arrivons à des constatations du meilleur augure : dans les importations, ce sont les matières premières qui ont le plus augmenté, tandis que dans les exportations, ce sont les objets fabriqués, ce qui prouve bien que c'est l'activité industrielle qui s'est développée, et qui a pris sur la concurrence étrangère une avance qu'il sera désormais difficile de lui faire perdre.

Les chiffres que nous venons de citer [illegible] par ceux qui, désespérent de l'avenir de la France, et aussi par les nations étrangères qui en assistant vote de notre budget et en constatant la parcimonie avec laquelle nous l'équilibrons, étaient tentés de dire que nous nous débattions contre la pénurie et la misère. Tout au contraire, la prospérité actuelle de notre commerce et de notre industrie nous promet les plus belles espérances pour l'avenir.

C. DES CORDELIERS.

## Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

M. Frasseto, président de la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Corse, nous envoie en communication la réponse de M. Fraissinet à la protestation qu'il lui avait adressée au sujet de la mise en service des vieux bateaux le *Bocognano* et la *Ville de Bastia*.

Voici la réponse de M. Fraissinet :

Marseille, le 28 décembre 1907.

Monsieur le Président,

Nous nous empressons de répondre à votre lettre du 23 courant.

Nous n'avons jamais eu l'intention de faire desservir les grandes lignes postales de la Corse par des bateaux types « Bocognano » et « Cyrnos, » mais, comme vous devez le comprendre, nos nouveaux paquebots ont besoin, chaque année, de subir une réparation d'entretien et nous sommes forcément obligés, à ce moment là, de les remplacer, pendant un certain temps, par les navires que vous critiquez. Or, vous voudrez bien reconnaître que la meilleure époque pour procéder à cet entretien de la flotte est celle comprise entre le mois d'octobre et la fin de l'année, cette période étant celle où les passagers sont de beaucoup le moins nombreux, puisque la majeure partie des hivernants ne voyage guère qu'à partir du 1er janvier.

Pendant cette période là, nous avons procédé : du 15 octobre au 2 novembre à l'entretien de l' « Iberia » ; du 11 novembre au 12 décembre à l'entretien du « Numidia » ; du 16 décembre au 31 décembre à l'entretien du « Liamone ».

Il nous a fallu en outre procéder du 29 octobre au 4 décembre à la réparation de notre vapeur « Golo », immobilisé par suite d'une avarie, en sorte que pendant plus d'un mois nous avons dû retenir à Marseille deux de nos paquebots neufs.

Mais à l'heure actuelle, ces réparations sont terminées, et le « Bocognano » et la « Ville de Bastia » ont déjà été retirés des lignes de la Corse. Quant au « Cyrnos », il sera remplacé incessamment sur la ligne de Nice, par un paquebot type « Numidia ».

Pour ce qui concerne nos bureaux d'Ajaccio, nous n'avons nullement perdu de vue la question, mais nous avons plusieurs solutions à envisager et nous prendrons une décision définitive d'ici à bref délai.

Enfin, pour ce qui a trait à l'installation de notre salle de bagages à Marseille, les plans ont été approuvés par l'administration de la Douane et ils sont actuellement soumis à l'examen de l'administration des Ponts-et-Chaussées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, [illegible] la plus distinguée.

FRAISSINET.

Nous prenons acte des nouvelles promesses de M. Fraissinet ; nous nous gardons bien cependant de nous en réjouir, car il nous faudrait probablement déchanter à très bref délai. Lorsque la Compagnie Fraissinet passera des paroles aux actes nous applaudirons avec tous les vrais Corses.

Pour l'instant, nous demeurons très sceptiques. Il nous semble qu'on ne se hâte pas trop de satisfaire à nos légitimes revendications, et ce même lorsque les concessionnaires eux-mêmes en ont reconnu le bien fondé.

Pour ne donner qu'un exemple de cette *apathie productive*, nous rappelons qu'on nous avait promis de soumettre aux Chambres de Commerce de la Corse les nouveaux horaires avant de les faire approuver par le Parlement.

Celui-ci se prononcera incessamment, et la communication aux Chambres de Commerce est encore à faire. Il est cependant indispensable que l'examen minutieux des nouveaux horaires soit fait par les représentants autorisés du commerce, afin que si des modifications sont nécessaires, elles soient signalées au Parlement.

Quand la communication aura-t-elle lieu ? Sera-ce la veille de l'homologation du nouveau cahier des charges par la Chambre des Députés et le Sénat ! Ne devons-nous pas craindre que cette *formalité* ne soit *oubliée* ?

Nous avons de très bonnes raisons pour n'avoir qu'une confiance relative envers les exploiteurs de nos services maritimes. Notre pauvre Corse,] dont il faudrait cependant bien craindre la tardive révolte contre l'injustice oppressive, a trop souvent été dupe de fallacieux engagements. Nous ne devons pas continuer à nous laisser bercer ; nous exigeons donc des actes pour applaudir aux *excellentes intentions* de M. Fraissinet.

## Propos d'un Bastiais

### *Pour les Rois*

*Encore une vieille fête qui s'en va ...*

*Elle n'en va connaît tout ce qui nous vient du passé, comme tout ce qui est trop suranné, trop patriarcal pour notre siècle avide de plaisirs épicés et de sensations nouvelles. Et elle se retire tout doucement, comme une petite vieille ridée qui cherche un coin bien tranquille et que le bruit dérange.*

*Trente dans l'antiquité romaine et christianisée par l'Eglise, cette fête de Saturne a suivi l'évolution de la politique et de l'esprit en France. Au temps des grands seigneurs, petits bourgeois la fêtaient avec la même ardeur. Sa popularité grandit sans cesse avec la royauté pour devenir somptueuse, magnifique sous le règne du Grand Roi. Son importance était telle qu'elle fut plus tard démembrée à la Convention comme fête suspecte. Il alors, de pour d'être guillotinée, elle se fit petite, toute petite, elle se cacha. Sa gaieté devint vite bruyante, on descendit plus sur les places, et elle devint ce que nous la connaissons encore et détestons. Elle se confond [illegible] lessivent dans les chambres salles à manger, autour d'une table placée tout près du feu sur laquelle se penchaient des têtes à coiffes blanches et des têtes blondes des familles se réunissaient autour du gâteau qui devait désigner le roi du jour, et dans cette intimité touchante sous l'influence aussi du petit vin nouveau que l'on débouchait pour l'occasion, l'on voyait des sourires sur les vieilles faces parcheminées. Dans tout ce passé qu'elle évoque, je revois les claires flambées toute la famille réunie dans la salle chaude bien close, pendant que dehors hurlait la rafale. Ils étaient tous là les chers disparus. Après les heures rendues au roi grand nombre contait des histoires, mon père parlait de ses chasses, et l'on se séparait fort avant dans la nuit avec la sensation de s'aimer davantage.*

*Pauvre fête, elle se meurt, car elle ne nous est est plus. Il y a trop de music-halls aujourd'hui trop de concerts trop de restaurants de nuit et dans le peu de temps que nous est donné de vivre nous voulons en faire, sensations sur sensations voulant avec avidité de l'une à l'autre sans qu'aucune ne nous fasse.*

*Et la pauvre fête s'en va toute par l'indifférence emportant avec elle la cendre du passé.*

## Ce que disent les Journaux

**Le Siècle**

De M. de Lanessan :

« Les journaux officiels du syndicalisme révolutionnaire dénoncent les menaces des patrons qui se forment en syndicats et en confédérations de syndicats, afin de se soustraire à la tyrannie des adeptes de la Confédération Générale du Travail. Ils feignent d'oublier que la loi de 1884 n'a pas été faite pour les fauteurs de révolutions, mais pour les travailleurs paisibles, patrons et ouvriers, qui, en y puisant le même droit au syndicat, devront à une heure donnée y trouver le moyen de régler leurs différends d'une manière pacifique, par l'accord des syndicats patronaux et des syndicats ouvriers. C'est à provoquer et favoriser cet accord que le gouvernement et la majorité républicaine ne doivent travailler par tous les moyens, s'ils ne veulent pas que le collectivisme tue la République. »

**L'Echo de Paris**

Un projet de loi de M. Briand :

« On peut prévoir, dit-il, que à brève échéance M. Briand saisira le Parlement d'un projet de loi visant la procédure à suivre, dans l'avenir tout au moins, pour les congrégations. Précédemment, comme ministre des Cultes, il avait d'ailleurs — au cas de plusieurs hommes politiques — appelé différentes fois l'attention de ses collègues du Cabinet sur les conséquences fâcheuses qu'entraînaient les prescriptions de la loi de 1901 et avait insisté sur la nécessité de modifier cette loi.

« Ces mêmes raisons militeraient à appliquer à la liquidation des biens des congrégations dissoutes — ou à dissoudre — une procédure administrative plus rapide, moins coûteuse, sous le contrôle de l'Etat, et analogue à celle qui s'appliquait au temps du Concordat à l'administration et à la liquidation de la mense épiscopale quand mourait un évêque. »

En ce qui concerne M. Briand, notre confrère de l'« Echo de Paris » aurait avoir lui remarquer que jamais l'ancien ministre de l'instruction publique n'avait consenti à accepter comme avocat aucun dossier de liquidation, croit pouvoir ajouter que depuis quelques mois la même misère s'opposait énergiquement à ce qu'on fît de nouvelles avances aux liquidateurs pour provisions de plaidoiries, alors qu'il voyait d'anciens membres des congrégations âgés ou malades qu'on laissait tomber à la misère sous prétexte que l'actif de leur congrégation n'était pas liquidé, on ne pouvait rien pour eux. Et M. Marcel Hutin tire des explications qui précèdent l'on qu'il se déclare autorisé à publier, la note[illegible] suivante :

« L'attitude de M. Briand à ville reste, nonobstant la contemporisation de la procédure en vigueur, [illegible] indique également que le nouveau Garde des Sceaux n'a pas

l'intention d'en faire la réunion de la Commission d'enquête pour examiner attentivement les comptes des liquidateurs. »

## CIRNEA

**Dumenica, 12 curenti, a cinque ore, seconda riunione d'a Cirnea : Musica, commedia et danze. U programma serà publicatu vennari.**

**12 charnevale si farannu maecchie fraie, fra e quale ci serà un veglione a una gran riunione di 2 teiti per l'ultimu jornu, u mertì.**

**Un mascharaiu divertimenti per grendi e per chiughi.**

## *UN GRAND MARIAGE*

Toute la haute société bastiaise se trouvait réunie hier matin en l'église Saint-Jean, où M. l'abbé Bonaccorsi, aumônier du Lycée, a bénì le mariage de Mlle Rosette Guasco avec M. Auguste Ramelli.

Pour la circonstance, l'église était magnifiquement parée, comme aux jours des plus grandes solennités.

Comme pour sourire à cette union née de mutuelles sympathies, la matinée s'était faite radieuse et belle, et c'est dans un éblouissement de soleil que la délicieuse mariée a franchi le seuil de l'église. Mlle Rosette Guasco, une de nos plus adorables bastiaises, est la fille du regretté M. Raphaël Guasco, membre du conseil supérieur des colonies en Indo-Chine, et de Madame née Delpino. Elle a été conduite à l'autel par son ancien tuteur, M. Antoine Pierangeli, agent général de la Compagnie Fraissinet : son entrée a excité l'admiration générale : sa riche robe d'épousée lui seyait à merveille et faisait ressortir davantage la svelteese de sa taille.

M. Auguste Ramelli, avocat à la Cour d'Appel, qui vient d'obtenir avec un si beau succès le grade de docteur en droit, devant la faculté de Paris, est le fils du sympathique et si populaire Conseiller général du canton de Brando, Chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Ramelli, née de Gaspari.

Le très brillant cortège a fait son entrée dans l'ordre suivant :

Mlle Rosette Guasco, point à l'aiguille blanc sur mousseline de soie blanche, et M. Antoine Pierangeli.

Mlle Anna Ramelli, tulle point d'esprit blanc, incrustations dentelles, et M. Jack Guasco.

Mlle Andrée Levie Ramolino, robe Louis XV, habit Pompadour sur jupe de mousseline de soie blanche, et M. Léon Ramelli.

Mlle Eugénie Lota, mousseline de soie blanche et blouse Irlande, et M. Joseph Flach.

Mlle Isa Ramelli, voile de soie blanc, incrustations Cluny et M. Pierre Angeli.

Mme Ramelli, Chantilly moire avec incrustations Cluny sur transparent blanc, et M. Auguste Ramelli

Mme Delpino, soie noire, manteau velours pékiné et M. Louis Ramelli,

Mme Raphaël Guasco, dentelles blanches sur transparent Parme, garnitures de point à l'aiguille, et M. Emile de Gaspari.

Mme Jacques Gregorj, velours souple vert mousse, et M. Fontaine.

Mme Morand, crêpe de Chine noir brodé et tunique guipure noire, et M. Jacques Gregorj.

Mme Henri Pierangeli, velours lontre et laize de Valenciennes, et M. le docteur Morand.

Mme Raffalli, brocbé noir et blanc, dentelles noires, et M. le capitaine Taddei.

Mlle Eugénie Ramelli, éolienne argent, incrustations de vieux filet et M. B. Bronzini.

Mme Fontaine, velours bleu paon corsage filet brodé, et M. le Préfet Chaleil.

Mme Agostini, moire bleu roi, corsage en filet, et M. le Procureur général Levie-Ramolino.

Mme Belgodere de Bagnaja, robe guipletée noire et M. Henri Pierangeli, député.

Mme Mingalon, crêpe de Chine bleu pâle, entre-deux Cluny, et M. Agostini, procureur de la République.

Mme Taddei, éolienne Bordeaux dentelles crème, et M. le maire Gaudin.

Mme de Matra, tulle point d'esprit et Chantilly, et M. Vincent Gregorj.

Mme Petri-Guasco, velours vieux bleu, corsage d'Irlande, et M. Mingalon.

Mlle Antonia Chevalier, taffetas bleu pâle et dentelles, et M. le docteur Ramaroni.

Mlle Angélique Bronzini, voile bleu pâle, et M. Jean Morand.

Mlle Julie Scinetro, mousseline brodée blanche, et M. Jacques Orsatti.

Mlle Louisette Saliceti, crêpe de Chine blanc et entre-deux de Cluny, et M. Louis Mozer.

Mlle Fanny Raffalli, crêpe de Chine bleu pâle, et M. Georges Saliceti.

Mlle Aurélie de Matra, tulle point d'esprit blanc et entre-deux Cluny et M. Mathieu Orenga

Mlle Pauline Bronzini, voile blanc, et Valenciennes, et M. Pierre Morand.

Mlle Madeleine Fontaine, linon blanc et Irlande, et M. Paul Guasco.

MM. Jean Ramelli, Belgodere de Bagnaja, Camille Orsatti, Sorba, Antonini, [illegible], J. Santi, L. Scinetro, G. Bronzini, J P. Morati, J-B. Ollaguier, J. Gregorj, Ch. Padovani, de Gislain.

Les témoins de Mlle Guasco étaient : M. Fontaine, Directeur de la Compagnie de Chemins de fer Départementaux et M. le médecin-major de 1re classe Morand, médecin-chef de l'hôpital militaire ; ceux de M. Ramelli, M. Jacques Gregorj, banquier, et M. le capitaine Taddei.

Le service d'honneur était assuré de la plus charmante façon par Mlles Anna Ramelli, Andrée Levie-Ramolino, Eugénie Lota et Isabelle Ramelli, qu'accompagnaient MM. Jacques Guasco, Léon Ramelli, Joseph Flach et Pierre Angeli.

M l'abbé Bonaccorsi a prononcé une touchante allocution, en ce langage choisi dont il a le secret, puis a bénì cette union qui s'annonce sous de si heureux auspices

Pendant la messe, le maestro Reginensi a exécuté aux grandes orgues : la Marche du sacre de Meyerbeer, puis la Romance sans paroles de Gounod ; M. P. a chanté le solo de ténor : « Souvenez-vous, Vierge Marie, » à la sortie : la Bénédiction nuptiale de C. Saint-Saëns.

La quête a été faite par les demoiselles et garçons d'honneur.

Après la cérémonie le défilé à la sacristie a duré près d'une heure. Les jeunes époux et leur famille ont reçu les vœux et les félicitations de leurs nombreux amis

En sortant de l'église on s'est rendu chez Mme Ramelli, où a été servi un déjeuner des plus délicats, signé Lingenieur ; on en jugera par le menu :

**Petites Croustades à la St Hubert**
**Saumon de la Loire à la Rothschild**
**Chaufroix de Perdreaux au Belle-Vue**
**Grosses Pièces du Charolais**
**à la Parisienne**
**Poularde de la Bresse truffée**
**Corbeilles de Foie gras au Xérès**
**Charlotte Russe**
**Bombe glacée**
**Desserts**

**Vins :**
**Sherry en carafes**
**Sauternes — Médoc — Pomard**
**Moët frappé**
**Café — Liqueurs**

La réception a commencé à trois heures. Les splendides salons de Mme Ramelli n'ont pas désempli jusqu'à huit heures. Mmes Ramelli et Guasco en ont fait les honneurs avec la plus rare affabilité et cette distinction qui les caractérise. Les invités ont admiré les nombreux et riches cadeaux donnés en souvenir au jeune couple.

Les danses ont été fort animées. Le buffet, des mieux garnis, offrait tout ce que l'on peut imaginer de plus exquis ; on n'a quitté qu'à regret cette maison, où l'accueil avait été si cordial et la réunion si agréable.

Les époux sont partis dans la soirée pour l'Italie.

Nous leur renouvelons toutes nos félicitations et les prions d'agréer les vœux que nous formons avec tous leurs amis pour leur bonheur le plus complet.

## *Bulletin Financier*

Paris, 2 janvier 1908.

Après un début très ferme, le marché s'est ouvert peu réfléchi aux plus bas. Les Fonds d'Etats sont faibles surtout les Japonais, le Portugais et les Russes. Notre Rente fléchit à 95 60. Par contre, les Sociétés de Crédit sont très résistantes. La Banque Centrale Mexicaine est ferme à 433.

En Banque, la Lakawka Privilégiée consolide son avance à 675. Maisons et Pavillons Economiques recherchés à 121.

On annonce pour le courant du mois l'introduction en Bourse des obligations 5 0/0 de 50 frs de la Société des Forces Motrices de la Haute Durance. Disons à ce sujet qu'un seul client de cette Société lui assure, pendant quatre ans, une recette annuelle couvrant, non seulement l'annuité nécessaire à ses obligations, mais aussi 5 0/0 au capital actions.

Le raccordement des lignes du Val de Vouge avec celles de la Cie Royale à Aspetho pour les marchandises est terminé. Tous les chargeurs devront être bientôt en pleine activité, le premier tronçon sera mis en exploitation en octobre 1908.

L. a Chemins Français ont peu varié.

# *Gazette Ajaccienne*

*(De notre correspondant particulier)*

### *Arrestation*

La nommée L. Q., sous extrait de jugement a été écrouée à la maison d'arrêt.

Le nommé P. J. sous extrait de jugement a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt.

### *Contraventions*

Contre le nommé B., 62 ans, pour avoir craché dans la rue des Trois Marins.

Contre la nommée C. C., 56 ans, pour jet d'eau sale, de la fenêtre de son logement.

### *Au Port*

Entrée : Vapeur Golo, capitaine Carrède, venant de Calvi avec 4 passagers et marchandises.

*Venezuela*, capitaine Bonigni, venant de Bône, avec 5 passagers et marchandises.

*Iberia* capitaine Lecierq, venant de Porto-Torres.

*Ville de Bastia*, venant de Marseille sur lest.

Sorties : *Ville de Bastia*, partie pour Propriano et Bonifacio, avec passagers.

*Golo*, partie pour Marseille, avec passagers et marchandises.

### *Etat Civil*

DÉCÈS

Biscombiglia Joseph, 47 ans, journalier.

NAISSANCES.

Cherrola André. — Perroy Noëlle-Marie.

MARIAGES.

Louise Robaglia, et Bellia Pierre, chauffeur de 1re cl.

Lucchi Dominique, marin, et Donati Marie-Dominique.

## Récompenses Honorifiques

**Les récompenses ci-après ont été décernées pour actes de courage et de dévouement accomplis en Algérie aux personnes dont les noms suivent :**

**Médaille en argent de 1re classe. — MM. Vinciguerra Mathieu, commissaire, chef de la sûreté à Constantine, a opéré dans des conditions particulièrement périlleuses l'arrestation de deux repris de justice ; déjà titulaire de la médaille en argent de 2e classe ; Vinciguerra Charles, inspecteur spécial des chemins de fer et des ports à Philippeville : au cours des inondations survenues en 1907 dans les plaines du Saf-Saf et du Z..., a sauvé plusieurs personnes en danger de mort ; déjà titulaire de la médaille en argent de 2e classe.**

Médaille de bronze. — MM. Mattei Pierre, secrétaire à l'état-civil de la mairie de Tébessa, est intervenu au cours d'une rixe entre indigènes et a désarmé l'un des agresseurs ; Giacomini Auguste, sergent-fourrier à la section des sapeurs-pompiers de Kherchela, s'est particulièrement distingué au cours de divers incendies, dont plusieurs fois à l'ordre du jour de sa section ; Mignon Noël, sapeur-pompier à Bône, s'est distingué au cours des inondations de Bône et de Bougie, a sauvé de nombreuses personnes au péril de sa vie.

Mention honorable. — MM. Mannoni Pierre, lieutenant des douanes à Bougie ; Mustagi Antoine, pêcheur à Bougie ; Mustagi Joseph, marin de la douane à Bougie ; Lorighi Nicolas, marin à Bône, se sont distingués au cours des inondations.

Lettres de félicitations. — MM. Guerrini Charles, agent de police à Sidi bel-Abbès, a été brûlé aux mains en éteignant les flammes qui entouraient une femme dont les vêtements avaient pris feu ; Cipolla Vincent, journalier au P. L. M. à Philippeville, courageuse conduite au cours des inondations.

## THEATRE MUNICIPAL

Ce soir

**Grand Cosmographe V. Faraud**

*Le Cinématographe modèle*

**Le Succès du Jour**

**Vues inédites et sensationnelles**

*Pour la première fois*

**Séances tous les Soirs**

**Matinées : Dimanches, Jeudis et Fêtes**

## Deux Nominations

Il s'agit d'abord de celle de M. Jean-Dominique Costa, comme agent-voyer d'arrondissement à Calvi. M. Costa est un excellent serviteur. Il est très instruit et fera un distingué chef de service dont la population de la Balagne n'aura qu'à se féliciter. M. Costa est un travailleur intelligent et plein de tact. Il est de ces hommes qui s'attachent passionnément au devoir, sans se laisser rebuter par aucune difficulté et sans autre souci que celui d'arriver au résultat conforme à la justice, sachant concilier, quand la chose est possible, l'intérêt public avec l'intérêt privé. Nos meilleures félicitations à M. Costa.

Nous saluons également avec un réel plaisir la promotion, si bien méritée, de M. Ambroise Chiappe, si avantageusement connu dans notre ville de Bastia. Il vient d'être élevé, sur place, à la 1re classe du principal agent-voyer cantonal. Voilà encore un sujet aimé et estimé des populations avec lesquelles son service le met en contact. M. Chiappe est un fonctionnaire accompli, attaché à ses devoirs et les sachant faire. Nous le félicitons bien sincèrement. — B.

## *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 7 janv.**

Baromètre : heures du matin 5°, à midi + 10.5. 3 heures du soir 8°. Maxima + 11°. Minima + 4°.

Baromètre : heure du matin, 760 mm. à midi, 760 mm. 3 heures du soir, 760 mm.

Vent : Dans le matin, Sud léger. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

### *Service de l'hygiène.*

Par arrêté préfectoral, M. le Docteur Petit Ferrandi, membre du Conseil général, vient d'être nommé Inspecteur départemental de l'hygiène et de l'assistance aux vieillards.

### *Prix de Droit*

M. Paul Brocchi, qui a remporté deux premiers prix au concours de fin d'année à la faculté de droit d'Aix, a reçu 2 médailles d'or et 17 volumes. Ajoutons que notre jeune concitoyen s'est fait inscrire au barreau d'Aix et qu'il prépare ses examens de doctorat.

Nous lui augurons les mêmes succès qu'à ses examens de licence.

### *Obsèques*

C'est en présence d'un nombreux cortège d'amis qu'ont eu lieu dans l'après-midi les obsèques de M. Paul-Baptiste Profizi.

C'était un artiste consciencieux, qui comme peintre décorateur montrait beaucoup de sentiment artistique et de goût dans ses ouvrages. Mais c'était un modeste, et il a passé en faisant peu de bruit. C'était aussi un excellent cœur : aussi emporte-t-il dans la tombe les regrets de tous ceux qui le connaissaient.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean ; le deuil était conduit par MM. Profizi ses fils et petits-fils, et son beau-frère, M. Toussaint Siretti.

Nous présentons à toute cette famille en deuil nos sincères condoléances.

### *Carnet mondain*

On annonce le prochain mariage de M. le lieutenant Santolini, du 4e dragons, avec Mlle Laurence-Marguerite Albert.

### *Vol et arrestations*

Dans la matinée du 5 courant, M. Ciosi, de Sorbo-Ocagnano, qui avait amené sa charrette chargée de marchandises devant l'octroi de Saint-Joseph, s'aperçut qu'il avait été victime d'un vol.

Des malfaiteurs s'étaient emparés, en effet, d'une certaine quantité d'huile.

M. Ciosi porta plainte à la police.

Hier soir, vers 6 heures, le brigadier Olivi et l'agent Leandri, après de minutieuses et actives recherches, parvinrent à mettre la main sur les auteurs du vol, les nommés F. Antoine, L. Antoine, P. Toussaint et P. Marc-Antoine, qui ont été trouvés dans un vestibule de la rue Giraletta, quartier du Postetto.

Ces malfaiteurs ont été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

### *Contravention*

Procès-verbal a été dressé, hier, contre la dame C. Maleleine, 18 ans, mercière, pour jet de matières fécales dans la rue.

### *Assistance publique*

M. Antoni, ex sergent au 74e, est nommé gardien de bureau au bureau de bienfaisance du 6e arrondissement de Paris.

### *On demande*

On demande de suite une nourrice pouvant élever chez elle un nourrisson.

S'adresser au bureau du journal.

Grâce à ses multiples qualités nourrissantes et digestives, la Pâte de la Maison Ghilini est de plus en plus appréciée.

Aussi, pour faciliter le débit au détail, la Maison Ghilini a organisé une série de caisses qui par leur volume réduit permettra à tous la consommation de ses spécialités.

La Maison prie ses nombreuses clientèle d'exiger partout la marque « Maison Ghilini. »

### *Objets trouvés*

On a trouvé devant la gare, à l'arrivée du train de 5 h. 40 du soir une grande fourrure de dame.

S'adresser au bureau du journal.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir, 8 du courant de 8 à 9 heures du soir, réunion mensuelle, trimestrielles et semestrielles.

Adhésion de nouveaux membres.

### État-Civil

NAISSANCES

Nocus Sampiero, tapissier, et Gambelani Augustine-Louise, tailleuse.

Ramelli Auguste-François, avocat, docteur en droit, et Guasco Rosette-Elisabeth-Virginie.

Tassara André, marin, et Cavignani Toussainte, ménagère.

DÉCÈSES

Colombani Sauveur. — Giacolly Angèle. — Cambiaggi Noël, — Nannini Antoine. — Meuglietti Marie-Marguerite-Annette.

DÉCÈS

Nardelli Henriette-Marie, mariée, 70 ans. Bergasso François-Marie, vigneron, 70 ans. Antreoni Jean, cultivateur, 40 ans.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*** 00016

**BOURSE DE PARIS**

| | 6 janv. | 7 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciennes | 95 25 | 95 60 |
| — de 3 0/0 amortis. | 95.70 | 95.92 |
| | ex-coupon. | |

## Nouvelles Militaires

*Tableaux d'avancement pour 1908*

Paris, 7 janvier.

Le *Journal Officiel* publiera demain les tableaux d'avancement dans l'armée.

## *LES TRAVAUX* PARLEMENTAIRES

### A la Chambre

Paris, 7 janvier.

Dès l'ouverture de la session extraordinaire, le gouvernement demandera à la Chambre de discuter sans retard le projet de loi sur la réforme des conseils de guerre.

### Au Sénat

Le gouvernement demandera au Sénat de discuter immédiatement le projet de loi relatif à la réduction des périodes d'instruction.

Le Sénat sera invité également à border la discussion du rachat du réseau de l'Ouest.

## UN DRAME DU VITRIOL

Paris, 7 janvier.

Un drame au vitriol qui, heureusement, n'a pas eu de bien graves conséquences, s'est déroulé ce matin.

Un employé de commerce se rendait à son travail, lorsqu'il distingua une ombre dissimulée près de l'escalier de la maison où il travaillait.

Au même moment il recevait sur le visage le contenu d'un bol de vitriol.

Aux cris poussés par le blessé, des camarades accoururent, et tandis que les uns s'empressaient autour du blessé, d'autres s'emparaient de la vitrioleuse et la conduisaient au commissariat de police du 14e arrondissement.

La vitrioleuse est une femme galante, qui fut pendant plusieurs années l'amie de M. B.

## L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

Paris, 7 janvier.

S. M. l'Impératrice Eugénie n'ira pas cette année, à Menton.

L'auguste souveraine s'embarquera vendredi prochain à Marseille pour l'île de Ceylan.

L'ex-impératrice des Français ira passer six semaines aux Indes.

## Souscription Italienne *pour les* VICTIMES DE COURRIÈRES

Arras, 7 janvier.

M. Basly, député et maire de Lens, a reçu aujourd'hui l'envoi qui lui avait été annoncé et qui contenait 64 livrets, destinés à des enfants des mineurs disparus dans la catastrophe de Courrières.

Cet envoi a été fait à la mairie de Lens par les soins de M. Frola, syndic et sénateur de Turin.

Une souscription avait été ouverte à Turin au moment de la catastrophe ; elle a produit 26,100 francs, qui seront distribués suivant les indications données par le sénateur italien.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### Le départ du KLÉBER

Brest, 7 janvier.

Par suite du mauvais temps, le croiseur *Kléber* n'a pu appareiller que ce matin pour le Maroc.

## CASABLANCA

### *Départ* DU GÉNÉRAL DRUDE

Casablanca, 7 janvier.

Après avoir remis au général d'Amade le commandement du corps expéditionnaire, le général Drude a quitté Casablanca.

Dès son arrivée en France, cet officier général partira pour Paris, afin de rendre compte à M. Clémenceau, président du Conseil, et au ministre de la guerre, des opérations militaires au Maroc.

### Nouveaux détails *sur la prise* de la Kasbah des Médiounas

Oran, 7 janvier.

D'après des renseignements puisés à bonne source, il est à peu près certain que le général Drude commandait en personne lors de la prise de la Kasbah des Mediounas.

## La Perte de la « Nive »

### Les opérations du sauvetage

#### *Nombreux accidents*

Casablanca, 7 janvier.

Les travaux de sauvetage du matériel de guerre, et des effets d'équipement ont été dirigés très activement.

Malheureusement on a à déplorer la disparition de deux matelots, qui se sont noyés, sans aucun doute, puisqu'ils n'ont pas répondu à l'appel.

Ce sont les nommés Legadec et Maindu.

Un autre accident s'est produit pendant les travaux de sauvetage

Le lieutenant Cremadille, qui avait été envoyé avec un détachement de tirailleurs pour coopérer au sauvetage de la *Nive*, est tombé d'une hauteur de dix-huit mètres dans une des cales du transport et s'est fracturé le crâne.

La mort a été instantanée.

## EN ALLEMAGNE

### Nouvelle arrestation d'anarchistes russes

Berlin, 7 janvier.

La police a procédé dans la matinée à l'arrestation de neuf autres anarchistes russes, qui tenaient une réunion dans une chambre occupée par un anarchiste berlinois.

L'enquête, ouverte par la police, prouve, d'une manière évidente, que l'on se trouve en présence de membres du comité central du parti ouvrier russe.

## EN RUSSIE

### La Tsarine en France

Saint-Pétersbourg, 7 janvier.

Le départ pour la France de la Tsarina est maintenant décidé.

La Tsarine ira passer avec ses enfants deux mois environ à Cannes.

Des appartements ont déjà été retenus par les soins du consul général de Russie à Nice.

## EN ESPAGNE

### M. Pichon à Madrid

Madrid, 7 janvier.

Un grand dîner a été donné hier soir, à l'ambassade de France, en l'honneur de M. et de Mme Pichon.

Le corps diplomatique assistait au couplet au dîner offert par M. Revoil, ambassadeur de France.

#### *Chez le Roi*

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, a été reçu aujourd'hui, en audience particulière par S. M. Alphonse XIII.

L'entretien a été assez long

Après son entrevue avec le roi, M. Pichon s'est rendu au ministère des Affaires étrangères, où il s'est entretenu pendant deux heures avec le ministre espagnol au sujet des affaires du Maroc.

M. Pichon partira jeudi pour Séville.

### AVIS DE DÉCÈS

**M. et Mme Michel Bergasse et leurs enfants ; M. et Mme André Bergasse et leurs enfants ; M. et Mme Joseph-Marie Alberti, née Bergasse, et leurs enfants ; M. et Mme Ange Gualtelle, née Bergasse, et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Franceschini, née Bergasse ; Mlles Assomption et Anne Marie Bergasse, Mme veuve Marie Carbucchi, née Bergasse ; M. et Mme Louis Sieco, née Bergasse ; Mme veuve Capuro, née Bergasse ; Mme veuve Céline Benso, née Vincensini, et ses enfants ; M. et Mme Philippe Sivori, née Vincensini ; Mme veuve Antoinette Vincensini ;**

**Les familles Vincent Clément, Antoine Clément, Bernardini, Lorenzini, Joseph Lota, Vetter, Caliati, Bellotti, Vaillicioni, Moretti, Granelle, Jacques Benso, Maggi, Tartarini, Vasoli, Merlin, Casso, Santucci et Vincensini,**

**Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de**

***M. François Bergasse***

**leur père, grand-père, beau-père, frère, beau frère et oncle germain, décédé le 7 janvier, à l'âge de 74 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 8 du courant, à 1 heure de relevée.**

**On se réunira à la maison mortuaire, cours docteur Favale (Citadelle).**

Mme Michel Casanova, née Fournet, et M. Michel Casanova, professeur au Lycée de Bastia ; Mme Jean Rebaud, née Fournet, et M. Jean Rebaud, officier d'administration de l'artillerie à Chartres ; Mme François Lucciani, née Fournet, et M. François Lucciani, professeur au Lycée de Bastia ; Mme Antoine Rivet, née Fournet ; et M. Antoine Rivet, comptable à la direction de la Compagnie P. L. M. ;

M. Jean Casanova, répétiteur au collège de Carpentras ; Mlles Angèle-Marie et Marie Louise Casanova ; Mlle Marthe Rebaud ; M. Albert Rebaud ; MM. Félix et Martial Lucciani ; Mlle Marie Louise Rivet ; M. André Rivet ;

Mme veuve Julie Seligman, née Wantier

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame veuve

***Marie-Louise-Léonie Fournet***

**Née WANTIER**

**leur mère, belle-mère, grand'mère et cousine, décédée à Clermont-Ferrand, le jeudi, 3 janvier 1908, dans sa 73e année, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à la levée du corps qui aura lieu jeudi, 9 du courant, à 10 heures précises. Les funérailles ayant été faites en l'église cathédrale de Clermont-Ferrand, le convoi se rendra directement des hangars Fraissinet, au caveau de la famille.**

**Le présent acte tient lieu de lettre de faire part.**

### Remerciements

**Mme et M. Pierre Bitterlet, capitaine des douanes en retraite ; Mme et M. Pascal Bitterlet, agent d'assurances à Bastia, ont l'honneur d'adresser leur bien sincères remerciements aux personnes qui leur ont témoigné leur sympathie en assistant dimanche dernier, au convoi funèbre de leur fils et neveu bien aimé**

***André-Alexandre Bitterlet***

### *ACCOUCHEMENTS*

Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.

### Usine de Casamozza

MM. Levinstein et fils ont l'intention de reprendre les travaux à leur usine de Casamozza.

Les ouvriers qui désirent être embauchés doivent se faire inscrire dans les bureaux à Bastia, 13, place Saint-Nicolas, jusqu'au onze de ce mois.

### AVIS

**La Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace au *prix de 0,10 le kilo*, à partir du 2 janvier courant.**

---

60. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

# LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

## Les Loups et l'Agneau

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

— Que puis-je faire pour vous, madame ?

— Rien, docteur. Non, vous ne pouvez rien. A vrai dire, depuis longtemps, je m'attendais à avoir avec vous, à ce sujet, l'explication que vous étiez en droit de me demander. Vous savez que j'étais mère. N'est-il pas naturel que votre curiosité et que votre inquiétude se soient éveillées lorsque vous avez remarqué que ce foyer continuait à être vide, et qu'il n'y avait pas d'enfant à l'appeler ?

— En effet. Depuis longtemps, j'hésitais à vous en entretenir.

— Je suis heureuse de savoir que ce secret, vous le partagez avec moi... Qui sait ce que l'avenir me réserve ?.. Et si je mourais sans avoir pu prouver à mon mari qu'il fut injuste envers moi et cruel envers notre enfant, celle-ci serait à tout jamais perdue... Si quelque jour, les yeux de mon mari s'étant ouverts à la vérité, personne ne se trouvait auprès de lui pour lui répondre alors qu'il réclamerait sa fille : « Voilà Rose-Line, prends-la ! »

— Certes, vous avez sagement agi en me prenant pour confident. Vous avez mon serment d'honneur que ce secret ne sera jamais livré par moi... et que jamais une parole ne tombera de mes lèvres, tant que vous n'aurez pas fait appel à mon témoignage... Mais le jour où vous aurez besoin de moi, je serais là... pour vous rendre le bonheur...

Elle lui serra les mains avec effusion. Rentré chez lui, le docteur Barnabé Fontenailles reprit ses occupations habituelles Toutes les fois qu'il eut l'occasion de venir au château il n'y eut pas une allusion, entre la comtesse et lui, à ce qui avait été dit.

Puis, le vieux docteur fut malade. Il se sentit gravement atteint, comprit que la fin approchait. Il eut le reste de ses forces, dans ses suprêmes heures de raison, à écrire, clairement, tout ce qu'il savait de ces événements, depuis la première visite de Suzanne à Ramiremont, jusqu'aux confidences de la comtesse. Lorsqu'il eut terminé, il cacheta, écrivit une lettre à Suzanne et fit venir son fils.

— Mon Christian, il y a là, dans cette enveloppe, un secret très grave, qui intéresse une grande famille, une pauvre et noble femme. Cette famille est celle de Croix-Vitré ; la femme, c'est la comtesse. Je sens que je vais mourir. Nous autres, médecins, nous avons ceci de précieux que nous pouvons, la plupart du temps, calculer notre vie et compter les dernières heures qui nous restent. Dans deux heures je ne serai plus... Lorsque tu m'aurais conduit au cimetière, tu iras, sans plus de retard, trouver madame de Croix-Vitré... Tu lui parleras, lorsque tu pourras la rencontrer seule... Au besoin, tu solliciteras d'elle, en mon nom, un rendez-vous qu'elle ne te refusera pas... Tu lui remettras cette enveloppe cachetée de cinq cachets à mes initiales et, en plus, cette autre lettre...

— Ensuite, mon père...

— Attends... j'ai un peu d'oppression... Je crois que je me suis trompé... Ce n'est pas deux heures qui me restent... c'est une heure seulement...

Il reprit sa respiration.

— Ensuite, tu attendras ses ordres... Et tu t'y conformeras...

Christian resta auprès du vieillard. Il adoucit les derniers moments, jusqu'à la dernière minute. Le vieillard ne souffrit pas. Son mot suprême fut :

— Le secret !..

Lorsque Christian fut revenu du cimetière, il se rendit à Ramiremont. Il réussit à parler à Suzanne, seul à seule. Et il lui tendit les deux lettres. Suzanne décacheta la moins volumineuse. Elle disait :

« J'ai écrit et signé ce que vous m'avez conté. Le récit que vous m'avez fait se trouve sous la seconde enveloppe. Mon fils ignore tout. C'est un garçon loyal, d'une amitié sûre. Je vous laisse le soin de décider si vous estimez utile à vos intérêts, à ceux de votre enfant, que vous reveniez sur mon fils la confidence si grave à laquelle tient toute votre vie. Moi vivant, j'aurais pu vous servir, au jour du châtiment ou des revendications... Mon fils, c'est moi qui revis... Réfléchissez ! »

La comtesse tendit cette lettre à Christian.

— Monsieur, dit-elle, vous verrez que je suis malheureuse... et que votre père peut être, quelque jour, m'aurait aidée à reconquérir un peu de bonheur... Voulez-vous vous engager à être pour moi, au besoin, ce qu'aurait été le bon docteur Fontenailles.

— Madame, dit Christian, avec simplicité, mon père m'a dit : « Va trouver la comtesse. Elle te donnera des ordres ! » Je suis prêt à vous obéir...

— Vous lirez cette lettre lorsque vous serez rentré dans la maison vide où vous retrouverez les souvenirs attristés de votre père. Lorsque vous en aurez pris connaissance, vous lirez également le recit écrit par votre père et qu'il a scellé de ces cinq cachets.

— Et que ferai-je, après cela, madame ?

— C'est tout. J'ai confiance en vous... Vous attendrez...

Rentré chez lui, Christian parcourut les deux lettres, avec émotion. Le soir même, il écrivait à Suzanne :

« Madame, vous pouvez compter sur tout mon dévouement... J'attendrai votre appel. »

Le temps passa. L'intrigue se noua autour de Line et de Suzanne.

(A suivre).

## A VENDRE

Chevaux, juments et poulains. Voitures, charrettes, camions, jolie voiturette à âne et harnais.
S'adresser à M. Joseph Paoli, concierge à Toga.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausses dentelles.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Causeries d'Art, Musique, Théâtres, etc.
**La Famille**
500.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
11, rue Cadet PARIS

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DES CHEVEUX
Gros : F. VIBERT Ingr de CHIMIE
99, AVENUE DES PONTS, LYON

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
**H. FRAISSINET & Cie**
MARSEILLE
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
*Edredons, Couvertures, Tapis*
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

# LOTERIE
de l'Orphelinat National
DES CHEMINS DE FER
Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.
*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*
GROS LOT **200.000** FRANCS
LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F., ETC.
PRIX DU BILLET : **UN** FRANC
*Adresser mandat-poste à M. le Directeur*, 20, rue N.-D. de Nazareth
*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*
La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour un remboursé d'au moins 2 billets.
**1.035** LOTS, tous payables en espèces.

**Cordonnerie Modèle**
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
*Saison Automne-Hiver 1907-1908*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*
**Prix très réduits**
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**
**BIJOUTERIE MATTEI**
**20, Boulevard Paoli**
**La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir ses nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.**
**La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances; etc., etc., broches or et argent 1er titre**
**Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »**
***Spécialité de styles Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.**

SANTAL BLINE
**GUÉRISON RADICALE**
en quelques jours des Ecoulements, Cystite du Col, Maladies prostatiques, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.*
Remède le plus efficace et le plus actif.
ABSOLUMENT INOFFENSIF
Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

# PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
## GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
**VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL**
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

# Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
## *pour l'Eclairage et l'Industrie*
## Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI, François Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 10 — VENDREDI 10 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal.
Faits divers 2 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr | 10 fr | 5 fr. |
| AUTRE DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



00017
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean le Bon.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h. 05 m. — Coucher, 4 h. 11 s.
Premier quart., le 10 — Pleine Lune, le 18
Fête de Demain : Saint Igico.

*9 JANVIER*

## Le Ministère remanié

### M. BRIAND A LA JUSTICE

M. Clémenceau a opéré avec prestesse le remaniement de son ministère ; c'est un remaniement en famille et qui eût pu être encore plus intime si, au lieu d'appeler quelqu'un du dehors, fût-ce un ami de la maison, comme M. Cruppi, pour présider aux destinées du commerce et de l'industrie, il avait chargé de celles-ci M. Viviani qui n'aurait eu qu'à transporter au ministère de la rue de Grenelle son bagage errant du ministère du Travail. L'occasion était toute trouvée de supprimer un rouage ministériel qui, à l'user, a apparu encore plus dangereux qu'inutile et de commencer ainsi l'année par une mesure exemplaire d'économie.

M. Doumergue devient ministre de l'Instruction publique, c'est pour lui un département tout nouveau ; mais, comme il est homme discret, aimable et ennemi du tapage, peut-être était-il, de tous les collaborateurs de M. Clémenceau, celui qui était le mieux désigné pour contenir la turbulence des instituteurs. L'Université serait au surplus très heureuse si elle trouvait en lui un grand-maître qui la protégeât contre les atteintes de la politique et lui assurât cette paix recueillie dans laquelle elle a besoin de s'absorber pour poursuivre dignement et fructueusement sa tâche d'éducatrice.

Quant à M. Cruppi, il est sans rancune ; bien que M. Clémenceau lui ait retiré un peu brutalement le fauteuil de la Justice pour lequel il ne doutait pas, que, par son passé de magistrat et par son œuvre de législateur, il fut tout indiqué, il a accepté, le sourire sur les lèvres, le ministère quelconque qui lui était offert en guise de consolation de son déboire.

M. Briand remplace à la Justice un homme, feu M. Guyot Dessaigne, qu'il n'aura pas de peine à faire oublier.

Dans sa carrière longue et diverse, l'ancien garde des Sceaux, parti d'un parquet de procureur impérial, où il s'était fait remarquer par son zèle, avait parcouru toutes les étapes de l'opinion républicaine, pour s'arrêter et s'ancrer dans un jacobinisme où, autoritaire et violent, en dépit d'une certaine rondeur familière, il se troublait d'autant plus à l'aise qu'il revenait, par un chemin singulièrement détourné, à sa première manière. Il était inquiétant et M. Clémenceau lui-même s'était vu, à plus d'une reprise, obligé de le rappeler à une conception moins arbitraire de sa mission de défenseur de la loi et de protecteur des magistrats chargés de l'appliquer.

Tout à l'opposé de son prédécesseur, M. Briand vient du lointain le plus extrême de l'opinion républicaine ; il semble évoluer pour se classer rapidement parmi les hommes d'Etat d'avenir. Il se sent de taille à jouer les premiers rôles. Le voilà Garde des Sceaux et, de ce fait, vice-président du Conseil des ministres et président du Conseil d'Etat ; en même temps, toujours ministre des Cultes.

Serait-il le chef que la magistrature attend ? Sera-t-il, au contraire, comme l'espère déjà tout haut la presse radicale socialiste, l'instrument qui révolutionnera ou qui brisera une antique institution, dernier refuge de la liberté ?

Une phrase du discours prononcé par M. Clémenceau, aux obsèques de M. Guyot-Dessaigne, est très exploitée en ce sens, c'est celle où il a exprimé ses idées personnelles sur l'indépendance de la magistrature. « L'esprit de secte, disait-il, va revendiquer, comme une des formes de la liberté du magistrat, le pouvoir de fausser les lois par des interprétations abusives pour faire obstacle au gouvernement que la nation s'est donné. » Si l'esprit de secte (?) revendique un pareil droit, il a tort. Mais il s'agit de savoir quelle interprétation des lois est abusive, si c'est celle que donnent les magistrats ou celle que donne le gouvernement. On voit bien quelle est la pensée de derrière la tête du président du Conseil. Il s'agit de liquider les affaires relatives aux biens religieux. La phase politique de cette entreprise touche peut-être à sa fin, mais il reste la phase juridique, et elle est autrement compliquée. Le Sénat votera-t-il la loi de procédure inouïe qu'a votée la Chambre ? En attendant, les tribunaux qui, au nombre de cent et plus, se sont prononcés, continueront-ils d'interpréter la loi contrairement aux préférences du gouvernement ? La Cour de cassation sera-t-elle saisie et mise à même de dire le droit ?

Ces questions d'ordre juridique sont graves, et toutes les ressources d'intelligence et de tact du nouveau Garde des Sceaux qui sont grandes, ne seront pas de trop pour leur donner l'équitable solution.

Il y a quelques mois, l'avènement de M. Briand à la direction de la Justice eût été accueillie avec plus de faveur qu'aujourd'hui par l'opinion libérale. Au cours de la discussion de la loi de Séparation, comme rapporteur, et même après, dans son application à laquelle il présida comme ministre des Cultes, M. Briand avait fait preuve d'une largeur de vues assez rare et il s'était fait, aux yeux du pays, une situation privilégiée. Depuis et tout récemment, il a montré qu'il avait aussi une autre manière, la manière jacobine, qui a fait amèrement regretter la première ; il s'est institué le défenseur d'une loi détestable qui viole ouvertement les principes essentiels de notre droit public. C'est le moment où il devient Garde des Sceaux ; cette coïncidence donne à réfléchir.

Comme M. Cruppi, nous sommes obligés de nous contenter de consolations et d'espoirs par le temps politique qui court, et qui courra jusqu'aux élections législatives de 1910. Il faut nous résigner à nous accommoder du moindre mal et à nous dire que la nomination de M. Briand au ministère de la Justice, est peut-être la moins désastreuse que pouvait nous infliger M. Clémenceau dans l'état d'esprit qui règne encore dans la majorité parlementaire, comme si M. Combes n'en javait quitté que d'hier la direction.

M. Briand a fait montre, à un moment difficile de notre politique intérieure, de plus de libéralisme qu'on aurait osé en attendre d'un ancien socialiste même très repenti ; il s'est vanté très haut de représenter au gouvernement la flotte dégrisé ; espérons que, malgré un retour fâcheux à un vice encore mal dominé, il nous ménagera, dans la maison où passèrent un d'Agoult-Rouveau et un Dufaure, l'agréable surprise d'une rénovation sans rechute et qu'il tiendra à cœur de s'assurer la réputation justifiée d'un véritable homme d'Etat. L'occasion sera pour lui sans seconde.

LA ROUVRAYE.

## ÉMOUVANT SAUVETAGE
### de l'Equipage de la *Nive*

Une dépêche de Tanger dit que le capitaine Ambroselli, commandant le paquebot *Caramanie*, est arrivé ce matin à Tanger, apportant des détails sur l'heureux sauvetage des passagers, des officiers et de l'équipage de la *Nive* ; il confirme la perte de ce transport.

Voici, d'ailleurs, le récit émouvant que le capitaine Ambroselli a fait à un de nos confrères au sujet de ce sauvetage :

Une houle du Nord-Ouest très forte et le baromètre extraordinairement bas faisaient prévoir un temps de plus en plus mauvais. A première vue, il me fut facile de me rendre compte, hélas ! que la *Nive* était perdu. Il s'agissait de sauver les passagers et l'équipage, sans tarder d'une seconde. Du côté de la terre, rien à faire. Dans la matinée, le *Nive* avait essayé de mettre une baleinière à la mer ; mais elle sombra et deux hommes se noyèrent.

Le salut devait venir du large. Pour assurer le sauvetage, il fallait s'approcher le plus possible de la *Nive*, c'est ce que je fis sans hésiter, au risque de mettre mon propre navire en danger. Tout en manœuvrant, à l'aide de la machine, le navire debout à la lame, j'armai la canot, sous le commandement de mon lieutenant Ducis, pour aller lancer une fusée portecamarre. A mi-distance des deux navires, la fusée fut lancée. L'émotion était poignante sur les deux bords. Le lignot fila jusqu'au bout, et l'amarre tomba à cinq mètres du bateau naufragé, qui la ramassa avec une gaffe. On travailla alors à l'installation d'un va-et-vient au moyen d'une aussière d'amarre, du mât d'artimon de la *Nive* au grand mât de la *Caramanie*.

A 4 heures du soir, le va-et-vient était prêt : le sauvetage commença. Les hommes furent passés un à un sur l'abîme. C'était effrayant à voir, ce chemin de fer aérien établi par les projecteurs du *Dante* ; les hommes cramponnés à la faible nacelle ne se lâchaient point, tantôt les pieds dans l'eau, tantôt à la hauteur de 15 ou 20 mètres au-dessus de la mer. Bref, malgré la houle, le va-et-vient donnait d'heureux résultats, et du pont du *Dante*, l'amiral m'en témoignait satisfaction. A minuit, 45 hommes de la *Nive* avaient passé sur la *Caramanie*. Mais il fallait activer le sauvetage car le mauvais temps menaçait.

L'équipage de la *Caramanie* qui, dans ces circonstances, s'est admirablement comporté, était exténué. Sur ma demande, l'amiral m'envoya une embarcation de secours, portant vingt hommes et un officier. Il restait encore sur la *Nive* 200 hommes environ. L'embarcation fut amenée et, avec six marins de l'Etat, j'allai moi-même me rendre compte de la situation et voir s'il y avait possibilité d'installer un nouveau va-et-vient. Avec l'embarcation de la *Nive*, on pouvait se grand espar en dehors, et je pus approcher à

---

82. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

### Les Loups et l'Agneau

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

— Pas plus que moi, la pauvrette, elle ne s'est rendu compte.

De ce côté-là, le docteur ne devait rien apprendre. Et, tournant sans cesse dans le même cercle, il en arrivait toujours au même point : le comte, seul, détenait la clef de ces mystères. Et le comte était mort.

Christian essaya, pourtant, de descendre dans cette tombe. Un intérêt puissant le ramenait vers Croix-Vitré, auprès duquel il passait à peu près tout le temps que ne lui prenaient pas ses autres malades. Il l'observait, durant des heures, guettant la lueur de vie, guettant la minute pendant laquelle, grâce à ses soins constants, grâce à ses médications énergiques, le vieillard parlerait, exprimerait une pensée lucide, une volonté.

Et par ses allusions, par ses questions, il essayait de la provoquer, cette minute suprême. C'était toujours la même scène, les mêmes mots presque... C'était toujours le même mutisme, et la même immobilité... et comme une tragique indifférence de cet homme à tout ce qu'il voyait, entendait, comprenait... alors que tout ce qu'il comprenait, entendait, voyait, devait remplir d'horreur cette vie qui s'agitait dans ce tombeau.

— Monsieur de Croix-Vitré, pouvez-vous entrer en communication avec moi ?.. Je suis presque certain que rien de ce qui se passe autour de vous n'échappe à votre observation... Cependant, je voudrais le savoir... Par un signe extérieur pouvez-vous me le dire ?.. Un signe dont nous conviendrons ?.. Voici votre main que je tiens dans la mienne... Tâchez de la presser... si légèrement que ce soit... Vous me direz ainsi que vous me comprenez... et que, bien réellement, vous vivez encore, de toute la vie qui vous entoure...

Aucun signe, aucune pression ne répondit à cet appel. Un jour, Christian lui dit :

— Je veux que vous sachiez que je suis votre ami et que vous pouvez avoir une confiance absolue dans mon dévouement... Je connais le secret qui a mis le deuil en ce château... Mon père en fut, jadis, le confident obligé... Ce secret restera en moi tant que vous ne m'aurez pas délié de mon serment, de mon devoir de médecin... Tâchez de bien saisir le sens de mes paroles... Je n'ignore pas quelle est votre fille et quels dangers la menacent... Vous voyez donc que je suis un ami... A nous deux nous pourrions peut-être lutter contre les dangers que je vous signale... Seul, vous ne pouvez rien... Et moi, seul, je suis impuissant... irrésolu...

Même silence et même immobilité. Pas même un regard de supplication envers le noble jeune homme. Pas même un regard de reconnaissance... La mort !!

Un autre jour, il crut voir passer une émotion dans les yeux du paralytique... Ce fut si rapide !! Et pourtant, le médecin en resta troublé, remua jusqu'au fond de l'âme, avec cette impression singulière qu'un aurait d'avoir pénétré les mystères qui se dérobent dans l'au-delà. Il avait dit, dans l'espérance d'émouvoir cette insensibilité :

— La mort de votre femme me paraît inexplicable... à moi qu'elle avait eu soin d'avertir, la veille même, par un mot énigmatique, qu'elle n'aurait plus besoin de personne le lendemain... Cette mort fut donc un suicide ?.. Madame de Croix-Vitré s'est donc tuée devant vous, après avoir décidé qu'il en serait ainsi ?.. Pourquoi ?.. Pour sauver, par la mort, les dernières paroles tombées de ses lèvres... afin que vous, qui n'aviez plus foi en elle de son vivant, vous fussiez forcé de la croire, quand elle ne serait plus ? - Et ce remords a fait de vous le cadavre que j'ai devant moi ?..

Penché sur le vieillard, il l'observait avec une attention fiévreuse. Et c'est alors qu'il crut voir les yeux du malade s'attendrir, se mouiller... résister pendant la centième partie d'une seconde au désespoir sans borne...

— Est-ce vrai ? Ne me suis-je pas trompé ?

Déjà les yeux étaient redevenus sans lumière, troubles comme des yeux de mort...

* * * * * * * * * * * * * *

La grave maladie de Roze-Lieux exigea rarement souvent le docteur à la maison de la Mare-à-l'Eau. Et lorsque Lieux fut hors de danger Christian continua ses visites, bien qu'elles fussent devenues inutiles. Il les continua, conduit vers les Dornak non point par l'habitude, non point seulement par l'intérêt que lui inspirait la situation si intéressante et si dramatique de la jeune fille, mais poussé dès les premiers temps et sans qu'il y prît garde, par un sentiment très tendre qui n'était ni la pitié, ni l'amitié, qui était mieux...

Il aimait... mais il aimait avec une sorte de tristesse, presque avec une sorte d'effroi. On apprendra bientôt de quelle nature étaient les impressions si diverses qui se combattaient en lui.

Toutes les fois que quelque visite à un malade des environs l'amenait à passer avec sa voiture sur la route qui bordait la forêt d'Hériaval, il ne manquait pas de faire un détour. Il arrêtait son cheval devant la maison des Dornak, entrait causait. Lorsque Lieux était là, il ne pouvait plus s'en aller, trouvant tous les prétextes du monde pour s'attarder. Lorsque Lieux était absent, il trouvait d'autres prétextes pour l'attendre, afin de ne point partir sans l'avoir vue, sans lui avoir parlé.

cinq ou six mètres. Une heure après, le second va-et vient fonctionnait, et, à 4 heures, le *Nivôse* était évacué. Le sauvetage accompli tout le monde se trouvait sur la *Caramanie*. Il était temps. A 9 heures du matin, le vent commençait à souffler en rafales, nous dûmes abandonner le malheureux transport, qui avait encore dans ses cales soixante chevaux.

Ajoutons que l'amiral Philibert alla, en personne, à bord de la *Caramanie*, remercier son capitaine et l'équipage.

(*Petit Marseillais*).

## M. LE PRÉFET A BASTIA

Lorsque M. Chaleil a été appelé à la préfecture de la Corse, nous nous sommes sincèrement réjoui de cette nomination, parce que nous connaissions de longue date ses sentiments d'affectueuse sympathie à l'égard de notre pays.

Tous les bons Bastiais, tous les bons Corses se sont réjouis avec nous, et nous sommes heureux de constater aujourd'hui que nous ne nous étions pas trompés. M. Chaleil, en effet, nous donne tous les jours une preuve éclatante de sa sollicitude et de son attachement à notre paysel, en particulier, à notre bonne ville de Bastia.

Pendant son séjour parmi nous, M. le préfet s'est occupé des différentes questions qui intéressent au plus haut degré la prospérité de Bastia.

Hier matin, vers 10 heures et demie, M. le Préfet, accompagné de MM. Pierangeli, député; Gaudin, maire; Icard, sous-préfet; des membres de la commission administrative et des médecins de l'hospice; de M. le docteur Pitti Ferrandi, inspecteur départemental d'hygiène et de M. Brouzini, architecte, a visité l'ancien établissement des religieuses de St-Joseph, que l'on se propose d'acheter pour y installer notre hospice civil.

De l'avis unanime ce local réunit d'excellentes conditions et, dès sa rentrée à Ajaccio, M. le Préfet fera toutes les démarches nécessaires pour permettre à la ville de Bastia de faire l'acquisition de cet établissement.

∴

A midi, M. le Préfet a assisté au grand déjeuner qui était offert en son honneur par Mme de Corsi-Campana, la veuve du regretté sénateur de la Corse.

A ce dîner assistaient également MM. Henri Pierangeli, député; Icard, sous-préfet de Bastia; Grabrielli et Sébastien Gavini, conseillers à la Cour d'appel; J. P. Morati et le comte Horace Sebastiani, membres du Conseil général; J. A. Morati, maire de Borgo, etc etc.

Le menu était on ne peut plus exquis.

Au champagne, M. le Préfet a bu à la santé de Mme de Corsi, et a rappelé, en termes émus, le vif intérêt que la veuve du regretté sénateur de la Corse a toujours témoigné au parti républicain.

∴

Dans l'après-midi, M. le Préfet, accompagné de M. Henri Pierangeli, député de Bastia, et de M. Rouss, ingénieur en chef du département, s'est rendu à la Chambre de Commerce, où ils s'est entretenu longuement de toutes les questions intéressant l'avenir économique de notre ville.

La question de l'achèvement des travaux du nouveau port à fait spécialement l'objet de cette réunion.

∴

A sa sortie de la Chambre de commerce, M. le Préfet est rentré à la sous-préfecture, où il a reçu M. le maire Gaudin, ainsi qu'une délégation du Conseil municipal.

M. le Préfet s'est entretenu avec nos conseillers municipaux de la question du transfert de l'Hôpital Civil, de la construction d'un Groupe Scolaire, de la création d'un Lycée de Jeunes Filles et d'une Ecole Professionnelle qui aura, très probablement, ouverte au mois d'octobre 1908.

∴

Comme on le voit, la journée de M. le Préfet a été très bien employée; aussi, nous le remercions bien sincèrement des marques d'intérêt et d'affectueuse sympathie qu'il ne cesse de témoigner à notre ville.

M. Chaleil repartira aujourd'hui pour Ajaccio, par le train de midi.

### *Brevet de capacité*

La première session d'examen pour l'obtention des deux Brevets de capacité sera ouverte, en 1908, aux dates ci-après:

Aspirantes:

15 juin, brevet élémentaire, clôture du registre d'inscription, 30 mai.

6 juillet, brevet supérieur, clôture du registre, 20 juin.

Aspirants:

22 juin, brevet élémentaire, clôture du registre, 6 juin.

29 juin, brevet supérieur, clôture du registre, 13 juin.

## Chronique Judiciaire

Louis Rossi et le jeune Giudicelli étaient fort liés d'amitié. Ils ne se quittaient pas. Ils passaient ensemble leurs matinées, leurs journées, et surtout leurs soirées.

Un soir de septembre, ils flânaient dans un cabaret de la ville, le départ d'un ami commun pour le service. Les libations furent nombreuses. Vers 10 heures, on quitta l'établissement. Rossi adressa à Giudicelli quelques plaisanteries d'assez mauvais goût. Celui-ci prit la chose au sérieux et se fâcha tout rouge. Mais Rossi calma aussitôt sa colère en lui donnant deux bons coups de couteau, dont l'un l'atteignit au bas ventre, l'autre dans les reins.

Giudicelli est guéri et hier les deux amis, après avoir trinqué ensemble, montaient, bras dessus bras dessous, au palais.

Le Tribunal a condamné Rossi à 15 jours de prison. Il était défendu par Me Hyacinthe de Montera junior.

∴

On se rappelle la bagarre au cours de laquelle un gardien de nuit des chantiers Muraccioli, du nom de Rossi Simon, tira un coup de revolver sur un nommé Gamici. Celui-ci de son côté avait porté, à Rossi, des coups de poing et des coups de pied.

Tous deux comparaissaient, hier, devant le Tribunal. Rossi a été condamné à 3 mois de prison et Gamici à 25 francs d'amende.

Me de Montera junior défendait le premier. Me Sébastien de Caraffa plaidait pour le second.

### *Bulletin Financier*

Paris, 8 janvier 1908.

La Bourse a été ferme et en reprise à peu près générale. Nous avons gagné 10 centimes à 95 55. Les Fonds Etrangers sont, pour la plupart, en plus value, surtout les emprunts russes et le Turc à 94 95. Nos Sociétés de Crédit sont stationnaires. Crédit Lyonnais 1.177, Crédit Foncier 685, Comptoir National d'Escompte 616. Société Générale 682.

Au comptant officiel, l'obligation à 1/2 % des chemins de fer dans la Province de Buenos Ayres est recherchée à 445.50.

En Banque, Cassard et Walter se maintient à 435. On demande à 221 l'action Malaine et Partiions Economiques: les entreprises similaires ont distribué jusqu'à 15 00.

L'obligation 5 00, or, du Port de Paris s'est avancée à 465, ex-coupon. En souvenir dernier les droits de douane se sont élevés à 2 millions 543.000 fr. en 1907, 2 millions 444.000 en 1906, la taxe de 2 fr. sur les importations a été de moins à novembre 1907 de 2 millions 464.722 fr., somme bien supérieure à celle exigée par le service de la dette obligataire depuis 1903 à ce jour.

La Société des Forces Motrices de la Haute Durance dont les obligations 5 00 de 500 fr. seront introduites en Banque mercredi, a pour objet l'établissement et l'aménagement d'une chute d'eau par une dérivation des eaux de la Durance pour la production de la force électrique.

Peu de variations sur les chemins de fer Français.

## M. le Vice-Recteur à Bastia

M. Le Téo, vice-recteur de la Corse, qui est arrivé mercredi soir, à Bastia, a réuni hier matin toutes les institutrices de la ville en conférence pédagogique extraordinaire.

La réunion a eu lieu dans une des salles de l'école des garçons de la Place St-Nicolas.

M. Le Téo leur a parlé de l'urgence qu'il y avait à orienter l'emploi du temps des classes vers un renseignement ménager.

La course au brevet donne, en effet, trop d'illusions à un grand nombre de jeunes filles; il est bon de leur apprendre aussi ce qui leur sera indispensable pour faire de bonnes ménagères.

Nous félicions M. Le Téo d'être entré dans cette voie, et nous sommes persuadé qu'un tel enseignement sera plus fructueux et plus profitable à tous.

## Poids et Mesures

**AVIS**

*aux Commerçants*
*et Industriels de Bastia*

Conformément à l'arrêté de M. le Préfet en date du 20 décembre 1907, la vérification périodique des poids et mesures aura lieu: le matin, à domicile, pour les ponts à bascule, les bascules, les grosses balances; le soir, à la mairie pour les petites balances, les romaines, les poids et les mesures de longueur et de capacité.

Les opérations auront lieu dans la salle du conseil municipal: on entre par la porte réservée au public.

## Nécrologie

### MADAME FOURNET

Le paquebot de Marseille a ramené hier matin la dépouille mortelle de Mme Fournet Marie-Louise Léonie née Wautier, veuve du regretté M. Fournet, officier d'administration de 1re classe du service de l'artillerie, membre des sympathiques professeurs du Lycée. Mme Casanova et Lucciani.

Mme Fournet était âgée de 72 ans; elle est décédée à Clermont-Ferrand, mais elle a voulu venir dormir son dernier sommeil aux côtés de son regretté époux, décédé dans notre ville, où il avait été attaché pendant longtemps à la direction d'artillerie.

Par suite de la tempête le paquebot, arrivé à 4 heures du matin, n'a pu entrer dans le port qu'à 2 heures de relevée.

Après l'arrivage du paquebot, le cercueil a été descendu dans l'un des hangars de la Compagnie Fraissinet, transformé en chapelle ardente, et c'est là, qu'à trois heures, s'est formé le cortège. Le personnel du lycée et de l'enseignement primaire était presque au complet; plusieurs élèves avaient tenu à présenter leurs condoléances aux maîtres si estimés qui condoléaient le deuil et qu'entouraient leurs nombreux amis personnels.

La cérémonie religieuse ayant été célébrée dans la cathédrale de Clermont-Ferrand, le cortège s'est dirigé directement vers le cimetière.

Cinq magnifiques couronnes offertes par la famille et les amis ornaient le corbillard.

Nous présentons à MM. Casanova, Renaud, Lecomte et Rivet l'expression de nos plus sincères condoléances.

## CIRNEA

Domenica, 12 corrente, a cinque ore, seconda riunione d'a Cirnea: Musica, commedia et danze. U prugrammu avrà pubblicatu vennari.

Ci aherreovale si terannu parecchie feste, fra e quale ci sarà un veglione e una gran riunione di ziteli per l'ultima jornu, a merti.

Un mascherasu divertimenti per ghjovdi e per chiughi.

## *Gazette Ajaccienne*

*(De notre correspondant particulier)*

### *Le temps qu'il a fait*

Baromètre: 757, 8. — Température: Minima, 0, 5; Maxima, 10, 2.

Direction du vent: E. S. E.

Force du vent: très faible.

Etat de la mer: progrès.

Probable: vent d'entre O. et N. fort au très fort.

### *Nos Hivernants*

Arrivés ce matin dans notre ville:

M.M. Richard Grimes G. Watters, Vegin et Madame, Cazalas et Madame, Cordaise beauvenon.

### *Une baleine à Ajaccio*

Une baleine mesurant 15 mètres de long sur 3 de large a été trouvée morte et échouée au lieu dit *Calanzora* derrière *Capo di Muro*.

Transportée dans le golfe, au *Richanlin* par les soins de la marine, on a procédé ce matin à sa mise en vente.

L'énorme cétacé a été adjugé pour 75 francs à M. Michaud.

Ce fait avait eu un précédent en 1861. Une baleine blessée par un boulet, s'était venue s'échouer à Vignola.

Ajoutons, en terminant, qu'une foule de promeneurs sont allés voir le cétacé échoué.

### *A l'arrivée*

Ce matin par le *Corte* de la Compagnie Fraissinet, venant de Marseille, sont arrivés M. le docteur Vinci et Madame; M. Casta J.B. négociant et Madame; M. Carbonneo et Madame; Madame Joseph Pozzo de Borgo; M. Brunetti mesdemoiselles.

### *Théâtre Saint-Gabriel*

Pour ses débuts, la troupe Moffat-Beaumont eut une belle salle. Disons de suite que si l'impression ne fut pas entièrement excellente, elle n'a pas non plus été mauvaise. Les artistes étaient certainement fatigués du voyage et quelques peu gênés par le changement de public.

La *Consigne est de Ronfler*, le désopilant vaudeville si connu des Ajacciens, a été joué avec maîtrise. M. Bastien fut un Landremont plein de vie. — Il n'était pas dans son jour probablement, si nous le cependant un peu mieux. M. Charvet (Tavernier) nous a choisi pour cette fois, quant à M. Edith Berry, elle peut nous donner mieux faire, dans (Emma) elle manque d'un peu de naturel.

*Jean Marie*, le beau drame de Theuriet mérite mieux. Il nous a semblé que M. Dubray récitait son rôle, et, que la gesticulation et la voix ont un je ne sais quoi de faux qui ne sied pas au fier et malheureux Jean Marie. Quant à (J.B.) M. Amet, en diction sera t assez agréable, surtout si on le compare avec même de jeune. Mlle Maccly (Thérèse) n'était pas à sa place.

*Soubrouche*, le rôle de la noce, fut enlevé par de vraie artiste. M. Moffat est supérieur. Ce rôle de Soubrouche qu'il joue avec un naturel surprenant lui valu de nombreux applaudissements.

M. Amet (Le vieux Monsieur) a trouvé notre sympathie. Il fut un philosophe plein de verve. M. Dubray (André) s'est retrouvé. Il nous paraît très bien dans ses rôles de jeune, où l'on ne dit que de la prose. Mme de Courty (Adèle) est une artiste, de très grande valeur.

La *Paix chez soi*, de Courteline, un bon point pour M. Dubray qui dans (M. Trible) s'est victorieusement surpassé. Il a désormais la sympathie du public. Mlle Morelly (Mme Trible) fut flamand spirituelle, il lui manquait encore quelque chose... un peu plus de naturel et ce sera parfait.

Demain pour les débuts de la troupe d'opérette *Le Jour et la Nuit*. — Spectateur.

### Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 12 janv. à 3 h. du s.

| | | |
|---|---|---|
| Rondeau des petits pierrots, m., | | Boez. |
| Salambo, fant., | | Reyer. |
| La Paloma, havanaise, | | Yradier. |
| Mascarade, air de ballet, | | Lecome. |
| D'Jorée, valse, | | Waldteufel. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

### *Etat Civil*

NAISSANCES.

Ottavi Catherine.

DÉCÈS

Lovisi Dominique-Rémi, 8 mois.

MARIAGES.

Pepe Carmine-Joseph, marin et Spirelli Thérèse, sans profession.

## BULLETIN COMMERCIAL

**Syndicat Central des Agriculteurs de France**

42, rue du Louvre, Paris

*Cours des graines diverses au 1 janv.*

| | | |
|---|---|---|
| Avoine noire Bretagne. | Havre | 18.50 |
| Avoine rouge Tunis... | Marseille | 18.00 |
| Avoine blanche Russie. | Marseille | 19.75 |
| Maïs roux Plata..... | Marseille | 19.00 |
| Maïs Cinquantini..... | Marseille | 19.50 |
| Maïs Odessa..... | Marseille | |
| Orge d'Afrique..... | Marseille | 18.50 |
| Patates lavées et nettoyées..... | Marseille | 24.50 19.50 |
| Fèves concassées..... | | |

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 9 janv.

Thermomètre: Minima 9°. à midi + 11°.5. Maxima 12°. Minima 8°.

Baromètre: hauteur de midi, 750 mm. à midi, 751 mm. Minima 752 mm.

Vent: Dans la matinée, Sud. Dans l'après-midi Nord.

Etat de la mer, le matin, couvert. l'après midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin: 0 mm.

∴

### *A l'arrivée*

M. Renaux, ingénieur en chef des ponts et chaussées, venant d'Ajaccio.

∴

### *Primes aux Agriculteurs*

Le montant de la prime accordée aux cultivateurs de lin et de chanvre est fixée, pour l'exercice 1908, à 60 francs par hectare.

∴

### *Cours secondaires*

Nous avons appris avec plaisir la nomination de Mlle Thaïs Casanova, institutrice-adjointe à Bastia, comme maîtresse, chargée de cours, (ettres) au Cours secondaire de jeunes filles.

∴

### *Arrestation*

Hier vers 2 heures de l'après-midi, à l'arrivée du « Golo, » courrier postal de Marseille, le brigadier Giudici et les agents Cesari et Ghigiermini, montaient à bord de ce navire et mettaient en état d'arrestation le nommé V... Albert, 18 ans, inculpé de complicité de vol.

Cette arrestation a été faite en vertu d'un mandat d'amener de M. le Juge d'Instruction de Marseille.

Fouillé au poste de police V... a été trouvé porteur d'une somme de 54 fr. 60 et de divers objets et effets de lingerie.

Il a été écroué à la maison d'arrêt, en attendant son transfert à Marseille.

∴

### *Douanes*

Ont été nommés préposés des douanes en Algérie, MM. Ambroggi, Padovani Toussaint Serpeggi Jean, Nicolai Joseph, Marzilli.

∴

### *Mouvement des passagers*

Pendant le mois de novembre, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille: 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio.

Le nombre des passagers a été de: 2.629 de Bastia, 1.629 d'Ajaccio et Propriano, 306 d'autres ports, total, 4.656

Il a été transporté: de Bastia, 641 tonnes; d'Ajaccio et Propriano, 974; d'autres ports, 536; total, 2.151.

∴

*Très grave d'Indo-Annamite*

M. [illegible] a été définitivement admis au concours ouvert le 1er octobre 1907, au ministère des colonies à Paris, à Saïgon et à Hanoï, pour douze places dans l'administration de la trésorerie générale du gouvernement général de l'Indo-Chine.

∴

### *Le temps*

Le mistral a commencé à souffler mercredi soir, par bourades; dans la nuit il a augmenté de violence, si bien que jeudi matin, les paquebots de Marseille et de Livourne, arrivés entre 4 et 5 heures, n'ont pu aborder l'entrée du nouveau port et ont dû se réfugier dans l'anse de Floriana. Le libeccio soufflait de plus en plus en tempête, la mer devenait furieuse; un instant la pluie et la neige avaient voulu se mettre de la partie, mais le vent les avait refoulées; il restait seul maître de la place, et on s'aussit.

Vers deux heures, a commandant du *Golo* profita d'une accalmie pour appareiller et sortir au port; le commandant du *Numidia* voulut le suivre, mais il a dû rentrer au port, où il était arrivé par une habile manœuvre, lorsqu'il dût rebrousser chemin. Le libeccio avait repris toute sa violence, et toutes ses efforts du *Numidia*, qui vira de bord et reprit le large pour pouvoir bientôt reprendre à son précédent mouillage de Floriana.

∴

Grâce à ses multiples qualités nourrissantes et digestives, la Pâte de la Maison Ghilini est de plus en plus appréciée.

Aussi, pour faciliter le débit au détail, la Maison Ghilini a organisé une série de caisses qui par leur volume réduit permettra à tous la consommation de ses spécialités.

La Maison prie sa nombreuse clientèle d'exiger partout la marque « Maison Ghilini. »

∴

### *On demande*

Une ouvrière propre et travailleuse

S'adresser au bureau du journal.

∴

### *A louer*

Villas à louer, à Castagno, boulevard de Castagno.

### Etat-Civil

MARIAGES

Ferrarini Joseph, vigneron, et Ricci Marie, ménagère.

Orsucci Jean-Désiré, cordonnier, et Giuliani Marie, tailleuse.

NAISSANCES

Benigni Pierre-Louis.

DÉCÈS

Pozzale Anne-Fortunée-Marie, mariée, 70 ans.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 12 courant, de 9 h 1/2 heures du matin, à la Mairie, recouvrement de la cotisation mensuelle, réception des nouveaux adhérents.

Nota. — Le tirage de la Tombola organisée au profit de l'Orphelinat a eu lieu à Paris le 20 décembre dernier. Les lots étaient au nombre de 2.500 parmi lesquels des jolis et d'une valeur de 1 500 francs. Une liste générale des numéros gagnants est entre les mains du trésorier.

Sur les 1.000 billets placés par la section Bastiaise, un seul, le numéro 222.515, gagne le lot 725 (une canne).

Le Président, P. P. Monti.

## NOS LOISIRS

Le roman qui commence cette semaine dans « Nos Loisirs » obtiendra, sans nul doute, le plus vif succès.

L'APACHE-ROI, en effet, est un de ces ouvrages attachantes où la violence des passions se mêle harmonieusement à la délicatesse des sentiments, où l'amour par excelle la vice.

C'est, en un mot, l'histoire la plus pittoresque et la plus mouvementée qui soit.

Tout le monde voudra lire l'APACHE-ROI. On se passionnera pour Jean-Jean, placée dans une situation si dramatique qu'intéressante, et qui connaît successivement les plus amères souffrances et les plus vives joies.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

### BOURSE DE PARIS

| | 8 janv. | 9 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 27 | 95.65 |
| » de 3 0/0 amortis. | 95.83 | 96 20 |
| | ex-coupon. | |

## Nouvelles Militaires

### *Service de Santé*

Paris, 9 janvier.

M. Martin, pharmacien major de 2e classe à l'hôpital militaire de Cambrai, est affecté à l'hôpital militaire de Bastia.

M. Gaely, pharmacien aide-major de 1re classe, à l'hôpital militaire de Bastia, est affecté aux hôpitaux de la division d'Alger.

## Nomination

Paris, 9 janvier.

M. Alessandri, ancien adjudant d'infanterie, coloniale, à Erbajolo est nommé concierge à la manufacture de Constantine.

## Postes et Télégraphes

### *Surnumérariat*

Paris, 9 janvier.

Sur la liste générale, par ordre de mérite, des postulants qui participèrent au concours de novembre dernier pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes, nous relevons les noms de nos compatriotes avec les numéros suivants:

435, Croce à Ajaccio;
297, Andreani à Ajaccio;
667, Benelli à Ajaccio;
670, Codaccioni à Ajaccio;
832, Baron à Ajaccio.

## ÉTATS-UNIS ET JAPON

### *INTERVIEW DE L'AMIRAL KURINO par le « Gaulois »*

Paris, 9 janvier.

L'amiral Kurino a été interviewé par un rédacteur du *Gaulois*, au sujet du prétendu conflit américo-japonais.

L'amiral japonais a fait la déclaration suivante.

« Le Japon n'a aucune intention agressive contre les Etats-Unis.

« Une guerre contre la grande République américaine serait au Japon impopulaire au premier chef, car il faut aujourd'hui compter avec l'opinion publique.

« Quant à la question d'émigration, elle sera réglée pacifiquement à la grande satisfaction de tous ».

## Déclarations DU PRÉSIDENT ROOSEVELT

Washington, 9 janvier.

Le président Roosevelt a fait les déclarations suivantes à un membre du corps diplomatique:

« Tout s'arrangera d'une façon satisfaisante avec le Japon.

« Le dernier mémoire sur la question de l'émigration, que la chancellerie japonaise a présenté, est conçu dans des termes très conciliants.

« Il n'y a en aucune façon, à envisager la moindre éventualité de conflits entre les deux nations. »

## Nouvelles Maritimes

### *Etat-major général*

Paris, 9 janvier.

La grande promotion dans l'état-major général sera signée lundi prochain, en Conseil des ministres; elle paraîtra mardi au *Journal Officiel*.

## LES CAMBRIOLEURS de l'Express Toulouse-Paris

### ARRESTATION *du chef de la bande*

Paris, 9 janvier.

Georges Morin, dit Charlet, quoique à peine âgé de 20 ans, est un redoutable bandit.

Le service de la Sûreté général qui était sur sa piste depuis quelque temps, a réussi à l'arrêter ce matin, en vertu d'un mandat d'amener décerné par le juge d'instruction d'Etampes.

Ce précoce cambrioleur a cyniquement avoué être le principal auteur de l'attentat commis sur l'express Toulouse-Paris, près d'Etampes. Il a déclaré, en outre, avoir tiré plusieurs coups de revolver sur les employés du train.

Georges Morin a été écroué à la prison d'Etampes.

Il sera interrogé demain par le juge d'instruction, et confronté avec les autres accusés.

## L'AFFAIRE ULLMO

### Déposition du commandant de la « Carabine »

Toulon, 9 janvier.

M. le lieutenant de vaisseau Le Gouix de Saint-Senne, commandant de la *Carabine*, a été entendu aujourd'hui par le rapporteur près le premier conseil de guerre maritime permanent.

Ce témoin a déposé sur les agissements d'Ullmo à bord de la *Carabine*, lorsque l'ensegne était second sur ce contre-torpilleur.

On sait que c'est dans la chambre du commandant qu'ont été pris et photographiés les documents dont Ullmo voulait tirer profit.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### LARACHE

#### La police

Tanger, 9 janvier.

La population de Larache et des environs est hostile à l'organisation de la police.

En présence du mauvais vouloir de ces populations, les officiers espagnols ont décidé de dresser les effectifs de police à Tanger, puis de les emmener à Larache, une fois instruits.

## Deux Barcasses chavirées

### *Quarante Victimes*

Tanger, 9 janvier.

Deux barcasses qui voulaient tenter de franchir la barre de Larache, ont chaviré et ont été englouties par les flots.

Plus de quarante personnes, dont plusieurs étaient des Européens, se sont noyées.

Une vingtaine de cadavres ont été déjà déposés sur la grève; les autres ne sont pas encore rendus.

L'émotion est immense.

## ORAN

### LE GÉNÉRAL DRUDE *refuse toute interview*

Oran, 9 janvier.

L'hôtel où le général Drude est descendu, à son arrivée de Casablanca, a été pris d'assaut par un grand nombre de journalistes.

Cet officier général a reçu, avec son affabilité habituelle, les représentants de la presse, mais il s'est refusé à toute interview.

## ALGER

### Le départ pour Marseille

Alger 9 janvier.

Le général Drude est arrivé ce matin, à Alger, dans le plus strict incognito.

Reconnu dans la foule sur le quai d'embarquement, il a été l'objet d'une chaleureuse ovation.

Le général Drude s'est embarqué sur le paquebot de la Compagnie générale Transatlantique qui a appareillé dans la journée pour Marseille, où il arrivera demain.

## EN SUISSE

### Arrestation de terroristes Russes

Lausanne, 9 janvier.

Onze terroristes russes, parmi lesquels se trouvaient une jeune fille, ont été arrêtés aujourd'hui par la police.

Ces terroristes avaient tenté d'extorquer, avec les menaces de mort, la somme de cinq mille francs à un riche Russe habitant Lausanne.


AVIS DE DÉCÈS

M. Ambroise Pecunia, M. Jean-Baptiste Pecunia et leurs enfants, M. Joseph Pecunia, Mme Sœur Ambroise de Sacré-Cœur, religieuse de Saint-Joseph, Mme Romano Fuzio-Il Pecunia, M. Romano Furiell et leurs enfants, M. Dominique Barest, Mme Yve Croicchiche-Colonna.

Les familles Pecunia, Brignardelli Siegen, Sbastrel et Salinetti

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Madame Fortunée Pecunia*
Née COLONNA

Leur épouse, mère, grand'mère, sœur et tante, retirée à Dieu, munie des Sacrements de l'Eglise, dans la 70e année de son âge.

L'inhumation aura lieu aujourd'hui vendredi, à 2 heures de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Campanari, 9.

A VENDRE

Mandarines et Oranges de Montesoro

S'adresser au jardin Ajaccio.

Usine de Casamozza

MM. Levinstein et fils ont l'intention de reprendre les travaux à leur usine de Casamozza.

Les ouvriers qui désirent être embauchés doivent se faire inscrire dans les bureaux à Bastia, 13, place Saint-Nicolas, jusqu'au onze de ce mois.

LA CAYOLAISE

AVIS

La Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace *au prix de 0,10 le kilo*, à partir du 2 janvier courant.

NECTAR-ORANGE
Consommation saine
NECTAR-ORANGE
Première marque

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux



VOTRE ENFANT souffre-t-il aussi?

LA PREUVE Sotteville-les-Rouen, 24 Mars 1905.—"Ma petite Fernande, déclarée tuberculeuse, prit et tolère parfaitement bien l'Emulsion Scott qui, en peu de jours, lui rendit l'appétit, améliora sa digestion et lui renouvela, lui fortifia le sang. Mon enfant est aujourd'hui sauvée; elle, qui venait si mal auparavant, a augmenté de 4 kilos en 3 mois".—Lefebvre, 232, rue de la République.

LE POURQUOI Les Docteurs prescrivent toujours l'EMULSION SCOTT, parce qu'elle combinant la haute qualité des substances qu'elle contient, et la perfection de sa formule et de sa préparation. Elle obtient en peu plus que les grossières imitations, il est vrai! Mais ne vaut-il pas mieux payer le prix et guérir promptement, radicalement, vos chers petits? Sûrement si! Exigez donc toujours la façon Scott dont l'enveloppe porte la marque:

"LE PÊCHEUR AVEC LA MORUE".

Prix unique en toutes pharmacies: 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon franco contre 0,50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Déposée et Cie), 20, rue St-Gaud, PARIS.

# MAISON

# L.-N. MATTEI & Cie

**a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de**

## Vin du Cap Corse au Quinquina

**Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.**

**On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse**

## Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

**reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un**

## Vin du Cap Mattei

**Exiger la marque**

**Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.**






# LA CEDRATINE

**Délicieuse Liqueur de marque**

***Se méfier des contrefaçons***

**Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.**



TRENTE-TROISIEME ANNEE — N. 11

SAMEDI 11 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| Corse | 2 fr. | 3 fr. 50 | 5 fr. |
| Autres Départ. | 2 fr. 50 | 4 fr. | 8 fr. |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



BIBLIOTECA A. BASTIA MUNICIPALE


### LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui: Saint Ignace.
Soleil: (heure nationale)
Lever 7 h. 05 m. — Coucher 4 h. 11 m.
Premier quart., le 10 — Pleine Lune, le 18
Fête de Demain: Saint Probo.

*10 JANVIER*

## L'Armada Américaine

C'est une véritable *armada* que cette flotte américaine qui, le lundi 16 décembre, quitta la rade de Hampton-Roads, défilant à toute vitesse, son grand pavois dehors, devant le yacht présidentiel, le *Nawtoscer*, pour faire route vers le Pacifique.

Ses seize cuirassés, en effet, et leurs contre-torpilleurs, peints comme eux en blanc, sont accompagnés de huit autres navires qui constituent le train de la flotte.

Souhaitons-lui meilleure fortune qu'à l'*Invincible Armada* de Philippe II, dont la tempête n'apporta que les débris à la côte anglaise, ou encore qu'à cette malheureuse flotte que l'amiral Rodjdestvenski amena si malencontreusement sous les canons de l'amiral Togo, après lui avoir fait accomplir le périple le plus gigantesque que les annales maritimes eussent encore enregistré.

Elle vogue en ce moment vers le Sud pour doubler le fameux cap des Tempêtes et déjà elle a coupé l'Equateur. Il faut noter toutefois que c'est en plein été austral qu'elle embouquera le détroit de Magellan pour entrer dans l'Océan Pacifique.

La longueur du trajet entre Hampton-Roads et San-Francisco est de 13.772 milles, et l'amiral Robley d'Evans, qui commande en chef ce long voyage autour des Amériques, ne compte guère faire que cinq escales : Trinidad, Rio de Janeiro, (Brésil), Punta, Arenas (entrée du détroit de Magellan), Callao (Pérou) et Magdalena Bay (Mexique).

La route est presque équivalente, comme longueur, à celle que fit la flotte de Rodjdestvenski pour passer de la Mer Baltique dans l'Océan Indien, mais les difficultés seront moins grandes pour les navires américains, qui trouveront asile ami dans chaque port sans que des complications diplomatiques soient à redouter.

L'amiral Robley d'Evans est très populaire dans la marine des Etats-Unis sous le nom de *Fighting Bob* (Bob le batailleur). Il a 61 ans et se distingua déjà pendant la guerre de Sécession, où il reçut quatre blessures à l'attaque du fort Fisher. Il commanda le *Iowa* à Santiago de Cuba pendant la guerre hispano-américaine, et ce sont ses canons qui désemparèrent le navire-amiral espagnol.

Avant même de commencer, cette croisière a fait couler beaucoup d'encre. Survenant après les difficultés japono-américaines qui ont rempli les derniers mois, elle ne pouvait pas ne pas provoquer d'émotion. Soit au Japon, soit aux Etats-Unis, on a reproché au président Roosevelt d'avoir pris une mesure menaçante et dit avoir, par conséquent, aggravé une situation déjà tendue. Ce n'est cependant pas le président Roosevelt qui a créé le conflit entre les Etats-Unis et le Japon. Il a même fait tout ce qui dépendait de lui pour le prévenir ou le limiter. Le conflit n'en subsiste pas moins dans ses causes, car il résulte de la nature des choses : la concurrence du travail jaune et du travail américain est un fait qu'il n'est au pouvoir de personne de supprimer. D'une part, les Etats-Unis sont obligés de se protéger contre l'immigration des coolies japonais, d'autre part, les ouvriers japonais déjà initiés au travail industriel préféreront toujours les Etats-Unis aux autres champs d'immigration qu'on leur offre : Corée, Mandchourie, Formose ou Hawaï. D'ailleurs, un homme d'Etat japonais très respecté dans son pays, n'a-t-il pas dit très haut à ses compatriotes, dans le discours retentissant qu'il vient de prononcer devant la Chambre de Commerce de Kobé : « La souveraineté du Japon s'étend sur le Pacifique. Vous pouvez aller partout avec facilité et plaisir sous la protection de la flotte japonaise ! »

Les deux flottes se rencontreront elles en ennemies ? On ne le pense pas aujourd'hui, mais la vérité du jour ou du lendemain n'est pas une vérité éternelle.

Pour en finir avec l'armada américaine, disons que la durée de son voyage jusqu'à San-Francisco sera de 115 jours, dont 63 seront consacrés à la route et 52 aux escales et aux exercices de tir. La flotte aura besoin de 250.000 tonnes de charbon. La dépense totale inscrite au budget pour ce nouveau périple se monte à 50 millions de francs.

RENÉ SABATIER.

## Propos d'un Bastiais

### *La Protestation des Jardiniers*

*Dans son numéro d'hier, le « Petit Bastiais » publiait la protestation des jardiniers riverains de l'étang de Biguglia.*

*Les jardins limitrophes sont menacés d'ensablement par les eaux de l'étang, dont les deux embouchures ont à peu près disparu faute d'entretien.*

*Vraiment, ces jardiniers sont trop bons d'avoir tant de fois les propriétaires du danger qui les menace. Qui, messieurs les jardiniers, nous avez raison de dénoncer les causes du mal, mais les propriétaires devraient avoir le courage de protester les premiers contre la nonchalance de ceux qui ont à charge de faire respecter la propriété riveraine de l'étang, contre les « caprices » — c'est bien le mot — de la fortune qui, souveraine maîtresse de l'endroit, pourvoira à sa guise.*

*Ne comptez pas sur leur appui pour faire reconnaître vos légitimes revendications ; dès aujourd'hui, ces propriétaires ne sont plus capables de revendiquer leurs droits ; apathiques, ils ne veulent plus le besoin d'élever la voix pour imposer aux maîtres des limites, à leur bon plaisir pour semer du chômage et de la misère de malheureux ouvriers qui se voient menacés de quitter les terres qu'ils labourent pour aller chercher ailleurs leur gagne pain.*

*Si on n'était que vous avez tout à perdre, voisins, pauvres ouvriers, à donner une leçon [illegible] je vous conseillerais d'abandonner vous-mêmes vos petites leurs terres et leurs jardins. Qu'ils labourent eux mêmes, qu'ils cultivent de leurs propres mains ces terres qu'ils ne sont plus à même de faire respecter !*

*Avec vous nous protesterons contre la domination qui règne à l'étang de Biguglia, jusqu'au jour où, menaçant irrespectible les propriétaires tueront faire respecter leurs droits.*

A'STKOT.

## RUE SANS NOM

Il en existe une à Bastia. Elle habite le quartier du Nouveau Port. Une rue sans nom ! Se peut-il ? La rue sans nom a un nom, puisqu'elle s'appelle la *Rue sans nom*. Je tombe, sans m'en douter, en pleine antilogie et je ne m'arrêterai pas davantage au jeu de mots qui se glisse sous ma plume. Au fait.

La rue sans nom, mil ne l'ignore à Bastia est celle qui se croise avec la route du Cap formant angle d'un côté avec la façade des anciens bureaux Fraissinet, et de l'autre, avec l'alignement qui comprend le poste de douane. Sa situation importe peu d'ailleurs.

Il y a des gens par qui cette rue est couramment appelée rue Fraissinet. Je ne connais pas trop bien les arcanes de cette histoire qui a fait mettre en avant le nom de M. Fraissinet. Je ne le regrette nullement. Cela me dispense de faire l'historique de la chanson dont la note pourrait sortir plus ou moins brillante, au milieu de nos passions à la fois si vives et si opposées.

Je ne tiens pas davantage à savoir pourquoi on désigne cette rue, tantôt sous le nom de rue Fraissinet, tantôt sous celui de rue Sans nom. Les renseignements seraient, peut-être, à ma portée. Je préfère couper les ailes à ma curiosité, d'autant que, moins documenté, il m'eut fallu éditer un opuscule, ce qui eut demandé plus de talent et de moyens que je ne possède.

Mon unique désir est celui de poser cette interrogation. Qu'attend-on pour baptiser cette rue ? Il est pourtant manifestement établi que l'excellent maire de Bastia, M. Auguste Gandin, ne se désintéresse jamais d'une question, quelle qu'elle soit, se rattachant au bien de la ville qu'il administre avec tant de distinction et de dévouement depuis une vingtaine d'années.

Alors, me dira-t-on, pourquoi la rue dont il s'agit reste-t-elle affligée de l'absence d'une plaque ? Je renonce à y répondre de crainte encore d'avoir à dépasser le but que j'ai en vue.

Ce que je peux dire avec assurance, c'est qu'en Corse, comme à Bastia d'ailleurs, on ne manque pas de noms célèbres et de gens qui ont mérité du pays et de Bastia, pour servir de parrain à une rue. Je pourrais établir à cet effet une longue nomenclature d'où il résulterait que seul le choix ferait l'embarras, mais je ne le ferai pas. S'il m'arrivait, quoique involontairement, d'en oublier un seul, cela pourrait légitimement froisser une catégorie de gens, et je dois soigneusement éviter pareil résultat. On pourrait y voir aussi des allusions ou des préférences politiques, alors que mon désir est tout simplement celui de provoquer le baptême d'une rue qui gémit sous le coup d'un rom introuvable.

Tenez ! Si mon idée pouvait avoir quelque valeur auprès de la municipa[illegible] j'aurais vite fait de combler cette malheureuse lacune. Je donnerais à cette rue, le nom de rue Jean-Jacques Ajaccio.

Point n'est besoin, je pense, de répéter ici ce qu'a été le très regretté M. Ajaccio pour les intérêts de Bastia. Chacun sait que si Bastia possède un Nouveau Port, c'est notamment à la sollicitude éclairée d'[illegible] ce vrai Bastiais qu'il est dû. Nous avons encore la main chaude de ses poignées de main qui, pour lui, traduisaient toute sa satisfaction de voir les travaux du port vigoureusement poussés.

M. Ajaccio a été longtemps Maire et Président du Tribunal et de la Chambre de Commerce de Bastia, ainsi que de la Société d'Agriculture de l'arrondissement. Le bien qu'il a fait à la ville pendant qu'il fut à la tête de l'une comme des autres assemblées, le désigna à la reconnaissance publique. A tous ceux qui ignoreraient encore les services rendus par M. Ajaccio, à tous ceux qui, insuffisamment renseignés sur son empressement à faire le bien, voudraient être sommairement édifiés à ce sujet, je ne saurais mieux faire que de leur conseiller la lecture de l'éloge funèbre prononcé sur sa tombe par M. le sous-préfet Montigny.

M. Montigny fut le peintre aussi expéditif que fidèle de M. Ajaccio. Tout enfin nous autorise à prendre la liberté grande de soumettre à l'examen et à l'appréciation des autorités et des assemblées compétentes, la question de savoir s'il ne conviendrait pas de perpétuer la mémoire de ce vaillant Bastiais, par une plaque qui transformerait la rue sans nom en *Rue Jean-Jacques Ajaccio*.

Honorer la mémoire des hommes qui ont rendu des services à leur pays, n'est-ce pas, en effet, exciter et stimuler les gens qui sont en situation d'en rendre, à faire de même ? La vue du bronze, du marbre et des plaques fixe les idées. Elle les fixe dans le champ même où évolua le bienfait reçu. Elle vous dit le mérite et la grandeur d'âme du bienfaiteur. Elle vous incite à la reconnaissance publique. Vous avez là un exemple vivant de patriotisme, de sacrifices ou de générosité. Cela vous pousse à marcher sur les mêmes traces, si vous en avez les moyens.

Le « Petit Bastiais, » que l'on trouve toujours au premier rang toutes les fois qu'il s'agit de rendre hommage à la vérité, toutes les fois qu'il s'agit de défendre les intérêts empruntant un caractère d'utilité publique, toutes les fois, en somme, qu'il s'agit d'encourager une bonne action, le « Petit Bastiais », dis-je ne faillira jamais à sa tâche.

Quant à moi, je m'honore d'avoir jeté cette semence dans le beau et vaste champ d'une existence honorablement remplie et entièrement consacrée à faire le bien. Je souhaite que cette semence lève !..

DA TALLA.

Nous nous associons d'avance et de tout cœur à la noble pensée de notre collaborateur et ami Da Talla. Notre concours est entièrement acquis à cette œuvre de justice et de reconnaissance qui consisterait à baptiser la rue sans nom, sous celui de l'éminent et regretté citoyen que fut Jean Jacques Ajaccio.

M. Ajaccio mit toute son âme, tout son cœur et le meilleur de [illegible] au service de la chose publique. Entre autres choses dont l'énumération serait trop longue à faire ici, c'est à lui que nous devons la construction du Nouveau Port, et c'est tout dire.

En honorant la mémoire de ce vaillant apôtre du bien et du progrès, ses concitoyens s'honoreront eux-mêmes. Dans cet acte réside, en outre, une question de moralité qui ne saurait échapper à la sagacité du sympathique Maire de Bastia et de ses collaborateurs.

Rien ne saurait mieux toucher les glorieuses mânes de celui qui vous sa longue existence au bien public, que ce témoignage de gratitude que la ville de Bastia se fera un devoir de lui offrir.

## Les Corses à Lyon

Quelle délicieuse et agréable soirée, samedi dernier, au nouveau siège social de la « Cyrnos, » 5, rue de Marseille ! Quelle inoubliable scène de franche camaraderie et de bonne confraternité !

Adeptes et partisans de cette belle œuvre philanthropique, assistaient nombreux à la réunion générale extraordinaire que présidait, avec tact et distinction, M. Léon Gistucci, professeur au Lycée Ampère.

Dans une causerie spirituelle et charmante, M. Léon Gistucci, dont nous sommes heureux de proclamer l'incontestée maîtrise de parole, nous a dit la bonne année et les services rendus par la « Cyrnos » depuis sa fondation.

Nous avons pu ainsi nous rendre compte que, sous une direction aussi intelligente et aussi sûre, la « Cyrnos, » maintenant florissante, est appelée à rendre de grands services aux Corses de Lyon. Il faut également rendre hommage à la collaboration constante et dévouée du Bureau qui ne ménage ni son temps, ni sa peine, pour assurer le triomphe de la Mutualité. Mais il convient d'ajouter que c'est là un signe des temps et que l'idée mutualiste, qui pénètre de si profonde façon les sociétés actuelles, trouve chez les Corses un milieu très favorable à son merveilleux épanouissement. Et, s'il est un vœu que nous faisons de grand cœur, c'est de voir bientôt, sur tous les points de la terre continentale, les enfants de Cyrnos se donner la main et suivre l'exemple de nos mutualistes lyonnais.

Ils trouveront dans ces saines manifestations de la solidarité, une occasion incomparable de s'entr'aider et d'entretenir, vivant dans leurs cœurs, parmi les nécessités souvent brutales de l'existence, le souvenir de « l'île de Beauté. »

A. F.


Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»

## CIRNEA

Grande matinée à la Cirnea, dimanche prochain, 12 courant.

Le programme sera publié demain, mais une indiscrétion me permet de vous dire qu'une délicieuse saynète, *Flirt*, de notre compatriote M. de Peretti della Rocca, poète et littérateur de talent, sera jouée par deux Cyrnéens, acteurs de primo cartello.

M. Bastianelli, dont on a déjà savouré le jeu fin et brillant, nous prêtera de nouveau son talentueux concours, et de très belles voix se feront entendre pour donner plus d'attrait encore à cette fête qui s'annonce vraiment des plus réussies.

Rassurez-vous, mesdemoiselles et jeunes femmes, la danse aura sa part: et si les cavaliers voulaient être plus en train que la dernière fois, vous ne resterez pas sur vos chaises, car serons brillamment joués.

Venez donc tous en foule : la Cirnea vous attend. C'est une Mascotte, elle porte bonheur !...

## Ce que disent les Journaux

**Le Gaulois**

Sur le remplacement du général Drude :

« C'est probablement parce qu'il grouillait autour de lui de nombreuses sympathies qu'on l'a mis en disgrâce la veille du jour où il méritait, par une opération très habilement conduite, les félicitations que le gouvernement ne lui a pas accordées. La République est un régime rouspéteux et jaloux, plus à peu de goût pour les hommes qui ont su gagner la faveur populaire et, volontiers, abusiver, tout au moins sont à l'égard les généraux dont le prestige lui porte ombrage. Barail, Desbordes, Saussier, Marchand, Gallieni, aujourd'hui Drude, ont été les victimes de cette singulière susceptibilité. Sans doute on s'est gardé de les frapper, on les a même bourrablement traités, en leur conférant des titres militaires offerts gratis dans la Légion d'honneur, mais on les a dépouillés de tout service actif et leurs années militaires auraient eu l'concession d'exercer. Pour me servir d'une expression banale, on les étouffait sous des fleurs. »

**La République Française**

A propos de la revision de la constitution :

« Paschal Grousset hier à la représentation de la pièce de Goffroy à l'Odéon où, dans des tableaux émouvants, l'auteur nous montre les ouvriers de Paris faisant le coup de feu, pleins d'enthousiasme pour la patrie, pour la liberté, et l'an d'eux, s'écriant : « Il va nous bien faire, nous l'aimons notre République ! » Et je me disais à part moi : « Pauvres diables qui vous avez fait massacrer, rivons tenir vos bras et vos cœurs, vous auriez gardé votre sang, car elle n'a servi qu'à faire arriver des fumistes qui, après l'avoir travaillée, l'ont transformée en la meilleure des monarchies. »

**Le Matin**

A propos du Maroc :

« En attendant que le général d'Amade poursuive ce qui a si bien été commencé, il semble que tout soit à peu près terminé du côté de notre frontière algérienne. Le calme est revenu chez les Beni-Snassen. Le général Lyautey a adressé au gouvernement les propositions tendant à la dislocation du corps expéditionnaire et à l'organisation de postes de police dans la région ; on va donc renvoyer dans leurs garnisons respectives d'Algérie et de Tunisie toutes les troupes qui ne seront pas occupées à la formation dudit poste. Vraiment, quand on se rappelle les nombreuses prédictions des premiers jours le tapage fait autour du drapeau, on est en droit de se féliciter du rapide résultat obtenu. Continuons donc jusqu'à la défaite et pacification complètes. »

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SANT'ANTONINO. — Vendredi avaient lieu à Sant'Antonino, d'où il était originaire, les obsèques de M. le juge Nobili Savelli décédé, à Nice.

Un immense concours de parents et d'amis venus de tous les villages de la Balagne avaient tenu à cette cérémonie funèbre qui a été vraiment imposante. La douleur se peignait sur tous les visages ; des larmes roulaient de tous les yeux, c'est que la perte que la famille a vient de faire dans la personne de M. Nobili Savelli est immense.

L'homme distingué qui vient de disparaître, était, en effet, l'homme bon par excellence, l'homme serviable, l'homme heureux de faire le bien. Et Savelli Antoine-Jean, un jeune étudiant, que M. Nobili Savelli se plaisait à entourer de toute sa sollicitude, s'est fait sans peine l'interprète du sentiment général en prononçant à cette occasion quelques paroles sincères. Son émotion était partagée de tous ses auditeurs, car on sentait qu'il ne disait que la vérité.

Voici le discours de M. Savelli.

Messieurs,

Souffrez que jeune encore, connaissant peu le passé et ne me dirigeant vers l'avenir que d'un pas inquiet et timide, je vous demande la permission de vous parler de celui dont nous déplorons en ce jour, si amèrement, la mort prématurée.

Que puis-je cependant pour cesser, moi le cœur encore rempli d'illusions, entreprendre de vous entretenir de l'homme distingué entre tous, qui vient, après une carrière courte mais brillamment parcourue, de s'éteindre pour jamais, tel un météore qui traverse rapidement l'espace laissant derrière lui une éclatante traînée de lumière, s'éteint évanouie.

Je n'ai aucune autorité pour apprécier dignement le magistrat intègre, le jurisconsulte consommé qu'était M. Nobili Savelli. Aussi, accablé de vos bontés, je veux seulement faire entendre ici le cri de la reconnaissance et simplement dire à mon bienfaiteur : « Vous fûtes au cours de votre existence trop tôt fauchée, hélas ! un homme bon, un homme généreux. Tout à tous, sut ne s'adresser jamais à à vous sans emporter une marque de votre obligeance ; on vous aimait, car le Ciel vous avait doué d'un caractère expansif et franc, d'une nature simple et loyale qui vous attirait dès le premier contact toutes les sympathies. C'est pourquoi tous avaient applaudi à vos succès professionnels, tous s'étaient réjouis de l'heureux événement qui en vous donnant la meilleure des épouses, devait vous rendre le plus heureux des pères.

Mais soudain un coup de foudre éclata sur votre tête et écrasa votre cœur. L'ami que vous chérissiez le plus au monde et qui vous le rendait d'ailleurs avec usure, votre frère, qui faisait votre orgueil et votre joie, atteint d'un mal impitoyable, fut enlevé à votre sollicitude, et vous demeurâtes anéantir. Vous ne devez pas vous consoler d'une pareille perte. Désormais un voile de tristesse vous enveloppe tout entier, et, de jour en jour plus affligé, si les efforts déployés de la science, si les ressources indispensables de l'amour conjugal, si les caresses réconfortantes de deux enfants adorés, si les prévenances empressées des vôtres, rien ne peut vous distraire de l'horrible douleur. Et voilà ce qui nous reste de vous !

Mais je me trompe : il nous reste votre souvenir, impérissable, le fécond exemple de vos vertus. Pleurons le donc, ces hommes de bien, Messieurs ; il a droit à toutes nos larmes. Pleurez-le, vous, sa compagne aimée, vous, ses rares affectionnées. Qu'on le pleure ; mais que désormais tous les regards, toutes les tendresses se concentrent sur ces deux êtres si frêles encore que le plus irréparable des malheurs vient de frapper si cruellement, pour que chacun de nous puisse revoir et contempler en eux la souriante et inoubliable image du noble citoyen qui n'est plus !

## Bulletin Financier

Paris, 7 janvier 1908.

En sympathie avec les places étrangères, notre marché accentue son bonne disposition de la veille. La Rente Française passe à 95.57. Nouveaux progrès des Fonds Etrangers, en particulier du Turc et des Russes. Excellente tenue des Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais s'avance à 1.154. Le Crédit Foncier sous 771, en coupon. Soutien Générale 862. Comptoir National d'Escompte 676. La Banque Centrale Mexicaine, qui a détaché hier un coupon de 15 fr 54, est demandée à 418.

Amélioration notable des valeurs industrielles et de traction.

En Banque, la Makuwira privilégiée se négocie à 609. L'obligation 5 qu chemin de fer du Nord du Paraná est ferme à 412. Transactions suivies en actions Maisons et Pavillons Économiques à 121.

Le rendement approximatif des Houillères de Saint Michel (Savoie et Loire) est bien sur un prix sûr de revient de 5 à 9 fr, et une exploitation journalière moyenne de 200 tonnes. Étant donné le prix de vente établi pour le Comité des charbons de ce Fonds, soit 15 Fr, on obtient un bénéfice de 5 à 6 francs par tonne. Les actions ressortent donc très avantageusement rémunératrices en raison du fonds social restreint de cette société. C'est ce qui explique les grandes fermetures.

tions de ce titre à 126 frs, faites par la Maison Deschamps et de Biagioni, 3 rue Lafitte.

Les Chemins Français se varient guère.

## EXPLOITS D'APACHES

### Une Nuit bien employée !

### Vol. — Tentatives de vol. — Tentative de meurtre sur des Douaniers.

*Cinq arrestations*

Le libeccio soufflait l'autre nuit avec une grande violence. Les rues étaient désertes, et des malfaiteurs, imitant les anciens Normands qui [illegible] tenter leurs excursions, en ont profité pour commencer toute une série de méfaits.

Tout d'abord, ils ont tenté de pénétrer dans les magasins de bijouterie de MM. Ignace Viale et fils, 25 Boulevard Paoli, 27, en essayant de pratiquer un trou dans la muraille du côté de la cour : mais, dérangés sans doute dans leur triste opération, les voleurs sont partis en laissant sur les lieux quelques outils que l'employé de MM. Viale a remis à la police.

Ces voleurs ou des camarades de leur bande ont ensuite essayé de pénétrer dans les magasins de tissus Carbuccia et Fils, 21 Boulevard du Palais, 2. Ils ont grimpé jusqu'à la fenêtre du 1er étage, rue de la Miséricorde, et, après avoir brisé une grande vitre, ils ont forcé les volets à l'aide d'un levier.

Une barre de fer, assujettie à un cadenas, a heureusement résisté à leur audacieuse entreprise, et ils ont été obligés de partir sans avoir pu pénétrer à l'intérieur.

Nullement rebutés, et continuant leurs tristes exploits, ils se sont portés à la grande épicerie de M. Charles Rossi, et ils ont réussi à pénétrer dans les magasins par la porte d'entrée du boulevard Paoli, dont ils ont enlevé le cadenas et brisé la serrure.

C'est le coffre-fort qui était l'objet de leurs convoitises. Ils l'ont enlevé, non sans efforts, et l'ayant mis sur leur dos (ils étaient trois), ils voulaient le porter dans un endroit sûr, où ils auraient pu le dévaliser tout à leur aise.

Comme ils arrivaient à l'angle de la rue de l'Opéra et de la rue Sampiero, ils furent surpris par deux douaniers en service, (il était minuit et demi), MM. Raffalli et Tomasi.

Ces braves fonctionnaires, n'écoutant que leur courage, se lancèrent à la poursuite des malfaiteurs et, les ayant atteints, leur demandèrent quelle sorte de marchandise ils transportaient à une heure aussi indue. Pour toute réponse, les malandrins jetèrent le coffre-fort sur la chaussée et firent feu par trois fois dans la direction des douaniers, sans, heureusement, les atteindre. Ceux-ci ripostèrent et blessèrent un des voleurs qui, quoique perdant beaucoup de sang, put s'enfuir avec ses camarades que les douaniers perdirent aussitôt de vue.

Au bruit des détonations, M. Charles Rossi, qui habite en face de son magasin, se leva en toute hâte, et, voyant la porte de son épicerie ouverte, il fut aussitôt dans la rue, suivi du fourrier d'artillerie Nicoli.

Les douaniers, qui avaient perdu la piste des malandrins, revinrent sur leurs pas et mirent M. Rossi, au courant de ce qui s'était passé. On alla aussitôt prévenir la police et on retrouva le coffre fort en partie fracturé, mais toujours intact ; il ne contenait qu'une somme de 50 francs en billon, et des papiers d'affaires.

Rien dans le magasin n'avait été dérangé, si ce n'était le bureau où une vitre même était brisée. Un levier, une barre de fer, deux pinces et une lime en acier avaient été oubliés par les cambrioleurs, et M. Rossi les a remis aux agents qui les ont déposés au poste de police.

Des voleurs, probablement les mêmes, ont forcé la porte de la barraque du chantier des travaux du port. Ils en sont emparés d'un pistolet et d'autres objets qu'ils ont dû utiliser dans leurs tentatives de vol.

*L'enquête.—Les arrestations*

Dès qu'il eut connaissance de ces faits, M. Moiselle, accompagné de quelques agents, se mit aussitôt à la recherche des malfaiteurs. Suivant les traces de sang qui partaient du lieu de la rencontre des douaniers avec les cambrioleurs, M. Moiselle arriva au Nouveau-Port, jusqu'au voilier *Tulli Antoine*, qui est amarré à quai depuis quelques jours. Il ne [illegible] fait pas partie de l'équipage de ce voilier, il avait dû tout au moins monter à bord pour faire panser sa blessure. Les traces du sang ne laissaient aucun doute à ce sujet.

M. Moisello, accompagné des brigadiers Bertrand, Giudici, Otavi et de quelques agents de police, se rendit à bord du voilier à 11 heures et demie, et mit en état d'arrestation les trois marins Gambarelli Jacques, 19 ans, Giannesini Joseph, 19 ans, le mousse Colombani François, 17 ans et Montaggioni François, 17 ans.

Quelques instants après, un autre marin du bord, le sieur Giorgi Paul-Baptiste, était conduit au poste par le capitaine du navire, M. Antonorsi, et le douanier Tomasi.

*Premier interrogatoire*

Après leur avoir fait subir un interrogatoire sommaire, M. Moisello a mis les inculpés à la disposition de M. le procureur de la République.

L'enquête, qui se poursuit activement amènera la découverte des auteurs des trois tentatives de vol et de la tentative de meurtre sur la personne des douaniers.

Les personnes, arrêtées hier, ne sont pas entrées dans la voie des aveux. D'ailleurs, les quatre premières ont été mises en liberté par M. le juge d'instruction ; Giorgi Paul Baptiste, seul, aurait été maintenu en état d'arrestation.

Nous ne voulons pas entraver l'œuvre de la justice, mais nous avons tout lieu de croire que la police est, cette fois, sur la trace des vrais coupables qui ne tarderont pas à être arrêtés ; ils le seront, peut-être, à l'heure où paraîtront ces lignes.

Il ne nous reste plus qu'à louer, sans réserve, la conduite si digne d'éloges des braves douaniers Raffalli et Tomasi qui, en cette circonstance, ont risqué leur vie pour faire tout leur devoir.

Il suffit de signaler cet acte de vrai courage à qui de droit pour qu'une juste récompense soit accordée à ces dévoués et courageux serviteurs.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 janv.

Thermomètre 7 heures du matin 10°.
A midi + 13.5. A 6 heures du soir 13°.
Maxima + 14°. Minima 8°.

Baromètre 7 heures du matin, 755 mm.
A midi, 758 mm. 6 heures du soir, 758 mm.
Vent Dans la matinée, Nord.
Dans l'après-midi. Nord.
Etat du ciel, le matin, quelques nuages, l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Nouvelles judiciaires*

M. Arnaud, greffier du tribunal de première instance de Tixi-Ouzzo, est nommé en la même qualité au siège de Constantine.

***

*Assemblée de Charité*

Dimanche, 12 janvier, fête de l'Epiphanie, aura lieu à l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, une assemblée de charité au profit de l'œuvre de Soupe scolaire.

Le discours, sera prononcé par M. l'abbé Pasqualini, à l'issue des vêpres, qui commenceront à 3 heures et demie.

La quête sera faite par Mmes la comtesse Patrimonio, Raffalli-Petroncelli, Lota-Gavini et Pierre Pasqualini.

Pendant la quête, M. Barboni, l'excellent baryton, chantera le *Sanctus Maria* de Faure.

***

*Ostrom de Toulon*

Sont promus dans le personnel de l'Ostrom de Toulon : sous brigadier de 1re classe, M. Peoletti Félix ; sous-brigadier de 2e classe, M. Rochiccioli Xavier ; proposé de 1re classe, M. Perodi Ange.

***

*Casernier*

M. Antonini, casernier de 2e classe à Bonifacio-Levasi, est élevé à la 1re classe.

***

*On demande*

Une cuisinière propre et travailleuse

S'adresser au bureau du journal

**Communication**
**AUX SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS**

MM. les Présidents avec deux membres de chaque Société de Secours Mutuels sont priés de se réunir le 12 janvier, à 2 heures, à la Mairie, pour y continuer l'étude d'un projet de création d'une Union de Sociétés.

*Le Président du Comité*
J. ARIOLA.


## LES HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle triste famille souffrance les hémorroïdes, car s'en sont des affections les plus répandues ; aussi comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on subit quelquefois moins qu'il existe depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra comment il est facile de se débarrasser de la manière la plus pénible, quand il n'est pas la plus douloureuse. La flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sous l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.


**Etat-Civil**

**NAISSANCES**

Gliormini François. — Mœur Yvonne-Julie-Louise-Fanny-Hortense. — Agostini Joséphine

**SOCIÉTÉS ET SYNDICATS**

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont mis en assemblée générale ce soir à 7 h. 1/2, place Caletta.

Le secrétaire, J. Gambari.

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite Société sont priés de se réunir ce soir, à 8 heures et demie, en local de la Société, en assemblée générale.

Ordre du jour : Rendement de comptes de fin d'année.

SYNDICAT DES DOCKERS. — Les membres de la commission de contrôle sont priés de se réunir ce matin, à 9 heures, place Caletta.

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite Société sont priés de se réunir ce soir, à 8 heures et demie, en local de la Société, en assemblée générale.

Ordre du jour : Rendement de comptes de fin d'année.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 12 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, renouvellement de la commission municipale, réception des nouveaux adhérents.

Nota. — Le tirage de la Tombola organisée au profit de l'Orphelinat a eu lieu à Paris le 10 décembre dernier. Les lots étaient au nombre de 2.500 parmi lesquels des objets d'une valeur de 1 500 francs. Une liste générale des numéros gagnants est entre les mains du trésorier.

Sur les 4.000 billets placés par la section Bastia-Nord, un seul, le numéro 221.811, gagne le lot 725 (une vache).

Le Président P. P. Monti.

BOURSE DU TRAVAIL DE BASTIA. — Les membres du comité général sont priés, ainsi que les membres du Syndicat des maçons, de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu à la Bourse du Travail, dimanche, 12 du courant, à 2 heures de relevée.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00020

**BOURSE DE PARIS**

| | 9 janv. | 10 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 ancien | 95 65 | 95,45 |
| Rente 3 0/0 amortis. | 96.20 | 96.10 |

ex-coupon.

## Nouvelles Militaires

*Tableaux d'avancement*

Paris, 10 janvier.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui les tableaux d'avancement dans toutes les armes.

Nous relevons les noms suivants intéressant notre région.

*Infanterie*

M. Leca, adjudant au 163e régiment d'infanterie, est proposé pour le grade de sous-lieutenant.

*Etat-major*

M. Serrachioli, officier d'administration de 1re classe à l'état-major de la 30e division d'infanterie, est proposé pour le grade d'officier d'administration principal.

## UNE AFFAIRE D'ESCROQUERIE

Paris, 10 janvier.

Un nommé Lemoine, pseudo-ingénieur, est accusé par M. Wernher, député de la Compagnie minière anglaise, d'avoir extorqué la modeste somme de un million six cent mille francs, en lui faisant croire qu'il savait fabriquer du diamant.

Cette affaire est appelée à avoir un grand retentissement.

## LE GÉNÉRAL DRUDE *à Marseille*

Marseille, 10 janvier.

Le général Drude est arrivé aujourd'hui par le rapide d'Alger.

Les parents, amis et camarades de l'officier général se sont empressés de monter à bord du *Maréchal Lyautey*, de la Compagnie générale Transatlantique, pour embrasser et féliciter l'ancien commandant du corps expéditionnaire du Maroc, [illegible] par un grand nombre de journalistes qui ne purent obtenir aucun renseignement.

Après avoir embrassé sa mère qui habite Marseille, le général Drude partira ce soir pour Paris, où il sera reçu demain par M. Clémenceau, président du Conseil, et par le ministre de la guerre.

## LYON

## Une Bombe AU PALAIS DE JUSTICE

*Arrestation du coupable*

Lyon, 10 janvier.

Pierre Roger, ferblantier, voulant attirer l'attention sur sa misère, a lancé aujourd'hui une bombe au palais de justice.

Cette bombe ne comprenait que de la poudre de chasse ; elle était, en effet, inoffensive, et il n'y a eu aucune victime.

Pierre Roger a été aussitôt arrêté et mis à la disposition de la justice.

**COUR D'ASSISES DE SAONE-ET-LOIRE**

## LES ANTIMILITARISTES

*Le Maire de Mercurey*

Chalon, 10 janvier.

Le maire antimilitariste de Mercurey, M. Philippe Raquillet, ancien négociant en vins, a comparu hier devant la cour d'assises de Saône-et-Loire.

Interrogé par le président, M. Raquillet a, d'abord, déclaré qu'il trouvait injustes les poursuites intentées contre lui, car il n'a jamais eu l'idée de pousser au meurtre, au pillage et à l'incendie en écrivant l'article pour lequel il est poursuivi.

« Je n'avais, dit-il, qu'un but : voir supprimer les guerres.

» Dans le passage incriminé, j'ai parlé d'armes, mais par arme, je ne veux pas dire fusil. L'arme des travailleurs est le bulletin de vote, c'est aussi la propagande par des écrits, des conférences.

» Voilà ce que je dis et ce que j'ai voulu dire, mais je n'ai pas eu l'idée de provoquer au meurtre et au pillage, je ne suis pas aussi sanguinaire. »

Divers témoins ont été entendus, parmi lesquels «M. Mollier, député de la Seine ; Marieton, député du Rhône, et Bouveri, député de Saône-et-Loire.

Le verdict du jury étant négatif, M. Philippe Raquillet a été acquitté.

**LA RÉVOCATION**

Paris, 10 janvier.

Le décret portant la révocation du maire de Mercurey paraîtra demain au *Journal Officiel*.

## AU TONKIN

### Découverte d'un complot

Paris, 10 janvier.

Un complot vient d'être découvert au Tonkin.

Une vingtaine de pirates ont été arrêtés à Bac Ninh, au moment où ils essayaient de corrompre les soldats du 3e tirailleurs indigènes.

Une enquête a été ouverte immédiatement.

Des dispositions ont été prises par les autorités supérieures.

## Les Morts du Jour

*Monseigneur Fiard*

Montauban, 10 janvier.

Monseigneur Fiard, évêque de Montauban, est décédé dans cette ville, après une courte maladie.

Né à Lens-Lestang, dans la Drôme, le 12 décembre 1821, il fut ordonné prêtre en 1845. Il était en 1876 curé de Saint-Jean-en-Royans, lorsqu'il fut nommé vicaire général du diocèse d'Oran.

Appelé au siège de Montauban par décret du 1er septembre 1881, il fut préconisé le 18 novembre suivant, et sacré dans la cathédrale de Montauban, le 25 janvier 1882.

## EN ALLEMAGNE

## Le Suffrage Universel

### Imposante manifestation contre le Chancelier

*Huit mille manifestants chantent la Marseillaise*

Berlin, 10 janvier.

A la suite de la discussion, au Reichstag, de l'interpellation relative au suffrage universel, une grande manifestation politique, dirigée contre le chancelier de Bulow, s'est produite dans les rues de Berlin.

Plus de huit mille manifestants ont conspué et hué le Chancelier d'empire aux cris de : « Nous voulons le suffrage universel. »

Ils ont parcouru les principales rues de la capitale en chantant la *Marseillaise*.

La cavalerie a dû, à plusieurs reprises, charger la foule des manifestants, qui se sont finalement dispersés.

Cette imposante manifestation a produit une vive émotion dans les milieux politiques.

## EN ESPAGNE

### Le Voyage de M. Pichon

Madrid, 10 janvier.

Mme et M. Stephen Pichon ont quitté Madrid, hier, dans la soirée.

Le départ du ministre français a donné lieu à une imposante manifestation.

Avant de se rendre à Grenade, M. et Mme Pichon se sont arrêtés quelques heures à Cordoue, dont ils ont visité les principaux monuments.

Le ministre français rencontre partout l'accueil le plus empressé.

## EN RUSSIE

### SOKOLOFF

*Exploits de terroristes*

Saint-Pétersbourg, 10 janvier.

Des bandes de terroristes ont jeté huit bombes dans la gare de Sokoloff.

Ils se sont ensuite présentés, revolver au poing, au personnel de la gare et se sont emparés de la caisse.

Un peloton de soldats était accouru pour protéger les employés de la gare, mais les terroristes ont fait feu. Ils ont tué deux soldats et en ont blessé grièvement cinq.

## ABYSSINIE

### Dans la Somalie italienne

### Grave incident de frontière

Rome 10 janvier.

Un incident d'une gravité exceptionnelle vient de se produire dans la Somalie italienne, sur la frontière de l'Abyssinie.

Plus de deux mille Abyssins ont razzié les caravanes des Somalis, arrêtant ou mettant à mort les commerçants.

Une lutte, qui a été assez vive, s'est engagée entre les Abyssins et les populations de la Somalie italienne.

Il y a eu de nombreuses victimes des deux côtés.

*Protestation de l'Italie*

Le ministre des Affaires étrangères d'Italie a aussitôt télégraphié à son chargé d'affaires, lui donnant l'ordre de protester auprès de Ménélik.

Quatre croiseurs italiens vont débarquer des troupes dans le Bénadir, pour soutenir le gouverneur de la Somalie italienne.


**A VENDRE**

Mandarines et Oranges de Montesoro

S'adresser au jardin Ajaccio.

**Usine de Casamozza**

MM. Levinstein et fils ont l'intention de reprendre les travaux à leur usine de Casamozza.

Les ouvriers qui désirent être embauchés doivent se faire inscrire dans les bureaux à Bastia, 13, place Saint-Nicolas, jusqu'au onze de ce mois.

**Déménagements pour tous les pays**

*Dépôt de cadres pour mobilier*

*Prix très modérés*

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

**SCIERIE MÉCANIQUE**

*P. MATTEI*

CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES *pour l'exportation des primeurs*

Caisses à raisin et à fromage

PLANCHES, POUTRELLES *PIEUX POUR LA VIGNE*

Fûts de toute contenance de la Maison E. ARNAUD fils, de Marseille.

Seul représentant pour la Corse.

DERNIERS BILLETS

**LOTERIE D'ORMESSON**

(Enfants Tuberculeux et Institut Pasteur de Lille)

LOTS

500.000
250.000
100.000 20.000

AVIS

TIRAGE : 15 JANVIER 1908


---

1. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

Une fois, le soir, Dornak dit à sa femme, en bourrant sa pipe :

— J'espère bien que voilà des visites qu'il ne nous fera pas payer, le docteur ?

Dornak et Louise échangèrent un sourire d'entente. Ciboulot, lui, n'avait pas compris. Il ne se doutait pas encore de la vérité.

— Et pourquoi ne les lui payerait-on pas ? interrogea-t-il.

— Mais, il n'y a plus personne de malade, chez nous ?..

— En fait de malade, il n'y a plus que lui, et ça le tient au cœur...

Ciboulot entrevit l'allusion. Il sentit quelque chose de très douloureux qui l'étreignait à la gorge. Et son regard s'arrêta, effaré, sur Rose Lison qui dressait la table. Mais Rose Lison resta indifférente, soit qu'elle n'eût rien entendu de ce qu'on avait dit, soit qu'elle n'eût rien voulu comprendre. Alors, Ciboulot sortit ; on le vit s'éloigner à grands pas, puis prendre sa course vers les bois et on fut très inquiet car il ne rentra que très tard dans la nuit, harassé, en désordre.

— Mais qu'as-tu donc, mon Honoré ? demanda la mère, alarmée.

— J'ai eu une douleur là, dit-il en appuyant la main sur son côté gauche

— Et maintenant, c'est passé ?

— Oui, mère, oui, c'est passé... à force de courir, dans les endroits épineux... dans les genêts, dans l'humidité, ça m'a guéri...

On vit bien, pourtant, qu'il n'était plus comme à son ordinaire. Il devint distrait, préoccupé, triste. Il en oubliait de manger. Et les soirs, à la veillée, quand il ouvrait ses livres, c'était par un reste d'habitude, car on le voyait absorbé sur la même page pendant des heures entières. Il pensait à autre chose. Son âme était très loin, vagabondant parmi des mondes imaginaires. Et il faut croire que dans ces mondes-là, Ciboulot ne trouvait pas le bonheur car il finissait par fermer brusquement son livre et s'en allait hors de la maison, pour qu'on ne surprit pas les larmes qui montaient à ses yeux et roulaient sous ses paupières.

Seulement, comme le soupçon d'un grand malheur était entré en lui, il ne cessa plus de surveiller Rose Lison, et quand Christian Fontenilles apparaissait, il n'était plus un regard, une parole, même une inflexion de voix, même un silence qui ne fût noté, retenu, examiné par le pauvre garçon. Rose Lison ne s'aperçevait de rien. Christian ne passait plus de semaine sans venir deux ou trois fois. Alors que Lison avait recouvré sa pleine santé, il s'informait d'elle quand même. Il lui prenait la main, tâtait le pouls.

— Il faut encore des précautions, disait-il. Ne nous endormons pas...

Puis, pour calmer les inquiétudes de Dornak sur tant de visites dont les bonnes finissaient bien par être présentes, il lui dit en riant :

— Je viens en ami... Je ne fais jamais payer les pauvres...

Dès lors, Dornak et sa femme furent tranquilles. Le médecin les honorait de son amitié et même de son intimité. Cela les flattait, bien qu'avec leur finesse de paysans ils eussent depuis longtemps deviné le but de ces visites. A plusieurs reprises, il arriva naturellement que Christian se trouva seul avec la jeune fille — seul, du moins il le croyait..

Le jeune homme prenait plaisir à la voir aller et venir autour de lui et il essayait de surprendre chez elle quelque émotion qu'elle eût éprouvée de se trouver ainsi en tête-à-tête avec lui. Mais Rose ne paraissait nullement troublée. Elle vaquait à ses petites affaires de ménage avec ses soins habituels, supplant Louise Dornak qui commençait à devenir un peu lourde, et pressant pour elle, vaillante, la pâturant dans travaux fatigants. Il n'osait par lui laisser voir qu'il connaissait son secret... Son devoir, au contraire, était de le lui cacher. Mais comme Lison ignorait que ce secret fût connu du docteur, c'était, de sa part, un avantage qu'il possédait sur elle. Toutes les paroles qu'il lui disait, lui étaient inspirées par la connaissance qu'il avait de la naissance de Rose alors que toutes les réponses qu'elle faisait ne venaient, chez elle, que de la certitude où elle était de ne jamais sortir de position précaire.

— Vous voici rentré Lison, et plus jolie que jamais..

— Oh ! jolie, monsieur le docteur... dit-elle en riant. Vous me voyez avec des yeux indulgents..

— Mais si, très jolie, Lison... car vous ne devez pas ignorer comment l'on vous surnomme, affectueusement, dans le pays ..

— Comment, monsieur le docteur ?..

— On vous appelle la Beauté du diable...

— Et pourquoi cela, s'il vous plaît ?

— Parce que vous êtes un danger pour la paix publique, dit-il en souriant.

Elle rougit. Mais quelle est la fille à laquelle un compliment ne fait pas plaisir. Cependant elle répliquait :

— J'ai entendu cela, parbleu, sur mon passage, en effet.

— Vous voyez bien.

(*A suivre*).

Prime offerte aux lecteurs du *Petit Bastiais*.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

*Splendide Coffret en chêne verni* avec socle sculpté, mesurant 32×32 centimètres et 15 centimètres de hauteur.

Plateau de 75 centimètres de circonférence.

*Tube acoustique perfectionné.*

*Diaphragme* de haute précision.

Mécanisme d'horlogerie se remontant en marche.

*Grand Pavillon nickelé*, mobile dans tous les sens : *65 centimètres de long ; 1 mètre 20* de circonférence à l'ouverture.

## Dernière Création scientifique

Voyez l'aspect imposant de cette superbe machine, avec son grand pavillon nickelé de 65 centimètres de longueur, et 1 mètre 20 de circonférence, et son ravissant socle en chêne verni, enrichi de belles sculptures à sa base.

*Certains appareils sont nasillards, parce que l'on écoute avec un saphir rond des enregistrements obtenus avec une pointe aiguë — ce qui est un non sens* — tandis que l'aiguille d'acier, par son extrême ténuité, va fouiller les molécules microscopiques de l'enregistrement et produit le ton juste, clair, sonore et ibrant.

Comparez le *Dilettante* avec ces articles de pacotille qui ne reproduisent que des sons étranglés, gutturaux et amplifiés, et vous constaterez son incontestable supériorité.

Afin de prouver l'écrasante supériorité du *Dilettante* et des grands disques *Homophone*, nous les envoyons à l'examen pendant 10 jours.

Le *Dilettante est livré à l'essai, avec 40 œuvres d'art musical sur grands disques Homophone double face*, de 25 ½" de diamètre, *600 aiguilles* et une instruction détaillée.

Afin de garantir la livraison irréprochable de l'appareil et des disques, nous ferons encaisser la première quittance *10 jours après réception.*

L'*Appareil et les Disques sont livrés tels qu'ils sont annoncés.* L'emballage est gratis.

*Les quittances sont encaissées par la poste, sans frais.*

# *Le Dilettante*

**MERVEILLEUSE MACHINE PARLANTE IDEALE**

*de la plus absolue précision et réunissant tous les perfectionnements.*

*Perfection inouïe : La force du Disque HOMOPHONE est proportionnée à l'espace :*

**En plein air on l'entend distinctement à plus de 1,000 mètres,**

*et, dans un appartement, les sons s'adoucissent automatiquement, sans aucun grincement, ni bruit étranger.*



*Renvoyer le Bulletin ci-contre signé et rempli à l'Administration du PETIT BASTIAIS — BASTIA (Corse)*

*Utilisant l'aiguille d'acier, LE DILETTANTE est la perfection même et remplace à jamais tous les Phonographes.*

**BULLETIN de SOUSCRIPTION**

Veuillez m'expédier le DILETTANTE et les 40 Morceaux choisis sur grands disques Homophone double face ci-après désignés au prix total de 180 francs que je m'engage à vous payer 6 francs par mois, jusqu'à complète liquidation.

A _____, le _____ 190

Nom et Prénoms _____

Profession _____

Domicile _____

Département _____ Signature :

Gare de _____

**6 FRANCS PAR MOIS**

**Crédit DE 30 MOIS**

On paie la première quittance après avoir reçu et essayé l'appareil et s'il ne convient pas on peut le rendre dans les 10 jours.

## Grands Disques « HOMOPHONE »

Enregistré par des procédés nouveaux, le **Disque Homophone** est *l'expression absolue de la réalité* et constitue l'ultime perfection artistique. — La voix humaine est reproduite avec fidélité, en un mot elle est photographiée ; les orchestres et solistes sont naturels et sonores. — *Assez fort pour faire danser dans une grande salle. — C'est un disque incomparable.*

***Le Disque HOMOPHONE est inusable Le ton naturel est garanti.***

Le disque **Homophone** est fabriqué avec des matières extra dures inusables, qui permettent l'emploi de l'aiguille indispensable pour la reproduction des sonorités pures et naturelles au lieu des sons déformés et criards obtenus avec le saphir.

**LISTE DES 40 ŒUVRES D'ART MUSICAL**

*constituant un répertoire merveilleux.*

Orchestre

Les Dragons de Villars (Maillart). Ouverture, Orchestre Homophone.
La Grande-Duchesse de Gerolstein (Offenbach). Fantaisie, Garde Républicaine.
Werther (Massenet). Orchestre Homophone.
La Vie Parisienne, Quadrille. Garde Républicaine.
La Coquette, Nouvelle Danse de salon. Orchestre Homophone.
Faust (Gounod). Valse suivie d'un Orchestre sur le Monument. Danse caractéristique américaine, Orchestre Métropolitain.
Chasseurs Joyeux, Polka (le Straus). Orchestre Homophone.

Cors de chasse

Le Moulin de la Vierge, par le Cercle « Le Bien-Aller. »

Soli

Les Fauvettes, Polka pour 2 flûtes. Solistes de la Garde Républicaine.
Le Carnaval de Venise. Solo de xylophone, avec orchestre.
Frou-frou. Polka pour 2 cornets et 1 flûte. Solistes de la Garde Républicaine.
Gavotte (Popper). Solo de violoncelle, avec orchestre.
Sonnerie du clairon, par les trompettes de la Garde Républicaine (les 2e et 3e marches Régimentaires, avec clairons et tambours.

Opéras

Rigoletto (O mes Maîtres) chanté par Noté (Opéra).
Faust (Sérénade), chanté par Fournets (Opéra.)

Opéras comiques

Lakmé, Delibes. Ah ! viens dans la forêt profonde, chanté par Gautier, Opéra.
Mireille (Gounod). Mêlons nos Filles d'Arles, chanté par Gilly Ossès, Paulet Virginie, Mlles Nuvolone, chanté par Carbelly, Opéra.
Le Roi d'Ys. Dans le sommeil, chanté par Delvoye, Opéra Comique.
La Vie de Bohème, Voilà, je suis poète, chanté par Gautier, Opéra.

Opérettes

La Périchole, Offenbach. Complainte chantée par Dambricourt.
Les Mousquetaires au Couvent, Pour faire un brave, chanté par Piccinino.

Romances

Les Mamans, Dalmet, chanté par Gautier.
Les Gars d'Irlande, Hilmès, chanté par Carbelly.
Noël d'Adam, chanté par Weber.
Lisa Dud, chanté par les Hirondins.
Les Enfants, Massenet, chanté par Mlle Miral.
Vous dont ma Raison, chanté par Mérouillon.
Adieu tendron, chanté par Renaudin.

Chansonnettes comiques

Y A L'Feu en Ville, chanté par Polin, Scala.
Le Balancier, chanté par Dranem, Kidoville.
Quand on s'Etait-là, chanté par Vilbert, Parisiana.
Un bal chez le Ministre, chanté par Lejal, Scala.
Chez la France, chanté par Fréjol, Scala.

# C^IE GÉNÉRALE DES PETROLES

## *pour l'Eclairage et l'Industrie*

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI, François Calvi ; SAN TIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 12 — DIMANCHE 12 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont invités d'avance à régler aux Bureaux du Journal, Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. | Union postale, et Autres Pays le port en sus. |
| Autres Départ. | 32 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00021

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Probe.

Soleil : (heure nationale)
Lever, 7 h. 04 m — Coucher 4 h. 17 m.
Premier quart., le 10 — Pleine Lune, le 18
Fête de Demain : Sainte Veronique.

*11 JANVIER*

## THIMA

L'air était brûlant et lourd, le simoun soufflait sur Alger, et, son service terminé, le lieutenant Marc Langlois s'éloignait de la caserne, escomptant d'avance les heures bonnes qu'il allait passer dans sa petite maison si fraîche de Mustapha. Tout à l'heure, il serait là, à l'abri de la reverbération, écoutant le murmure de l'eau retombant dans la vasque qui ornait la cour intérieure, savourant la boisson glacée que sa petite Thima probablement lui aurait préparée ; et celle-ci auprès de lui, parée comme une almée, chantant une mélancolique romance arabe au rythme énervant par sa monotonie et captivant par son étrangeté.

Thima, cette gamine de quinze ans, qu'un jour, las des aventures banales, il avait presque ramassée dans la rue et dont il fait à la fois sa servante et sa maîtresse, supposant qu'une fille ainsi à demi-sauvage, cumulerait à ravir les deux emplois.

Malheureusement la réalité n'avait pas absolument concordé avec le rêve ; Thima possédait plus de défauts que de qualités ; elle était gourmande, paresseuse, colère et désordre, ce qui, naturellement, la faisait gronder sans cesse par son seigneur et maître ; mais, bah ! le nuage disparu, elle redevenait douce, affectueuse, enjoleuse même... et le bizarre ménage continuait d'aller au petit bonheur de l'instant présent.

Cependant, l'officier avait une faculté particulière : de loin, il voyait tout en beau, et chaque fois qu'il allait retrouver sa Thima, son imagination la lui montrait douée de toutes les perfections.

Cet après-midi donc, comme d'habitude, il arrivait enchanté et, comme d'habitude également, quand il aperçut sa maîtresse affalée sur des coussins, vêtue d'une robe malpropre et toute décoiffée, tandis qu'autour d'elle s'étalait un assemblage d'objets les plus disparates : un ruban trefilé dans de la confiture, un tambourin émergeait de linges souillés, et un peigne touchait une grenade épluchée ; il ne put s'empêcher de manifester son mécontentement.

— Thima ! appela-t-il.

Elle ne bougea pas, n'entendant rien ou ne voulant rien entendre, jouant à la personne fatiguée et assoupie.

— Thima ! reprit-il plus haut en s'approchant.

— Eh bien, quoi, qu'est-ce que tu veux ? fit-elle enfin en s'étirant comme une chatte.

— Voyons, à cette heure-ci, je te trouve dans cet état, cela n'a pas de nom... je me fâcherai, tu sais.

Elle ne répondit pas.

— Tu n'as pas honte, continua-t-il, tu te vautres dans la saleté, tu ne t'es pas même lavé les mains. Et dans la maison tout est épars !... Je commence à en avoir assez de cette existence, sache-le, et il faut que cela change.

Alors, la petite, avec une colère froide, appuyant sur les mots :

— Cela ne changera pas, voilà.

— Tu dis ?

— Je dis que cela ne changera pas, voilà.

— Et pourquoi, s'il te plaît ?

— Parce que je ne veux pas.

— Et moi, je veux le contraire.

— Je ne céderai pas.

— C'est ce que nous verrons.

— Je ne céderai pas, répéta-t-elle, obstinée.

— Oui, eh bien, c'est tout vu... va-t-en !

Thima s'était relevés d'un bond.

— Tu me chasses ! s'écria-t-elle.

— Oui, et tout de suite, va-t-en !!! clama Marc exaspéré.

— C'est bien, je m'en vais... mais ne crois pas ne plus entendre parler de moi ; mon père Mohammed ben Akri, mes trois frères, Ibrahim, Yousef et Mustapha, et aussi mes quatre cousins : Saad, Meassaoud, Mahassi et Osman, descendront de la Kasbah et sauront bien me faire rendre justice. Un *roumi* ne prend pas une fille de Mahomet pour la jeter à la porte quand cela lui plaît... apprend-le... et *Allah seul est grand* !!!

— Oui, c'est convenu, mais, en attendant f... moi le camp et plus vite que ça. Et quant à ta smalah, elle peut venir, elle ne me fait pas peur ! cria le lieutenant à la petite qui, pieds nus, échevelée, avec un recul d'animal, se sauvait déjà.

***

Le premier accès de rage passé, Marc Langlois fut plutôt ennuyé. Quelle sotte histoire ! Il aurait bien dû se douter aussi que la différence de race créerait toujours, entre un homme comme lui, et une femme comme Thima, une infranchissable barrière ; et quelle mauvaise idée d'avoir pris cette bédouine, de lui avoir donné presque des droits.

Qu'en résulterait-il maintenant ? Toute cette famille d'*arbis* allait probablement lui tomber dessus, crier, pour les besoins de la cause, à la vertu outragée, et exiger une réparation, en un mot, le faire chanter.

Sans doute, ils demanderaient de l'argent, et cela serait encore le moindre mal..., ou bien ils feraient du scandale, ce qui serait d'un détestable effet vis-à-vis de ses supérieurs... qui sait... — son imagination se montait — ils l'assassineraient peut-être... est-ce qu'on peut répondre de ces gens farouches et brutaux !

Et le lieutenant, tout en ruminant ces diverses pensées peu réjouissantes, restait immobile, assis à la même place où se tenait Thima à son arrivée, ne remarquant plus le désordre qui l'entourait, ne prenant plus garde aux malpropretés qu'il coudoyait.

***

Une heure, puis deux s'écoulèrent ainsi : mais soudain, un bruit de voix le fit tressaillir, et aussitôt, drapés dans leurs burnous blancs, brandissant des matraques, huit grands diables d'Arabes firent irruption dans la maisonnette et se campèrent devant lui.

Thima les guidait.

Tout ce monde criait, gesticulait, en roulant des yeux féroces, tandis que Marc, malgré son maintien crâne, sentait redoubler ses appréhensions. Tantôt l'un d'entre eux s'avançait, essayait de parler, mais l'officier ne comprenait pas l'arabe, nulle réponse ne suivait la question, et de nouveau Mohamed ben Akri, ses fils et ses neveux, discutaient tous à la fois, avec de temps en temps des exclamations telles que : *Allah illa Allah !... Allah hou akbar...* C'était une cacophonie innommable... et cela menaçait de durer longtemps.

Marc Langlois, à la fin impatienté, interpella Thima.

— Enfin, toi, parle ; qu'est-ce qu'ils disent, qu'est-ce qu'ils me veulent ?

Mais la petite qui, depuis son retour, paraissait terrorisée, ne put que désigner un de ses cousins et murmura :

— Saad.

Celui-ci alors, dans un français barbare, commença :

— Ecoute... Allah à toi propice... et à nous aussi propice... écoute, père Thima, là, oncle à moi, Mohamed veut, espère, supplie, que toi prendre encore Thima... sois bon, le prophète commande... pardonne, fera plus, sera douce, soumise, travailleuse, et quand non... bats, tape dessus, femme a besoin temps en temps... mais prends fille, te prions tous.

Le lieutenant, tout à coup, éclata de rire. Ces bédouins, qui ne comprenaient pas ce que disait Saad, mais qui s'en doutaient et cherchaient à mettre leurs physionomies à l'unisson, étaient si cocasses... et puis ce dénouement était si imprévu, que le jeune homme, soulagé, se trouvait emporté par la réaction de ses terreurs passées.

Les Arabes ne savaient plus ce que signifiaient cette hilarité intempestive, et ce fut réellement craintif que Saad reprit :

— Alors... oui ou non... tu prends ?

— Mais oui, mes amis, c'est entendu, interrompit Marc, heureux de s'en tirer à si bon compte, je pardonne à Thima. Allons, vieux, toi.

Et comme la petite se précipitait vers lui :

— Ah ! non, plus tard, avant tout, va te laver, finit-il.

FRÉDÉRIC BERTHOLD.

## Propos d'un Bastiais

### *Pour le Service de la Poste*

*Un des grands inconvénients du Libeccio, à Bastia, est d'empêcher les bateaux d'entrer dans le port. Les Bastiais sont tellement habitués à subir les conséquences de ce vent vif-tout que lorsqu'ils se réveillent le matin — à supposer qu'ils aient pu dormir — et que le vent souffle toujours ils n'attendent même pas la distribution du courrier ; les bateaux sont fatalement obligés de louvoyer à l'entrée du port, de manœuvrer à l'abri de Pianjola, à quelques mètres de terre, attendant qu'une accalmie leur permette de rentrer, sans avoir à courir le risque d'être jetés contre la jetée.*

*Les bateaux rentrent ainsi au port quelquefois très tard, et la distribution des lettres ne peut être faite que le soir et souvent le lendemain. Il est inutile d'insister sur l'inconvénient de ces retards dans le service de la poste.*

*Mais n'y aurait-il pas moyen d'éviter cet inconvénient ?*

*Un monsieur qui assistait l'autre jour, à l'entrée du « Gelo », dans le port vers 2 heures et demie du soir, se demandait si l'Administration des Postes ne pourrait pas quand un bateau postal est obligé de manœuvrer dans l'anse de Pianjola, donner l'ordre d'arrêter notre canot de sauvetage et d'hisser ainsi, entre le bord et la terre, un va et vient qui permettrait un service de la poste de fonctionner régulièrement. Le canot n'éprouverait aucune difficulté à faire le trajet puisque la mer n'est pas*

---

84. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU MANOIR

— Mais je sais ainsi qu'il n'y a pas qu'à moi qu'on a donné ce surnom... Et c'est mieux mérité... Je veux parler de Germaine Marbrouck...

— La meunière ? dit le docteur.

— Oui.

Christian avait paru se troubler, à ce nom. Il se remit promptement.

Avait-elle mis quelque intention, en jetant ainsi entre eux l'image violente de la jeune fille ? on bien, était ce hasard, simplement ?

— C'est vrai, on l'appelle ainsi, dit-il, rêveur... Pourquoi, à ce même surnom si populaire, faut il qu'on ait mis deux sens si différents ? Vous, Lison, vous représentez plutôt la beauté du bon Dieu... si l'autre, violente et passionnée, représente la beauté du diable...

Après un léger silence il reprit :

— Les hommes surtout quand ils sont jeunes, sont toujours avides de savoir ce qui se passe derrière le front mystérieux des jeunes filles... Lison, vous n'êtes pas sans avoir fait des rêves d'avenir, quelquefois ?

— Vous prenez intérêt à moi, monsieur le docteur ?

— Certes ! Vous accourai-je que je me sens attiré vers vous par le pouvoir très doux mais très réel que vous exercez sur tous ceux qui vous approchent ? Et cela, dès le premier jour où je vous ai vue, Rose-Lison, au château, le soir de la mort horrible d'une femme qui vous aimait de tout son cœur. Je n'ai d'abord, été ramené auprès de vous que par mon devoir de médecin. Vous étiez en danger. Je devais vous guérir.

— Sans vous, je serais morte on folle !.. dit-elle.

Elle lui tendit la main, avec émotion. Il la prit, et la garda, avec tendresse.

— Puis, je suis revenu alors que vous n'aviez plus besoin de moi. Je suis revenu pour vous voir, parce que quelque chose me manquait lorsque je ne vous avais pas revue, et qu'il me passait des inquiétudes... singulières... Bien que je fusse rassuré sur votre santé, on aurait dit que je n'accomplissais pas mon devoir... en ne venant pas .. Vous n'avez pas remarqué tout cela, je suppose ?

— Ma foi non, monsieur le docteur... mais comme je vous étais reconnaissante de vos soins affectueux je prenais grand plaisir à vos visites...

— Et vos rêves de jeune fille Lison ? les rêves dont je parlais ?

— Vous êtes si curieux que ça ?

— Je suis curieux de tout ce qui est vous.. de tout ce que vous touche... de tout ce qui pourrait vous apporter quelque bonheur...

— Je n'ai pourtant rien fait pour mériter de si douces paroles...

— Vous n'avez qu'à paraître, Lison, à regarder, à parler, et à sourire... Je vous ai dit tout à l'heure que vous aviez la beauté du bon Dieu...

— Des rêves, fit-elle après un instant... je n'en fais guère...

— Cependant ...

— Les filles comme moi ont trop de besogne sur les bras pour penser à autre chose. Je n'ai pas d'autre rêve que celui de rendre heureux ceux qui m'entourent et qui en sont maîtres si bons pour moi... Quand ils seront vieux et que leurs bras seront faibles et qu'ils ne pourront plus travailler, moi je serai là... Mon travail les fera vivre... et j'espère qu'ils ne manqueront de rien...

— Mais, Lison, tout votre avenir n'est pas là .. Vous aurez vous-même un foyer, une famille... Vous n'y pensez donc pas ?

— Me marier ?.. C'est cela que vous voulez dire, monsieur le docteur ?

— Oui.. qui sait si vous n'avez pas déjà quelque amoureux ?

— C'est bien possible.. On ne peut pas empêcher la pluie de tomber... Et elle en montrant toutes ses dents au jeune homme, qui restait troublé et hésitant.

— L'important n'est pas d'avoir des amoureux... c'est d'en avoir un... qu'on aime...

Elle baissa les yeux. L'allusion reste sans réponse. Il n'osa plus questionner. Mais chaque fois qu'il la revoyait, l'entretien roulait sur le même sujet. Et plus Christian la voyait, plus il se sentait épris. Cependant, il devait souffrir, car, parfois, alors qu'il était près de s'abandonner à un aveu devant la jeune fille, tout à coup il se retenait comme

si quelque image menaçante s'était interposée brusquement entre elle et lui. Elle s'en aperçut même à plusieurs reprises, sans deviner, et s'en inquiéta :

— On dirait que vous avez mal, monsieur le docteur ?.

Pas un mot de tout ce qui se disait entre eux n'échappait à Henriot. Sans savoir jamais quel jour devait venir Christian, il devinait cette visite et il était là, caché en quelque coin, dans son cabinet noir, immobile, silencieux. Il écoutait, le cœur étreint par l'angoisse.

— Il l'aime... Oui, c'est sûr !.. Comment ne l'aimerait-il pas ?. Et l'aime bien, moi... Et elle l'aimera, c'est à n'en point douter... Il est beau, distingué, il est riche et il est savant... Et puis, et puis, il mérite qu'on l'aime, parce qu'il chérit les pauvres et qu'il fait le bien autour de lui... Déjà, Lison est troublée quand il lui parle. . Elle commence à comprendre ce qu'il veut dire... Quand il prendra sur lui d'avouer son amour, ça sera chose faite... elle ne résistera pas... Elle répondra qu'elle aime aussi... Pourquoi refuserait elle une si belle situation ?. Elle n'a rien, la pauvrette .. elle n'a que sa misère...

(A suivre).

*grosse prise de la côte, en temps de Libecchio. L'idée ne me semble pas mauvaise.*

*L'Administration des Postes est assez importante pour qu'elle puisse faire mettre la canot de sauvetage à sa disposition!*

*A'STEOT.*

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 12 janv., à 3 heures*

| | |
|---|---|
| Moscou, allégro, | G. Allier. |
| Les Noces de Figaro, fant., | Mozart. |
| Premier Avou, valse, | Signard. |
| La Fille du Tambour-Major, f., | Offenbach |
| Princesse Olga, mazurka, | Parès. |

*Le Chef de musique,* X. LAUGIER.

## Syndicat d'Initiative de Bastia

Le Syndicat d'Initiative de Bastia s'est réuni vendredi 10 janvier 1908 pour arrêter les comptes de fin d'année et traiter les affaires courantes.

L'encaisse du syndicat au 1er janvier s'élève à 588 fr. 35.

Dans cette réunion on s'est occupé de l'envoi à Nancy d'un membre du Syndicat de Bastia pour assister au 5e Congrès des syndicats d'initiative de France qui se tiendra cette année dans la capitale de la Lorraine.

M. Lapidi a été désigné pour remplir cette mission qu'il a acceptée. On est ensuite revenu sur la question de la création d'un Consulat allemand à Bastia ; d'après les explications qui ont été fournies par l'honorable Consul d'Angleterre, M. Southwell, la question semble entrer dans une bonne phase. Quoi qu'il en soit, le Syndicat chargera un de ses membres, M. le docteur Seri, qui fait aussi partie du Conseil d'administration de la fédération du Syndicat de la côte d'Azur, de soumettre la question à Nice, au Conseil général de cette ville.

On a exprimé de nouveau le vœu que la modification des services maritimes postaux soit discutée à une des premières séances de la Chambre, et on a remercié M. Rauss, ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Corse, de la décision qu'il a prise pour ne plus laisser à l'avenir placer les pierres d'empierrements sur les accotements des routes.

Le Syndicat a abordé ensuite une discussion sur les moyens les plus avantageux pour développer le mouvement touristique. La question des hôtels à créer soit à Bastia soit à l'intérieur a été donc vaut étudiée. Un architecte bien connu par le grand nombre d'hôtels touristiques qu'il a créés se rendra prochainement à Bastia et étudiera sur place le moyen de construire dans notre ville l'hôtel de premier ordre qui lui manque. A Bastia le monde financier est tout disposé à encourager les créateurs de cette entreprise.

La séance a été levée à 10 heures du soir.

*Le Secrétaire,*
SERRI.

## Ce que disent les Journaux

**Le Gaulois**

Sur la prochaine épuration de la magistrature :

« M. Briand, si nous sommes bien informés, se contenterait de traiter les magistrats comme ces officiers qui n'ont pas la faveur des loges maçonniques et que l'on savoie brutalement dans des garnisons sans prestige. On ne découvrira pas le magistrat qui manque de souplesse, mais on le déportera dans une sous-préfecture morose pour le contraindre à démissionner ; et dans dix ans, il faudra recommencer, car — M. Briand et M. Bans nous en font involontairement l'aveu — quand on pratique le droit, quand on rend la justice, on finit par s'y intéresser et l'on devient fût ou tard un libéral. »

**L'Humanité**

A propos du Japon et des Etats-Unis :

« La vraie solution serait de ne pas intervenir ou de ne pas gêner l'émigration, mais d'établir un minimum de salaire. De la sorte, aucun employeur n'aurait intérêt à s'adresser particulièrement aux immigrés japonais. En outre, l'assurance sociale contre le chômage, avec contribution obligatoire des employeurs, découragerait ceux-ci d'encombrer le marché.

Le Japon ne pourrait pas se plaindre puisque les Etats-Unis ne lui appliquent aucun régime spécial, mais traitement de défaveur. Au contraire, ses nationaux, dans la mesure où ils trouvent aux Etats-Unis l'emploi de leur force de travail, entrent pleinement dans l'application et entrent les lois salaires. »

**L'Echo de Paris**

A propos de la décoration de Mme Marcelle Tinayre :

« Mais alors est-il bien nécessaire de l'obliger à accepter une décoration dont elle se déclare si peu honorée ? Car enfin, je veux bien que le ministre ait très bien fait de décorer Mme Tinayre, mais tout de même la France ne prendrait pas le ridicule, si la littérature française, et la ministre ne seraient pas pour cela déshonoré, si Mme Tinayre n'était pas décorée. Or, en réalité, Mme Tinayre, à l'heure précise où elle proteste, n'est pas encore décorée, puisque le décret n'est pas encore paru à l'*Officiel*. Et nous nous demandons si, pour lui faire plaisir et puisqu'il n'y aura que ses propres intentions en faveur d' « une femme qui a été religieuse et a soigné des pestiférés, » on même (mais oui, Madame !) d'une « ancienne cantinière de 1870. »

## Enseignement Primaire Supérieur

Les examens pour l'obtention des bourses dans les établissements d'enseignement primaire supérieur auront lieu aux dates ci-après :

18 mai, aspirants, et 21 mai, aspirantes ; clôture du registre d'inscription pour les deux catégories, 31 mars.

## Nécrologie

MADAME PECUNIA

C'est avec une réelle et profonde émotion que nous avons appris le décès de Mme Pecunia, survenu dans la nuit du 8 au 9 du courant.

Cette femme de bien a été brusquement enlevée à l'affection des siens, que sa mort a plongés dans la désolation.

Mme Pecunia était une personne modeste, ayant toujours vécu loin du monde pour se consacrer entièrement à sa famille. Douée d'une intelligence peu commune et d'une énergie à toute épreuve, elle s'occupait activement et de son intérieur et des affaires de son commerce. Par sa vie d'abnégation et de sacrifice elle donnait à tous l'exemple du devoir.

Aimant passionnément son mari, ayant pour ses enfants une affection sans bornes, elle était le modèle des épouses et la plus parfaite des mères.

Profondément croyante, ayant foi dans un monde futur, dans une vie meilleure, elle mettait tout son espoir en Dieu. Dernièrement encore, quand l'un de ses fils était cruellement éprouvé, cette femme forte savait trouver dans la religion du Christ les mots qui peuvent seuls consoler ceux qui pleurent.

Elle est morte en chrétienne, assistée du ministre de Dieu devant la volonté duquel elle s'était inclinée.

Mme Pecunia était la bonté même. Les malheureux qui s'adressaient à elle la trouvaient toujours prête à secourir toutes les infortunes.

Sa mort laisse un vide immense dans cette famille si profondément unie.

Les obsèques de Mme Pecunia ont eu lieu hier, avec une grande pompe religieuse, en l'église paroissiale de Sainte-Marie, au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis qui ont tenu à s'associer à la grande douleur de tous les siens.

Nous adressons à M. Antoine Pecunia et à ses enfants nos plus sincères condoléances.

## *Bulletin Financier*

Paris, 9 janvier 1908.

Marché calme avec une nuance de tourderie. La Rente Française ne varie guère à 95.05. Un peu d'hésitation parmi les Fonds Etrangers, notamment sur l'Extérieure à 93.17 et les Russes. Nos Etablissements de Crédit sont sans nouveautés. La Banque Centrale Mexicaine a fait 493.

La Banque de Saint-Raphaël Quinquina se retrouve à 89. Fermeté à 456 des obligations à 90 du Port de Bahia et à 447 des actions du Port de Para. L'action Malacca et Pavillons Extraordinaires s'inscrit à 419.

Bonne tenue à 415 des obligations 3 0/0 du chemin de fer du Nord de Parana. Cette Cie ne peut émettre des obligations que pour un total ne dépassant pas, en intérêts et en amortissement, le montant annuel de la garantie de l'Etat.

Les obligations 5 0/0 de la société des Forces Motrices de la Haute Durance, introduites aujourd'hui au marché en Banque, au comptant, sont demandées à 490. L'explication doit commencer le 1er janvier 1909 et les travaux sont si avancés qu'on ne prévoit pas de retard pour la livraison du courant.

Chemins Français en légère avance.

## *Gazette Ajaccienne*

*(De notre correspondant particulier)*

*Le temps qu'il a fait*

Baromètre : 758. 2. — Températures : Minima, 10 8 ; Maxima, 12. 8.
Direction du vent : N. O.
Force du vent : faible.
Etat de la mer : houleuse.
Probabilités : vent d'entre N. et O. fort ou très fort.

*Arrivée de M. le Préfet*

M. Chaleil, préfet de la Corse, est rentré par le train de 7 heures, venant de Bastia.

*Le Colonel d'Hauterive*

Le Général Chevastre a remis, hier, en présence des troupes de la garnison, la croix d'officier de la Légion d'Honneur au lieutenant-colonel d'Hauterive du 173e qui prend sa retraite dans quelques jours.

*Tentative de vol*

Des malfaiteurs inconnus ont tenté de pénétrer dans la maison de M. Casanelli Jules, rue Napoléon 15. Ils ont essayé sans résultats de forcer la porte qui a pu résister.

Une enquête est ouverte.

*Arrestations*

Les nommés C. N., 45 ans R. V., 28 ans. V. F., 28 ans, B. A., sous extrait de jugement, ont été arrêtés et écroués à la maison d'arrêt.

*Contravention*

Contre le nommé M. E., 48 ans, pour avoir uriné dans la rue Docteur Versini.

*Au Port*

Entrée :
Le *Vincentello*, capitaine Sanfini, venant de Marseille.
Le *Gala*, capitaine Giorgi, venant de Marseille, avec 121 passagers et marchandises.
Le *Cyrnos*, capitaine Merlin, venant de l'Ile-Rousse, avec 3 passagers et marchandises.
Sortie :
La *Ville de Bastia*, capitaine Fermin, pour Sagone et Marseille.
Le *Cyrnos*, pour Propriano et Bonifacio.
Le *Gala*, pour Nice.

*Etat Civil*

NAISSANCES.

Canuet Antoine.

**Musique Municipale d'Ajaccio**

Place du Diamant

Programme du 12 janv., à 3 h. du s.

| | |
|---|---|
| Rondos des petits pierrots, m., | Bosc. |
| Salambo, fant., | Reyer. |
| La Paloma, havanaise, | Yradier. |
| Mascarade, air de ballet, | Lacome. |
| Dolorès, valse, | Waldteufel. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## JURISPRUDENCE PRATIQUE

*Falsification du vin*

Les récentes lois sur la fraude, l'installation dans presque toutes les grandes villes de laboratoires d'analyses, vont probablement arrêter l'élan de la fraude qui se donnait alors libre carrière, sur les vins.

Les autorités qui ont qualité pour opérer des prélèvements sont le commissaire de police, les commissaires spéciaux des chemins de fer et des ports, les agents des contributions indirectes et des douanes, etc.

Les échantillons prélevés sont ensuite analysés par le laboratoire, et s'il résulte des expériences auxquelles il est procédé que le vin est additionné d'eau, les poursuites sont aussitôt intentées contre le débitant.

Le mouillage du vin constitue, alors qu'une dilution n'est pas prévue par les articles 1, 3 et 4 de la loi du 1er avril 1887 et punie par l'article 1er de la loi du 29 février 1872 et par les articles 1 et 3 de la loi du 1er août 1905.

Le délit le plus fréquent se produit dans les circonstances suivantes : Un entrepositaire a des succursales ou des dépôts dans plusieurs villes ; ces dépôts sont confiés à un gérant qui reçoit de l'entrepositaire tant de pièces de vin à tel prix qu'il doit débiter et dont il lui est facile de rendre compte. Mais ce gérant, pour augmenter ses bénéfices, n'a qu'une ressource : allonger sa pièce de vin par l'addition d'une certaine quantité d'eau au vin qui lui est envoyé. Il se gardera bien toutefois d'ajouter cette eau au fût de vin que son patron lui a envoyé, car il sait que des prélèvements peuvent avoir lieu à son domicile, et que s'il coupe sa pièce de vin celle-ci fera apparaître un degré d'alcool inférieur à ceux annoncés sur les feuilles de la régie. Il sera tout de suite découvert. Il préfère ne trafiquer le vin qu'une fois mis en livre ; il y aura dans chaque livre si peu d'eau que pas un client ne s'en apercevra. Mais les agents des contributions indirectes sont avertis, ils connaissent ce genre d'opérations, aussi, lorsqu'ils se rendent dans l'établissement suivants, se font-ils remettre à la fois et l'échantillon de vin en fût et l'échantillon du même vin en livres.

S'il y a eu mouillage, l'analyse faite d'après les méthodes officielles fera certainement apercevoir une différence de degré d'alcool entre ces deux échantillons : le fraudeur, de la sorte, sera tout de suite démasqué.

Ajoutons qu'aux termes de la loi du 1905 article 12, toutes les expertises sont contradictoires et que le prix des échantillons reconnus bons sera remboursé d'après leur valeur le jour du prélèvement.

Me LUCAS.

## BASTIA-THÉATRE

La panne survenue au moteur du cinématographe FARAUD qui n'a pu être réparé immédiatement, la direction s'impose un nouveau sacrifice afin de parer désormais à tout autre accident. Cette grosse réparation nécessitera une interruption de quelques jours.

Nous annoncerons la reprise des représentations.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 11 janv.

Baromètre : 7 heures du matin : 7[illegible]. 4 midi + 11.5. 8 heures du soir + 9. Maxima + 12. Minima + 6.

Baromètre : 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 771 mm.

Vent : Dans la matinée, N. O.
Dans l'après-midi, Calme.

Etat du ciel, le matin, couvert, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Assemblée de Charité*

Dimanche, 12 janvier, fête de l'Epiphanie, aura lieu à l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, une assemblée de charité au profit de l'œuvre de Soeur Ieca.

Le discours, sera prononcé par M. l'abbé Pasqualini, à l'issue des vêpres, qui commenceront à 3 heures et demie.

La quête sera faite par Mmes la comtesse Patrimonio, Raffalli-Patrimonio, Lota-Gavini et Pierre Pasqualini.

Pendant la quête, M. Barboni, l'excellent baryton, chantera le *Sanctus Maria* de Faure.

***

*Médaille de la marine*

La Médaille d'honneur a été accordée à chacun des marins du commerce dont les noms suivent :

MM. Benedetti Jean-Camille, Casselli Jacques-Alfred, Filippi Pierre-Augustin, Sari Thomas, matelots ; Colombani Antoine, agent civil ; Ferrari Charles-Augustin, Ferrari Laurent-Jean-André, capitaines au long-cours ; Santagostino Jean-Emmanuel, Tomasi Pantaléon, Verany Antoine, mécaniciens brevetés ; Tomasi Michel-Ange, Vinci Jacques-François, pilotes, tous inscrits à Marseille ;

Agostini Jean, Fornini Jean-Antoine, Greg et Ange-François, Grubi Jean-Antoine, Marcocchi Jean-Dominique, Matteï Ange-Martin, Ornini Dominique, Peroggi Jean-Marie, Pieri Jean, Pozzini Précieux, Potentini Ange-François, Pucci Joseph-Marie, matelots ; Bertoli Dominique, Raffalli Paul-Marie, maîtres au cabotage ; Canavaggio Jacques-Ernest, Nicolai François-Antoine, capitaines au long-cours, tous inscrits à Bastia ;

Cazzeo Erasme, matelot ; Luciani Mathieu, Rossi Michel, maîtres au cabotage, inscrits à Ajaccio.

***

*Contravention*

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Agostini Antoine, âgé de 17 ans, pour avoir escaladé le mur de l'Hôtel-de-Ville, afin de communiquer avec le détenu qui se trouvait au violon.

***

*Ecroué au violon*

Ont été écroués au violon les nommés Nadi Armand, 18 ans, ouvrier boulanger ; Passon Pierre, 17 ans, et Gelli Noël 17 ans, inculpés de tapage nocturne sous les fenêtres de la prison à 6 heures du soir.

Les susnommés ont été remis par le garde-chef entre les mains de la police.

***

La nouvelle huile de ricin, la *Ricina Vatile* représente le purgatif *Parfait*.
Goût délicieux
Action douce
Jamais d'irritation.

## ENTREPRENEURS DE BESTIAUX

Un Syndicat d'Entrepreneurs de bestiaux pour la boucherie étant en formation à Bastia, ceux qui veulent y adhérer sont priés d'assister ou de se faire représenter par un fondé de pouvoirs, muni d'une lettre, à la réunion qui aura lieu le 1er février prochain, à 2 heures du soir, à Lupino (Bastia).

Les adhésions seront reçues chez M. Geronimi, Restaurant de la Gare de Lupino, à Bastia.

## *Communication*
## AUX SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

MM. les Présidents avec deux membres de chaque Société de Secours Mutuels sont priés de se réunir le 12 janvier, à 2 heures, à la Mairie, pour y continuer l'étude d'un projet de création d'une Union de Sociétés.

*Le Président du Comité,*
J. AIROLA.


« Nouillettes Ghilini »
Les meilleures
Les plus légères
Les plus nutritives.
*Exiger la Marque*


**SOCIÉTÉS et SYNDICATS**

JEUNESSE PLÉBISCITAIRE. — Aujourd'hui dimanche, à 2 heures et demie, Conférence publique et contradictoire faite par le nationaliste Antoine Pizzoni, « Démocratie et Patriotisme. »

Local : 24 de Cardo, 2.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 12 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, renversement de la cotisation mensuelle, réception des nouveaux adhérents.

Le Président, P. P. Monti.

BOURSE DU TRAVAIL DE BASTIA. — Les membres du comité général sont priés, ainsi que les membres du Syndicat des maçons, de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu à la Bourse du Travail, dimanche, 13 du courant, à 2 heures de relevée.


NECTAR-ORANGE
Consommation saine
NECTAR-ORANGE
Première marque


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00022

**BOURSE DE PARIS**

| | 10 janv. | 11 janv. |
|---|---|---|
| Rente de 3 0/0 anciens | 95 45 | 95.40 |
| Rente de 3 0/0 amortis. | 96.10 | 96.35 |

ex-coupon.

## Nouvelles Militaires

*Convocation de Réservistes et Territoriaux*

Paris, 11 janvier.

Le ministre de la Guerre a décidé que les réservistes et les territoriaux ne seront pas convoqués en janvier et février 1908.

## M. BRIAND ET Le Jury criminel

Paris, 11 janvier.

On prête à M. Briand, le nouveau ministre de la Justice, l'intention de préparer un projet de loi tendant à élargir le recrutement du jury criminel.

Dans ce projet de loi, il demanderait que, désormais, tous les juges suppléants soient rétribués.

Cette nouvelle est diversement commentée par la presse.

## MARSEILLE
## VIOLENT INCENDIE
## UNE FABRIQUE DE CARTONNAGES DÉTRUITE
## Un million de dégâts
### *Quatre pompiers blessés*

Marseille, 11 janvier.

Ce matin le feu a éclaté dans l'importante fabrique de cartonnages, située rue Saint-Charles.

Les secours furent promptement organisés ; les pompes de la ville, de la gare, et de l'armée ont été mises sans retard en batterie, mais leurs efforts ont été en grande partie annihilés par le Mistral qui soufflait avec violence.

La population, ainsi que les autorités militaires et civiles s'étaient portées sur les lieux du sinistre, mais rien n'a pu enrayer l'œuvre destructrice du feu.

Les pompiers et la troupe ont fait preuve d'un dévouement admirable.

Quatre pompiers ont été grièvement blessés.

Grâce à la rapidité des secours, les bâtiments voisins ont pu être préservés.

Les pertes sont énormes ; on les évalue à plus d'un million de francs.

## AIX
## LES OBSÈQUES de M. le conseiller Malavialle

Aix, 11 janvier.

Ce matin, à 11 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Gustave Malavialle, ancien conseiller doyen à la Cour d'Appel d'Aix, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, décédé à l'âge de 71 ans.

L'affluence était considérable.

M. le conseiller honoraire Malavialle était le père du juge d'instruction de Marseille.

## TIRAGE de la LOTERIE D'ARLES
### *Numéros gagnants*

Paris, 11 janvier.

Le tirage de la Loterie de la ville d'Arles, autorisée par arrêté ministériel du 3 mai 1905, pour la construction d'un hôpital-hospice, a eu lieu, à 1 heure de l'après-midi, dans la grande salle de la Mairie d'Arles.

Le *gros lot* de 120.000 francs a été gagné par le numéro *20.605*.

Les deux lots de 10.000 francs sont gagnés par les numéros 341.471 et 454.207.

Les cinq lots de 1000 francs sont gagnés par les numéros 111.766 ; 126.950 ; 182.343 ; 421.390 et 497.232.

Dix autres lots gagnent chacun 500 francs.

Cent autres lots gagnent chacun 100 francs.

## TOULON
## Avaries au torpilleur 369

Toulon, 11 janvier.

Le torpilleur *369* exécutait une manœuvre en rade, lorsque, tout à coup, ses machines cessèrent de fonctionner.

Le torpilleur a été remorqué jusqu'à l'arsenal, pour y être réparé.

Le préfet maritime a désigné une commission spéciale chargée de déterminer les causes de ces avaries.

## A PARIS
## DEUX DUELS

Paris, 11 janvier.

Deux affaires d'honneur ont été réglées aujourd'hui sur le terrain.

### Au Pistolet

La première rencontre a eu lieu entre MM. Jules Bois et Vincent d'Indy.

Deux balles ont été échangées sans résultat, au commandement et à vingt-cinq pas.

### A l'Epée

La deuxième rencontre a eu lieu entre M. Massard, fils du directeur de la *Patrie*, et M. Singer.

L'arme choisie était l'épée de combat avec gant de ville.

Les deux adversaires se sont blessés légèrement.

Les témoins ont arrêté le combat.

La réconciliation s'est faite sur le terrain.

## Tirages financiers
### *Foncières 1908*

Paris, 11 janvier.

L'obligation portant le numéro 214.227 est sortie remboursable à 450.000 francs.

L'obligation portant le numéro 419.540 est sortie remboursable à 30.000 francs.

## LE GÉNÉRAL DRUDE A PARIS

Paris, 11 janvier.

Le général Drude est arrivé ce matin à Paris, par le rapide de 9 heures 30.

### Au Ministère de la Guerre

A son arrivée, il s'est rendu immédiatement au ministère de la Guerre, où il a été reçu par le général Picquart.

Après quelques courtes explications le ministre de la Guerre et le général Drude se sont rendus au ministère de l'Intérieur, où ils étaient attendus par le président du Conseil.

### Chez le Président du Conseil

Le général Drude a commencé par faire connaître la situation politique au Maroc, ainsi que l'état des troupes.

L'ancien commandant du corps expéditionnaire a donné ensuite les explications les plus complètes, relativement à la prise de la Kasbah des Mediouna.

Le général Drude a déclaré que cette opération a été faite, parce que, d'après les avis secrets qu'il avait reçus de Rabat, le moment était exceptionnellement favorable.

« Quoique ma santé fut fortement ébranlée, ajoute le général Drude, il n'a pas hésité à entreprendre cette opération, du moment que les intérêts de la France étaient sérieusement compromis.

« En outre, a déclaré le général Drude, le télégramme me faisant connaître que ma demande de rentrée en France était acceptée, et m'enjoignant de n'entreprendre aucune opération militaire avant l'arrivée de mon successeur, ne m'est parvenu, par suite des difficultés des communications, que quelques jours après la prise de la Kasbah des Mediouna. »

### Les félicitations du Gouvernement

Paris, 11 janvier.

Les explications claires et sincères de l'ancien commandant du corps expéditionnaire ont satisfait complètement le Président du Conseil et le Ministre de la Guerre.

M. Clémenceau a dit au général Drude, en lui tendant la main, qu'il était heureux de lui adresser, au nom du Gouvernement de la République, les félicitations les plus chaleureuses pour la mission qu'il avait si noblement remplie au Maroc.

### Le séjour à Paris

Le général Drude, en quittant la présidence du Conseil, est rentré directement au Cercle Militaire, dans l'avenue de l'Opéra, et a fermé sa porte aux journalistes.

Après avoir passé quelques jours à Paris, le général Drude retournera à Marseille auprès de sa mère.

## AU JAPON
### L'émigration à Hawaï

Tokio, 11 janvier.

Le gouvernement japonais a consenti à restreindre à un chiffre fixe le nombre des passeports à accorder aux ouvriers désirant émigrer à Hawaï, les assez importante du Pacifique.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### L'OCCUPATION DE YETTA

Paris, 11 janvier.

Le bruit courrait dans l'après-midi que la colonne partie de Casablanca en reconnaissance jusqu'à Settat, avait reçu pour mission secrète de s'emparer et d'occuper la Kasbah de Yetta.

### Démenti officieux

Ce soir, le Gouvernement fait officieusement déclarer que ce bruit est faux et qu'on n'a jamais formé le projet d'occuper cette ville.

### CASABLANCA

### Une reconnaissance jusque Settat

Casablanca, 11 janvier.

Le général d'Amade télégraphie au ministre de la Guerre qu'une colonne, forte de six mille hommes, est partie en reconnaissance jusque Settat.

C'est là que se sont retirés les pillards qui infestaient la banlieue de Casablanca. Nos soldats vont bientôt les disperser et la campagne sera ainsi libre entre Casablanca, Settat et Si-Aïssa, sur une distance de plus de soixante kilomètres dans l'intérieur des terres.

Le Commandant du corps expéditionnaire espère qu'il ne faudra pas plus d'une semaine pour disperser les rebelles et rejeter les fidèles du prétendant plus avant dans le désert.

### OCCUPATION de la Kasbah de Fédala

Casablanca, 11 janvier

Le général d'Amade, à la tête d'une forte reconnaissance, vient de s'emparer de la Kasbah de Fedala, au nord de Casablanca, sans éprouver aucune perte.

Le commandant du corps expéditionnaire continue sa marche en avant.

### FEZ

### Moulay Hafid *est proclamé* SULTAN DU MAROC

### *Situation inquiétante*

Tanger, 11 janvier.

De graves nouvelles, qui pourraient avoir les plus grandes conséquences, nous parviennent de Casablanca.

A Fez, on vient de proclamer, le prétendant Moulay Hafid, sultan du Maroc.

La cérémonie a été faite avec toutes les formes requises et la plus grande solennité, au milieu des acclamations enthousiastes de toute la population en délire.

### Le Vice-roi

En attendant l'arrivée de Moulay-Hafid, qui se trouve avec les débris de sa mehalla, dans les environs de Settat, son oncle a été proclamé vice-roi.

Cette proclamation est un défi qu'on vient de jeter aux troupes françaises victorieuses, qui ont enlevé d'assaut la casbah des Médiouna.

Voudra-t-on leur tendre un piège en les attirant plus avant dans l'intérieur des terres, toujours plus près du désert ? On avenir, qui n'est pas lointain, nous le dira.

On prétend, ici, que le gouvernement va donner l'ordre au général d'Amade de préparer un grand coup, afin de frapper de terreur les fidèles sujets du prétendant Moulay-Hafid.

## TANGER
## LE NOUVEAU SULTAN
### *Abd El Aziz est déposé*

Tanger, 11 janvier.

La Légation de France à Tanger confirme la nouvelle de la proclamation, à Fez, de Moulay Hafid comme sultan du Maroc.

Le sultan Abd El Aziz est déposé.

La situation devient excessivement grave.

La guerre sainte est prêchée partout.


RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL DES CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN



A VENDRE
Mandarines et Oranges de Montesoro
S'adresser au jardin Ajaccio.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Prolt, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon et Rennes, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il va se charger de toutes sortes de réparations de montres et pendules à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, lui-même toutes réparations, est à même de leur donner un travail très soigné et garanti.

ACCOUCHEMENTS
Madame veuve Valette, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.
Rue de l'Académie, 6, Marseille.

EMBALLEUR
M. François Tusi
Ouvrier emballeur
Déballages et déménagements
S'adresser aux magasins d'ameublement A. Giambelli, Boulevard Paoli, 38, Bastia.

PLUS DE CHEVAUX BOITEUX
BAUME CAUSTIQUE
J.E. GOMBAULT
FONDANT GOMBAULT

PÉTROLE HAHN
TRÉSOR DE CHEVEUX



*Le Savon extra-pur « Le Chat »* contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

***Le Savon extra-pur « Le Chat »*** prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

*Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.*

DEMANDEZ PARTOUT :

**LA CÉDRATINE**

de la Maison L.-A. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spasmodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

**Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée**

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**ECZÉMAS**

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Anthrax, Gale, Engorgements Glandes, Tumeurs, Cancers, Kystes, Goitres, Taches, Plaies se propageant ou s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

**NEURASTHENIE**

Les personnes atteintes de surmenage, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, dues à des excès ou à des chagrins, une Maladie chronique, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, douleurs dans le dos, prostration, ont intérêt à s'adresser à M. G. BATTET, ex-Interne des Hôpitaux de Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

**A VENDRE**

Chevaux, jument et poulains. Voitures, charrettes, camions, jolie voiturette 4 Arc et harnais.

S'adresser à M. Joseph Paoli, concierge à Toga.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulations.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Vils au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

**LOTERIE**

de l'Orphelinat National

DES CHEMINS DE FER

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT 200.000 FRANCS

LOTS DE 50.000 F., 20.000 F., 5.000 F., ETC.

PRIX DU BILLET : UN FRANC

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur*, 20, rue N.-D. de Nazareth, PARIS

*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour un demande d'un moins 2 billets.

1.035 LOTS, tous payables en espèces.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICHI, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

SANTAL BLANC

**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, suites des maladies secrètes, Grippes et injections. D'une pureté absolue. Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Dépôt dans toutes les Pharmacies et 26, Rue Vivienne, Paris.



**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT-ILS?

*Il Vous Faut*

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons de 3 grandeurs.

*ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra offrir aux prix de plus réduits les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre. Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Fenestella-Corse.* Réduction de 10 pour cent à partir de 12 francs.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER**

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

**Cie GÉNÉRALE DES PETROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI, François Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse ;



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 13

LUNDI 13 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 3 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale et autres Pays le port en sus.

On se répand par des marchands dépositaires.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Véronique.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 7 h. 04 m. — Coucher 4 h. 17 s.

Premier quart, le 10 — Pleine Lune, le 18

Fête de Demain : Saint Hilaire.

*13 JANVIER*

## LE CENTENAIRE DE SAINT-CYR

### 1808-1908

L'École spéciale militaire se prépare à célébrer le centenaire de son installation, dans les bâtiments de la célèbre maison d'éducation créée à Saint-Cyr, en 1686, par Louis XIV.

C'est le 24 mars 1808 qu'un décret impérial ordonna ce transfert à Saint-Cyr de l'École spéciale militaire que Bonaparte, consul, avait instituée en 1802, et qui avait d'abord été établie au palais de Fontainebleau, dans les bâtiments qui entourent la cour du Cheval Blanc. Le palais était alors inoccupé et l'École se trouvait à merveille de son installation. Cependant peu à peu Napoléon ayant pris goût au séjour de Fontainebleau où tout son fastueux entourage se transportait avec lui, les études des futurs officiers se trouvèrent singulièrement troublées par ce voisinage. On chercha un nouveau local : Duroc désigna Saint-Cyr alors occupé par le Prytanée militaire où étaient instruits les enfants des officiers pauvres et des sous-officiers morts au champ d'honneur. L'Empereur trouva le choix excellent et, incontinent furent signés les deux décrets qui transféraient le Prytanée militaire dans l'ancien collège des Jésuites de la Flèche, où il est toujours, et l'École spéciale militaire à Saint-Cyr.

Ce sont deux centenaires de transfèrement qui se célébreront le 24 mars prochain.

Pour le centenaire de Saint-Cyr un comité vient de se former, sous la présidence du général Barry, qui a déjà élaboré un programme provisoire de fêtes dont les points principaux semblent devoir être une représentation théâtrale au profit de la caisse de secours la *Saint-Cyrienne*, la publication d'un Livre d'Or et un banquet monstre qui réunirait toutes les promotions dans les deux immenses réfectoires de l'École.

Ces réfectoires ont vu les Saint-Cyriens du premier Empire, soumis à un régime culinaire, vraiment spartiate, par le commandant d'alors, le général Bellavène, un vétéran des guerres de la Révolution, qui avait laissé une de ses jambes de l'autre côté du Rhin. Une vieille chanson de l'époque qui se chante encore le jour du « Triomphe », a conservé le souvenir de ces sobres agapes :

Une soupe bien faite,
Du bœuf pas cuit
Et pourri,
Des vers dans la salade...

On avait un quart d'heure à chaque repas pour s'assimiler debout les éléments de cet invariable menu servi à la gamelle. De plus, les élèves-officiers exécutaient eux-mêmes toutes les corvées, même la corvée de quartier ; ils blanchissaient leur linge, l'entretenaient et réparaient leur vêtements. La vie de l'École manquait de charme. Il est vrai qu'elle était de courte durée et que tous les trimestres partaient des promotions de sous-lieutenants qui s'en allaient, aux quatre coins de l'Europe, remplir les vides que chaque bataille faisait dans les cadres des armées toujours en marche.

L'examen d'entrée à l'École n'était guère qu'une formalité et l'aptitude physique y primait. Quant au programme des études, il n'était guère surchargé et n'absorbait que quelques heures de la journée presque entièrement consacrée à l'exercice.

Néanmoins l'Empereur s'intéressait beaucoup à sa pépinière d'officiers, il venait fréquemment à Saint-Cyr, quand il était à Paris, et voulait que le bataillon et l'escadron fussent de toutes les revues du Champ de Mars. C'est lui qui a donné au drapeau de l'École la devise qu'il porte encore dans ses plis : « Ils s'instruisent pour vaincre. »

Tout se transforme : aussi Saint-Cyr arrive-t-il tout juste à temps pour célébrer le centenaire de son institution telle qu'elle a fonctionné au siècle dernier.

La nouvelle loi militaire a déjà entr'ouvert la voie de la communauté d'origine des officiers de toutes armes, en obligeant les candidats à Saint-Cyr et à Polytechnique à faire un an de service à la caserne, dans le rang.

Un projet de fusion est dans l'air qui réunirait à Saint-Cyr les élèves du bataillon de l'École spéciale militaire et ceux du bataillon de Saint-Maixent pour constituer désormais une école unique d'infanterie, tandis que les élèves-officiers de cavalerie seraient tous réunis à Saumur, ceux de l'artillerie à Fontainebleau et ceux du génie à Versailles.

C'est un projet hardi, qui rencontre bien des résistances, mais qui s'inspire du jugement que le général Von der Goltz, l'éminent écrivain militaire de la *Nation armée*, a porté sur l'œuvre énergique de la réforme réalisée par Scharnhorst et par Seydlitz dans l'armée prussienne au lendemain d'Iéna, est autre Sedan ; « La réforme militaire prussienne s'opéra, après Iéna, avec des idées nouvelles et des hommes nouveaux qui ne craignaient pas de trancher dans le vif, de rompre brusquement avec le passé et de démolir l'ancien édifice qui abritait tout un arsenal de préjugés, de routines, d'idées étroites, d'institutions surannées et de pédanteries savantes. »

Certes, l'École de Saint-Cyr n'est pas cet arsenal ; aussi, en attendant sa transformation suivant les idées nouvelles de principe nouveau de la « nation armée, » elle a tout un siècle de gloire à inscrire sur les pages de son prochain Livre d'Or. Depuis 1808, les vieux bâtiments de l'ancienne École royale d'éducation de Mme de Maintenon ont vu passer trente mille vaillants jeunes gens, serviteurs de la Patrie pleins d'abnégation. Cinq d'entre eux devinrent maréchaux de France et plus de douze cents officiers généraux. Neuf généraux de division, sortis de l'École, ont été tués sur le champ de bataille : Damrémont à Constantine, Brunet et Mayran à Malakoff, Espinasse à Magenta, Abel Douay, Raoult, Decamp, de Lespart et Renault dans la guerre de 1870. Comme généraux de brigade, 27 ont été tués aussi à la guerre, dont 14 pendant l'année terrible. Quant aux autres officiers morts face à l'ennemi, le glorieux martyrologe de Saint-Cyr n'en compte pas moins de 1.300 environ !

Jacques Rozières.

## Le Docteur F. Antommarchi Médecin de Napoléon à Sainte-Hélène

Antommarchi traité de médicastre par M. Pierre Mille dans le *Petit Marseillais*, tandis que l'Académie des sciences l'a proclamé Savant faisant honneur à la France.

*Ces jours derniers*, le curé de mon village me remettait « La Corse algérienne, » porte que ce journal contenait un article intitulé : « A Sainte Hélène », tiré du « Petit Marseillais » et signé Pierre Mille. Il est dit « que le docteur Antommarchi, imprudent médicastre, fit prendre le 21 mars 1821, au vomitif à son malade, L'empereur avait un ulcère à l'estomac, et Antommarchi croyait à une guérison ! L'effet du remède fut subit d'un poison. L'empereur se roula par terre, pleins de cris ; l'ulcère dénudé, rouge, fit des progrès rapides, et le 5 mai la mort arriva. »

A l'autopsie, il fut constaté que la mort avait été causée par une gastro hépatite chronique.

La date et le lieu de sa naissance ; les villes où Antommarchi a fait ses études ; sa réception, à l'âge de 19ans, en 1808, de docteur en médecine et en philosophie.

Antommarchi Francois est né à Morsiglia, le 5 juillet 1789 ; ses premières études se firent à Livourne ; il les continua ensuite à Pise et à Florence ; il fut reçu docteur en philosophie et docteur en médecine en 1808. Cette même année, il se rend à Florence où il fit la connaissance du « célèbre » anatomiste Nacoqui. Ce qualificatif de célèbre a été employé par les membres de l'Académie des sciences à l'occasion de son grand ouvrage sur le système des vaisseaux lymphatiques.

Nacoqui jugea qu'Antommarchi serait celui qui reconduirait le mieux dans ses travaux anatomiques, l'adopta pour son élève de prédilection, lui prodigua ses savants soins et le combla de bienfaits. Il s'établit des liens entre eux une amitié inaltérable, et, à la faveur de cette amitié, Antommarchi fut bientôt initié aux plus étonnantes découvertes qui aient été faites en anatomie. Sous la direction de ce profond anatomiste connu, le docteur Antommarchi ne pouvait pas manquer de devenir lui-même un des plus habiles connaisseurs du xixe siècle. Il aida longtemps dans ses recherches Nacoqui qui le fit nommer son prosecteur, et on trouve le seul après sa mort en état de mettre la dernière main aux précieuses publications qu'il avait préparées, mais qui étaient incomplètes.

Rapport à la Société royale des sciences, par les illustres savants Domèvil et Magendie, présenté à la séance du 21 avril 1823, à l'Académie des sciences.

« Le docteur Antommarchi avant de partir pour Sainte Hélène, disent ces savants, était fort connu comme éditeur des deux grands ouvrages posthumes de Nacoqui, sur lesquels il a donné des développements qui ont pleinement satisfait les anatomistes, savoir, l'*Ouvrage à l'usage des peintres et des sculpteurs* et le *Prodrome* de la grande Anatomie.

Les planches lithographiées que le docteur Antommarchi offre aujourd'hui à l'Académie ont été admirablement exécutées. Les trois premières représentent le corps humain mâle vu de face, de profil et de dos. Cette dernière est surtout remarquable par la manière dont elle représente les muscles. Les quatre autres représentent le corps humain femelle vu de face, de profil, de dos et de trois quarts. Cette dernière est également très remarquable. Les figures sont de grandeur naturelle. Elles sont dessinées avec une grande exactitude et une rare habileté. Les muscles, les vaisseaux, les nerfs, les viscères, les os, tout est à sa place. Les proportions sont parfaites. Les attitudes sont naturelles et gracieuses. Les figures sont bien éclairées et bien ombrées. Les contours sont purs et corrects. Les lignes sont nettes et bien tracées. Les détails sont bien rendus. Les couleurs sont bien choisies et bien appliquées. Les fonds sont bien traités. Les ombres sont bien placées et bien dégradées. Les lumières sont bien placées et bien dégradées. Les reflets sont bien placés et bien dégradés. Les transparences sont bien placées et bien dégradées. Les demi-teintes sont bien placées et bien dégradées. Les contrastes sont bien placés et bien dégradés. Les harmonies sont bien placées et bien dégradées. Les accords sont bien placés et bien dégradés. Les rythmes sont bien placés et bien dégradés. Les mélodies sont bien placées et bien dégradées. Les timbres sont bien placés et bien dégradés. Les textures sont bien placées et bien dégradées. Les matières sont bien placées et bien dégradées. Les surfaces sont bien placées et bien dégradées. Les volumes sont bien placés et bien dégradés. Les formes sont bien placées et bien dégradées. Les proportions sont bien placées et bien dégradées. Les mouvements sont bien placés et bien dégradés. Les expressions sont bien placées et bien dégradées. Les gestes sont bien placés et bien dégradés. Les attitudes sont bien placées et bien dégradées. Les regards sont bien placés et bien dégradés. Les sourires sont bien placés et bien dégradés. Les larmes sont bien placées et bien dégradées. Les cris sont bien placés et bien dégradés. Les silences sont bien placés et bien dégradés. Les pauses sont bien placées et bien dégradées. Les respirations sont bien placées et bien dégradées. Les battements de cœur sont bien placés et bien dégradés. Les pulsations sont bien placées et bien dégradées. Les tremblements sont bien placés et bien dégradés. Les frissons sont bien placés et bien dégradés. Les sueurs sont bien placées et bien dégradées. Les pâleurs sont bien placées et bien dégradées. Les rougeurs sont bien placées et bien dégradées. Les blessures sont bien placées et bien dégradées. Les cicatrices sont bien placées et bien dégradées. Les maladies sont bien placées et bien dégradées. Les guérisons sont bien placées et bien dégradées. Les morts sont bien placées et bien dégradées. Les naissances sont bien placées et bien dégradées. Les vies sont bien placées et bien dégradées. Les amours sont bien placés et bien dégradés. Les haines sont bien placées et bien dégradées. Les jalousies sont bien placées et bien dégradées. Les vengeances sont bien placées et bien dégradées. Les pardons sont bien placés et bien dégradés. Les remords sont bien placés et bien dégradés. Les regrets sont bien placés et bien dégradés. Les espoirs sont bien placés et bien dégradés. Les désespoirs sont bien placés et bien dégradés. Les joies sont bien placées et bien dégradées. Les peines sont bien placées et bien dégradées. Les douleurs sont bien placées et bien dégradées. Les plaisirs sont bien placés et bien dégradés. Les ennuis sont bien placés et bien dégradés. Les soucis sont bien placés et bien dégradés. Les inquiétudes sont bien placées et bien dégradées. Les angoisses sont bien placées et bien dégradées. Les terreurs sont bien placées et bien dégradées. Les paniques sont bien placées et bien dégradées. Les courages sont bien placés et bien dégradés. Les héroïsmes sont bien placés et bien dégradés. Les lâchetés sont bien placées et bien dégradées. Les trahisons sont bien placées et bien dégradées. Les fidélités sont bien placées et bien dégradées. Les amitiés sont bien placées et bien dégradées. Les inimitiés sont bien placées et bien dégradées. Les haines sont bien placées et bien dégradées. Les vengeances sont bien placées et bien dégradées. Les pardons sont bien placés et bien dégradés. Les remords sont bien placés et bien dégradés. Les regrets sont bien placés et bien dégradés. Les espoirs sont bien placés et bien dégradés. Les désespoirs sont bien placés et bien dégradés. Les joies sont bien placées et bien dégradées. Les peines sont bien placées et bien dégradées. Les douleurs sont bien placées et bien dégradées. Les plaisirs sont bien placés et bien dégradés. Les ennuis sont bien placés et bien dégradés. Les soucis sont bien placés et bien dégradés. Les inquiétudes sont bien placées et bien dégradées. Les angoisses sont bien placées et bien dégradées. Les terreurs sont bien placées et bien dégradées. Les paniques sont bien placées et bien dégradées. Les courages sont bien placés et bien dégradés. Les héroïsmes sont bien placés et bien dégradés. Les lâchetés sont bien placées et bien dégradées. Les trahisons sont bien placées et bien dégradées. Les fidélités sont bien placées et bien dégradées. Les amitiés sont bien placées et bien dégradées. Les inimitiés sont bien placées et bien dégradées.

85. — Feuilleton du Petit Bastiais

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

### Les Loups et l'Agneau

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU BLANC

Les gens du château ne lui rendront pas son avoir .. C'est donc inespéré pour elle, le mariage... Car ils se marieront, c'est sûr !.. Et moi ? Et moi ?..

Il essuyait avec ses poings de grosses larmes qui coulaient

— Moi, je n'ose même pas lui dire que je l'aime... et elle vivra, elle sera heureuse .. et elle vieillira.. et elle mourra sans que j'aie jamais osé lui dire que je l'aime... Voilà !..

Lison, pourtant, comme si elle avait deviné ce chagrin, se montrait plus affectueuse avec lui. Il la regardait tristement, ne parlait pas. Une fois, il la repoussa :

— Va-t-en ! je ne veux plus te voir.

Mais elle en fit si infantile, toute tremblante et pâle, qu'il s'enfuit, les mains sur les yeux, en lui criant :

— Pardon ! Pardon ! .

C'était toujours ainsi qu'il agissait, dans ses grandes émotions. Il partait. Il s'en allait, dans sa chère forêt, calmer ses alarmes. Sous les ténèbres des grands arbres, il se reconfortait. Dans la nuit, il rentrait furtivement, gagnait son lit, et le lendemain, il n'y paraissait plus. Du moins, en apparence. Une fois, Lison lui dit, les yeux dans les yeux :

— Après qui cours-tu donc, quand tu t'en vas de la sorte ?.. Te prendrait-il l'envie, par hasard, de me rapporter l'Oiseau de Vérité ?

Pendant longtemps, après cette parole, il se demanda :

— Qu'a-t-elle voulu me dire ?

Christian aimait. Maintenant, chaque fois qu'il arrivait à la Mare-à-l'Eau, il avait pris la résolution d'ouvrir son cœur à la jeune fille et de lui dire :

— Veulez-vous de moi ?

Lorsqu'elle serait sa femme, elle n'aurait pas de meilleur protecteur que lui. Puis, au moment où il allait aller se déclarer, une dernière crainte le retenait. Il lui semblait que Rose était indifférente à toutes ses paroles et aveugle à toutes ses émotions. Ne voyait-elle donc pas qu'on l'aimait ? Et si elle le voyait, pour rester froide ainsi, c'est donc qu'elle n'aimait pas ?

— Ce sera pour demain, se disait-il tous les soirs.

Enfin, un jour, il partit. Il n'avait pas de prétexte. Ni maladie à visiter, ni vision. Il lâcha son cheval et le mit au galop. La route passait devant le Moulin-Joli. La nuit était venue. Quand il aperçut, ou plutôt quand il devina les bâtiments du moulin, il fouetta de nouveau. Le cheval galopait à fond de train, lorsque, tout à coup, une ombre se dressa sur la route que blanchissait la lune.

L'ombre d'une femme... Et cette femme étendait les bras, comme pour barrer le chemin. Elle risquait de se faire écraser. Il arrêta son cheval. La femme disait :

— Docteur, docteur, il faut que je vous parle !

C'était Germaine Marbroux. Alors, doucement, sans se plaindre, sans rien dire, il descendit, dompta par cette apparition.

Leurs amours dataient de quelques mois. Ils s'étaient rencontrés souvent sur les routes, car Germaine ne laissait à personne le soin de diriger les affaires du Moulin-Joli. A cheval ou en voiture, elle était un peu, tous les jours, par monts et par vaux. Une fois, le soir, Christian l'avait sauvée d'un danger, alors que son cheval venait de s'emballer et que sa voiture, jetée par-dessus le garde-fou de la route, pendait à demi dans un ravin. Il était arrivé au moment où Germaine, suspendue à l'une des roues, perdait ses forces et allait se laisser tomber, entraînée par le poids et les efforts du cheval. Il l'avait saisie par les deux bras, l'avait enlevée. Un remuement s'en était suivi. Il la fit revenir à elle, la ramena au moulin dans son cabriolet.

Et pendant la semaine qui suivit, il vint prendre de ses nouvelles. Ce fut le début de leurs amours. Amours rapides, presque brutales.

L'imagination ardente de Germaine d'Arboroux avait été frappée par le danger couru et par l'apparition de ce beau et robuste garçon qui l'avait arrachée à une mort certaine. Lui, d'autre part, ne fut pas sans deviner qu'il avait fait impression sur la jeune fille et s'il avait été aveugle, elle se fût bien chargée de le lui faire comprendre. Tout, en elle, criait l'amour. Ses yeux pleins d'éclat tour à tour très doux, puis impérieux, interrogeaient le cœur de Christian et lui disaient :

— Rends-toi, rends-moi tes bras. Je suis prête à y tomber.

Il hésitait, pris de craintes, de scrupules. Elle le grisait de sa beauté triomphante et de ses caresses tout à la fois naïves et adroites. Lorsqu'il la quittait, lorsqu'il était loin d'elle, il se reprenait, il redevenait calme, et il se demandait :

— D'où vient donc le pouvoir que cette fille exerce sur moi ?

Pouvoir sensuel et voluptueux, où le cœur n'entrait pour rien. Alors quand il restait quelques jours sans la voir, il revoyait Germaine, faisait presque par s'examiner .. S'il ne l'avait pas revue, il l'eût oubliée ..

Mais en elle était née grandissait une passion redoutable. Elle n'avait pas encore aimé. Et elle se donnait, à cet amour, avec la violence qu'elle mettait en toutes choses, la violence et la persévérance qu'elle avait héritées du caractère de Jacome Marbroux...

(*A suivre*).

« première hypothèse fait voir l'ensemble des vaisseaux sous-entendu artériels et veineux et les nerfs qui recouvrent la première couche musculaire. Les couleurs sont très exactes et l'exécution fait honneur à la France... » Suivent les détails après lesquels les rapporteurs ont invité les membres de l'Académie à jeter un coup d'œil sur le beau travail dont MM. Automarchi et de Lasalcyrie lui faisaient hommage, et l'on peut dire, ajoutent-ils, qu'il a exigé une admiration générale.

Ce n'est pas d'un « médiocre » que l'Académie des sciences parlerait ainsi.

Voyons maintenant comment Automarchi est apprécié par Napoléon.

Ses épanchements avec son docteur ; par son tact, celui-ci réussit à se concilier l'estime, la confiance et même l'amitié de l'Empereur. — La munificence de Napoléon envers son docteur qui est chargé de voir Marie-Louise à Parme à son retour. — Témoignage de la reconnaissance de Madame Mère à Rome. — Vif accueil de la princesse Pauline en cette ville et du prince de Canino à Florence. — L'empereur Napoléon III, en 1855, se souvenant du docteur Automarchi, lui fait élever un tombeau à Santiago de Cuba où il est mort le 3 avril 1837. — Visite de Napoléon au docteur Automarchi dans son cabinet de travail.

« Le charme qu'il éprouvait dans l'examen des planches anatomiques lui fit passer le temps sans s'en apercevoir. Tout à coup, jetant un coup d'œil sur la pendule, il s'écria : — Diable ! docteur, deux heures d'anatomie pour un homme qui n'a jamais pu supporter la vue d'un cadavre décidément, vous n'y songez pas ! Allez-vous ne sait pas mieux, on ne dit pas mieux que vous, vous êtes un séducteur, vous me persuaderiez que des pilules sont bonnes à prendre.

» ... Je ne veux pas vous retenir plus de cinq ans sur cet écueil (espoir déçu) ! Ce temps révolu, je vous assure huit à neuf mille francs de pension annuelle. Vous retournerez en Europe ; vous aurez une existence indépendante ; vous pourrez continuer vos travaux anatomiques ; vous prendrez rang parmi les premiers physiologistes du siècle ; vous mériterez reconnaissance pour les services que vous m'avez faits. Je vous dois ma bienveillance, mon estime, mon affection. Vous justifierez les sentiments que je vous porte en me prodiguant vos soins... »

*(La fin à demain).*

## L'ENQUÊTE SÉRICICOLE

Le Direction de l'Agriculture vient de publier les résultats de l'Enquête sériciocole de 1907.

Dans le département de la Corse, il y a eu, pendant cette année, 1.605 sériciculteurs, qui ont mis en incubation 1.777 onces de 25 grammes de graines de races françaises (race indigène provenant de graines de races françaises), 6 de races de Chine provenant de races de Chine de reproduction française, et 35 de graines de races d'autres provenances étrangères, au total, 1.818 onces.

La production totale en cocons frais a été de 78.934 kilos pour les premières, de 270 kilos pour les secondes, de 2.907 kilos pour les trois dernières. Le rendement moyen a été respectivement de 44.419, 62.666, 83.057 kilos ; et le rendement moyen de toute la production en graines, de : 44.627, 37.475, 46.696 kilos.

Comme on le voit, pour les graines françaises, qui constituent presque la totalité de notre production, notre rendement moyen a été sensiblement inférieur au rendement moyen général, qui a atteint 69.125 kilos dans les Pyrénées Orientales, 61.000 dans le Rhône, et a été supérieur dans 13 départements, inférieur dans onze : 32.538 kilos dans la Haute-Garonne, 33.954 kilos dans le Tarn et Garonne, etc.

Le prix de vente d'une once de graine de 25 grammes de ces races françaises a été de 5.72, et le prix du kilogramme de cocons frais, de 3.52 pour la filage, et 2.52 pour le grainage.

Le prix de l'once de graines a atteint 11.02 au Bevons, 10.38 dans l'Isère, 10.07 dans le Rhône, etc. ; et 3 fr. dans les Alpes Maritimes, 5 fr. dans l'Ain et le Var ; dans les autres départements, il a été supérieur à celui de la Corse.

Le prix des cocons frais pour le filage a été : 4.32 dans le Gard, 4.16 dans la Lozère, à 14 dans l'Aveyron, etc., il a été inférieur à celui de la Corse dans cinq départements seulement : 3.42 dans l'Hérault, 3.45 dans les Pyrénées Orientales, 3.50 dans les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes et le Var.

Enfin, les prix des cocons pour la graine ont été partout supérieurs à ceux de la Corse : 4.57 en Vaucluse, 4.40 dans l'Ardèche, 4 fr. dans le Var, 3.90 dans l'Isère.

## Gazette Ajaccienne

*(De notre correspondant particulier)*

### Les eaux de Lisa

Sur les instances du préfet de la Corse, le ministre de l'Agriculture a accordé à la ville d'Ajaccio une subvention de 14.000 francs, prélevée sur les fonds du pari mutuel pour les travaux de Lisa.

On avait promis tout d'abord 10.000 fr. ; ce sont les nombreuses démarches de M. Chaboi qui ont amené cette augmentation.

### La Fête de la Mutualité

La commission de la fête de la Mutualité s'est réunie hier au soir pour entendre le rapport du commissaire général, M. A. Bonfanti, sur l'organisation de cette fête. A propos du banquet auquel ne pourraient assister que des mutualistes, ceux qui se feront inscrire dans une société mutuelle avant la fête, la commission a décidé d'envoyer des listes de souscription au banquet à toutes les présidentes des sociétés féminines et de l'intérieur afin qu'elles recueillent le plus d'adhésions possibles avant le 20 janvier courant, date de clôture de la souscription.

Les personnes se trouvant dans les conditions voulues et qui voudraient assister au banquet, n'ont qu'à envoyer leur adhésion et le montant du prix fixé, 4 francs, au secrétaire de la commission de la fête.

La conférence populaire qui sera donnée au théâtre St-Gaetan sera faite par M. Zevaco le 16e sera donnée au plus tard le dernier dimanche de février.

Il a été enfin décidé que des listes de souscription circuleront chez les fonctionnaires, commerçants, industriels, etc.

Les listes de souscription pour les fonctionnaires seront déposées dans les chefs de services par les agents d'une commission composée de quatre membres, MM. Lavie, président, MM. Parati et Bevo, professeurs, et Alata, conducteur des ponts et chaussées.

La commission chargée de visiter les négociants est composée de MM. Pinelli, Lavie, avocat, Alfonsi et Barcelli.

La fête promet en tous points d'être brillante.

## VITRIOLÉ !

L'histoire est banale, mais touchante !

Antoinette Mostacciuccci, brunette jolie, au regard bien indéfinissable, ajourait à ces charmes la fraîcheur de ses seize printemps. Elle vivait heureuse, là-bas, au pays natal, en Corse.

Fatale rencontre, elle croise un jour, au cours de ses quotidiennes courses, Laurent Costruccci, beau gars, qui s'éprit d'elle.

De fortune, cette rencontre devint coutumière, et Antoinette, naïve et inexpérimentée, se laissa prendre aux serments amoureux, sincères alors, de Laurent. Elle abandonna ses parents qui s'opposaient à l'union qu'elle souhaitait et le couple vint à Marseille.

Le fier ménage s'installa, en meublé, rue Curiol. L'humble logis fut le témoin de bienheureuses heures. Le pays maternel de Costruccci, pleutre à l'hôpital de la Conception, assurait l'existence sans ambition du gracieux couple.

Cette existence, toute de bonheur, dura cinq années. Elles furent brèves : les instants heureux s'enfuient si rapidement !

Les choses les meilleures lassent ! L'accoutumance tue l'amour au cœur de Laurent.

A une nouvelle aventure, on cachette, Costruccci passionnément se consacra, et, brusquement, en peu de jours, la mignonne Antoinette se vit délaissée. Elle apprit, mardi dernier, le mariage de son amant.

C'est, à l'âge de cette jeune fille — 22 ans — l'effondrement de toute une vie que la constatation d'un abandon et sans pitié et si subit.

Le sang-froid d'Antoinette ne put réprimer un instantané et violent geste de désillusionnée, de jalouse et de vindicative.

Avant hier soir, vers 7 heures, alors que Costruccci venait de quitter son poste à la Conception, à la porte, son ami le découvrit le visage d'un bol de vitriol.

Et tandis que, hurlant de douleur, le visage rongé durement sillonné par le corrosif, l'ex-il droit attaqué par le liquide rongeur, le beau Laurent était soigné à l'hôpital, Antoinette, vengée, allait, on pleure, se constituer prisonnière au commissariat de police du 10e arrondissement.

Inconscients, la jeune Mme Costruccci n'aura plus qu'un mari borgne et défiguré qu'il lui faudra soigner.

A. GERBE.

*(Petit Marseillais).*

## Tragique accident

Un bien douloureux accident a jeté, hier, la désolation dans une famille honorablement connue à Bastia.

M. Arriva Jean, dit Pilate, cordonnier, demeurant rue Droite, n° 29, était allé avec sa famille passer la journée de dimanche dans une propriété qu'il possède à Agliani, non loin du champ de manœuvres de l'artillerie.

Cette journée, qui s'était passée dans la plus franche gaieté, devait être bien fatale pour cette malheureuse famille.

La jeune fille, Arriva Assomption, à peine âgée de dix-huit ans, a trouvé la mort dans les circonstances suivantes :

Au moment de rentrer à Bastia, elle s'empressait de ramasser la vaisselle et les paniers qui traînaient par terre, ainsi que le fusil de son père, afin de l'accrocher à l'intérieur de la maisonnette qui se trouve dans la propriété, et devant laquelle la famille avait déjeuné.

Par mégarde, elle pressa la détente. Le coup partit et la balle vint se loger en pleine poitrine de la jeune fille.

Toute la famille accourut aussitôt au bruit de la détonation, mais tous les soins furent vains, car la malheureuse jeune fille s'affaissait dans les bras de son père, ne donnant plus signe de vie. La mort avait été instantanée.

Quelle poignante douleur pour cette pauvre famille ! Le malheureux père, surtout, faisait peine à voir, tant sa tristesse était profonde. Le coup, en effet, trop rude, et de telles douleurs sont à jamais inconsolables.

Par les soins de l'Assistance Publique, le cadavre de la jeune fille a été transporté au domicile de la famille éplorée par un malheur autant inopiné qu'irréparable.

## CONCOURS DE PRIMES D'HONNEUR

*Prix Culturaux. — Prix de Spécialités. — Prix pour les journaliers ruraux. — Prix pour les serviteurs à gages, dans le département de la Corse.*

Les récompenses à décerner aux agriculteurs concourant pour la prime d'honneur, les prix culturaux, les objets d'art et les médailles de spécialités, les primes d'honneur de la petite culture, de l'horticulture et de l'arboriculture, les prix pour les journaliers ruraux et les serviteurs à gages ont été réglés de la manière suivante pour le département de la Corse.

I. Prix culturaux. — 1re catégorie : Propriétaires exploitant leurs domaines d'entretenus ou par régisseurs et maîtres valets. (Domaines au-dessus de 30 hectares.)

Un objet d'art de 500 francs et une somme de 2.000 fr.

Une somme de 500 fr., trois médailles d'argent et trois médailles de bronze aux divers agents de l'exploitation.

2e catégorie : Fermiers à prix d'argent ou à redevance fixe en nature remplaçant le prix de ferme ; cultivateurs propriétaires tenant à ferme une partie de leurs terres en culture ; métayers isolés se présentant avec l'assentiment de leurs propriétaires ; propriétaires exploitant un seul métayer. (Domaines au-dessus de 30 hectares.)

Un objet d'art de 500 fr. et une somme de 2.000 fr.

Une somme de 500 fr., deux médailles d'argent et trois médailles de bronze aux divers agents de l'exploitation.

(Dans le cas de l'attribution du prix culturel au propriétaire exploitant avec un seul métayer, l'objet d'art sera attribué au propriétaire et la somme d'argent au métayer qui, en outre, recevra une médaille d'argent grand module.)

3e catégorie : Propriétaires ou fermiers exploitant plusieurs domaines par métayers, l'ensemble des domaines dépassant 30 hectares.

Un objet d'art de 500 fr. au propriétaire ou fermier si une somme de 2.000 fr. a réparti entre les métayers, qui, en outre, recevront chacun une médaille d'argent grand module.

Une somme de 300 francs, deux médailles d'argent et trois médailles de bronze aux divers agents de l'exploitation.

4e catégorie : Métayers isolés se présentant avec l'assentiment de leurs propriétaires ; propriétaires ou fermiers exploitant avec un ou plusieurs métayers ; petits cultivateurs, propriétaires ou fermiers. (Domaines au-dessus de 10 hectares et n'excédant pas 30 hectares.)

Un objet d'art de 300 fr. et une somme de 1.000 fr.

Une somme de 200 fr., deux médailles d'argent et deux médailles de bronze aux divers agents de l'exploitation.

(Dans le cas de l'attribution du prix culturel au propriétaire ou fermier exploitant avec un ou plusieurs métayers, l'objet d'art sera attribué au propriétaire ou fermier et la somme d'argent aux métayers qui, en outre, recevront chacun une médaille d'argent grand module.)

Les métayers isolés qui auront mérité un prix culturel de la 2e ou de la 4e catégorie recevront l'objet d'art et la somme d'argent.

II. Primes d'Honneur. — Une prime d'honneur, consistant en un objet d'art de la valeur de 3.500 fr., pourra être décernée à celui des lauréats des catégories ci-dessus reconnu relativement supérieur et ayant présenté dans sa catégorie, le domaine qui aura réalisé les améliorations les plus utiles et les plus propres à être offertes comme exemple.

Dans le cas d'attribution de la prime d'honneur, l'objet d'art spécial à la catégorie ne sera pas décerné.

III. Récompenses dites de spécialité. (propriétaires de toute étendue.). — Dix prix dits de « spécialités », consistant en médailles d'or, grand et petit module, en médailles d'argent et en médailles de bronze, continueront à être attribués, comme par le passé, pour des améliorations partielles déterminées.

Lorsqu'il s'agira d'améliorations importantes, la médaille d'or grand module pourra sur la demande du jury être remplacée par un objet d'art.

Une somme de 2.000 fr., spécialement réservée aux irrigations, sera mise à la disposition du jury.

Une autre somme de 1.000 fr. sera mise à la disposition du jury pour être décernée, s'il y a lieu, aux fermiers, métayers et petits propriétaires qui auront obtenu des médailles d'or et en remplacement de celles-ci.

Ces prix en argent ne pourront être supérieurs à la somme de 200 francs ; ils seront accompagnés, à titre de souvenir, d'une médaille de bronze.

La visite des concurrents par le Jury spécial aura lieu avant la moisson de 1908.

Les mémoires à fournir par les concurrents à la prime d'honneur, aux prix culturaux, aux récompenses de spécialités, ainsi que les plans, notes et autres documents à l'appui devront être, en conséquence, adressés à la préfecture du département de la Corse, au plus tard, le 1er mars 19 8, pour dernier délai. Passé ce délai, toute demande d'admission au concours sera rigoureusement repoussée (1).

Les candidats devront indiquer la catégorie dans laquelle ils entendent concourir, et déclarer, en même temps, s'ils prennent part au concours de l'un des prix culturaux ou bien s'ils se réservent seulement de disputer les médailles de spécialités.

*(A suivre).*

## Petite Gazette

### Nomination

On nous annonce que M. Genieys, ingénieur à l'usine métallurgique, est promu aux fonctions de directeur général de cette usine.

Cette nomination, depuis quelques jours attendue, sera très favorablement accueillie par les ouvriers d'abord, qui ont vu le désir d'apprécier toute la bienveillance du tout jeune directeur, par la population de Castelsarrasin, et intéressée au point de vue commercial au bon fonctionnement de cette importante industrie, et enfin par les nombreux amis que M. Genieys a su se créer ici, qui ont pu apprécier la solidité de ses amitiés et son vif désir d'être agréable à tous.

Nous terminerons en faisant remarquer combien doit être grande la confiance que lui accorde son administration pour lui avoir confié, si jeune, la direction de cette importante usine.

*(La Dépêche de Toulouse)*

M. le Directeur Genieys est le gendre de notre sympathique compatriote M. Monegita, de Bonifacio, retraité des chemins de fer, habitant Montpellier.

*Le Petit Bastiais* est heureux d'adresser à son tour aux familles Genieys Monegia ses sincères félicitations

### Médaille du Travail

Le ministre d'honneur du travail a été décernée à MM. Sebastiani Jean-Félix, ouvrier porcelain à la Cie des Messageries maritimes à la Ciotat ; Serra Valentin Joseph, ouvrier dans la maison Verdeuil à Marseille ; Bolet Jacques, employé dans la maison Lanzi frères à Ajaccio ; Lucciani Louis, employé dans la maison Mannoni et fils à Corte ; Casanova Antoine, chef de gare à la Cie de Bône-Guelma, à Bône ; Acquistapace Pierre Abraham, chef d'équipe à la même compagnie à Mondovi ; Pelini Michel, employé principal à la même Cie à Bône ; Mercuri Jean-François, facteur à la Cie du P. L. M. à Constantine.

### Nouvelles coloniales

M. le magasinier de 1re classe Mattei, à la sous intendance de Marseille, est mis hors cadres, pour servir à l'administration pénitentiaire de la Nouvelle-Calédonie.

### Médaille des Postes

La médaille de bronze des postes et télégraphes de M. Massoni Toussaint, facteur boulista à Paris, a été transformée en médaille d'argent, 30 ans et demi de services administratifs, 15 ans de services militaires.

La médaille de bronze a été décernée à MM. Costa Michel, chef d'équipe des télégraphes à Ajaccio, 28 ans de services ; Pieri Xavier, facteur chef des télégraphes à Montpellier, 26 ans et demi de services administratifs, 7 ans et demi de services militaires ; Feice Ernest, facteur-receveur à Tefeschoun, 21 ans et demi de services militaires.

### A vendre

Belle propriété près de Cardo avec maison d'habitation, réservoir d'eau, vigne et arbres fruitiers.

S'adresser Boulevard de Cardo, 5, entresol, de 7 h. à midi et de 2 à 5 heures.

### Appartement à louer

Huit pièces et deux cabinets au premier, jardin, au rez-de-chaussée, sous rues de Castagno et Miséricorde, à louer de suite.

S'adresser à M. l'huissier Colombani, Bastia.

### A louer

Villas à louer, à Castagno, boulevard de Castagno.

« Nouillettes Ghilini »
Les meilleures
Les plus légères
Les plus nutritives.
*Exiger la Marque*

**Vin de Propriétaire**
**garanti naturel**
*A VENDRE*
200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole.
Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio
Dépôt à Bastia.
S'adresser au propriétaire, M. de Genaille, 5, Bd de Cardo, Bastia.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00024

## Nouvelles Maritimes

### *Commandements à la mer*

Paris, 12 janvier.

M. le capitaine de frégate Ratyé, est nommé au commandement du croiseur *Isly*, qui doit appareiller incessamment pour le Maroc.

## TOULON

### Le traître Ulmo *dans sa prison*

Toulon, 12 janvier.

Le traître Ulmo affecte, sans doute, de ne pas se rendre compte des graves responsabilités qui pèsent sur sa personne.

Il paraît très calme, et passe la plus grande partie de son temps à lire des romans modernes.

Il voudrait même s'entretenir avec ses gardiens, mais ceux ci se détournent dédaigneusement de lui, et ne lui adressent la parole que pour les exigences du service.

## LE GÉNÉRAL DRUDE

### *interviewé* par le *Petit Parisien*

Paris, 12 janvier.

Le général Drude a levé aujourd'hui la consigne qu'il avait donnée de ne pas recevoir les représentants de la presse.

Il s'est laissé interviewer par un rédacteur du *Petit Parisien*, et voici les principales déclarations qu'il lui fit :

« Je suis très enchanté, dit-il, de la belle réception qui m'a été faite par le président de la République, par M. Clemenceau et par le ministre de la Guerre.

» J'ai demandé à être relevé de mon commandement à cause des fréquents et douloureux accès de fièvre, ainsi que du grand énervement que j'éprouvais, causé par les longues insomnies et par le climat débilitant de l'Afrique.

» Je ne crois pas à la guerre sainte contre les Français, à cause du désaccord presque complet qui règne entre les diverses tribus.

» Dans l'état actuel des choses il est impossible que les tribus puissent s'entendre.

» D'ailleurs, dit en terminant le général Drude, nous sommes prêts à toute éventualité. Le moral de nos troupes, au Maroc, est excellent ; elles sont bien aguerries et ceux qui les commandent leur inspirent la plus grande confiance. »

## ÉPINAL

### INTERPELLATION sur les incidents militaires

Epinal, 12 janvier.

MM. Fleurent et Schmidt, députés radicaux de Saint-Dié, ont informé le ministre de la Guerre qu'ils l'interpelleront, à la rentrée des Chambres, au sujet des incidents qui se seraient déroulés dans la garnison d'Epinal.

Quelques jours après l'arrivée des recrues, le capitaine Brochard, du 4e chasseurs à cheval, aurait demandé à quelle religion appartenaient les bleus.

Sur le nombre, comme il s'était trouvé sept protestants, il les aurait fait sortir du rang, et cravachant l'air de son stick, il aurait commandé : « Rompez, les parpaillots ! » et ne leur aurait accordé aucune permission.

Au ministère de la Guerre, on déclare que dans l'escadron du capitaine Brochard, il ne se trouvait aucun disciple de Calvin.

## EN RUSSIE

### FROID ET GLACE

**Le froid est très vif. — La misère est extrême. — Plusieurs cas de congestion.**

Saint-Pétersbourg, 12 janvier.

Dans certaines provinces de la Russie le froid sévit avec une grande intensité.

Dans plusieurs villes le thermomètre est descendu à 30° au-dessous de zéro.

Plusieurs cas de congestion cérébrale se produisent un peu partout, et les morts se chiffrent par centaines.

Aussi la misère est extrême surtout dans les provinces du Nord.

Le port d'Odessa étant couvert de glace par suite du froid intense, les navires qui entrent ou sortent sont obligés d'avoir recours au brise-glace.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### RABAT

Envoi de troupes françaises

### *Le sultan Abd-El-Aziz*

Tanger, 12 janvier.

Des journaux anglais publient une dépêche venant de Tanger et annonçant que 2.000 hommes de troupes françaises vont être envoyés à Rabat, pour protéger le sultan Abd-el-Aziz.

Cette nouvelle n'est pas confirmée.

Le gouvernement français n'a envoyé aucun ordre de mouvement de troupes.

### MEQUINEZ

*La proclamation de Moulay-Hafid*

Tanger, 12 janvier.

Une dépêche de source anglaise annonce que Moulay-Hafid a été également proclamé sultan du Maroc, à Méquinez.

### Sur la frontière Algéro-Marocaine

LA SOUMISSION *des Beni-Snassen*

Paris, 12 janvier.

Le général Lyautey télégraphie au ministre de la Guerre que la soumission des Beni-Snassen est presque complète.

Les tribus rebelles ont déjà versé pour plus de deux cent dix mille francs d'amendes, ainsi que mille deux cents fusils à tir rapide.

Le général Lyautey ajoute dans son télégramme qu'au nom du Gouvernement de la République il a fait remise aux Beni-Snassen du reste des amendes, et a autorisé la reprise immédiate des labours et le libre accès de nos marchés, sous cette réserve, qu'au premier acte d'hostilité, il exigerait le payement intégral des amendes.

## EN ANGLETERRE

### Effroyable catastrophe *dans le Comté d'York*

### UNE PANIQUE D'ENFANTS

*26 morts. — 45 blessés*

Paris, 12 janvier.

A Barnsley, dans le comté d'York, un millier d'enfants étaient réunis dans une vaste salle publique, pour assister à une représentation cinématographique.

Dès l'ouverture, les galeries supérieures furent envahies par une foule d'enfants.

L'impresario ordonna à ceux qui se pressaient de monter, de descendre à l'étage inférieur, où les places étaient meilleures.

Tous alors voulurent descendre et une poussée générale se produisit.

Les premiers enfants furent jetés au bas de l'escalier ; les autres suivirent et une dégringolade générale se produisit. Des cris terribles furent poussés ; des gémissements se firent entendre partout et l'affolement fut très grand.

Quand l'ordre fut rétabli, on releva 26 enfants piétinés, et qui ne donnaient plus signe de vie ; 45 autres enfants furent blessés, dont plusieurs ne survivront pas à leurs blessures.

Le plus âgé des enfants qui ont trouvé la mort dans cette terrible circonstance n'avait que neuf ans, le plus jeune était à peine âgé de 4 ans.

Des scènes lamentables se sont produites, quand on a retiré les cadavres de ces pauvres petits.

Cette grande catastrophe a produit une douloureuse émotion dans tout le comté.

## AVIS DE DÉCÈS

M. Jules Maurel, négociant, Mme J. Maurel et leurs enfants ; M. Ernest Maurel, chef de bataillon au 3e régiment d'infanterie, Mme E. Maurel et leurs enfants ; Mme Auguste Luciani, née Maurel, M. A. Luciani, officier d'administration de 1re classe et leurs enfants ; M. Antoine Maurel, négociant, Mme A. Maurel ; Mme Pierre Cognazzili, née Maurel, M. P. Cognazzili, négociant et leurs enfants ; Mme Joseph Valery, née Maurel, M. J. Valery, négociant et leurs enfants ;

Mme Vve Greco, née Maurel ;

Les familles André et Louis Pozzavera,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Monsieur Charles Maurel*
NÉGOCIANT

leur frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin-germain, décédé le 12 Janvier 1908, à l'âge de 46 ans.

Les obsèques auront lieu le mardi, 14 Janvier dans la matinée, à l'heure qui sera fixée par l'avis de décès du même jour.

On se réunira rue de l'Opéra, n. 17.

**SCIERIE MÉCANIQUE**
*P. MATTEI*
CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES
*pour l'exportation des primeurs*
Caisses à raisin et à fromage
PLANCHES, POUTRELLES
*PRIX POUR LA VIGNE*
Fûts de toute contenance
de la Maison E. ARNAUD fils, de Marseille.
Seul représentant pour la Corse.

**A VENDRE**
Mandarines et Oranges de Monteseoro
S'adresser au jardin Ajaccio.

**BASTIA-QUINQUINA**
« AU VIN DE BANYULS »
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)
*Apéritif*
*Digestif*
*Fortifiant*

**NECTAR-ORANGE**
Consommation saine
**NECTAR-ORANGE**
Première marque

DERNIERS BILLETS
LOTERIE DE L'ORMESSON
(Enfants Tuberculeux et Institut Pasteur de Lille)
LOTS
500.000 fr.
250.000 fr.
100.000-20.000 fr.
AVIS
Tirages à dates rapprochées. Billets entiers au maximum mensuel.
Les billets sont à vendre au prix de 5 fr. (Les billets de cinquante francs n'ont plus aucune valeur. Les billets de 5 francs donnent droit aux lots de 5 francs à partir du 1er Février 1907 jusqu'au tirage du 15 Janvier 1908.
TABLEAU COMPLET DES LOTS
1 à 250.000 fr. = 250.000 fr. | 1 à 100.000 fr. = 100.000 fr.
1 à 20.000 fr. = 20.000 fr. | 2 à 5.000 fr. = 10.000 fr.
20 à 1.000 fr. = 20.000 fr. | 1000 à 100 fr. = 100.000 fr.
TIRAGE : 15 JANVIER 1908
UN

**Horlogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie**

# DANESI FILS

***Boulevard Paoli, 16, Bastia***

**Assortiment de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.**

**Premier choix de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché.**

**N. B. — Les montres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et réglés avant d'être mis en vente. Aussi on a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir un article bien garanti.**



*Le Savon extra-pur « Le Chat »* contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

*Le Savon extra-pur « Le Chat »* prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

*Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.*

DEMANDEZ PARTOUT :

**LA CÉDRATINE**

de la Maison L. J. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

**Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée**

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Édredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**ECZÉMAS**

Les personnes atteintes de Dartres, Croûtes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Chute de cheveux, Engorgements Glandes, Tumeurs, Cancers ou Cancer, Kystes, Goîtres, Taches - Plaies - propageant un éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, qui désirent s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 14, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

**NEURASTHENIE**

Les personnes atteintes de neurasthénie, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue cérébrale chronique, avec Mal de Tête persistant, grande impressionabilité, douleurs dans le dos, étourdissements, sont invitées à s'adresser à M. G. DUPUIS, Docteur ès Sciences, Laureat de l'Académie de médecine de Paris, 14, rue Jacquemont, Paris.

**A VENDRE**

Chevaux, jaments et poulains. Voitures, charrettes, caisses, jolie voiturette à 4 ou 6 banquettes, S'adresser à M. Joseph Paoli, cultivateur à Toga.

**ANCIEN CABINET PRADÈRE**

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

*66, Paoli, 18, au 1er*

*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa mairie au garde toutes certaines chambres meublées — ne disant chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens suicides ! Le stabli pour la distribution de dents artificielles

*Le Directeur-Gérant,*

J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits, situés dans l'enceinte Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15 Place Saint-Nicolas.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIGHI, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

**SANTAL BLINE**

**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Écoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue. Remède le plus efficace et le plus actif.*

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Vente dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.



**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FADES OU TOMBENT-ILS? ALORS OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats remarquables. Vente toujours croissante.

Exigez sur les Factures des Vrais Royal Windsor la griffe chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Grands Magasins.

*ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc... etc., broches or et argent 1er titre. Sa devise est de vendre à bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent ; garanti 18 karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER**

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

**LOTERIE**

de l'Orphelinat National

**DES CHEMINS DE FER**

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F., ETC.

PRIX DU BILLET : **UN** FRANC

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur, 20, rue N.-D. de Nazareth, PARIS*

*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour un remboursement d'un moins 2 billets.

**1.035** LOTS, tous payables en espèces.

**C^IE GÉNÉRALE DES PÉTROLES**

***pour l'Éclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI Propriano ; PUGGINELLI, François Calvi ; LAN TIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 14

MARDI 14 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES



00025

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA



Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. | Union postale, et autres Pays |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | le port en sus. |

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*


***LE CALENDRIER***

Fête d'Aujourd'hui. Saint Hilaire.

Soleil : (heure nationale)

Lever. 7 h. 04 m. — Coucher 4 h. 17 m.

Premier quart., le 10 — Pleine Lune, le 18

Fête de Demain : Saint Maure.

*13 JANVIER*

## LES PARTISANS DE LA VIOLENCE

L'émeute qui a éclaté la semaine dernière à la gare Saint-Lazare à Paris sert déjà de prétexte à une campagne aussi inopportune qu'imprudente pour les finances publiques, en faveur du rachat des chemins de fer. Ceux qui sont partisans d'ajouter un onéreux monopole aux entreprises que l'Etat prétend diriger, profitent de toutes les occasions pour lâcher d'aboutir.

Il n'est pas jusqu'à l'acte inqualifiable de quelques voyageurs mal intentionnés, qui ont « saboté » la gare de l'Ouest, pour devenir aussitôt un argument probant. A les entendre, si les trains ont du retard, s'il arrive des accidents, si le matériel est défectueux, il n'y a qu'un moyen d'y remédier, c'est que l'Etat devienne propriétaire des chemins de fer et qu'il en assume les responsabilités et les charges.

C'est dans ce sens que M. Bertaux vient d'écrire au ministre des Travaux publics et qu'il entend développer à la tribune de la Chambre une interpellation relative à la manifestation violente dont la gare Saint-Lazare a été le théâtre.

Rappelons les faits. A la suite de la température exceptionnellement froide qui a sévi sur Paris, certains fils de signaux se sont rompus, ou, étant gelés, n'ont pu fonctionner. Par une mesure de prudence bien compréhensible, les trains n'étant pas protégés contre des accidents possibles, ont dû marcher à une allure très modérée, en attendant que des équipes d'ouvriers spécialistes aient pu réparer les avaries.

Les voyageurs ne l'ont pas entendu de cette oreille, et, entraînés par quelques exaltés, ils se sont mis à houspiller les agents de la Compagnie, qui n'y étaient cependant pour rien, à briser les vitres à coups de pierres ; ils ont ensuite tenté de mettre le feu aux wagons. Pendant ce temps, des individus peu recommandables, comme il en existe toujours dans ces échauffourées, profitaient de la bagarre pour faire main basse sur ce qu'ils trouvaient à leur convenance, pour couper les courroies de cuir des portières, etc. D'autres escaladaient les locomotives.

C'est l'apologie de ces délicats procédés qu'espère faire M. Bertaux ; tout au moins s'ingénierait-il à y trouver des excuses. Briser le matériel ne semble guère être un moyen de perfectionnement, pas plus qu'incendier la gare n'apporterait un remède aux retards de trains. Mais les partisans du rachat se soucient bien peu de cela.

Ainsi, toutes les fois que la foule se livre à des excès, dans les cas d'émeutes ou de grèves, il se trouve des meneurs ou des démagogues pour flatter les passions populaires et s'en faire un piédestal. Pour être différent de celui-là, le but que poursuivent M. Bertaux et ceux au nom desquels il parle n'est pas davantage recommandable : il s'agit tout simplement de jeter le discrédit sur les compagnies de chemins de fer, de manière à préparer l'opinion à une mainmise de l'Etat.

Le moment a paru particulièrement bien choisi pour frapper un grand coup : le rachat de la compagnie de l'Ouest, déjà voté par la Chambre, est en suspens devant le Sénat, qui hésite à inscrire aux profits et pertes du budget, une affaire aussi aléatoire.

Les partisans du rachat seraient, en effet, excusables si les finances publiques devaient trouver dans le monopole des chemins de fer, une source de revenus. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. D'après les résultats obtenus jusqu'ici et les prévisions pour l'avenir, le rachat apparaît au contraire comme rempli d'embûches et de désagréables surprises. L'Etat, après avoir contracté un emprunt d'un nombre respectable de millions pour le paiement du capital d'exploitation, verra, dès que cette exploitation aura été mise entre les mains d'une armée de fonctionnaires publics, les revenus baisser rapidement. Les arguments mêmes des rachatistes sont la preuve éclatante que ces prévisions se réaliseront fatalement. Que reproche-t-on, en effet, aux compagnies ? On leur reproche de ne point entretenir suffisamment le matériel, de réaliser des économies abusives sur le petit personnel.

On admettra bien cependant, qu'il faudrait à la compagnie de l'Ouest, par exemple, une dose surhumaine de naïveté pour se lancer dans des frais de matériel, alors que depuis plusieurs années on lui a suspendu sur la tête l'épée de Damoclès du Rachat. A quoi bon perfectionnerait-elle une entreprise qui ne lui appartiendrait plus demain ?

Mais supposez l'Etat devenu propriétaire : il reconstituera à grands frais le matériel, il augmentera le personnel dans la mesure convenable pour parer à l'incapacité des fils à papa qu'il y aura nommés, il augmentera aussi les traitements... Bref, les bénéfices réalisés actuellement par les Compagnies se transformeront immanquablement en un déficit net, qui, n'étant plus supporté par des capitalistes et des actionnaires, sera payé par tous les contribuables avec la bonne galette de l'impôt.

Ce n'est pas au moment où le budget de l'Etat arrive à si grand peine à être équilibré qu'il est opportun d'entrer dans une voie aussi périlleuse. Il faut laisser aux industriels de profession, et en l'occurrence il faut laisser aux Compagnies de chemins de fer, le souci des entreprises aléatoires qui ne donneraient pour l'Etat que déboires et déficit.

Au lieu de les menacer du rachat, qu'on laisse aux Compagnies leur autonomie et qu'on leur donne la certitude du lendemain, et l'on se rendra compte bientôt que leur intérêt leur commande de donner entière satisfaction à leurs clients, tant par la régularité que par le confort.

Et au besoin, comme pis aller, que l'Etat établisse un contrôle plus sérieux, tel qu'il doit exister à l'égard de tout service public. C'est la seule solution acceptable pour les finances de l'Etat, et cela nous coûtera sûrement moins cher que le rachat qui est à la veille d'être discuté au Sénat.

HENRI BREMONT.

## Propos d'un Bastiais

### *Une Rafle*

*Quand je me plaignais de l'insécurité de ma rue je voyais beaucoup de gens hausser les épaules et dire : « Bah ! il ne se bien rare que les voleurs et les apaches s'aventurent jusqu'à venir chez nous. »*

*Les malandrins qui ont tenté l'autre jour de cambrioler un peu tous les magasins de la ville m'ont donné, je crois, pleinement raison.*

*C'est en plein boulevard, qu'ils se sont livrés à leurs audacieuses opérations, et s'ils n'avaient été interrompus il est probable qu'ils auraient montré aussi propre à toutes les boutiques qu'ils étaient hommes à inquiéter les gens chez eux.*

*Je ne veux pas profiter de l'occasion pour reprocher à la police de ne pas faire son devoir ; je suppose très bien que les agents ne peuvent être en tout endroits à la fois, surtout si les voleurs adoptent la tactique de s'éparpiller sur tous les points de la ville. Mais ce que l'on pourrait faire, c'est d'opérer de temps en temps une « rafle » qui serait sévèrement fructueuse ; c'est encore le seul moyen de tenir en respect les apaches et les rôdeurs. Leur qui se laissent de temps à autre à des séjours du genre de celui de la nuit passée. Enfin, je crois que la police saura faire son possible pour nous débarrasser complètement des quelques détrousseurs qui essayent de terroriser la ville.*

*J'ai été curieux heureux d'entendre un Monsieur qui, il y a huit jours à peine, me taxait d'exagération à propos des apaches, s'écrier hier matin :*

*« Et dire que si les voleurs avaient poussé quelque cent mètres plus loin, c'était à mon tour d'être dévalisé ! »*

*Je comprends, Monsieur.*

*A'SYNOT.*

## Le Docteur F. Antommarchi Médecin de Napoléon à Sainte-Hélène

(Suite et fin)

Sa munificence envers ses deux docteurs : Arnott, docteur anglais, et Antommarchi.

« Je laisse deux mille francs au docteur Arnott. Quant à vous, je vous en lègue cent mille... Soyez vous bien aise d'entrer au service de Marie-Louise, de lui être attaché en qualité de chirurgien, et même vous l'Etes auprès de ma personne ?... J'espère que vous serez content au jour de ce que j'aurai fait pour vous... »

Napoléon témoigne sa confiance à son docteur.

Le 22 avril 1821, vers huit heures du soir, l'Empereur adresse à Antommarchi les recommandations suivantes relatives à sa dépouille mortelle :

« Après me mort, qui ne peut être éloignée, je veux que vous fassiez l'ouverture de mon cadavre.

» Je veux aussi, j'exige que vous me promettiez qu'aucun médecin anglais ne portera la main sur moi. Si, pourtant, vous aviez indispensablement besoin de quelqu'un, le docteur Arnott est le seul qu'il vous soit permis d'employer. Je souhaite encore que vous preniez mon cœur, que vous le mettiez dans l'esprit de vin et que vous le portiez à Parme, à ma chère Marie-Louise... Je vous charge de ne rien négliger dans l'examen de mon estomac, afin qu'en voyant mon fils vous puissiez lui communiquer vos observations et lui indiquer les remèdes les plus convenables pour atténuer cette maladie. Quand je ne serai plus, vous vous rendrez à Rome ; vous irez trouver ma mère, ma famille, vous leur rapporterez tout ce que vous avez observé relativement à ma situation, à ma maladie et à ma mort sur ce triste et malheureux rocher ; vous leur

---

67. — Feuilleton du Petit Bastiais

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XII

LES SOINS DÉLICATS DE DIANE

Lui, ne l'aimait pas, et pourtant ressentait sans cesse... Il lui échappait de soin, elle le dominait et l'affolait, quand il était près d'elle... Quand, loin d'elle, il pouvait réfléchir, il se demandait où il pourraient conduire de pareilles amours ?

Au mariage ? Non, ce n'était pas cette femme qu'il rêvait pour son foyer... Une maîtresse, certes, et charmante, et absolument belle, et qui, à tout cela, ajoutait l'indépendance complète, puisqu'elle vivait seule.

Digne d'être aimée, peut-être... et pourtant il en avait peur. Il essayait de la comprendre et de descendre jusqu'au fond de cette âme... Il n'y parvenait pas... Elle avait des soubresauts de caractère inquiétants... Elle se reprenait tout à coup, brusquement, après des abandons de tendresse pendant lesquels il semblait à Christian découvrir une fille qu'il ne connaissait pas... Tout en elle était énigme ... On ne voyait pas clair dans son cœur ... Mais ce qui était évident, c'est qu'elle aimait. Et ce qui devait arriver arriva. Les papillons ne tournent pas impunément autour de la flamme sans s'y brûler les ailes. Il s'y brûla. Elle se donna à lui avec l'emportement qu'elle mettait en toutes choses.

Pendant les premiers temps, il s'enivra d'elle, car c'était vraiment de l'ivresse et il n'avait pas le temps de réfléchir. La jour où un événement de sa vie lui eût permis de réfléchir, c'en eût été fini de cet amour. Avec son instinct de femme amoureuse, elle arrangeait leur existence de façon à ce que rien ne lui permît de se reprendre. Non qu'elle devinât ce qui se passait en lui, mais parce qu'elle comprenait peut-être qu'elle n'avait pas tout conquis de cet homme et que ce qu'il y avait de meilleur en lui elle ne le possédait pas. Ce fut une existence toute de mystère, de rendez-vous nocturnes, toute de joies inconnues, délirante pour elle seule.

Ils n'avaient pas de peine à se voir. Le Moulin-Joli n'avait aucun voisinage immédiat. Ou y accédait facilement. Germaine, la nuit, attendait son amant et l'amenait jusque dans sa chambre. Il repartait avant le jour et reprenait Lattre. Il la reçut même chez lui. C'était ce qui l'avait voulu. Comme il n'avait que deux domestiques, un cocher et une cuisinière, mariés, qui couchaient au fond d'un grand jardin, elle pénétrait facilement dans la maison. Celle-ci était isolée hors du village, et il n'avait pas pu refuser de lui confier une clef. Deux ou trois fois, elle arriva sans qu'il l'attendît, le surprenant en plein sommeil et le réveillant en sursaut.

— Toi, Germaine ?

— Je t'aime... J'ai fait un mauvais rêve ... où je voyais que tu m'abandonnais et que tu me méprisais...

Il voulait la reconduire jusqu'au Moulin Joli, à cause des rencontres de vagabonds, rôdeurs de frontières, qu'elle pouvait faire dans la nuit ; elle s'y refusait toujours.

— Je suis brave... et j'ai l'habitude d'être seule ..

Tantôt chez lui, tantôt chez elle, bois était leur vie d'amour, et ils ne connaissaient aucune imprudence. Nul ne les soupçonna. Germaine était heureuse : ses yeux brillaient d'un éclat étrange. Jamais, encore, elle n'avait été si belle !.. Ce fut alors que Christian vit Rose-Lison au château.

Et il emporta, de cette rencontre, une vision de douceur, de pureté, de charme attendri, qui ne devait plus s'effacer de son souvenir. Également belles toutes deux, mais de beautés si différentes, c'était vraiment entre elles un contraste absolu. Et ce fut sans doute de ce contraste, qui l'obligeait à comparer et à réfléchir, que naquit, chez Christian, l'amour, car ce fut l'amour, cette fois, puissant, destructeur en lui de tout ce qui avait existé jusqu'à ce moment... Et l'amour est si égoïste et si cruel, que Germaine lui devint presque odieuse.

Il se voyaient deux ou trois fois par semaine : depuis le jour de cette rencontre, depuis la vision, il cherchait des prétextes pour retarder ces rendez-vous ou pour les renvoyer à d'autres jours. Elle en fut peinée et surprise. Mais d'abord ses doutes ne lui vinrent qu'une rivalité contre elle fût possible. Elle se savait si belle, elle connaissait si bien le pouvoir de ses yeux, qu'elle vivait dans une certitude complète, celle de régner entièrement et pour toujours sur ce cœur d'homme. Les femmes ne s'y trompent pas longtemps. Lentement, voile par voile, la vérité devait bientôt lui apparaître.

D'abord, il fut gêné devant elle, car des derniers scrupules de délicatesse et de pitié l'obligeaient à soutenir un rôle qui lui déplaisait, et à jouer une comédie où il se doutait bien qu'on finirait par voir clair. Quand elle eut son premier soupçon, elle se garda bien de lui en parler.

— Oh ! non, se dit-elle, non, ce n'est pas possible !

Et elle observa, attentive maintenant aux moindres manifestations de cette volonté qu'elle avait cru dompter et qu'elle trouvait rebelle. Elle fut longue à deviner la vérité. La vie du docteur n'avait rien de changé, en apparence. Il continuait de se donner tout entier à ses malades. Du matin au soir, il était absent, courant de visites en visites dans les villages, les hameaux, les fermes, les fabriques des environs, rentrant à des heures irrégulières, menant la dure vie de fatigue incessantes et de dévouement admirable des médecins de campagne.

dire que le Grand Napoléon est expiré dans l'état le plus déplorable, manquant de tout, abandonné à lui-même et à sa gloire ; vous lui direz qu'en expirant, il légua à toutes les familles régnantes l'approbre et l'horreur de ses dernières moments.

» Le rapport des médecins de Montpellier sur la maladie de mon père est dans les mains de Louis : demandez-le, docteur, comparez-le avec ce que vous avez observé vous-même ; que je meure, du moins, mon fils de cette terrible maladie ! Vous le verrez, docteur, vous lui indiquerez ce qu'il convient de faire ; vous lui épargnerez les angoisses dont je suis déchiré ; c'est un dernier service que j'attends de vous ! »

L'Empereur traite son docteur d'ami.

Le 2 mai, se trouvant un peu plus calme, l'Empereur fixa le docteur et, poussant un profond soupir, lui dit :

« Je suis bien mal, mon ami, je le sens, je vais mourir. »

Dans la nuit du 4 au 5 mai, comme pour accompagner la fin du grand homme, une terrible tempête déracina les quelques plantations de Longwood ; rien de ce qui lui était cher à Napoléon ne devait lui survivre. « Cette île maudite, dit Antommarchi, ne devait conserver aucun souvenir de géant qu'elle avait impitoyablement dévoré. »

Le 5 mai, vers onze heures du matin, l'Empereur, en proie au délire, prononça des mots inarticulés, interrompus ; tête !... armée,..... L'agonie continua jusqu'à 5 heures 1/2 du soir, heure à laquelle tout fut fini.

Le lendemain, à six heures du soir, l'autopsie fut faite par le docteur Antommarchi, en présence des exécuteurs testamentaires et de tous les médecins anglais qui se trouvaient dans l'île. Le procès-verbal d'autopsie fut rédigé par les médecins anglais. Le docteur Antommarchi refusa de le signer « comme entaché d'erreurs et dénué de tout examen scientifique sérieux. »

De retour à Londres, les comtes Bertrand et Montholon remirent pour l'Impératrice Marie-Louise, au docteur Antommarchi, la lettre suivante :

« Madame, le docteur Antommarchi qui aura l'honneur de remettre cette lettre à Votre Majesté, a soigné l'Empereur votre auguste époux durant la maladie à laquelle il a succombé. Dans ses dernières moments l'Empereur nous a chargés de faire connaître à Votre Majesté qu'il la prie de faire payer à M. Antommarchi une pension viagère de six mille francs, en récompense de ses services à Sainte-Hélène et qu'il désirait qu'elle l'attachât à sa maison comme chirurgien militaire... Nous croyons, madame, remplir un dernier devoir envers l'Empereur en transmettant à Votre Majesté les dernières volontés qu'il nous a plusieurs fois réitérées... Signé : comte Bertrand, Montholon. »

En se rendant à Rome, Antommarchi s'arrêta à Parme pour rendre visite, selon le vœu de l'Empereur, à Marie-Louise. Il fut reçu par M. de Niepperg qui lui dit que l'Impératrice était souffrante, mais le soir elle était à la représentation de la Gazzetella entourée de toutes sa cour.

Le comte de Niepperg ajouta : « Je vous offre de vous servir d'intermédiaire pour remettre la lettre que vous avez à l'impératrice ; je lui transmettrai tout ce que vous me confierez de vive voix et lui prendrai la lettre, si vous ne craignez pas qu'elle passe dans mes mains. » Le docteur remit la lettre et, au bout d'un instant, le Comte revint lui dire :

« Sa Majesté a pris lecture de la lettre de ses Monsieur, elle regrette vivement d'être hors d'état de vous recevoir ; mais elle ne peut. Elle ensemble avec transport les dernières volontés de Napoléon à votre égard, cependant elle a besoin avant de les exécuter, de les soumettre à son auguste père. » Le docteur n'insista plus et tout s'arrêta là.

A Rome, Madame Mère, malgré sa profonde douleur, témoigna vivement sa reconnaissance, en retirant le diamant qu'elle avait au doigt et lui dit : « Prenez, docteur, ce souvenir de reconnaissance de la mère de l'Empereur. » La princesse Pauline à Rome et la reine de Canino à Florence ont fait le plus vif accueil.

L'Empereur Napoléon III, en 1855, se souvint lui aussi du docteur Antommarchi qui avait tenu de près du plus grand homme de tous les temps. Il lui fit élever un tombeau à Santiago de Cuba où il est mort. Ce tombeau est fort visité, et un registre placé à l'entrée reçoit l'inscription du nom des visiteurs.

C'était bien la peine que le docteur Antommarchi vînt à la célébrité par son travail, pour qu'un jour on journaliste plus ou moins bien informé, vint lui dire, soixante-dix ans après sa mort, qu'il était un *médiocre*, c'est-à-dire un ignorant. Mais il me semble l'entendre me dire : « Va ! ne t'inquiète pas pour si peu ! »

Et je signe : F. N. STELLA.
(Fille de sa sœur.)

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 14 janv., à 3 heures*

| | |
|---|---|
| Moscou, allégro, | G. Allier. |
| Les Noces de Figaro, fant., | Mozart. |
| Premier Avru, valse, | Signoret. |
| La Fille du Tambour Major, f., | Offenbach |
| Princesse Olga, mazurka, | Perée. |

*Le Chef de musique*, X. LABUS.

## Ce que disent les Journaux

**La République Française**

Sur le devoir des instituteurs :

« Ce qu'on lui demande, ce n'est pas d'éveiller des intelligences, de les instruire, de les meubler, n'est de recruter des électeurs et de les conserver dans chaque commune au drapeau du Bloc qui, ici, dotent la place ; c'est ensuite de les amener au candidat du Bloc qui, ailleurs, veut traîtreusement la conquérir. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre le gouvernement républicain se décide à opter entre la conception de ceux qui croient que les instituteurs sont faits tout simplement pour instruire les enfants, et la conception de ceux qui veulent leur voir remplir, diriger et régenter le suffrage universel. »

**Le Radical**

A propos d'un article de M. Fournière sur la crise socialiste :

« M. Fournière, qui parle au nom des fameux dix-huit dissidents de l'unité, lesquels furent ainsi appelés parce que, faillibliquement observer, ils étaient vingt-cinq. M. Fournière déclare nettement aux révolutionnaires, aux unifiés, qu'ils font « par la peine démagogique glisser le socialisme à l'anarchisme. » Il leur reproche de compliquer la tâche du socialisme qui pourrait être simple, grâce aux révolutions qui lui ont largement frayé le chemin, en le poussant vers les frontières, vers les précipices, en l'obligeant à examiner les « ruses à part, » au moment les moins propices aux entreprises extra-nationales et quasi-suicidaires, puisqu'on en fait une armée qui « a mission de conquérir le monde, ou tout au moins de s'emparer du pouvoir politique par la force. »

**La Petite République**

A propos de la manifestation des bons congréganistes :

« On essaie de faire croire que le ministère de la justice rêve de substituer la juridiction administrative à la juridiction ordinaire, le conseil de préfecture au tribunal civil ; on crie au démembrement. Il n'en est rien : il s'agit simplement de voir si on ne pourrait pas à virer à ne passer des injustices afin de dépenser moins. Cela n'empêche pas la presse réactionnaire de s'indigner tout de même. C'est son rôle du reste, et grand serait fait notre chose qu'on le lui reprochât encore. Mais tout de même, il y a des limites qu'on ne gagnerait pas en France où on saurait dépasser sans ridicule. »

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PETRETO. — Mlle Ambrogi Marie-Françoise a été nommée aide des postes et télégraphes à Petreto-Bicchisano.

***

OLMETO. — Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de M. Carré, lieutenant de gendarmerie à Bonifacio, avec Mlle Thérèse de Pianelli, fille de M. Charles de Pianelli, ancien percepteur, et de Mme Joséphine de Pianelli d'Olmeto.

Mlle de Pianelli est une jeune fille spirituelle et charmante, aussi intelligente que modeste. Elle cache sous des apparences de timidité, un mérite inconnu de bien de ses vertus solides. Esprit cultivé, elle joint à une beauté séduisante des manières aventées et distinguées.

M. Carré est un officier du plus bel avenir. Très aimé de ses hommes, il a également conquis à Bonifacio de bien vives sympathies. Plein d'intelligence et de tact, son chef l'estiment et l'apprécient.

Tous nos vœux au jeune couple dont l'union se contracte sous les meilleurs auspices. — J. T.

***

CARPOLORO. — M. Scotti Jean Laurent a été nommé débitant de poudres à feu et de valeurs de la régie à Velle-di-Carpoloro.

***

CANARI. — Ces jours derniers le beau village de Canari était en deuil. Deux des familles des plus considérables du Cap venaient d'être frappées dans leurs plus chères affections : Mme Angèle-Marie Santelli née Mattei s'était éteinte dans sa quatre vingt-huitième année.

La défunte était la veuve du regretté M. Philippe Santelli, juge de paix de Nonza, dont la mémoire est toujours vénérée dans cette région. Elle se distinguait par une grande bonté et une intelligence vraiment supérieure. Les hautes personnalités qui reçoivent l'hospitalité dans sa demeure n'étaient pas peu surprises de rencontrer dans ce coin de la Corse, chez la maîtresse de maison, des manières aussi distinguées, un tact si remarquable, une conversation aussi intéressante et élevée.

Toutes ces qualités elle les a transmises à nos fils qui ont eu ce cœur des situations si enviées. L'aîné, en effet, avocat avoué près du tribunal civil de Bône, est un des membres les plus influents de la colonie Corse en Algérie, et le second compte parmi les meilleurs praticiens de Vichy. Elle a eu la consolation de mourir entre leurs bras.

Mme Santelli laisse un vide immense dans sa famille, mais sa perte est plus considérable pour les malheureux du canton qui étaient sûrs de trouver auprès de cette noble dame, si sympathisante, un adoucissement à leur misère.

Les chèques qui en lieu par une pluie battante, mais cela n'a pas empêché toute la population d'y assister. Autour de MM. Santelli et de leurs parents se pressaient les principales notabilités du Cap et du Nebbio qui avaient tenu à donner à la famille en deuil un nouveau témoignage d'affection est d'estime.

L'église Saint François n'a pu contenir toute l'assistance, et une partie a dû se tenir sur la place pendant la cérémonie funèbre. M. l'abbé Bottaroli a donné l'absoute, entouré de plusieurs prêtres du canton. Puis le cortège s'est dirigé vers le cimetière où la triste cérémonie dans laquelle on a rendu à jamais à la terre les dépouilles mortelles de la vénérée défunte.

A toutes les condoléances qui sont venues apporter des consolations à M. l'avocat Santelli, à M. le docteur Santelli, aux familles Santelli, d'Antony, Rattel, Salgo et Rozal, nous joignons l'expression de nos plus vifs regrets.

## MORTEL ACCIDENT
### *Rue des Terrasses*

Encore un accident mortel à enregistrer !

Hier, c'était une jeune fille de 22 ans qui trouvait une mort tragique dans les circonstances que nous avons relatées ; aujourd'hui, c'est un brave et honnête maçon qui est victime d'un mortel accident de travail.

Depuis quelques jours, des maçons étaient occupés au crépissage de la maison portant le numéro 34 de la rue des Terrasses.

Parmi eux se trouvait le nommé Gabrielli Ange, âgé de 44 ans, si avantageusement connu dans le monde du travail.

Hier vers 4 heure de l'après-midi, Ange Gabrielli, son repas terminé, se rendit à son travail.

Il se trouvait sur le pont qui sert habituellement aux maçons pour ce genre de travail, lorsque, en voulant prendre un sous de chaux, il perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée, la tête première, d'une hauteur d'un 2e étage. On se précipita à son secours, mais hélas ! le malheureux maçon s'était fracturé le crâne et la mort avait été instantanée. La chaussée était inondée de sang. M. le docteur Thiers, appelé en toute hâte, n'a pu que constater le décès.

Ce douloureux événement a jeté la consternation au sein de ce quartier si populeux et si animé des Terrasses et faisait l'objet de toutes les conversations.

Gabrielli Ange était marié et père d'un enfant. Nous renouçons à dépeindre la douleur de sa famille en présence d'un tel malheur.

Il y avait quelques instants à peine que le malheureux Gabrielli avait quitté son foyer, gai et content, comme à l'ordinaire. On le ramenait comme inerte sur un brancard de l'Assistance publique. Leur douleur est navrante.

## APRÈPS MA GRIPE
### Comment je me suis rétabli

Par M. Gaston Prulhière

M. Gaston Prulhière, en soutien à l'Hôtel du Château à Kreznay, avait eu une très forte grippe. « Je grelottais de fièvre, écrivait-il, une lassitude générale paralysait mes membres, ma tête était douloureuse et à chaque quinte j'éprouvais comme un déchirement. La nourriture me semblait amère. Manger, boire ou dormir était chose impossible. La fièvre une fois passée, j'ai me tenais plus debout, je n'avais plus la moindre force et je ne pouvais pas faire le moindre travail. J'ai pris alors les pilules Pink et je me sens tout de suite senti mieux, mais il n'était porteur d'aucune arme à feu.

Après avoir nié les faits qui lui sont reprochés, Santoni a fini par entrer dans la voie des aveux, et il a dit avoir jeté son revolver à la mer. Des recherches ont été faites à l'endroit indiqué mais elles n'ont produit aucun résultat.

Le jeune Santoni Joseph a été écroué au violon et mis à la disposition de M. le Commissaire Central.



M. Prulhière (Phot. Aubry et Lenoir)

J'ai repris des forces, de l'appétit, j'ai pu dormir et reprendre mes occupations à très rapidement. »

La grippe entraîne après elle un état remarquable de dépression physique, intellectuelle et morale. Des hommes robustes qui paraissent complètement guéris ont l'horreur du mouvement, d'autres ont une indifférence absolue, une paresse des facultés intellectuelles, de la mémoire, de l'attention et même de la volonté. Il suffit de grippe légère pour provoquer une débilité profonde et durable.

Les pilules Pink sont souveraines pour réparer les forces des personnes victimes de l'épidémie. Elles préservent des rechutes et des complications si nombreuses telles que les névralgies, la migraine, l'hypnotisme, la pleurésie purulente, la néphrite aigue.

Ne croyez pas que vous êtes guéri parce que vous n'avez plus de fièvre, plus de maux de tête, de courbature. Ne croyez pas non plus vous être guéri parce que vous n'avez plus de catarrhe bronchique. La grippe aura encore longtemps prise sur vous. Hâtez votre convalescence. Redoutez les complications. Les pilules Pink sont indiquées contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatismes, les suites d'influenza.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Phie Gobin, 23, rue Bailly, Paris, Fcs. 3.50 la boîte, Frs. 17.50 les 6 boîtes franco.

## ENTREPRENEURS DE BESTIAUX

Un Syndicat d'Entrepreneurs de bestiaux pour la boucherie étant en formation à Bastia, ceux qui veulent y adhérer sont priés d'assister ou de se faire représenter par un fondé de pouvoirs, muni d'une lettre, à la réunion qui aura lieu le 1er février prochain, à 2 heures du soir, à Lupino (Bastia).

Les adhésions seront reçues chez M. Geronimi, restaurant de la Gare de Lupino, à Bastia.

## Coups de revolver

Des coups de revolver étaient tirés hier soir, vers huit heures, sur le Cours du Docteur Favale.

La police, qui est arrivée aussitôt sur les lieux, a trouvé le nommé Armand, âgé de 18 ans, ouvrier boulanger, lequel lui a dit que l'auteur des coups de revolver était un nommé Santoni Joseph, âgé de 19 ans.

Une des balles lui avait même effleuré la manche de sa veste et le bras gauche.

Les agents sont partis à la recherche du coupable. Ils l'ont trouvé rue de la Marine et l'ont aussitôt mis en état d'arrestation. Puis ils l'ont conduit au poste de police. Il a été fouillé mais on n'a rien trouvé sur lui.

Interrogé sur les faits qui lui sont reprochés, Santoni a fini par entrer dans la voie des aveux, et il a dit avoir jeté son revolver à la mer. Des recherches ont été faites à l'endroit indiqué mais elles n'ont produit aucun résultat.

Le jeune Santoni Joseph a été écroué au violon et mis à la disposition de M. le Commissaire Central.

## *Bulletin Financier*

Paris, 9 janvier 1906.

Marché en reprise générale sur l'abaissement de l'escompte par la Banque de France. Les Fonds d'Etats sont en hausse. Notre 3 0/0 passe à 96 70. L'Extérieure s'avance à 93.40 ; les emprunts russes sont en plus-value. Sociétés de Crédit très fermes : Crédit Lyonnais 1.489. Les actionnaires de la Banque Centrale Mexicaine sont convoqués le 22 courant, à Mexico, pour statuer sur les comptes de 1905.

En Banque, l'action des Maisons et Parisiens Sous-comptoir se retrouve à 1110. La Mobilière privilégiée est fermée à 669. L'obligation 5 0/0 du Port de Bahia, qui est parmi les valeurs à revenu fixe un des titres les mieux garantis et les plus avantageux, cote 453.

Le charbon extrait des Houillères de Saint Menard est de même qualité que celui de Blanzy et également propre à tous les usages domestique et industriels. Le vente qui produira un bénéfice de 5 à 6 fr. par tonne, est assurée autour de la concession. Rappelons que les titres de cette Société peuvent encore s'obtenir avant leur introduction à la Banque Deschamps et de Bongiori, rue Laffitte, au prix de 450 francs.

Peu de variations en chemins français.

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 janv.

Thermomètre : 7 heures du matin 8°. A midi + 11°. A 3 heures du soir 10°. Maxima + 15.1. Minima + 6°.

Baromètre : 7 heures du matin, 774 mm. A midi, 774 mm. 6 heures du soir, 774 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, couvert,
l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Courrier en retard*

Le paquebot *Corte*, de la Compagnie Fraissinet, courrier postal de Marseille, est arrivé avec un retard de trois heures et demie.

***

*Carnet mondain*

Nous apprenons avec un vif plaisir les fiançailles de Mlle Faustine Filippi, la très charmante fille de M. le colonel Filippi, officier de la Légion d'honneur, et de Mme née de Bonavita, avec M. Albert Franceschini, contrôleur des douanes et régies en Cochinchine, appartenant à l'une des meilleures familles de Corvione.

Nous prions les jeunes fiancés de vouloir bien agréer nos vœux de bonheur.

***

*Troupes coloniales*

M. le lieutenant Bianchi, du 24e rég. d'infanterie coloniale, est affecté au bataillon de Guinée.

***

*Musée*

A la suite des démarches de M. le Préfet de la Corse et de M. Pierangeli, député, le ministre des beaux arts a accordé une subvention de 600 francs à la ville de Bastia pour l'aider à acquitter les frais de réorganisation de son musée.

Grâce à cette subvention le musée pourra être ouvert dès dans les salles attenantes à la bibliothèque municipale.

Tous nos remerciements à notre député et à M. le Préfet.

***

*A l'arrivée du bateau*

Des coups de revolver ont été dirigés contre ce nommés Gigantel Laurent, 24 ans ; Peotini Humbert, 32 ans ; Passoni Toussaint, 23, ans, et Casari Dominique, 34 ans, tous les quatre portefaix pour être montés à bord du bateau demander des bagages sans être requis et avant que les passagers fussent débarqués.

***

*Œuvre des Catéchismes*

Par suite d'empêchement survenu, la fête annoncée pour le mardi, 16 courant, aura lieu, le jeudi, 18 courant, à 2 heures précises, au Cercle catholique.

***

*Enregistrement*

M. Orsetti Nicolas, receveur de l'enregistrement et des domaines à Milliona, est nommé sous-inspecteur dans le département de la Corse.

***

*Contravention*

Procès-verbal a été dressé contre plusieurs tenanciers de cafés pour fermeture tardive de leurs établissements.

***

*Entrepôt de Bercy*

M. Pietri, adjoint au 158e, a été nommé surveillant à l'entrepôt de Bercy.

***

*Trésorerie d'Algérie*

M. Fiocconi Hilaire-François-Dieudonné, ex-sergent au 89e rég. d'infanterie coloniale, est nommé commis de 5e classe de la trésorerie générale d'Algérie.

**Etat-Civil**

NAISSANCES

Mattei Antoine-Marie, coiffeur, et Marchetti Toussainte, ménagère.

MARIAGES

Leoroni Adèle. — Raffetti Joseph. — Carioli Toussainte.

DÉCÈS

Maurel Paul-Charles-Joseph-Jules, négociant, célibataire, 46 ans.

Arrive Assomption, brodeuse, célibataire, 22 ans.

Gabrielli Ange-Marie, maçon, marié, 44 ans.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

BOURSE DU TRAVAIL. — Les membres syndiqués et non syndiqués de toutes les corporations ouvrières sont priés d'assister à la conférence qui sera faite par le camarade Emile Barnes, de la Bourse de Nice, ce soir, mardi, 14 du courant, à 8 heures, au siège, place Caletta : Sur le Syndicalisme et les organisations ouvrières.


APRÈS VOS REPAS

Demandez dans tous les Cafés

COGNAC BOULESTIN

En Vente chez M. Berlin, Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie ecrue de Patrimonio.


## AVIS DE DÉCÈS

M. Jules Maurel, négociant, Mme J. Maurel et leurs enfants ; M. Ernest Maurel, chef de bataillon au 3e régiment d'infanterie, Mme E. Maurel et leurs enfants ; Mme Auguste Lantenti, née Maurel, M. A. Lantenti, officier d'administration de 1re classe et leurs enfants ; M. Antoine Maurel, négociant, Mme A. Maurel ; Mme Pierre Cagnazzoli, née Maurel, M. P. Cagnazzoli, négociant et leurs enfants ; Mme Joseph Valery, née Maurel, M. J. Valery, négociant et leurs enfants ;

Mme Yve Greco, née Maurel ;

M. et Mme André Pozzovers, née Bastiani ; M. et Mme Louis Pozzovers, née Bastiani, (Tunis).

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Monsieur Charles Maurel*
NÉGOCIANT

leur frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin-germain, décédé le 13 Janvier 1906, à l'âge de 46 ans.

Les obsèques auront lieu le mardi, 14 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira rue de l'Opéra, n. 17.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00026

BOURSE DE PARIS

| | 11 janv. | 12 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95 40 | 95.40 |
| 3% de 3 0/0 amortis. | 96.35 | 96.50 |
| | | ex-coupon. |

## Le Mouvement administratif

Paris, 13 janvier.

Le mouvement administratif, que nous avons annoncé, paraîtra mercredi au *Journal Officiel*.

***

M. Giacomoni, sous-préfet d'Yssingeaux, est nommé sous-préfet de Trévoux.

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

*Creuse*

Paris, 13 janvier.

Les électeurs de l'arrondissement de Guéret étaient convoqués hier, à un deuxième tour de scrutin, pour pourvoir au remplacement de M. Defumade, élu sénateur.

Deux candidats étaient en présence :

M. Binet, radical socialiste ;

M. Boletout, également radical socialiste.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 29.323
Votants : 20.809

Ont obtenu :

M. Binet : 11.022 voix.
M. Boletout : 9.764.
M. Binet a été élu.

***

Au premier tour de scrutin les voix s'étaient réparties de la façon suivante ;

MM.

| | |
|---|---|
| Boletout, rad. soc. . | 8.607 voix |
| Binet, rad. soc. . . | 5.522 — |
| Berton, ancien député, rad. soc. . . . | 3.681 — |
| Lacote, ancien administrateur colonial, r. s. | 1.313 — |
| Delage, rad. soc. . . | 516 — |
| Germain, soc. un fié . | 382 — |

***

Aux élections de 6 mai 1906, M. Defumade avait été élu, comme radical, au premier tour de scrutin, par 17 057 voix, contre 2 916 à M. Berton, ancien député radical socialiste ; 2.363 à M. Redier, libéral et 235 à M. Germain, socialiste.

## Conseil des Ministres

Paris, 13 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

*Les conseils de guerre*

Le Conseil a décidé de demander à la Chambre d'inscrire en tête de l'ordre du jour de sa première séance le projet de loi relatif à la réforme des conseils de guerre.

*L'impôt sur le revenu*

Sur la proposition du ministre des finances, le Conseil décide de demander également demain à la Chambre que le projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu soit discuté immédiatement après celui concernant la réforme des Conseils de guerre.

*Les affaires du Maroc*

Le ministre de la guerre donne connaissance au Conseil des télégrammes envoyés par les généraux Lyautey et d'Amade.

Le ministre de la marine communique, de son côté, les télégrammes qui lui ont été adressés par le contre-amiral Philibert.

Enfin M. Clémenceau, président du Conseil, donne lecture des télégrammes concernant la proclamation dans certains ports marocains, de Moulay Hafid comme sultan du Maroc.

Il fait connaître, en outre, les instructions qu'il a envoyées à nos représentants au sujet de cette proclamation.

*Les périodes d'instruction*

Le Conseil décide de demander demain au Sénat d'inscrire en tête de son ordre du jour le projet de loi concernant la réduction des périodes d'instruction des réservistes et des territoriaux.

*Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## Nouvelles Maritimes

*Etat-major général*

Paris, 13 janvier.

M. le contre-amiral Boué de Lapeyrère est promu au grade de vice-amiral.

M. le contre-amiral Bellue est promu au grade de vice-amiral.

M. le capitaine de vaisseau Forestier est promu au grade de contre-amiral.

M. le capitaine de vaisseau Nény est promu au grade de contre-amiral.

## EN ALLEMAGNE
### IMPOSANTE MANIFESTATION
EN FAVEUR DU
### Suffrage Universel
30.000 PRUSSIENS
chantent
*la MARSEILLAISE*
DEVANT LE CHATEAU IMPÉRIAL

*Charges de cavalerie. — Bagarres sanglantes. — Morts et blessés. — La surexcitation est extrême.*

Berlin, 13 janvier.

Hier à Berlin plus de vingt réunions ont été organisées soit dans la capitale, soit dans les provinces prussiennes en faveur du suffrage universel.

Plus de trente mille manifestants parcouraient les rues de Berlin ; de nombreuses collisions se sont produites avec la police à cheval, qui chargea pour barrer le passage aux manifestants se dirigeait aux accents de la *Marseillaise*, vers le château impérial.

La population sympathise avec les manifestants et la plus grande effervescence règne dans toute la Prusse.

Dans les environs du château impérial, la police à cheval fait une charge à fond contre les manifestants.

Plus d'une centaine de personnes ont été blessées, dont trois agents et vingt-huit manifestants sont sérieusement atteints.

D'autres charges se succèdent, sans tenir aucun compte des plaintes de la population.

Les manifestants les acceuillent au chant de la « Marseillaise » et par les apostrophes suivantes : « Meurtriers ! » « Cosaques ! » « Chiens assoiffés de sang ! », « Assassins ! » « Bourreaux ! » « A bas Bulow ! »

Une véritable bataille s'engagea entre les manifestants et la police.

Un manifestant, affolé, serré par les charges de la police à cheval, sauta du pont Fischer et tomba dans la rivière glacée.

Trois coups de feu, tirés d'une fenêtre, blessèrent deux agents, ce qui fit que d'autres bagarres sanglantes s'ensuivirent.

La surexcitation est extrême dans toute la Prusse, et particulièrement à Berlin. La foule dit que ces manifestations ne cesseront que lorsque l'a aura accordé le suffrage universel.

Le gouvernement, qui semblait ne pas prendre au sérieux les premières manifestations, montre les craintes les plus sérieuses pour ce mouvement qui va devenir populaire.

## LA PRESSE

Berlin, 13 janvier.

La presse apprécie ainsi cet acte du gouvernement.

Le *Vorwaerts*, organe du parti socialiste, dit : « C'est une véritable provocation lancée au peuple, par les classes privilégiées ».

Le *Berliner Tageblatt* (libéral) dit :

« Cette déclaration dépasse ce que nos plus pessimistes pouvaient attendre de pire ».

Le *National Zeitung* dit :

Le gouvernement sait ce jqu'il ne veut pas, mais il ne sait pas ce qu'il veut.

## BRÉSIL
### L'ARMADA AMÉRICAINE à Rio-de-Janiero

Paris, 13 janvier.

Des télégrammes de Rio-de-Janeiro annoncent l'arrivée dans cette ville de l'escadre américaine, placée sous le commandement de l'amiral Evans

Cette force navale séjournera à Rio-de-Janeiro jusqu'au 22 janvier.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc
### Longue Conférence chez M. Clémenceau

Paris, 13 janvier.

Les évènements qui viennent de se dérouler au Maroc, au sujet de la proclamation, à Fez, de Moulay-Hafid, comme sultan, ne cessent de préoccuper le monde politique et les membres du notre gouvernement.

M. Clémenceau a réuni au ministère de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la Marine MM. Raynault et Cambon avec lesquels il a eu une longue conférence. Ils ont examiné minutieusement jusque fort tard dans la nuit, la situation du Maroc.

M. Thomson, qui avait demandé des renseignements très précis à l'amiral Philibert, assura que toutes les précautions avaient été prises pour que celui-ci ait toujours à sa disposition au moins deux navires de guerre, tant pour protéger nos troupes que pour procéder à leur ravitaillement.

Le général Picquart a indiqué toutes les mesures qui avaient été prises pour assurer la protection des Européens à Rabat, où règne la plus grande effervescence.

## TANGER
### *La Proclamation de Moulay-Hafid*

Paris, 13 janvier.

La légation de France à Tanger a télégraphié au Ministre des Affaires étrangères que la proclamation, à Fez, de Moulay-Hafid, comme sultan du Maroc, n'a eu aucune répercussion dans les ports marocains.

***

Paris, 13 janvier.

Le bruit court que Moulay Hafid serait proclamé sultan du Maroc par les indigènes de Tanger.

Jusqu'à présent aucune nouvelle n'est venue confirmer ce bruit.

## La politique de la France

Paris, 13 janvier.

A la suite de la situation créée par les événements récents, le gouvernement a jugé à propos d'envoyer des instructions à nos représentants au Maroc, afin que la politique de la France reste la même.

« Notre politique, dit le gouvernement, ne doit pas sortir des limites qui lui ont été assignées par l'acte d'Algésiras. »

## ABYSSINIE
### *MÉNÉLICK* donne satisfaction à l'Italie

Paris, 13 janvier.

Le Négus vient de faire parvenir au gouvernement italien la réponse relative aux explications que celui-ci avait demandées sur l'attaque du poste italien de Lugh par les Abyssins.

Ménélik reconnaît le bien fondé de la réclamation du gouvernement italien et lui accorde toute satisfaction.

Cela fait honneur à la droiture de Ménélik et met fin aux complications très graves qui étaient à craindre.

## AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Angèle-Marie Gabrielli et son fils ; Mme veuve Laure Laurenti, née Gabrielli ; Mme veuve Cecioli, née Gabrielli ; Mme Anne-Marie Biaggini, née Gabrielli, M. Orcste Biaggini et leurs enfants ; M. Antoine Antonini et sa famille ; M. Dominique Antonini et sa famille ; M. François Davini et sa famille ; M. Jean Davini et sa famille ; M. Jean Rellandi et sa famille ; M. Jean-Baptiste Facchi et sa famille ;

Mme Joséphine Poggi, née Laurenti, M. Jean-Baptiste Poggi, capitaine au long cours, et leurs enfants ; M. Barthélemy Laurenti ; M. Jean Laurenti, Mlle Lucie Laurenti ;

La famille Torrenti de Castifao,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Ange-Marie Gabrielli*
*Maître Maçon*

leur époux, père, frère, beau-frère et oncle, décédé le 13 janvier, à l'âge de 44 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui mardi, à 3 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Place Fontaine-Neuve, 3.

***

Le Syndicat des maçons a l'honneur de porter à la connaissance de la corporation des maçons, ainsi qu'à la population Bastiaise, de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de

*M. Ange Gabrielli*
*Maître Maçon*

mort victime d'un accident de travail, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 3 heures et demie de relevée.

Le Président,
CASTELLOTTI.


CHOCOLAT MENIER

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix sonnus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, tous articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

SANTAL BLINE

**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Écoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Dépôt dans toutes les Pharmacies et 18, Rue Vivienne, Paris.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolia - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**ULCÈRES VARIQUEUX**

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les jours par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai employé cette EAU et obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente [illegible]

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 3 fr 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

**PÉTROLE HAHN**

NIL MELIOR — NIL MELIOR

TRÉSOR DES CHEVEUX

Gros : F. VIBERT Lyon de CHIMIE 20, AVENUE DES PONTS - LYON



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURCEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Simonetti à Ajaccio.

**A VENDRE**

Chevaux, juments et poulains. Voitures, charrettes, coupées, jolie voiturette à âne et harnais.

S'adresser à M. Joseph Paoli, concierge à Toga.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état.

S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Foreone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er*

*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maître en garde contre certains charlatans ambulants — qui disent chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières minérales à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

**ANÉMIE**

**PALES COULEURS**

FLUEURS BLANCHES

NEURASTHÉNIE

CROISSANCE

CONVALESCENCE

de toutes Maladies

GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL

CONFITURE de St VINCENT de PAUL

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano; PUGGINELLI, François CALVI; LAN TIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 15

MERCREDI 15 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union Postale, et Autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00027

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Maur.

Soleil : [illegible]

Lever, 7 h. 04 m. — Coucher 4 h. 17 m.

Premier quart., le 10 — Pleine Lune, le 18

Fête de Demain : Saint Marcel.

*14 JANVIER*

## Programme d'Action

« A une situation nouvelle il faut des hommes nouveaux, » déclarait Jules Grévy, au moment où il se démettait de la présidence de la République. Au début de cette année 1908, la situation, sans être absolument nouvelle, a nécessité d'importantes modifications dans le Cabinet. Cependant, sauf le regretté Garde des Sceaux Guyot-Dessaigne, les hommes d'hier demeurent les hommes de demain, mais ils ont eu l'excellente habileté de s'adapter à la situation nouvelle et de s'organiser de manière à en rester les maîtres.

On ne niera pas, en effet, qu'il y a quelque chose de changé, sinon dans le programme gouvernemental, qui est assez vaste pour être immuable, du moins dans les moyens opportuns pour le mener à bien. Le régime de la séparation des Cultes, qui avait été jusque là plutôt du domaine administratif, à cause des modifications qu'il entraînait dans les rapports du clergé avec les représentants du pouvoir civil dans les communes, a passé dans le domaine juridique.

La loi de dévolution des biens ecclésiastiques, votée en fin d'année, malgré l'obstruction de la droite et des cléricaux, a été la première étape de cette transformation de la question. La jurisprudence est maintenant fixée : toutes les revendications des héritiers ou des fabriques, pour inexécution des charges des fondations, sont sans objet et vont être liquidées par les tribunaux.

Il était donc tout indiqué que le ministre qui a élaboré cette loi, présidât à son exécution, à la tête de la magistrature française. La présence de M. Briand au ministère de la Justice est un gage que le Cabinet est décidé plus que jamais à aller jusqu'au bout dans la voie des réformes entreprises.

Le *rajeunissement* du ministère a été complété avec beaucoup d'à-propos par le passage de M. Doumergue du Commerce à l'Instruction publique. On sait, en effet, que l'antagonisme existant entre le ministère du Commerce, dont relèvent les écoles professionnelles et celui de l'Instruction publique, dont relèvent les lycées et collèges, était des plus préjudiciables à ces deux branches de l'enseignement secondaire. Cette dualité entraînait souvent double dépense ; on luttait d'influence auprès des familles pour s'arracher les élèves, les crédits, les professeurs et même les programmes. Il était urgent que toutes les écoles d'enseignement secondaire soient réunies sous une même férule et relèvent d'une direction unique dont le siège serait au ministère de l'Instruction publique.

C'est avec la mission d'étudier cette réforme que l'ancien ministre du Commerce a accepté le poste de l'Instruction publique. Une solution ne saurait donc tarder à intervenir dans le sens le plus favorable aux intérêts de la jeunesse studieuse de nos écoles.

Il n'est pas jusqu'à la nomination de M. Cruppi au ministère du Commerce qui ne doive remplir d'aise les partisans d'une bonne administration. M. Cruppi a été désigné sur l'insistance de son ami particulièrement intime, M. Ruau, ministre de l'Agriculture ; il est en outre le beau-frère du ministre de la Marine, M. Thomson. Marine, Commerce, Industrie, Agriculture, n'est-ce-pas là un faisceau étroitement connexe des branches de l'activité sociale qui ont le plus grand intérêt à la bonne entente de leurs représentants ?

Nous avions donc raison de dire que c'est une situation nouvelle qui vient d'être créée, et qui s'annonce sous les meilleurs auspices de prospérité et d'heureuses réformes.

Quel sera maintenant le programme du cabinet ainsi remanié ?

Dernièrement, au banquet de l'Alliance Républicaine Démocratique, M. Barthou, ministre des Travaux Publics, le résumait à quatre grandes réformes qu'il plaçait dans l'ordre suivant :

1. Projet relatif à la réforme des Conseils de guerre ;
2. Abrogation de ce qui reste de la Loi Falloux ;
3. Projet d'impôt sur le revenu ;
4. Statut des fonctionnaires.

A l'un des derniers conseils des ministres, M. Clémenceau a ajouté que le premier soin du Gouvernement serait, en outre, de réclamer au Sénat l'examen immédiat du projet de réduction d'instruction des réservistes et territoriaux. Viendront ensuite le rachat de l'Ouest et les retraites ouvrières.

C'est donc un programme démocratique fort complet et tout à fait acceptable dont la Chambre va commencer la réalisation dès les premières semaines de la nouvelle session.

Il n'y a à prévoir maintenant ni retard, ni hésitation. Depuis longtemps, la majorité s'est prononcée en principe sur ces diverses réformes et leur a été favorable. Ainsi, la réforme des Conseils de guerre est décidée depuis six ans ; de même, la réforme fiscale peut être considérée comme acquise : il ne reste à s'entendre que sur le mode d'évaluation et d'assiette de l'impôt sur le revenu et sur la date du point de départ. Les campagnes attendent les justes dégrèvements promis ; ce serait une impardonnable maladresse de l'ajourner plus longtemps.

Nous tablions, au point de vue de l'enseignement public, sur une loi Falloux, en partie abrogée, qui n'a plus sa raison d'être, et qui est, le plus souvent, une gêne pour l'application des lois récentes de 1901 et 1905. La plus élémentaire logique en impose le remaniement complet.

Enfin, il n'est pas excessif d'affirmer qu'il est temps d'établir le statut des fonctionnaires. Ceux-ci protestent de toutes parts contre l'arbitraire et le favoritisme : ils ont droit à des garanties d'équité que l'Etat ne saurait leur refuser, tout en établissant de façon ferme leurs devoirs et leurs responsabilités et en les mettant à l'abri des syndicats révolutionnaires.

Le Parlement n'aura pas trop de toute la session pour mener à bien une tâche aussi complexe et aussi ardue. Il devra donc éviter soigneusement toutes digressions inutiles, toutes querelles sans portée qui retarderaient son œuvre.

Ces réformes promises sont impatiemment attendues par le pays. Il ne faut pas que le Parlement puisse être accusé de résister à la poussée impérieuse de la Démocratie ; il doit au contraire la diriger en marchant à sa tête, et parfois la devancer. Nous n'attendons pas moins de la bonne volonté de la majorité et de l'énergie du cabinet.

J. SOLEIL.

## Propos d'un Bastiais

### *Nos Archives*

*Nos bibliothèques peuvent brûler ; nous n'avons plus à craindre de rester sans documents sur les faits de l'histoire contemporaine. Le cas échéant on n'aura qu'à inspecter les vestibules de Bastia pour avoir des renseignements précis sur tout fait local et même sur tout acte politique de l'époque.*

*Dans un vestibule, un antisémitique entraîné emprime sa passion par un farouche « à bas la calotte ; » à côté, un catholique in ellegeni vient apposer son amour pour les curés par un grand « Vive la calotte »*

*Plus loin, un Spartiate d'Ersa oligne pour supposer sa thèse toutes les condamnations du grand antipatriote ; un nationaliste enragé écrit un appel à la revanche.*

*Ici on emploie un journal par article, la loi de séparation ; là on donne le résultat d'un plébiscite qui, par trois voix contre un, a trouvé que Combes faisait œuvre « hygiénique » en chassant les moines et les sœurs.*

*Partout, les amoureux qui n'ont pu parler à l'objet de leur rêve expirent dans les soupirs, écrites au charbon des déclarations ; à côté, un rival éclopé se venge de l'ingrat(e) à la celle qu'il aime, en apprenant à son père par voie d'affiche, la conduite de sa fille.*

*Les pissenlits écrivent, un peu partout, le nombre de jours de casernes qui leur restent à faire.*

*Partout, les obscénités les plus révoltantes accompagnent ces impressions de chroniqueurs. Et comme résumé au mur écrit, en gros caractères, dans chaque vestibule : « Le nom des fous se trouve écrit partout. »*

*Et j'admire du résumé signe ainsi que les chroniqueurs précédents.*

*Londrisiens, faites votre devoir ; colloiez les gamins qui se permettent de salir les vestibules de ces maisons.*

*A'STEOT.*

## Une Représentation à la Cirnea

Brillante et nombreuse réunion hier dimanche, à la Cirnea, où deux artistes de réel talent interprétèrent avec une rare perfection de nuances et de sentiment une comédie en vers « Flirt, » de M. J de Peretti della Rocca, le poète Corse vers qui va l'admiration de l'île entière.

Ce fut un véritable triomphe. Le délicieux dialogue en alexandrins coulants et sonores provoqua l'enthousiasme général. On en applaudit les finesses et les nuances, et le nom de son éminent auteur rayonna une fois de plus dans tout son éclat. M. J. de Peretti della Rocca possède tous les secrets de la scène. « Flirt » est une pièce de haute comédie susceptible d'affronter toutes les rampes. Vers le poète qui nous charma vont notre admiration et nos éloges.

La seconde partie du programme, toute musicale, fut aussi très goûtée. Ténors et soprani y manifestèrent de délicieuses romances qui leur valurent un grand succès. Et le pianiste émérite qu'est le maestro Bastianelli, tint sous le charme de son jeu, tour à tour brillant et velouté l'assistance entière.

Les danses suivirent jusqu'à une heure très avancée de la soirée. Ainsi s'écoulèrent — pendant tout l'hiver — les

88. — Feuilleton du Petit Bastiais

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

### Les Loups et l'Agneau

III

[illegible]

Et même, on remarqua qu'il se montrait plus charitable encore que de coutume. Riche, savant et jeune, cet homme avait un grand cœur et comprenait son rôle.

Et comme il n'avait aucune ambition politique, la charité qui venait de lui, que n'inspirait aucune arrière-pensée étrangère, était vraiment la charité... Peut-être, en cette droite nature, y avait-il malgré tout un remords : celui d'avoir été l'amant de cette fille, d'en avoir encore aimé, et de ne plus aimer... Mais un fait brutal se soulevait devant lui, contre lequel il ne pouvait rien : il n'aimait plus !.. Avait-il aimé ? Non !..

Toute frémissante, une nuit, à l'heure où il allait sortir du Moulin Joli, elle s'était mise à ses genoux, dans une posture humble et soumise qu'elle aimait prendre d'autant mieux qu'elle se croyait maîtresse de cet homme.

— Ne pars pas encore !

— Il faut être prudent .. Toi-même, tu me le répètes sans cesse. .

— Il est trois heures... le jour ne vient qu'à six heures... tu as bien le temps de faire le trajet, de rentrer chez toi, et de dormir...

— Et si quelque malade avait besoin de moi ?.. Si l'on venait sonner ? me demander ?

— Voici la première fois que pareil scrupule te vient... Deux fois, on est venu ainsi, et tu as trouvé des prétextes pour expliquer ton absence... Moi n'a eu de soupçons...

— Et la seconde fois, je faillis perdre un malade. . dit-il d'une voix altérée.

Elle haussa les épaules avec indifférence.

— Tu ne l'as pas perdu !..

— Par bonheur... J'en aurais eu des remords comme d'un crime...

— Tu ne les auras pas tous...

— Sans doute mais cette fois la mort serait survenue faute de soins immédiats ..

Elle le regarda très longuement, puis presque avec dureté :

— A ce compte-là, comme nous ne pouvons nous voir que la nuit, si tu n'oses plus venir la nuit, nous ne verrons plus. . que chez toi...

Il ne répondit rien, laissa tomber l'allusion comme sans l'avoir entendue.

— Moi, je brave l'opinion et je n'ai pas peur du scandale... Puis, il y aurait un autre moyen de tout arranger... achète-t-elle, la voix adoucie et tremblante.

Les yeux de Christian sévirent, interrogèrent.

— Tu n'as donc jamais pensé que je pourrais être ta femme ?.. Oh ! je ne réclame aucun droit .. Je me suis donnée parce que je t'aime... et parce que j'ai cru que cela pourrait durer toute la vie... Mais depuis quelque temps, des craintes me viennent... vagues... folles .. dont j'ai honte... Tu n'es plus pour moi ce que tu étais autrefois... Il y a entre toi et moi, quelque chose... Je ne sais quoi... Rassure-moi, veux-tu ?

— Il n'y a rien... et je suis ce que j'ai toujours été...

Elle retint un soupir. Elle attendait mieux que cette parole froide. Ah ! s'il l'avait prise en ses bras, serrée contre lui, s'il avait cherché ses lèvres prêtes aux baisers, en lui disant : « Tais-toi ! » Elle ne demandait que cela ! Un élan de tendresse !.. Un chagrin de la voir se plaindre !.. Et elle eût retrouvé sa confiance !!.. Il se tut !.. Elle était toujours à genoux. Elle se laissa glisser, assise, sur le tapis de la chambre.

— Pourquoi ne me parles-tu pas ? ne me dis-tu rien ?.. Tu es gêné et triste.. Et tu n'oses me regarder en face.... Tu as donc des reproches à te faire, à cause de moi ?.. Tu ne m'aimes pas assez... Va-là ce que tu penses... Tu ne récompenses pas mon amour par un amour égal .. C'est la vérité... Mais, de cela, je ne me plains pas.. Je t'aime tant que je comprends très bien que tu ne puisses pas m'aimer comme je t'aime... Je me contente de ce que tu me donnes.. et j'en ai été heureuse jusqu'aujourd'hui... Je viens de parler de mariage, mais ne crois pas que j'y mette tout mon bonheur... C'est toi, d'abord, que je veux... Garde ta liberté, pourvu que je garde ton cœur... N'est-ce pas ? Tu veux bien... Et surtout, ne t'effarouche pas de tout ce que je te dis. . Tu sais que je suis orgueilleuse de moi et que je n'aimerai que toi... Je me rends compte de ta faute que j'ai commise quand je me suis donnée... Toute la faute est à moi... J'ai oublié ma fierté et mon orgueil, parce que tu m'a rendue folle... Mais je veux que tu m'estimes toujours et que tu saches que moi autre ne posséderai jamais Germaine... J'ai été élevée librement, sans contrainte, en toute indépendance, et personne n'était là, dans mon enfance, comme dans ma jeunesse, pour contrôler mes actes... c'est ainsi que j'ai grandi... Je te l'ai dit cent fois. Tu as ma vie, et tu l'as entière, pour jamais... En revanche, je te demande la tienne. . C'est trop juste...

Il la laissait parler. Il la regardait. Son âme était lour. Elle était là-bas, dans l'humble cabane de la Mare-d'Eau auprès d'une enfant au doux et chaste sourire et dont la beauté tendre n'avait pas moins de splendeur, et pas moins de séduction que celle qui, à ce moment, le tentait.

— A quoi penses-tu, au lieu de m'écouter ?..

*(A suivre).*

joyeux dimanches des jolies Bastiaises, filleules de la Cirnea.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BICCHISANO. — M. l'abbé Canavaggio, desservant de Quasquara, passe en la même qualité à Bicchisano, en remplacement de M. l'abbé Filippi, nommé curé doyen de Pila-Canale.

∴

SAINTE-LUCIE DE MORIANI. — Samedi dernier, un imposant cortège accompagnait à sa dernière demeure les restes mortels de M. Franceschi Ange-François, fils de M. Franceschi Antoine-Toussaint, et frère du sympathique curé de la paroisse.

Cette foule était faite de parents et d'amis accourus des cantons de San Nicolao et de Vescovato pour apporter au jeune et modeste défunt le témoignage ému de leur affection et le tribut sincère de leurs prières.

Après le service funèbre présidé par M. le curé-doyen de San-Giovanni et relevé par la présence de nombreux ecclésiastiques, M. Bernol Jean a retracé dans un émouvant discours, les rares qualités qui distinguaient le regretté Franceschi : sa bonté, sa douceur, sa simplicité, la loyauté de son caractère, et le crime angélique qu'il a conservé durant sa longue et cruelle maladie, privilège exclusif des âmes, vraiment chrétiennes de ceux-là seuls qui meurent dans la paix du Seigneur.

Puisse, du moins, la souvenir de ses belles vertus et des regrets unanimes qui l'ont accompagné dans la tombe être un baume à la grande douleur de son inconsolable famille.

∴

ALERIA. — Une subvention de 37.000 francs a été accordée sur les fonds provenant du pari mutuel à la commune d'Aleria, pour les travaux d'adduction d'eau potable dans cette localité.

∴

AJACCIO. — Jeudi a eu lieu dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, une séance récréative donnée par la Jeunesse Catholique d'Ajaccio. C'est notre digne et vénéré évêque, Mgr Desanti, qui a eu l'heureuse idée de cette matinée. La vaste salle était archi-comble ; on y remarquait un superbe arbre de Noël orné et illuminé de drapeaux et de bougies. De nombreux lots, car il y avait une tombola, étaient gracieusement exposés devant la scène. Sa Grandeur est arrivée un peu avant 2 heures, en compagnie des notabilités ecclésiastiques de notre ville, et son entrée a été saluée par des applaudissements frénétiques.

La séance a alors commencé, et les jeunes exécutants ont charmé le nombreux auditoire qui a, plus d'une fois, manifesté sa grande satisfaction. Le programme a été exécuté de la façon la plus intelligente par les jeunes acteurs. Ce n'est pas étonnant, car ils avaient été dirigés par les maîtres sympathiques bien connus de notre ville et qui nous promettent pour bientôt une nouvelle fête.

∴

CORTE. — Les contraventions suivantes ont été prononcées par le tribunal de simple police de notre ville : Contre les nommés :

C. T., négociant, 11 francs d'amende et 25 francs de dommages intérêts, et aux dépens ; détention de poids et d'instruments de pesage sans marque.

M. A., négociante, 1 franc d'amende pour abandon de volailles sur la propriété d'autrui.

B. A., ménagère, 5 francs d'amende, et aux dépens pour violences.

P. B., ménagère, 1 franc d'amende pour jet d'immondices par la fenêtre.

## TABLEAU D'AVANCEMENT

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1908 :

pour le grade de chef de bataillon, MM. les capitaines de Gentile, du 5e ; Orticoni, du 134e ; Pollacchi, du 31e, service géographique.

pour le grade de capitaine, MM. les lieutenants Valentini, breveté, du 65e, état-major ; Campocasso, hors cadres, en mission en Macédoine ; Parsili Fiorelle, 3e zouaves ; Ducuzi, du 17e ; de Bedicondi, du 3e hussards ; Chiarelli, du 1er cuirassiers ; Carcopino, du 4e spahis ; Parrochia, du 19e dragons ; Gabrielli, du 7e d'artillerie ; Heggi, du 6e Cie de cavaliers de remonte.

pour le grade de sous-lieutenant, MM. les adjudants Alessandri, du 63e ; Luca, du 163e ; Casanova, du 55e ; Ettori, du 1er chasseurs à cheval.

pour le grade d'officier d'administration principal, M. l'officier d'administration de 1re classe Serrachioli, à l'état-major de la 30e division d'infanterie.

pour le grade de sous-intendant de 2e classe, M. le sous-intendant de 3e classe Galeazzi, à Nîmes.

pour le grade d'officier d'administration de 1re classe, M. l'officier d'administration de 2e classe Mariacci, des bureaux de l'intendance du 1er corps.

pour le grade de médecin principal de 1re classe, MM. les médecins principaux de 2e classe de Santi, à l'hôpital de Toulouse ; Cahier, de l'hôpital de Marseille.

## AU PALAIS

La Chambre civile de notre Cour d'appel s'occupait hier de l'association cultuelle de Piedigriggio, dont on a tant parlé un peu partout et dernièrement encore au Parlement.

Les néo-catholiques de ce village avaient confié leurs intérêts spirituels à un prêtre non reconnu par l'autorité diocésaine. L'évêque d'Ajaccio, d'autre part, avait nommé curé de cette paroisse, un prêtre catholique, apostolique et romain. Celui-ci se présenta à Piedigriggio et demanda à prendre possession de l'unique église de la paroisse, dont la clef avait été confiée par le maire, à l'abbé Forcioli. Le maire s'y refusa, et c'est alors que le curé s'adressa au juge des référés du tribunal de 1re Instance de Corte qui rendit une ordonnance, par laquelle il était enjoint au maire de remettre la clef de l'église au prêtre choisi par l'évêque. C'est sur l'appel qui a été interjeté contre cette ordonnance, que la Cour avait à se prononcer.

Me Morelli plaidait pour l'association cultuelle, il avait pour adversaire Me Sébastien de Caraffa. Ils ont prononcé l'un et l'autre deux très remarquables plaidoiries à la suite desquelles M. l'avocat général Angeli, qui occupait le siège du ministère public, a demandé communication des dossiers, et l'affaire a été renvoyée.

## Nécrologie

### M. CHARLES MAUREL

Lundi matin, on apprenait en ville avec une certaine émotion que M. Charles Maurel avait succombé dans la nuit. Les personnes qui l'avaient vu quelques jours avant, ne se seraient jamais douté qu'il fut si près de sa fin, bien qu'on le sut atteint d'une affection du cœur.

Très actif, très rompu aux affaires, il avait contribué pour sa part à la prospérité de l'importante maison qu'avait créée son père et qu'il dirigeait maintenant avec ses frères.

C'était un homme fort sympathique, franc et loyal. Sa mort presque subite a excité de vifs regrets parmi tous ceux qui le connaissaient.

Les obsèques ont eu lieu en présence d'une affluence considérable. Le deuil était conduit par ses frères, beaux-frères et cousins.

Trois magnifiques couronnes avaient été offertes par la famille et les amis.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean.

Remarqué dans le cortège : M. le général Cherouvrier, gouverneur de la Corse, ainsi que la plupart des officiers de la garnison.

Nous prenons une vive part à ce deuil qui frappe MM. Maurel, Lanzinchi, Cagnazzoli et Valery et leur offrons toutes nos condoléances.

### Le Maître-Maçon GABRIELLI

Le terrible accident, survenu hier aux Terrasses, a produit une grande émotion en ville. Le maître-maçon Gabrielli était très connu, on le savait bon père de famille, ouvrier consciencieux et tout le monde plaint sa fin malheureuse. Aussi, à la levée du corps qui s'est faite à 2 heures et demie, l'affluence était considérable ; chacun avait tenu par sa présence à apporter une consolation à cette femme, hier toute heureuse, et si brusquement privée de son chef aimé.

Le deuil était conduit par son fils, son beau-frère, M. Oreste Biagini, et par ses neveux, MM. Laurenti.

Dans le cortège on remarquait plusieurs membres du conseil municipal, diverses autorités, le syndicat des maçons y assistait presque au complet et toutes les corporations ouvrières étaient largement représentées.

La manifestation a été imposante, mais, hélas, elle ne peut rendre l'époux à la veuve, ni le père à l'orphelin.

De belles couronnes avaient été offertes par les parents, amis et camarades de l'infortunée victime du travail.

Nous nous associons pleinement à la douleur si légitime de la veuve Gabrielli et de toute sa famille.

### ASSOMPTION ARRIVA

Les obsèques de cette infortunée jeune fille, victime de l'accident de dimanche, ont eu lieu à l'église Sainte-Marie.

Assomption Arriva était brodeuse de son métier, et le avait passé tant de soirées à confectionner un petit trousseau à sa sœur qui devait se marier dans quelques mois. Elle ne se doutait pas qu'elle brodait la robe qui devait couvrir son corps inanimé.

Dans cette maison le désespoir était navrant et les consolations des parents, des amis ne pouvaient sécher les larmes de ceux qui entouraient le lit funèbre. Que le Dieu miséricordieux leur donne la force de supporter un si grand malheur !

Le cercueil était porté par six cordonniers.

Les cordons du poêle étaient tenus par six camarades de la défunte.

Six autres camarades portaient de magnifiques couronnes.

Le deuil était conduit par le père, le frère et l'oncle de l'infortunée jeune fille.

## *Gazette Ajaccienne*

*(De notre correspondant particulier)*

### *Un suicide*

Un étranger qui avait dit se nommer Karl Ouvine et être norvégien, s'est suicidé, il y a quelques jours, à la Parata, aux Sanguinaires, en se logeant une balle dans la tempe.

On ignore les causes de ce suicide et on n'est pas même sûr de l'identité de cet inconnu.

### *Nos Hivernants*

Sont arrivés dans notre ville :

MM. F. A. Krause, Paul Fort, Mme et M. William, Mme et M. Petrovky.

Cordiale bienvenue.

### *Contravention*

Contravention a été dressée par la police contre les nommées L... F., 45 ans ; C... D., 25 ans, revendeuses, pour avoir acheté des cabris au marché.

### *Au Port*

Le vapeur « Numidia », cap. Olivieri, est parti pour Nice avec passagers et marchandises.

### *Etat Civil*

NAISSANCES.

Mannini Joseph. — Nicoli Jean.

DÉCÈS

Battistaggi Françoise, 26 ans.

Beaulieu Nicolas, 20 ans.

MARIAGES.

Taglia Dominique Antoine, maçon, et Rastogi Marie, couturière.

## *Bulletin Financier*

Paris, 10 janvier 1908.

Marché bien tenu dans l'ensemble quoique irrégulier. Sauf la Rente Française qui perd 10 centimes à 96.50, les Fonds d'Etats sont fermes, comme les Russes, où un nouveau progrès comme l'Extérieur et le Turc. Nos fonciers de Crédit conservent leur avance précédente. Crédit Lyonnais 1.198, Crédit Foncier 818, Comptoir d'Escompte 934, Société Générale 775.

Au comptant officiel, le Rio Auer monte à 870. Les obligations 4 0/0 de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine se retrouvent à 448 ; sa répartition de cette Banque suivent une marche ascendante et justifient les prévisions amises lorsqu'elle a été fondée.

En Banque, Chemard et Walker reste fermes à 435. Bonne tenue à 447 de l'obligation du Port de Para. Les obligations 5 0/0 Nord du Brésil sont recherchées à 501 ; elles réunissent tous les avantages requis : revenu de plus de 5 1/2 0/0, marge importante à la hausse et garantie d'intérêt en or de deux Etats.

On annonce, pour le 14 courant, l'introduction en Banque au comptant des actions Péruvien Colombia. Cette Société a été créée en 1905, au capital de 3 millions 100.000 frs, et ses obligations sont cotées depuis bien 6t deux ans. Sa situation est très prospère car, dès son deuxième exercice, elle a payé un dividende de 14 1/2 0/0 du capital.

Nos chemins de fer sont irréguliers.

## UN EXEMPLE A IMITER

Quoique Noël soit déjà bien loin de nous — deux semaines, c'est un siècle pour Paris ! — il faut que je relate ici les impressions d'un jeune habitant de Rambouillet — un de nos abonnés, Henri F..., âgé de sept ans — qui a été ouvrir au monumental arbre de Noël élevé au château de Vaux de Cernay. Non seulement la baronne Henri de Rothschild avait invité les enfants des sept communes entourant sa propriété, mais encore leurs parents. Vous dire la joie de tous ces braves gens est inexprimable, car ils étaient fort nombreux — trois mille environ — prenant part à un festin digne de Gargantua puisqu'on y a mangé *dix huit mille* gâteaux, *huit hectolitres* de chocolat et bu *quatre cent soixante quinze* bouteilles de champagne (sans une cave, l'eau aurait coulé), nous dit notre abonné, environ quatre mille jouets distribués et *quinze cents* tricots, bas, fichus, cache-nez, bérets et capelines en laine, tricotés par de petits doigts aristocratiques. C'est dans le superbe salle à manger du château que s'étendit le repas illuminé. La baronne de Rothschild aidait gracieusement à dépouiller de tous ses bibelots l'arbre de Noël, tandis que les enfants des écoles, tous conviés également, recevaient des cadeaux, et que les pompiers des sept communes défilaient dans le parc, au son de leur musique allègre, exprimant, en gais fanfares, la joie d'une aussi belle journée !

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 14 janv.

Thermomètre : 7 heures du matin : 7°. à midi + 12°. 6 heures du soir : 8.5

Baisse + 12°. Hausse + 5.5.

Baromètre : 7 heures du matin : 775 mm. à midi, 775 mm. 6 heures du soir, 775 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.

l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

∴

### *Prytanée militaire*

La bourse avec trousseau a été accordée au jeune Landucci Alfred-Dominique-Germain, élève au Prytanée militaire, le père commis expéditionnaire au ministère de la guerre.

∴

### *Nouvelles coloniales*

M. Mariani Marius, commis de 1re classe des services civils, mis à la disposition de M. le lieutenant gouverneur de la Cochinchine, est désigné pour continuer ses services en qualité de comptable sous les ordres de M. l'administrateur de Tra-Vinch.

∴

### *Contributions indirectes*

M. Castagnou, ex-adjudant au 12e d'infanterie, est nommé receveur buraliste de 1re classe à Lanquetot.

∴

### *Postes et Télégraphes*

Les candidats dont les noms suivent ont été admis au grade de surnuméraire, à la suite du concours des 14 et 15 novembre, et classés dans l'ordre ci-après :

81. Olivi J.-J.-S. ; 133. Croce A.-T. ; 297. Andreani P.-T. ; 371. Frimigacci J. ; 373. Feriotet N.-A. ; 387. Raffali J.-T. ; 565. Gervoi P.-J. ; 595. Chiappini L.-F. ; 667. Bonetti A.-B. ; 670. Codescioni P.-N. ; 760. Rossi B. ; 815. Marcantetti D. ; 832. Baron O. E. ; 843. Torra J.-P. ; 866 Franchi L. F.

∴

### *Nouvelles maritimes*

Sont inscrits sur le tableau d'avancement dans le personnel administratif, pour l'emploi de commis de 1re classe, MM. les commis de 2e classe Antonini, du service du commissariat, et Salvini, des comptables des matières.

∴

### *Œuvre des Catéchismes*

Par suite d'empêchement imprévu, la fête annoncée pour le mardi, 14 courant, aura lieu, le jeudi, 16 courant, à 2 heures précises, au Cercle catholique.

∴

### *Intendance militaire*

M. Alessandri, ancien adjudant d'infanterie coloniale à Erbajolo, est nommé concierge de la manutention militaire de Constantine.

∴

### *Au Port*

Vap. « Jones, » cap. Demetrian, de Marseille, marchandises diverses.

— Vap. « Cirno, » cap. Da Pasquale, de Porto-Torres, 3 pass., div.

— Vap. « Iberia, » cap. Lelièvre, de Nice, 18 passag., div.

### Etat-Civil

NAISSANCES

Jeannaton Marie. — Darnaud Marius-Joseph. — Giudicelli Antoine.

DÉCÈS

Gavini Biaggine, veuve, 63 ans.


## A VENDRE

à SAINT-FLORENT

jolie maison de deux étages avec mezzanine et magasins.

Prix modéré.

S'adresser pour renseignements à M. François Mavaraggi, agréé, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.


## Etude de Me J.-B. de Caraffa

Notaire à Bastia

## Vente volontaire d'immeuble

Le mardi, vingt-huit janvier mil neuf cent huit, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, par devant Maître de Caraffa, notaire à Bastia, et en son étude, Boulevard Saint-Angelo, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur,

D'un immeuble, sis à Erbalunga, Brando, dénommé *Villa Luisa*.

Composé de deux étages en bordure de la route nationale avec grand jardin de rapport et d'agrément, arrosable au moyen d'une source d'eau abondante et potable qui a été canalisée dans la maison pour alimenter une cuisine et une salle de bains.

Mis à prix . . . 19.000 francs.

Pour renseignements s'adresser à Maître Jean-Baptiste de Caraffa, notaire à Bastia.

## TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

*Liquidation judiciaire*

*Biaggini Oreste*

Par jugement du 14 janvier 1908, le Tribunal a admis le sieur Biaggini Oreste, négociant, demeurant à Bastia, avenue Carnot, n° 5, au bénéfice de la liquidation judiciaire, a fixé provisoirement au 31 décembre 1907, la date de cessation de paiements, a nommé M. Mattei, membre du Tribunal, juge-commissaire, et M. Garelli, agréé, liquidateur provisoire de la liquidation judiciaire.

Les créanciers présumés sont invités à se présenter le 24 janvier 1908, en chambre du Conseil du Tribunal, à 2 heures de relevée, aux fins de l'article 462 du Code de Commerce.

*Le Commis-Greffier,*
J. ALBERTINI.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00028

BOURSE DE PARIS

| | 13 janv. | 14 janv. |
|---|---|---|
| 3 0/0 amort. | 95 40 | 95.40 |
| 3 0/0 perpétuel | 96 50 | 96.40 |

ex-coupon.

## Nomination

### *Service vicinal*

Paris, 14 janvier.

Le *Journal Officiel* publie la nomination de M. Alfonsi, ex-soldat du 2e régiment d'infanterie coloniale, comme cantonnier, dans le service vicinal, en Corse.

## LE TIRAGE DE LA LOTERIE Tuberculeux d'Ormesson

Paris, 14 janvier.

Le conseil d'administration de cette œuvre a décidé que le tirage n'aurait lieu demain, 15 janvier.

Le tirage de cette loterie est renvoyé à une date ultérieure.

## HOMMAGE A M. BRISSON

### *Remise d'une Médaille*

Paris, 14 janvier.

Le comité de députés radicaux et radicaux-socialistes, formé dans le but d'offrir à M. Brisson une médaille commémorative, à l'occasion de sa quinzième élection à la présidence de la Chambre, cette médaille lui serait remise au cours d'un grand banquet qui aurait lieu le mois prochain.

## La Rentrée du Parlement

Paris, 14 janvier.

Conformément à la loi constitutionnelle, la Chambre et le Sénat se sont réunis aujourd'hui en session ordinaire.

La rentrée du Parlement s'est faite, cette année, dans des conditions particulièrement calmes. On ne craint, en effet, aucun gros débat politique.

## TERRIBLE ACCIDENT AU BOIS DE BOULOGNE

### 30 PATINEURS disparaissent sous la glace

Paris, 14 janvier.

Un très grave accident s'est produit aujourd'hui, au Bois de Boulogne, pendant que de nombreux patineurs évoluaient sur le lac.

Tout à coup la glace se brisa ; des cris de terreur retentirent, une trentaine de personnes venaient de disparaître dans le lac.

Un sauvetage immédiat fut organisé, mais les difficultés étant nombreuses, le nombre des victimes devait être assez important.

Les admirables sauveteurs ont retiré cinq cadavres, et une vingtaine de personnes dont la vie ne paraît pas en danger, grâce aux soins immédiats qui leur ont été prodigués.

Une foule considérable ne cesse de stationner autour du lac, où un service d'ordre a été organisé.

A mesure que les victimes de cette terrible catastrophe sont retirées de l'eau, des scènes déchirantes se produisent au sein de cette foule en délire, et qui devient de plus en plus compacte au Bois de Boulogne.

## Rentrée de M. Pichon

Paris, 14 janvier.

Les événements du Maroc prenant une mauvaise tournure par suite de la proclamation comme sultan du prétendant Moulay-Hafid, M. Stephen Pichon abrégerait son séjour en Espagne.

Le ministre des Affaires étrangères rentre demain à Paris.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### TANGER

#### Le calme renaît

Tanger, 14 janvier.

La légation de France à Tanger, a télégraphié aujourd'hui au ministre des Affaires étrangères qu'aucun incident ne s'est produit hier.

Le calme semble renaître. On sait, d'ailleurs, que Moulay Hafid n'a ni argent ni soldats.

### CASABLANCA

#### La situation reste stationnaire

Casablanca, 14 janvier.

L'amiral Philibert a informé le ministre de la Marine que la situation reste stationnaire.

Le moral des hommes est excellent.

### Sur la frontière Algéro-Marocaine

#### Les Beni-Mengouch razziés

Lalla-Marnia, 14 janvier.

Le général Lyautey télégraphie au ministre de la Guerre qu'il a fait opérer une grande razzia chez les Beni-Mengouch qui n'ont pas voulu payer l'indemnité imposée comme condition de paix.

## Nouvelles Maritimes

### NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Paris, 14 janvier.

Les capitaines de frégate dont les noms suivent sont promus au grade de capitaine de vaisseau :

MM. Yvier, Ollivier, Kérandren et Caron.

Sont promus au grade de capitaine de frégate :

MM. les lieutenants de vaisseau Malcor, Amiot, Lequerré, Péan de Pontfily, Prère et Bonhomme.

Sont promus au grade de lieutenant de vaisseau :

MM. les enseignes de vaisseau Deville, Blanchot, Duganet, Gilard, Puech, Pochart.

### *Commissariat*

M. le commissaire Bouchon-Mazérat est promu au garde de commissaire général de 1re classe.

### *Service de Santé*

M. le médecin-chef Barret est promu au grade de médecin général de 2e classe.

Sont promus au grade de médecin principal :

MM. les médecins Boriau, Dessernond-Sicard, Gaillard et Daguet.

### *Manutentions*

M. Righetti Marius Joseph est promu au grade de manutentionnaire principal.

### *Commandement à la mer*

M. le lieutenant de vaisseau Vinçot est nommé au commandement du sous-marin *Protée*.

## EN PENSYLVANIE

## Effroyable Catastrophe

### 180 morts. - 298 blessés

*Une explosion se produit pendant une représentation cinématographique pour enfants. — Panique générale. — Le bâtiment transformé en fournaise.*

Paris, 14 janvier.

Au cours d'une représentation cinématographique, offerte aux enfants, au théâtre de Boyertown, (Pensylvanie), une terrible explosion s'est produite.

Les spectateurs furent pris d'une peur effroyable, lorsqu'ils se trouvèrent en présence d'un nombre assez considérable de morts et de blessés.

Les acteurs, en voulant essayer d'enrayer la panique, renversèrent les lampes de la rampe, provoquant ainsi l'embrasement de la scène.

Ce fut alors une débandade effrénée, un écrasement général, le public n'était composé généralement que de femmes et d'enfants.

Plus de quarante personnes, en voulant sauter par la fenêtre, trouvèrent une mort horrible.

En quelques minutes, ce grand bâtiment était transformé en une véritable fournaise.

Le nombre des morts est de 180 ; il y a, en outre, 298 blessés, dont plusieurs sont si grièvement atteints qu'on désespère de les sauver.

Dès que la nouvelle de cette catastrophe se fut répandue, la population s'assembla devant le théâtre ; les hommes muets d'angoisse, les femmes sanglotant.

L'émotion atteignit à son comble, quand les familles se trouvèrent en présence de toutes les victimes de cette effroyable catastrophe.

## LE PARLEMENT

### Chambre des Députés

*Présidence de M. LOUIS PASSY, doyen d'âge*

La séance est ouverte à 2 heures.

Presque tous les députés sont présents.

A deux heures, M. Louis-Paulin Passy, député de l'Eure, doyen d'âge, monte au fauteuil.

A 2 heures 28, il déclare la séance ouverte, et invite les six plus jeunes membres présents à venir siéger au bureau pour remplir les fonctions de secrétaires provisoires.

### *Le Bureau provisoire*

Le bureau provisoire étant constitué, le président déclare ouverte la session ordinaire de la Chambre des députés pour 1908.

### Allocution du Président

Après la constitution du bureau provisoire, le président d'âge prononce une remarquable allocution, qui est souvent interrompue par de chaleureux applaudissements.

« Aujourd'hui, dit le député libéral de l'Eure, où les questions financières et les problèmes sociaux tiennent le premier rang dans nos préoccupations, où se fait sentir plus que jamais le besoin d'avoir des finances bien coordonnées, prospères et solides, il faut plus que jamais marcher vers l'avenir, se consacrer aux œuvres de l'humanité, travailler au bien-être de tous.

« Sans doute, la Chambre actuelle est jalouse de poursuivre l'œuvre démocratique si bien commencée par ses devancières ; mais, pour que sa marche soit plus rapide et plus féconde, il est indispensable qu'elle organise mieux les conditions de son travail, qu'elle apporte plus de sobriété dans ses interpellations, qu'elle ne s'égare pas dans des discussions stériles. »

M. Louis Passy termine sa remarquable allocution en appelant sur la France les bienfaits de la paix sociale.

### *Election du Bureau définitif*

Le président annonce qu'il va être procédé à l'élection du bureau définitif.

### *Le Président*

Le président d'âge fait connaître le résultat des scrutins.

Ont obtenu :

M. Henri Brisson 329 suffrages.

Divers . . . . 46

∴

M. Brisson ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé président de la Chambre des députés.

### *Les Vice-Présidents*

Ont obtenu :

| | |
|---|---|
| MM. Etienne | 323 voix. |
| Berteaux | 317 — |
| Rabier | 314 — |
| Mougeot | 283 — |

MM. Etienne, Berteaux, Rabier et Mougeot, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont proclamés vice-présidents de la Chambre pour l'année 1908.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi pour l'installation du bureau définitif.

## SÉNAT

*Présidence de M. FORIQUET, doyen d'âge*

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Foriquet, sénateur de l'Orne, doyen d'âge, monte au fauteuil, et déclare ouverte la session ordinaire du Sénat, pour l'année 1908. Puis il invite les six plus jeunes sénateurs à venir prendre place au bureau pour remplir les fonctions de secrétaires jusqu'à l'élection du bureau définitif.

### Allocution du Président

Après la constitution du bureau provisoire, M. Foriquet, président d'âge, prononce l'allocution d'usage.

Le sénateur conservateur de l'Orne, dans un discours très court mais fort distingué, se borne à présenter ses vœux à ses collègues, et à les inviter à travailler sans relâche à la réalisation d'un idéal de justice et de liberté.

En terminant le président d'âge renouvelle ses vœux ardents pour que l'année 1908 compte parmi une des plus actives de la législature.

M. Foriquet s'écrie à la fin de son allocution :

« Que Dieu protège et sauve encore la France. »

### *Les bureaux*

Le Sénat procède ensuite au tirage au sort des bureaux.

Cette opération terminée, le Sénat lève la séance et s'ajourne à jeudi pour l'élection de son bureau définitif.


## A VENDRE

Mandarines et Oranges de Montesoro

S'adresser au jardin Ajaccio.

Une importante fabrique de bouchons désirerait se mettre en rapport avec propriétaires de chênes-liège, pour lui acheter toute sa récolte, ramassait au besoin un contrat pour plusieurs années.

Ecrire avec renseignements au Directeur de la Bouchonnerie Provençale, à Auriol (B.-du-Rhône).

## EMBALLEUR

**M. François Tusi**

Ouvrier emballeur

*Déballages et déménagements*

S'adresser aux magasins d'ameublement A. Giambelli, Boulevard Paoli, 38, Bastia.

APRÈS VOS REPAS

Demandez dans tous les Cafés

COGNAC BOULESTIN

## SCIERIE MÉCANIQUE

*P. MATTEI*

CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES

*pour l'exportation des primeurs*

Caisses à raisin et à fromage

PLANCHES, POUTRELLES

*PIEUX POUR LA VIGNE*

Fûts de toute contenance de la Maison E. ARNAUD fils, de Marseille.

Seul représentant pour la Corse.

## Déménagements pour tous les pays

*Dépôt de cadres*

pour mobilier

*Prix très modérés*

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Pa ia.

## NECTAR-ORANGE

Consommation saine

## NECTAR-ORANGE

Première marque

## Cave du Domaine de Tuda

17, rue des Terrasses

*Bastia*

## BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

*Apéritif*

*Digestif*

*Fortifiant*

**En vente chez M. Marfisi,**

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie sorte de Patrimonio.

## Vin de Propriétaire

**garanti naturel**

*A VENDRE*

200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la maison de Farinole.

Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio

Dépôt à Bastia.

S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5, Bd de Cardo, Bastia.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, sautoirs, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent [illegible]

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de riziale Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour [illegible] or garanti 18 karats.

SANTAL BLINE — **GUÉRISON RADICALE** et rapide des Ecoulements, Cystite de Col, même les plus rebelles aux Copahu et injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif. ABSOLUMENT INOFFENSIF. Dépôt dans toutes les Pharmacies et 56, Rue Vivienne, Paris.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER I**

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**ULCÈRES VARIQUEUX**

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir employé par avantage usement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur, j'ai [illegible] de votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'eczéma, varices et j'ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une [illegible]

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon, 3 fr 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

**PÉTROLE HAHN**

NIL MELIOR — TRÉSOR DES CHEVEUX — NIL MELIOR

Gros : F. VIBERT L'se de CHIMIE 22, AVENUE DES PONTS - LYON



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Refuser tous les Contrefaçons. Exiger le véritable produit

Dépôts : Pharmacien Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE

**RICINE VAILLE**

DÉLICIEUX ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits situés dans l'enceinte Usine à Toga.

— Vi la au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.



**La Famille**

500.000 LECTEURS

PATRONS GRATUITS

7, rue Colar PARIS


**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs


**Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano; PUGGINELLI, François Calvi; JEAN TIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 16

JEUDI 16 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Marcel.

Soleil : (heure nationale)

Lever 7 h. 04 m. — Coucher 4 h. 17 m.

Premier quart., le 10 — Pleine Lune, le 18

Fête de Demain : Saint Antoine abbé.

*15 JANVIER*

## LA RÉPRESSION DU VAGABONDAGE

M. le marquis de Pomereu, député de la Seine-Inférieure, a tout récemment déposé une proposition de loi « relative aux moyens propres à réprimer le vagabondage et la mendicité exercée par les nomades étrangers. »

La question est l'une de celles qui préoccupent le plus le pays tout entier. La dernière statistique, publiée par le ministère de la Justice, prouve que depuis quelques années les crimes et délits contre les personnes et contre les propriétés ont régulièrement augmenté dans une proportion inquiétante. Il est certain que la majeure partie de ces crimes et de ces délits ont été commis par des vagabonds.

Généralement ils se contentent de dérober les volailles dans les poulaillers, les lapins dans les clapiers, les fruits et les légumes dans le potager, mais ils volent aussi les porte-monnaie dans les foires, ils vendent aussi des chevaux habilement transformés par une série de truquages et qui ont été volés ou qui mourront bientôt ; ils s'introduisent aussi dans les fermes lorsque les hommes sont aux champs et demandent comme une sorte de rançon qui leur serait due des vivres ou de l'argent. Si on leur refuse, ils menacent, et presque toujours la grange ou la meule de foin du cultivateur prend feu la nuit suivante. Enfin, de temps à autre, ils cambriolent, ils violent et ils assassinent.

La répression est presque nulle parce qu'il n'existe point d'agents de police dans les campagnes, que le garde-champêtre préfère ne point rencontrer ces bandes armées sur son chemin, et que les gendarmes sont perpétuellement réquisitionnés pour des services qui n'ont qu'un rapport très lointain avec la sécurité des routes et des champs.

Ainsi, a-t-on pu voir une bande de bohémiens, la « caravane à Pépère, » piller, voler, cambrioler et incendier de tous côtés pendant une année entière et rester toujours introuvable. Il a fallu que le directeur de la Sûreté générale envoyât à sa recherche une brigade mobile, qui arrêta le 3 juin dernier, à la Tremblade, la trop fameuse « caravane à Pépère. » L'un des commissaires spéciaux déclara alors que depuis quinze ans qu'il pénétrait dans les milieux de bandits, jamais il ne s'était trouvé en présence d'une organisation aussi parfaite. Sous la conduite de son chef, Jean Capello, la caravane avait traversé toute la France, de la Lorraine jusqu'à l'Océan.

D'autre part, aucune loi précise ne vise la répression du vagabondage ; les magistrats sont désarmés lorsque les vagabonds qui leur sont amenés ne sont pas sous le coup d'une accusation nettement déterminée.

Qui sait d'ailleurs si le pauvre hère qu'ils interrogent, ne dit pas la vérité, si vraiment ce n'est pas le chômage forcé qui le pousse à cheminer à l'aventure pour essayer de trouver à gagner sa misérable vie ? Et les vieux qui ne sont plus bons qu'à mendier le long des routes ? Et les incurables qui se traînent de porte en porte ? Faut-il donc les condamner à la prison parce que la nouvelle loi sur les vieillards et les incurables est trop récente pour que son application soit possible partout ?

Le Parlement s'est ému d'un tel état de choses et une commission étudie en ce moment un projet de loi de M. Cruppi, aujourd'hui ministre du Commerce, sur « la recherche des moyens d'assistance et de coercition propres à prévenir ou à réprimer le vagabondage et la mendicité. »

La nouvelle proposition de loi déposée dans la séance du 20 décembre dernier, sur le bureau de la Chambre, par M. de Pomereu, a été également renvoyée à cette commission.

M. de Pomereu est manifestement animé des meilleures intentions. Son exposé des motifs est si consciencieusement fait qu'il s'inquiète de l'histoire des bohémiens dès avant l'ère chrétienne et nous apprend qu'ils descendent probablement des Sigynnes de la Thrace et des Sinthies de Lemnos.

En France, « leur première apparition paraît dater de 1427. » Nous voilà édifiés.

Cet exposé des motifs n'est pas qu'instructif. Il est aussi imprégné de sentiments très humains et qui font le plus grand honneur au député de la Seine-Inférieure. Malheureusement, sa proposition de loi manque de précision. Elle en manque même, si nous osons dire, avec obstination.

M. de Pomereu ne s'occupe que des nomades étrangers désirant pénétrer en France. Mais que ferons-nous de ceux qui y sont déjà ?

Les nomades étrangers devront, d'après M. de Pomereu, être munis de deux autorisations, l'une délivrée par le préfet du département frontière, l'autre par le maire de la commune où devra séjourner l'intéressé. La demande « énoncera le genre de métier ou d'exercice auxquels ils entendent se livrer. »

Ces nomades prétendent toujours exercer une profession. Comment le préfet constatera-t-il qu'ils l'exercent en effet et que sous le couvert de cette profession ils n'entendent point commettre les pires délits ? L'honorable député de la Seine-Inférieure reconnaît lui-même dans son exposé des motifs que leurs métiers sont plus apparents que réels... Alors ?

L'article 3 du nouveau projet de loi dit « que les nomades étrangers seront, par les soins des autorités locales, refoulés avec leurs voitures, et dans le plus bref délai possible, dans la direction de leur pays d'origine constaté ou présumé. »

M. de Pomereu a négligé de nous indiquer comment on « refoulait dans une direction. » Si ces nomades viennent d'Allemagne, les maires des villes traversées leur indiqueront-ils l'Est de leur doigt levé en leur disant : « Allez-vous-en par là ? »

Et si, comme c'est le cas habituel, ces nomades viennent de par delà les pays frontières, comment les refoulera-t-on sans les faire passer par ces pays frontières qui naturellement refuseraient de les recevoir ?

L'article 4 du projet dit que les nomades qui auront contrevenu aux dispositions prises à leur égard seront déférés aux tribunaux compétents.

Mais quels seront ces tribunaux compétents : la cour d'assises, le tribunal correctionnel ou le tribunal de simple police ? Quelle peine entendez-vous prononcer contre eux s'ils contreviennent à vos dispositions, la peine maximum ou la peine minimum de notre législation ? ou encore une peine intermédiaire ?

L'article 5 et dernier du projet dit que les nomades étrangers se présentant à la frontière pour demander une autorisation de séjourner en France, devront consigner une somme représentant les impôts et taxes que les Français sont tenus d'acquitter : taxe sur les chevaux et voitures, impôt des portes et fenêtres, contribution mobilière, patente, prestation pour la circulation sur les routes, port d'armes, taxes sur les chiens et les vélocipèdes.

Les nomades payeront la première année, soit ; mais ensuite ? S'ils demeurent introuvables alors qu'ils commettent des crimes, comment espérer qu'ils viendront d'eux-mêmes acquitter les impôts demandés ?

Il semble nécessaire, pour éviter toutes ces imprécisions, de diviser les nomades et vagabonds en catégories. Des règlements d'administration publique détermineraient exactement chacune de ces catégories. Les individus qui les composent seraient aidés ou punis selon qu'ils seraient ou malheureux ou coupables.

Enfin, il serait désirable que les brigades volantes de la Sûreté générale soient organisées le plus tôt possible par toute la France, et souhaitable, comme le demande d'ailleurs, M. de Pomereu, qu'une conférence internationale se réunisse pour étudier la question des nomades qui sont devenus un danger universel. Si chaque nation continue à essayer de refouler ses nomades chez la nation voisine, nous risquons fort de ne faire à perpétuité, qu'un involontaire échange de nomades, et rien ne prouve que ceux qu'on nous enverra, malgré nous, soient plus souhaitables que ceux dont nous nous serons débarrassés au détriment de nos voisins.

## UNE BELLE FIN

Il n'y a pas à dire : puisque, bon gré mal gré, il faut toujours mourir un jour ou l'autre, c'est une belle fin qu'a faite là ce brave père Guyot-Dessaigne, s'en allant sans même s'en être aperçu, et terminant dans une sorte d'apothéose une existence qui avait été jusqu'alors plus que simple et modeste. Un philosophe disait — je crois bien que c'était Ernest Renan — que ce qui l'épouvantait dans l'idée de la mort, ce n'était pas la mort elle-même, mais seulement la façon de mourir. C'est une préoccupation surtout naturelle chez les cérébraux, chez les hommes de travail et d'étude, qui ne sont plus que des morts vivants lorsque quelque traînante et implacable maladie vient, avant la terminaison suprême, les clouer sur un lit et les réduire, pendant des mois et des années, à l'impuissance.

Guyot-Dessaigne n'aura pas, même une heure, même une minute, connu de tels tourments. Il est, en quelque sorte, allé à la mort comme à ses occupations habituelles, s'étant levé, ainsi que tous les jours, de très bonne heure, étant parti pour le Sénat frais et dispos et ayant même invité, ce matin-là, à déjeuner — détail qui n'a pas été dit dans la presse — deux vieux amis de son pays qui étaient venus le voir pour les fêtes, et qu'il se faisait un plaisir de retrouver en rentrant chez lui. On sait comment il y rentra, apportant, certes, au foyer de famille la douleur toujours profonde d'une séparation, mais aussi la consolation réelle et enviable d'une mort sans souffrance, sans transition, n'évoquant dans sa calme soudaineté que des idées d'évanouissement ou de sommeil.

C'est sans nul doute — quelque beaucoup plus tard, évidemment, — la façon de partir qu'eût choisie le défunt lui-même, et je ne crois pas, non plus, qu'il eût dédaigné la pompe officielle ni tout le cérémonial d'honneurs et de discours qui ont fait escorte à son cercueil. Guyot-Dessaigne aimait, en effet, l'exercice du pouvoir, ce qui est, en somme, assez compréhensible lorsque, toute la vie, on a eu l'esprit exclusivement tourné vers la politique, et qu'on s'est quotidiennement astreint à cette existence de couloirs, à ce travail de commissions, à ces combinaisons de groupes qui sont l'entraînement obligatoire de tous les gens qui deviennent ministres, et même de beaucoup qui ne le deviendront jamais.

Cette existence spéciale et fastidieuse, Guyot-Dessaigne l'adorait, et jamais un jour il ne manqua une séance de la Chambre ; jamais, quoique âgé déjà et pouvant avoir droit à un peu de repos, il ne laissa à d'autres le soin de présider quelqu'une de ces grandes commissions dont il aimait à faire partie. Il justifiait ainsi ses ambitions, sinon par une valeur hors ligne, du moins par une grande conscience et un labeur intéressant et utile. Brave homme, au demeurant, et qui avait sur bien d'autres l'avantage de ne pas cacher ses visées ministérielles et d'avouer franchement son goût, très légitime, en somme, du portefeuille. J'en fus moi-même témoin au moment de la constitution du ministère Clémenceau. Il savait que je pouvais avoir, comme dans chaque crise, ces petits renseignements de couloirs que l'on a toujours si facilement lorsqu'on est détaché de toute idée personnelle, et qu'on ne s'intéresse aux combinaisons en cours que par de pures raisons de parti ou d'amitié.

Je n'ignorais pas, le tenant de la meilleure source, que si Millerand — ce qui était infiniment probable — refusait le ministère de la justice, c'était à Guyot-Dessaigne qu'il serait offert. Ce dernier avait donc toutes les chances d'entrer dans le cabinet, et, l'ayant rencontré dans les couloirs de la Chambre, je lui en fis, par avance, mon compliment :

— Oh ! me dit-il, avec un sourire un peu désabusé, j'ai été si souvent échaudé !.. Sous Rouvier aussi vous vous en souvenez, ça n'a tenu qu'à un fil ! Et puis, au dernier moment...

— Mais non, répondis-je, cette fois ça marchera... Vous n'avez à redouter que l'acceptation de Millerand, et je vous affirme, moi, que Millerand, s'il doit la 1re partie du cabinet, ne veut aller qu'aux affaires étrangères...

— Nous verrons bien me dit le bon Guyot-Dessaigne, toujours un peu sceptique...

Cependant, comme je m'en allais en lui reprochant son manque de foi, il me retint encore :

— A tout événement, me dit il, je vais toujours vous demander un service...

— Comment donc !..

— Je suis, vous le savez, un couche-tôt, et il est probable que, ce soir, j'irai me mettre au lit sans rien savoir... Vous, au contraire, qui veillez jusqu'à des heures impossibles, vous aurez certainement des nouvelles... Vous me feriez plaisir, dans ce cas, en me mettant un petit bleu à la poste...

Je le lui promis, et j'eus ainsi l'occasion d'admirer la robuste et méthodique régularité de ce vieillard, solide rejeton d'Auvergne, qui, même en une soirée de si fébrile impatience, allait néanmoins se coucher à son heure habituelle, se disant qu'il serait toujours temps d'apprendre les bonnes et surtout les mauvaises nouvelles. Mais je ne m'étais pas trompé ; dans la nuit, mes renseignements se trouvèrent confirmés, et je pus, sans le moindre risque de lui causer une fausse joie, envoyer au bon Guyot-Dessaigne le petit bleu qu'il reçut à son réveil comme un supplément de crème dans son chocolat. Il fut, en effet, investi le lendemain, vers midi, et très gentiment il m'envoya aussitôt ces quelques lignes :

« 25 octobre 1906.

» Mon cher ami,

» C'est par votre petit mot que j'ai appris, à la première heure, que j'allais être décidément appelé. et j'avoue que cela m'a fait plaisir. Maintenant que c'est officiel, j'en suis plutôt effrayé. Mais je ferai cependant de mon mieux avec l'aide des bons amis, parmi lesquels vous êtes, vous le savez, en bonne place.

» Tout à vous,

» Ed. Guyot-Dessaigne. »

Il avait raison d'être effrayé, quoique ce ne fût assurément pas à sa santé qu'il fît alors allusion. Il se donna tout entier à sa tâche et il en résulta un surmenage qui ne pouvait lui rien valoir de bon. Une ou deux fois déjà, il avait eu de petits avertissements qui, s'il n'avait pas été ministre, l'auraient incité à aller se mettre au vert dans quelque coin tranquille et reposant. Mais il était ministre, et c'est de tous les métiers celui où l'on s'accommode le moins de la retraite. Guyot-Dessaigne a marché jusqu'au bout, et il est pro-

bable que tout autre, à sa place, eût fait comme lui. Même avec de pareils risques, cette fonction ne chômera jamais. Il n'y avait pas une heure que le décès avait eu lieu, que, rencontrant un ministrable, je lui appris la triste nouvelle :

— Vous savez dis-je, Goyot-Dessaigne vient de mourir subitement au Sénat...

Mon homme eut un sursaut :

— Ah ! par exemple, fit-il... J'en suis navré... C'était un si brave homme, un si bon ami !..

Puis, après un très court silence :

— Qui croyez vous, ajouta-t-il, qui le remplacera ?..

C'est l'habituelle oraison funèbre des grands de ce monde : il faut bien que toute médaille ait son revers !..

EMMANUEL ARÈNE.

(*Petit Marseillais*).

## *La Répression* des Fraudes alimentaires

### EN CORSE

Par arrêté en date du 14 janvier courant, M. Chaleil, préfet de la Corse, a organisé le service de la répression des fraudes alimentaires dans notre département.

Ce service est confié à des agents départementaux qui, sous le contrôle de M. le docteur Pitti-Ferrandi, inspecteur départemental d'hygiène, auront à opérer en très grand nombre et dans toute l'Ile, des prélèvements d'échantillons de substances alimentaires, de toute nature, dans les entrepôts et chez les détaillants.

La surveillance s'exercera spécialement sur le vin, l'huile, le lait et les farines qui ont, en Corse, les données les plus susceptibles d'altération et de falsification. Ces échantillons seront analysés dans des laboratoires spéciaux, et des poursuites seront rigoureusement exercées contre les fraudeurs.

L'arrêté préfectoral répond à un besoin très urgent, et il donne satisfaction aux doléances qui, depuis très longtemps, s'étaient élevées partout en Corse, autant de la part des consommateurs que de celle des producteurs.

Nous sommes heureux d'adresser ici nos remerciements et nos félicitations à M. Chaleil, notre si dévoué et très actif préfet.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 16 janv., à 3 heures*

| | |
|---|---|
| Languedoc, allégro, | L. Puech. |
| La Flandre, boléro, | Signard. |
| Morena, valse espagnole, | Laclôme. |
| Guillaume Tell, fant., | Rossini. |
| Bloudinette, mazurka, | de Rohlis. |

*Le Chef de musique*, X. LAUNAY.

## Les Impositions Foncières

Remise accordée pour l'année 1908, sur les Cotes Foncières de 25 francs et au-dessous (part de l'Etat), (propriétés non bâties).

La loi du 15 juillet 1907 dispose que le dégrèvement des petites cotes foncières (cotes foncières des propriétés non bâties ne dépassant pas au total, pour la part de l'Etat et pour la même contribuable, la somme de 25 francs), ordonné par la loi du 21 juillet 1897 sera de nouveau effectué en 1908.

Pour simplifier les formalités imposées aux contribuables, il a été décidé que les propriétaires qui ont obtenu le dégrèvement en 1907 obtiendront d'office et sans nouvelle déclaration en 1908 la même remise d'impôt qu'en 1907, pourvu que :

1. La contribution personnelle mobilière à laquelle ils sont assujettis pour 1908 dans leurs diverses résidences ne dépasse pas au total 30 francs (part de l'Etat) ;

2. Le chiffre du revenu cadastral indiqué sur leurs avertissements de 1908 soit le même qu'en 1907.

La formalité d'une déclaration nouvelle n'est maintenue qu'à l'égard :

1. Des contribuables dont le revenu cadastral aura été modifié à raison d'acquisitions d'immeubles, d'aliénations d'immeubles, etc., et qui, malgré ces modifications, se trouveront encore dans les conditions voulues pour obtenir ce dégrèvement ;

2. Des contribuables auxquels il n'a pas été accordé de dégrèvement en 1907, mais qui y auront droit en 1908.

La déclaration de ces contribuables devra être rédigée sur une formule imprimée mise gratuitement à leur disposition dans les mairies et dans les perceptions. Elle devra, à peine de nullité, être déposée dans le délai d'un mois à partir de la publication du dernier rôle foncier ou personnel mobilier intéressant le contribuable. Le public trouvera dans les mairies et dans les perceptions des instructions détaillées pour la rédaction des déclarations.

## L'Aéroplane du Lieutenant Dardelet

**M. le lieutenant Dardelet, du 163e, inventeur d'un nouvel aéroplane, a donné à un de nos confrères parisiens quelques renseignements intéressants sur son appareil ; la principale caractéristique en est qu'il n'a ni hélice ni gouvernail ; il se meut donc et se dirige par des moyens entièrement originaux. Quant à ces moyens, comme le lieutenant Dardelet destine son appareil à un usage militaire, il s'est refusé à en dévoiler le secret et voici les seuls détails qu'il ait voulu donner :**

Etant donné que cet aéroplane peut se déplacer avec une vitesse de 180 à 200 kilomètres à l'heure, que sa vulnérabilité au fusil peut être nulle, que l'artillerie ne peut régler son tir sur un objectif de cette nature, ce serait un merveilleux agent de renseignements sur terre aussi bien que sur mer, ce serait un éclaireur parfait ; à lui seul il remplacerait la cavalerie, les cyclistes, les autos, les ballons, qui donnent aux chefs les renseignements souvent inexacts et si longs à venir, qui sont nécessaires pour prendre les décisions d'où résulte le sort de la bataille. Le lieutenant Dardelet ayant écrit au ministre de la Guerre au sujet de son appareil, le ministre l'a renvoyé à la commission technique des plans et calculs.

Nous adressons à M. le lieutenant Dardelet, qui est en garnison en Corse depuis plusieurs années, nos bien sincères félicitations.

## *Gazette Ajaccienne*

(*De notre correspondant particulier*)

### *Le temps qu'il fait*

Baromètre : 778, 8. — Température : Minima, 7, 8 ; Maxima, 11, 5.

Direction du vent : Nord.

Force du vent : Presque calme.

Etat de la mer : Peu agitée.

### *Nos Hivernants*

Sont arrivés par les derniers paquebots :

MM. le comte de Marcay, vicomtes Jacques et René de Marcay, comte de Las Cases B. de Moulin, comte de Hamilton, Nonberg Nikhilm et Mme, Doyon Paul Camille Amavien, juge, et Mme, Jolivet Théodore, négociant, capitaine Cagnet de Berlouzay et Madame.

Cordiale bienvenue.

### *A l'arrivée*

De Marseille : M. Gand, chef de cabinet du préfet de la Corse ; Boulade Georges, sous-inspecteur des douanes ; Mme Perraldi Henriette et Mademoiselle ; M. Nicolas Peraldi, ancien sénateur, et Madame.

### *A la Défense Mobile*

Les travaux de dragage nécessités par l'installation prochaine des sous-marins, touchent à leur fin.

Immédiatement après, on commencera les travaux de dragage au delà de l'abattoir pour l'installation d'un parc à charbon.

### *Etat Civil*

MARIAGES.

Remiti Jean. — Ginebri Ignace-François.

DÉCÈS

Bastelica Barthélemy, entrepreneur des travaux publics, 64 ans.

Oliva Marie-Dominique, 90 ans.

## Les Travaux de Janvier

### *Agriculture*

A cette époque de l'année, les travaux des champs sont assez limités par les rigueurs de la saison et par la courte durée des jours ; c'est une raison pour veiller au temps et profiter des moments favorables qui peuvent s'offrir au cultivateur attentif.

Si le sol est débarrassé de la neige et que le temps soit doux et point humide, et surtout s'il n'y a pas encore eu de fortes gelées, il faut s'occuper de semer les derniers blés d'hiver : blé blanc ou Noé, blé de Bordeaux, blé rouge de Saint-Laud, blé Chiddam blanc de Mars, blé de Saumur d'automne, blé d'Uzessa ou Richelle de Gregeon.

Après les gelées, il faudra rouler les céréales pour refoncer les tiges et faciliter le tallage.

Quand il gèle, il faut transporter dans les champs les fumiers destinés aux cultures de printemps que l'on répandra et enfouira au premier dégel à l'aide d'une charrue à versoir allongé.

C'est le moment d'assainir les terres humides par des rigoles ou par le drainage. On peut employer, pour faire ces rigoles, une charrue montée en bisoir, ou, dans les petites cultures, la charrue légère à usages multiples.

Il faut songer à conserver les choux d'hiver en les mettant en silos dans une tranchée orientée de l'est à l'ouest ; on les abrite à l'aide de planches ou de paillassons formant toit à double pan, en ayant soin de laisser libres les extrémités de ces abris, pour établir l'aération.

Quant aux racines et tubercules conservés en silos, il faut les surveiller, éliminer ceux qui sont moisis et établir des cheminées d'appel d'air.

Pendant que le sol est encore couvert de neige, on laisse les animaux à l'étable ou à l'écurie ; mais, lorsqu'il gèle assez fortement pour rendre les chemins ce qu'on appelle « roulants », il est bon d'utiliser le travail des bœufs ou des chevaux en les employant aux différents services de la ferme. On profite de ce beau temps soit pour transporter dans les champs les fumiers qui seront tout prêts à être enfouis par les premiers labours de printemps, soit pour aller chercher les marnes à la carrière et les répandre en petits tas sur toutes les surfaces des terrains que l'on veut marner.

On peut enlever aussi les feuilles et les curures de mares et de fossés qui ont été réunies à l'automne en mieres et tas ; on les mélange avec du fumier ou de la chaux pour faire des composts.

Le moment est favorable pour fournir, si cela est possible, les prestations en nature et pour s'occuper de l'entretien des chemins d'exploitation. Leur construction doit se faire avec les données suivantes : largeur 5 mètres ; pente en longueur 0m06 par mètre au maximum ; hauteur de convexité égale au vingt-cinquième de la largeur ; on met des pierrailles sur une épaisseur de 0m12 et une largeur de 3 mètres, qu'on recouvre d'un lit de gravier de 0m02 à 0 035 d'épaisseur.

Il convient, à cette époque de l'année, de s'occuper de l'entretien du matériel agricole.

On sait incrybible le fer des instruments par l'application d'une peinture formée de limaille de fer très fine et de vernis à l'huile de lin, ou d'une solution à chaud de soufre dans l'essence de térébenthine. Pour conserver les vis, on en trouvera bien d'un mélange d'huile et de graphite ; quant à l'acier et à la fonte, un enduit de vaseline ou même de graisse ordinaire suffit pour en assurer la parfaite conservation.

A. JOUON.

## *Bulletin Financier*

Paris, 11 janvier 1908.

Le marché est plus calme et les cours sont discutés. Sauf notre Rente stationnaire à 96.05 et la Serbe en hausse à 72.15, les Fonds Etrangers sont lourds. A signaler la grande fermeté des Sociétés de Crédit.

Les excellentes nouvelles d'Argentine, dont les très belles récoltes vont assurer un mouvement considérable d'exportation, attirent l'attention sur les obligations 4 1/2 0/0 des Chemins de Fer dans la Provinces de Buenos-Ayres cotées à 455 fr.

En Banque, le Saint Raphaël Quinquina est à 69. Le Port de Bahia est bien tenu à 496. L'obligation 5 0/0 du chemin de fer du Nord du Parana est ferme à 413, bien placée pour bénéficier de la reprise des affaires. On sait que cette Cie ne peut émettre des obligations que pour un total ne dépassant pas en intérêts et amortissement le montant annuel de la garantie de l'Etat. Obligations Forces Motrices de la Haute Durance recherchées à 425.

La prochaine introduction sur notre marché des actions des Houillères de Saint Briend provoque à la Banque Dambaupt et de Blagnac rue Lafitte, de nombreuses demandes sur ces titres, au prix de 185 fr. Nos chemins de fer sont stationnaires.

### *Syndicat d'Initiative* DES INTÉRÊTS DE LA CORSE à Marseille

L'assemblée générale annuelle du Syndicat d'initiative des intérêts de la Corse à Marseille, aura lieu le dimanche, 19 courant, à 10 heures précises du matin, au siège social.

Ordre du jour : Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 janvier 1907. — Compte-rendu des travaux du Comité de direction pendant l'année 1907. — Bilan de l'exercice 1907. — Projet de budget pour l'exercice 1908. — Elections au Comité de Direction.

A l'issue de l'Assemblée générale, M. François Casabianca, sous-préfet d'Ariège, membre du Syndicat, voudra bien faire une causerie sur le sujet suivant : « Quelques considérations sur la Race Corse. »

## Chambre Musicale

On nous prie d'annoncer qu'une grande soirée de charité aura lieu, le 25 courant, dans le local de la Chambre Musicale, au profit du Bureau de Bienfaisance et de la Conférence de St-Vincent de Paul.

Le programme sera des plus attrayants : comédies, chant, musique, rien ne manquera. On nous parle même d'une comédie corse « Un mariage d'Affilia » qui a été jouée, il y a quelques mois, et qui est redemandée par ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre une première fois.

« Nous espérons que le public se rendra en grand nombre à l'appel des organisateurs et que la recette sera assez forte pour soulager, dans une large mesure, les malheureux de notre ville.

## *Petite Gazette*

### *Gare de Bastia*

M. Santi, chef de gare, à Bastia, est nommé sous-inspecteur sur place.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

### *Ministère de l'Intérieur*

MM. Chiappe et Paoli, rédacteurs de 3e classe au ministère de l'intérieur, sont présentés pour la 2e classe, et figurent aussi sur la liste d'aptitude pour le grade de sous-chef de bureau.

### *Nouvelles coloniales*

M. Léonetti Joseph-Marie, gardien principal des services pénitentiaires, rentrant de congé, est affecté au pénitencier de Poulo-Condore.

### *Une trouvaille*

Un gamin de 10 ans, Pétroni Jean, a trouvé hier, dans l'anse de vieux port, le revolver avec lequel Santoni a tiré sur Nadi Armand.

Santoni n'avait pas menti aux agents en leur disant qu'il avait jeté cette arme dans les eaux du Vieux Port.

Ce revolver contenait encore deux cartouches. Le jeune Dodi Joseph, 17 ans, remit vingt centimes à Pétroni et s'empara du revolver sous prétexte que l'enfant aurait pu se blesser en le maniant. Il s'empressa, d'ailleurs, de jeter les cartouches à la mer et de remettre le revolver à l'agent Gavi qui, ayant vent de l'affaire, était allé le lui réclamer.

### *Nouvelles maritimes*

Le quartier-maître vétéran Casanova, à Toulon, est promu second-maître.

Le caporal pompier Ventorini Antoine-Virgilius, à Toulon, est promu sergent.

### *A fond de train*

Le jeune Damiani, négociant, monté sur un cheval, descendait le boulevard du Cardo au grand trot, quand il heurta et renversa le nommé Gross Joseph, employé au tribunal et demeurant rue de la Gare, n° 4. Dans sa chute, M. Gross s'est blessé au genou et a eu son pantalon déchiré. Il a été pansé à la pharmacie Ramaroni, puis, il est allé au commissariat de police porter plainte.

### *Œuvre des Catéchismes*

Par suite d'empêchement imprévu, la fête annoncée pour le mardi, 14 courant, aura lieu, le jeudi, 16 courant, à 2 heures précises, au Cercle Catholique.

Grâce à ses multiples qualités nourrissantes et digestives, la Pâte de la Maison Ghilini est de plus en plus appréciée.

Aussi, pour faciliter le débit au détail, la Maison Ghilini a organisé une série de caisses qui par leur volume réduit permettra à tous la consommation de ses spécialités.

La Maison prie ses nombreuses clientèle d'exiger partout la marque « Maison Ghilini. »

### *Objets trouvés*

Un sautoir a été trouvé à l'église Saint-Jean ; un porte-monnaie contenant une somme d'argent.

Le réclamer au bureau du journal.

### NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINTE MARIE. — Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 du courant, Exposition Solennelle du Saint Sacrement de 6 heures du matin à 8 heures du soir.

Le matin à 6 heures, messe d'exposition ; le soir : vendredi et samedi, chant des complies à 7 heures et demie.

Dimanche, Vêpres, à 3 heures et demie, Sermon, Procession, Salut.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT des Mineurs, Manœuvres et similaires du Nouveau Port. — Les membres syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 6 h. 1/2, Bourse du Travail, place Caletta.

Versement des cotisations.


### A VENDRE À SAINT-FLORENT

jolie maison de deux étages avec mansardes et magasins.

Prix modéré.

S'adresser pour renseignements à M. François Mavitrancl, agréé, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

LA TISANE AMÉRICAINE des SHAKERS

La Tisane Américaine des Shakers est une préparation purement végétale qui agira directement sur l'estomac, le foie et les intestins, en facilite le fonctionnement, évitera ainsi toutes les maladies de ces organes.

REMÈDE CERTAIN CONTRE LA CONSTIPATION, LES MIGRAINES ET TOUTES LES MALADIES DE L'ESTOMAC

Demandez à M. Fayzon, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*** 00030

### BOURSE DE PARIS

| | 14 janv. | 15 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95.40 | 95.60 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96.40 | 96.50 |

ex-coupon.

## Légion d'honneur

*Paris*, 15 janvier.

M. le docteur Valentini, médecin-chef de l'hôpital civil de Bastia, est promu au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

## Le Terrible Accident DU BOIS DE BOULOGNE

### Nouveaux détails

*Paris*, 15 janvier.

**Dans la terrible catastrophe qui a eu lieu, hier, au Bois de Boulogne, deux cadavres seulement ont été retrouvés.**

**Ce sont ceux du jeune Alexandre Perrière, âgé de 16 ans, apprenti mécanicien, et de Gaudrol Edmond, âgé de 15 ans, chasseur de restaurant.**

**Malgré toutes les recherches qui ont été faites, plusieurs cadavres sont encore introuvables.**

**Le service de sauvetage, qui a été organisé autour du lac, n'a jamais cessé de fonctionner.**

**La foule, encore plus considérable qu'hier, a stationné tout le temps autour du lac suivant avec un émouvant intérêt les efforts qui ont été faits pour retrouver les cadavres.**

## La Laïcisation des Hôpitaux

### Le départ des Religieuses

### *Imposantes Manifestations*

*Paris*, 15 janvier.

**Les religieuses, qui soignaient depuis si longtemps les malades, ont quitté nos hôpitaux.**

**Plus de cent cinquante d'entre elles vont rentrer à leur maison mère du Bon-Secours.**

**Seuls deux hôpitaux privilégiés garderont leurs sœurs infirmières.**

Par suite des dispositions prises par leurs fondateurs, l'hôpital Baucicault et l'hospice Debrousse ne sont pas forcés de laïciser leur personnel.

A l'Hôtel-Dieu, le départ des religieuses a eu lieu de par leur volonté même sans aucune manifestation.

Cependant les internes et les malades valides ont accompagné les sœurs expulsées jusqu'à la porte de sortie, où ils leur ont dit un adieu ému.

Le départ des religieuses des autres établissements hospitaliers a donné lieu à d'imposantes manifestations et à quelques incidents assez sérieux, la police ayant voulu disperser les manifestants qui escortaient les religieuses.

## Mouvement des ports

### *Cadre de réserve*

*Paris*, 15 janvier.

**M. le général De Lavech-Desfarnières, commandant l'artillerie du 12e corps d'armée, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section réserve du cadre de l'état-major général.**

M. le médecin-inspecteur Geschwind, directeur du service de santé du 17e corps d'armée, est placé, à dater de ce jour, dans la section de réserve.

## LA Terrible Catastrophe de Boyerstown

### Nouveaux Détails

### *167 morts. — 329 blessés*

*Paris*, 15 janvier.

**L'effroyable catastrophe, qui a mis en deuil la ville de Boyerstown, a produit la plus vive émotion dans tous les Etats-Unis.**

**De toutes parts parviennent des télégrammes de condoléances adressés aux autorités locales de Boyerstown.**

**Le nombre des morts qui ont été retirés des décombres du bâtiment transformé en une vaste fournaise, est exactement de 167. La plupart de ces innocentes victimes étaient carbonisées.**

**Le nombre des blessés est de 329, dont plusieurs très grièvement.**

Les obsèques des victimes ont eu lieu au milieu de toute la population en deuil.

## LE GÉNÉRAL PICQUART est décoré de l'ordre de l'Aigle Blanc

*Paris*, 15 janvier.

**L'ambassadeur de Russie à Paris a remis aujourd'hui au général Picquart, ministre de la guerre, les insignes de l'ordre de l'Aigle Blanc, au nom de S. M. Nicolas II.**

**Cette haute marque de distinction de l'empereur de Russie envers notre ministre de la guerre est favorablement accueillie dans tous les milieux militaires et politiques.**

**L'ordre de l'Aigle Blanc a été fondé le 1er novembre 1705 par Auguste II, roi de Pologne et Electeur de Saxe.**

**Cette décoration est portée comme les Grands-Croix, ruban bleu avec une plaque d'or.**

**Il n'y a qu'une seule classe de Chevaliers qui prennent rang après ceux de Saint-Alexandre Newski.**

## NOS DIRIGEABLES

### Départ du « Ville de Paris » *pour Verdun*

*Paris*, 15 janvier.

Le nouveau dirigeable *Ville de Paris*, qui a été désigné pour remplacer le *Patrie* à Verdun, est parti aujourd'hui de Paris.

Une foule immense assistait au départ de ce nouveau dirigeable, à qui on a souhaité un meilleur sort qu'à son aîné, le *Patrie*.

Le départ a eu lieu sans incident ; le *Ville de Paris* s'est élevé majestueusement dans les airs, et a fait route vers l'Est, à une vitesse remarquable.

## Légères avaries en route

### Escale à Valmy

Pendant son voyage, qui s'effectuait dans d'excellentes conditions, le *Ville de Paris* a été assailli par une saute de vent qui lui a occasionné de légères avaries et l'a obligé à faire escale à Valmy, pour procéder aux réparations nécessaires.

### Arrivée à Verdun

Les avaries réparées, le *Ville de Paris* est parti immédiatement de Valmy, et est arrivé dans la soirée à Verdun, son poste d'attache.

Toute la population de Verdun attendait, avec une fiévreuse anxiété, l'arrivée du nouveau dirigeable et a fait une grandiose ovation aux intrépides aéronautes qui le montaient, lorsque le *Ville de Paris* a atterri au poste qui lui est assigné.

## Tirages financiers

### *Ville de Paris 1869*

*Paris*, 15 janvier.

L'obligation portant le numéro 169.605 est sortie remboursable à 200.000 francs.

Les obligations portant les numéros 619 371, 462.063, 586.598 et 16.837 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

## INTERPELLATION BERRY

*Paris*, 15 janvier.

**M. Georges Berry, député conservateur de la Seine, vient d'informer le président du Conseil qu'il l'interpellera sur l'accident du Bois de Boulogne.**

## TOULON

### ARRIVÉE DU « SHAMROCK »

Toulon, 15 janvier.

Le croiseur *Victor Hugo*, remorquant le *Shamrock*, et ramenant l'équipage de la *Nive*, est arrivé ce matin dans notre port.

Le transport *Shamrock* entrera au bassin dès demain, de manière à être remis au plus tôt en état de retourner au Maroc. L'arbre de couche de ce transport, avarié en rade d'Oran, sera l'objet d'une visite minutieuse.

## UNE VILLA CAMBRIOLÉE

### *La domestique est garrottée et grièvement blessée*

Toulon, 15 janvier.

**Deux malfaiteurs masqués se sont introduits dans la villa appartenant à Mesdames Marnata, mère et fille, toutes les deux veuves d'officiers de marine, et l'ont complètement dévalisée.**

**Une jeune domestique, qui gardait la villa, a été solidement garrottée, puis grièvement blessée.**

**Les auteurs de cet audacieux cambriolage ont pu se retirer sans avoir été inquiétés.**

## Premier Conseil de Guerre *Maritime*

## La Perte du « Chanzy »

### Condamnation du Commandant du Croiseur

Toulon, 15 janvier.

**Aujourd'hui, a comparu, devant le premier Conseil de guerre maritime, M. le capitaine de frégate Manger, commandant du croiseur *Chanzy*, perdu dans la baie d'Along en Extrême-Orient, vers la fin du mois de mai 1907.**

**C'est le capitaine de vaisseau Jaurès, frère du célèbre tribun socialiste, qui est chargé de la défense de M. Manger.**

**Dans son interrogatoire, le commandant Manger a rejeté toutes les responsabilités du désastre sur les lacunes des cart s marines de l'Extrême-Orient. « Ces cartes, dit-il, sont pour la plupart incomplètes et fausses et il n'est pas étonnant que de semblables sinistres se produisent dans ces parages.**

**Le commissaire du gouvernement prononce un énergique et sévère réquisitoire contre le commandant Manger, « dont l'impéritie, dit-il, a amené la perte d'une des meilleures unités de notre flotte ».**

**Le capitaine de vaisseau Jaurès présente une habile et savante défense de son camarade, « qu'il ne faut pas rendre responsable, ajoute-t-il, de la perte du *Chanzy*.**

**Le Conseil de guerre condamne par 5 voix contre 2 M. le commandant Manger pour impéritie à la privation de tout commandement pendant trois ans et à cent francs d'amende.**


**Horlogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie**

# DANESI FILS

***Boulevard Paoli, 16, Bastia***

**Assortiment de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.**

**Premier choix de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché.**

**N. B. — Les montres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et réglés avant d'être mis en vente. Aussi on a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir un article bien garanti.**

**YEUX** Les personnes atteintes de maladies de the, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tuilés, troubles, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, légère surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

**RHUMATISME**

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grands coups au froid ou au chaud, raideurs le matin, vertiges, ataxie, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, n'hésitent à s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 11 rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.




*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à ne mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empiètent des matières autorisées à titre pour la fabrication de deux articulations

**Cordonnerie Modèle**
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**
*Saison Automne-Hiver 1907-1908*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*
**Prix très réduits**
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*




**MAISON DE CONFIANCE**
**BIJOUTERIE MATTEI**
**20, Boulevard Paoli**

**La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.**

**La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, pararas, alliances; etc., etc., broches or et argent 1er titre**

**Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »**

***Spécialité de stylets Fondella-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.**

**Installation à Gaz**
**Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz**
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
*Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rousses artificielles*
TUYAUX EN FONTE EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1..

**Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée**
**H. FRAISSINET & Cie**
MARSEILLE
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Beau - Plume
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ**
**POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?**




Toute personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette hagubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes. Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

**L'ÉLECTRO-VIGUEUR**

rend l'homme superbe ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

**L'ÉLECTRO-VIGUEUR** opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

**Brochure Gratuite** Je prie tous les malades de lire ma brochure et de m'écrire aujourd'hui même. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.

*Si vous le pouvez, venez vous-même.* Consultation médicale gratuite de 10 h. à 4 h. 30. Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour la Livre illustrée gratuit valant 0 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....
Adresse.....

**Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS**

# C GÉNÉRALE DES PETROLES

## *pour l'Eclairage et l'Industrie*

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI, François Calvi ; LANTERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 17 — VENDREDI 17 JANVIER 1908

00031

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr | 10 fr | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Saint Antoine, abbé
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h. 04 m — Coucher 4 h. 17 m.
Premier quart., le 10 — Pleine Lune, le 18
Fête de Demain : Chaire de Saint Pierre

*16 JANVIER*

## L'Imbroglio Marocain

M. Clémenceau est plein de confiance, Mokri aussi.

Au ministère de l'intérieur, M. Clémenceau a passé sa matinée de dimanche avec le ministre de la Guerre, le ministre de la Marine, celui aussi des Finances, ce qui est toujours inquiétant, et M. Regnault, ministre de France à Tanger, M. Louis, directeur des affaires politiques au quai d'Orsay, M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin. A ce Conseil à la fois conseil de guerre et conseil diplomatique, il manquait pourtant quelqu'un dont la présence n'eût pas été inutile, c'est le ministre des Affaires étrangères, M. Pichon, qui, après avoir fait à Madrid le séjour que l'on sait, promène dans les jardins de l'Alcazar, « délices des rois Maures, » les pensées un peu vagues que lui inspire l'imbroglio marocain, de plus en plus compliqué. Mais enfin, en son absence, on n'en a pas moins décidé que la situation était pour nous très claire et que, la sécurité étant assurée par le général Lyautey à la frontière algéro-marocaine, nous n'avions plus qu'à nous en tenir à la formule de l'acte d'Algésiras, à maintenir, comme nous en avons mission, l'ordre dans les ports, et atteodre, au surplus, les événements.

C'est simple comme programme, mais cette simplicité cadre-t-elle avec la tournure grave que prend au Maroc la compétition pour le sultanat ?

La déposition du sultan légitime Abd-el-Aziz — celui que l'Europe connaît et le seul avec qui, d'après l'acte même d'Algésiras, la France et l'Espagne, mandataires de l'Europe, puissent avoir des rapports, — et la proclamation de son frère Moulaid Hafid, sont des événements importants pour l'établissement de l'autorité chérifienne qui peuvent avoir, dans tout le pays, des répercussions que, malgré la fiction diplomatique, l'Europe et nous seront bien obligés d'envisager à un moment donné, pour la sécurité commune.

Abd-el-Aziz, pendant le séjour à Rabat de M. Regnault, n'est souvent étonné de notre attitude à son égard. « J'aurais pu, disait-il souvent, proclamer la guerre sainte. Je ne l'ai pas fait. Mais, si vous ne me soutenez pas, j'en puis être victime et déposé au profit de qui la proclamera. »

On voit aujourd'hui qu'il n'avait que trop raison. Il n'est, en effet, que trop certain que ce sont bien les oulémas de Fez, c'est-à-dire l'autorité morale la plus considérable de la capitale chérifienne, qui ont mené toute l'intrigue. Ils ont d'abord décidé de ne plus faire de prière sous l'invocation d'Abd-el-Aziz et ont ensuite envoyé à celui-ci, à Rabat, une lettre, en forme de réquisitoire, où ils l'accusaient d'agir sous l'inspiration des chrétiens et de trahir pour eux la cause de la religion et la cause nationale. Abd-el Aziz n'avait rien à répondre, sa déchéance a été prononcée, et Moulaï Hafid, l'homme de la guerre sainte, a été proclamé. Le nouveau sultan est sommé de poursuivre par les armes l'abolition des dispositions de l'acte d'Algésiras, la suppression des impôts makhsens établis par Abd-el-Aziz, l'interdiction à tout sujet marocain de se faire protéger par les consulats européens et la restitution par la France des territoires sud-oranais et des oasis sahariennes qui, par parenthèse, n'ont jamais appartenu au Maroc.

Tant de prétentions feront sourire, mais il n'en est pas moins vrai qu'elles passionneront l'opinion nationale et qu'elles peuvent aboutir à l'explosion d'un mouvement toujours latent comme du feu sous la cendre.

Cette situation intérieure nouvelle est donc à envisager avec sérieux. Aussi, semble-t-il que la comédie que le gouvernement a fait jouer samedi dernier à Mokri, l'argentier d'Abd-el-Aziz, venu à Paris pour négocier un emprunt de 150 millions, est pour le moins déplacée. Sous les auspices de l'interprète de la légation de France à Tanger, Si Kaddour ben Gabril, on l'a montré à la presse comme une bête curieuse. Et Mokri, avec l'imperturbable sérénité des Orientaux, a répondu à tout le monde que les événements de Fez étaient insignifiants. Cet optimisme a trouvé son écho chez nos confrères parisiens, surtout chez ceux qui avaient pu recueillir directement de la bouche du ministre d'Abd-el-Aziz quelque déclaration plus particulièrement circonstanciée. Il ne faut pas perdre son sang-froid a, à plusieurs reprises, répété Mokri, et lui ne perdait pas le sien, tout à l'idée de son emprunt : « Bene ! Combien sont-ils ? » demandait-il à son barnum, en comptant les têtes de la délégation de la presse, dans la démarche de laquelle il supposait voir une manifestation sympathique de l'opinion française.

Le gouvernement, en favorisant cette étrange exhibition, a-t-il eu pour but de donner le change sur l'importance de l'événement qui vient de se dérouler à Fez ? Si oui, il n'aura trompé personne, car il saute aux yeux que l'agent d'Abd-el-Aziz ne pouvait, dans l'intérêt même de sa mission financière, dire autre chose sinon que tout va bien et que tout est pour le mieux dans le mieux ordonné des empires.

Comme Mokri, d'ailleurs, le général Drude, qui a eu une longue conférence avec M. Clémenceau, dès la première heure de son arrivée à Paris, a déclaré dans une interview que la proclamation de Moulaï Hafid à Fez n'est « qu'un événement purement local, » et qu'après tout, les Marocains s'accommoderaient très bien de plusieurs sultans. Les Marocains, peut être, mais les étrangers ? L'anarchie féodale entretenue par plusieurs Raisouli ne serait pas seulement la fin de toute chance de rétablir un peu d'ordre et de sécurité au Maroc, elle nous mettrait aussi en perpétuelle alerte à notre frontière africaine.

Les nouvelles de Casablanca annoncent que le général d'Amade, se conformant aux ordres qu'il a emportés de Paris, rayonne à grande distance autour de la ville. Cette tactique eût été excellente, il y a trois mois, il y a deux mois, car elle eût sans doute suffi à intimider toutes les audaces que notre inaction, considérée comme de l'impuissance, n'a fait que surexciter. Aujourd'hui, elle pourrait bien nous emmener plus loin que nous ne voudrions ou que l'on ne voudrait que nous allions.

Il faut nous réserver. Comme il est fort possible que les nouvelles de Fez provoquent dans le pays et jusque dans les ports une agitation assez forte, nous devons rester en mesure d'assurer la sécurité des colonies étrangères dans les ports, à Rabat notamment, où notre mission est de les protéger.

Nous serons là dans notre rôle, dans celui que l'acte d'Algésiras nous a confié, à l'Espagne et à nous.

LA ROUVRAYE.

## Propos d'un Bastiais

### *Au Lycée de Bastia*

*L'autre jour, en lisant un article sur l'école de Saint-Cyr, je me suis demandé pourquoi on ne préparait plus à Saint-Cyr, au Lycée de Bastia*

*A chaque session du Conseil général, la question est remise sur le tapis et les mêmes arguments sont allégués pour et contre sans qu'on se décide à agir en aucun sens.*

*Beaucoup de gens n'ont que cet argument pour la suppression : les programmes de la préparation à Saint Cyr et ceux de « Mathématiques élémentaires » sont identiques, et il est parfaitement inutile de consacrer de l'argent à payer des professeurs qui développeront les premiers tandis qu'il y en a qui sont chargés de ces avec la seconde partie du baccalauréat. La fusion des deux classes ne porterait aucun préjudice aux élèves et permettrait de faire des économies*

*D'autres, « discutant au point de vue pratique » comme ils disent pensent que le nombre insignifiant de jeunes gens qui préparent l'école de Saint-Cyr, en Corse, est une preuve de l'opportunité de la suppression du cours.*

*La valeur de ce dernier argument me semble nulle. Il est certain que le nombre des jeunes gens en question a diminué, et je crois même que cette année, il n'y en a aucun qui prépare Saint Cyr ; seulement je me demande si ce n'est pas parce que le cours de préparation devenait de plus en plus médiocre, que les élèves ont déserté.*

*On tourne dans un cercle vicieux, en raisonnant de cette façon. Si on avait continué à préparer sérieusement il est certain que beaucoup de jeunes gens auraient continué à suivre les cours. Et la preuve de ce que j'avance est dans le nombre de « Corses qui, il y a deux ans, lorsque la question de la suppression fut posée pour la première fois, en tirent, au mois de janvier, le Lycée de Bastia pour suivre les cours au Lycée de Marseille. C'est donc l'indécision de l'Administration qui a amené la désertion des cours ; et comme toutes les familles ne peuvent supporter les frais d'une installation à Marseille le nombre des élèves a diminué forcément.*

*Le premier argument repose sur l'identité du programme. On pourrait discuter sur la ressemblance des questions traitées en « Mathématiques Elémentaires » et au « Cours de Saint Cyr. » Outre qu'il y a des matières uniquement étudiées par les « Saint Cyriens » — ce qui, dans l'hypothèse de la fusion des classes, nécessite des heures supplémentaires pour ces derniers — il est indéniable que l'esprit des deux programmes n'est pas le même. Et je ne rappelle encore les digressions que nos professeurs étaient obligés de faire pour que le cours de la classe de Mathématiques fut profitable aux Saint Cyriens.*

*Donc une préparation spéciale ne serait pas inutile.*

*Mais ceux qui pensent sérieusement que l'on peut fusionner les deux classes sans inconvénient ne pourraient-ils pas prendre l'initiative de la création d'un autre cours?*

*Une chaire de « Mathématique supérieure » ne pourrait elle pas être créée au Lycée de Bastia, pour suivre les cours au Lycée de Marseille. C'est donc l'indécision de l'Administration qui a amené la désertion des cours ; et comme toutes les familles ne peuvent supporter les frais d'une installation à Marseille le nombre des élèves a diminué forcément.*

*Le premier argument repose sur l'identité du programme. On pourrait discuter sur la ressemblance des questions traitées en « Mathématiques Elémentaires » et au « Cours de Saint Cyr. » Outre qu'il y a des matières uniquement étudiées par les « Saint Cyriens » — ce qui, dans l'hypothèse de la fusion des classes, nécessite des heures supplémentaires pour ces derniers — il est indéniable que l'esprit des deux programmes n'est pas le même. Et je ne rappelle encore les digressions que nos professeurs étaient obligés de faire pour que le cours de la classe de Mathématiques fut profitable aux Saint Cyriens.*

*Donc une préparation spéciale ne serait pas inutile.*

*Mais ceux qui pensent sérieusement que l'on peut fusionner les deux classes sans inconvénient ne pourraient-ils pas prendre l'initiative de la création d'un autre cours?*

*Une chaire de « Mathématique supérieure » ne pourrait elle pas être créée au Lycée de*

---

80. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par PIERRE MAHÉ

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XII

LES BONS DÉSIRS DU DIABLE

Et soudain, pâlissant, elle reprit avec une dureté menaçante :

— A quiparaissez-tu ?

— A qui et à quoi pourrais-je penser, en écoutant les jolies choses que tu me dis ?

Si vague et si banale que fût la réponse, elle s'en contenta pourtant. Lui, avait hâte de partir.

— Ne me retiens plus... Ne me laisse pas surprendre chez toi par la fin de la nuit...

— Reste encore... Tant pis si on te surprend ! . Si je me cache c'est pour te plaire... moi, je mets tout mon orgueil dans mon amour...

Le jeune homme eut un geste rapide de mécontentement. Elle s'en aperçut.

— Ah ! dit-elle... l'ennuies-tu auprès de moi ?. Si tu t'ennuies, c'est que tu ne m'aimes plus... et si tu ne m'aimes plus... c'est que tu en as remarqué une autre...

— Tu se nerveuse. . laisse-moi... une autre fois tu seras plus sage...

Elle avait lié ses doigts dans les doigts de Christian.

— Emploie la force, alors... mais tu ne t'en iras pas avant que j'aie tout dit ! . Je voudrais que tu saches que je mets en tout la même violence... et que je te haïrais, au besoin, avec toute la fougue que j'ai apportée dans mon amour...

— On jurerait presque que tu penses à me menacer ? dit-il en souriant.

— Non .. Je n'en suis pas là... du moins je le crois. . à défaut de menace, si tu veux, ce sera un avertissement. Il faut bien que tu me connaisses, et que tu sachies que je ne te pardonnerais pas si tu me délaissais, de même que je ne pardonnerais pas à celle qui m'aurait remplacé dans ton cœur...

— Je le vois... c'est bien une menace ..

Elle réfléchit, puis, le regardant bien en face, elle dit doucement :

— Soit !..

Il se leva brusquement et délia ses mains qu'elle enchaînait. Il avait les sourcils froncés, un air de défi tout à la fois, et de tristesse. Elle se remit à genoux, et toujours en cette position de suppliante, elle reprit :

— Je suis extrême en tout... Voilà ce que je veux que tu n'oublies pas... Et puis, pourquoi irais-tu chercher autre part le bonheur que tu peux trouver près de moi ? Serait il vrai que tu ne connaissez pas encore toute la grandeur de la passion que tu m'inspire ?.. Peut-on vivre comme nous avons vécu depuis des mois, en s'ignorant ainsi l'un l'autre ? Demande-moi des sacrifices et des dévouements. Je suis préparée à tout. Je consentirai à tout. Mais aimemoi !.. Ce n'est pas bien difficile, ce que je te demande là.

— A quoi vois-tu donc que j'ai cessé de t'aimer ?..

— A toutes choses, à rien... Oh ! mon Dieu, comme je voudrais me tromper !

Le crépuscule du matin blanchissait les vitres des fenêtres.

— Regarde ! Voici le jour...

— Oui... Va... Je ne te retiens plus. .

Quand il fut debout, il éprouva un grand soulagement. Et presque aussitôt, il s'en repentit. Il se tourna. Un rideau s'agita faiblement, comme soulevé par une brise légère. Une petite main qui lui disait adieu... Il répondit par un baiser. L'amour qu'il envoyait ainsi était tout ce qui restait dans son cœur...

Bientôt, dans les jours suivants, il crut s'apercevoir, à certains indices, que Germaine le surveillait. Depuis leur liaison secrète, ils évitaient toutes les occasions de se rencontrer, comme autrefois, lui en faisant ses visites, elle en courant le pays pour s'occuper de ses affaires. Ils n'avaient plus besoin de ces rencontres pour se voir, maintenant que l'accord était complet entre eux. Au contraire, après la scène que nous venons de raconter, il la rencontra plus fréquemment que jamais. Rien, du reste, en elle ne laissait transparaître ses soupçons. Chez elle, où il revint deux fois, elle ne fit plus aucune allusion à ses craintes. Elle semblait être rassurée. Mais ce joug d'amour pesait lourdement sur l'âme du jeune homme.

A plusieurs reprises, lorsqu'il sortait de la maison de la Marc-à l'Eau, il crut surprendre, dans l'ombre, une silhouette élégante qui disparaissait vite au détour de quelque sentier. D'autres fois, le hasard fit que sa voiture se croisa avec celle de Germaine juste à l'heure où il quittait Rose-Lison. Ces rencontres, était-ce bien au hasard qu'il fallait les attribuer ?

Et c'est alors qu'il se posait à lui-même cette question, qu'un soir résolu à avouer son amour à Rose-Lison, en dépit de l'effroi instinctif que Germaine lui inspirait, c'est alors, disons nous, qu'un soir, il passait au galop de son cheval, devant le Moulin-Joli, lorsqu'une femme se dressa soudainement devant son cabriolet, au risque de se faire écraser.

— Descendez, Christian, il faut que je vous parle...

Il avait obéi. Il se trouva devant Germaine. Bien que la nuit fût venue il pouvait le voir encore, et distinguer son visage. Et il constata qu'elle était agitée de frissons et dans une émotion extraordinaire. Tout à l'heure, très calme au moment où elle avait pris sa résolution elle avait, en ce moment, comme des convulsions de sanglots qui soulevaient son corsage.

— Remettez vous, Germaine...

(*A suivre*).

*Bastia, à l'aide des crédits autrefois affectés à la préparation de Saint Cyr.*
*Je reviendrai d'ailleurs sur la question.*
A'EYEOT.

### Veglione à la Cirnea

Samedi, 1er février, grand veglione à la Cirnea.

Grâce au concours de nos charmantes Cyrnéennes, cette fête sera brillante et réussie comme celles de l'an dernier dont on garde encore l'amusant souvenir.

Préparez-vous donc, Mesdames et Mademoiselles, vous avez toute liberté pour vos toilettes ; et déguisées, parées ou masquées, vous serez les bienvenues.

Faut-il ajouter que danseuses et cavaliers seront électrisés par le plus entraînant des orchestres ?

### Ce que disent les Journaux

**L'Action**

A propos de l'impôt sur le revenu :

« Je trouve inquiétant que la petit Dreyfusisme, intriguillant avec quelques « radicaux » d'église de son espèce, s'en aille faire voter par le fameux groupe de la « gauche radicale » — vous savez : celle qui n'est ni gauche, ni radicale — l'ensemble dans le programme parlementaire de l'impôt sur le revenu... Au profit de quoi ? De l'abrogation de la loi Falloux ! Ah ça ! est-ce que la Gauche radicale sera toujours le nid des vipères qui mordent la République ou elles vivent. Hier, c'était elles qui défendaient les biens d'Eglise contre l'assistance publique, par l'organe de M. Chaix ; et de son Lhopiteau ; aujourd'hui, n'est elle qui semble une « trêve contre l'Eglise pour faire ajourner la plus urgente des réformes sociales voulues par le suffrage universel. Il importe de parer immédiatement cette vilaine intrigue à jour. »

**La Lanterne**

« La Chambre peut donc se mettre sérieusement à la besogne dès la semaine prochaine, si le gouvernement veut écouter les conseils que lui ont mis données, et déposer le projet de budget dès les premiers jours de la session. C'est une longue carrière de bon travail qui va s'ouvrir devant le Parlement qui aura, pour réaliser les réformes préparées dans ses Commissions, deux grandes semaines de plusieurs mois chacune, cette année et l'année prochaine. Avec un peu de bonne volonté de méthode, l'œuvre législative de la Chambre de 1906 peut être encore fort honorable ; il suffit de vouloir. N'est-ce pas Clemenceau et le majorité veut. »

**La Petite République**

Sur la reprise des travaux parlementaires :

« Aucune bataille n'est possible pour l'élection du bureau des deux Chambres : Au Sénat, M. Antonin Dubost sera réélu sans concurrent ; à la Chambre, M. Henri Brisson reprendra possession du fauteuil présidentiel, investi de l'unanime et sereine confiance de ses collègues républicains. Quant au ministère, les parlementaires les plus pessimistes pré cient pour lui une longue existence. En deux M. Clemenceau et ses collègues iront leur petit bonhomme de chemin. »

### Le Concours International de Musique DE MARSEILLE

Le journal *l'Harmonie* organise à Marseille, pour les 6, 7 et 8 juin prochain, un concours international de musique, qui, dès le début, s'est annoncé comme un succès. Des sociétés nombreuses ont déjà adhéré, de France, de l'étranger, de l'Algérie et de la Tunisie. On nous annonce que ces jours-ci paraîtra le règlement. Il comporte une série de prix en espèces fort satisfaisantes pour les sociétés qui participeront à ce concours. Des objets d'art et des médailles complètent la liste des prix.

Un grand nombre en a été offert par la Presse, dans le but de favoriser les efforts de *l'Harmonie*, le premier journal périodique qui ait eu pareille organisation.

*Le Journal*, de Paris, a adressé au Comité, pour être décerné en son nom, le bronze superbe de Charpentier, *La Victoire*, qui est sa propriété exclusive.

*Le Syndicat d'initiative de Provence* et M. Lévy, Directeur de l'Armée de France, ont également fait don d'un objet d'art.

*Le Matin*, le *Petit Journal*, le *Syndicat de la Presse Coloniale*, de Paris, le *Journal Musical*, de Paris et Nice, *l'Accord Parfait*, de Lyon, la Nouvelliste de Bordeaux ; le *Midi Colonial*, la *Cri de Marseille*, etc., ont offert des médailles.

Les Sociétés qui n'ont pas reçu le règlement peuvent le demander au Comité, 33, rue Paradis, Marseille.

### Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

### Service de la Balagne

Nous publions *sans commentaires* les deux télégrammes ci-après :

M. P.-F. Savelli à M. le Ministre des Postes et Télégraphes, et à M. Santelli, député,

Paris.

Sommes à nous demander si la Balagne est dotée d'un service postal. Avec indignation, nous vous informons de la grave plaisanterie que la Compagnie Fraissinet nous favorise. Jeudi dernier et hier, elle nous a supprimé l'arrivée du bateau de Nice. Nos marchandises sont en souffrance sur le quai. Voyez quel progrès pour la Balagne.

SAVELLI.

13 janvier 1908.

***

Le Président du Tribunal de Commerce d'Ile Rousse, à M. le Ministre du Commerce, et à M. Santelli, député,

Paris.

La Compagnie Fraissinet nous a privés la semaine dernière de trois bateaux. Manquons par suite de marchandises. Quais encombrés : futailles huile, caisses fromage et autres marchandises à destination de Nice-Marseille. Commerçants et industriels se plaignent amèrement. Prière d'intervenir, pour faire cesser ce déplorable état de choses que nous voyons trop souvent se renouveler.

CHARLES LANATA.

14 janvier 1908.

### CONCOURS DE PRIMES D'HONNEUR

*Prix Culturaux. — Prix de Spécialités. — Prix pour les journaliers ruraux. — Prix pour les serviteurs à gages, dans le département de la Corse.*

(Suite et fin)

IV. Primes d'Honneur de la petite culture. — Un objet d'art de 300 francs et une somme de 2.000 fr. seront mis à la disposition du jury pour être décernés aux cultivateurs du département, vignerons et herbagers qui, exploitant comme propriétaires ou comme locataires, ou « partage de fruits, une surface maximum de 15 hectares avec leurs bras ou ceux de leurs enfants ou d'autres membres de leur famille, auront présenté les cultures les plus propres à être offertes comme exemple et seront reconnus les plus méritants au point de vue de l'ordre, de l'économie et de la bonne tenue de leur exploitation.

Le cultivateur classé le premier recevra l'objet d'art à titre de prime d'honneur et une somme d'argent qui sera déterminée par le jury.

V. Primes d'Honneur de l'Horticulture. — Un objet d'art de 300 fr. et une somme de 2.000 fr. seront mis à la disposition du jury pour être décernés aux jardiniers, établis uniquement pour la vente des produits maraîchers ou des fruits, qui auront présenté les établissements les mieux cultivés, les mieux tenus et du meilleur rapport.

Le concurrent classé le premier recevra l'objet d'art à titre de prime d'honneur et une somme d'argent qui sera déterminée par le jury.

VI. Primes d'Honneur de l'Arboriculture. — Un objet d'art de 300 fr. et une somme de 1.000 fr. seront mis à la disposition du jury pour être décernés aux horticulteurs, fleuristes et pépiniéristes présentant les jardins et les pépinières les mieux cultivés, les mieux tenus et du meilleur rapport.

L'horticulteur ou pépiniériste classé le premier recevra l'objet d'art à titre de prime d'honneur et une somme d'argent déterminée par le jury.

Ces prix étant réservés aux jardiniers, arboriculteurs, horticulteurs et pépiniéristes de profession, les amateurs, les jardiniers des particuliers, les propriétaires de parcs et de jardins d'agrément ne seront pas admis à concourir.

Des médailles de bronze accompagneront les prix autres que les primes d'honneur mentionnées aux paragraphes V, V, et VI.

VII. Prix pour les journaliers ruraux. — Des prix d'une valeur totale de 1.500 fr. avec une médaille d'or, deux médailles d'argent grand module, quatre médailles d'argent et huit médailles de bronze, seront décernés aux journaliers agricoles, vignerons, sarcleuses, draîneurs, etc., qui auront été reconnus les plus méritants pour leur travail, leur conduite et pour l'ordre, l'économie et la bonne tenue de leur ménage.

VIII. Prix pour les serviteurs à gages. — Des prix d'une valeur totale de 1.500 fr. avec une médaille d'or, deux médailles d'argent grand module, quatre médailles d'argent et huit médailles de bronze, seront décernés aux serviteurs à gages des deux sexes jugés les plus méritants pour la longueur de leurs services, leur capacité professionnelle et leur conduite.

Les candidats aux primes d'honneur de la petite culture, de l'horticulture et de l'arboriculture et aux prix pour les journaliers ruraux et les serviteurs à gages devront adresser leurs demandes, au plus tard, le 1er mars 1908, à la mairie de leur commune qui les transmettra immédiatement à la préfecture. Passé ce délai toute demande d'admission au concours sera rigoureusement refusée (1).

Les journaliers et les serviteurs agricoles devront faire connaître par écrit leurs noms, prénoms, domicile et tous les renseignements et certificats propres à faire apprécier leurs droits aux récompenses mentionnées ci dessus.

(1) Pour aider à la formation des mémoires, des formulaires à remplir ont été déposés à la préfecture, où l'on peut en réclamer des exemplaires.

(2) Des modèles de questionnaires existent pour les concurrents aux primes d'honneur de la petite culture, de l'horticulture et de l'arboriculture. Les journaliers et serviteurs agricoles feront leur demande sur papier libre. Les plans et croquis joints aux demandes des candidats resteront annexés aux dossiers des concurrents.

### Chronique Judiciaire

Le nommé J.-A. S. de Pietralba, rentrait un soir chez lui après de copieuses libations. A un moment donné, il sortit son pistolet de sa poche, l'arma et le plaça dans la ceinture de son pantalon. Mais soudain l'arme partit et le blessa si malheureusement... qu'il ne sera plus jamais homme ! Il dut passer deux mois à l'hopital civil dans les plus cruelles souffrances.

Hier, il venait répondre devant le Tribunal du délit de port d'armes prohibé. S. n'est pas précisément un bon sujet.

Sans doute, disait au tribunal Me Hyacinthe de Montera, défenseur de S., mon client a eu tort de porter une arme sur lui. Mais on m'accorderà que s'il a commis une faute, il en a été suffisamment puni par l'horrible blessure qu'il s'est faite. Il n'est pas mort, mais il ne vaut guère mieux, puisque... il ne sera jamais plus homme. Le Tribunal ne voudra pas jeter en prison ce malheureux amputé qui revient à peine de l'hopital.

Sav. a été condamné à 25 francs d'amende.

***

Six individus de Ghisoni, inculpés de coups et blessures sur des gendarmes dans l'exercice de leurs fonctions, avaient été acquittés par le Tribunal de Corte. M. le Procureur général ayant interjeté appel, l'affaire venait hier devant la Cour.

Les blessures des gendarmes ont saigné, faisait observer Me Moretti, conseil des prévenus. Or, verser le sang d'un fonctionnaire, cela s'appelle un crime en droit français. La juridiction correctionnelle n'est donc pas compétente, il faudra renvoyer les prévenus devant les assises et, étant donné leurs bons antécédents, la Cour consentira à les laisser en liberté en attendant leur comparution devant le Jury.

La Cour, sur les conclusions de M. l'avocat général Angeli, s'est rendue incompétente. Néanmoins, elle a décerné mandat d'arrêt contre les prévenus qui ont été appréhendés, séance tenante, et conduits en prison par deux brigades de gendarmerie.

## Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

### Nos Hivernants

Arrivée ce matin par le courrier de Marseille :

M. et Mme Jacques Oasch ; M. le docteur Richard Dreus ; M. Vasmouri Ereington. Nous leur souhaitons la bienvenue.

### Trouvée morte

Hier matin, à 7 heures 45, les agents Ricci et Climiterre ont ouvert la porte d'une maison dans la rue de Fossée et y ont trouvé la nommée Olivo Marie-Dominique, âgée de 90 ans, morte dans son lit.

### Théâtre Saint-Gabriel

LA FILLE DE Mme ANGOT. — La pimpante et gaie opérette de Lecocq a eu un très beau succès.

Mme Marie Ferrare (Clairette), et Mlle Rossy (Lange) ont été superbes. Finement spirituelles et très coquettes, elles ont chanté d'une voix agréable les charmants couplets de la populaire opérette.

MM. Marie Ferrare (Pitou) et Merly (Pomponne) furent aussi très bien. Ce sont d'ailleurs des artistes excellents, jouant avec un naturel parfait et une voix bien timbrée.

M. Barthlon (Larivaudière) est resté ce qu'il est absolument comique.

N'oublions pas non plus Mme Z. Muffat, car on ne vit jamais de plus gentille dame des halles, tant elle y mit de bonne volonté et de grâce.

Les chœurs marchèrent à la satisfaction, ainsi que l'orchestre, toujours aussi bien dirigé par M. Rimana.

En somme, excellente soirée, la « Fille de Mme Angot » est une interprétation parfaite et le public n'a pas ménagé ses applaudissements aux artistes.

### Arrestation

La nommée N., sous extrait de jugement a été arrêtée et écrouée à la maison d'arrêt.

### Contraventions

Contre les nommés B. J., 32 ans, charretier, pour infraction à la loi Grammont ; G. D., 49 ans ; F. A., 45 ans ; G. F., 65 ans ; M. J. ; J. H., 65 ans ; F. M. ; B. X., 45 ans, tous propriétaires, pour n'avoir pas fait réparer les conduits des maisons portant les nos 23 de la rue Fesch et 2, rue Sébastiani ; M. Y., 16 ans, apprenti chaudronnier, pour violences légères.

### Au Port

Entrées : Le « Vénézuela, » capitaine Bonigli, venant de Bône et Porto Torrès, avec 10 passagers et marchandises.

Le « Lismore, » capitaine Henry venant de Marseille, avec 50 passagers et marchandises.

Sortie : Le « Lismore » pour Propriano.

SPECTATOR.

### Bulletin Financier

Paris, 15 janvier 1908.

La séance est restée lourde et empreinte d'une certaine lourdeur. Notre Rente est plus faible à 95.50. Sauf les emprunts russes et la Serbe les Fonds Etrangers ont été discutés. Les Sociétés de Crédit sont résistantes. Fermeté à 418 de la Banque Centrale Mexicaine.

En Banque, Chemard et Walker extraits à 424. L'obligation 5 0/0 du Port de Paris est recherchée à 446. L'obligation 4 1/2 du chemin de fer du Nord du Brésil à 394 se recommande par ses garanties et son intérêt remunérateur. L'action Maisons et Parcelles Economiques reprend à 170 ; les risques sont réduits au minimum pour cette somme grâce à ses formules ingénieuses. Enfin l'aide de la recherche du pétrole, la Somma Forces Motrices de la Haute Durance, dont les obligations 5 1/2 sont à 493, semble être sur un terrain solide et pouvoir compter sur des résultats considérables obtenus par des entreprises similaires.

Les actions de nos Chemins de fer sont en légère avance. Les actionnaires de la Cie P.-L.-M. sont convoqués en assemblée extraordinaire le 14 février prochain pour délibérer sur les conventions passées avec le ministre des Travaux Publics et autoriser l'émission d'obligations pour couvrir les dépenses d'aménagement des exercices prochains.

### NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINTE-MARIE. — Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 du courant, Exposition Solennelle du Saint Sacrement de 6 heures du matin à 8 heures du soir.

Le matin à 6 heures, messe d'exposition ; le soir : vendredi et samedi, chant des complies à 7 heures et demie.

Dimanche, Vêpres, à 3 heures et demie, Sermon, Procession, Salut.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 janv.

Thermomètre — 7 heures du matin 7°, à midi 13°, 3 heures du soir 11°. Maxima + 13.5. Minima + 5°.

Baromètre 7 heures du matin, 775 mm. à midi, 775 mm. 4 heures du soir 775 mm.

Vent Dans la matinée. Calme.
Dans l'après-midi. Id.

Etat du ciel. le matin, découvert, l'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

### Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de Mlle Poli-Marchetti, fille du regretté commandant Poli-Marchetti, breveté, ancien chef d'état-major de la 33e division d'infanterie, avec M. de Benoist, avoué à Paris.

***

### Doctorat en médecine

M. Camille de Rocca-Serra, de Porto-Vecchio, vient de soutenir avec succès sa thèse de doctorat en médecine devant la faculté de Paris, et a mérité la mention Bien.

Toutes nos félicitations au jeune docteur.

***

### Commissariat de police

Les journaux de Marseille annoncent que M. Solari, commissaire du 2e arrondissement, nommé commissaire central à Bastia, a refusé ce poste, voulant demeurer à Marseille, où il compte des sympathies nombreuses.

### Fermeture tardive

Contravention a été dressée contre le nommé Mariani Joseph, 54 ans, bavetier, rue de l'Evêché, pour fermeture tardive de son établissement.

***

### Nouvelles militaires

M. Rogeaut, capitaine au 14e escadron du train des équipages militaires, est classé au 17e pour commander la 13e Cie, à Alger.

M. le capitaine Galloni d'Istria, du 158e, est nommé rapporteur près le conseil de guerre de Rennes.

***

Grâce à ses multiples qualités nourrissantes et digestives, la Pâte de la Maison Ghilini est de plus en plus appréciée.

Aussi, pour faciliter le débit au détail, la Maison Ghilini a organisé une série de cadeaux qui par leur volume réduit permettra à tous la consommation de ses spécialités.

La Maison prie au nombreux clientèle d'exiger partout la marque « Maison Ghilini. »

***

*On demande*

Une cuisinière propre et travailleuse

### LES VARICES

L'ELIXIR DE NYRDAHL guérit les varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fâcheuses. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Nyrdahl, 20, rue de la Bienfaisance, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe la chaque flacon, la signature de garantie NYRDAHL.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS DU PORT. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 7 heures, à la Bourse du travail, place Calvetti.

Ordre du jour : Compte-rendu de la gestion financière et questions diverses.

Le Président, Castelli.

### Etat-Civil

NAISSANCES

Bozzi Jacques, manœuvre, et Dias Antonia-Olga, ménagère.

DÉCÈS

Bozzi Rose-Assomption-Natalina.

Castelli Françoise, 22 mois.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00032

**BOURSE DE PARIS**

| | 15 janv. | 16 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95 60 | 95.60 |
| » de 3 0/0 amortis. | 96.40 | 96.50 |

ex-coupon.

### Nouvelles Militaires

*Mutation*

Paris, 16 janvier.

M. Battesti, lieutenant au 24e régiment d'infanterie, est nommé officier comptable du matériel à l'Ecole militaire préparatoire de Rambouillet.

### Nominations

*Phares et Balises*

Paris, 16 janvier.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui les décisions suivantes concernant les gardiens de phares.

M. Scani, gardien de 4e classe du phare de Senetose, est nommé chef gardien de ce même phare.

***

L'emploi occupé par M. Casanelli, gardien de 3e classe, des feux des ports de Bastia, est supprimé.

M. Mattei, gardien de 2e classe des feux des ports de Bastia, restera seul chargé des feux de ce port.

Toutes ces dispositions sont valables à compter du 1er février 1908.

### A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

**Réception du marquis de Ségur**

Paris, 16 janvier.

La réception de M. le marquis de Ségur avait attiré, aujourd'hui, sous la coupole de l'Institut, tout ce que Paris compte de personnalités politiques, littéraires et artistiques.

### La Navigation Intérieure

Paris, 16 janvier.

La commission des voies navigables s'est réunie, ce matin, au Palais Bourbon, pour examiner la proposition de M. Audiffred, relative au perfectionnement du réseau des voies navigables dans le bassin de la Loire, avec le concours de l'initiative privée.

### LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

**TANGER**

**Le calme règne partout**

Tanger, 16 janvier.

Tous les agents diplomatiques télégraphient que le calme règne dans tous les ports marocains.

**RABAT**

**Abd El Aziz en danger**

**Intervention des troupes françaises**

Tanger, 16 janvier.

Une dépêche de source anglaise annonce que la ville de Rabat, résidence du sultan Abd-el-Aziz, vient d'être assiégé par la mehalla de Moulai-Hafid.

Les troupes françaises, qui se trouvent à bord du *Jeanne d'Arc*, mouillé devant Rabat, se tiennent prêtes à débarquer au premier signal.

Cette nouvelle mérite confirmation. On sait pourtant qu'une grande effervescence étant s'goalée à Rabat, le général d'Amade, pour garantir la sécurité des Européens, ainsi que celle du sul an Abd-el-Aziz, avait envoyé des troupes jusqu'aux portes de la ville pour tenir en respect la population turbulente.

Des patrouilles ont maintenu constamment en communicati n Casablanca et Rabat.

### OCCUPATION de SETTAT

**Une mehalla en fuite**

Casablanca, 16 janvier.

Le général d'Amade vient d'occuper la ville de Settat, après avoir mis en fuite la mehalla de Moulai Rechid.

Ce glorieux fait d'armes, obtenu par nos troupes sans éprouver aucune perte d'hommes, a jeté le découragement parmi la mehalla de Moulai-Rechid.

Le général d'Amade continue toujours sa marche vers le nord et se tient prêt à toute éventualité.

L'état moral de nos troupes est excellent.

### UN DUEL

Paris, 16 janvier.

A la suite d'un article paru dans l'*Autorité* et jugé offensant par le colonel Varin, un échange de témoins a eu lieu.

M. Paul Granier de Cassagnac, directeur du journal, n'ayant pas voulu faire de rétractation, la rencontre a été jugée inévitable.

Elle a eu lieu ce matin au Parc des Princes.

L'arme choisie était l'épée de combat avec gant de ville.

Au premier engagement, le colonel Varin a reçu une grave blessure au bras droit.

Les témoins ont mis fin au combat.

## LE PARLEMENT

### Chambre des Députés

*Présidence de M. Henri Brisson*

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

*Le Bureau définitif*

Le bureau définitif de la Chambre des députés pour l'année 1908 est ainsi constitué :

Président : M. Henri Brisson ;

Vice-présidents : MM. Eugène Etienne, Maurice Berteaux, Fernand Rabier, Mougeot ;

Secrétaires : MM. Poullan, Simonet, Petitjean, Sabaterie, Villaut-Duchesnois, Carpot, Louis Marin et Violette ;

Questeurs : MM. Saumande, Pajot, Gustave Chapuis.

M. Henri Brisson, prend place au fauteuil présidentiel, salué par les applaudissements de toutes les gauches.

**Allocution du Président**

Après avoir remercié la Chambre de la confiance dont elle l'a, à nouveau, honoré, et avoir affirmé qu'il saura apporter dans l'accomplissement de sa tâche, la modération et l'impartialité la plus absolue, M. Brisson félicite la Chambre d'avoir voté le budget de l'exercice 1908, sans avoir eu recours aux douzièmes provisoires.

Il invite ensuite la Chambre à poursuivre son œuvre de démocratie victorieuse, agissante et réformatrice.

« Quant aux conditions, dit M. Brisson, et aux règles de ce régime de libre discussion dont nous avons la garde, je voudrais n'avoir jamais à les rappeler.

» Nous avons tous, pour le bon renom de nos principes, le même intérêt à la dignité de nos débats.

» Je m'adresse à tous mes collègues pour les prier de me rendre ma tâche facile.

» Vous m'avez fait, depuis dix ans, un tel honneur que ma gratitude ne trouve plus de termes pour s'exprimer ; je vous demande encore votre concours quotidien ; je vous donnerai, de mon côté, tout ce que j'ai de dévouement.

» La République, dit-il, est orientée vers les œuvres sociales, il faut l'y maintenir et voter les lois qui lui seront bientôt soumises.

» La législature sera féconde pour le pays par le concours combiné du Gouvernement et des Chambres.

(Vifs applaudissements).

**L'impôt sur le revenu**

M. Malvy, député radical socialiste du Lot, monte à la tribune et dépose une proposition invitant la Chambre à discuter, avant tout, le projet de loi de l'impôt sur le revenu.

**M. Clémenceau**

président du Conseil, combat la proposition de M. Malvy.

**M. Malvy**

soutient sa proposition et la soumet au vote de la Chambre.

Cette proposition est mise aux voix :

| | |
|---|---|
| Nombre de votants | 485 |
| Majorité absolue | 243 |
| Pour | 277 |
| Contre | 208 |

La proposition de M. Malvy est adoptée par 69 voix de majorité.

**Interpellation Berteaux**

Le président annonce qu'il a reçu de M. Maurice Berteaux une demande d'interpellation, sur les incidents qui se sont produits à la gare Saint-Lazare, parsuite du retard des trains.

La Chambre décide que cette interpellation sera discutée demain.

**Interpellation Jaurès**

Au nom du groupe socialiste unifié, M. Jaurès, député du Tarn, dépose sur le bureau de la Chambre une demande d'interpellation sur le Maroc.

M. Jaurès demande la discussion immédiate.

Le président consulte la Chambre, qui renvoie la discussion de cette interpellation au vendredi 24 janvier courant.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

### SÉNAT

*Présidence de M. Poriquet, doyen d'âge*

Le président d'âge n'ayant pas la disposition de ses jambes, quelques minutes avant l'heure fixée pour la séance, il a été conduit à travers les couloirs dans un fauteuil roulant jusqu'à la salle des séances ; puis, grâce à un plan incliné, le président d'âge est arrivé jusqu'au bureau présidentiel. Cette installation s'est effectuée rapidement et sans incident, en présence de quelques collègues.

La séance est ouverte à 3 heures.

Les six plus jeunes sénateurs présents prennent place au bureau en qualité de secrétaires d'âge. Ce sont MM. Couyba, Reymond, Daude, Delon, Gerard et Fleury Ravarin.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

*Le bureau définitif*

Le président annonce qu'il va être procédé aux divers scrutins pour l'élection du bureau définitif.

*Election du Président*

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Votants : 261

| | |
|---|---|
| M. Antonin Dubost | 230 voix. |
| Contre | 11 — |
| Bulletins blancs | 20 — |

M. Antonin Dubost, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé président du Sénat pour l'année 1908. (Applaudissements).

*Les Vice-Présidents*

Le Sénat procède ensuite à l'élection des vice-présidents.

Ont obtenu :

| | |
|---|---|
| MM. Guérin | 200 voix |
| Lourties | 195 — |
| Leydet | 189 — |
| Monis | 187 — |

MM. Guérin, Lourties, Leydet et Monis, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés vice-présidents.

*Les Secrétaires*

MM. Sauvan, Dufoussat, Boudenoot, Albert Gerard, de Las-Cases, Petitjean, Pedebidou et Vieu, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, sont proclamés secrétaires du Sénat pour l'année 1908.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.


**Déménagements pour tous les pays**
*Dépôt de cadres*
pour mobilier
*Prix très modérés*
A. PADOVANI, 7, route du Cap. -Bastia.

**SCIERIE MÉCANIQUE**
*P. MATTEI*
CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES
*pour l'exportation des primeurs*
Caisses à raisin et à fromage
PLANCHES, POUTRELLES
*PIEUX POUR LA VIGNE*
Fûts de toute contenance
de la Maison E. ARNAUD fils, de Marseille.
Seul représentant pour la Corse.

**ACCOUCHEMENTS**
Madame veuve Valette, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.
Rue de l'Académie, 6, Marseille.

**Vin de Propriétaire**
garanti naturel
*A VENDRE*
200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole.
Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio
Déjà à Bastia.
S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5 Pd de Cardo Bastia.

**NECTAR-ORANGE**
Consommation saine
**NECTAR-ORANGE**
Première marque

**A VENDRE**
Mandarines et Oranges de Montesoro
S'adresser au jardin Ajaccio.

**EMBALLEUR**
**M. François Tual**
Ouvrier emballeur
*Déballages et déménagements*
S'adresser aux magasins d'ameublement A. Giambelli, Boulevard Paoli, 38, Bastia.

*Demander partout*
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
Le plus Haute Bonification

Cave du Domaine de Tuda
17, rue des Terrasses
*Bastia*

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
COGNAC BOULESTIN

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia
M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.
M. Danesi, lui-même toutes réparations, est à même de leur donner un nouvel et complet régulateur.

**La Vie est prolongée**
chez les phtisiques quand ils prennent régulièrement de l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude.
L'Emulsion Scott soulage toujours considérablement le phtisique et, si prise à temps, le guérit ; les Docteurs l'affirment.
Et ceci s'explique très bien :
**L'Emulsion SCOTT** composée de produits de toute première qualité, préparée scientifiquement, est le remède par excellence ; avec l'Emulsion Scott vous surali-menterez votre malade de façon pratique sans lui fatiguer l'estomac et bientôt vous l'aurez rendu à la vie. Songez alors au péril que vous feriez courir à votre cher malade en lui donnant, sous prétexte d'économie, une émulsion, bon marché peut-être, mais sans valeur nutritive ; vous le mettriez droit à sa perte.
Aussi réclamez toujours bien la véritable Emulsion Scott et n'acceptez que les flacons dont l'enveloppe porte la marque : "le Pêcheur et la morue".
4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 0,50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 256, rue St-Honoré, PARIS.

# MAISON

# L.-N. MATTEI & C^ie

**a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de**

## Vin du Cap Corse au Quinquina

**Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.**

**On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse**

## Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

**reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un**

## Vin du Cap Mattei

**Exiger la marque**

**Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.**






# LA CEDRATINE

**Délicieuse Liqueur de marque**

***Se méfier des contrefaçons***

**Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.**



TRENTE-TROISIEME ANNEE — N. 18

SAMEDI 18 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00033

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE BASTIA


### LE CALENDRIER

Fête à Rapaccioli, Chaire de St Pierre.
Soleil (heure officielle)
Lever 7 h. 04 m. — Coucher 4 h. 17 m.
Premier quart.. le 10 Pleine Lune, le 18
Fête de Demain : Saint Nom de Jésus

*17 JANVIER*

### Les Curiosités de la Semaine

~~ La Suisse a oublié de célébrer, l'an dernier, un centenaire : celui du percement du « trou d'Uri », qui fut effectué en 1707.

Ce fut un événement considérable pour l'époque. La traversée de la gorge de Schelleneu, dans la vallée d'Andernatt, était le passage le plus critique de la traversée du Gothard. Une galerie de bois suivait les sinuosités du rocher au-dessus des flots écumeux de la Reuss. Cette galerie était à tout instant emportée par la Reuss.

En 1706, la galerie ayant de nouveau été détruite, on résolut de la remplacer par quelque chose de plus durable. L'entrepreneur Morettini s'offrit à percer le rocher du Kirchberg et à y pratiquer un chemin convenable.

Cette entreprise fit autant de sensation alors qu'on a fait de nos jours le percement des grands tunnels transalpins.

Le « trou d'Uri », galerie de 70 mètres de longueur, a trois mètres de hauteur et deux et demi de largeur, elle coûta 13.430 florins.

~~ Un ancien soldat d'un régiment écossais, M. Mac Lean, qui depuis des années vit au Canada, a eu, l'autre jour, une étrange aventure de chasse. Il était en train de dépecer deux cerfs qu'il venait de tuer, lorsqu'il vit un troupeau de loups se précipiter sur lui. Se servir du fusil lui était impossible. M. Mac Lean prit sa cornemuse et se mit à jouer une chanson de route. L'effet fut prodigieux : les loups s'enfuirent en hurlant.

Depuis, M. Mac Lean a essayé plusieurs fois ce moyen et toujours avec un résultat heureux. Si par hasard il rencontre des loups quelque peu résistants, il leur joue ses propres compositions et les bêtes s'empressent de fuir. Aussi, des pâtres et des fermiers qui veulent protéger leur bétail commencent-ils à se munir de binious ; mais pour être plus sûrs de l'effet, ils apprennent à jouer les morceaux composés par M. Mac Lean.

~~ Le maquillage quotidien des visages féminins se pratique de plus en plus.

« Cet usage date de fort loin. On sait comment Juvénal, le fameux satirique latin, s'en moqua.

« Cette face empâtrée, écrivait-il, que recouvrent tant de drogues et où s'aggluti nent les lèvres des infortunés maris, est-ce un visage ou un emplâtre ».

Les coquettes Romaines de jadis étendaient sur leurs joues une couche de craie ou même de céruse ! Quelques unes s'appliquaient un fard rose, fait de minium, de carmin et d'une certaine substance tirée du crocodile.

On estompait les paupières d'antimoine, de mine de plomb, de fusain. On insufflait dans les yeux certaines poudres pour leur donner plus d'éclat, et de minuscules emplâtres noirs, en forme de croissants, agrémentaient délicatement le coin des lèvres ou du menton.

Et maintenant, je crois que c'est encore plus compliqué :

~~ Ces jours derniers paraissait dans un journal de Berlin, une information ainsi conçue ;

« On demande clients-réclame dans un restaurant qui vient de faire son ouverture, s'adresser ici, etc. »

Un journaliste allemand a fait une enquête sur la profession des « clients-réclame ». Il en ressort que tout le monde ne peut pas être le client-réclame. Ce sont des messieurs correctement habillés, de manières distinguées, portant beau, brillants causeurs, auxquels pendant quinze jours ou un mois on offre la table et l'argent de poche suffisant « pour jouer à l'habitué ». Ils ont le verbe haut et rudoient les garçons qui ne les appellent pas autrement que « Herr baron, Herr comte ».

En réalité, ils s'appellent Muller ou Schultz Ils épatent le public et lancent ainsi l'établissement.

~~ Le tannage des peaux d'éléphant constitue une industrie très développée.

Le procédé qu'on emploie est le procédé général ; mais au lieu d'écorce de chêne moulue, on se sert d'un fort extrait de tannin quelconque qu'on fait agir pendant six mois. Quand la peau du géant est tirée de la fosse, elle a près de quatre centimètres d'épaisseur.

Le cuir d'éléphant, comme celui du crocodile aux Etats-Unis, comme celui des grands ophidiens de l'Amérique du Sud, sert à la fabrication d'objets de luxe. Il se vend très cher. Une gibecière en peau d'éléphant coûte 900 francs ; une petite valise varie de 500 à 2.000 fr. ; les étuis à cigares et les portes-cartes ne valent pas moins de 15 à 20 louis.

De cette peau, on fabrique également des tapis d'une grande originalité. Dans ceux, la peau, d'une grande solidité sans rivale, est simplement tannée et non corroyée. On fait l'impossible pour conserver la couleur et l'aspect de la peau.

~~ A propos du dernier remaniement ministériel, dû à la mort de M. Guyot-Dessaigne :

Un pays où la course aux portefeuilles ministériels est inconnue est, sans contredit, la Suisse. Une fois ministre, on le reste sa vie durant.

Les membres du Conseil fédéral ne sont pas choisis par le président, mais sont élus par le Conseil national. En réalité, un ministre suisse n'est élu que pour trois ans, mais il continue à occuper ce poste de confiance aussi longtemps que ses forces le permettent.

Depuis 1848, la Suisse n'a compté que 37 ministres, y compris les sept ministres actuellement en fonctions ; 27 de ceux-ci sont décédés et trois autres, MM. Frey, Russy et Lachenal, ont quitté le ministère pour occuper d'autres emplois. M. Frey, notamment, est le chef du bureau international des postes et télégraphes de Berne.

PIPELET.

### LETTRE DU VILLAGE

#### *L'AVENT*

Suivant la liturgie, l'Avent est l'espace de temps désigné par l'Eglise pour se préparer à la fête de Noël et comprenant les quatre semaines qui précèdent cette fête.

Les enfants ont attendu avec anxiété ce jour qui allait leur octroyer, au moyen du petit Jésus, tant de jolis cadeaux, dans le coin de la cheminée, où ils avaient placé, le soir, leurs petits souliers. En Angleterre, elle donne l'un aux réjouissances générales du Christmas.

Mais il n'y a pas que l'Avent des chrétiens ; il y a aussi l'Avent des Politicailleurs. Et je vous prie de croire que ces derniers l'attendaient aussi impatiemment que les premiers. Oyez et jugez.

Il est des localités où l'un des partis en présence est en infime minorité. Toutes les tentatives pour mettre en échec le parti victorieux étant infructueuses, on se tourne d'un autre côté, pour voir si l'on ne verra pas paraître le libérateur, le Sauveur, le Messie qui les aidera à écraser l'ennemi détesté. Ce sauveur, l'attendu, le désiré des nations, vous l'avez nommé, c'est le magistrat cantonal.

Peu importe que l'on ait tort. Vous connaissez le reproche fait à l'avocat qui disait à son oncle que sa cause étant mauvaise, il ne devait pas entreprendre un procès perdu d'avance. « C'était bien la peine alors de t'envoyer à la Faculté ! lorsque j'ai raison, je n'ai pas besoin de toi. »

La mentalité d'une partie de nos paysans n'est pas différente. Elle est telle qu'elle croient volontiers qu'en matière électorale, tout est permis, même les choses les plus biscornues, les plus abracadabrantes. Pour un peu, ils croient que le juge de paix modifiera l'état civil des personnes, qu'il changera les femmes de leur parti en hommes et les hommes du parti contraire en femmes.

Funeste conception des choses et des hommes ! Elle fait connaître à quel degré d'amoralité ceux qui l'admettent sont tombés. Il faut réagir et détruire la fausse opinion que l'on a du juge de paix. Je sais des gens qui l'ont vu de près et qui témoignent hautement qu'il vaut mieux que la réputation qui lui est faite.

Il est vrai que les autres diront, comme les juifs, que celui-là n'était pas le Messie.

ASPRICCIA.

### Ce que disent les Journaux

**Le Siècle**

Sur la séance d'hier à la Chambre :

« Il est devenu banal de faire l'éloge de M. Brisson, lorsqu'il prend la parole pour traduire les sentiments de ses collègues, à l'occasion d'un événement important : tout le monde a présentes à la mémoire les paroles émues qu'il a prononcées récemment à propos des victimes du Lazio et de Vitaux, et tout récemment, lors des inondations du Midi, quand il rappelait que « la Patrie était une et indivisible dans ses gloires comme dans ses malheurs. » Saluons donc ainsi le vote d'hier, ainsi que dans la manifestation des collègues de M. Henri Brisson, qui vont lui offrir prochainement une médaille commémorative de sa longue et sage présidence, l'hommage rendu à l'un des hommes qui ont le plus honoré et le mieux servi la République. »

**Le Gaulois**

« M. Périvier, fidèle à la tradition nationale, ne sépare pas la France de son Dieu ; pour lui, la patronne de notre pays, c'est la vierge sainte, l'humble bergère qui sauva la France et a bouta hors « ceux qui gouvernaient la république. Dans une périeuse on les ministres de gauche ont sérieusement chancelé, M. Périvier évoque « une lumière de l'espérance et de la justice que rien n'éteindra » ; on l'applaudit à droite, mais la majorité radicale demeura impassible, presque hostile.

A la Chambre des députés, M. Louis Passy a lustruit en termes excellents le

---

20. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

### Les Loups et l'Agneau

XII

LES DURS BEAUTÉS DU DIABLE

— Oh ! je ne vous retiendrai pas longtemps, sur cette route où chacun pourrait nous voir... A la rigueur, vous pourriez entrer au moulin, comme un médecin qui vient voir une malade ..

— Vous êtes souffrante ?

— Une parole de vous me guérira... ou me condamnera à mort... mais n'essayez pas de mentir... Je vous prévient que ce serait inutile...

Christian comprit que l'explication allait être décisive. Son parti fut pris : le joug était trop lourd. Déjà les liens venaient de se desserrer : comme d'un commun accord, ils avaient cessé de se tutoyer. Germaine reprit, la voix basse et rauque, à cause de son émotion :

— Vous ne m'aimez plus .. Et je vais vous dire quelle est cette que vous aimez.

Il attendit. Il ne s'était pas trompé ! Elle l'avait surveillé. Et le nom qui allait sortir de ses lèvres, c'était le nom de Rose.

— Vous aimez Rose-Lison !..

Elle s'attendait à quelque protestation. Elle espéra une réponse. Il se taisait.

— Ah ! j'ai deviné, j'ai deviné ? fit-elle en lui prenant le bras, le secouant. D'abord, tu allais chez elle, parce qu'elle était malade. Rien de plus naturel. Mais il y a longtemps qu'elle est guérie et qu'on la rencontre de nouveau vagabondant partout, dans tous les chemins et dans tous les bois, avec cet illuminé, ce fou dont elle est la maîtresse...

— Germaine ! dit-il avec violence.

— Ah ! tu la défends .. Tu l'aimes ?.. Aroun donc que tu l'aimes ?.. Tu ne l'oses ?.. Non, devant moi, tu ne l'oserais pas encore, parce que ce serait trop cruel... Tu as pitié de la malheureuse... Merci... Je te sais gré, vraiment... Réponds, réponds, réponds donc !

— Vous le voulez ?

— Oui.

— J'éprouve auprès d'elle un bonheur infini... un bonheur très calme et très doux... et j'emporte, après toutes mes entrevues avec elle, une paix de mon âme que je ne connaissais pas...

— Mais ce n'est pas de l'amour, cela... L'amour est fait de violence et de passion. Compare le donc à celui que tu ressentais pour moi...

— J'ai comparé.

— Eh bien ? dit-elle anxieuse, suspendue à ce qu'il allait dire.

Mais il n'osait pas prononcer la fatale parole. Il avait pitié et remords. Elle se méprit.

— Ah ! tu vois bien, c'est moi que tu aimes. . Tu détournes les yeux !.. Non, tu as comparé, dis-tu ? Et tu ne me regardes qu'avec effroi ? Tu ne m'aimes plus ? Et c'est ce te fille de rien, cette espèce de vagabonde, qui me remplace dans ton cœur ?.. Non, je ne le crois pas.... Toi non plus, tu ne peux le croire .. C'est une fantaisie de ton imagination, une folie de tes cerveau.. Mais ce n'est pas vrai, entends-tu ? Ce n'est pas vrai... Pourquoi ne ramasses-tu pas, pour les aimer, les mendiantes au long des routes .. Et elle t'aime ? hein ? elle t'aime ? Parbleu ! Il faudrait voir qu'elle ne t'aimât pas ?.. Tu vaux bien le Ciboulot avec lequel tous les bûcherons et les schitteurs la rencontrent dans les endroits les plus tranquilles et les plus solitaires de la forêt ! Comprends-tu ?..

— Je comprends que vous êtes méchante, Germaine, et que vous calomniez à plaisir la pureté de cette gentille enfant !...

Tout d'abord, elle fut comme saisie... Puis ses doigts se raidirent sur le bras de Christian. Et elle riait, riait, en une crise nerveuse...

Elle s'apaisa.

— C'est vrai.. je suis méchante.. C'est ta faute... Ne m'oblige pas à devenir méchante.. prends garde... tu ne sais pas de quoi je serais capable... Je peux te haïr autant que je t'ai aimé... et je haïrais ceux que tu aimes .. et je me vengerais de toi, de tous... Je ferais retomber ma vengeance sur toi comme sur eux...

— Je saurai, s'il le faut, la protéger contre vous...

— Non. Quand il s'agit de haïr, et quand il s'agit d'aimer, les femmes sont plus fortes que vous... A ce combat, tu seras vaincu...

— A quoi penses-tu donc, malheureuse ?

— A rien, encore, je te jure, mais j'ai l'imagination fertile... Aie confiance, dit-elle en riennant .. Du reste, je serai belle joueuse et je ne te prendrai pas au dépourvu... Tu seras prévenu de ce que je veux faire...

Mais tout à coup sa colère tomba, avec cette crise de nerfs Elle se mit à pleurer, torturant, pétrissant dans ses doigts les mains de Christian.

— Je t'en supplie .. aime-moi, ne me quitte pas... Ne revois plus cette fille... promets-le, dis ? promets-le...

Il détourna les yeux. Les larmes de Germaine cessèrent brusquement.

— Bien. Nous ne nous aimerons plus. Adieu Mais n'oublie rien de ce que je t'ai dit. . Elle et toi vous aurez en moi une ennemie...

— Adieu !

Elle s'en alla vers le Moulin où il la vit disparaître sans qu'elle eût regardé une dernière fois de son côté. Et lui, troublé par cette violence, retourna vers Laitre sans pousser jusqu'à la Mare à l'Eau. Il verrait Rose-Lison un autre jour

(A suivre).

proclame notre république bicolore. Il a résumé dans une formule dont il faut louer la justesse et l'admirable concision le grand malaise du régime. « Soutenir, a-t-il dit, en temps de république, que le pouvoir judiciaire doit être mis à la dépendance du pouvoir législatif lorsqu'il est l'accusé, c'est assurément la marque d'un trouble dans les esprits. » « Prenez garde, a dit encore M. Louis Passy, la dictature se fera. » Nous verrons, nous, la dictature est faite, si cette fois ce n'est pas César et ses soldats qui l'instaurent, c'est Caillaux et ses compagnons recherchant dans la toute-puissance les avantages et les bénéfices qu'ils en pourront retirer. »

**La République Française**

A propos du rachat de l'Ouest :

« La vérité, c'est que, en vue de l'étranger d'ailleurs qu'on France, les industries gérées par les pouvoirs publics n'ont donné de bons résultats ; les expériences ne sont plus à tenter, elles l'ont été et surabondamment. Si, aujourd'hui, le ministère est en majorité à la Chambre réclamant à grands cris — contre l'avis à peu près unanime de tous les représentants des départements desservis par la Compagnie de l'Ouest — la main mise sur cette Compagnie, c'est qu'elle craint ouvertement aux obligations aux socialistes et qu'ils espèrent calmer par des concessions ces impérieux amis. Toute la question serait maintenant de savoir si le Sénat suivra dans leurs vues, et si, pour servir on ne sait quelles vagues combinaisons parlementaires, il consentira à se risquer dans une aventure financière déplorable et à hasarder un pas de plus dans la voie du collectivisme. »

## Nouvelles Militaires

### *Les Officiers généraux au Conseil de Revision*

On sait qu'aux termes de la loi sur le recrutement, l'autorité militaire doit être représentée au Conseil de revision par un officier général ou exceptionnellement par un officier supérieur. Or, il résulte des rapports reçus au ministère de la guerre que, depuis quelques années, ce qui devait être l'exception est devenu en quelque sorte la règle, et que la plupart des généraux se font constamment suppléer au Conseil de revision par des officiers supérieurs. Le ministre de la guerre a estimé que cette façon de procéder était peu conforme à la lettre et à l'esprit de la loi. Aussi les généraux commandant les différentes subdivisions vont-ils être invités à prendre part d'une façon régulière aux opérations de la revision. Ils ne devront se faire remplacer que dans les cas absolument exceptionnels et en rendront compte au ministre.

## LA VIE RURALE

Actuellement, époque de la cueillette de l'olive. En France, sauf pour la Corse, la récolte oléicole serait, cette année, plutôt réduite. L'Italie et l'Espagne ne seraient, paraît-il, pas mieux partagées. Par contre, en Algérie et en Tunisie, il y aurait abondance.

Les olives de table, à confire, sont ordinairement récoltées vers septembre-octobre, tandis que les olives destinées à la fabrication de l'huile, qui demandent une maturité plus complète, ne sont généralement ramassées avant le mois de novembre, et la cueillette s'en continue jusqu'à la moisson.

L'olivier est, on sait, un arbre essentiellement méditerranéen ; il se plaît aux climats chauds et secs ; il fuit l'humidité et ne redoute rien des longues sécheresses.

La célèbre botaniste de Candolle, dans son traité sur l'origine des plantes cultivées, constatait que la patrie préhistorique de l'olivier ne serait étendue de la région vers la Grèce, car l'olivier sauvage forme d'immenses forêts sur la côte méridionale de l'Asie Mineure. En Egypte, M. Maspero a découvert près de Thèbes, des momies, datant de la vingtième dynastie, qui étaient entourées de guirlandes formées de feuilles d'olivier, une, entre autres, portant une couronne frontale de feuilles du même arbre. On trouve maintenant l'olivier dans le midi de la France, en Algérie, en Tunisie, en Espagne, en Portugal, au Maroc, aux Canaries, en Italie, en Dalmatie, en Istrie, en Turquie, en Grèce, en Asie Mineure, en Tripolitaine, en Egypte, etc. « Dans la région de l'olivier, la neige, a écrit M. de Gasparin, est presque inconnue, les gelées sont très rares et, quand elles se présentent, ne durent que peu de jours. »

« La vraie huile d'olive est incolore, très fluide, tantôt jaune pâle, tantôt un peu verdâtre ; elle a une saveur douce avec un bouquet prononcé et agréable. Existent des crus d'huiles de même qu'il y a des crus pour les vins. En France, les huiles les plus renommées sont celles de Provence ; en Italie, celles de Livourne ; en Tunisie, celle de Sousse ; en Algérie, celles de Tlemcen, d'Akbou et de Maillot. On peut confondre les bonnes huiles fabriquées par nos colons algériens et puisions avec ces huiles à odeur forte, bien connue des voyageurs, et dont les indigènes se servent pour les besoins de leur cuisine aussi bien que pour la toilette des femmes.

Comme sur la vigne, sévit une crise sur l'olivier : l'on était question ces jours derniers à propos de la discussion du budget à la Chambre des députés. Notre production oléicole est donc également victime de la mévente, de la crevette mévente, celle-ci, provoquée, au dire de M. Chapelain, le directeur du service officiel de l'oléiculture à Marseille, de même que pour les vins, par la tromperie sur la qualité de la marchandise vendue, par la fraude, en un mot.

A la faveur de la perversion du goût qui a été entretenue par les falsificateurs, une légende s'est accréditée, que l'huile de table devait être, avant tout presque incolore et sans goût. Et c'est ainsi que sont préférées de la majorité des consommateurs les huiles de table où il entre, pour une forte proportion, des huiles exotiques et du prix relativement minime, telles que celles de coton, de sésame et d'arachides.

Il y a lieu d'espérer que bientôt le goût du public, en eux remontera, — la nouvelle sur les fraudes a eu un large champ d'investigations, — sera retourné à la bonne huile d'olive, sans mélanges et convenablement frutée, dont la valeur nutritive est bien supérieure à celle des huiles de graines. Le consommateur en aura alors pour son argent, cependant que la culture de l'olivier pourra reconquérir son ancienne prospérité et redevenir aussi rémunératrice qu'autrefois.

⁂

Si l'on compare, fait judicieusement remarquer M. Chapelain, l'installation rudimentaire de nos moulins à huile avec les fabriques modèles de la Tunisie, de l'Italie, on en conclut que les procédés de fabrication de l'huile sont encore très primitifs en France.

Pour avoir des huiles d'olive fines, il faut : 1. ne traiter que des olives saines et de bonne qualité ; 2. éviter de laisser fermenter les olives, et, pour ce, les porter au moulin si tôt après leur cueillette. Naturellement, la propreté la plus minutieuse est indispensable dans les manipulations et pour le nettoiement de la meule des moulins, broyeurs, presses, appareils de décantation, filtres, etc., de façon à ne qu'il ne se produise pas de mauvais goûts.

Les olives sont d'abord écrasées, puis triturées dans une auge circulaire par une meule en pierre, en bois, en fer, mue par les bras de l'homme, par un cheval ou par la vapeur. La pâte ainsi obtenue est mise dans des cabas ou scourtins pour être soumise au pressurage. Les cabas, au nombre de 20 à 30, sont placés les uns sur les autres sur la plate-forme du pressoir. A la première pression coule l'huile surfine dite huile vierge. Avant une nouvelle pression, la pâte est remuée ou le plus souvent échaudée par l'addition de quelques litres d'eau bouillante : l'huile qui sourd a la deuxième pression est l'huile ordinaire. Mais, afin d'en tirer le maximum de profit, souvent il encore, comme pour toutes autres élevages, de mettre le « cher ange » de Monsieur dans de bonnes conditions d'hygiène et de lui donner une nourriture appropriée.

En ce qui concerne le logement, le porc est d'ordinaire assez mal partagé : on le met dans un trou, dans une sous basse, étroite, où s'accumulent les immondices ; n'est toujours assez bon pour le cochon. Or, rien n'est plus mauvais : les porcs ont besoin, pour prospérer convenablement, de même que toutes autres bêtes de la ferme, d'air pur, exempt d'humidité ; et ces animaux doivent conséquemment avoir des logis spacieux, chauds l'hiver, frais l'été, toujours secs, facilement nettoyables, et auxquels desquelles sont installées des bassins d'eau claire, sur le contenu est essentiellement propre, en dépit de sa réputation séculaire de saleté. Si le porc se vautre dans la fange, c'est qu'avec l'épaisse couche de graisse qu'il porte il cherche la fraîcheur et va là où il en trouve. Mettez à sa portée de l'eau qu'on aura soin de renouveler souvent, et vous le verrez s'y plonger avec délices.

En Angleterre, on donne les cochons avec une pompe.

Certes, pour la nourriture, le porc n'est ni difficile, ni délicat : il est omnivore ; néanmoins, son alimentation doit-elle être saine à la prodigalité, donner de la farine, si les grains sont à bon marché, et se mélangeant de fourrages verts, de pommes de terre, de topinambours, de choux, de navets, de betteraves, de rutabagas, de carottes, de raves, etc. ; aussi du son, du seigle, de l'orge, du blé, du trèfle haché, et le tout coupé de lait caillé.

L'exercice est indispensable aux porcelets. La sûreté sera toujours favorable aux porcs, qu'ils soient jeunes ou adultes.

Georges COUANON.

*(Le Journal).*

## Le Fleuve de Rizzanèse

Sartène, le 18 janvier 1908.

Hier, à trois heures et demie de l'après-midi, il s'est produit un accident de voitures sur le pont de la Paimana, qui se trouve à une distance de 7 kilomètres environ de Sartène, et qui a failli coûter la vie à plusieurs personnes.

Voici dans quelle circonstance, et comment les faits se sont passés :

M. Pietri Don, de San-Gavino-di-Carbini, se dirigeant tranquillement vers Propriano, sur une voiture superbement aménagée et achetée tout récemment à Pistaja, quand tout à coup, arrivé sur la passerelle de la Paimana, cette voiture se rencontra avec la charrette du sieur Serra Baracone, charretier à Propriano.

Le choc fut violent entre voiture et charrette ; le garde-fou du côté droit de la passerelle fut brisé comme verre et tomba dans la rivière M. Don Pietri, se voyant perdu, se précipite de sa voiture ; mais il est pris dans l'engrenage, c'est-à-dire les roues de la charrette lui passent à travers les cuisses. Enfin M. Pietri, fortement contusionné, fut ramené par les ouvriers occupés à l'achèvement de la passerelle. Pendant ce temps, la voiture et son attelage tombaient d'une hauteur de 7 mètres dans la profondeur des eaux du Rizzanèse.

Le chef cantonnier Orsatti avait de l'eau jusqu'au cou et donnait l'exemple de bravoure et de courage à ses braves ouvriers qui, dans vingt minutes, retirèrent de l'eau chevaux et harnais.

Un seul cheval fut blessé aux deux jambes et dirigé vers Sartene, pendant qu'une voiture transportait le blessé Don Pietri à la pharmacie de Propriano.

L'entrepreneur de la passerelle, M. Pellegrini Denis, fera, sans retard, toutes les réparations nécessaires au Pont de Pulmana.

PERALDI-GIACOMETTI.

## *Veglione à la Cirnea*

Samedi, 1er février, grand veglione à la Cirnea.

Grâce au concours de nos charmantes Cyrnéennes, cette fête sera brillante et causera comme celles de l'an dernier dont on garde encore l'amusant souvenir.

Préparez-vous donc, Mesdames et Mesdemoiselles, vous avez toute liberté pour vos toilettes ; et déguisées, parées ou masquées, vous serez les bienvenues.

Faut-il ajouter que danseuses et cavaliers seront électrisés par le plus entraînant des orchestres ?

## *Bulletin Financier*

Paris, 14 janvier 1908.

La réponse des princes n'est effectuée sur un marché ferme. Notre Rente s'inscrit à 95.35. Les Fonds Etrangers sont bien tenus. Sociétés de Crédit, en excellente tendance.

Au comptant officiel, le Bon Azer fait 660. Les obligations 4 1/2 0/0 des chemins de fer dans la province de Buenos Ayres sont recherchées à 445.

La Banque, l'Action Maisons et Pavillons Economiques se tient à 120 : on escompte pour l'ensemble en cours un dividende très rémunérateur. Parmesa à 413 de l'obligation 3 0/0 du chemin de fer du Nord du Parana et à 426 de celle du Port de Bahia.

Le prix de revient du charbon des Houillères de Saint Micaud sur le carreau de la mine, base sur une extraction journalière de 200 tonnes, oscillera entre 8 et 9 francs la tonne, tandis que le prix de vente ne sera pas inférieur à 15 frs. Le dividende des actions est donc brillamment assuré et à leur prix actuel de 165 frs. on peut raisonnablement l'évaluer pour le premier exercice à plus de 6 0/0.

Nos chemins de fer varient peu,

## Compagnie Française des Eaux

La Compagnie des Eaux a l'honneur d'informer la population qu'une réparation nécessitant le retrait de l'eau, devant être exécutée sur la conduite d'amenée, le service des eaux sera suspendu durant la matinée de dimanche.

## *Syndicat d'Initiative* DES INTÉRÊTS DE LA CORSE à Marseille

L'assemblée générale annuelle du Syndicat d'initiative des intérêts de la Corse à Marseille, aura lieu le dimanche, 19 courant, à 10 heures précises du matin, au siège social.

Ordre du jour : Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 janvier 1907. — Compte-rendu des travaux du Comité de direction pendant l'année 1907. — Bilan de l'exercice. 1907 — Projet du budget pour l'exercice 1908. — Elections au Comité de Direction.

A l'issue de l'Assemblée générale, M. François Coccardi, sous-préfet d'Ajaccio membre du Syndicat, voudra bien faire une causerie sur le sujet suivant : « Quelques considérations sur la Race Corse. »

## *Gazette Ajaccienne*

*(De notre correspondant particulier)*

### *Le temps qu'il fait*

Baromètre : 775. 4. — Température : Minima, 7. 8 ; Maxima, 11. 6.
Direction du vent : S. O.
Force du vent : Faible.
Etat du ciel : 1/2 couvert.
Etat de la mer : Très belle.

### *Double Assassinat*

Dans la journée du 15, a la tombée de la nuit, au lieu dit « Saisiello » près Cauro, le garde forestier Martini a été tué et son domestique Appietto, grièvement blessé.

Appietto est décédé des suites de ses blessures. Le parquet d'Ajaccio s'est transporté sur les lieux.

Les auteurs de ce double assassinat sont encore inconnus.

Les deux victimes ont été enquêtées, lors de la dernière session des assises, pour incendie volontaire et complicité.

Ajoutons que ces crimes a eu un grand retentissement dans tous les cantons environnants.

### *La Saint-Antoine*

Comme chaque année, les visiteurs se sont rendus nombreux à l'ermitage de Saint-Antoine. Malgré la journée qui s'annonçait mauvaise, les Italiens ont honoré leur Saint protecteur avec la même ferveur que précédemment.

### *Au Port*

Entrées : Gandola *Maria Rosa*, capitaine Risori, venant de Porto-Pollo, avec 1 passager et marchandises.

*Sebastiano Padre* bateau à voiles italien, capitaine Grosso, venant de Carloforte, avec ma chandises.

Le *Liamone*, capitaine Maury, venant de Propriano, avec marchandises diverses.

Sortie : Le *Vésuvienne* capitaine Bonifazi, parti pour Bône, avec passagers et marchandises.

Le *Liamone*, pour Marseille, passagers et marchandises.

### *Contraventions*

Contravention contre le nommé V. D., charretier, pour abandon de sa charrette.

### *Etat Civil*

NAISSANCES.

Camille Antoine-Dominique.

DÉCÈS

Bastelica Barthélemy, entrepreneur des travaux publics, 61 ans.

MARIAGES.

Rossi François, négociant, et Chiappe Marie-Dominique.

### Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 19 janvier, à 3 h. de s.

| | |
|---|---|
| Marche Parisienne, | Genne. |
| Diamants de la Couronne, ouv., | Auber. |
| Caravane, | Blokburger. |
| L'Etoile du Nord, fant., | Meyerbeer. |
| L'Oiseau de Paradis, polka pour flûte et petite clar., | Bousquet. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## *Petite Gazette*

### *Classe 1907*

L'examen des tableaux de recensement et les opérations du conseil de revision en 1908 commenceront le 17 février.

La clôture des tournées du conseil de révision est fixée au 16 mai 1908, au plus tard, et la séance de clôture des opérations au 25 mai 1908.

⁂

### *Mouvement administratif*

M. Giacomotti, sous-préfet de 3e classe à Yssingeaux, est nommé à Trévoux, même classe.

⁂

### *Encore la dynamite*

Malgré les recommandations incessantes de la corporation des pêcheurs, une bande de désœuvrés continue tous les jours à extirper le poisson de nos côtes avec de la dynamite.

C'est ainsi que mercredi et jeudi, vers 2 heures de l'après-midi, plusieurs torpilles ont été lancées dans l'anse de Ficajola, sous les fenêtres mêmes de la caserne de gendarmerie. Plus de 200 kilogrammes de poisson ont péri dans ces deux journées.

Nous nous permettons d'appeler à nouveau l'attention de l'autorité compétente sur ce point.

⁂

### *Dépôt d'étalons*

M. Orsini Paul-Martin a été nommé palefrenier de 2e classe au dépôt d'étalons du Pin.

⁂

### *Récompenses honorifiques*

Des récompenses honorifiques ont été accordées aux personnes dont les noms suivent :

Médaille d'argent de 1re classe. — M. Appietto, commissaire de police à Béziers, belle conduite et dévouement au cours d'événements difficiles, le 21 juin 1907, à Paniban.

Médaille de bronze. — MM. Frigoloni Antoine gardien de la paix à Marseille, déjà titulaire d'une lettre de félicitations et d'une mention honorable, le 9 juin 1907, a arrêté un meurtrier ; — Bozzi Michel-Ange, receveur d'octroi à Ajaccio, le 29 janvier 1904, a maîtrisé un cheval emporté ; — Colombani Antoine, rédacteur au sous-secrétariat des beaux-arts à Paris, le 29 mai 1907, s'est jeté tout habillé dans un endroit dangereux de la Seine pour sauver un homme qui se noyait ; — Ventura Baptiste, Paraldi Pierre, Andrei Joseph-Antoine, gendarmes, le 19 août 1907, à Saint Etienne de Lisée, ont risqué leur vie en combattant un incendie ; — Labrousse Pierre et Anziani François-Marie, gendarmes à la 15e légion tor, le 14 septembre, à Chiraldina, se sont signalés par leur sang-froid et leur courage en ripostant, malgré l'infériorité de leur position, aux coups de feu de bandits fortement embusqués qui venaient de tuer leur brigadier.

### État-Civil

NAISSANCES

Morisot Ange. — Goulfucci Pierre-Dominique. — Simion Gabrielle-Claire Françoise. — Frustini Jeanne-Joséphine.

DÉCÈS

Astolfi Darius, propriétaire, 40 ans, de Petreibe.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Deuxième convocation. Assemblée générale ce soir, à 8 heures et demie, au local de la Société.

Ordre du jour : Rendement de comptes de fin d'année. — Cueillette de Sonza. — Asile de nuit. — Lecture de l'Historique de la Société.

Le Président, T. Bellini.


**A VENDRE**

Petite étagère de 2 à 6 pièces.

S'adresser au bureau du journal.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

**BOURSE DE PARIS**

| | 16 janv. | 17 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 60 | 95.40 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96.50 | 96.45 |

ex-coupon.

## EMPLOIS RÉSERVÉS *aux Sous-Officiers*

Paris, 17 janvier.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui la liste de classement des emplois civils réservés aux sous-officiers.

Nous relevons pour notre région les propositions suivantes :

M. Lecoanet, maréchal des logis à la 15e légion ter, est classé pour l'emploi de commissaire de police.

M. Cassoli, ancien sol'at au 4e régiment d'infanterie, demeurant actuellement à Bastia, est classé pour l'emploi de facteur des postes.

## Centimes additionnels EN CORSE

Paris, 17 janvier.

Par décret en date de ce jour, le département de la Corse est autorisé à s'imposer extraordinairement, pendant l'année 1908, de trente-deux-centimes dix centièmes additionnels, destinés au payement des dépenses annuelles et permanentes.

## CAEN

### *Les Cambrioleurs* chez M. Chéron

Paris, 17 janvier.

D'audacieux cambrioleurs se sont introduits, la nuit dernière, dans le domicile de M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre.

Après avoir minutieusement fouillé tous les meubles et les tiroirs, ils se sont retirés en emportant, à défaut d'argent, des papiers et des documents.

## La Perte du « Chanzy »

### POURVOI EN CASSATION *du commandant Mauger*

Paris, 17 janvier.

Le capitaine de frégate Mauger, ex-commandant du *Chanzy*, qui vient d'être condamné par le Conseil de guerre maritime de Toulon, pour imprévision, à trois années de privation de commandement et aux frais envers l'Etat, s'est pourvu aujourd'hui en Cassation contre ce jugement.

## EN ALLEMAGNE

### La démission DU PRINCE DE BULOW

Berlin, 17 janvier.

Plusieurs journaux annoncent que le prince de Bulow donnera sa démission dans le courant de la semaine prochaine.

C'est à la suite des manifestations en faveur du suffrage universel et des troubles sanglants qui ont éclaté dans la capitale que le Grand Chancelier se retire volontairement des affaires.

S. M. Guillaume II est très affecté du départ de son premier ministre, mais il n'a rien tenté pour le retenir, sachant que la décision de ce dernier est irrévocable.

## LES SOUVERAINS ANGLAIS *en France*

Paris, 17 janvier.

Le voyage des Souverains anglais en France est annoncé officiellement aujourd'hui.

Le roi et la reine d'Angleterre arriveront dans la deuxième quinzaine de février à Paris, et de là, ils iront faire une cure à Contrexéville.

Le soir de leur arrivée à Paris, le Président de la République et Mme Fallières donneront un grand dîner en leur honneur.

## BREST

### LA VARIOLE NOIRE

Paris, 17 janvier.

Plusieurs journaux rapportent que la variole noire qui sévit à Brest depuis plusieurs jours, a fait aujourd'hui une nouvelle victime.

L'hospice où le fléau s'est déclaré renferme encore quatre malades.

Des pavillons d'isolement vont être établis à partir de demain.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### CONFÉRENCE au Ministère de la Marine

Paris, 17 janvier.

Le général Drude s'est rendu aujourd'hui, au ministère de la Marine, et a eu une longue conférence avec M. Thomson sur la situation de la France au Maroc.

Le général Drude a parlé ensuite de nos troupes de terre et de mer dont l'état moral est satisfaisant, ainsi que de la force navale qu'il convient d'entretenir au Maroc.

## L'occupation de Settat

### *Télégramme* DU GÉNÉRAL D'AMADE

Paris, 17 janvier.

Le général d'Amade, commandant le corps expéditionnaire, a télégraphié au ministre de la guerre qu'il a occupé hier la ville de Settat.

« Le camp de Moulai Rechid a été détruit.

« Le combat a duré quatre heures ; de huit heures du matin à midi.

« Les Marocains ont été mis en déroute, ils ont laissé sur le terrain 150 morts environ et plus de 300 blessés.

« Le plus grand découragement s'est emparé de la mehalla de Moulai Rechid.

« De notre côté, nous avons eu le lieutenant Castel, du 3e régiment de chasseurs d'Afrique, qui a reçu une blessure sérieuse à la mâchoire.

Le cavalier Agostini, également du 3e régiment de chasseurs d'Afrique, qui a eu une grave blessure ; le fémur a été traversé.

« Un maréchal des logis chef du 1er spahis, qui a reçu une blessure légère à la cuisse.

« Il y a eu, en outre, huit tirailleurs algériens et neuf légionnaires plus ou moins grièvement blessés.

« Nous n'avons eu à déplorer aucune mort d'homme. »

## TANGER

### La Guerre Sainte

Tanger, 17 janvier.

Des informations parvenues de Marrakech et de Mogador annoncent que Moulai Hafid a déclaré la guerre sainte à tous les Européens, et particulièrement aux Français.

Cependant l'enthousiasme que les Marocains professent pour le sultan usurpateur va en s'affaiblissant de jour en jour.

## Interpellation sur le Maroc

Paris, 17 janvier.

On annonce que M. Ribot, ancien président du Conseil, prendra la parole, lors de la discussion de l'interpellation de M. Jaurès sur les affaires du Maroc.

Cette interpellation promet de soulever bien des incidents.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Présidence de M. Raoul Brisson*

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

### INTERPELLATION JAURÈS

Le député socialiste du Tarn, revient à la charge pour les affaires du Maroc.

M. Jaurès demande à interpeller le gouvernement sur les instructions secrètes qui ont été données au général d'Amade, avant son départ pour le Maroc.

### Le Ministre des Affaires étrangères

mente à la tribune et demande à la Chambre d'ajourner cette interpellation au 24 janvier.

### M. Jaurès

n'accepte pas la proposition de M. Pichon.

Le gouvernement, dit-il, assume de graves responsabilités en ajournant cette interpellation.

La prise de Settat sera interprétée comme une intervention française en faveur de Abd el Aziz.

« Il faut sortir de cet imbroglio, et montrer dans quelle situation inexplicable nous place aujourd'hui le duelisme des deux sultans.

« Le seul remède, c'est l'internationalisation de la police, réclamé e par nous dès le premier jour.

« La politique du cabinet nous conduit inévitablement à un conflit avec l'Espagne, dont les ambitions sont séculaires. Il se passera pour le Maroc ce qu'il s'est passé jadis pour la Tunisie.

### M. Pichon

réplique en disant que l'occupation de Settat est une simple opération de police. Il insiste pour le renvoi de l'interpellation au 24 janvier.

### Le Vote

La Chambre consultée, renvoie, par 365 voix contre 191, la demande d'interpellation de M. Jaurès, au 24 janvier.

### Interpellation Georges Berry

M. Georges Berry, député conservateur de la Seine, adresse au ministre de l'Intérieur une question sur l'accident du Bois de Boulogne, et sur les mesures qu'il compte prendre pour éviter le retour de pareils accidents.

Le discours de M. Berry ne soulève aucun incident.

### M. Maujan

sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, répond à M. Berry que la justice recherche actuellement les causes de l'accident et d'établir les responsabilités.

Elle cherche également à savoir si toutes les précautions que commande la prudence avaient été prises.

M. Maujan ajoute qu'il a donné les instructions nécessaires pour éviter le retour de pareils incidents.

M. Berry se déclare satisfait ; la discussion est ainsi close.

### Interpellation Maurice Berteaux

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de l'interpellation de M. Maurice Berteaux sur la situation de la Compagnie de l'Ouest.

### M. Berteaux

député de Seine-et-Oise, parle longuement des retards qui se produisent journellement à la Compagnie de l'Ouest.

L'orateur fait un long procès de cette Compagnie, dont l'impéritie est tellement évidente qu'elle ne peut plus assurer le bon fonctionnement du service.

Le vice-Président de la Chambre parle également du mauvais état du matériel.

M. Berteaux demande, en terminant, au gouvernement de prendre une prompte décision contre la Compagnie de l'Ouest.

### M. Barthou

ministre des travaux publics, monte à la tribune.

Il reconnaît la mauvaise organisation de la Compagnie de l'Ouest et les retards déplorables qui se produisent journellement.

Il dit que le personnel est mécontent et attend avec impatience que ce réseau passe à l'Etat.

Plusieurs autres orateurs parlent dans divers sens, mais presque tous sont d'accord pour signaler les abus de cette Compagnie et demandent à la Chambre de prendre toutes les mesures pour y mettre un terme.

### Ordre du Jour

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour déposé par M. Berteaux, et qui est ainsi conçu :

La Chambre invite le gouvernement à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour assurer la régularité du service sur le réseau de l'Ouest.

Cet ordre du jour est mis aux voix et adopté par 386 voix.

### *L'Impôt sur le Revenu*

La Chambre s'ajourne à lundi, et décide d'inscrire en tête de son ordre du jour la discussion de l'impôt sur le revenu.

La séance est levée.

## SÉNAT

*Présidence de M. Dubost*

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### *Le Bureau définitif*

Le bureau définitif du Sénat pour l'année 1908 est ainsi constitué :

Président : M. Antonin Dubost ;

Vice-Présidents : MM. Guérin, Lourties, Leydet et Monis ;

Secrétaires : MM. Dufournat, Las-Cases, Sauvan, Pedebidou, Boudenoot, Petitjean, Alfred Gérard et Vieu ;

Questeurs : MM. Bonnefoy-Sibouud, Théodore Gérard et Tillaye.

M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel, salué par les applaudissements de toute l'Assemblée, puis prononce le discours d'usage.

### Allocution du Président

« Quoique vous m'ayez accoutumé depuis deux ans à compter sur votre bienveillance, je n'en suis pas moins profondément touché du témoignage nouveau que vous venez de m'en donner en m'appelant encore une fois à ce fauteuil. J'en éprouve une vive reconnaissance.

« J'espère, dit-il, que le Sénat travaillera sans trêve à mettre la France et la démocratie en possession durable des bienfaits qu'elles ont le droit d'attendre du Parlement.

« Les pouvoirs publics seconderont l'œuvre législative. Les réformes sociales pourront ainsi être accomplies. »

Le président énumère ensuite tous les projets de loi qui ont été votés au cours de la dernière législature.

En terminant, M. Antonin Dubost fait appel à toutes les initiatives pour mener à bien l'œuvre commune.

### Les Biens des Congrégations

Le Sénat décide que la prochaine séance aura lieu mardi.

Dans cette séance le Sénat procédera à la nomination de la commission d'enquête chargée de vérifier les comptes des liquidateurs des Biens des Congrégations dissoutes.

La séance est levée.


**A VENDRE**

Mandarines et Oranges de Montesoro

S'adresser au jardin Ajaccio.

**VENTE** de vigne américaine greffée 110 fr. le mille. Roussette raciné à 25 fr. le mille et Ripuria Glorie de Montpellier à 20 fr. le mille.

S'adresser à M. Pierre-Ambroise Rotali, Chiosello, près Borgo.

**En vente chez M. Marfisi,**

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie sorte de Patrimonio.

**Déménagements pour tous les pays**

*Dépôt de cadres pour mobilier*

*Prix très modérés*

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

**LA GUERISON DES MALADIES de POITRINE**

et des Voies respiratoires

Fûts de toute contenance de la Maison E. ARNAUD fils, de Marseille.

**SCIERIE MÉCANIQUE**

*P. MATTEI*

CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES *pour l'exportation des primeurs*

Caisses à raisin et à fromage

PLANCHES, POUTRELLES *NEUVES POUR LA VIGNE*

## Prime offerte aux lecteurs du *Petit Bastiais*.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

*Splendide Coffret en chêne verni* avec socle sculpté, mesurant 32×32 centimètres et 15 centimètres de hauteur.

Plateau de 75 centimètres de circonférence.

*Tube acoustique perfectionné.*

*Diaphragme* de haute précision.

Mécanisme d'horlogerie se remontant en marche.

*Grand Pavillon nickelé*, mobile dans tous les sens : *65 centimètres de long ; 1 mètre 20* de circonférence à l'ouverture.

### Dernière Création scientifique

Voyez l'aspect imposant de cette superbe machine, avec son grand pavillon nickelé de 65 centimètres de longueur, et 1 mètre 20 de circonférence, et son ravissant socle en chêne verni, enrichi de belles sculptures à sa base.

*Certains appareils sont nasillards, parce que l'on écoute avec un saphir rond des enregistrements obtenus avec une pointe aiguë — ce qui est un non sens* — tandis que l'aiguille d'acier, par son extrême ténuité, va fouiller les molécules microscopiques de l'enregistrement et produit le ton juste, clair, sonore et vibrant.

Comparez le *Dilettante* avec ces articles de pacotille qui ne reproduisent que des sons étranglés, gutturaux et amplifiés, et vous constaterez son incontestable supériorité.

Afin de prouver l'écrasante supériorité du *Dilettante* et des grands disques *Homophone*, nous les envoyons à l'examen pendant 10 jours.

Le *Dilettante est livré à l'essai, avec 40 œuvres d'art musical sur grands disques Homophone double face*, de 25 ^m/^m de diamètre, *500 aiguilles* et une instruction détaillée.

Afin de garantir la livraison irréprochable de l'appareil et des disques, nous ferons encaisser la première quittance *10 jours après réception.*

*L'Appareil et les Disques sont livrés tels qu'ils sont annoncés.* L'emballage est gratis.

*Les quittances sont encaissées par la poste, sans frais.*

*« Renvoyer le Bulletin ci-contre signé et rempli à l'Administration du PETIT BASTIAIS — BASTIA (Corse).*

## *Le Dilettante*

**MERVEILLEUSE MACHINE PARLANTE IDEALE**

*de la plus absolue précision et résumant tous les perfectionnements.*
*Perfection inouïe : La force du Disque HOMOPHONE est proportionnée à l'espace :*

**En plein air on l'entend distinctement à plus de 1,000 mètres,**

*et, dans un appartement, les sons s'adoucissent automatiquement, sans aucun grincement, ni bruit étranger.*



*Utilisant l'aiguille d'acier, LE DILETTANTE est la perfection même et remplace à jamais tous les Phonographes.*

**BULLETIN de SOUSCRIPTION**

Veuillez m'expédier franco le DILETTANTE et les 40 Morceaux choisis sur grands disques Homophone double face ci-dessus désignés, moyennant 6 francs par mois, jusqu'à concurrence de 180 francs, que je vous paierai de la manière suivante :

A ..... le ..... 190

Nom et Prénoms .....

Profession .....

Domicile .....

Département ..... Signature :

Gare de .....

**6 FRANCS PAR MOIS**

**Crédit DE 30 MOIS**

On paie la première quittance après avoir reçu et essayé l'appareil et s'il ne convient pas on peut le rendre dans les 10 jours.

### Grands Disques « HOMOPHONE »

Enregistré par des procédés nouveaux, le **Disque Homophone** est *l'expression absolue de la réalité* et constitue l'ultime perfection artistique. — La voix humaine est reproduite avec fidélité, en un mot elle est photographiée ; les orchestres et soli sont naturels et sonores. — *Assez fort pour faire danser dans une grande salle. — C'est un disque incomparable.*

***Le Disque* HOMOPHONE *est inusable***
***Le ton naturel est garanti.***

Le disque **Homophone** est fabriqué avec des matières extra-dures inusables, qui permettent l'emploi de l'aiguille indispensable pour la reproduction des sonorités pures et naturelles au lieu des sons déformés et criards obtenus avec le saphir.

### LISTE DES 40 ŒUVRES D'ART MUSICAL

*constituant un répertoire merveilleux.*

**Orchestre**

Les Dragons de Villars (Maillart), Ouverture, Orchestre Homophone.
La Grande-Duchesse de Gerolstein (Offenbach), Fantaisie, Garde Républicaine.
Marche Triomphale, Orchestre Homophone.

**Danses**

Espana, Valse avec castagnettes, Orchestre Homophone.
Pas des Patineurs, Scottisch, Garde Républicaine.
Les Cloches de Saint-Malo, Gavotte (avec clochet). Hussards de Newcastle.
Little beauty, Mazurka (avec clochettes). Orchestre Homophone.
La Vie Parisienne, Quadrille, Garde Républicaine.
La Krasquette, Nouvelle Danse caractéristique, Orchestre Homophone.
Tsoro mio, Valse sifflée, avec orchestre.
Sur le Mississipi, Danses caractéristique américaine, Orchestre Métropolitain.
Chanseurs Joyeux, Polka (de Strauss), Orchestre Homophone.

**Cors de chasse**

Le Moulin de la Vierge, par le Cercle « Le Bien-Aller. »

**Soli**

Les Fauvettes, Polka pour 2 flûtes. Solistes de la Garde Républicaine.
Le Carnaval de Venise. Solo de xylophone, avec orchestre.
Tripette, Polka pour 2 pistons et 2 flûtes. Soliste de la Garde Républicaine.
Galop Brillant, Solo de xylophone, avec orchestre.
Espagnol (Polka), solo de clarinette avec orchestre.

**Sonneries militaires**

*par les trompettes de la Garde Républicaine*

1re, 2e, et 3e Marches Réglementaires, avec clairons et tambours.

**Opéras**

Rigoletto (O mes Maîtres) chanté par Noté (Opéra).
Faust (Sérénade), chanté par Fournets (Opéra.)

**Opéras comiques**

Lakmé, Delibes. Ah ! viens dans la forêt profonde, chanté par Gaudier, Opéra.
Mireille, Gounod, Scies filles d'Arles, chanté par Gilly Opéra.
Paul et Virginie, L'oiseau s'envole, chanté par Carbailly, Opéra.
Si j'étais Roi, Dans le sommeil, chanté par Delvoye, Opéra. Comique.
La Vie de Bohème, Voilà, je suis poète, chanté par Gautier, Opéra.

**Opérettes**

La Périchole, Offenbach, Complainte chantée par Dambrine.
Les Mousquetaires au Couvent, Pour faire un brave, chanté par Piccalage.

**Romances**

Les Mamans, Dalmet, chanté par Gautier.
Les Cors d'Irlande, Holmès chanté par Carbally.
Noël d'Adam, chanté par Weber.
Lina Duo, chanté par les Helvétiens.
Les Enfants, Massenet, chanté par Mlle Miral.
Vieux dans ma Nièce, chanté par Mercadier.
Allons Madelon, chanté par Mercadier.

**Chansonnettes comiques**

Y'A l'Feu en Ville, chanté par Polin, Scala.
Je M'Balance, chanté par Dranem, Eldorado.
Quand on S'Balade, chanté par Vilbert, Parisiens.
Un bal chez le Ministre, chanté par Lejal, Scala.
C'est A La France, chanté par Frejol, Scala.

# Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
## *pour l'Eclairage et l'Industrie*
### Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUGCINELLI, François Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 19 — DIMANCHE 19 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui. Saint Nom de Jésus
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h 91 m — Coucher 4 h 25 s.
Dernier quart., le 26 Nouv. Lune, le 1.
Fête de Demain : Ste Fabien et Sébastien

*18 JANVIER*

## MIRAGE

— Je vous le répète, jeune homme, déclara un gros personnage, à l'air d'importance, aux favoris grisonnants se confondant avec son collet de fourrure, quittez ce trou, venez à Stockholm, et votre fortune est assurée ; vous ferez pâlir tous les rimailleurs de la Cour, je vous le prédis.

— Et moi, j'en réponds, appuya sa compagne, avec un sourire qui acheva de tourner la tête du pauvre garçon debout devant elle, le coin de son tablier relevé de sa ceinture, et tournant gauchement son bonnet entre ses doigts.

Eric était cuisinier par état, et poète par vocation ; tout en troussant les poulets dans la cuisine de son oncle Orthar, aubergiste et maître de poste d'un petit village de Norvège, il composait avec les vieilles légendes scandinaves, des chants qui ne manquaient ni de saveur, ni d'originalité, surtout lorsqu'ils passaient par ses lèvres ou celles de sa cousine Ilse ; et le dimanche, à l'assemblée, il recueillait force applaudissements.

Mais jamais éloges n'avaient fait battre son cœur comme ceux de cette belle voyageuse dont il avait charmé le désœuvrement ; et, rouge de plaisir, les yeux brillants de joie, il balbutiait un gauche remerciement, quand son oncle l'interrompant sans façon :

— Faites excuse, monsieur, madame, dit-il ; mais si vous voulez un dîner passable, il faut laisser Eric retourner à ses casseroles, sans cela sa cuisine sera brûlée, et de mauvais vers ne valent pas un bon rôti cuit à point.

Le pauvre poète jeta un regard courroucé sur le prosaïque aubergiste, mais il obéit, et, saluant respectueusement les nobles convives, il regagna ses fourneaux avec un gros soupir de dépit.

Il était de fort méchante humeur et reçut assez mal les offres de service de la douce Ilse, qui s'était glissée derrière lui pour lui proposer gentiment de l'aider.

— Je ne saurais passer ma vie à plumer des poulets ou à confectionner des omelettes, maugréait-il, sans autre horizon que ces éternelles montagnes, sans autres auditeurs que des rustres incapables de me comprendre. J'étouffe ici, il me faut un champ plus vaste, une grande ville, un palais, de nobles dames, comme cette belle comtesse, qui écouteront en souriant nos vieilles légendes du Nord.

— ... Que tu chantes si bien et que je ne me lasse pas d'entendre ! soupira Ilse.

— Je verrai le monde, des rois puissants, des princesses éblouissantes, dont je célébrerai la gloire et la beauté. Loin de cette terre glacée, il me semble que ma muse aura des ailes, que mes vers couleront harmonieux et sublimes.

* * *

Eric était orphelin, mais son oncle le traitait comme son fils, et Ilse comme... non, mieux qu'un frère.

Doué d'une intelligence précoce, d'une imagination vive et d'une certaine facilité de versification, il traduisait en petits poèmes assez bien tournés, les anciques récits de l'Edda ; aussi jouissait-il d'une haute réputation dans son village. Malheureusement, cette gloire bornée ne lui suffisait pas.

Grisé par les compliments de quelques étrangers amusés d'entendre déclamer *ce marmiton*, il se croyait un grand poète et méprisait les suffrages des gens simples qui l'entouraient.

Comme le poulain de la fable, il était trop heureux, trop gâté ; il avait besoin des leçons de l'infortune pour apprécier son bonheur.

Elles ne devaient pas lui manquer.

... Après un dîner assez médiocre (le rimeur faisant tort au cuisinier), la comtesse remonta en voiture avec son mari.

— Si vous vous décidez à venir à Stockholm, mon ami, dit-elle avec bienveillance au jeune homme, présentez-vous à l'hôtel de Listenau, nous nous chargerons de vous.

La berline disparut dans un nuage de poussière ; et le pauvre rêveur demeura immobile, poursuivant sa chimère.

— Eh bien ! garçon, partiras-tu pour la capitale ? dit d'un ton railleur à son neveu, le plantureux aubergiste, au moment où, le soir, il allait regagner sa chambre.

— Oui, répondit résolument Eric, sans entendre le rire moqueur du père, ni le soupir étouffé de la fille. Oui, et peut-être plus tôt que vous ne pensez.

Et en se mettant au lit, Eric était bien décidé à ne pas différer ce voyage, qui semblait lui promettre un si brillant avenir. . . .

. . . . . .

Rien ne put le faire revenir sur sa folle décision, et, un mois après, embrassant distraitement sa jolie cousine, n'écoutant pas les conseils de son oncle, ne retournant pas la tête, tant ses yeux étaient éblouis par le mirage trompeur flottant devant lui, Eric se mit bravement en chemin.

Après bien des jours, bien des fatigues, bien des épreuves, car la route était aussi longue que sa bourse était légère, il atteignit enfin le but de son voyage et le terme de ses maux ; du moins il le pensait.

Il était temps : il n'avait plus de pain, plus d'argent, plus de forces ; ses souliers éculés, ses habits poudreux lui donnaient l'apparence d'un mendiant et d'un vagabond.

Il parvint difficilement à l'hôtel de Listenau et plus difficilement encore à la comtesse.

D'abord, elle ne le reconnut pas ; bien d'autres visages étaient passés devant elle, bien d'autres aventures lui avaient fait oublier le cuisinier rimailleur, qui l'avait un moment divertie, et son imprudente promesse.

Puis, le cadre n'y était plus.

Au milieu de son salon meublé à la mode de Paris, sans son tablier et ses fourneaux, Eric lui parut laid, bête et grossier, ses poésies absurdes et grotesques.

Aussi son accueil fut-il plus que froid et sa protection absolument nulle.

« Vous ferez mieux de reprendre votre état de cuisinier, » finit-elle par lui dire.

Eric, blessé au cœur, ne parut plus à l'hôtel, il connut toutes les misères, tous les mécomptes, toutes les amertumes : il connut la faim, le froid, le doute, plus cruel encore.

Il lutta longtemps, s'usant les ongles aux pierres coulantes, s'écorchant les genoux aux aspérités du chemin, laissant de sa chair aux épines...

Un matin, épuisé, malade, vaincu, il se retrouva à la porte de son oncle.

L'aube naissante colorait de rose les maisons du village ; au fond, les montagnes bleues formaient un décor imposant, la silhouette des arbres verdoyants se dessinait à ses yeux fatigués.

Pour la première fois, il comprit la beauté de ces lieux dédaignés.

Par la fenêtre ouverte, de grands éclats de rire s'échappent en joyeuses fusées.

Une douce voix qu'il croit reconnaître, fait battre son cœur, et ses lèvres murmurent :

— Ilse ! ma douce amie.

Puis un vieux refrain résonne à ses oreilles charmées... c'est un chant de fiançailles, dont rialent les belles dames des villes.

Oh ! mais c'est fini, il leur rend maintenant mépris pour mépris, il est guéri de ses folles chimères ; il va retrouver le calme et le repos dans sa chaumière, avec l'amour d'Isle qui ne l'a pas oublié, elle !

Il frappe, doucement ému.

La porte s'ouvre, Ilse paraît sur le seuil, elle a le costume des fiancées norvégiennes.

Eric la contemple avec admiration...

Elle le regarde étonné.

Il se nomme.

— Eric ! quel bonheur ! tu arrives pour ma noce, tu nous feras le chant nuptial ! s'écria-t-elle.

Eric ne répond pas.

C'est le dernier coup, le plus terrible.

Tout s'écroule autour de lui.

Fou ! triple fou ! qui, en courant après la fortune et la gloire, a perdu le bonheur !

Un amer désespoir le saisit, son cœur se brise et il éclate en sanglots.

. . . . . .

— Allons ! debout, paresseux, si tu veux partir ce matin, le jour est levé ! dit l'oncle Othar en secouant le dormeur par le bras.

Eric se frotte les yeux.

Il n'a pas quitté son village, sa maison, sa cuisine.

Il respire à pleins poumons l'air salubre de ses montagnes et son cœur saute de joie dans sa poitrine.

Tout cela est un rêve, un rêve et une leçon.

Et quand il entre dans la salle basse où fise, les yeux rouges, est en train de faire son paquet, il a son costume de travail.

— Tu ne pars donc pas aujourd'hui ? dit l'oncle surpris.

— Ni aujourd'hui, ni jamais, mon oncle, si toutefois vous voulez bien me garder comme fils et Ilse comme mari.

... Et, un mois après, Ilse apparaissait sur le seuil de sa maison dans le gracieux costume des mariées norvégiennes ; mais ce n'était plus un rêve, c'était la réalité la plus chère et la plus douce qu'Eric tenait fièrement à son bras et qui ne devait jamais s'évanouir comme le mirage !

ARTHUR DOURLIAC.

## Propos d'un Bastiais

### *La Légion d'Honneur*

*Voici deux mois, d'un très profond, d'un très joli, sur la Légion d'Honneur. Le mot très profond est de Napoléon ; le mot très joli est de Arsène Houssaye :*

*— Si la Légion d'Honneur n'était pas la récompense des services civils comme des services militaires, elle cesserait d'être la Légion d'Honneur.*

*Et :*

*— Cette institution est un arc-en-ciel d'égalité. Elle met sur le même rang les princes et les tambours. Seulement, aujourd'hui, tout le monde a la Légion d'Honneur, sauf les tambours et les princes.*

*Mme Marcelle Tinayre, femme de lettres de beaucoup de talent, à qui le ministre offrait la croix « des princes et des tambours » a ajouté ce mot ci :*

*— Je ne partirai pas la croix parce que je ne pourrais plus aller en tramway ou dans le métro sans exciter la curiosité de mes voisins : Tiens, pensent-ils, voilà une femme qui a été élue religieuse et soeur des pauvres... Elle est bien jeune, tout de même, pour avoir été nommée en 1870 !*

*En général on a trouvé que le trois fois mis ne valait pas les deux premiers. Le Français, qui lui aussi, rapporte mal qu'on contente le mérite de rien, a conçu cependant les vieilles gens à paraître encore aux yeux d'« oiselle des bonnes » ; c'est même, je crois bien, la seule institution de son pays dont il ne se fiche pas de sorte que Mme Marcelle Tinayre n'a eu une très mauvaise presse et qu'elle doit sérieusement regretter un jour sur d'autre dépend tout d'espoir à fonctire de décrocher une distinction qu'elle était probablement enchantée un fond qu'on lui accordât.*

*La leçon doit servir à beaucoup. Combien auront sous peu de preuves gens qui se croient obligés à faire les sévères parce qu'ils ont les valises sorts, violets ou autres constituant la sous-vêtement de notre ordre noble ou ?*

*Jeu dangereux et décevant ! car si l'on a vu récemment M. Maurice Donnay obtenir d'un ancien crime de lèse-Académie, il n'en serait pas que la Chancellerie soit aussi bonne fille ; — notre cher collègue, étant d'appartenir « simplement » à l'Académie, va de figurer parmi ses officiers !*

*A'STROT.*

### *Veglione à la Cirnea*

Samedi, 1er février, grand veglione à la Cirnea.

Grâce au concours de nos charmantes Cyrnéennes, cette fête sera brillante et réunira comme celles de l'an dernier dont on garde encore l'amusant souvenir.

Préparez-vous donc, Mesdames et Mesdemoiselles, vous avez toute liberté pour vos toilettes ; et déguisées, parées ou masquées, vous serez les bienvenues.

Faut-il ajouter que danseuses et cavaliers seront électrisés par le plus entraînant des orchestres ?

### *MUSIQUE MILITAIRE*

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 19 janv., à 3 heures*

| | |
|---|---|
| Condé, allégro, | G. Wettge. |
| Mignon, fant., | A. Thomas. |
| Petite Fleur, valse, | G. Marie. |
| Les Saltimbanques, fant., | Genne. |
| A petits pas, Marciotte, | P. Sadessi. |

*Le Chef de musique*, X. LAURUS.

## Ce que disent les Journaux

### L'Action

A propos des travaux parlementaires : « Le gouvernement, d'accord avec le parti radical et radical-socialiste, proposera aujourd'hui aux Chambres un programme de travail sérié et sérieux. Au besoin, le gouvernement demandera aussitôt après le vote sur les 26 jours d'aborder le rachat de l'Ouest, la révolution des retraites ouvrières ; à la Chambre, le gouvernement demandera de discuter sans délai l'impôt sur le revenu et le conseil de guerre. C'est là un programme précis, capable de rallier tous les républicains de gauche, de déterminer une puissante action dans tout le pays en faveur des réformes sociales réclamées par la nation en 1906. »

### Le Radical

A propos de l'expulsion des sœurs de Rîlô-el-Dieu :

« On est en droit de se demander à quoi riment de semblables manifestations. Nous ne voyons pour notre part aucun mal à ce que les sœurs de Saint-Augustine viennent le jour de leur départ les saluer une dernière fois ; les Augustines ont rendu à l'Hôtel-Dieu des services que nul ne songe à nier. M. Meaurour leur a dit en fort bons termes qu'elles continueraient à coopérer avec l'assistance publique dans les hôpitaux Bouchonnet et Debrousse ; mais, encore une fois, pourquoi à ce propos crier, tapager, chanter des cantiques ? Le départ des sœurs est la conséquence d'une délibération du Conseil municipal, on l'a retardé autant qu'on a pu, mais, la délibération une fois prise, tout le monde n'avait qu'à s'incliner devant ce qui désormais a force de loi. »

### L'Humanité

« On pouvait hésiter entre les conseils de guerre et l'impôt sur le revenu, mais il est sage de donner à celui-ci la priorité, d'abord parce que la discussion a été commencée et qu'il n'est pas de bonne méthode de mêler toutes les questions, ensuite parce que c'est contre l'impôt sur le revenu que porte le principal effort de tous les réacteurs sociaux. Ils espèrent toujours, de délai en délai, échapper au délai, ils veulent profiter de cette série d'ajournements pour multiplier les malentendus. Les voici maintenant qui s'emparent d'une interview donnée par M. Caillaux au « Financial News », pour déclarer avec fracas que celui-ci ne croit pas au succès de son projet. M. Caillaux est obligé de rétablir par une note. Hyvas le sens vrai de ses paroles. Comme il serait plus simple à lui de demander le débat immédiat ! Il coupérait court ainsi à toutes les intrigues, à toutes les légendes que fait circuler jusque dans les couloirs du Parlement la presse bâtarde. »


Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

## M. le Docteur Valentini

M. le docteur Valentini, ancien membre du conseil général et médecin en chef de l'hôpital civil, vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur.

S'il est une figure sympathique dans notre monde politique bastiais, c'est bien celle de cet excellent Docteur, mais aussi il en fait si peu. Membre du conseil municipal depuis plus de vingt ans, il est continuellement réélu sans chercher de suffrages et reste complètement en dehors de la politique locale, pour ne s'occuper que des intérêts réels de la population.

C'est, sans doute, son caractère droit, sa répugnance de compromissions peu sincères, son élévation de sentiments que les électeurs du canton de Morosaglia, dont sa famille est originaire, qui lui étaient restés fidèles pendant si longtemps, n'ont pas su apprécier, et ils se sont lassés d'une fidélité qui pourtant les honorait beaucoup.

Cette croix de la Légion d'honneur ne récompense pas seulement l'homme politique ; elle récompense aussi l'habile praticien dont la science est à la hauteur de l'abnégation, et dont nos malheureux hospitaliers conservent au fond du cœur une éternelle reconnaissance pour les soins qu'il leur a prodigués avec tant de sollicitude et de dévouement depuis près de trente ans.

Que notre excellent Docteur veuille bien agréer nos félicitations bien sincères.

## De l'Usage de Rompre le Pain

Celui qui, dans le monde, à table, coupe le pain au lieu de le rompre, passe pour un homme non élevé. Il va sans dire qu'il ne s'agit ici que de la vie mondaine et que du pain de luxe, car ce serait en vain que l'on s'efforcerait de rompre avec toute la grâce possible, le pain rassis des ménages modestes, ou bien le pain bis et dur qu'on trouve à la campagne ; je ne parle pas du biscuit de matelot, qui ne se rompt guère qu'à coups de hache.

On dit habituellement : « Rompre le pain avec un ami. » D'où vient cette locution et pourquoi est-il de règle, à table, de rompre son pain et non de le couper ?

L'usage part de haut, puisque pour en retrouver l'origine, il nous faut remonter jusques aux temps antiques, où, chez les peuples les plus renommés, existait une très ancienne superstition, qui réprouvait l'emploi du fer dans plusieurs habitudes de la vie et principalement dans les repas. Le fer passait dans ces temps reculés pour être consacré au mauvais principe. On lui donnait en Egypte le nom d'« os de Typhon » ; suivant valait dire « os du Diable, » parce que ce métal sert à couper et à détruire. Les prêtres égyptiens surtout en servaient bien gardés d'employer un couteau pour couper le pain cuyme et même le pain ordinaire ; c'était être commettre un sacrilège.

Les Juifs, chez lesquels on trouve tant d'institutions empruntées aux Egyptiens, auxquels ils avaient été bien longtemps mêlés (servitude d'Egypte,) se conformaient encore à cette coutume quand ils célébraient la Pâque. Au commencement de ce repas religieux le chef de famille prend un pain, le bénit, le rompt et le distribue aux convives, et à un moment donné, on a soin d'enlever tous les couteaux, parce que la table est considérée comme un autel, d'où le fer ne doit point approcher.

Dans la dernière Cène, avant sa Passion, les Saintes Ecritures ne disent elles pas de Jésus qu'il prit le pain, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples en disant : « Prenez et mangez-en tous, car ceci est mon corps. » Ainsi l'usage de rompre le pain au lieu de le couper a-t-il aussi chez les Chrétiens une sainte et haute origine.

Les Arabes encore font de même aux ainsi : « A table, chez eux, dit le général Daumas, on ne doit pas se servir d'un couteau. »

## Gazette Ajaccienne

*(De notre correspondant particulier)*

### *Nos Hivernants*

Sont arrivés de Marseille :

Madame et M. Ballevillle Gerald, ingénieur des chemins de fer ; M. le contre-amiral Auvert, MM. Paul Farrel, Dotesevalde, Demitry, Kriloff, M. et Mme Marsland Krévoumi, Mme Tastemani, Mlle Dalby, Mme et M. Charles Roelle, Mlle et M. Lagneberry, Mme, Mlle et M. Harenger.

Cordiale bienvenue.

### *Tentative de meurtre*

Hier, vers cinq heures et demie du matin, le nommé Carloni Mathieu, âgé de 18 ans, marin à bord du vapeur *Golo*, descendait à terre en compagnie de Costa Etienne et allait prendre un champonnet au bar Piconi, où se trouvaient attablés trois individus.

Lorsqu'il quittait le bar, sans dispute aucune, un de ces trois consommateurs s'arma d'un revolver et tira sur Carloni qui fut atteint à l'omoplate gauche.

La balle, qui est entrée par la base de l'omoplate, est sortie entre la clavicule et la première côte stomale.

Le blessé a reçu les soins du docteur Giocanti.

L'auteur présumé du crime serait le nommé Tanzi Paul, de Propriano, qui ayant voyagé sans billet de passage à bord du *Golo*, avait été signalé par Carloni. Il avait promis de se venger.

### *Contraventions*

Contre les nommés : S. P., pour ivresse manifeste et tapage injurieux ; F. J., et S. L., buveliers, pour fermeture tardive de leur établissement.

### *Au Port*

Le vapeur « Cyrnos », capitaine Marillo, est arrivé de l'Ile-Rousse avec 17 passagers et marchandises et est reparti pour Propriano et Bonifacio.

Le vapeur « Golo », capitaine Giorgi, est arrivé de Marseille avec 101 passagers et marchandises, et est reparti pour la Balagne et Nice.

## Compte

*de la Souscription du Monument aux Morts pour la Patrie*

| | | |
|---|---|---|
| Solde créancier au 31 Décembre 1906 . . . . . | | 3.109 33 |
| Intérêts 1 an 3 0/0 . . . . . | | 92 25 — 3.201 58 |
| Versement J.-J. Ajaccio du 15 Mai 1907 . . . . . | | 20 00 |
| Intérêts 220 jours 3 0/0 . . . . . | | 00 40 — 20 40 |
| Recettes : | | |
| 10 c. Communes 1891. Avril 1907, 5.35 . . . . . | | 53 50 |
| 10 c. » 1891. Octobre 1907, 5.35 . . . . . | | 53 50 |
| 10 c. Fondères 1905. Juin 1907, 6.23 . . . . . | | 62 30 |
| 10 c. » 1905. Décembre 1907, 6.23 . . . . . | | 62 30 |
| 12 c. Communes 1880. Mars 1907, 6.69 . . . . . | | 80 36 |
| 12 c. » 1880. Septembre 1907, 6.69 . . . . . | | 80 36 |
| 10 c. Ville de Paris 1871. Janvier 1907, 5.35 . . . . . | | 80 36 |
| 10 c. » » Juillet 1907, 5.35 . . . . . | | 53 50 |
| 10 c. » 1905. Mars 1907, 4.90 . . . . . | | 53 50 |
| 10 c. » » Septembre 1907, 4.90 . . . . . | | 49 00 |
| | | 49 00 — 597 68 |
| | | 3.820 60 |
| A déduire : | | |
| Acheté à la Bourse de Paris du 6 Décembre 1907 : | | |
| 10 obligations Ville de Paris 1892, dont les numéros sont ci-dessous, à 364 . . . . . | | 3.640 00 |
| frais divers . . . . . | | 10 40 — 3.650 40 |
| Intérêts 24 jours 3 0/0 . . . . . | | 7 30 — 3.657 70 |
| Solde Créancier au 31 Décembre 1907 . . . . . | | 162 90 |

NOTA. — L'actif du Monument se compose donc du solde ci-dessus et de soixante-deux obligations à lots dont les numéros ont été publiés dans les journaux locaux.

Numéros des 10 obligations Ville de Paris 1892 : 009 827, 009 828 ; 190.935, 188 011 ; 104.948 ; 158.271 ; 310.984 ; 336.568 ; 341.570 ; 345 817.

## *Etat Civil*

NAISSANCES.

Soleril Etienne. — Ventura Marie-Dominique Estelle. — Marchi Antoine.

MARIAGES.

Spinosi Jean-Baptiste, navigateur, et Olmi Marie-Dominique, tailleuse.

### Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 19 janv. à 3 h. du s.

| | |
|---|---|
| Marche Parisienne, | Ganne. |
| Diamants de la Couronne, ouv., | Auber. |
| Caravane, | Blekberger. |
| L'Etoile du Nord, fant., | Meyerbeer. |
| L'Oiseau de Paradis, polka pour flûte et petite clar., | Bousquet. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## Compagnie Française des Eaux

La Compagnie des Eaux a l'honneur d'informer la population qu'une réparation nécessitant le retrait de l'eau, devant être exécutée sur la conduite d'amenée, le service des eaux sera suspendu durant la matinée de dimanche.

## CAUSERIE MEDICALE

### *Traitement de l'Obésité*

L'obésité est un des produits nés de notre civilisation excessive. Outre l'empâtement des formes qu'elle provoque, elle offre pour principaux inconvénients de disposer aux affections congestives et de rendre difficile le traitement des maladies aiguës chez les malades qui en sont atteints.

Le premier soin de l'obèse qui veut entreprendre sérieusement est de faire rechercher par le pharmacien la quantité d'urée contenue dans son urine. Suivant qu'il y a excès ou insuffisance d'urée, le traitement varie en effet.

Dans le premier cas, le malade doit boire avec abondance (au moins trois quarts de litre à chaque fois) ; dans le second, il doit adopter le régime sec, soit en absorbant un plus un verre de liquide en mangeant (Robin), soit en s'abstenant même de toute boisson durant le repas, pour prendre, deux heures après, un verre d'eau coupée de vin blanc léger (Sauvenargue).

Par ailleurs, le traitement est commun aux deux formes. Nous indiquons exactement si-dessous :

Comme hygiène : un quart d'heure de massage chaque matin, puis gymnastique du mouvements (flexion des reins, rotation du tronc), une heure de marche en plein droite après les repas, bicyclette si possible (mais sans faire de vitesse), douche froide immédiatement avant le dîner, repos ne dépassant pas sept heures sur un lit de camp.

Comme régime : suppression du pain ordinaire, des féculents, des graisses, des sucres, des sauces, des condiments, du vin, du café, de l'alcool. Adopter autant que possible, l'alimentation suivante :

Lentilles, au petit déjeuner : une tasse de thé à peine sucré avec une tranche de pain grillé.

A midi : viande rôtie ou grillée, purée de légumes verts ou salade crue, fromage non fermentés, fruits crus, pain gris à en petite quantité.

Le soir : viande maigre (jambon, rosbif froid, bœuf fumé), fruits secs.

Docteur J.

## Chambre Musicale

On nous prie d'annoncer qu'une grande soirée de charité aura lieu, le 25 courant, dans le local de la Chambre Musicale, au profit du Bureau de Bienfaisance et de la Conférence de St-Vincent de Paul.

Le programme sera des plus attrayants : comédies, chant, musique, rien ne manquera. On nous parle même d'une comédie corse « U matrimonia di Fifina » qui a été jouée, il y a quelques mois, et qui est redemandée par ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre une première fois.

« Nous espérons que le public se rendra en grand nombre à l'appel des organisateurs et que la recette sera assez forte pour soulager, dans une large mesure, les malheureux de notre ville.

## JURISPRUDENCE PRATIQUE

### *Produits alimentaires falsifiés Prélèvement obligatoire*

Aux termes de l'art. 4 du décret du 31 juillet 1906, les prélèvements dans les abattoirs et leurs dépendances, les halles, foires et marchés sont obligatoires dans les cas où les boissons, denrées ou produits paraissent falsifiés, corrompus ou toxiques. La loi ne fait aucune distinction entre le délit certain et celui qui ne l'est pas, et, en matière de fraudes alimentaires, lorsque des prélèvements peuvent être opérés, les déclarations ou procès-verbaux des agents de l'autorité sont insuffisants pour établir le délit ; il faut donc que ces prélèvements soient faits et que des échantillons soient envoyés au laboratoire, afin qu'il soit procédé, conformément à la loi de 1905, à l'expertise contradictoire s'il y a lieu.

Tout prélèvement effectué pour la constatation des denrées alimentaires doit comporter 4 échantillons et l'expertise des denrées ne nécessite lorsque l'infraction ne peut être prouvée que par l'expertise elle-même. Toute inobservation de ces prescriptions entraîne la relaxe du prévenu. L'un des 4 échantillons est destiné au laboratoire pour analyse, les trois autres éventuellement destinés aux experts. L'observation de ces prescriptions ne saurait cependant être exigée au cas de flagrant délit, lorsque le falsificateur a été surpris par les agents de l'autorité au moment même où il procédait à l'adultération des denrées mises en vente.

Les principes généraux en matière pénale exigent d'ailleurs en tous les cas que tous les agents ayant pour rôle de verbaliser soient assermentés. En conséquence, est nul le procès-verbal de prélèvement d'échantillons dressé par un agent simplement agréé et commissionné par le préfet, en vertu de l'art. 2 du décret du 31 juillet 1906, lorsque cet agent n'a pas prêté serment.

On peut consulter avec fruit à ce sujet notamment la *Gazette des Tribunaux* du 12 décembre 1907 qui contient le texte de plusieurs jugements rendus à ces différentes occasions, soit, par exemple, le Tribunal correctionnel de Rouen, 18 décembre, Tribunal de la Seine, 7 décembre, 21 novembre, 25 novembre, Cour d'appel de Paris du 29 novembre 1907.

Me LUCAS.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 janv.

Thermomètre, à midi 43°. Maxima + 12 5. Minima + 5°.

Baromètre, à midi, 775 mm. 5 millimètres de mercure. Dans la matinée, Calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

### *Récompenses honorifiques*

La Société centrale des Sauveteurs de France a décerné une médaille d'argent de 2e classe au maréchal des logis de gendarmerie Crescicoci, à Saint-Haon-le-Châtel (Loire).

### *Vol*

Des malfaiteurs, restés inconnus, — bien entendu — ont pénétré la nuit dernière, à l'aide de fausses clefs, dans le magasin de sieur Pierotti Casimir, marchand de marrons, sur la place Saint-Nicolas.

Ils se sont emparés d'une somme de six francs, en billon, de quatre billets de loterie et de quelques papiers sans importance.

La justice informe !

### *Nouvelles maritimes*

M. Rignotti Marius-Joseph, manutentionnaire de 1re classe, est promu manutentionnaire principal, et est maintenu à Toulon, comme chef de manutention.

### *Lettres de félicitations*

Des lettres de félicitations ont été décernées : M. Cervoni Antoine François, maréchal des logis à la 8e compagnie de remonte : le 1er avril 1907, à Cannes, a arrêté un cheval emporté.

### *Journal de l'Université*

Le premier numéro du « Journal de l'Université des Annales » (deuxième année) vient de paraître. Cette publication, accueillie avec tant de faveur dès l'an dernier, voit son succès croître avec celui de la jeune Université féminine, qui, agrandie, munie d'une superbe salle de conférences, est, aujourd'hui, un des centres d'activité intellectuelle et d'éducation les plus importants de Paris...

Ce numéro contient la sténographie des premières conférences faites à l'Université par le pasteur Charles Wagner (la Vie simple) ; par M. Franz Funck-Brentano (la Famille dans l'ancienne France) ; par M. Auguste Dorchain (Alfred de Musset) ; par M. Paul Doumer (Récit de son Voyage au Brésil) ; par M. Alfred Mézières, de l'Académie française, et M. Gaston Rageot (les Vieilles Légendes Allemandes) ; par M. Louis de Fourcaud, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, (la Vie et l'Œuvre de Schumann).

Grâce au journal, on peut suivre à distance les cours de « l'Université des Annales, » si recherchée des femmes et des jeunes filles.

En vente partout ; le numéro : 60 centimes. Abonnements : 10 fr. par an (prix de faveur accordé aux abonnés des Annales).


### *A louer*

Un courant, magasin sis maison Ramolini, n. 1, donnant sur la place. S'adresser chez M. Dominique Mattei ; Place Saint-Nicolas, 13.

### *A vendre*

Petite villa, avec campagne près de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

« Nouillettes Ghilini »

Les meilleures

Les plus légères

Les plus nutritives.

*Exiger la Marque*

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de l'apoitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.


### Etat-Civil

MARIAGES

Corsoni Louis, fabricant de balais, et Basiconi Marie-Colombe, ménagère.

NAISSANCES

Ayme Baptistine-Assomption-Lucie. — Montoja Joseph.

DÉCÈS

Ventura Jean-Joseph, commerçant, 81 ans.


MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur



COULEUR NATURELLE

les teint pousser et cultive les pellicules.

Absolument inoffensif.

Rue de Lisbonne, 21, Paris. Dépôt : 32, rue Vieux-Boucl, Paris.

### A VENDRE

Mandarines et Oranges de Montesoro

S'adresser au jardin Ajaccio,


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00036

BOURSE DE PARIS

| | 17 janv. | 18 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95.40 | 95.55 |
| » de 3 0/0 amortis. | 96.45 | 96.35 |

ex-coupon.

## Banque de France

Paris, 18 janvier.

M. Hagues, chef du bureau auxiliaire de la Banque de France, à Vierzon, est nommé Directeur de la succursale de la Banque de France, à Bastia, en remplacement de M. Philippe de Sazzoni, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

## *LÉGION D'HONNEUR*

Paris, 18 janvier.

M. Franceschi, sous-chef de bureau au ministère des Colonies, est promu au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

## Mouvement administratif

Paris, 18 janvier.

Un deuxième mouvement administratif paraîtra demain au *Journal Officiel*.

Aucune nomination ne concerne la Corse.

M. Giacometti, précédemment nommé sous-préfet, de Trévoux, est nommé sous-préfet, à Ancenis.

## *FINANCES*

### *Nominations de Percepteurs*

Paris, 18 janvier.

M. Ambrosi, percepteur de 4e classe, à Campile, est nommé percepteur de 3e classe, à Saint Florent.

M. Giudicelli, maire, est nommé percepteur de 4e classe, à Campile.

## Nouvelles Militaires

### *Artillerie*

Paris, 18 janvier.

M. Joly, gardien de batterie de deuxième classe, à la direction d'artillerie de Bastia, est inscrit sur le tableau d'avancement, avec le numéro 18, pour le grade de gardien de batterie de première classe.

## Nouvelles Maritimes

### *Etat-major général*

Paris, 18 janvier.

M. le vice-amiral Boué de Lapeyrère, récemment promu, est nommé commandant en chef, préfet du 2e arrondissement maritime, à Brest.

### *Commandements à la mer*

Paris, 18 janvier.

M. le capitaine de frégate Marius est appelé au commandement de transport *Vinh-Long*.

M. le capitaine de frégate Grost est nommé au commandement du croiseur *Friant*.

M. le capitaine de frégate Boyer est appelé au commandement du croiseur *Cassard*.

M. le lieutenant de vaisseau Chouppaut est appelé au commandement du *Fanfare*.

### *Mécaniciens*

Paris, 18 janvier.

M. le mécanicien en chef Barguillet est promu au grade de mécanicien général de 1re classe.

MM. les mécaniciens principaux de 1re classe Thevenot et Fombaron sont promus au grade de mécanicien en chef.

MM. les mécaniciens principaux de 2e classe Vallon et Anglade sont promus au grade de mécanicien principal de 1re classe.

M. le mécanicien Logallou est promu au grade de mécanicien principal de 2e classe.

## A PARIS

## Arrestation de deux terroristes Russes

Paris, 18 janvier.

La police de sûreté a arrêté aujourd'hui, à la gare du Nord, deux terroristes russes, mari et femme, qui sont accusés de nombreux assassinats commis en Russie, et d'un attentat suivi d'un vol de soixante-dix mille roubles.

Dans leur premier interrogatoire ces deux terroristes ni nt les faits qui leur sont reprochés ; mais, malgré leurs dénégations, ils ont été écroués en prison, en attendant qu'une demande en extradition soit présentée par le gouvernement russe.

## Grand Incendie dans les bureaux du journal « l'Eclair »

Montpellier, 18 janvier.

Un grand incendie vient de se déclarer dans les bureaux du journal *l'Eclair*, à Montpellier.

En quelques instants, les bureaux ont été la proie des flammes.

Le magasin, contenant les bobines de papier journal, a pris feu ; sept machines linotypes et les machines de clichage ont été en partie détruites.

Les dégâts sont assez considérables.

On ne signale aucun accident de personne.

Une enquête a été ouverte.

## Cour de Cassation

### Rejet du pourvoi Hervé

Paris, 18 janvier.

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation, présidée par M. Barre, a rejeté le pourvoi de Gustave Hervé, directeur de la *Guerre Sociale*, contre l'arrêt de la Cour d'Assises du 23 décembre dernier, le condamnant à un an de prison, et 3.000 francs d'amende, pour injures aux armées de terre et de mer.

## Conseil des Ministres

Paris, 18 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

### *Les affaires du Maroc*

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, a mis ses collègues au courant de la situation au Maroc.

D'après les derniers télégrammes qu'il a reçus de l'amiral Philibert, M. Thomson, ministre de la Marine, dit que le calme règne dans la plupart des ports du Maroc.

Toutes les mesures de sécurité ont été prises pour assurer la protection de nos nationaux et celle des étrangers.

Le général Picquart communique les télégrammes qu'il a reçus du général Lyautey lui faisant part du bon état de nos troupes sur la frontière Algéro-Marocaine.

Le général d'Amade, dit il, poursuit sa marche toujours plus avant vers le nord, et soumet, sur son passage, les populations qui nous étaient restées hostiles.

### *Mouvement judiciaire*

M. Briand, ministre de la Justice et des Cultes, soumet à la signature présidentielle un mouvement judiciaire assez important, dont aucune nomination n'intéresse la Corse.

### *L'impôt sur le Revenu*

M. Caillaux explique les grandes lignes du discours qu'il prononcera pendant la discussion du projet d'impôt sur le revenu, dont la Chambre va être saisie dès lundi prochain.

### *Mouvement administratif*

M. Clémenceau a fait signer au Chef de l'Etat un mouvement administratif peu important.

### *Affaires courantes*

Le Conseil a été ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

### *Le prochain Conseil*

Le prochain Conseil des Ministres aura lieu mardi prochain.

## SÉNAT

### *La Commission des Finances et le Rachat du réseau de l'Ouest*

Paris, 18 janvier.

La Commission des finances du Sénat s'est réunie aujourd'hui dans ses bureaux, à deux heures et demie, pour entendre les explications de MM. Clémenceau, ministre de l'intérieur, Caillaux, ministre des Finances, et Barthou, ministre des Travaux publics, sur la question du rachat du réseau de l'Ouest.

## EN SUÈDE

### Le discours du Trône

Stockholm, 18 janvier.

Dans le discours du trône, prononcé par le roi Gustave, à l'occasion de l'ouverture du Riksdag, le souverain a rappelé la grande perte subie par la maison royale et par le peuple, en la personne du roi Oscar.

« Je sens, a dit le roi, la lourde responsabilité que j'ai assumée en montant sur le trône de Suède.

« J'essierai, toujours, de remplir ma tâche, et je travaillerai avec zèle à la prospérité et au développement de la patrie. J'espère, dans les mauvais jours, être soutenu par mon peuple, dans la lutte commune pour le vrai bien de la patrie. »

Ensuite, le souverain a dit que les rapports de la Suède avec les autres puissances étaient excellents, et il a rappelé les marques de sympathie, qui en ont été données à son pays, lors de la mort du roi Oscar.

Il a enfin annoncé que des commissions spéciales sont chargées d'élaborer un plan de défense nationale.

## Nouvelles Universitaires

### LE DÉPLACEMENT DES INSTITUTEURS

Paris, 18 janvier.

La Commission de l'Enseignement a entendu une délégation de la Fédération des Amicales des Instituteurs, composée de M. Gambier, de Melun, président, et de M. Courrèges, du Lot-et Garonne, sur la question du déplacement d'office des instituteurs et institutrices.

Les délégués ont demandé que ce déplacement ne pût avoir lieu, qu'après avis du Conseil départemental de l'Instruction publique, et autant que possible, qu'après avis conforme.

## ÉTATS-UNIS ET JAPON

### Lettre ouverte au Président Roosevelt

New York, 18 janvier.

M. Claude Wetmore vient d'adresser au président Roosevelt une lettre ouverte, l'invitant d'ordonner à l'escadre de l'amiral Evans de passer par le cap Horn au lieu du détroit de Magellan.

M. Claude Wetmore croit que le Japon a envoyé un croiseur rapide dans ces parages avec des ordres secrets, pour semer des torpilles sous-marines le long du détroit.

## *ACCOUCHEMENTS*

Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.






91. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

### PREMIÈRE PARTIE

### Les Loups et l'Agneau

#### XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

Il essaya de travailler, resta très tard à son bureau et finit par se coucher, harassé de fatigue ! En vain il appela le sommeil. Il pensait à Rose. Il pensait à Germaine. De quoi était capable la fille de Marbereux ? D'un crime ?..

Vers minuit, toujours éveillé, il crut entendre un pas léger dans la maison. Il écouta plus attentivement. Il n'entendit plus rien, d'abord, puis le parquet craqua, et il y eut un frolement de chef qui tâtonnait et qui dans l'obscurité cherchait la serrure.

— Germaine !

Car ce ne pouvait être que la jeune fille. Elle seule venait et pouvait venir ainsi. Il releva la lumière d'une lampe-veilleuse et de nouveau prêta l'oreille. On semblait hésiter, de l'autre côté de la porte. Sans doute elle venait faire une suprême tentative auprès de son amant, et à la dernière minute, elle hésitait par orgueil ou par crainte d'être repoussée. La clef tourna, la porte s'ouvrit doucement ; elle entra et s'appuya contre un meuble, tant son émotion était forte. Les battements de son cœur s'entendaient. Elle murmura :

— C'est moi, Christian... J'ai voulu venir te rendre... ta clef...

Prétexte d'amoureuse qui cherchait un rendez vous. Que de liaisons se sont renouées ainsi qui paraissaient pour toujours rompues !.. Il s'était jeté hors du lit, s'était vêtu hâtivement. Mais il était mécontent, et elle vit, dans les yeux du jeune homme, une dureté qu'elle ne leur connaissait pas. Longtemps, il garda le silence. Il avait pitié d'elle. Mais il sentait trop bien que c'était fini. Aujourd'hui, demain, qu'importe. Il ne pouvait lui laisser d'espoir.

— Tu ne me dis rien ?

— Je croyais, Germaine, que tout était fini entre nous ?

Les genoux de la jeune fille fléchissaient. Elle se redressa par un effort d'énergie.

— As-tu réfléchi, Christian ? As-tu choisi ?

— Choisi ?

— Entre mon amour ou ma haine ?

— Si j'essayais de t'aimer encore, après ces menaces, il semblerait que je m'aime plus que par crainte. Est-ce cet amour là qui te rendrait heureuse ?..

Elle dit très bas :

— Pourvu que tu me restes... Peu m'importe pourquoi tu me restes... Alors ?

— Germaine vous m'aviez dit adieu...

Elle comprit, tendit la clef d'une main qui tremblait violemment, et la plaça sur une table. Puis, elle se recula jusqu'à la porte, d'un pas lent, trébuchant.

— N'oublie pas mes paroles, Christian.

— Je serai sur mes gardes, puisqu'il le faut.

— Oh ! toi, personnellement, tu n'as rien à redouter de moi !.. C'est elle... Tu m'as dit tout à l'heure que je calomniais la pureté de cette fille... Sans doute, c'est sa pureté qui t'attire... elle cache son jeu !.. Ce sont ses yeux qui t'ont séduit, ses yeux qui te donnent la comédie de la douceur et de la chasteté... Eh bien, je te la rendrai si déshonorée et si perdue, qu'elle te fera horreur, et que tu me reviendras, repentant et heureux, Christian, tu me reviendras.. Tu reviendras chercher auprès de moi l'amour que je te garde. Car, je te l'ai dit, Christian, je suis trop fière et trop orgueilleuse de moi pour jamais appartenir à un autre... Enfin adieu...

Elle attendit encore. Rien ne vint de son amant. Elle disparut silencieuse comme une ombre. Le lendemain, Christian arrivait à l'improviste chez Dornak. Rose-Léon était seule. Ciboulot lui même, était absent. Et Cibou'ot, d'ordinaire si matin-là, jouait de mailleur, car s'il avait pu assister, témoin invisible, à la scène que nous allons raconter, il en eût emporté de la joie pour toute sa vie.

Mais Ciboulot n'était pas là. Et Ciboulot ne sut rien. Il était onze heures. Un soleil pâle essayait de sortir des nuages. Et le vent soufflait avec force. Certaine signes déjà, annonçaient l'hiver, proches en ces pays de l'Est. Le vent était dur et froid. Et les nuages avaient une vilaine couleur de plomb qui faisait présager des tombées de neige. Chaque coup de vent dans la forêt enlevait aux arbres le reste des feuilles desséchées par les premières gelées. Et parfois, sur la lande, devant la Mare-à-l'Eau, le tourbillon les ramassait en tournoyant, mêlangées de pierrailles et de poussières, les survivait en cônes, puis entraînait ce cyclone dans une course rapide de cheval au galop.

Léon travaillait, près de la fenêtre, à un ouvrage de couture. Sur la cuisinière, le déjeuner cuisait. Ce matin là, on avait mis le pot au feu. Du temps en temps, sous le couvercle soir'ouvert, la vapeur formait des gouttes d'eau qui glissaient le long du ventre de la marmite et tombaient presque à intervalles réglés sur le fourneau avec un long frisson.

Le vent soufflait sous les portes et parfois, s'engouffrant dans la cheminée et dans les tuyaux de la cuisinière, repoussait des relents de charbon qui forçaient Rose à ouvrir un moment la fenêtre en tousant. Elle reconnut 22 voiture, proches en ces pays de l'Est. Le vent était dur et froid. Et les nuages avaient une vilaine couleur de plomb

Le docteur La voiture s'arrêta devant la maison. Le docteur descendit, attacha son cheval à un arbre voisin et entra.

(A suivre).

TRENTE-TROISIEME ANNEE — N. 1 MERCREDI 1er JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

A NOS ABONNÉS
A NOS LECTEURS, A NOS AMIS

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (la ligne) 0.75 — Deuxième insertion 0.50 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » » 12 »
Union postale, et autres Pays: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

00001

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : CIRCONCISION.

Soleil : (heure astronom.)

Lever 7 h. 05 m — Coucher 4 h. 02 .
Durée quart., le 27 Nouv. Lune, le 3.

Fête de Demain : Saint Martinien.

*31 DECEMBRE*

CONTE DU JOUR DE L'AN

## Magasin de Poupées

C'est, nous conta notre ami Luc, dans le salon où Mme de Nocentes offrait chaque jeudi des gâteaux secs, à une demi-douzaine d'invitées, qu'il me fut donné de m'instruire des « usages du monde » et des prescriptions de la plus élémentaire civilité. Vers ma onzième année, je savais déjà, à ce régime, le fin du fin de tous les petits scandales du quartier, ce qu'un chacun doit connaître de la vie privée de son prochain.

Mme [illegible] n'étais, à cet âge, guère [illegible] qu'en naissant, et à [illegible] dire qu'on achète [illegible] marchand de [illegible] une idée bizarre, un système [illegible] audais d'é-

## Le M. Guyot-[illegible] Ministre de la [illegible]

Paris, [illegible] inemment M. Guyot-Dessaigne, dont la [illegible] ceaux, est décédé subitement [illegible] matin, vers 10 heures, [illegible] sur un [illegible] luxembourg, pendant [illegible] dés, était [illegible] et d[illegible]ion de séance. [illegible] c'est-à-[illegible] tour [illegible]

Le ministre de la Ju[illegible] poupées de p[illegible] rieu[illegible] tombé à une attaque d'apo[illegible] du rez-[illegible] qu'[illegible] effroyante. [illegible] part, je [illegible]

Jean-François-Edmon[illegible] une ad-[illegible] saigne, naquit à Bl[illegible]ondelis je n'a-[illegible] re le mé-[illegible] cembre 1833.

Après de solides étu[illegible]anies de [illegible] terminées par l'obtenti[illegible] parlaient [illegible] mé de docteur en droit[illegible] de co-[illegible] Dessaigne entra dans [illegible] murmurer [illegible] en 1863, en [illegible] que le bagne, [illegible] Procureur Impérial[illegible] infâme ! »

[illegible] possible pourtant, [illegible] anges ! De longues [illegible] ont collé à la vitrine [illegible] scrutais les impassi[illegible] personnes de porce-[illegible] Le carton-pâte ; c'était de[illegible] moi comme une mono-[illegible] une hantise : les yeux dans [illegible] tout grands, nous cau-[illegible] muet langage des poupées. [illegible] conversations s'éternisaient, et [illegible] cause, mais je n'arrivais ja-[illegible] à pénétrer le mystère de [illegible] issance et de leurs relations [illegible] faiseuse d'anges leur mère. [illegible] de la[illegible] même, je m'étais enhardi [illegible] M. [illegible] relever la sommaire mous-[illegible] fre [illegible] ieu ciel qui voilait l'intime [illegible] M. [illegible] d'une demoiselle à 19 fr. 95. [illegible] rég[illegible] rien, toujours rien.

M[illegible] délicieuses mignonnes, ce-[illegible] ci[illegible] ! Tous les modèles m'en [illegible] familiers ; j'aimais les ba-[illegible] plus, qui semblaient ré-[illegible] ais si sages ; et les pou-[illegible] tendaient leurs bras arti-[illegible] aimais encore les polichi-[illegible] nt le dos bossué le ventre [illegible] ge, et les petites paysan-nes drapées en d'austères fichus carrés, les ballerines aux tutus raidis, les blondinettes poteaux qui avaient l'air de poursuivre de si beaux rêves d'éternité... Et je plaignais aussi les pauvresses à bon marché que l'on avait allongées côte à côte, si simplement vêtues que c'était pitié... Fi ! la méchante faiseuse d'anges !

Mais j'aimais surtout les grandes princesses « tout soie, » un peu hautaines, comme il convient à une aristocratie de poupées ; celles qui, couchées, ramenant pudiquement sur leurs yeux les paupières automatiques, celles qui arboraient d'onduleuses perruques poudrées à frimas, et qui avaient la bouche très rouge, mais si petite, si petite qu'on ne savait vraiment si elles étaient poupées ou jolies marquises...

— Mais madame, dis-je à une habituée de notre salon, un soir qu'on avait été par trop injuste pour la créatrice de tant de merveilles, madame, puisque la faiseuse d'anges ne fabrique que des poupées ?

Un silence embarrassé me répondit, confirmation évidente que l'on me cachait quelque chose.

— C'est une... vilaine femme ! finit par proférer quelqu'un.

— Qu'a-t-elle donc fait ?

— Elle a fait... elle a fait... de vilaines choses. Et puis en voilà assez, déclara ma mère. De quoi t'occupes-tu ?

Mon ignorance eut sans doute été définitive si une vieille dame compatissante ne m'eût soufflé cette horreur :

— Elle a tué des petits enfants !

Mon sang ne fit qu'un tour. Puisqu'elle tuait des enfants, les poupées étaient donc des cadavres ? Je courus au magasin, et je demeurai hagard devant les... vitrines. Comment ne m'en étais-je pas douté plus tôt ? Tout cela, c'étaient des cadavres, des cadavres d'enfants tués au milieu de leurs jeux peut-être, tués le sourire sur les lèvres, tués en habits de fête, tués dans leur lit, en chemise, tués, tués ! Oh ! l'horrible femme, l'horrible faiseuse d'anges !

Voici que maintenant le bazar était une nécropole, où gisaient, alignés en leurs cercueils de carton, tous les chérubins du voisinage. Et j'imaginais avec épouvante la mystérieuse officine de l'étage au-dessus, où la mégère pétrissait, macérait de la chair de petits enfants, les vêtait, obligeait leurs lèvres à sourire, enchâssait des yeux de verre dans leurs orbites agrandis. Faiseuse d'anges, faiseuse d'anges !.. cruelle ironie !

⁂

Sur ces entrefaites, ma vocation pour le commerce se décida, et ma mère, pour m'avoir sous sa surveillance, m'envoya en apprentissage précisément au magasin de poupées. Je fus convaincu que j'entrais dans une administration de pompes funèbres.

A tour de rôle, les employés prenaient la garde de nuit : une couche était installée à cet effet parmi les bibelots entassés. Mon tour venu, j'acceptai bravement : « C'est la veillée des morts, me dis-je. »

Tout se passa bien d'abord. Après avoir souhaité le bonsoir au patron, je me couchai, un peu tremblant. Longtemps, je retins mon souffle, n'osant bouger. Il me semblait que les couvercles des boîtes se soulevaient... Chimères ! Je m'endormis. Mais vers minuit, je fus réveillé par un bruit insolite. Quelle ne fut pas ma stupéfaction, en ouvrant les yeux, de voir la boutique éclairée comme en plein jour, et peuplée d'une foule de petites filles, potinait, jasipant et dansant, par groupes : mes poupées !

Je n'eus pas peur. Tout cela avait l'air très rassurant d'une fête intime à laquelle j'aurais été convié, bien que je fusse en chemise et bonnet de coton.

Voilà, me dis-je, une excellente occasion de savoir quelque chose. Et je m'approchai d'un groupe, qui ne faisait d'ailleurs nulle attention à moi :

— Ainsi, mesdemoiselles, vous êtes nées chez la dame d'au-dessus ?

Un chœur se tourna vers moi :

— La faiseuse d'anges ?

— Elle-même.

Ce fut une volée d'éclats de rire en porcelaine, de délicieuses épaules articulées se soulevèrent avec une désinvolture qu'on ne pardonne qu'à des poupées, et incontinent, mes trotte-menu s'éclipsèrent.

Un peu dépité, j'allais me retirer lorsqu'un lot d'accordéons empilés sur un comptoir se mit tout à coup à jouer une gigue endiablée... Et les princesses de danser, danser à perdre haleine, jambes levées jusqu'au menton. N'eut été ma chemise de nuit, j'aurais bien dansé aussi ; un polichinelle, voyant mon embarras, m'appela. Il était demeuré couché dans sa boîte, et, en manière d'excuse de ne point se déranger, il me montre son pied qui était cassé à côté de lui. Après lui avoir adressé les condoléances d'usage, j'insinuai :

— Vous devriez monter chez la dame d'au-dessus, elle vous recollerait votre pied.

— La dame d'au-dessus ne recolle pas les pieds, me dit-il la mine renfrognée.

Je saisis la balle au bond :

— Qu'est-ce qu'elle fait donc, monsieur ?

— Petit serin, s'écria-t-il, la faiseuse d'anges ne fabrique pas plus de poupées que vous et moi : elle leur donne une âme, tout simplement !

— Mais oui ! reprit-il, toutes les marionnettes que vous voyez ici ont une âme : l'âme d'un petit enfant mort ; ainsi, tenez, moi qui vous parle, malgré que je sois bourré d'étoupe jusqu'à la gorge, j'aurais pu être votre frère... Ah ! les âmes des bijoux sont bien à plaindre, monsieur ! Nous sommes condamnés, bonnes gens, à servir de souffre-douleurs à nos petits frères plus heureux, qui nous martyrisent, nous lacèrent, nous brisent... Qui sait quel garnement me torturera demain ?...

En disant cela, il me tendit de geste las, une étiquette pendue à son bras droit. J'y lus : 1 fr. 45. C'était pour rien, un petit frère à ce prix-là. Bien qu'il m'eût appelé « serin » je résolus de faire une bonne action et de l'acheter. Déjà, je portais la main à ma poche... Quelle guigne ! je n'avais pas de pantalon !

— Excusez, monsieur le Polichinelle, excusez !...

Mais le charme était rompu. Mon interlocuteur se replongea aussitôt dans sa profonde méditation, les accordéons cessèrent leur gigue, le jour fit place à la plus complète obscurité, et les mystérieuses poupées se retrouvèrent de nouveau rigides dans leurs boîtes, les yeux tout grands et candides, comme si rien n'était arrivé. Fort perplexe, je regagnai mon lit.

C'est ainsi, conclut notre ami Luc, que vers ma onzième année, il me fut donné de pénétrer le secret de polichinelle sur les faiseuses d'anges... pour magasins de poupées.

C. DES CORDELIERS.

## Propos d'un Bastiais

*Etrennes*

*Les enfants sont dans la joie .. Après le Petit Jésus, voilà les parents qui leur font des cadeaux ; ils n'ont vraiment que l'embarras du choix... ici un milieu de tous ces pantins et ces machines, ils passent d'après bien journaux lancant à toute vitesse des trains, des bicyclettes et des dirigeables faisant aboyer des chiens et bêler des agneaux fatigant jusqu'à la mort ces pauvres chevaux dont la tête est toujours en mouvement barbouillant tout papier blanc de couleurs mélangées avec art, et ne cessent jamais malgré ces opérations fatigantes d'avaler du chocolat et croquer des bonbons.*

*Les enfants sont dans la joie... et les parents assourdis par le bruit en sont quittes pour promettre des châtiments pour l'année prochaine... en 1909 !*

*Oh ! certes ils sont heureux ces petits qui ont un bon Jésus pour les contenter, une bonne maman pour leur acheter les jouets qu'ils désirent ! ils s'imaginent dans leur naïveté, que tous leurs camarades leur ressemblent et que nulle les parents méchants ne défendent de donner des étrennes à leurs bébés ; sont-ils sûrs que le bon Jésus visite toutes les maisons ?*

*Oh ! combien d'enfants regardent avec des yeux d'envie les étalages et les vitrines ! combien de pauvres qui souffrent la faim alors que les enfants des riches dépensent des sommes folles pour s'amuser ! Ne les oubli ons pas dans nos réjouissances et nos fêtes ; atténuons les effets de cette loi,*

Qui d'un bas semble injuste et mauvaise ;
Qui dit aux uns : Jouissez, aux autres : Envies !

*Les riches ont leurs étrennes, soit ! Qu'ils sachent prélever sur leurs cadeaux, les « étrennes des pauvres. »*

A'STEOT.

Conte du Jour de l'An

## LE RÉVEIL DU PASSÉ

I

Renversée dans un large fauteuil et suivant d'un œil distrait, à travers le salon, les ébats de Marcel — un bel enfant de cinq ans, aux cheveux blonds, épars sur les épaules — la jeune femme, en dépit des frais éclats de rire qui mettaient une gaieté autour d'elle, dans la clarté discrète de la haute lampe, s'abandonnait à sa rêverie.

Ainsi que le vol agaçant d'une mouche qu'on ne prend cependant pas la peine de chasser, qui s'éloigne et qui revient, par instants, une pensée douloureuse faisait passer une ombre sur son front limpide. Elle s'étonnait, malgré tout, du grand apaisement descendu en elle. Etait-il possible qu'après le coup foudroyant de cet épouvantable accident d'automobile qui l'avait faite veuve à vingt-six ans, la laissant, durant des mois, prostrée en une sorte d'hébétude traversée par des frénésies soudaines de désespoir, elle se retrouvât aujourd'hui, calme, apaisée, l'esprit libre et rasséréné, comme si son chagrin s'était usé par sa violence même ?

Elle n'oubliait pas, elle ne voulait pas oublier. Il est des deuils, songeait-elle, qui creusent au cœur une blessure ingérissable. En était elle bien convaincue ? Elle n'osait répondre à cette question qui montait à ses lèvres, car une vision redoutée s'opposait à présent, en son esprit, aux images attristantes et funèbres qui le hantaient tout à l'heure.

A sa dernière visite, la veille de son départ, elle avait lu dans ses regards une adoration timide et respectueuse, mais si tendre, si passionnée, qu'elle ne pouvait conserver aucun doute. André de Nortchal — le camarade d'enfance de Roger — l'aimait ! Par honnêteté scrupuleuse il s'était éloigné, mais il reparaît bientôt, dans quelques mois, pour demander sa main. Et d'avance, aux bondissements de son cœur, elle sentait qu'elle n'aurait pas le courage de le refuser. Elle se trouvait déjà des excuses. D'abord, l'intérêt de Marcel. En épousant M. de Nortchal elle donnerait un protecteur dévoué à son fils, un père pour remplacer celui disparu si tragiquement.

Mme Allamel était trop loyale pour ne pas reconnaître que toutes ces raisons n'étaient que les subterfuges d'une âme qui capitule et qui, dans son aspiration à des joies nouvelles, se libère ainsi des souvenirs trop lourds à porter. Au trouble qui l'envahissait chaque fois que repassait devant ses yeux l'image de Nortchal, elle ne pouvait plus se tromper : elle était prête à répondre à son amour !

La voix de Marcel, debout devant elle, l'arracha à ses réflexions plus graves maintenant qu'elle lisait clairement dans son cœur.

— N'est-ce pas, maman, que nous irons voir demain grand-papa ? Il faut bien aller chercher mes étrennes puisqu'il ne peut pas me les apporter.

— Oui, mon chéri, nous irons, dit-elle en asseyant l'enfant sur ses genoux et en le couvrant de caresses. Avec un regard de tendresse auquel répondait le joli sourire de Marcel, elle examinait, scrutait sa physionomie mutine. Jamais elle n'avait été frappée comme en ce moment, de sa ressemblance avec son père. S'il tenait d'elle ses cheveux blonds et le bleu sombre de ses prunelles, c'était bien déjà, dans l'ébauche des traits qui se forment, le nez de forme aquiline, les lèvres un peu fortes, mais d'un pur dessin, l'ovale et l'expression même du visage de Roger. Jusqu'à ce petit point noir, près de l'oreille, qu'elle retrouvait sur la joue de son fils.

De cette remarque naïvement on elle une fierté. Marcel serait beau comme l'avait été son malheureux père ! Et ce fut une nouvelle pluie de baisers. Puis, s'adressant autant à elle-même qu'à l'enfant, elle ajouta :

— C'est ton devoir, mon petit, d'aller souhaiter la bonne année à tes grands-pères... c'est le mien aussi, car nous l'avons un peu négligé ces derniers temps.

Elle laissa glisser Marcel sur le tapis et, le front dans la main, elle retomba dans sa rêverie. Pourquoi avait-elle cessé d'aller voir le vieillard, elle qui, pendant les premiers mois de son veuvage, se rendait presque chaque jour auprès de lui, le consolant par sa présence comme lui-même la consolait par ses affectueuses paroles ? Pourquoi s'était-elle affranchie de cette obligation qui lui paraissait si

donc au lendemain de la catastrophe ? Plusieurs semaines s'étaient en effet écoulées sans qu'elle ait reçu son beau-père si attentionné pour elle et dont elle n'avait qu'à se louer.

Et le tressaillit. Sa dernière visite ne remontait-elle pas à la veille du jour où André de Norichal était venu prendre congé d'elle avant de partir pour l'Orient ? Plus que tout ce simple rapprochement l'éclairait sur ses véritables sentiments. N'était-il pas la preuve irrécusable que, dès ce moment, sans qu'elle voulût se l'avouer, elle caressait dans le secret le plus intime de son cœur un espoir qu'elle ne pouvait confier au père de Roger ? Il l'apprendrait assez tôt. Mais, quoiqu'il dût arriver, elle l'avait dit, il était de son devoir de conduire Marcel auprès de lui, de ne point le priver, le premier jour de l'année, des caresses de son petit fils.

*(A suivre).*

## Réceptions du Jour de l'An

M. le Premier Président de la Cour d'appel ne recevra pas à l'occasion du premier Jour de l'an.

∴

M. le Procureur général près la Cour d'appel ne recevra pas à l'occasion du premier Jour de l'an.

∴

Le Général Gouverneur de la Corse ne recevra pas à l'occasion du premier Jour de l'an.

∴

M. le Maire de Bastia ne recevra pas à l'occasion du premier Jour de l'an.

∴

M. le Sous-Préfet de Bastia ne recevra pas à l'occasion du premier Jour de l'an.

## *Palmes Académiques*

M. Pellacchi Joseph Marie, commandant-major au régiment des sapeurs-pompiers à Paris, est nommé officier de l'instruction publique.

∴

Sont nommés Officiers d'Académie :

MM.

Conti Dominique-James-Eugène, receveur particulier des finances à Sancerre.

Gallajoli Simon François, administrateur de l'école de préparation militaire à Paris.

Mme Gusseo Irène, professeur de broderie, à Bordeaux.

Leca Antoine-Mathieu, libraire à Aix.

Maschiavelli Emile, receveur municipal à Longwy.

Mariani Félix, trésorier de la section Paris-Est de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Paris.

Paduani Joseph, professeur à la société pour la propagation des langues étrangères à Paris.

de Pianelli Vincent-Auguste, lieutenant de vaisseau à Paris.

Fiaelli Jean-Noël, noyeur adjoint de la trésorerie d'Algérie, à Constantine.

Piola Léon-Adolphe, administrateur de la société des crèches du 14e arrondissement, à Paris.

Tafanary Dominique, commerçant à Marseille.

## Ce que disent les Journaux

**Le Gaulois**

A propos de l'invalidation d'Archimbaud :

« La Chambre a invalidé, hier, M. Archimbaud comme n'ayant pas accompli son service militaire et étant inéligible. Tous les Français devant servir leur pays sous les drapeaux, rien à dire contre cette invalidation, mais ce qui a décidé la Chambre à faire si nettement son devoir, c'est que, en l'invalidant, on sait ses 15.000 fr. que la Chambre a défendus. Mais M. Archimbaud n'a pas montré plus de crânerie en ne le disant pas qu'en étudiant son service militaire par une fausse entrée dans le ministère pastoral. Tout est plat dans cet incident. »

**L'Eclair**

Sur le retour du général Drude :

« L'immobilité ou le piétinement de six mille hommes, dans un port isolé, avec défense de s'exposer et de courir un risque, était le meilleur moyen d'exciter le fanatisme marocain de soulever les plus pacifiques, de persuader aux indigènes que nous sommes impuissants pour les combattre, les poursuivre et les réduire, alors qu'il aurait suffi d'avoir confiance dans le courage d'un chef, cette confiance était imbécile ; la France et l'Europe s'en apercevront ; Clémenceau lui-même a compris l'erreur et la honte, mais il ne s'en prendra jamais à lui ; il cherche un bouc émissaire. En dépit du bon sens, de la loyauté la plus vulgaire, il frappe sa victime parce qu'elle le met dans son tort, précisément pour avoir traduit son idée, réalisé ses plans avec la plus complète exactitude. »

**L'Humanité**

Sur la politique du Ministère :

« Malgré nos griefs, malgré nos ressentiments, nous attendions avec joie l'heure d'agir, de réaliser, de réformer, dès un gouvernement qui a si follement violenté le prolétariat, rassemblé d'abord la bénédiction de cette œuvre de réforme ; car c'est la démocratie ouvrière et paysanne qui est appelée, qu'on le veuille ou non, à profiter enfin de tout ce mouvement. A la rentrée, il n'était plus possible d'éluder le débat. Pressé en venant où il faut aborder ce jour le masque ; aussi le gouvernement a beau frapper, il a beau manipuler les diversions, nous ne pardonnons pas le change, nous ne consentons pas de le remmener à sa tâche. Et notre vraie revanche, la seule efficace, la seule noble, la seule digne du socialisme, ce sera, ou de l'obliger en effet à aboutir, ou de l'obliger à se démasquer à plein. Mais quelle politique équivoque et basse que celle du ministère ! »

## Nécrologie

### F. LE CAPITAINE GUITET-VAUQUELIN

Une foule émue et recueillie se pressait, vendredi dernier, au domaine de Peirajolo, près Poggio di Venaco, autour de la dépouille mortelle de M. le capitaine Guitet, chevalier de la Légion d'honneur, etc., père de nos excellents amis et collaborateurs Pierre et Paul Guitet-Vauquelin. Partout où il était passé, en Corse, il avait laissé le souvenir d'un homme énergique à la fois et affable, d'un abord sympathique et d'une rare bonté. Lorsqu'il prit sa retraite, désireux de se reposer de ses pénibles campagnes (Mexique, Tunisie, 1870) et, — ayant épousé Mlle Vauquelin, fille du vénéré M. Vauquelin, inspecteur d'Académie, et dont le souvenir ne faillira jamais en Corse, — de se consacrer à l'éducation de ses enfants, il gagna la Corse dont il fit sa seconde patrie. Il a su donner l'exemple d'une énergie toujours renouvelée, et d'une générosité sage et bienveillante. Il part accompagné des regrets de tout un département qui l'aimera encore dans la personne de ses fils qui donnent chaque jour des preuves réelles de leur dévouement à notre île.

A toute sa famille douloureusement éprouvée nous exprimons tous nos regrets et toutes nos sympathies.

## Bicyclettes et Motocyclettes

### *Plaque de Contrôle 1908*

Nous croyons utile de rappeler qu'à partir du 1er janvier la nouvelle plaque de 1908 devra être fixée sur les bicyclettes et motocyclettes en circulation.

On la trouvera en Corse dans tous les bureaux : principal, particuliers, buralistes et brigades horalistes, gérés par un agent des Douanes.

Aux termes de la loi du 30 janvier 1907, seraient en contravention les cyclistes qui circuleront :

1. Sans plaque de contrôle.
2. Avec un nombre de plaques inférieur à celui des places de l'appareil.
3. Avec une plaque d'un modèle autre que celui de l'année en cours.
4. Avec une plaque ne portant pas le poinçon de l'Etat.
5. Avec une plaque portant un faux poinçon.
6. Avec une plaque d'un modèle différent de celui que comporte la machine.
7. Avec une plaque qui n'a pas été fixée à l'endroit réglementaire ou qui n'est pas apparente.

(La plaque doit être placée sur *la faille de direction* et doit toujours rester visible.)

Le prix de la plaque de bicyclette est de 2 francs, et pour les motocyclettes de 4 francs ; il doit y avoir à chaque machine suivant de plaques qu'il y a de places.

Toute contravention est passible d'une amende de 1 franc à 15 francs, indépendamment du quintuple du droit fixé par la loi.

## BASTIA-THÉATRE

La troupe Beaumont-Muffat nous réserve une bonne journée artistique pour le 1er Janvier.

Elle donnera, en effet, aujourd'hui, en matinée, *Lagardère* ou *le Petit Bossu*, le célèbre et impressionnant drame de Paul Féval.

Le soir, nos braves acteurs feront tous leurs efforts pour assurer le succès du *Vieux Caporal Simon*. M. Cuyol, qui est un des meilleurs élèves du grand Debarcau, mimera la plus longue partie de son rôle, d'ailleurs écrasant, sur la délicieuse musique du maestro Rimaud.

Nous engageons vivement nos lecteurs à se rendre nombreux à ces deux représentations. Ils doivent faire un beau cadeau de Premier de l'an aux aimables directeurs, qui n'ont reculé devant aucun sacrifice pour distraire la population bastiaise.

## *Gazette Ajaccienne*

*(De notre Correspondant particulier)*

### *Le temps qu'il a fait*

Baromètre : 761, 3. — Températures : Minima, 10, 5 ; Maxima, 12, 2.

Direction du vent : Ouest.

Force du vent : jolie brise.

Etat de la mer : très houleuse.

Probable : vent d'entrée O. et N. fort ou très fort.

### *Théâtre Saint-Gabriel*

La troupe de Bastia débutera dans novembre le 7 janvier prochain.

MM. Beaumont et Muffat ont préparé un programme de 15 représentations qu'ils donneront nous donner.

Drames, comédies, opérettes, ce programme est divers et bien choisi. Chaque ouvrage malgré son succès n'aura qu'une unique représentation.

La troupe se compose de 28 personnes. L'orchestre est dirigé par M. Rimaud.

La population ajaccienne, qui a si patiemment attendu l'ouverture des portes du théâtre Saint-Gabriel, réservera « nos actifs directeurs et à leur troupe, l'accueil le plus sympathique.

Le prix des places est le suivant : fauteuils de balcon, 2 50 ; d'orchestre, 2 fr. ; place de loge, 2,50 ; entrée des loges, 1,50 ; galeries, 1,25 ; parterre, 0,75.

### *Au Port*

Le « Namidia », capitaine Olivieri, est parti pour Nice avec passagers et marchandises.

### *Etat Civil*

NAISSANCES.

Ramon Baptistine-Anne-Marie. — Scaglia Etienne.

## THEATRE MUNICIPAL

Direction P. BRAUMONT - F. MUFFAT

Aujourd'hui mercredi, 1er janvier, à 2 heures, en matinée :

Prix réduits

**LAGARDÈRE**

ou le *Petit Bossu Parisien*

Grand drame de cape et d'épée de Paul Féval.

Ce soir, à 8 heures et demie :

***Le Vieux Caporal Simon***

Grand drame en 5 actes de Dumanoir et Dennery.

Le buffet est tenu par M. Souvi.

### *Bulletin Financier*

Paris, 27 décembre 1907.

Marché très calme mais toujours ferme quant au fond. La Rente Française est offerte à 95 20. Les Fonds Etrangers restent en bonne tenance. Fermeté des Sociétés de Crédit. Le bilan de la Société Générale au 30 novembre montre que les bénéfices nets du moi ont été de 982 023 fr. 70 soit pour les onze mois de l'année un total de 9.639.772 fr. 42, contre 8.881,447 fr. 33 pour la période correspondante de 1906. La Banque Centrale Mexicaine, dont le dividende total sera au moins de 11 0/0 égal à celui de 1906, se négocie à 420.

En Banque, le Saint Raphaël Quinquina fait 85. L'obligation 5 0/0 Nord du Brésil s'échange à 504.50 ; en dehors de sa double garantie or, elle jouit d'une hypothèque de premier rang sur toutes les propriétés de la ligne du chemin de fer concédé.

L'Assemblée annuelle ordinaire des actionnaires des Messageries Fluviales de France qui devait avoir lieu le 27 courant, est renvoyée à une date ultérieure, le nombre d'actions déposées ayant été insuffisant. Nous ferons connaître en temps utile la date de cette deuxième assemblée.

Grands-comptes Français inchangés.

## *Petite Gazette*

Variétés Atmosphériques du 31 déc.

Baromètre : Nombre de mètre : 9+.
A midi + 15. 0 neuves = nuit 10+.
Maxima +14+. Minima 6+.
Baromètre. Baromètre du matin, 761 mm.
A midi, 760 mm. Baromètre de midi, 758 mm.
Etat du ciel. Dans la matinée. N. léger.
Dans l'après-midi. id.
Etat du ciel le matin, pluvieux.
L'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 4 mm.

∴

### *Promotions*

Sont promus :

au grade de capitaine, MM. les lieutenants Bielle, de 112e, affecté au 121e ; Zedini, du 31e, affecté au 152e.

— au grade de lieutenant, M. Corrizzi, sous-lieutenant adjoint au trésorier de la 17e légion de gendarmerie, à Toulouse.

— au grade de médecin-major de 2e classe, M. Lauteri, médecin aide-major de 1re classe au 73e, affecté aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie.

∴

### *Réserves*

M. Santi, chef de bataillon de réserve dans la 15e région, est nommé major au régiment d'infanterie de Perpignan.

∴

### *Chemins de fer*

M. Francoschini a été nommé garde-magasin de mouvement à la Compagnie du chemin de fer du Nord ; et M. Orsini, sous-inspecteur du mouvement aux chemins de fer de l'Etat.

∴

### *Marine*

Le paiement des pensions et demi-soldes aura lieu à Bastia le jeudi 2 janvier 1908, de 8 1/2 à 10 1/2 le matin pour les demi soldiers et de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2 du soir pour les Veuves.

∴

### *Justice militaire*

Sont nommés dans le personnel des établissements pénitentiaires militaires :

au grade de sergent-major surveillant, les sergents : Bianchi, de la prison de Nantes, affecté à l'atelier de travaux publics de Boogie ; Pacini, de la prison d'Oran ; — à l'emploi de sergent surveillant à la prison d'Orne, le sergent Calvresse, du 163e.

L'adjudan -greffier Albertini, de la prison de Lyon, passe à la prison de Toulon.

Le sergent-major surveillant Peretti, du pénitencier de Boussoet, passe à la prison de Montpellier.

Voulez-vous relever un dîner très select ? N'utilisez pour les vins au goût franc que les cigares que l'on chante au repas fin : ceux Et les NOULLES que vend la Maison GIBLINI.

J. L.

**Cave du Domaine de Tuda**
**17, rue des Terrasses**
***Bastia***

## AVIS

La Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace au *prix de 0,10 le kilo*, à partir du 2 janvier courant.

## Nos Dépêches DU JOUR

COURS DE PARIS

| | 31 déc. | 31 dé |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciennes | 95 40 | 95. |
| 3 0/0 amortis. | 98.65 | 98. |

## Dernier Tirage DE LA *Pochette Nationale*

Paris, 31 décembre.

Ce matin, à 9 heures, a eu lieu le dernier tirage de la *Pochette Nationale*, dans la salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, à Paris.

Le numéro 1.461.225 a gagné le gros lot de 100.000 francs.

Deux mille cinq cents autres numéros ont gagné chacun 25 francs.

## COUR D'ASSISES DE LA SEINE

## CONDAMNATION de 14 élèves de Gustave Hué

Paris, 31 décembre.

Un nouveau lot d'antimilitaires, dignes élèves de l'*homme-fusil*, comparaissaient hier devant la Cour d'assises de la Seine.

Ces dix-huit accusés sont tous des jeunes gens de 18 à 25 ans. Ils sont poursuivis pour provocation à la désobéissance adressée à des militaires et complicité, lors du départ des « bleus » pour la caserne.

Sur les dix-huit accusés ont signé le manifeste [illegible] produiront ces [illegible]

« Nous ne sommes pas [illegible] que l'on dresse [illegible] ries.

» La révolte [illegible] contre vous, [illegible]

» C'est la [illegible] nous aurez ; [illegible] ordonnez de [illegible] c'est avec joie [illegible] rions nos armes [illegible] vos défenseurs [illegible]

» Jeunes [illegible] triotes, et qu [illegible] aucune parc [illegible] comme eux.

» La déser [illegible] d'abaissement [illegible] est un bel act [illegible] perbe affirmation [illegible] rale. »

Ces dix huit ma [illegible] été défendus par l'hu [illegible] et Me Bonzon.

Le verdict du jury a été pour 14 accusés.

En exécution de ce ver [illegible] Cour d'Assises de la Seine a damné 11 antimilitaristes à années d'emprisonnement et 3 tres à dix mois de la même peine.

Quatre ont été acquittés.

## UN FILS DU KAISER A PARIS

Paris, 31 décembre.

Plusieurs journaux affirment que le prince Joachim, l'un des fils de l'empereur d'Allemagne, vient de passer plusieurs semaines à Paris dans le plus strict incognito.

## Nouvelles Maritimes

**Le cuirassé *Marseillaise***

Le nouveau cuirassé *Marseillaise* [illegible] l'escadre de [illegible] janvier 1908.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Sevice télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00002

## Légion d'honneur

Paris, 31 décembre.

Les nominations et promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur, du ministère de la Guerre, paraîtront demain au *Journal Officiel*.

Les nouveaux titulaires des médaille militaire, au titre du ministère de la Guerre, figureront également demain au *Journal Officiel*.

## Les Morts du Jour

### *M. Nobili-Savelli*

Nice, 31 décembre.

M. Nobili-Savelli Philippe, juge au tribunal de première instance de Nice, est décédé hier soir.

M. Nobili Savelli était né à Sainte-Antonino en 1855. Il reçut inscrit au barreau de Calvi. Nommé substitut à Béziers en 1885, procureur de la République de Florac en 1888, substitut du procureur de la République de Nice l'année suivante, juge d'instruction au même siège en 1895, il quitta le service de l'instruction sur sa demande en 1901, et resta simple juge.

La nouvelle de sa mort a produit à Nice une très profonde sensation, car il était très connu.

Le corps sera transporté à Sainte-Antonino, où auront lieu les obsèques.

## MORT de M. Guyot-Dessaigne Ministre de la Justice

Paris, 31 décembre.

M. Guyot-Dessaigne, garde des Sceaux, est décédé subitement ce matin, vers 10 heures, au Palais du Luxembourg, pendant une suspension de séance.

Le ministre de la Justice a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Jean-François-Edmond Guyot Dessaigne, naquit à Riom, le 26 décembre 1853.

Après de solides études juridiques, terminées par l'obtention du diplôme de docteur en droit, M. Guyot-Dessaigne entra dans la magistrature en 1863, en qualité de substitut du Procureur Impérial, à Clermont-Ferrand. Nommé procureur impérial à Issoire, en 1866, il était appelé en février 1870 au Parquet général de Riom, en qualité d'avocat général.

En 1875 M. Guyot-Dessaigne fut nommé juge au tribunal civil de la Seine, et quitta en 1880 la magistrature.

Comme membre du Ministère public, M. François Guyot-Dessaigne fut appelé à prononcer de virulents réquisitoires contre les adversaires du pouvoir impérial. Les feuilles conservatrices et libérales ont rappelé, au moment de sa conversion politique, ces mêmes apostrophes les plus fougueuses de l'ancien avocat général.

M. Guyot-Dessaigne entra au Parlement en 1876 en qualité de député de la 2e circonscription de Clermont-Ferrand. Il fut depuis constamment réélu et occupa une place enviée à la Chambre. Il fut membre du Comité consultatif des Chemins de fer, président de la Commission de l'Armée et de la Commission des Travaux Publics.

M. Guyot-Dessaigne fut à diverses reprises partie du gouvernement. Il fut, en effet, ministre de la Justice et des Cultes en 1889 ; ministre des Travaux Publics du Cabinet Bourgeois, du 1er décembre 1895 au 29 avril 1896 et enfin chargé par M. Clemenceau le 25 octobre 1906 de la direction du ministère de la Justice.

M. Guyot-Dessaigne était en outre maire de Cunlhat et président du Conseil général du Puy-de-Dôme.

Il était chevalier de la Légion d'honneur.

### *Au domicile mortuaire*

Mme Guyot-Dessaigne manifeste le désir que le corps de son mari soit transporté, au ministère de la Justice, mais son appartement particulier.

A 4 heures d'après-midi, le cadavre était placé dans une voiture automobile et mené au domicile particulier du défunt.

Toutes les mines et de nombreuses personnalités vinrent s'inscrire sur les registres placés à la porte du domicile mortuaire.

Un appel sera prochainement adressé au ministère de la Justice. Le cercueil de M. Guyot-Dessaigne y sera déposé dans la matinée de demain.

### *Les obsèques*

Les honneurs nationaux, dus au ministre de la Justice, seront célébrés dans 3 jours.

L'inhumation sera faite dans le Puy-de-Dôme, dans la ville natale du défunt.

### *Le deuil*

Dès que la nouvelle de la fin tragique du Garde des Sceaux a été connue, le drapeau a été hissé en berne sur tous les monuments publics de la capitale.

Au Palais, toutes les audiences ont été levées en signe de deuil.

Il en a été de même dans tous les tribunaux des départements.

## Nouveaux Détails

Le Sénat venait de lever sa séance ; les membres de la Haute-Assemblée s'étaient répandus dans les couloirs. M. Guyot-Dessaigne vint à passer et croisa M. Le Provost de Launay, sénateur conservateur des Côtes-du-Nord, qui, au cours de la séance, avait prononcé quelques paroles courtoises pour le ministre.

« Je vous remercie, dit M. Guyot Dessaigne, des paroles aimables que vous venez de prononcer à mon adresse ; j'en suis extrêmement touché. »

» Je vous ai toujours considéré comme un honnête homme et un loyal citoyen, répliqua M. de Launay. »

M. Guyot Dessaigne serra la main du sénateur des Côtes-du-Nord, et s'approcha de M. Dubost.

Le président du Sénat félicita aussi le garde des sceaux au sujet de la séance.

A peine M. Guyot Dessaigne quittait-il M. Dubost, qu'il s'affaissait dans la salle des conférences.

On s'empressa aussitôt. Les docteurs Peirost, Reymond, Borne et Bataille accoururent et prodiguèrent leurs soins au malade. Tout fut vain, M. Guyot Dessaigne était mort, frappé par une congestion foudroyante.

Le corps du ministre de la Justice fut alors transporté dans une salle du rez-de-chaussée et étendu sur un petit lit.

Pendant ce temps, Mme Guyot-Dessaigne était prévenue, avec tous les ménagements possibles, du malheur qui la frappait.

Dans les couloirs du Luxembourg et du Palais-Bourbon, l'émotion est profonde. Les séances du Parlement sont interrompues.

### *La succession du Ministre*

Dans les couloirs du Palais Bourbon et du Luxembourg, on se livre déjà à des pronostics sur le successeur probable de M. Guyot-Dessaigne. Plusieurs noms sont mis en avant, notamment ceux de MM. Ménis, Vallé et Cruppi.

On prétend aussi que le portefeuille de la Justice sera donné à un des ministres, actuellement en exercice, qui deviendrait ainsi vice-président du Conseil.

M. Briand, ministre de l'Instruction publique, est particulièrement désigné. On parle aussi de MM. Barthou, Ruau, Viviani.

Néanmoins, il est à peu près certain, que M. Clémenceau n'a pas encore fait de choix et qu'il ne fera connaître son avis qu'après les obsèques.

## LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

***Séance de nuit***

### Le Budget de 1908

Dans la séance de nuit, la Chambre a continué l'examen des chapitres du budget de 1908, modifiés par le Sénat.

L'accord n'ayant pu se faire, la séance a été levée à minuit et renvoyée à ce matin, à 9 heures.

***Séance du matin***

*Présidence de M. CRUPPI*

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### Le Budget de 1908

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1908.

La discussion continue sur les modifications apportées par le Sénat.

Toute la séance du matin est consacrée à cette discussion, mais le désaccord entre les deux Chambres s'accentue de plus en plus.

Le conflit provient surtout de la question des périodes d'instruction, et de celle concernant les charges fiscales.

Enfin, la séance est levée et renvoyée à 2 heures de l'après-midi.

***Séance de l'après-midi***

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 heures.

Tous les députés présents à Paris assistent à la séance.

La nouvelle de la mort du Garde des Sceaux avait attiré une foule considérable au Palais-Bourbon.

### La Mort du Garde des Sceaux

A l'ouverture de la séance, le président prononce, en termes émus, un magnifique éloge de l'honnête homme du loyal citoyen qui est mort à son poste de combat.

Il propose de lever la séance en signe de deuil.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée.

## SÉNAT

***Séance du matin***

*Présidence de M. ANTONIN DUBOST*

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

### Les biens ecclésiastiques

Le Budget de 1908 étant toujours en discussion à la Chambre, le président propose de discuter le projet de loi modifiant divers articles de la loi de 1905, sur la séparation des Eglises et de l'Etat, que la Chambre vient d'adopter, et qui a trait à la liquidation des biens ecclésiastiques.

Après le discours du rapporteur et une réplique de M. Le Provost de Launay, sénateur des Côtes-du-Nord, la séance est levée et renvoyée à 3 heures de l'après-midi.

***Séance de l'après-midi***

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

### La Mort du Garde des Sceaux

A l'ouverture de la séance, le président prononce un très bref éloge funèbre de M. Guyot Dessaigne qui vient d'être enlevé si brutalement à sa famille et à ses amis.

M. Clémenceau président du Conseil des ministres, prononce, à son tour, une très brève allocution funèbre.

Le président propose ensuite au Sénat de lever la séance en signe de deuil.

La proposition de M. Dubost est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée.

***Reprise de la séance***

La séance est reprise à 4 heures.

### *Proposition Savary*

M. Savary, sénateur républicain radical du Tarn, dépose, sur le bureau du Sénat, un projet de résolution tendant à la nomination d'une commission d'enquête, comprenant des membres de toutes les opinions, qui sera chargée d'examiner les comptes des liquidateurs des biens des congrégations dissoutes.

La proposition de M. Savary est mise aux voix et adoptée.

La séance continue.

**…bogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie**

# DANESI FILS

***Boulevard Paoli, 16, Bastia***

Asso… Montres, Pendules et Réveils en tous genres.
Pren… de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de
on m…
N. B… ontres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et règlés avant d'être mis en
ente. … a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir
… article anti.

# LOTERIE

de l'Orphelinat National

DES CHEMINS DE FER

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F., ETC.

PRIX DU BILLET : **UN FRANC**

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur*, 20, rue N.-D. de Nazareth, PARIS
*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour une commande d'au moins 2 billets.

**1.035** LOTS, tous payables en espèces.



Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIGHI, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes & Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

*La Maison se charge des répartitions*





SANTAL BLINE

**GUÉRISON RADICALE**

en quelques jours des Écoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, aux Capsules ou injections. *D'une parfaite bénignité.*

Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Déposé dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.





**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ?
*SI OUI,*

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et demi-Gros.

*ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.



**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne et Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1



LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE

**RICINE VAILLE**

DÉLICIEUX ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER



**EXÉMAS**

Les personnes atteintes de Dartres, Feraises, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Dons, Gastrites aiguës, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancers, Cancer, Kystes, Goitres, Taches, Plaies — propageant incessant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacques-Mawet, 1, Paris, qui enverra gratis la méthode de guérir rapidement.



**NEURASTHENIE**

Les personnes atteintes de Neurasthénie, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue cérébrale, anémie, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, faiblesse dans le dos, rhumatismes, ont intérêt à s'adresser à M. G. SAFFRÉ, 4, Faubourg Poissonnière, qui se fera un devoir de les guérir rapidement.


Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.


ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er*

*Maison Benedetti*



M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre au parfum toutes nouvelles découvertes dans la dentisterie — qui n'ont pas le droit d'émouvoir la profession et qui empêchent les meilleurs dentistes — qui n'ont pas le droit d'ignorer la profession et qui empêchent les meilleurs dentistes de donner satisfaction.



**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Top, Bastia.



# PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et couleurs



# Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI, François Calvi ; SAN TIERI Frères, Bastia ; Ch.-Marie SAVELLI,



8e ANNÉE — N. 2

JEUDI 2 JANVIER 1908

# Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union Postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


## LE CURIEUX

Fête d'aujourd'hui : Saint Martinien.
Soleil national)
Lever, 7 h. 1/2. Coucher, 4 h. 03 s.
Durée du jour : Nouv. Lune, le 3.
Fête de demain : Geneviève.

*1er JANVIER*

## LE BUDGET

### L'INSTRUCTION PUBLIQUE

*La Crise de l'Enseignement*

La discussion du budget de l'Instruction publique devant le Sénat a donné lieu à des constatations intéressantes auxquelles on ne saurait trop prêter l'attention des familles.

Un fait indéniable s'est produit : cette année le nombre des élèves des lycées et collèges, qui n'avait jusqu'ici que s'accroître, a vu le total de près de 99,000 élèves brusquement baisser..... à 90 inscrits. Une pareille diminution, si elle devait s'accentuer, serait pas d'être inquiétante. Il est urgent d'en rechercher les causes.

Elles sont au nombre de trois principales.

En premier lieu, il faut signaler la loi militaire de deux ans, qui, en supprimant les dispenses précédemment accordées aux étudiants et élèves des grandes écoles, a détourné un nombre de jeunes gens de poursuivre leurs études supérieures. Il y a là, à notre avis, une conséquence très heureuse à enregistrer. Ceux, en effet, qui ne trouvaient des parchemins de licence que dans le but d'échapper au devoir militaire, étaient assez peu d'être encouragés et il faut se réjouir que la clientèle des lycées et collèges ait déserté de cette plèbe peureuse du sabre.

Mais à côté de cette constatation agréable, il faut déplorer deux autres causes de diminution particulièrement graves.

D'abord, il est avéré que la natalité baisse en France avec une rapidité déconcertante. Or, cette diminution se manifeste surtout dans les classes aisées de la société, c'est-à-dire celles qui alimentent d'élèves l'enseignement secondaire. Tandis que les classes rurales, les plus pauvres pourtant, continuent à fournir à la France des citoyens et des soldats, les classes bourgeoises ou riches des grandes villes ne participent à la natalité que pour un chiffre insignifiant. Ce n'est que par l'exode incessant des campagnes qui se dépeuplent, que les villes arrivent à grandir et à prospérer.

Cette triste situation est de nature à donner les plus grandes inquiétudes pour l'avenir. S'il est vrai, en effet, que la fortune publique s'accroît sans cesse et que, d'autre part, la natalité est en raison inverse du bien-être, la dépopulation, bien loin d'être enrayée par la disparition de la misère, par les efforts que l'on fait pour propager l'aisance et l'hygiène, ne fera que s'accentuer. La pénurie d'élèves dans les lycées et collèges est un premier symptôme de mort qui sera suivi de près par la pénurie de recrues dans les casernes.

Déjà, M. Messimy, dans son rapport sur le budget de la guerre, faisait entendre le cri d'alarme : les naissances masculines ont baissé de 50,000 unités, en France, depuis moins d'un siècle. Il n'y a malheureusement aucun remède à cette situation ; si elle se continue, nous ne pourrons qu'assister, impuissants, à la disparition de notre race.

En attendant un impossible revirement des lois de la nature, qui nous ôterait de l'esprit ce cauchemar, tâchons du moins de remédier à la troisième des causes de la désertion des lycées et collèges. Celle-là n'est pas la moins importante : je veux parler de l'enseignement défectueux au point de vue professionnel qui y est donné. Une réforme dans ce sens s'impose à bref délai, si l'on ne veut pas voir tout ce que compte encore la France de jeunesse studieuse se tourner du côté des écoles professionnelles, commerciales ou techniques.

On signalait récemment le peu d'élèves qui choisissent le cycle où l'on enseigne le grec. C'est une indication que l'étude des langues mortes ne répond plus aux besoins modernes, de la conception que l'on se fait aujourd'hui de la vie, et des connaissances qu'il faut posséder pour y faire son chemin.

Déjà en 1836, Arago disait : « Ce n'est pas avec de belles paroles qu'on fait du sucre de betteraves. Ce n'est pas avec des alexandrins qu'on extrait la soude du sel marin. » Le véritable enseignement de la Démocratie doit être professionnel et technique. La lutte pour la vie est devenue d'une âpreté sans merci : ce n'est qu'en déployant une activité presque brutale qu'on arrive à vaincre ; le *travail*, sous toutes ses formes pratiques, est plus que jamais la loi commune et inéluctable. Il faut donc remettre le travail à la place d'honneur dans nos programmes.

Il existe, à l'heure actuelle, dans l'industrie, une crise qu'il faut à tout prix conjurer : c'est la crise de l'apprentissage. On ne fait plus d'apprentis. Cela résulte des lois sur la protection des mineurs et aussi de l'emploi de plus en plus répandu des machines-outils. La conséquence de cet état de choses sera qu'un jour prochain, les produits manufacturés français, qui se sont distingués jusqu'ici, sur les marchés étrangers, par le fini et l'habileté de l'exécution, perdront ces qualités et deviendront semblables aux articles à bon marché que l'on fabrique à profusion dans les usines allemandes ou américaines.

La Chambre est saisie depuis longtemps de projets nombreux et fort bien étudiés, tendant à résoudre la question de l'éducation professionnelle. Il faut que ces projets sortent au plus tôt de l'oubli dans lequel on les a laissés, car il est urgent de remédier à l'insuffisance de l'apprentissage qui ne se fait plus dans l'industrie, par un apprentissage à l'école, au lycée ou au collège.

Deux ministères sont actuellement responsables de l'instruction en France : le ministère de l'Instruction publique et celui du Commerce. Il en résulte une lutte, une dualité des plus préjudiciables à l'Université. Il importe que tous les services soient centralisés au ministère de l'Instruction publique, qu'ils soient largement dotés, et qu'ils soient dirigés dans un sens professionnel et pratique ; il faut qu'un outillage industriel, des machines électriques, etc., soient mis à la portée des élèves dans les lycées et collèges aussi bien que dans les écoles spéciales. Les crédits que l'on emploiera dans ce but ne seront pas gaspillés, ils réhabiliteront, au contraire, le vieil enseignement secondaire, compris selon les anciennes méthodes, et qui ne rend plus aujourd'hui les services que l'on doit en attendre.

La diminution des rentrées de cette année sera un utile avertissement dont on ne méconnaîtra pas l'importance. C'est au prix seulement d'une rénovation totale que l'on sauvera l'enseignement secondaire d'une impopularité qui, sans cela, ne ferait que s'accentuer jusqu'à la ruine complète.

J. SOLEIL.

### MUSIQUE MILITAIRE

PLAGE SAINT-NICOLAS

*Programme du 2 janv., à 3 heures*

| | |
|---|---|
| Condé, allégro, | G. Weitge. |
| Si j'étais Roi, fantaisie, | Adam. |
| Petite Fleur, valse, | G. Marie. |
| Le Grand Mogol, fant., | Audran. |
| Merville, polka pour cornet, | Meister. |

*Le Chef de musique*, X. LAVEUR.

## Conte du Jour de l'An

## LE RÉVEIL DU PASSÉ

II

Le lendemain, après déjeuner, tenant son fils par la main, elle se rendit chez M. Allamel que le chagrin, plus encore peut-être que l'état précaire de sa santé, retenait en sa demeure située aux confins de la ville. La porte de la grille, contrairement à l'habitude, était entr'ouverte.

En traversant le jardin dépouillé de ses parures et qui, sous le ciel de plomb, avec ses allées défoncées par les dernières pluies, ses bordures saccagées, ses arbres aux branches tordues par la bise et d'où se détachaient les dernières feuilles jaunies, avait pris un aspect d'abandon et d'infinie tristesse, la jeune femme aperçut la face pâle du vieillard debout derrière une des fenêtres du premier étage. A un avertissement de sa mère, Marcel leva les yeux à son tour et, gentiment, envoya un baiser à son grand-père dont les traits s'éclairèrent d'un sourire.

Un instant après le petit garçon était dans ses bras. M. Allamel ne se lassait pas de l'étreindre. D'une nature très affectueuse, Marcel se prêtait volontiers à ces effusions. Tout en relevant son voile, la jeune femme contemplait ce spectacle avec attendrissement, avec le vague remords aussi d'avoir privé trop longtemps l'excellent homme de la joie qu'il éprouvait à cette heure.

Elle s'était assise devant la cheminée où flambait un grand feu. M. Allamel, qui gardait l'enfant sur ses genoux, se pencha, au bout d'un instant, vers elle.

— Je serais allé vous voir, ma chère Lucienne, comme je le faisais toujours à pareille date avant l'affreux malheur. Mais vous le savez, mes pauvres jambes sont de plus en plus faibles. J'avais d'ailleurs la certitude que vous m'amèneriez aujourd'hui Marcel.

Il se fit, observant, sans en avoir l'air, sa belle-fille qui, les mains croisées, semblait s'absorber dans la contemplation des brasiers crou'antes. Une gêne lui venait de ce regard qu'elle sentait peser sur elle. L'avait-il devinée ? Se doutait-il du sentiment nouveau qui, presque à son insu, avait pris naissance en elle ? Prévoyait-il le détachement qui allait s'opérer ? Elle pouvait du moins se rendre cette justice qu'elle n'avait rien fait jusqu'ici pour encourager les espérances d'André de Nortenal.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

PAR GEORGES MANT

PREMIÈRE PARTIE

### Les Loups et l'Agneau

XI

LA LUTTE DANS LES BOIS

La jeune reine fut de plus en plus émue et dit au roi : « La petite fée d'aller chercher l'oiseau ... Elle le trouva, grâce à la voix de Chouchou devint étrange, parut trembler et s'accordir. Il y avait beaucoup d'oiseaux dans la cage. La fée avait averti la petite fille répétant : « Tous te diront : Bonjour, qui t'aime !... » Tu choisiras celui qui te dira : « C'est moi qui ne t'aime pas... » L'oiseau de vérité, ce sera celui-là... Il dira qu'il ne t'aime pas, et c'est lui, qui t'aimera... Alors, la petite fille trouva l'oiseau et le rapporta. Elle mit l'oiseau dans une cage, au château et l'eau qui danse et la rose qui chante sur un buffet. Mais il fallait prouver les effets des enchantements, et que l'eau dansait, et que la rose chantait, et ces deux miracles s'accomplissaient, alors, on écouterait ce que dirait l'oiseau et il faudrait bien croire à ce qu'il dirait, attendu que par un nouveau miracle, ce serait la vérité ».

— Et que fit on ? interrogea Lison.

— On fit un grand festin. La vieille reine criait partout : « Ces enfants sont des imposteurs et des mécréants. Ils se moquent de nous. Il faut les faire bouillir dans de l'huile ». Mais le roi n'écouta plus sa mère... On mit l'eau sur la table du festin... et l'eau se mit à danser... On apporta la rose, dans un vase magnifique, et la rose se mit à chanter... Alors le roi dit : « Ces enfants n'ont pas menti... Ce que dira l'oiseau sera la vérité... » On apporta l'oiseau dans sa cage toute en or...

— Et que dit l'oiseau ?

— Il dit que la pauvre jeune reine n'était pas accouchée d'un chien et d'un chat, mais d'une fille et d'un garçon, tous deux beaux, comme l'aurore d'un jour de soleil... et que la vieille les avait fait jeter à la mer... Si comme le roi restait incrédule, l'oiseau reprit : « Aussi vrai que l'eau a dansé et que la rose a chanté, ce que je viens de dire est la vérité... et ces deux enfants sont ceux que vous voyez... »

— Alors ?

— Alors, le roi les embrassa en pleurant, les rétablit auprès de lui sur les marches de son trône. Et comme il fallait un châtiment à tant de crimes, on fit la vieille reine qui fut jetée dans l'eau bouillante...

— Oui, dit Rose-Lison, pensive, il y a de la ressemblance entre moi et les enfants de la légende, Henriot. Mais je ne connais pas la rose, à la voix qui charme, ni l'eau qui se mettra à danser ... Et il n'y a plus de bonnes fées dans les forêts vosgiennes, pour venir me montrer l'oiseau qui dira la vérité...

— Peut-être, Lison... Des enchanteurs et des fées, ça se trouve encore quand on cherche bien. Seulement, il faut chercher, et il faut bien connaître sa forêt... Quant à l'oiseau... il y en a tant et tant, autour de nous, ma Lison, que ce sera bien difficile de savoir quel est celui qui pourra dire la vérité !...

— Si j'en crois la légende, Henriot, ce ne sera pas ceux qui me diront : « Je t'aime ! » ce sera celui qui me dira : « Je ne t'aime pas ! »

— Peut-être, Lison ! fit-il, la voix troublée.

— Surtout si celui-là m'aimait, alors qu'il me dirait qu'il ne m'aime pas ...

— Peut-être Lison !

— Mais si celui-là m'aimait, pourquoi mentirait-il à son cœur ?... Ne ce pour obéir à la légende ?

— Peut être, Lison

— Oui bien, est ce parce qu'il croirait, tout en aimant, qu'on ne l'aime pas ?

— Peut être, Lison, oui, tout cela est possible ... Il faudrait la bonne fée lorraine pour nous expliquer ces choses. C'est trop difficile pour moi ..

Elle le regarda un instant, soupçonneuse et indécise.

— Je croyais, Henriot, que tu te flattais souvent de tout deviner et de tout expliquer.

— Oh ! Lison, je me vante...

Elle resta silencieuse. Lui, sans doute pour se donner une contenance, paraissait très occupé à n'importe quoi. Il avait coupé une baguette et il faisait un trou dans les aiguilles tombées des sapins. Elle le regarda, une seconde fois, à la dérobée. Ses beaux yeux bruns s'emplirent de tendresse et d'un peu de gaieté émue, tout à la fois. Mais Chouchou ne vit pas cela. Il était trop affairé à élever en cône le tas de brindilles qu'il avait retirées du trou. Au bout d'un silence très long, elle se mit debout :

— Si nous marchions ? J'ai les jambes engourdies ..

— Marchons.

Elle reprit la main de son ami. Et ils repartirent. Tout le reste de la journée Chouchou fut d'une gaieté nerveuse, bavardant à tort et à travers, et tout à coup se taisant et s'abîmant, sans qu'il s'en aperçut, en des silences, en des préoccupations étranges.

Rose-Lison s'abandonnait au charme de leur course vagabonde en plein bois et ne paraissait plus penser à l'observer.

— Les cigales sont venues cette année, dans notre pays... Tu n'en savais rien ?

— Ma foi non... je n'en ai jamais vu, si ce n'est celle qu'on appelle cigales dans notre région du Nord... et qui ne sont que des sauterelles, à ce que tu m'as dit ..

*(A suivre).*

Pour se délivrer de la pensée qui l'obsédait depuis quelques instants, elle s'excusa d'avoir différé de jour en jour sa visite. Elle n'était presque pas sortie. Il avait fait un temps si mauvais. Marcel avait été un peu enrhumé. C'aurait été une imprudence de l'amener.

— Vous avez agi sagement, répondit M. Allamel. Avant tout la santé de notre petit bonhomme. Je n'ai plus que lui... et vous pour me rattacher un peu à la vie. Pauvre Roger !... Les mois se succèdent sans que je puisse m'habituer à cette idée que je ne le verrai plus. Mes dernières années auront été cruellement assombries !

Une larme perla aux cils de Mme Allamel.

— Je vous attriste, Lucienne, pardonnez-moi. Ce n'est qu'avec vous qui l'avez aimé, qui l'avez apprécié comme il méritait de l'être, que je puis parler de mon fils. Quand tous les cours sont à la joie, doit-on faire des souhaits de bonheur, ce n'est pas l'heure de remuer ces tristes souvenirs. Que voulez-vous ? tout cela me remonte à la gorge et m'étouffe.

D'une voix toute changée par l'émotion, elle l'interrompit.

— Je pleure, mais vous savez bien que rien ne m'est plus doux que de parler de Roger, que de me reporter par la pensée aux années de bonheur qu'il m'a données, à ces années qui ont passé si vite. Comme elles étaient bonnes alors et joyeuses ces premières heures de l'an nouveau !

— Pour moi aussi elles étaient bien douces. Vous souvenez-vous, Lucienne ? J'arrivais la veille les bras chargés de boîtes, de cadeaux. D'un air triomphant je les déposais sur les meubles de votre salon. Vous poussiez des cris de surprise, et cela me ravissait. Roger, avec une feinte indignation, m'appelait père prodigue, m'accusait de dilapider mon capital. Puis il partait d'un grand éclat de rire et me sautait au cou.

— Je me souviens, dit Lucienne, je me souviens de tout.

— Mieux comme je le suis par la douleur, serais-je encore là l'an prochain ? Je veux donc aujourd'hui vous offrir un cadeau... qui sera le dernier peut-être. Auparavant je dois m'acquitter envers Marcel. Jen'ai pu sortir, vous achèterez vous-même les jouets qu'il désire.

M. Allamel prit sur la cheminée deux pièces d'or qu'il remit au petit garçon énumérant toutes les belles choses qui lui faisaient envie.

Le grand-père, malgré sa tristesse, souriait devant cet enthousiasme.

— Il faut maintenant que je vous exauce, Lucienne. J'ai conservé les derniers jours de l'année à classer mes papiers. Je devrais dire plutôt à les brûler, car j'ai fait de véritables autodafés. Toute ma vie j'ai eu la manie de conserver lettres, reçus, règlements, toutes ces paperasses qui n'offrent pourtant guère d'intérêt au bout de quelques années. A la longue cela forme d'énormes liasses. Quand je me suis mis à cette besogne que je renvoyais de jour en jour avec la crainte superstitieuse qu'elle ne fût la dernière que je ferais accomplir ici-bas, je me disais que je n'aurais jamais le courage d'aller jusqu'au bout. Je me suis fait violence ; j'ai tout dépouillé. Je ne voulais pas laisser après moi cet amoncellement de papiers. J'ai mis soigneusement de côté tout ce qui méritait d'être conservé, tout ce qui touche aux intérêts de cet enfant. Vous trouverez plus tard tout en ordre. En jetant en feu ces lettres jaunies de parents et d'amis, de simples connaissances, j'ai eu plus d'une fois le cœur serré, car brûler une lettre, c'est brûler, comme on l'a dit, une parcelle d'âme. Il faut bien, tôt ou tard, en arriver là, ne serait-ce que pour soustraire ces correspondances aux curiosités malveillantes. Je ne dis pas celle pour vous, Lucienne, je connais trop votre délicatesse.

M. Allamel fit une légère pause. Sa voix n'était plus aussi sereine lorsqu'il reprit :

— Il y a des lettres cependant qu'on ne peut se décider à anéantir. On croirait commettre un sacrilège, un crime abominable. J'en ai donc conservé quelques-unes... ce sont les lettres que Roger m'écrivait de Lyon, quelques mois avant votre mariage... Le hasard l'a conduit au devant de vous, et cette première rencontre a produit sur lui une impression telle qu'il ne put me cacher son trouble. Une allusion discrète me révéla que son cœur est pris et que cette jeune fille, dont il ne sait rien encore, est celle qu'il aimera pour la vie. Naïf des relations communes lui permettant bientôt de vous approcher et, avant même de savoir si se demande sera agréée, sa joie ne connaît plus de bornes. Elle éclate, elle déborde à chaque lettre, jusqu'au jour où la certitude de son bonheur le rend incapable de l'exprimer par d'autres mots que ceux-ci : « Je l'aime comme je ne supposais pas que l'on pût aimer, et pourtant je sens que je l'adore tous les jours davantage ! »

En lisant ces pages, n'est-tout un coin de l'âme de notre cher mort que vous découvrirez. Malgré le contraste poignant entre le présent et ce passé récent, vous aurez l'orgueil et la douce consolation de penser que peu de femmes ont été aimées comme vous l'avez été. Voilà, Lucienne, le cadeau que je tenais à vous faire. Aucun autre n'aurait plus de prix à vos yeux.

Sur les joues très pâles de Mme Allamel, de grosses larmes coulaient, tandis que, la main tremblante, son beau-père lui remettait le petit paquet entouré d'un fil bleu.

— Merci, oh ! merci, fit-elle ne pouvant dominer l'émotion intense qui l'avaient plongée en rêveil du passé, le rappel des flagrelles qui avaient comblé ses rêves de jeune fille, l'évocation inattendue de tout ce bonheur détruit !

Lorsqu'elle se leva quelques instants après, elle tendit — ce qu'elle n'avait pas fait à son arrivée — son front aux lèvres du vieillard. Il la serra longuement sur son cœur.

— En ce premier jour de l'an qui s'annonçait si tristement pour moi, vous venez, ma chère Lucienne, de me procurer une grande joie. Il me semble que Roger nous voit. J'en suis sûr maintenant. Vous garderez fidèlement sa mémoire.

— Je vous le jure, répondit-elle en levant vers lui le clair regard de ses yeux bleus.

Elle posa Marcel dans les bras de son grand-père. Elle sortit, l'enfant sautillant auprès d'elle. Et, malgré les cendres de la nuit proche qui commençaient à s'épandre sur le jardin, les feuilles mortes que son pas écrasait et que le vent roulait avec des bruissements plaintifs le long des allées, malgré l'aspect désolé des choses, Mme Allamel éprouvait une douceur inconnue. Un instant, en refermant la grille, le visage d'André de Nortchal lui apparut de nouveau comme pour lui rappeler les rêves caressés la veille ; mais ce loyal visage s'enfonça dans l'ombre grandissante comme son image s'effacerait bientôt dans l'âme un moment troublée de la jeune femme.

— On n'aime réellement qu'une seule fois, murmura-t-elle.

Et, serrant contre elle Marcel, elle accéléra son allure, avec la hâte fébrile de se retrouver chez elle et de lire les lettres précieuses qu'elle emportait. Elle eut tout à coup l'impression que son voyage ne commençait vraiment que de ce jour, de ce premier janvier qui n'était levé comme l'aube d'une nouvelle vie — une aube qui serait sans lendemain !

Le printemps pouvait revenir avec ses brises troublantes. Les roses auraient beau refleurir : elles ne fleuriraient plus dans son cœur. Elle serait pour toujours une de celles qui passent dans leurs robes sombres, qu'on suit d'un long regard attendri et dont on dit : fidèle au souvenir de celui qu'elle a aimé, elle n'a jamais voulu se remarier !

EUGÈNE DEMYETON.

## BASTIA-THÉATRE

*Représentation de gala*

Avant de quitter Bastia, MM. Muffat et Beaumont tiennent à remercier le public Bastiais des encouragements qu'il n'a cessé de leur prodiguer.

Nos excellents directeurs nous réservent donc, pour ce soir, un grand spectacle de gala, qui, nous en sommes certain, obtiendra un succès aussi brillant et aussi mérité que celui de la première de *Boubourache*.

Le programme, qui est des mieux compris, est des plus alléchants.

Le *Passant* de François Coppée servira de lever de rideau. Nous connaissons déjà le beau talent de Mme de Courty pour pouvoir présager à l'excellente artiste un éclatant succès dans le rôle créé par l'immortelle Sarah.

Mlle Morelly saura aussi contribuer à la réussite du spectacle.

Le désopilant vaudeville, *la Consigne est de Ronfler*, second numéro du programme, permettra à M. Basthien de recueillir l'ample moisson de bravos dont il est coutumier.

Un *Intermezzo* vocal et instrumental nous permettra d'apprécier de nouveau la réelle valeur de MM. le ténor Merly, le baryton Maiz-Ferrare et de M. Muffat. Ce dernier nous réserve, d'ailleurs, l'agréable surprise de la récitation de deux de ses œuvres. Nous aurons, en outre, le plaisir d'applaudir M. et Mme Rimaus dans le grand duo d'*Hamlet*.

Enfin deux des maestri les plus en vue de notre ville nous promettent, dans des solos de piston et de violon, un véritable régal artistique. M. Rimaus, le sympathique chef d'orchestre tiendra le piano.

*Les Charbonniers*, opérette en un acte, terminera le spectacle. Ce petit chef-d'œuvre des Variétés sera interprété par Mme Maiz Ferrare et M. Muffat, assistés de leurs camarades Brunet et Charvet. Les seuls noms de ces artistes, aimés du public, répondent du résultat.

Gageons que la salle sera comble, archicomble.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — M. Papadacci Joseph-Mathieu, agent-voyer surnuméraire de 1re classe à Ajaccio, est nommé sur place agent voyer auxiliaire de 2e classe.

∴

CORTE. — Le cinématographe Farrand, qui a quitté Ajaccio pour venir nous donner quelques représentations dans notre ville, où tout un très grand succès.

L'actif M. Beaumont qui a fait appel à M. Louis Gatta, le sympathique ingénieur électricien a obtenu une merveilleuse installation, grâce à ce dernier.

Les vues sont d'une netteté absolue, bien rendues et très jolies, aussi le public vient nombreux applaudir chaque soir l'excellent cosmographe qui lui fait passer de si charmantes heures.

Nous félicitons M. Gatta pour son concours qu'il a apporté à notre aimable directeur M. P. Beaumont. — P. V.

∴

SARTENE. — M. Ballouil, Paul-Joseph agent-voyer surnuméraire de 2e classe à Sartene est élevé sur place à la 1re classe de son grade.

## THEATRE MUNICIPAL

Direction P. BEAUMONT - F. MUFFAT

Jeudi, 2 janvier, à 8 heures 1/2

*Grand spectacle de Gala*

**LE PASSANT**

**La Consigne est de Ronfler**

***Grand intermède vocal et instrumental***

avec le concours de

MM. Merly, Maiz-Ferrare, Giannarelli. — M. Muffat (dans ses œuvres). — M. et Mme Rimaus (dans le grand duo *d'Hamlet*, grand opéra d'Ambroise Thomas.

***Les Charbonniers***

*Opérette en 1 acte*

Le buffet est tenu par M. Sonvi.

### *Bulletin Financier*

Paris, 28 décembre 1907.

Le marché continue à se montrer bien disposé. Notre Rente reprend à 96,30. Les Fonds Internationaux accentuent leur avance. Les Sociétés de Crédit sont très fermes, notamment le Crédit Lyonnais à 1.173. Le bilan du Comptoir d'Escompte, au 30 novembre, fait ressortir au total des opérations quinzaines une légère augmentation d'un peu plus de un million. Banque Centrale Américaine ferme à 132.

Au comptant officiel l'obligation à 1,2 0,0 des chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres dont le réseau comprend trois grandes lignes principales est recherchée à 445. L'obligation 4 0,0 de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine, dont le coupon semestriel est payable le 2 janvier aux guichets de la banque l'Union Parisienne, se tient à 455.

En Bourse, le Port de Bahia se négocie à 454.50 représentant, à ce prix, un revenu de 5.49 0,0. Les obligations 4 0,0 du Port de Para, garanties par un impôt douanier spécial, sont demandées à 449. Les Maisons et Pavillons Économiques, qui occupent une place à part et exceptionnellement avantageuse, s'avancent à 121. On traite à 422. L'obligation 5 0,0 Nord de Parana est à 504.50 celle du Nord du Brésil. Chesnard et Walker est bien tenu à 435.

Aux Charbonnages de Saint-Nicaud (Haute-Loire), les travaux ont poussés activement que, non seulement, on est entré en galerie à la couche n° 3 où le charbon extrait est de bonne qualité marchande, mais que, dans quelques jours, les couches 1 et 2 vont être abordées. La Société sera en mesure, en janvier de faire des livraisons, à titre d'échantillon, de plusieurs wagons à différentes usines, en vue d'importants marchés à livrer. C'est donc l'exploitation qui est virtuellement en marche.

Nos Grands chemins sont toujours.

## *Gazette Ajaccienne*

*(De notre Correspondant particulier)*

*Nécrologie.*

M. François Rossignoli vient de succomber, dans sa 52e année, à la cruelle maladie qui le minait depuis longtemps.

Premier gardien des prisons, M. Rossignoli avait passé la presque totalité de sa carrière au pénitencier de Chiavari, et il s'était créé parmi ses camarades et même ses supérieurs de réelles sympathies grâce à sa bonté et à sa droiture.

Nous présentons à tous ses enfants qui, malheureusement sont loin de la Corse, et à sa veuve inconsolable, nos sincères compliments de condoléances.

*Sauvetage*

Le brigadier des douanes Sanit et les préposés Chiappasa, Baldo et Gentili ont sauvé d'une mort certaine, le nommé Bruciolari Jean âgé de 50 ans, mineur, demeurant rue Fesch 30, qui venait de tomber accidentellement dans la mer, en face la douane.

Le pauvre homme, qui ne savait pas nager, avait déjà disparu au fond de l'eau et se serait infailliblement noyé, sans l'intervention de ses courageux sauveteurs que nous félicitons chaudement.

*Accident*

Le nommé Contini Julien, 63 ans, journalier a été trouvé mourant sur la route de Castellucolo.

Transporté en ville par des gens de bonne volonté, il a été admis d'urgence à l'hôpital civil.

*Contraventions*

Contre les nommés.

S. L., 45 ans, ménagère, C. M., 45 ans, ménagère, P. A. M., 18 ans, P. B., 35 ans, M. L., 21 ans, pour étendage de linge aux fenêtres de leur logement.

C. P., pour dommages à la propriété publique.

Jn. V., 22 ans, J. M., filles soumises pour avoir manqué la visite sanitaire.

*Au Port*

Entrées :

*L'Hibéria*, capitaine Lalièvre, venant de Toulon et Calvi, avec 4 passagers et marchandises.

*La Ville de Bastia*, capitaine Firmin, venant de Sagone, avec marchandises.

*La Golo*, capitaine Franceschi, venant de Marseille avec 82 passagers.

Sorties :

*L'Hibéria*, parti pour Propriano et Bonifacio.

*La Golo*, pour Nice.

## *Petite Gazette*

*Lycée de Bastia*

M. Angelloz-Pessey, professeur de mathématiques au lycée de Gap, est nommé au lycée de Bastia.

Mlle Pietri, surveillante aux cours secondaires de jeunes filles de Bastia, est nommée institutrice primaire au lycée.

Mlle Natalini est nommée maîtresse surveillante aux cours secondaires de jeunes filles de Bastia.

∴

*Une bonne œuvre*

La recette de la représentation donnée au local de la Jeunesse catholique a été employée à chasser de malheureux bébés qui souffrent du froid, à habiller tant de chétives créatures qui frissonnent toujours sous l'âpre bise du Nord. Des personnes charitables se sont intéressées à ces déshérités de la fortune ; elles ont remplacé auprès d'eux les parents qui ne peuvent procurer à leurs petits les douceurs du joyeux Noël.

*Nouvelles m...*

M. Vann... LLE tion de 2e classe, ... EFFICACE major du gouverne... PATIGUER est désigné pour ... l'état-major co... subdivision de ... d'Arles.

M. Bar... de Dar... tion de 3e ... la disposition de M. ... taire de Paris, ... pour être employé à l'Et... gouver... nement de la Cor...

*Prisons*

N. Natali J... gardien ordinaire à la ... Toulon, est nommé ... greffier à la ... de Lambès.

*Troupes coloniales*

M. le major ... 2e classe Lu... Calvi, de 1re ... Cherbourg, est désigné pour servir en Afrique occidentale.

M. le pharmacien ... de 2e classe Cesari, ... militaire de Marseille, ... pour servir à Madagascar.

M. le médecin-major de 1re classe Brocardi, de 2e ..., à Bizerte, est nommé à l'Hôpital ... Orange du Harrar hors cadre.

M. le médecin ... de 1re classe Francesch... Gabon, est affecté ... Toulon à Hyères.

*Marine*

Le payement des ... et demi-solde aura ... mardi le jeudi 2 janvier 1908, ... de 10 1/2 le matin pour les ... et de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2 pour les Veuves.

∴

*Au Port*

— Vap. « Paraguay », ... Raio, de Porto-Torres, 11 ... — Vap. « Cyrnos », ... Nice, 23 passagers, ... — Vap. « Ville de Bas... Firmin, de Macinaggio, ... — Vap. « Corse, » ... Livourne, 36 passag...

*A vendre*

Deux propriété ... avec maison d'habitation, ... vigne et arbres fruitiers.

S'adresser Boulevard ..., 5, entresol, de 7 h. ... à 2 h. 5 heures.

∴

*Appartement à louer*

Huit pièces et ... au premier, jardin, ... rue de Castagnola, ... de, à louer de suite.

S'adresser à M. ... Colombani, Bastia.

SOCIÉTÉS ...

SYNDICAT NATIONAL ... AILLEURS DES CHEMINS ... Les membres syndiqués ... à la réunion ordinaire ... soir jeudi, à 8 heures, ...

## AVIS

La Glacière de ... Bastiaise ... nière ... pour le public, ... par ... augmentation ... la nécessité de ... tibres premiers, ... au prix de 0,10 ... avoir contact ...

SCIERIE ...

CAISSES à ...

*pour l'exp...*

Caisses à ...

PLANCHES, ... et à frais ...

*PRIX POU...*

Fête de ... de la Maison ...

## DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

### Le Touring-Club et la Corse

***Les grottes de Bonifacio***

Paris, 1er janvier.

Le Touring-Club de France a montré, une fois de plus, son attachement à la Corse.

Dans sa dernière séance il a voté une somme de 1.370 francs pour l'aménagement des grottes de la Dragonetta, qui sont situées à droite du port de Bonifacio.

Ces grottes marines aident à justifier cette opinion d'un écrivain : « Si la Corse est ce qu'il y a de plus original et de plus pittoresque en Europe, Bonifacio est, sans contredit, ce qu'il y a de plus pittoresque et de plus original en Corse. »

### Légion d'honneur

***Ministère de la Guerre***

Paris, 1er janvier.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui les nominations et promotions suivantes dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre du Ministère de la Guerre :

*Sont élevés à la dignité de Grand officier*

MM. les généraux de division Blancq, Burnez, Rossin, Borgnis-Desbordes, Naquet-Laroque.

*Sont promus au grade de commandeur :*

MM. les généraux de division d'Estraigues, de Langle de Cary, Campe, Gautrot ;

MM. les généraux de brigade : Drude, de Lavech-Dessaurieu, Valuy, Robert, Lhéritier ;

MM. les colonels du génie : Chevreau, breveté, directeur à Oran ; Frapillon, directeur à Besançon ;

M. l'intendant militaire Gardarein, directeur du service de l'intendance du 12e corps d'armée.

M. le médecin-inspecteur Viry, du cadre de réserve ;

M. le général de brigade Amar, de l'infanterie coloniale ;

M. le colonel d'artillerie, de réserve, Weber ;

M. le colonel du génie, de réserve, Sever.

*Sont promus au grade d'Officier :*

M. le lieutenant-colonel Blanc de la Haute d'Hauterive, du 163e d'infanterie ;

M. le colonel Morionnet, chef de la 15e légion ter, à Bastia ;

M. le colonel Ordioni, chef de la 18e légion de gendarmerie, à Bordeaux ;

M. le chef de bataillon Zaccarelli, du 40e d'infanterie ;

M. le chef de bataillon Roccasera du 78e.

*Sont nommés au grade de Chevalier :*

M. le capitaine du génie Rousseau, attaché à la chefferie de Nice ;

M. le maréchal des logis Fabri, de la 15e légion ter ;

M. Arrighi, portier-consigne de 1re classe, à Corte ;

M. le capitaine Versini, du 116e rég. territorial ;

M. le lieutenant Padovani, du 116e rég. territorial.

### Médaille militaire

Paris, 1er janvier.

La Médaille militaire a été conférée aux dénommés ci-après :

Robequain, maréchal des logis, à la 15e légion ter, à Sartiochio ;

Chiaroni, gendarme à la 15e légion ter ;

Costa, gendarme à la 15e légion ter ;

Fiori, gendarme à la 15e légion ter ;

Comiti, brigadier domanial, des eaux et forêts, à Zonza.

### A L'ÉLYSÉE

***LES RÉCEPTIONS DU PREMIER DE L'AN***

Paris, 1er janvier.

En raison de la mort du Garde des sceaux, ministre de la Justice, les réceptions officielles n'ont pas eu lieu aujourd'hui à l'Elysée.

***Dans les Ministères***

Pour le même motif, les réceptions dans les ministères ont été supprimées également.

### LA MORT de M. Guyot-Dessaigne

**Ministre de la Justice**

*La mise en bière*

Paris, 1er janvier.

La mise en bière a eu lieu ce soir, à 5 heures, en présence de la famille du défunt et de plusieurs membres du Cabinet.

De nombreux amis du Garde des sceaux y assistaient également.

*La levée du corps*

La levée du corps a été fixée à vendredi matin.

Le cercueil, contenant la dépouille mortelle du regretté Garde des sceaux, sera alors exposé dans le grand salon de la Chancellerie.

*La cérémonie officielle*

La cérémonie officielle aura lieu vendredi, à 2 heures de l'après-midi.

Le cortège officiel partira du Ministère de la Justice pour se rendre à la gare de Lyon.

Le corps partira le soir même pour le Puy-de-Dôme.

*Les funérailles*

Les obsèques de M. Guyot Dessaigne seront célébrées samedi, dans l'après-midi, à Clermont-Ferrand.

### LES PLUIES ET LA NEIGE

**Dégâts considérables dans le Midi**

Paris, 1er janvier.

Des chutes de neige assez abondantes se sont produites dans l'est et le nord de la France, notamment dans la Marne et la Somme.

Il neige également très fort sur le Jura, les Alpes, les Cévennes et le massif Central.

Les orages qui s'abattent depuis quelques jours sur le département du Gard ont causé des dégâts d'une très grande importance, d'une importance plus considérable que les inondations d'octobre dernier ont produite.

La plaine environnant Nîmes jusqu'à Beaucaire est complètement inondée.

Malgré toutes les mesures prises, de terribles accidents sont à redouter.

### LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

**M. Stephen Pichon à Madrid**

Paris, 1er janvier.

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, profitera des vacances parlementaires, pour aller passer quelques jours à Madrid.

Notre ministre aura plusieurs conférences avec le ministre des Affaires étrangères d'Espagne, afin de solutionner certaines questions relatives aux affaires du Maroc.

**Les Opérations**

Paris, 1er janvier.

Le général Lyautey a télégraphié aujourd hui au ministre de la guerre que les colonnes Félineau et Brantière ont traversé les massifs montagneux des Beni-Snassen, et n'ont éprouvé aucune résistance de la part des indigènes.

Plusieurs notables ont été faits prisonniers.

Un certain nombre de marabouts et de caïds influents ont fait leur soumission.

### EN ITALIE

**Explosion d'un gazomètre à Rome**

Rome, 1er janvier.

Un gazomètre a fait explosion hier matin, sur la place de la Bourse, à Rome. Une vingtaine de personnes ont été blessées ; treize le sont assez grièvement.

Les dégâts matériels sont très considérables ; plusieurs immeubles ont été sérieusement endommagés.

Ce terrible accident a produit une émotion intense à Rome ; la place de la Bourse étant l'un des plus fréquentées.

### EN AUTRICHE

**LE JOUR DE L'AN *à la Hofburg***

Vienne, 1er janvier.

Pour la première fois, depuis la mort tragique de l'impératrice Elisabeth, il y a eu aujourd'hui une grande réception à la Hofburg, à l'occasion du Premier Janvier.

S. M. François Joseph, qui était rentré ce matin de Schœnbrunn, a reçu dans la grande salle des cérémonies, les vœux des archiducs et archiduchesses, du corps diplomatique et des hauts dignitaires de la cour et de l'Etat.

### EN ESPAGNE

**EXPLOSION D'UNE BOMBE A BARCELONE**

*Trois victimes*

Barcelone, 1er janvier.

Une violente explosion s'est produite ce matin dans une des rues les plus fréquentées.

Une bombe a été lancée en pleine rue, jetant l'épouvante dans tout le quartier.

Un agent de police a été réduit en miettes ; un autre est à toute extrémité.

Un négociant a été très grièvement blessé.

### EN BELGIQUE

***MORT du Président du Conseil***

Bruxelles, 1er janvier.

M. de Trooz, président du Conseil des ministres, est décédé subitement aujourd'hui.

La nouvelle de cette mort prématurée a produit une douloureuse émotion dans tout le royaume ; le premier ministre belge sera très regretté.

## LE PARLEMENT

**Chambre des Députés**

***Séance de nuit***

*Présidence de M. ERISSON*

La Chambre a tenu hier cinq séances.

### Le Budget de 1908

A minuit, la Chambre renvoyait, pour la troisième fois, au Sénat, le budget de l'exercice 1908.

A minuit 20, le budget était retourné du Sénat, sans modifications.

Le budget étant ainsi approuvé par les deux Chambres, la séance a été levée aux applaudissements de toute l'Assemblée.

## SÉNAT

***Séance de nuit***

*Présidence de M. ANTONIN DUBOST*

Dans sa séance de nuit le Sénat a accepté les chiffres proposés par la Chambre pour le renvoi des ajournés de la classe 1904.

La Haute-Assemblée a voté également la proposition de loi portant nomination d'une commission sénatoriale d'enquête sur les opérations relatives à la liquidation des biens des congrégations.

### Le Budget de 1908

A minuit 15, le Sénat approuvait le budget, voté par la Chambre, sans aucune modification.

L'accord étant complet cette fois, le budget a été voté, et la séance fut aussitôt levée.

## EN RUSSIE

**LE PROCÈS DES 169**

***LE VERDICT***

**Condamnation de 167 accusés**

Saint-Pétersbourg, 1er janvier.

Le procès des 169 membres de la première Douma, signataires du manifeste de Viborg, a pris fin aujourd'hui.

Avant la clôture des débats, plusieurs accusés, anciens députés ouvriers et paysans, ont pris la parole. Ils ont déclaré qu'ils ne tenaient compte que du verdict du pays et non de celui d'un tribunal armé de la force, mais n'ayant pas le droit de juger les représentants du peuple qui ont fidèlement rempli leurs devoirs envers la nation.

Le tribunal a condamné 167 accusés à la peine de trois mois de prison, et à la perte des droits politiques.

Deux seuls accusés ont été acquittés.

### THÉATRES

**EXPLOSION DE BOMBES**

*3 morts. — 7 blessés*

Saint-Pétersbourg, 1er janvier.

Des télégrammes de Tiflis annoncent que des révolutionnaires russes ont lancé deux bombes en pleine rue de Tiflis.

Deux passants ont été tués, cinq autres ont été mortellement blessés.

Des soldats ont poursuivi les assassins, mais ne pouvant les atteindre ils ont fait feu sur eux. Un révolutionnaire a été tué, deux autres ont été blessés grièvement.

### AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Feydel, née Tambellini ; M. Toussaint Feydel ; Mme Vve Marcel Feydel et ses enfants ;

Les familles Feydel, Valery, Tambellini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Pierre-Rameau FEYDEL*

*Capitaine en Retraite*
*Chevalier de la Légion d'Honneur*

décédé à Bastia le 2 janvier 1908, Rue Miot 8

Un avis ultérieur fera connaître le jour et l'heure de l'enterrement.

### AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites en l'église Saint Jean-Baptiste, le vendredi, 3 janvier 1908, seront célébrées pour l'anniversaire du repos de l'âme de

*Madame Louise Mambrini*
Née MONEGLIA


APRÈS VOS REPAS

Demandez dans tous les Cafés

COGNAC BOULESTIN

Cave du Domaine de Tuda

17, rue des Terrasses

*Bastia*

**Déménagements**

pour tous les pays

*Dépôt de cadres*

pour mobilier

*Prix très modérés*

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

LA SURDITÉ EST VAINCUE

VIENT DE PARAITRE ... LA MÉNINGITE ... TRAITEMENT ... GUÉRISON ... Envoi franco ... Librairie ... Paris.

DERNIERS BILLETS

LOTERIE D'ORMESSON

(Œuvre Tuberculeuse et Institut Pasteur de Lille)

LOTS

500.000

250.000

100.000-20.000

AVIS

Tirages officiels, 2 lots payés au comptant au lieu de 1/2 ... NATIONAL COMPLET 500 LOTS ... 1 à 250.000 250.000 ... 1 à 100.000 100.000 ... 1 à 20.000 20.000 ... 2 à 5.000 10.000 ... 10 à 1.000 10.000 ... 100 à 500 50.000 ... TIRAGE : 15 JANVIER 1908 ... UN BILLET ...

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*




SEUL REMEDE VEGETAL
POUR **MAIGRIR**
Faites entrer à la santé et aussi régime. Assimilé la taille, entraîne les hanches et le ventre, efface le double menton. Supprime les trais et empêche de grossir.
SUCCÈS UNIVERSEL
La boîte, 5 fr. ; 6 boîtes, 25 fr.
Phie Villeneuve, 15, Rue Vivienne, Paris et dans toute les Pharmacies.

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

**La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà été une réduction sur les prix de vente.**

**La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*; etc., etc., broches or et argent 1er titre**

**Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »**

***Spécialité de style Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.**

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Purgez-vous avec
la RICINE VAILLE
Nouvelle huile de ricin
d'un goût délicieux
Purge sans coliques, ni irritation
C'est le *Purgatif idéal.*
Le flacon : 0 fr. 75.
Dépôt général : H. de Mari, pharmacien, 76, Allées de Meilhan Marseille.

**YEUX** Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tachés, brouillés, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, agent surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

**RHUMATISME**

Les personnes atteintes de *douleurs*, tremblements *musculaires et articulaires*, goutte, *névralgies*, migraines, grande courbature au froid ou au chaud *raideurs le matin*, vertiges, *étourdissements pénibles*, *concordant avec les variations de la température et de l'humidité*, n'hésitent pas à s'adresser à *l'Institut antirhumatismal, 11 rue Jacquemont Paris* qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.




**Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée**

**H. FRAISSINET & Cie**

**MARSEILLE**

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS

**17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors**

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

**NUANCES MODES :**

MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

**TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES**

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**ULCÈRES VARIQUEUX**

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet admirable remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai [illegible] EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'eczéma, varices et j'ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente [illegible]
Docteur CAPE - E - Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies : le flacon, 3 fr 60. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 87, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, pharmacie Guiderboni.



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Pietri à Corte, Padovani à l'Ile Rousse, Giglioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Causeries d'Art, Musique, Comédies, etc.
La Famille
900.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
15, rue St-Joseph
7e rue Colbert
PARIS

**HUNYADI JANOS**
LE VRAI A BIEN PURGE AUJOURD'HUI



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 3

VENDREDI 3 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr | 10 fr | 5 fr. |
| AUTRES DÉPART | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


## LE CALENDRIER

**Fêté d'Aujourd'hui: Sainte Geneviève.**

Soleil: (heure nationale)
Lever, 7 h. 05 m. — Coucher, 4 h. 03 s.
Dernier quart., le 27 — Nouv. Lune, le 3.

**Fête de Demain: Saint Rigobert.**

*2 JANVIER*

## L'ARTILLERIE
# Reine des Batailles

*L'artillerie française et l'artillerie allemande. — Supériorité matérielle de 43 0/0 du côté des Allemands.*

On peut lire cette phrase stupéfiante dans le rapport que M. Messimy a présenté à la Chambre sur le budget de la Guerre pour 1908 :

« La France ne cherchera plus à surpasser ses voisins s'ils persistent dans la folie ruineuse des armements à outrance. »

S'il était vrai, il serait logique, sinon raisonnable, de désarmer tout de suite et de s'en remettre à la discrétion de l'Allemagne. Car, à quoi servirait de maintenir à la France, au prix d'une « folie ruineuse, » une armée relativement formidable, puisque, d'ores et déjà, comme on ne le démontre que trop, chiffres en mains, elle est dans une infériorité numérique en hommes de toutes armes et en matériel d'artillerie, telle que dans une lutte contre l'armée allemande, qui est sa seule raison d'exister dans l'état actuel politique de l'Europe, presque tous les atouts qu'on peut se donner sont du côté de l'adversaire.

« Sur le continent, a écrit le général Langlois, dont la documentation est impeccable, nos forces sont de 20 corps d'armée contre 23 corps allemands ; le nombre de nos unités, par rapport à celui des unités allemandes (compagnies, escadrons, batteries) est de 95 0/0 pour l'infanterie ; 77 0/0 pour la cavalerie ; 57 0/0 pour l'artillerie. »

Et il ajoute : « Le défaut de notre organisation est la grande disproportion entre l'effectif de notre infanterie et celui des autres armes, cavalerie et artillerie, de cette dernière surtout. Nous n'avons pas compris que, dans les conditions de la guerre moderne, les armées ont moins besoin d'une infanterie nombreuse que d'une infanterie *vigoureusement appuyée.* »

Ce n'est plus l'infanterie, mais l'artillerie qui est la reine des batailles. Et lorsque notre artillerie aura été réduite au silence, notre infanterie, obligée de se terrer pour échapper à une destruction inévitable, sera dans la complète impossibilité d'agir. La guerre de Mandchourie a été, à cet égard, pleine de terribles enseignements.

Au sujet de la supériorité écrasante du matériel d'artillerie de l'armée allemande, la *Revue de Paris* a publié un article fort suggestif, et qui émane évidemment d'un homme du métier, sur la nécessité urgente, condition de vie ou de mort, d'augmenter le nombre des batteries françaises.

« L'Allemagne, dit son auteur, capitaine X..., a tout près de soixante-deux millions d'habitants, la France en compte trente-neuf. Si on fait état des formations de seconde ligne, l'ensemble des forces militaires de nos voisins est aux nôtres dans la proportion de trois à deux... C'est donc à nous de chercher à compenser, de toute notre industrie, par la supériorité de notre armement, l'infériorité numérique à laquelle nous sommes condamnés. »

Jusqu'à ces dernières années, cette supériorité d'armement paraissait suffisamment assurée par le canon de 75 à tir rapide, auquel les Allemands n'auraient pu opposer que des pièces à tir simplement accéléré. Mais la situation s'est singulièrement modifiée; l'artillerie allemande est complètement armée aujourd'hui d'une pièce à tir rapide comparable à la nôtre, — cela ressort nettement des indications données par la *Revue militaire des Armées étrangères*, rédigée au ministère de la Guerre. Or, les deux canons étant sensiblement équivalents, il devient évident que la supériorité sur le champ de bataille sera acquise à celui des deux adversaires qui aura les batteries les plus nombreuses, les munitions les plus abondantes et les meilleurs pointeurs.

Actuellement, nos artilleurs ont encore, au point de vue du métier, une supériorité très appréciable. Elle n'est que momentanée et disparaîtra assez vite, à mesure que les artilleurs allemands se seront familiarisés avec le maniement de leur nouvelle pièce de campagne.

Mais ce qui constitue dès aujourd'hui un danger très grave pour l'armée française, c'est la très grande infériorité numérique de ses batteries et de ses approvisionnements en munitions. Le corps d'armée allemand possède 160 pièces et dispose de 34.104 coups de canon ; le corps d'armée français n'a que 95 canons disposant seulement de 28.704 coups !

Avec des forces si disproportionnées, est-il possible à notre corps d'armée, écrit le capitaine X..., de soutenir la lutte ? Le règlement de manœuvre allemand nous donne les procédés que comptent employer nos adversaires pour réduire au silence notre artillerie. Ils engageront, dès le début de l'action, la totalité de leurs batteries ; avec deux d'entre elles (elles sont à 6 pièces, les nôtres à 4), elles peuvent tenir en échec trois des nôtres. Puis, avec leurs batteries disponibles qui ne seront pas contrebattues par nous, ils formeront un certain nombre de masses avec lesquelles ils écraseront successivement les différentes parties de notre ligne de feu... On a beaucoup parlé pendant ces derniers temps d'imperfections plus ou moins graves, relevées par un membre du Parlement (le capitaine Ch. Humbert, député de Verdun) dans les ouvrages de nos forts de l'Est. Que pèse la valeur d'une escarpe ou l'entretien d'une caponnière à côté de la certitude angoissante que, faute d'artillerie, notre infanterie serait demain clouée au sol et comme celle des Russes à Liao-Yang, fauchée en quelques secondes par les schrapnells ennemis ?

La nécessité de l'augmentation de l'artillerie est donc parfaitement évidente. Comment la réaliser ? Les canons existent, où trouver les cadres, les hommes et les chevaux ? Le capitaine X..., comme d'ailleurs l'immense majorité de nos artilleurs, préconise d'abord le maintien de la batterie française à 4 pièces, à cause de sa merveilleuse souplesse qui, entre les mains d'un chef expérimenté, en fait une arme incomparable. « L'heure des demi-mesures est passée dit-il ; il nous faut, dans un délai aussi bref que possible, 240 batteries de plus, constituées, dès le temps de paix, en cadres, hommes et chevaux, soit douze par corps d'armée. Si ce chiffre est admis, notre artillerie ne sera plus inférieure que de quatre pièces par corps d'armée à l'artillerie allemande, et cette différence sera amplement compensée par la supériorité d'encadrement de nos unités et leur plus grande souplesse. »

Ces cadres, ces hommes, ces chevaux, le ministre de la Guerre compte les assurer à l'artillerie par son projet de loi sur les cadres. Mais, comme il faudra y pourvoir par des suppressions de rouages superflus ou des réductions de cadres pléthoriques, celles-ci soulèveront des résistances suscitées par la coalition des intérêts personnels. On peut espérer que le patriotisme du Parlement en aura raison. « Néanmoins, conclut le capitaine X..., il est si urgent d'agir qu'il paraît imprudent d'attendre l'achèvement lointain des débats relatifs à la loi des cadres. C'est à une loi spéciale, votée d'urgence, qu'il faut recourir pour régler la question de notre artillerie. »

JACQUES ROZIÈRES.

## Propos d'un Bastiais

*Les Souhaits*

*Maintenant que la fête du Jour de l'An est passée et que mes théories ne risquent plus d'être subversives au moins pour cette année pourrais-je me permettre de donner mon opinion sur la vieille tradition qui consiste à se souhaiter la bonne année ?*

*Y a-t-il raison sérieuse pour choisir le 1er janvier comme date à l'émission des vœux les plus doux ? Et vraiment, les années commencent-elles à la même époque, qui s'en vont une à une « tomber dans ces grandes oubliettes du temps où les années abolies vont rejoindre les vieilles lunes ? »*

*Est-ce donc vrai que le 31 décembre, à minuit, l'année passée s'effondre avec un fracas sinistre, tandis que sa sœur cadette apparaît, jeune et belle, sur les ruines de son aînée ?*

*Nos rapports de 1er janvier semblent montrer que telles sont nos croyances. Jusqu'au 31 décembre à minuit, nous causons, nous nous querellons comme à l'ordinaire, nous oublions les uns des autres, et au moment où l'horloge sonne les douze coups lugubres qui enterrent le passé (!) et enfantent le présent (!) nous éprouvons le besoin de nous embrasser avec effusion, de nous serrer la main avec force en répétant sur un ton de conviction cette lapalissade : « Je te souhaite bonne et heureuse. »*

*Combien y en a-t-il parmi nous, amis lecteurs, qui soient vraiment dans leur cœur, la nécessité de cet échange du 1er janvier ? Ah ! ne me dites pas que c'est par habitude que nous remplissons scrupuleusement nos pratiques d'ours du premier de l'an, etc... en promettant d'être justes et bons, nous commençons par mentir sans pudeur toute la journée !*

*Nous avons le devoir de souhaiter à chaque instant à nos semblables ce qu'ils désirent ; il est inutile de consacrer une ou plusieurs journées à exprimer sous des formes quelquefois heureuses, ces souhaits et ces vœux.*

*Mais j'admets qu'il y a des gens intimement persuadés que leurs souhaits influent sans désistement sur le cours des événements... Après tout, ils ont peut-être raison.*

*A'STEOT.*


Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »


76. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

*par* JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XI

L'AMOUR DANS LES BOIS

— Ecoute, en voilà une qui chante.. dans le buisson.. Le bois est clair, le soleil pénètre jusqu'à elle, et il n'en fait pas plus pour la mettre en joie... Elle est bien heureuse, hein, Lison ?..

— Parfois on voudrait être à la place des bêtes, sous prétexte que les bêtes ne pensent pas. En quoi on a tort, parce que les bêtes pensent.. rêvent, souffrent et sont heureuses, à leur manière, autant que nous .. C'est drôle, dit-il soudain...

— Quoi ? Qu'est-ce que tu trouves drôle ?

— Les cigales c'est signe de bonheur quand on les entend à une certaine heure de la journée, le treizième jour de la lune... et qu'il n'y a pas un nuage dans le bleu du ciel... Et tout cela, nous l'avons !.. Et nous ne sommes pas heureux !!.. Toi, à cause de tout ce qui est arrivé.. et moi à cause de toi, puisque tu es dans les larmes

— C'est peut-être du bonheur pour plus tard, fit-elle en souriant.

— Faut croire... Ecoute-la chanter de plus en plus. On dirait qu'elle comprend ce que nous disons et qu'elle vient nous rassurer.. Je vais siffler en même air... Elle ne s'envolera pas... Tu peux t'approcher d'elle... En m'entendant siffler elle viendra se poser sur mon bâton.. Une fois j'en ai attiré une presque sur le bout de mon nez, pendant que je chantais son air...

— Essaye encore, Henriot ! dit elle, amusée.

Lui fut content de voir que, pour une minute, elle ne pensait plus à son chagrin. Il se mit à siffloter d'une manière trembiante, en imitant à peu près le cri de la cigale mais de manière à le dominer. La cigale l'écouta, interrompit son chant de temps à autre et se mit à descendre lentement au long de sa branche pour se rapprocher de Ciboulet. Quand elle fut au bout de la branche, il lui présenta son bâton. Elle s'y posa et continua d'avancer, il sifflait toujours. Il éleva son bâton progressivement jusqu'à la hauteur de sa figure. Et la cigale vint se poser sur son nez.

— Voilà, ma Lison ! dit il en riant, pendant que la jolie bête, effrayée, reparut. Et, tu sais, ce n'est pas pour me vanter... je connais mieux toutes ces choses que le bon La Fontaine... Ses fables sont des chefs-d'œuvre, mais le poète avait la réputation d'être très distrait, à ce que j'ai lu, et il a dû mettre toutes ses distractions dans ses fables. Ainsi, il fait chanter la cigale pendant tout l'été, alors que la pauvre bestiole ne vit que pendant quelques semaines. Sa vie est très courte. Lorsqu'elle se trouve dépourvue, quand la bise est venue, il y a longtemps qu'elle n'a plus besoin de rien, attendu qu'en octobre, novembre, toutes les cigales sont mortes, même dans le midi où elles sont si nombreuses. Dans tous les cas, elle se serait bien gardée d'aller chercher du grain chez la fourmi sa voisine, attendu que la cigale se nourrit uniquement de la sève des grands végétaux et que, d'autre part, la fourmi est carnassière et qu'elle n'a rien à faire avec les graines de blé... Hein, Lison ? tu vois ce qu'il reste de la fable, en dehors de son enseignement moral ?.. Et dire que si le bon La Fontaine s'était donné la peine d'étudier la nature et de regarder au-dessous de lui, il n'aurait pas commis tant d'erreurs... et ça ne l'aurait pas empêché d'écrire ses chefs-d'œuvre... voilà !..

Ce fut lui, cette fois, qui reprit la main de Lison. Ils marchèrent sans rien se dire, pendant quelque temps. Ils avaient regagné la bordure de la forêt. Devant eux s'allongeait la vallée. Le soleil commençait à décliner. Ils ne pouvaient pousser plus loin leur promenade. Par les petits sentiers, ils regagneraient du temps et rentreraient avant la nuit.

En effet, le soleil n'était pas encore couché lorsqu'ils aperçurent, tapie contre l'ombre des grands sapins, la maison de la Fare à l'Eau. Rose-Lison s'arrêta.

— Ne rentrons pas encore, dit-elle.

Elle s'assit sur une pierre mousseuse. Lui, devant elle, resta debout.

— Comme tu voudras .. Chez nous ou hors de chez nous, je suis toujours heureux quand je suis près de toi..

Elle dit, doucement :

— Tu es toujours bon pour moi, Henriot. Mais aujourd'hui, il m'a semblé que tu avais encore plus d'affection que d'habitude. Pourquoi ?

— Je ne sais pas, Lison.

— C'est peut-être parce que tu me vois malheureuse ?

— Sans doute... Mais il y a des fois, aussi, où il me prend l'envie de te dire toutes sortes de tendresses et où je ne te dis rien... parce que les choses que je voudrais te dire sont si belles, si magnifiques, qu'il faudrait des paroles du même genre pour bien les faire comprendre..

Et il ajouta, naïvement, en détournant les yeux :

— Des paroles qui seraient tout en or et tout en diamant..

Lentement, le jour s'assombrissait. Le soleil disparut derrière les sapins des montagnes et ce fut la nuit, presque sans transition. Elle rêvait.

— A quoi penses tu, Lison ?. Tu ne l'es pas trop ennuyée avec moi ?

— Je ne m'ennuie jamais avec toi. Ton esprit est sans cesse en éveil pour me distraire et tu es plein d'inventions... Ainsi..

— Tu hésites ?

— Je suis certaine que ton histoire de tout à l'heure...

— Celle de l'Oiseau de vérité ?

*(A suivre).*

*Société des Gens de Lettres*

Le Comité de la Société des Gens de Lettres vient de décerner le prix Collin de 400 francs à M. Philippe Tonelli, pour son ouvrage : *La Vierge des maquis*.

Cet ouvrage a obtenu un succès extraordinaire de librairie : non-seulement les éditions se sont succédé aux éditions, mais il a été traduit dans presque toutes les langues européennes. On le trouve dans tous les pays, dans toutes les librairies, dans toutes les gares.

Ce succès est d'ailleurs pleinement justifié par l'élégance du style, l'imprévu des situations, le pittoresque des descriptions.

Nous sommes très heureux d'envoyer à notre cher collaborateur et ami nos félicitations les plus cordiales.

## BEAU DÉBUT

Désormais la Sainte-Adèle ne passera pas inaperçue. Les élèves de Mlle Adeline Puccio ont voulu dans une charmante soirée fêter leur jeune et distinguée directrice qu'elles affectionnent ; et c'est dans une salle, trop petite il est vrai, que se presssait lundi dernier un public nombreux et des plus choisis pour écouter les charmantes jeunes filles qui faisaient leur début sur une toute gracieuse scène artistiquement décorée.

Le programme était des plus attrayants, tout d'abord, Mlles N. Puccio, M. Nest dans « Rosette » et Mlles N. Casanova et L. de Mattei dans « Venezia » ont ouvert le feu en jetant dans la salle, des notes gaies et bien senties. Mlle C. Ogliastri, non sans une certaine malignité, a su dans un gracieux monologue nous dépeindre les insurmontables difficultés que demande l'obtention d'un brevet. Un morceau de violon que maniait avec une dextérité incomparable Mlle F. Renucci, accompagné de Mlle A. de Gentile, a su gagner l'admiration du select auditoire. Enfin vint l' « Héritage de Jeanne, » comédie très fine, très bien rendue par Mlles M. Casanova, M. Nest, J. Casanova, M. Simonpietri, J. Mibelli, A. Puccio, toutes artistes en herbe, Mlles Casanova, dans son rôle de directrice consciente et avisée et M. Nest, qui de sa voix émue a su nous apitoyer sur le triste sort des orphelines, se sont vraiment surpassées.

Le deuxième partie du programme promettait d'être aussi attrayante, tant par la variété des sujets que par la grâce des nouvelles artistes. Close au début le « Tramway » par Mlles J. Mibelli et M. Nest qui ont brillamment enlevé l'originalité de ce morceau en mêlant au bruissement du piano le tintement des grelots. Une brune hirondelle (M. Orengo) et un charmant papillon (D. Perier) ont, d'une voix juste, très claire et très bien timbrée, chanté leur « Soyons unis » ce qui a valu à ces deux gracieuses filettes des applaudissements très mérités.

Une Soirée comique « Cire et Miel » a suffi pour nous révéler des talents naissants : Mlle F. Renucci, comédienne dans l'âme, charmante dans son rôle de Soubrette n'spitoie sur l'incompétence en matière culinaire de Miss Savante (Mlle G. Santandrea) qui, avec beaucoup d'originalité, s'est consacrée à la Science et veut à tout prix démontrer à sa servante naïve que l'on vit de beau langage et non de bonne soupe ; mais différence n'est pas antagonisme, un simple bourdonnement d'abeille a aussitôt réconcilié mise et servante. Après ce comique fort goûté, un morceau de violon « La Berceuse de Jocelyn » admirablement exécuté par Mlle C. Ogliastri accompagné de Mlle M. Casanova nous a tenu haletante !... Tous nos éloges à ces deux jeunes artistes.

Mlle G. Santandrea dans sa « Prière des Oiseaux » a su de sa voix séduisante captiver l'auditoire. Une mention spéciale à Mlle A. de Gentile parfaite musicienne dans sa « Soirée au lac ».

La « Complet des Berguronnettes » a été le clou de cette incubliable soirée. Au lever du rideau six roses bergeronnettes, Mlles F. Renucci, Y. Luce, J. Mibelli, A. Puccio, D. Perier, G. Regnicoli, dans des costumes fort originaux papillonnent sur la scène ; un moment nous nous crûmes transportés dans un pays féerique et enchanté. Arlequin (T. Giannardi), Troubadour (MM. Casanova), Petit Louis (A. Orengo) Sidoine (G. Santandréa) ont grandement contribué au succès de cette opérette.

Mlle B. Agostini le distingué professeur de piano a rehaussé l'éclat de la fête par le « Clairon de Florian ». Un chœur final (le Bonjour) où des voix fraîches et jeunes se firent entendre clôtura cette charmante soirée.

Tous nos éloges vont à la directrice du Pensionnat auquel nous souhaitons longue vie. Nous espérons que Mlle Puccio voudra bien un plus tôt nous agrémenter d'une autre soirée. Elle nous l'a promis en nous quittant : qu'elle tienne sa promesse.

PRÉLÈNE.

## MARRONS ET CHATAIGNES

*Le Châtaignier et ses ennemis. — La Châtaigne dans l'alimentation du Bétail. — Pour faire de bons Marrons glacés.*

Le châtaignier est un des arbres le plus précieux de nos forêts, par sa hauteur, les qualités de son bois, l'abondance et la bonté de ses fruits et la propriété qu'il a de croître dans des sables où beaucoup d'autres arbres ne donnent qu'une faible végétation.

Son bois a beaucoup d'analogie avec celui du chêne, mais sa couleur est moins sombre. Il est employé comme bois de travail et il dure plusieurs siècles sans s'altérer. On en fabrique des futailles ; ses pores plus petits et plus serrés que ceux du chêne s'opposent davantage à l'évaporation. Sa principale qualité est la flexibilité, on faculté de se fendre en lames minces et souples, qui permet de l'utiliser pour la fabrication des cercles, des échalas, des treillis. Il fait à ces divers points de vue l'objet d'un commerce important.

Son bois, d'autre part, est très riche en tannin (il en renferme presque deux fois autant que le chêne) ; aussi sert-il pour le tannage des peaux. Une usine installée près de Talle consomme 34.000 tonnes de bois par an, ce qui équivaut à un massif serré de 260 hectares.

La « châtaigne » constitue un aliment complet en même temps que très agréable. Ce fruit renferme, en effet, outre une quantité considérable d'amidon, des sucres, de l'albumine végétale, des matières grasses, du phosphate de chaux. Ses usages à l'état de marron grillé ou bouilli sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Qui ne s'est réjoui, durant l'hiver, d'entendre l'appel alléchant des marchands installés aux coins des rues : « Chaude, les marrons, chaude !... »

Disons seulement qu'en Corse, en Italie, dans notre Limousin, on fabrique beaucoup de farine de châtaignes. Cette farine entre dans la composition de certaines pâtes d'Italie (vermicelle, macaroni) mais elle ne peut servir à faire du pain, parce qu'elle ne contient pas assez de gluten, matière azotée qui donne à la pâte son élasticité et lui permet de « lever ».

L'industrie de la confiserie se sert des marrons pour les « glacer », pour faire de la confiture, des compotes, des crèmes, des marmelades, des pâtes, des biscuits, macarons, etc.

Voici le secret pour obtenir de bons marrons glacés : Après les avoir pelés et nettoyés à l'eau bouillante, parfois additionnée d'alcool, on fait bouillir les marrons dans un sirop de sucre clarifié ; on ôte le tout du feu, puis on laisse les marrons dans le liquide pendant une demi journée environ, après quoi on les passe dans un autre sirop très concentré. Il ne reste plus qu'à les égoutter sur une claie et à attendre que le sucre soit pris en une couche blanche glacée à la surface des fruits.

Les châtaignes constituent un produit d'un très bon rapport, surtout dans le Midi et le centre de la France. La variété la plus estimée est celle que l'on nomme « marron » et qui vient du Luc, petite ville du département du Var.

Au point de vue de l'alimentation du bétail, la châtaigne est sensiblement équivalente au foin de pré ; et elle renferme un peu moins de matières azotées et d'hydrate de carbone assimilable, elle est plus riche en graisses. Le sucre du foin étant de 6 fr. 50 les 100 kilos, tandis que l'hectolitre de châtaignes vertes pesant 65 kilos ne dépasse guère 2 fr. 50, on a donc avantage à faire entrer ce fruit dans la ration alimentaire des animaux de ferme. Les châtaignes sortant de l'étuve sont broyées avec leur écorce sous des meules verticales ; on obtient ainsi une farine grossière qui excite l'appétit des porcs et des boufs et contribue à les engraisser rapidement.

En Corse, les chevaux et les mulets reçoivent des châtaignes sèches et non décortiquées. Des essais d'alimentation comparative faits par M. Duchambre, professeur à Grignon, ont montré que la substitution de la châtaigne sèche à l'avoine peut se faire à poids égaux. On fait ainsi une importante économie, la châtaigne sèche coûtant un quart moins cher que l'avoine.

Malheureusement, le châtaignier a un ennemi terrible dans une chenille de lépidoptère dénommée « Phigalia pilosaria ». Cette chenille, au coloris sombre, s'attaque aussi, bien qu'avec moins d'ardeur, au chêne, au tilleul, à l'orme, etc. Pour la détruire, un praticien, M. N..., préconise des aspersions au pulvérisateur d'une dissolution de savon noir (500 gr.) dans du pétrole (1 k.) additionné d'eau (100 litres). Cette destruction est néanmoins difficile, et beaucoup de châtaigneraies qui faisaient la fortune des populations des montagnes des Cevennes, des Alpes, sont aujourd'hui ruinées.

Georges BONNEFF

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PROPRIANO. — M. Noaro Marius-Ferdinand-Pierre a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Propriano, en remplacement de M. Coti, décédé.

⁂

CORTE. — M. Bouysson, receveur de l'enregistrement et du timbre à Pierrefontaine, est nommé aux mêmes fonctions à Corte, en remplacement de M. de Camblaire, appelé à une autre destination.

⁂

PENTA-DI-CASINCA. — Hier, c'était fête dans le petit village de Penta di-Casinca, M. l'abbé Saggesi Antoine célébrait sa première messe.

L'église, toujours très bien entretenue, avait été encore plus soigneusement décorée par notre digne curé M. Angelini, qui était heureux de voir officier un de ses anciens élèves et l'un de ceux qu'il affectionne beaucoup.

Nous sommes heureux de dire que M. Saggesi s'est très bien acquitté de la tâche qu'il faisait pour la première fois de l'*Introibo à l'Ite missa est*, il a fait preuve de la modestie et de l'ardeur qui caractérisent les jeunes prêtres et de l'assurance que possèdent les vieux. Sa voix bien timbrée, son geste sobre et noble promettent de bien comprendre, même de loin, ce qui se dit à l'autel.

Ajoutons que M. l'abbé Saggesi est un musicien d'élite, et qu'il a tout ce qu'il faut pour faire un prêtre digne des plus hautes charges.

Nous le prions de recevoir nos plus sincères félicitations, et nos meilleurs vœux.

A son père, notre excellent ami François Saggesi, nous envoyons nos vives félicitons. — A. P.

⁂

LEVIE. — M. Peretti Jean-Augustin a été nommé facteur intérimaire des postes et télégraphes à Levie.

⁂

SAINT-FLORENT. — M. Giusti Nicolas est nommé porteur de contraintes auxiliaire à Saint-Florent.

⁂

PILA-CANALE. — M. l'abbé Fouta, curé-doyen à Pila-Canale, est appelé aux mêmes fonctions à Sainte-Marie-Siccié, en remplacement de M. le curé-doyen Stefani, nommé vicaire-général de Mgr Desanti.

### *Bulletin Financier*

Paris, 29 décembre 1907.

Les bonnes dispositions qui ont accompagné la réponse des primes se sont accentuées après cette opération et ont abouti en reprise générale sur tout le compartiment rente. Notre Rente s'avance à 99.47. Tous les Fonds Etrangers sont en hausse. Excellente tenue des Sociétés de Crédit. Crédit Lyonnais à 1.175, Crédit Foncier 682 ; Comptoir d'Escompte 676 ; Société Générale 661.

Au comptant officiel, nous retrouvons l'obligation 4 0/0 de la Banque Hypothécaire Franco Argentine à 455 ; le champ des prêts hypothécaires dans la République Argentine est des plus vastes et les besoins de capitaux sont immenses. La Bco Aour est actif à 6.0.

En Banque, Chenard et Walker reste ferme à 425. L'obligation 5 0/0 du chemin de fer du Nord de Pavaux est bien tenue à 424. L'obligation 5 0/0 du chemin de fer du Nord du Brésil est attrayante à 391.50, par suite d'une marge de hausse des plus larges. L'action des Maisons et Pavillons Economiques semble en avance à 121.

Grande fermeté des chemins de fer français.

## Naufrage du « Bon Père »

*Equipage sauvé*

Le brick goélette « Bon-Père », capitaine Malaberta, du port de Marseille, venant de Propriano, avec une cargaison de charbon de bois pour notre ville, s'est perdu, dans le courant de l'après midi de samedi dernier, à 25 milles dans le Sud des Iles d'Hyères.

Telle était la nouvelle qui se répandait, hier matin, sur nos quais, et qui ne tardait pas à y prendre une certaine consistance. Cette nouvelle avait été apportée par le brick « La Foi, » capitaine Antoine Sartori, arrivé dans le matinée dans le Vieux-Port, de Propriano, avec un chargement de charbon et avec l'équipage du « Bon-Père, » composé de sept personnes, qu'il avait sauvé presque miraculeusement.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir à la marine, sur ce grave événement de mer, il résulte que, surpris par une forte bourrasque de Sud-Est, le « Bon Père, » en dépit d'une série d'habiles manœuvres du capitaine Malaberta, fut poussé par les courants sur les brisants des îles d'Hyères. Une voie d'eau ne tarda pas à se déclarer et la voilier coula à pic. L'équipage fut heureusement aperçu en détresse par le brick goélette « La Foi », qui, résolument et malgré les dangers qu'il courait, se porta à son secours. Les embarcations furent mises à l'eau et, deux heures après, les sept marins du « Bon-Père » étaient sains et saufs à bord de « La Foi. » Dès leur arrivée à Marseille, les capitaines Sartori et Malaberta se sont rendus au bureau de la marine et ont déposé entre les mains de M. l'administrateur Pottier, leurs rapports de mer.

Il convient de louer, en cette circonstance, l'équipage du brick-goélette « La Foi » qui a été au-dessus de tout éloge ; sans son intervention, en effet, nous aurions eu, aujourd'hui, à enregistrer une catastrophe.

Ajoutons, enfin, que le « Bon-Père » était assuré.

⁂

Dans son rapport, qu'il a déposé, hier matin, au tribunal de commerce, le commandant Malaberta relate l'événement de la façon suivante : Le *Bon Père* était parti de Propriano pour Marseille, avec une pleine cargaison de bois, le 17 du courant. Le 19, vers 7 heures du matin, alors que le navire se trouvait à trente milles environ de Camarat, une voie d'eau se déclara à bord ; les pompes furent aussitôt mises en mouvement, mais vainement ; l'eau pénétrant en grande quantité dans la cale, le voilier commençait à couler ; le capitaine Malerba et ses cinq hommes durent alors l'abandonner ; ils furent recueillis par un autre brick-goélette *La-Foi*, commandant Sartori, venant également de Propriano et se dirigeant sur Marseille. Le *Bon Père* disparut à midi dans les flots. Ajoutons que M. Malerba n'était pas assuré.

(*Petit Marseillais*).

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 2 janv.

Thermomètre 7 heures du matin 9°. à midi + 13.5. à 2 heures du soir 12°. Maxima + 14°. Minima + 8.5.

Baromètre 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 761 mm. 4 heures du soir, 763 mm.

Vent Dans la matinée, Sud. Dans l'après-midi, Id. léger.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages, l'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

*Légion d'honneur*

M. Fery d'Esclans, conseiller-maître à la Cour des comptes, est promu au grade de commandeur de la légion d'honneur, officier du 19 juillet 1887, doyen des conseillers-maîtres, président de la commission du centenaire de la Cour des comptes.

⁂

*Bureau d'hygiène*

Le personnel composant le bureau d'hygiène a été installé hier, à l'hôtel de ville.

Ce personnel est ainsi composé : MM. le docteur Benelli, directeur ; Georges de Zerbi, secrétaire administratif ; Paoletti et Santucci, agents.

⁂

*Incendie*

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier dans une cour de l'avenue Carnot.

L'intervention du préposé des douanes Valliccioni, qui donna aussitôt le cri d'alarme, permit aux voisins et à quelques militaires qui se promenaient, de se rendre maîtres du feu en moins d'un quart d'heure.

Les dégâts sont insignifiants.

⁂

*Nouvelles militaires*

M. Negroni, lieutenant au 134e, passe au 42e.

— M. Quilichini, lieutenant au 3e, passe au 5e bataillon d'Afrique.

— M. Campana, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire de Villeneuzy, à Lyon, passe à l'hôpital militaire de Nancy.

— M. l'adjudant Cianconi, de la 21e section d'infirmiers, hôpital du Val-de-Grâce.

⁂

*A vendre*

Belle propriété près de Cardo avec maison d'habitation, réservoir d'eau vigne et arbres fruitiers.

S'adresser Boulevard de Cardo, 5, entresol, de 7 h. à midi et de 2 à 5 heures.

⁂

*Appartement à louer*

Huit pièces et deux cabinets au premier, jardin, au rez-de-chaussée, situé rues de Castagno et Miséricorde, à louer de suite.

S'adresser à M. l'huissier Colombani, Bastia.


Voulez-vous relever un dîner très soigné ? Nouilles point les œufs au gobi franc non suisse. Les cigares que l'on chante au repas fini [illegible] Et les NOUILLES qui vend la Maison GHILINI.

J. L.


LE CONSEIL DE JOSEPH

*La préparation des cornichons confits*

On sait que le cornichon constitue un excellent condiment à employer dans beaucoup de mets, aussi doit-on en avoir toujours un conserve et cette conserve est très facile à préparer par tout le monde.

Le moyen le plus pratique et le plus hygiénique pour obtenir des cornichons confits, restant verts, est de préparer ceux-ci à froid. On les brosse d'abord avec une brosse rude, puis on les saupoudre de sel et on les abandonne, pendant quarante-huit heures environ, dans des pots ou des bouteilles à large ouverture ; on verse dessus du vinaigre froid, qui est renouvelé deux ou trois fois, à quinze jours ou un mois d'intervalle.

Par ce procédé, on a des cornichons fermes et d'un beau vert. Le vinaigre aromatisé, décanté des boucs, est mis à part et utilisé pour assaisonner les salades.

Ce mode de préparation n'exige pas les ingrédients divers que chacun ajoute suivant son goût : estragon, poivre long, petits oignons, etc.

ATENA.


LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les souffrances persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et les dispersera toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 30, rue de La Rochefoucauld. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.


## Etat-Civil

NAISSANCES

Marienghi Dominique-François. — Ferretti Anne-Germaine. — Dugois Alexandre-Ange-Félix. — Denori Georgette-Angèle-Marie. — Salvioni Annonciade-Marie. — Venetti Farnand-Victor.

DÉCÈS

Feydel Pierre-Rameau, capitaine en retraite, marié, 75 ans.

Canavaggia Lucie, mariée, 53 ans.

Alberini Toussaint, charretier, marié, 46 ans.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00006

BOURSE DE PARIS

| | 31 déc. | 2 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95.45 | 95.60 |
| » de 3 0/0 amortis. | 96.75 | 96.10 |

ex-coupon.

## TENTATIVE DE MEURTRE à Moïta

Corte, 2 janvier.

Ce matin, à deux heures, une tentative de meurtre a été commise, à Moïta, sur la personne du sieur Agostini Philippe, sur le nommé Casanova Pierre.

Le blessé porte de très graves blessures, produites par une arme à feu.

Le meurtrier est en fuite.

Le parquet de Corte s'est rendu sur les lieux à fins d'enquête.

## Un Drame à Ajaccio

**Une femme, aveuglée à coups de parapluie, succombe à ses blessures.**

Ajaccio, 2 janvier.

La nommée Stevenin Marguerite, propriétaire du bureau de tabac, situé à la Barrière, a été victime d'un sauvage attentat.

A la suite d'une discussion, dont on ne peut préciser la nature, aucun témoin n'y ayant assisté d'assez prêt, le sieur Seta Louis, âgé de 27 ans, cordonnier, a arraché l'œil gauche à cette malheureuse jeune femme de 20 ans, et ce à l'aide d'un parapluie.

Aux cris poussés par la victime, les voisins accoururent et se hâtèrent d'appeler à son secours les docteurs Gozzi et Guerin.

Ces deux praticiens multiplièrent leurs soins à la blessée, mais cette dernière ne put survivre à son horrible blessure et succomba dans la soirée.

Le meurtrier a disparu et est demeuré introuvable.

## Légion d'honneur

*Travaux Publics*

Paris, 2 janvier.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui les nominations et promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre du Ministère des Travaux publics.

## DÉPART DU DUC DE CONNAUGHT *pour Malte*

Marseille, 2 janvier.

Le duc de Connaught est arrivé à Marseille, ce matin.

Dès son arrivée, il s'est rendu au môle de l'Abattoir, et s'est embarqué à bord du croiseur cuirassé anglais *Aboukir*, qui se trouvait à Marseille depuis plus de trois jours.

A son arrivée à bord de l'*Aboukir* le duc de Connaught a été salué par le salves réglementaires.

Le pavillon du commandant en chef a été hissé au grand mât.

Le croiseur anglais a appareillé ensuite pour Malte, où le duc de Connaught va prendre le commandement de l'escadre de la Méditerranée.

Le duc de Connaught est le frère du roi Edouard VII. C'est un ancien inspecteur général de l'armée anglaise. Il a été nommé tout récemment commandant en chef des forces militaires dans la Méditerranée.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### CASABLANCA

*Le mauvais temps*

Paris, 2 janvier.

Le colonel Boutegourd, commandant par interim le corps expéditionnaire, a télégraphié au ministre de la Guerre que le temps est très mauvais et que le débarquement des troupes est impossible depuis deux jours.

Les troupes n'ont pas à souffrir de la rigueur de l'hiver. Elles sont parfaitement abritées.

*Enlèvement d'une Kasbah*

Paris, 2 janvier.

Un télégramme du contre-amiral Philibert au ministre de la Marine annonce que nos troupes ont enlevé brillamment la kasbah des Mediouna, dans la matinée d'hier.

L'action fut chaude. L'ennemi, très nombreux, a été mis en déroute ; ses pertes sont considérables. Nous avons eu à déplorer la mort d'un spahis.

Trois tirailleurs indigènes ont été grièvement blessés.

## Echouement du transport *La NIVE*

Paris, 2 janvier.

Le ministre de la Marine communique ce soir un télégramme de l'amiral Philibert annonçant que le transport de l'état *Nive* s'est échoué.

Le mauvais temps, qui continue à sévir sur les côtes marocaines, avait contraint le commandant du navire à quitter le mouillage et à appareiller dans la nuit.

Une forte rafale de vent jeta la *Nive* sur des rochers, situés à cinq milles au Sud du port de Casablanca, et à 200 mètres environ de la terre.

Le transport avait à son bord, en dehors de son équipage, une corvée de 10 hommes de troupes envoyés pour effectuer le débarquement des munitions, ainsi que 40 spahis avec leurs chevaux.

Aussitôt que l'accident de la *Nive* fut connu, l'amiral Philibert fit ordonner au commandant du croiseur *Desaix*, mouillé devant Tanger, de se porter au secours du navire en perdition.

Une baleinière et un vapeur assurent le va-et-vient entre le transport échoué et la terre.

La position de la *Nive* est très dangereuse ; le renflouement offrira de très grosses difficultés, tant à cause de l'état de la mer, qu'à cause de la vétusté du transport.

## Fin des opérations contre les Beni-Snassen

Paris, 2 janvier.

Une note officieuse, communiquée à la presse, dit que le gouvernement considère comme virtuellement terminées les opérations militaires contre les Beni-Snassen.

Les troupes, ayant participé à la répression de la révolte, seront donc, très prochainement, rapatriées.

## EN ITALIE

### Le percement du Mont-Blanc

Rome, 2 janvier.

Lundi prochain, la Commission française pour le percement du Mont-Blanc arrivera à Rome, et sera reçue par le ministre des Travaux Publics.

M. Bertoloni discutera avec les membres de cette commission les ligues du projet pour la gigantesque entreprise.

### AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Feydel, née Tambellini ; M. Toussaint Feydel ; Mme Vve Marcel Feydel et ses enfants ;

Les familles Feydel, Valery, Tambellini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Pierre-Rameau FEYDEL*

*Capitaine en Retraite*

*Chevalier de la Légion d'Honneur*

leur époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia, le 2 janvier 1908, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, 3 janvier, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Miot, 8.

Les membres de la Société des anciens sous-officiers et assimilés de la Corse sont priés de vouloir bien assister aux obsèques de M. le capitaine Feydel, membre honoraire, qui auront lieu aujourd'hui, 3 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira rue Miot, 8.

M. Philippe Canavaggia, *herbentier* ; M. Jean-François Canavaggia, maître répétiteur au collège de Valence ; M. Jérôme Canavaggia, employé des contributions diverses à Tunis ; M. Jérôme Cardolacce, facteur des postes en retraite ; M. Jean Cardolacce, facteur des postes à Ghisoni ; M. Antoine Canavaggia, de Bône, et son fils ; MM. Simon, François et Alexandre Canavaggia, de Morsiani, et leurs enfants ; M. Pierre Canavaggia, douanier en retraite, à Carcheto ; M. Joseph Canavaggia, représentant de commerce, à Marseille ; Mme Bartolomei, née Canavaggia, de Marseille ; Mme Angelin, née Canavaggia, de Marseille ; M. et Mme Capponi, née Canavaggia, et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Solari, née Canavaggia, et leur fils, d'Alexandrie (Egypte).

Les familles Guerrieri de Bastia, de Penta-di-Casinca et d'Algor, Fallconi d'Algor, Fabii, Saggesi, Martinetti, de Penta-de-Casinca Lonfranchi, facteur des postes à Bastia, Leonini, facteur des postes en retraite à Bastia, Cardolacce, Pramaghi de Sari d'Orcino.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Madame Lucie Canavaggia*

Née CARDOLACCE

leur épouse, mère, sœur, belle sœur, tante et cousine, décédée à l'âge de 54 ans, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, 3 janvier courant, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire Boulevard Paoli, 41.

Pour cause de maladie, la famille ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites en l'église Saint Jean-Baptiste, le vendredi, 3 janvier 1908, seront célébrées pour l'anniversaire du repos de l'âme de

*Madame Louise Mambrini*

Née MONSGLIA

*ACCOUCHEMENTS*

Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.

AVIS

La Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace au *prix de 0,10 le kilo*, à partir du 2 janvier courant.

EMBALLEUR

**M. François Tusi**

Ouvrier emballeur

*Déballages et déménagements*

S'adresser aux magasins d'ameublement A. Giambelli, Boulevard Paoli, 38, Bastia.

Vin de Propriétaire

**garanti naturel**

*A VENDRE*

200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole. Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio

Dépôt à Bastia.

S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5 Bd de Cardo, Bastia.

VENTE de vigne américaine greffée : 110 fr. le mille, Rac ns racinés à 25 fr. le mille et Riparia Gloire de Montpellier à 20 fr. le mille.

S'adresser à M. Pierre-Ambroise Rotali, Chiosello, près Borgo.

MARSEILLE

Hôtel Nautique

7, Quai de la Fraternité

*Maison Remise à Neuf*

*Electricité — Bains*

*Vue splendide sur la Mer*

PRIX MODÉRÉS

V. RAYNOUARD, Propriétaire

Succursale à Vichy

HOTEL MAUSSANT

**Horiogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie**

# DANESI FILS

***Boulevard Paoli, 16, Bastia***

**Assortiment de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.**

**Premier choix de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché.**

**N. B. — Les montres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et règlés avant d'être mis en vente. Aussi on a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir un article bien garanti.**

# MAISON

# L.-N. MATTEI & Cie

**a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de**

## Vin du Cap Corse au Quinquina

**Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.**

**On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse**

## Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

**reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un**

## Vin du Cap Mattei

**Exiger la marque**

**Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.**






# LA CEDRATINE

**Délicieuse Liqueur de marque**

***Se méfier des contrefaçons***

**Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.**



TRENTE-TROISIEME ANNEE — N. 4 — SAMEDI 4 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. » 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » » 6 » |

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA


### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Saint Rigobert.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 7 h. 05 m. — Coucher, 4 h. 03 s.
Premier quart., le 10 — Pleine Lune le 18
Fête de Demain: Saint Téléphore.

*3 JANVIER*

## LES DÉCORATIONS

### Les Palmes. - Le Mérite Agricole

*La Promotion de Janvier*

Bien que les promotions dites du premier janvier ne paraîtront, cette année comme d'habitude, pas avant la fin du mois, il m'a paru intéressant, d'ores et déjà, de faire un tour dans les officines ministérielles où s'élabore péniblement la floraison des poireaux et des violettes.

Bien rares sont ceux qui ignorent que pour décrocher un ruban vert ou violet, il faut « avoir fait quelque chose, » mais ce que l'on sait moins, c'est ce qu'il faut faire. Il n'est cependant pas un citoyen français qui ne se sente pas toutes les qualités requises pour être décoré, et à entendre chacun, c'est une injustice flagrante s'il ne l'est pas encore. Aussi nous saura-t-on gré, sans doute, de donner ici quelques-uns des secrets de la cuisine des décorations.

Passons d'abord à l'Agriculture. Tous les ans, le nombre des candidats au Mérite Agricole oscille entre les chiffres fantastiques de 50.000 à 60.000. Mais cette année, à peine étions nous au premier janvier, que déjà les 60.000 étaient dépassés. Les prochaines élections municipales ne sont sans doute pas étrangères à cette surproduction. Sur ce nombre, 8 à 10.000 seulement obtiendront satisfaction dans le courant de l'année.

Un sénateur interpellait la semaine dernière le ministre de l'Agriculture sur le « trafic des décorations, » et reprochait que l'on eut donné le ruban vert à un domestique, à un cocher et à un illettré qui n'avait jamais, en fait d'élevage, que dressé des pigeons. Que dirait cet honorable interpellateur s'il apprenait que parmi les candidats au Mérite agricole, il n'y a pas plus de 4 0,0 d'agriculteurs véritables ! Il ne faut pas compter, en effet, les agriculteurs en chambre, les laboureurs de fantaisie qui cultivent des pots de géranium sur leur fenêtre. Ceux là sont légion ; on évalue leur nombre à 40 0,0. Ajoutez 10 0,0 d'épiciers (dits négociants en produits alimentaires), 30 0,0 de polisseurs de cabarets, 20 0,0 de candidats divers, qui ont des droits à toutes sortes de choses, sauf à des décorations, et vous aurez le total de ceux qui font le poireau pour le poireau.

Un député que je rencontre dans l'antichambre du ministre me conte cette petite histoire : Un électeur sollicitait depuis longtemps le Mérite agricole ; pour s'en débarrasser, le député lui persuade que, pour l'obtenir, il faut au moins posséder un jardin. L'autre, sans se décourager, achète un jardin et revint à la charge. — Bien, mon ami, lui répondit alors le représentant de la nation, maintenant, il faut rédiger une demande et la faire recommander.

— C'est déjà fait !

— Fichtre ! Par qui ?

— Tiens ! Par la poste, parbleu !

***

A l'Instruction publique, le nombre des candidats est un peu moindre : 35.000 au maximum. Mais la répartition n'en est pas moins suggestive : Il y a dans ce nombre 15 0,0 de dentistes, 20 0,0 de gens qui se disent artistes, 15 0,0 de musiciens, chefs de fanfares, etc., 10 0,0 de lieutenants ou sergents de pompiers, 20 0,0 de femmes, et le reste à l'avenant. Quant aux membres de l'Enseignement, auxquels devraient, il me semble, être réservées les palmes académiques, ils sont impitoyablement exclus de la promotion de janvier, qui est de beaucoup la plus importante, (5.000 nominations en moyenne).

Veut-on savoir maintenant comment on procède pour faire, au petit bonheur, un choix parmi tant de solliciteurs ? C'est à la fois très simple et très compliqué.

Chaque matin, le volumineux courrier dit « des Palmes » est mis à part dans une grande corbeille, et dépouillé. Les candidats qui, à vue d'œil, ne paraissent avoir aucun titre, c'est-à-dire ceux qui ne se recommandent d'aucun homme politique, d'aucun groupement connu, d'aucune société philanthropique ou d'utilité publique, sont impitoyablement mis au panier. On élimine ainsi la grosse moitié du tas des demandes.

Parmi les autres, on choisit celles qui sont susceptibles d'instruction, celles que l'on ne pourra pas refuser si quelqu'un d'influent les réclame à nouveau, et on les met en paquets en attendant des jours meilleurs qui, pour la plupart, ne viendront jamais.

Restent les candidatures qui ont fait l'objet d'une proposition autorisée : par un député, sénateur, préfet ou haut fonctionnaire. Celles-là sont immédiatement soumises à l'*instruction réglementaire*. Pour cela, on lance, par lettre ou télégraphiquement, des demandes de renseignements à toutes les personnes qualifiées pour en donner : préfet, recteur, ministres, supérieurs hiérarchiques, préfet de police, etc. En même temps, on établit un double contrôle : pour les officiers d'académie, une fiche jaune et un dossier bleu, pour les rosettes d'officier de l'instruction publique (O. I.) une fiche bleue et un dossier rouge. Sur chaque fiche et sur chaque dossier, les renseignements, références et recommandations sont inscrits. Les avis défavorables marqués d'un trait rouge. Enfin, sur chaque dossier jugé bon, le ministre ou son chef de cabinet inscrit le « oui » sacramentel.

Beaucoup sont appelés, peu sont élus, hélas ! Le jour de l'insertion au *Journal Officiel*, combien de gémissements retentissent ! Si bien que pour consoler les plus pressés, on élabore immédiatement une deuxième promotion, dite du « repêchage. » Alors, les sollicitations deviennent pressantes, agressives, cyniques... D'autres se font suppliantes, émouvantes, insidieuses... Mais au dernier moment, dans l'énervement de la débâcle, quand tout est submergé par le flot envahissant, la chance de chacun n'est bien souvent qu'un pur hasard. Il arrive que quelques-uns sont décorés deux fois, que d'autres le sont lorsqu'ils sont morts depuis plusieurs années, tandis qu'un nombre incommensurable, qui aurait mérité une décoration, pleure et se lamente devant l'injustice du sort ! — Laissez donc ! ils seront plus heureux l'année prochaine !

A. CAPELLO.

## Propos d'un Bastiais

*La Boue à Bastia*

*Je regrette d'avoir à patauger dans la boue jusqu'à mes Procès mais j'y suis bien obligé ; j'ai eu tant de personnes qui se plaignaient de l'état lamentable de nos rues que je ne puis m'empêcher d'être l'écho des plaintes de ces pauvres habitants.*

*Pendant quelques mois nous avons eu des averses continuelles qui nous prouvèrent au moins l'avantage de rendre nos rues propres et non bourbeux ; depuis qu'une pluie fine s'est abattue sur notre cité, nos rues sont empêtrées de fange et il est impossible de passer d'un trottoir à l'autre sans se crotter les pantalons jusqu'aux genoux.*

*Il n'y a pas longtemps, on prenait la précaution de nettoyer les boulevards ; et pourquoi ne le ferait on pas ? Il est pénible de patauger dans la boue pendant tout l'hiver ; on a le courage à traverser la rue quand on doit mettre les pieds dans une pâte humide et nauséabonde qui gêne d'abord, salit ensuite, et donne même des rhumes par l'humidité qu'elle renferme.*

*Les Bastiais ne sont pas si gâtés en demandant qu'on « râcle » quotidiennement nos rues boueuses. A tous les points de vue... on ferait œuvre hygiénique.*

A'STROT.

## Conte du Premier de l'An

A dix huit ans, afin d'échapper au service militaire, Jacques Parent partit pour l'Amérique. Au commencement, il écrivait souvent à son frère resté au village ; mais une année environ après, les lettres devinrent rares, puis cessèrent entièrement. Tout de même, on avait de temps en temps de ses nouvelles, soit par des voyageurs, soit par des habitués qui, comme lui, avaient quitté le pays pour s'établir en Amérique. On savait par exemple que ses affaires marchaient à merveille et qu'il était l'heureux possesseur d'une grande ferme. Dans les derniers temps, on parlait de milliards. C'était exagéré. Deux millions et demi : voilà la fortune de Jacques Parent ; deux millions et demi en pièces sonnantes et trébuchantes. Il y avait de quoi faire des heureux, si l'argent était la bonheur !

Comme il était absent depuis près de quarante ans et bien fatigué, lorsque Parent voulut rentrer en corps naissi pour y achever ses jours à côté de son frère, à qui, d'ailleurs, il comptait assurer les avantages de la fortune. Il s'empressa pour cela de mettre ordre à ses affaires, et s'embarquant aussi tôt à Trieste, il se trouva, vingt jours après, à Bordeaux. Quelques heures de train le mirent à une demi journée de chez lui, en plein Massif Central. A mesure qu'il approchait de but, il se sentait rajeunir ; il était heureux ; il allait enfin embrasser son frère qu'il n'avait plus revu et qui, heureux lui-même du retour de son Jacques, allait lui prodiguer les marques de l'affection la plus vive. Mais un doute lui vint. N'aura-t-il pas affaire à un de ces malheureux qui ne connaissent plus et repoussent les membres mêmes de leur famille s'ils tombent à leur charge, mais au contraire avec enthousiasme s'ils apportent avec eux la fortune ? Et Jacques qui en avait vu de belles pendant les quarante années d'Amérique, il résolut de mettre son frère à l'épreuve. Il se présenta chez lui non en millionnaire, mais en mendiant, et l'accueil qu'il recevra lui dictera sa conduite.

Et dégoenillé, Jacques Parent, un sac sur le dos, entreprit de parcourir à pied la demi-journée qui le séparait du village. Le temps se fit tout à coup mauvais ; un

---

77. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XI

L'AMOUR DANS LES BOIS

— Oui. Je suis certaine que tu ne l'as point lue et que tu l'as créée de toutes pièces.

Il rougit, la regarda sans mot dire. Il avait l'air très embarrassé.

— Je t'assure, Lison... essaya-t-il, à la fin, d'expliquer...

— Peu m'importe... Ce n'est pas à cela que je voulais en venir... Il y a une lacune dans ton récit... Cet oiseau de vérité qui joue un si grand et si beau rôle dans l'histoire que tu m'as contée, tu ne m'as seulement pas dit quel est son plumage... C'était un oiseau bleu, ou vert, ou de toutes les couleurs...

— C'était un oiseau qui n'avait rien pour attirer les regards... On passait à côté de lui sans le remarquer. . Et personne, parmi ceux qui pouvaient le voir, n'aurait deviné qu'il avait le don d'être utile et qu'il était enchanteur .. C'était un oiseau gris, tout humble et tout modeste, et qui fut bien surpris et gêné lorsqu'on le mit dans une cage aux barreaux dorés. . Il ne se croyait pas tant d'importance ..

— Et son chant ? Il se distinguait, du moins, par son chant.

— Il ne se distinguait par rien, il ne chantait pas. Il n'avait qu'un cri et c'était pour dire la vérité, quand cette vérité concernait les autres, parce que lorsqu'il y était intéressé et que cela le concernait, il n'osait plus, s'envolait à tire d'ail ou se taisait, ou bien disait le contraire de ce qui était renfermé dans sa petite âme d'oiseau humble et craintif ..

— Et comment fait-il son nid ? Et fait il bon ménage avec la gentille oiselle qu'il va chercher dans les arbres, à la saison des amours ?

De rouge que Cibouliot était tout à l'heure, il devint très pâle.

— Pourquoi me demandes tu cela, Lison ?

— Parce que ton oiseau de vérité m'intéresse.

— Et pourquoi est-ce à moi que tu le demandes ?

— Parce que tu vois et tu entends et tu sais toutes choses, Henriot.

— Je crois, dit-il, que les mœurs de l'oiseau sont très pures, et qu'il aime bien l'oiselle et ses petits et qu'il les défendrait contre toutes les bêtes de rapine, jusqu'à mourir pour les sauver... En cela, il ne fait rien d'extraordinaire. L'instinct de la défense est partout dans la nature.

— Les qualités que tu lui prêtes sont celles d'un homme... Et tu disais toi-même, tout à l'heure, que les légendes peuvent aisément s'expliquer et qu'en remontant à leur origine, on trouverait des faits réels. . Cette légende, si elle est de ton invention, a voulu personnifier un être comme nous dans cet oiseau... A qui penses-tu, Henriot ?.. Car si tu veux que je l'aime, ton oiselet de vérité, il faut bien que je sache comment il est... Et tout ce que tu m'en as dit ne me renseigne guère... Un oiseau gris qui ne chante pas, qui se cache. . c'est très bien quand on veut le montrer... mais moi, comment ferai-je ?..

— L'aimerais-tu si on te le désignait, si on te disait : le voilà ?

— Oui, certes... fit-elle avec élan, d'une voix profonde et basse.

— Ah ! dit-il, je ne te connaissais point cette voix là...

Ils se regardèrent, tous les deux, très émus, se cachant l'un à l'autre ce qu'ils éprouvaient, sous un sourire tremblant et incertain. Elle reprit :

— Mais pour l'aimer il faudrait qu'il fût ce que je veux qu'il soit ..

— Et comment voudrais-tu le voir, Lison ?

— Je ne sais pas encore ..

— Il ne faut pas lui demander trop, au pauvre oiselet tout gris, qui ne chante pas et qui n'a guère de charme... Tu l'effaroucherais... il prendrait son vol.. et tu ne le reverrais plus...

Elle secoua la tête.

— Non, il ne s'en ira pas... Dans ton histoire, n'as tu pas conté qu'il disait à la petite fille du roi : « Ce n'est pas moi qui t'aime ! » parce que, justement, il l'aimait ?.. Alors, s'il l'aime, il ne s'en ira pas...

— Quand tu sauras comment tu veux qu'il soit, ma Lison, et ce que tu le lui feras savoir ?..

Avec malice, elle murmura :

— Je voudrais bien, mais comment ?.. Toi seul tu sais où le trouver !

— Je lui répéterai ce que tu m'auras dit...

— Alors, je te le promets...

Elle se releva.

— Voici la nuit tout à fait venue, rentrons ..

Il soupira. Ils firent le reste du sentier côte à côte, s'abandonnant à leurs pensées douces et un peu inquiètes. Mais, comme si quelque pudeur les eût séparés, ils ne se donnèrent plus la main.

Ce fut fini, à partir de ce jour-là, de leur ancienne intimité si fraternelle. Du jour où chacun d'eux devina qu'un autre sentiment pouvait exister au fond de leur cœur, ils n'eurent plus, l'un pour l'autre, les abandons d'autrefois. Une crainte vague, mal définie, retenait sur leurs lèvres les paroles même les plus innocentes. Ils s'entretenaient de choses indifférentes, de rien, de la pluie et du beau temps. Derrière tout cela, ils sentaient très bien leur gêne. Mais ce fut chez Cibouliot, surtout, que la révolution fut complète.

*(A suivre).*

brouillard épais enveloppa si bien la montagne que le faux mendiant s'égara. A force d'errer, il se trouva, à la nuit close, devant une pauvre cabane. Il frappa ; on l'ouvrit. Il y avait là un bûcheron, sa femme et, dans un berceau, un enfant de quatre jours à peine ; encore un âne et un bœuf, et c'était, à certains égards, la crèche de Bethléem.

Vous venez de loin, l'ami, dit le bûcheron, et vous devez avoir faim. Certes, répondit le mendiant, un morceau de pain ne sera pas de refus. — Approchez vous et chauffez vous, ajouta le bûcheron ; on n'a pas grand'chose, mais on vous donnera de ce qu'il y a. Et la femme non moins généreuse que le mari apporta du pain, du jambon et du fromage.

Comme ici, on lui donna une paillasse, tout ce qu'elle pouvait. Le matin, ils ne voulurent pas le laisser partir avant d'avoir partagé leur rustique déjeuner.

Après leurs bénédictions et remerciements aux parents et avoir fait, en l'embrassant, les meilleurs souhaits à l'enfant, le faux mendiant reprit son chemin, en se demandant s'il trouverait autant de charité dans la maison où il avait passé sa première jeunesse. C'est ce qu'il va voir bientôt du reste, car déjà il passe à côté des champs qu'il a autrefois cultivés, et le clocher est là, devant, lui qui semble l'inviter à venir de nouveau rêver à son ombre. Bien ému'onné et tout de même alerte, il se présente devant la maison paternelle. Il veut entrer, les domestiques l'arrêtent : « Je viens d'Amérique, dit le mendiant ; je suis Jacques Parent, le frère du maître de la maison. Faites venir le maître ».

Celui-ci se présente en effet ; mais quelle rudesse ! quelle bouderie ! mon Dieu ! « Vous, mon frère ? dit-il. Oui, j'avais un frère en Amérique où il est mort ; il ne peut pas donc être ici. Et, d'ailleurs, s'il vivait encore et qu'il se présentât en mendiant comme vous, je le mettrais à la porte. Déguerpissez vite, si non !... » Et au disant ces mots, il lui montra le bâton.

Jacques Parent se retira peiné de la conduite de son frère et heureux pourtant de connaître ses sentiments. Il se rendit le jour même à Clermont-Ferrand d'où il écrivit au bon bûcheron :

« Venez me trouver à Clermont-Ferrand, à l'Hôtel des Amis, rue des Bons-Enfants, N° 5.

» J'ai décidé d'acheter pour vous le château d'Olifans avec les fermes attenantes, le tout estimé huit cent mille francs. Venez vite pour signer les actes.

» Ci-joint deux billets de mille pour vos frais de voyage.

» Jacques PARENT. »

— Quel bon premier de l'an, mon amie, dit la bûcheron à sa femme ! Soutiendrait-on encore que Dieu n'existe pas et qu'il ne pense pas à ses créatures ? — Très bien parlé, mon ami, répondit la femme ; mais en attendant agenouillons-nous et prions Dieu de cœur, pour qu'un million des trésors qu'il nous envoie, nous retions les bons bûcherons propices aux pauvres gens qui les implorent.

Jean de NIEL.

## M. NOBILI SAVELLI

Il appartenait à une de ces familles de caporaux corses qui exercent leur influence sur toute une région, parfois, sur l'île entière.

Sa maison s'élevait sur un pic dominant la plaine, et, avec ses vieux murs tapissés de mousse, elle avait l'air d'une forteresse féodale.

Là, dès son retour de la Faculté de Paris, il guerroya pour assurer la suprématie de sa « Gens ».

Par la sûreté de ses relations, la cordialité de ses manières, l'ascendant de son éloquence, il eut vite conquis une situation prépondérante.

Avocat au barreau de Calvi, il jouissait d'une réputation d'orateur et de juriste que personne — même parmi ses adversaires — ne songeait à lui contester.

Et l'on peut dire que, jeune, il connut les ivresses des triomphes électoraux et les douces fumées de la faveur populaire.

La voix, presque unanime, de ses concitoyens le désignait pour aller défendre, au Palais Bourbon, leurs intérêts sacrifiés à de basses et stériles combinaisons administratives ; mais, il préféra reporter son influence politique sur le nom de son oncle, Antoine Gindes Graziani, directeur des Grâces sous le ministère Dufaure, et ami personnel de l'austère Garde des Sceaux.

Pendant deux législatures, les électeurs de l'arrondissement de Calvi furent représentés à la Chambre par le plus actif, le plus dévoué et le plus serviable des mandataires.

Mais la politique — exigeante et capricieuse — a ses déboires et ses dégoûts.

M. Nobili Savelli les connut, et un jour las et désabusé il songea au repos. Il n'eut qu'à manifester le désir d'entrer dans la magistrature pour se voir investi du poste de substitut à Bastia.

Il y brilla sans difficulté, car son esprit souple, hardi, primesautier, en même temps que ferme, savait éblouir et imposer.

Nommé trois ans après procureur à Finarc, il ne passa que deux mois dans ce joli port de mer ; le chef du personnel au ministère de la Justice, qui avait apprécié le mérite transcendant du jeune magistrat, lui fit confier le siège de substitut à Nice.

***

Dans ce poste difficile, il se révéla orateur entraînant et chaleureux, logicien inflexible, solide jurisconsulte.

Nommé juge d'instruction à la mort de M. Olivier, il resta, immuablement, impartial et droit, indulgent aux égarés, impitoyable aux incorrigibles.

Il appartenait à cette vieille école de magistrats qui ne transigeaient jamais avec leur conscience ou leur intérêt et qui se considéraient comme investis d'une espèce de sacerdoce.

Aussi, jouissait-il auprès de ses chefs d'une haute réputation de savoir et de fermeté. Plusieurs fois, il en reçut des propositions d'avancement les plus flatteuses, mais, d'une santé chancelante, guéri des ambitions décevantes il avait subi le charme reposant des visions de l'Eden Niçois.

C'est là, qu'obstinément, il a voulu vivre et mourir.

Dans la somptueuse villa « Les Mimosas », où un beau père fortuné avait réuni toutes les commodités de l'existence et les splendeurs de la richesse — lui, avait installé son cabinet de travail, au dernier étage, bien haut, en face l'immense plaine bleue.

Souvent, je le trouvais accoudé sur les balustres de la terrasse, l'œil perdu, cherchant à découvrir, dans les clartés vespérales, l'île aimée, la Mère.

Dans quelques jours, il y retournera, inanimé, entre les quatre planches égalitaires, et, lorsque la boîte funèbre aura été déposée dans le petit cimetière herbeux du village natal, on verra s'élever, entre les pierres fraîchement scellées, le lilas blanc du souvenir, l'emblème impérissable des consciences pures.

Philippe RENUCOLI.

(*La Dépêche de Nice*).

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — M. Mattei Antoine, maire de l'Ile Rousse, ayant été nommé juge de paix du canton de Lama, a été donner sa démission de maire.

Le conseil municipal était convoqué pour procéder à son remplacement.

M. le capitaine Lorenzi a été élu maire par 8 voix sur 13 votants.

***

TRALONCA. — Samedi, 28 décembre, le petit village de Tralonca était en liesse : On y célébrait le mariage de Mlle Pancrazi, la toute charmante sœur de M. Pancrazi, Directeur des établissements pénitentiaires, à Marseille, avec M. Joseph-André Taddei, propriétaire, à Bastelica.

La jeune mariée, toute resplendissante de grâce dans son élégante toilette nuptiale en satin blanc, a été conduite à l'autel par son beau-frère, M. Gabrielli, juge d'instruction à Sartène.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux en l'église paroissiale de Tralonca, richement parée pour la circonstance, par M. le Curé de la paroisse qui, a prononcé deux éloquents discours où la noblesse et l'élévation du style faisaient un rare contraste avec la modestie du digne pasteur.

M. Albertini, maire de Tralonca, après avoir procédé à la cérémonie civile, a prononcé une chaude et charmante allocution que nous regrettons n'avoir pu nous procurer pour pouvoir la publier.

Les témoins de Mlle Pancrazi étaient : Mme Raffaelli, sa cousine, et M. le juge d'instruction Gabrielli, son beau-frère ; ceux de l'époux étaient : M. Clément Defendini, propriétaire et ancien maire d'Arlanda, et M. Giovannetti, préposé des eaux et forêts, à Osani-Cappella, ses cousins.

En raison de deuils récents la cérémonie a revêtu un caractère tout intime.

Après la messe un succulent déjeuner a réuni, en la maison Pancrazi, les plus proches parents des époux.

Pendant toute la journée, les salons de la famille Pancrazi ont été ouverts par de nombreux parents et amis, venus présenter aux époux leurs meilleurs souhaits de bonheur.

Les honneurs en étaient faits par la toute gracieuse Mme Gabrielli, qui recevait tout le monde, avec cette urbanité qui est le caractéristique d'une éducation exceptionnellement soignée.

Dans la soirée les époux sont partis en voyage de noces où nos meilleurs vœux les accompagnent. — JOSEPH.

***

BELGODERE. — M. Vincentelli François a été nommé facteur des postes intérimaire à Belgodere.

***

AULLÈNE. — M. Lucchini Jacques-Marie a été nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie à Monacia d'Aullène, en remplacement de M. Pagnotelli Dominique-Antoine, démissionnaire.

## Nécrologie

### M. LE CAPITAINE FEYDEL

M. le capitaine Feydel Pierre-Rameau a succombé mercredi à la longue et douloureuse maladie qui depuis plusieurs mois le tenait cloué dans son lit. Sa bien-aimée compagne, inlassable dans son affection, s'est épuisée à la disputer à la mort, et opposait aux progrès du mal ses soins et ses prévenances. Mais tout devait être testé en vain, car le mal était plus fort que le dévouement et que la science.

M. le capitaine Feydel comptait d'excellents services. Engagé volontaire, il n'avait pas tardé à gagner les galons de sous-officier. Il se mit alors ardemment au travail et poursuivit avec une opiniâtreté des plus méritoires le but : l'épaulette de sous-lieutenant. Tout lui permit de l'atteindre assez tôt : sa conduite exemplaire, ses aptitudes militaires, son travail soutenu. Les autres grades se succédèrent et l'étoile des braves couronna cette honorable carrière.

Il aurait pu arriver au grade supérieur, mais dès qu'il le put, il demanda à faire valoir ses droits à la retraite. La vie de famille et le pays natal l'attiraient, il voulait aussi se reposer des fatigues des trente années qu'il avait consacrées à son pays.

Rentré à Bastia, il y était entouré de l'estime de tous, parce que tous appréciaient sa franchise, sa droiture, la sûreté de ses amitiés. Mais plus que brave soldat, ami dévoué, le regretté défunt était le meilleur des époux. Sans entrave, toute son affection était concentrée dans la compagne de sa vie, aujourd'hui inconsolable en face d'une séparation aussi cruelle. Mais que les sentiments chrétiens qui animaient ces deux regretté la rassurent : la séparation n'est pas éternelle...

Les obsèques de M. le capitaine Feydel ont eu lieu au milieu d'une très nombreuse affluence en l'église Saint Jean.

Les honneurs militaires ont été rendus par un détachement du 163e.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les capitaines Valentini et Tortoni et MM. Louis Bourgeois et Adolphe Barbisioo.

On remarquait dans le cortège une délégation des officiers de la garnison, la plupart des officiers et sous-officiers retraités et la foule des amis.

Le deuil était conduit par son frère, M. Toussaint Feydel, son neveu, M. le docteur Feydel, de Saint-Florent, et ses cousins-germains, MM. Pierre et Jean Valery.

Nous prions Mme Feydel-Tamboilini, ainsi que les familles Feydel, Valery et l'assemblé d'agréer l'expression de nos condoléances sympathiques et nos condoléances.

## Gazette Ajaccienne

*Le temps qu'il fait*

Baromètre : 762. 0. — Température : Minima, 9. 8 ; Maxima, 12. 4.
Direction du vent : Ouest.
Force du vent : jolie brise.
Etat de la mer : houleuse.

*Le Jour de l'an*

Temps affreux, pluie continuelle, rues vides.

Malgré cela, notre musique municipale a donné une aubade à M. le Préfet de la Corse, à M. le Maire et à MM. ses Adjoints.

La pluie n'a pas empêché Ajaccéennes et Ajaccéens, abrités sous leur parapluie, d'écouter nos infatigables musiciens.

*Vol*

Dans la matinée, demeures inconnus, ont brisé un pieu jour une des vitrines du magasin de M. Vincent Felici, avenue du Premier Consul, et en sont emparés d'un revolver d'une valeur de trente francs.

Le vol dénote une certaine audace de la part de ses auteurs.

Une enquête est ouverte.

*Rixe*

Dans un bar de la place du Diamant, le nommé V. Co. a porté, à la suite d'une discussion futile, un coup de couteau au nommé C. A.

La blessure est insignifiante.

*Coup de fusil*

Se voyant refuser l'entrée de la maison de tolérance, le nommé C. N., 27 ans, cultivateur, tira un coup de fusil sur la porte.

Arrêté hier matin et conduit au poste de police, il était porteur d'un fusil et d'un poignard.

C. N. a été maintenu en état d'arrestation.

*Le Drame de la Barrière*

Sous Louis, le meurtrier de la jeune Marguerite Stevenin s'est constitué prisonnier entre les mains de M. Zevaco, substitut.

*Nos Hivernants*

Sont arrivés à Ajaccio, MM. C. A. Lemos Frémont et fils, Georges Ornar.

*Contraventions*

Contre le nommé O. G., marchand de fromage, 66 ans.

*Au Port*

Entrée : Le *Liamone*, capitaine Maury, venant de Marseille, avec 59 passagers et marchandises.

Sortie : La *Liamone* pour Propriano, avec passagers et marchandises.

*Etat Civil*

NAISSANCES.

Dressadier Marie-Angèle. — Rignoli Thomas. — Orsoni Jean-Joseph. — Quilbranco Thomas.

DÉCÈS

Levie Napoléon, jardinier, 60 ans.
Nicolai Anne, 8 jours.
Sorrenta Marguerite, 21 ans.

## THEATRE MUNICIPAL

Direction P. BRAUMONT - F. MUFFAT

Samedi, 4 janvier, à 8 heures 1/2.

**NINICHE**

Opérette en 3 actes

Le buffet est tenu par M. Sauvi.

## Bulletin Financier

Paris, 31 décembre 1907.

L'année financière s'est terminée par une séance très assez animée où le mouvement de hausse a fait de nouveaux et importants progrès. Notre 3 0/0 finit à 99.75. Les Fonds Etrangers sont en nouvelle plus-value. Excellente tenue des Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais à 1.177.

Au comptoir officiel l'obligation 4 1/2 0/0 des chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres est bien tenue à 445.

En Banque, Mobiliers privilégiés passés à 669. Le Port et Dock de Bahia consolidé son avance à 497. Les Maisons et Pavillons Economiques dont les cartes de commande est des mieux remplies sont recherchées à 121.

Les transactions que la Maison Deschamps et de Bingioni, banquiers, rue Laffitte, a enregistrées cette semaine sur les actions de Houilières de Saint-Nizaud a 135 frs. ont été très nombreuses. Cette faveur est justifiée, car il s'agit d'un charbonnage d'avenir.

Nos grands chemins sont irréguliers.

## BASTIA-THÉATRE

La troupe de MM. Beaumont et Muffat va, bientôt, nous quitter pour aller donner une série de représentations à Ajaccio.

Voici le programme des trois derniers spectacles qui seront joués sur notre scène.

Aujourd'hui samedi, 4 janvier, *Niniche*, opérette en 3 actes. Un des plus grands succès des Variétés de Paris.

***

Dimanche, on donnera en matinée :

1. La *Consigne est de Ronfler*, vaudeville en un acte.
2. Le *Passant*, pièce en vers de François Coppée.
3. Les *Charbonniers*, opérette en un acte, avec Mme Matz-Ferrare et M. Muffat dans les deux principaux rôles.

Le piano sera tenu par M. Rimaus.

***

En soirée on jouera le *Juif Errant*, le grand drame populaire d'Eugène Sue.

De tels spectacles méritent d'être encouragés par le public.

***

Le mardi 7, début au théâtre du grand cinématographe Farraud.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 janv.

Baromètre 7 heures du matin 9°.
à midi + 13.5. — 6 heures du soir + 12°.
Maxima + 14. Minima 8.5.
Baromètre 7 heures du matin, 760 mm.
à midi, 761 — 6 heures du soir, 762 mm.
Dans la matinée. Sud.
Dans l'après-midi, id. léger.
Etat du ciel, le matin, quelques nuages.
L'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 6 mm.

***

*Nouvelles militaires*

M. le sous-lieutenant Lanfranchi, du 21e colonial, est affecté au bataillon de Guinée.

***

*Obsèques*

A nos heure de relevée, ont eu lieu les obsèques de Mme Lucie Canavaggia, née Cardolaccia, qui vient de s'éteindre dans sa cinquante-quatrième année. C'était la compagne de M. Philippe Canavaggia, le tailleur si connu dans notre ville.

Les nombreux amis des familles Canavaggia et Cardolaccia suivaient le cortège et accompagnaient ainsi à ces deux honorables familles, si douloureusement éprouvées, leur part de sympathies et de regrets.

Le deuil était conduit par MM. Canavaggia, Cardolaccia et leurs parents.

Nous saisons le cercueil de cette excellente épouse et mère qui sera si vivement regrettée, et adressons à toute sa famille en deuil l'expression de nos bien sincères condoléances.

***

*Avis*

Magasins de réparations de parapluies et ombrelles en tous genres, rue Miot, 4. Vincent Ragazzi.

***

*Appartement à louer*

Au Barcaggio, 6 route de Cardo, composé de 7 pièces. Prix : 35 francs par mois.

— Le même de six pièces, 30 frs.

***

*A louer présentement*

Magasins ouvriers grands magasins écuries, le tout situé dans l'enceinte de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanini, 15, place Saint-Nicolas, Bastia.

## Etat-Civil

NAISSANCES

Barbieri Louis. — Ieard Lea-Emmanuel-Jules. — Agostini Noël. — Giudicelli Dominique-Jacques-André.

DÉCÈS

Bitteriet André-Alexandre, étudiant, 18 ans.
Grosiani Jean-Leo, cultivateur, 36 ans.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

BOURSE DE PARIS

| | 2 janv. | 3 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95.60 | 95.40 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96.10 | 96.10 |
| | | ex-coupon |

## Légion d'honneur

Paris 3 janvier.

M. Louis de Jacbereau de Saint-Denis, chef de bataillon breveté au 1er régiment étranger, et nommé officier de la Légion d'honneur.

## MÉDAILLE D'HONNEUR

*Marine du Commerce*

Paris 3 janvier.

La médaille d'honneur est accordée aux officiers et marins de la marine du commerce, dont les noms suivent :

MM. Bartoli et Raffaelli, maîtres au cabotage ;

MM. Canavaggio, Nicolai, capitaines au long-cours ;

MM. Agostini, Fornieri, Gregori, Luigi, Marcotochino, Matteo, Orsini, Ferruga, Pietri, Pizzini, Potentini, Pucci, matelots, tous inscrits à Bastia.

MM. Luciani, Rossi, maîtres au cabotage.

M. Gazano, matelot, tous inscrits à Ajaccio.

## TOULON

### Un octogénaire et un charretier *frappés de congestion*

Toulon, 3 janvier.

La région du Var subit une véritable température sibérienne.

Aujourd'hui, à Toulon, deux personnes ont été subitement frappées de congestion.

Ce sont les nommés Charlet Bagazzoni, vieillard de 82 ans, et Dionisi, charretier.

## LES OBSÈQUES de M. Guyot-Dessaigne

Paris, 3 janvier.

*La levée du corps*

La levée du corps de M. Guyot-Dessaigne, député du Puy-de-Dôme, ministre de la Justice, a eu lieu ce matin, à 9 heures 30, en présence des membres de la famille ; de la plupart des collègues du défunt ; de MM. Desbaye, Ribolet, Jérôme et Levy, directeurs du cabinet du ministre, ainsi que des autres membres du cabinet du Garde des sceaux.

Le cercueil contenant la dépouille mortelle a été transporté du domicile particulier du défunt à la Chancellerie, où il a été exposé dans le grand salon attenant au cabinet du Garde des sceaux.

*L'exposition du corps*

A 10 heures 3/4, le public était admis à défiler devant le cercueil du Ministre de la Justice.

Un service d'ordre, très bien ordonné par M. Lépine, préfet de police, était fait place Vendôme ; aucun incident ne s'est produit.

*La Cérémonie officielle*

A 1 heure 50 les troupes qui devaient rendre les honneurs funèbres, ainsi que tous les corps de l'Etat qui devaient assister à la cérémonie officielle occupaient les emplacements et les places qui leur avaient été assignés, d'après le cérémonial arrêté par M. Mollard, directeur du protocole.

A 2 heures précises, le Président de la République, accompagné des Présidents de la Chambre et du Sénat, de tous les ministres et de sa Maison militaire et civile, est venu saluer la dépouille mortelle de l'un des membres les plus estimés du Cabinet.

Aussitôt après le départ de M. Fallières, le cortège s'est formé et s'est dirigé vers la gare de Lyon.

Le corps diplomatique était au complet.

*A la Gare de Lyon*

Au fur et à mesure que les troupes arrivaient sur la place de la gare de Lyon, elles étaient disposées de manière à former un grand carré qui fut occupé par le cortège officiel suivant l'ordre des préséances.

A la gare de Lyon, les discours furent prononcés par M. Antonin Dubost, président du Sénat ; par M. Brisson, président de la Chambre des députés ; par M. Clémenceau, président du Conseil des ministres ; par M. Forichon, premier président de la Cour d'appel de Paris, au nom de la magistrature, et par M. Cruppi, vice-président de la Chambre, président de la Gauche radicale, au nom du groupe dont le défunt fut président.

*Le Départ pour Clermont-Ferrand*

Les discours terminés, le cercueil a été placé dans un wagon qui avait été aménagé à cet effet, et a été dirigé par train spécial sur Clermont-Ferrand, où les funérailles auront lieu demain.

## Conseil des Ministres

Paris, 3 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

## L'ÉLECTION DE DIE

### M. Archimbaud père, candidat

Paris, 3 janvier.

M. Archimbaud qui, en quittant la Chambre après son invalidation, s'écriait : « Je reviendrai bientôt », ne semble pas devoir tenir sa promesse.

Les électeurs de l'arrondissement de Die ne tenant pas à ce que leur représentant soit à nouveau invalidé, manifestent l'intention d'accorder leurs suffrages à M. Archimbaud père, qui lui a obvié aux prescriptions de la loi militaire et qui est, comme son fils, partisan de la réduction de l'indemnité parlementaire.

## *ACCIDENT* AU SOUS-MARIN « DORADE »

*Un quartier-maître blessé*

Toulon 3 janvier.

Le sous-marin *Dorade*, de la défense mobile de Toulon, a eu aujourd'hui une hélice prise dans un cordage.

Le petit navire courut un grand danger. Il fut heureusement secouru par le vapeur *Dromadaire*, qui réussit à tirer le sous-marin d'une situation périlleuse.

Le quartier-maître vétéran Mandreci a eu la main écrasée, alors qu'étant à bord du *Dromadaire*, il contribuait au sauvetage de la *Dorade*.

## Nouvelles Maritimes

Paris, 3 janvier.

M. le capitaine de frégate Receveur est nommé commandant du transport de l'Etat *Gironde*.

M. le capitaine de frégate Receveur est appelé au commandement de la 1re flottille de sous-marins de la Manche.

M. le lieutenant de vaisseau Basin, est nommé commandant du contre-torpilleur *Sape*.

## EPINAL

### LES VICTIMES DU FROID

*Un soldat, mort en faction*

Epinal, 3 janvier.

La température s'est considérablement abaissée dans l'Est de la France.

A Epinal, un soldat du 44e régiment d'infanterie, qui avait pris la garde, le matin, devait mort au moment de la relève. Il avait succombé à une congestion causée par le froid.

## Le successeur de M. Guyot-Dessaigne

Paris, 3 janvier.

Les journaux donnent comme certaine la nomination de M. Aristide Briand, comme Garde des sceaux ministre de la Justice, en remplacement de M. Guyot-Dessaigne.

M. Briand abandonnerait le ministère de l'instruction publique, mais conserverait la section des Cultes.

M. Clémenceau fera connaître son choix définitif au Conseil des ministres de demain.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### FÉLICITATIONS AU GÉNÉRAL LYAUTEY

Paris, 3 janvier.

Au nom du gouvernement de la République, le général Picquart, ministre de la Guerre, a adressé des félicitations au général Lyautey, commandant de la subdivision militaire de la frontière algéro-marocaine, pour l'heureuse issue des opérations dirigées contre les Beni-Snassen.

Le ministre exprime sa haute satisfaction pour la tactique du chef, la valeur des officiers, l'endurance et la vaillance des troupes.

## Prise de la Kasbah des Médiounas

*La direction des opérations*

Paris, 3 janvier.

Une note officieuse du ministère de la guerre annonce que les opérations militaires, qui ont abouti à la prise de la Kasbah des Médiounas, ont été dirigées par le colonel Bourgeourd.

## Demande d'explications au général Drude

Paris, 3 janvier.

Le *Temps* annonce que le général Drude a été mandé d'urgence à Paris pour fournir des explications sur l'agression militaire contre la Kasbah.

Le *Temps*, ajoute que le général Drude avait demandé l'autorisation de faire cette expédition. Le gouvernement la lui refusa, prétextant que le général avait demandé à être relevé de son commandement pour raison de santé.

### AVIS DE DÉCÈS

Mme Bitterlet, née Targy, et M. Pierre Bitterlet, capitaine des douanes en retraite ; Mlle Jeanne Bitterlet ; Mme et M. Jacques Bitterlet, commis principal en retraite du P. L. M., et leurs enfants, à Paris ; Mme Bitterlet, née Pernice, et M. Pascal Bitterlet, agent d'assurances, et leur fille Alice ; Mme et M. Edmond Bitterlet, d'Arroyo (Porto-Rico) et leurs enfants ;

M. Paul Sarrola, instituteur, à Sarrola Carcopino, et ses enfants ;

Mme Maljean, née Bitterlet, et M. Maljean, pharmacien major de 1re classe, à Versailles, et leur fils Léon ; Mme et M. Michel-Ito Santelli, propriétaire à Canari ; Mme veuve Luciani, à Eres (Barcaggio) ; Mme veuve Guy de Lyon ; Mme veuve Longier, née Dastorch, et sa fille Louise, de Bourgoin (Isère) ; Mme veuve Mathilde Langlier, de Paris, et ses enfants ; Mme Lasselle, née Bérolier, et M. Lasselle, agent voyer à Fesmes (Haute-Saône) et leurs enfants Marie-Louise et Léon ; M. Alfred Lefranc, rentier, à Monchéré (Jura) ; Mme et M. Antoine Simon-Santelli, propriétaire à Canari, et leurs enfants ; Mme et M. Etienne Santelli, de Marseille, et leur enfant ; Mme et M. Joseph Luciani, propriétaire à Eres (Barcaggio) et leur enfant ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

*André-Alexandre Bitterlet*

leur fils, neveu et cousin, décédé à Bastia, le 3 janvier, à l'âge de 18 ans.

L'enterrement aura lieu à Bastia, dimanche, 5 janvier, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 7.

La famille ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

***

Les membres adhérents de la section Bastiaise de la Défense de la Jeunesse de France, sont priés d'assister aux obsèques de leur camarade André-Alexandre Bitterlet, qui auront lieu dimanche, 5 janvier, à 9 heures du matin.

On se réunira, rue de l'Opéra, 7.


En vente chez M. Merfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie


## SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS DU PORT. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion trimestrielle qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du travail, place Calatta.


## A VENDRE

Chevaux, jument et poulains. Voitures, charrettes, camions, jolie voiturette à âne et harnais.

S'adresser à M. Joseph Paoli, concierge à Toga.

Cave du Domaine de Tuda
17, rue des Terrasses
*Bastia*

**Déménagements**
pour tous les pays
*Dépôt de cadres*
pour mobilier
***Prix très modérés***
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

## *ACCOUCHEMENTS*

Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
COGNAC BOULESTIN

## AVIS

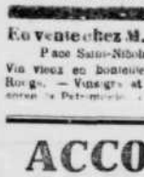
La Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace *au prix de 0,10 le kilo*, à partir du 2 janvier courant.

Une importante fabrique de bouchons désirerait se mettre en rapport avec propriétaire de chênes-liège, pour lui acheter toute sa récolte, ainsi que un bon en contrat pour plusieurs années.

S'adresser avec renseignements au Directeur de la Bouchonnerie Provençale, à Auriol (Bouches-du-Rhône).

**NECTAR-ORANGE**
Consommation saine
**NECTAR-ORANGE**
Première marque

## ACCOUCHEMENT



Mme Ponchant

Laboureïre, par Lapugnoy (P. de C.) 19 Août 1904.— « Je suis accouchement fort difficile et ne pus nourrir moi-même mon enfant. C'est à grand'peine que je me tenais debout. J'étais pâle, mes digestions se faisaient très mal. J'avais des douleurs dans le dos ; au moindre froid, je m'enrhumais. J'étais d'autant plus effrayée de ces symptômes qu'à nouveau je me trouvais enceinte. Mes craintes s'évanouirent bientôt cependant car, m'étant mise enfin à suivre un sérieux traitement avec l'Emulsion Scott, je me fortifiai à merveille et, grâce à elle, mis au monde, sans la moindre difficulté cette fois, une charmante petite fille qui elle-même est très bien portante". Mme Ponchant.

Et si, souffrant comme Madame Ponchant, vous voulez vous bien porter et avoir de beaux enfants, vous connaissez le remède,

**l'EMULSION SCOTT**

dont la formule et la préparation sont parfaites. Exigez toujours bien le flacon avec le marque : « le Pêcheur et la morue ». Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Rendez-vous compte de son agréable saveur et de sa grande supériorité en commençant d'abord par un simple échantillon que nous vous enverrons franco contre 0,50 timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Détroche et Cie) 156, rue St-Honoré, PARIS.

## Prime offerte aux lecteurs du *Petit Bastiais.*

# *Le Dilettante*

**MERVEILLEUSE MACHINE PARLANTE IDEALE**

*de la plus absolue précision et réunissant tous les perfectionnements.*
*Perfection inouïe: La force du Disque HOMOPHONE est proportionnée à l'espace:*

**En plein air on l'entend distinctement à plus de 1,000 mètres,**

*et, dans un appartement, les sons s'adoucissent automatiquement, sans aucun grincement, ni bruit étranger.*



*Utilisant l'aiguille d'acier, LE DILETTANTE est la perfection même et remplace à jamais tous les Phonographes.*

**DESCRIPTION DE L'APPAREIL**

*Splendide Coffret en chêne verni* avec socle sculpté, mesurant 32×32 centimètres et 45 centimètres de hauteur.

Plateau de 75 centimètres de circonférence.

*Tube acoustique perfectionné.*

*Diaphragme* de haute précision.

Mécanisme d'horlogerie se remontant en marche.

*Grand Pavillon nickelé*, mobile dans tous les sens: *65 centimètres de long*; *1 mètre 20* de circonférence à l'ouverture.

## Dernière Création scientifique

Voyez l'aspect imposant de cette superbe machine, avec son grand pavillon nickelé de 65 centimètres de longueur, et 1 mètre 20 de circonférence, et son ravissant socle en chêne verni, enrichi de belles sculptures à sa base.

*Certains appareils sont nasillards, parce que l'on écoute avec un saphir rond des enregistrements obtenus avec une pointe aiguë — ce qui est un non sens* — tandis que l'aiguille d'acier, par son extrême ténuité, va fouiller les molécules microscopiques de l'enregistrement et produit le ton juste, clair, sonore et vibrant.

Comparez le *Dilettante* avec ces articles de pacotille qui ne reproduisent que des sons étranglés, guturaux et amplifiés, et vous constaterez son incontestable supériorité.

Afin de prouver l'écrasante supériorité du *Dilettante* et des grands disques *Homophone*, nous les envoyons à l'examen pendant 10 jours.

Le *Dilettante est livré à l'essai, avec 40 œuvres d'art musical sur grands disques Homophone double face*, de 25 ᵐ/ᵐ de diamètre, *600 aiguilles* et une instruction détaillée.

Afin de garantir la livraison irréprochable de l'appareil et des disques, nous ferons encaisser la première quittance *10 jours après réception.*

*L'Appareil et les Disques sont livrés tels qu'ils sont annoncés.* L'emballage est gratis.

*Les quittances sont encaissées par la poste, sans frais.*

*Renvoyer le Bulletin ci-contre signé et rempli à l'Administration du PETIT BASTIAIS — BASTIA (Corse).*

**BULLETIN de SOUSCRIPTION**

Veuillez m'expédier le DILETTANTE et les *40 Morceaux choisis sur grands disques Homophone double face* au prix total de *180 francs* que je m'engage à vous payer *6 francs* par mois, jusqu'à complète liquidation.

A _____, le _____ 190

Nom et Prénoms _____

Profession _____

Domicile _____ Signature:

Département _____

Gare de _____

**6 FRANCS PAR MOIS**

**Crédit DE 30 MOIS**

On paie la première quittance après avoir reçu et essayé l'appareil et s'il ne convient pas on prend le rendre dans les 10 jours.

**Grands Disques « HOMOPHONE »**

Enregistré par des procédés nouveaux, le **Disque Homophone** est *l'expression absolue de la réalité* et constitue l'ultime perfection artistique. — La voix humaine est reproduite avec fidélité, en un mot elle est photographiée; les orchestres et soli sont naturels et sonores. — *Assez fort pour faire danser dans une grande salle. — C'est un disque incomparable.*

***Le Disque* HOMOPHONE *est inusable. Le ton naturel est garanti.***

Le disque **Homophone** est fabriqué avec des matières extra-dures inusables, qui permettent l'emploi de l'aiguille indispensable pour la reproduction des sonorités pures et naturelles au lieu des sons déformés et criards obtenus avec le saphir.

**LISTE DES 40 ŒUVRES D'ART MUSICAL**
*constituant un répertoire merveilleux.*

**Orchestre**

Les Dragons de Villars (Maillary). Ouverture, Orchestre Homophone.
La Grande-Duchesse de Gerolstein (Offenbach), Fantaisie, Garde Républicaine.
Marche Triomphale, Orchestre Homophone.

**Danses**

Espana, Valse avec castagnettes, Orchestre Homophone.
Pas des Patineurs, Scottisch, Garde Républicaine.
Les Cloches de Saint-Malo, Gavotte (avec cloches). Hasards de Newsavis.
Little beauty, Mazurka (avec clochettes), Orchestre Homophone.
La Vie Parisienne, Quadrille, Garde Républicaine.
La Kermesse, Nouvelle Danse caractéristique, Orchestre Homophone.
Tesoro mio, Valse suisse, avec orchestre.
Sur le Mississipi, Danse caractéristique américaine, Orchestre Métropolitain.
Chanteurs Joyeux, Polka (de Strauss), Orchestre Homophone

**Cors de chasse**

Le Moulin de la Vierge, par le Cercle « Le Bien-Aller. »

**Soli**

Les Fauvettes, Polka pour 2 flûtes, Solistes de la Garde Républicaine.
Le Carnaval de Venise, Solo de xylophone, avec orchestre.
Triolette, Polka pour 2 pistons et 1 flûte. Soliste de la Garde Républicaine.
Galop Brillant, Solo de xylophone, avec orchestre.
Espagnol (Polka), solo de clarinette avec orchestre.

**Sonneries militaires**

*par les trompettes de la Garde Républicaine*

1re, 2e, et 3e Marches Régimentaires, avec clairons et tambours.

**Opéras**

Rigoletto (O mes Maîtres) chanté par Noté (Opéra).
Faust (Sérénade), chanté par Fournets (Opéra.)

**Opéras comiques**

Lakmé, Delibes, Ah! viens dans la forêt profonde, chanté par Gautier, Opéra.
Mireille, Gounod, Silles filles d'Arles, chanté par Gilly. Opéra.
Paulet Virginie, L'oiseau s'envole, chanté par Carbelly, Opéra-Si j'avais Roi, Dans le sommeil, chanté par Delvoye, Opéra. Comique.
La Vie de Bohême, Voilà, je suis poète, chanté par Gautier, Opéra.

**Opérettes**

La Périchole, Offenbach, Complainte chantée par Dambrine.
Les Mousquetaires au Couvent, Pour faire un brave, chanté par Piccaluga.

**Romances**

Les Namans, Delmet, chanté par Gautier.
Les Gars d'Irlande, Holmès, chanté par Carbelly.
Noël d'Adam, chanté par Weber.
Lina Duo, chanté par les Helvédiens.
Les Enfants, Massenet, chanté par Mlle Mirai.
Viens donc ma Nizon, chanté par Mercadier.
Allons Madelon, chanté par Mercadier.

**Chansonnettes comiques**

Y'A L'Feu au Ville, chanté par Polin, Scala.
Je M'Baisons, chanté par Dranem, Eldorado.
Quand on S'Baise, chanté par Vilmart, Parisiana.
Un bal chez le Ministre, chanté par Lejal, Scala.
C'est A La France, chanté par Frejal, Scala.

# Cie GÉNÉRALE DES PETROLES

## *pour l'Eclairage et l'Industrie*

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse:* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires: Thomas MATTEI, Propriano; PUCCINELLI, François Calvi; LANTIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 5 — DIMANCHE 5 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale et autres Pays: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### *LE CALENDRIER*

Fêté Aujourd'hui: Saint Télesphore.
Soleil: (heure nationale)
Lever. 7 h. 05 m. — Coucher. 4 h. 03 s.
Premier quart. le 10 — Pleine Lune. le 18
Fête de Demain: EPIPHANIE.

*4 JANVIER*

## LE GATEAU DES ROIS

Une légende flamande veut que les Mages conduits par l'Etoile entrèrent dans l'étable de Bethléem au moment où l'Enfant Jésus tenait à pleines lèvres le sein de sa mère, et que Gaspard, le plus réjoui des trois, se soit écrié: « Le Roi boit! » La légende est jolie, autant elle qu'une autre, plus savante, pour expliquer l'origine de la fête des Rois.

Vive le Roi! Vive la Reine! Ce double cri séditieux va retentir à toutes les tables de famille sur lesquelles s'étalera dimanche, veille de l'Epiphanie, le large gâteau cachant dans sa pâte dorée et savoureuse le gage de l'éphémère royauté:

Grâce à la fève, je suis roi!
Nous le voulons, vertès à boire!
Ça, mes sujets, couronnez-moi,
Et qu'on porte santé à ma gloire!

Ce sera la clôture de cette quinzaine de fêtes familiales par lesquelles, suivant la tradition que nous léguèrent les aïeux, on a coutume en France, et un peu dans tous les pays, de faire un cortège gai à l'année qui va disparaître dans la nuit fabuleuse des temps et de saluer en courtisans empressés l'aube de l'année nouvelle.

Les traditions ne s'en vont pas aussi vite qu'on veut bien le dire: tout le monde, en province comme à Paris, a pu le constater à la recrudescente animation de la dernière nuit de Noël.

Les Rois notamment sont toujours la fête intime par excellence, la fête du coin du feu, celle où l'on n'invite que les parents et les amis les plus familiers de la maison, et il n'est si humble foyer, au village comme à la ville, où, à défaut de brioche, on ne partage la galette, sans oublier la part à Dieu, qui est celle des pauvres:

Je viens d'un pays étrange,
Je viens dans ces lieux
Pour vous faire la demande
De la part à Dieu.

L'usage de « tirer les Rois » est fort ancien.

« La veille des Rois, lit-on dans les *Antiquités liturgiques*, on fait partout des assemblées où sont invités nobles dames, seigneurs laïques ou ecclésiastiques, pour souper tous ensemble. On prépare un festin magnifique et, avant de se mettre à table, on tire au sort un roi ou une reine. Après quoi le roi et la reine ayant pris le haut bout, chaque fois qu'ils boivent, tous les assistants crient à gorge déployée: Le Roi boit! La Reine boit! Et celui qui ne crie pas est châtié et condamné à être marqué, au visage, ou d'encre ou de quelque autre ordure. Ensuite on passe la nuit à boire et à danser. »

Nos bons aïeux, qui aimaient à rire en toute occasion, célébraient l'Epiphanie avec tant d'entrain qu'au XVIIIe siècle, un abbé Desilions publia un « Discours ecclésiastique contre le paganisme du Roi Boit » et contre une coutume qui, dit-il, « ne peut venir que des magiciens et non des mages, que des adorateurs de Bacchus et non des adorateurs de Jésus. »

En effet, quand on avait désigné le roi de la fève, on donnait pour sceptre au nouveau monarque une bouteille. Dès qu'il approchait le verre de sa bouche, le souci des convives n'était pas seulement de crier à tue-tête: Le Roi boit! mais de boire autant que lui. Le plus mauvais buveur était, comme on vient de lire, barbouillé de noir, en souvenir probablement de Balthazar, le mage nègre. On préférait cette mode à l'usage des anciens fêtards romains qui consistait à répandre sur la tête du convive défaillant le vin de Palerme dont il avait laissé se couper pleine. Les meilleurs chrétiens vidaient douze verres en l'honneur des douze apôtres. Il leur arrivait même d'y joindre les quatre évangélistes, quoique ceux-ci fussent aussi parmi les apôtres: c'était un prétexte à quatre verres de plus.

Les ecclésiastiques eux-mêmes ne dédaignaient pas toujours ces frivolités et, sous Louis XIV, à Besançon, on racontait la plaisante histoire d'un prestolet qui, étant allé chanter vêpres après avoir tiré le gâteau, eut une singulière méprise de mémoire et, croyant entonner le *Magnificat*, clama: Le Roi boit! De fort belle humeur le chœur des assistants reprit: Le Roi boit! Le Roi boit!

Sébastien Mercier, le narquois bourgeois de Paris, écrivait avant la Révolution que « toute fête fondée sur la bâtre doit être immortelle, » c'est ce qui fait sans doute que la fête du gâteau des Rois a résisté à la prescription révolutionnaire. La fête des Rois devint le « jour des Sans-Culottes » et le gâteau fut baptisé la « galette de la Liberté. » Mais, à huis-clos, on n'en criait pas moins: Le Roi boit! La Reine boit! Il est vrai que ce cri restait parfois dans la gorge des convives suspects, quand les crosses des fusils de munition ou les piques des gardes nationaux en patrouille enfonçaient la porte.

D'ailleurs la loi qui prescrivait la coutume de tirer les Rois fut rapportée au mois de janvier de l'an VII. Un anonyme avait envoyé au Luxembourg, le jour de l'Epiphanie, pour la table des Directeurs, un immense gâteau à fève sur lequel était dessiné, en sucre d'orge, un soleil qui portait en son milieu, en crème blanche, une allégorie de la Liberté avec cette légende: « La liberté est dans le plus grand des astres. » On ne manquait pas d'esprit au Directoire, le rébus fut compris et la fête des Rois rétablie.

MARCEL FRANCE.

## Propos d'un Bastiais

### *De la Lumière!*

*Les Bastiais ont été satisfaits de l'installation des becs Auer sur les principaux boulevards; mais il ne faudrait pas répandre à profusion (!) la lumière sur certains points de la ville et laisser dans une complète obscurité d'autres endroits aussi importants.*

*S'il y a un point où il est dangereux de s'aventurer la nuit depuis qu'il est permis aux noctambules désœuvrés de détrousser et de dévaliser les passants c'est bien aux abords du Palais de Justice. Aussitôt que la nuit est venue, il n'est plus possible, dans ce quartier qui se trouve au centre de la ville de distinguer une personne à quinze pas. Un bec Auer suffirait à éclairer passablement cet obscur carrefour; on tout cas, on pourrait installer aux pieds des escaliers du Palais un candélabre qui jetterait un peu de lumière sur le boulevard Saint Angelo, l'entrée du boulevard de Cardo et sur la place du Lycée.*

*Ce vœu surtout les habitants de la haute ville qui se plaignent de l'éclairage pitoyable de cet endroit de la ville. Déjà le boulevard Saint Angelo laisse à désirer à ce point de vue; quand on arrive au Palais de Justice, on se croirait dans un trou gaz après.*

*Je sais bien qu'un éclairage puissant n'empêchera pas les agaches et les voleurs d'accomplir leurs exploits nocturnes; il serait bien facile cependant de diminuer la criminalité en France; mais il n'en est pas moins vrai que les malandrins sujets à fitch vont avant de commettre leurs crimes, dans les cafés éclairés.*

*A'SYEOT.*

**Conte pour les Rois**

## L'HEUREUSE SURPRISE

I

**La mine grave, réfléchie, Mme Daviase reprit:**

**— Refuser, sans aucun motif, leur cordiale invitation serait faire à nos amis une offense qu'ils ne m'mériteut pas. Tu oublies, ma pauvre Claire, toutes les obligations que nous leur avons. Que serions-nous devenus, « la mort de ton père, si La Grange, fidèle à son souvenir, n'avait pris en mains nos intérêts? Grâce à lui la liquidation s'est effectuée en des conditions inespérées. Si nous avons pu conserver les petites rentes qui m'ont permis de vivre sans trop d'inquiétudes pour l'avenir, n'est ce pas à lui seul que nous le devons? Et tu voudrais, oubliant de tels services, t'abstenir de paraître chez lui quand le brave homme, ainsi que son excellente femme, en fait une joie de réunir à sa table ses meilleurs amis pour tirer les rois en leur compagnie. Si tu as éprouvé quelques déceptions, comme tant d'autres jeunes filles en ont connu avant toi ce n'est pourtant pas une raison pour l'en rendre responsable.**

Claire, accoudée sur la table, les doigts nerveux enfoncés dans la masse blonde de ses cheveux, le bas seul du visage éclairé par la lueur douce de la lampe voilée de son abat-jour rose, très allégé à cette vague allusion qui lui prouvait que sa mère avait deviné sa pensée. Mme Daviase n'était trop échauffée à ces propres paroles pour s'interrompre à ce léger mouvement.

— Avoue-le, tu as été froissée, l'année dernière, parce que Jacques Sobrier — quelles sottes idées t'étais-tu mises en tête à son sujet — a choisi pour reine Jeanne Berge N'était ce pas naturel? Camarades d'enfance, ils ont été, suivant dire, élevés côte à côte. Mais si on souvenir, au bout d'un an, tu causes encore un peu de dépit, rassure toi. Jacques ne sera pas des nôtres dimanche. Mme Lagrange m'en a prévenu. Es-tu contente?

Remontant un peu l'abat jour pour éclairer en plein le visage de sa fille et jouir de l'effet de ses dernières paroles, Mme Daviase pousse un cri.

— Tu pleures! oh! pardonne-moi, ma pauvre petite, de t'avoir fait de la peine. Eh bien, oui, puisque cela te plaît, nous resterons chez nous dimanche. Rien de plus simple que de nous excuser sous un prétexte quelconque.

Claire, qui n'était plus une toute jeune fille, mais dont les joues conservaient leur fraîcheur, comme l'ensemble du visage la pureté et la fermeté de ses lignes, s'efforça cit de sourire.

— Ne fais pas attention, maman, je suis un peu nerveuse ce soir. Tu as mille fois raison. Après toutes les bontés de son mari nous aurions mauvaise grâce de ne pas accepter l'invitation de Mme Lagrange. C'est décidé, nous irons, comme d'habitude, tirer les rois chez eux.

Le silence se fit, coupé tout à coup par la sonnerie de la petite pendule. Son alarme calmée, mais incapable de continuer l'ouvrage de lingerie auquel elle occupait d'ordinaire son soirée, Mme Daviase laissait affectueusement reposer ses regards sur le visage de sa fille un peu pâle.

---

28. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XI

L'AMOUR DANS LES BOIS

Il passa des nuits blanches à se ressouvenir de tout ce qu'ils avaient dit, en cette journée dont la mémoire devait rester au leur existence — et de tout ce qu'ils n'avaient pas dit, car que de fois les silences ne valent-ils pas les paroles?

— Il pens. dans sa tête, chacune des réponses de Lison.

A chacune, il finissait par trouver plusieurs sens contradictoires. Mais il y en avait une, surtout, qui le mettait dans l'angoisse. C'était lorsqu'elle avait dit qu'elle aimerait mais pour cela, qu'il fallait que celui qu'elle aimerait fût bien comme elle le voulait. Alors, elle n'aimait pas encore?

Et si elle n'aimait pas encore, il était facile de déduire que c'est parce que lui, Ciboulot, ou tout autre, ne réalisait pas le rêve qu'elle se formait. Il en fut malheureux, eut de la fièvre toute la nuit:

— Elle ne m'aimera jamais... Pourquoi m'aimerait-elle?.. Et puis, maintenant qu'elle sait qu'elle est fille de Royaumont, bien qu'elle reste pauvre, elle me méprisera, car je suis trop loin, à cent tailles d'eues d'elle!.. Si elle restait pauvre, passe encore, mais qui sait si elle ne sautera pas, un jour, d'un bond — de notre misérable cahane de la Mare-à-l'Eau, à cet orgueilleux château qui devrait être son héritage?.. Et toi, Ciboulot te vois-tu châtelain de Royaumont, rêveur, et misérable fou!.. Et si ressaisait la même idée: « Il faudrait que l'homme que j'aimerai fût comme je veux qu'il soit. »

Dès le lendemain, il y avait un changement absolu dans la manière d'être d'Henriot vis-à-vis de Lison. Sous l'influence de ses réflexions nocturnes, de l'amour naissant dans ce cœur timide où peut être il allait se développer et grandir sans être vu de personne, Henriot ne regarda plus Lison qu'avec une certaine crainte. Elle s'en aperçut dès la première heure et en fut toute saisie.

Elle crut l'avoir fâché. Mais elle ne lui fit aucune réflexion. Il se surprit à l'appeler: « Mademoiselle ». Alors elle s'inquiéta. Il expliqua, comme il put, qu'il avait réfléchi à la différence de leurs conditions et qu'il avait compris qu'il devait cesser toute familiarité.

— Ce que tu dis là, Henriot, le penses-tu vraiment?

Il n'osa répondre. La jolie figure fraîche et rose avait en ce moment des yeux qui brillaient d'un singulier éclat. Et il n'eut pas le courage d'en soutenir les rayons.

— Alors, tu veux, vous voulez bien que ce soit comme par le passé?

— Henriot, dit-elle grave, demande-moi pardon de tout ce que tu as pensé et dit...

Il eut envie de pleurer et murmura, la voix lourde de pleurs.

— Oui, Lison, je vous... je te demande pardon..

Mais quand même, ils avaient beau faire. Ils n'étaient plus comme autrefois. C'est ainsi qu'ils ne parlaient plus d'aller se promener ensemble dans la forêt. Les deux Dornak, sans défiance, n'étaient pas sans les y convier, toutefois:

— Henriot, promène-la donc... Elle aime tant les bois... C'est une distraction.

Il se tournait vers la jeune fille et demandait:

— Est-ce que tu le désires?..

— Mais... si tu veux .. de ton côté... toi Henriot..

— Oh! moi, tu sais bien.

Et ils restaient à se regarder, sans rien décider et sans ajouter un mot. Un autre chagrin se fit en lui.

Jusqu'à présent il n'était montré fort négligé dans sa tenue. Peu lui importait, vraiment, ce qu'il avait sur le dos. Les été et les hivers, il avait à peu de choses près les mêmes vêtements, insensible à la neige ou au soleil, ajoutant simplement un tricot de laine quand les hivers étaient trop rigoureux. On le vit plus soigné, plus ordonné. Il se fit couper les cheveux très ras. Et comme il n'avait pas un poil de barbe, malgré ses vingt ans, il avait l'air d'un avoir quinze.

Il rapporta, un jour, de Remiremont, un costume complet de drap brun et des souliers et des chemises de toile semblable. Toutes les économies de sa vie entière, qu'il conservait religieusement au fond d'une armoire dans une ancienne boîte à sardines, toutes ses économies y avaient été employées. Le dimanche, il fut paré comme pour un mariage. Et rouge comme une cerise, croyant que chacun le regarderait.

Il ne fut le soir seulement qu'à se tranquilliser, en voyant qu'il ne lui était arrivé aucun malheur. Mais il fut long à s'habituer à son beau costume. Elle lui dit, un jour, avec un sourire:

— Dans ton histoire est-ce que l'oiseau de vérité changeait de plumage?

— Je vois bien que tu te moques de moi!.. fit-il avec reproche.

Il travaillait dans les ventes et dans les exploitations forestières avec Dornak, et robuste et adroit, il débitait autant de besogne que son père.

— C'est un rude ouvrier, le meilleur bûcheron du pays! disait Dornak, avec orgueil.

Quand ils rentraient, le soir, après une lourde journée, Dornak mangeait, fumait sa pipe et se couchait. Presque inconscient, on l'entendait ronfler. Mais Ciboulot ne songeait pas à se reposer. Il n'était jamais fatigué. Il allumait une petite lampe à pétrole et lisait ses livres sur les plantes et les insectes. Il les savait par cœur, car il était doué d'une mémoire extraordinaire.

— Sais-tu bien, fit-elle enfin, que tu n'as jamais été plus jolie. A vingt ans tu était encore un peu frêle et pâlotte. Aujourd'hui, sans te flatter, tu es fraîche et rose, rayonnante de santé. Tu donnes une impression étonnante de jeunesse. En vérité, personne ne se douterait que tu as vingt-sept ans, bientôt vingt-huit. Et cela ne me rassure qu'à moitié. J'ai l'idée que le jour n'est pas loin où un monsieur, séduit par le charme réel qui émane de toute ta personne, viendra me dire : Mme Davisse, voulez vous me faire l'honneur de m'accorder la main de votre demoiselle ? Tu souris, moi je tremble. Après tout, c'est le sort des mères. Elles se résignent. Je me consolerai à mon tour en pensant que tu es heureuse.

— A quoi vas tu donc songer ce soir, maman? interrompit Claire to te émue de ces réflexions. Qui veux-tu qui pense à moi dans la solitude où nous vivons ?

— On ne sait jamais. C'est à l'heure où l'on s'y attend le moins qu'un beau cavalier, inconnu la veille, vient parfois frapper à votre porte.

— Souvent aussi il passe en oubliant de frapper !

Mme Davisse ne releva pas cette brève riposte où perçait un si visible désenchantement. Sans vouloir se l'avouer, malgré le ton enjoué qu'elle affectait, elle n'était pas sans inquiétude sur l'avenir de sa fille. Son cœur se serra d'une angoisse devant le pli d'amertume qui venait d'apparaître au coin des lèvres de Claire.

II

A midi, les invités furent exacts. Les Brichet, anciens commerçants comme les Lagrange, arrivèrent les premiers, suivis bientôt de Mme Berey et de sa fille. Quelques instants après, on compagnie de M. Ridot, capitaine en retraite, rencontré en route, Mme Davisse et Claire étaient introduites à leur tour.

Ce fut tout d'abord un joyeux brouhaha. Des congratulations s'échangeaient, des rires fusaient dominés par la voix retentissante du capitaine. Mme Lagrange, toujours en mouvement en pareille circonstance, s'était empressée pour donner ses dernières instructions à Félicité. Quant à son mari, sa ronde figure s'illuminait à la vue de ses amis réunis autour de lui. Galement il donnait la réplique à tous, brandissant les pincettes avec lesquelles, à chaque instant, il harcelait les bûches crépitantes dont les flammes s'allongeaient sur la plaque noire.

— Sperlotte ! s'écria le capitaine Ridot, je n'ai pourtant pas la berlue, voilà trois ou quatre fois que je compte les couverts, j'en trouve toujours un de trop... à moins que vous attendiez encore un convive.

— Justement, fit M. Lagrange, un invité exceptionnel. C'est bien le cas de le dire. Je ne pensais pas, il y a trois jours, l'avoir à notre table. Il est arrivé hier seulement du Congo où il a passé cinq ans. J'ai eu l'honneur de sa première visite. Je ne puis m'empêcher de rire en pensant que c'est moi, Lagrange, qui ne suis jamais sorti de mon trou, qui lui ai donné le conseil de s'expatrier. Et ce ne lui a pas trop mal réussi, puisqu'il a rapporté un petit magot... Un jour qu'il me racontait pour la vingtième fois ses exploits, désolé de ne pouvoir améliorer sa situation, je lui dis : « Il y a des pays neufs où l'on réussit avec du courage, de la persévérance et un peu de chance. Pourquoi ne tenterais-tu pas à ton tour la fortune ? Tu es libre, sans famille, rien ne te retient ici. » Il m'écoutait avec attention, mais il n'avait pas l'air de vouloir se décider. Je ne pensais plus à cet entretien ; un matin, il arrive l'air grave, très ému. — « M. Lagrange, je pars ce soir pour Marseille d'où je m'embarquerai dans quelques jours pour le Congo. Bonne chance, mon garçon. » Je lui serre la main et il part. Une seule fois j'ai reçu de ses nouvelles, la première année. Je la croyais mort, quand, hier, il me tombe dans les bras. On sonne, c'est lui... à table !

## Ce que disent les Journaux

**L'Humanité**

A propos de l'impôt sur le revenu :

« Et M. Clemenceau est il fâché de l'échec infligé à M. Caillaux ? Nous verrons bientôt tout cela, nous verrons si le radicalisme, après avoir pratiqué les coalitions grandissantes du prolétariat industriel, voudra assumer devant la démocratie paysanne la responsabilité de l'échec de l'impôt sur le revenu. Les feuilles n'ajoutent pas foi à cette intention de M. Clemenceau. Mais, en tout cas, le règlement des comptes n'en sera que plus lourd. Dès maintenant, le socialisme a le droit de dire qu'il n'a encore cependant rien à la faillite lamentable dont le programme de cette législature est marqué. Nul ne pourra lui reprocher d'avoir manqué de désintéressement et de clairvoyance. »

**La Libre Parole**

A propos de la fin d'année :

« Dieu n'est pas mort. Quelque fureur que l'on déploie contre eux, qui croient en lui, il fait parfois relâcher les malfaiteurs triomphants par quelque châtiment inattendu. Il nous aura peut-être de l'économiseur chose où nous sommes tombés. Mais avouez que s'il arrive à nous sauver, il n'aura jamais donné une plus haute idée de sa puissance et une preuve plus éclatante de sa bonté... Vive la France ! A bas les juifs ! ! »

**Le Gaulois**

A propos de la mort du garde des Sceaux :

« Le dernier jour, le garde des Sceaux roulait foudroyé sur le seuil de l'hémicycle du Sénat. Cette catastrophe est un symbole : la justice étant morte, son chef suprême disparaît. Gambetta mourut lui aussi quand l'armée finissait, et il emporta dans la tombe la République relativement tolérante dont il avait esquissé le plan. M. Guyot-Dessaigne — dont je n'ai pas à retracer ici la mémoire — représentait un système qui d'ailleurs il n'avait pas inauguré ; en assurant la justice à la volonté des pouvoirs publics, il continuait une tradition qui remonte à la constitution même de l'an VIII. Le système disparaîtra-t-il en même temps que M. Guyot-Dessaigne ? Hélas ! non ; et nous pouvons nous associer à ceux qui regrettent la défunt garde des Sceaux, car avec lui nous n'aurons pas connu le pire : il avait été magistrat à une époque où le droit était protégé, la justice respectée, il lui en était resté quelque chose. Qui sera son successeur ? Je l'ignore, mais on peut prévoir ce qu'il sera. »

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 5 janv., à 3 heures*

| | |
|---|---|
| Jacob, marche, | V. Varlos. |
| Le Petit Doc, fantaisie, | Ch. Lecocq. |
| Vôlez bleue, | A. Margis. |
| Gillette de Narbonne, fant., | Audran. |
| La belle Meunière, polka, | J. Perès. |

*Le Chef de musique*, X. LAUGIER.

## Rixe sanglante

**Rue Spinola**

Hier matin, vers 9 heures, la police était informée qu'une rixe avait éclaté dans la maison portant le numéro 12 de la rue Spinola.

Les brigadiers Ouaxi et Giudici, accompagnés de l'agent Leandri se rendirent aussitôt à l'endroit indiqué, et ils rencontrèrent dans le corridor du troisième étage, le nommé R. Casimir, 64 ans, cordonnier, qui avait la figure ensanglantée.

Poussant plus loin leurs investigations, les agents montèrent jusqu'au 5e étage, où ils trouvèrent la femme R. Estelle, 68 ans, sur le seuil de sa porte, également blessée.

Il résulte de l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, qu'une discussion avait éclaté entre les familles L. et R. qui habitent la même maison, au sujet d'un morceau de plafond qui serait tombé dans l'appartement des époux R. sans causer, d'ailleurs, aucun dégât.

Les époux R., accourus à la famille M., qui habite au 4e étage, d'avoir, en laissant danser quelques jeunes gens, provoqué l'écoulement d'une partie du plafond.

Une violente discussion éclata à ce sujet entre les époux R. et leur fils et la dame L., et sa fille, femme M.

Des épithètes grossières furent échangées et, ayant pénétré dans l'appartement des dames L. et M., les époux R. voulurent exercer des violences contre ces dernières. C'est alors que, s'armant d'un bâton, la femme L. en frappa avec violence la dame R. Estelle à la tête.

Atteinte au-dessus de l'œil gauche, la dame R. roula sur le palier. A ce moment arrivait à la maison le mari de la dame L., qui avait à la main un instrument contondant.

A sa vue, le cordonnier R. se précipita sur lui et le saisit au collet. L. parvint à se dégager et frappa violemment avec son instrument R. à la figure.

Les blessés ont été conduits aussitôt à la pharmacie Maisonnaci, où les meilleurs soins leur ont été prodigués. Les blessures, sans être graves, sont assez sérieuses, étant donné surtout l'âge avancé des victimes.

Avant l'arrivée de la police, le sieur L. avait pris la fuite.

Sa femme L. Assomption et sa fille, M. Virginie, ont été mises en état d'arrestation.

Interrogées par M. Dumas, commissaire central, la dame L. Assomption a déclaré avoir frappé la femme R. avec un bâton pour se défendre, et après avoir été outragée et frappée. Sa fille, la dame M. a déclaré avoir assisté à la rixe sans y prendre part.

L'enquête continue.

## Parti Socialiste S. F. I. O.

*Fédération Socialiste Corse*

Les cartes pour 1908 sont à la disposition des groupes adhérents à la Fédération Socialiste Corse. Les demandes ne peuvent être faites que par les secrétaires des groupes, et elles doivent être accompagnées du montant en mandat-poste.

Le prix d'une carte avec ses douze timbres est de 0,85 centimes. S'adresser au citoyen Louis Costa, secrétaire général de la Fédération, à Pila Canale.

## Gazette Ajaccienne

*Le temps qu'il a fait*

Baromètre : 761, 0. — Température : Minima, 3 8 ; Maxima, 11, 8.
Direction du vent : Est.
Force du vent : très faible.
Etat de la mer : agitée.

*Théâtre Saint-Gabriel*

Notre troupe, qui arrive lundi à Ajaccio, nous donnera de magnifiques débuts.

Nos sympathiques directeurs MM. Muffat et Beaumont nous ont préparé un spectacle des plus alléchants pour mardi soir. Au programme :

« La Consigne est de ronfler, » le désopilant vaudeville ; « Jean-Marie », le chef-d'œuvre d'André Theuriet, le grand succès de la Comédie française ; « Boubourroche, » le chef-d'œuvre de G. Courteline, spécialement autorisé par l'auteur, à condition que son ami Muffat joue le rôle principal qu'il a joué plus de 200 fois à Paris et le « Pas chez soi » pour terminer.

Un deuxième spectacle est également organisé pour les débuts de la troupe lyrique, on donnera l'opérette la plus gaie du répertoire, « le Jour et la Nuit ».

La location est déjà ouverte pour ces deux représentations.

*Contraventions*

Contre les nommés G. A., journalier, 38 ans, et S. F., terrassier, 38 ans, pour avoir craché dans la maison Pugliesi.

*Au Port*

Entrée : *Le Liamone*, de Propriano, avec passagers et marchandises.
Sortie : *Le Liamone* pour Marseille, avec passagers et marchandises.

*Etat Civil*

NAISSANCES.

Cecchi Joseph. — Carboni Pierre. — Horsorati Antoine. — Istria Joseph Antoine.

DÉCÈS

Rimond Bapstine Anne Marie, 7 jours.

**Musique Municipale d'Ajaccio**

Place du Diamant

*Programme du 5 janv., à 3 h. du s.*

| | |
|---|---|
| Le Bataillon de fer, p. p., | Arnoux. |
| Le Pré aux clercs, ouv., | Herold. |
| La Salsh. marche tonkinoise, | Ménétrier. |
| Carmen, fantaisie, | Bizet. |
| Paulette, polka, | Saillésich. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## SOCIÉTÉS et SYNDICATS

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche 5 janvier réunie du mois de Sheares et demie, à 10 heures et demie, à la Mairie. Admission de nouveaux adhérents. Tout sociétaire qui a 12 mois sera radié à l'assemblée générale de février.

Le Président, J. Angely.

## LE CONSEIL DE JOUR

*Usage peu connu de la pomme de terre*

Cet emploi aussi simple que facile de la pomme de terre sera surtout apprécié de nos agriculteurs. Quand Parmentier nous gratifia de ce précieux tubercule, il ne se doutait guère qu'on s'en servirait un jour à la préparation de la peinture.

C'est cependant un usage à ajouter à ceux, déjà très nombreux, auxquels se prête la pomme de terre.

Voici comment on prépare cette peinture à la pomme de terre. On fait cuire à l'eau 1 kilogr. de tubercules que l'on pèle, encore chaude, et que l'on délaie dans quatre litres d'eau chaude ; après quoi on passe la pulpe à travers un tamis de crin pour éliminer les grumeaux. Dès que la masse est bien étendue, on ajoute deux kilogr. de blanc d'Espagne préalablement détrempé dans quatre autres litres d'eau.

La peinture ainsi obtenue sèche très rapidement et ne coûte pas un demi-centime par mètre carré.

AVENA.

## THEATRE MUNICIPAL

Direction P. BEAUMONT F. MUFFAT

Aujourd'hui dimanche, 5 janvier, à 2 heures, en matinée :

Prix réduits

**La Consigne est de Ronfler**

LE PASSANT

**Les Charbonniers**

Ce soir, à 8 heures et demie :

*LE JUIF-ERRANT*

Grand drame populaire d'Eugène Sue.

Le buffet est tenu par M. Souvi.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 janv.

*Thermomètre* 7 heures du matin 7°.
à midi + 13 8. 8 heures du soir 8°.
*Maxima* + 13 6. *Minima* 6 2.
*Baromètre* heures du matin, 765 mm.
à midi, 765 mm. 4 heures du soir, 763 mm.
*Vent* Dans la matinée, Nord léger.
Dans l'après-midi, Id.
Etat du ciel, le matin, quelques nuages.
l'après-midi, Id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

*Légion d'honneur*

M. Jourdan Roch Vincent-Louis, lieutenant de vaisseau, a été nommé au grade de chevalier de la légion d'honneur ; 16 ans 3 mois de services, Madagascar 1898-1900.

*Syndicat des médecins*

M. le docteur Acquaviva a été élu vice-président du bureau du Syndicat des médecins de Marseille.

*Disputé*

Hier matin, vers 10 heures, à la suite d'une légère discussion, survenue rue du Môle, les nommés D. Jean, 20 ans, se livra à des voies de fait sur le nommé P. Pierre, 18 ans.

L'agent Leandri dressa procès-verbal.

*Nouvelles militaires*

M. le lieutenant Augustini, du 8e rég. colonial, est nommé à l'emploi d'officier d'armement de ce régiment.

— M. le lieutenant Castinetti, du 22e colonial, est désigné pour servir à Madagascar.

— Sont nommés dans la gendarmerie :

Garde républicaine : Luzi Mentor-Horace-Prosper, soldat au 140e ; Santini Jean-Paul, caporal au 17e ; Versini François-Xavier, ancien sergent. — Cie des Hautes-Alpes : Giacobbi Jean, brigadier au 19e d'artillerie ; — légion de la Corse : Bonhomme, ancien cavalier ; Farquin, ancien sergent.

*Nouvelles coloniales*

M. vient d'être nommé de 1re classe des services civils en Annam, est mis à la disposition du résident supérieur du Laos.

*Ponts et Chaussées*

Les épreuves d'admissibilité au grade de conducteur des ponts et chaussées s'ouvriront, en 1908, le lundi 15 juin.

Le nombre maximum des candidats à déclarer admissibles sera de 200 ; le nombre des places mises au concours pour les épreuves d'admission est fixé à 50.

*Médaille d'honneur*

La médaille d'honneur en argent de 2e classe a été décernée à M. le capitaine Tomasini, du 2e rég. d'artillerie, pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve dans des circonstances difficiles.

*Troupes coloniales*

Les sous-officiers d'infanterie coloniale dont les noms suivent, sont nommés à l'emploi d'adjudant : MM. Compagnetti Barthélemy, sergent au 2e malgache ; Casanetta Dominique, sergent-major au 8e ; Paoli Paoli Eugène, sergent-major au 8e ; Nanica Pierre, sergent au 1er tonkinois ; Leonetti Jean-Lucc-Georges, sergent au bataillon du Gabon-Congo ; Casabianca Marc-Toussaint, sergent au 8e.

*Objets trouvés*

Il a été trouvé devant le magasin Jean Baibi et Cie, rue de l'Opéra, 31, un paquet de linge pour fillette, comprenant cinq pièces, parmi lesquelles un mouchoir aux initiales B. L., les réclamer au dit magasin.

La nouvelle huile de ricin, la *Ricine Vaille* représente le *purgatif Parfait*.
Goût délicieux
Action douce
Jamais d'irritation.

*Avis*

Magasins de réparations de parquets et ombrelles en tous genres, rue Miot, 4, Vincent-Ragazzi.

*A louer présentement*

Maisons ouvrières grands magasins écuries, le tout situé dans l'enceinte de Toga.
S'adresser à M. Pierre Zanfini, 15, place Saint-Nicolas, Bastia.

## État-Civil

NAISSANCES

Mori Dominique. — Canessa Marie Catherine Joséphine. — Locchetti Henri-Noël Rigali Catherine.


A L'OCCASION DE L'ÉPIPHANIE
*Demandez partout les*
**Lasagnes extra fines**
de la
**Maison Ghilini**
6, Bd Saint-Angelo, Bastia.


## Gâteaux des Rois

Mme Adelaïde COLOMBANI, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'on trouvera chez elle, à l'occasion de l'ÉPIPHANIE un assortiment de *Panelle* et de *Gâteaux des Rois* « aux fruits confits. »


MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux cheveux gris ou blancs leur COULEUR NATURELLE
les fortifie, les fait pousser et arrête les pellicules.
Epaissit surtout.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

**BOURSE DE PARIS**

| | 3 janv. | 4 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciennes | 95 40 | 95 20 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96.10 | 95.75 |
| | ex-coupon | |

## Remaniements Ministériels

### LES NOUVEAUX MINISTRES

Paris, 4 janvier.

Le *Journal Officiel* publiera demain les décrets de nomination des nouveaux titulaires des portefeuilles de la Justice, de l'Instruction publique et du Commerce.

*Justice et Cultes*

M. Briand, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, est nommé Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Cultes.

*Instruction publique*

M. Doumergue, ministre du Commerce prend la direction du ministère de l'Instruction publique.

*Commerce*

M. Crupi, député de la troisième circonscription de Toulouse, vice-président de la Chambre, président de la gauche radicale de la Chambre des députés, est nommé ministre du Commerce.

## Arrestation d'un Instituteur

*de Saône-et-Loire*

Macon, 4 janvier.

Un instituteur, de l'enseignement primaire du département de Saône-et-Loire, a été arrêté aujourd'hui.

Les faits reprochés à ce fonctionnaire révèlent un caractère de gravité exceptionnelle, et passionnent l'opinion publique.

## Conseil des Ministres

Paris, 4 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

*Les décrets ministériels*

Le Conseil a approuvé à l'unanimité les remaniements ministériels proposés par M. Clemenceau, président du Conseil.

En conséquence, M. Fallières a signé les décrets de nomination de MM. Briand, Doumergue et Cruppi.

*Félicitations au général Lyautey*

Le Conseil a sanctionné par un vote unanime les félicitations officielles adressées par le ministre de la Guerre au général Lyautey, pacificateur de la frontière algéro-marocaine.

*Les affaires du Maroc*

MM. Picquart et Stephen Pichon ont ensuite entretenu leurs collègues de la situation au Maroc, au double point de vue militaire et diplomatique.

*Les décorations*

Le Conseil s'est occupé des nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur qui restent encore à faire.

*Le mouvement administratif*

Le président du Conseil a soumis à ses collègues les grandes lignes du mouvement administratif qui doit paraître pendant les vacances.

*Nos Colonies*

Le ministre des Colonies a entretenu le Conseil des projets de loi qu'il prépare sur les organisations générales des colonies et des nominations à faire dans le personnel des gouverneurs coloniaux.

*Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

*Le prochain Conseil*

Le prochain Conseil des ministres aura lieu à l'Elysée, le lundi matin, 13 janvier.

## L'ÉCHOUEMENT de la *NIVE*

Paris, 4 janvier.

Les renseignements parvenus au ministre de la Marine ne permettent plus d'espérer que le transport de l'Etat *Nive*, échoué sur les récifs de Casablanca, puisse être renfloué. Il doit être considéré comme perdu.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### CASABLANCA

**Arrivée du général d'Amade**

Cadix, 4 janvier.

Le général d'Amade, le successeur du général Drude, a quitté hier Cadix, se rendant à Casablanca, pour prendre son commandement.

### ORAN

**L'Arrivée du *Descartes***

Oran, 4 janvier.

Le croiseur *Descartes*, qui avait appareillé hier de Toulon pour le Maroc, est arrivé aujourd'hui à Oran.

## LES OBSÈQUES de M. Guyot-Dessaigne

*à Clermont-Ferrand*

Clermont-Ferrand, 3 janvier.

Les obsèques de M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, ont été célébrées aujourd'hui, à Clermont-Ferrand, son pays natal.

Malgré un brouillard intense, la population entière était massée à la gare pour recevoir le cercueil contenant la dépouille mortelle de M. Guyot-Dessaigne.

*Le service religieux*
*L'Evêque refuse la messe solennelle*

Le cortège s'est immédiatement dirigé vers l'église paroissiale de Clermont, où a été donnée l'absoute, sans aucune pompe.

L'évêque a, en effet, refusé de laisser célébrer une messe solennelle. M. Guyot-Dessaigne n'ayant pas droit aux honneurs de l'Eglise, puisque excommunié, comme ayant fait partie d'un gouvernement ayant préparé la loi de Séparation.

Il n'a donc été dit qu'une messe basse, suivie d'une absoute sans pompe.

*Les discours*

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est rendu au cimetière, où a eu lieu l'inhumation dans le caveau particulier de la famille.

M. Joly, préfet du Puy-de-Dôme, a adressé un suprême adieu au nom du gouvernement au grand citoyen qui va dormir un éternel sommeil au milieu de ses compatriotes qui garderont fidèlement sa mémoire, comme celle d'un honnête homme, d'un ferme républicain.

A son tour, M. Chambige, député radical du Puy-de-Dôme, salua le corps de son collègue regretté.

## A L'ÉLYSÉE

### RÉCEPTION du Corps diplomatique

Paris, 4 janvier.

La réception traditionnelle du corps diplomatique par le Président de la République, qui n'avait pu avoir lieu le 1er Janvier, à cause de la mort de M. Guyot-Dessaigne, a eu lieu aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi.

M. Fallières, entouré de sa maison civile et militaire, des présidents des deux Chambres et des ministres, a reçu les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, qui lui ont été présentés par leur doyen, M. le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie.

*Discours du comte Tornielli*

Le doyen du corps diplomatique félicite M. Fallières, et lui adresse les vœux de tous ses collègues pour l'année 1908.

Il vante l'œuvre civilisatrice de la France, et souhaite que cette œuvre continue pour le plus grand bien et pour la paix du monde.

*Reponse de M. Fallières*

Le Président de la République remercie le comte Tornielli de ses vœux et souhaits.

M. Fallières fait l'apologie de la paix et de la concorde internationales, qui permettent le développement de la fraternité universelle.

## EN ALLEMAGNE

### ARRESTATION de révolutionnaires russes

Berlin, 4 janvier.

Le gouvernement allemand a fait procéder à l'arrestation de 17 réfugiés russes, prévenus d'être de connivence avec les sectes révolutionnaires de Saint-Pétersbourg.

Ces individus seront remis aux autorités russes.

## ETATS-UNIS ET JAPON

*Déclarations du Comte Aokio*

New-York, 4 janvier.

Le vicomte Aokio, arrivé à San-Francisco, a fait de très importantes déclarations sur la question de l'immigration japonaise en Amérique.

Le Japon, a-t-il dit, consent à limiter l'immigration japonaise ; mais considérera comme une grave offense toute tentative d'exclusion complète.

*Déclarations de M. Roosevelt*

De son côté, le président de la République des Etats-Unis a affirmé officiellement que si le congrès votait le projet de loi prévoyant exclusion de la main d'œuvre japonaise, il userait de son droit de veto pour en empêcher la promulgation.

## L'« ARMADA » AMÉRICAINE

*Déclarations de M. Kurino*

Paris, 4 janvier.

M. Kurino, ambassadeur du Japon à Paris, a déclaré que le raid de l'Armada américaine sur les côtes du Pacifique ne saurait inquiéter le gouvernement de Tokio.

Les déclarations, sincèrement pacifistes, du président Roosevelt démontrent que toute crainte serait injustifiée.

00010

## EN HOLLANDE

### LA CRISE de l'industrie diamantaire

*5.000 ouvriers sans travail*

Amsterdam, 4 janvier.

A la suite de la terrible crise subie par l'industrie diamantaire en Hollande, plus de cinq mille ouvriers ont été congédiés par leurs patrons.

Ces malheureux sont désormais sans travail.


**HUNYADI JANOS**
UN VERRE A BON PURGE LAXATIF


## AVIS DE DÉCÈS

Mme Bitterlet, née Targy, et M. Pierre Bitterlet, capitaine des douanes en retraite ; Mlle Jeanne Bitterlet ; Mme et M. Jacques Bitterlet, comptable principal en retraite du P. L. M., et leurs enfants, à Paris ; Mme Bitterlet, née Fermier, et M. Pascal Bitterlet, à Sainte-Marie, et leur fille Alice ; Mme et M. Edmond Bitterlet, d'Arnayo (Porto-Rico) et leurs enfants ;

M. Paul Barcelo, instituteur, à Sarrola Carcopino, et ses enfants ;

Mme Marquet, née Bitterlet, et M. Marquet, pharmacien major de 1re classe, à Versailles, et leur fils Léon ; Mme et M. Hyacinthe Santelli, propriétaire à Canari ; Mme veuve Lorenzi, à Rivo (Corse) ; Mme veuve Guy de Lyon ; Mme veuve Lanzier, née Dessaint, et sa fille Louise, de Bourgoin (Isère) ; Mme veuve Mathieu Laugier, de Paris, et ses enfants ; Mme Lassalle, née Arrouy, et M. Lassalle, agent voyer à Tarbes (Hautes-Pyrénées) et leurs enfants Marie Louise et Léon ; M. Alfred Lafrance, rentier, à Mouchard (Jura) ; Mme et M. Antoine Simon Santelli, propriétaire à Canari, et leurs enfants ; Mme et M. Etienne Santelli, et leur enfant ; Mme et M. Joseph Luciani, propriétaire à Rivo (Corse) ; et leur enfant ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Dame Angèle-Marie Mattei*

*Veuve de M. Philippe Santelli,*

de son vivant juge de paix du canton de Nouss

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante et cousine, décédée à Canari le 1er Janvier 1908, à l'âge de 88 ans, munie des Sacrements de la Sainte Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs Santelli avocat-avoué à Bastia, Santelli, docteur en médecine en résidence à Vichy, profondément émus par les témoignages touchants de sympathie et d'affection qui leur ont été prodigués pendant la maladie et à l'occasion de la mort de leur vénérable mère par les habitants de Canari et ceux du canton, leur expriment leurs sincères remerciements et leur éternelle reconnaissance.


FLUIDE CHEVAUX BOITEUX
PLUS de FEU, et MARQUENT, et TARES
40 ANNÉES DE SUCCÈS
BAUME CAUSTIQUE
J.E GOMBAULT
FONDANT GOMBAULT


## ACCOUCHEMENTS

Madame veuve **Vallette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.


Cave du Domaine de Tula
17, rue des Terrasses
*Bastia*

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR des CHEVEUX
DÉPOT : F. VIBERT L. DE CHIMIE


(FAIRE SUITE)

M. Pierre-Louis Ficaja, M. Jacques Ficaja, Mme Théodore Ficaja ; Mme Théodore Frasseti et M. Joseph Pietri d'Omessa ; Mme Rita Pietri et M. Pietro Vinciguerra, leurs enfants, à Porto-Rico ; Mme Victoria Pietri, née Delestrati, et M. Philippe Pietri ; Mme Amélie Antoni, née Pietri, et M. le docteur Paul-François Marius (Marseille) ; Mme Veuve Ficaja née Santelli ; Mme Antoinette Ficaja, née Jean-Baptiste Ficaja, pharmacien ; M. Joseph Ficaja ; M. Antoine-Marie, pharmacien, et ses enfants ; M. Jacques-Marie Ficaja, et Mme Marie-Antoinette Ficaja, née Ficaja, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Madame Marie Ficaja*

Née PIETRI

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur et cousine, décédée à Pietranera, le janvier 1908, à l'âge de 34 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


DERNIERS BILLETS
LOTERIE d'ORMESSON
(Fabrique Tuberculose et Institut Pasteur de Lille)
LOTS
500.000'
250.000'
100.000'20.000'
AVIS
TIRAGE : 15 JANVIER 1908

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans *Marseille* — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Grog Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolia - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



**LOTERIE**

de l'Orphelinat National

DES CHEMINS DE FER

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F. etc.

PRIX DU BILLET : **UN** FRANC

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur*, 20, rue N.-D. de Na...

*Joindre* 10 cent. *pour envoi (étranger*, 25 cent)

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour un timbre à toute demande d'au moins 2 billets.

**1.035** LOTS, tous payables en espèces.






**L'EAU PRÉCIEUSE**

ET SES EFFETS

A ceux qui pourraient encore hésiter à se servir de l'EAU PRÉCIEUSE, nous répéterons qu'il n'y a aucune raison pour ne pas l'employer, chaque l'expérience de chaque jour prouve son efficacité dans le traitement des Maux de Jambes, Ulcères, Varices, Dartres, Eczémas, et de toutes les plaies considérées comme incurables ; nous pouvons en donner la meilleure preuve que de citer les paroles mêmes de ceux qui, l'ayant employée, attestent bien haut ses mérites.

*... Monsieur — Depuis six ans j'étais atteint d'un affreux Eczéma qui me couvrait les bras et les jambes. Après avoir tout essayé, potion, pommade, désinfectants de toutes sortes, sans obtenir le moindre soulagement j'ai eu recours à l'Eau Précieuse. J'affirme qu'en moins de deux mois à été sans quitter mon travail, j'ai obtenu entière guérison. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de cette affection*

*Victor LECHEIN 30, rue de Morphy Roms (France)*

Le traitement est simple, facile, peu coûteux et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Bien exiger l'EAU PRÉCIEUSE, avec la marque déposée : « Une Jambe montre dans le verre. »

Dépôt général : Rond-Point Pharmacie DUPENNIER, 47, rue du Bac.

Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, Boulevard du Paiale 10, à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.



**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*





**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FADES OU TOMBENT-ILS? *NE LE SOYEZ PLUS*

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL régénérateur des Cheveux inodore. Résultats inespérés. Cuir toujours nettoyé.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : *28, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

***Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.***



**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouches artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1...



**ECZÉMAS**

Les personnes atteintes de Dartres, Eczémas, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Ulcères variqueux, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancers, Kystes, Taches, Plaies propageant incessamment, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à Clermont-Ferrand, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir radicalement.

**NEURASTHENIE**

Les personnes atteintes de paresthésie, affaiblissement des nerfs, de la mémoire et de l'énergie, défaillances cérébrales, abrutissement, etc., etc., sont priées de s'adresser, grande impressionnabilité, douleurs dans la tête, tremblements, vue, ouïe, etc., à M. G. BATTEY, à CADENTON, qui enverra gratis la marche à suivre rapidement.



ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre un garde contre certains charlatans ambulants, se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles ! Le stylé pour la distinction de deux arrondissements


« *Directeur-Gérant*,

J.-B OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.


**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits, situés dans l'enceinte Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.



LA KABILINE

« Véritable Teinture des Ménages »

LA KABILINE

Pour teindre toute sorte de Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : 40 Centimes



**Cie GÉNÉRALE DES PETROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres.

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI, François Calvi ; SAN TIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 6

LUNDI 6 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. | Union Postale, et autres Pays le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 « | 12 « | 6 « | |

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



00011

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : EPIPHANIE.

Soleil : (heure nationale)

... 7 h. 05 m. — Coucher, 4 h. 03 m.

Premier quart... le 10 — Pleine Lune, le 18

Fête de Demain : Saint Lucien.

*5 JANVIER*

## LE ROI DE LA FÈVE

Le *Roi de la Fève* est le roi bonhomme, digne cousin du *Roi d'Yvetot*, et dont Béranger a aussi chanté la gloire fragile et éphémère :

Grâce à la fève, je suis roi !
Nous le voulons, verres à boire !
Ça, mes sujets, couronnez-moi,
Et qu'on porte envie à ma gloire !
A l'espoir du rang le plus beau
Point de cœur qui ne s'abandonne.
Nul n'est content de son chapeau,
Chacun voudrait une couronne.

Vous intéresse-t-il de savoir que l'on retrouve, dans la fête romaine des Saturnales, l'usage de désigner un roi de fantaisie au hasard de la rencontre de la fève ? Ou voulez-vous vous contenter d'apprendre que cette fête des Rois, restée si populaire en France à travers les âges et les révolutions, fut officiellement instituée par une charte de 1311 qui ne faisait elle-même que consacrer la tradition religieuse commémorant la visite des Rois Mages, Gaspar, Balthazar et Melchior, à Jésus, dans sa crèche de Bethléem ?

Quoi qu'il en soit, de l'origine, la consommation de la galette pour le jour des Rois était si considérable aux temps passés, qu'en 1740 le prix du pain étant monté à quatre sous et demi la livre, le Parlement de Paris, pour atténuer la disette en défendit la fabrication par arrêt spécial.

Louis XIV qui était l'homme de la tradition, fêtait religieusement les Rois, et le *Mercure galant* de 1684 rapporte qu'il fit un gracieux compliment au Grand Ecuyer à qui la fève était échue et qu'il lui demanda même sa protection. Très drôlement, le roi improvisé lui répondit qu'il y pouvait compter, car, s'il n'avait pas encore sa fortune faite, il méritait qu'on la lui fît. Châteaubriand a raconté comment, de son temps, nos grands-pères célébraient les Rois.

« ..... Au choc des verres, aux éclats de la joie, on tirait au sort ces royautés qui ne coûtaient ni soucis, ni larmes ; on se passait des sceptres qui ne pesaient point dans la main de celui qui les portait. Souvent une fraude, qui redoublait l'allégresse des sujets et n'excitait que les plaintes de la souveraine, faisait tomber la fortune à la fille du lieu et au fils du voisin, dernièrement arrivé de l'armée. Les jeunes gens rougissaient, embarrassés qu'ils étaient de leur couronne : les mères souriaient et l'aïeul vidait sa coupe à la nouvelle reine... Ces scènes (reproduites par Greuze dans l'un de ses tableaux) se répétaient dans toute la chrétienté, depuis le palais jusque dans la chaumière : il n'y avait point de laboureur qui ne trouvât moyen d'accomplir, ce jour-là, le souhait de Béarnais. »

Dans bien des familles encore, cette fête de fête « à la Greuze » s'est conservée et est renouvelée fidèlement tous les ans. La seule différence, c'est que pour éviter les fraudes, surtout celle du grigou qui, au risque d'étouffer, n'hésitait pas à avaler la fève, celle-ci a été remplacée par une minuscule poupée de porcelaine..... incroquable.

Dans certaines régions, comme dans la Beauce, par exemple, un usage s'est conservé, tel qu'Etienne Pasquier le rapportait à la fin du XIVe siècle dans ses *Recherches de la France*.

Un des plus jeunes enfants se glisse sous la table. La maman pose son couteau sur la première portion du gâteau, et interroge comme si elle s'adressait à un oracle d'Apollon :

— A qui *Phébé* ?

Et l'enfant de répondre :

— Pour le bon Dieu !

Cette part est mise de côté pour le premier pauvre qui se présentera au seuil de la maison.

Puis l'attribution des portions continue par rang d'âge, dans le naïf cérémonial, jusqu'à ce qu'enfin, arrivé à la dernière, l'enfant, qui a bien compté, s'écrie : à moi ! et sorte de sa cachette.

On mord dans le gâteau et, la fève trouvée, le ou la convive que le sort favorisa choisit une reine ou un roi, et, « ce fait, chacun, dit le vieux chroniqueur, se déborde à boire, à manger et à danser. »

Et quand le roi ou la reine porte son verre à ses lèvres royales, ce sont des cris sans fin répétés : « Le roi boit ! La reine boit ! »

Cependant on a frappé à la porte, une voix dolente réclame la « part du bon Dieu. »

L'enfant va ouvrir, et, près d'un air de feu, le pauvre diable mange la part réservée en buvant rasade sur rasade : au roi, à la reine et à toute la compagnie !

ROBERT DELYS.

## Propos d'un Bastiais

### *Les Dynamiteurs*

*On sait que les côtes rocheuses du littoral nord est de la Corse et principalement celles qui s'étendent entre Pietranera et le cimetière de Bastia sont ravagées par de véritables bandits de la mer qui ne sont autres que les pêcheurs à la dynamite. Grâce à ce moyen redoutable, ces pêcheurs d'un nouveau genre ravagent les fonds et détruisent la « frai » en plus grand désespoir des véritables professionnels, qui ne vivent que du produit de la mer et qui souffrent considérablement de ces état de choses.*

*Ces méfaits restent le plus souvent impunis soit parce que leurs auteurs bénéficient d'une extrême indulgence de la part des tribunaux répressifs soit surtout parce qu'ils sont inconnus.*

*Des plaintes ont été adressées par la corporation des pêcheurs, mais une surveillance active et efficace ne pourrait être exercée que par l'envoi dans nos eaux d'un bateau garde pêche. Marseille en possède trois, destinés à cette surveillance ; on pourrait bien en détacher un pour la Corse*

*Nous voulons bien espérer, qu'étou des justes doléances des pêcheurs bastiais, le Ministre de la Marine leur accordera pleine et entière satisfaction.*

### Conte pour les Rois

## L'HEUREUSE SURPRISE

II

**Pour ne pas déranger Félicité fort affairée devant son fourneau, Mme Lagrange alla elle-même ouvrir, et Frédéric Champel fit son entrée sous les regards des convives dont l'intérêt venait d'être assez vivement excité.**

De taille assez élevée, solide et nerveux, c'était un beau garçon d'une trentaine d'années. La fatigue de ses cinq années de lutte se marquait à peine au légers creusement des joues, sous la barbe courte et noire. Quelques rides prématurées couraient cependant sur son front bronzé par le soleil d'Afrique. Sous les paupières bleuies un regret timide atténuait l'expression des traits fortement accusés. Il plut à tout le monde, en particulier au capitaine qui l'aurait voulu avoir auprès de lui pour l'entreprendre à son aise sur ses voyages et ses aventures au continent noir. Mais sa place était désignée entre les couverts de Claire et de Jeanne.

Vive, enjouée, Mlle Berzy lui prodiguait ses plus aimables sourires et se disait que cet homme, jeune encore, dont elle ignorait l'existence une heure auparavant, ferait un mari très présentable. Claire, moins accessibles aux illusions, s'observait, gardait une réserve un peu affectée, sans perdre toutefois une seule des paroles de celui dont elle appréciait surtout la discrétion, le tact parfait.

Evitant de se faire valoir, Frédéric répondait d'un ton simple, sans pose, aux questions qu'on lui adressait. Dès le début, à brûle-pourpoint, le capitaine lui avait dit : « Alors, mon ami, vous arrivez du Congo ; moi, j'ai guerroyé, pendant dix ans, dans le Sud-Algérien ! » Il avait souri et, de très bonne grâce, s'était prêté à l'interrogatoire du brave officier.

Tout son être, désaltéré des joies factices, se fondait dans la douceur de l'heure, dans la tiédeur de la salle à manger où les flammes, sur les murs, mettaient leur note claire. Etait-ce le voisinage de la femme ? Son trouble allait croissant.

On était maintenant au dessert. La voix de M. Lagrange domina les conversations un peu confuses.

— Mes amis, roilà le moment solennel. Nous allons tirer les rois. Toi, maman — c'était le nom d'amitié qu'il donnait à sa femme en souvenir de leur unique enfant mort jeune — découpe le gâteau, pendant que je débouche cette bouteille que je gardais pour la circonstance. Frédéric, je te recommande ce vin blanc... c'est souverain contre l'ennemi qu'on rapporte des pays chauds !

Mme Lagrange avait fait les parts.

— Frédéric, dit-elle à son tour avec un tartif sourire, laisse-moi vous servir. Et, précisément, elle fit tomber une des tranches dans l'assiette tendue. La distribution achevée, il y eut un instant de silence.

— Et la fève ? s'écria M. Lagrange, personne n'a donc la fève ?

— Pardon, fit Frédéric un peu interdit, la voilà.

— C'est toi qui es roi, eh bien, désigne la reine ou n'as que l'embarras du choix.

Le front de Jeanne s'en assombrit. L'honneur de porter « Téphémère royauté ne lui était il pas dévolu de droit ? Ses lèvres se serrèrent dans une moue de dépit. Ce n'était pas dans son verre placé intentionnellement bien en vue, mais dans celui, un peu à l'écart, de Claire, que venait de tomber le totor !

Des regards, des sourires s'échangèrent, M. Lagrange donnant lui même l'exemple, les cris de : Vive le Roi ! Vive la Reine ! éclatèrent enfin dans le heurt joyeux des coupes. Et la gaieté redoublait chaque fois que Claire, crey-ant échapper à l'attention, portait son verre à ses lèvres. La Reine boit ! la Reine boit !

III

On s'était groupé devant la cheminée, et les conversations continuaient plus animée. Claire, après le coup brusque de joie qu'avait suscité en elle le petit bruit de la fève tombant dans son verre, éprouvait alors le besoin de s'isoler, de rassembler ses impressions ? Elle s'était réfugiée dans l'embrasure d'une des deux fenêtres. A demi cachée par les grands rideaux, ses regards distraits s'attachaient au vol clairsemé de quelques flocons.

Au bout d'un instant, Frédéric Champel vint le rejoindre.

— La neige m'attriste au réveil, dit-il, aujourd'hui, elle me réjouit. Il me paye des deux jeunes filles ? Son trouble allait croissant.

On était maintenant au dessert. La voix de M. Lagrange domina les conversations un peu confuses.

— Mes amis, roilà le moment solennel. Nous allons tirer les rois. Toi, maman — c'était le nom d'amitié qu'il donnait à sa femme en souvenir de leur unique enfant mort jeune — découpe le gâteau, pendant que je débouche cette bouteille que je gardais pour la circonstance. Frédéric, je te recommande ce vin blanc... c'est souverain contre l'ennemi qu'on rapporte des pays chauds !

Mme Lagrange avait fait les parts.

— Frédéric, dit-elle à son tour avec un tartif sourire, laisse-moi vous servir. Et, précisément, elle fit tomber une des tranches dans l'assiette tendue. La distribution achevée, il y eut un instant de silence.

— Et la fève ? s'écria M. Lagrange, personne n'a donc la fève ?

— Pardon, fit Frédéric un peu interdit, la voilà.

— C'est toi qui es roi, eh bien, désigne la reine ou n'as que l'embarras du choix.

Le front de Jeanne s'en assombrit. L'honneur de porter l'éphémère royauté ne lui était il pas dévolu de droit ? Ses lèvres se serrèrent dans une moue de dépit. Ce n'était pas dans son verre placé intentionnellement bien en vue, mais dans celui, un peu à l'écart, de Claire, que venait de tomber le totor !

Des regards, des sourires s'échangèrent, M. Lagrange donnant lui même l'exemple, les cris de : Vive le Roi ! Vive la Reine ! éclatèrent enfin dans le heurt joyeux des coupes. Et la gaieté redoublait chaque fois que Claire, croyant échapper à l'attention, portait son verre à ses lèvres. La Reine boit ! la Reine boit !

III

On s'était groupé devant la cheminée, et les conversations continuaient plus animée. Claire, après le coup brusque de joie qu'avait suscité en elle le petit bruit de la fève tombant dans son verre, éprouvait alors le besoin de s'isoler, de rassembler ses impressions ? Elle s'était réfugiée dans l'embrasure d'une des deux fenêtres. A demi cachée par les grands rideaux, ses regards distraits s'attachaient au vol clairsemé de quelques flocons.

Au bout d'un instant, Frédéric Champel vint le rejoindre.

— La neige m'attriste au réveil, dit-il, aujourd'hui, elle me réjouit. Il me

79. — Feuilleton du Petit Bastiais

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XI

L'AMOUR DANS LES BOIS

Il les reconnut, les étudiait, comprenait, réfléchissant en apportant ses observations propres dont il augmentait les observations qu'il recueillait dans les livres. Son goût très vif de la nature se développait de plus en plus...

Mais il était triste. Et souvent elle le contemplait, le front dans les mains, songeait. Souvent aussi, en détournant vivement la tête, elle le surprenait pendant qu'il la regardait, croyant qu'il ne serait pas vu. Une autre fois, dans la forêt, elle passa auprès de lui !..

Lui, qui voyait, qui entendait tout, ne la vit, ne l'entendit pas cette fois là. Et elle crut remarquer qu'il pleurait. C'est que d'autres événements se préparaient, dont il était témoin, qu'il pressentait, et qui allaient augmenter, autour de lui, les tristesses. Autour de Rose-Lison, les dangers ..

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

Malheureux ! il était désespéré, même. Et nous allons dire pourquoi. Le jour de la mort de Suzanne, Christian Fontenailles appelé en toute hâte à Royaumont, s'était trouvé pour la première fois en présence de Rose.

Or Rose malade, menacée de folie, menacée de mort. Et de cette première rencontre s'étaient dégagées, pour lui, différentes impressions très fortes et dont chacune avait une cause étrangère aux autres. La première, ce fut le souci du médecin en face d'une malade qui réclamait des soins et qu'il lui fallait sauver.

L'autre lui fut inspirée par la beauté attrayante, séduisante dans sa douceur, de la jeune fille, et qui s'augmentait encore, en cette heure tragique, de sa pâleur, de la convulsion de ses membres, de l'horreur peinte sur cette physionomie charmante où passait encore la vision du drame du Saut-du-Vic. Et cette impression devait laisser, dans ce cœur ardent, loyal et généreux, des traces ineffaçables, une éternelle empreinte.

Mais ce n'était pas tout, et lorsqu'il entendit prononcer, devant lui, ce nom de Rose Lison, le regard soudain qu'il attacha sur la jeune fille refléta un intérêt puissant. L'intérêt de l'homme pour qui cette enfant n'était pas une étrangère...

De l'homme qui était le fils du vieux docteur Barnabé Fontenailles, chez lequel était allée frapper la comtesse de Croix Vitré ; le vieux médecin de Royaumont avait reçu la confidence de cette mauvaise... Mais, c'était lui qui avait donné à Suzanne la certitude de son bonheur.. et pendant les quelques mois qui suivirent, il avait attendu l'appel du mari pour la délivrance de la femme... Aucun appel n'était venu..

Et les années s'étaient écoulées sans qu'il entendit parler de l'enfant, de l'héritier de ce vaste domaine... Alors, l'angoisse avait étreint cet honnête homme .. Mais nul ne pouvait le tirer de son secret.. excepté la comtesse elle même.

Lorsque se manifestèrent les premiers symptômes de la faiblesse persistante du comte Hubert, le docteur fut mandé au château. Il y revint fréquemment. Fréquemment, il eut ainsi, l'occasion de revoir la comtesse. Et il fut frappé de la tristesse de cette douceur fastueuse où jadis il avait connu le bonheur. Il fut frappé aussi de la pâleur tragique de cette figure de Suzanne, où il semblait que jamais plus ne fleurirait un sourire.

— Quel est donc le drame qui s'est passé ici ?

Interroger la comtesse il y pensa. Mais le devait-il ? Le pouvait-il ? Non. Du moins, il tenta d'amener ses confidences par des allusions prudentes.

Il feignit un jour d'attribuer cette pâleur et cette tristesse à la crainte que la santé du comte inspirait à la jeune femme. Il lui dit, paternel et doux :

— Ne soyez pas inquiète... La faiblesse de M. de Croix-Vitré ne paraît tenir à des causes graves .. que vous connaissez sans doute. Lorsque ces causes disparaîtront, la faiblesse n'existera plus ... L'œuvre du médecin, ici, est à peu près nulle .. En général, les médecins ne soignent que le corps... Pour guérir les âmes, quand le médecin est un ami, il ne faut plus s'adresser à son expérience, mais à son amitié ..

Et comme elle restait silencieuse, dans une évidente détresse, il ajouta :

— A son amitié et à sa discrétion...

Alors, elle fondit en larmes. Elle s'abîma, pour ainsi dire, sur le cœur du vieillard.

— Un crime, un grand crime a été commis...

Et elle ne lui cacha rien de ce qui s'était passé, ni l'accouchement inattendu, ni l'accouchement clandestin, ni l'enlèvement de l'enfant dont le comte, pourtant, n'avait pas eu la cruauté de la priver complètement, mais qu'elle ne pouvait voir, qu'elle ne pouvait embrasser qu'en secret, loin de tous les yeux, comme si, en s'embrassant sa fille elle avait été coupable d'une faute. Elle ne cacha rien, ni sa longue dissimulation pour arriver à conquérir sa fille, ni son trioplie, le jour où l'enfant lui avait été rendue. Elle dit aussi à quels honnêtes gens elle l'avait confiée non loin de Royaumont, à la Mare à l'Eau. C'est ainsi qu'avec des prodiges d'adresse, de ruses, de mensonges, mère et fille avaient réussi à vivre l'une auprès de l'autre. Le vieux docteur avait écouté le récit avec une émotion qu'il n'essayait pas de régenter.

semble qu'elle me souhaite la bienvenue. Le jour de mon départ, il faisait le même temps. Du même ciel gris tombaient de rares flocons et le vent agitait les branches avec la même violence. Cette mélancolie d'alors dans l'air augmentait mon angoisse. Était-elle peur de l'inconnu, ou sentiment instinctif d'effroi qui vous saisit aux heures graves de la vie ? Oui, sans doute, mais il y avait autre chose aussi...

Il s'arrêta, puis, comme s'il avait lu dans le regard attentif de Claire un encouragement à continuer, il reprit, mais d'une voix plus sourde, hésitante :

— Je ne sais si je dois vous dire cela, j'aimais une jeune fille. Je l'aimais d'un amour sincère et profond, comme j'en aime celle qu'on associe à toutes ses pensées, à tous ses rêves d'avenir. J'étais sans fortune. Pouvais-je lui demander d'unir sa vie à la mienne ? Et j'allais partir sans lui avoir fait l'aveu de cet amour ! Combien de temps resterais-je absent ? En admettant que le sort me favorisât, à retrouverais-je libre à mon retour ? Je n'osais me retourner à en fuir le pays.

— Puisque vous la jugiez digne de votre amour, interrompit Claire, il fallait vous déclarer avant de partir, elle vous eût attendu.

— On doit tout prévoir, mademoiselle, je pouvais ne pas revenir, je ne voulais pas accomplir sa vie d'un souvenir de deuil. La veille, j'attendis la nuit pour lui faire mentalement mes adieux. Mon regard brouillé par les larmes se leva une dernière fois vers sa fenêtre où filtrait, à travers les rideaux, une pâle lueur, et je m'éloignai, le cœur brisé, avec cette idée que tout était fini, que je ne la reverrais jamais.

Et pendant les cinq années que j'ai vécues là-bas en Afrique, ce pressentiment ne m'a pas quitté un seul instant. Si je n'ai pas succombé aux fatigues, à toutes les misères que j'ai traversées, c'est à elle seule que je le dois. Dans mes accès de fièvre, pendant ces nuits torrides où pas un souffle ne vient rafraîchir l'atmosphère et où, torturé de mille façons, on cherche vainement le repos, quand le découragement, le désespoir m'envahissait, son image m'apparaissait, et cette vision me rendait tout à coup mon courage. L'idée qu'elle était aimée par un autre, qu'elle ne s'appartenait plus, venait encore m'assaillir. Cette idée me rendait très malheureux.

Eugène DREVETON.

(*La fin à demain*).

## Causerie Agricole

### *Les travaux de Janvier*

Beau froid sec, c'est ce que nous souhaitons à notre bon laboureur, en guise de vœux du nouvel an, tous les vieux dictons de la ferme :

Janvier d'eau chiche
Fait le paysan riche.

Lorsqu'on peut labourer en janvier,
On aura sept paires pour un dîner.

Aussi faut-il profiter de tout le temps favorable que le mois courra donner pour vider les emblavures, nettoyer les rigoles d'écoulement et les fossés et approfondir aux grands labours de défoncement, aux à la rupture des près frâîches et au retournement des vieilles luzernières et des vieux trèfles.

De façon générale, pour les labours en cette saison, il faut avoir soin de ne retourner ni une surface congelée, ni un sol couvert de neige, enfin une terre mal ressuyée, chargée d'humidité, car les pieds des attelages s'enfoncent et s'impriment fortement.

Mois de labour, janvier est aussi, par conséquent, un mois favorable à l'enfouissement des engrais. Les résultats de la dernière campagne ont dû fixer la mesure du fumier sur les fumures qui conviennent à la terre de chacun de ses champs, suivant la culture qu'il va leur confier le printemps venu. La question est d'importance essentielle, car c'est surtout en agriculture, où le producteur a tant de peine à joindre les deux bouts, qu'il faut se garder des « écoles » ruineuses. Certes la vulgarisation de l'engrais chimique a eu un bienfait, mais encore faudrait-il user avec une judicieuse prudence et surtout ne pas s'user dans l'engouement à un provoqué par d'habiles réclames, ne sont aujourd'hui à rien moins qu'à faire oublier en discrédit l'engrais par excellence, l'engrais-base, qui est complet en ses variétés : le bon fumier de ferme, bien préparé et bien entretenu. « La chair, soigneusement et souvent, dans nos anciens, surchez le père, a raison le fils. » Il ne est plus strictement de même de l'engrais chimique employé sans discernement et avec une prodigalité inconsidérée qui, pour courir après le leurre du miracle promis en rendement et en qualité, pourrait bien commencer la ruine du père sans atteindre celle du fils. L'engrais chimique ne doit intervenir que comme fumure complémentaire, là où l'analyse de la terre et celle du fumier, engrais-base pour toutes les cultures, nous y reconnaîtra, aura démontré, qu'il n'y a gaine des champs à préparer pour les céréales de printemps ou pour les plantes sarclées, ou encore des prairies naturelles ou artificielles de la vigne, du verger, du potager et même du jardin d'agrément, aura, dis-je, démontré que la terre n'a pas ou que la fumure n'apporte pas en quantité suffisante la nitrate de soude, ou le phosphate, ou la potasse.

Quand la dure labeur, le chantier et l'enfouissement du fumier, d'a composte, des marnes, des cendres et autres amendements seront terminés, on visitera les embla ures et, si l'humidité de nov mbre y a amené un excès d'eau, on y tracera quelques rigoles d'écoulement.

On passera également en revue les prairies naturelles et, après le dégel, on arrachera les joncs et les roseaux et, au besoin, on enfoncera les mouvres par un bon coup de herse.

On pourra enfin receper et tailler les haies, réparer les murs, les palissades et les clôtures, les fossés et surtout les chemins, notamment les sentiers particuliers qu'on a le tort de négliger trop souvent. On ne pense pas assez combien cet abandon est préjudiciable aux animaux et aux voitures et jamais en portes de temps, n'ont qu'il se ferait généralement de quelques pierres disposées à propos pour boucher des ornières dangereuses.

Au verger, s'il ne gèle pas, on continue la plantation des arbres fruitiers, ainsi que la défoncement du terrain destiné à recevoir ceux à planter au printemps.

Au jardin potager, on continue à encaisser les amendements et les fumiers et à fumer les carrés du potager. On ouvre les fosses destinées à la plantation des asperges. On réchauffe les couches faites en décembre et on fait celles pour primeurs. Par temps extrêmement doux, on peut faire les semis d'oignons, carfiouil, persil sur plate-bandes et salades si radis au pied des murs. On sème sur couche des pois nains hâtifs, des radis et des choux d'York.

A l'intérieur de la ferme il y a à terminer le battage des grains, ensuite à réparer les outils qui doivent être utilisés dès les premiers jours du printemps. En même temps, on devra visiter les légumes conservés dans les silos avec, sérier les oignons et les caves par les belles journées, et s'occuper de la fabrication des composts.

L'agriculteur soucieux de la prospérité de son exploitation, devra consacrer quelques heures des veillées à établir son inventaire et sa comptabilité. Il n'est pas nécessaire que celle-ci soit bien compliquée ni savante, l'essentiel est qu'elle permette au cultivateur de se rendre un compte exact de ses opérations de recettes et de dépenses et d'être à même par suite de voir s'il n'aurait pas intérêt à modifier tel ou tel procédé de culture ou d'élevage et de savoir s'il est pécuniairement en mesure de le faire. Il ne peut s'en assurer sans une comptabilité régulièrement tenue.

Abordons, à présent, la question du bétail qui est en pleine période d'engraissement. En janvier, la température ne permet guère de sortir les animaux. Il convient au contraire de les tenir au chaud à l'étable qui devra cependant être largement aérée de 2 à 3 fois par jour. L'essentiel est de veiller au bon état des litières, à la propreté du sol et à la distribution régulière des aliments qui consisteront surtout en fourrages secs, racines et pommes de terre.

Les vaches qui sont sur le point de vêler devront être mises au chaud et à l'abri des courants d'air. Elles seront nourries au vert pendant les 15 jours qui suivront la parturition.

Les truies qui vont mettre bas recevront une nourriture tiède : d'une façon générale, la porcherie devra toujours être chauffée, car les porcs sont, de tous les animaux, ceux qui craignent le plus le froid.

Cette recommandation s'applique aussi à la basse-cour. Un local élevé engage les poules à pondre et si l'on prend soin d'exciter la ponte en donnant aux volailles de l'avoine et des coquilles broyées, on pourra être assuré de recueillir une provision d'œufs. Nous recommandons de renouveler souvent deux fois par jour ; car quand le froid est vif, les coquilles se fendent fréquemment. On ne donnera que de l'eau tiède pendant les gelées.

Si on a du laperreau du mois précédent, on les laissera avec leur mère jusqu'à l'âge d'un mois à six semaines. La mère les protégera contre le froid et, au bout de ce temps, lorsqu'on les en séparera, ils seront assez forts et robustes pour s'en passer. Nous conseillons de ne pas accoupler en janvier, l'élevage des jeunes étant encore trop difficile à moins de posséder une installation spéciale.

Ou laissera se reposer en complet repos, en veillant toutefois à ce que les coniques ne manquent pas de nourriture et à ce que les trous de vol ne soient pas obstrués par les cadavres d'abeilles ou par la neige.

LONDINIÈRES,
*Professeur d'Agriculture.*

## LÉGION D'HONNEUR

Ont été nommés dans l'Ordre de la Légion d'honneur :

*Au grade d'officier*

MM.

Zuccarelli, chef de bataillon au 40e, 37 ans de services 8 campagnes, 1 blessure, chevalier du 28 décembre 1859.

Rousseurs, chef de bataillon au 78e, 30 ans de services, 11 campagnes, chevalier du 8 juillet 1883.

de Jacheresu de Saint Denis, chef de bataillon breveté au 4e étranger, 27 ans de services, 8 campagnes, 1 citation, chevalier du 8 mars 1885.

Morionnet, colonel de la 15e légion territ de gendarmerie 39 ans de services, 1 campagne, chevalier du 5 juillet 1892.

Maschetti, major de réserve au régiment de Nîmes, 44 ans de services, 3 campagnes, 1 blessure, chevalier du 27 décembre 1884, passé dans la réserve du 2 octobre 1885.

Blanc de la Nautte d'Hauterive, lieutenant colonel au 163e, 39 ans de services, 1 campagne, chevalier du 30 décembre 1892.

## CAUSERIE MÉDICALE

### *LA COURBATURE*

La courbature provient d'un accès de fièvre, de l'anémie, de la phtisie, de la grippe, très souvent de la constipation.

Il va de soi que, dans ces derniers cas, le traitement de la cause est tout indiqué. Une grande quantité de constipés qui se réveillent chaque matin les reins brisés, le cœur douloureux, ne soupçonnent pas l'origine de leur mal, et ne se doutent aucunement que l'obstruction de salles régulière se guérirait radicalement leur courbature.

Lorsque la cause est mal définie et que la courbature se produit subitement, il y a lieu de craindre une affection grave. L'assistance d'un médecin est alors indispensable. En attendant, on fera bien de prendre le lit, de provoquer une transpiration abondante et de se purger avec l'huile de ricin.

Dans tous les autres cas l'établissement d'un régime spécial est nécessaire.

Chaque matin, douche chaude de 3 à 5 secondes au plus, suivie d'un massage de dix minutes au gant de crin, puis d'une autre de cinq minutes à l'eau de Cologne.

L'alimentation sera surveillée. Comme il y a vingt-cinq fois sur trente un cas d'anémie sous roche, on adoptera le régime spécial à cette maladie, savoir :

Quatre repas par jour. Le matin, deux œufs à la coque peu cuits et une tasse de thé. A dix heures, un verre de bon Bordeaux contenant une cuillerée à bouche de jus de viande, ou encore une préparation tonique (vins des Ilse, coca, kola, etc.) A midi, viandes rôties ou grillées, épinards, lentilles. A quatre heures, collation d'œufs et de viande. Le soir, potages, légumes farineux. Boire à tous les repas de l'eau de Hunyadi. Essayer les pilules de Fer Vedier très soigneusement qu'il y ait au moins une selle chaque jour.

Remarquer que le secours du médecin est toujours indispensable en pareille matière, la manière de soigner d'hier n'est plus aujourd'hui qu'on a affaire à des rhumatismales ou à de la consomption.

Docteur J...

## JURISPRUDENCE PRATIQUE

### *Du Jeu et du Pari*

L'article 410 du Code pénal punit sévèrement les tenanciers de maisons de jeux et de hasard, ceux qui auront admis le public, soit librement, soit sur la présentation des intéressés ou affiliés, les banquiers de ces maisons, tous ceux qui auront établi ou tenu des loteries non autorisées par la loi, tous les administrateurs préposés ou agents de ces établissements, etc.

Ces articles, on le voit, est absolu.

Or, dernièrement, un cafetier avait eu l'ingénieuse idée de recevoir, dans son établissement ouvert au public, le résultat, par dépêche spéciale de l'agence Havas, des paris engagés sur les courses de chevaux de la journée. Il affichait ce résultat au comptoir, de manière que toutes les personnes puissent en prendre connaissance. Il n'y avait pas grand mal à cela ; seulement, les joueurs attirés par ces renseignements, fréquentaient en grand nombre cet établissement ; et il arrivait que plusieurs d'entre eux, après avoir engagé des paris, venaient l'entendre de régler entre eux, sous les yeux du cafetier, ces paris dont le résultat leur était fourni par les moyens ci-dessus indiqué.

Cet exemple fut suivi et le café devint bientôt une véritable maison de jeu où l'on engageait des paris où on en apprenait le résultat et où on les réglait séance tenante.

Le parquet n'en émut et sévit contre l'établissement. Le cafetier n'avait pourtant pas, à proprement parler, admis un jeu chez lui, mais sa maison n'en était pas moins une maison de jeux, puisqu'il s'y engageait des paris, et qu'il s'y jouait positivement de l'argent.

La Cour de Cassation a, en effet, le même jugement dans une espèce pareille qui intervenait à l'occasion d'un jeu constituant lui-même des jeux d'argent : de à lors, la prohibition des jeux d'argent dans les lieux publics implique, dans la même mesure, prohibition de paris d'argent.

Par suite, le cafetier qui admet dans son établissement non seulement des jeux d'argent mais encore des parties pour des matchs de billard, tombe sous l'application de l'article 410.

Me LOCARD.

## Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

### *La passion des voyages*

Le jeune Antoine P....., de Propriano, nanti d'un peu d'argent, prit la résolution de quitter sa ville natale et sa famille ; il vint à Ajaccio et de là fila sur Marseille.

Mais, comme il n'avait que 13 ans, son père prévint la police ajaccienne, et notre jeune écervelé, désappointé, fut cueilli ce matin par les agents Monera et Andreani et conduit au poste, où on le tient à la disposition de sa famille.

### *Contraventions*

Contravention contre les nommés B. F., 17 ans, marin, pour dommage à la propriété d'autrui ;

F. M., 35 ans, ménagère, pour avoir étendu du linge à la fenêtre de son logement.

### *Au Port*

Sortie : *L'Iberia*, capitaine Lalière parti pour Propriano et Bonifacio, passagers et marchandises.

## A propos des Pilules Pink

### On nous écrit de Quintin :

Mlle Marie Tanneau qui habite à Quintin, (Côtes-du-Nord) rue au Lin, chez Mme Kervoulin, écrit :

« C'est avec plaisir que je viens vous donner de mes nouvelles. Les pilules Pink que je vous ai commandées m'ont fait un bien extraordinaire. Depuis longtemps, j'avais des migraines si tenaces et aussi des étourdissements si fréquents que j'étais parfois incapable de faire mon travail. Je mangeais très peu et j'étais très faible, aussi étais-je tout de suite essoufflée lorsqu'il me fallait marcher un peu vite ou monter un escalier. J'ai pris beaucoup de fortifiants qui ne m'ont pas fortifiée du tout et j'ai bien cru un moment que j'allais être obligée de quitter ma place. Ma maîtresse a fait venir pour moi de vos excellentes pilules Pink. Grâce à ces bonnes pilules j'ai pu me rétablir. Dès le début du traitement j'ai senti que cela allait beaucoup mieux et j'ai été très vite guérie. J'ai recommandé les pilules Pink à une de mes cousines qui souffrait aussi depuis longtemps, elle va déjà beaucoup mieux. »

Toutes les femmes, ou à peu près, ont le sang pauvre, elles ont trop peu de sang. Les pilules Pink sont le refuge le plus sûr pour les affaiblis, les épuisés. En se mettant sous la protection des pilules Pink, ils sont assurés de la guérison. Après un traitement plus ou moins long suivant les cas, ils nous écrivent, comme l'a fait Mlle Tanneau, pour nous dire qu'ils sont de nouveau en parfaite santé. Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies. Elles sont vendues dans toutes les pharmacies et au détail : Phie Gabin, 23, rue Bailly, Paris, Frs. 3.50 la boîte, Frs. 17.50 les 6 boîtes franco.



Mlle Tanneau
(Phot. R. d'Ersby Sauve, St-Brieuc)

## Petite Gazette

### *Tableau d'avancement*

Les fonctionnaires de l'administration centrale de la marine dont les noms suivent sont inscrits pour un avancement de classe : MM. Calendini, sous chef de bureau de 3e classe ; Vinciguerra, commis principal de 3e classe ; Costa, Quenzi, Morati, auxiliaires.

⁂

### *Nouvelles militaires*

M. Barni, major au 51e, passe au 111e.

— M. Signorino, capitaine au 43e, passe au 132e.

— M. le lieutenant Bezzi, chef des équipages au 23e bataillon de chasseurs, passe au 26e bataillon.

⁂

### *Affaires étrangères*

M. Colombani, ex-adjudant au 131e, est nommé commis expéditionnaire au ministère des affaires étrangères.

⁂

### *Médaille militaire*

La médaille militaire a été conférée à MM. Federici Charles-Antoine, 1er m. de mousquetaires, 23 ans 3 mois de services ; Vasturini Antoine-Marun, chef pompier, 31 ans 5 mois de services, 3 témoignages de satisfaction pour actes de dévouement ; Bonavia Joseph, chef garitier de 1re classe, 29 ans de services, Tunisie 1881 ; Stagnara Pierre Victor, maréchal des logis de gendarmerie maritime, 26 ans, 3 mois de services.

⁂

### *Douanes*

M. Boreni Antoine, ex-caporal infirmier colonial, a été nommé préposé de 3e classe des douanes pour être mis à la disposition du gouvernement de l'Afrique Occidentale française.

⁂

### *Nouvelles maritimes*

M. Colombani Jean Antoine, commis de 4e classe dans le personnel des comptables des matières à Toulon, est promu commis de 3e classe.

⁂

### *Etablissements pénitentiaires*

M. Giustiniani Toussaint a été nommé dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

⁂

### *Un bon remède pour la gorge*

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14 à Paris.

⁂

### *Avis*

Magasins de réparations de parapluies et ombrelles en tous genres, rue Miot, 4, Vincent Ragazzi.


A L'OCCASION DE L'ÉPIPHANIE
*Demandez partout les*
**Lasagnes extra fines**
de la
**Maison Ghilini**
6, Bd Saint-Angelo, Bastia.


## Gâteaux des Rois

Mme Adelaïde COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'on trouvera, chez elle, à l'occasion de l'ÉPIPHANIE, un assortiment de *Pamelle* et de *Gâteaux des Rois* « aux fruits confits. »

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00012

## AU « JOURNAL OFFICIEL »

Paris, 5 janvier.

Le *Journal Officiel* publie ce matin les décrets nommant les nouveaux ministres de la Justice, de l'Instruction publique et du Commerce.

## M. PICHON PART POUR L'ESPAGNE

Paris, 5 janvier.

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, est parti aujourd'hui, à midi, pour Madrid.

M. Pichon profite des vacances parlementaires pour rendre à M. Allendesalazar, ministre royal des affaires étrangères, la visite qu'il en a récemment reçue, à Paris.

Notre ministre des affaires étrangères, qui est accompagné de Mme Pichon, visitera les principales villes d'Espagne. Il sera de retour à Paris, vers le 15 janvier.

## TOULON

### L'AFFAIRE ULLMO

Toulon, 5 janvier.

M. le lieutenant de vaisseau Devarenne, rapporteur près le premier conseil de guerre maritime, procédera demain à un long interrogatoire d'Ullmo, en présence de son défenseur, Me Aubin.

On croit que cette affaire d'espionnage sera jugée dans la deuxième quinzaine de janvier.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### ORAN

### Départ de Renforts

Oran, 5 janvier.

Le transport *Vink-Long* a appareillé ce matin pour Casablanca avec le deuxième convoi de renforts, comprenant une compagnie du 1er régiment de zouaves et un bataillon du 3e tirailleurs.

A leur arrivée à Casablanca, ces troupes camperont sous des tentes, en attendant la construction des baraquements, qui est poussée très activement.

## LA MEHALLA IMPÉRIALE *à Melilla*

Melilla, 5 janvier.

La Mehalla du Sultan est campée, depuis hier, dans la zone espagnole sous la protection de l'Espagne.

Les rebelles avaient promis au général Marina, commandant la place de Melilla, de ne pas inquiéter la Mehalla impériale, pendant qu'elle passerait de son campement actuel sur le territoire espagnol, ni pendant qu'elle séjournerait sur celui-ci.

## *LE RETOUR* DU GÉNÉRAL DRUDE

Paris, 5 janvier.

En annonçant l'arrivée prochaine, à Marseille, du général Drude, ancien commandant du corps expéditionnaire, plusieurs journaux commentent le retour de cet officier général en termes plutôt défavorables, et, s'ils constatent que la santé du général Drude est réellement très ébranlée, ils n'en prouvent pas moins qu'elle est venue bien opportunément donner au gouvernement un motif de rappel.

## Départ du « Kléber »

Brest, 5 janvier.

Le croiseur *Kléber* a appareillé aujourd'hui pour Casablanca.

Ce navire procédera, en cours de route à des expériences de télégraphie sans fil avec un nouveau matériel.

Le *Kléber* portait le pavillon du contre-amiral Thierry, commandant la division navale de l'Atlantique Nord.

Les expériences de télégraphie sans fil seront dirigées par le lieutenant de vaisseau Jeance.

## CASABLANCA

### *LA PRISE* de la Kasbah de Darber

Tanger 5 janvier.

Le bruit court, d'après des renseignements indigènes qu'une reconnaissance de cavalerie, partie de Médiouna, aurait occupé la Kasbah de Darber Rechid, qui se trouve à une vingtaine de kilomètres de la Kasbah de Médiouna.

On ajoute même que nos troupes auraient fait une razzia de 2 500 moutons.

La confirmation de cette nouvelle victoire française n'est pas parvenue au ministère de la guerre.

Au ministère de la marine on n'a reçu également aucune nouvelle confirmant ce bruit.

## LA NEIGE ET LE FROID

### Nombreuses Victimes

Paris, 5 janvier.

La neige continue à tomber en assez grande abondance en France et en Europe.

Le froid est très vif dans plusieurs régions.

Le nombre des victimes du froid augmente tous les jours dans des proportions effrayantes.

## AUX ÉTATS-UNIS

### LE PROCÈS THAW

New York, 5 janvier.

Les débats du second procès de Harry Thaw, le meurtrier de Stanford-White, commenceront demain.

Par ordre du président du tribunal l'accès de la salle est interdit aux dames durant les débats.

## Dans la Colombie

### Troubles Sérieux *à VANCOUVER*

### Japonais et Blancs

Londres, 5 janvier.

Les journaux annonçaient, ces jours derniers, que des rixes sanglantes avaient éclaté entre les Japonais et les Blancs à Vancouver, dans la Colombie britannique. Les blancs étant inférieurs en nombre, s'enfuirent lâchement plusieurs blessés.

Les blancs n'ont pas tardé à prendre leur revanche.

Les journaux annoncent, en effet, aujourd'hui que les blancs, formés en colonne, ont pillé et saccagé tout le quartier habité par les Japonais qui sont embauché par la compagnie de chemins de fer.

Les Nippons ont ripoté énergiquement à l'attaque des Blancs.

On compte de nombreux morts et blessés de part et d'autre.

## EN BELGIQUE

### Les obsèques de M. de Trooz

Bruxelles, 5 janvier.

Les obsèques de M. de Trooz auront lieu demain matin, à 11 heures, à Bruxelles.

La garnison de Bruxelles et la garde civique rendront les honneurs à la dépouille mortelle du regretté président du Conseil des ministres.


SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui lundi, à 2 heures du soir, à la Bourse du Travail, place Celetta.

Les retardataires sont priés de se mettre en règle.

Le président, Antoine Poli.


## AVIS DE DÉCÈS

M. Eugène Profizi ; Mme Antoinette Profizi ; M. Louis Profizi ; Mlle Laure Profizi, Mlle Eugénie Profizi, en religion sœur Marie de Saint Enfant Jésus, de Sainte-Claire ; Mme Caroline Stretti et M. Toussaint Stretti, entrepreneur de la Régie ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Paul-Baptiste PROFIZI*
*Peintre décorateur*

leur père, grand-père, frère et beau frère, décédé le 5 courant.

L'enterrement aura lieu mardi, 7 janvier, à 2 heures de l'après-midi.


## AVIS

La Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace *au prix de 0,10 le kilo*, à partir du 2 janvier courant.

NECTAR-ORANGE
Consommation saine
NECTAR-ORANGE
Première marque

## ACCOUCHEMENTS

Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.

**VENTE** de vigne américaine greffée 410 fr. le mille, Rupestris raciné à 25 fr. le mille et Riparia Gloire de Montpellier à 20 fr. le mille.

S'adresser à M. Pierre-Ambroise Rotali, Chiosello, près Borgo.

**L'ART de GUÉRIR**
VIENT DE PARAITRE le *Journal de Médecine Pratique* qui publie une importante étude sur Faiblesses nerveuses chez l'homme et la femme, la Neurasthénie, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Goutte, les Douleurs, etc. Envoi gratuit du journal à toutes personnes qui en font la demande au Directeur, 15, rue de la Pépinière, à Paris.

Grand entrepôt de Vins
FINS ET DE TABLE
de toutes provenances
**ORESTEBIAGINI**
*5, Avenue Carnot, Bastia*
2 Grands Prix. 1 Diplôme. 5 Médailles obtenus aux diverses Expositions
*Vente en Gros et au détail*
LIVRAISON A DOMICILE

VINS DE TABLE
Rouge, 0,15, 0,20 et 0,40 c. le litre.
Blanc, 0,20 et 0,40 c. le litre.
VINS FINS DE CORSE
0,80 et 1 fr. la bouteille verre compris.
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 40 la flasse, 0,70 le 1/2 flasco.
VIN DE MARSALA (Sicile)
1.60, 1.75 et 2 fr. la bout., 0,80 c. la 1/2 b.
3 fr. la flasco, 1 fr. 60 le 1/2 flasco.
VINS DE BORDEAUX (1904 et vieux)
1 fr. 25 la bouteille.
VINS D'ASTI mousseux
1 fr. 75 la bouteille.
VINS BARBERA d'Italie
1 fr. 50 la bouteille.
VINS DE MALÈNE et de MALAGA (Espagne)
1 fr. 40 la bouteille, 0,90 le 1/2 bouteille.
MUSCAT DE FRONTIGNAN vieux
fr. la bouteille, 0 90 le 1/2 bouteille.
Vermouth de Turin 1 fr. 50 la bouteille.
Quinquina Pomponnet 1 fr. 40 id.
Vermouth Supérieur 1 fr. 40 id.
Apéritif « Le Pof » 1 fr. 50 id.
Gentiane 1 fr. 40 la bouteille.
VINS DE CHAMPAGNE
Gratien et Meyer 3 fr. 25 et 3 fr. 75 la bout.
Duc Regnault de Chamousseau 2 fr. 50 et 2 fr. 75 la bouteille.
Frelot & Epernay 4 fr. 50 et 5 fr. la bout.

**Déménagements**
pour tous les pays
*Dépôt de cadres*
pour mobilier
*Prix très modérés*
A. PODOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

**Horlogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie**

# DANESI FILS

***Boulevard Paoli, 16, Bastia***

**Assortiment de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.**

**Premier choix de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché.**

**N. B. — Les montres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et règlés avant d'être mis en vente. Aussi on a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir un article bien garanti.**

**Etude de Me H. Millie**
Avoué
près le Tribunal civil de Calvi

Dan l'exploit du ministère de Me Spinosi, huissier à Calvi, en date du trois janvier 1908, enregistré,

Il appert,

que Madame Marie Elisabeth Maraninchi, épouse de M. Alphonse-Blaise Giraud, avec lequel elle demeure à Moncale, a formé une demande en séparation de biens contre M. Alphonse-Blaise Girand, son mari, ci-nommé.

Et que Me Millie, avoué, est constitué et occupera pour Mme Girand sur la dite demande, et ses suites.

Pour extrait,
H. MILLIE.

**Etude de Me H. Millie**
Avoué près le Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi

D'un jugement de défaut rendu par le Tribunal Civil de Calvi, le 12 décembre 1907 enregistré et signifié,

Au profit de la dame Giacomoni Marie-Feliciste, ménagère à Palasca ans à ce judiciairement (20 décembre 1906).

Contre le sieur Tosana Antoine, ouvrier mineur, domicilié à Palasca.

Il appert,

que le divorce a été prononcé à la requête et au profit de la dame Giacomoni ses-nommée.

La présente insertion est faite conformement à l'article 247 du C. C.

Pour extrait,
H. MILLIE,

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**
Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**CHOCOLAT MENIER**

**Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée**
**H. FRAISSINET & Cie**
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Grop Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
*Edredons, Couvertures, Tapis*
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**LOTERIE**
de l'Orphelinat National
DES CHEMINS DE FER
Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.
*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*
GROS LOT **200.000** FRANCS
LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F. etc.
PRIX DU BILLET : **UN FRANC**
*Adresser mandat-poste à M. le Directeur*, 20, rue N.-D. de Nazareth, *Joindre* 10 cent. *pour envoi (étranger, 25 cent)*
La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour toute commande d'au moins 2 billets.
1.035 LOTS, tous payables en espèces.

**Cordonnerie Modèle**
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERIS III, propriétaire
*Saison Automne-Hiver 1907-1908*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix défiant tout marché inconnus jusqu'à ce jour

*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**
**BIJOUTERIE MATTEI**
**20, Boulevard Paoli**
**La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.**
**La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*; etc., etc., broches or et argent 1er titre**
**Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »**
***Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.**

SANTAL BLINE
**GUÉRISON RADICALE**
et rapide des Suppurations, Cystite du Col, même les plus rebelles aux Copahu et injections. *N'ont jamais échoué.* Semble le plus efficace et le plus actif
ABSOLUMENT INOFFENSIF
Dépôt dans toutes les Pharmacies et 19, Rue Vivienne, Paris.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**
CORTE (Corse)
**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Cie GÉNÉRALE DES PETROLES**
***pour l'Eclairage et l'Industrie***
**Siège social à MARSEILLE**
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia. Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano; PUCCINELLI, François Calvi; SAN TIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIEME ANNEE — N. 7

MARDI 7 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale et autres Pays le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



00013

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


### LE CALENDRIER

Fêté Aujourd'hui : Saint Lucien.
Soleil : (heure nationale)
Levé 7 h. 05 m. — Couché 4 h. 11 m.
Premier quart.. le 10 Pleine Lune. le 18
Fête de Demain : Saint Séverin.

*6 JANVIER*

## L'Age des Victorieux

Dans le projet de la nouvelle loi des cadres déposé sur le bureau de la Chambre par le ministre de la Guerre, certaines modifications à la limite d'âge dans le cadre de l'état-major général sont proposées.

Ainsi, les généraux de division et de brigade pourraient être placés par anticipation dans le cadre de réserve par décret du président de la République, soit d'office, soit sur leur demande, si leur état de santé ne leur permettait plus de remplir leur emploi avec la pleine activité qu'il comporte. Mais, s'il était constaté que l'amélioration de leur état de santé leur a fait recouvrer cette activité, ils pourraient être réintégrés dans leur commandement.

D'autre part, pourraient être maintenus sans limite d'âge dans la première section du cadre de l'état-major général, en vertu d'un décret du président de la République, et pourvus d'emplois en temps de paix jusqu'à 70 ans, les généraux de division qui, munis de lettres de commandement, auraient exercé avec distinction, devant l'ennemi, l'une des fonctions suivantes : 1. Commandant en chef d'un groupe d'armées ou d'une armée composée de plusieurs corps d'armée ; 2. Commandant d'un corps d'armée composé de plusieurs divisions de différentes armes ; 3. Major-général dans un groupe d'armées, et Chef d'état-major d'une armée composée de plusieurs corps d'armée.

Si l'on comprend l'intérêt très réel de la première de ces modifications, on saisit moins bien, surtout pour une application actuelle, celui de la seconde. Est-ce l'équivalent de la récompense promise jadis quand, à propos du grade suprême de maréchal de France, virtuellement supprimé jusqu'à nouvel ordre, le général Chanzy disait à l'Assemblée nationale, que, le bâton du maréchalat, il faudrait l'aller chercher de l'autre côté du Rhin ? Car ce n'est guère que sur la frontière de l'Est que l'on peut prévoir des formations militaires de l'importance de celles visées par le projet ministériel.

Dans tous les cas, si la première modification proposée à l'organisation actuelle du cadre actif de l'état-major général peut favoriser le rajeunissement de ce cadre, la seconde ne nous acheminerait pas vers ce but, elle nous en éloignerait, au contraire, de plus en plus.

Cette question du rajeunissement du haut commandement qu'on trouve sans doute trop délicate, au ministère de la Guerre, pour la mettre officiellement et directement sur le tapis, est cependant celle qu'il importerait le plus de trancher dès maintenant, si la force militaire que la France entretient à si grands frais et à l'état de si lourde charge imposée à l'activité nationale, est bien destinée à faire la guerre, la grande guerre, la guerre que l'on sait, celle dont on ne parle jamais, mais à laquelle on pense toujours. Malheureusement, depuis le premier Empire, tous les ministres de la Guerre qui se sont succédé en France, semblent, chaque fois qu'on se plaint à eux de la sénilité de certains grands chefs, avoir repris à leur compte le mot du maréchal Soult répondant à Louis-Philippe et à Guizot qui de pressaient de procéder à certaines éliminations trop justifiées : « Jamais je ne toucherai à un vieux camarade ! » Les ministres civils eux-mêmes se font un point d'honneur de s'assimiler ce genre d'esprit militaire.

L'an dernier, dans un vigoureux article sur ce sujet du rajeunissement des cadres, M. Charles Laurent rappelait l'argument sentimental du maréchal Blanchi lui-même sous le glorieux harnais. L'ex-capitaine Ch. Humbert, député de la Meuse, reprenant aujourd'hui la campagne, le rappelle à son tour, en se contentant d'ailleurs de refaire l'article de son confrère du *Rappel* et de lui emprunter presque littéralement ses arguments et sa documentation de ci de là erronée, sur « l'âge des victorieux ».

Le haut commandement à la guerre exige, aujourd'hui plus que jamais, de celui qui l'exerce, un esprit alerte dans un corps alerte, pour que la vivacité du coup d'œil et de la volonté ne soit pas paralysée par la défaillance physique, inévitable chez un vieillard fatalement déprimé par un surmenage de tous les instants du jour et de la nuit.

Quand Bossuet disait, dans son récit épique de la bataille de Rocroy, au cours de son oraison funèbre du grand Condé : « Trois fois le jeune vainqueur fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise, et malgré ses infirmités, *montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qui l'anime,* » il avait là un mouvement superbe d'éloquence, mais il se montrait un bien piètre physiologiste.

Quand Condé écrasa les Espagnols à Rocroy, il avait 22 ans et tout son génie militaire qui ne fut jamais plus brillant, et il combattait un adversaire, don Francisco de Mello, qui, s'il n'était pas aussi impotent que son héroïque lieutenant, le comte de Fontaines, était un vieillard déjà usé par l'âge et les fatigues de la vie des camps.

Nous ne reviendrons pas sur la longue énumération des grands victorieux, jeunes ou dans la force de l'âge, que M. Charles Laurent avait donnée et que M. Charles Hambert reprend après lui. Dans la merveilleuse pléiade des jeunes généraux des armées de la République et de l'Empire, contentons-nous de noter que Hoche est mort à 29 ans et que Marceau en avait 27 quand il fut tué à Altenkirchen, commandant en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse ; que Moreau avait 37 ans quand il battit, à Hohenlinden, Kray qui en avait 65, et que Masséna n'était encore âgé que de 43 ans quand, à Zurich, il mit en déroute Souvaroff accablé autant par ses 70 ans que par les fatigues d'une pénible campagne à travers les Alpes. Enfin, rappelons que, dans ses prodigieuses et foudroyantes campagnes d'Italie, Bonaparte n'avait que 27 ans quand, à Arcole, il battit Alvinzi qui en avait 61, et, à Mantoue, Wurmser qui en avait 73. Hélas, le vainqueur de Marengo avait 70 ans, Bonaparte, toujours vainqueur des vieux généraux autrichiens, venait à peine de dépasser la trentaine.

On peut citer comme exemple d'exceptionnelle vigueur physique et morale, celui du maréchal Oyama, généralissime des armées japonaises en Mandchourie, mais encore n'avait-il que 62 ans et se tenait-il systématiquement en dehors de la zone de bataille, communiquant par exprès, télégraphe ou téléphone avec ses lieutenants, eux en pleine action : les généraux de corps d'armée qui avaient en moyenne 58 ans, les généraux de division 54, les généraux de brigade 48.

Les Japonais ont rajeuni la tactique de Napoléon, ils se sont efforcés aussi, à son exemple, d'avoir un haut commandement jeune ou en pleine force de l'âge : imitons à notre tour les imitateurs de Napoléon, nous n'aurons certainement pas à nous plaindre d'être revenus à notre grande tradition militaire.

JACQUES ROTHERS.

## APRÈS COUP

Les honneurs pleuvent, après sa mort, sur le pauvre Clovis Hugues. Un comité vient encore de se former dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, pour élever, aux Buttes-Chaumont, un monument à ce charmant poète si pittoresquement égaré dans la politique. Déjà à Eubran, où Clovis Hugues est enterré, un projet analogue est en exécution, et je crois bien me souvenir qu'une troisième ville, celle sans doute où il est né, poursuit à son égard les mêmes pieuses intentions. Cela fera donc sous peu, au bon Clovis, trois monuments — statues ou bustes — dont il sourira, je pense, avec quelque mélancolie, là-haut, tout là-haut dans ce bleu firmament des poètes que ne troublent éviden ment plus les vanités de ce monde, et d'où l'on doit contempler toutes choses avec la plus sereine philosophie.

Ce fut, en effet, une bien curieuse existence que la sienne. On aurait pu croire, au début, que toutes les bonnes fées s'étaient donné rendez-vous autour de son berceau. Tout semblait lui sourire : sympathique et insouciant, comme un personnage de la *Vie de Bohème*, il marchait dans son gentil petit rêve, répandant, dans les revues et les journaux, ses vers pimpants, d'une fraîche et spirituelle fantaisie, n'ayant partout que des amis, tutoyant tout le monde, et, par suite, encore plus tutoyé, à la façon d'Alexandre Dumas père, qu'un quidam qu'il ne connaissait que très vaguement interpella t un jour sur le boulevard :

— Bonjour, Alexandre ; comment vas-tu ?

— Très bien, merci, et toi ? répondit Dumas.

Puis, avec cordialité :

— Comment t'appelles-tu ? ajouta-t-il.

Clovis Hugues aurait pu, dix fois par jour, poser la même question à des gens qui lui tapaient familièrement sur l'épaule. Mais il n'y songeait guère étant trop du Midi pour ne pas aimer cette popularité bon enfant qu'il devait à son nom, d'abord si bizarre assemblage des deux dynasties mérovingienne et capétienne, à l'exubérante rondeur de ses manières, à sa verveuse et inépuisable faconde, et aussi — car le physique, chez lui, était à l'avenant, — à sa longue crinière en coup de vent et à sa barbe inculte et broussaillieuse. Il connut les joies, plus flatteuses qu'utiles de cette célébrité boulevardière qui fait que les gens se retournent sur votre passage. Il avait le verbe sonore, le geste abondant l'éloquence colorée, et rien n'était amusant comme de l'entendre dire, dans les bureaux de rédaction ou au café, de ces charmantes histoires, du Midi ou d'ailleurs, qu'il transportait ensuite, avec le même brio insoupçonné, dans la salle des Pas-Perdus du Palais-Bourbon. Clovis Hugues arrivait à la Chambre, avec, sous le bras, une grosse serviette bien plus bourrée de pièces de vers que de projets de lois. Il était aussitôt entouré d'une nuée de journalistes qui, tous, étaient ses camarades :

— Eh bien ! Clovis, quoi de nouveau ?

— Rien... vraiment... je ne sais par...

— Oh ! voyons ce n'est pas possible !

Et, devant l'insistance de son auditoire, le bon Clovis, dont l'imagination n'était pas longue à se mettre en train, racontait, avec force détails, quelque extraordinaire aventure qui charmait tout le monde et n'étonnait personne. Il y a, ainsi, dans *Numa Roumestan*, un type très réussi de Méridional, attaché au cabinet du ministre, qui, pendant le 16 Mai, quand il rentrait de la séance, à Versailles, donnait à ses collègues une foule de renseignements sur la journée, ajoutant, à la fin, négligemment, comme s'il s'agissait d'un détail oublié :

— Il paraît aussi qu'on a tiré sur le maréchal !..

Clovis Hugues possédait au plus haut point ces joyeuses qualités de pince-sans-rire, et il maniait en connaisseur cette blague du Midi, plus savoureuse et plus corsée que la blague parisienne, toujours un peu rosse. C'était, dans le vrai sens du mot, un bon garçon, n'ayant au cœur nulle méchanceté, nulle haine, et la politique elle-même, l'odieuse politique, ne put jamais altérer l'aimable ingénuité de son âme. Elle lui en fit voir, cependant, de toutes les couleurs, et il eut à subir, lui aussi, les injures, les calomnies, les abandons, les trahisons, tout le cortège habituel, tout l'accompagnement indispensable de la vie publique. Dans ce dix-neuvième arrondissement de Paris, où l'on va, maintenant, lui élever une statue, il n'aurait plus pu, durant la dernière période électorale, se présenter dans une réunion publique. Il avait cessé de plaire, et les foules sont terribles pour les idoles qu'elles ont renversées.

Le pauvre Clovis, sorti du Parlement, espéra, du moins, qu'on lui trouverait quelque chose de ces situations honorables que la République, en un temps où il n'y a plus de Mécènes, peut encore attribuer aux poètes et aux littérateurs dans l'embarras. Il était pauvre, ce qui n'a jamais été un crime, et il eût mieux que bien d'autres, fait bonne figure dans une bibliothèque ou dans une inspection des beaux arts. Il aurait pu légitimement prétendre à l'un de ces emplois, ayant vu défiler bien de ses amis au pouvoir. Mais il n'avait pas l'esprit d'intrigue et, en vrai poète, il aimait mieux courir les bois que passer ses matinées dans les antichambres. On lui préféra des concurrents qui avaient moins de titres mais qui avaient fait plus de démarches, et Clovis Hugues, qui, dans sa vie, avait tant de fois célébré, en prose et en vers, ces belles vertus qui s'appellent l'amitié, la solidarité, la fraternité, put constater que, comme le soleil lui-même, elles avaient des taches et que leur éclat était parfois intermittent.

Ses derniers jours en furent amertumés. Et malgré le dévouement d'une femme admirable, et la fidélité de quelques vieux camarades le pauvre Clovis, jadis si entouré, il fit, est, vers la fin de son existence, l'impression de l'isolement le connut l'oubli, plus terrible que la mort. Mais si profonde que fût sa blessure, il gardait aux lèvres la souriante et insouciante philosophie d'un poète. Il n'a pas, en mourant, encombré l'univers de ses plaintes ; il s'en est allé sans faire claquer les portes. Et les statues, maintenant poussent à l'envi autour de sa tombe ! Dieu me garde de blâmer cet élan, qui part, au fond, d'un bon naturel. En toutes choses, et surtout en matière de justice et d'hommages, mieux vaut tard, somme toute, que jamais. Mais, tout de même, le sort est parfois cruel dans ses ironies, et quand on songe aux épreuves si dignement supportées par le bon Clovis, quand on pense que, en achetant ses livres, en encourageant ses œuvres, on le dégageait, en un mot, de toute préoccupation matérielle, on aurait si gentiment illuminé le soir de sa vie, on ne peut s'empêcher de se dire qu'il aurait peut-être mieux valu, pour lui, un peu moins de bronze après sa mort, et un peu plus d'argent de son vivant !..

EMMANUEL ARÈNE.

(*Petit Marseillais*).

## Ce que disent les Journaux

**L'Echo de Paris**

« Pourquoi avait-on créé un ministère du Travail ? Pour que M. Viviani devînt ministre. Depuis que M. Viviani devenait ministre de la Justice, le ministère du Travail rendait, je ne dirai pas toute sa liberté (il n'en a jamais eu), mais toute sa raison d'être. Je comprends que M. Clemenceau n'ait pas voulu jusqu'ici, ne serait-ce que par amour propre d'auteur, débarquer M. Viviani ; je comprends que, d'autre part, aucun des membres du gouvernement, dans le seul intérêt du pays, et pour dégrever d'autant les contribuables, n'ait consenti l'abandon d'un portefeuille — le sien — qui, bien entendu, serait allé comme un gant à M. Viviani. Mais voici qu'une circonstance, douloureuse certes, mais providentielle, vous permet de disposer à l'improviste d'un portefeuille sans titulaire ; et vous n'en profitez pas immédiatement pour vous débarrasser de M.

Viviani avec éloquence, en nous débarrassant du même coup, et avec quel couple de soulagement, du ministère du Travail. »

**La Gaulois**

A propos de l'enquête sur la liquidation des congrégations :

« Depuis la chute de M. Combes on connaît à l'égard des religieux de véritables escroqueries, auxquelles on l'aurait mal gré lui, et ce n'est qu'aujourd'hui qu'il songe à protester. M. Combes avoue que les congréganistes ont été victimes d'un pillage éhonté ; il consacre qu'on a dépouillé beaucoup d'entre eux « de la pension à laquelle il était bien entendu qu'ils avaient droit. » Tout cela, dès savait et demeurait à son banc bouche close et bras croisés ! Et il a fallu qu'un membre de la droite, M. La Prévost de Launay, en fît l'interpelle de l'indignation publique, pour que la consciences de M. Combes se réveillât. Si M. La Prévost de Launay s'était tu personne à la gauche n'eût soufflé mot, s l'on peut être assuré que M. Combes eût — pour le moins — ajouté cet « moralisation de la République qui est — je le reconnais avec lui — beaucoup urgente et nécessaire. »

**L'Aurore**

« L'application de la loi de Séparation est entrée sur le terrain judiciaire ; il faut en finir avec la déviation des biens consistoriaux, et il faut, pour mettre l'œuvre à bonne fin, un républicain ferme et résolu, un esprit décidé. Ce n'est pas tout ; le scandaleux arrêt de la cour de Dijon a dévoilé dans une partie de la magistrature un véritable esprit d'hostilité qui exercera une action vigoureuse du ministère de la justice. Pour en terminer avec les résistances cléricales, il ne faut pas moins que la collaboration confiante, effective du ministre de la justice avec son collègue de l'instruction et des cultes. Le nom du nouveau titulaire de la justice importe peu ; ce qui importe, c'est qu'il y ait accord complet dans le cabinet, n'est-ce pas ? Ce point de vue que le Président du Conseil doit en placer dans la décision qu'il doit prendre. »

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 7 janv., à 3 heures*

| | |
|---|---|
| Jacob, marche, | V. Varine. |
| Le Petit Duc, fantaisie, | Ch. Lecocq. |
| Valse bleue, | A. Margis. |
| Gillette de Narbonne, fant., | Audran. |
| La belle Meunière, polka, | J. Perès. |

*Le Chef de musique*, X. LACOSTE.

**Conte pour les Rois**

## L'HEUREUSE SURPRISE

III

Hier, à mon retour, ignorant tout, ne sachant rien de ce qui avait pu se passer dans sa vie pendant ma longue absence, je n'ai pas osé m'informer. Comme la veille de mon départ, j'ai attendu la nuit et je suis venu sous ses fenêtres. Quand on aime vraiment, on a de ces superstitions... Le pâle lueur filtrait à travers les vitraux ! Elle la joie entière qui m'a envahi, qui a fait bondir mon cœur, j'ai deviné qu'elle était toujours libre... mais cette joie, mademoiselle, n'était rien auprès de celle que l'épreuve à la vue de cette lueur qui brille en ce moment dans ses yeux !

— Alors, murmura Claire, pâle et toute tremblante, cette personne... celle que vous aimiez... c'était... c'était donc moi !

— C'était vous, mademoiselle... C'est votre pensée, votre image si chère que j'ai emportée dans mon exil. Vous jugez de ma surprise en vous apercevant, à mon retour, parmi les invités et de mon trouble en m'asseyant auprès de vous. Comment ne me suis-je pas trahi ? Qui m'eût dit ce matin que j'aurai cette grande joie de vous approcher et de vous avouer mes sentiments, la tendresse que j'ai pour vous depuis si longtemps ?

Il se tut. L'émoi dont il le sentait palpitante le gagnait à son tour, le pénétrait délicieusement. Il ne trouvait plus rien à lui dire. Mais ne savait-elle pas tout à présent ? Le bonheur dans elle irradiait se réfléchit dans son doux sourire, dans le regard extasié de ses yeux bleus, le rendant plus jolie, plus séduisante encore qu'autrefois. Et, souriant aussi, il s'émerveillait de sa vue, de son charme, le cœur gonflé, avec une sorte d'extase où tout son être se noyait dans la certitude soudaine qu'elle en donnait, qu'elle allait être enfin à lui pour la vie !

La voix claironnante de M. Ridot les fit tressaillir, ils sursautèrent brusquement à leur grisette.

— Venez donc ici, M. Champsi, vous n'avez pas fini votre histoire, vous disiez donc que ce jour-là...

— Ah ! oui, fit Frédéric, comme s'il sortait d'un rêve. Il reprit au point où il s'était arrêté, mais, au grand déplaisir du capitaine et de M. Lagrange, le récit encore une fois fournit court. Pouvait-il évoquer le souvenir de ses luttes quand, dans la plénitude d'allégresse de cette heure, Claire était là, près de lui, rougissante sous la caresse de ses regards ?

— Nous reprendrons la conversation, dit le capitaine, nous la reprendrons bientôt, car j'espère que nous aurons le plaisir de nous revoir.

IV

Mme Daviese et sa fille se retirèrent les premières.

Elles allaient d'un pas pressé et rapide le long des rues presque désertes. Souple, légère, Claire semblait effleurer le sol. Sous la gaze de la voilette une flamme brillait dans ses regards, l'orgueil des aveux qu'elle avait reçus, ce cet amour filial et touchant qu'elle avait inspiré à son fiancé. Sa mère, qui avait peine à la suivre, gardait le silence comme si elle eût craint de troubler ce ravissement, de dissiper cette ivresse dont son âme débordait.

Mais, dès que la porte de leur petit logement fut retombée sur elles, Mme Daviese, tendrement, attira sa fille vers elle, et la pressant dans ses bras :

— Tu es heureuse n'est-ce pas ?

Et Claire, dans un souffle, répondit :

— Oh ! oui, très heureuse !

— Quand M. Champsi, qui s'était montré jusque-là si réservé, s'est approché de toi, j'ai eu le soupçon qu'il avait une confidence à te faire. Tu l'écoutais avec une attention émue, comme suspendue à ses lèvres. Puis, je t'ai vue tout à coup pâlir, j'ai compris et j'ai pris ma part de ton bonheur. Tu peux l'aimer. C'est un garçon loyal et droit, qui a fait le rude apprentissage de la vie et qui saura combler tous tes vœux. Cette Fête des Rois te réservait la plus douce, la plus heureuse des surprises. Tu vois, ma chère Claire, qu'il faut toujours avoir confiance. N'avais-je pas raison de t'annoncer l'arrivée prochaine de ce beau cavalier qu'attendent toutes les jeunes filles ? Mais je ne me doutais pas qu'il viendrait de si loin !...

Eugène DREVETON.

## Légion d'honneur

Ont été nommés dans l'Ordre de la Légion d'honneur :

*Au grade de chevalier*

MM.

Giordani, capitaine au 28e, 25 ans de services.

Stephanopoli, capitaine au 158e, 25 ans de services.

Fabri, gendarme à la 15e légion ter. 25 ans de services 21 campagnes.

Berlandi, capitaine au 2e escadron du train des équipages militaires, détaché à la direction d'artillerie de Lyon, 24 ans de services 8 campagnes.

Verperini, capitaine au 18e escadron du train des équipages militaires, 27 ans de services.

Arright, adjudant d'administration de 1re classe du génie, à Corte, 40 ans de services, 1 campagne.

Pasedit, officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires dans la 14e région 26 ans de services 5 campagnes.

Calendini, capitaine au 8e rég. colonial, 20 ans de services 12 campagnes.

Versini, capitaine au 110e territorial, 37 ans de services 1 campagne, dans la territoriale du 10 août 1870.

Padovani, lieutenant au 116e territorial, 26 ans de services, 11 campagnes, dans la territoriale du 31 juillet 1897.

## *Bulletin Financier*

Paris, 3 janvier 1900.

En nouvelle avance au début, le marché a fléchi ensuite sur la baisse des fonds français et la clôture est irrégulière et indécise. Notre Rente se retrouve à 98.35. Les Fonds Etrangers sont plus faibles. Les Sociétés de Crédit restent bien tenues ; le Crédit Lyonnais s'avance même à 1.182. La Banque Centrale Mexicaine se maintient à 632.

En Banque, l'obligation 5 0/0 du Port de Paris vaut à 449. L'action Maisons et Pavillons Economiques cède 121. Chemard et Walker firme à 485.

Au prix de 395 fr., les obligations 5 0/0 Nord du Brésil rapportent 5 1/2 0/0 net. Elles sont pourvues d'une garantie or de deux Etats qui assurent l'intérêt et l'amortissement de tout l'emprunt dont elles obligations font partie.

Chemins Français stationnaires. Les obligations 3 0/0 P. L. M. (janvier-juillet) sont à 434, ex-coupon coitées de 2 1/2 0/0 (mai-novembre) cotent 395.

## Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous-officiers dont les noms suivent :

Guastella, adj., au 61e, 16 ans de serv. 1 c.
Giorgi, adjudant au 65e, 20 ans de serv.
Costa, adjudant au 70e, 20 ans de serv.
Santoni, adj., au 81e, 16 ans de serv., 4 c.
Filippi, adjudant au 106e, 17 ans de serv. 7 campagne 1 citation.
Paoli, adjudant au 111e, 20 ans de serv.
Paoli, adjudant au 26e bat. de chasseurs 15 ans de services 9 campagnes.
Desideri, adjudant au 1er zouaves, 16 ans de services 13 campagnes.
Loviconi, adjudant au 1er zouaves, 16 ans de service 14 campagnes.
Clementi, adjudant au 1er étranger; 14 ans de service 14 campagnes.
Casteilani, adjudant au 21e dragons, 13 ans de service 9 campagnes.
Bonavita, adjudant au 9e hussards, 17 ans de service.
Cesari, gendarme, 9e légion, 27 ans de service 1 citation.
Bartoli, maréchal des logis à la 15e légion, 25 ans de services.
Bobequain, maréchal des logis à la 15e légion ter, 20 ans de serv. 18 camp. 1 cit.
Chironi, grad. 25 ans de serv. 16 camp.
Costa, grad., 26 ans de serv. 15 camp.
Fiesi, grad. 26 ans de serv. 15 camp.
Frappolli, adjudant au 1er rég. du génie, 21 ans de service 9 campagnes.
Cordolcani, adjudant d'administration de 2e classe du génie à Séné, 23 ans de service 7 campagnes.
Ferri, adjudant au 7e colonial, 16 ans de service 12 campagnes.
Geconldi, sergent au 44e territorial, 22 ans de services à campagnes, dans la territoriale du 6 janvier 1892.
Luigi, gendarme à la 15e légion territoriale, 25 ans de services, 9 campagnes, dans la territoriale du 25 juillet 1898.
Comiti, sergent à la 30e compagnie de chasseurs forestiers, brigadier domanial à Zonza, 39 ans de serv. 1 camp., dans la territoriale du 30 juin 1875.

## Nécrologie

M. ALEXANDRE BITTERLET

C'était le convoi funèbre d'un jeune homme de dix-huit ans qu'une foule d'amis accompagnait hier jusqu'au champ du dernier repos : André-Alexandre Bitterlet avait été suspendre, il y a bien-tôt deux ans, le cours de ses études au lycée, à cause de l'état de sa santé. Depuis, malgré les soins les plus prévenants d'un père et d'une mère, dont la vie était pour ainsi dire suspendue à celle de cet unique enfant, malgré tout ce qu'ont pu tenter les praticiens les plus expérimentés, le mal n'a fait qu'empirer, coupé par quelques interviews d'amélioration, dûs à la force de la jeunesse.

Mais pour l'infortuné jeune homme, tout espoir était perdu. Il voyait que le mal tenait et qu'il était plus fort que sa jeunesse et que tous les efforts de ses chers parents ; il sentait que la vie le quittait petit à petit et que s'avançait le jour qui n'aurait pas eu de lendemain pour lui.

Et il reconnaissait que le sort était injuste pour lui, puisque fils soumis et obéissant, il n'avait donné que des consolations à ses parents, et que, studieux et discipliné, il pouvait sentir à l'avenir rêvé par leur affectueuse sollicitude. Hélas, tout l'espoir fondé sur cet enfant si aimé est recouvert maintenant par la froide pierre de la tombe.

Il nous faut pleurer ce jeune homme fauché au seuil de la vie, mais combien sont à plaindre ceux qui l'aimaient tant et dont l'existence est à tout jamais brisée. Pour eux sont vaines ces manifestations qui se sont produites autour du cercueil du cher disparu. Les larmes des camarades, des amis, des parents ne peuvent sécher les leurs. En s'en allant, cet enfant chéri a tout emporté.

L'affluence qui se pressait derrière le cercueil était grande. La plupart des jeunes amis du défunt y assistaient et se disaient avec émotion les belles qualités de l'ami disparu si prématurément.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. François et Jean Vaccone, Prevo et Lorghi.

Que M. le capitaine Bitterlet, que Mme Bitterlet et leur famille reçoivent ici l'expression de la grande part que nous prenons à leur immense douleur.

# *Gazette Ajaccienne*

*(De notre correspondant particulier)*

*Nos Hivernants*

Son arrivée dans notre ville : M. Gardner, Miss Payne.
Cordiale bienvenue.

*Théâtre Saint-Gabriel*

Ce soir, à 8 heures et demie, début de la troupe de comédie.

« La Consigne est de rouler, »

le désopilant vaudeville, en un acte, avec M. Basthion.

« Jean-Marie »

pièce en un acte, d'André Theuriet.

« Boubourche, »

de G. Courteline, en 2 actes, avec M. Muffat, 1er comique des théâtres de Paris.

« La Paix chez soi »

pièce en un acte.

*Rixe sanglante*

Avant hier soir, vers 10 heures, une rixe eut lieu devant le numéro 7 de la rue Fesch, au cours de laquelle une véritable décharge d'armes a fait rage.

La police et la gendarmerie accoururent sur les lieux sans rien découvrir.

Il y avait cependant un blessé, le nommé Jules Antoine Antonetti, 20 ans, qui s'était traîné jusqu'au poste de police, et tomba en arrivant dans les bras du sous-brigadier Monera.

Antonetti est blessé au bas-ventre et à l'omoplate gauche. MM. le Procureur de la République, le Commissaire de police et le docteur Guerin prévenus, arrivèrent au poste de police et après que le blessé eut reçu les premiers soins, le firent transporter à son domicile.

La blessure du bas-ventre ne présente aucune gravité, celle de l'omoplate pourrait avoir atteint le poumon.

D'après les renseignements pris à la police, on serait aussi commencé samedi, à 8 heures du soir, à la buvette, entre civils et marins. Trois coups de revolver furent tirés. Il y a eu un blessé qui reste introuvable.

Les agents Rossi et Cavigioli virent un groupe de matelots dans la rue Fesch, et l'un d'eux fut feu avec son revolver.

Les marins fouillés quelques instants après par la police, ne furent trouvés porteurs d'aucune arme à feu.

On ne perd en conjectures sur l'origine de cette rixe. Ajoutons toutefois que cette décharge d'armes à feu, a mis un émoi le populeux quartier de la rue Fesch.

*Etat Civil*

DÉCÈS

Maisonci Madeleine, ménagère, 43 ans.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 5 janv.

Thermomètre : 7 heures du matin + 6 à midi + 12.5. 3 heures du soir + 9°. Maxima + 13 6. Minima 6 2.

Baromètre : heures du matin, 771 mm. à midi, 771 — 6 heures du soir 771 mm.

Vent : Dans le matinée, S. E. léger.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert.

l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

*Arrivée de M. le Préfet*

M. Chaumié, préfet de la Corse, est arrivé, hier soir, par le dernier train.

*Remerciements*

MM. Beaumont et Muffat nous prient de remercier le public bastiais et de transmettre l'expression de leur gratitude à tous ces nombreux amis, connus, et inconnus qui les ont honorés de leur empressement au cours de leur douloureuse épreuve.

Ils leur disent au revoir jusqu'au mois prochain, où ils espèrent retrouver auprès d'eux la même confiance et les mêmes sympathies.

*A l'abattoir*

La viande d'un porc, abattu hier, ayant été reconnue impropre à la consommation, a été enfouie sous la surveillance de l'agent de service.

*Ministère de la Guerre*

Les fonctionnaires de l'administration centrale dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour une promotion de classe :

MM. Bonregiani et Boschetti, chefs de bureau de 3e classe ; Cocardi, sous-chef de 3e classe ; Fabiani, expéditionnaire de 4e classe ; Delendini, expéditionnaire principal de 3e classe ; Rossi, expéditionnaire principal de 2e classe ; Rapetti, rédacteur de 5e classe ; Canessa, expéditionnaire principal de 3e classe.

— Sont inscrits sur le tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, MM. Caccaldi, sous-chef de bureau ; Defendini, expéditionnaire principal.

*Coup de feu*

La nuit dernière, vers 3 heures, le brigadier Giudici et l'agent Stefani traversaient la rue Miot, lorsqu'un coup de feu retentissait dans la rue de l'Opéra.

Malgré d'actives recherches, ils ne purent réussir à découvrir l'auteur du coup de feu.

*Méda lle pénit ntiaire*

La médaille pénitentiaire a été accordée aux agents qui ont consciencieusement fait preuve de zèle et de dévouement et comptant 25 ans de services :

MM. Carboccia Jacques, gardien chef de 1re classe à la prison annexe d'Ajaccio ; Bargioreili Thomas, gardien de 1re classe à la prison de Bastia ; Ducani Laurent, gardien de 1re classe à la prison de Constantine ; Pietrini Dominique, gardien de 1re classe à la prison de Constantine ; Bertoni Auguste, gardien chef de 2e classe à la prison de Constantine ; Lanfranchi Marc-Marie et Maestracci François, gardien de 1re classe à la maison centrale de Lambèse ; Ottavi Marc-Antoine, gardien de 1re classe à la prison de Philippeville.

*Au Fort*

— Vap. « Corte, » cap. Orsini, de Livourne, 37 passag., div.

— Vap. « L'amour, » cap. Manry, de Marseille, 83 passag., diverses.

*Ricine Vaille*

Le nouveau produit, adopté par le corps médical comme purgatif-type, est accepté par les personnes les plus difficiles. Il est la purge favorite des enfants à qui on la donne aux mêmes doses que l'huile de ricin ordinaire.

## NOS LOISIRS

La belle revue populaire « Nos Loisirs » commence, cette semaine, la publication d'une œuvre tout à fait hors de pair et qui causera une profonde sensation.

L'APACHE ROI est un palpitant roman d'amour, abondant en situations absolument neuves et d'une rare intensité dramatique.

Après d'émouvantes peintures du charme de l'amour naissant se déroulent de sombres péripéties, pleines de violences et de sang.

L'attachante figure de la jeune femme, jetée par la main dans les chemins du crime, par règne despotiquement sur les plus redoutables bandits, est tracée d'une main magistrale.

Le nouveau roman de « Nos Loisirs, » provoquera assurément les émotions les plus violentes et les plus douces, charmera également tous les lecteurs.

## Usine de Casamozza

MM. Levinstein et fils ont l'intention de reprendre les travaux à leur usine de Casamozza.

Les ouvriers qui désirent être embauchés doivent se faire inscrire dans les bureaux à Bastia, 13, place Saint-Nicolas, jusqu'au onze de ce mois.

CHOCOLAT MERIES

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00014

**BOURSE DE PARIS**

| | 4 janv. | 6 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 amorties | 95 20 | 95 25 |
| 3 0/0 amortis. | 95.75 | 95 70 |
| | ex-coupon. | |

## Les Morts du Jour

*Le Comte d'Ornano*

Tours, 6 janvier.

M. le comte Alphonse d'Ornano est décédé ce matin, à Tours.

Le défunt était le petit fils du maréchal d'Ornano ; il était marié à Mlle Marie Colonna d'Istria, fille du regretté procureur général près la Cour d'appel de Nîmes.

## L'ANARCHISTE GIRAULT

*à Limoges*

Limoges, 6 janvier.

L'anarchiste Girault, qui devait faire samedi soir une conférence à Limoges, et qui a été arrêté par la gendarmerie à sa descente du train, en vertu d'un mandat d'amener du parquet d'Epernay, a été interrogé aujourd'hui par le juge d'instruction.

L'anarchiste Girault a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Il est poursuivi pour provocation de militaires à la désobéissance et au meurtre.

## M. VIVIANI

*à Saint-Etienne*

*Chez les Mineurs de la Loire*

Saint-Etienne, 6 janvier.

Les mineurs de la Loire, qui avaient tenu ces jours derniers, à la Ricamarie, une grande réunion, s'étaient prononcés pour la grève.

Ils avaient voté un ordre du jour déclarant que devant l'animosité des compagnies, toutes les querelles devaient disparaître pour assurer le triomphe de la journée de huit heures et demie, et, qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, les mineurs de la Ricamarie iront jusqu'à la grève.

En outre, le comité fédéral avait reçu l'assurance que le syndicat des mineurs de la Loire agirait d'accord avec lui, ainsi que le syndicat des mineurs de la vallée du Gier, le syndicat des mines de fer de Privas, et celui des mines de Saint-Cierge-la-Serre.

La situation se compliquant de plus en plus, M. Viviani, ancien ministre du Travail, s'est rendu à Saint-Etienne, afin d'assister à l'entrevue qui a eu lieu aujourd'hui, à la préfecture, entre les délégués ouvriers et les représentants des compagnies.

Le ministre, après avoir entendu les deux parties, a fait tout son possible pour arriver à une entente, mais aucune décision n'a été prise ni par le comité des houillères, ni par le comité fédéral.

## Tirages financiers

*Foncières 1879*

Paris, 6 janvier.

L'obligation portant le numéro 426.470 est sortie remboursable à 500.000 francs.

L'obligation portant le numéro 545.034 est sortie remboursable également à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 1.256.159 gagne 25.000 francs.

*Foncières 1885*

L'obligation portant le numéro 633.749 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation portant le numéro 128 281 est sortie remboursable à 25.000 francs.

*Ville de Paris 1894-1896*

L'obligation portant le numéro 73 806 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 35.839 est sortie remboursable à 25.000 francs.

Les obligations portant les numéros 432 093 et 3.395 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

## Le Froid en Europe

Paris, 6 janvier.

Le froid persiste à sévir avec rigueur sur toute l'Europe.

Malheureusement cette température sibérienne continue à faire de nombreuses victimes tant en France, qu'à l'étranger.

## EN RUSSIE

**La grâce de l'amiral Nebogatof**

Saint-Pétersbourg, 6 janvier.

On annonce que le Tsar signera un de ces jours la grâce de l'amiral Nebogatof.

## TOULON

## LES AFFAIRES D'ESPIONNAGE

**Interrogatoire d'Ullmo**

Toulon, 6 janvier.

M. le lieutenant de vaisseau Davaronne, rapporteur près le premier conseil de guerre maritime permanent, a fait subir, aujourd'hui, à Ullmo un très long interrogatoire.

Son défenseur, Me Aubin, qui était arrivé hier matin, à Toulon, assistait à cet interrogatoire.

Suivant les prescriptions du ministre, il n'a été fait aucune communication à la presse.

M. Aubin est reparti dans la soirée pour Paris.

## Deux Suicides

*Un soldat du 121e*

Toulon, 6 janvier.

Un soldat du 121e rég. d'infanterie, en garnison à Clermont-Ferrand, était sorti ce matin de l'hôpital militaire.

Une heure après sa sortie, il tentait de se noyer en se jetant à la mer du côté du Fort-Marchand ; mais il fut sauvé par des marins qui se trouvaient dans ces parages.

Après avoir été repêché, ce militaire est allé se pendre du côté du fort Lamalgue.

On ignore les causes qui ont déterminé ce malheureux à cet acte de désespoir.

*Un matelot*

Toulon, 6 janvier.

La nouvelle de ce double suicide s'était à peine répandue en ville que l'on annonçait le suicide d'un matelot, qui suivait les cours de l'Ecole des mécaniciens.

La nouvelle n'était pas fausse. En effet le matelot Alexandre Hautières s'était tiré un coup de fusil au cœur.

La mort avait été instantanée.

On prétend que ce malheureux a mis fin à ses jours à la suite d'un désespoir d'amour.

## BOURGES

## L'AFFAIRE JEANNE WEBER

**Mise en liberté de l'Ogresse**

Bourges, 6 janvier.

La chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Bourges a rendu aujourd'hui une ordonnance de non-lieu, en faveur de Jeanne Weber, surnommée l'ogresse.

Le docteur Laude, professeur à la Faculté de Bordeaux, ancien maire de cette ville, et ses collègues, chargés de départager les experts, commis à deux reprises par le juge d'instruction de Châteauroux, avaient conclu formellement à la mort naturelle du petit Sylvain Bavouzet, mort accidentellement par une fièvre typhoïde ambulatoire.

Des mesures importantes de police avaient été prises pour éviter que des manifestations se produisent devant la prison de Châteauroux, au moment de la mise en liberté de l'ogresse.

Jeanne Weber, d'ailleurs, avait demandé à être conduite en voiture dans une gare voisine, où elle s'est embarquée pour une destination inconnue.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

## CASABLANCA

**LA PERTE DE LA « NIVE »**

*La violence de la tempête. — Tout l'équipage est sauvé.*

Casablanca, 6 janvier.

La violence de la tempête a eu raison des plus louables efforts !

Le transport la Nive s'est crevé aujourd'hui de bout en bout ; la mer était en furie. D'ailleurs, le bâtiment étant en fer, il était plus apte à se crever que les vaisseaux en bois.

Grâce aux dispositions prises par le commandant de ce navire, M. le capitaine de frégate Mourre, qui est un de nos officiers de marine les plus distingués, l'équipage tout entier a été sauvé.

C'est au prix de mille efforts que nous n'avons à déplorer la perte d'aucune vie humaine.

*Le général D'AMADE*

Casablanca, 6 janvier.

Le général d'Amade a pris aujourd'hui le commandement du corps expéditionnaire.

## Sur la frontière Algéro-Marocaine

**Une reconnaissance attaquée**

Mascara, 5 janvier.

Une reconnaissance, envoyée par le colonel Beaulière, a été reçue à coups de fusil par des soldats du Maghzen, qui n'ont pas tardé à reconnaître leur erreur.

Ces malheureux, ayant été fait prisonniers, avaient leur faute. Ils croyaient combattre des soldats du Roghi.

## EN BELGIQUE

**Les obsèques de M. de Trooz**

Bruxelles, 6 janvier.

Les obsèques de M. de Trooz, ministre de l'intérieur et président du conseil des ministres, ont été célébrées en grande pompe ce matin, à 11 heures.

Les troupes de la garnison et la garde civique ont rendu les honneurs.

Malgré un froid intense, toute la population bruxelloise assistait à ces obsèques, qui ont été imposantes.


**AVIS DE DÉCÈS**

M. Eugène Profizi ; Mme Antoinette Profizi ; M. Louis Profizi ; Mlle Laure Profizi, Mlle Eugénie Profizi, en religion sœur Marie de Saint Enfant Jésus, de Sainte-Claire ; Mme Caroline Stretti et M. Toussaint Stretti, entrepreneur de la Régie ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Paul-Baptiste PROFIZI*

*Peintre décorateur*

leur père, grand-père, frère et beau frère, décédé le 5 courant.

L'enterrement aura lieu mardi, 7 janvier, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra 11.

**AVIS**

M. Ferdinand Escola, propriétaire de la Belle Jardinière, prévient le public qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme, née Antonia Bi, veuve Marcelli, qui a quitté le domicile conjugal.

**Vin de Propriétaire garanti naturel**

*A VENDRE*

200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole.

Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio

Déjà à Bastia.

S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5, Bd de Cardo, Bastia.

Une importante fabrique de bouchons désirerait se mettre en rapport avec propriétaire de chênes-liège, pour lui acheter toute sa récolte, passerait au besoin un contrat pour plusieurs années.

Ecrire avec renseignements au Directeur de la Bouchonnerie Provençale, à Auriol (B.-du-Rhône).

**En vente chez M. Morfisi,**

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie avec de Patrimonio.

**A VENDRE**

**Mûriers** greffés de 2 ct 50 à 3 m. de hauteur, et de 6 à 10 centimètres de circonférence à 40 fr. le cent.

**Citronniers** de 1 m. de hauteur, à 1 fr. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato (Corse).

**NECTAR-ORANGE**

Consommation saine

**NECTAR-ORANGE**

Première marque

Cave du Domaine de Tula

17, rue des Terrasses

*Bastia*

**ACCOUCHEMENTS**

Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.

**BASTIA-QUINQUINA**

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

*Apéritif*

*Digestif*

*Fortifiant*

**AVIS**

La Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace au prix de 0,10 le kilo, à partir du 2 janvier courant.

**SCIERIE MÉCANIQUE**

*P. MATTEI*

CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES

*pour l'exportation des primeurs*

Caisses à raisin et à fromage

PLANCHES, POUTRELLES

*PIEUX POUR LA VIGNE*

Fûts de toute contenance

de la Maison E. ARNAUD fils,

de Marseille.

*Seul représentant pour la Corse.*

**EMBALLEUR**

**M. François Tusi**

Ouvrier emballeur

*Déballages et déménagements*

S'adresser aux magasins d'ameublement A. Giambelli, Boulevard Paoli, 38, Bastia.

**Bijouterie-Horlogerie**

DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon et l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, lui-même, toutes réparations, est à même de leur livrer un travail très soigné et garanti.

**DERNIERS BILLETS**

**LOTERIE D'ORMESSON**

(Refonte Tuberculose et Institut Pasteur de Lille)

LOTS

**500.000'**

**250.000'**

**100.000' 20.000**

AVIS

Il n'y a pas à attendre. Il faut courir, ils valident vendus. Les derniers sont à 1 fr. Les billets des anciennes séries n'ont plus aucune valeur. Seuls les billets de la nouvelle série peuvent gagner. Ils donnent droit à deux tirages : le premier le 15 janvier 1908 ; le second le 15 janvier 1909.

TABLEAU COMPLET DES LOTS

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 à | 250.000 | 250.000 | 1 à 100.000 100.000 |
| 1 | 20.000 | 20.000 | 2 à 5.000 10.000 |
| 20 à | 1.000 | 20.000 | 100 à 100 100.000 |

TIRAGE : **15 JANVIER 1908**

UN

## A VENDRE

Chevaux, juments et poulains. Voitures, charrettes, camions, jolie voiturette à âne et harnais.

S'adresser à M. Joseph Paoli, concierge à Toga

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SARATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SARATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulations




*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.




Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolia - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

# LOTERIE

de l'Orphelinat National

DES CHEMINS DE FER

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE 50.000 F., 20.000 F., 5.000 F. ETC.

PRIX DU BILLET : UN FRANC

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur, 23, rue H.-D. de B...*
*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour un nombre d'au moins 2 billets.

1.035 LOTS, tous payables en espèces.

## Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERI[illegible]III, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

## MAISON DE CONFIANCE

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

**La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.**

**La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances; etc., etc., broches or et argent 1er titre**

**Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »**

***Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.**




**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif. ABSOLUMENT INOFFENSIF Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

**Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.**

# PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

## GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

**VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL**

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

# Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

## *pour l'Eclairage et l'Industrie*

## Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano; PUGGINELLI, François Calvi; LANTIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse;



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 8

MERCREDI 8 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



00015

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE


### LE CALENDRIER

**Fête d'Aujourd'hui: Saint Séverin.**

**Soleil: (heure nationale)**

**Lever, 7 h. 05 m. — Coucher, 4 h. 11 s.**

**Premier quart., le 10 Pleine Lune, le 18**

**Fête de Demain: Saint Julien.**

*7 JANVIER*

## La Prospérité Nationale

Le moment où, tant à la Chambre qu'au Sénat, on vient d'élaborer le budget de la France, est opportun pour jeter un regard d'ensemble sur les chiffres qui témoignent de notre prospérité et de notre richesse nationales.

Les discussions parfois ardues et difficiles qui viennent de se poursuivre dans le but de donner un semblant d'équilibre à ce budget ont laissé une impression de gêne qu'il est bon de dissiper. Certes, le souci des économies est indispensable et doit dominer sans cesse dans toute gestion financière ; ce souci est nécessaire même aux plus fortunés, et ceux qui ne le perdent pas de vue sont les moins près de la ruine.

Comment expliquer alors, dira-t-on, que l'on ait tant de peine à équilibrer le budget, et que chaque année celui-ci se règle par un important déficit ? La raison en est simple : c'est que malgré l'augmentation constante des dépenses, on hésite à établir des impôts nouveaux en proportion ou à contracter des emprunts. On en est réduit, par la suite, à ne compter que sur les plus-values des recettes. Mais ces plus-values ne se produiront qu'au cours de l'année qui suit ; au moment du vote du budget, elles sont encore incertaines et il est impossible de tabler sur elles d'une façon ferme. Voilà pourquoi un budget qui disposera de recettes bien supérieures aux prévisions, a l'air de manquer d'élasticité.

S'il y a un contraste qui peut paraître extraordinaire entre cette richesse française et la misère de nos budgets, ce contraste n'est réel que sur le papier et la réalité est bien plus consolante. Les plus-values qui ne manqueront pas de se produire l'année prochaine comme elles se sont produites depuis plusieurs années, témoignent mieux que n'importe quel raisonnement l'état de prospérité de la France.

D'ailleurs, les difficultés auxquelles on est aux prises chaque fois qu'il s'agit d'établir, ou plutôt de prévoir un budget, ne sont pas nouvelles : elles ont sévi sous tous les régimes, et avec une intensité bien plus grande encore. On peut constater, en effet, qu'avant 1870, tous les budgets sans exception se sont soldés par un déficit. De 1870 à 1886, ce déficit a persisté. Il est vrai qu'il avait alors une excuse : la France avait à reconstituer son matériel de guerre, à panser les blessures de la défaite, à faire face aux emprunts libérant le territoire.

En même temps, et surtout dans ces dernières années, la progression des dépenses a suivi une marche ascendante régulière. A mesure que la fortune publique s'accentuait et que les idées démocratiques prenaient corps dans la nation, les besoins augmentaient et l'on songeait à augmenter aussi le bien-être du peuple. Après les lois de gratuité scolaire, sont venues les lois d'assistance et de prévoyance sociales. Dans le but de diminuer sans cesse les inégalités, l'Etat a pris de plus en plus à sa charge de pourvoir aux besoins des humbles. Comment s'étonner après cela de l'augmentation des charges publiques ?

Entre 1895 et 1904, la progression des dépenses était chaque année à peu près uniformément de 36 millions. En 1905, elle atteignait 68 millions, en 1906, 100 millions, en 1907, elle dépassait 100 millions. Le total de quatre milliards de dépenses va bientôt être atteint. Peut-être l'année prochaine sera-t-il déjà dépassé.

Cependant, ainsi que nous le disions tout à l'heure, les recettes, c'est-à-dire les impôts, n'ont pas augmenté dans la même proportion, les plus-values sont venues heureusement compenser l'insuffisance des prévisions. L'activité nationale produit chaque année davantage et la rentrée des impôts dépasse son chiffre normal.

C'est grâce à ce fait qu'un budget qui paraît être établi au moyen d'expédients, en tirant, comme on dit, le diable par la queue, vit largement sur ses recettes inespérées. Si nous parcourons les rapports généraux des budgets de ces dernières années, nous trouvons les excédents de recettes suivants : en 1897, 107 millions ; en 1898, 139 millions ; en 1899 et en 1900, 100 millions ; après une faible-se momentanée en 1901, 1902 et 1903, le mouvement ascendant s'accentue encore ; en 1904, 136 millions ; en 1905, 194 millions ; en 1906, 127 millions ; 1907 donnera certainement le chiffre le plus élevé qu'on ait encore atteint ; on l'évalue à 200 millions environ.

Jetons un coup d'oil sur les statistiques qui reflètent le plus exactement ce développement de la richesse nationale. Nous voyons, par exemple, les dépôts de titres en banque augmenter, depuis dix ans, de trois milliards. Notre commerce extérieur s'est également accru, dans le même laps de temps, de trois milliards et demi, c'est-à-dire plus rapidement que celui d'aucune autre puissance. A la fin de 1906, le commerce français atteignait le chiffre de 10 milliards 900 millions ; en 1907, une augmentation de 700 millions environ a encore été constatée. Si nous détaillons ces chiffres, nous arrivons à des constatations du meilleur augure : dans les importations, ce sont les matières premières qui ont le plus augmenté, tandis que dans les exportations, ce sont les objets fabriqués, ce qui prouve bien que c'est l'activité industrielle qui s'est développée, et qui a pris sur la concurrence étrangère une avance qu'il sera désormais difficile de lui faire perdre.

Les chiffres que nous venons de citer seront utilement commentés par ceux qui, désespérant de l'avenir de la France, et aussi par les nations étrangères qui en assistant vote de notre budget et en constatant la parcimonie avec laquelle nous l'équilibrons, étaient tentés de dire que nous nous débattions contre la pénurie et la misère. Tout au contraire, la prospérité actuelle de notre commerce et de notre industrie nous promet les plus belles espérances pour l'avenir.

C. DES CORDELIERS.

## Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

M. Frasseto, président de la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Corse, nous envoie en communication la réponse de M. Fraissinet à la protestation qu'il lui avait adressée au sujet de la mise en service des vieux bateaux le *Bocognano* et la *Ville de Bastia*.

Voici la réponse de M. Fraissinet :

Marseille, le 28 décembre 1907.

Monsieur le Président,

Nous nous empressons de répondre à votre lettre du 23 courant.

Nous n'avons jamais eu l'intention de faire desservir les grandes lignes postales de la Corse par des bateaux types « Bocognano » et « Cyrnos, » mais, comme vous devez le comprendre, nos nouveaux paquebots ont besoin, chaque année, de subir une réparation d'entretien et nous sommes forcément obligés, à ce moment là, de les remplacer, pendant un certain temps, par les navires que vous critiquez. Or, vous voudrez bien reconnaître que la meilleure époque pour procéder à cet entretien de la flotte est celle comprise entre le mois d'octobre et la fin de l'année, cette période étant celle où les passagers sont de beaucoup le moins nombreux, puisque la majeure partie des hivernants ne voyage guère qu'à partir du 1er janvier.

Pendant cette période là, nous avons procédé : du 15 octobre au 2 novembre à l'entretien de l' « Iberia » ; du 11 novembre au 12 décembre à l'entretien du « Numidia » ; du 16 décembre au 31 décembre à l'entretien du « Limone ».

Il nous a fallu en outre procéder du 29 octobre au 4 décembre à la réparation de notre vapeur « Golo », immobilisé par suite d'une avarie, en sorte que pendant plus d'un mois nous avons dû retenir à Marseille deux de nos paquebots neufs.

Mais à l'heure actuelle, ces réparations sont terminées, et le « Bocognano » et la « Ville de Bastia » ont déjà été retirés des lignes de la Corse. Quant au « Cyrnos », il sera remplacé incessamment sur la ligne de Nice, par un paquebot type « Numidia ».

Pour ce qui concerne nos bureaux d'Ajaccio, nous n'avons nullement perdu de vue la question, mais nous avons plusieurs solutions à envisager et nous prendrons une décision définitive d'ici à bref délai.

Enfin, pour ce qui a trait à l'installation de notre salle de bagages à Marseille, les plans ont été approuvés par l'administration de la Douane et ils sont actuellement soumis à l'examen de l'administration des Ponts-et-Chaussées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, la plus haute considération.

FRAISSINET.

Nous prenons acte des nouvelles promesses de M. Fraissinet ; nous nous gardons bien cependant de nous en réjouir, car il nous faudrait probablement déchanter à très bref délai. Lorsque la Compagnie Fraissinet passera des paroles aux actes nous applaudirons avec tous les vrais Corses.

Pour l'instant, nous demeurons très sceptiques. Il nous semble qu'on ne se hâte pas trop de satisfaire à nos légitimes revendications, et ce même lorsque les concessionnaires eux-mêmes en ont reconnu le bien fondé.

Pour ne donner qu'un exemple de cette *apathie productive*, nous rappelons qu'on nous avait promis de soumettre aux Chambres de Commerce de la Corse les nouveaux horaires avant de les faire approuver par le Parlement.

Celui-ci se prononcera incessamment, et la communication aux Chambres de Commerce est encore à faire. Il est cependant indispensable que l'examen minutieux des nouveaux horaires soit fait par les représentants autorisés du commerce, afin que si des modifications sont nécessaires, elles soient signalées au Parlement.

Quand la communication aura-t-elle lieu ? Sera-ce la veille de l'homologation du nouveau cahier des charges par la Chambre des Députés et le Sénat ! Ne devons-nous pas craindre que cette *formalité* ne soit *oubliée* ?

Nous avons de très bonnes raisons pour n'avoir qu'une confiance relative envers les exploiteurs de nos services maritimes. Notre pauvre Corse, dont il faudrait cependant bien craindre la tardive révolte contre l'injustice oppressive, a trop souvent été dupe de fallacieux engagements. Nous ne devons pas continuer à nous laisser bercer ; nous exigeons donc des actes pour applaudir aux *excellentes intentions* de M. Fraissinet.

## Propos d'un Bastiais

*Pour les Rois*

*Encore une vieille fête qui s'en va ...*

*Elle s'en va comme tout ce qui nous vient du passé, comme tout ce qui est trop vieux, trop patriarcal pour notre siècle avide de plaisirs épicés et de sensations nouvelles. Et elle se retire tout doucement, comme une petite vieille ridée qui cherche un coin bien tranquille et qui le trouve étroit.*

*Trouvée dans l'antiquité romaine et christianisée par l'Eglise, cette fête de Saturne a suivi l'évolution de la politique et de l'esprit en France. Au moyen âge grande seigneurie, petite bourgeoisie la fêtaient avec la même ardeur. Sa popularité grandit sans cesse avec le royauté pour devenir somptueuse, magnifique sous le règne du Grand Roi. Son importance était telle qu'elle fut plus tard dénoncée à la Convention comme fête suspecte. Et alors, de pourd'être guillotinée, elle se fit petite, toute petite elle se cacha. Sa gaieté devint effrénée, ne descendit plus sur les places, et elle donna ce que nous la connaissons encore et célébrons. Elle se confina frileusement dans les chaudes salles à manger, autour d'une table placée tout près du feu sur laquelle se penchaient des têtes à coiffes blanches et des têtes blondes dont la famille se réunissait autour du gâteau qui devait désigner le roi du jour, et dans cette intimité touchante sous l'influence aussi du petit vin sirupeux que l'on débouchait pour l'occasion. L'on voyait des sourires sur les vieilles faces parcheminées. Dans tout ce passé qu'elle évoque, je revois les claires flambées toute la famille réunie dans la salle chaude bien close, pendant que dehors hurlait la rafale. Ils étaient tous là les chers disparus. Après les honneurs rendus au roi grand'mère contait des histoires, moi je « parlais de mes chasses, et l'on se séparait fort avant dans la nuit avec la sensation de s'aimer davantage.*

*Pauvre fête, elle se meurt, car elle ne nous va est plus. Il y a trop de musichalls aujourd hui. Trop de concerts trop de restaurants de nuit et dans le peu de temps qui nous est donné de vivre nous entassons une fureur, sensations sur sensations où cet une anxiété de l'une à l'autre sans qu'aucune ne nous nous fixer.*

*Et la pauvre fête n'en va tuée par l'indifférence emportant avec elle la cendre du passé.*

## Ce que disent les Journaux

**Le Siècle**

De M. de Lanessan :

« Les journaux officiels du syndicalisme révolutionnaire dénoncent les auteurs des patrons qui se forment en syndicats et en confédérations de syndicats, afin de se soustraire à la tyrannie des adeptes de la Confédération Générale du Travail. Ils feignent d'oublier que la loi de 1884 n'a pas été faite pour les fauteurs de révolution, mais pour les travailleurs paisibles, patrons et ouvriers, qui, en y puisant le même droit au syndicat, devront à une heure donnée y trouver le moyen de régler leurs différends d'une manière pacifique, par l'accord des syndicats patronaux et des syndicats ouvriers. C'est à provoquer et favoriser cet accord que le gouvernement et la majorité républicaine se doivent d'travailler par tous les moyens, s'ils ne veulent pas que le collectivisme ou la République. »

**L'Echo de Paris**

Un projet de loi de M. Briand :

« On peut prévoir, dit-il, que à brève échéance, M. Briand saisira le Parlement d'un projet de loi visant la procédure à suivre, dans l'avenir tout au moins, pour les congrégations. Précédemment, comme ministre des Cultes, il avait d'ailleurs — au su de plusieurs hommes politiques — appelé différentes fois l'attention de ses collègues du Cabinet sur les conséquences fâcheuses qu'entraînaient les prescriptions de la loi de 1901 et avait insisté sur la nécessité de modifier cette loi.

» Ces modifications consisteraient à appliquer à la liquidation des biens des congrégations dissoutes — ou à dissoudre — une procédure administrative plus rapide, moins coûteuse, sous le contrôle de l'Etat, et analogue à celle qui s'appliquait au temps du Concordat à l'administration et à la liquidation de la menue épiscopale quand mourait un évêque. »

En ce qui concerne M. Briand, notre confrère de l' « Echo de Paris, » après avoir fait remarquer que jamais l'ancien ministre de l'instruction publique n'avait consenti à accepter comme avocat aucun dossier de liquidation, croit pouvoir ajouter que depuis quelques mois le même ministre s'opposait énergiquement à ce qu'on fît de nouvelles avances aux liquidateurs pour provisions de plaidoiries, alors qu'il voyait d'anciens membres des congrégations âgés ou malades qu'on laissait tomber à la misère sous prétexte que l'actif de leur congrégation n'était pas liquide, on ne pouvait rien pour eux. Et M. Marcel Hutin tire des explications qui précèdent l'et qu'il se déclare autorisé à publier, la conclusion suivante :

« L'attitude de M. Briand à elle seule, constitue la confirmation de la procédure en loyée ; inspire également que le nouveau Garde des Sceaux n'a pas

l'intention d'assister à la réunion de la Commission d'enquête pour examiner attentivement les comptes des liquidateurs. »

## CIRNEA

**Domenica, 12 curenta, a cinque ore, secon'a runione d'a Cirnea : Musica, commedie et danze. U programma será publicato venderi.**

**I cherneva si teranu marecchia feste, fra e quale ci será un veghione e una gran riunione di zitelli per l'ultima jorna, u martidi.**

**Un mancheranu divertimenti per grendi e per chiughi.**

## UN GRAND MARIAGE

Toute la haute société bastiaise se trouvait réunie hier matin en l'église Saint-Jean, où M. l'abbé Bonaccorsi, aumônier du Lycée, a béni le mariage de Mlle Rosette Guasco avec M. Auguste Ramelli.

Pour la circonstance, l'église était magnifiquement parée, comme aux jours des plus grandes solennités.

Comme pour sourire à cette union née de multiples sympathies, la matinée s'était faite radieuse et belle, et c'est dans un éblouissement de soleil que la délicieuse mariée a franchi le seuil de l'église. Mlle Rosette Guasco, une de nos plus adorables bastiaises, est la fille du regretté M. Baptiste Guasco, membre du conseil supérieur des colonies en Indo-Chine, et de Madame née Delpino. Elle a été conduite à l'autel par son ancien tuteur, M. Antoine Pierangeli, agent général de la Compagnie Fraissinet : son entrée a excité l'admiration générale : sa riche robe d'épousée lui seyait à merveille et faisait ressortir davantage la svelteese de sa taille.

M. Auguste Ramelli, avocat à la Cour d'Appel, qui vient d'obtenir avec un si beau succès le grade de docteur en droit, devant la faculté de Paris, est le fils du sympathique et si populaire Conseiller général du canton de Brando, Chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Ramelli, née de Gaspari.

Le très brillant cortège a fait son entrée dans l'ordre suivant :

Mlle Rosette Guasco, point à l'aiguille blanc sur mousseline de soie blanche, et M. Antoine Pierangeli.

Mlle Anna Ramelli, taille point d'esprit blanc, incrustations dentelles, et M. Jack Guasco.

Mlle Andrée Levie Ramolino, robe Louis XV, habit Pompadour sur jupe de mousseline de soie blanche, et M. Léon Ramelli.

Mlle Eugénie Lota, mousseline de soie blanche et blouse Irlande, et M. Joseph Flach.

Mlle Isa Ramelli, voile de soie blanc, incrustations Cluny et M. Pierre Angeli.

Mme Ramelli, Chantilly moire avec incrustations Cluny sur transparent blanc, et M. Auguste Ramelli

Mme Delpino, soie noire, manteau velours pékiné et M. Louis Ramelli,

Mme Raphaël Guasco, dentelles blanches sur transparent Parme, garnitures de point à l'aiguille, et M. Emile de Gaspari.

Mme Jacques Gregorj, velours souple vert mousse, et M. Fontaine.

Mme Morand, crêpe de Chine noir brodé et tunique guipure noire, et M. Jacques Gregorj.

Mme Henri Pierangeli, velours loutre et laize de Valenciennes, et M. le docteur Morand.

Mme Raffalli, lrcoché noir et blanc, dentelles noires, et M. le capitaine Taddei.

Mlle Eugénie Ramelli, éolienne argent, incrustations de vieux filet et M. H. Bronzini.

Mme Fontaine, velours bleu paon corsage filet brodé, et M. le Préfet Chaleil.

Mme Agostini, moire bleu roi, corsage en filet, et M. le Procureur général Levie-Ramolino.

Mme Belgodere de Bagnaja, robe pailletée noire et M. Henri Pierangeli, député.

Mme Mingalon, crêpe de Chine bleu pâle, entre-deux Cluny, et M. Agostini, procureur de la République.

Mme Taddei, éolienne Bordeaux dentelles crème, et M. le maire Gaudin.

Mme de Matra, tulle point d'esprit et Chantilly, et M. Vincent Gregorj.

Mme Petri-Guasco, velours vieux bleu, corsage d'Irlande, et M. Mingalon.

Mlle Antonia Chevalier, taffetas bleu pâle et dentelles, et M. le docteur Ramaroni.

Mlle Angélique Bronzini, voile bleu pâle, et M. Jean Morand.

Mlle Julie Scinetro, mousseline brodée blanche, et M. Jacques Orsatti.

Mlle Louisette Saliceti, crêpe de Chine blanc et entre-deux de Cluny, et M. Louis Mozer.

Mlle Fanny Raffalli, crêpe de Chine bleu pâle, et M. Georges Saliceti.

Mlle Aurélie de Matra, tulle point d'esprit blanc et entre-deux Cluny et M. Mathieu Orenga

Mlle Pauline Bronzini, voile blanc, et Valenciennes, et M. Pierre Morand.

Mlle Madeleine Fontaine, linon blanc et Irlande, et M. Paul Guasco.

MM. Jean Ramelli, Belgodere de Bagnaja, Camille Orsatti, Sorba, Antoine Bronzini, J. Santi, L. Scinetro, G. Bronzini, J P. Morati, J-B. Ollaguier, J. Gregorj, Ch. Padovani, de Gislain.

Les témoins de Mlle Guasco étaient : M. Fontaine, Directeur de la Compagnie de Chemins de fer Départementaux et M. le médecin-major de 1re classe Morand, médecin-chef de l'hôpital militaire ; ceux de M. Ramelli, M. Jacques Gregorj, banquier, et M. le capitaine Taddei.

Le service d'honneur était assuré de la plus charmante façon par Mlles Anna Ramelli, Andrée Levie-Ramolino, Eugénie Lota et Isabelle Ramelli, qu'accompagnaient MM. Jacques Guasco, Léon Ramelli, Joseph Flach et Pierre Angeli

M l'abbé Bonaccorsi a prononcé une touchante allocution, en ce langage choisi dont il a le secret, puis a béni cette union qui s'annonce sous de si heureux auspices

Pendant la messe, le maestro Reginensi a exécuté aux grandes orgues : la Marche du sacre de Meyerbeer, puis la Romance sans paroles de Gounod ; M. P. a chanté le solo de ténor : « Souvenez-vous, Vierge Marie, » à la sortie : la Bénédiction nuptiale de C. Saint-Saëns.

La quête a été faite par les demoiselles et garçons d'honneur.

Après la cérémonie le défilé à la sacristie a duré près d'une heure. Les jeunes époux et leur famille ont reçu les vœux et les félicitations de leurs nombreux amis

En sortant de l'église on s'est rendu chez Mme Ramelli, où a été servi un déjeuner des plus délicats, signé Lingénieur ; on en jugera par le menu :

**Petites Croustades à la St Hubert**
**Saumon de la Loire à la Rothschild**
**Chaufroix de Perdreaux en Belle-Vue**
**Grosses Pièces du Charolais**
**à la Parisienne**
**Poularde de la Bresse truffée**
**Corbeilles de Foie gras au Xérès**
**Charlotte Russe**
**Bombe glacée**
**Desserte**

**Vins :**
**Sieno et coraffas**
**Sauternes — Médoc — Pomard**
**Moët frappé**
**Café — Liqueurs**

La réception a commencé à trois heures. Les splendides salons de Mme Ramelli n'ont pas désempli jusqu'à huit heures. Mmes Ramelli et Guasco en ont fait les honneurs avec la plus rare affabilité et cette distinction qui les caractérise. Les invités ont admiré les nombreux et riches cadeaux donnés en souvenir au jeune couple.

Les danses ont été fort animées. Le buffet, des mieux garnis, offrait tout ce que l'on peut imaginer de plus exquis ; on n'a qu'un regret cette maison, où l'accueil avait été si cordial et la réunion si agréable.

Les époux sont partis dans la soirée pour l'Italie.

Nous leur renouvelons toutes nos félicitations et les prions d'agréer les vœux que nous formons avec tous leurs amis pour leur bonheur le plus complet.

## Bulletin Financier

Paris, 3 janvier 1908.

Après un début très ferme, le marché s'ouvrit peu gréu au plus bas. Les Fonds d'Etats sont faibles surtout les Japonais, le Portugais et les Russes. Notre Rente Suchit à 95 60. Par contre, les Sociétés de Crédit sont très résistantes. La Banque Centrale Mexicaine est ferme à 433.

En Banque, la Lakeswia Privilégiés consolide son avance à 675. Maisons et Pavillons Economiques recherchés à 121.

On annonce pour le courant du mois Pont-roduction en Bourse des obligations 5 0/0 de 50 frs de la Société des Forces Motrices de la Haute Durance. Disons à ce sujet qu'un seul client de cette Société lui assure, pendant quatre ans, une recette annuelle couvrant, non seulement l'annuité nécessaire à ses obligations, mais aussi 5 0/0 au capital actions.

Le raccordement des lignes du Val de Vosges avec celles de la Cie Royale à Epinal pour les marchandises est terminé. Tous les chantiers devant être livrés en pleine activité, le premier trimestre sera mis en exploitation au octobre 1908.

L. a Chemins Français ont peu varié.

## Gazette Ajaccienne

*(De notre correspondant particulier)*

### *Arrestation*

Le nommé L. Q., sous extrait de jugement a été écroué à la maison d'arrêt.

Le nommé P. J., sous extrait de jugement a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt.

### *Contraventions*

Contre le nommé B., 62 ans, pour avoir uriné dans la rue des Trois Maries.

Contre la nommée G. C., 56 ans, pour jet d'eau sale, de la fenêtre de son logement.

### *Au Port*

Entrée : Vapeur Gallo, capitaine Carrese, venant de Calvi avec 4 passagers et marchandises.

*Venerosio*, capitaine Bimigni, venant de Bô.., avec 5 passagers et marchandises.

*Iberia*, capitaine Lelièvre, venant de Port-Vendres.

*Ville de Bastia*, venant de Marseille sur lest.

Sorties : *Ville de Bastia*, partie pour Propriano et Bonifacio, avec passagers.

*Gallo*, partie pour Marseille, avec passagers et marchandises.

### *Etat Civil*

DÉCÈS

Biacambiglia Joseph, 47 ans, journalier.

NAISSANCES.

Charrola André. — Perroy Noëlle-Marie.

MARIAGES.

Lillian Robaglia, et Bellia Pierre, chauffeur breveté.

Lucci et Dominique, marin, et Donati Marie-Dominique.

## Récompenses Honorifiques

**Les récompenses ci-après ont été décernées pour actes de courage et de dévouement accomplis en Algérie aux personnes dont les noms suivent :**

Médaille en argent de 1re classe. — MM. Vinciguerra Mathieu, commissaire, chef de la sûreté à Constantine, a opéré dans des conditions particulièrement périlleuses l'arrestation de deux repris de justice ; déjà titulaire de la médaille en argent de 2e classe ; Vinciguerra Charles, inspecteur spécial des chemins de fer et des ports à Philippeville : au cours des inondations survenues en 1907 dans les plaines du Saf-Saf et du Z..amma, a sauvé plusieurs personnes en danger de mort ; déjà titulaire de la médaille en argent de 2e classe.

Médaille de bronze. — MM. Mattei Pierre, secrétaire à l'état-civil de la mairie de Tébessa, est intervenu au cours d'une rixe entre indigènes et a désarmé l'un des agresseurs ; Giacomini Auguste, sergent-fourrier à la section des sapeurs-pompiers de Kherchela, s'est particulièrement distingué au cours de divers incendies, ces plusieurs fois à l'ordre du jour de sa section ; Mignoni Noël, sapeur-pompier à Bône, s'est distingué au cours des inondations de Bône et de Bougie, a sauvé de nombreuses personnes au péril de sa vie.

Mention honorable. — MM. Mazzoni Pierre, lieutenant des douanes à Bougie ; Musetti Antoine, pêcheur à Bougie ; Mustagli Joseph, marin de la douane à Bougie ; Longhi Nicolas, marin à Bône, se sont distingués au cours des inondations.

Lettres de félicitations. — MM. Guerrini Charles, agent de police à Sidi bel-Abbès, a été brûlé aux mains en éteignant les flammes qui enlouraient une femme dont les vêtements avaient pris feu ; Coppola Vincent, journalier au P. L. M. à Philippeville, courageuse conduite au cours des inondations.

## THEATRE MUNICIPAL

Ce soir

**Grand Cosmographe V. Faraud**

*Le Cinématographe modèle*

**Le Succès du Jour**

Vues inédites et sensationnelles

*Pour la première fois*

Séances tous les Soirs
Matinées : Dimanches, Jeudis et Fêtes

## Deux Nominations

Il s'agit d'abord de celle de M. Jean-Dominique Costa, commis aspirant-voyer d'arrondissement à Corte. M. Costa est un excellent serviteur. Il est très instruit et fera un distingué chef de service dont la population de la Balagne n'aura qu'à se féliciter. M. Costa est un travailleur intelligent et plein de tact. Il est de ces hommes qui s'attachent passionnément au devoir, sans se laisser rebuter par aucune difficulté et sans autre souci que celui d'arriver au résultat conforme à la justice, sachant concilier, quand la chose est possible, l'intérêt public avec l'intérêt privé. Nos meilleures félicitations à M. Costa.

Nous saisissons également avec un réel plaisir la promotion, si bien méritée, de M. Ambroise Chiappe, si avantageusement connu dans notre ville de Bastia. Il vient d'être élevé, sur place, à la 1re classe du principal d'agent-voyer cantonal. Voilà encore un sujet aimé et estimé des populations avec lesquelles son service le met en contact. M. Chiappe est un fonctionnaire accompli, attaché à ses devoirs et les sachant faire. Nous le félicitons bien sincèrement. — B.

## *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 7 janv.**

Baromètre : heures du matin 5+, à midi + 10.5. 6 heures + 8+. Maxima + 11+. Minima + 4+.

Baromètre : heures du matin, 760 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vents : Dans la matinée, Sud léger. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert. L'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

### *Service de l'hygiène.*

Par arrêté préfectoral M. le Docteur Pini Ferranti, membre du Conseil général, vient d'être nommé Inspecteur départemental de l'hygiène et de l'assistance aux vieillards.

### *Prix de Droit*

M. Paul Bonnecarrère, qui a remporté deux premiers prix au concours de fin d'année à la faculté de droit d'Aix, a reçu 2 médailles d'or et 17 volumes. Ajoutons que notre jeune concitoyen s'est fait inscrire au barreau d'Aix et qu'il prépare ses examens de doctorat.

Nous lui augurons les mêmes succès qu'à ses examens de licence.

### *Obsèques*

C'est en présence d'un nombreux cortège d'amis qu'ont eu lieu dans l'après-midi les obsèques de M. Paul-Baptiste Profizi.

C'était un artiste consciencieux, qui comme peintre décorateur montrait beaucoup de sentiment artistique et de goût dans ses ouvrages. Modeste, et il a passé en faisant peu de bruit. C'était aussi un excellent cœur : aussi emporte-t-il dans la tombe les regrets de tous ceux qui le connaissaient.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean ; le deuil était conduit par MM. Profizi ses fils et petits-fils, et son beau-frère, M. Toussaint Stretti.

Nous présentons à toute cette famille en deuil nos sincères condoléances.

### *Carnet mondain*

On annonce le prochain mariage de M. le lieutenant Santolini, du 4e dragons, avec Mlle Laurence-Marguerite Aubert.

### *Vol et arrestations*

Dans la matinée du 5 courant, M. Ciosi, de Sorbo-Ocagnano, qui avait laissé sa charrette chargée de marchandises devant l'octroi de Saint-Joseph, s'aperçut qu'il avait été victime d'un vol.

Des malfaiteurs s'étaient emparés, en effet, d'une certaine quantité d'huile.

M. Ciosi porta plainte à la police.

Hier soir, vers 6 heures, le brigadier Ottavi et l'agent Leandri, après de minutieuses et actives recherches, parvinrent à mettre la main sur les auteurs du vol, les nommés F. Antoine, L. Antoine, P. Toussaint et P. Marie-Antoine, qui ont été trouvés dans un vestibule de la rue Giudicie, quartier du Postetto.

Ces malfaiteurs ont été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

### *Contravention*

Procès-verbal a été dressé, hier, contre la dame C. Maselaine, 18 ans, ménagère, pour jets de matières fécales dans la rue.

### *Assistance publique*

M. Santelli, ex-sergent en 74e, est nommé gardien du bureau de bienfaisance du 6e arrondissement de Paris.

### *On demande*

On demande de suite une nourrice pouvant élever chez elle un nourrisson.

S'adresser au bureau du journal.

Grâce à ses multiples qualités nourrissantes et digestives, la Pâte de la Maison Ghilini est de plus en plus appréciée.

Aussi, pour faciliter le débit au détail, la Maison Ghilini a organisé une série de caisses qui par leur volume réduit permettra à tous la consommation de ses spécialités.

La Maison prie sa nombreuse clientèle d'exiger partout la marque « Maison Ghilini. »

### *Objets trouvés*

On a trouvé devant la gare, à l'arrivée du train de 5 h. 40 du soir une grande fourrure de dame.

S'adresser au bureau du journal.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir, 8 du courant de 8 à 9 heures du soir, réunion mensuelle, trimestrielle et administrative.

Admission de nouveaux membres.

### Etat-Civil

NAISSANCES

Nous Sampiero, tapissier, et Gambelani Augustine-Louise, tailleuse.

Ramelli Auguste-François, avocat, docteur en droit, et Guasco Rosette-Elisabeth-Virginie.

Tassara André, marin, et Cavignaut Toussainte, ménagère.

NAISSANCES

Colombani Sauveur. — Giansily Angèle. — Cambiaggi Noël. — Nannini Antoine. — Maughetti Marie-Marguerite-Annette.

DÉCÈS

Nardelli Henriette-Marie, mariée, 70 ans, Bergasso François-Marie, vigneron, 70 ans, Andreani Jean, cultivateur, 40 ans.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*** 00016

**BOURSE DE PARIS**

| | 6 janv. | 7 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95 25 | 95 60 |
| » de 3 0/0 amortis. | 95.70 | 95.92 |
| | | ex-coupon. |

## Nouvelles Militaires

*Tableaux d'avancement pour 1908*

Paris, 7 janvier.

Le *Journal Officiel* publiera demain les tableaux d'avancement dans l'armée.

## *LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES*

### A la Chambre

Paris, 7 janvier.

Dès l'ouverture de la session extraordinaire, le gouvernement demandera à la Chambre de discuter sans retard le projet de loi sur la réforme des conseils de guerre.

### Au Sénat

Le gouvernement demandera au Sénat de discuter immédiatement le projet de loi relatif à la réduction des périodes d'instruction.

Le Sénat sera invité également à border la discussion du rachat du réseau de l'Ouest.

## UN DRAME DU VITRIOL

Paris, 7 janvier.

Un drame au vitriol qui, heureusement, n'a pas eu de bien graves conséquences, s'est déroulé ce matin.

Un employé de commerce se rendait à son travail, lorsqu'il distingua une ombre dissimulée près de l'escalier de la maison où il travaillait.

Au même moment il reçoit sur le visage le contenu d'un bol de vitriol.

Aux cris poussés par le blessé, des camarades accoururent, et tandis que les uns s'empressaient autour du blessé, d'autres s'emparaient de la vitrioleuse et la conduisaient au commissariat de police du 14e arrondissement.

La vitrioleuse est une femme galante, qui fut pendant plusieurs années l'amie de M. B.

## L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

Paris, 7 janvier.

S. M. l'Impératrice Eugénie n'ira pas cette année, à Menton.

L'auguste souveraine s'embarquera vendredi prochain à Marseille pour l'île de Ceylan.

L'ex-impératrice des Français ira passer six semaines aux Indes.

## Souscription Italienne *pour les* VICTIMES DE COURRIÈRES

Arras, 7 janvier.

M. Basly, député et maire de Lens, a reçu aujourd'hui l'envoi qui lui avait été annoncé et qui contenait 64 livrets, destinés aux enfants des mineurs disparus dans la catastrophe de Courrières.

Cet envoi a été fait à la mairie de Lens par les soins de M. Frola, syndic et sénateur de Turin.

Une souscription avait été ouverte à Turin au moment de la catastrophe ; elle a produit 26,100 francs, qui seront distribués suivant les indications données par le sénateur italien.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### Le départ du KLÉBER

Brest, 7 janvier.

Par suite du mauvais temps, le croiseur *Kléber* n'a pu appareiller que ce matin pour le Maroc.

## CASABLANCA

### *Départ* DU GÉNÉRAL DRUDE

Casablanca, 7 janvier.

Après avoir remis au général d'Amade le commandement du corps expéditionnaire, le général Drude a quitté Casablanca.

Dès son arrivée en France, cet officier général partira pour Paris, afin de rendre compte à M. Clémenceau, président du Conseil, et au ministre de la guerre, des opérations militaires au Maroc.

### Nouveaux détails *sur la prise* de la Kasbah des Médiounas

Oran, 7 janvier.

D'après des renseignements puisés à bonne source, il est à peu près certain que le général Drude commandait en personne lors de la prise de la Kasbah des Mediounas.

## La Perte de la « Nive »

### Les opérations du sauvetage

### *Nombreux accidents*

Casablanca, 7 janvier.

Les travaux de sauvetage du matériel de guerre, et des effets d'équipement ont été dirigés très activement.

Malheureusement on a à déplorer la disparition de deux matelots, qui se sont noyés, sans aucun doute, puisqu'ils n'ont pas répondu à l'appel.

Ce sont les nommés Legadec et Maindu.

Un autre accident s'est produit pendant les travaux de sauvetage

Le lieutenant Cremadille, qui avait été envoyé avec un détachement de tirailleurs pour coopérer au sauvetage de la *Nive*, est tombé d'une hauteur de dix-huit mètres dans une des caves du transport et s'est fracturé le crâne.

La mort a été instantanée.

## EN ALLEMAGNE

### Nouvelle arrestation d'anarchistes russes

Berlin, 7 janvier.

La police a procédé dans la matinée à l'arrestation de neuf autres anarchistes russes, qui tenaient une réunion dans une chambre occupée par un anarchiste berlinois.

L'enquête, ouverte par la police, prouve, d'une manière évidente, que l'on se trouve en présence de membres du comité central du parti ouvrier russe.

## EN RUSSIE

### La Tsarine en France

Saint-Pétersbourg, 7 janvier.

Le départ pour la France de la Tsarine est maintenant décidé.

La Tsarine ira passer avec ses enfants deux mois environ à Cannes.

Des appartements ont déjà été retenus par les soins du consul général de Russie à Nice.

## EN ESPAGNE

### M. Pichon à Madrid

Madrid, 7 janvier.

Un grand dîner a été donné hier soir, à l'ambassade de France, en l'honneur de M. et de Mme Pichon.

Le corps diplomatique assistait au couplet au dîner offert par M. Revoil, ambassadeur de France.

*Chez le Roi*

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, a été reçu aujourd'hui, en audience particulière par S. M. Alphonse XIII.

L'entretien a été assez long

Après son entrevue avec le roi, M. Pichon s'est rendu au ministère des Affaires étrangères, où il s'est entretenu pendant deux heures avec le ministre espagnol au sujet des affaires du Maroc.

M. Pichon partira jeudi pour Séville.

### AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Michel Bergasse et leurs enfants ; M. et Mme André Bergasse et leurs enfants ; M. et Mme Joseph-Marie Allberti, née Bergasse, et leurs enfants ; M. et Mme Ange Gualtelle, née Bergasse, et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Franceschini, née Bergasse ; Mlles Assomption et Anne Marie Bergasse, Mme veuve Marie Carboncia, née Bergasse ; M. et Mme Louis Sisco, née Bergasse ; Mme veuve Caporo, née Bergasse ; Mme veuve Céline Bonso, née Vincensini, et ses enfants ; M. et Mme Philippe Sirvoi, née Vincensini ; Mme veuve Antoinette Vincensini ;

Les familles Vincent Clément, Antoine Clément, Bernardini, Lorenzini, Joseph Lota, Vetter, Calisti, Bellotti, Vallicioni, Moretti, Granelle, Jacques Benso, Maggi, Tartarini, Venchi, Murlio, Canesi, Santucci et Vincensini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. François Bergassa*

leur père, grand-père, beau-père, frère, beau frère et oncle germain, décédé le 7 janvier, à l'âge de 74 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 8 du courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, cours docteur Favale (Citadelle).

Mme Michel Casanova, née Fournet, et M. Michel Casanova, professeur au Lycée de Bastia ; Mme Jean Rebaud, née Fournet, et M. Jean Rebaud, officier d'administration de l'artillerie à Chartres ; Mme François Lucciani, née Fournet, et M. François Lucciani professeur au Lycée de Bastia : Mme Antoine Rivet, née Fournet, et M. Antoine Rivet, comptable à la direction de la Compagnie P. L. M. ;

M. Jean Casanova, répétiteur au collège de Carpentras ; Mlles Angèle-Marie et Marie Louise Casanova ; Mlle Marthe Reband ; M. Albert Reband ; MM. Félix et Martial Lucciani ; Mlle Marie Louise Rivet ; M. André Rivet ;

Mme veuve Julie Seligman, née Wantier

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame veuve

*Marie-Louise-Léonie Fournet*

Née WANTIER

leur mère, belle-mère, grand'mère et cousine, décédée à Clermont-Ferrand, le jeudi, 2 janvier 1908, dans sa 72e année, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à la levée du corps qui aura lieu jeudi, 9 du courant, à 10 heures précises. Les funérailles ayant été faites en l'église cathédrale de Clermont-Ferrand, le convoi se rendra directement des hangars Fraissinet, au cavean de la famille.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

## Remerciements

Mme et M. Pierre Bitterlet, capitaine des douanes en retraite ; Mme et M. Pascal Bitterlet, agent d'assurances à Bastia, ont l'honneur d'adresser leur bien sincères remerciements aux personnes qui leur ont témoigné leur sympathie en assistant dimanche dernier, au convoi funèbre de leur fils et neveu bien aimé

*André-Alexandre Bitterlet*

## *ACCOUCHEMENTS*

Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.

## Usine de Casamozza

MM. Levinstein et fils ont l'intention de reprendre les travaux à leur usine de Casamozza.

Les ouvriers qui désirent être embauchés doivent se faire inscrire dans les bureaux à Bastia, 13, place Saint-Nicolas, jusqu'au onze de ce mois.

## AVIS

La Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace au prix de 0,40 le kilo, à partir du 2 janvier courant.

80. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

— Que puis-je faire pour vous, madame ?

— Rien, docteur. Non, vous ne pouvez rien. A vrai dire, depuis longtemps, je m'attendais à avoir avec vous, à ce sujet, l'explication que vous étiez en droit de me demander. Vous saviez que j'étais mère. N'est-il pas naturel que votre curiosité et que votre inquiétude se soient éveillées lorsque vous avez remarqué que ce foyer continuait à être vide, et qu'il n'y avait pas d'enfant à Royaumont ?

— En effet. Depuis longtemps, j'hésitais à vous en entretenir.

— Je suis heureuse de savoir que ce secret, vous le partagez avec moi... Qui sait ce que l'avenir me réserve ? . Et si je mourais sans avoir pu prouver à mon mari qu'il fut injuste envers moi et cruel envers notre enfant, celle-ci serait à tout jamais perdue... Si quelque jour, les yeux de mon mari s'étant ouverts à la vérité, personne ne se trouvait auprès de lui pour lui répondre, alors qu'il réclamerait sa fille : « Voilà Rose-Lison, prends-la ! »

— Certes, vous avez sagement agi en me prenant pour confident. Vous avez mon serment d'honneur que ce secret ne sera jamais livré par moi... et que jamais une parole ne tombera de mes lèvres, tant que vous n'aurez pas fait appel à mon témoignage... Mais le jour où vous aurez besoin de moi, je serais là .. pour vous rendre le bonheur ..

Elle lui serra les mains avec effusion. Rentré chez lui, le docteur Barnabé Fontenailles reprit ses occupations habituelles Toutes les fois qu'il eut l'occasion de venir au château il n'y eut pas une allusion, entre la comtesse et lui, à ce qui avait été dit.

Puis, le vieux docteur fut malade. Il se sentit gravement atteint, comprit que la fin approchait. Il eut le reste de ses forces, dans ses suprêmes lueurs de raison, à écrire, clairement, tout ce qu'il savait de ces événements, depuis la première visite de Suzanne à Ramiremont, jusqu'aux confidences de la comtesse. Lorsqu'il eut terminé, il cacheta, écrivit une lettre à Suzanne et fit venir son fils.

— Mon Christian, il y a là, dans cette enveloppe, un secret très grave, qui intéresse une grande famille, une pauvre et noble femme. Cette famille est celle de Croix-Vitré ; la femme, c'est la comtesse. Je sens que je vais mourir. Nous autres, médecins, nous avons ceci de précieux que nous pouvons, la plupart du temps, calculer notre vie et compter les dernières heures qui nous restent. Dans deux heures je ne serai plus.. Lorsque tu m'auras conduit au cimetière, tu iras, sans plus de retard, trouver madame de Croix-Vitré... Tu lui parleras, lorsque tu pourras la rencontrer seule... Au besoin, tu solliciteras d'elle, en mon nom, un rendez-vous qu'elle ne te refusera pas.. Tu lui remettras cette enveloppe cachetée de cinq cachets à mes initiales, et, en plus, cette autre lettre. .

— Ensuite, mon père...

— Attends .. j'ai un peu d'oppression... Je crois que je me suis trompé... Ce n'est pas deux heures qui me restent... c'est une heure seulement. .

Il reprit sa respiration.

— Ensuite, tu attendras ses ordres... Et tu t'y conformeras...

Christian resta auprès du vieillard. Il adoucit les derniers moments, jusqu'à la dernière minute. Le vieillard ne souffrit pas. Son mot suprême fut :

— Le secret !..

Lorsque Christian fut revenu du cimetière, il se rendit à Royaumont. Il réussit à parler à Suzanne, seul à seule. Et il lui tendit les deux lettres. Suzanne décacheta la moins volumineuse. Elle disait :

« J'ai écrit et signé ce que vous m'avez confié. Le récit que vous m'avez fait se trouve sous la seconde enveloppe. Mon fils ignore tout. C'est un garçon loyal, d'une amitié sûre . Je vous laisse le soin de décider si vous estimez utile à vos intérêts, à ceux de votre enfant, que vous reverriez sur mon fils la confidence si grave à laquelle tient toute votre vie. . Moi vivant, j'aurais pu vous servir, au jour du châtiment ou des revendications... Mon fils, c'est moi qui revis... Réfléchissez ! »

La comtesse tendit cette lettre à Christian.

— Monsieur, dit-elle, vous verrez que je suis malheureuse.. et que votre père peut être, quelque jour, m'aurait aidée à reconquérir un peu de bonheur... Voulez-vous vous engager à être pour moi, au besoin, ce qu'aurait été le bon docteur Fontenailles.

— Madame, dit Christian, avec simplicité, mon père m'a dit : « Va trouver la comtesse. Elle te donnera des ordres ! » Je suis prêt à vous obéir...

— Vous lirez cette lettre lorsque vous serez rentré dans la maison vide où vous retrouverez les souvenirs attristés de votre père. Lorsque vous en aurez pris connaissance, vous lirez également le récit écrit par votre père et qu'il a scellé de ces cinq cachets.

— Et que ferai-je, après cela, madame ?

— C'est tout. J'ai confiance en vous... Vous attendrez...

Rentré chez lui, Christian parcourut les deux lettres, avec émotion. Le soir même, il écrivait à Suzanne :

« Madame, vous pouvez compter sur tout mon dévouement... J'attendrai votre appel. »

Le temps passa. L'intrigue se noua autour de Lison et de Suzanne.

(A suivre).

## A VENDRE

Chevaux, juments et poulains. Voitures, charrettes, camions, jolie voiturette à âne et harnais. S'adresser à M. Joseph Paoli, concierge à Toga.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chronique, Romans, Modes, Broderie d'Art, Musique, Théâtres, etc.

**La Famille**

500.000 LECTEURS

PATRONS GRATUITS

Rue J.-P.-de-Jude, Asnières-sur-Seine

7, rue Cadet PARIS

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

PÉTROLE HAHN

NIL MELIOR

TRÉSOR DES CHEVEUX

Gros : F. VIBERT L've CHIMIE 20, AVENUE DES PONTS - LYON

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

# LOTERIE

de l'Orphelinat National

DES CHEMINS DE FER

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F., ETC.

PRIX DU BILLET : **UN FRANC**

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur*, 20, rue N.-D. de Nazareth, PARIS

*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour un commande d'au moins 2 billets.

**1.035** LOTS, tous payables en espèces.

## Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

## MAISON DE CONFIANCE

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa bonne clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Fendette-Corse.* Réduction de 10 pour cent

Or garanti 18 karats.

SANTAL BLINE

**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

# PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

## GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

**VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL**

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

# Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

## *pour l'Eclairage et l'Industrie*

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI, François Calvi ; SAN TIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 10 — VENDREDI 10 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr | 10 fr | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » | |

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE DE LA VILLE DE BASTIA


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean le Bon.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h. 05 m. — Coucher 4 h. 11 »
Premier quart., le 10 — Pleine Lune, le 18
Fête de Demain : Saint Igino.

*9 JANVIER*

## Le Ministère remanié

### M. BRIAND A LA JUSTICE

M. Clémenceau a opéré avec prestesse le remaniement de son ministère ; c'est un remaniement en famille et qui eût pu être encore plus intime si, au lieu d'appeler quelqu'un du dehors, fût-ce un ami de la maison, comme M. Cruppi, pour présider aux destinées du commerce et de l'industrie, il avait chargé de celles-ci M. Viviani qui n'aurait eu qu'à transporter au ministère de la rue de Grenelle son bagage errant du ministère du Travail. L'occasion était toute trouvée de supprimer un rouage ministériel qui, à l'user, a apparu encore plus dangereux qu'inutile et de commencer ainsi l'année par une mesure exemplaire d'économie.

M. Doumergue devient ministre de l'Instruction publique, c'est pour lui un département tout nouveau ; mais, comme il est homme discret, aimable et ennemi du tapage, peut-être était-il, de tous les collaborateurs de M. Clémenceau, celui qui était le mieux désigné pour contenir la turbulence des instituteurs. L'Université serait au surplus très heureuse si elle trouvait en lui un grand-maître qui la protégeât contre les atteintes de la politique et lui assurât cette paix recueillie dans laquelle elle a besoin de s'absorber pour poursuivre diguement et fructueusement sa tâche d'éducatrice.

Quant à M. Cruppi, il est sans rancune ; bien que M. Clémenceau lui ait retiré un peu brutalement le fauteuil de la Justice pour lequel il ne doutait pas, que, par son passé de magistrat et par son œuvre de législateur, il fut tout indiqué, il a accepté, le sourire sur les lèvres, le ministère quelconque qui lui était offert en guise de consolation de son déboire.

M. Briand remplace à la Justice un homme, feu M. Guyot Dessaigne, qu'il n'aura pas de peine à faire oublier.

Dans sa carrière longue et diverse, l'ancien garde des Sceaux, parti d'un parquet de procureur impérial, où il s'était fait remarquer par son zèle, avait parcouru toutes les étapes de l'opinion républicaine, pour s'arrêter et s'ancrer dans un jacobinisme où, autoritaire et violent, en dépit d'une certaine rondeur familière, il se trouvait d'autant plus à l'aise qu'il revenait, par un chemin singulièrement détourné, à sa première manière. Il était inquiétant et M. Clémenceau lui-même s'était vu, à plus d'une reprise, obligé de le rappeler à une conception moins arbitraire de sa mission de défenseur de la loi et de protecteur des magistrats chargés de l'appliquer.

Tout à l'opposé de son prédécesseur, M. Briand vient du lointain le plus extrême de l'opinion républicaine ; il semble évoluer pour se classer rapidement parmi les hommes d'Etat d'avenir. Il se sent de taille à jouer les premiers rôles. Le voilà Garde des Sceaux et, de ce fait, vice-président du Conseil des ministres et président du Conseil d'Etat ; en même temps, toujours ministre des Cultes.

Serait-il le chef que la magistrature attend ? Sera-t-il, au contraire, comme l'espère déjà tout haut la presse radicale socialiste, l'instrument qui révolutionnera où qui brisera une antique institution, dernier refuge de la liberté ?

Une phrase du discours prononcé par M. Clémenceau, aux obsèques de M. Guyot-Dessaigne, est très exploitée en ce sens, c'est celle où il a exprimé ses idées personnelles sur l'indépendance de la magistrature. « L'esprit de secte, disait-il, va revendiquer, comme une des formes de la liberté du magistrat, le pouvoir de fausser les lois par des interprétations abusives pour faire obstacle au gouvernement que la nation s'est donné. » Si l'esprit de secte (?) revendique un pareil droit, il a tort. Mais il s'agit de savoir quelle interprétation des lois est abusive, si c'est celle que donnent les magistrats ou celle que donne le gouvernement. On voit bien quelle est la pensée de derrière la tête du président du Conseil. Il s'agit de liquider les affaires relatives aux biens religieux. La phase politique de cette entreprise touche peut-être à sa fin, mais il reste la phase juridique, et elle est autrement compliquée. Le Sénat votera-t-il la loi de procédure inouïe qu'a votée la Chambre ? En attendant, les tribunaux qui, au nombre de cent et plus, se sont prononcés, continueront-ils d'interpréter la loi contrairement aux préférences du gouvernement ? La Cour de cassation sera-t-elle saisie et mise à même de dire le droit ?

Ces questions d'ordre juridique sont graves, et toutes les ressources d'intelligence et de tact du nouveau Garde des Sceaux qui sont grandes, ne seront pas de trop pour leur donner l'équitable solution.

Il y a quelques mois, l'avènement de M. Briand à la direction de la Justice eût été accueillie avec plus de faveur qu'aujourd'hui par l'opinion libérale. Au cours de la discussion de la loi de Séparation, comme rapporteur, et même après, dans son application à laquelle il présida comme ministre des Cultes, M. Briand avait fait preuve d'une largeur de vues assez rare et il s'était fait, aux yeux du pays, une situation privilégiée. Depuis et tout récemment, il a montré qu'il avait aussi une autre manière, la manière jacobine, qui a fait amèrement regretter la première ; il s'est institué le défenseur d'une loi détestable qui viole ouvertement les principes essentiels de notre droit public. C'est le moment où il devient Garde des Sceaux ; cette coïncidence donne à réfléchir.

Comme M. Cruppi, nous sommes obligés de nous contenter de consolations et d'espoirs par le temps politique qui court, et qui courra jusqu'aux élections législatives de 1910. Il faut nous résigner à nous accommoder du moindre mal et à nous dire que la nomination de M. Briand au ministère de la Justice, est peut-être la moins désastreuse que pouvait nous infliger M. Clémenceau dans l'état d'esprit qui règne encore dans la majorité parlementaire, comme si M. Combes n'en fayait quitté que d'hier la direction.

M. Briand a fait montre, à un moment difficile de notre politique intérieure, de plus de libéralisme qu'on aurait osé en attendre d'un ancien socialiste même très repenti ; il s'est vanté très haut de représenter au gouvernement l'flote dégrisé ; espérons que, malgré un retour fâcheux à un vice encore mal dominé, il nous ménagera, dans la maison où pas-ère un d'Agnesseau et un Dufaure, l'agréable surprise d'une rénovation sans rechute et qu'il tiendra à cœur de s'assurer la réputation justifiée d'un véritable homme d'Etat. L'occasion sera pour lui sans seconde.

LA ROUVRAYE.

## ÉMOUVANT SAUVETAGE

### de l'Equipage de la *Nive*

Une dépêche de Tanger dit que le capitaine Ambroselli, commandant le paquebot *Caramanie*, est arrivé ce matin à Tanger, apportant des détails sur l'heureux sauvetage des passagers, des officiers et de l'équipage de la *Nive* ; il confirme la perte de ce transport.

Voici, d'ailleurs, le récit émouvant que le capitaine Ambroselli a fait à un de nos confrères au sujet de ce sauvetage :

Une houle du Nord-Ouest très forte et le baromètre extraordinairement bas faisaient prévoir un temps de plus en plus mauvais. A première vue, il me fut facile de me rendre compte, hélas ! que la navire était perdu. Il s'agissait de sauver les passagers et l'équipage, sans tarder d'une seconde. Du côté de la terre, rien à faire. Dans la matinée, la *Nive* avait essayé de mettre une baleinière à la mer ; mais elle sombra et deux hommes se noyèrent.

Le salut devait venir du large. Pour assurer le sauvetage, il fallait s'approcher le plus possible de la *Nive*, c'est ce que je fis sans hésiter, au risque de mettre mon propre navire en danger. Tout en manœuvrant, à l'aide de la machine, le navire debout à la lame, j'armai le canot, sous le commandement de mon lieutenant Daris, pour aller lancer une fusée porte-amarre. A mi-distance des deux navires, la fusée fut lancée. L'émotion était poignante sur les deux bords. Le ligne fila jusqu'au bout, et l'amarre tomba à cinq mètres du bateau naufragé, qui la ramassa avec une gaffe. On travailla alors à l'installation d'un va-et-vient au moyen d'une ancienne d'amarre, du mât d'artimon de la *Nive* au grand mât de la *Caramanie*.

A 4 heures du soir, le va-et-vient était prêt : le sauvetage commença. Les hommes furent passés un à un sur l'abîme. C'était effrayant à voir, ce chemin de fer aérien éclairé par les projecteurs du *Dessix* ; les hommes cramponnés à la faible nacelle se balançaient, tantôt les pieds dans l'eau, tantôt à la hauteur de 15 ou 20 mètres au-dessus de la mer. Bref, malgré le roulis, le va-et-vient donnait d'heureux résultats, et du pont du *Dessix*, l'amiral m'en témoignait satisfaction. A minuit, 45 hommes de la *Nive* avaient passé sur la *Caramanie*. Mais il fallait activer le sauvetage car le mauvais temps menaçait.

L'équipage de la *Caramanie* qui, dans ces circonstances, s'est admirablement comporté, était exténué. Sur ma demande, l'amiral m'envoya une embarcation de secours, portant vingt hommes et un officier. Il restait encore sur la *Nive* 200 hommes environ. L'embarcation fut amenée et, avec six marins de l'Etat, j'allai moi-même me rendre compte de la situation et voir s'il y avait possibilité d'installer un nouveau va-et-vient. Avec l'embarcation de la *Nive*, on pousse un grand espar en dehors, et je pus approcher à

---

82. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

### Les Loups et l'Agneau

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

— Pas plus que moi, la pauvrette, elle ne s'est rendu compte.

De ce côté-là, le docteur ne devait rien apprendre. Et, tournant sans cesse dans le même cercle, il en arrivait toujours au même point : le comte, seul, détenait la clef de ces mystères. Et le comte était muet.

Christian essaya, pourtant, de descendre dans cette tombe. Un intérêt puissant le ramenait vers Croix-Vitré, auprès duquel il passait à peu près tout le temps que ne lui prenaient pas ses autres malades. Il l'observait, durant des heures, guettant la lueur de vie, guettant la minute pendant laquelle, grâce à ses soins constants, grâce à ses médications énergiques, le vieillard parlerait, exprimerait une pensée lucide, une volonté.

Et par ses allusions, par ses questions, il essayait de la provoquer, cette minute suprême. C'était toujours la même scène, les mêmes mots presque... C'était toujours le même mutisme, et la même immobilité... et comme une tragique indifférence de cet homme à tout ce qu'il voyait, entendait, comprenait... alors que tout ce qu'il comprenait, entendait, voyait, devait remplir d'horreur cette vie qui s'agitait dans ce tombeau.

— Monsieur de Croix-Vitré, pouvez-vous entrer en communication avec moi ?.. Je suis presque certain que rien de ce qui se passe autour de vous n'échappe à votre observation.... Cependant, je voudrais le savoir .. Par un signe extérieur pouvez-vous me le dire ?.. Un signe dont nous conviendrons ?.. Voici votre main que je tiens dans la mienne .. Tâchez de la presser... si légèrement que ce soit.. Vous me direz ainsi que vous me comprenez.. et que, bien réellement, vous vivez encore, de toute la vie qui vous entoure....

Aucun signe, aucune pression ne répondit à cet appel. Un jour, Christian lui dit :

— Je veux que vous sachiez que je suis votre ami et que vous pouvez avoir une confiance absolue dans mon dévouement... Je connais le secret qui a mis le deuil en ce château... Mon père en fut, jadis, le confident obligé... Ce secret restera en moi tant que vous ne m'aurez pas délié de mon serment, de mon devoir de médecin . Tâchez de bien saisir le sens de mon paroles... Je n'ignore pas quelle est votre fille et quels dangers la menacent. . Vous voyez donc que je suis un ami . . A nous deux nous pourrions peut-être lutter contre les dangers que je vous signale... Seul, vous ne pouvez rien... Et moi, seul, je suis impuissant... irrésolu...

Même silence et même immobilité. Pas même un regard de supplication envers le noble jeune homme. Pas même un regard de reconnaissance... La mort !!

Un autre jour, il crut voir passer une émotion dans les yeux du paralytique... Ce fut si rapide !! Et pourtant, le médecin en resta troublé, remua jusqu'au fond de l'âme, avec cette impression singulière qu'on aurait d'avoir pénétré les mystères qui se dérobent dans l'au-delà. Il avait dit, dans l'espérance d'émouvoir cette insensibilité :

— La mort de votre femme me paraît inexplicable... à moi qu'elle avait eu soin d'avertir, la veille même, par un mot énigmatique, qu'elle n'aurait plus besoin de personne le lendemain... Cette mort fut donc un suicide ?.. Madame de Croix-Vitré s'est donc tuée devant vous, après avoir décidé qu'il en serait ainsi ?.. Pourquoi ?.. Pour sceller, par la mort, les dernières paroles tombées de ses lèvres... afin que vous, qui n'aviez plus foi en elle de son vivant, vous fussiez forcé de la croire, quand elle ne serait plus ? . Et ce remords à la fait de vous le cadavre que j'ai devant moi ?..

Penché sur le vieillard, il l'observait avec une attention fiévreuse. Et c'est alors qu'il crut voir les yeux du malade s'attendrir, se mouiller... refléter pendant la centième partie d'une seconde un désespoir sans borne...

— Est-ce vrai ? Ne me suis-je pas trompé ?

Déjà les yeux étaient redevenus sans lumière, troubles comme des yeux de mort...

. . . . . .

La grave maladie de Rose-Lison avait ramené souvent le docteur à la maison de la Mare-à-l'Eau. Et lorsque Lison fut hors de danger Christian continua ses visites, bien qu'elles fussent devenues inutiles. Il les continua, conduit vers les Dornak non point par l'habitude, non point seulement par l'intérêt que lui inspirait la situation si intéressante et si dramatique de la jeune fille, mais poussé dès les premiers temps et sans qu'il y prit garde, par un sentiment très tendre qui n'était ni la pitié, ni l'amitié, qui était mieux...

Il aimait... Sans il aimait avec une sorte de tristesse, presque avec une sorte d'effroi. On apprendra bientôt de quelle nature étaient les impressions si diverses qui se combattaient en lui.

Toutes les fois que quelque visite à un malade des environs l'amenait à passer avec sa voiture sur la route qui bordait la forêt d'Hirvealy il ne manquait pas de faire un détour. Il arrêtait son cheval devant la maison des Darnak, entrait causait. Lorsque Lison était là, il ne pouvait plus s'en aller, trouvant tous les prétextes du monde pour s'attarder. Lorsque Lison était absente, il trouvait d'autres prétextes pour l'attendre, afin de ne point partir sans l'avoir vue, sans lui avoir parlé.

cinq ou six mètres. Une heure après, le second va-et-vient fonctionnait, et, à 4 heures, la *Nivernais* évacuée. Le sauvetage accompli tout le monde se trouvait sur la *Caramanie*. Il était temps. A 9 heures du matin, le vent commençant à souffler en rafales, nous dûmes abandonner le malheureux transport, qui avait encore dans ses cales soixante chevaux.

Ajoutons que l'amiral Philibert alla, en personne, à bord de la *Caramanie*, remercier son capitaine et l'équipage.

(*Petit Marseillais*).

## M. LE PRÉFET A BASTIA

Lorsque M. Chaleil a été appelé à la préfecture de la Corse, nous nous sommes sincèrement réjoui de cette nomination, parce que nous connaissions de longue date ses sentiments d'affectueuse sympathie à l'égard de notre pays.

Tous les bons Bastiais, tous les bons Corses se sont réjouis avec nous, et nous sommes heureux de constater aujourd'hui que nous ne nous étions pas trompés. M. Chaleil, en effet, nous donne tous les jours une preuve éclatante de sa sollicitude et de son attachement à notre pays et, en particulier, à notre bonne ville de Bastia.

Pendant son séjour parmi nous, M. le préfet s'est occupé des différentes questions qui intéressent au plus haut degré la prospérité de Bastia.

Hier matin, vers 10 heures et demie, M. le Préfet, accompagné de MM. Pierangeli, député; Gaudin, maire; Icard, sous-préfet; des membres de la commission administrative et des médecins de l'hospice; de M. le docteur Pitti Ferrandi, inspecteur départemental d'hygiène et de M. Bronzini, architecte, a visité l'ancien établissement des religieuses de St-Joseph, que l'on se propose d'acheter pour y installer notre hospice civil.

De l'avis unanime ce local réunit d'excellentes conditions et, dès sa rentrée à Ajaccio, M. le Préfet fera toutes les démarches nécessaires pour permettre à la ville de Bastia de faire l'acquisition de cet établissement.

∴

A midi, M. le Préfet a assisté au grand déjeuner qui était offert en son honneur par Mme de Corsi-Campana, la veuve du regretté sénateur de la Corse.

A ce dîner assistaient également MM. Henri Pierangeli, député; Icard, sous-préfet de Bastia; Gabrielli et Sébastien Gavini, conseillers à la Cour d'appel; J. P. Morati et le comte Horace Sebastiani, membres du Conseil général; J. A. Morati, maire de Borgo, etc etc.

Le menu était on ne peut plus exquis.

Au champagne, M. le Préfet a bu à la santé de Mme de Corsi, et a rappelé, en termes émus, le vif intérêt que la veuve du regretté sénateur de la Corse a toujours témoigné au parti républicain.

∴

Dans l'après-midi, M. le Préfet, accompagné de M. Henri Pierangeli, député de Bastia, et de M. Rouas, ingénieur en chef du département, s'est rendu à la Chambre de Commerce, où il s'est entretenu longuement de toutes les questions intéressant l'avenir économique de notre ville.

La question de l'achèvement des travaux du nouveau port à fait spécialement l'objet de cette réunion.

∴

A sa sortie de la Chambre de commerce, M. le Préfet est rentré à la sous-préfecture, où il a reçu M. le maire Gaudin, ainsi qu'une délégation du Conseil municipal.

M. le Préfet s'est entretenu avec nos conseillers municipaux de la question du transfert de l'Hôpital Civil, de la construction d'un Groupe Scolaire, de la création d'un Lycée de Jeunes Filles et d'une Ecole Professionnelle qui aura, très probablement, ouverte au mois d'octobre 1908.

∴

Comme on le voit, la journée de M. le Préfet a été très bien employée; aussi, nous le remercions bien sincèrement des marques d'intérêt et d'affectueuse sympathie qu'il ne cesse de témoigner à notre ville.

M. Chaleil repartira aujourd'hui pour Ajaccio, par le train de midi.

### *Brevet de capacité*

La première session d'examen pour l'obtention des deux Brevets de capacité sera ouverte, en 1908, aux dates ci-après:

Aspirantes:

15 juin, brevet élémentaire, clôture du registre d'inscription, 30 mai.

6 juillet, brevet supérieur, clôture du registre, 20 juin.

Aspirants:

22 juin, brevet élémentaire, clôture du registre, 6 juin.

29 juin, brevet supérieur, c'ôture du registre, 13 juin.

## Chronique Judiciaire

Lou's Rossi et le jeune Giudicelli étaient fort liés d'amitié. Ils ne se quittaient pas. Ils passaient ensemble leurs matinées, leurs journées, et surtout leurs soirées.

Un soir de septembre, ils fêtaient dans un cabaret de la ville, le départ d'un ami commun pour le service. Les libations furent nombreuses. Vers 10 heures, on quitta l'établissement. Rossi adressa à Giudicelli quelques plaisanteries d'assez mauvais goût. Celui-ci prit la chose au sérieux et se lâcha toute sorte. Mais Rossi calma aussitôt sa colère en lui donnant deux bons coups de couteau, dont l'un l'atteignit au bas ventre, l'autre dans les reins.

Giudicelli est guéri et hier les deux amis, après avoir trinqué ensemble, montaient, bras dessus bras dessous, au palais.

Le Tribunal a condamné Rossi à 15 jours de prison. Il était défendu par Me Hyacinthe de Montera junior.

∴

On se rappelle la bagarre au cours de laquelle un gardien de nuit des chantiers Marsaccioli, du nom de Rossi Simon, tira un coup de revolver sur un nommé Gumori. Celui-ci de son côté avait porté, à Rossi, des coups de poing et des coups de pied.

Tous deux comparaissaient, hier, devant le Tribunal. Rossi a été condamné à 3 mois de prison et Gumori à 25 francs d'amende.

Me de Montera junior défendait le premier. Me Sébastien de Caraffa plaidait pour le second.

### *Bulletin Financier*

Paris, 8 janvier 1908.

La Bourse a été fermée et en reprise à peu près générale. Notre 3 0/0 regagne 10 centimes à 95 55. Les Fonds Etrangers sont, pour la plupart, en plus-value, sauf les empruntés russes et la Turc à 94 90. Nos Sociétés de Crédit sont stationnaires. Crédit Lyonnais 1.177. Crédit Foncier 684. Comptoir National d'Escompte 678. Société Générale 682.

Au comptoir officiel, l'obligation à 1/2 0/0 des chemins de fer dans la Province de Buenos Ayres est recherchée à 445.50.

En Banque, Cunard et Walker se maintient à 435. On demande à 171 l'action Maisons et Pavillons Economiques: les souscriptions similaires ont distribué jusqu'à 15 00.

L'obligation 5 00, or, du Port de Paris n'a vraisemblablement pas été offerte à 445, ex-coupon. En novembre dernier les droits de douane en ont élevé à 5 millions 841.000 francs contre 3 millions 444.000 en 1906, la taxe de 2 0/0 sur les importations a été de neuf à quinze millions 1907 de 2 millions 451.782 fr., somme bien supérieure à celle exigée par le service de la dette obligataire douze jours à peine.

La Société des Forces Motrices de la Haute Durance dont les obligations 5 0/0 de 500 fr. seront introduites en Banque mercredi, a pour objet l'établissement et l'aménagement d'une chute d'eau par une dérivation des eaux de la Durance pour la production de la force électrique.

Peu de variations sur les chemins de fer Français.

## M. le Vice-Recteur à Bastia

M. Le Téo, vice-recteur de la Corse, qui est arrivé mercredi soir, à Bastia, a réuni hier matin toutes les institutrices de la ville en conférence pédagogique extraordinaire.

La réunion a eu lieu dans une des salles de l'école des garçons de la Place St-Nicolas.

M. Le Téo leur a parlé de l'urgence qu'il y avait à orienter l'emploi du temps des classes vers un renseignement ménager.

La course au brevet donne, en effet, trop d'illusions à un grand nombre de jeunes filles; il est bon de leur apprendre aussi ce qui leur sera indispensable pour faire de bonnes ménagères.

Nous félicitons M. Le Téo d'être entré dans cette voie, et nous sommes persuadé qu'un tel enseignement sera plus fructueux et plus profitable à tous.

## Poids et Mesures

### AVIS
*aux Commerçants et Industriels de Bastia*

Conformément à l'arrêté de M. le Préfet en date du 29 décembre 1907, la vérification périodique des poids et mesures aura lieu: le matin, à domicile, pour les ponts à bascule, les bascules, les grosses balances; le soir, à la mairie pour les petites balances, les romaines, les poids et les mesures de longueur et de capacité.

Les opérations auront lieu dans la salle du conseil municipal: on entre par la porte réservée au public.

## Necrologie

### MADAME FOUANET

Le paquebot de Marseille a ramené hier matin la dépouille mortelle de Mme Fouanet Marie-Louise Léonie née Woutier, veuve du regretté M. Fouanet, officier d'administration de 1re classe du service de l'artillerie, belle-mère des sympathiques professeurs du Lycée, MM. Casanova et Lucciani.

Mme Fouanet était âgée de 72 ans; elle est inhumée à Clermont-Ferrand, mais elle a voulu venir dormir son dernier sommeil aux côtés de son regretté époux, décédé dans notre ville, où il avait été attaché pendant longtemps à la direction d'artillerie.

Par suite de la tempête le paquebot, arrivé à 4 heures du matin, n'a pu entrer dans le port qu'à 2 heures de relevée.

Après l'arrivage du paquebot, le cercueil a été descendu dans l'un des hangars de la Compagnie Fraissinet, transformé en chapelle ardente, et c'est là, qu'à trois heures, s'est formé le cortège. Le personnel du lycée et de l'enseignement primaire était presque au complet; plusieurs élèves avaient tenu à présenter leurs condoléances aux maîtres si estimés qui conduisaient le deuil et qu'entouraient leurs nombreux amis personnels.

La cérémonie religieuse ayant été célébrée dans la cathédrale de Clermont-Ferrand, le cortège s'est dirigé directement vers le cimetière.

Cinq magnifiques couronnes offertes par la famille et les amis ornaient le corbillard.

Nous présentons à MM. Casanova, Renaud, Lucciani et Rivet l'expression de nos plus sincères condoléances.

## CIRNEA

Domenica, 12 corrente, a cinque ore, seconda riunione d'a Cirnea; Musica, commedia et danze. U programmu sarà publicatu vennari.

I carnevale si teranu parecchie feste, fra e quale ci serà un veglione e una gran riunione di ziteli per l'ultima jornu, u merti.

Un maucheranu divertimenti per grendi e por chiughi.

## *Gazette Ajaccienne*

(*De notre correspondant particulier*)

### *Le temps qu'il fait*

Baromètre: 757.8. — Température: Minima, 0.5; Maxima, 10.2.
Direction du vent: E. S. E.
Force du vent: très faible.
Etat de la mer: Agitée.
Probable: vent d'entre O. et N. fort ou très fort.

### *Nos Hivernants*

Arrivée ce matin dans notre ville: M. et Mme Richard Gronne G. Waters, Virginie et Madame, Ouziane et Madame, Cordaie Bowenus.

### *Une baleine à Ajaccio*

Une baleine mesurant 15 mètres de long sur 3 de large a été trouvée morte et échouée au lieu dit *Caladoreza* derrière *Capo di Mare*.

Transportée dans la golfe, au *Richanlin* par les soins de la marine, on a procédé ce matin à sa mise en vente.

L'amorce offerte a été adjugée pour 73 francs à M. Michaud.

Ce fait avait eu un précédent en 1861. Une baleine blessée par un boulet, s'était venue s'échouer à Vignola.

Ajoutons, en terminant, qu'une foule de promeneurs sont allés voir le curieux cétacé.

### *A l'arrivée*

Ce matin par la *Corse* de la Compagnie Fraissinet, venant de Marseille, sont arrivés M. le docteur Vico et Madame; M. Comte J. B. négociant et Madame; M. Marcaggi et Madame; Madame Jeanne Pozzale; M. Brunetti mécanicien-major.

### *Théâtre Saint-Gabriel*

Pour ses débuts, la troupe Moffat-Beaumont eut une belle salle. Disons de suite que si l'impression ne fut pas entière (pièce excellente, elle n'a pas non plus été mauvaise, les artistes étaient certainement fatigués du voyage et quelque peu gênés par le changement de public.

La *Consigne est de Rentrer*, le désopilant vaudeville si connu des Ajacciens, a été joué avec maîtrise. M. Baudrien fut un Laudremont plutôt pâle, — il n'était pas dans son jour probablement, si nous l'entendant un peu plus et il fera mieux. Mlle Charvet (Tavernier) nous l'a bien pour cette fois, quant à M. Edith Serry, elle peut nous donner mieux sans doute, mais (il me) elle manque d'un peu de naturel.

*Jean Marie*, le beau drame de Theuriet mérite mieux. Il nous a semblé que M. Debray rachetait son rôle, si, que le geste et le verbe ont un je ne sais quoi de fin mais qui ne sied pas au fier et malheureux Jean Marie. Quant à (J. B.) M. Amia, sa diction sera t-assez agréable, surtout si on la commence avec moins de peine. Mlle Marcily (Tavernier) n'était pas à sa place.

*Boubourouche*, le seul de la soirée, fut sérieux par de vrais artistes. M. Moffat est supérieur. Ce rôle de Boubourouche qu'il joue avec un naturel surprenant lui vaut de nombreux applaudissements.

M. Amia (Le vieux Monsieur) a trouvé notre sympathie. Il fit un philosophe plein de verve. M. Debray (Andre) s'est retrouvé. Il nous paraît très bien dans ses rôles de jeune, où l'on ne dit que de la prose. Mme de Courty (Alice) est une artiste, de très grande valeur.

La *Paix chez soi*, de Courteline, un bon point pour M. Debray qui dans (M. Trutile) s'est véritablement surpassé. Il a désormais la sympathie du public. Mlle Morelly (Mme Trutile) fut finement spirituelle, il lui manquait encore quelque chose... un peu plus de naturel et ce sera parfait.

Demain pour les débuts de la troupe d'opérette *Le Jour et la Nuit*. — Spectateur.

### Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 12 janvier, à 3 h. du s.

| | |
|---|---|
| Rondeau des petits pierrots, m., | Bosc. |
| Salambo, fant., | Royer. |
| La Paloma, havanaise, | Yradier. |
| Mascarade, air de ballet, | Lacome. |
| Dolorès, valse, | Waldteufel. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

### *Etat Civil*

NAISSANCES.

Ottavi Catherine.

DÉCÈS

Lovisi Dominique-Rose, 8 mois.

MARIAGES.

Pepe Carmine-Joseph, marin et Spirelli Thérèse, sans profession.

## BULLETIN COMMERCIAL

**Syndicat Central des Agriculteurs de France**
42, rue du Louvre, Paris

*Cours des graines diverses au 1 janv.*

| | | |
|---|---|---|
| Avoine noire Bretagne. | Havre | 18.50 |
| Avoine rouge Tunis | Marseille | 18.00 |
| Avoine blanche Russie. | Marseille | 19.75 |
| Maïs roux Plata | Marseille | 19.00 |
| Maïs Cinquantini | Marseille | 19.50 |
| Maïs Ognes | Marseille | |
| Orge d'Afrique | Marseille | 18.50 |
| Petites fèves lavées et nettoyées | Marseille | 24.50 |
| Fèves concassées | | 19.50 |

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 9 janv.

Baromètre: Minima en baisse 9°.
1 midi 4-11.5. 5 h. soir 11°.
Vents 42. Minima 8°.
Baromètre: hauteur du matin, 750 mm.
à midi, 751 mm. 5 h. soir 752 mm.
Mer: Dans la matinée, Sud.
Dans l'après-midi. Nord.
Etat du ciel, le matin, couvert.
l'après midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin: 0 mm.

∴

### *A l'arrivée*

M. Rouas, ingénieur en chef des ponts et chaussées, venant d'Ajaccio.

∴

### *Primes aux Agriculteurs*

Le montant de la prime accordée aux cultivateurs de lin et de chanvre est fixée, pour l'exercice 1908, à 60 francs par hectare.

### *Cours secondaires*

Nous avons appris avec plaisir la nomination de Mlle Thaïs Casanova, institutrice-adjointe à Bastia, comme maîtresse, chargée de cours, (ottres) au Cours secondaire de jeunes filles.

∴

### *Arrestation*

Hier, vers 2 heures de l'après-midi, à l'arrivée de « Gois », courrier postal de Marseille, le brigadier Giudici et les agents Casari et Ghigliermini, montaient à bord de ce navire et mettaient en état d'arrestation le nommé V... Albert, 18 ans, inculpé de complicité de vol.

Cette arrestation a été faite en vertu d'un mandat d'amener de M. le Juge d'Instruction de Marseille.

Fouillé au poste de police V... a été trouvé porteur d'une somme de 54 fr. 60 et de divers objets et effets de lingerie.

Il a été écroué à la maison d'arrêt, en attendant son transfert à Marseille.

∴

### *Douanes*

Ont été nommés préposés des douanes en Algérie, MM. Ambroggi, Padovani Toussaint, Serpeggi Jean, Nicolai Joseph, Maraili.

∴

### *Mouvement des passagers*

Pendant le mois de novembre, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille: 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio.

Le nombre des passagers a été de: 2.629 de Bastia, 1.029 d'Ajaccio et Propriano, 306 d'autres ports, total, 4.656

Il a été transporté: de Bastia, 691 tonnes; d'Ajaccio et Propriano, 974; d'autres ports, 536; total, 2.151.

∴

*Tré... et Indo-Chine*

M. ... a été définitivement admis au concours ouvert le 1er octobre 1907, au ministère des colonies à Paris, à Saïgon et à Hanoï, pour douze places dans l'administration de la trésorerie générale du gouvernement général de l'Indo-Chine.

∴

### *Le temps*

Le libeccio a commencé à souffler mercredi soir, par accades; dans la nuit il a augmenté de violence, si bien que jeudi matin, les paquebots de Marseille et de Livourne, arrivés entre 4 et 5 heures, n'ont pu aborder l'entrée du nouveau port et ont dû se réfugier dans l'anse de Finajola. Le libeccio soufflait de plus en plus en tempête, la mer devenait furieuse; un instant la pluie et la neige avaient voulu se mettre de la partie, mais le vent les avait refoulées; il restait seul maître de la place, et on abusait.

Vers deux heures, commanda t du *Golo* profita d'une accalmie passagère et put entrer au port; le commandant du *Numidia* voulut le suivre, mais il avait tenter la passe, où il était arrivé par une habile manœuvre, lorsqu'il dût rebrousser chemin. Le libeccio avait repris toute sa violence, et boitant de sorte laissé vaincre par le commandant Carrière. Il reserva toute sa violence pour rendre impuissants les efforts du *Numidia*, qui vira de bord et reprit le large pour pouvoir ultérieurement retourner à son précédent mouillage de Finajola.

∴

Grâce à ses multiples qualités nourrissantes et digestives, la Pâte de la Maison Ghilini est de plus en plus appréciée.

Aussi, pour faciliter le débit au détail, la Maison Ghilini a organisé une série de caisses qui par leur volume réduit permettra à tous la consommation de ses spécialités.

La Maison crie sa nombreuse clientèle d'exiger partout la marque « Maison Ghilini. »

∴

### *On demande*

Une cuisinière propre et travailleuse

S'adresser au bureau du journal.

### *A louer*

Villas à louer, à Castagno, boule vard de Castagno.

### Etat-Civil

MARIAGES

Ferrarini Joseph, vigneron, et Ricci Marie, ménagère.

Orsucci Jean-Désiré, cordonnier, et Giuliani Marie, tailleuse.

DÉCÈS

Senigni Pierre-Louis.

Perrois Anne-Fortunée-Marie, mariée, 70 ans.

### SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 12 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, remouvement de la cotisation mensuelle, réception des nouveaux adhérents.

NOTA. — Le tirage de la Tombola organisée au profit de l'Orphelinat a eu lieu à Paris le 19 décembre dernier. Les lots d'usant au nombre de 2.500 parmi lesquels des jolis et d'une valeur de 1.500 francs. Une liste générale des numéros gagnants est entre les mains du trésorier.

Sur les 4.000 billets placés par la section haut vue, un seul, le numéro 222.815, gagne 5 fois 735 (une fois).

Le Président, P. P. Monti.

## NOS LOISIRS

Le roman qui commence cette semaine dans « Nos Loisirs » obtiendra, sans nul doute, le plus vif succès.

L'APACHE-ROI, en effet, est une de ces œuvres attachantes où la violence des passions se mêle intimement à la délicatesse des sentiments, où l'amour par semble le vice.

C'est, en un mot, l'histoire la plus pittoresque et la plus mouvementée qui soit.

Tout le monde voudra lire l'APACHE-ROI. Or, les passionnera pour l'héroïne, placée dans une situation si dramatique qu'intensément, et qui connaît successivement les plus amères souffrances et les plus vives joies.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00018

### BOURSE DE PARIS

| | 8 janv. | 9 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95.27 | 95.65 |
| » de 3 0/0 amortis. | 95.83 | 96.20 |
| | ex-coupon. | |

## Nouvelles Militaires

### *Service de Santé*

Paris, 9 janvier.

M. Martin, pharmacien major de 2e classe à l'hôpital militaire de Cambrai, est affecté à l'hôpital militaire de Bastia.

M. Gaely, pharmacien aide-major de 1re classe, à l'hôpital militaire de Bastia, est affecté aux hopitaux de la division d'Alger.

## Nomination

Paris, 9 janvier.

M. Alessandri, ancien adjudant d'infanterie, coloniale, à Erbajolo est nommé concierge à la manutention de Constantine.

## Postes et Télégraphes

### *Surnumérariat*

Paris, 9 janvier.

Sur la liste générale, par ordre de mérite, des postulants qui participèrent au concours de novembre dernier pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes, nous relevons les noms de nos compatriotes avec les numéros suivants:

135, Croce à Ajaccio;
297, Andreani à Ajaccio;
667, Benelli à Ajaccio;
670, Codaccioni à Ajaccio;
832, Buron à Ajaccio.

## ÉTATS-UNIS ET JAPON

### *INTERVIEW DE L'AMIRAL KURINO par le « Gaulois »*

Paris, 9 janvier.

L'amiral Kurino a été interviewé par un rédacteur du *Gaulois*, au sujet du prétendu conflit américo-japonais.

L'amiral japonais a fait la déclaration suivante.

« Le Japon n'a aucune intention agressive contre les Etats-Unis.

« Une guerre contre la grande République américaine serait au Japon impopulaire au premier chef, car il faut aujourd hui compter avec l'opinion publique.

« Quant à la question d'émigration, elle sera réglée pacifiquement à la grande satisfaction de tous ».

## Déclarations DU PRÉSIDENT ROOSEVELT

Washington, 9 janvier.

Le président Roosevelt a fait les déclarations suivantes à un membre du corps diplomatique:

« Tout s'arrangera d'une façon satisfaisante avec le Japon.

« Le dernier mémoire sur la question de l'émigration, que la chancellerie japonaise a présenté, est conçu dans des termes très conciliants.

« Il n'y a en aucune façon, à envisager la moindre éventualité de conflits entre les deux nations. »

## Nouvelles Maritimes

### *Etat-major général*

Paris, 9 janvier.

La grande promotion dans l'état-major général sera signée lundi prochain, en Conseil des ministres; elle paraîtra mardi au *Journal Officiel*.

## LES CAMBRIOLEURS de l'Express Toulouse-Paris

### ARRESTATION *du chef de la bande*

Paris, 9 janvier.

Georges Morin, dit Charlet, quoique à peine âgé de 20 ans, est un redoutable bandit.

Le service de la Sûreté général qui était sur sa piste depuis quelque temps, a réussi à l'arrêter ce matin, en vertu d'un mandat d'amener décerné par le juge d'instruction d'Etampes.

Ce précoce cambrioleur a cyniquement avoué être le principal auteur de l'attentat commis sur l'express Toulouse-Paris, près d'Etampes. Il a déclaré, en outre, avoir tiré plusieurs coups de revolver sur les employés du train.

Georges Morin a été écroué à la prison d'Etampes.

Il sera interrogé demain par le juge d'instruction, et confronté avec les autres accusés.

## L'AFFAIRE ULLMO

### Déposition du commandant de la « Carabine »

Toulon, 9 janvier.

M. le lieutenant de vaisseau Le Goutz de Saint-Seone, commandant de la *Carabine*, a été entendu aujourd'hui par le rapporteur près le premier conseil de guerre maritime permanent.

Ce témoin a déposé sur les agissements d'Ullmo à bord de la *Carabine*, lorsque l'ensegne était second sur ce contre-torpilleur.

On sait que c'est dans la chambre du commandant qu'ont été pris et photographiés les documents dont Ullmo voulait tirer profit.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### LARACHE

### La police

Tanger, 9 janvier.

La population de Larache et des environs est hostile à l'organisation de la police.

En présence du mauvais vouloir de ces populations, les officiers espagnols ont décidé de dresser les effectifs de police à Tanger, puis de les emmener à Larache, une fois instruits.

## Deux Barcasses chavirées

### *Quarante Victimes*

Tanger, 9 janvier.

Deux barcasses qui voulaient tenter de franchir la barre de Larache, ont chaviré et ont été englouties par les flots.

Plus de quarante personnes, dont plusieurs étaient des Européens, se sont noyées.

Une vingtaine de cadavres ont été déjà déposés sur la grève; les autres ne sont pas encore rendus.

L'émotion est immense.

## ORAN

### LE GÉNÉRAL DRUDE *refuse toute interview*

Oran, 9 janvier.

L'hôtel où le général Drude est descendu, à son arrivée de Casablanca, a été pris d'assaut par un grand nombre de journalistes.

Cet officier général a reçu, avec son affabilité habituelle, les représentants de la presse, mais il s'est refusé à toute interview.

## ALGER

### Le départ pour Marseille

Alger 9 janvier.

Le général Drude est arrivé ce matin, à Alger, dans le plus strict incognito.

Reconnu dans la foule sur le quai d'embarquement, il a été l'objet d'une chaleureuse ovation.

Le général Drude s'est embarqué sur le paquebot de la Compagnie générale Transatlantique qui a appareillé dans la journée pour Marseille, où il arrivera demain.

## EN SUISSE

### Arrestation de terroris es Russes

Lausanne, 9 janvier.

Onze terroristes Russes, parmi lesquels se trouvaient une jeune fille, ont été arrêtés aujourd'hui par la police.

Ces terroristes avaient tenté d'extorquer, avec les menaces de mort, la somme de cinq mille francs à un riche russe habitant Lausanne.

### AVIS DE DÉCÈS

M. Ambroise Pecunia, M. Jean-Baptiste Pecunia, Mme Jean Baptiste Pecunia et leurs enfants, M. Joseph Pecunia, Mme Sœur Ambroise du Sacré-Cœur, religieuse de Saint-Joseph, Mme Romano Furioli Pecunia, M. Romano Furioli et leurs enfants, M. Dominique Bonavet, Mme Yve Crosichiche-Colonna,

Les familles Pecunia, Bolgarelli Siccon, Silvestri et Salinetti

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Madame Fortunée Pecunia*
Née COLONNA

Leur épouse, mère, grand'mère, sœur et tante, retirée à Oran, munie des Sacrements de l'Eglise, dans la 70e année de son âge.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui vendredi, à 2 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Campanari, 9.


**A VENDRE**
Mandarines et Oranges de Montesoro
S'adresser au jardin Ajaccio.

**Usine de Casamozza**

MM. Levinstein et fils ont l'intention de reprendre les travaux à leur usine de Casamozza.

Les ouvriers qui désirent être embauchés doivent se faire inscrire dans les bureaux à Bastia, 13, place Saint-Nicolas, jusqu'au onze de ce mois.

LA CAYOLAISE
La Meilleure Teinture Végétale pour Cheveux et Barbe. Supprime les Pellicules, arrête la chute des cheveux, les fait repousser, les rend souples et soyeux, leur donne une belle nuance naturelle. Ne tache ni la peau ni le linge. Se trouve dans toutes les bonnes Maisons de Parfumerie. 3 fr. 50 le flacon. Dépôt général: Maison CAYOL, 21, rue Caumartin, PARIS. Envoi franco contre mandat-poste.

**AVIS**

La Glacière de Corte et la Glacière Bastiaise ont l'honneur de prévenir le public, que, par suite d'une augmentation continue sur les matières premières, elles se voient dans la nécessité de vendre leur glace au *prix de 0,10 le kilo*, à partir du 2 janvier courant.

NECTAR-ORANGE
Consommation saine
NECTAR-ORANGE
Première marque

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Sac au Viande et Lacto-Phosphate de Chaux



VOTRE ENFANT souffre-t-il aussi?

LA PREUVE Sotteville-les-Rouen, 24 Mars 1905.— Ma petite Fernande, déclarée tuberculeuse, prit et toléra parfaitement bien l'Emulsion Scott qui, en peu de jours, lui rendit l'appétit, améliora sa digestion et lui renouvela, lui fortifia le sang. Mon enfant est aujourd'hui sauvée; elle, qui venait si mal auparavant, a augmenté de 4 kilos en 3 mois".—Lefebvre, 232, rue de la République.

LE POURQUOI Les Docteurs prescrivent toujours l'EMULSION SCOTT, parce qu'ils connaissent la haute qualité des substances qu'elle contient, et la perfection de sa formule et de sa préparation. Elle coûte un peu plus que ses grossières imitations, il est vrai! Mais ne vaut-il pas mieux payer le prix et guérir promptement, radicalement, vos chers petits? Sûrement si! Exigez donc toujours le flacon Scott dont l'enveloppe porte la marque:

"LE PÊCHEUR AVEC LA MORUE".

Prix unique en toutes pharmacies: 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon franco contre 0,50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Déposée et Cie), 28, rue St-Honoré, PARIS.

# MAISON

# L.-N. MATTEI & Cie

**a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de**

## Vin du Cap Corse au Quinquina

**Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.**

**On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse**

## Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

**reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un**

## Vin du Cap Mattei

**Exiger la marque**

**Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.**






# LA CEDRATINE

**Délicieuse Liqueur de marque**

***Se méfier des contrefaçons***

**Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.**



TRENTE-TROISIEME ANNEE — N. 11 — SAMEDI 11 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres Pays le port en sus.

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*


BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

### LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui: Saint Igiro.
Soleil: (heure nationale)
Lever 7 h. 05 m. — Coucher 4 h. 11 m.
Premier quart., le 10 — Pleine Lune, le 18
Fête de Demain : Saint Probo.

*10 JANVIER*

## L'Armada Américaine

C'est une véritable *armada* que cette flotte américaine qui, le lundi 16 décembre, quitta la rade de Hampton-Roads, défilant à toute vitesse, son grand pavois dehors, devant le yacht présidentiel, le *Mayflower*, pour faire route vers le Pacifique.

Ses seize cuirassés, en effet, et leurs contre-torpilleurs, peints comme eux en blanc, sont accompagnés de huit autres navires qui constituent le train de la flotte.

Souhaitons-lui meilleure fortune qu'à l'*Invincible Armada* de Philippe II, dont la tempête n'apporta que les débris à la côte anglaise, ou encore qu'à cette malheureuse flotte que l'amiral Rodjdestvenski amena si malencontreusement sous les canons de l'amiral Togo, après lui avoir fait accomplir le périple le plus gigantesque que les annales maritimes eussent encore enregistré.

Elle vogue en ce moment vers le Sud pour doubler le fameux cap des Tempêtes et déjà elle a coupé l'Equateur. Il faut noter toutefois que c'est en plein été austral qu'elle embouquera le détroit de Magellan pour entrer dans l'Océan Pacifique.

La longueur du trajet entre Hampton-Roads et San-Francisco est de 13.772 milles, et l'amiral Robley d'Evans, qui commande en chef ce long voyage autour des Amériques, ne compte guère faire que cinq escales : Trinidad, Rio de Janeiro (Brésil), Punta, Arenas (entrée du détroit de Magellan), Callao (Pérou) et Magdalena Bay (Mexique).

La route est presque équivalente, comme longueur, à celle que fit la flotte de Rodjdestvenski pour passer de la Mer Baltique dans l'Océan Indien, mais les difficultés seront moins grandes pour les navires américains, qui trouveront asile ami dans chaque port sans que des complications diplomatiques soient à redouter.

L'amiral Robley d'Evans est très populaire dans la marine des Etats-Unis sous le nom de *Fighting Bob* (Bob le batailleur). Il a 61 ans et se distingua déjà pendant la guerre de Sécession, où il reçut quatre blessures à l'attaque du fort Fisher. Il commanda le *Jowa* à Santiago de Cuba pendant la guerre hispano-américaine, et ce sont ses canons qui désemparèrent le navire-amiral espagnol.

Avant même de commencer, cette croisière a fait couler beaucoup d'encre. Survenant après les difficultés japono-américaines qui ont rempli les derniers mois, elle ne pouvait pas ne pas provoquer d'émotion. Soit au Japon, soit aux Etats Unis, on a reproché au président Roosevelt d'avoir pris une mesure menaçante et dit avoir, par conséquent, aggravé une situation déjà tendue. Ce n'est cependant pas le président Roosevelt qui a créé le conflit entre les Etats Unis et le Japon. Il a même fait tout ce qui dépendait de lui pour le prévenir ou le limiter. Le conflit n'en subsiste pas moins dans ses causes, car il résulte de la nature des choses : le concurrence du travail jaune et du travail américain est un fait qu'il n'est au pouvoir de personne de supprimer. D'une part, les Etats-Unis sont obligés de se protéger contre l'immigration des coolies japonais, d'autre part, les ouvriers japonais déjà initiés au travail industriel préféreront toujours les Etats-Unis aux autres champs d'immigration qu'on leur offre : Corée, Mandchourie, Formose ou Hawaï. D'ailleurs, un homme d'Etat japonais très respecté dans son pays, n'a-t-il pas dit très haut à ses compatriotes, dans le discours retentissant qu'il vient de prononcer devant la Chambre de Commerce de Kobé : « La souveraineté du Japon s'étend sur le Pacifique. Vous pouvez aller partout avec facilité et plaisir sous la protection de la flotte japonaise ! »

Les deux flottes se rencontreront elles en ennemies ? On ne le pense pas aujourd'hui, mais la vérité du jour ou du lendemain n'est pas une vérité éternelle.

Pour en finir avec l'armada américaine, disons que la durée de son voyage jusqu'à San-Francisco sera de 115 jours, dont 63 seront consacrés à la route et 52 aux escales et aux exercices de tir. La flotte aura besoin de 250.000 tonnes de charbon. La dépense totale inscrite au budget pour ce nouveau périple se monte à 50 millions de francs.

René Sabatier.

## Propos d'un Bastiais

### *La Protestation des Jardiniers*

*Dans son numéro d'hier, le « Petit Bastiais » publiait la protestation des jardiniers riverains de l'Etang de Biguglia.*

*Les jardins limitrophes sont menacés d'envahissement par les eaux de l'étang, dont les deux embouchures ont à peu près disparu faute d'entretien.*

*Vraiment, ces jardiniers sont trop bons d'avertir tant de fois les propriétaires du danger qui les menace. Oui messieurs les jardiniers, vous avez raison de dénoncer les causes du mal, mais les propriétaires devraient avoir le courage de protester les premiers contre la nonchalance de ceux qui ont à charge de faire respecter la propriété riveraine de l'étang, contre les « caprices » — c'est bien le mot — de la fortune qui, souveraine maîtresse de l'endroit, gouverne à sa guise.*

*Ne comptez pas sur leur appui pour faire respecter vos légitimes revendications ; ils savraient, ces propriétaires, ne sont plus capables de revendiquer leurs droits ; apathiques, ils ne sentent plus le besoin d'élever la voix pour imposer aux maîtres des limites, à leur bon plaisir pour assurer du chômage et de la misère de malheureux ouvriers qui se voient menacés de quitter les terres qu'ils labourent pour aller chercher ailleurs leur pain.*

*Si on n'était que vous avez tout à perdre, vous, pauvres ouvriers, à donner une leçon [illegible] ; je vous conseillerais d'abandonner sans plus leurs terres et leurs jardins. Qu'ils labourent eux mêmes, qu'ils cultivent de leurs propres mains ces terres qu'ils ne sont plus à même de faire respecter !*

*Avec vous nous protesterons contre la domination qui règne à l'étang de Biguglia, jusqu'au jour où, secouant leur apathie les propriétaires sauront faire respecter leurs droits.*

*A'SYKOT.*

## RUE SANS NOM

Il en existe une à Bastia. Elle habite le quartier du Nouveau Port. Une rue sans nom ! Se peut-il ? La rue sans nom a un nom, puisqu'elle s'appelle la *Rue sans nom*. Je tombe, sans m'en douter, en pleine antilogie et je ne m'arrêterai pas davantage au jeu de mots qui se glisse sous ma plume. Au fait.

La rue sans nom, nul ne l'ignore à Bastia est celle qui se croise avec la route du Cap formant angle d'un côté avec la façade des anciens bureaux Fraissinet, et de l'autre, avec l'alignement qui comprend le poste de douane. Sa situation importe peu d'ailleurs.

Il y a des gens par qui cette rue est couramment appelée rue Fraissinet. Je ne connais pas trop bien les arcanes de cette histoire qui a fait mettre en avant le nom de M. Fraissinet. Je ne le regrette nullement. Cela me dispense de faire l'historique de la chanson dont la note pourrait sortir plus ou moins brûlante, au milieu de nos passions à la fois si vives et si opposées.

Je ne tiens pas davantage à savoir pourquoi on désigne cette rue, tantôt sous le nom de rue Fraissinet, tantôt sous celui de rue Sans nom. Les renseignements seraient, peut-être, à ma portée. Je préfère couper les ailes à ma curiosité, d'autant que, mains documenté, je m'en fais éditer un opuscule, ce qui est demande plus de talent et de moyens que je ne possède.

Mon unique désir est celui de poser cette interrogation. Qu'attend-on pour baptiser cette rue ? Il est pourtant manifestement établi que l'excellent maire de Bastia, M. Auguste Gandin, ne se désintéresse jamais d'une question, quelle qu'elle soit, se rattachant au bien de la ville qu'il administre avec tant de distinction et de dévouement depuis une vingtaine d'années.

Alors, me dira-t-on, pourquoi la rue dont il s'agit reste-t-elle affligée de l'absence d'une plaque ? Je renonce à y répondre de crainte encore d'avoir à dépasser le but que j'ai en vue.

Ce que je peux dire avec assurance, c'est qu'en Corse, comme à Bastia d'ailleurs, on ne manque pas de noms célèbres et de gens qui ont mérité du pays et de Bastia, pour servir de parrain à une rue. Je pourrais établir à cet effet une longue nomenclature d'où il résulterait que seul le choix ferait l'embarras, mais je ne le ferai pas. S'il m'arrivait, quoique involontairement, d'en oublier un seul, cela pourrait légitimement froisser une catégorie de gens, et je dois soigneusement éviter pareil résultat. On pourrait y voir aussi des allusions ou des préférences politiques, alors que mon devoir est tout simplement celui de provoquer le baptême d'une rue qui gémit sous le coup d'un nom introuvable.

Tenez ! Si mon idée pouvait avoir quelque valeur auprès de la municipa[illegible] j'aurais vite fait de combler cette malheureuse lacune. Je donnerais à cette rue, le nom de rue Jean-Jacques Ajaccio.

Point n'est besoin, je pense, de réditer ici ce qu'a été le très regretté M. Ajaccio pour les intérêts de Bastia. Chacun sait que si Bastia possède un Nouveau Port, c'est notamment à la sollicitude éclairée de ce vrai Bastiais qu'il est dû. Nous avons encore la main chaude de ses poignées de main qui, pour lui, traduisaient toute sa satisfaction de voir les travaux du port vigoureusement poussés.

M. Ajaccio a été longtemps Maire et Président du Tribunal et de la Chambre de Commerce de Bastia, ainsi que de la Société d'Agriculture de l'arrondissement. Le bien qu'il a fait à la ville pendant qu'il fut à la tête de l'une comme des autres assemblées, le désigna à la reconnaissance publique. A tous ceux qui ignoreraient encore les services rendus par M. Ajaccio, à tous ceux qui, insuffisamment renseignés sur son empressement à faire le bien, voudraient être sommairement édifiés à ce sujet, je ne saurais mieux faire que de leur conseiller la lecture de l'éloge funèbre prononcé sur sa tombe par M. le sous-préfet Montigny.

M. Montigny fut le peintre aussi expéditif que fidèle de M. Ajaccio. Tout enfin nous autorise à prendre la liberté grande de soumettre à l'examen et à l'appréciation des autorités et des assemblées compétentes, la question de savoir s'il ne conviendrait pas de perpétuer la mémoire de ce vaillant Bastiais, par une plaque qui transformerait la rue sans nom en *Rue Jean-Jacques Ajaccio.*

Honorer la mémoire des hommes qui ont rendu des services à leur pays, n'est-ce pas, en effet, exciter et stimuler les gens qui sont en situation d'en rendre, à faire de même ? La vue du bronze, du marbre et des plaques fixe les idées. Elle les fixe dans le champ même où évolua le bienfait reçu. Elle vous dit le mérite et la grandeur d'âme du bienfaiteur. Elle vous incite à la reconnaissance publique. Vous avez là un exemple vivant de patriotisme, de sacrifices ou de générosité. Cela vous pousse à marcher sur les mêmes traces, si vous en avez les moyens.

Le « Petit Bastiais, » que l'on trouve toujours au premier rang toutes les fois qu'il s'agit de rendre hommage à la vérité, toutes les fois qu'il s'agit de défendre les intérêts empruntant un caractère d'utilité publique, toutes les fois, en somme, qu'il s'agit d'encourager une bonne action, le « Petit Bastiais », dis-je ne faillira jamais à sa tâche.

Quant à moi, je m'honore d'avoir jeté cette semence dans le beau et vaste champ d'une existence honorablement remplie et entièrement consacrée à faire le bien. Je souhaite que cette semence lève !..

Da Talla.

Nous nous associons d'avance et de tout cœur à la noble pensée de notre collaborateur et ami Da Talla. Notre concours est entièrement acquis à cette œuvre de justice et de reconnaissance qui consisterait à baptiser la rue sans nom, sous celui de l'éminent et regretté citoyen que fut Jean Jacques Ajaccio.

M. Ajaccio mit toute son âme, tout son cœur et le meilleur de [illegible] au service de la chose publique. Entre autres choses dont l'énumération serait trop longue à faire ici, c'est à lui que nous devons la construction du Nouveau Port, et c'est tout dire.

En honorant la mémoire de ce vaillant apôtre du bien et du progrès, ses concitoyens s'honorent eux-mêmes. Dans cet acte réside, en outre, une question de moralité qui ne saurait échapper à la sagacité du sympathique Maire de Bastia et de ses collaborateurs.

Rien ne saurait mieux toucher les glorieuses mânes de celui qui vous sa longue existence au bien public, que ce témoignage de gratitude que la ville de Bastia se fera un devoir de lui offrir.

## Les Corses à Lyon

Quelle délicieuse et agréable soirée, samedi dernier, au nouveau siège social de la « Cyrnos, » 5, rue de Marseille ! Quelle inoubliable scène de franche camaraderie et de bonne confraternité !

Adeptes et partisans de cette belle œuvre philanthropique, assistaient nombreux à la réunion générale extraordinaire que présidait, avec tact et distinction, M. Léon Gistucci, professeur au Lycée Ampère.

Dans une causerie spirituelle et charmante, M. Léon Gistucci, dont nous sommes heureux de proclamer l'incontestée maîtrise de parole, nous a dit la bonne année et les services rendus par la « Cyrnos » depuis sa fondation.

Nous avons pu ainsi nous rendre compte que, sous une direction aussi intelligente et aussi sûre, la « Cyrnos, » maintenant florissante, est appelée à rendre de grands services aux Corses de Lyon. Il faut également rendre hommage à la collaboration constante et dévouée du Bureau qui ne ménage ni son temps, ni sa peine, pour assurer le triomphe de la Mutualité. Mais il convient d'ajouter que c'est là un signe des temps et que l'idée mutualiste, qui pénètre de si profonde façon les sociétés actuelles, trouve chez les Corses un milieu très favorable à son merveilleux épanouissement. Et, s'il est un vœu que nous faisons de grand cœur, c'est de voir bientôt, sur tous les points de la terre continentale, les enfants de Cyrnos se donner la main et suivre l'exemple de nos mutualistes lyonnais.

Ils trouveront dans ces saines manifestations de la solidarité, une occasion incomparable des entr'aider et d'entretenir, vivant dans leurs cœurs, parmi les nécessités souvent brutales de l'existence, le souvenir de « l'île de Beauté. »

A. F.

Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»

## CIRNEA

Grande matinée à la Cirnea, dimanche prochain, 12 courant.

Le programme sera publié demain, mais une indiscrétion me permet de vous dire qu'une délicieuse saynète, *Flirt*, de notre compatriote M. de Feretti della Rocca, poète et littérateur de talent, sera jouée par deux Cyrnéens, acteurs de primo cartello.

M. Bastianelli, dont on a déjà apprécié le jeu fin et brillant, nous prêtera de nouveau son talentueux concours, et de très belles voix se feront entendre pour donner plus d'attrait encore à cette fête qui s'annonce vraiment des plus réussies.

Rassurez-vous, mesdemoiselles et jeunes femmes, la danse aura sa part: et si les cavaliers voulaient être plus en train que la dernière fois, vous ne resteriez pas sur vos chaises, car ils seront brillamment joués.

Venez donc tous en foule : la Cirnea vous attend. C'est une Mascotte, elle porte bonheur !...

## Ce que disent les Journaux

**Le Gaulois**

Sur le remplacement du général Drude :

« C'est probablement parce qu'il groupait autour de lui de nombreuses sympathies qu'on l'a mis en disgrâce le veille du jour où il méritait, par une opération très habilement conduite, les félicitations que le gouvernement de lui a pas accordées. La République est un régime rongneux et jaloux, elle a peu de goût pour les hommes qui ont su gagner la faveur populaire et, volontiers, abaisse, tout au moins met à l'écart les généreux dont la prestige lui porte ombrage. Bargeton Desbordes, Boulé, Marchand, Galliéni, aujourd'hui Drude, ont été les victimes de cette singulière susceptibilité. Sans doute on n'est garde de les frapper, on les a même honorablement traités, on leur confiant des titres militaires offerts grades dans la Légion d'honneur, mais on les a dépouillés de tout service actif où leurs talents militaires auraient pu l'occasion de s'exercer. Pour un envoi d'une expression banale, on les étouffait sous des fleurs »

**La République Française**

A propos de la revision de la constitution :

« Paoli était hier à la représenter on de la place de Geffroy à l'Odéon où, dans des tableaux émouvants, l'auteur nous montre les ouvriers de Paris faisant le coup de feu, pleins d'enthousiasme pour la patrie, pour la liberté, et l'un d'eux, s'écrient : « Ils auront beau faire, nous l'aurons notre République ! » Et je me disais à part moi : « Pauvres diables qui vous êtes fait massacrer, si vous tendiez vos bras et vos yeux, vous auriez gardé votre sang, car elle n'a servi qu'à faire arriver des flatteurs qui, après l'avoir travaillée, l'ont transformée en la meilleure des monarchies. »

**Le Matin**

A propos du Maroc :

« En attendant que le général d'Amade poursuive ce qui a si bien été commencé, il semble que tout soit à peu près terminé du côté de notre frontière algérienne. Le calme est revenu chez les Beni-Snassen. Le général Lyautey a adressé au gouvernement des propositions tendant à la dislocation du corps expéditionnaire et à l'organisation de jeunes de police dans la région ; on va donc renvoyer dans leurs garnisons respectives d'Algérie et de Tunisie toutes les troupes qui ne seront pas occupées à la formation desdits postes. Vraiment, quand on se rappelle les notes pessimistes des premiers jours le tapage fait autour du guêpier, on est en droit de se féliciter du rapide résultat obtenu. Continuons donc jusqu'à la détourer et pro-esome pacification. »

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SANT'ANTONINO. — Vendredi avaient lieu à Sant'Antonino, d'où il était originaire, les obsèques de M. le juge Nobili Savelli décédé, à Nice.

Un immense concours de parents et d'amis venus de tous les villages de la Balagne assistaient à cette cérémonie funèbre qui a été vraiment imposante. La douleur se peignait sur tous les visages ; des larmes coulaient de tous les yeux, c'est que la perte que la Balagne vient de faire dans la personne de M. Nobili Savelli est immense.

L'homme distingué qui vient de disparaître, était, en effet, l'homme bon par excellence, l'homme serviable, l'homme heureux de faire le bien. Et Savelli Antoine-Jean, un jeune étudiant, que M. Nobili Savelli se plaisait à entourer de toute sa sollicitude, s'est fait sans peine l'interprète du sentiment général en prononçant à cette occasion quelques paroles sincères. Son émotion était partagée de tous ses auditeurs, car on sentait qu'il ne disait que la vérité.

Voici le discours de M. Savelli.

Messieurs,

Souffrez que jeune encore, connaissant peu le passé et ne me dirigeant vers l'avenir que d'un pas inquiet et timide, je vous demande la permission de vous parler de celui dont nous déplorons en ce jour, si amèrement, la mort prématurée.

Que me je cependant pour oser, moi le cœur encore rempli d'illusions, entreprendre de vous entretenir de l'homme distingué entre tous, qui vient, après une carrière courte mais brillamment parcourue, de s'éteindre pour jamais, tel un météore qui traverse rapidement l'espace laissant derrière lui une éclatante traînée de lumière, disiait Chateaubriand.

Je n'ai aucune autorité pour apprécier dignement le magistrat intègre, le jurisconsulte consommé qu'était M. Nobili Savelli. Aussi, combien de fois, je vous le seulement faire entendre ici le cri de la reconnaissance et simplement dire à mon bienfaiteur : « Vous fûtes au cours de votre existence trop tôt fauchée, hélas ! un homme bon, un homme généreux. Tout à tous, tout ne s'adressa jamais à à vous sans emporter une marque de votre obligeance ; on vous aimait, car le Ciel vous avait doué d'un caractère expansif et franc, d'une nature simple et joyeuse qui vous attirait dès le premier contact toutes les sympathies. C'est pourquoi tous avaient applaudi à vos succès professionnels, tous s'étaient réjouis de l'heureux événement qui en vous donnant la meilleure des épouses, devait vous rendre le plus heureux des pères.

Mais soudain un coup de foudre éclata sur votre tête et dérasa votre cœur. L'ami que vous chérissiez le plus au monde et qui vous le rendait d'ailleurs avec usure, votre frère, qui faisait votre orgueil et votre joie, atteint d'un mal impitoyable, fut enlevé à votre sollicitude, et vous demeurâtes anéanti.. Vous ne deviez pas vous consoler d'une pareille perte. Désormais un voile de tristesse vous enveloppa tout entier, et, de jour en jour plus affligé, si les efforts déployés de la science, si les ressources indéniables de l'amour conjugal, si les caresses réconfortantes de deux enfants adorés, si les prévenances empressées des vôtres, rien ne put valoir le désespoir qui vous minait sourdement, et, las de vivre, vous devez enfin succomber à l'implacable douleur. Et voilà ce qui nous reste de vous !

Mais je me trompe : il nous reste votre souvenir, impérissable, le fécond exemple de vos vertus. Pleurons le deuil, cet homme de bien, Messieurs ; il a droit à toutes nos larmes. Pleurez-le, vous, sa compagne aimée, vous, ses jeunes affectionnés. Qu'on le pleure ; mais que désormais tous les regards, toutes les tendresses se concentrent sur ces deux êtres si frêles encore que le plus irréparable des malheurs vient de frapper si cruellement, pour que chacun de nous puisse revoir et contempler en eux la souriante et inoubliable image du noble citoyen qui n'est plus !

## Bulletin Financier

Paris, 7 janvier 1908.

En sympathie avec les places étrangères, notre marché accentue ses bonnes dispositions de la veille. La Rente Française passe à 95.87. Nouveaux progrès des Fonds Etrangers, en particulier du Turc et des Russes. Excellente tenue des Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais s'avance à 1.134. Le Crédit Foncier nous 676, exercice. Sociétés Générale 867. Comptoir National d'Escompte 676. La Banque Centrale Mexicaine, qui a détaché hier le coupon de 15 fr 50, est demandée à 418.

Amélioration notable des valeurs industrielles et de traction.

En Banques, la Maison vaut privilégiée se négocie à 669. L'obligation 5 0/0 chemin de fer du Nord de Pampas est ferme à 412. Transmissions suivies en actions Maisons et Pavillons Économiques à 121.

Le rendement approximatif des Hospices de Saint Maixent (Saône et Loire) est bien sur un pied de revenir de 5 à 5 fr. et une exploitation journalière ne doit pas se 200 francs. Etant connu le prix de vente établi par le Conseil des Hospices de Fresnes, soit 15 fr., on obtient un chiffre de 5 à 6 tonnes par tonne. Les terres environnantes bien entretenues en raison du fumier naturel restreint de cette exploitation. C'est ce qui explique les transactions de ce titre à 185 fr. Faites sur la Maison Deschamps et fils Biagioni, 3 rue Laffitte.

Les Chemins Français ne varient guère.

## EXPLOITS D'APACHES

### Une Nuit bien employée !

### Vol. — Tentatives de vol. — Tentative de meurtre sur des Douaniers.

### *Cinq arrestations*

Le libeccio soufflait l'autre nuit avec une grande violence. Les rues étaient désertes, et des malfaiteurs, imitant les anciens Normands qui [illegible] tenter leurs excursions, en ont profité pour commencer toute une série de méfaits.

Tout d'abord, ils ont tenté de pénétrer dans les magasins de bijouterie de MM. Ignace Viale et fils, six Boulevard Paoli, 27, en essayant de pratiquer un trou dans la muraille du côté de la cour ; mais, dérangés sans doute dans leur triste opération, les voleurs sont partis en laissant sur les lieux quelques outils que l'employé de MM. Viale a remis à la police.

Ces voleurs ou des camarades de leur bande ont ensuite essayé de pénétrer dans les magasins de tissus Carbuccia et Fils, six Boulevard du Palais, 2. Ils ont grimpé jusqu'à la fenêtre du 1er étage, rue de la Miséricorde, et, après avoir brisé une grande vitre, ils ont forcé les volets à l'aide d'un levier.

Une barre de fer, assujettie à un cadenas, a heureusement résisté à leur audacieuse entreprise, et ils ont été obligés de partir sans avoir pu pénétrer à l'intérieur.

Nullement rebutés, et continuant leurs tristes exploits, ils se sont portés à la grande épicerie de M. Charles Rossi, et ils ont réussi à pénétrer dans les magasins par la porte d'entrée du boulevard Paoli, dont ils ont enlevé le cadenas et brisé la serrure.

C'est le coffre-fort qui était l'objet de leurs convoitises. Ils l'ont enlevé, non sans efforts, et l'ayant mis sur leur dos (ils étaient trois), ils voulaient le porter dans un endroit sûr, où ils auraient pu le dévaliser tout à leur aise.

Comme ils arrivaient à l'angle de la rue de l'Opéra et de la rue Sampiero, ils furent surpris par deux douaniers en service, (il était minuit et demi), MM. Raffalli et Tomasi.

Ces braves fonctionnaires, n'écoutant que leur courage, se lancèrent à la poursuite des malfaiteurs et, les ayant atteints, leur demandèrent quelle sorte de marchandise ils transportaient à une heure aussi indue. Pour toute réponse, les malandrins jetèrent le coffre-fort sur la chaussée et firent feu par trois fois dans la direction des douaniers, sans, heureusement, les atteindre. Ceux-ci ripostèrent et blessèrent un des voleurs qui, quoique perdant beaucoup de sang, put s'enfuir avec ses camarades que les douaniers perdirent aussitôt de vue.

Au bruit des détonations, M. Charles Rossi, qui habite en face de son magasin, se leva en toute hâte, et, voyant la porte de son épicerie ouverte, il fut aussitôt dans la rue, suivi du fourrier d'artillerie Nicoli.

Les douaniers, qui avaient perdu la piste des malandrins, revinrent sur leurs pas et mirent M. Rossi, au courant de ce qui s'était passé. On alla aussitôt prévenir la police et on retrouva le coffre fort en partie fracturé, mais toujours intact ; il ne contenait qu'une somme de 50 francs en billon, et des papiers d'affaires.

Rien dans le magasin n'avait été dérangé, si ce n'était le bureau où une vitre même était brisée. Un levier, une barre de fer, deux pinces et une lime en acier avaient été oubliés par les cambrioleurs, et M. Rossi les a remis aux agents qui les ont déposés au poste de police.

Des voleurs, probablement les mêmes, ont forcé la porte de la barraque du chantier des travaux du port. Ils en sont emparés d'un pistolet et d'autres objets qu'ils ont dû utiliser dans leurs tentatives de vol.

### *L'enquête.—Les arrestations*

Dès qu'il eut connaissance de ces faits, M. Moiselio, accompagné de quelques agents, se mit aussitôt à la recherche des malfaiteurs. Suivant les traces de sang qui partaient du lieu de la rencontre des douaniers avec les cambrioleurs, M. Moiselio arriva au Nouveau-Port, jusqu'au voilier *Tulli Antoine*, qui est amarré à quai depuis quelques jours. Si le blessé au faisait pas partie de l'équipage de ce voilier, il avait dû tout au moins monter à bord pour faire panser sa blessure. Les traces du sang ne laissaient aucun doute à ce sujet.

M. Moiselio, accompagné des brigadiers Bertrand, Giudici, Otiavi et de quelques agents de police, se rendit à bord du voilier à 11 heures et demie, et mit en état d'arrestation les trois marins Gambarelli Jacques, 19 ans, Giannesini Joseph, 19 ans, le mousse Colombani François, 17 ans et Montagnoni François, 17 ans.

Quelques instants après, on arrêta marin de bord, le sieur Giorgi Paul-Baptiste, était conduit au poste par le capitaine du navire, M. Antonorsi, et le douanier Tomasi.

### *Premier interrogatoire*

Après leur avoir fait subir un interrogatoire sommaire, M. Moiselio a mis les inculpés à la disposition de M. le procureur de la République.

L'enquête, qui se poursuit activement amènera la découverte des auteurs des trois tentatives de vol et de la tentative de meurtre sur la personne des douaniers.

Les personnes, arrêtées hier, ne sont pas entrées dans la voie des aveux. D'ailleurs, les quatre premières ont été mises en liberté par M. le juge d'instruction ; Giorgi Paul Baptiste, seul, aurait été maintenu en état d'arrestation.

Nous ne voulons pas entraver l'œuvre de la justice, mais nous avons tout lieu de croire que la police est, cette fois, sur la trace des vrais coupables qui ne tarderont pas à être arrêtés ; ils le seront, peut-être, à l'heure où paraîtront ces lignes.

Il ne nous reste plus qu'à louer, sans réserve, la conduite si digne d'éloges des braves douaniers Raffalli et Tomasi qui, en cette circonstance, ont risqué leur vie pour faire tout leur devoir.

Il suffit de signaler cet acte de vrai courage à qui de droit pour qu'une juste récompense soit accordée à ces dévoués et courageux serviteurs.

## *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 10 janv.**

Thermomètre : à midi + 13°.5. à 6 heures du soir : 13°. Maxima + 14°. Minima 8°.

Baromètre : à midi, 756 mm. à minuit, 756 mm. 6 heures du soir, 758 mm.

Vent : Dans la matinée, Nord. Dans l'après-midi, Nord.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

### *Nouvelles judiciaires*

M. Arnoni, greffier du tribunal de première instance de Tizi-Ouzou, est nommé en la même qualité au siège de Constantine.

***

### *Assemblée de Charité*

Dimanche, 12 janvier, fête de l'Epiphanie, aura lieu à l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, une assemblée de charité au profit de l'œuvre de Soeurs-Noire.

Le discours, sera prononcé par M. l'abbé Pasqualini, à l'issue des vêpres, qui commenceront à 3 heures et demie.

La quête sera faite par Mmes la comtesse Patrimonio, Raffalli-Petroncelli, Lota-Gavini et Pierre Pasqualini.

Pendant la quête, M. Barboni, l'excellent baryton, chantera le *Sanctus Maria* de Faure.

***

### *Octroi de Toulon*

Sont promus dans le personnel de l'Octroi de Toulon : sous brigadier de 1re classe, M. Paoletti Félix ; sous-brigadier de 2e classe, M. Rochiccioli Xavier ; préposé de 1re classe, M. Parodi Ange.

***

### *Casernier*

M. Antonini, casernier de 2e classe à Bonifacio-Lavasina, est élevé à la 1re classe.

***

### *On demande*

Une cuisinière propre et travailleuse.

S'adresser au bureau du journal

### *Communication*

### AUX SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

MM. les Présidents avec deux membres de chaque Société de Secours Mutuels sont priés de se réunir le 12 janvier, à 2 heures, à la Mairie, pour y continuer l'étude d'un projet de création d'une Union de Sociétés.

*Le Président du Comité.*
J. AIROLA.

### LES HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle triste influence constamment les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrance, même à son médecin, on subit quelquefois moins qu'il existe depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL, qui est *gaiété radicalement* et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 30, rue de la Rochefoucauld, *Paris*, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la manière la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. La flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sous l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.

### Etat-Civil

**NAISSANCES**

Gilormini François. — Mme Yvonne-Julie-Louise Fanoy-Hortense. — Agostini Joséphine

**SOCIÉTÉS et SYNDICATS**

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée générale ce soir à 7 h. 1/2, place Calotta.

Le secrétaire, J. Gambari.

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite Société sont priés de se réunir ce soir, à 6 heures et demie, en local de la Société, en assemblée générale.

Ordre du jour : Renlement de comptes de fin d'année.

SYNDICAT DES DOCKERS. — Les membres de la commission de contrôle sont priés de se réunir ce matin, à 9 heures, place Calotta.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 12 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, recouvrement de la cotisation mensuelle, réception des nouveaux adhérents.

Nota. — Le tirage de la Tombola organisée au profit de l'Orphelinat a eu lieu à Paris le 29 décembre dernier. Les lots obtenus au nombre de 2.500 parmi lesquels des objets d'une valeur de 1.500 francs. Une liste générale des numéros gagnants est entre les mains du trésorier.

Sur les 4.000 billets placés par la section Bast aise, un seul, le numéro 218.815, gagne le lot 75$ (une canne).

Le Président. P. P. Monti.

BOURSE DU TRAVAIL DE BASTIA. — Les membres du comité général sont priés, ainsi que les membres de Syndicat des moyens, de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu à la Bourse du Travail, dimanche, 12 du courant, à 2 heures de relevée.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

**BOURSE DE PARIS**

| | 9 janv. | 10 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95 65 | 95,45 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96.20 | 96.10 |
| | ex-coupon. | |

## Nouvelles Militaires

### *Tableaux d'avancement*

Paris, 10 janvier.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui les tableaux d'avancement dans toutes les armes.

Nous relevons les noms suivants intéressant notre région.

### *Infanterie*

M. Leca, adjudant au 163e rég. d'infanterie, est proposé pour la nomination de sous-lieutenant.

### *Etat-major*

M. Serrachioli, officier d'administration de 1re classe à l'état-major de la 30e division d'infanterie, est proposé pour le grade d'officier d'administration principal.

## UNE AFFAIRE D'ESCROQUERIE

Paris, 10 janvier.

Un nommé Lemoine, pseudo-inventeur, est accusé par M. Wornher, agent de la Compagnie minière anglaise, de lui avoir extorqué, la modeste somme de un million six cent mille francs, en lui faisant croire qu'il avait fabriquer du diamant.

Cette affaire est appelée à avoir un grand retentissement.

## LE GÉNÉRAL DRUDE *à Marseille*

Marseille, 10 janvier.

Le général Drude est arrivé aujourd'hui par le rapide d'Alger.

Les parents, amis et camarades de l'officier général se sont empressés de monter à bord du *Maréchal Canrobert*, de la Compagnie générale Transatlantique, pour embrasser et féliciter l'ancien commandant du corps expéditionnaire du Maroc.

Il a été présenté par un grand nombre de journalistes qui ne purent avoir aucun renseignement.

Après avoir embrassé sa mère qui habite Marseille, le général Drude partira ce soir pour Paris, où il sera demain par M. Clémenceau, président du Conseil, et par le ministre de la guerre.

## LYON

## Une Bombe AU PALAIS DE JUSTICE

### *Arrestation du coupable*

Lyon, 10 janvier.

Pierre Roger, ferblantier, voulant attirer l'attention sur sa misère, a lancé aujourd'hui une bombe au palais de justice.

Cette bombe ne comprenait que de la poudre de chasse ; elle était, en effet, inoffensive, et il n'y a eu aucune victime.

Pierre Roger a été aussitôt arrêté et mis à la disposition de la justice.

COUR D'ASSISES DE SAONE-ET-LOIRE

## LES ANTIMILITARISTES

### *Le Maire de Mercurey*

Chalon, 10 janvier.

Le maire antimilitariste de Mercurey, M. Philippe Raquidet, ancien négociant en vins, a comparu hier devant la cour d'assises de Saône-et-Loire.

Interrogé par le président, M. Raquillet a, d'abord, déclaré qu'il trouvait injustes les poursuites intentées contre lui, car il n'a jamais eu l'idée de pousser au meurtre, au pillage et à l'incendie en écrivant l'article pour lequel il est poursuivi.

« Je n'avais, dit-il, qu'un but : voir supprimer les guerres.

» Dans le passage incriminé, j'ai parlé d'armes, mais par armes, je ne veux pas dire fusil. L'arme des travailleurs est le bulletin de vote, c'est aussi la propagande par des écrits, des conférences.

» Voilà ce que je dis et ce que j'ai voulu dire, mais je n'ai pas eu l'idée de provoquer au meurtre et au pillage, je ne suis pas aussi sanguinaire. »

Divers témoins ont été entendus, parmi lesquels «M. Maulier, député de la Seine ; Marietton, député du Rhône, et Bouveri, député de Saône-et-Loire.

Le verdict du jury étant négatif, M. Philippe Raquillet a été acquitté.

## LA RÉVOCATION

Paris, 10 janvier.

Le décret portant la révocation du maire de Mercurey paraîtra demain au *Journal Officiel*.

## AU TONKIN

### Découverte d'un complot

Paris, 10 janvier.

Un complot vient d'être découvert au Tonkin.

Une vingtaine de pirates ont été arrêtés à Bac Ninh, au moment où ils essayaient de corrompre les soldats du 3e tirailleurs indigènes.

Une enquête a été ouverte immédiatement.

Des dispositions ont été prises par les autorités supérieures.

## Les Morts du Jour

### *Monseigneur Fiard*

Montauban, 10 janvier.

Monseigneur Fiard, évêque de Montauban, est décédé dans cette ville, après une courte maladie.

Né à Lons-Lestang, dans la Drôme, le 12 décembre 1821, il fut ordonné prêtre en 1845. Il était en 1876 curé de Saint-Jean en Royans, lorsqu'il fut nommé vicaire général du diocèse d'Oran.

Appelé au siège de Montauban par décret du 1er septembre 1881, il fut préconisé le 18 novembre suivant, et sacré dans la cathédrale de Montauban, le 25 janvier 1882.

## EN ALLEMAGNE

## Le Suffrage Universel

### Imposante manifestation contre le Chancelier

### *Huit mille manifestants chantent la* Marseillaise

Berlin, 10 janvier.

A la suite de la discussion, au Reichstag, de l'interpellation relative au suffrage universel, une grande manifestation politique, dirigée contre le chancelier de Bulow, s'est produite dans les rues de Berlin.

Plus de huit mille manifestants ont conspué et hué le Chancelier d'empire aux cris de : « Nous voulons le suffrage universel. »

Ils ont parcouru les principales rues de la capitale en chantant la *Marseillaise*.

La cavalerie a dû, à plusieurs reprises, charger la foule des manifestants, qui se sont finalement dispersés.

Cette imposante manifestation a produit une vive émotion dans les milieux politiques.

## EN ESPAGNE

### Le Voyage de M. Pichon

Madrid, 10 janvier.

Mme et M. Stephen Pichon ont quitté Madrid, hier, dans la soirée.

Le départ du ministre français a donné lieu à une imposante manifestation.

Avant de se rendre à Grenade, M. et Mme Pichon se sont arrêtés quelques heures à Cordoue, dont ils ont visité les principaux monuments.

Le ministre français rencontre partout l'accueil le plus empressé.

## EN RUSSIE

### SOKOLOFF

### *Exploits de terroristes*

Saint-Pétersbourg, 10 janvier.

Des bandes de terroristes ont jeté huit bombes dans la gare de Sokoleff.

Ils se sont ensuite présentés, revolver au poing, au personnel de la gare et se sont emparés de la caisse.

Un peloton de soldats était accouru pour protéger les employés de la gare, mais les terroristes ont fait feu. Ils ont tué deux soldats et en ont blessé grièvement cinq.

## ABYSSINIE

### Dans la Somalie italienne

### Grave incident de frontière

Rome 10 janvier.

Un incident d'une gravité exceptionnelle vient de se produire dans la Somalie italienne, sur la frontière de l'Abyssinie.

Plus de deux mille Abyssins ont razzié les caravanes des Somalis, arrêtant ou mettant à mort les commerçants.

Une lutte, qui a été assez vive, s'est engagée entre les Abyssins et les populations de la Somalie italienne.

Il y a eu de nombreuses victimes des deux côtés.

### *Protestations de l'Italie*

Le ministre des Affaires étrangères d'Italie a aussitôt télégraphié à son chargé d'affaires, lui donnant l'ordre de protester auprès de Ménélik.

Quatre croiseurs italiens vont débarquer des troupes dans le Bénadir, pour soutenir le gouverneur de la Somalie italienne.


**A VENDRE**

Mandarines et Oranges de Montesoro

S'adresser au jardin Ajaccio.

**Usine de Casamozza**

MM. Levinstein et fils ont l'intention de reprendre les travaux à leur usine de Casamozza.

Les ouvriers qui désirent être embauchés doivent se faire inscrire dans les bureaux à Bastia, 13, place Saint-Nicolas, jusqu'au onze de ce mois.

**Déménagements pour tous les pays**

***Dépôt de cadres***

pour mobilier

***Prix très modérés***

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

**SCIERIE MÉCANIQUE**

*P. MATTEI*

CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES

*pour l'exportation des primeurs*

Caisses à raisin et à fromage

PLANCHES, POUTRELLES

***PIEUX POUR LA VIGNE***

Fûts de toute contenance

de la Maison E. ARNAUD fils, de Marseille.

Seul représentant pour la Corse.

DERNIERS BILLETS

**LOTERIE D'ORMESSON**

(Exclusivement au Profit des Tuberculeux et Institut Pasteur de Lille)

LOTS

500.000

250.000

100.000 20.000

AVIS

TABLEAU COMPLET DES LOTS

1 à 250.000 250.000 | 1 à 100.000 100.000

1 à 20.000 20.000 | 3 à 5.000 15.000

20 à 1.000 20.000 | 1000 à 100 100.000

TIRAGE : 15 JANVIER 1908

Le UN [illegible] Seule version officielle pour le tirage

Billets entiers 1 fr. — Dixièmes 10 fr. — Vingtièmes 5 fr.

Envoi contre mandat-poste ou contre remboursement

Ecrire à M. le Directeur de la Loterie d'Ormesson, 3, rue Gambetta, Lille.


— Feuilleton du Petit Bastiais —

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

### Les Loups et l'Agneau

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

Une fois, le soir, Dornak dit à sa femme, en bourrant sa pipe :

— J'espère bien que voilà des visites que nous fera pas payer, le docteur ?

Dornak et Louise échangèrent un regard d'entente. Ciboulot, lui, n'avait rien pris. Il ne se doutait pas encore de la vérité.

— Et pourquoi ne les lui payerait-on pas ? interrogea-t-il.

— Mais, il n'y a plus personne de malade, chez nous ?..

— En fait de malade, il n'y a plus lui, et ça le tient au cœur...

Ciboulot entrevit l'allusion. Il sentit quelque chose de très douloureux qui l'étreignait à la gorge. Et son regard s'arrêta, effaré, sur Rose-Lison qui dressait la table. Mais Rose-Lison resta indifférente, soit qu'elle n'eût rien entendu de ce qu'on avait dit, soit qu'elle n'eût rien voulu comprendre. Alors, Ciboulot sortit ; on le vit s'éloigner à grands pas, puis prendre sa course vers les bois et on fut très inquiet, car il ne rentra que très tard dans la nuit, hagard, en désordre.

— Mais qu'as-tu donc, mon Henriot ? demanda la mère, alarmée.

— J'ai eu une douleur là, dit-il en appuyant la main sur son côté gauche.

— Et maintenant, c'est passé ?

— Oui, mère, oui, c'est passé... à force de courir, dans les odeurs de sapins.. dans les genêts, dans l'humidité, ça m'a guéri...

On vit bien, pourtant, qu'il n'était plus comme à son ordinaire. Il devint distrait, préoccupé, triste. Il en oubliait de manger. Et les soirs, à la veillée, quand il ouvrait ses livres, c'était par un reste d'habitude, car on le voyait absorbé sur la même page pendant des heures entières. Il pensait à autre chose. Son âme était très loin, vagabondant parmi des mondes imaginaires. Et il faut croire que dans ses mondes-là, Ciboulot ne trouvait pas le bonheur car il finissait par fermer brusquement son livre et s'en allait hors de la maison, pour qu'on ne surprit pas les larmes qui montaient à ses yeux et roulaient sous ses paupières.

Seulement, comme le soupçon d'un grand malheur était entré en lui, il ne cessa plus de surveiller Rose-Lison, et quand Christian Fontenilles apparaissait, il n'était plus un regard, une parole, même une inflexion de voix, même un silence qui ne fût noté, retenu, examiné par le pauvre garçon. Rose-Lison ne s'aperçevait de rien. Christian ne passait plus de semaine sans venir deux ou trois fois. Alors que Lison avait recouvré sa pleine santé, il s'informait d'elle quand même. Il lui prenait la main, tâtait le pouls.

— Il faut encore des précautions, disait-il.. Ne nous endormons pas...

Puis, pour calmer les inquiétudes de Dornak sur tant de visites dont les honoraires finiraient bien par être présentés, il lui dit en riant :

— Je viens en ami... Je ne fais jamais payer les pauvres..

Dès lors, Dornak et sa femme furent tranquilles. Le médecin les honorait de son amitié et même de son intimité. Cela les flattait, bien qu'avec leur finesse de paysans ils eussent depuis longtemps deviné le but de ces visites. A plusieurs reprises, il arriva, naturellement que Christian se trouva seul avec la jeune fille — seul, du moins il le croyait.

Le jeune homme prenait plaisir à la voir aller et venir autour de lui et il essayait de surprendre chez elle quelque émotion qu'elle eût éprouvée de se trouver ainsi en tête-à-tête avec lui. Mais Rose ne paraissait nullement troublée. Elle vaquait à ses petites affaires de ménage avec ses soins habituels, suppliant Louise Dornak qui commençait à devenir un peu lourde, et prenant parfois, elle, vaillante, la plupart des travaux fatigants. Il n'osait pas lui laisser voir qu'il connaissait son secret.. Son devoir, au contraire, était de le lui cacher. Mais comme Lison ignorait que ce secret fût connu du docteur, c'était, de ce fait, un avantage qu'il possédait sur elle. Toutes les paroles qu'il lui disait, lui étaient inspirées par la connaissance qu'il avait de la naissance de Rose alors que toutes les réponses qu'elle faisait ne venaient, chez elle, que de la certitude où elle était de ne jamais sortir de position précaire.

— Vous voici remise Lison, et plus jolie que jamais. .

— Oh ! jolie, monsieur le docteur... dit-elle en riant. Vous me voyez avec des yeux indulgents..

— Mais si.. très jolie, Lison... car vous ne devez pas ignorer comment l'on vous surnomme, affectueusement, dans le pays ...

— Comment, monsieur le docteur ?..

— On vous appelle la Beauté du diable...

— Et pourquoi cela, s'il vous plaît ?

— Parce que vous êtes un danger pour la paix publique, dit-il en souriant.

Elle rougit. Mais quelle est la fille à laquelle un compliment ne fait pas plaisir. Cependant elle répliquait :

— J'ai entendu cela, parfois, sur mon passage, en effet.

— Vous voyez bien.

*(A suivre).*

## Prime offerte aux lecteurs du *Petit Bastiais*.

**DESCRIPTION DE L'APPAREIL**

*Splendide Coffret en chêne verni* avec socle sculpté, mesurant 32×32 centimètres et 15 centimètres de hauteur.

Plateau de 75 centimètres de circonférence.

*Tube acoustique perfectionné.*

*Diaphragme* de haute précision.

Mécanisme d'horlogerie se remontant en marche.

*Grand Pavillon nickelé*, mobile dans tous les sens : *65 centimètres de long* ; *1 mètre 20* de circonférence à l'ouverture.

## Dernière Création scientifique

**Voyez l'aspect imposant de cette superbe machine, avec son grand pavillon nickelé de 65 centimètres de longueur, et 1 mètre 20 de circonférence, et son ravissant socle en chêne verni, enrichi de belles sculptures à sa base.**

*Certains appareils sont nasillards, parce que l'on écoute avec un saphir rond des enregistrements obtenus avec une pointe aiguë — ce qui est un non sens* — tandis que l'aiguille d'acier, par son extrême ténuité, va fouiller les molécules microscopiques de l'enregistrement et produit le ton juste, clair, sonore et vibrant.

Comparez le *Dilettante* avec ces articles de pacotille qui ne reproduisent que des sons éraillés, gutturaux et amplifiés, et vous constaterez son incontestable supériorité.

**Afin de prouver l'écrasante supériorité du *Dilettante* et des grands disques *Homophone*, nous les envoyons à l'examen pendant 10 jours.**

Le *Dilettante* est *livré à l'essai, avec 40 œuvres d'art musical sur grands disques Homophone double face*, de 255 m/m de diamètre, *600 aiguilles* et une instruction détaillée.

Afin de garantir la livraison irréprochable de l'appareil et des disques, nous ferons encaisser la première quittance *10 jours après réception.*

*L'Appareil et les Disques sont livrés tels qu'ils sont annoncés.* L'emballage est gratis.

*Les quittances sont encaissées par la poste, sans frais.*

# *Le Dilettante*

**MERVEILLEUSE MACHINE PARLANTE IDEALE**

*de la plus absolue précision et résumant tous les perfectionnements.*

*Perfection inouïe : La force du Disque HOMOPHONE est proportionnée à l'espace :*

**En plein air on l'entend distinctement à plus de 1,000 mètres,**

*et, dans un appartement, les sons s'adoucissent automatiquement, sans aucun grincement, ni bruit étranger.*



*Renvoyer le Bulletin ci-contre signé et rempli à l'Administration du PETIT BASTIAIS — BASTIA (Corse)*

*Utilisant l'aiguille d'acier, LE DILETTANTE est la perfection même et remplace à jamais tous les Phonographes.*

**BULLETIN de SOUSCRIPTION**

Veuillez m'expédier le *Dilettante* et les *40 Morceaux* choisis sur grands disques *Homophone double face* au prix total de 180 francs que je m'engage à vous payer 6 francs par mois, jusqu'à complète liquidation.

A _____, le 190

Nom et Prénoms _____

Profession _____

Domicile _____ Signature :

Département _____

Gare de _____

**6 FRANCS PAR MOIS**

**Crédit DE 30 MOIS**

On paie la première quittance après avoir reçu et essayé l'appareil et s'il ne convient pas on peut le rendre dans les 10 jours.

### Grands Disques « HOMOPHONE »

Enregistré par des procédés nouveaux, le **Disque Homophone** est *l'expression absolue de la réalité* et constitue l'ultime perfection artistique. — La voix humaine est reproduite avec fidélité, en un mot elle est photographiée ; les orchestres et solistes sont naturels et sonores. — *Assez fort pour faire danser dans une grande salle.* — *C'est un disque incomparable.*

***Le Disque* HOMOPHONE *est inusable***
***Le son naturel est garanti.***

Le disque **Homophone** est fabriqué avec des matières extra dures inusables, qui permettent l'emploi de l'aiguille indispensable pour la reproduction des sonorités pures et naturelles au lieu des sons déformés et criards obtenus avec le saphir.

**LISTE DES 40 ŒUVRES D'ART MUSICAL**
*constituant un répertoire merveilleux.*

**Orchestre**

Les Dragons de Villars (Maillart). Ouverture, Orchestre Homophone.
La Grande-Duchesse de Gerolstein (Offenbach). Fantaisie, Garde-Républicaine.
Marche Triomphale, Orchestre Homophone.

**Danses**

Espana, Valse avec castagnettes. Orchestre Homophone.
Pas des Patineurs, Scottish. Garde Républicaine.
Les Cloches de Saint-Malo, Gavotte (avec clochettes). Harmonie de Newton le.
Little Beauty, Mazurka (avec clochettes). Orchestre Homophone.
La Vie Parisienne, Quadrille. Garde Républicaine.
« Kermesse, Nouvelle Danse symphonique. Orchestre Homophone.
Faust et Hélène, Valse sylphe, avec orchestre.
Sur le Mississipi, Danse exotique américaine. Orchestre Métropolitain.
Chanteurs Joyeux, Polka (le Strauss). Orchestre Homophone.

**Cors de chasse**

Le Moulin de la Vierge, par le Cercle « La Bien-Aller. »

**Soli**

Les Fauvettes, Polka pour 3 flûtes. Solistes de la Garde Républicaine.
Le Carnaval de Venise. Solo de xylophone, avec orchestre.
Prélude. Polka pour 2 cornets et 1 flûte. Solistes de la Garde Républicaine.
Gai et Bachique, Solo de xylophone, avec orchestre.
Espagne (Polka) solo de clarinette avec orchestre.

**Solo de Piston**

*par le trompette de la Garde Républicaine*

Ire 2e, et 3e Marches Régimentaires, avec cornets et tambours.

**Opéras**

Il galeato (O mes Maîtres) chanté par Nox (Opéra).
Faust (Sérénade), chanté par Faure (Opéra.)

**Opéras comiques**

Lakmé, Delibes. Ah! viens dans la forêt profonde, chanté par Gautier, Opéra.
Mireille (Ouverture). Scènes filles d'Arles, chanté par Lilly Osten.
Les Huguenots, L'adieux envoyés, chanté par Carbelly, Opéra.
Le Roi d'Ys. Dans le sommeil, chanté par Delvoye, Opéra Comique.
La Vie de Bohème, Voilà, je suis poète, chanté par Gautier, Opéra.

**Opérettes**

La Périchole, Offenbach. Complainte chantée par Dambreins.
Les Mousquetaires au Couvent, Pour faire un brave, chanté par Piccalugs.

**Romances**

Les Mamans, Delmet, chanté par Gautier.
Les Gars d'Irlande, Holmès, chanté par Carbelly.
Le Rêve d'Adam, chanté par Weber.
Duo, Duo, chanté par les Hirondelles.
Les Enfants, Massenet, chanté par Mlle Miral.
Vieux donc ma Nioine, chanté par Mercadier.
Adieu Madeleine, chanté par Mercadier.

**Chansonnettes comiques**

Y A L'Feu en Ville, chanté par Polin, Scala.
J'M'Baisse, chanté par Dranem, Eldorado.
Quand on S'Baise, chanté par Vilbert, Parisiana.
Un bel chien Normand, chanté par Lajet, Scala.
Vive A La France, chanté par Fréjol, Scala.



# C^IE GÉNÉRALE DES PETROLES

## *pour l'Eclairage et l'Industrie*

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI, François Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIEME ANNEE — N. 12 — DIMANCHE 12 JANVIER 1913

00021

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Saint Probe.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 7 h. 04 m. — Coucher 4 h. 17 m.
Premier quart., le 10 — Pleine Lune, le 18
Fête de Demain : Sainte Véronique.

*11 JANVIER*

## THIMA

L'air était brûlant et lourd, le simoun soufflait sur Alger, et, son service terminé, le lieutenant Marc Langlois s'éloignait de la caserne, escomptant d'avance les heures bonnes qu'il allait passer dans sa petite maison si fraîche de Mustapha. Tout à l'heure, il serait là, à l'abri de la réverbération, écoutant le murmure de l'eau retombant dans la vasque qui ornait la cour intérieure, savourant la boisson glacée que sa petite Thima probablement lui aurait préparée ; et celle-ci auprès de lui, parée comme une almée, chantant une mélancolique romance arabe au rythme énervant par sa monotonie et captivant par son étrangeté.

Thima, cette gamine de quinze ans, qu'un jour, las des aventures banales, il avait presque ramassée dans la rue et dont il fait à la fois sa servante et sa maîtresse, supposant qu'une fille ainsi à demi-sauvage, accumulerait à ravir les deux emplois.

Malheureusement la réalité n'avait pas absolument concordé avec le rêve ; Thima possédait plus de défauts que de qualités : elle était gourmande, paresseuse, colère et désordre, ce qui, naturellement, la faisait gronder sans cesse par son seigneur et maître ; mais, bah ! le nuage disparu, elle redevenait douce, affectueuse, enjôleuse même... et le bizarre ménage continuait d'aller au petit bonheur de l'instant présent.

Cependant, l'officier avait une faculté particulière : de loin, il voyait tout en beau, et chaque fois qu'il allait retrouver sa Thima, son imagination la lui montrait douée de toutes les perfections.

Cet après-midi donc, comme d'habitude, il arrivait enchanté et, comme d'habitude également, quand il aperçut sa maîtresse affalée sur des coussins, vêtue d'une robe malpropre et toute décoiffée, tandis qu'autour d'elle s'étalait un assemblage d'objets les plus disparates : un *caban* trefilé dans de la confiture, un tambourin émergeait de linges souillés, et un peigne touchait une grenade épluchée ; il ne put s'empêcher de manifester son mécontentement.

— Thima ! appela-t-il.

Elle ne bougea pas, n'entendant rien ou ne voulant rien entendre, jouant à la personne fatiguée et assoupie.

— Thima ! reprit-il plus haut en s'approchant.

— Eh bien, quoi, qu'est-ce que tu veux ? fit-elle enfin en s'étirant comme une chatte.

— Voyons, à cette heure-ci, je te trouve dans cet état, cela n'a pas de nom... je me fâcherai, tu sais.

Elle ne répondit pas.

— Tu n'as pas honte, continua-t-il, tu te vautres dans la saleté, tu ne t'es pas même lavé les mains. Et dans la maison tout est éparpillé... Je commence à en avoir assez de cette existence, sache-le, et il faut que cela change.

Alors, la petite, avec une colère froide, appuyant sur les mots :

— Cela ne changera pas, voilà.

— Tu dis ?

— Je dis que cela ne changera pas, voilà.

— Et pourquoi, s'il te plaît ?

— Parce que je ne veux pas.

— Et moi, je veux le contraire.

— Je ne céderai pas.

— C'est ce que nous verrons.

— Je ne céderai pas, répéta-t-elle, obstinée.

— Oui, eh bien, c'est tout vu... va-t-en !

Thima s'était relevée d'un bond.

— Tu me chasses ! s'écria-t-elle.

— Oui, et tout de suite, va-t-en !!! clama Marc exaspéré.

— C'est bien, je m'en vais... mais ne crois pas ne plus entendre parler de moi ; mon père Mohammed ben Akri, mes trois frères, Ibrahim, Yousef et Mustapha, et aussi mes quatre cousins : Saad, Messaoud, Mahassi et Osman, descendront de la Kasbah et sauront bien me faire rendre justice. Un *roumi* ne prend pas une fille de Mahomet pour la jeter à la porte quand cela lui plaît... apprend-le... et *Allah seul est grand* !!!

— Oui, c'est convenu, mais, en attendant *t*... moi le camp et plus vite que ça. Et quant à ta smalah, elle peut venir, elle ne me fait pas peur ! cria le lieutenant à la petite qui, pieds nus, échevelée, avec un recul d'animal, se sauvait déjà.

***

Le premier accès de rage passé, Marc Langlois fut plutôt ennuyé. Quelle sotte histoire ! Il aurait bien dû se douter aussi que la différence de race créerait toujours, entre un homme comme lui, et une femme comme Thima, une infranchissable barrière ; et quelle mauvaise idée d'avoir pris cette bédouine, de lui avoir donné presque des droits.

Qu'en résulterait-il maintenant ?

Toute cette famille d'*arbis* allait probablement lui tomber dessus, crier, pour les besoins de la cause, à la vertu outragée, et exiger une réparation, en un mot, le faire chanter.

Sans doute, ils demanderaient de l'argent, et cela serait encore le moindre mal..., ou bien ils feraient du scandale, ce qui serait d'un détestable effet vis-à-vis de ses supérieurs... qui sait... — son imagination se montait — ils l'assassineraient peut-être... est-ce qu'on peut répondre de ces gens farouches et brutaux !

Et le lieutenant, tout en ruminant ces diverses pensées peu réjouissantes, restait immobile, assis à la même place où se tenait Thima à son arrivée, ne remarquant plus la désordre qui l'entourait, ne pressant plus garde aux malpropretés qu'il coudoyait.

***

Une heure, puis deux s'écoulèrent ainsi : mais soudain, un bruit de voix le fit tressaillir, et aussitôt, drapés dans leurs burnous blancs, brandissant des matraques, huit grands diables d'Arabes firent irruption dans la maisonnette et se campèrent devant lui.

Thima les guidait.

Tout ce monde criait, gesticulait, en roulant des yeux féroces, tandis que Marc, malgré son maintien chêne, sentait redoubler ses appréhensions. Tantôt l'un d'entre eux s'avançait, essayait de parler, mais l'officier ne comprenait pas l'arabe, nulle réponse ne suivait la question, et de nouveau Mohamed ben Akri, ses fils et ses neveux, discutaient tous à la fois, avec de temps en temps des exclamations telles que : *Allah illa Allah* !... *Allah hou akbar*... C'était une cacophonie inommable... et cela menaçait de durer longtemps.

Marc Langlois, à la fin impatienté, interpella Thima.

— Enfin, toi, parle ; qu'est-ce qu'ils disent, qu'est-ce qu'ils me veulent ?

Mais la petite qui, depuis son retour, paraissait terrorisée, ne put que désigner un de ses cousins et murmura :

— Saad.

Celui-ci alors, dans un français barbare, commença :

— Ecoute... Allah à toi propice... et à nous aussi propice... écoute, père Thima, là, oncle à moi, Mohamed veut, espère, supplie, que toi prendre encore Thima... sois bon, le prophète commande... pardonne, fera plus, sera douce, soumise, travailleuse, et quand non... bats, tape dessus, femme a besoin temps en temps... mais prends fille, te prions tous.

Le lieutenant, tout à coup, éclata de rire. Ces bédouins, qui ne comprenaient pas ce que disait Saad, mais qui s'en doutaient et cherchaient à mettre leurs physionomies à l'unisson, étaient si cocasses... et puis ce dénouement était si imprévu, que le jeune homme, soulagé, se trouvait emporté par la réaction de ses terreurs passées.

Les Arabes ne savaient plus ce que signifiait cette hilarité intempestive, et ce fut réellement craintif que Saad reprit :

— Alors... oui ou non... tu prends ?

— Mais oui, mes amis, c'est entendu, interrompit Marc, heureux de s'en tirer à si bon compte, je pardonne à Thima. Allons, viens, toi.

Et comme la petite se précipitait vers lui :

— Ah ! non, plus tard, avant tout, va te laver, finit-il.

FRÉDÉRIC BERTHOLD.

## Propos d'un Bastiais

*Pour le Service de la Poste*

*Un des grands inconvénients de l'hiver, à Bastia, est d'empêcher les bateaux d'entrer dans le port. Les Bastiais sont tellement habitués à subir les conséquences de ce vent violent que lorsqu'ils se réveillent le matin — à supposer qu'ils aient pu dormir — et que le vent souffle toujours ils n'attendent même pas la distribution du courrier ; les bateaux sont fatalement obligés de louvoyer à l'entrée du port, de mouiller à l'anse de Pianjolo, à quelques mètres de terre, attendant qu'une accalmie leur permette de rentrer, sans avoir à courir le risque d'être poussés contre la jetée.*

*Les bateaux rentrent ainsi au port quelquefois très tard, et la distribution des lettres ne peut être faite que le soir et souvent le lendemain. Il est inutile d'insister sur l'inconvénient de ces retards dans le service de la poste.*

*Mais n'y aurait-il pas moyen d'éviter cet inconvénient ?*

*Un monsieur qui assistait l'autre jour, à l'entrée du « Gelo, » dans le port vers 2 heures et demie du soir, se demandait si l'Administration des Postes ne pourrait pas quand un bateau postal est obligé de mouiller dans l'anse de Pianjola, donner l'ordre d'armer notre canot de sauvetage et d'établir ainsi, entre le bord et la terre, un va et vient qui permettrait au service de la poste de fonctionner régulièrement. La canot n'éprouverait aucune difficulté à faire le trajet puisque la mer n'est pas*

84. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

— Mais je sais aussi qu'il n'y a pas qu'à moi qu'on a donné ce surnom... Et c'est mieux mérité... Je veux parler de Germaine Marberoux...

— La meurtrière ? dit le docteur.

— Oui.

Christian avait paru se troubler, à ce nom. Il se remit promptement.

Avait-elle mis quelque intention, en jetant ainsi entre eux l'image violente de la jeune fille ? ou bien, était ce hasard, simplement ?

— C'est vrai, on l'appelle ainsi, dit-il, rêveur... Pourquoi, à ce même surnom si populaire, faut il qu'on ait mis deux sens si différents ? Vous, Lison, vous représentez plutôt la beauté du bon Dieu, et l'autre, violente et passionnée représente la beauté du diable...

Après un léger silence il reprit :

— Les hommes surtout quand ils sont jeunes, sont toujours avides de savoir ce qui se passe derrière le front mystérieux des jeunes filles... Lison, vous n'êtes pas sans avoir fait des rêves d'avenir, quelquefois ?

— Vous prenez intérêt à moi, monsieur le docteur ?

— Certes ! Vous avouerai-je que je me sens attiré vers vous par le pouvoir très doux mais très réel que vous exercez sur tous ceux qui vous approchent ? Et cela, dès le premier jour où je vous ai vue, Rose-Lison, au château, le soir de la mort horrible d'une femme qui vous aimait de tout son cœur. Je n'ai d'abord, été ramené auprès de vous que par mon devoir de médecin. Vous étiez en danger. Je devais vous guérir.

— Sans vous, je serais morte ou folle !.. dit-elle.

Elle lui tendit la main, avec émotion. Il la prit, et la garda, avec tendresse.

— Puis, je suis revenu alors que vous n'aviez plus besoin de moi. Je suis revenu pour vous voir, parce que quelque chose me manquait lorsque je ne vous avais pas revue, et qu'il me paraît des inquiétudes... singulières... Bien que je fusse rassuré sur votre santé, on aurait dit que je n'accomplissais pas mon devoir... en ne venant pas ... Vous n'avez pas remarqué tout cela, je suppose ?

— Ma foi non, monsieur le docteur... mais comme je vous étais reconnaissante de vos soins affectueux, je prenais grand plaisir à vos visites...

— Et vos rêves de jeune fille Lison ? les rêves dont je parlais ?

— Vous êtes si curieux que ça ?

— Je suis curieux de tout ce qui est vous.. de tout ce qui vous touche... de tout ce qui pourrait vous apporter quelque bonheur...

— Je n'ai pourtant rien fait pour mériter de si douces paroles...

— Vous n'avez qu'à paraître, Lison, à regarder, à parler, et à sourire... Je vous ai dit tout à l'heure que vous aviez la beauté du bon Dieu...

— Des rêves, fit-elle après un instant... je n'en fais guère...

— Cependant...

— Les filles comme moi ont trop de besogne sur les bras pour penser à autre chose. Je n'ai pas d'autre rêve que celui de rendre heureux ceux qui m'entourent et qui se sont montrés si bons pour moi... Quand ils seront vieux et que leurs bras seront faibles et qu'ils ne pourront plus travailler, moi je serai là... Mon travail les fera vivre... et j'espère qu'ils ne manqueront de rien...

— Mais, Lison, tout votre avenir n'est pas là ... Vous aurez vous-même un foyer, une famille... Vous n'y pensez donc pas ?

— Me marier ? . C'est cela que vous voulez dire, monsieur le docteur ?

— Oui.. qui sait si vous n'avez pas déjà quelque amoureux ?

— C'est bien possible.. On ne peut pas empêcher la pluie de tomber... fit-elle en montrant toutes ses dents au jeune homme, qui restait troublé et hésitant.

— L'important n'est pas d'avoir des amoureux... c'est d'en avoir un... qu'on aime...

Elle baissa les yeux. L'allusion resta sans réponse. Il n'osa plus questionner. Mais chaque fois qu'il la revoyait, l'entretien roulait sur le même sujet. Et plus Christian la voyait, plus il se sentait épris. Cependant, il devait souffrir, car, parfois, alors qu'il était près de s'abandonner à on avec devant la jeune fille, tout à coup il se retenait comme si quelque image menaçante s'était interposée brusquement entre elle et lui. Elle s'en aperçut même à plusieurs reprises, sans deviner, et s'en inquiéta :

— Ou disait que vous avez mal, monsieur le docteur ?.

Pas un mot de tout ce qui se disait entre eux n'échappait à Henriot. Sans savoir jamais quel jour devait venir Christian, il devinait cette visite et il était là, caché en quelque coin, dans son cabinet noir, immobile, silencieux. Il écoutait, le cœur étreint par l'angoisse.

— Il l'aime... Oui, c'est sûr !.. Comment ne l'aimerait-il pas ?. Je l'aime bien, moi... Et elle l'aimera, c'est à n'en point douter... Il est beau, distingué, il est riche et il est savant... Et puis, et puis, il mérite qu'on l'aime, parce qu'il chérit les pauvres et qu'il fait le bien autour de lui... Déjà, Lison est troublée quand il lui parle. . Elle commence à comprendre ce qu'il veut dire .. Quand il prendra sur lui d'avouer son amour, ça sera chose faite... elle ne résistera pas... Elle répondra qu'elle aime aussi... Pourquoi refuserait-elle une si belle situation ?. Elle n'a rien, la pauvrette .. elle n'a que sa misère...

(*A suivre*).

grosse pêche de la côte, en temps de Libecio.
L'idée ne me semble pas mauvaise.
L'Administration des Postes est assez importante pour qu'elle puisse faire mettre le canot de sauvetage à sa disposition!
A'STYOT.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 12 janv., à 3 heures*

| | |
|---|---|
| Musique, allégro, | G. Allier. |
| Les Noces de Figaro, fant., | Mozart. |
| Premier Avon, valse, | Signard. |
| La Fille du Tambour Major, f., | Offenbach |
| Princesse Olga, mazurka, | Parès. |

*Le Chef de musique,* X. LAURUS.

## Syndicat d'Initiative de Bastia

Le Syndicat d'initiative de Bastia s'est réuni vendredi 10 janvier 1908 pour arrêter les comptes de fin d'année et traiter les affaires courantes.

L'ancienne du syndicat au 1er janvier s'élève à 588 fr. 35.

Dans cette réunion on s'est occupé de l'envoi à Nancy d'un membre du Syndicat de Bastia, pour assister au 5e Congrès des syndicats d'initiative de France qui se tiendra cette année dans la capitale de la Lorraine.

M. Leydet a été désigné pour remplir cette mission qu'il a acceptée. On est ensuite revenu sur la question de la création d'un Consulat allemand à Bastia ; d'après les explications qui ont été fournies par l'honorable Consul d'Angleterre, M. Southwell, la question semble entrer dans une bonne phase. Quoi qu'il en soit, le Syndicat chargera un de ses membres, M. le docteur Sari, qui fait aussi partie du Conseil d'administration de la fédération du Syndicat de la côte d'Azur, de soumettre la question à Nice, au Consulat général de cette ville.

On a exprimé de nouveau le vœu que la modification des services maritimes postaux soit discutée à une des premières séances de la Chambre, et on a remercié M. Rouss, ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Corse, de la décision qu'il a prise pour un plus labeur à l'avenir placer les pierres d'empierrements sur les accotements des routes.

Le Syndicat a abordé ensuite une discussion sur les moyens les plus avantageux pour développer le mouvement touristique. La question des hôtels a été mise à l'étude. Un architecte bien connu par le grand nombre d'hôtels touristiques qu'il a créés se rendra prochainement à Bastia et étudiera sur place le moyen de construire dans notre ville l'hôtel de premier ordre qui lui manque. A Bastia le monde financier est tout disposé à encourager les créateurs de cette entreprise.

La séance a été levée à 10 heures du soir.

*Le Secrétaire,*
SOTTA.

## Ce que disent les Journaux

**Le Gaulois**

Sur la prochaine épuration de la magistrature :

« M. Briand, si nous sommes bien informés, se contenterait de traiter les magistrats comme ces officiers qui n'ont pas la faveur des loges maçonniques et que l'on envoie brutalement dans des garnisons sans prestige. On ne révoquera pas le magistrat qui manque de souplesse, mais on le déportera dans une sous-préfecture morose pour le contraindre à démissionner ; et dans dix ans, il faudra recommencer, car — M. Briand et M. Dano nous en font involontairement l'aveu — quand on pratique le droit, quand on rend la justice, on finit par s'y intéresser et l'on devient tôt ou tard un libéral. »

**L'Humanité**

A propos du Japon et des Etats-Unis :

« La vraie solution serait de ne pas intervenir ou de ne pas gêner l'émigration, mais d'établir un minimum de salaire. De la sorte, aucun employeur n'aurait intérêt à s'adresser particulièrement aux immigrés japonais. En outre, l'assurance sociale contre le chômage, avec contribution obligatoire des employeurs, détournerait ceux-ci d'encombrer le marché.

Le Japon ne pourrait pas se plaindre puisque les Etats-Unis ne lui appliqueraient autun régime autre si, autun traitement de faveur. Au contraire, ses nationaux, dans la mesure où ils trouveraient aux Etats-Unis l'emploi de leur force de travail, auraient presque toutes l'exploitation et contre ses bas salaires. »

**L'Echo de Paris**

A propos de la décoration de Mme Marcelle Tinayre :

« Mais alors est-il bien nécessaire de l'obliger à accepter une décoration dont elle se déclare si peu honorée ? Car enfin, je veux bien que le ministre ait très bien fait de décorer Mme Tinayre, mais tout de même la France ne prendrait pas le deuil, si la littérature française, et le ministre ne serait pas pour cela déshonoré, si Mme Tinayre n'était pas décorée. Or, en réalité, Mme Tinayre, à l'heure précise où elle proteste, n'est pas encore décorée, puisque le décret n'est pas encore paru à l'*Officiel*. Et nous nous demandons si, pour lui faire plaisir et puisqu'il n'y aura que sa couturière de désappointée, si on ne pourrait pas disposer de sa croix suivant ses propres indications en faveur d'« une femme qui a été religieuse et a soigné des pestiférés, a été même (mais oui, Madame !) d'une « ancienne cantinière de 1870. »

## Enseignement Primaire Supérieur

Les examens pour l'obtention des bourses dans les établissements d'enseignement primaire supérieur auront lieu aux dates ci-après :

18 mai, aspirants, et 21 mai, aspirantes ; clôture du registre d'inscription pour les deux catégories, 31 mars.

## Nécrologie

MADAME PECUNIA

C'est avec une réelle et profonde émotion que nous avons appris le décès de Mme Pecunia, survenu dans la nuit du 8 au 9 du courant.

Cette femme de bien a été brusquement enlevée à l'affection des siens, que sa mort a plongés dans la désolation.

Mme Pecunia était une personne modeste, ayant toujours vécu loin du monde pour se consacrer entièrement à sa famille. Douée d'une intelligence peu commune et d'une énergie à toute épreuve, elle s'occupait activement et de son intérieur et des affaires de son commerce. Par sa vie d'abnégation et de sacrifice elle donnait à tous l'exemple du devoir.

Aimant passionnément son mari, ayant pour ses enfants une affection sans bornes, elle était le modèle des épouses et la plus parfaite des mères.

Profondément croyante, ayant foi dans un monde futur, dans une vie meilleure, elle mettait tout son espoir en Dieu. Dernièrement encore, quand l'un de ses fils était cruellement éprouvé, cette femme forte savait trouver dans la religion du Christ les mots qui peuvent seuls consoler ceux qui pleurent.

Elle est morte en chrétienne, assistée du ministre de Dieu devant la volonté duquel elle s'était inclinée.

Mme Pecunia était la bonté même. Les malheureux qui s'adressaient à elle la trouvaient toujours prête à secourir toutes les infortunes.

Sa mort laisse un vide immense dans cette famille si profondément unie.

Les obsèques de Mme Pecunia ont eu lieu hier, avec une grande pompe religieuse, en l'église auxiliaire de Sainte-Marie, au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis qui ont tenu à s'associer à la grande douleur de tous les siens.

Nous adressons à M. Antoine Pecunia et à ses enfants nos plus sincères condoléances.

## *Bulletin Financier*

Paris, 8 janvier 1908.

Marché calme avec une nuance de lourdeur. La Rente Française ne varie guère à 95.65. Un peu d'hésitation parmi les Fonds Etrangers, notamment sur l'Extérieure à 91.17 et les Russes. Nos Etablissements de Crédit sont stationnaires. La Banque Centrale Mexicaine a fait 619.

La Banque de Saint-Raphaël Quenelles se retrouve à 89. Fermes à 456 ces obligations 5 0/0 du Port de Bahia et à 447 de celles du Port du Para. L'action Melaque

et Pavillons Rhodanien-Russe s'inscrit à 119.

Bonne tenue à 413 des obligations 3 0/0 du chemin de fer du Nord-de-Parana. Cette Cie ne peut émettre des obligations que pour un total ne dépassant pas, en intérêts et en amortissement, le montant annuel de la garantie de l'Etat.

Les obligations 5 0/0 de la société des Forces Motrices de la Haute Durance, introduites aujourd'hui au marché en Banque, au comptant, sont demandées à 490. L'exploitation doit commencer le 1er janvier 1909 et les travaux sont si avancés qu'on ne prévoit pas de retard pour la livraison du courant.

Chemins Français en légère avance.

## *Gazette Ajaccienne*

*(De notre correspondant particulier)*

*Le temps qu'il a fait*

Baromètre : 758. 2. — Température : Minima, 10 8 ; Maxima, 12. 8.
Direction du vent : N. O.
Force du vent : faible.
Etat de la mer : houleuse.
Probable : vent d'entrée N. et O. fort ou très fort.

*Arrivée de M. le Préfet*

M. Chaleil, préfet de la Corse, est rentré par le train de 7 heures, venant de Bastia.

*Le Colonel d'Hauterive*

Le Général Cherrière a remis, hier, en présence des troupes de la garnison, la croix d'officier de la Légion d'Honneur au lieutenant-colonel d'Hauterive du 163e, qui prend sa retraite dans quelques jours.

*Tentative de vol*

Des malfaiteurs inconnus ont tenté de pénétrer dans la maison de M. Casanelli Jules, rue Napoléon 32. Ils ont essayé sans résultats de forcer la porte qui a pu résister.

Une enquête est ouverte.

*Arrestations*

Les nommés C. N., 45 ans R. V., 28 ans. V. F., 28 ans, B. A., sous extrait de jugement, ont été arrêtés et écroués à la maison d'arrêt.

*Contravention*

Contre le nommé M. E., 48 ans, pour avoir uriné dans la rue Docteur Versini.

*Au Port*

Entrée :
La *Vizcayenne*, capitaine Santini, venant de Marseille.
La *Gala*, capitaine Giorgi, venant de Marseille, avec 231 passagers et marchandises.
La *Cyrnos*, capitaine Merlin, venant de l'Ile-Rousse, avec 3 passagers et marchandises.
Sortie :
La *Ville de Bastia*, capitaine Fermin, pour Sagone et Marseille.
La *Cyrnos*, pour Propriano et Bonifacio.
La *Gala*, pour Nice.

*Etat Civil*

NAISSANCES.

Canuet Antoine.

**Musique Municipale d'Ajaccio**

Place du Diament

Programme du 12 janv, à 3 h. du s.

| | |
|---|---|
| Rondes des petits pierrots, m., | Boet. |
| Salambo, fant., | Reyer. |
| La Paloma, havanaise, | Yradier. |
| Mascarade, air de ballet, | Lacome. |
| Dolorès, valse, | Waldteufe |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## JURISPRUDENCE PRATIQUE

*Falsification du vin*

Les récentes lois sur la fraude, l'installation dans presque toutes les grandes villes de laboratoires d'analyses, vont peut-être arrêter l'élan de la fraude qui se donnait alors libre carrière, sur les vins.

Les autorités qui ont qualité pour opérer des prélèvements sont le commissaire de police, les commissaires spéciaux des chemins de fer et des ports, les agents des contributions indirectes et des douanes, etc.

Les échantillons prélevés sont ensuite analysés par le laboratoire, et s'il résulte des expériences auxquelles il est procédé que le vin est additionné d'eau, les poursuites sont aussitôt intentées contre le débitant.

Le mouillage du vin constitue, effet en une dilution à coupe prévue par les articles 1, 2 et 4 de la loi du 5 avril 1897 et punie par l'article 1 er de la loi du 28 février 1872 et par les articles 1 et 3 de la loi du 1er août 1905.

Le délit le plus fréquent se produit dans les circonstances suivantes : Un entrepositaire a des manquants ou des déficits dans plusieurs villes ; ses dépôts sont confiés à un gérant qui reçoit de l'entrepositaire tant de pièces de vin à tel prix qu'il doit débiter et dont il lui est facile de rendre compte. Mais ce gérant, pour augmenter ses bénéfices, n'a qu'une ressource : allonger sa pièce de vin par l'addition d'une certaine quantité d'eau au vin qui lui est envoyé. Il se gardera bien toutefois d'ajouter cette eau au 101e de vin que son patron lui a envoyé, car il sait que des prélèvements peuvent avoir lieu à son domicile, et que s'il coupe sa pièce de vin celle-ci fera apparaître un degré d'alcool inférieur à celui annoncé sur les feuilles de la régie. Il sera tout de suite découvert. Il préfère ne tripoter le vin qu'une fois mis en litres ; il y aura dans chaque litre si peu d'eau que pas un client ne s'en apercevra. Mais les agents des contributions indirectes sont avertis, ils connaissent ce genre d'opérations, aussi, lorsqu'ils se rendent dans l'établissement suspecté, se font-ils remettre à la fois et l'échantillon de vin en fût et l'échantillon du même vin en litres.

S'il y a eu mouillage, l'analyse faite d'après les méthodes officielles fera certainement apercevoir une différence de degré d'alcool entre ces deux échantillons : le fraudeur, de la sorte, sera tout de suite démasqué.

Ajoutons qu'aux termes de la loi de 1905 article 12, toutes les expertises sont contradictoires et que le prix des échantillons reconnus bons sera remboursé d'après leur valeur le jour du prélèvement.

Me LUCAS.

## BASTIA-THÉATRE

La panne survenue au moteur du cinématographe FARAUD qui n'a pu être réparé immédiatement, la direction s'impose un nouveau sacrifice afin de parer désormais à tout autre accident. Cette grosse réparation nécessitera une interruption de quelques jours.

Nous annoncerons la reprise des représentations.

## *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 11 janv.**

Thermomètre : 7 heures du matin : 7°, à midi + 11.5. 2 heures du soir + 9°.
Maxima + 12 . Minima + 6 .
Baromètre : 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 756 mm. 6 heures du soir, 773 mm.
Vent : Dans la matinée, N. O.
Dans l'après-midi, Calme.
Etat du ciel, le matin, couvert,
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Assemblée de Charité*

Dimanche, 12 janvier, fête de l'Epiphanie, aura lieu à l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, une assemblée de charité au profit de l'œuvre de Scarcigace.

La discourse, sera prononcé par M. l'abbé Pasqualini, à l'issue des vêpres, qui commenceront à 3 heures et demie.

La quête sera faite par Mmes la comtesse Patrimonio, Raffalli-Patrimonio, Lota-Gavini et Pierre Pasquarini.

Pendant la quête, M. Barboni, l'excellent baryton chantera le *Sanctus Maria* de Faure.

***

*Médaille de la marine*

La Médaille d'honneur a été accordée à chacun des marins du commerce dont les noms suivent :

MM. Benedetti Jean-Camille, Casselli Jacques-Alfred, Filippi Pierre-Augustin, Sari Thomas, matelots ; Colombani Antoine, agent civil ; Ferrari Charles-Augustin, Ferrari Laurent-Jean-André, capitaines au long cours ; Santagostino Jean-Emmanuel, Tomasi Pantaléon, Valery Antoine, mécaniciens brevetés ; Tomasi Michel-Ange, Via e Jacques-François, pilotes, tous inscrits à Marseille ;

Agostini Jean, Fornici Jean-Antoine, Grégori Ange-François, Giuliani Jean-Antoine, Marcolongo Nicolas-Dominique, Matei Ange-Martin, Orsini Dominique, Peraggi Jean-Marie, Pierri Jean, Pizzini Précieux, Potentini Ange-François, Pucci Joseph-Marie, matelots ; Bertoli Dominique, Raffalli Paul-Marie, maîtres au cabotage ; Canavaggio Jacques-Ernest, Nicolai François-Antoine, capitaines au long-cours, tous inscrits à Bastia ;

Cesano Erasme, matelot ; Luciani Mathieu, Rossi Michel, maîtres au cabotage, inscrits à Ajaccio.

***

*Contravention*

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Agostini Antoine, âgé de 17 ans, pour avoir escaladé le mur de l'Hôtel-de-Ville, afin de communiquer avec les détenus qui se trouvait au violon.

***

*Ecroué au violon*

Ont été écroués au violon les nommés Nadi Armand, 18 ans, ouvrier boulanger ; Passoni Pierre, 17 ans, et Gelli Noël 17 ans, inculpés de rupture de ban de la prison à 6 heures du soir.

Les susnommés ont été remis par le garde-chef entre les mains de la police.

***

La nouvelle huile de ricin, la *Ricine Vaille* représente le *purgatif Parfait.*
Goût délicieux
Action douce
Jamais d'irritation.

## ENTREPRENEURS DE BESTIAUX

Un Syndicat d'Entrepreneurs de bestiaux pour la boucherie étant en formation à Bastia, ceux qui veulent y adhérer sont priés d'assister ou de se faire représenter par un fondé de pouvoirs, muni d'une lettre, à la réunion qui aura lieu le 1er février prochain, à 2 heures du soir, à Lupino (Bastia).

Les adhésions seront reçues chez M. Geronimi, Restaurant de la Gare de Lupino, à Bastia.

**Communication**
**AUX SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS**

MM. les Présidents avec deux membres de chaque Société de Secours Mutuels sont priés de se réunir le 12 janvier, à 2 heures, à la Mairie, pour y continuer l'étude d'un projet de création d'une Union de Sociétés.

*Le Président du Comité,*
J. AIROLA.

« Nouillettes Ghilini »
Les meilleures
Les plus légères
Les plus nutritives.
*Exiger la Marque*

**SOCIÉTÉS et SYNDICATS**

JEUNESSE PLÉBISCITAIRE. — Aujourd'hui dimanche, à 4 heures et demie, Conférence publique et contradictoire faite par le camarade Antoine Pizzoni, « Démocratie et Plébiscite. »
Local : Bd de Cardo, 2.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 12 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, recouvrement de la cotisation mensuelle, réception des nouveaux adhérents.
Le Président, P. P. MARI.

BOURSE DU TRAVAIL DE BASTIA. — Les membres du comité général sont priés, ainsi que les membres du Syndicat des maçons, de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu à la Bourse du Travail, dimanche, 12 du courant, à 2 heures de relevée.

NECTAR-ORANGE
Consommation saine
NECTAR-ORANGE
Première marque

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00022

**BOURSE DE PARIS**

| | 10 janv. | 11 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95.45 | 95.40 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96.10 | 96.35 |

ex-coupon.

## Nouvelles Militaires

*Convocation de Réservistes et Territoriaux*

Paris, 11 janvier.

Le ministre de la Guerre a décidé que les réservistes et les territoriaux ne seront pas convoqués en janvier et février 1908.

## M. BRIAND ET Le Jury criminel

Paris, 11 janvier.

On prête à M. Briand, le nouveau ministre de la Justice, l'intention de préparer un projet de loi tendant à élargir le recrutement du jury criminel.

Dans ce projet de loi, il demanderait que, désormais, tous les juges suppléants soient rétribués.

Cette nouvelle est diversement commentée par la presse.

## MARSEILLE
## VIOLENT INCENDIE
## UNE FABRIQUE DE CARTONNAGES DÉTRUITE
### Un million de dégâts
### *Quatre pompiers blessés*

Marseille, 11 janvier.

Ce matin le feu a éclaté dans l'importante fabrique de cartonnages, située rue Saint-Charles.

Les secours furent promptement organisés ; les pompes de la ville, de la gare, et de l'armée ont été mises sans retard en batterie, mais leurs efforts ont été en grande partie annihilés par le Mistral qui soufflait avec violence.

La population, ainsi que les autorités militaires et civiles s'étaient portées sur les lieux du sinistre, mais rien n'a pu enrayer l'œuvre destructrice du feu.

Les pompiers et la troupe ont fait preuve d'un dévouement admirable.

Quatre pompiers ont été grièvement blessés.

Grâce à la rapidité des secours, les bâtiments voisins ont pu être préservés.

Les pertes sont énormes ; on les évalue à plus d'un million de francs.

## AIX
## LES OBSÈQUES de M. le conseiller Malavialle

Aix, 11 janvier.

Ce matin, à 11 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Gustave Malavialle, ancien conseiller doyen à la Cour d'Appel d'Aix, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, décédé à l'âge de 71 ans.

L'affluence était considérable.

M. le conseiller honoraire Malavialle était le père du juge d'instruction de Marseille.

## TIRAGE de la LOTERIE D'ARLES
### *Numéros gagnants*

Paris, 11 janvier.

Le tirage de la Loterie de la ville d'Arles, autorisée par arrêté ministériel du 8 mai 1905, pour la construction d'un hopital-hospice, a eu lieu, à 1 heure de l'après-midi, dans la grande salle de la Mairie d'Arles.

Le *gros lot* de 120.000 francs a été gagné par le numéro *20.605*.

Les deux lots de 10.000 francs sont gagnés par les numéros 341.471 et 454.207.

Les cinq lots de 1000 francs sont gagnés par les numéros 111.766 ; 146.950 ; 182.343 ; 427.390 et 497.232.

Dix autres lots gagnent chacun 500 francs.

Cent autres lots gagnent chacun 100 francs.

## TOULON
### Avaries au torpilleur 369

Toulon, 11 janvier.

Le torpilleur *369* exécutait une manœuvre en rade, lorsque, tout à coup, ses machines cessèrent de fonctionner.

Le torpilleur a été remorqué jusqu'à l'arsenal, pour y être réparé.

Le préfet maritime a désigné une commision spéciale chargée de déterminer les causes de ces avaries.

## A PARIS
## DEUX DUELS

Paris, 11 janvier.

Deux affaires d'honneur ont été réglées aujourd'hui sur le terrain.

### Au Pistolet

La première rencontre a eu lieu entre MM. Jules Bois et Vincent d'Indy.

Deux balles ont été échangées sans résultat, au commandement et à vingt-cinq pas.

### A l'Epée

La deuxième rencontre a eu lieu entre M. Massard, fils du directeur de la *Patrie*, et M. Singer.

L'arme choisie était l'épée de combat avec gant de ville.

Les deux adversaires se sont blessés légèrement.

Les témoins ont arrêté le combat.

La réconciliation s'est faite sur le terrain.

## Tirages financiers
### *Foncières 1908*

Paris, 11 janvier.

L'obligation portant le numéro 214.227 est sortie remboursable à 150.000 francs.

L'obligation portant le numéro 439.540 est sortie remboursable à 30.000 francs.

## LE GÉNÉRAL DRUDE A PARIS

Paris, 11 janvier.

Le général Drude est arrivé ce matin à Paris, par le rapide de 9 heures 30.

### Au Ministère de la Guerre

A son arrivée, il s'est rendu immédiatement au ministère de la Guerre, où il a été reçu par le général Picquart.

Après quelques courtes explications le ministre de la Guerre et le général Drude se sont rendus au ministère de l'Intérieur, où ils étaient attendus par le président du Conseil.

### Chez le Président du Conseil

Le général Drude a commencé par faire connaître la situation politique au Maroc, ainsi que l'état des troupes.

L'ancien commandant du corps expéditionnaire a donné ensuite les explications les plus complètes, relativement à la prise de la Kasbah des Mediounas.

Le général Drude a déclaré que cette opération a été faite, parce que, d'après les avis secrets qu'il avait reçus de Rabat, le moment était exceptionnellement favorable.

« Quoique ma santé fut fortement ébranlée, ajoute le général Drude, il n'a pas hésité à entreprendre cette opération, du moment que les intérêts de la France étaient sérieusement compromis.

« En outre, a déclaré le général Drude, le télégramme me faisant connaître que ma demande de rentrée en France était acceptée, et m'enjoignant de n'entreprendre aucune opération militaire avant l'arrivée de mon successeur, ne m'est parvenu, par suite des difficultés des communications, que quelques jours après la prise de la Kasbah des Mediounas. »

### Les félicitations du Gouvernement

Paris, 11 janvier.

Les explications claires et sincères de l'ancien commandant du corps expéditionnaire ont satisfait complètement le Président du Conseil et le Ministre de la Guerre.

M. Clémenceau a dit au général Drude, en lui tendant la main, qu'il était heureux de lui adresser, au nom du Gouvernement de la République, les félicitations les plus chaleureuses pour la mission qu'il avait si noblement remplie au Maroc.

### Le séjour à Paris

Le général Drude, en quittant la présidence du Conseil, est rentré directement au Cercle Militaire, dans l'avenue de l'Opéra, et a fermé sa porte aux journalistes.

Après avoir passé quelques jours à Paris, le général Drude retournera à Marseille auprès de sa mère.

## AU JAPON
### L'émigration à Hawaï

Tokio, 11 janvier.

Le gouvernement japonais a consenti à restreindre à un chiffre fixe le nombre des passeports à accorder aux ouvriers désirant émigrer à Hawaï, île assez importante du Pacifique.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### L'OCCUPATION DE YETTA

Paris, 11 janvier.

Le bruit courrait dans l'après-midi que la colonne partie de Casablanca en reconnaissance jusqu'à Settat, avait reçu pour mission secrète de s'emparer et d'occuper la Kasbah de Yetta.

### Démenti officieux

Ce soir, le Gouvernement fait officieusement déclarer que ce bruit est faux et qu'on n'a jamais formé le projet d'occuper cette ville.

### CASABLANCA
### Une reconnaissance jusque Settat

Casablanca, 11 janvier.

Le général d'Amade télégraphie au ministre de la Guerre qu'une colonne, forte de six mille hommes, est partie en reconnaissance jusque Settat.

C'est là que se sont retirés les pillards qui infestaient la banlieue de Casablanca. Nos soldats vont bientôt les disperser et la campagne sera ainsi libre entre Casablanca, Settat et Si-Aïssa, sur une distance de plus de soixante kilomètres dans l'intérieur des terres.

Le Commandant du corps expéditionnaire espère qu'il ne faudra pas plus d'une semaine pour disperser les rebelles et rejeter les fidèles du prétendant plus avant dans le désert.

### OCCUPATION de la Kasbah de Fédala

Casablanca, 11 janvier

Le général d'Amade, à la tête d'une forte reconnaissance, vient de s'emparer de la Kasbah de Fedala, au nord de Casablanca, sans éprouver aucune perte.

Le commandant du corps expéditionnaire continue sa marche en avant.

### FEZ
### Moulay Hafid *est proclamé* SULTAN DU MAROC
### *Situation inquiétante*

Tanger, 11 janvier.

De graves nouvelles, qui pourraient avoir les plus grandes conséquences, nous parviennent de Casablanca.

A Fez, on vient de proclamer, le prétendant Moulay Hafid, sultan du Maroc.

La cérémonie a été faite avec toutes les formes requises et la plus grande solennité, au milieu des acclamations enthousiastes de toute la population en délire.

### Le Vice-roi

En attendant l'arrivée de Moulay-Hafid, qui se trouve avec les débris de sa méhalla, dans les environs de Set-at, son oncle a été proclamé vice-roi.

Cette proclamation est un défi qu'on vient de jeter aux troupes françaises victorieuses, qui ont enlevé d'assaut la casbah des Médiounas.

Voudra-t-on leur tendre un piège en les attirant plus avant dans l'intérieur des terres, toujours plus près du désert ? On avenir, qui n'est pas lointain, nous le dira.

On prétend, ici, que le gouvernement va donner l'ordre au général d'Amade de préparer un grand coup, afin de frapper de terreur les fidèles sujets du prétendant Moulay-Hafid.

## TANGER
## LE NOUVEAU SULTAN
### *Abd El Aziz est déposé*

Tanger, 11 janvier.

La Légation de France à Tanger confirme la nouvelle de la proclamation, à Fez, de Moulay Hafid comme sultan du Maroc.

Le sultan Abd El Aziz est déposé.

La situation devient excessivement grave.

La guerre sainte est prêchée partout.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN



A VENDRE
Mandarines et Oranges de Montesoro
S'adresser au jardin Ajaccio.

Tapissier-Literie-Blanchisserie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon et d'Ingénieur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes réparations, est à même de leur livrer un travail très soigné et garanti.

ACCOUCHEMENTS

Madame veuve Valette, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.

EMBALLEUR
M. François Tusi
Ouvrier emballeur
*Déballages et déménagements*
S'adresser aux magasins d'ameublement A. Giambelli, Boulevard Paoli, 38, Bastia.

PLUS DE CHEVAUX BOITEUX
BAUME CAUSTIQUE
J.E. GOMBAULT
FONDANT GOMBAULT

PÉTROLE HAHN
MIEL MÉLION
TRÉSOR DE CHEVEUX



*Le Savon extra-pur « Le Chat »* contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

*Le Savon extra-pur « Le Chat »* prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

*Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.*

DEMANDEZ PARTOUT :

**LA CÉDRATINE**

de la Maison L.-A. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spasmodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

**Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée**

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 80 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**LOTERIE**

de l'Orphelinat National

DES CHEMINS DE FER

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F., ETC.

PRIX DU BILLET : **UN** FRANC

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur*, 20, rue H.-D. de Nazareth, PARIS

*Joindre* 10 cent. *pour envoi (étranger, 25 cent)*

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour une commande d'au moins 2 billets.

1.035 LOTS, tous payables en espèces.

**ECZÉMAS**

Les personnes atteintes de Dartres, Croûtes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Eruptions vives, Engorgements Glandes, **Tumeurs**, Cancers, Ulcères, Goitres, **Taches** et **Plaies** = propageant constamment, Ulcères variqueux, **Abcès froids**, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 14, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

**NEURASTHENIE**

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue nerveuse, intellectuelle chronique, ainsi que de Tête persistant, grande impressionnabilité, douleurs dans la nuque, tremblements, ont intérêt à s'adresser à M. G. BATTEL, 4 rue Vavin (Paris), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

**A VENDRE**

Chevaux, jument et poulains. Voitures, charrettes, camions, jolie voiturette à âne et harnais.

S'adresser à M. Joseph Paoli, concierge à Toga.

**ANCIEN CABINET PRADÈRE**

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er*

*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des matières asiatiques à la société pour la dilapidation de deux arrondissements.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone. S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIGHI, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

**SANTAL BLINE**

**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.



**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? *NE FAITES QUE CE QUE VOUS VOUDREZ*

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Real Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

*ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 Karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix soumis et ont fait l'objet d'une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, garnitures, alliances, etc., etc., brochés or et argent 1er titre sa dernière est de vendre « bon et bon marché ».

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent à partir de 12 stylets.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

**Cie GÉNÉRALE DES PETROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI, François Calvi ; LANTIERI Frères, Benifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse ;



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 13

LUNDI 13 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 mois | 3 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| Corse | 2 fr. | 5 fr. | 10 fr. |
| Autres Départ. | 2 fr. 25 | 6 fr. | 12 fr. |

Union Postale, et Autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00023

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Véronique.

Soleil : (heure astronomie)

Lever. 7 h. 04 m. — Coucher 4 h. 17 s.

Premier quart. le 10 Pleine Lune le 18

Fête de Demain : Saint Hilaire.

13 JANVIER

## LE CENTENAIRE DE SAINT-CYR

### 1808-1908

L'Ecole spéciale militaire se prépare à célébrer le centenaire de son installation, dans les bâtiments de la célèbre maison d'éducation créée à Saint-Cyr, en 1686, par Louis XIV.

C'est le 24 mars 1808 qu'un décret impérial ordonna ce transfert à Saint-Cyr de l'Ecole spéciale militaire que Bonaparte, consul, avait instituée en 1802, et qui avait d'abord été établie au palais de Fontainebleau, dans les bâtiments qui entourent la cour du Cheval Blanc. Le palais était alors inoccupé et l'Ecole se trouvait à merveille de son installation. Cependant peu à peu Napoléon ayant pris goût au séjour de Fontainebleau où tout son fastueux entourage se transportait avec lui, les études des futurs officiers se trouvèrent singulièrement troublées par ce voisinage. On chercha un nouveau local : Daroc désigna Saint-Cyr alors occupé par le Prytanée militaire où étaient instruits les enfants des officiers pauvres et des sous-officiers morts au champ d'honneur. L'Empereur trouva le choix excellent et, incontinent furent signés les deux décrets qui transféraient le Prytanée militaire dans l'ancien collège des Jésuites de la Flèche, où il est toujours, et l'Ecole spéciale militaire à Saint-Cyr.

Ce sont deux centenaires de transférement qui se célébreront le 24 mars prochain.

Pour le centenaire de Saint-Cyr un comité vient de se former, sous la présidence du général Barry, qui a déjà élaboré un programme provisoire de fêtes dont les points principaux semblent devoir être une représentation théâtrale au profit de la caisse de secours la *Saint-Cyrienne*, la publication d'un Livre d'Or et un banquet monstre qui réunirait toutes les promotions dans les deux immenses réfectoires de l'Ecole.

Ces réfectoires ont vu les Saint-Cyriens du premier Empire, soumis à un régime culinaire, vraiment spartiate, par le commandant d'alors, le général Bellavène, un vétéran des guerres de la Révolution, qui avait laissé une de ses jambes de l'autre côté du Rhin. Une vieille chanson de l'époque qui se chante encore le jour du « Triomphe », a conservé le souvenir de ces sobres agapes :

Une soupe bien faite,
Du haricots par cuite
Et pourrie,
Des restes sans la viande...

On avait un quart d'heure à chaque repas pour s'assimiler debout les éléments de cet invariable menu servi à la gamelle. De plus, les élèves-officiers exécutaient eux-mêmes toutes les corvées, même la corvée de quartier ; ils blanchissaient leur linge, l'entretenaient et réparaient leur vêtements. La vie de l'Ecole manquait de charme. Il est vrai qu'elle était de courte durée et que tous les trimestres partaient des promotions de sous-lieutenants qui s'en allaient, aux quatre coins de l'Europe, remplir les vides que chaque bataille faisait dans les cadres des armées toujours en marche.

L'examen d'entrée à l'Ecole n'était guère qu'une formalité et l'aptitude physique y primait. Quant au programme des études, il n'était guère surchargé et n'absorbait que quelques heures de la journée presque entièrement consacrée à l'exercice.

Néanmoins l'Empereur s'intéressait beaucoup à sa pépinière d'officiers, il venait fréquemment à Saint-Cyr, quand il était à Paris, et voulait que le bataillon et l'escadron fussent de toutes les revues du Champ de Mars. C'est lui qui a donné au drapeau de l'Ecole la devise qu'il porte encore dans ses plis : « Ils s'instruisent pour vaincre. »

Tout se transforme : aussi Saint-Cyr arrive-t-il tout juste à temps pour célébrer le centenaire de son institution telle qu'elle a fonctionné au siècle dernier.

La nouvelle loi militaire a déjà entr'ouvert la voie de la communauté d'origine des officiers de toutes armes, en obligeant les candidats à Saint-Cyr et à Polytechnique à faire un an de service à la caserne, dans le rang.

Un projet de fusion est dans l'air qui réunirait à Saint-Cyr les élèves du bataillon de l'Ecole spéciale militaire et ceux du bataillon de Saint-Maixent pour constituer désormais une école unique d'infanterie, tandis que les élèves-officiers de cavalerie seraient tous réunis à Saumur, ceux de l'artillerie à Fontainebleau et ceux du génie à Versailles.

C'est un projet hardi, qui rencontre bien des résistances, mais qui s'inspire du jugement que le général Von der Goltz, l'éminent écrivain militaire de la *Nation armée*, a porté sur l'œuvre énergique de la réforme réalisée par Scharnhorst et par Seydlitz dans l'armée prussienne au lendemain d'Iéna, cet autre Sedan ; « La réforme militaire prussienne s'opéra, après Iéna, avec des idées nouvelles et des hommes nouveaux qui ne craignaient pas de trancher dans le vif, de rompre brusquement avec le passé et de démolir l'ancien édifice qui abritait tout un arsenal de préjugés, de routines, d'idées étroites, d'institutions surannées et de pédanteries savantes. »

Certes, l'Ecole de Saint-Cyr n'est pas cet arsenal ; aussi, en attendant sa transformation suivant les idées nouvelles de principe nouveau de la « nation armée, » elle a tout un siècle de gloire à inscrire sur les pages de son prochain Livre d'Or. Depuis 1808, les vieux bâtiments de l'ancienne Ecole royale d'éducation de Mme de Maintenon ont vu passer trente mille vaillants jeunes gens, serviteurs de la Patrie pleins d'abnégation. Cinq d'entre eux devinrent maréchaux de France et plus de douze cents officiers généraux. Neuf généraux de division, sortis de l'Ecole, ont été tués sur le champ de bataille : Damrémont à Constantine, Brunet et Mayran à Malakoff, Espinasse à Magenta, Abel Donay, Raoult, Decamp, de Lespart et Renault dans la guerre de 1870. Comme généraux de brigade, 27 ont été tués aussi à la guerre, dont 14 pendant l'année terrible. Quant aux autres officiers morts face à l'ennemi, le glorieux martyrologe de Saint-Cyr n'en compte pas moins de 1.300 environ !

Jacques Rozières.

## Le Docteur F. Antommarchi Médecin de Napoléon à Sainte-Hélène

Antommarchi traité de médicastre par M. Pierre Mille dans le *Petit Marseillais*, tandis que l'Académie des sciences l'a proclamé Savant faisant honneur à la France.

Ces jours derniers, le curé de mon village me remettait « La Corse algérienne, » parce que ce journal contenait un article intitulé : « A Sainte Hélène », tiré du « Petit Marseillais » et signé Pierre Mille. Il est dit « que le docteur Antommarchi, impuissants médicaments, fit prendre le 22 mars 1821, au vomitif à son malade, l'empereur avait un ulcère à l'estomac, et Antommarchi croyait à une guérison ! L'effet du remède fut celui d'un poison. L'empereur se roula par terre, plein de cris ; l'alcôve dévalé, rouge, fit des progrès rapides, et le 5 mai la mort arriva. »

A l'autopsie, il fut constaté que la mort avait été causée par une gastro hépatite chronique.

La date et le lieu de sa naissance ; les villes où Antommarchi a fait ses études ; sa réception, à l'âge de 19 ans, en 1808, de docteur en médecine et en philosophie.

Antommarchi Francois est né à Morsiglia, le 5 juillet 1789 ; ses premières études se firent à Livourne ; il les continua ensuite à Pise et à Florence ; il fut reçu docteur en philosophie et docteur en médecine en 1809. Cette même année, il se rend à Florence où il fit la connaissance du « célèbre » anatomiste Mascagni. Ce qualificatif de célèbre a été employé par les membres de l'Académie des sciences à l'occasion de son grand ouvrage sur le système des vaisseaux lymphatiques.

Mascagni jugea qu'Antommarchi serait celui qui le reconduirait le mieux dans ses travaux anatomiques, l'adopta pour son élève de prédilection, lui prodigua ses savants conseils et le combla de bienfaits. Il s'établit des liens entre eux une amitié inaltérable, et, à la faveur de cette amitié, Antommarchi fut bientôt initié aux plus étonnantes découvertes qui aient été faites en anatomie. Sous la direction du plus profond anatomiste connu, le docteur Antommarchi ne pouvait pas manquer de devenir lui-même un des plus habiles anatomistes de son siècle. Il aida longtemps dans ses recherches Mascagni qui le fit nommer son prosecteur, et se trouva le seul après sa mort en état de mettre la dernière main aux précieuses publications qu'il avait préparées, mais qui étaient incomplètes.

Rapport à la Société royale des sciences, par les illustres savants Dumévil et Magendie, présenté à la séance du 21 avril 1823, à l'Académie des sciences.

« Le docteur Antommarchi avant de partir pour Sainte Hélène, disent ces savants, était fort connu comme éditeur des deux grands ouvrages posthumes de Mascagni, sur lesquels il a donné des développements qui ont pleinement satisfait les anatomistes, savoir, *l'Ouvrage à l'usage des peintres et des sculpteurs* et la *Prodromie de la grande Anatomie*.

Les planches lithographiées que le docteur Antommarchi offre aujourd'hui à l'Académie ont été admirablement exécutées. Les trois premières représentent le corps humain entier chez un adulte. Cet-

---

85. — Feuilleton du Petit Bastiais

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

Les gens du château ne lui rendront pas son avoir .. C'est donc inespéré pour elle, le mariage... Car ils se marieront, c'est sûr !.. Et moi ? Et moi ?..

Il essuyait avec ses poings de grosses larmes qui coulaient.

— Moi, je n'ose même pas lui dire que je l'aime... et elle vivra, elle sera heureuse .. et elle vieillira.. et elle mourra sans que j'aie jamais osé lui dire que je l'aime.... Voilà !..

Léon, pourtant, comme si elle avait deviné ce chagrin, se montrait plus affectueuse avec lui. Il la regardait tristement, ne parlait pas. Une fois, il la repousa :

— Va t-en ! je ne veux plus te voir.

Mais elle en fut si interdite, toute tremblante et pâle, qu'il s'enfuit, les mains sur les yeux, en lui criant :

— Pardon ! Pardon ! ..

C'était toujours ainsi qu'il agissait, dans ses grosses émotions. Il partait. Il s'en allait, dans sa chère forêt cacher ses alarmes. Sous les ténèbres des grands arbres, il se reconfortait. Dans la nuit, il rentrait furtivement, gagnait son lit, et le lendemain, il n'y paraissait plus. Du moins, en apparence. Une fois, Léon lui dit, les yeux dans les yeux :

— Après qui cours-tu donc, quand tu t'en vas de la sorte ?.. Te prendrait-il l'envie, par hasard, de me rapporter l'Oiseau de Vérité ?

Pendant longtemps, après cette parole, il se demanda :

— Qu'a-t-il voulu me dire ?

Christian aimait. Maintenant, chaque fois qu'il arrivait à la Mare-à-l'Eau, il avait pris la résolution d'ouvrir son cœur à la jeune fille et de lui dire :

— Venez-vous de moi ?

Lorsqu'elle serait sa femme, elle n'aurait pas de meilleur protecteur que lui. Puis, au moment où il allait ainsi se déclarer, une dernière crainte le retenait. Il lui semblait que Rose était indifférente à toutes ses paroles et aveugle à toutes ses émotions. Ne voyait-elle donc pas qu'on l'aimait ? Et si elle le voyait, pour rester froide ainsi, c'est donc qu'elle n'aimait pas ?

— Ce sera pour demain, se disait-il tous les soirs.

Enfin, un jour, il partit. Il n'avait pas de prétexte. Ni malades à visiter, ni rien. Il emmena son cheval et le mit au galop. La route passait devant le Moulin-Jolo. La nuit était venue. Quand il aperçut, ou plutôt quand il devina les bâtiments du moulin, il tourna de nouveau. Le cheval galopait à fond de train, lorsque, tout à coup, une ombre se dressa sur la route que blanchissait la lune.

L'ombre d'une femme.... Et cette femme étendait les bras, comme pour barrer le chemin. Elle risquait de se faire écraser. Il arrêta son cheval. La femme disait :

— Descendez, Christian, il faut que je vous parle !

C'était Germaine Marboroux. Alors, doucement, sans se plaindre, sans rien dire, il descendit, dompta par cette apparition.

Leurs amours dataient de quelques mois. Ils s'étaient rencontrés souvent sur les routes, car Germaine ne laissait à personne le soin de diriger les affaires du Moulin-Jolo. A cheval on en voitures, elle était un peu, tous les jours, par monts et par vaux. Une fois, le soir, Christian l'avait sauvée d'un danger, alors que son cheval venant de s'emballer, et que sa voiture, jetée par-dessus le garde-fou de la route, pendait à demi dans un ravin. Il était arrivé au moment où Germaine, suspendue à l'une des roues, perdait ses forces et allait se laisser tomber, entraînée par le poids et les efforts du cheval. Il l'avait saisie par les deux bras, l'avait enlevée. Un évanouissement s'en était suivi. Il la fit revenir à elle, la ramena au moulin dans son cabriolet.

Et pendant la semaine qui suivit, il vint prendre de ses nouvelles. Ce fut le début de leurs amours. Amours rapides, presque brutales.

L'imagination ardente de Germaine Marboroux avait été frappée par le danger couru et par l'apparition de ce beau et robuste garçon qui l'avait arrachée à une mort certaine. Lui, d'autre part, ne fut pas sans deviner qu'il avait fait impression sur la jeune fille et s'il avait été aveugle, elle se fût bien chargée de le lui faire comprendre. Tout, en elle, criait l'amour. Ses yeux pleins d'éclat pour à leurs rêves, puis impérieux, interrogeaient le cœur de Christian et lui disaient :

— Réponds-toi ! Tranche-moi les bras.. Je suis prête à y tomber...

Il hésitait peu de choses, de scrupules. Elle le grisait de sa beauté triomphante et de ses caresses tout à la fois naïves et adultes. Lorsqu'il la quittait, lorsqu'il était loin d'elle, il se reprenait, il redevenait sain, et il se demandait :

— D'où vient donc le pouvoir que cette fille exerce sur moi ?

Pouvoir sensuel et voluptueux, où le cœur n'entrait pour rien. Alors quand il restait quelques jours sans la voir, l'image de Germaine semblait s'effacer, devenir imprécise, finissait presque par s'évanouir .. S'il ne l'avait pas revue, il l'eût oubliée...

Mais en elle était née grandissait une passion redoutable. Elle n'avait pas encore aimé. Et elle se donnait, à cet amour, avec la violence qu'elle mettait en toutes choses, la violence et la perspicacité qu'elle avait héritées du caractère de Jérôme Marboroux...

(*A suivre*).

...première livraison fait voir l'ensemble des vaisseaux sous-cutanés artériels et veineux et les nerfs qui recouvrent la première couche musculaire. Les couleurs sont très exactes et l'exécution *fait honneur à la France...* » Suivent les détails après lesquels les rapporteurs ont invité les membres de l'Académie à jeter un coup d'œil sur le beau travail dont MM. Antommarchi et de Lastryrie lui faisaient hommage, et l'un peut dire, ajoutent-ils, qu'il *a excité une admiration générale.*

Ce n'est pas d'un « médiastre » que l'Académie des sciences parlerait ainsi.

Voyons maintenant comment Antommarchi est apprécié par Napoléon.

Ses épanchements avec son docteur ; par son tact, celui-ci réussit à se concilier l'estime, la confiance et même l'amitié de l'Empereur. — La munificence de Napoléon envers son docteur qui est chargé de voir Marie-Louise à Parme à son retour. — Témoignage de la reconnaissance de Madame Mère à Rome. — Vif accueil de la princesse Pauline en cette ville et du prince de Canino à Florence. — L'empereur Napoléon III, en 1855, se souvenant du docteur Antommarchi, lui fait élever un tombeau à Santiago de Cuba où il est mort le 3 avril 1837. — Visite de Napoléon au docteur Antommarchi dans son cabinet de travail.

« Le charme qu'il éprouvait dans l'examen des planches anatomiques lui fit passer le temps sans s'en apercevoir. Tout à coup, jetant un coup d'œil sur la pendule, il s'écrie : — Diable ! docteur, deux heures d'entretenu pour un homme qui n'a jamais pu supporter la vue d'un cadavre décidément, vous n'y songez pas ? Allons-nous-en par raison, on ne dit pas mieux que vous, mais être un séducteur, vous me permettrez de vous dire que les pilules sont bonnes à prendre.

» ... Je ne veux pas vous retenir plus de cinq ans sur cet écueil (rapir déjà) ! Le temps révolu, je vous ramène huit à neuf mille francs de pension annuelle. Vous retournerez en Europe ; vous aurez une existence indépendante ; vous pourrez continuer vos travaux anatomiques ; vous prendrez rang parmi les premiers physiologistes du siècle ; vous mériterez ma reconnaissance pour les sacrifices que vous m'aurez faits. Je vous dois ma bienveillance, mon estime, mon affection. Vous justifierez ces sentiments que je vous porte en me prodiguant vos soins... »

(*La fin à demain*).

## L'ENQUÊTE SÉRICICOLE

Le Direction de l'Agriculture vient de publier les résultats de l'Enquête séricicole de 1907.

Dans le département de la Corse, il y a eu, pendant cette année, 1 036 sériciculteurs, qui ont mis en incubation 1 777 onces de 25 grammes de graines de races françaises (race indigène provenant de graines de races françaises). 6 de races de Chine provenant de races de Chine de reproduction française, et 35 de graines de races d'autres provenances étrangères, au total, 1 818 onces.

La production totale en cocons frais a été de 78 934 kilos pour les premières, de 276 kilos pour les secondes, de 2 907 kilos pour les trois dernières. Le rendement moyen a été respectivement de 44 419, 62 566, 83 057 kilos ; et le rendement moyen de toute la production en graines, de : 44 637, 37 475, 46 696 kilos.

Comme on le voit, pour les graines françaises, qui constituent presque la totalité de notre production, notre rendement moyen a été sensiblement inférieur au rendement moyen général, qui a atteint 69 125 kilos dans les Pyrénées Orientales, 61 600 dans le Rhône, et a été supérieur dans 13 départements, inférieur dans onze : 32 558 kilos dans la Haute-Garonne, 33 954 kilos dans le Tarn et Garonne, etc.

Le prix de vente d'une once de graine de 25 grammes de race française a été de 5.72, et le prix du kilogramme de cocons frais, de 3.52 pour le filage, et 3.52 pour la graînage.

Le prix de vente de graines a atteint 11.43 au Brésil, 10.28 dans l'Aude, 10.07 dans le Rhône, etc. ; et 3 fr. dans les Alpes Maritimes, 5 fr. dans l'Ain et le Var ; dans les autres départements, il a été supérieur à celui de la Corse.

Le prix des cocons frais pour le filage a été : 4.34 dans le Gard, 4.16 dans le Lozère, 4.14 dans l'Aveyron, etc., il a été inférieur à celui de la Corse dans cinq départements seulement : 3.12 dans l'Hérault, 3.43 dans les Pyrénées Orientales, 3.80 dans les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes et le Var.

Enfin, les prix des cocons pour la graînage ont été partout supérieurs à ceux de la Corse : 4.57 en Vaucluse, 4.40 dans l'Ardèche, 4 fr. dans le Var, 3.90 dans l'Isère.

## *Gazette Ajaccienne*

(*De notre correspondant particulier*)

### *Les eaux de Lisa*

Sur les instances du préfet de la Corse, le ministre de l'Agriculture a accordé à la ville d'Ajaccio une subvention de 14.000 francs, prélevée sur les fonds du pari mutuel pour les travaux de Lisa.

On avait promis tout d'abord 19.000 fr. ; ce sont les nombreuses démarches de M. Cualid qui ont amené cette augmentation.

### *La Fête de la Mutualité*

La commission de la fête de la Mutualité s'est réunie hier au soir pour entendre le rapport du commissaire général, M. A. Buonavita, sur l'organisation de cette fête.

A propos du banquet auquel ne pourraient assister que des membres honoraires, on sait que les fonds inscrits dans une société mutuelle avant la fête, la commission a décidé d'employer des listes de souscription ou bonnes que nous les présidents des sociétés ajacciennes et de l'intérieur afin qu'ils recueillent le plus d'adhésions possibles avant le 20 janvier courant, date de clôture de la souscription.

Les personnes se trouvant dans les conditions voulues et qui voudraient assister au banquet, n'ont qu'à envoyer leur adhésion et le montant du prix fixé, 4 francs, au secrétaire de la commission de la fête.

La conférence populaire qui sera donnée au théâtre St-Guerini sera faite par M. Zévaco sur le même sujet.

Les danses qui seront données au profit de la fête auront lieu le dimanche 23 février.

Il a été enfin décidé que des listes de souscription circuleraient dans les fonctionnaires, commerçants, industriels, etc.

Les listes de souscription pour les fonctionnaires seront déposées chez les chefs de services par les soins d'une commission composée de quatre membres, MM. Levie, président, MM. Parent et Bozo, professeurs, et Alata, conducteur des ponts et chaussées.

La commission chargée de visiter les négociants est composée de MM. Pinelli, Levie, Avanzi, Alfonsi et Bartoli.

La fête promet en tous points d'être brillante.

## VITRIOLÉ !

L'histoire est banale, mais touchante !

Antoinette Mussolacci, brunette jolie, au regard bien indéfinissable, ajoutait à ses charmes la fraîcheur de ses seize printemps. Elle vivait heureuse, là-bas, au pays natal, en Corse.

Fatale rencontre, elle croise un jour, au cours de ses quotidiennes courses, Lorenzi Costrucci, beau gars, qui s'éprit d'elle.

De fortune, cette rencontre devint coutumière, et Antoinette, naïve et inexpérimentée, se laissa prendre aux serments amoureux, alcôtres alors, de Laurent. Elle abandonna ses parents qui s'opposaient à l'union qu'elle souhaitait et le couple vint à Marseille.

Le fier ménage s'installa, en meublé, rue Curiol. L'humble logis fut le témoin de bonheureuses heures. La paye modeste de Costrucci, pleston à l'hôpital de la Conception, assurait l'existence sans ambition du gracieux couple.

Cette existence, toute de bonheur, dura cinq années. Elles furent brèves : les instants heureux s'enfuient si rapidement !

Les choses les meilleures lassent ! L'accoutumance tue l'amour au cœur de Laurent.

A une nouvelle aventure, un cachette, Costrucci passionnément se consacra, et, brusquement, un peu de jours, la mignonne Antoinette se vit délaissée. Elle apprit, mardi dernier, le mariage de son amant.

C'est, à l'âge de cette jeune fille — 22 ans — l'effondrement de toute une vie que la constatation d'un abandon et complet et si subit.

Le sang-froid d'Antoinette ne put réprimer un instinctif et violent geste de désillusionnée, de jalouse et de vindicative.

Avant hier soir, vers 7 heures, alors que Costrucci venait de quitter son poste à la Conception, à la porte, son ex-la délaissée lui arrosa le visage d'un bol de vitriol.

Et tandis que, hurlant de douleur, le visage rougeâtrement sillonné par le corrosif, l'œil droit atteint par le liquide rongeur, le beau Laurent était soigné à l'hôpital, Antoinette, vengée, allait, en pleurs, se constituer prisonnière au commissariat de police du 10e arrondissement.

Innocente, la jeune Mme Costrucci n'aura plus qu'un mari horrible et défiguré qu'il lui faudra soigner.

A. GERBE.

(*Petit Marseillais*)

## *Tragique accident*

Un bien douloureux accident a jeté, hier, la désolation dans une famille honorablement connue à Bastia.

M. Arriva Jean, du Pilate, cordonnier, demeurant rue Droite, n° 29, était allé avec sa famille passer la journée de dimanche dans une propriété qu'il possède à Agliani, non loin du champ de manœuvres de l'artillerie.

Cette journée, qui s'était passée dans la plus franche gaieté, devait être bien fatale pour cette malheureuse famille.

La jeune fille, Arriva Assomption, à peine âgée de dix-huit ans, a trouvé la mort dans les circonstances suivantes :

Au moment de rentrer à Bastia, elle s'empressait de ramasser la vaisselle et les paniers qui traînaient par terre, ainsi que le fusil de son père, afin de l'accrocher à l'intérieur de la maisonnette qui se trouve dans la propriété, et devant laquelle la famille avait déjeuné.

Par mégarde, elle pressa la détente. Le coup partit et la balle vint se loger en pleine poitrine de la jeune fille.

Toute la famille accourut aussitôt au bruit de la détonation, mais tous les soins furent vains, car la malheureuse jeune fille s'affaissait dans les bras de son père, ne donnant plus signe de vie. La mort avait été instantanée.

Quelle poignante douleur pour cette pauvre famille ! Le malheureux père, surtout, faisait peine à voir, tant sa tristesse était profonde. Le coup, est en effet, trop rude, et de telles douleurs sont à jamais inconsolables.

Par les soins de l'Assistance Publique, le cadavre de la jeune fille a été transporté au domicile de la famille éplorée par un malheur autant inopiné qu'irréparable.

## CONCOURS DE PRIMES D'HONNEUR

*Prix Culturaux. — Prix de Spécialités. — Prix pour les journaliers ruraux. — Prix pour les serviteurs à gages, dans le département de la Corse.*

Les récompenses à décerner aux agriculteurs concourant pour la prime d'honneur, les prix culturaux, les objets d'art et les médailles de spécialités, les primes d'honneur de la petite culture, de l'horticulture et de l'arboriculture, les prix pour les journaliers ruraux et les serviteurs à gages ont été réglés de la manière suivante pour le département de la Corse.

I. Prix culturaux. — 1re catégorie : Propriétaires exploitant leurs domaines d'ordement ou par régie-sure et maîtres valets. (Domaines au-dessus de 30 hectares.)

Un objet d'art de 500 francs et une somme de 2.000 fr.

Une somme de 500 fr., trois médailles d'argent et trois médailles de bronze aux divers agents de l'exploitation.

2e catégorie : Fermiers à prix d'argent ou à redevance fixe en nature remplaçant le prix de ferme ; cultivateurs propriétaires tenant à ferme une partie de leurs terres en culture ; métayers intéressés en présentant avec l'assentiment de leurs propriétaires ; propriétaires exploitant un seul métayer. (Domaines au dessus de 30 hectares.)

Un objet d'art de 500 fr. et une somme de 2.000 fr.

Une somme de 500 fr., deux médailles d'argent et trois médailles de bronze aux divers agents de l'exploitation.

(Dans le cas de l'attribution du prix culturel au propriétaire exploitant avec un seul métayer, l'objet d'art sera attribué au propriétaire et la somme d'argent au métayer qui, en outre, recevra une médaille d'argent grand module.)

3e cat gorie : Propriétaires ou fermiers exploitant plusieurs domaines par métayers, l'ensemble des domaines dépassant 30 hectares.

Un objet d'art de 500 fr. au propriétaire ou fermier et une somme de 2 000 fr. à répartir entre les métayers, qui, en outre, recevra t chacun une médaille d'argent grand module.

Une somme de 300 francs, deux médailles d'argent et trois médailles de bronze aux divers agents de l'exploitation.

4e catégorie ; Métayers isolés ne présentant avec l'assentiment de leurs propriétaires ; propriétaires ou fermiers exploitant avec un ou plusieurs métayers ; petits cultivateurs, propriétaires ou fermiers. (Domaines au-dessus de 10 hectares et n'excédant pas 30 hectares.)

Un objet d'art de 300 fr. et une somme de 1.000 fr.

Une somme de 200 fr., deux médailles d'argent et deux médailles de bronze aux divers agents de l'exploitation.

(Dans le cas de l'attribution du prix culturel au propriétaire ou fermier exploitant avec un ou plusieurs métayers, l'objet d'art sera attribué au propriétaire ou fermier et la somme d'argent aux métayers qui, en outre, recevront chacun une médaille d'argent grand module.)

Les métayers isolés qui auront mérité un prix culturel de la 2e ou de la 4e catégorie recevront l'objet d'art et la somme d'argent.

II. Primes d'Honneur. — Une prime d'honneur, consistant en un objet d'art de la valeur de 2 500 fr., pourra être décernée à celui des lauréats des catégories ci-dessus reconnu relativement supérieur et ayant présenté dans sa catégorie, le domaine qui aura réalisé les améliorations les plus utiles et les plus propres à être offertes comme exemples.

Dans le cas d'attribution de la prime d'honneur, l'objet d'art spécial à la catégorie ne sera pas décerné.

III. Récompenses aux Spécialités. (propriétés de toute étendue.). — Des prix dits de « spécialités », consistant en médailles d'or, grand et petit module, en médailles d'argent et en médailles de bronze, continueront à être attribués, comme par le passé, pour des améliorations partielles déterminées.

Lorsqu'il s'agira d'améliorations importantes, la médaille d'or grand module pourra être la demande du jury être remplacée par un objet d'art.

Une somme de 2 000 fr., spécialement réservée aux irrigations, sera mise à la disposition du jury.

Une autre somme de 1.000 fr. sera mise à la disposition du jury pour être décernée, s'il y a lieu, aux fermiers, métayers et petits propriétaires qui auront obtenu des médailles d'or et en remplacement de celles-ci.

Ces prix en argent ne pourront être supérieurs à la somme de 200 francs ; ils seront accompagnés, s'il y a lieu de souvenir, d'une médaille de bronze.

La visite des concurrents par le jury spécial aura lieu avant la moisson de 1908.

Les mémoires à fournir par les concurrents à la prime d'honneur, aux prix culturaux, aux récompenses de spécialités, ainsi que les plans, notes et autres documents à l'appui devront être, en conséquence, adressés à la préfecture du département de la Corse, au plus tard, le 1er mars 1908, pour dernier délai. Passé ce délai, toute demande d'admission au concours sera rigoureusement repoussée (1).

Les candidats devront indiquer la catégorie dans laquelle ils entendent concourir, et déclarer, en même temps, s'ils prennent part au concours de l'un des prix culturaux ou bien s'ils se réservent seulement de disputer les médailles de spécialités.

(*A suivre*).

## *Petite Gazette*

### *Nomination*

On nous annonce que M. Genieys, ingénieur à l'usine métallurgique, est promu aux fonctions de directeur général de cette usine.

Cette nomination, depuis quelques jours attendue, sera très favorablement accueillie par les ouvriers d'abord, qui ont eu le loisir d'apprécier toute la bienveillance du tout jeune directeur, par la population de Castelsarrasin, si intéressée au point de vue commercial au bon fonctionnement de cette importante industrie, et enfin par les nombreux amis que M. Genieys a su se créer ici, qui ont pu apprécier la solidité de ses amitiés et son vif désir d'être agréable à tous.

Nous terminerons en faisant remarquer combien doit être grande la confiance que lui accorde son administration pour lui avoir confié, si jeune, la direction de cette importante usine.

(*La Dépêche de Toulouse*)

M. le Directeur Genieys est le gendre de notre sympathique compatriote M. Moneglia, de Bonifacio, retraité des chemins de fer, habitant Montpellier.

*Le Petit Bastiais* est heureux d'adresser à son tour aux familles Genieys Moneglia ses sincères félicitations

⁂

### *Médaille du Travail*

La médaille d'honneur du travail a été décernée à MM. Sebastiani Jean-Félix, ouvrier porcelet à la Cie des Messageries maritimes à la Ciotat ; Serra Valentin Joseph, ouvrier dans la maison Vordenil à Marseille ; Bo let Jacques, employé dans la maison Lanzi frères à Ajaccio ; Lucciani Louis, employé dans la maison Mannoni et Fils à Corte ; Casanova Antoine, chef de gare à la Cie de Bône-Guelma, à Bône ; Acquaviva Pierre Abraham, chef d'équipe à la même compagnie à Mondovi ; Pelloni Michel, employé principal à la même Cie à Bône ; Marquet Jean François, facteur à la Cie du P. L. M. à Constantine.

⁂

### *Nouvelles coloniales*

M. le magasinier de 1re classe Mattei, à la sous intendance de Marseille, est mis hors cadres, pour servir à l'administration pénitentiaire de la Nouvelle-Calédonie.

⁂

### *Médaille des Postes*

La médaille de bronze des postes et télégraphes a été décernée à M. Masson Toussaint, facteur-boulliste à Paris, a été transformée en médaille d'argent, 33 ans et demi de services administratifs, 15 ans de services militaires.

La médaille de bronze a été décernée à MM. Costa Michel, chef d'équipe des télégraphes à Ajaccio, 28 ans de services ; Pieri Xavier, facteur chef des télégraphes à Montpellier, 26 ans et demi de services administratifs, 7 ans et demi de services militaires ; Felice Ernest, facteur-receveur à Tefeschoun, 21 ans et demi de services administratifs, 5 ans de services militaires.

⁂

### *A vendre*

Belle propriété près de Cardo avec maison d'habitation, réservoir d'eau, vigne et arbres fruitiers.

S'adresser Boulevard de Cardo, 5, entresol, de 7 à 8 midi et de 2 à 5 heures.

⁂

### *Appartement à louer*

Huit pièces et dépendances au premier, jardin, au rez-de-chaussée, même rues de Castagno et Miséricorde, à louer de suite.

S'adresser à M. l'huissier Colombani, Bastia.

⁂

### *A louer*

Villas à louer, à Castagno, boulevard de Castagno.


« Nouillettes Ghilini »
Les meilleures
Les plus légères
Les plus nutritives.
*Exiger la Marque*

**Vin de Propriétaire**
**garanti naturel**
*A VENDRE*
200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole.
Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio
Dépôt à Bastia.
S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5, Bd de Cardo, Bastia.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00024

## Nouvelles Maritimes

### *Commandements à la mer*

Paris, 12 janvier.

M. le capitaine de frégate Raiyé, est nommé au commandement du croiseur *Italy*, qui doit appareiller incessamment pour le Maroc.

## TOULON

### Le traître Ullmo *dans sa prison*

Toulon, 12 janvier.

Le traître Ullmo affecte, sans doute, de ne pas se rendre compte des graves responsabilités qui pèsent sur sa personne.

Il paraît très calme, et passe la plus grande partie de son temps à lire des romans modernes.

Il voudrait même s'entretenir avec ses gardiens, mais ceux ci se dérobent dédaigneusement de lui, et ne lui adressent la parole que pour les exigences du service.

## LE GÉNÉRAL DRUDE

### *interviewé* par le *Petit Parisien*

Paris, 12 janvier.

Le général Drude a levé aujourd'hui la consigne qu'il avait donnée de ne pas recevoir les représentants de la presse.

Il s'est laissé interviewer par un rédacteur du *Petit Parisien*, et voici les principales déclarations qu'il a faites :

« Je suis très enchanté, dit il, de la belle réception qui m'a été faite par le président de la République, par M. Clemenceau et par le ministre de la Guerre.

» J'ai demandé à être relevé de mon commandement à cause des réquens et douloureux accès de fièvre, ainsi que du grand énervement que j'éprouvais, causé par les longues insomnies et par le climat débilitant de l'Afrique.

» Je ne crois pas à la guerre sainte contre les Français, à cause du désaccord presque complet qui règne entre les diverses tribus.

» Dans l'état actuel des choses il est impossible que les tribus puissent s'entendre.

» D'ailleurs, dit en terminant le général Drude, nous sommes prêts à toute éventualité. Le moral de nos troupes, au Maroc, est excellent ; elles sont bien aguerries et ceux qui les commandent leur inspirent la plus grande confiance. »

## ÉPINAL

### INTERPELLATION sur les incidents militaires

Epinal, 12 janvier.

MM. Fleurent et Schmidt, députés radicaux de Saint-Dié, ont informé le ministre de la Guerre qu'ils l'interpelleront, à la rentrée des Chambres, au sujet des incidents qui se seraient déroulés dans la garnison d'Epinal.

Quelques jours après l'arrivée des recrues, le capitaine Brochard, du 4e chasseurs à cheval, aurait demandé à quelle religion appartenaient les bleus.

Sur le nombre, comme il s'était trouvé sept protestants, il les aurait fait sortir du rang, et cravachant l'air de son stick, il aurait commandé : « Rompez, les parpaillots ! » et ne leur aurait accordé aucune permission.

Au ministère de la Guerre, on déclare que dans l'escadron du capitaine Brochard, il ne se trouvait aucun disciple de Calvin.

## EN RUSSIE

### FROID ET GLACE

**Le froid est très vif. — La misère est extrême. — Plusieurs cas de congestion.**

Saint-Pétersbourg, 12 janvier.

Dans certaines provinces de la Russie le froid sévit avec une grande intensité.

Dans plusieurs villes le thermomètre est descendu à 30° au-dessous de zéro.

Plusieurs cas de congestion cérébrale se produisent un peu partout, et les morts se chiffrent par centaines.

Aussi la misère est extrême surtout dans les provinces du Nord.

Le port d'Odessa étant couvert de glace par suite du froid intense, les navires qui entrent ou sortent sont obligés d'avoir recours au brise-glace.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### RABAT

### Envoi de troupes françaises

### *Le sultan Abd-El-Aziz*

Tanger, 12 janvier.

Des journaux anglais publient une dépêche venant de Tanger et annonçant que 2.000 hommes de troupes françaises vont être envoyés à Rabat, pour protéger le sultan Abd-el-Aziz.

Cette nouvelle n'est pas confirmée.

Le gouvernement français n'a envoyé aucun ordre de mouvement de troupes.

### MEQUINEZ

### *La proclamation de Moulay-Hafid*

Tanger, 12 janvier.

Une dépêche de source anglaise annonce que Moulay-Hafid a été également proclamé sultan du Maroc, à Méquinez.

### Sur la frontière Algéro-Marocaine

### LA SOUMISSION *des Beni-Snassen*

Paris, 12 janvier.

Le général Lyautey télégraphie au ministre de la Guerre que la soumission des Beni-Snassen est presque complète.

Les tribus rebelles ont déjà versé pour plus de deux cent dix mille francs d'amendes, ainsi que mille deux cents fusils à tir rapide.

Le général Lyautey ajoute dans son télégramme qu'au nom du Gouvernement de la République il a fait remise aux Beni-Snassen du reste des amendes, et a autorisé la reprise immédiate des labours et le libre accès de nos marchés, sous cette réserve, qu'au premier acte d'hostilité, il exigerait le payement intégral des amendes.

## EN ANGLETERRE

### Effroy ble catastrophe *dans le Comté d'York*

### UNE PANIQUE D'ENFANTS

*26 morts. — 45 blessés*

Paris, 12 janvier.

A Barnsley, dans le comté d'York, un millier d'enfants étaient réunis dans une vaste salle publique, pour assister à une représentation cinématographique.

Dès l'ouverture, les galeries supérieures furent envahies par une foule d'enfants.

L'impresario ordonna à ceux qui se pressaient de monter, de descendre à l'étage inférieur, où les places étaient meilleures.

Tous alors voulurent descendre et une poussée générale se produisit.

Les premiers enfants furent jetés au bas de l'escalier ; les autres suivirent et une dégringolade générale se produisit. Des cris terribles furent poussés ; des gémissements se firent entendre partout et l'affolement fut très grand.

Quand l'ordre fut rétabli, on releva 26 enfants piétinés, et qui ne donnaient plus signe de vie ; 45 autres enfants furent blessés, dont plusieurs ne survivront pas à leurs blessures.

Le plus âgé des enfants qui ont trouvé la mort dans cette terrible circonstance n'avait que neuf ans, le plus jeune était à peine âgé de 4 ans.

Des scènes lamentables se sont produites, quand on a retiré les cadavres de ces pauvres petits.

Cette grande catastrophe a produit une douloureuse émotion dans tout le comté.


DERNIERS BILLETS
LOTERIE
D'ORMESSON
(Enfants Tuberculeux et Institut Pasteur de Lille)
500.000 francs
250.000
100.000 20.000
LOTS
AVIS
Il n'y a pas d'obligation. Il faut prendre des renseignements auprès des porteurs avant de vous engager. Les billets ne sont remboursables que par leurs émetteurs. Ils ne seront pas remboursés après le 15 janvier 1908 prochain et ne donnent droit à aucun intérêt après cette date.
TABLEAU COMPLET DES LOTS
1 à 250.000 250.000 francs — 1 à 100.000 100.000 francs
1 à 20.000 20.000 — 2 à 5.000 10.000
20 à 1.000 20.000 — 1000 à 100 100.000
TIRAGE : 15 JANVIER 1908
Le billet UN FRANC donnant droit à un lot de 500.000 francs, 250.000 francs, 100.000 francs, 20.000 francs, 10.000 francs, 5.000 francs, 1.000 francs, 100 francs, 20 francs, 10 francs, 5 francs, 4 francs, 3 francs, 2 francs, 1 franc.


## AVIS DE DÉCÈS

M. Jules Maurel, négociant, Mme J. Maurel et leurs enfants ; M. Ernest Maurel, chef de bataillon au 3e régiment d'infanterie, Mme E. Maurel et leurs enfants ; Mme Auguste Luciani, née Maurel, M. A. Luciani, officier d'administration de 1re classe et leurs enfants ; M. Antoine Maurel, négociant, Mme A. Maurel ; Mme Pierre Cagnazzoli, née Maurel, M. P. Cagnazzoli, négociant et leurs enfants ; Mme Joseph Valery, née Maurel, M. J. Valery, négociant et leurs enfants ;

Mme Yve Greco, née Maurel ;

Les familles André et Louis Poncavrez.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Monsieur Charles Maurel*
NÉGOCIANT

leur frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin-germain, décédé le 12 Janvier 1908, à l'âge de 46 ans.

Les obsèques auront lieu le mardi, 14 Janvier dans la matinée, à l'heure qui sera fixée par l'avis du décès du même jour.

On se réunira rue de l'Opéra, n. 17.


SCIERIE MÉCANIQUE
P. MATTEI
CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES
*pour l'exportation des primeurs*
Caisses à raisin et à fromage
PLANCHES, POUTRELLES
*PIEUX POUR LA VIGNE*
Fûts de toute contenance
de la Maison E. ARNAUD fils, de Marseille.
Seul représentant pour la Corse.

A VENDRE
Mandarines et Oranges de Monteoro
S'adresser au jardin Ajaccio.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)
*Apéritif*
*Digestif*
*Fortifiant*

NECTAR-ORANGE
Consommation saine
NECTAR-ORANGE
Première marque

**Horlogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie**

# DANESI FILS

***Boulevard Paoli, 16, Bastia***

**Assortiment de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.**

**Premier choix de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché.**

**N. B. — Les montres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et règlés avant d'être mis en vente. Aussi on a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir un article bien garanti.**



*Le Savon extra-pur « Le Chat »* contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

*Le Savon extra-pur « Le Chat »* prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

*Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.*

DEMANDEZ PARTOUT:

**LA CÉDRATINE**

de la Maison L.-L. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

**Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée**

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**ECZÉMAS**

Les personnes atteintes de Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Rougeurs, Urticaire, Engorgements Glandulaires, Tumeurs, Cancers, Crabes, Ulcères, Taches, Plaies, propagent et éternisent, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui envoie gratis et franco le moyen de guérir rapidement.

**NEURASTHENIE**

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue intellectuelle chronique, avec Mal de Tête persistant, perte de l'impressionnabilité, douleurs dans la nuque, fourmillements, ont intérêt à s'adresser à M. G. GATTEY, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de se guérir rapidement.

**A VENDRE**

Chevaux, juments et poulains. Voitures diverses, omnibus, jolie voiturette à deux et barcasse. S'adresser à M. Joseph Paoli, concierge à Toga.

**ANCIEN CABINET PRADÈRE**

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er*

*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par lui mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., brodées or et argent 1er titre. Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 sous sur l'ancien 18 karats.

**LOTERIE**

de l'Orphelinat National

**DES CHEMINS DE FER**

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F., ETC

PRIX DU BILLET : **UN** FRANC

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur*, 20, rue N.-D. de Nazareth, PARIS

*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour une demande d'un moins 2 billets.

**1.035** LOTS, tous payables en espèces.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**A LOUER**

Deux locaux grande et petite, situés dans l'enceinte Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Foreone

S'adresser à MM. L. N. Mattei et fils, 15, Place Saint-Nicolas.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICHI, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

SANTAL BLUNE

**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Écoulements, Cystite du Col, Urétrites post-vésicales, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Exigez dans toutes les Pharmacies et 55, Rue Vivienne, Paris.



**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?

*SI OUI,*

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux métallisé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Ce traité chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Usines et demi-Gros.

*ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par lui mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., brodées or et argent 1er titre. Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 sous sur l'ancien 18 karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

**C^IE GÉNÉRALE DES PETROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano; PUGGINELLI, François Calvi; LAN TIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 14

MARDI 14 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00025

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


## LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui. Saint Hilaire.

Soleil: (heure nationale)

Lever. 7 h. 04 m. — Coucher 4 h. 17 s.

Premier quart.. le 10 — Pleine Lune. le 18

Fête de Demain: Saint Maure.

*13 JANVIER*

## LES PARTISANS DE LA VIOLENCE

L'émeute qui a éclaté la semaine dernière à la gare Saint-Lazare à Paris sert déjà de prétexte à une campagne aussi inopportune qu'imprudente pour les finances publiques, en faveur du rachat des chemins de fer. Ceux qui sont partisans d'ajouter un onéreux monopole aux entreprises que l'Etat prétend diriger, profitent de toutes les occasions pour tâcher d'aboutir.

Il n'est pas jusqu'à l'acte inqualifiable de quelques voyageurs mal intentionnés, qui ont « saboté » la gare de l'Ouest, pour devenir aussitôt un argument probant. A les entendre, si les trains ont du retard, s'il arrive des accidents, si le matériel est défectueux, il n'y a qu'un moyen d'y remédier, c'est que l'Etat devienne propriétaire des chemins de fer et qu'il en assume les responsabilités et les charges.

C'est dans ce sens que M. Berteaux vient d'écrire au ministre des Travaux publics et qu'il entend développer à la tribune de la Chambre une interpellation relative à la manifestation violente dont la gare Saint-Lazare a été le théâtre.

Rappelons les faits. A la suite de la température exceptionnellement froide qui a sévi sur Paris, certains fils de signaux se sont rompus, ou, étant gelés, n'ont pu fonctionner. Par une mesure de prudence bien compréhensible, les trains n'étant pas protégés contre des accidents possibles, ont dû marcher à une allure très modérée, en attendant que des équipes d'ouvriers spécialistes aient pu réparer les avaries.

Les voyageurs ne l'ont pas entendu de cette oreille, et, entraînés par quelques exaltés, ils se sont mis à houspiller les agents de la Compagnie, qui n'y étaient cependant pour rien, à briser les vitres à coups de pierres ; ils ont ensuite tenté de mettre le feu aux wagons. Pendant ce temps, des individus peu recommandables, comme il en existe toujours dans ces échauffourées, profitaient de la bagarre pour faire main basse sur ce qu'ils trouvaient à leur convenance, pour couper les courroies de cuir des portières, etc. D'autres escaladaient les locomotives.

C'est l'apologie de ces délicats procédés qu'espère faire M. Berteaux ; tout au moins s'ingéniera-t-il à y trouver des excuses. Briser le matériel ne semble guère être un moyen de perfectionnement, pas plus qu'incendier la gare n'apporterait un remède aux retards de trains. Mais les partisans du rachat se soucient bien peu de cela.

Ainsi, toutes les fois que la foule se livre à des excès, dans les cas d'émeutes ou de grèves, il se trouve des meneurs ou des démagogues pour flatter les passions populaires et s'en faire un piédestal. Pour être différent de celui-là, le but que poursuivent M. Berteaux et ceux au nom desquels il parle n'est pas davantage recommandable : il s'agit tout simplement de jeter le discrédit sur les compagnies de chemins de fer, de manière à préparer l'opinion à une mainmise de l'Etat.

Le moment a paru particulièrement bien choisi pour frapper un grand coup : le rachat de la compagnie de l'Ouest, déjà voté par la Chambre, est en suspens devant le Sénat, qui hésite à inscrire aux profits et pertes du budget, une affaire aussi aléatoire.

Les partisans du rachat seraient, en effet, excusables si les finances publiques devaient trouver dans le monopole des chemins de fer, une source de revenus. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. D'après les résultats obtenus jusqu'ici et chat apparaît au contraire comme rempli d'embûches et de désagréables surprises. L'Etat, après avoir contracté un emprunt d'un nombre respectable de millions pour le paiement du capital d'exploitation, verra, dès que cette exploitation aura été mise entre les mains d'une armée de fonctionnaires publics, les revenus baisser rapidement. Les arguments mêmes des rachatistes sont la preuve éclatante que ces prévisions se réaliseront fatalement. Que reproche-t-on, en effet, aux compagnies ? On leur reproche de ne point entretenir suffisamment le matériel, de réaliser des économies abusives sur le petit personnel.

On admettra bien cependant, qu'il faudrait à la compagnie de l'Ouest, par exemple, une dose surhumaine de naïveté pour se lancer dans des frais de matériel, alors que depuis plusieurs années on lui a suspendu sur la tête l'épée de Damoclès du Rachat. A quoi bon perfectionner-t-elle une entreprise qui ne lui appartiendrait plus demain ?

Mais supposez l'Etat devenu propriétaire : il reconstituera à grands frais le matériel, il augmentera le personnel dans la mesure convenable pour parer à l'incapacité des fils à papa qu'il y aura nommés, il augmentera aussi les traitements... Bref, les bénéfices réalisés actuellement par les Compagnies se transformeront immanquablement en un déficit net, qui, n'étant plus supporté par des capitalistes et des actionnaires, sera payé par tous les contribuables avec la bonne galette de l'impôt.

Ce n'est pas au moment où le budget de l'Etat arrive à si grand peine à être équilibré qu'il est opportun d'entrer dans une voie aussi périlleuse. Il faut laisser aux industriels de profession, et en l'occurrence il faut laisser aux Compagnies de chemins de fer, le souci des entreprises aléatoires qui ne donneraient pour l'Etat que déboires et déficit.

Au lieu de les menacer du rachat, qu'on laisse aux Compagnies leur autonomie et qu'on leur donne la certitude du lendemain, et l'on se rendra compte bientôt que leur intérêt leur commande de donner entière satisfaction à leurs clients, tant par la régularité que par le confort.

Et au besoin, comme pis aller, que l'Etat établisse un contrôle plus sérieux, tel qu'il doit exister à l'égard de tout service public. C'est la seule solution acceptable pour les finances de l'Etat, et cela nous coûtera sûrement moins cher que le rachat qui est à la veille d'être discuté au Sénat.

HENRI BRUMONT.

## Propos d'un Bastiais

### *Une Rafle*

*Quand je me plaignais de l'insécurité de nos rues je voyais beaucoup de gens hausser les épaules et dire : « Bah ! il est bien rare que les voleurs et les apaches s'aventurent jusqu'à venir chez nous. »*

*Les malandrins qui ont tenté l'autre jour de cambrioler un peu tous les magasins de la ville m'ont donné, je crois, pleinement raison.*

*C'est en plein boulevard, qu'ils se sont livrés à leurs audacieuses opérations, et s'ils n'avaient été interrompus, il est probable qu'ils auraient montré aux propriétaires des magasins qu'ils étaient hommes à inquiéter les gens chez eux.*

*Je ne veux pas profiter de l'occasion pour reprocher à la police de ne pas faire son devoir ; je conçois très bien que les agents ne peuvent être en cent endroits différents à la fois, surtout si les voleurs adoptent la tactique de s'éparpiller sur tous les points de la ville. Mais ce que l'on pourrait faire, c'est d'opérer de temps en temps une « rafle » qui serait sûrement fructueuse ; c'est encore le seul moyen de tenir en respect les apaches et les cambrioleurs qui se livrent de temps à autres à des exploits du genre de celui de la nuit passée. Enfin, je crois que la police saura faire son possible pour nous débarrasser complètement des quelques détrousseurs qui essayent de tyranniser la ville.*

*J'ai été surtout heureux d'entendre un Monsieur qui, il y a huit jours à peine, me taxait d'exagération à propos des apaches, s'écrier hier matin :*

*« Et dire que si les voleurs avaient poussé quelque cent mètres plus loin, c'était à mon tour d'être dévalisé ! »*

*Je comprends, Monsieur.*

*ASYNOT.*


**Le Docteur F. Antommarchi**

**Médecin de Napoléon**

*à Sainte-Hélène*

(Suite et fin)

Sa munificence envers ses deux docteurs : Arnott, docteur anglais, et Antommarchi.

« Je laisse deux mille francs au docteur Arnott. Quant à vous, je vous en lègue cent mille... Soyez vous bien aise d'entrer au service de Marie-Louise, de lui être attaché en qualité de chirurgien, et comme vous l'êtes auprès de ma personne ?... J'espère que vous serez content un jour de ce que j'aurai fait pour vous... »

Napoléon témoigne sa confiance à son docteur.

Le 28 avril 1821, vers huit heures du soir, l'Empereur adresse à Antommarchi les recommandations suivantes relatives à sa dépouille mortelle :

« Après ma mort, qui ne peut être éloigné, je veux que vous fassiez l'ouverture de mon cadavre.

» Je veux aussi, j'exige que vous me promettiez qu'aucun médecin anglais ne portera la main sur moi. Si, pourtant, vous aviez indispensablement besoin de quelqu'un, le docteur Arnott est le seul qu'il vous soit permis d'employer. Je souhaite encore que vous preniez mon cœur, que vous le mettiez dans l'esprit de vin et que vous le portiez à Parme, à ma chère Marie-Louise... Je vous charge de ne rien négliger dans l'examen de mon estomac, afin qu'en voyant mon fils vous puissiez lui communiquer vos observations et lui indiquer les remèdes les plus convenables pour atténuer cette maladie. Quand je ne serai plus, vous vous rendrez à Rome ; vous irez trouver ma mère, ma famille, vous leur rapporterez tout ce que vous avez observé relativement à ma situation, à ma maladie et à ma mort sur ce triste et malheureux rocher ; vous leur


57. — Feuilleton du Petit Bastiais

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XII

Une bonne nouvelle du diable

Loi, ne l'suivait pas, et pourtant revenait sans cesse... Il lui échappait de lui, elle le dominait et l'affolait, quand était près d'elle.... Quand loin d'elle, pouvait réfléchir, il se demandait où pourraient conduire de pareilles amours ?

Au mariage ? Non, ce n'était pas elle femme qu'il rêvait pour son foyer... ne maîtresse, certes, et charmante, et farablement belle, et qui, à tout ce'a, connaissait l'indépendance complète, puisqu'elle vivait seule.

Digne d'être aimée, peut-être... et pourtant il en avait peur. Il essayait de la comprendre et de descendre jusqu'au fond de cette âme... Il n'y parvenait pas... Elle avait des soubresauts de caractère inquiétants... Elle se reprenait tout à coup, brusquement, après des abandons de tendresses pendant lesquels il semblait à Christian découvrir une fille qu'il ne connaissait pas. Tout en elle était énigme ... Ou ne voyait pas clair dans son cœur .. Mais ce qui était évident, c'est qu'elle aimait. Et ce qui devait arriver arriva. Les papillons ne tournent pas impunément autour de la flamme sans s'y brûler les ailes. Il s'y brûla. Elle se donna à lui avec l'emportement qu'elle mettait en toutes choses.

Pendant les premiers temps, il s'enivra d'elle, car c'était vraiment de l'ivresse et il n'avait pas le temps de réfléchir. Le jour où un événement de sa vie lui eût permis de réfléchir, c'en eût été fini de cet amour. Avec son instinct de femme amoureuse, elle arrangeait leur existence de façon à ce que rien ne lui permît de se reprendre. Non qu'elle devinât ce qui se passait en lui, mais parce qu'elle comprenait peut-être qu'elle n'avait pas tout conquis de cet homme et que ce qu'il y avait de meilleur en lui elle ne le posséderait pas. Ce fut une existence toute de mystère, de rendez-vous nocturnes, toute de joies inconnues, délirante pour elle seule.

Ils n'avaient pas de peine à se voir. Le Moulin-Joli n'avait aucun voisinage immédiat. Ou y accédait facilement. Germaine, la nuit, attendait son amant et l'amenait jusque dans sa chambre. Il repartait avant le jour et regagnait Laitre. Il la reçut même chez lui. C'était elle qui l'avait voulu. Ce sans il n'avait que deux domestiques, un cocher et une cuisinière, mariés, qui couchaient au fond d'un grand jardin, elle pénétrait facilement dans la maison. Celle ci était isolée hors du village, et il n'avait pas pu refuser de lui confier une clef. Deux ou trois fois, elle arriva sans qu'il l'attendît, le surprenant en plein sommeil et le réveillant en sursaut.

— Toi, Germaine ?

— Je t'aime... J'ai fait un mauvais rêve .. où je voyais que tu m'abandonnais et que tu me méprisais...

Il voulait la reconduire jusqu'au Moulin Joli, à cause des rencontres de vagabonds, rôdeurs de frontière, qu'elle pouvait faire dans la nuit ; elle s'y refusait toujours.

— Je suis brave... et j'ai l'habitude d'être seule ..

Tantôt chez lui, tantôt chez elle, telle était leur vie d'amour, et ils ne commirent aucune imprudence. Nul ne les soupçonna. Germaine était heureuse : ses yeux brillaient d'un éclat étrange. Jamais, encore, elle n'avait été si belle !.. Ce fut alors que Christian vit Rose-Lion au château.

Et il emporta, de cette rencontre, une vision de douceur, de pureté, de charme attendri, qui ne devait plus s'effacer de son souvenir. Également belles, toutes deux, mais de beauté si différentes, c'était vraiment en ne elles un contraste absolu. Et ce fut sans doute de ce contraste, qui l'obligeait à comparer et à réfléchir, que naquit, chez Christian, l'amour, car ce fut l'amour, cette fois, puissant, destructeur en lui de tout ce qui avait existé jusqu'à ce moment. Et l'amour est si égoïste et si cruel, que Germaine lui devint presque odieuse.

Ils se voyaient deux ou trois fois par semaine : depuis le jour de cette rencontre, depuis la vision, il cherchait des prétextes pour retarder ces rendez-vous ou pour les renvoyer à d'autres jours. Elle en fut peinée et surprise. Mais d'abord nul doute ne lui vint qu'une rivalité contre elle fût possible. Elle se savait si belle, elle connaissait si bien le pouvoir de ses yeux, qu'elle vivait dans une certitude complète, celle de régner entièrement et pour toujours sur le cœur d'homme. Les femmes ne s'y trompent pas longtemps. Lentement, voile par voile, la vérité devait bientôt lui apparaître.

D'abord, il fut gêné devant elle, car des derniers scrupules de délicatesse et de pitié l'obligeaient à soutenir un rôle qui lui déplaisait, et à jouer une comédie où il se doutait bien qu'on finirait par voir clair. Quand elle eut son premier soupçon, elle se garda bien de lui en parler

— Oh ! non, se dit-elle, non, ce n'est pas possible !

Et elle observa, attentive maintenant aux moindres manifestations de cette volonté qu'elle avait cru dompter et qu'elle trouvait rebelle. Elle fut longue à deviner la vérité. La vie du docteur n'avait rien de changé, en apparence. Il continuait de se donner tout entier à ses malades Du matin au soir, il était absent, courant de visite en visite dans les villages, les hameaux, les fermes, les fabriques des environs, rentrant à des heures irrégulières, menant la dure vie de fatigues incessantes et de dévouement admirable des médecins de campagne.

deux ans la Grand Napoléon est expiré dans l'état le plus déplorable, manquant de tout, abandonné à lui-même et à ses gilles ; vous lui direz qu'en expirant, il légua à toutes les familles régnantes l'approbation et l'horreur de ses dernières moments.

» Le rapport des médecins de Montpellier sur la maladie de mon père est dans les mains de Louis : demandez-le, docteur, compulsez-le avec ce que vous avez observé vous-même ; que je meure, mon fils du coup terrible mais digne ! Vous le verrez, docteur, vous lui indiquerez ce qu'il convient de faire ; vous lui épargnerez les angoisses dont je sois délivré ; c'est un dernier service que j'attends de vous ! »

L'Empereur traita son docteur d'ami.

Le 2 mai, se trouvant un peu plus calme, l'Empereur fixa le docteur et, poussant un profond soupir, lui dit :

« Je suis bien mal, mon ami, je le sens, je vais mourir. »

Dans la nuit du 4 au 5 mai, comme pour accompagner la fin du grand homme, une terrible tempête déracina les quelques plantations de Longwood ; rien de ce qui eut chez Napoléon ne devait lui survivre. « Cette île maudite, dit Antommarchi, ne devait conserver aucun souvenir du géant qu'elle avait impitoyablement dévoré. »

Le 5 mai, vers onze heures du matin, l'Empereur, en proie au délire, prononça des mots inarticulés, interrompus ; tête !.. armée..... L'agonie continua jusqu'à 5 heures 1/2 du soir, heure à laquelle tout fut fini.

Le lendemain, à six heures du soir, l'autopsie fut faite par le docteur Antommarchi, en présence des exécuteurs testamentaires et de tous les médecins anglais qui se trouvaient dans l'île. Le procès-verbal d'autopsie fut rédigé par les médecins anglais. Le docteur Antommarchi refusa de le signer « comme entaché d'erreurs et dénué de tout examen scientifique sérieux. »

De retour à Londres, ses comtes Bertrand et Montholon remirent pour l'impératrice Marie-Louise, au docteur Antommarchi, la lettre suivante :

« Madame, le docteur Antommarchi qui aura l'honneur de remettre cette lettre à Votre Majesté, a soigné l'Empereur votre auguste époux durant la maladie à laquelle il a succombé. Dans ses derniers moments l'Empereur nous a chargés de faire connaître à Votre Majesté qu'il le prie de faire payer à M. Antommarchi une pension viagère de six mille francs, en récompense de ses services à Sainte-Hélène et qu'il désirait qu'elle l'attachât à sa maison comme chirurgien militaire... Nous croyons, Madame, remplir un dernier devoir envers l'Empereur en transmettant à Votre Majesté les dernières volontés qu'il nous a plusieurs fois réitérées... Signé : comte Bertrand, Montholon. »

En se rendant à Rome, Antommarchi s'arrêta à Parme pour rendre visite, selon la vœu de l'Empereur, à Marie-Louise. Il fut reçu par M. de Niepperg qui lui dit que l'impératrice était souffrante, mais le soir elle était à la représentation de la *Gerusalemme* enivrante de toute sa cour.

Le comte de Niepperg ajoute : « Je vous offre de vous servir d'intermédiaire pour remettre la lettre que vous avez à l'impératrice ; je lui transmettrai tout ce que vous me confierez de vive voix et lui présenterai la lettre, si vous ne craignez pas qu'elle passe dans mes mains. » Le docteur remit la lettre et, au bout d'un instant, le Comte revint lui dire :

« Sa Majesté a pris lecture de la lettre de ces Messieurs, elle regrette vivement d'être hors d'état de vous recevoir ; mais elle ne peut. Elle accueille avec transport les dernières volontés de Napoléon à votre égard, cependant elle a besoin avant de les exécuter, de les soumettre à son auguste père. » Le docteur n'insista plus et tout s'arrêta là.

A Rome, Madame Mère, malgré sa profonde douleur, témoigna vivement sa reconnaissance, en retirant le diamant qu'elle avait au doigt et lui dit : « Prenez, docteur, ce souvenir de reconnaissance de la mère de l'Empereur. » La princesse Pauline à Rome et la prince de Canino à Florence reçurent le plus vif accueil.

L'Empereur Napoléon III, en 1855, se souvint lui aussi du docteur Antommarchi qui avait forcé les yeux du plus grand homme du tous les siècles. Il lui fit écrire un tombeau à Santiago de Cuba où il est mort. Ce tombeau est fort visité, et un registre placé à l'entrée reçoit l'inscription du nom des visiteurs.

C'était bien la peine que le docteur Antommarchi vînt à la célébrité par son travaux, pour qu'un jour un journaliste plus ou moins bien informé, vint lui dire, soixante-dix ans après sa mort, qu'il était un *médicastre*, c'est-à-dire un ignorant. Mais il me semble l'entendre me dire : « Va ! ne t'inquiète pas pour si peu ! »

Et je signe : F. N. STELLA.

(Fils de sa sœur.)

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 14 janv., à 3 heures*

| | | |
|---|---|---|
| Moscou, allégro, | | G. Allier. |
| Les Noces de Figaro, fant., | | Mozart. |
| Premier Aven, valse. | | Sigoard. |
| La Fille du Tambour Major, f., | | Offenbach |
| Princesse Olga, mazurka, | | Parès. |

*Le Chef de musique*, X. LAUGIS.

## Ce que disent les Journaux

**La République Française**

Sur le devoir des instituteurs :

« Ce qu'on lui demande, ce n'est pas d'éveiller des intelligences, de les instruire, de les meubler, c'est de recruter des électeurs et de les conserver dans chaque commune au député du Bloc qui, ici, détient la place ; c'est ensuite de les asservir au candidat du Bloc qui, ailleurs, veut briguer la conquérir. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre le gouvernement républicain se décide à opter entre la conception de ceux qui croient que les instituteurs sont faits tout simplement pour instruire les enfants, et la conception de ceux qui veulent leur voir remuer, diriger et régenter le suffrage universel. »

**Le Radical**

A propos d'un article de M. Fournière sur la crise socialiste :

« M. Fournière, qui parle au nom des fameux dix-huit dissidents de l'unité, lesquels furent ainsi appelés parce que, faitil placement observer, ils étaient vingt-cinq, M. Fournière déclare nettement aux révolutionnaires, aux unifiés, qu'ils font « par la pente démagogique glisser le socialisme à l'anarchisme. » Il leur reproche de compliquer la crise du socialisme qui pourrait être simple, grâce aux révolutions qui lui ont largement frayé le chemin, en le poussant vers les fondrières, vers les précipices, en obligeant à associer les « nous à soi, » au vouloir lui donner des alliées extra ministérielles et quasi ministériels, puisqu'on en fait une armée qui « a mission de conquérir le monde, ou tout au moins de s'emparer du pouvoir politique par la force. »

**La Petite République**

A propos de la liquidation des biens congréganistes :

« On essaie de faire croire que le ministre de la justice rêve de substituer la juridiction administrative à la juridiction ordinaire, le conseil de préfecture au tribunal civil ; on crie au démembrement. Il n'en est rien : il s'agit simplement de voir si on ne pourrait pas à rien à en passer des liquidateurs afin de dépenser moins. Cela n'empêche pas la presse réactionnaire de s'indigner tout de même. Quel sot rôle du reste, si Briand aurait fait autre chose qu'on le lui reprocherait encore. Mais tout de même, il y a des limites qu'on ce gai pays de France on ne saurait dépasser sans ridicule. »

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PETRETO. — Mlle Ambrogi Marie-Françoise a été nommée aide des postes et télégraphes à Petreto-Bicchisano.

***

OLMETO. — Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de M. Cerré, lieutenant de gendarmerie à Bonifacio, avec Mlle Thérèse de Pianelli, fille de M. Charles de Pianelli, ancien percepteur, et de Mme Joséphine de Pianelli d'Olmeto.

Mlle de Pianelli est une jeune fille spirituelle et charmante, aussi intelligente que modeste. Elle cache sous des apparences de timidité, un mérite inconnu à bien des vertus solides. Esprit cultivé, elle joint à une beauté séduisante des manières avenantes et distinguées.

M. Cerré est un officier du plus bel avenir. Très aimé de ses hommes, il a également conquis à Bonifacio de bien vives sympathies. Plein d'intelligence et de tact, une chefs l'estiment et l'apprécient.

Tous nos vœux au jeune couple dont l'union se contracte sous les meilleurs auspices. — J. T.

***

CAMPOLORO. — M. Scotti Jean Laurent a été nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie à Valle-di-Campoloro.

***

CANARI. — Ces jours derniers le beau village de Canari était en deuil. Deux des familles des plus considérables du Cap venaient d'être frappées dans leurs plus chères affections : Mme Angèle-Marie Santelli née Mattei n'était décédée dans sa quatre vingt-huitième année.

La défunte était la veuve du regretté M. Philippe Santelli, juge de paix de Nonza, dont la mémoire est toujours vénérée dans cette région. Elle se distinguait par une grande bonté et une intelligence vraiment supérieure. Les hautes personnalités qui recevaient l'hospitalité dans sa demeure n'étaient pas peu surprises de rencontrer dans sa chambre de la Corse, chez la maîtresse de maison, des manières aussi distinguées, un tact si remarquable, une conversation aussi intéressante et élevée.

Toutes ces qualités ils les a transmises à son fils qui eut au sa cœur des situations si enviées. L'aîné, en effet, avocat avoué près du tribunal civil de Bône, est un des membres les plus influents de la colonie Corse en Algérie, et le second compte parmi les meilleurs praticiens de Vichy. Elle a eu la consolation de mourir entre leurs bras.

Mme Santelli laisse un vide immense dans sa famille, mais sa perte est plus considérable pour les malheureux du canton qui étaient sûrs de trouver auprès de cette noble dame, si compatissante, un soulagement à leur misère.

Les obsèques ont eu lieu par une pluie battante, mais cela n'a pas empêché toute la population d'y assister. Autour de MM. Santelli et de leurs parents se pressaient les principales notabilités du Cap et du Nebbio qui avaient tenu à donner à la famille en deuil un nouveau témoignage d'affection est d'estime.

L'église Saint François n'a pu contenir toute l'assistance, et une partie a dû se tenir sur la place pendant la cérémonie funèbre. M. l'abbé Battesti a donné l'absoute, entouré de plusieurs prêtres du canton. Puis le cortège s'est dirigé vers le caveau de la famille. Là, M. le capitaine Xavier Orsini a retracé en termes émus la vie de cette excellente dame dont le souvenir ne s'effacera jamais de la mémoire des Canarais.

A toutes les condoléances qui sont venues apporter des consolations à M. l'avocat Santelli, à M. le docteur Santelli, aux familles Santelli, d'Antony, Battel, Solge et Rossi, nous joignons l'expression de nos plus vifs regrets.

## MORT PLACCIDENT
### *Rue des Terrasses*

Encore un accident mortel à enregistrer !

Hier, c'était une jeune fille de 22 ans qui trouvait une mort tragique dans les circonstances que nous avons relatées ; aujourd'hui, c'est un brave et honnête maçon qui est victime d'un mortel accident de travail.

Depuis quelques jours, des maçons étaient occupés au crépissage de la maison portant le numéro 34 de la rue des Terrasses.

Parmi eux se trouvait le nommé Gabrielli Ange, âgé de 44 ans, si avantageusement connu dans le monde du travail.

Hier vers 4 heure de l'après-midi, Ange Gabrielli, son repas terminé, se rendit à son travail.

Il se trouvait sur le pont qui sert habituellement aux maçons pour ce genre de travail, lorsque, en voulant prendre un seau de chaux, il perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée, la tête première, d'une hauteur d'un 2e étage. On se précipita à son secours, mais hélas ! le malheureux maçon n'était fracturé le crâne et la mort avait été instantanée. La chaussée était inondée de sang. M. le docteur Thiers, appelé en toute hâte, n'a pu que constater le décès.

Ce douloureux événement a jeté la consternation au sein de ce quartier si populeux et si animé des Terrasses et faisait l'objet de toutes les conversations.

Gabrielli Ange était marié et père d'un enfant. Nous renonçons à dépeindre la douleur de sa famille en présence d'un tel malheur.

Il y avait quelques instants à peine que le malheureux Gabrielli avait quitté son foyer, gai et content, comme à l'ordinaire. On le ramenait comme inerte sur un brancard de l'Assistance publique. Leur douleur est navrante.

## APRÈPS MA GRIPE

Comment je me suis rétabli

Par M. Gaston Prulhière

M. Gaston Prulhière, en stator à l'Hôtel de Châlons à Koernay, avait eu une très forte grippe. « La grippe m'a fait fièvre, écrivait-il, une lassitude générale paralysait mes membres, ma tête était douloureuse et à chaque quinte j'éprouvais comme un déchirement. La nourriture me semblait amère. Manger, boire ou dormir était chose impossible. La fièvre une fois passée, je me tenais plus debout, je n'avais plus la moindre force et je ne pouvais pas faire le moindre travail. J'ai pris alors les pilules Pink et je me suis tout de suite senti mieux,



M. Prulhière (Phot. Aubry et Lenzi)

j'ai repris des forces, de l'appétit, j'ai pu dormir et reprendre mes occupations très rapidement. »

La grippe entraîne après elle un état remarquable de dépression physique, intellectuelle et morale. Des hommes habitués qui paraissent complètement guéris ont l'horreur du mouvement, d'autres ont une indifférence absolue, une paresse des facultés intellectuelles, de la mémoire, de l'attention et même de la volonté. L'usage de grippe légère pour provoquer une débilité profonde et durable.

Les pilules Pink sont souveraines pour réparer les forces des personnes victimes de l'épidémie. Elles préservent des rechutes et des complications si nombreuses telles que les névralgies, la migraine, l'hémiplégie, la paralysie, la pleurésie purulente, la néphrite aigue.

Ne croyez pas que vous êtes guéri parce que vous n'avez plus de fièvre, plus de maux de tête, de courbature. Ne croyez pas non plus vous être guéri parce que vous n'avez plus de catarrhe bronchique. La grippe aura encore longtemps prise sur vous. Hâtez votre convalescence. Radoutez les complications. Les pilules Pink sont indiquées contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatisme, les suites d'influenza.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Phie Galbin, 23 rue Bolin, Paris. Fra. 3.50 la boîte, Etr. 17.50 les 6 boîtes franco.

## ENTREPRENEURS DE BESTIAUX

Un Syndicat d'Entrepreneurs de bestiaux pour la boucherie étant en formation à Bastia, ceux qui veulent y adhérer sont priés d'assister ou de se faire représenter par un fondé de pouvoirs, muni d'une lettre, à la réunion qui aura lieu le 1er février prochain, à 2 heures du soir, à Lupino (Bastia).

Les adhésions seront reçues chez M. Geronimi, restaurant de la Gare de Lupino, à Bastia.

## Coups de revolver

Des coups de revolver étaient tirés hier soir, vers huit heures, sur le Cours du Docteur Favale.

La police, qui est arrivée aussitôt sur les lieux, a trouvé le nommé Armand, âgé de 18 ans, ouvrier boulanger, lequel lui a dit que l'auteur des coups de revolver était un nommé Santoni Joseph, âgé de 19 ans.

Une des balles lui avait même effleuré la manche de sa veste et le bras gauche.

Les agents sont partis à la recherche du coupable. Ils l'ont trouvé rue de la Marine et l'ont aussitôt mis en état d'arrestation. Puis ils l'ont conduit au poste de police. Il a été fouillé mais il n'était porteur d'aucune arme à feu.

Après avoir nié les faits qui lui sont reprochés, Santoni a fini par entrer dans la voie des aveux, et il a dit avoir jeté son revolver à la mer. Des recherches ont été faites à l'endroit indiqué mais elles n'ont produit aucun résultat

Le jeune Santoni Joseph a été écroué au violon et mis à la disposition de M. le Commissaire Central.

## *Bulletin Financier*

Paris, 9 janvier 1908.

Marché en reprise générale sur l'abaissement de l'escompte par la Banque de France. Les Fonds d'Etat sont en hausse. Notre 3 0/0 passe à 96 70. L'Extérieure s'avance à 91.40 ; les emprunts russes sont en plus-value. Société du Crédit très fermes : Crédit Lyonnais à 1.469. Les actions nouvelles de la Banque Centrale Mexicaine sont convoitées le 19e courant, à Mexico, pour entrer sur les comptes de 1907.

En Banque, l'action des Maisons et Pavillons Economiques se retrouve à 149. La Mokeswka privilégiée est forme à 659. L'obligation 5 0/0 du Port de Bahia, qui est permi les valeurs à revenu fixe un des titres les mieux garantis et les plus avantageux, cote 453.

Le charbon extrait des Houillères de Saint Menard est de même qualité que celui de Blanzy et éminemment propre à tous les usages domestiques et industriels. La vente qui produira un bénéfice de 5 à 6 fr. par tonne, est assurée autour de la concession. Rappelons que les titres de cette Société peuvent encore s'obtenir avant leur introduction, à la Banque Deschamps et de Bargoni, rue Laffite, au prix de 125 francs.

Peu de variations au chemins français.

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 janv.

Thermomètre : Minima de nuit 8°, à midi + 11°. Maxima + 15.1. Minima + 6°.

Baromètre : Hauteur du matin, 774 mm. à midi, 774 mm. Hauteur du soir, 774 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme. Dans l'après-midi, Id.

Etat du ciel : le matin, couvert, l'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Courrier en retard*

Le paquebot *Carle*, de la Compagnie Fraissinet, courrier postal de Marseille, est arrivé avec un retard de *trois heures et demie*.

***

*Carnet mondain*

Nous apprenons avec un vif plaisir les fiançailles de Mlle Faustine Filippi, la très charmante fille de M. le colonel Filippi, officier de la Légion d'honneur, et de Mme née de Bonavita, avec M. Albert Francioni, contrôleur des douanes et régisseur en Cochinchine, appartenant à l'une des meilleures familles de Corvione.

Nous prions les jeunes fiancés de vouloir bien agréer tous nos vœux de bonheur.

***

*Troupes coloniales*

M. le lieutenant Bianchi, du 24e rég. d'infanterie coloniale, est affecté au bataillon de Guinée.

***

*Musée*

A la suite des démarches de M. le Préfet de la Corse et de M. Pierangeli, député, le ministre des beaux arts a accordé une subvention de 600 francs à la ville de Bastia pour l'aider à acquitter les frais de réorganisation de son musée.

Grâce à cette subvention le musée pourra être installé dans les salles attenantes à la bibliothèque municipale.

Tous nos remerciements à notre député et à M. le Préfet.

***

*A l'arrivée du bateau*

Deux coups de revolver ont été dirigés contre ses nommés Gigantel Laurent, 24 ans ; Paolini Humbert, 32 ans ; Passoni Toussaint, 23, ans, et Cesari Camille, 34 ans, tous les quatre portefaix pour être mentés à bord du bateau demander des bagages sans être requis et avant que les passagers fussent débarqués.

***

*Œuvre des Catéchismes*

Par suite d'empêchement imprévu, la fête annoncée pour le mardi, 14 courant, sera lieu, le jeudi, 16 courant, à 2 heures précises, au Corale catholique.

***

*Enregistrement*

M. Ornelli Nicolas, receveur de l'enregistrement et des domaines à Milleno, est nommé sous-inspecteur dans le département de la Corse.

***

*Contravention*

Procès-verbal a été dressé contre plusieurs tenanciers de cafés pour fermeture tardive de leurs établissements.

***

*Entrepôt de Bercy*

M. Pistre, adjudant au 158e, a été nommé surveillant à l'entrepôt de Bercy.

***

*Trésorerie d'Algérie*

M. Fiocconi Henri-François-Dieudonné, ex-sergent au 83e rég. d'infanterie coloniale, est nommé commis de 5e classe de la trésorerie générale d'Algérie.

### Etat-Civil

NAISSANCES

Mattei Antoine-Marie, coiffeur, et Marchetti Toussainte, ménagère.

DÉCÈS

Laurenti Adèle. — Malfatti Joseph. — Cerioli Toussainte.

DÉCÈS

Manrel Paul-Charles-Joseph-Jules, négociant, célibataire, 46 ans.

Arrivé Assomption, brodeuse, célibataire, 22 ans.

Gabrielli Ange-Marie, maçon, marié, 44 ans.

### Sociétés et Syndicats

BOURSE DU TRAVAIL. — Les membres syndiqués et non syndiqués de toutes les corporations ouvrières sont priés d'assister à la conférence qui sera faite par le camarade Emile Hareau, de la Bourse de Nice, ce soir mardi, 14 du courant, à 8 heures, au siège, place Galette : Sur le Syndicalisme et les organisations ouvrières.


APRÈS VOS REPAS

Demandez dans tous les Cafés

COGNAC BOULESTIN

En vente chez M. Morlini, Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie extra de Patrimonio.


### AVIS DE DÉCÈS

M. Jules Manrel, négociant, Mme J. Manrel et leurs enfants ; M. Ernest Manrel, chef de bataillon au 3e régiment d'infanterie, Mme E. Manrel et leurs enfants ; Mme Auguste Lucinchi, née Manrel, M. A. Lucinchi, officier d'administration de 1re classe et leurs enfants ; M. Antoine Manrel, négociant, Mme A. Manrel ; Mme Pierre Cognasnlli, née Manrel, M. P. Cognasnlli négociant et leurs enfants ; Mme Joseph Valery, née Manrel, M. J. Valery, négociant et leurs enfants ;

Mme Vve Greco, née Manrel ;

M. et Mme André Poussevra, née Bastiani ; M. et Mme Louis Poussevra, née Bastiani, (Tunis).

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Monsieur Charles Maurel*

NÉGOCIANT

leur frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin-germain, décédé le 13 Janvier 1908, à l'âge de 46 ans.

Les obsèques auront lieu le mardi, 14 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira rue de l'Opéra, n. 17.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00026

### BOURSE DE PARIS

| | 11 janv. | 12 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 40 | 95.40 |
| » de 3 0/0 amortis. | 96.35 | 96.50 |

ex-coupon.

## Le Mouvement administratif

Paris, 13 janvier.

Le mouvement administratif, que nous avons annoncé, paraîtra mercredi au *Journal Officiel*.

***

M. Giacomoni, sous-préfet d'Ysingeaux, est nommé sous-préfet de Trévoux.

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

*Creuse*

Paris, 13 janvier.

Les électeurs de l'arrondissement de Guéret étaient convoqués hier, à un deuxième tour de scrutin, pour pourvoir au remplacement de M. Defumado, élu sénateur.

Deux candidats étaient en présence :

M. Binet, radical socialiste ;

M. Boletout, également radical socialiste.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 29.323
Votants : 20.809

Ont obtenu :

M. Binet : 11.029 voix.
M. Boletout : 9.764.

M. Binet a été élu.

***

Au premier tour de scrutin les voix s'étaient réparties de la façon suivante ;

| MM. | |
|---|---|
| Boletout, rad. soc. . | 8.607 voix |
| Binet, rad. soc. . . | 5.522 — |
| Berton, ancien député, rad. soc. . . . | 3.681 — |
| Lacote, ancien administrateur colonial, r. s. | 1.313 — |
| Defage, rad. soc. . . | 516 — |
| Germain, soc. unifié . | 382 — |

***

Aux élections du 6 mai 1906, M. Defumade avait été élu, comme radical, au premier tour de scrutin, par 17 057 voix, contre 2 916 à M. Berton, ancien député radical socialiste ; 2.363 à M. Redier, libéral et 235 à M. Germain, socialiste.

## Conseil des Ministres

Paris, 13 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

*Les conseils de guerre*

Le Conseil a décidé de demander à la Chambre d'inscrire en tête de l'ordre du jour de sa première séance le projet de loi relatif à la réforme des conseils de guerre.

*L'impôt sur le revenu*

Sur la proposition du ministre des finances, le Conseil décide de demander également demain à la Chambre que le projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu soit discuté immédiatement après celui concernant la réforme des Conseils de guerre.

*Les affaires du Maroc*

Le ministre de la guerre donne connaissance au Conseil des télégrammes envoyés par les généraux Lyautey et d'Amade.

Le ministre de la marine communique, de son côté, les télégrammes qui lui ont été adressés par le contre-amiral Philibert.

Enfin M. Clémenceau, président du Conseil, donne lecture des télégrammes concernant la proclamation dans certains ports marocains, de Moulay Hafid comme sultan du Maroc.

Il fait connaître, en outre, les instructions qu'il a envoyées à nos représentants au sujet de cette proclamation.

*Les périodes d'instruction*

Le Conseil décide de demander demain au Sénat d'inscrire en tête de son ordre du jour le projet de loi concernant la réduction des périodes d'instruction des réservistes et des territoriaux.

*Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## Nouvelles Maritimes

*Etat-major général*

Paris, 13 janvier.

M. le contre-amiral Boué de Lapeyrère est promu au grade de vice-amiral.

M. le contre-amiral Bellue est promu au grade de vice-amiral.

M. le capitaine de vaisseau Forestier est promu au grade de contre-amiral.

M. le capitaine de vaisseau Nény est promu au grade de contre-amiral.

## EN ALLEMAGNE

### IMPOSANTE MANIFESTATION EN FAVEUR DU Suffrage Universel

**30.000 PRUSSIENS** chantent *la MARSEILLAISE* DEVANT LE CHATEAU IMPERIAL

*Charges de cavalerie. — Bagarres sanglantes. — Morts et blessés. — La surexcitation est extrême.*

Berlin, 13 janvier.

Hier à Berlin plus de vingt réunions ont été organisées soit dans la capitale, soit dans les provinces prussiennes en faveur du suffrage universel.

Plus de trente mille manifestants parcouraient les rues de Berlin ; de nombreuses collisions se sont produites avec la police à cheval, qui chargea pour barrer le passage aux manifestants se dirigeait aux accents de la *Marseillaise*, vers le château impérial.

La population sympathise avec les manifestants et la plus grande effervescence règne dans toute la Prusse.

Dans les environs du château impérial, la police à cheval fait une charge à fond contre les manifestants.

Plus d'une centaine de personnes ont été blessées, dont trois agents et vingt-huit manifestants sont sérieusement atteints.

D'autres charges se succèdent, sans tenir aucun compte des plaintes de la population.

Les manifestants les accueillent au chant de la « Marseillaise » et par les apostrophes suivantes : « Meurtriers ! » « Cosaques ! » « Chiens assoiffés de sang ! », « Assassins ! » « Bourreaux ! » « A bas Bulow ! »

Une véritable bataille s'engagea entre les manifestants et la police.

Un manifestant, affolé, serré par les charges de la police à cheval, sauta du pont Fischer et tomba dans la rivière glacée.

Trois coups de feu, tirés d'une fenêtre, blessèrent deux agents, ce qui fit que d'autres bagarres sanglantes s'ensuivirent.

La surexcitation est extrême dans toute la Prusse, et particulièrement à Berlin. La foule dit que ces manifestations ne cesseront que lorsque l'a aura accordé le suffrage universel.

Le gouvernement, qui semblait ne pas prendre au sérieux les premières manifestations, montre les craintes les plus sérieuses pour ce mouvement qui va devenir populaire.

### *LA PRESSE*

Berlin, 13 janvier.

La presse apprécie ainsi cet acte du gouvernement.

Le *Vorwaerts*, organe du parti socialiste, dit : « C'est une véritable provocation lancée au peuple, par les classes privilégiées ».

Le *Berliner Tageblatt* (libéral) dit :

« Cette déclaration dépasse ce que nos plus pessimistes pouvaient attendre de pire ».

Le *National Zeitung* dit :

Le gouvernement sait ce qu'il ne veut pas, mais il ne sait pas ce qu'il veut.

## BRÉSIL

### L'ARMADA AMÉRICAINE à Rio-de-Janiero

Paris, 13 janvier.

Des télégrammes de Rio-de-Janeiro annoncent l'arrivée dans cette ville de l'escadre américaine, placée sous le commandement de l'amiral Evans.

Cette force navale séjournera à Rio-de-Janeiro jusqu'au 22 janvier.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### Longue Conférence chez M. Clémenceau

Paris, 13 janvier.

Les évènements qui viennent de se dérouler au Maroc, au sujet de la proclamation, à Fez, de Moulay-Hafid, comme sultan, ne cessent de préoccuper le monde politique et les membres de notre gouvernement.

M. Clémenceau a réuni au ministère de l'intérieur, le ministre de la guerre, le ministre de la Marine MM. Regnault et Cambon avec lesquels il a eu une longue conférence. Ils ont examiné minutieusement jusque fort tard dans la nuit, la situation du Maroc.

M. Thomson, qui avait demandé des renseignements très précis à l'amiral Philibert, assura que toutes les précautions avaient été prises pour que celui-ci soit toujours à sa disposition au moins onze navires de guerre, tant pour protéger nos troupes que pour procéder à leur ravitaillement.

Le général Picquart a indiqué toutes les mesures qui avaient été prises pour assurer la protection des Européens à Rabat, où règne la plus grande effervescence.

## TANGER

*La Proclamation de Moulay-Hafid*

Paris, 13 janvier.

La légation de France à Tanger a télégraphié au Ministre des Affaires étrangères que la proclamation, à Fez, de Moulay-Hafid, comme sultan du Maroc, n'a eu aucune répercussion dans les ports marocains.

***

Paris, 13 janvier.

Le bruit court que Moulay Hafid serait proclamé sultan du Maroc par les indigènes de Tanger.

Jusqu'à présent aucune nouvelle n'est venue confirmer ce bruit.

*La politique de la France*

Paris, 13 janvier.

A la suite de la situation créée par les événements récents, le gouvernement a jugé à propos d'envoyer des instructions à nos représentants au Maroc, afin que la politique de la France reste la même.

« Notre politique, dit le gouvernement, ne doit pas sortir des limites qui lui ont été assignées par l'acte d'Algésiras. »

## ABYSSINIE

*MÉNÉLICK donne satisfaction à l'Italie*

Rome 13 janvier.

Le Négus vient de faire parvenir au gouvernement italien la réponse relative aux explications que celui-ci avait demandées sur l'attaque du poste italien de Lugh par les Abyssins.

Ménélik reconnaît le bien fondé de la réclamation du gouvernement italien et lui accorde toute satisfaction.

Cela fait honneur à la droiture de Ménélik et met fin aux complications très graves qui étaient à craindre.

### AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Angèle-Marie Gabrielli et son fils ; Mme veuve Laure Laurenti, née Gabrielli ; Mme veuve Casanelli, née Gabrielli ; Mme Anne Marie Biaggini, née Gabrielli, M. Orestes Biaggini et leurs enfants ; M. Antoine Acquaviva et sa famille ; M. Dominique Acquaviva et sa famille ; M. François Davini et sa famille ; M. Jean Davini et sa famille ; M. Jean Reibaldi et sa famille ; M. Jean-Baptiste Facchi et sa famille ;

Mme Joséphine Pozzi, née Laurenti, M. Jean-Baptiste Pozzi, capitaine au long cours, et leurs enfants ; M. Barthélemy Laurenti ; M. Jean Laurenti, Mlle Lucie Laurenti ;

La famille Torenti de Castifao,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Ange-Marie Gabrielli*

*Maître Maçon*

leur époux, père, frère, beau-frère et oncle, décédé le 12 janvier, à l'âge de 44 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui mardi, à 2 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Place Fontaine-Neuve, 2.

Le Syndicat des Maçons a l'honneur de porter à la connaissance de la corporation des maçons, ainsi qu'à la population Bastiaise, de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de

*M. Ange Gabrielli*

*Maître Maçon*

mort victime d'un accident de travail, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 2 heures et demie de relevée.

*Le Président*,
CASTELLOTTI.


CHOCOLAT MENIER

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, ces articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*; etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de objets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cen or garanti 18 karats.

SANTAL 8 BLINE

**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Écoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1..

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolia - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**ULCÈRES VARIQUEUX**

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les jours par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai donc fait usage de l'EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ancienne date, varices et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente découverte.

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon 3 fr. 60. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

**PÉTROLE HAHN**

NIL MELIOR



NIL MELIOR

TRÉSOR DES CHEVEUX

Gros : F. VIBERT L' de CHIMIE

62, AVENUE DES PONTS - LYON



o flacon 1.50

Maux de Dents guéris radicalement

Les Boulettes Dentaires

de A. FOURCEAUD, Pharmacien, à Périgueux

*Refuser tous les Contrefaçons. Exiger le véritable produit*

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sa... rillois, 2 cours Napoléon, à Ajaccio.

**A VENDRE**

Chevaux jeunes et primés. Voitures, charrettes, camions, jolie voiturette à âne et harnais.

S'adresser à M. Joseph Paoli, concierge à Toga.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état.

S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 15, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles

**ANÉMIE**

**PALES COULEURS**

FLUEURS BLANCHES
NEURASTHÉNIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
de toutes Maladies

GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS

par l'ELIXIR de S' VINCENT de PAUL

Seul Fortifiant autorisé à se remployer pour les Enfants des Écoles

CONFITURE de S' VINCENT de PAUL

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciés dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano; PUGGINELLI, François Calvi; LAN TIERI Frères, Bonifacio; Ch. Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 15

MERCREDI 15 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00027

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


**LE CALENDRIER**

Fête d'aujourd'hui : Saint Maur.
Soleil : (pour mémoire)
Lever, 7 h. 04 m. — Couche 4 h. 17 m.
Premier quart., le 10 — Pleine Lune, le 18
Fête de Demain : Saint Marcel.

*14 JANVIER*

## Programme d'Action

« A une situation nouvelle il faut des hommes nouveaux, » déclarait Jules Grévy, au moment où il se démettait de la présidence de la République. Au début de cette année 1908, la situation, sans être absolument nouvelle, a nécessité d'importantes modifications dans le Cabinet. Cependant, sauf le regretté Garde des Sceaux Guyot-Dessaigne, les hommes d'hier demeurent les hommes de demain, mais ils ont eu l'excellente habileté de s'adapter à la situation nouvelle et de s'organiser de manière à en rester les maîtres.

On ne niera pas, en effet, qu'il y a quelque chose de changé, sinon dans le programme gouvernemental, qui est assez vaste pour être immuable, du moins dans les moyens opportuns pour le mener à bien. Le régime de la séparation des Cultes, qui avait été jusque là plutôt du domaine administratif, à cause des modifications qu'il entraînait dans les rapports du clergé avec les représentants du pouvoir civil dans les communes, a passé dans le domaine juridique.

La loi de dévolution des biens ecclésiastiques, votée en fin d'année, malgré l'obstruction de la droite et des cléricaux, a été la première étape de cette transformation de la question. La jurisprudence est maintenant fixée : toutes les revendications des héritiers ou des fabriques, pour inexécution des charges des fondations, sont sans objet et vont être liquidées par les tribunaux.

Il était donc tout indiqué que le ministre qui a élaboré cette loi, prêtât à son exécution, à la tête de la magistrature française. La présence de M. Briand au ministère de la Justice est un gage que le Cabinet est décidé plus que jamais à aller jusqu'au bout dans la voie des réformes entreprises.

*Le rajeunissement* du ministère a été complété avec beaucoup d'à-propos par le passage de M. Doumergue du Commerce à l'Instruction publique. On sait, en effet, que l'antagonisme existant entre le ministère du Commerce, dont relèvent les écoles professionnelles et celui de l'Instruction publique, dont relèvent les lycées et collèges, était des plus préjudiciables à ces deux branches de l'enseignement secondaire. Cette dualité entraînait souvent double dépense ; on luttait d'influence auprès des familles pour s'arracher les élèves, les crédits, les professeurs et même les programmes. Il était urgent que toutes les écoles d'enseignement secondaire soient réunies sous une même férule et relèvent d'une direction unique dont le siège serait au ministère de l'Instruction publique.

C'est avec la mission d'étudier cette réforme que l'ancien ministre du Commerce a accepté le poste de l'Instruction publique. Une solution ne saurait donc tarder à intervenir dans le sens le plus favorable aux intérêts de la jeunesse studieuse de nos écoles.

Il n'est pas jusqu'à la nomination de M. Cruppi au ministère du Commerce qui ne doive remplir d'aise les partisans d'une bonne administration. M. Cruppi a été désigné sur l'insistance de son ami particulièrement intime, M. Ruau, ministre de l'Agriculture ; il est en outre le beau-frère du ministre de la Marine, M. Thomson. Marine, Commerce, Industrie, Agriculture, n'est-ce-pas là un faisceau étroitement connexe des branches de l'activité sociale qui ont le plus grand intérêt à la bonne entente de leurs représentants ?

Nous avions donc raison de dire que c'est une situation nouvelle qui vient d'être créée, et qui s'annonce sous les meilleurs auspices de prospérité et d'heureuses réformes.

Quel sera maintenant le programme du cabinet ainsi remanié ?

Dernièrement, au banquet de l'Alliance Républicaine Démocratique, M. Barthou, ministre des Travaux Publics, le réduisait à quatre grandes réformes qu'il plaçait dans l'ordre suivant :

1. Projet relatif à la réforme des Conseils de guerre ;
2. Abrogation de ce qui reste de la Loi Falloux ;
3. Projet d'impôt sur le revenu ;
4. Statut des fonctionnaires.

A l'un des derniers conseils des ministres, M. Clémenceau a ajouté que le premier soin du Gouvernement serait, en outre, de réclamer au Sénat l'examen immédiat du projet de réduction d'instruction des réservistes et territoriaux. Viendront ensuite le rachat de l'Ouest et les retraites ouvrières.

C'est donc un programme démocratique fort complet et tout à fait acceptable dont la Chambre va commencer la réalisation dès les premières semaines de la nouvelle session.

Il n'y a à prévoir maintenant ni retard, ni hésitation. Depuis longtemps, la majorité s'est prononcée en principe sur ces diverses réformes et leur a été favorable. Ainsi, la réforme des Conseils de guerre est décidée depuis six ans ; de même, la réforme fiscale peut être considérée comme acquise : il ne reste à s'entendre que sur le mode d'évaluation et d'assiette de l'impôt sur le revenu et sur la date du point de départ. Les campagnes attendent les justes dégrèvements promis ; ce serait une impardonnable maladresse de l'ajourner plus longtemps.

Nous tablions, au point de vue de l'enseignement public, sur une loi Falloux, en partie abrogée, qui n'a plus sa raison d'être, et qui est, le plus souvent, une gêne pour l'application des lois récentes de 1901 et 1906. La plus élémentaire logique en impose le remaniement complet.

Enfin, il n'est pas excessif d'affirmer qu'il est temps d'établir le statut des fonctionnaires. Ceux-ci protestent de toutes parts contre l'arbitraire et le favoritisme : ils ont droit à des garanties d'équité que l'Etat ne saurait leur refuser, tout en établissant de façon ferme leurs devoirs et leurs responsabilités et en les mettant à l'abri des syndicats révolutionnaires.

Le Parlement n'aura pas trop de toute la session pour mener à bien une tâche aussi complexe et aussi ardue. Il devra donc éviter soigneusement toutes digressions inutiles, toutes querelles sans portée qui retarderaient son œuvre.

Ces réformes promises sont impatiemment attendues par le pays. Il ne faut pas que le Parlement puisse être accusé de résister à la poussée impérieuse de la Démocratie ; il doit au contraire la diriger en marchant à sa tête, et parfois la devancer. Nous n'attendons pas moins de la bonne volonté de la majorité et de l'énergie du cabinet.

J. SOLEIL.

## Propos d'un Bastiais

*Nos Archives*

*Nos bibliothèques peuvent brûler ; nous n'avons plus à craindre de rester sans documents sur les faits de l'histoire contemporaine. Le cas échéant on n'aura qu'à inspecter les vestibules de Bastia pour avoir des renseignements précis sur tout fait local et même sur tout acte politique de l'époque.*

*Dans un vestibule, un antiélitiste enragé exprime sa passion par un formidable « à bas la calotte ! » à côté, un cathotique lui répond vient opposer son amour pour les curés par un grand « Vive la calotte ! »*

*Plus loin, un partisan d'Herré oligne pour soupeser sa haine toutes les condamnations du grand antipatriote ; un nationaliste encadré un appel à la revanche.*

*Ici on emploie sa journée par article, la loi de séparation ; là on donne le résultat d'un plébiscite qui, par trois voix contre sept, a trouvé que Combes faisait œuvre « hygiénique » en chassant les moines et les sœurs.*

*Partout les sauveurs qui n'ont pu parler à l'objet de leur rêve expirent dans les escaliers, derrière un chariot des déclarations ; à côté, un rival dévoré de rage de l'ingratitude de celle qu'il aime, en apprenant à son père par voie d'affiche, la conduite de sa fille.*

*Les pinsipaux écrivent, un peu partout, le nombre de jours de caserne qui leur restent à faire.*

*Partout les obscénités les plus révoltantes accompagnent ces impressions de chroniqueurs. Et comme résumé on voit écrit, en gros caractères dans chaque vestibule : « Le nom des fous se trouve écrit partout. »*

*Et l'auteur du résumé signe ainsi que les chroniqueurs précédents.*

*Locataires, faites votre devoir ; colloiez les gamins qui se permettent de salir les vestibules de vos maisons.*

ASTEOT.

## Une Représentation à la Cirnea

Brillante et nombreuse réunion hier dimanche, à la Cirnea, où deux artistes de réel talent interprétèrent avec une rare perfection de nuances et de sentiment une comédie en vers « Flirt, » de M. J de Peretti della Rocca, le poète Corse vers qui va l'admiration de l'île entière.

Ce fut un véritable triomphe. Le délicieux dialogue en alexandrins coulants et sonores provoqua l'enthousiasme général. On en applaudit les finesses et les nuances, et le nom de son éminent auteur rayonna une fois de plus dans tout son éclat. M. J. de Peretti della Rocca possède tous les secrets de la scène. « Flirt » est une pièce de haute comédie susceptible d'affronter toutes les rampes. Vers le poète qui nous charma vont notre admiration et nos éloges.

La seconde partie du programme, toute musicale, fut aussi très goûtée. Tenors et soprani y moissonnèrent de délicieuses romances qui leur valurent un grand succès. Et le pianiste émérite qu'est le maestro Bastianelli, tint sous le charme de son jeu, tour à tour brillant et velouté l'assistance entière.

Les danses suivirent jusqu'à une heure très avancée de la soirée. Ainsi s'écoulèrent — pendant tout l'hiver — les

---

880. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

par FURIE MARNY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XII

*Une vente malgré le maire*

Et même, on remarqua qu'il se montrait plus charitable encore que de coutume. Riche, savant et jeune, cet homme avait un grand cœur et comprenait son rôle.

Et comme il n'avait aucune ambition politique, la charité qui venait de lui, qui n'inspirait aucune arrière-pensée étrangère, était vraiment la charité... Peut-être, en cette droite nature, y avait-il malgré tout un remords : celui d'avoir été l'amant de cette fille, d'en avoir encore aimé, et de ne plus aimer... Mais un fait brutal se soulevait devant lui, contre lequel il ne pouvait rien : il n'aimait plus !.. Avait-il aimé ? Non !..

Toute frémissante, une nuit, à l'heure où il allait sortir du Moulin Joli, elle s'était mise à ses genoux, dans une posture humble et soumise qu'elle aimait prendre d'autant mieux qu'elle se croyait maîtresse de cet homme.

— Ne pars pas encore !

— Il faut être prudent .. Toi-même, tu me le répètes sans cesse.

— Il est trois heures... le jour ne vient qu'à six heures... tu as bien le temps de faire le trajet, de rentrer chez toi, et de dormir...

— Et si quelque malade avait besoin de moi ?.. Si l'on venait sonner ? me demander ?

— Voici la première fois que pareil scrupule te vient... Deux fois, on est venu ainsi, et tu as trouvé des prétextes pour expliquer ton absence... Nul n'a eu de soupçons...

— Et la seconde fois, je faillis perdre un malade.. dit-il d'une voix altérée.

Elle haussa les épaules avec indifférence.

— Tu ne l'as pas perdu !..

— Par bonheur... J'en aurais eu des remords comme d'un crime...

— Tu ne les auras pas tous...

— Sans doute mais cette fois la mort serait survenue faute de soins immédiats ...

Elle le regarda très longuement, puis presque avec dureté :

— A ce compte-là, comme nous ne pouvons nous voir que la nuit, si tu n'oses plus venir la nuit, nous ne nous verrons plus.. que chez toi...

Il ne répondit rien, laissa tomber l'allusion comme sans l'avoir entendue.

— Moi, je brave l'opinion et je n'ai pas peur du scandale... Puis, il y aurait un autre moyen de tout arranger... achève-t-elle, la voix adoucie et tremblante.

Les yeux de Christian sauls, interrogèrent.

— Tu n'as donc jamais pensé que je pourrais être ta femme ?.. Oh ! je ne réclame aucun droit .. Je me suis donnée parce que je t'aime... et parce que j'ai cru que cela pourrait durer toute la vie... Mais depuis quelque temps, des craintes me viennent.. vagues... folles .. dont j'ai honte... Tu n'es plus pour moi ce que tu étais autrefois... Il y a entre toi et moi, quelque chose... Je ne sais quoi... Rassure-moi, veux-tu ?

— Il n'y a rien... et je suis ce que j'ai toujours été...

Elle retint un soupir. Elle attendait mieux que cette parole froide. Ah ! s'il l'avait prise en ses bras, serrée contre lui, s'il avait cherché ses lèvres pâles aux baisers, en lui disant : « Tais-toi ! » Elle ne demandait que cela ! Un élan de tendresse !.. Un chagrin de la voir se plaindre !.. Et elle eût retrouvé sa confiance !!.. Il se tut !.. Elle était toujours à genoux. Elle se laissa glisser, assise, sur le tapis de la chambre.

— Pourquoi ne me parles-tu pas ? ne me dis-tu rien ?.. Tu es gêne et triste.. Et tu n'oses me regarder en face.... Tu as donc des reproches à te faire, à cause de moi ?.. Tu ne m'aimes pas assez... Voilà ce que tu penses... Tu ne récompenses pas mon amour par un amour égal .. C'est la vérité... N'ais, de cela, je ne me plains pas.. Je t'aime tant que je comprends très bien que tu ne puisses pas m'aimer comme je t'aime... Je me contente de ce que tu me donnes.. et j'en ai été heureuse jusqu'aujourd'hui... Je viens de parler de mariage, mais ne crois pas que j'y mette tout mon bonheur... C'est toi, d'abord, que je veux... Garde ta liberté, pourvu que je garde ton cœur... N'est-ce pas ? Tu veux bien... Et surtout, ne t'effarouche pas de tout ce que je te dis. . Tu sais que je suis orgueilleuse de moi et que je n'aimerai que toi... Je me rends compte de ta faute que j'ai commise quand je me suis donnée... Toute la faute est à moi... J'ai oublié ma fierté et mon orgueil, parce que tu m'a rendue folle... Mais je veux que tu m'estimes toujours et que tu saches que moi autre ne posséderai jamais Germaine.. J'ai été élevée librement, sans contrainte, en toute indépendance, et personne n'était là, dans mon enfance, comme dans ma jeunesse, pour contrôler mes actes... c'est ainsi que j'ai grandi... Je te l'ai dit cent fois. Tu es ma vie, et tu l'as entière, pour jamais.. En revanche, je te demande la tienne.. C'est trop juste...

Il la laissait parler. Il la regardait. Son âme était loin. Elle était là-bas, dans l'humble cabane de la Mare-à-l'Ane auprès d'une enfant au doux et chaste sourire et dont la beauté tendre n'avait pas moins de splendeur, et pas moins de séduction que celle qui, à ce moment, le tentait.

— A quoi penses-tu, au lieu de m'écouter ?..

*(A suivre).*

joyeux dimanches des jolies Bastiaises, filleules de la Cirnea.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BICCHISANO. — M. l'abbé Canavaggio, desservant de Quasquara, passe en la même qualité à Bicchisano, en remplacement de M. l'abbé Filippi, nommé curé doyen de Pila-Canale.

⁂

SAINTE-LUCIE DE MORIANI. — Samedi dernier, un imposant cortège accompagnait à sa dernière demeure les restes mortels de M. Franceschi Ange-François, fils de M. Franceschi Antoine-Toussaint, et frère du sympathique curé de la paroisse.

Cette foule était faite de parents et d'amis accourus des environs du San Nicolao et de Venzovato pour apporter au jeune et modeste défunt le témoignage ému de leur affection et le tribut sincère de leurs prières.

Après la service funèbre présidé par M. le curé-doyen de San-Giovanni et rehaussé par la présence de nombreux ecclésiastiques, M. Bereni Jean a retracé dans un émouvant discours, les rares qualités qui distinguaient le regretté Franceschi : sa bonté, sa douceur, sa simplicité, la loyauté de son caractère, et la crime angélique qu'il a conservé durant sa longue et cruelle maladie, privilège exclusif des âmes, vraiment chrétiennes de ceux-là seule qui meurent dans la paix du Seigneur.

Puisse, du moins, le souvenir de ses belles vertus et des regrets unanimes qui l'ont accompagné dans la tombe être un baume à la grande douleur de son inconsolable famille.

⁂

ALERIA. — Une subvention de 27.000 francs a été accordée sur les fonds provenant du pari mutuel à la commune d'Aleria, pour les travaux d'adduction d'eau potable dans cette localité.

⁂

AJACCIO. — Jeudi a eu lieu dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de Ville, une séance récréative donnée par la Jeunesse Catholique d'Ajaccio. C'est notre digne et vénéré évêque, Mgr Durand, qui a eu l'heureuse idée de cette matinée. La vaste salle était archi-comble ; on y remarquait un superbe arbre de Noël constellé de drapeaux et de bougies. De nombreux lots, car il y avait une tombola, étaient gracieusement exposés devant la scène. Sa Grandeur est arrivée un peu avant 2 heures, en compagnie des notabilités ecclésiastiques de notre ville, et son entrée a été saluée par des applaudissements frénétiques.

La séance a alors commencé, et les jeunes exécutants ont charmé le nombreux auditoire qui a, plus d'une fois, manifesté sa grande satisfaction. Le programme a été exécuté de la façon la plus intelligente par les jeunes acteurs. Ce n'est pas étonnant, car ils avaient été dirigés par les maîtres sympathiques bien connus de notre ville et qui nous promettent pour bientôt une nouvelle fête.

⁂

CORTE. — Les contraventions suivantes ont été prononcées par le tribunal de simple police de notre ville : Contre les nommés :

C. T., négociant, 11 francs d'amende et 25 francs de dommages intérêts, et aux dépens ; détention de poids et instruments de pesage sans marque.

M. A., négociante, 1 franc d'amende pour abandon de volailles sur la propriété d'autrui.

B. A., ménagère, 5 francs d'amende, et aux dépens pour violences.

P. B., ménagère, 1 franc d'amende pour jet d'immondices par la fenêtre.

## TABLEAU D'AVANCEMENT

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1908 :

pour le grade de chef de bataillon, MM. les capitaines de Gentile, du 5e ; Ordioni, du 134e ; Pollacchi, du 51e, service géographique.

pour le grade de capitaine, MM. les Lieutenants Valentini, breveté, du 65e, état-major ; Cannocasso, hors cadres, en mission en Macédoine ; Perali Fiorella, 3e zouaves ; Donati, du 27e ; de Barlocchi, du 3e hussards ; Chiavarini, du 1er cuirassiers ; Carrapino, du 4e spahis ; Pernotti, du 28e dragons ; Gabrielli, du 7e d'artillerie ; Raggi, du 1er Cie du cavaliers de remonte.

pour le grade de sous lieutenant, MM. les adjudants Alessandri, du 63e ; Luca, du 161e, Casanova, du 55e ; Ettori, du 1er chasseurs à cheval.

pour le grade d'officier d'administration principal, M. l'officier d'administration de 1re classe Serrachioli, à l'état-major de la 30e division d'infanterie.

pour le grade de sous-intendant de 2e classe, M. le sous-intendant de 3e classe Galeazzi, à Nîmes.

pour le grade d'officier d'administration de 1re classe, M. l'officier d'administration de 2e classe Mariacci, des bureaux de l'intendance du 1er corps.

pour le grade de médecin principal de 1re classe, MM. les médecins principaux de 2e classe de Santi, à l'hôpital de Toulouse ; Cubier, de l'hôpital de Marseille.

## AU PALAIS

La Chambre civile de notre Cour d'appel s'occupait hier de l'association cultuelle de Piedigriggio, dont on a tant parlé un peu partout et dernièrement encore au Parlement.

Les néo-catholiques de ce village avaient confié leurs intérêts spirituels à un prêtre non reconnu par l'autorité diocésaine. L'évêque d'Ajaccio, d'autre part, avait nommé curé de cette paroisse, un prêtre catholique, apostolique et romain. Celui-ci se présenta à Piedigriggio et demanda à prendre possession de l'unique église de la paroisse, dont la clef avait été confiée par le maire, à l'abbé Forcioli. Le maire s'y refusa, et c'est alors que le curé s'adressa au juge des référés du tribunal de 1re Instance de Corte qui rendit une ordonnance, par laquelle il était enjoint au maire de remettre la clef de l'église au prêtre choisi par l'évêque. C'est sur l'appel qui a été interjeté contre cette ordonnance, que la Cour avait à se prononcer.

Me Moretti plaidait pour l'association cultuelle, il avait pour adversaire Me Sébastien de Caraffa. Ils ont prononcé l'un et l'autre deux très remarquables plaidoiries à la suite desquelles M. l'avocat général Angeli, qui occupait le siège du ministère public, a demandé communication des dossiers, et l'affaire a été renvoyée.

## Nécrologie

### M. Charles Maurel

Lundi matin, on apprenait en ville avec une certaine émotion que M. Charles Maurel avait succombé dans la nuit. Les personnes qui l'avaient vu quelques jours avant, ne se seraient jamais douté qu'il fut si près de sa fin, bien qu'on le sut atteint d'une affection du cœur.

Très actif, très rompu aux affaires, il avait contribué pour sa part à la prospérité de l'importante maison qu'avait créée son père et qu'il dirigeait maintenant avec ses frères.

C'était un homme fort sympathique, franc et loyal. Sa mort presque subite a excité de vifs regrets parmi tous ceux qui le connaissaient.

Les obsèques ont eu lieu en présence d'une affluence considérable.

Le deuil était conduit par ses frères, beaux-frères et cousins.

Trois magnifiques couronnes avaient été offertes par la famille et les amis.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean.

Remarqué dans le cortège : M. le général Cherootre, gouverneur de la Corse, ainsi que la plupart des officiers de la garnison.

Nous prenons une vive part à ce deuil qui frappe MM. Maurel, Lasinchi, Cagnazzoli et Valery et leur offrons toutes nos condoléances.

### Le Maître-Maçon Gabrielli

Un terrible accident, survenu hier aux Terrasses, a produit une grande émotion en ville. Le maître-maçon Gabrielli était très connu, on le savait bon père de famille, ouvrier consciencieux et tout le monde plaint sa fin malheureuse. Aussi, à la levée du corps qui s'est faite à 2 heures et demie, l'affluence était considérable ; chacun avait tenu par sa présence à apporter une consolation à cette femme, hier toute heureuse, et si brusquement privée de son chef aimé.

Le deuil était conduit par son fils, son beau-frère, M. Oresta Biagini, et par ses neveux, MM. Laureati.

Dans le cortège on remarquait plusieurs membres du conseil municipal, diverses autorités, le syndicat des maçons y assistait presque au complet et toutes les corporations ouvrières étaient largement représentées.

La manifestation a été imposante, mais, hélas, elle ne peut rendre l'époux à la veuve, ni le père à l'orphelin.

De belles couronnes avaient été offertes par les parents, amis et camarades de l'infortunée victime du travail.

Nous nous associons pleinement à la douleur si légitime de la veuve Gabrielli et de toute sa famille.

### Assomption Arriva

Les obsèques de cette infortunée jeune fille, victime de l'accident de dimanche, ont eu lieu à l'église Sainte-Marie.

Assomption Arriva était brodeuse de son métier, elle avait passé tant de soirées à confectionner un petit trousseau à sa sœur qui devait se marier dans quelques mois. Elle ne se doutait pas qu'elle brodait la robe qui devait couvrir son corps inanimé.

Dans cette maison la désespoir était navrant et les consolations des parents, des amis ne pouvaient sécher les larmes de ceux qui entouraient le lit funèbre. Que le Dieu miséricordieux leur donne la force de supporter un si grand malheur !

Le cercueil était porté par six cordonniers.

Les cordons du poêle étaient tenus par six camarades de la défunte.

Six autres camarades portaient de magnifiques couronnes.

Le deuil était conduit par le frère, le frère et l'oncle de l'infortunée jeune fille.

## Gazette Ajaccienne

*(De notre correspondant particulier)*

### *Un suicide*

Un étranger qui avait dit se nommer Karl Ostoline et être norvégien, s'est suicidé, il y a quelques jours, à la Parata, aux Sanguinaires, en se logeant une balle dans la tempe.

On ignore les causes de ce suicide et on n'est pas même sûr de l'identité du désespéré.

### *Nos Hivernants*

Sont arrivés dans notre ville :

MM. F. A. Krause, Paul Fort, Mme et M. William, Mme et M. Petrosky.

Cordiale bienvenue.

### *Contravention*

Contravention a été dressée par la police contre les nommées L... F., 35 ans ; C... D., 25 ans, revendeuses, pour avoir acheté des cabris au marché.

### *Au Port*

Le vapeur « Numidia », capitaine Olivieri, est parti pour Nice avec passagers et marchandises.

### *Etat Civil*

NAISSANCES.

Mancini Joseph. — Noël Jean.

DÉCÈS

Battistaggi Françoise, 26 ans.

Beaulieu Nicolas, 80 ans.

MARIAGES.

Tagliano Dominique-Antoine, maçon, et Ristori Marie, couturière.

### *Bulletin Financier*

Paris, 10 janvier 1908.

Marché bien tenu dans l'ensemble quoique irrégulier. Sauf la Rente Française qui perd 05 centimes à 95.50, les Fonds d'Etats sont fermes, comme les Russes, où un nouveau progrès contre l'Extérieur et le Turc. Nos Sociétés de Crédit consolident leur avance précédente. Crédit Lyonnais 1.168, Crédit Foncier 873, Compagnie d'Economie 694, Société Générale 715.

Au comptant officiel, la Rio Anay monte à 670. Les obligations 4 0/0 de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine se retirent à 413 ; les opérations de cette Banque suivent une marche ascendante et justifient les prévisions émises lorsqu'elle a été fondée.

En Banque, Chenard et Walker reste ferme à 435. Bonne tenue à 447 de l'obligation du Port de Paris. Les obligations 5 0/0 Nord du Brésil sont recherchées à 491 ; elles réunissent tous les avantages requis : revenu de plus de 5 1/2 0/0, marge importante à la hausse et garantie d'intérêt en or de deux Etats.

On annonce, pour le 14 courant, l'introduction en Banque au comptant des actions Péroles Colombia. Cette Société a été créée en 1905, au capital de 3 millions 500.000 fr, et ses obligations sont cotées depuis bien 01 deux ans. Sa situation est très prospère car, dès son deuxième exercice, elle a payé un dividende de 14 1/2 0/0 du capital.

Nos chemins de fer sont irréguliers.

## UN EXEMPLE A IMITER

Quoique Noël soit déjà bien loin de nous — deux semaines, c'est un siècle pour Paris ! — il faut que je relate ici les impressions d'un jeune habitant de Rambouillet — un de nos abonnés, Henri F..., âgé de sept ans — qui a été convié au monumental arbre de Noël élevé au château de Vaux de Cernay. Nous soulignons la baronne Henri de Rothschild avait invité les enfants des sept communes entourant sa propriété, mais encore leurs parents. Vous dire la joie de tous ces braves gens est inénarrable, car ils étaient fort nombreux — trois mille environ — prenant part à un festin digne de Gargantua puisqu'on y a mangé *dix huit mille* gâteaux, *huit hectolitres* de chocolat et bu *quatre cent soixante quinze* bouteilles de champagne (sans une cave, il sans compter, nous dit notre abonné, environ *quatre mille* jouets distribués et *quinze cents* tricots, bas, fichus, cache-nez, bérets et capelines en laine, tricotés par de petits doigts aristocratiques. C'est dans la superbe salle à manger du château que s'élevait le sapin illuminé. La baronne de Rothschild sitôt gracieusement à dépouiller de tous ses bibelots l'arbre de Noël, tandis que les enfants des écoles, tous conviés également, recevaient des cadeaux, et que les pompiers des sept communes défilaient dans le parc, au son de leur musique allègre, exprimant, en gelée fanfare, la joie d'une aussi belle journée !

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 janv.

Thermomètre 7 heures de matin 7°.
à midi + 12°. 6 heures du soir + 8.5
Maxima + 12°. Minima + 5.5.
Baromètre 7 heures du matin, 775 mm.
à midi, 775 mm. 6 heures du soir 775 mm.
Vent Dans la matinée. Calme.
Dans l'après-midi. id.
Etat du ciel. le matin, découvert.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

### *Prytanée militaire*

La bourse avec trousseau a été accordée au jeune Landucci Alfred-Dominique-Germain, élève au Prytanée militaire, le père commis expéditionnaire au ministère de la guerre.

⁂

### *Nouvelles coloniales*

M. Mariani Marius, commis de 1re classe des services civils, mis à la disposition de M. le lieutenant gouverneur de la Cochinchine, est désigné pour continuer ses services en qualité de comptable sous les ordres de M. l'administrateur de Tra-Vinch.

⁂

### *Contributions indirectes*

M. Castagnou, ex-adjudant au 12e d'infanterie, est nommé receveur buraliste de 1re classe à Lanquetot.

⁂

### *Postes et Télégraphes*

Les candidats dont les noms suivent ont été admis au grade de surnuméraire, à la suite de concours des 14 et 15 novembre, et classés dans l'ordre ci-après :

81. Oliva J.-J.-S. ; 133. Croce A.-T. ; 297. Andreani P.-T. ; 371. Frontgen J. ; 373. Federici N.-A. ; 387. Raffalli J.-T. ; 503. Garrus P.-J. ; 565. Chiapori L.-F. ; 667. Bonelli A.-R. ; 670. Codaccioni P.-S. ; 746. Rossi B. ; 815 Marcantetti D ; 832. Baron O. E. ; 843. Torre J.-P. ; 866 Franchi L. F.

⁂

### *Nouvelles maritimes*

Nous inscrits sur le tableau d'avancement dans le personnel administratif, pour l'emploi de commis de 1re classe, MM. les commis de 2e classe Antonini, du service du commissariat, et Salvini, des comptables des matières.

⁂

### *Œuvre des Catéchismes*

Par suite d'empêchement imprévu, la fête annoncée pour le mardi, 14 courant, aura lieu, le jeudi, 16 courant, à 2 heures précises, au Cercle catholique.

⁂

### *Intendance militaire*

M. Alessandri, ancien adjudant d'infanterie coloniale à Erbajolo, est nommé concierge de la manutention militaire de Constantine.

⁂

### *Au Port*

Vap. « Jones, » cap. Demetian, de Marseille, marchandises diverses.

— Vap. « Cirno, » cap. Da Pasquale, de Porto-Torres, 3 pass., div.

— Vap. « Iberia, » cap. Lefèvre, de Nice, 18 passag., div.

### Etat-Civil

NAISSANCES

Jeanneton Marie. — Darnaud Marius-Joseph. — Giudici Antoine.

DÉCÈS

Gavini Biaggina, veuve, 69 ans.


**A VENDRE**
**à SAINT-FLORENT**

jolie maison de deux étages avec mansardes et magasins.
Prix modéré.
S'adresser pour renseignements à M. François Marcaracci, agréé, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.


### Etude
### de Me J.-B. de Caraffa
Notaire à Bastia

## Vente volontaire d'immeuble

Le mardi, vingt-huit janvier mil neuf cent huit, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, par devant Maître de Caraffa, notaire à Bastia, et en son étude, Boulevard Saint-Angelo, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur,

D'un immeuble, sis à Erbalunga, Brando, dénommé *Villa Luisa*,

Composé de deux étages en bordure de la route nationale avec grand jardin de rapport et d'agrément, arrosable au moyen d'une source d'eau abondante et potable qui a été canalisée dans la maison pour alimenter une cuisine et une salle de bains.

Mis à prix . . . 19.000 francs.

Pour renseignements s'adresser à Maître Jean-Baptiste de Caraffa, notaire à Bastia.

### TRIBUNAL DE COMMERCE
### de Bastia

*Liquidation judiciaire*
*Biaggini Oreste*

Par jugement du 14 janvier 1908, le Tribunal a admis le sieur Biaggini Oreste, négociant, demeurant à Bastia, avenue Carnot, n° 5, au bénéfice de la liquidation judiciaire, a fixé provisoirement au 31 décembre 1907, la date de cessation de paiements, a nommé M. Mattei, membre du Tribunal, juge-commissaire, et M. Garelli, agréé, liquidateur provisoire de la liquidation judiciaire.

Les créanciers présumés sont invités à se présenter le 28 janvier 1908, en chambre du Conseil du Tribunal, à 2 heures de relevée, aux fins de l'article 462 du Code du Commerce.

*Le Commis-Greffier,*
J. Albertini.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00028

### Bourse de Paris

| | 13 janv. | 14 janv. |
|---|---|---|
| 3 0/0 ancien | 95 40 | 95.40 |
| 3 0/0 amortis. | 94 50 | 96.40 |
| | ex-coupon. | |

## Nomination

### *Service vicinal*

Paris, 14 janvier.

Le *Journal Officiel* publie la nomination de M. Alfonsi, ex-soldat au 1er régiment d'infanterie coloniale, au grade cantonnier, dans le service vicinal, en Corse.

## LE TIRAGE DE LA LOTERIE Tuberculeux d'Ormesson

Paris, 14 janvier.

Le conseil d'administration de cette œuvre a décidé que le tirage n'aurait lieu demain, 15 janvier.

Le tirage de cette loterie est renvoyé à une date ultérieure.

## HOMMAGE A M. BRISSON

### *Remise d'une Médaille*

Paris, 14 janvier.

Le comité de députés radicaux socialistes formé dans le but d'offrir à M. Brisson une médaille commémorative, à l'occasion de sa quinzième élection à la présidence de la Chambre :

Cette médaille lui serait remise au cours d'un grand banquet qui aurait lieu le mois prochain.

## Rentrée du Parlement

Paris, 14 janvier.

Conformément à la loi constitutionnelle, la Chambre et le Sénat se sont réunis aujourd'hui en session ordinaire.

La rentrée du Parlement s'est effectuée, cette année, dans des conditions particulièrement calmes. On ne prévoit, en effet, aucun gros débat politique.

## EFFROYABLE ACCIDENT AU BOIS DE BOULOGNE

### 30 PATINEURS disparaissent sous la glace

Paris, 14 janvier.

Un très grave accident s'est produit aujourd'hui, au Bois de Boulogne, pendant que de nombreux patineurs évoluaient sur le lac.

La glace se brisa ; des cris de terreur retentirent, une trentaine de personnes venaient de disparaître dans le lac.

Le sauvetage immédiat fut organisé, malgré les difficultés étant nombreux, le nombre des victimes devait être assez important.

De nombreux admirables sauveteurs ont retiré des cadavres, et une vingtaine de personnes dont la vie ne paraît pas devoir, grâce aux soins immédiats leur ont été prodigués.

Une foule considérable ne cesse de stationner autour du lac, où un service d'ordre a été organisé.

Les personnes que les victimes de cette épouvantable catastrophe sont retirées de l'eau, des scènes déchirantes se produisent au sein de cette foule en délire, et qui devient de plus en plus compacte au Bois de Boulogne.

## Rentrée de M. Pichon

Paris, 14 janvier.

Les événements du Maroc prenant une mauvaise tournure par suite de la proclamation comme sultan du prétendant Moulay-Hafid, M. Stephen Pichon abrège son séjour en Espagne.

Le ministre des Affaires étrangères rentre demain à Paris.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### TANGER

#### Le calme renaît

Tanger, 14 janvier.

La légation de France à Tanger, a télégraphié aujourd'hui au ministre des Affaires étrangères qu'aucun incident ne s'est produit hier.

Le calme semble renaître. On sait, d'ailleurs, que Moulay Hafid n'a ni argent ni soldats.

### CASABLANCA

#### La situation reste stationnaire

Casablanca, 14 janvier.

L'amiral Philibert a informé le ministre de la Marine que la situation reste stationnaire.

Le moral des hommes est excellent.

## Sur la frontière Algéro-Marocaine

### Les Beni-Mengouch razziés

Lalla-Marnia, 14 janvier.

Le général Lyautey télégraphie au ministre de la Guerre qu'il a fait opérer une grande razzia chez les Beni-Mengouch qui n'ont pas voulu payer l'indemnité imposée comme condition de paix.

## Nouvelles Maritimes

### NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Paris, 14 janvier.

Les capitaines de frégate dont les noms suivent sont promus au grade de capitaine de vaisseau :

MM. Ylier, Ollivier, Kérandren et Caron.

Sont promus au grade de capitaine de frégate :

MM. les lieutenants de vaisseau Malcor, Amiot, Lequerré, Péan de Ponfilly, Prère et Bonhomme.

Sont promus au grade de lieutenant de vaisseau :

MM. les enseignes de vaisseau Deville, Blanchot, Daganet, Gilard, Porch, Pochart.

### *Commissariat*

M. le commissaire Rouchon-Mazérat est promu au garde de commissaire général de 1re classe.

### *Service de Santé*

M. le médecin-chef Barrot est promu au grade de médecin général de 2e classe.

Sont promus au grade de médecin principal :

MM. les médecins Barius, Desernond-Sicard, Gaillard et Duguet.

### *Manutentions*

M. Righetti Marius Joseph est promu au grade de manutentionnaire principal.

### *Commandement à la mer*

M. le lieutenant de vaisseau Vinot est nommé au commandement du sous-marin *Protée*.

## EN PENSYLVANIE

## Effroyable Catastrophe

### 180 morts. - 298 blessés

*Une explosion se produit pendant une représentation cinématographique pour enfants. — Panique générale. — Le bâtiment transformé en fournaise.*

Paris, 14 janvier.

Au cours d'une représentation cinématographique, offerte aux enfants, au théâtre de Boyertown, (Pensylvanie), une terrible explosion s'est produite.

Les spectateurs furent pris d'une peur effroyable, lorsqu'ils se trouvèrent en présence d'un nombre assez considérable de morts et de blessés.

Les acteurs, en voulant essayer d'enrayer la panique, renversèrent les lampes de la rampe, provoquant ainsi l'embrasement de la scène.

Ce fut alors une débandade effrénée, un écrasement général, le public n'était composé généralement que de femmes et d'enfants.

Plus de quarante personnes, en voulant sauter par la fenêtre, trouvèrent une mort horrible.

En quelques minutes, ce grand bâtiment était transformé en une véritable fournaise.

Le nombre des morts est de 180 ; il y a, en outre, 298 blessés, dont plusieurs sont si grièvement atteints qu'on désespère de les sauver.

Dès que la nouvelle de cette catastrophe se fut répandue, la population s'assembla devant le théâtre ; les hommes mués d'angoisse, les femmes sanglotant.

L'émotion atteignit à son comble, quand les familles se trouvèrent en présence de toutes les victimes de cette effroyable catastrophe.

## LE PARLEMENT

### Chambre des Députés

*Présidence de M. Louis Passy, doyen d'âge*

La séance est ouverte à 2 heures.

Presque tous les députés sont présents.

A deux heures, M. Louis-Paulin Passy, député de l'Eure, doyen d'âge, monte au fauteuil.

A 2 heures 28, il déclare la séance ouverte, et invite les six plus jeunes membres présents à venir siéger au bureau pour remplir les fonctions de secrétaires provisoires.

### *Le Bureau provisoire*

Le bureau provisoire étant constitué, le président déclare ouverte la session ordinaire de la Chambre des députés pour 1908.

### Allocution du Président

Après la constitution du bureau provisoire, le président d'âge prononce une remarquable allocution, qui est souvent interrompue par de chaleureux applaudissements.

« Aujourd'hui, dit le député libéral de l'Eure, où les questions financières et les problèmes sociaux tiennent le premier rang dans nos préoccupations, où se fait sentir plus que jamais le besoin d'avoir des finances bien coordonnées, prospères et solides, il faut plus que jamais marcher vers l'avenir, se consacrer aux œuvres de l'humanité, travailler au bien-être de tous.

« Sans doute, la Chambre actuelle est jalouse de poursuivre l'œuvre démocratique si bien commencée par ses devancières ; mais, pour que sa marche soit plus rapide et plus féconde, il est indispensable qu'elle organise mieux les conditions de son travail, qu'elle apporte plus de sobriété dans ses interpellations, qu'elle ne s'épuise pas dans des discussions stériles. »

M. Louis Passy termine sa remarquable allocution en appelant sur la France les bienfaits de la paix sociale.

### *Election du Bureau définitif*

Le président annonce qu'il va être procédé à l'élection du bureau définitif.

### *Le Président*

Le président d'âge fait connaître le résultat des scrutins.

Ont obtenu :

M. Henri Brisson 329 suffrages.
Divers. . . . 46

⁂

M. Brisson ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé président de la Chambre des députés.

### *Les Vice-Présidents*

Ont obtenu :

| | |
|---|---|
| MM. Etienne | 323 voix. |
| Berteaux | 317 — |
| Rabier | 314 — |
| Mougeot | 283 — |

MM. Etienne, Berteaux, Rabier et Mougeot, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont proclamés vice-présidents de la Chambre pour l'année 1908.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi pour l'installation du bureau définitif.

## SÉNAT

*Présidence de M. Foriquet, doyen d'âge*

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Poriquet, sénateur de l'Orne, doyen d'âge, monte au fauteuil, et déclare ouverte la session ordinaire du Sénat, pour l'année 1908. Puis il invite les six plus jeunes sénateurs à venir prendre place au bureau pour remplir les fonctions de secrétaires jusqu'à l'élection du bureau définitif.

### Allocution du Président

Après la constitution du bureau provisoire, M. Poriquet, président d'âge, prononce l'allocution d'usage.

Le sénateur conservateur de l'Orne, dans un discours très court mais fort distingué, se borne à présenter ses vœux à ses collègues, et à les inviter à travailler sans relâche à la réalisation d'un idéal de justice et de liberté.

En terminant le président d'âge renouvelle ses vœux ardents pour que l'année 1908 compte parmi une des plus actives de la législature.

M. Poriquet s'écrie à la fin de son allocution :

« Que Dieu protège et sauve encore la France. »

### *Les bureaux*

Le Sénat procède ensuite au tirage au sort des bureaux.

Cette opération terminée, le Sénat lève la séance et s'ajourne à jeudi pour l'élection de son bureau définitif.


**A VENDRE**
Mandarines et Oranges de Montesoro
S'adresser au jardin Ajaccio.

Une importante fabrique de bouchons désirerait se mettre en rapport avec propriétaires de chênes-liège, pour lui acheter toute sa récolte, rassurait au besoin un contrat pour plusieurs années.
Ecrire avec renseignements au Directeur de la Bouchonnerie Provençale, à Auriol (B.-du-Rhône).

**EMBALLEUR**
M. François Tusi
Ouvrier emballeur
*Déballages et déménagements*
S'adresser aux magasins d'ameublement A. Giambelli, Boulevard Paoli, 38, Bastia.

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
COGNAC BOULESTIN

**SCIERIE MÉCANIQUE**
P. MATTEI
CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES
pour l'exportation des primeurs
Caisses à raisin et à fromage
PLANCHES, POUTRELLES
*PIEUX POUR LA VIGNE*
Fûts de toute contenance
de la Maison E. ARNAUD fils, de Marseille.
Seul représentant pour la Corse.

**Déménagements**
pour tous les pays
*Dépôt de cadres*
pour mobilier
*Prix très modérés*
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

**NECTAR-ORANGE**
Consommation saine
**NECTAR-ORANGE**
Première marque
Cave du Domaine de Tuda
17, rue des Terrasses
*Bastia*

**BASTIA-QUINQUINA**
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois Frères
BASTIA (Corse)
*Apéritif*
*Digestif*
*Fortifiant*

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie sorte de Patrimonio.

Vin de Propriétaire
garanti naturel
*A VENDRE*
200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole.
Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio
Dépôt à Bastia.
S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5, Rd de Cardo, Bastia.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

**La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.**

**La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, sacs, parures, alliances, etc., etc., argentés or et argent fer titre.**

**Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »**

***Spécialité de sujets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent sur prix de garantir 18 karats.**

SANTAL BLINE

**GUÉRISON RADICALE**

en rapide des Écoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Brevet dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

**Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.**

**Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée**

**H. FRAISSINET & Cie**

**MARSEILLE**

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

**NUANCES MODES :**

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Drap - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

**TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES**

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**ULCÈRES VARIQUEUX**

**Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER**

**Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.**

M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'en ai fait usage et je vous dis que votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'estomac, varices et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente préparation.

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon, 3 fr 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Sac-Plouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderboni.

PÉTROLE HAHN

NIL MELIOR

TRÉSOR DES CHEVEUX

NIL MELIOR



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacie Luigi à Bastia, Bastia à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Semidei, 2 cours Napoléon, à Ajaccio.

**LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE**

**RICINE VAILLE**

DÉLICIEUX ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**A LOUER**

Divers locaux grande et petite situés dans l'enceinte Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

**ANCIEN CABINET PRADÈRE**

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

**SUCCESSEUR**

**DENTS & DENTIERS**

**(Systèmes perfectionnés)**

**OBTURATION**

**& EXTRACTION DES DENTS**

**sans douleur**

***Bd Paoli, 18, au 1er***

***Maison Benedetti***

**M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs prothèses**




**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

**CORTE (Corse)**

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

**VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL**

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano; PUGGINELLI, François Calvi; SAN TIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 16

JEUDI 16 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES



00029

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA



Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres Pays le port en sus.

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui. Saint Marcel.
Soleil: (heure nationale)
Lever 7 h 04 m — Coucher 4 h 17 m.
Premier quart.. le 10 Pleine Lune. le 18
Fête du Demain: Saint Antoine abbé.

*15 JANVIER*

## LA RÉPRESSION DU VAGABONDAGE

M. le marquis de Pomereu, député de la Seine-Inférieure, a tout récemment déposé une proposition de loi « relative aux moyens propres à réprimer le vagabondage et la mendicité exercée par les nomades étrangers. »

La question est l'une de celles qui préoccupent le plus le pays tout entier. La dernière statistique, publiée par le ministère de la Justice, prouve que depuis quelques années les crimes et délits contre les personnes et contre les propriétés ont régulièrement augmenté dans une proportion inquiétante. Il est certain que la majeure partie de ces crimes et de ces délits ont été commis par des vagabonds.

Généralement ils se contentent de dérober les volailles dans les poulaillers, les lapins dans les clapiers, les fruits et les légumes dans le potager, mais ils volent aussi les porte-monnaie dans les foires, ils vendent aussi des chevaux habilement transformés par une série de truquages et qui ont été volés ou qui mourront bientôt; ils s'introduisent aussi dans les fermes lorsque les hommes sont aux champs et demandent comme une sorte de rançon qui leur serait due des vivres ou de l'argent. Si on leur refuse, ils menacent, et presque toujours la grange ou la meule de foin du cultivateur prend feu la nuit suivante. Enfin, de temps à autre, ils cambriolent, ils violent et ils assassinent.

La répression est presque nulle parce qu'il n'existe point d'agents de police dans les campagnes, que le garde-champêtre préfère ne point rencontrer ces bandes armées sur son chemin, et que les gendarmes sont perpétuellement réquisitionnés pour des services qui n'ont qu'un rapport très lointain avec la sécurité des routes et des champs.

Ainsi, a-t-on pu voir une bande de bohémiens, la « caravane à Pépère, » piller, voler, cambrioler et incendier de tous côtés pendant une année entière et rester toujours introuvable. Il a fallu que le directeur de la Sûreté générale envoyât à sa recherche une brigade mobile, qui arrêta le 3 juin dernier, à la Tremblade, la trop fameuse « caravane à Pépère. » L'un des commissaires spéciaux déclara alors que depuis quinze ans qu'il pénétrait dans les milieux de bandits, jamais il ne s'était trouvé en présence d'une organisation aussi parfaite. Sous la conduite de son chef, Jean Capello, la caravane avait traversé toute la France, de la Lorraine jusqu'à l'Océan.

D'autre part, aucune loi précise ne vise la répression du vagabondage; les magistrats sont désarmés lorsque les vagabonds qui leur sont amenés ne sont pas sous le coup d'une accusation nettement déterminée.

Qui sait d'ailleurs si le pauvre hère qu'ils interrogent, ne dit pas la vérité, si vraiment ce n'est pas le chômage forcé qui le pousse à cheminer à l'aventure pour essayer de trouver à gagner sa misérable vie? Et les vieux qui ne sont plus bons qu'à mendier le long des routes? Et les incurables qui se traînent de porte en porte? Faut-il donc les condamner à la prison parce que la nouvelle loi sur les vieillards et les incurables est trop récente pour que son application soit possible partout?

Le Parlement s'est ému d'un tel état de choses et une commission étudie en ce moment un projet de loi de M. Cruppi, aujourd'hui ministre du Commerce, sur « la recherche des moyens d'assistance et de coercition propres à prévenir ou à réprimer le vagabondage et la mendicité. »

La nouvelle proposition de loi déposée dans la séance du 20 décembre dernier, sur le bureau de la Chambre, par M. de Pomereu, a été également renvoyée à cette commission.

M. de Pomereu est manifestement animé des meilleures intentions. Son exposé des motifs est si consciencieusement fait qu'il s'inquiète de l'histoire des bohémiens dès avant l'ère chrétienne et nous apprend qu'ils descendent probablement des Sigynnes de la Thrace et des Sinthies de Lemnos.

En France, « leur première apparition paraît dater de 1427. » Nous voilà édifiés.

Cet exposé des motifs n'est pas qu'instructif. Il est aussi imprégné de sentiments très humains et qui font le plus grand honneur au député de la Seine-Inférieure. Malheureusement, sa proposition de loi manque de précision. Elle en manque même, si nous osons dire, avec obstination.

M. de Pomereu ne s'occupe que des nomades étrangers désirant pénétrer en France. Mais que ferons-nous de ceux qui y sont déjà?

Les nomades étrangers devront, d'après M. de Pomereu, être munis de deux autorisations, l'une délivrée par le préfet du département frontière, l'autre par le maire de la commune où devra séjourner l'intéressé. La demande énoncera le genre de métier ou d'exercice auxquels ils entendent se livrer. »

Ces nomades prétendent toujours exercer une profession. Comment le préfet constatera-t-il qu'ils l'exercent en effet et que sous le couvert de cette profession ils n'entendent point commettre les pires délits? L'honorable député de la Seine-Inférieure reconnaît lui-même dans son exposé des motifs que leurs métiers sont plus apparents que réels... Alors?

L'article 3 du nouveau projet de loi dit « que les nomades étrangers seront, par les soins des autorités locales, refoulés avec leurs voitures, et dans le plus bref délai possible, dans la direction de leur pays d'origine constaté ou présumé. »

M. de Pomereu a négligé de nous indiquer comment on « refoulait dans une direction. » Si ces nomades viennent d'Allemagne, les maires des villes traversées leur indiqueront-ils l'Est de leur doigt levé en leur disant: « Allez-vous-en par là? »

Et si, comme c'est le cas habituel, ces nomades viennent de par delà les pays frontières, comment les refoulera-t-on sans les faire passer par ces pays frontières qui naturellement refuseraient de les recevoir?

L'article 4 du projet dit que les nomades qui auront contrevenu aux dispositions prises à leur égard seront déférés aux tribunaux compétents.

Mais quels seront ces tribunaux compétents: la cour d'assises, le tribunal correctionnel ou le tribunal de simple police? Quelle peine entendez-vous prononcer contre eux s'ils contreviennent à vos dispositions, la peine maximum ou la peine minimum de notre législation? ou encore une peine intermédiaire?

L'article 5 et dernier du projet dit que les nomades étrangers se présentant à la frontière pour demander une autorisation de séjourner en France, devront consigner une somme représentant les impôts et taxes que les Français sont tenus d'acquitter: taxe sur les chevaux et voitures, impôt des portes et fenêtres, contribution mobilière, patente, prestation pour la circulation sur les routes, port d'armes, taxes sur les chiens et les vélocipèdes.

Les nomades payeront la première année, soit; mais ensuite? S'ils demeurent introuvables alors qu'ils commettent des crimes, comment espérer qu'ils viendront d'eux-mêmes acquitter les impôts demandés?

Il semble nécessaire, pour éviter toutes ces imprécisions, de diviser les nomades et vagabonds en catégories. Des règlements d'administration publique détermineraient exactement chacune de ces catégories. Les individus qui les composent seraient aidés ou punis selon qu'ils seraient ou malheureux ou coupables.

Enfin, il serait désirable que les brigades volantes de la Sûreté générale soient organisées le plus tôt possible par toute la France, et souhaitable, comme le demande d'ailleurs, M. de Pomereu, qu'une conférence internationale se réunisse pour étudier la question des nomades qui sont devenus un danger universel. Si chaque nation continue à essayer de refouler ses nomades chez la nation voisine, nous risquons fort de ne faire à perpétuité, qu'un involontaire échange de nomades, et rien ne prouve que ceux qu'on nous enverra, malgré nous, soient plus souhaitables que ceux dont nous nous serons débarrassés au détriment de nos voisins.

## UNE BELLE FIN

Il n'y a pas à dire: puisque, bon gré mal gré, il faut toujours mourir un jour ou l'autre, c'est une belle fin qu'a faite la ce brave père Guyot Dessaigne, s'en allant sans même s'en être aperçu, et terminant dans une sorte d'apothéose une existence qui avait été jusqu'alors plutôt simple et modeste. Un philosophe disait — je crois bien que c'était Ernest Renan — que ce qui l'épouvantait dans l'idée de la mort, ce n'était pas la mort elle-même, mais seulement la façon de mourir. C'est une préoccupation surtout naturelle chez les cérébraux, chez les hommes de travail et d'étude, qui ne sont plus que des morts vivants lorsque quelque traînante et implacable maladie vient, avant la terminaison suprême, les cloner sur un lit et les réduire, pendant des mois et des années, à l'impuissance.

Guyot-Dessaigne n'aura pas, même une heure, même une minute, connu de tels tourments. Il est, en quelque sorte, allé à la mort comme à ses occupations habituelles, s'étant levé, ainsi que tous les jours, de très bonne heure, étant parti pour le Sénat frais et dispos et ayant même invité, ce matin-là, à déjeuner — détail qui n'a pas été dit dans la presse — deux vieux amis de son pays qui étaient venus le voir pour les fêtes, et qu'il se faisait un plaisir de retrouver en rentrant chez lui. On sait comment il y rentra, apportant, certes, au foyer de famille la douleur toujours profonde d'une séparation, mais aussi la consolation réelle et enviable d'une mort sans souffrance, sans transition, n'évoquant dans sa calme soudaineté que des idées d'évanouissement ou de sommeil.

C'est sans nul doute — quoique beaucoup plus tard, évidemment, — la façon de partir qu'eût choisie le défunt lui-même, et je ne crois pas, non plus, qu'il eût dédaigné la pompe officielle ni tout le cérémonial d'honneurs et de discours qui ont fait escorte à son cercueil. Guyot-Dessaigne ainsi, en effet, l'exercice du pouvoir, ce qui est, en somme, assez compréhensible lorsque, toute la vie, on a eu l'esprit exclusivement tourné vers la politique, et qu'on s'est quotidiennement astreint à cette existence de couloirs, à ce travail de commissions, à ces combinaisons de groupes qui sont l'entraînement obligatoire de tous les gens qui deviennent ministres, et même de beaucoup qui ne le deviendront jamais.

Cette existence spéciale et fastidieuse, Guyot Dessaigne l'adorait, et jamais un jour il ne manqua une séance de la Chambre; jamais, quoique âgé déjà et pouvant avoir droit à un peu de repos, il ne laissa à d'autres le soin de présider quelqu'une de ces grandes commissions dont il aimait à faire partie. Il justifiait ainsi ses ambitions, sinon par une valeur hors ligne, du moins par une grande conscience et un labeur incessant et utile. Brave homme, au demeurant, et qui avait sur bien d'autres l'avantage de ne pas cacher ses visées ministérielles et d'avouer franchement son goût, très légitime, en somme, du portefeuille. J'en fus moi-même témoin au moment de la constitution du ministère Clémenceau. Il savait que je pouvais avoir, comme dans chaque crise, ces petits renseignements de couloirs que l'on a toujours si facilement lorsqu'on est détaché de toute idée personnelle, et qu'on ne s'intéresse aux combinaisons en cours que par de pures raisons de parti ou d'amitié.

Je n'ignorais pas, le tenant de la meilleure source, que si Millerand — ce qui était infiniment probable — refusait le ministère de la justice, c'était à Guyot-Dessaigne qu'il serait offert. Ce dernier avait donc toutes les chances d'entrer dans le cabinet, et, l'ayant rencontré dans les couloirs de la Chambre, je lui en fis, par avance, mon compliment:

— Oh! me dit-il, avec un sourire un peu désabusé, j'ai été si souvent échaudé!.. Sous Rouvier aussi vous vous en souvenez, ça n'a tenu qu'à un fil! Et puis, au dernier moment..

— Mais non, répondis-je, cette fois ça marchera... Vous n'avez à redouter que l'acceptation de Millerand, et je vous affirme, moi, que Millerand, s'il doit la 1re partie du cabinet, ne veut aller qu'aux affaires étrangères...

— Nous verrons bien me dit le bon Guyot-Dessaigne, toujours un peu sceptique...

Cependant, comme je m'en allais en lui reprochant son manque de foi, il me retint encore:

— A tout événement, me dit-il, je vais toujours vous demander un service...

— Comment donc!..

— Je suis, vous le savez un couchottier, et il est probable que, ce soir, j'irai me mettre au lit sans rien savoir... Vous, au contraire, qui veillez jusqu'à des heures impossibles, vous aurez certainement des nouvelles.. Vous me feriez plaisir, dans ce cas, en me mettant un petit bleu à la poste...

Je le lui promis, et j'eus ainsi l'occasion d'admirer la robuste et méthodique régularité de ce vieillard, solide rejeton d'Auvergne, qui, même en une soirée de si fébrile impatience, allait néanmoins se coucher à son heure habituelle, se disant qu'il serait toujours temps d'apprendre les bonnes et surtout les mauvaises nouvelles. Mais je ne m'étais pas trompé: dans la nuit, mes renseignements se trouvèrent confirmés, et je pus, sans le moindre risque de lui causer une fausse joie, envoyer au bon Guyot-Dessaigne le petit bleu qu'il recevait à son réveil comme un supplément de crème dans son chocolat. Il fut, en effet, investi le lendemain, vers midi, et très gentiment il m'envoya aussitôt ces quelques lignes:

« 25 octobre 1906.

» Mon cher ami,

» C'est par votre petit mot que j'ai appris, à la première heure, que j'allais être décidément appelé, et j'avoue que cela m'a fait plaisir. Maintenant que c'est officiel, j'en suis plutôt effrayé. Mais je ferai cependant de mon mieux avec l'aide des bons amis, parmi lesquels vous êtes, vous le savez, en bonne place.

» Tout à vous,

» Ed. Guyot-Dessaigne. »

Il avait raison d'être effrayé, quoique ce ne fût assurément pas à sa santé qu'il fît alors allusion. Il se donna tout entier à sa tâche et il en résulta un surmenage qui ne pouvait lui rien valoir de bon. Une ou deux fois déjà, il avait eu de petits avertissements qui, s'il n'avait pas été ministre, l'auraient incité à aller se mettre au vert dans quelque coin tranquille et reposant. Mais il était ministre, et c'est de tous les métiers celui où l'on s'accommode le moins de la retraite. Guyot-Dessaigne a marché jusqu'au bout, et il est pro-

bable que tout autre, à sa place, eût fait comme lui. Même avec de pareils risques, cette fonction ne chômera jamais. Il n'y avait pas une heure que le décès avait eu lieu que, rencontrant un ministrable, je lui apprenais la triste nouvelle :

— Vous savez dis-je, Guyot-Dessaigne vient de mourir subitement au Sénat...

Mon homme est un sursaut :

— Ah ! par exemple, fit-il... J'en suis navré... C'était un si brave homme, un si bon ami !...

Puis, après un très court silence :

— Qui croyez vous, ajouta-t-il, qui le remplacera ?...

C'est l'habituelle oraison funèbre des grands de ce monde : il faut bien que toute médaille ait son revers !...

EMMANUEL ARÈNE.

(*Petit Marseillais*).

## *La Répression* des Fraudes alimentaires

### EN CORSE

Par arrêté en date du 14 janvier courant, M. Chaleil, préfet de la Corse, a organisé le service de la répression des fraudes alimentaires dans notre département.

Ce service est confié à des agents départementaux qui, sous le contrôle de M. le docteur Pitti-Ferrandi, inspecteur départemental d'hygiène, auront à opérer en très grand nombre et dans toute l'Ile, des prélèvements d'échantillons de substances alimentaires, de toute nature, dans les entrepôts et chez les détaillants.

La surveillance s'exercera spécialement sur le vin, l'huile, le lait et les farines qui ont, en Corse, les denrées les plus susceptibles d'altération et de falsification. Ces échantillons seront analysés dans des laboratoires spéciaux, et des poursuites seront rigoureusement exercées contre les fraudeurs.

L'arrêté préfectoral répond à un besoin très urgent, et il donne satisfaction aux doléances qui, depuis très longtemps, s'étaient élevées partout en Corse, autant de la part des consommateurs que de celle des producteurs.

Nous sommes heureux d'adresser ici nos remerciements et nos félicitations à M. Chaleil, notre si dévoué et très actif préfet.

## *MUSIQUE MILITAIRE*

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 16 janv., à 3 heures*

| | |
|---|---|
| Languedoc, allégro, | L. Puech. |
| La Picador, boléro, | Signard. |
| Morena, valse espagnole, | Lacôme. |
| Guillaume Tell, fant., | Rossini. |
| Blondinette, mazurka, | du Roulin. |

*Le Chef de musique*, X. LUSSU.

## Les Impositions Foncières

Remise accordée pour l'année 1908, sur les Cotes Foncières de 25 francs et au-dessous (part de l'Etat), (propriétés non bâties).

La loi du 15 juillet 1907 dispose que le dégrèvement des petites cotes foncières (cotes foncières des propriétés non bâties ne dépassant pas au total, pour la part de l'Etat et pour le même contribuable, la somme de 25 francs), ordonné par la loi du 21 juillet 1897 sera de nouveau effectué en 1908.

Pour simplifier les formalités imposées aux contribuables, il a été décidé que les propriétaires qui ont obtenu le dégrèvement en 1907 obtiendront d'office et sans nouvelle déclaration en 1908 la même remise d'impôt qu'en 1907, pourvu que :

1. La contribution personnelle mobilière à laquelle ils sont assujettis pour 1908 dans leurs diverses résidences ne dépasse pas en total 20 francs (part de l'Etat) ;

2. Le chiffre du revenu cadastral indiqué sur leurs avertissements de 1908 soit le même qu'en 1907.

La formalité d'une déclaration nouvelle n'est maintenue qu'à l'égard :

1. Des contribuables dont la recette cadastrale aura été modifiée à raison d'acquisitions d'immeubles, d'aliénations d'immeubles, etc., et qui, malgré ces modifications, se trouveront encore dans les conditions voulues pour obtenir ce dégrèvement ;

2. Des contribuables auxquels il n'a pas été accordé de dégrèvement en 1907, mais qui y auront droit en 1908.

La déclaration de ces contribuables devra être rédigée sur une formule imprimée mise gratuitement à leur disposition dans les mairies et dans les perceptions. Elle devra, à peine de nullité, être déposée dans le délai d'un mois à partir de la publication du dernier rôle foncier ou personnel mobilier intéressant le contribuable. Le public trouvera dans les mairies et dans les perceptions des instructions détaillées pour la rédaction des déclarations.

## L'Aéroplane du Lieutenant Dardelet

M. le lieutenant Dardelet, du 153e, inventeur d'un nouvel aéroplane, a donné à un de nos confrères parisiens quelques renseignements intéressants sur son appareil ; le principale caractéristique en est qu'il n'a ni hélice ni gouvernail ; il se meut donc et se dirige par des moyens entièrement originaux. Quant à ces moyens, comme le lieutenant Dardelet destine son appareil à un usage militaire, il s'est refusé à en dévoiler le secret et voici les seuls détails qu'il ait voulu donner :

Etant donné que cet aéroplane peut se déplacer avec une vitesse de 180 à 200 kilomètres à l'heure, que sa vulnérabilité ne fait peut être nulle, que l'artillerie ne peut rien sur lui, que son objectif de cette nature, ce serait un merveilleux agent de renseignements sur terre aussi bien que sur mer, ce serait un éclaireur parfait ; à lui seul il remplacerait la cavalerie, les cyclistes, les autos, les ballons, qui donnent aux chefs les renseignements souvent inexacts et si longs à venir, qui sont nécessaires pour prendre les décisions d'où résulte le sort de la bataille. Le lieutenant Dardelet ayant écrit au ministre de la Guerre au sujet de son appareil, le ministre l'a renvoyé à la commission technique des plans et calculs.

Nous adressons à M. le lieutenant Dardelet, qui est en garnison en Corse depuis plusieurs années, nos bien sincères félicitations.

## *Gazette Ajaccienne*

(*De notre correspondant particulier*)

### *Le temps qu'il a fait*

Baromètre : 773, 8. — Température : Minima, 7, 8 ; Maxima, 11, 5.

Direction du vent : Nord.

Force du vent : Presque calme.

Etat de la mer : Peu agitée.

### *Nos Hivernants*

Sont arrivés par les derniers paquebots : MM. le comte de Marsay, vicomtes Jacques et René de Marsay, comte de Las Cases R. de Moulin, comte de Humbletein, Nonberg Nöhlim et Mme, Dayon Paul Camille Angelven, juge, et Mme, Jolivet Théodore, négociant, capitaine Cagneu de Barsounay et Madame.

Cordiale bienvenue.

### *A l'arrivée*

De Marseille : M. Gand, chef de cabinet du préfet de la Corse ; Boulade Georges, sous-inspecteur des douanes ; Mme Parraldi Henriette et Mademoiselle ; M. Nicolas Peraldi, ancien sénateur, et Madame.

### *A la Défense Mobile*

Les travaux de dragage nécessités par l'installation prochaine des sous-marins, touchent à leur fin.

Immédiatement après, on commencera les travaux de dragage au delà de l'abattoir pour l'installation d'un parc à charbon.

### *Etat Civil*

MARIAGES.

Remiti Jean. — Ginestri Ignace-François.

DÉCÈS

Bastelica Barthélemy, entrepreneur des travaux publics 64 ans.

Oliva Marie-Dominique, 90 ans.

## Les Travaux de Janvier

### *Agriculture*

A cette époque de l'année, les travaux des champs sont assez limités par les rigueurs de la saison et par la courte durée des jours n'est une raison pour veiller au temps et profiter des moments favorables qui peuvent s'offrir au cultivateur attentif.

Si le sol est débarrassé de la neige et que le temps soit doux et point humide, et surtout s'il n'y a pas encore eu de fortes gelées, il faut s'occuper de semer les derniers blés d'hiver : blé bleu ou Noé, blé de Bordeaux, blé rouge de Saint-Laud, blé Chiddam blanc de Mars, blé de Saumur d'automne, blé d'Odessa ou Richelle de Gogeou.

Après les gelées, il faudra rouler les céréales pour redresser les tiges et hâter le tallage.

Quand il gèle, il faut transporter dans les champs les fumiers destinés aux cultures printanières que l'on répandra et enfouira au premier dégel à l'aide d'une charrue à versoir allongé.

C'est le moment d'ameublir les terres humides par des rigoles ou par le drainage. On peut employer, pour la confection des rigoles, une charrue montée en butoir, ou, dans la petite culture, la charrue légère à usages multiples.

Il faut songer à conserver les choux d'hiver en les mettant en silos dans une tranchée ouverte de l'est à l'ouest ; on les garnit à l'aide de planches ou de paillassons l'emmagasinage à double pas, en ayant soin de laisser libres les extrémités de ces silos, pour établir l'aération.

Quant aux racines et tubercules conservés en silos, il faut les surveiller, éliminer ceux qui sont moisis et établir des cheminées d'appel d'air.

Pendant que le sol est encore couvert de neige, on laisse les animaux à l'étable ou à l'écurie ; mais, lorsqu'il gèle assez fortement pour rendre les chemins ce qu'on appelle « roulant », il est bon d'utiliser ce travail des bœufs ou des chevaux en les employant aux différents services de la ferme. On profite de ces beaux temps soit pour transporter dans les champs les fumiers qui seront tout prêts à être enfouis par les premiers labours de printemps, soit pour aller chercher les marnes à la carrière et les répandre en petits tas sur toute la surface des terrains que l'on veut marner.

On peut enlever aussi les fossés et les curures de marais et de fossés qui ont été remuées à l'automne en mince et tas ; on les mélange avec du fumier et de la chaux pour faire des composts.

Le moment est favorable pour fournir, si cela est possible, les prestations en nature et pour s'occuper de l'entretien des chemins d'exploitation. Leur construction doit se faire avec les données suivantes : largeur 5 mètres ; pente en longueur 0m06 par mètre au maximum ; hauteur de couverture égale au vingt-cinquième de la largeur ; on met des pierrailles sur une épaisseur de 0m12 et une largeur de 3 mètres, qu'on recouvre d'un lit de gravier de 0m02 à 0 035 d'épaisseur.

Il convient, à cette époque de l'année, de s'occuper de l'entretien du matériel agricole.

On remettra immédiatement en peinture les instruments par l'application d'une peinture formée de limaille de fer très fine et de vernis à l'huile de lin, ou d'une solution à chaud de soufre dans l'essence de térébenthine. Pour conserver les vis, on se trouvera bien d'un mélange d'huile et de graphite ; quant à l'acier et à la fonte, un enduit de vaseline ou même de graisse ordinaire suffit pour en assurer la parfaite conservation.

A. JOÜON.

## *Bulletin Financier*

Paris, 14 janvier 1908.

Le marché est plus calme et les cours sont discutés. Sauf notre Rente stationnaire à 98.65 et la Serbe en hausse à 72.15, ne Fonds Etrangers sont lourds. A signaler la grande fermeté des Sociétés de Crédit.

Les excellentes nouvelles d'Argentine, dont les très belles récoltes vont assurer un mouvement considérable d'exportation, attirent l'attention sur les obligations 4 0/0 or des Chemins de Fer dans la Province de Buenos-Ayres cotées à 445 50.

En Banque, la Saint Raphaël Quinquina est à 69. La Part de Italien est bien tenu à 685. L'obligation 3 0/0 du chemin de fer du Nord du Paraná est ferme à 413, bien placée pour bénéficier de la reprise des affaires. On sait que cette Cie ne peut émettre des obligations que pour un total ne dépassant pas en intérêt et amortissement le montant annuel de la garantie de l'Etat. Obligations Forges Motrices de la Haute Durance recherchées à 495.

La prochaine introduction sur notre marché des actions des Houillères de Saint Nicaud provoque à la Banque Dambricourt et de Bisgnon rue Laffitte, de nombreuses demandes sur ces titres, au prix de 185 fr. Nos chemins de fer sont stationnaires.

### *Syndicat d'Initiative* DES INTÉRÊTS DE LA CORSE à Marseille

L'assemblée générale annuelle du Syndicat d'initiative des intérêts de la Corse à Marseille, aura lieu le dimanche, 19 courant, à 10 heures précises du matin, au siège social.

Ordre du jour : Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 janvier 1907. — Compte-rendu des travaux du Comité de direction pendant l'année 1907. — Bilan de l'exercice 1907. — Projet de budget pour l'exercice 1908. — Elections au Comité de Direction.

A l'issue de l'Assemblée générale, M. François Casabianca, sous préfet d'Arles, membre du Syndicat, voudra bien faire une causerie sur le sujet suivant : « Quelques considérations sur la Race Corse. »

## Chambre Musicale

On nous prie d'annoncer qu'une grande soirée de charité aura lieu, le 25 courant, dans le local de la Chambre Musicale, au profit du Bureau de Bienfaisance et de la Conférence de St-Vincent de Paul.

Le programme sera des plus attrayants ; comédies, chant, musique, rien ne manquera. On nous parle même d'une comédie corse « Un matrimoniu di Fiffina » qui a été jouée, il y a quelques mois, et qui est redemandée par ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre une première fois.

« Nous espérons que le public se rendra en grand nombre à l'appel des organisateurs et que la recette sera assez forte pour soulager, dans une large mesure, les malheureux de notre ville.

## *Petite Gazette*

### *Gare de Bastia*

M. Santi, chef de gare, à Bastia, est nommé sous-inspecteur sur place.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

### *Ministère de l'Intérieur*

MM. Chiappe et Pacini, rédacteurs de 3e classe au ministère de l'intérieur, sont présentés pour la 2e classe, et figurent aussi sur la liste d'aptitude pour le grade de sous-chef de bureau.

### *Nouvelles coloniales*

M. Lonneti Joseph-Marie, gardien principal des services pénitentiaires, rentrant de congé, est affecté au pénitencier de Poulo Condore.

### *Une trouvaille*

Un gamin de 10 ans, Pedroni Jean, a trouvé hier, dans l'anse de vieux port, le revolver avec lequel Santoni a tiré sur Andi Armand.

Santoni n'avait pas menti aux agents en leur disant qu'il avait jeté cette arme dans les eaux du Vieux Port.

Ce revolver contenait encore deux cartouches. Le jeune Dodi Joseph, 17 ans, avait vingt centimes à Pâques dont il s'empara du revolver avec prétexte que l'enfant aurait pu se blesser en le maniant. Il s'empressa, d'ailleurs, de jeter les cartouches à la mer et de remettre le revolver à l'agent Gavi qui, ayant eu vent de l'affaire, était allé le lui réclamer.

### *Nouvelles maritimes*

Le quartier-maître vétéran Casanova, à Toulon, est promu second-maître.

Le caporal pompier Ventorini Antoine-Virgilius, à Toulon, est promu sergent.

### *A fond de train*

Le jeune Raimond, négociant, montait son cheval, descendait le boulevard de Cardo au grand trot quand il heurta et renversa le nommé Gross Joseph, employé au tribunal et demeurant rue de la Gare, n° 4. Dans sa chute, M. Gross s'est blessé au genou et a eu son pantalon déchiré. Il a été pansé à la pharmacie Romaroni, puis, il est allé au commissariat de police porter plainte.

### *Œuvre des Catéchismes*

Par suite d'empêchement imprévu, la fête annoncée pour le mardi, 14 courant, aura lieu, le jeudi, 16 courant, à 2 heures précises, au Cercle Catholique.

Grâce à ses multiples qualités nourrissantes et digestives, la Pâte de la Maison Ghilini est de plus en plus appréciée.

Aussi, pour faciliter le débit actuel, la Maison Ghilini a organisé une série de caisses qui par leur volume réduit permettra à tous la consommation de ses spécialités.

La Maison prie sa nombreuse clientèle d'exiger partout la marque « Maison Ghilini. »

### *Objets trouvés*

Il a été remis à l'église Saint-Jean un porte-monnaie contenant une somme d'argent.

Le réclamer au bureau du journal.

### NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINTE MARIE. — Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 du courant, Exposition Solennelle du Saint Sacrement de 6 heures du matin à 8 heures du soir.

Le matin à 6 heures, messe d'exposition ; le soir : vendredi et samedi, chant des complies à 7 heures et demie.

Dimanche, Vêpres, à 3 heures et demie, Sermon, Procession, Salut.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT des Mineurs. Manœuvres et similaires du Nouveau Port. — Les membres syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 6 h. 1/2, Bourse du Travail, place Calotta.

Versement des cotisations.


A VENDRE
à SAINT-FLORENT
jolie maison de deux étages avec mansardes et magasins.
Prix modéré.
S'adresser pour renseignements à M. François Maestracci, agréé, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.



LA TISANE
AMÉRICAINE
des SHAKERS
REMÈDE CERTAIN
La Tisane Américaine des Shakers est une préparation purement végétale qui agira directement sur l'estomac, le foie et les intestins, en facilitant le fonctionnement, évitant ainsi toutes les maladies de ces organes.
Demandez à M. Fanyau, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.
CONTRE LA CONSTIPATION, LES MIGRAINES ET TOUTES LES MALADIES DE L'ESTOMAC.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

### BOURSE DE PARIS

| | 14 janv. | 15 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciennes | 95.40 | 95.60 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96.40 | 96.50 |

ex-coupon.

### Légion d'honneur

Paris, 15 janvier.

M. le docteur Valentini, médecin-chef de l'hôpital civil de Bastia, est promu au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

## Le Terrible Accident DU BOIS DE BOULOGNE

### Nouveaux détails

Paris, 15 janvier.

Dans la terrible catastrophe qui a eu lieu, hier, au Bois de Boulogne, deux cadavres seulement ont été retrouvés.

Ce sont ceux du jeune Alexandre Perrière, âgé de 16 ans, apprenti mécanicien, et de Gaudrol Edmond, âgé de 15 ans, chasseur de restaurant.

Malgré toutes les recherches qui ont été faites, plusieurs cadavres sont encore introuvables.

Le service de sauvetage, qui a été organisé autour du lac, n'a jamais cessé de fonctionner.

La foule, encore plus considérable qu'hier, a stationné tout le temps autour du lac suivant avec un émouvant intérêt les efforts qui ont été tentés pour retrouver les cadavres.

## La Laïcisation des Hôpitaux

### Le départ des Religieuses

### *Imposantes Manifestations*

Paris, 15 janvier.

Les religieuses, qui soignaient depuis si longtemps les malades, ont quitté nos hôpitaux.

Plus de cent cinquante d'entre elles vont rentrer à leur maison mère du Bon-Secours.

Seuls deux hôpitaux privilégiés garderont leurs sœurs infirmières.

Par suite des dispositions prises par leurs fondateurs, l'hôpital Baucicault et l'hospice Debrousse ne sont pas forcés de laïciser leur personnel.

A l'Hôtel-Dieu, le départ des religieuses a eu lieu de par leur volonté même sans aucune manifestation.

Cependant les internes et les malades valides ont accompagné les sœurs expulsées jusqu'à la porte de sortie, où ils leur ont dit un adieu ému.

Le départ des religieuses des autres établissements hospitaliers a donné lieu à d'imposantes manifestations et à quelques incidents assez sérieux, la police ayant voulu disperser les manifestants qui escortaient les religieuses.

### *Cadre de réserve*

Paris, 15 janvier.

M. le général De Lavech-Desfarrières, commandant l'artillerie du 12e corps d'armée, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section réserve du cadre de l'état-major général.

M. le médecin-inspecteur Geschwind, directeur du service de santé du 17e corps d'armée, est placé, à dater de ce jour, dans la section de réserve.

## LA Terrible Catastrophe de Boyerstown

### Nouveaux Détails

### *167 morts. — 329 blessés*

Paris, 15 janvier.

L'effroyable catastrophe, qui a mis en deuil la ville de Boyerstown, a produit la plus vive émotion dans tous les Etats-Unis.

De toutes parts parviennent des télégrammes de condoléances adressés aux autorités locales de Boyerstown.

Le nombre des morts qui ont été retirés des décombres du bâtiment transformé en une vaste fournaise, est exactement de 167. La plupart de ces innocentes victimes étaient carbonisées.

Le nombre des blessés est de 329, dont plusieurs très grièvement.

Les obsèques des victimes ont eu lieu au milieu de toute la population en deuil.

## LE GÉNÉRAL PICQUART est décoré de l'ordre de l'Aigle Blanc

Paris, 15 janvier.

L'ambassadeur de Russie à Paris a remis aujourd'hui au général Picquart, ministre de la guerre, les insignes de l'ordre de l'Aigle Blanc, au nom de S. M. Nicolas II.

Cette haute marque de distinction de l'empereur de Russie envoie notre ministre de la guerre est favorablement accueillie dans tous les milieux militaires et politiques.

L'ordre de l'Aigle Blanc a été fondé le 1er novembre 1705 par Auguste II, roi de Pologne et Electeur de Saxe.

Cette décoration est portée comme les Grands-Croix, ruban bleu avec une plaque d'or.

Il n'y a qu'une seule classe de Chevaliers qui prennent rang après ceux de Saint-Alexandre Newski.

## NOS DIRIGEABLES

### Départ du « Ville de Paris » *pour Verdun*

Paris, 15 janvier.

Le nouveau dirigeable *Ville de Paris*, qui a été désigné pour remplacer le *Patrie* à Verdun, est parti aujourd'hui de Paris.

Une foule immense assistait au départ de ce nouveau dirigeable, à qui on a souhaité un meilleur sort qu'à son aîné, le *Patrie*.

Le départ a eu lieu sans incident ; le *Ville de Paris* s'est élevé majestueusement dans les airs, et a fait route vers l'est, à une vitesse remarquable.

### Légères avaries en route

### Escale à Valmy

Pendant son voyage, qui s'effectuait dans d'excellentes conditions, le *Ville de Paris* a été assailli par une saute de vent qui lui a occasionné de légères avaries et l'a obligé à faire escale à Valmy, pour procéder aux réparations nécessaires.

### Arrivée à Verdun

Les avaries réparées, le *Ville de Paris* est parti immédiatement de Valmy, et est arrivé dans la soirée à Verdun, son poste d'attache.

Toute la population de Verdun attendait, avec une fébreuse anxiété, l'arrivée du nouveau dirigeable et a fait une grandiose ovation aux intrépides aéronautes qui le montaient, lorsque le *Ville de Paris* a atterri au poste qui lui est assigné.

## Tirages financiers

### *Ville de Paris 1869*

Paris, 15 janvier.

L'obligation portant le numéro 469.605 est sortie remboursable à 200.000 francs.

Les obligations portant les numéros 619 371, 462.063, 586.598 et 16.837 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

## INTERPELLATION BERRY

Paris, 15 janvier.

M. Georges Berry, député conservateur de la Seine, vient d'informer le président du Conseil qu'il l'interpellera sur l'accident du Bois de Boulogne.

## TOULON

### ARRIVÉE DU « SHAMROCK »

Toulon, 15 janvier.

Le croiseur *Victor Hugo*, remorquant le *Shamrock*, et ramenant l'équipage de la *Nive*, est arrivé ce matin dans notre port.

Le transport *Shamrock* entrera au bassin dès demain, de manière à être remis au plus tôt en état de retourner au Maroc. L'arbre de couche de ce transport, avarié en rade d'Oran, sera l'objet d'une visite minutieuse.

## UNE VILLA CAMBRIOLÉE

### *La domestique est garrottée et grièvement blessée*

Toulon, 15 janvier.

Deux malfaiteurs masqués se sont introduits dans la villa appartenant à Mesdames Marnats, mère et fille, toutes les deux veuves d'officiers de marine, et l'ont complètement dévalisée.

Une jeune domestique, qui gardait la villa, a été sérieusement garrottée, puis grièvement blessée.

Les auteurs de cet audacieux cambriolage ont pu se retirer sans avoir été inquiétés.

La justice, qui a aussitôt ouvert une enquête, est sur la piste de ces odieux malfaiteurs dont l'arrestation semble imminente.

## Arrestation d'un Espion

Toulon, 15 janvier.

La police de sureté vient mettre en état d'arrestation le nommé Ludovig Wingler, sujet allemand, qui avait été trouvé rôdant aut ur de l'arsenal.

Depuis quelques jours la police était sur les traces de cet étrange visiteur, dont les allées et venues lui paraissaient très suspectes.

Ludovig Wingler a protesté de son innocence ; mais, en attendant, les agents l'ont remis entre les mains de la justice qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

Une enquête a été aussitôt ouverte, et elle sera menée rapidement par les autorités compétentes.

## Premier Conseil de Guerre *Maritime*

## La Perte du « Chanzy »

### Condamnation du Commandant du Croiseur

Toulon, 15 janvier.

Aujourd'hui, a comparu, devant le premier Conseil de guerre maritime, M. le capitaine de frégate Manger, commandant du croiseur *Chanzy*, perdu dans la baie d'Along en Extrême-Orient, vers la fin du mois de mai 1907.

C'est le capitaine de vaisseau Jaurès, frère du célèbre tribun socialiste, qui est chargé de la défense de M. Manger.

Dans son interrogatoire, le commandant Manger a rejeté toutes les responsabilités du désastre sur les lacunes des cartes marines de l'Extrême-Orient. « Ces cartes, dit-il, sont pour la plupart incomplètes et fausses et il n'est pas étonnant que de semblables sinistres se produisent dans ces parages.

Le commissaire du gouvernement prononce un énergique et sévère réquisitoire contre le commandant Manger, « dont l'impéritie, dit-il, a amené la perte d'une des meilleures unités de notre flotte ».

Le capitaine de vaisseau Jaurès présente une habile et savante défense de son camarade, « qui il ne faut pas rendre responsable, ajoute-t-il, de la perte du *Chanzy*.

Le Conseil de guerre condamne par 5 voix contre 2 M. le commandant Manger pour impéritie à la privation de tout commandement pendant trois ans et à cent francs d'amende.


**Horlogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie**

# DANESI FILS

***Boulevard Paoli, 16, Bastia***

**Assortiment de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.**

**Premier choix de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché.**

**N. B. — Les montres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et règlés avant d'être mis en vente. Aussi on a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir un article bien garanti.**

**YEUX** Les personnes atteintes de maladies de la tête, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux chauds, brouillés, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, agacements, surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

**RHUMATISME**

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande convalescence, au froid ou au chaud, douleurs le matin, vertiges, malaise, digestions pénibles, coucher, dont avec les variations de la température et de l'humidité, s'intéresse à s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 11 rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.




*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A VENDRE**

Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, à Toga, Bastia.

**A LOUER**

Divers locaux grande et petite, situés dans l'enceinte Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

**ANCIEN CABINET PRADÈRE**
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

**Cordonnerie Modèle**
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**
*Saison Automne-Hiver 1907-1908*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*
**Prix très réduits**
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*




**MAISON DE CONFIANCE**
**BIJOUTERIE MATTEI**
**30, Boulevard Paoli**

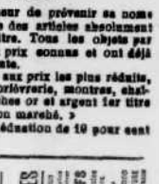
**La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.**

**La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, pararas, alliances; etc., etc., broches or et argent 1er titre**

**Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »**

***Spécialité de stylets Vendetta-Corse.*** **Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.**

**Installation à Gaz**
**Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz**
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
*Appareils sur commande*
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.




**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER**
*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

**Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée**
**H. FRAISSINET & Cie**
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
*Edredons, Couvertures, Tapis*
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ**
**POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?**



UNE PREUVE
Un malade m'écrit :
« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du ventre, de maux de reins et de dos, de faiblesse et surtout de gastralgie, et je désespérais de guérir à mon âge (65ans) lorsque j'eus le bonheur d'acheter votre merveilleux Electro-Vigueur.
« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'éprouve très nettement, car je suis déjà entièrement guéri.

POUR LES INCRÉDULES
Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait même convertir un fanatique docteur de la vieille école, qui se trouve bien que purger ou saigner.
Donnez-moi un homme qui souffre cruellement dans les muscles ou les jointures de douleurs rhumatismales, de sciatique, lombago ou de toute autre douleur, et mon Electro-Vigueur répandra l'huile de vie dans le corps du malade et dissipera toute trace de souffrance.

Toute personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureux, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à **avoir** confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.
Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

**L'ÉLECTRO-VIGUEUR**

rend l'homme superbe ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait luire sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.
**L'ÉLECTRO-VIGUEUR** opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

**Brochure Gratuite** Je prête tous les malades de la bonne foi de mes raisonnements. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.

*Si vous le pouvez, venez vous-même. Consultations médicales gratuites de 10 h. à 4 h. 30. Dimanche de 10 h. à 1 heure.*

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs
Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.
Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.
Nom.....
Adresse.....

**Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS**

**C GÉNÉRALE DES PETROLES**
***pour l'Eclairage et l'Industrie***
**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI, François Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 17 — VENDREDI 17 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 30 mois | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale et autres Pays |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00031

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA


***LE CALENDRIER***

**Fête d'Aujourd'hui:** Saint Antoine, abbé
Soleil: (Heure nationale)
Lever. 7 h. 04 m — Coucher 4 h. 17 m.
**Premier quart.**, le 10 — **Pleine Lune**, le 18
**Fête de Demain:** Chaire de Saint Pierre

*16 JANVIER*

## L'Imbroglio Marocain

M. Clémenceau est plein de confiance, Mokri aussi.

Au ministère de l'Intérieur, M. Clémenceau a passé sa matinée de dimanche avec le ministre de la Guerre, le ministre de la Marine, celui aussi des Finances, ce qui est toujours inquiétant, et M. Regnault, ministre de France à Tanger, M. Louis, directeur des affaires politiques au quai d'Orsay, M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin. A ce Conseil à la fois conseil de guerre et conseil diplomatique, il manquait pourtant quelqu'un dont la présence n'eût pas été inutile, c'est le ministre des Affaires étrangères, M. Pichon, qui, après avoir fait à Madrid le séjour que l'on sait, promène dans les jardins de l'Alcazar, « délices des rois Maures, » les pensées un peu vagues que lui inspire l'imbroglio marocain, de plus en plus compliqué. Mais enfin, en son absence, on n'en a pas moins décidé que la situation était pour nous très claire et que, la sécurité étant assurée par le général Lyautey à la frontière algéro-marocaine, nous n'avions plus qu'à nous en tenir à la formule de l'acte d'Algésiras, à maintenir, comme nous en avons mission, l'ordre dans les ports, et attendre, au surplus, les événements.

C'est simple comme programme, mais cette simplicité cadre-t-elle avec la tournure grave que prend au Maroc la compétition pour le sultanat ?

La déposition du sultan légitime Abd-el-Aziz — celui que l'Europe connaît et le seul avec qui, d'après l'acte même d'Algésiras, la France et l'Espagne, mandataires de l'Europe, puissent avoir des rapports, — et la proclamation de son frère Moulaïd Hafid, sont des événements importants pour l'établissement de l'autorité chérifienne qui peuvent avoir, dans tout le pays, des répercussions que, malgré la fiction diplomatique, l'Europe et nous serons bien obligés d'envisager à un moment donné, pour la sécurité commune.

Abd-el-Aziz, pendant le séjour à Rabat de M. Regnault, s'est souvent étonné de notre attitude à son égard. « J'aurais pu, disait-il souvent, proclamer la guerre sainte. Je ne l'ai pas fait. Mais, si vous ne me soutenez pas, j'en puis être victime et déposé au profit de qui la proclamera. »

On voit aujourd'hui qu'il n'avait que trop raison. Il n'est, en effet, que trop certain que ce sont bien les oulémas de Fez, c'est-à-dire l'autorité morale la plus considérable de la capitale chérifienne, qui ont mené toute l'intrigue. Ils ont d'abord décidé de ne plus faire de prière sous l'invocation d'Abd-el-Aziz et ont ensuite envoyé à celui-ci, à Rabat, une lettre, en forme de réquisitoire, où ils l'accusaient d'agir sous l'inspiration des chrétiens et de trahir pour eux la cause de la religion et la cause nationale. Abd-el-Aziz n'avait rien à répondre, sa déchéance a été prononcée, et Moulaï Hafid, l'homme de la guerre sainte, a été proclamé. Le nouveau sultan est sommé de poursuivre par les armes l'abolition des dispositions de l'acte d'Algésiras, la suppression des impôts makhsens établis par Abd-el-Aziz, l'interdiction à tout sujet marocain de se faire protéger par les consulats européens et la restitution par la France des territoires sud-oranais et des oasis sahariennes qui, par parenthèse, n'ont jamais appartenu au Maroc.

Tant de prétentions feront sourire, mais il n'en est pas moins vrai qu'elles passionneront l'opinion nationale et qu'elles peuvent aboutir à l'explosion d'un mouvement toujours latent comme du feu sous la cendre.

Cette situation intérieure nouvelle est donc à envisager avec sérieux. Aussi, semble-t-il que la comédie que le gouvernement a fait jouer samedi dernier à Mokri, l'argentier d'Abd-el-Aziz, venu à Paris pour négocier un emprunt de 150 millions, est pour le moins déplacée. Sous les auspices de l'interprète de la légation de France à Tanger, Si Kaddour ben Gabrit, on l'a montré à la presse comme une bête curieuse. Et Mokri, avec l'imperturbable sérénité des Orientaux, a répondu à tout le monde que les événements de Fez étaient insignifiants. Cet optimisme a trouvé son écho chez nos confrères parisiens, surtout chez ceux qui avaient pu recueillir directement de la bouche du ministre d'Abd-el-Aziz quelque déclaration plus particulièrement circonstanciée. Il ne faut pas perdre son sang-froid a, à plusieurs reprises, répété Mokri, et lui ne perdait pas le sien, tout à l'idée de son emprunt : « Bene ! Combien sont-ils ? » demandait-il à son banquier, en comptant les têtes de la délégation de la presse, dans la démarche de laquelle il supposait voir une manifestation sympathique de l'opinion française.

Le gouvernement, en favorisant cette étrange exhibition, a-t-il eu pour but de donner le change sur l'importance de l'événement qui vient de se dérouler à Fez ? Si oui, il n'aura trompé personne, car il saute aux yeux que l'agent d'Abd-el-Aziz ne pouvait, dans l'intérêt même de sa mission financière, dire autre chose sinon que tout va bien et que tout est pour le mieux dans le mieux ordonné des empires.

Comme Mokri, d'ailleurs, le général Drude, qui a eu une longue conférence avec M. Clémenceau, dès la première heure de son arrivée à Paris, a déclaré dans une interview que la proclamation de Moulaï Hafid à Fez n'est « qu'un événement purement local, » et qu'après tout, les Marocains s'accommoderaient très bien de plusieurs sultans. Les Marocains, peut-être, mais les étrangers ? L'anarchie féodale entretenue par plusieurs Raisouli ne serait pas seulement la fin de toute chance de rétablir un peu d'ordre et de sécurité au Maroc, elle nous mettrait aussi en perpétuelle alerte à notre frontière africaine.

Les nouvelles de Casablanca annoncent que le général d'Amade, se conformant aux ordres qu'il a emportés de Paris, rayonne à grande distance autour de la ville. Cette tactique eût été excellente, il y a trois mois, il y a deux mois, car elle eût sans doute suffi à intimider toutes les audaces que notre inaction, considérée comme de l'impuissance, n'a fait que surexciter. Aujourd'hui, elle pourrait bien nous emmener plus loin que nous ne voudrions ou que l'on ne voudrait que nous allions.

Il faut nous réserver. Comme il est fort possible que les nouvelles de Fez provoquent dans le pays et jusque dans les ports une agitation assez forte, nous devons rester en mesure d'assurer la sécurité des colonies étrangères dans les ports, à Rabat notamment, où notre mission est de les protéger.

Nous serons là dans notre rôle, dans celui que l'acte d'Algésiras nous a confié, à l'Espagne et à nous.

La Rouvraye.

## Propos d'un Bastiais

### *Au Lycée de Bastia*

*L'autre jour, en lisant un article sur l'école de Saint-Cyr, je me suis demandé pourquoi on ne préparait plus à Saint-Cyr, au Lycée de Bastia.*

*A chaque session du Conseil général, la question est remise sur le tapis et les mêmes arguments sont allégués pour et contre. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elles passionneront l'opinion nationale et qu'elles peuvent aboutir à l'explosion d'un mouvement toujours latent comme du feu sous la cendre.*

*Cette situation intérieure nouvelle est donc à envisager avec sérieux. Aussi, semble-t-il que la comédie que le gouvernement a fait jouer samedi dernier à Mokri, l'argentier d'Abd-el-Aziz, venu à Paris pour négocier un emprunt de 150 millions, est pour le moins déplacée. Sous les auspices de l'interprète de la légation de France à Tanger, Si Kaddour ben Gabrit, on l'a montré à la presse comme une bête curieuse. Et Mokri, avec l'imperturbable sérénité des Orientaux, a répondu à tout le monde que les événements de Fez étaient insignifiants. Cet optimisme a trouvé son écho chez nos confrères parisiens, surtout chez ceux qui avaient pu recueillir directement de la bouche du ministre d'Abd-el-Aziz quelque déclaration plus particulièrement circonstanciée. Il ne faut pas perdre son sang-froid a, à plusieurs reprises, répété Mokri, et lui ne perdait pas le sien, tout à l'idée de son emprunt : « Bene ! Combien sont-ils ? » demandait-il à son banquier, en comptant les têtes de la délégation de la presse, dans la démarche de laquelle il supposait voir une manifestation sympathique de l'opinion française.*

*Le gouvernement, en favorisant cette étrange exhibition, a-t-il eu pour but de donner le change sur l'importance de l'événement qui vient de se dérouler à Fez ? Si oui, il n'aura trompé personne, car il saute aux yeux que l'agent d'Abd-el-Aziz ne pouvait, dans l'intérêt même de sa mission financière, dire autre chose sinon que tout va bien et que tout est pour le mieux dans le mieux ordonné des empires.*

*Comme Mokri, d'ailleurs, le général Drude, qui a eu une longue conférence avec M. Clémenceau, dès la première heure de son arrivée à Paris, a déclaré dans une interview que la proclamation de Moulaï Hafid à Fez n'est « qu'un événement purement local, » et qu'après tout, les Marocains s'accommoderaient très bien de plusieurs sultans. Les Marocains, peut-être, mais les étrangers ? L'anarchie féodale entretenue par plusieurs Raisouli ne serait pas seulement la fin de toute chance de rétablir un peu d'ordre et de sécurité au Maroc, elle nous mettrait aussi en perpétuelle alerte à notre frontière africaine.*

*Les nouvelles de Casablanca annoncent que le général d'Amade, se conformant aux ordres qu'il a emportés de Paris, rayonne à grande distance autour de la ville. Cette tactique eût été excellente, il y a trois mois, il y a deux mois, car elle eût sans doute suffi à intimider toutes les audaces que notre inaction, considérée comme de l'impuissance, n'a fait que surexciter. Aujourd'hui, elle pourrait bien nous emmener plus loin que nous ne voudrions ou que l'on ne voudrait que nous allions.*

*Il faut nous réserver. Comme il est fort possible que les nouvelles de Fez provoquent dans le pays et jusque dans les ports une agitation assez forte, nous devons rester en mesure d'assurer la sécurité des colonies étrangères dans les ports, à Rabat notamment, où notre mission est de les protéger.*

*Nous serons là dans notre rôle, dans celui que l'acte d'Algésiras nous a confié, à l'Espagne et à nous.*

*La Rouvraye.*

## Propos d'un Bastiais

### *Au Lycée de Bastia*

*L'autre jour, en lisant un article sur l'école de Saint-Cyr, je me suis demandé pourquoi on ne préparait plus à Saint-Cyr, au Lycée de Bastia.*

*A chaque session du Conseil général, la question est remise sur le tapis et les mêmes arguments sont allégués pour et contre. Mais il n'en est pas moins vrai que les uns qu'on se décide à agir en aucun sens.*

*Beaucoup de gens n'ont que cet argument pour la suppression : les programmes de la préparation à Saint Cyr et ceux de « Mathématiques élémentaires » sont identiques, et il est parfaitement inutile de consacrer de l'argent à payer des professeurs qui développeront les premiers, tandis qu'il y en a qui sont chargés de préparer à la seconde partie du baccalauréat. La fusion des deux classes ne porterait aucun préjudice aux élèves et permettrait de faire des économies.*

*D'autres, « discutant au point de vue pratique » comme ils disent, pensent que le nombre insignifiant de jeunes gens qui préparent l'école de Saint-Cyr, en Corse, est une preuve de l'opportunité de la suppression de cours.*

*La valeur de ce dernier argument me semble nulle. Il est certain que le nombre des jeunes gens en question a diminué, et je crois même que cette année, il n'y en a aucun qui prépare Saint Cyr ; seulement je me demande si ce n'est pas parce que le cours de préparation devenait de plus en plus médiocre, que les élèves ont déserté.*

*On tourne donc un cercle vicieux, en raisonnant de cette façon. Si on avait continué à préparer sérieusement il est certain que beaucoup de jeunes gens auraient continué à suivre les cours. Et la preuve de ce que j'avance est dans le nombre de Corses qui, il y a deux ans, lorsque la question de la suppression fut posée pour la première fois, quittèrent, au mois de janvier, le Lycée de Bastia pour suivre les cours au Lycée de Marseille. C'est donc l'indécision de l'Administration qui a amené la désertion du cours ; et comme toutes les familles ne peuvent supporter les frais d'une installation à Marseille le nombre des élèves a diminué forcément.*

*Le premier argument repose sur l'identité du programme. On pourrait discuter sur la ressemblance des questions traitées en « Mathématiques élémentaires » et en « Cours de Saint Cyr. » Outre qu'il y a des matières uniquement étudiées par les « Saint Cyriens », — ce qui, dans l'hypothèse de la fusion des classes, nécessite des heures supplémentaires pour ces derniers — il est indéniable que l'esprit des deux programmes n'est pas le même. Et je me rappelle encore les digressions que nos professeurs étaient obligés de faire pour que le cours de la classe de Mathématiques fût profitable aux Saint Cyriens.*

*Donc une préparation spéciale ne serait pas inutile.*

*Mais ceux qui paraissent vraiment que l'on peut fusionner les deux classes sans inconvénient ne pourraient-ils pas prendre l'initiative de la création d'un autre cours ?*

*Une chaire de « Mathématiques supérieures » ne pourrait elle pas être créée au Lycée de*

---

89. — Feuilleton du Petit Bastiais

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*
par GEORGES MAURY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

Et soudain, pâlissant, elle reprit avec une dureté menaçante :

— A quipenses-tu ?

— A qui et à quoi pourrais-je penser, en écoutant les jolies choses que tu me dis ?

Si vague et si banale que fût la réponse, elle s'en contenta pourtant. Loi, avait hâte de partir.

— Ne me retiens plus... Ne me laisse pas surprendre chez toi par la fin de la nuit...

— Reste encore... Tant pis si on te surprend ! . Si je me cache c'est pour te plaire... moi, je mets tout mon orgueil dans mon amour...

Le jeune homme eut un geste rapide de mécontentement. Elle s'en aperçut.

— Ah ! dit-elle... t'ennuies-tu auprès de moi ?.. Si tu t'ennuies, c'est que tu ne m'aimes plus... et si tu ne m'aimes plus... c'est que tu en as remarqué une autre...

— Tu es nerveuse... laisse-moi... une autre fois tu seras plus sage...

Elle avait lié ses doigts dans les doigts de Christian.

— Emploie la force, alors... mais tu ne t'en iras pas avant que j'aie tout dit ! . Je voudrais que tu saches que je mets en tout la même violence... et que je te haïrais, au besoin, avec toute la fougue que j'ai apportée dans mon amour...

— On jurerait presque que tu penses à me menacer ? dit-il en souriant.

— Non .. Je n'en suis pas là... du moins je le crois. . à défaut de menace, si tu veux, ce sera un avertissement. Il faut bien que tu me connaisses, et que tu saches que je ne te pardonnerais pas si tu me délaissais, de même que je ne pardonnerais pas à celle qui m'aurait remplacé dans ton cœur...

— Je le vois... c'est bien une menace ..

Elle réfléchit, puis, le regardant bien en face, elle dit doucement :

— Soit !..

Il se leva brusquement et délia ses mains qu'elle enchaînait. Il avait les sourcils froncés, un air de défi tout à la fois, et de tristesse. Elle se remit à genoux, et toujours en cette position de suppliante, elle reprit :

— Je suis extrême en tout... Voilà ce que je veux que tu n'oublies pas... Et puis, pourquoi irais-tu chercher autre part le bonheur que tu peux trouver près de moi ? Serait il vrai que tu ne connaisses pas encore toute la grandeur de la passion que tu m'inspire ?.. Pourquoi vivre comme nous avons vécu depuis des mois, en s'ignorant ainsi l'un l'autre ? Demande-moi des sacrifices et des dévouements. Je suis préparée à tout. Je consentirai à tout. Mais aime-moi !.. Ce n'est pas bien difficile, ce que je te demande là.

— A quoi vois-tu donc que j'ai cessé de t'aimer ?.

— A toutes choses, à rien... Oh ! mon Dieu, comme je voudrais me tromper !

La crépuscule du matin blanchissait les vitres des fenêtres.

— Regarde ! Voici le jour...

— Oui... Va... Je ne te retiens plus. . Quand il fut dehors, il éprouva un grand soulagement. Et presque aussitôt, il s'en repentit. Il se tourna. Un rideau s'agita faiblement, comme soulevé par une brise légère. Une petite main qui lui disait adieu... Il répondit par un baiser. L'amour qu'il envoyait ainsi était tout ce qui restait dans son cœur...

Bientôt, dans les jours suivants, il crut s'apercevoir, à certains indices, que Germaine le surveillait. Depuis leur liaison secrète, ils évitaient toutes les occasions de se rencontrer, comme autrefois, lui en faisant ses visites, elle en courant le pays pour s'occuper de ses affaires. Ils n'avaient plus besoin de ces rencontres pour se voir, maintenant que l'accord était complet entre eux. Au contraire, après la scène que nous venons de raconter, il la rencontra plus fréquemment que jamais. Rien, du reste, en elle ne laissait transparaître ses soupçons. Chez elle, où il revint deux fois, elle ne fit plus aucune allusion à ses craintes. Elle semblait être rassurée. Mais ce jeu d'amour pesait lourdement sur l'âme du jeune homme.

A plusieurs reprises, lorsqu'il sortait de la maison de la Marine, il crut surprendre, dans l'ombre, une silhouette élégante qui disparaissait vite au détour de quelque sentier. D'autres fois, le hasard fit que sa voiture se croisa avec celle de Germaine juste à l'heure où il quittait Rose-Limon. Ces rencontres, était-ce bien au hasard qu'il fallait les attribuer ?

Et c'est alors qu'il se posait à lui-même cette question, qu'un soir résolu à avouer son amour à Rose-Limon, en dépit de l'effroi instinctif que Germaine lui inspirait, c'est alors, disons nous, qu'un soir, il passait au galop de son cheval, devant le Moulin-Joli, lorsqu'une femme se dressa soudainement devant son cabriolet, au risque de se faire écraser.

— Descendez, Christian, il faut que je vous parle...

Il avait obéi. Il se trouva devant Germaine. Rien que la nuit fût venue il pouvait le voir encore, et distinguer son visage. Et il constata qu'elle était agitée de frissons et dans une émotion extraordinaire. Tout à l'heure, très calme au moment où elle avait pris sa résolution elle avait, en ce moment, comme des convulsions de sanglots qui soulevaient son corsage.

— Remettez vous, Germaine...

(*A suivre*).

*Bastia, à l'aide des crédits autrefois affectés à la préparation de Saint Cyr.*
*Je reviendrai d'ailleurs sur la question.*
ASTEOT.

## Veglione à la Cirnea

Samedi, 1er février, grand veglione à la Cirnea.

Grâce au concours de nos charmantes Cyrnéennes, cette fête sera brillante et réussie comme celles de l'an dernier dont on garde encore l'amusant souvenir.

Préparez-vous donc, Mesdames et Mesdemoiselles, vous avez toute liberté pour vos toilettes ; et déguisées, parées ou masquées, vous serez les bienvenues.

Faut-il ajouter que danseuses et cavaliers seront électrisés par le plus entraînant des orchestres ?

## Ce que disent les Journaux

**L'Action**

A propos de l'impôt sur le revenu :

« Je trouve inquiétant que le petit Delcassé, intriguillant avec quelques « radicaux » d'église de son espèce, s'en aille faire voter par le fameux groupe de la « gauche radicale » — vous savez : celle qui n'est ni gauche, ni radicale — l'ensemble dans le programme parlementaire de l'impôt sur le revenu.... Au profit de quoi ? De l'abrogation de la loi Falloux ! Ah ça ! est-ce que la Gauche radicale sera toujours le nid des vipères qui mordent la République dont elles vivent. Hier, c'était elles qui défendaient les biens d'église contre l'assistance publique, par l'organe de M. Chaigne et de ses Lhopiteau ; aujourd'hui, c'est elle qui admet une exemption contre l'Eglise, pour faire plaisir à la plus urgente des réformes sociales voulues par le suffrage universel. Il importe de percer immédiatement cette vilaine intrigue à jour. »

**La Lanterne**

« La Chambre peut donc se mettre sérieusement à la besogne dès la semaine prochaine, si le gouvernement veut accepter les conseils qui lui ont été donnés, et déposer le projet de budget dès les premiers jours de la session. C'est une longue carrière de bon travail qui va s'ouvrir devant le Parlement qui aura, pour réaliser les réformes préparées dans ses Commissions, deux grandes sessions de plusieurs mois chacune, cette année et l'année prochaine. Avec un peu de bonne volonté et de méthode, l'œuvre législative de la Chambre de 1906 peut être encore fort honorable ; il suffit de vouloir. Nous aurons l'intérêt et la majorité veut. »

**La Petite République**

Sur la reprise des travaux parlementaires :

« Aucune bataille n'est possible pour l'élection du bureau des deux Chambres : Au Sénat, M. Antonin Dubost sera réélu sans concurrent ; à la Chambre, M. Henri Brisson reprendra possession du fauteuil présidentiel, investi de l'unanime et confiante confiance de ses collègues républicains. Quant au ministère, les parlementaires les plus pessimistes prédisent pour lui une longue existence. En outre M. Clemenceau et ses collègues iront leur petit bonhomme de chemin. »

## Le Concours International de Musique
### DE MARSEILLE

Le journal *l'Harmonie* organise à Marseille, pour les 6, 7 et 8 juin prochain, un concours international de musique, qui, dès le début, s'est annoncé comme un succès. Des sociétés nombreuses ont déjà adhéré, de France, de l'étranger, de l'Algérie et de la Tunisie. On nous annonce que ces jours-ci paraît le règlement. Il comporte une série de prix et des coupes fort enviées par les sociétés qui participeront à ce concours. Des objets d'art et des médailles compléteront la liste des prix.

Un grand nombre en a été offert par la Presse, dans le but de favoriser les efforts de *l'Harmonie*, le premier journal périodique qui ait osé parrain organisation.

*Le Journal*, de Paris, a réservé au Comité, pour être décerné en son nom, le bronze superbe de Charpentier, *La Victoire*, qui est sa propriété exclusive.

*Le Syndicat d'Initiative de Provence* et M. Lévy, Directeur des Arènes de Fréjus, ont également fait don d'un objet d'art.

*Le Matin*, le *Petit Journal*, le *Syndicat de la Presse Coloniale*, de Paris, le *Journal Musical*, de Paris et Nice, *l'Accord Parfait*, de Lyon, le *Nouvelliste* de Bordeaux ; le *Midi Colonial*, la *Cri de Marseille*, etc., ont offert des médailles.

Les Sociétés qui n'ont pas reçu le règlement peuvent le demander au Comité, 34, rue Paradis, Marseille.

## Les Agissements
DE LA
## COMPAGNIE FRAISSINET

### Service de la Balagne

Nous publions *sans commentaires* les deux télégrammes ci-après :

M. P. F. Savelli à M. le Ministre des Postes et Télégraphes, et à M. Santelli, député,

Paris.

Sommes à nous demander si la Balagne est dotée d'un service postal. Avec indignation, nous vous informons de la grave plaisanterie que la Compagnie Fraissinet nous favorise. Jeudi dernier et hier, elle nous a supprimé l'arrivée du bateau de Nice. Nos marchandises sont en souffrance sur le quai. Voyez quel progrès pour la Balagne.

SAVELLI

13 janvier 1908.

***

Le Président du Tribunal de Commerce d'Ile Rousse, à M. le Ministre du Commerce, et à M. Santelli, député,

Paris.

La Compagnie Fraiss'net nous a privés la semaine dernière de trois bateaux. Manquons par suite de marchandises. Quais encombrés : futailles huile, caisses fromage et autres marchandises à destination de Nice-Marseille. Commerçants et industriels se plaignent amèrement. Prière d'intervenir, pour faire cesser ce déplorable état de choses que nous voyons trop souvent se renouveler.

CHARLES LANATA.

14 janvier 1908.

## CONCOURS DE PRIMES D'HONNEUR

*Prix Culturaux. — Prix de Spécialités. — Prix pour les journaliers ruraux. — Prix pour les serviteurs à gages, dans le département de la Corse.*

(Suite et fin)

IV. Primes d'Honneur de la petite culture. — Un objet d'art de 300 francs et une somme de 2.400 fr. seront mis à la disposition du jury pour être décernés aux cultivateurs du département, vignerons et herbagers qui, exploitant comme propriétaires ou comme locataires, ou « par gage de fruits, une surface maximum de 10 hectares avec leurs bras ou ceux de leurs enfants ou d'autres membres de leur famille, auront présenté les cultures les plus propres à être offertes comme exemple et seront reconnus les plus méritants au point de vue de l'ordre de l'économie et de la bonne tenue de leur exploitation.

Le cultivateur classé le premier recevra l'objet d'art à titre de prime d'honneur et une somme d'argent qui sera déterminée par le jury.

V. Primes d'Honneur de l'Horticulture. — Un objet d'art de 300 fr. et une somme de 2.000 fr. seront mis à la disposition du jury pour être décernés aux horticulteurs, fleuristes et pépiniéristes présentant les jardins et les pépinières les mieux cultivés, les mieux tenus et du meilleur rapport.

L'horticulteur ou pépiniériste classé le premier recevra l'objet d'art à titre de prime d'honneur et une somme d'argent déterminée par le jury.

Ces prix étant réservés aux jardiniers, arboriculteurs, horticulteurs et pépiniéristes de profession, les amateurs, les jardiniers des particuliers, les propriétaires de parcs et de jardins d'agrément ne seront pas admis à concourir.

Des médailles de bronze accompagneront les prix autres que les primes d'honneur mentionnées aux paragraphes V, VI et VII.

VII. Prix pour les journaliers ruraux. — Des prix d'une valeur totale de 1.500 fr. avec une médaille d'or, deux médailles d'argent grand module, quatre médailles d'argent et huit médailles de bronze, seront décernés aux journaliers agricoles, vignerons, sarcleuses, faucheurs, etc., qui auront été reconnus les plus méritants pour leur travail, leur conduite et pour l'ordre, l'économie et la bonne tenue de leur ménage.

VIII. Prix pour les serviteurs à gages. — Des prix d'une valeur totale de 1.500 fr. avec une médaille d'or, deux médailles d'argent grand module, quatre médailles d'argent et huit médailles de bronze, seront décernés aux serviteurs à gages des deux sexes jugés les plus méritants pour la longueur de leurs services, leur capacité professionnelle et leur conduite.

Les candidats aux primes d'honneur de la petite culture, de l'horticulture et de l'arboriculture et aux prix pour les journaliers ruraux et les serviteurs à gages devront adresser leurs demandes, au plus tard, le 1er mars 1908, à la mairie de leur commune qui les transmettra immédiatement à la préfecture. Passé ce délai toute demande d'admission au concours sera régulièrement refusée (1).

Les journaliers et les serviteurs agricoles devront faire connaître par écrit leurs nom, prénoms, domicile et tous les renseignements et certificats propres à faire apprécier leurs droits aux récompenses mentionnées ci dessus.

(1) Pour aider à la formation des mémoires, des formulaires à remplir ont été déposés à la préfecture, où l'on peut en réclamer des exemplaires.

(2) Des modèles de questionnaires existant pour les concurrents aux primes d'honneur de la petite culture, de l'horticulture et de l'arboriculture. Les journaliers et serviteurs agricoles feront leur demande sur papier libre. Les plans et calques joints aux demandes des candidats resteront annexés aux dossiers des concurrents.

## Chronique Judiciaire

Le nommé J.-A. S. de Pietralba, rentrait un soir chez lui après de copieuses libations. A un moment donné, il sortit son pistolet de sa poche, l'arma et le plaça dans la ceinture de son pantalon. Mais soudain l'arme partit et le blessa si malheureusement... qu'il ne sera plus jamais homme ! Il dut passer deux mois à l'hopital civil dans les plus cruelles souffrances.

Hier, il venait répondre devant le Tribunal du délit de port d'armes prohibé. S. n'est pas précisément un bon sujet.

Sans doute, disait au tribunal Me Hyacinthe de Montera, défenseur de S., mon client a eu tort de porter une arme sur lui. Mais on m'accordera que s'il a commis une faute, il en a été suffisamment puni par l'horrible blessure qu'il s'est faite. Il n'est pas mort, mais il ne vaut guère mieux, puisque... il ne sera jamais plus homme. Le Tribunal ne voudra pas jeter en prison ce malheureux amputé qui revient à peine de l'hopital.

Sav. a été condamné à 25 francs d'amende.

***

Six individus de Ghisoni, inculpés de coups et blessures sur des gendarmes dans l'exercice de leurs fonctions, avaient été acquittés par le Tribunal de Corte. M. le Procureur général ayant interjeté appel, l'affaire venait hier devant la Cour.

Les blessures des gendarmes ont saigné, faisait observer Me Moretti, conseil des prévenus. Or, verser le sang d'un fonctionnaire, cela s'appelle un crime en droit français. La juridiction correctionnelle n'est donc pas compétente, il faudra renvoyer les prévenus devant les assises et, étant donné leurs bons antécédents, la Cour consentira à les laisser en liberté en attendant leur comparution devant le Jury.

La Cour, sur les conclusions de M. l'avocat général Angeli, s'est reconnue incompétente. Néanmoins, elle a décerné mandat d'arrêt contre les prévenus qui ont été appréhendés, séance tenante, et conduits en prison par deux brigades de gendarmerie.

## Gazette Ajaccienne

*(De notre correspondant particulier)*

*Nos Hivernants*

Arrivée ce matin par le courrier de Marseille :

M. et Mme Jacques Osech ; M. le docteur Richard Dreus ; M. Vincent Errington. Nous leur souhaitons la bienvenue.

*Trouvée morte*

Hier matin, à 7 heures 45, les agents Ricci et Cimiterra ont ouvert la porte d'une maison dans l'Iron de Fesse et y ont trouvé la nommée Olive Marie-Dominique, âgée de 90 ans, morte dans son lit.

*Théâtre Saint-Gabriel*

LA FILLE DE Mme ANGOT. — La pimpante et gaie opérette de Lecocq a eu un très beau succès.

Mme Mata Ferrare (Clairette), et Mlle Rossy (Lange) ont été superbes. Finement spirituelles et très coquettes, elles ont chanté d'une voix agréable les charmants couplets de la populaire opérette.

MM. Mata Ferrare (Pitou) et Merly (Pomponne) furent aussi très bien. Ce sont d'ailleurs des artistes excellents, jouant avec un naturel parfait et une voix bien timbrée.

M. Barbieu (Lerivaudeau) est resté ce qu'il est absolument comique.

N'oublions pas non plus Mme Z. Rufat, car on ne vit jamais de plus gentille dame des halles, tant elle y mit de bonne volonté et de grâce.

Les chœurs marchèrent à la satisfaction, ainsi que l'orchestre, toujours aussi bien dirigé par M. Rimana.

En somme, excellente soirée, la « Fille de Mme Angot » eut une interprétation presque parfaite et le public n'a pas ménagé ses applaudissements aux artistes.

*Arrestation*

La nommée N., sous extrait de jugement a été arrêtée et écrouée à la maison d'arrêt.

*Contraventions*

Contre les nommés B. J., 32 ans, charretier, pour infraction à la loi Grammont ; G. D., 48 ans ; F. A., 45 ans ; G. F., 65 ans ; M. J. J. R., 65 ans ; F. M. ; B. X., 48 ans, tous propriétaires, pour n'avoir pas fait réparer les conduits des maisons portant les n°s 23 de la rue Fesch et 2, rue Sebastiani ; M. V., 16 ans, apprenti chaudronnier, pour violences légères.

*Au Port*

Entrées : Le « Vénézuela, » capitaine Bonigal, venant de Bône et Porto Torrès, avec 10 passagers et marchandises.

Le « Liamone, » capitaine Maury venant de Marseille, avec 50 passagers et marchandises.

Sortie : Le « Liamone » pour Propriano.

SPECTATOR.

## Bulletin Financier

Paris, 15 janvier 1908.

La séance est restée insignifiante et empreinte d'une certaine lourdeur. Rente Russe est plus faible à 95.50. Sauf les emprunts russes et le Serbe les Fonds Etrangers sont très discutés. Les Sociétés de Crédit sont résistantes. Fermeté à 4115 de la Banque Centrale Mexicaine.

En Banque, Chenard et Walker actrait à 424. L'obligation 5 0/0 du Port de Paris est recherchée à 458. L'obligation 5 0/0 du chemin de fer du Nord du Brésil à 398 se recommande par ses garanties et son intérêt rémunérateur. L'action Malicorne et Pavil ons Economiques reprend à 120 ; les risques sont réduits au minimum pour cette somme grâce à ses formules ingénieuses. Enfin l'aîné de la recherche du débouché, la Société Forces Motrices de la Haute Durance, dont les obligations 5 0/0 sont à 463, semble être sur un terrain solide et pouvoir compter sur des résultats concordants obtenus par des entreprises similaires.

Les actions de nos Chemins de fer sont en légère avance. Les actionnaires de la Cie P.-L.-M. sont convoqués en assemblée extraordinaire le 14 février prochain pour délibérer sur les conventions passées avec le ministre des Travaux Publics et autoriser l'émission d'obligations pour couvrir les dépenses d'établissement des exercices prochains.

### NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINTE-MARIE. — Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 du courant, Exposition Solennelle du Saint Sacrement de 6 heures du matin à 8 heures du soir.

Le matin à 6 heures, messe d'exposition ; le soir : vendredi et samedi, chant des complies à 7 heures et demie.

Dimanche, Vêpres, à 3 heures et demie, Sermon, Procession, Salut.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 janv.

Thermomètre — 7 heures du matin 7°. à midi 13°. 6 heures du soir + 11°. Maxima + 13.5. Minima + 5°.

Baromètre 7 heures du matin, 775 mm. à midi, 775 mm. 6 heures du soir 775 mm.

Vent Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, découvert.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Carnet mondain*

On annonce le prochain mariage de Mlle Pol-Marchetti, fille du regretté commandant Poli Marchetti, breveté, ancien chef d'état-major de la 33e division d'infanterie, avec M. de Benaze, avoué à Paris.

***

*Doctorat en médecine*

M. Camille de Rocca-Serra, de Porto-Vecchio, vient de soutenir avec succès sa thèse de doctorat en médecine devant la faculté de Paris, et a mérité la mention Bien.

Toutes nos félicitations au jeune docteur.

***

*Commissariat de police*

Les journaux de Marseille annoncent que M. Solari, commissaire du 2e arrondissement, nommé commissaire central à Bastia, a refusé ce poste, voulant demeurer à Marseille, où il compte des sympathies nombreuses.

*Fermeture tardive*

Contravention a été dressée contre le nommé Mariani Joseph, 54 ans, bavetier, rue de l'Evêché, pour fermeture tardive de son établissement.

***

*Nouvelles militaires*

M. Rogeon, capitaine au 14e encadrera du train des équipages militaires, est classé au 17e pour commander la 13e C'e, à Alger.

M. le capitaine Galloni d'Istria, du 158e, est nommé rapporteur près le conseil de guerre de Rennes.

***

Grâce à ses multiples qualités nourrissantes et digestives, la Pâte de la Maison Ghilini est de plus en plus appréciée.

Aussi, pour faciliter le débit au détail, la Maison Ghilini a organisé une série de caisses qui par leur volume réduit permettra à tous la consommation de ses spécialités.

La Maison prie sa nombreuse clientèle d'exiger partout la marque « Maison Ghilini. »

***

*On demande*

Une gouvernière propre et travailleuse

### LES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL guérit les varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les crampes. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie NYRDAHL.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS DU PORT. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 7 heures, à la Bourse du travail, place Caletta.

Ordre du jour : Compte-rendu de la gestion financière et questions diverses.

Le Président, Castello.

## Etat-Civil

### NAISSANCES

Boeri Jacques, mennisier, et Dias Antonia-Olga, ménagère.

### NAISSANCES

Boeri Rose-Assomption-Natalina.

### DÉCÈS

Castelli Françoise, 12 mois.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00032

**BOURSE DE PARIS**

| | 15 janv. | 16 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciennes | 95.60 | 95.60 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96.40 | 96.50 |

ex-coupon.

## Nouvelles Militaires

*Mutation*

Paris, 16 janvier.

M. Battesti, lieutenant au 24e régiment d'infanterie, est nommé officier comptable du matériel à l'Ecole militaire préparatoire de Rambouillet.

***

## Nominations

*Phares et Balises*

Paris, 16 janvier.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui les décisions suivantes concernant les gardiens de phares.

M. Scani, gardien de 4e classe de phare de Senetose, est nommé chef gardien de ce même phare.

***

L'emploi occupé par M. Casanelli, gardien de 3e classe, des feux des ports de Bastia, est supprimé.

M. Mattei, gardien de 2e classe des feux des ports de Bastia, restera seul chargé des feux de ce port.

Toutes ces dispositions sont valables à compter du 1er février 1908.

## A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

### Réception du marquis de Ségur

Paris, 16 janvier.

La réception de M. le marquis de Ségur avait attiré, aujourd'hui, sous la coupole de l'Institut, tout ce que Paris compte de personnalités politiques, littéraires et artistiques.

## La Navigation Intérieure

Paris, 16 janvier.

La commission des voies navigables s'est réunie, ce matin, au Palais Bourbon, pour examiner la proposition de M. Audiffred, relative au perfectionnement du réseau des voies navigables dans le bassin de la Loire, avec le concours de l'initiative privée.

## LES ÉVÉNEMENTS du Maroc

### TANGER

### Le calme règne partout

Tanger, 16 janvier.

Tous les agents diplomatiques télégraphient que le calme règne dans tous les ports marocains.

### RABAT

### Abd El Aziz en danger

### Intervention des troupes françaises

Tanger, 16 janvier.

Une dépêche de source anglaise annonce que la ville de Rabat, résidence du sultan Abd-el-Aziz, vient d'être assiégé par la mébalia de Moulai Hafid.

Les troupes françaises, qui se trouvent à bord du *Jeanne d'Arc*, mouillé devant Rabat, se tiennent prêtes à débarquer au premier signal.

Cette nouvelle mérite confirmation. On sait pourtant qu'une grande effervescence étant signalée à Rabat, le général d'Amade, pour garantir la sécurité des Européens, ainsi que celle du sul an Abd-el-Aziz, avait envoyé des troupes jusqu'aux portes de la ville pour tenir en respect la population turbulente.

Des patrouilles ont maintenu constamment en communication Casablanca et Rabat.

## OCCUPATION de SETTAT

### Une mehalla en fuite

Casablanca, 16 janvier.

Le général d'Amade vient d'occuper la ville de Settat, après avoir mis en fuite la mehalla de Moulai Rechid.

Ce glorieux fait d'armes, obtenu par nos troupes sans éprouver aucune perte d'hommes, a jeté le découragement parmi la mehalla de Moulai-Rechid.

Le général d'Amade continue toujours sa marche vers le nord et se tient prêt à toute éventualité.

L'état moral de nos troupes est excellent.

## UN DUEL

Paris, 16 janvier.

A la suite d'un article paru dans l'*Autorité* et jugé offensant par le colonel Varin, un échange de témoins a eu lieu.

M. Paul Granier de Cassagnac, directeur du journal, n'ayant pas voulu faire de rétractation, la rencontre a été jugée inévitable.

Elle a eu lieu ce matin au Parc des Princes.

L'arme choisie était l'épée de combat avec gant de ville.

Au premier engagement, le colonel Varin a reçu une grave blessure au bras droit.

Les témoins ont mis fin au combat.

## LE PARLEMENT

### Chambre des Députés

*Présidence de M. Henri Brisson*

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

*Le Bureau définitif*

Le bureau définitif de la Chambre des députés pour l'année 1908 est ainsi constitué :

Président : M. Henri Brisson ;

Vice-présidents : MM. Eugène Etienne, Maurice Berteaux, Feraand Rabier, Nougeot ;

Secrétaires : MM. Poullan, Simonet, Petitjean, Sabaterie, Villaut-Duchesnois, Carpot, Louis Marin et Violette ;

Questeurs : MM. Saumande, Pajot, Gustave Chapuis.

M. Henri Brisson, prend place au fauteuil présidentiel, salué par les applaudissements de toutes les gauches.

*Allocution du Président*

Après avoir remercié la Chambre de la confiance dont elle l'a, à nouveau, honoré, et avoir affirmé qu'il saura apporter dans l'accomplissement de sa tâche, la modération et l'impartialité la plus absolue, M. Brisson félicite la Chambre d'avoir voté le budget de l'exercice 1908, sans avoir eu recours aux douzièmes provisoires.

Il invite ensuite la Chambre à poursuivre son œuvre de démocratie victorieuse, agissante et réformatrice.

« Quant aux conditions, dit M. Brisson, et aux règles de ce régime de libre discussion dont nous avons la garde, je voudrais n'avoir jamais à les rappeler.

» Nous avons tous, pour la bonne renom de nos principes, le même intérêt à la dignité de nos débats.

» Je m'adresse à tous mes collègues pour les prier de me rendre ma tâche facile.

» Vous m'avez fait, depuis dix ans, un tel honneur que ma gratitude ne trouve plus de termes pour s'exprimer ; je vous demande encore votre concours quotidien ; je vous donnerai, de mon côté, tout ce que j'ai de dévouement.

» La République, dit-il, est orientée vers les œuvres sociales, il faut l'y maintenir et voter les lois qui lui seront bientôt soumises.

» La législature sera féconde pour le pays par la concours combiné du Gouvernement et des Chambres.

(Vifs applaudissements).

*L'impôt sur le revenu*

M. Malvy, député radical socialiste du Lot, monte à la tribune et dépose une proposition invitant la Chambre à discuter, avant tout, le projet de loi de l'impôt sur le revenu.

M. Clémenceau président du Conseil, combat la proposition de M. Malvy.

M. Malvy soutient sa proposition et la soumet au vote de la Chambre.

Cette proposition est mise aux voix :

| | |
|---|---|
| Nombre de votants | 485 |
| Majorité absolue | 243 |
| Pour | 277 |
| Contre | 208 |

La proposition de M. Malvy est adoptée par 69 voix de majorité.

*Interpellation Berteaux*

Le président annonce qu'il a reçu de M. Maurice Berteaux une demande d'interpellation, sur les incidents qui se sont produits à la gare Saint-Lazare, par suite du retard des trains.

La Chambre décide que cette interpellation sera discutée demain.

*Interpellation Jaurès*

Au nom du groupe socialiste unifié, M. Jaurès, député du Tarn, dépose sur le bureau de la Chambre une demande d'interpellation sur le Maroc.

M. Jaurès demande la discussion immédiate.

Le président consulte la Chambre, qui renvoie la discussion de cette interpellation au vendredi 24 janvier courant.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

## SÉNAT

*Présidence de M. Poniquet, doyen d'âge*

Le président d'âge n'ayant pas la disposition de ses jambes, quelques minutes avant l'heure fixée pour la séance, il a été conduit à travers les couloirs dans un fauteuil roulant jusqu'à la salle des séances ; puis, grâce à un plan incliné, le président d'âge est arrivé jusqu'au bureau présidentiel. Cette installation s'est effectuée rapidement et sans incident, en présence de quelques collègues.

La séance est ouverte à 3 heures.

Les six plus jeunes sénateurs présents prennent place au bureau en qualité de secrétaires d'âge. Ce sont MM. Couyba, Raymond, Daude, Delon, Gerard et Fleury Ravarin.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

*Le bureau définitif*

Le président annonce qu'il va être procédé aux divers scrutins pour l'élection du bureau définitif.

*Election du Président*

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Votants : 261

| | |
|---|---|
| M. Antonin Dubost | 230 voix. |
| Contre | 11 — |
| Bulletins blancs | 20 — |

M. Antonin Dubost, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé président du Sénat pour l'année 1908. (Applaudissements).

*Les Vice-Présidents*

Le Sénat procède ensuite à l'élection des vice-présidents.

Ont obtenu :

| | |
|---|---|
| MM. Guérin | 200 voix |
| Lourties | 195 — |
| Leydet | 189 — |
| Monis | 187 — |

MM. Guérin, Lourties, Leydet et Monis, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés vice-présidents.

*Les Secrétaires*

MM. Sauvan, Dufoussat, Boudenoot, Albert Gérard, de Las-Cases, Petitjean, Pedebidou et Vieu, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, sont proclamés secrétaires du Sénat pour l'année 1908.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.


**Déménagements pour tous les pays**
*Dépôt de cadres*
pour mobilier
*Prix très modérés*
A. PADOVANI, 7, route du Cap. -Bastia.

**SCIERIE MÉCANIQUE**
*P. MATTEI*
CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES
*pour l'exportation des primeurs*
Caisses à raisin et à fromage
PLANCHES, POUTRELLES
*PIEUX POUR LA VIGNE*
Fûts de toute contenance
de la Maison E. ARNAUD fils,
de Marseille.
Seul représentant pour la Corse.

**ACCOUCHEMENTS**
Madame veuve Valette, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.
Rue de l'Académie, 6, Marseille.

**Vin de Propriétaire**
garanti naturel
*A VENDRE*
200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentili, à la marine de Farinole.
Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio
Déjà ôt à Bastia.
S'adresser au propriétaire, M. de Gentili, 5, 24 de Cardo, Bastia.

**NECTAR-ORANGE**
Consommation saine
**NECTAR-ORANGE**
Première marque

**A VENDRE**
Mandarines et Oranges de Montesoro
S'adresser au jardin Aja clo.

**EMBALLEUR**
M. François Tual
Ouvrier emballeur
*Déballages et déménagements*
S'adresser aux magasins d'ameublement A. Giambelli, Boulevard Paoli, 38, Bastia.

*Demander partout*
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

**Cave du Domaine de Tula**
17, rue des Terrasses
*Bastia*

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
COGNAC BOULESTIN

**Bijouterie-Horlogerie**
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia
M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon et Hommage de prévenir ses nombreuses clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.
M. Danesi, lui-même donne réparations, est à même de leur donner un travail irréprochable et garanti

**La Vie est prolongée**

chez les phtisiques quand ils prennent régulièrement de l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude.

L'Emulsion Scott soulage toujours considérablement le phtisique et, si prise à temps, le guérit : les Docteurs l'affirment.

Et ceci s'explique très bien :

**L'Emulsion SCOTT** composée de produits de toute première qualité, préparée scientifiquement, est le remède par excellence ; avec l'Emulsion Scott vous surali-menterez votre malade de façon pratique sans lui fatiguer l'estomac et bientôt vous l'aurez rendu à la vie. Songez alors au profit que vous feriez courir à votre cher malade en lui donnant, sous prétexte d'économie, une émulsion, bon marché peut-être, mais sans valeur nutritive : vous le mineriez droit à sa perte.

Aussi réclamez toujours bien la véritable Emulsion Scott et n'acceptez que les flacons dont l'enveloppe porte la marque : "le Pêcheur et la morue".

4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Déloche et Cie) 254, rue St-Honoré, PARIS.



# MAISON

# L.-N. MATTEI & C^ie

**a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de**

## Vin du Cap Corse au Quinquina

**Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.**

**On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse**

## Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

**reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un**

## Vin du Cap Mattei

**Exiger la marque**

**Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.**






# LA CEDRATINE

**Délicieuse Liqueur de marque**

***Se méfier des contrefaçons***

**Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.**



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 18

SAMEDI 18 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr. 5 fr. |
| Autres Départ | 22 » | 12 » 6 » |

Union postale, et autres Pays le port en sus.

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Chaire de S. Pierre
Soleil : (heure parisienne)
Lever 7 h. 04 m. — Coucher 4 h. 17 m.
Premier quart., le 10 — Pleine Lune, le 18
Fête de Demain : Saint Nom de Jésus

*17 JANVIER*

### Les Curiosités de la Semaine

〰 La Suisse a oublié de célébrer, l'an dernier, un centenaire : celui du percement du « trou d'Uri », qui fut effectué en 1707.

Ce fut un événement considérable pour l'époque. La traversée de la gorge de Schollenen, dans la vallée d'Andernatt, était le passage le plus critique de la traversée du Gothard. Une galerie de bois suivait les sinuosités du rocher au-dessus des flots écumeux de la Reuss. Cette galerie était à tout instant emportée par la Reuss.

En 1706, la galerie ayant de nouveau été détruite, on résolut de la remplacer par quelque chose de plus durable. L'entrepreneur Morettini s'offrit à percer le rocher du Kirchberg et à y pratiquer un chemin convenable.

Cette entreprise fit autant de sensation alors qu'on a fait de nos jours le percement des grands tunnels transalpins.

Le « trou d'Uri », galerie de 70 mètres de longueur, a trois mètres de hauteur et deux et demi de largeur, elle coûta 13.430 florins.

〰 Un ancien soldat d'un régiment écossais, M. Mac Lean, qui depuis des années vit au Canada, a eu, l'autre jour, une étrange aventure de chasse. Il était en train de dépecer deux cerfs qu'il venait de tuer, lorsqu'il vit un troupeau de loups se précipiter sur lui. Se servir du fusil lui était impossible. M. Mac Lean prit sa cornemuse et se mit à jouer une chanson de route. L'effet fut prodigieux : les loups s'enfuirent en hurlant.

Depuis, M. Mac Lean a essayé plusieurs fois ce moyen et toujours avec un résultat heureux. Si par hasard il rencontre des loups quelque peu résistants, il leur joue ses propres compositions et les bêtes s'empressent de fuir. Aussi, des pâtres et des fermiers qui veulent protéger leur bétail commencent-ils à se munir de binious ; mais pour être plus sûrs de l'effet, ils apprennent à jouer les morceaux composés par M. Mac Lean.

〰 Le maquillage quotidien des visages féminins se pratique de plus en plus.

« Cet usage date de fort loin. On sait comment Juvénal, le fameux satirique latin, s'en moqua.

« Cette face emplâtrée, écrivait-il, que recouvrent tant de drogues et où s'agglutinent les lèvres des infortunés maris, est-ce un visage ou un emplâtre ».

Les coquettes Romaines de jadis étendaient sur leurs joues une couche de craie ou même de céruse ! Quelques unes s'appliquaient un fard rose, fait de minium, de carmin et d'une certaine substance tirée du crocodile.

On estompait les paupières d'antimoine, de mine de plomb, de fusain. On insuffiait dans les yeux certaines poudres pour leur donner plus d'éclat, et de minuscules emplâtres noirs, en forme de croissants, agrémentaient délicatement le coin des lèvres ou du menton.

Et maintenant, je crois que c'est encore plus compliqué :

〰 Ces jours derniers paraissait dans un journal de Berlin, une information ainsi conçue ;

« On demande clients-réclame dans un restaurant qui vient de faire son ouverture, s'adresser ici, etc. »

Un journaliste allemand a fait une enquête sur la profession des « clients-réclame ». Il en ressort que tout le monde ne peut pas être le client-réclame. Ce sont des messieurs correctement habillés, de manières distinguées, portant beau, brillants causeurs, auxquels pendant quinze jours on va un mois on offre la table et l'argent de poche suffisant « pour jouer à l'habitué ». Ils ont le verbe haut et rudoient les garçons qui ne les appellent pas autrement que « Herr baron, Herr comte ».

En réalité, ils s'appellent Muller ou Schultz Ils épatent le public et lancent ainsi l'établissement.

〰 Le tannage des peaux d'éléphant constitue une industrie très développée.

Le procédé qu'on emploie est le procédé général ; mais au lieu d'écorce de chêne moulue, on se sert d'un fort extrait de tannin quelconque qu'on fait agir pendant six mois. Quand la peau du géant est tirée de la fosse, elle a près de quatre centimètres d'épaisseur.

Le cuir d'éléphant, comme celui du crocodile aux Etats-Unis, comme celui des grands ophidiens de l'Amérique du Sud, sert à la fabrication d'objets de luxe. Il se vent très cher. Une gibecière en peau d'éléphant coûte 300 francs ; une petite valise varie de 500 à 2.000 fr. ; les étuits à cigares et les portes-cartes ne valent pas moins de 15 à 20 louis.

De cette peau, on fabrique également des tapis d'une grande originalité. Dans ceux, la peau, d'une grande solidité sans rivale, est simplement tannée et non corroyée. On fait l'impossible pour conserver la couleur et l'aspect de la peau.

〰 A propos du dernier remaniement ministériel, dû à la mort de M. Guyot-Dessaigne :

Un pays où la course aux portefeuilles ministériels est inconnue est, sans contredit, la Suisse. Une fois ministre, on le reste sa vie durant.

Les membres du Conseil fédéral ne sont pas choisis par le président, mais sont élus par le Conseil suisse n'est élu que pour trois ans, mais il continue à occuper ce poste de confiance aussi longtemps que ses forces le permettent.

Depuis 1848, la Suisse n'a compté que 37 ministres, y compris les sept ministres actuellement en fonctions ; 27 de ceux-ci sont décédés et trois autres, MM. Frey, Russy et Lachenal, ont quitté le ministère pour occuper d'autres emplois. M. Frey, notamment, est le chef du bureau international des postes et télégraphes de Berne.

PIPELET.

### LETTRE DU VILLAGE

#### *L'AVENT*

Suivant la liturgie, l'Avent est l'espace de temps désigné par l'Eglise pour se préparer à la fête de Noël et comprenant les quatre semaines qui précèdent cette fête.

Les enfants ont attendu avec anxiété ce jour qui allait leur octroyer, au moyen du petit Jésus, tant de jolis cadeaux, dans le coin de la cheminée, où ils avaient placé, le soir, leurs petits souliers. En Angleterre, elle donne l'eu aux réjouissances générales du Christmas.

Mais il n'y a pas que l'Avent des chrétiens ; il y a aussi l'Avent des Politicailleurs. Et je vous prie de croire que ces derniers l'attendaient aussi impatiemment que les premiers. Oyez et jugez.

Il est des localités où l'un des partis en présence est en infime minorité. Toutes les tentatives pour mettre en échec le parti victorieux étant infructueuses, on se tourne d'un autre côté, pour voir si l'on ne verra pas paraître le libérateur, le Sauveur, le Messie qui les aidera à écraser l'ennemi détesté. Ce sauveur, l'attendu, le désiré des nations, vous l'avez nommé, c'est le magistrat cantonal.

Peu importe que l'on ait tort. Vous connaissez le reproche fait à l'avocat qui disait à son oncle que sa cause était mauvaise, il ne devait pas entreprendre un procès perdu d'avance. « C'était bien la peine alors de t'envoyer à la Faculté ! lorsque j'ai raison, je n'ai pas besoin de toi. »

La mentalité d'une partie de nos paysans n'est pas différente. Elle est telle qu'elle croient volontiers qu'en matière électorale, tout est permis, même les choses les plus biscornues, les plus abracadabrantes. Pour un peu, ils croient que le juge de paix modifiera l'état civil des personnes, qu'il changera les femmes de leur parti en hommes et les hommes du parti contraire en femmes.

Funeste conception des choses et des hommes ! Elle fait connaître à quel degré d'amoralité ceux qui l'admettent sont tombés. Il faut réagir et détruire la fausse opinion que l'on a du juge de paix. Je sais des gens qui l'ont vu de près et qui témoignent hautement qu'il vaut mieux que la réputation qui lui est faite.

Il est vrai que les autres disent, comme les juifs, que celui-là n'était pas le Messie.

ASPRICCIA.

### Ce que disent les Journaux

**Le Rêveil**

Sur la séance d'hier à la Chambre :

« Il est devenu banal de faire l'éloge de M. Brisson, lorsqu'il prend la parole pour traduire les sentiments de ses collègues, à l'occasion d'un événement important : tout le monde a présentes à la mémoire les paroles émouvantes qu'il a prononcées notamment à propos des victimes du Latin et de l'Iéna, et tout récemment, lors des inondations du Midi, quand il rappelait que « la Patrie était une et indivisible dans ses gloires comme dans ses malheurs. » Saluons donc sans le voir d'hier, ainsi que dans la manifestation des collègues de M. Henri Brisson, qui vont lui offrir prochainement une médaille commémorative de sa longue et sage présidence, l'hommage rendu à l'un des hommes qui ont le plus honoré et le mieux servi la République. »

**Le Gaulois**

« M. Poriquet, fidèle à la tradition nationale, ne sépare pas la France de son Dieu ; pour lui, la patronne de notre pays, c'est la vierge sainte, l'humble bergère qui sauva la France et « bouta hors » ceux qui prétendaient la conquérir. Dans une profession que les ministres de gauche ont accueillie sans choisir, M. Poriquet évoque « les lumières de l'espérance et de la justice que rien n'éteindra » ; on l'applaudit à droite, mais la majorité radicale demeura impassible, presque hostile.

A la Chambre des députés, M. Louis Passy a lustré en termes excellents la

---

23. — Feuilleton du Petit Bastiais

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

*par* **JULES MARY**

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XII

LES DEUX BEAUTÉS DE MIABLE

— Oh ! je ne vous retiendrai pas longtemps, sur cette route où chacun pourrait nous voir... A la rigueur, vous pourriez entrer au moulin, comme un médecin qui vient voir une malade ..

— Vous êtes souffrante ?

— Une parole de vous me guérira... ou me condamnera à mort... mais n'essayez pas de mentir... Je vous préviens que ce serait inutile...

Christian comprit que l'explication allait être décisive. Son parti fut pris : « Jouy était trop lourd. Déjà les liens semblaient se desserrer : comme d'un commun accord, ils avaient cessé de se tutoyer. Germaine reprit, la voix basse et rauque, à cause de son émotion :

— Vous ne m'aimez plus .. Et je vais vous dire quelle est cette que vous ai mez.

Il attendit Il ne s'était pas trompé ! Elle l'avait surveillé. Et le nom qui allait sortir de ses lèvres, c'était le nom de Rose.

— Vous aimez Rose-Lison !..

Elle s'attendait à quelque protestation. Elle espéra une réponse. Il se taisait.

— Ah ! j'ai deviné, j'ai deviné ? dit-elle en lui prenant le bras, le secouant. D'abord, tu allais chez elle, parce qu'elle était malade. Rien de plus naturel. Mais il y a longtemps qu'elle est guérie et qu'on la rencontre de nouveau vagabondant partout, dans tous les chemins et dans tous les bois, avec cet illuminé, ce fou dont elle est la maîtresse...

— Germaine ! dit-il avec violence.

— Ah ! tu la défends... Tu l'aimes ?.. Avoue donc que tu l'aimes ?.. Tu ne l'oses ?.. Non, devant moi, tu ne l'oserais pas encore, parce que ce serait trop cruel... Tu as pitié de ta maîtresse... Merci... Je te sais gré, vraiment... Réponds, réponds, réponds donc !

— Vous le voulez ?

— Oui.

— J'éprouve auprès d'elle un bonheur infini... un bonheur très calme et très doux... et j'emporte, après toutes mes entrevues avec elle, une paix de mon âme que je ne connaissais pas...

— Mais ce n'est pas de l'amour, cela... L'amour est fait de violence et de passion. Compare le donc à celui que tu ressentais pour moi...

— J'ai comparé.

— Eh bien ? dit-elle anxieuse, suspendue à ce qu'il allait dire.

Mais il n'osait pas prononcer la fatale parole. Il avait pitié et remords. Elle se méprit.

— Ah ! tu vois bien, c'est moi que tu aimes.. Tu détournes les yeux !.. Non, tu as comparé, dis-tu ? Et tu ne me regardes qu'avec effroi ? Tu ne m'aimes plus ? Et c'est ce te fille de rien, cette espèce de vagabonde, qui me remplace dans ton cœur ?.. Non, je ne le crois pas... Toi non plus, tu ne peux le croire .. C'est une fantaisie de ton imagination, une folie de ton cerveau.. Mais ce n'est pas vrai, entends-tu ? Ce n'est pas vrai... Pourquoi ne ramasses-tu pas, pour les aimer, les mendiantes au long des routes .. Et elle l'aime ? bien ? elle l'aime ? Parbleu ! il faudrait voir qu'elle ne l'aimât pas ?.. Tu veux bien le Cabulot avec lequel tous les bûcherons et les schitteurs la rencontrent dans les endroits les plus tranquilles et les plus solitaires de la forêt ! Comprends-tu ?..

— Je comprends que vous êtes méchante, Germaine, et que vous calomniez à plaisir la pureté de cette gentille enfant !...

Tout d'abord, elle fut comme saisie. . Puis ses doigts se raidirent sur le bras de Christian. Et elle rit, rit, rit, en une crise nerveuse...

Elle s'apaisa.

— C'est vrai.. je suis méchante. . C'est ta faute... Ne m'oblige pas à devenir méchante... prends garde... tu ne sais pas de quoi je serais capable.... Je peux te haïr autant que je t'ai aimé... et je haïrais ceux que tu aimes .. et je me vengerais de toi, de tous... Je ferais retomber ma vengeance sur toi comme sur eux...

— Je saurai, s'il le faut, la protéger contre vous...

— Non. Quand il s'agit de haïr, et quand il s'agit d'aimer, les femmes sont plus fortes que vous ... A ce combat, tu aura raison...

— A quoi penses-tu donc, malheureuse ?

— A rien, encore, je te jure, mais j'ai l'imagination fertile... Aie confiance, dit-elle en riaanant .. Du reste, je serai bien jououe et je ne te prendrai pas au dépourvu... Tu seras prévenu de ce que je veux faire...

Mais tout à coup sa colère tomba, avec cette crise de nerfs Elle se mit à pleurer, torturant, pétrissant dans ses doigts les mains de Christian.

— Je t'en supplie .. aime-moi, ne me quitte pas... Ne revois plus cette fille... promets-le, dis ? promets-le...

Il détourna les yeux Les larmes de Germaine cessèrent brusquement.

— Bien. Nous ne nous aimerons plus. Adieu Mais n'oublie rien de ce que je t'ai dit. . Elle et toi vous aurez en moi une ennemie...

— Adieu !

Elle s'en alla vers le Moulin où il la vit disparaître sans qu'elle eût regardé une dernière fois de son côté. Et lui, troublé par cette violence, retourna vers Laitre sans pousser jusqu'à la Maresà-l'Eau. Il verrait Rose-Lison un autre jour

(*A suivre*).

procès de notre république bicéphale. Il a résumé dans une formule dont il faut louer la justesse et l'admirable concision, le grand mal dont souffre notre régime. « Souvenir, a-t-il dit, au temps de république, que le pouvoir judiciaire doit être sous la dépendance du pouvoir législatif, quand le pouvoir législatif lui-même est l'esclave, c'est un ornement la marque d'un trouble dans les esprits. » « France garde, a dit encore M. Louis Passy, la dictature se fera. » Nous avons, nous, la dictature est faite, et cette fois ce n'est pas César et ses soldats qui l'instaurent, c'est Catilina et ses compagnons recherchant dans la toute-puissance les avantages et les bénéfices qu'ils en pourront retirer. »

**La République Française**

A propos du rachat de l'Ouest :

« La vérité, c'est que, ces rôles à l'étranger n'allèrent qu'en France, les industries gérées par les pouvoirs publics n'ont donné de bons résultats ; les expériences ne sont plus à tenter, elles l'ont été et surabondamment. Si, aujourd'hui, le ministère est en majorité à la Chambre réalisant à grande franche — espère l'avis a peu près unanime de tous les représentants des départements desservis par la Compagnie de l'Ouest — la main mise sur cette Compagnie, c'est qu'ils cèdent timidement aux objurgations des socialistes et qu'ils espèrent calmer par des concessions ces impérieux amis. Toutes questions seraient maintenant de savoir si le Sénat entrera dans leurs vues, et si, pour servir on ne sait quelles vagues combinaisons politico-parlementaires, il consentira à se risquer dans une aventure financière déplorable et à hasarder un pas de plus dans la voie du collectivisme. »

## Nouvelles Militaires

### *Les Officiers généraux au Conseil de Revision*

On sait qu'aux termes de la loi sur le recrutement, l'autorité militaire doit être représentée au Conseil de revision par un officier général ou exceptionnellement par un officier supérieur. Or, il résulte des rapports reçus au ministère de la guerre que, depuis quelques années, ce qui devait être l'exception est devenu en quelque sorte la règle, et que la plupart des généraux se font constamment suppléer au Conseil de revision par des officiers supérieurs. Le ministre de la guerre a estimé que cette façon de procéder était peu conforme à la lettre et à l'esprit de la loi. Aussi les généraux commandant les différentes subdivisions vont ils être invités à prendre part d'une façon régulière aux opérations de la revision. Ils ne devront se faire remplacer que dans les cas absolument exceptionnels et en rendront compte au ministre.

## LA VIE RURALE

Actuellement, s'opère la cueillette de l'olive. En France, sauf pour la Corse, la récolte oléicole serait, cette année, plutôt réduite. L'Italie et l'Espagne ne seraient, paraît-il, pas mieux partagées. Par contre, en Algérie et en Tunisie, il y aurait abondance.

Les olives de table, à confire, sont ordinairement récoltées vers septembre-octobre, tandis que les olives destinées à la fabrication de l'huile, qui demandent une maturité plus complète, ne sont généralement ramassées avant le mois de novembre, et la cueillette s'en continue jusqu'à la mi-janvier.

L'olivier est, on sait, un arbre essentiellement méditerranéen ; il se plaît aux climats chauds et secs ; il fuit l'humidité et ne redoute rien des longues sécheresses.

Le célèbre botaniste de Candolle, dans son traité sur l'origine des plantes cultivées, conclut que la patrie préhistorique de l'olivier ne serait étendue de la Syrie vers la Grèce, car l'olivier sauvage forme d'immenses forêts sur la côte méridionale de l'Asie Mineure. En Egypte, M. Maspero a découvert près de Thèbes, des momies, datant de la vingtième dynastie, qui étaient ensevelies de guirlandes formées de feuilles d'olivier, une, entre autres, portant une couronne frontale de feuilles du même arbre. On trouve maintenant l'olivier dans le midi de la France, en Algérie, en Tunisie, en Espagne, en Portugal, au Maroc, aux Canaries, en Italie, en Dalmatie, en Istrie, en Turquie, en Grèce, en Asie Mineure, en Tripolitaine, en Egypte, etc. « Dans la région de l'olivier, la neige, a écrit M. de Gasparin, est presque inconnue, les gelées sont très rares et, quand elles se présentent, ne durent que peu de jours. »

La vraie huile d'olive est inodore, très fluide, tantôt jaune pâle, tantôt un peu verdâtre ; elle a une saveur douce avec un parfum agréable et suave. Existent des crus d'huiles de même qu'il y a des crus pour les vins. En France, les huiles les plus renommées sont celles de Provence ; en Italie, celles de Livourne ; en Tunisie, celles de Sousse ; en Algérie, celles de Tlemcen, d'Akbou et de Maillot. Ne pas confondre les bonnes huiles fabriquées par nos colons algériens et italiens avec ces huiles à odeur forte, bien connue des voyageurs, et dont les indigènes se servent pour les besoins de leur cuisine aussi bien que pour la toilette des femmes.

Comme sur la vigne, sévit une crise sur l'olivier : il en était question ces jours derniers à propos de la discussion du budget à la Chambre des députés. Notre production oléicole est donc également victime de la mévente, de la cruelle mévente, celle-ci, provoquée, au dire de M. Chapelle, le directeur du service officiel de l'oléiculture à Marseille, de même que pour les vins, par la tromperie sur la qualité de la marchandise vendue, par la fraude, en un mot.

A la faveur de la perversion du goût qui a été entretenue par les falsificateurs, une légende s'est accréditée, que l'huile de table devait être, avant tout presque incolore et sans goût. Et c'est ainsi que sont préférées de la majorité des consommateurs les huiles de table où il entre, pour une forte proportion, des huiles exotiques et de prix relativement minime, telles que celles de coton, de sésame et d'arachides.

Il y a lieu d'espérer que bientôt le goût du public, mieux renseigné, — la loi nouvelle sur les fraudes a ici un large champ d'investigations, — sera retourné à la bonne huile d'olive, sans mélanges et convenablement frutée, dont la valeur nutritive est bien supérieure à celle des huiles de graines. Le consommateur en aura alors pour son argent, cependant que la culture de l'olivier pourra reconquérir son ancienne prospérité et redevenir aussi rémunératrice qu'autrefois.

⁂

Si l'on compare, fait judicieusement remarquer M. Chevalier, l'installation rudimentaire de nos moulins à huile avec les fabriques modèles de la Tunisie, de l'Italie, on en conclut que les procédés de l'extraction de l'huile sont encore très primitifs en France.

Pour avoir des huiles d'olive fines, il faut : 1. ne traiter que des olives saines et de bonne qualité ; 2. éviter de laisser fermenter les olives, et, pour ce, les porter au moulin si dit après leur cueillette. Naturellement, la propreté la plus minutieuse est indispensable dans les manipulations et pour le matériel et les outils des moulins, broyeurs, presses, appareils de décantations, filtres, etc., de façon à ce qu'il ne se produise pas de mauvais goûts.

Les olives sont d'abord écrasées, puis triturées dans une auge circulaire par une meule en pierre, en bois, en fer, mue par les bras de l'homme, par un cheval ou par la vapeur. La pâte ainsi obtenue est mise dans des cabas ou scourtins pour être soumise au pressurage. Les cabas, au nombre de 20 à 30, sont placés les uns sur les autres sur la plate-forme du pressoir. A la première pression coule l'huile surfine dite huile vierge. Avant une nouvelle pression, la pâte est remuée ou le plus souvent ensuite par l'addition de quelques litres d'eau bouillante : l'huile qui sortira à la deuxième pression est l'huile ordinaire. Avec les grignons et résidus sont recueillies des huiles qui vont à la savonnerie et qui jadis était employées à l'éclairage.

⁂

L'élevage du porc donne de beaux bénéfices. Mais, afin d'en tirer le maximum de profit, convient-il encore, comme pour tous autres élevages, de mettre le « cher ange » de Monsieur dans de bonnes conditions d'hygiène et de lui donner une nourriture appropriée.

En ce qui concerne le logement, le porc est d'ordinaire assez mal partagé ; on le met dans un trou, dans une sorte basse, étroite, où s'accumulent les immondices ; c'est toujours assez bon pour le cochon. Or, rien n'est plus mauvais : les porcs ont besoin, pour prospérer convenablement, de même que toutes autres bêtes de la ferme, d'air pur, exempt d'humidité ; et ces animaux doivent conséquemment avoir des logis spacieux, aérés l'hiver, fraîches l'été, toujours sèches, facilement nettoyables, et auprès desquelles sont installées des bassins d'eau claire, car le cochon est essentiellement propre, en dépit de sa réputation séculaire de saleté. Si le porc se vautre dans la fange, c'est qu'avec l'épaisse couche de graisse qu'il porte il cherche la fraîcheur et va là où il en trouve. Mettez à sa portée de l'eau qu'on aura soin de renouveler souvent, et vous le verrez s'y plonger avec délices.

En Angleterre, on donne les cochons avec une pompe.

Certes, pour la nourriture, le porc n'est ni difficile, ni délicat : il est omnivore ; néanmoins, son alimentation doit-elle être saine : de préférence, donner de la farine, si les grains sont à bon marché, et en mélangeant de fourrages verts, de pommes de terre, de topinambours, de choux, de navets, de betteraves, de rutabagas, de carottes, de colza, etc. ; aussi du son, du seigle, de l'orge, du blé, du trèfle haché, et le tout coupé de lait caillé.

L'exercice est indispensable aux porcelets. La pâture sera toujours favorable aux porcs, qu'ils soient jeunes ou adultes.

Georges COUANON.

*(Le Journal).*

## Le Fleuve de Rizzanèse

Sartène, le 16 janvier 1908.

Hier, à trois heures et demie de l'après-midi, il s'est produit un accident de voitures sur le pont de la Puimana, qui se trouve à une distance de 7 kilomètres environ de Sartène, et qui a failli coûter la vie à plusieurs personnes.

Voici dans quelle circonstance, et comment les faits se sont passés :

M. Pietri Don, de San-Gavino-di-Carbini, se dirigeant tranquillement vers Propriano, sur une voiture superbement aménagée et achetée tout récemment à Pistaja, quand tout à coup, arrivé sur la passerelle de la Puimana, cette voiture se rencontra avec la charrette du sieur Serra Baracone, charretier à Propriano.

Le choc fut violent entre voiture et charrette ; le garde-fou du côté droit de la passerelle fut brisé comme verre et tomba dans la rivière M. Don Pietri, se voyant perdu, se précipite de sa voiture ; mais il est pris dans l'engrenage, c'est-à-dire les roues de la charrette lui passent à travers les cuisses. Enfin M. Pietri, fortement contusionné, fut ramassé par les ouvriers occupés à l'achèvement de la passerelle. Pendant ce temps, la voiture et son attelage tombaient d'une hauteur de 7 mètres dans la profondeur des eaux du Rizzanèse.

Le chef cantonnier Orsatti avait de l'eau jusqu'au cou et donnait l'exemple de bravoure et de courage à ses braves ouvriers qui, dans vingt minutes, retiraient de l'eau chevaux et harnais,

Un seul cheval fut blessé aux deux jambes et dirigé vers Sartene, pendant qu'une voiture transportait le blessé Don Pietri à la pharmacie de Propriano.

L'entrepreneur de la passerelle, M. Pellegrini Denis, fera, sans retard, toutes les réparations nécessaires au Pont de Pulmana.

PENALDI-GIACOMETTI.

## *Veglione à la Cirnea*

Samedi, 1er février, grand veglione à la Cirnea.

Grâce au concours de nos charmantes Cyrnéennes, cette fête sera brillante et réussie comme celles de l'an dernier dont on garde encore l'amusant souvenir.

Préparez-vous donc, Mesdames et Mesdemoiselles, vous avez toute liberté pour vos toilettes ; et déguisées, parées ou masquées, vous serez les bienvenues.

Faut-il ajouter que danseuses et cavaliers seront électrisés par le plus entraînant des orchestres ?

## *Bulletin Financier*

Paris, 14 janvier 1908.

La réponse des grèves n'est effectuée sur un marché ferme. Notre Rente s'inscrit à 95.52. Les Fonds Etrangers sont bien tenus. Sociétés de Crédit, en excellente tendance.

Au comptant officiel, la Bee Auer fait 659. Les obligations 4 1/2 0/0 des chemins de fer dans la province de Buenos Ayres sont recherchées à 485.

En Banque, l'action Maisons et Pavillons Economiques se tient à 120 : on escompte pour l'exercice en cours un dividende très rémunérateur. Fermeté à 413 de l'obligation 3 0/0 du chemin de fer du Nord du Parana et à 495 de celle du Port de Bahia.

Le prix de revient du charbon des Houillères de Saint Micaud sur le carreau de la mine, basé sur une extraction journalière de 700 tonnes, oscillera entre 5 et 9 francs la tonne, tandis que le prix de vente ne sera pas inférieur à 15 frs. Le dividende des actions est donc brillamment assuré et à leur prix actuel de 165 frs. on peut raisonnablement l'évaluer pour le premier exercice à plus de 6 0/0.

Nos chemins de fer varient peu,

## Compagnie Française des Eaux

La Compagnie des Eaux a l'honneur d'informer la population qu'une réparation nécessitant le retrait de l'eau, devant être exécutée sur la conduite d'amenée, le service des eaux sera suspendu durant la matinée de dimanche.

### *Syndicat d'Initiative*
### DES INTERÊTS DE LA CORSE à Marseille

L'assemblée générale annuelle du Syndicat d'initiative des intérêts de la Corse à Marseille, aura lieu le dimanche, 19 courant, à 10 heures précises du matin, au siège social.

Ordre du jour : Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 janvier 1907. — Compte-rendu des travaux du Comité de direction pendant l'année 1907. — Bilan de l'exercice. 1907 — Projet de budget pour l'exercice 1908. — Elections au Comité de Direction.

A l'issue de l'Assemblée générale, M. François Ceccaldi, sous-préfet d'Ariège membre du Syndicat, voudra bien faire une causerie sur le sujet suivant : « Quelques considérations sur la Race Corse. »

## *Gazette Ajaccienne*

*(De notre correspondant particulier)*

### *Le temps qu'il a fait*

Baromètre : 772. 4. — Température : Minima, 7, 8 ; Maxima, 11, 6.
Direction du vent : S. O.
Force du vent : Faible.
Etat du ciel : 1/2 couvert.
Etat de la mer : Très belle.

### *Double Assassinat*

Dans la journée du 15, a été tombée de la nuit, au lieu dit « Scialello » près Cauro, le garde forestier Martini a été tué et son domestique Appietto, grièvement blessé.

Appietto est décédé des suites de ses blessures. Le parquet d'Ajaccio s'est transporté sur les lieux.

Les auteurs de ce double assassinat sont encore inconnus.

Les deux victimes ont été acquittées, lors de la dernière session des assises, pour incendie volontaire et complicité.

Ajoutons que ce drame a eu un grand retentissement dans tous les cantons environnants.

### *La Saint-Antoine*

Comme chaque année, les visiteurs se sont rendus nombreux à l'ermitage de Saint-Antoine. Malgré la journée qui s'annonçait mauvaise, les fidèles ont honoré leur Saint préféré avec la même ferveur que précédemment.

### *Au Port*

Entrées : Gondole *Marie Rose*, capitaine Ristori, venant de Porto-Pollo, avec 1 passager et marchandises.

*Sebastiano Padre*, balancelle italienne, capitaine Gronza, venant de Carloforte, avec marchandises.

La *Lianone*, capitaine Maury, venant de Propriano, avec marchandises diverses.

Sorties : La *Vénézuela* capitaine Benigni, parti pour Bône, avec passagers et marchandises.

Le *Lianone*, pour Marseille, passagers et marchandises.

### *Contraventions*

Contravention contre le nommé V. D., charretier, pour abandon de sa charrette.

### *Etat Civil*

NAISSANCES.
Canelle Antoine-Dominique.

DÉCÈS
Bastelica Barthélemy, entrepreneur des travaux publics, 64 ans.

MARIAGES.
Rossi François, négociant, et Chiappe Marie-Dominique.

### Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 19 janv. à 3 h. du s.

Marche Parisienne, Genne.
Diamants de la Couronne, ouv., Auber.
Caravane, Blekberger.
L'Etoile du Nord, fant., Meyerbeer.
L'Oiseau de Paradis, polka pour flûte et petite clar., Bonequel.

Le Chef de Musique, TIBERI.

## *Petite Gazette*

### *Classe 1907*

L'examen des tableaux de recensement et des opérations du conseil de revision en 1908 commencera le 17 février.

La clôture des tournées du conseil de révision est fixée au 16 mai 1908, au plus tard, et la séance de clôture des opérations au 25 mai 1908.

⁂

### *Mouvement administratif*

M. Giacomelli, sous-préfet de 3e classe à Yssingeaux, est nommé à Trévoux, même classe.

⁂

### *Encore la dynamite*

Malgré les réclamations incessantes de la corporation des pêcheurs, une bande de désœuvrés continue tous les jours à extirper le poisson de nos côtes avec de la dynamite.

C'est ainsi que mercredi et jeudi vers 2 heures de l'après-midi, plusieurs torpilles ont été lancées dans l'anse de Ficajola, sous les fenêtres mêmes de la caserne de gendarmerie. Plus de 200 kilogrammes de poisson ont péri dans ces deux journées.

Nous nous permettons d'appeler à nouveau l'attention de l'autorité compétente sur ce point.

⁂

### *Dépôt d'étalons*

M. Ormini Paul-Martin a été nommé palefrenier de 2e classe au dépôt d'étalons du Pin.

⁂

### *Récompenses honorifiques*

Des récompenses honorifiques ont été accordées aux personnes dont les noms suivent :

Médaille d'argent de 1re classe. — M. Appietto, commissaire de police à Bézier, belle conduite et dévouement au cours d'événements différents, le 21 juin 1907, à Pauilhan.

Médaille de bronze. — MM. Frogosi Antoine gardien de la paix à Marseille, déjà titulaire d'une lettre de félicitations et d'une mention honorable, le 9 juin 1907, a arrêté un meurtrier ; — Bozzi Michel-Ange, receveur d'octroi à Ajaccio, le 29 janvier 1904, a maîtrisé un cheval emporté ; — Colombani Antoine, rédacteur au sous-secrétariat des beaux-arts à Paris, le 29 mai 1907, s'est jeté tout habillé dans un endroit dangereux de la Seine pour sauver un homme qui se noyait ; — Ventura Baptiste, Paraldi Pierre, Andrei Joseph-Antoine, gendarmes, le 19 août 1907, à Saint Etienne à Lisiée, ont risqué leur vie en combattant un incendie ; — Labrousse Pierre et Anziani François-Marie, gendarmes à la 15e légion ter, le 14 septembre, à Chiraldina, se sont signalés par leur sang-froid et leur courage en ripostant, malgré l'infériorité de leur position, aux coups de feu de bandits fortement embusqués qui venaient de tuer leur brigadier.

### Etat-Civil

NAISSANCES

Morioni Ange. — Giuliani Pierre-Dominique. — Simon Gabrielle-Claire Françoise. — Franzini Jeanne-Joséphine.

DÉCÈS

Astolfi Darina, propriétaire, 40 ans, Pietralba.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Deuxième convocation. Assemblée générale ce soir, à 8 heures et demie, au local de la Société.

Ordre du jour : Rendement de comptes de fin d'année. — Cadierde de Soupe. — Asile de nuit. — Lecture de l'Historique de la Société.

Le Président, T. Bal


**A VENDRE**

Petite étage de 2 à 5 pièces. S'adresser au bureau du journal


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00034

COURSE DE PARIS

| | 16 janv. | 17 janv. |
|---|---|---|
| Rente 3 0/0 ancien | 95 60 | 95.40 |
| 3 0/0 amortis. | 99.50 | 99.45 |

ex-coupon.

## EMPLOIS RÉSERVÉS
### *aux Sous-Officiers*

Paris, 17 janvier.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui la liste de classement des emplois civils réservés aux sous-officiers.

Nous relevons pour notre région les propositions suivantes :

M. Lecoanet, maréchal des logis à la 15e légion ter, est classé pour l'emploi de commissaire de police.

M. Cassoni, ancien soldat au 4e régiment d'infanterie, demeurant actuellement à Bastia, est classé pour l'emploi de facteur des postes.

## Centimes additionnels
### EN CORSE

Paris, 17 janvier.

Par décret en date de ce jour, le département de la Corse est autorisé à s'imposer extraordinairement, pendant l'année 1908, de trente-deux-centimes dix centièmes additionnels, destinés au payement des dépenses annuelles et permanentes.

## CAEN
### *Les Cambrioleurs* chez M. Chéron

Paris, 17 janvier.

D'audacieux cambrioleurs se sont introduits, la nuit dernière, dans le domicile de M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre.

Après avoir minutieusement fouillé tous les meubles et les tiroirs, ils se sont retirés en emportant, à défaut d'argent, des papiers et des documents.

## La Perte du « Chanzy »
### POURVOI EN CASSATION
### *du commandant Mauger*

Paris, 17 janvier.

Le capitaine de frégate Mauger, ex-commandant du *Chanzy*, qui vient d'être condamné par le Conseil de guerre maritime de Toulon, pour imprévoyance, à trois années de privation de commandement et aux frais envers l'Etat, s'est pourvu aujourd'hui en Cassation contre ce jugement.

## EN ALLEMAGNE
### La démission DU PRINCE DE BULOW

Berlin, 17 janvier.

Plusieurs journaux annoncent que le prince de Bulow donnera sa démission dans le courant de la semaine prochaine.

C'est à la suite des manifestations en faveur du suffrage universel et des troubles sanglants qui ont éclaté dans la capitale que le Grand Chancelier se retire volontairement des affaires.

S. M. Guillaume II est très affecté du départ de son premier ministre, mais il n'a rien tenté pour le retenir, sachant que la décision de ce dernier est irrévocable.

## LES SOUVERAINS ANGLAIS
### *en France*

Paris, 17 janvier.

Le voyage des Souverains anglais en France est annoncé officiellement aujourd'hui.

Le roi et la reine d'Angleterre arriveront dans la deuxième quinzaine de février à Paris, et de là, ils iront faire une cure à Contrexéville.

Le soir de leur arrivée à Paris, le Président de la République et Mme Fallières donneront un grand dîner en leur honneur.

## BREST
### LA VARIOLE NOIRE

Paris, 17 janvier.

Plusieurs journaux rapportent que la variole noire qui sévit à Brest depuis plusieurs jours, a fait aujourd'hui une nouvelle victime.

L'hospice où le fléau s'est déclaré renferme encore quatre malades.

Des pavillons d'isolement vont être établis à partir de demain.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc
### CONFÉRENCE au Ministère de la Marine

Paris, 17 janvier.

Le général Drude s'est rendu aujourd'hui, au ministère de la Marine, et a eu une longue conférence avec M. Thomson sur la situation de la France au Maroc.

Le général Drude a parlé ensuite de nos troupes de terre et de mer dont l'état moral est satisfaisant, ainsi que de la force navale qu'il convient d'entretenir au Maroc.

## L'occupation de Settat
### *Télégramme* DU GÉNÉRAL D'AMADE

Paris, 17 janvier.

Le général d'Amade, commandant le corps expéditionnaire, a télégraphié au ministre de la guerre qu'il a occupé hier la ville de Settat.

« Le camp de Moulai Rechid a été détruit.

« Le combat a duré quatre heures ; de huit heures du matin à midi.

« Les Marocains ont été mis en déroute, ils ont laissé sur le terrain 150 morts environ et plus de 300 blessés.

« Le plus grand découragement s'est emparé de la mehalla de Moulai Rechid.

« De notre côté, nous avons eu le lieutenant Castel, du 3e régiment de chasseurs d'Afrique, qui a reçu une blessure sérieuse à la mâchoire.

Le cavalier Agostini, également de 3e régiment de chasseurs d'Afrique, qui a eu une grave blessure à la jambe traversé.

« Un maréchal des logis chef du 1er spahis, qui a reçu une blessure légère à la cuisse.

« Il y a eu, en outre, huit tirailleurs algériens et neuf légionnaires plus ou moins grièvement blessés.

« Nous n'avons eu à déplorer aucune mort d'homme. »

## TANGER
### La Guerre Sainte

Tanger, 17 janvier.

Des informations parvenues de Marakech et de Mogador annoncent que Moulai Hafid a déclaré la guerre sainte à tous les Européens, et particulièrement aux Français.

Cependant l'enthousiasme que les Marocains professent pour le sultan usurpateur va en s'affaiblissant de jour en jour.

## Interpellation sur le Maroc

Paris, 17 janvier.

On annonce que M. Ribot, ancien président du Conseil, prendra la parole, lors de la discussion de l'interpellation de M. Jaurès sur les affaires du Maroc.

Cette interpellation promet de soulever bien des incidents.

# LE PARLEMENT
## Chambre des Députés

*Présidence de* M. HENRI BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

### INTERPELLATION JAURÈS

Le député socialiste du Tarn, revient à la charge pour les affaires du Maroc.

M. Jaurès demande à interpeller le gouvernement sur les instructions secrètes qui ont été données au général d'Amade, avant son départ pour le Maroc.

### Le Ministre des Affaires étrangères

monte à la tribune et demande à la Chambre d'ajourner cette interpellation au 24 janvier.

### M. Jaurès

n'accepte pas la proposition de M. Pichon.

Le gouvernement, dit-il, assume de graves responsabilités en ajournant cette interpellation.

La prise de Settat sera interprétée comme une intervention française en faveur de Abd el Aziz.

« Il faut sortir de cet imbroglio, et montrer dans quelle situation inextricable nous place aujourd'hui le duelisme des deux sultans.

« Le seul remède, c'est l'internationalisation de la police, réclamée par nous dès le premier jour.

« La politique du cabinet nous conduit inévitablement à un conflit avec l'Espagne, dont les ambitions sont séculaires. Il se passera pour le Maroc ce qu'il s'est passé jadis pour la Tunisie.

### M. Pichon

réplique en disant que l'occupation de Settat est une simple opération de police. Il insiste pour le renvoi de l'interpellation au 24 janvier.

### Le Vote

La Chambre consultée, renvoie, par 365 voix contre 193, la demande d'interpellation de M. Jaurès, au 24 janvier.

### Interpellation Georges Berry

M. Georges Berry, député conservateur de la Seine, adresse au ministre de l'intérieur une question sur l'accident du Bois de Boulogne, et sur les mesures qu'il compte prendre pour éviter le retour de pareils accidents.

Le discours de M. Berry ne soulève aucun incident.

### M. Maujan

sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, répond à M. Berry que la justice recherche actuellement les causes de l'accident et d'établir les responsabilités.

Elle cherche également à savoir si toutes les précautions que commande la prudence avaient été prises.

M. Maujan ajoute qu'il a donné les instructions nécessaires pour éviter le retour de pareils incidents.

M. Berry se déclare satisfait ; la discussion est ainsi close.

### Interpellation Maurice Berteaux

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de l'interpellation de M. Maurice Berteaux sur la situation de la Compagnie de l'Ouest.

### M. Berteaux

député de Seine-et-Oise, parle longuement des retards qui se produisent journellement à la Compagnie de l'Ouest.

L'orateur fait un long procès de cette Compagnie, dont l'impéritie est tellement évidente qu'elle ne peut plus assurer le bon fonctionnement du service.

Le vice-Président de la Chambre parle également du mauvais état du matériel.

M. Berteaux demande, en terminant, au gouvernement de prendre une prompte décision contre la Compagnie de l'Ouest.

### M. Barthou

ministre des travaux publics, monte à la tribune.

Il reconnaît la mauvaise organisation de la Compagnie de l'Ouest et les retards déplorables qui se produisent journellement.

Il dit que le personnel est mécontent et attend avec impatience que ce réseau passe à l'Etat.

Plusieurs autres orateurs parlent dans divers sens, mais presque tous sont d'accord pour signaler les abus de cette Compagnie et demandent à la Chambre de prendre toutes les mesures pour y mettre un terme.

### Ordre du Jour

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour déposé par M. Berteaux, et qui est ainsi conçu :

La Chambre invite le gouvernement à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour assurer la régularité du service sur le réseau de l'Ouest.

Cet ordre du jour est mis aux voix et adopté par 386 voix.

### *L'Impôt sur le Revenu*

La Chambre s'ajourne à lundi, et décide d'inscrire en tête de son ordre du jour la discussion de l'impôt sur le revenu.

La séance est levée.

# SÉNAT

*Présidence de* M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### *Le Bureau définitif*

Le bureau définitif du Sénat pour l'année 1908 est ainsi constitué :

Président : M. Antonin Dubost ;

Vice-Présidents : MM. Guérin, Lourties, Leydet et Monis ;

Secrétaires : MM. Dufournal, Lascaux, Sauvan, Pedebidou, Boudenoot, Petitjean, Alfred Gérard et Vieu ;

Questeurs : MM. Bonnefoy-Sibourd, Théodore Gérard et Tillaye.

M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel, salué par les applaudissements de toute l'Assemblée, puis prononce le discours d'usage.

### Allocution du Président

« Quoique vous m'ayez accoutumé depuis deux ans à compter sur votre bienveillance, je n'en suis pas moins profondément touché du témoignage nouveau que vous venez de m'en donner en m'appelant encore une fois à ce fauteuil. J'en éprouve une vive reconnaissance.

« J'espère, dit-il, que le Sénat travaillera sans trêve à mettre la France et la démocratie en possession durable des bienfaits qu'elles ont le droit d'attendre du Parlement.

« Les pouvoirs publics seconderont l'œuvre législative. Les réformes sociales pourront ainsi être accomplies. »

Le président énumère ensuite tous les projets de loi qui ont été votés au cours de la dernière législature.

En terminant, M. Antonin Dubost fait appel à toutes les initiatives pour mener à bien l'œuvre commune.

### Les Biens des Congrégations

Le Sénat décide que la prochaine séance aura lieu mardi.

Dans cette séance le Sénat procédera à la nomination de la commission d'enquête chargée de vérifier les comptes des liquidateurs des Biens des Congrégations dissoutes.

La séance est levée.


**A VENDRE**

Mandarines et Oranges de Montesoro

S'adresser au jardin Ajaccio.

**VENTE** de vigne américaine greffée 1410 fr. le mille. Rassetrix raciné à 25 fr. le mille et Riparia Glorie de Montpellier à 20 fr. le mille.

S'adresser à M. Pierre-Ambroise Rutali, Chiosello, près Borgo.

**En vente chez M. Marfisi,**

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie saines de Patrimonio.

**Déménagements pour tous les pays**

*Dépôt de cadres pour mobilier*

*Prix très modérés*

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

**LA GUÉRISON DES MALADIES de POITRINE**

et des Voies respiratoires

Sous ce titre, le *Journal des Forces vitales* publie une étude approfondie sur une nouvelle méthode qui guérit rapidement la Tuberculose, la Phtisie, la Bronchite, l'Emphysème, la Catarrhe, l'Asthme, l'Oppression, etc. Ce journal est envoyé gratuitement sur demande adressée à M. le Directeur de l'Institut de Régénération, 21, rue Lacuée, Paris.

**SCIERIE MÉCANIQUE**

*P. MATTEI*

CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES

*pour l'exportation des primeurs*

Caisses à raisin et à fromage

PLANCHES, POUTRELLES

*PIEUX POUR LA VIGNE*

**Fûts de toute contenance**

de la Maison E. ARNAUD fils, de Marseille.

*Sont représentés dans la Corse.*

## Prime offerte aux lecteurs du *Petit Bastiais.*

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

*Splendide Coffret en chêne verni* avec socle sculpté, mesurant 32×32 centimètres et 15 centimètres de hauteur.

Plateau de 75 centimètres de circonférence.

*Tube acoustique perfectionné.*

*Diaphragme* de haute précision.

Mécanisme d'horlogerie se remontant en marche.

*Grand Pavillon nickelé*, mobile dans tous les sens : *65 centimètres de long ; 1 mètre 20* de circonférence à l'ouverture.

### Dernière Création scientifique

Voyez l'aspect imposant de cette superbe machine, avec son grand pavillon nickelé de 65 centimètres de longueur, et 1 mètre 20 de circonférence, et son ravissant socle en chêne verni, enrichi de belles sculptures à sa base.

*Certains appareils sont nasillards, parce que l'on écoute avec un saphir rond des enregistrements obtenus avec une pointe aiguë — ce qui est un non sens* — tandis que l'aiguille d'acier, par son extrême ténuité, va fouiller les molécules microscopiques de l'enregistrement et produit le ton juste, clair, sonore et vibrant.

Comparez le *Dilettante* avec ces articles de pacotille qui ne reproduisent que des sons étranglés, gutturaux et amplifiés, et vous constaterez son incontestable supériorité.

Afin de prouver l'écrasante supériorité du *Dilettante* et des grands disques *Homophone*, nous les envoyons à l'examen pendant 10 jours.

Le *Dilettante est livré à l'essai, avec 40 œuvres d'art musical sur grands disques Homophone double face*, de 255 m/m de diamètre, *600 aiguilles* et une instruction détaillée.

Afin de garantir la livraison irréprochable de l'appareil et des disques, nous ferons encaisser la première quittance *10 jours après réception.*

*L'Appareil et les Disques sont livrés tels qu'ils sont annoncés.* L'emballage est gratis.

*Les quittances sont encaissées par la poste, sans frais.*

*« Renvoyer le Bulletin ci-contre signé et rempli à l'Administration du PETIT BASTIAIS — BASTIA (Corse).*

## *Le Dilettante*

**MERVEILLEUSE MACHINE PARLANTE IDEALE**

*de la plus absolue précision et résumant tous les perfectionnements.*

*Perfection inouïe : La force du Disque HOMOPHONE est proportionnée à l'espace :*

**En plein air on l'entend distinctement à plus de 1,000 mètres,**

*et, dans un appartement, les sons s'adoucissent automatiquement, sans aucun grincement, ni bruit étranger.*



*Utilisant l'aiguille d'acier, LE DILETTANTE est la perfection même et remplace à jamais tous les Phonographes.*

**BULLETIN de SOUSCRIPTION**

Veuillez m'expédier *Le Dilettante* et *40 Morceaux choisis sur grands disques Homophone double face* valant *180 francs* ; je m'engage à vous payer *6 francs par mois*, jusqu'à complète libération.

*A* _____, le _____ 190

Nom et Prénoms _____

Profession _____

Domicile _____

Département _____ Signature :

Gare de _____

**6 FRANCS PAR MOIS**

**Crédit DE 30 MOIS**

On paie la première quittance après avoir reçu et essayé l'appareil et s'il ne convient pas on peut le rendre dans les 10 jours.

### Grands Disques « HOMOPHONE »

Enregistré par des procédés nouveaux, le **Disque Homophone** est *l'expression absolue de la réalité* et constitue l'ultime perfection artistique. — La voix humaine est reproduite avec fidélité, en un mot elle est photographiée ; les orchestres et soli sont naturels et sonores. — *Assez fort pour faire danser dans une grande salle. — C'est un disque incomparable.*

***Le Disque* HOMOPHONE *est inusable***
***Le ton naturel est garanti.***

Le disque **Homophone** est fabriqué avec des matières extra-dures inusables, qui permettent l'emploi de l'aiguille indispensable pour la reproduction des sonorités pures et naturelles au lieu des sons déformés et criards obtenus avec le saphir.

**LISTE DES 40 ŒUVRES D'ART MUSICAL**
*constituant un répertoire merveilleux.*

**Orchestre**

Les Dragons de Villars (Maillary), Ouverture, Orchestre Homophone.
La Grande-Duchesse de Gerolstein (Offenbach), Fantaisie.
Marche Triomphale, Orchestre Homophone.

**Danses**

Espana, Valse avec castagnettes, Orchestre Homophone.
Pas des Patineurs, Scottisch, Garde Républicaine.
Les Cloches de Saint-Malo, Gavotte (avec clochers). Hussards de Newcastle.
Linda Gitanilla, Mazurka (avec clochettes), Orchestre Homophone.
La Vie Parisienne, Quadrille, Garde Républicaine.
La Krakquette, Nouvelle Danse caractéristique, Orchestre Homophone.
Tesoro mio, Valse sifflée, avec orchestre.
Sur le Mississipi, Danse caractéristique américaine, Orchestre Métropolitain.
Chanteurs Joyeux, Polka (de Strauss), Orchestre Homophone.

**Cors de chasse**

Le Moulin de la Vierge, par le Cercle « La Bien-Aller. »

**Soli**

Les Fauvettes, Polka pour 2 flûtes, Solistes de la Garde Républicaine.
Le Carnaval de Venise, Solo de xylophone, avec orchestre.
Triplette, Polka pour 3 pistons et 1 flûte, Solistes de la Garde Républicaine.
Galop Brillant, Solo de xylophone, avec orchestre.
Espagnol (Polka), solo de clarinette avec orchestre.

**Sonneries militaires**

*par les trompettes de la Garde Républicaine*

1re, 2e, et 3e Marches Régimentaires, avec clairons et tambours.

**Opéras**

Rigoletto (O mes Maîtres) chanté par Noté (Opéra).
Faust (Sérénade), chan é par Fournets (Opéra.)

**Opéras comiques**

Lakmé, Delibes, Ah! viens dans la forêt profonde, chanté par Gautier, Opéra.
Mireille, Gounod, Stiles fille d'Arles, chanté par Gilly, Opéra.
Paul et Virginie, L'oiseau s'envole, chanté par Carbelly, Opéra.
Si j'étais Roi, Dans le sommeil, chanté par Delvoye, Opéra.
Comique.
La Vie de Bohême, Voilà, je suis poète, chanté par Gautier, Opéra.

**Opérettes**

La Périchole, Offenbach, Complainte chantée par Dambrine.
Les Mousquetaires au Couvent, Pour faire un brave, chanté par Piccalaga.

**Romances**

Les Mamans, Delmet, chanté par Gautier.
Les Gars d'Irlande, Holmès, chanté par Carbelly.
Noël d'Adam, chanté par Weber.
Lina Duo, chanté par les Hirondins.
Les Enfants, Massenet, chanté par Mlle Mirel.
Viens donc ma Mignon, chanté par Marcadier.
Ailcen Madelon, chanté par Marcadier.

**Chansonnettes comiques**

Y'A L'Feu en Ville, chanté par Polin, Scala.
Je M'Balance, chanté par Dranem, Ridoretto.
Quand on S'Hallade, chanté par Vilbert, Parisiana.
Ca bal chez le Ministre, chanté par Lojal, Scala.
C'est A La France, chanté par Fréjol, Scala.

# C^IE GÉNÉRALE DES PETROLES

## *pour l'Eclairage et l'Industrie*

### Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; FUCCINELLI, François Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 19 DIMANCHE 19 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union Postale, et autres Pays le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00035

BIBLIOTHÈQUE DE LA CORSE


### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Nom de Jésus
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h 21 m — Coucher 4 h 25 s.
Dernier quart.. le 26 Nouv. Lune, le 1.
Fête de Demain : Ste Fabien et Sébastien

*18 JANVIER*

## MIRAGE

— Je vous le répète, jeune homme, déclara un gros personnage, à l'air d'importance, aux favoris grisonnants se confondant avec son collet de fourrure, quittez ce trou, venez à Stockholm, et votre fortune est assurée ; vous ferez pâlir tous les rimailleurs de la Cour, je vous le prédis.

— Et moi, j'en réponds, appuya sa compagne, avec un sourire qui acheva de tourner la tête du pauvre garçon debout devant elle, le coin de son tablier relevé de sa ceinture, et tournant gauchement son bonnet entre ses doigts.

Eric était cuisinier par état, et poète par vocation ; tout en trousant les poulets dans la cuisine de son oncle Orthar, aubergiste et maître de poste d'un petit village de Norvège, il composait avec les vieilles légendes scandinaves, des chants qui ne manquaient ni de saveur, ni d'originalité, surtout lorsqu'ils passaient par ses lèvres ou celles de sa cousine Ilse ; et le dimanche, à l'assemblée, il recueillait force applaudissements.

Mais jamais éloges n'avaient fait battre son cœur comme ceux de cette belle voyageuse dont il avait charmé le désœuvrement ; et, rouge de plaisir, les yeux brillants de joie, il balbutiait un gauche remerciement, quand son oncle l'interrompant sans façon :

— Faites excuse, monsieur, madame, dit-il ; mais si vous voulez un dîner passable, il faut laisser Eric retourner à ses casseroles, sans cela sa cuisine sera brûlée, et de mauvais vers ne valent pas un bon rôti cuit à point.

Le pauvre poète jeta un regard courroucé sur le prosaïque aubergiste, mais il obéit, et, saluant respectueusement les nobles convives, il regagna ses fourneaux avec un gros soupir de dépit.

Il était de fort méchante humeur et reçut assez mal les offres de service de la douce Ilse, qui s'était glissée derrière lui pour lui proposer gentiment de l'aider.

— Je ne saurais passer ma vie à plumer des poulets ou à confectionner des omelettes, maugréait-il, sans autre horizon que ces éternelles montagnes, sans autres auditeurs que des rustres incapables de me comprendre. J'étouffe ici, il me faut un champ plus vaste, une grande ville, un palais, de nobles dames, comme cette belle comtesse, qui écouteront en souriant nos vieilles légendes du Nord.

— ... Que tu chantes si bien et que je ne me lasse pas d'entendre ! soupira Ilse.

— Je verrai le monde, des rois puissants, des princesses éblouissantes, dont je célébrerai la gloire et la beauté. Loin de cette terre glacée, il me semble que ma muse aura des ailes, que mes vers couleront harmonieux et sublimes.

***

Eric était orphelin, mais son oncle le traitait comme son fils, et Ilse comme... non, mieux qu'un frère.

Doué d'une intelligence précoce, d'une imagination vive et d'une certaine facilité de versification, il traduisait en petits poèmes assez bien tournés, les antiques récits de l'Edda ; aussi jouissait-il d'une haute réputation dans son village. Malheureusement, cette gloire bornée ne lui suffisait pas.

Grisé par les compliments de quelques étrangers amusés d'entendre déclamer *ce marmiton*, il se croyait un grand poète et méprisait les suffrages des gens simples qui l'entouraient.

Comme le poulain de la fable, il était trop heureux, trop gâté ; il avait besoin des leçons de l'infortune pour apprécier son bonheur.

Elles ne devaient pas lui manquer.

... Après un dîner assez médiocre (le rimeur faisant tort au cuisinier), la comtesse remonta en voiture avec son mari.

— Si vous vous décidez à venir à Stockholm, mon ami, dit-elle avec bienveillance au jeune homme, présentez-vous à l'hôtel de Listenau, nous nous chargerons de vous.

La berline disparut dans un nuage de poussière ; et le pauvre rêveur demeura immobile, poursuivant sa chimère.

Mais jamais éloges n'avaient fait battre son cœur comme ceux de cette belle voyageuse dont il avait charmé le désœuvrement ; et, rouge de plaisir, les yeux brillants de joie, il balbutiait un gauche remerciement, quand son oncle l'interrompant sans façon :

— Eh bien ! garçon, partiras-tu pour la capitale ? dit d'un ton railleur à son neveu, le plantureux aubergiste, au moment où, le soir, il allait regagner sa chambre.

— Oui, répondit résolument Eric, sans entendre le rire moqueur du père, ni le soupir étouffé de la fille. Oui, et peut-être plus tôt que vous ne pensez.

Et en se mettant au lit, Eric était bien décidé à ne pas différer ce voyage, qui semblait lui promettre un si brillant avenir. . . .

. . . . . .

Rien ne put le faire revenir sur sa folle décision, et, un mois après, embrassant distraitement sa jolie cousine, n'écoutant pas les conseils de son oncle, ne retournant pas la tête, tant ses yeux étaient éblouis par le mirage trompeur flottant devant lui, Eric se mit bravement en chemin.

Après bien des jours, bien des fatigues, bien des épreuves, car la route était aussi longue que sa bourse était légère, il atteignit enfin le but de son voyage et le terme de ses maux ; du moins il le pensait.

Il était temps : il n'avait plus de pain, plus d'argent, plus de forces ; ses souliers éculés, ses habits poudreux lui donnaient l'apparence d'un mendiant et d'un vagabond.

Il parvint difficilement à l'hôtel de Listenau et plus difficilement encore à la comtesse.

D'abord, elle ne le reconnut pas ; bien d'autres visages étaient passés devant elle, bien d'autres aventures lui avaient fait oublier le cuisinier rimailleur, qui l'avait un moment divertie, et son imprudente promesse.

Puis, le cadre n'y était plus.

Au milieu de son salon meublé à la mode de Paris, sans son tablier et ses fourneaux, Eric lui parut laid, bête et grossier, ses poésies absurdes et grotesques.

Aussi son accueil fut-il plus que froid et sa protection absolument nulle.

« Vous ferez mieux de reprendre votre état de cuisinier, » finit-elle par lui dire.

Eric, blessé au cœur, ne parut plus à l'hôtel, il connut toutes les misères, tous les mécomptes, toutes les amertumes : il connut la faim, le froid, le doute, plus cruel encore.

Il lutta longtemps, s'usant les ongles aux pierres croulantes, s'écorchant les genoux aux aspérités du chemin, laissant de sa chair aux épines...

Un matin, épuisé, malade, vaincu, il se retrouva à la porte de son oncle.

L'aube naissante colorait de rose les maisons du village ; au fond, les montagnes bleues formaient un décor imposant, la silhouette des arbres verdoyants se dessinait à ses yeux fatigués.

Pour la première fois, il comprit la beauté de ces lieux délaissés.

Par la fenêtre ouverte, de grands éclats de rire s'échappent en joyeuses fusées.

Une douce voix qu'il croit reconnaître, fait battre son cœur, et ses lèvres murmurent :

— Ilse ! ma douce amie.

Puis un vieux refrain résonne à ses oreilles charmées... c'est un chant de fiançailles, dont riaient les belles dames des villes.

Oh ! mais c'est fini, il leur rend maintenant mépris pour mépris, il est guéri de ses folles chimères ; il va retrouver le calme et le repos dans sa chaumière, avec l'amour d'Isle qui ne l'a pas oublié, elle !

Il frappe, doucement ému.

La porte s'ouvre, Ilse paraît sur le seuil, elle a le costume des fiancées norvégiennes.

Eric la contemple avec admiration...

Ilse le regarde étonné.

Il se nomme.

— Eric ! quel bonheur ! tu arrives pour ma noce, tu nous feras le chant nuptial ! s'écria-t-elle.

Eric ne répond pas.

C'est le dernier coup, le plus terrible.

Tout s'écroule autour de lui.

Fou ! triple fou ! qui, en courant après la fortune et la gloire, a perdu le bonheur !

Un amer désespoir le saisit, son cœur se brise et il éclate en sanglots.

. . . . . .

— Allons ! debout, paresseux, si tu veux partir ce matin, le jour est levé ! dit l'oncle Othar en secouant le dormeur par le bras.

Eric se frotte les yeux.

Il n'a pas quitté son village, sa maison, sa cuisine.

Il respire à pleins poumons l'air salubre de ses montagnes et son cœur saute de joie dans sa poitrine.

Tout cela est un rêve, un rêve et une leçon.

Et quand il entre dans la salle basse où Ilse, les yeux rouges, est en train de faire son paquet, il a son costume de travail.

— Tu ne pars donc pas aujourd'hui ? dit l'oncle surpris.

— Ni aujourd'hui, ni jamais, mon oncle, si toutefois vous voulez bien me garder comme fils et Ilse comme mari.

... Et, un mois après, Ilse apparaissait sur le seuil de sa maison dans le gracieux costume des mariées norvégiennes ; mais ce n'était plus un rêve, c'était la réalité la plus chère et la plus douce qu'Eric tenait fièrement à son bras et qui ne devait jamais s'évanouir comme le mirage !

ARTHUR DOURLIAC.

## Propos d'un Bastiais

### *La Légion d'Honneur*

*Voici deux mots, l'un très profond, l'autre très joli, sur la Légion d'honneur. Le mot très profond est de Napoléon ; le mot très joli est de Arsène Houssaye :*

*— Si la Légion d'honneur n'était pas la récompense des services civils comme des services militaires, elle cesserait d'être la Légion d'Honneur.*

*Et ;*

*— Cette institution est un oasis mode d'égalité. Elle met sur le même rang les princes et les tambours. Seulement, aujourd'hui, tout le monde a la Légion d'Honneur, sauf les tambours et les princes.*

Mme Marcelle Tinayre, femme de lettres de beaucoup de talent, à qui le ministre offrait la croix « des princes et des tambours » y a joint ce mot d'esprit :

— Je ne sortirai pas par la cheminée parce que je ne pourrais plus aller en tramway ou dans le métro sans susciter la curiosité de nos semblables : Tiens, passerait-là, voilà une femme qui a dû être religieuse et soigner des pestiférés... Elle est bien jeune, tout de même, pour avoir été soignante en 1870 !

Un général qui a trouvé que les trois étoiles sur rond-de-cuir des généraux, *La Fronde*, est bien vu, rapporte mal qu'on contente la valeur du ruban rouge auquel les vieilles gardes tenaient encore aux temps d'activité des armées ; c'est même, je crois bien, la seule institution civile pour dont il ne se fâche pas de sorte que Mme Marcelle Tinayre a eu une très mauvaise presse et qu'on doit vraiment regretter un jour qui d'avoir dépensé tout d'esprit à fabriquer de désagréables distinctions qu'elle était probablement enchantée au fond qu'on lui accordât.

*La leçon doit servir à beaucoup. Combien* [illegible] *obligés à faire les sourds-forts devant les rubans verts, violets ou autres constituant la sous-adjudication de notre ordre national ?*

*Jeu dangereux et décevant ! car si l'on a vu récemment M. Maurice Dennery obtenir d'un ancien crime de lèse-Académie, et qu'il n'avait pas que la Chancellerie soit aussi bonne fille ; — notre chaud ultiste, désirant s'apparenter « simplement » à l'Académie, va de figurer parmi ses officiers !*

*ASYEOT.*

### *Veglione à la Cirnea*

Samedi, 1er février, grand veglione à la Cirnea.

Grâce au concours de nos charmantes Cyrnéennes, cette fête sera brillante et réunira comme cette de l'an dernier dont on garde encore l'amusant souvenir.

Préparez-vous donc, Mesdames et Mesdemoiselles, vous avez toute liberté pour vos toilettes ; et déguisées, parées ou masquées, vous serez les bienvenues.

Faut-il ajouter que danseuses et cavaliers seront électrisés par le plus entraînant des orchestres ?

### *MUSIQUE MILITAIRE*

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 19 janv., à 3 heures*

| | |
|---|---|
| Condé, allégro, | G. Wettge. |
| Mignon, fant., | A. Thomas. |
| Petite Fleur, valse, | G. Marie. |
| Les Saltimbanques, fant., | Ganne. |
| A petits pas, Marcietta, | P. Sadessi. |

*Le Chef de musique*, X. LAVOUS.

## Ce que disent les Journaux

### L'Action

A propos des travaux parlementaires : « Le gouvernement, d'accord avec le parti radical et radical-socialiste, proposera aujourd'hui aux Chambres un programme de travail sérié et sérieux. Au dessus, le gouvernement demandera aussitôt après le vote sur les 29 jours d'aborder le rachat de l'Ouest, la dévolution des biens, les retraites ouvrières ; à la Chambre, « gouvernement demandera de discuter sans délai l'impôt sur le revenu et le conseil de guerre. C'est là un programme précis, capable de rallier tous les républicains de gauche, de déterminer une puissante action dans tout le pays en faveur des réformes sociales réclamées par la nation en 1908. »

### Le Radical

A propos de l'expulsion des sœurs de l'Hôtel-Dieu :

« On est en droit de se demander à quoi rimeut de semblables manifestations. Nous ne voyons pour notre part aucun mal à ce que les amis des sœurs Augustines viennent le jour de leur départ les saluer une dernière fois ; les Augustines ont rendu à l'Hôtel-Dieu des services que nul ne songe à nier. M. Mesureur leur a dit en fort bons termes qu'elles continueraient à collaborer avec l'assistance publique dans les hôpitaux Bichat et Debrousse ; mais, encore une fois, pourquoi a-ce proposer ce départ, tapager, chanter des cantiques ? Le départ des sœurs est la conséquence d'une délibération du Conseil municipal, on s'en retardé autant qu'on a pu, mais, la délibération une fois prise, tout le monde n'avait qu'à s'incliner devant ce qui désormais a force de loi. »

### L'Humanité

« On pouvait hésiter entre les conseils de guerre et l'impôt sur le revenu, mais il est sage de donner à celui-ci la priorité, n'abord parce que la discussion a été commencée et qu'il n'est pas de bonne méthode de mêler toutes les questions, ensuite parce que c'est autour l'impôt sur le revenu que porte le principal effort de tous les réacteurs sociaux. Ils espèrent toujours, de délai en délai, échapper au délai, ils veulent profiter de cette série d'ajournements pour multiplier les malentendus. Les voici mainte ant qui s'emparent d'une interview donnée par M. Caillaux au « Financial News, » pour déclarer avec fracas que celui-ci ne croit pas au succès de son projet. M. Caillaux est obligé de se abriter par une note Havas le sens vrai de ses paroles. Comme il serait plus simple à lui de demander le débat immédiat ! Il comperait court ainsi à toutes les intrigues, à toutes les légendes que fait circuler jusque dans les couloirs du Parlement la presse banquière. »


Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

## M. le Docteur Valentini

M. le docteur Valentini, ancien membre du conseil général et médecin en chef de l'hôpital civil, vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur.

Si il est une figure sympathique dans notre monde politique bastiais, c'est bien celle de cet excellent Docteur, mais aussi il en fait si peu. Membre du conseil municipal depuis plus de vingt ans, il est continuellement réélu sans chercher de suffrages et reste complètement en dehors de la politique locale, pour ne s'occuper que des intérêts réels de la population.

C'est, sans doute, son caractère droit, sa répugnance de compromissions peu sincères, son élevation de sentiments que les électeurs du canton de Morosaglia, dont sa famille est originaire, qui lui étaient restés fidèles pendant si longtemps, n'ont pas su apprécier, et ils se sont lassés d'une fidelité qui pourtant les honorait beaucoup.

Cette croix de la légion d'honneur ne récompense pas seulement l'homme politique ; elle récompense aussi l'habile praticien dont la science est à la hauteur de l'abnegation, et dont nos malheureux hospitaliers conservent au fond du cœur une eternelle reconnaissance pour les soins qu'il leur a prodigués avec tant de sollicitude et de dévouement depuis près de trente ans.

Que notre excellent Docteur veuille bien agréer nos félicitations bien sincères.

## De l'Usage de Rompre le Pain

Celui qui, dans le monde, à table, coupe le pain au lieu de le *rompre*, passe pour un homme non élevé. Il va sans dire qu'il ne s'agit ici que de la vie mondaine et que du pain de luxe, car on verait en vain que l'on s'efforcerait de rompre avec toute la grâce possible, le pain rassis des ménages modestes, ou bien le pain bis et durci qu'on trouve à la campagne ; je ne parle pas du biscuit de matelot, qui ne se rompt guère qu'a coups de hache.

On dit habituellement : « Rompre le pain avec un ami. » D'où vient cette locution et pourquoi est-il de règle, à table, de *rompre* son pain et non de le *couper* ?

L'usage part de haut, puisque pour en retrouver l'origine, il nous faut remonter jusques aux temps antiques, où, chez les peuples les plus renommés, existait une très ancienne superstition, qui réprouvait l'emploi du fer dans plusieurs habitudes de la vie et principalement dans les repas. Le fer passait dans ces temps reculés pour être considéré un *mauvais principe*. On lui donnait en Egypte le nom d' « os de Typhon » ; autant valait dire « os du Diable, » parce que ce métal sert à couper et à détruire. Les prêtres égyptiens surtout se seraient bien gardés d'employer un couteau pour couper le pain cuyme et même le pain ordinaire ; c'eût été commettre un sacrilège.

Les Juifs, chez lesquels on trouve tant d'institutions empruntées aux Egyptiens, auxquels ils avaient été bien longtemps mêlés (servitude d'Egypte,) se conformèrent encore à cette coutume quand ils célébrent la *Pâque*. Au commencement de ce repas religieux le chef de famille prend un pain, le bénit, le rompt et le distribue aux convives, et à un moment donné, on a soin d'enlever tous les couteaux, parce que la table est considérée comme un autel, d'où le fer ne doit point approcher.

Dans la dernière *Cène*, avant sa *Passion*, les Saintes Ecritures ne disent elles pas de Jésus qu'il prit le pain, le bénit, le *rompit* et le donna à ses disciples en disant : « Prenez et mangez-en tous, car ceci est mon corps. » Ainsi l'usage de rompre le pain au lieu de le couper a-t-il aussi chez les Chrétiens une sainte et haute origine.

Les Arabes encore font de même eux aussi : « A table, chez eux, dit le général Daumas, on ne doit pas se servir d'un couteau. »

## Gazette Ajaccienne

*(De notre correspondant particulier)*

*Nos Hivernants*

**Sont arrivés de Marseille :**

**Madame et M. Belleville Gerald, ingénieur des chemins de fer ; M. le contre-amiral Auvert, MM. Paul Farral, Dutertevalde, Dombry, Kriloff, M. et Mme Moreland Krévonat, Mme Tastemeul, Mlle Dalby, Mme et M. Charles Roelle, Mlle et M. Logueberry, Mme, Mlle et M. Herenger.**

**Cordiale bienvenue.**

*Tentative de meurtre*

Hier, vers cinq heures et demie du matin, le nommé Carloni Mathieu, âgé de 18 ans, marin à bord du vapeur *Golo*, descendait à terre en compagnie de Costa Etienne et allait prendre un champoreau au bar Piconi, où se trouvaient attablés trois individus.

Lorsqu'il quittait le bar, sans dispute aucune, un de ces trois consommateurs a armé d'un revolver et tira sur Carloni qui fut atteint à l'omoplate gauche.

La balle, qui est entrée par le bas de l'omoplate, est sortie entre la clavicule et la première côte stomale.

Le blessé a reçu les soins du docteur Giovanni.

L'auteur présumé du crime serait le nommé Tassi Paul, de Propriano, qui ayant voyagé sans billet de passage à bord du *Golo*, avait été signalé par Carloni. Il avait promis de se venger.

*Contraventions*

Contre les nommés : S. P., pour ivresse manifeste et langage injurieux ; F. J., et S. L., ivrettes, pour fermeture tardive de leur établissement.

*Au Port*

**Le vapeur « Cyrnos », capitaine Merlo, est arrivé de l'Ile-Rousse avec 17 passagers et marchandises et est reparti pour Propriano et Bonifacio.**

**Le vapeur « Golo », capitaine Giorgi, est arrivé de Marseille avec 101 passagers et marchandises, et est reparti pour la Balagne et Nice.**

## Compte

*de la Souscription du Monument aux Morts pour la Patrie*

| | | |
|---|---|---|
| Solde créancier au 31 Décembre 1906 | 3.109 33 | |
| Intérêts 1 an 3 0/0 | 93 25 | 3.202 58 |
| Versement J.-J. Ajaccio du 15 Mai 1907 | 20 00 | |
| Intérêts 220 jours 3 0/0 | 00 40 | 20 40 |
| Encaissé : | | |
| 10 c. Communaux 1891. Avril 1907, 5 35 | 53 50 | |
| 10 c. » 1891. Octobre 1907, 5.35 | 53 50 | |
| 10 c. Fonciers 1905. Juin 1907, 6 22 | 62 20 | |
| 10 c. » 1905. Décembre 1907, 6.22 | 62 20 | |
| 12 c. Communaux 1880. Mars 1907, 4.60 | 80 26 | |
| 12 c. » 1880. Septembre 1907, 6 60 | 80 26 | |
| 10 c. Ville de Paris 1871. Janvier 1907, 5 35 | 53 50 | |
| 10 c. » » Juillet 1907, 5 35 | 53 50 | |
| 10 c. » 1905. Mars 1907, 4.90 | 49 00 | |
| 10 c. » » Septembre 1907, 4.90 | 49 00 | 597 62 |
| | | 3.820 60 |
| A déduire : | | |
| Achats à la Bourse de Paris du 5 Décembre 1907 : | | |
| 10 obligations Ville de Paris 1892, dont les numéros sont ci-dessous, à 364 | 3.640 00 | |
| frais divers | 10 40 | 3.650 40 |
| Intérêts 24 jours 3 0/0 | 7 30 | 3.657 70 |
| Solde Créancier au 31 Décembre 1907 | | 164 90 |

NOTA. — L'actif du Monument se compose donc du solde ci-dessus et de solxante-deux obligations à lots dont les numéros ont été publiés dans les journaux locaux.

Numéros des 10 obligations Ville de Paris 1892 : 009 827, 009 828, 109 095, 122 011, 154 349 ; 158 271 ; 310 824 ; 326 568 ; 341 575 ; 345 817.

## *Etat Civil*

**NAISSANCES.**

Solarli Etienne. — Ventura Marie-Dominique Estelle. — Marchi Antoine.

**MARIAGES.**

Spinosi Jean-Baptiste, navigateur, et Olmi Marie-Dominique, tailleuse.

**Musique Municipale d'Ajaccio**

Place du Diamant

Programme de 19 janv. à 3 h. du s.

| | |
|---|---|
| Marche Parisienne, | Ganne. |
| Diamants de la Couronne, ouv., | Auber. |
| Caravane, | Bickberger. |
| L'Etoile du Nord, fant., | Meyerbéer. |
| L'Oiseau de Paradis, polka pour flûte et petite clar., | Bonaspel. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## Compagnie Française des Eaux

La Compagnie des Eaux a l'honneur d'informer la population qu'une réparation nécessitant le retrait de l'eau, devant être exécutée sur la conduite d'amenée, le service des eaux sera suspendu durant la matinée de dimanche.

## CAUSERIE MEDICALE

*Traitement de l'Obésité*

L'obésité est un des produits nés de notre civilisation excessive. Outre l'empâtement des formes qu'elle provoque, elle offre pour principaux inconvénients de disposer aux affections congestives et de rendre difficile le traitement des maladies aiguës chez les malades qui en sont atteints.

Le premier soin de l'obèse qui veut entraver sérieusement est de faire rechercher par le pharmacien la quantité d'urée contenue dans son urine. Souvent qu'il y a excès ou insuffisance d'urée, le traitement varie en effet.

Dans le premier cas, le malade doit boire avec abondance (au moins trois quarts de litre à chaque fois) : dans le second, il doit adopter le régime sec, soit en absorbant au plus un verre de liquide au mangeant (Robin), soit en s'abstenant même de toute boisson durant le repas, pour prendre, deux heures après, un verre d'eau coupée de vin blanc léger (Schweninger).

Par ailleurs, le traitement est commun aux deux formes. Nous l'indiquons exactement ci-dessous :

Comme hygiène : un quart d'heure de massage chaque matin, puis gymnastique du mouvement (flexion des reins, rotation du tronc), une heure de marche en plein droite après les repas, bicyclette si possible (mais sans faire de vitesse), douche froide immédiatement avant le dîner, repos ne dépassant pas sept heures sur un lit de camp.

Comme régime : suppression du pain ordinaire, des féculents, des graines, des soupes, des sauces, des condiments, du vin, du café, de l'alcool. Adopter autant que possible, l'alimentation suivante :

Lemaître, au petit déjeuner : une tasse de thé à peine sucré avec une tranche de pain grillé.

A midi : viande rôtie ou grillée, purée de légumes verts ou salade crue, fromage non fermenté, fruits crus, pain gris en petite quantité.

Le soir : viande maigre (jambon, roastbeef froid, bœuf fumé), fruits secs.

Docteur J.

## Chambre Musicale

On nous prie d'annoncer qu'une grande soirée de charité aura lieu, le 25 courant, dans le local de la Chambre Musicale, au profit du Bureau de Bienfaisance et de la Conférence de St-Vincent de Paul.

Le programme sera des plus attrayants : comédies, chant, musique, rien ne manquera. On nous parle même d'une comédie corse « Un matrimonio di Fiffina » qui a été jouée, il y a quelques mois, et qui est redemandée par ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre une première fois.

« Nous espérons que le public se rendra en grand nombre à l'appel des organisateurs et que la recette sera assez forte pour soulager, dans une large mesure, les malheureux de notre ville.

## JURISPRUDENCE PRATIQUE

*Produits alimentaires falsifiés*
*Prélèvement obligatoire*

Aux termes de l'art. 4 du décret du 31 juillet 1906, les prélèvements dans les abattoirs et leurs dépendances, les halles, foires et marchés sont obligatoires dans les cas où les boissons, denrées ou produits paraissent falsifiés, corrompus ou toxiques. La loi ne fait aucune distinction entre le délit certain et celui qui ne l'est pas, et, en matière de fraudes alimentaires, lorsque des prélèvements peuvent être opérés, les déclarations ou procès-verbaux des agents de l'autorité sont insuffisants pour établir le délit ; il faut donc que ces prélèvements soient faits et que des échantillons soient envoyés au laboratoire, afin qu'il soit procédé, conformément à la loi de 1905, à l'expertise contradictoire s'il y a lieu.

Tout prélèvement effectué pour la constatation des denrées alimentaires doit comporter 4 échantillons et l'expertise des denrées est nécessaire lorsque l'infraction ne peut être prouvée que par l'expertise elle-même. Toute inobservation de ces prescriptions entraîne la relaxe du prévenu. L'un des 4 échantillons est donné au laboratoire pour analyse, les trois autres éventuellement données aux experts. L'observation de ces prescriptions ne saurait cependant être exigée en cas de flagrant délit, lorsque la falsification a été surprise par les agents de l'autorité au moment même où ils procédaient à l'adultération des denrées mises en vente.

Les principes généraux en matière pénale exigent l'aitisure en tous les cas que tous les agents ayant pouvoir de verbaliser soient assermentés. En conséquence, est nul le procès-verbal de prélèvement d'échantillons dressé par un agent simplement agréé et commissionné par le préfet, en vertu de l'art. 7 du décret du 21 juillet 1906, lorsque cet agent n'a pas prêté serment.

On peut consulter avec fruit à ce sujet notamment la *Gazette des Tribunaux* du 12 décembre 1907 qui contient le texte de plusieurs jugements rendus à ces différentes espèces, et, par exemple, le Tribunal correctionnel de Boulogne, 18 octobre, Tribunal de la Seine, 7 décembre, 31 octobre, 25 novembre, Cour d'appel de Paris du 30 novembre 1907, etc.

Me LUCAS.

## Petite Gazette

**Variations Atmosphériques du 18 janv.**

Thermomètre, [illegible] à midi 13°, [illegible] 8°, [illegible] 9°5.

Maxima du 18, 13°5, Minima du 19, 5°.

Baromètre [illegible] à midi, 775 mm., [illegible] 774 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

*Récompenses honorifiques*

La Société centrale des Sauveteurs de France a décerné une médaille d'argent de 2e classe au maréchal des logis de gendarmerie Crescioci, à Saint-Hson-le-Châtel (Oise).

⁂

*Vol*

Des malfaiteurs, restés inconnus, — bien entendu — ont pénétré la nuit dernière, à l'aide de fausses clefs, dans le magasin du sieur Pierotti Casimir, marchand de marrons, sur la place Saint-Nicolas.

Ils en sont emparés d'une somme de six francs, en billon, de quatre billets de loterie et de quelques papiers sans importance.

La justice informe !

⁂

*Nouvelles maritimes*

M. Rignetti Mathieu-Joseph, manutentionnaire de 1re classe, est promu manutentionnaire principal, et est maintenu à Toulon, comme chef de manutention.

⁂

*Lettres de félicitations*

Des lettres de félicitations ont été décernées : M. Cervoni Antoine François, maréchal des logis à la 8e compagnie de remonte ; le fer avril 1907, à Cannes, a arrêté un cheval emporté.

⁂

*Journal de l'Université*

Le premier numéro du « Journal de l'Université des Annales » (deuxième année) vient de paraître. Cette publication, accueillie avec tant de faveur déjà l'an dernier, voit son succès croître avec celui de la jeune Université féminine, qui, agrandie, munie d'une superbe salle de conférences, est, aujourd'hui, un des centres d'activité intellectuelle et d'éducation les plus importants de Paris....

Ce numéro contient la sténographie des premières conférences faites à l'Université par le pasteur Charles Wagner (la Vie simple) ; par M. Frantz Funck-Brentano (la Famille dans l'ancienne France) ; par M. Auguste Dorchain (Alfred de Musset) ; par M. Paul Doumer (Récit de son Voyage au Brésil) ; par M. Alfred Mézières, de l'Académie française, et M. Gaston Ragaot (les Vieilles Légendes Allemandes) ; par M. Louis de Fourcaud, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, (la Vie et l'Œuvre de Schumann).

Grâce au journal, on peut suivre à distance les cours de « l'Université des Annales, » si recherchée des femmes et des jeunes filles.

En vente partout ; le numéro : 60 centimes. Abonnements : 10 fr. par an (prix de faveur accordé aux abonnés des Annales).

⁂

*A louer*

Fin courant, magasin sis maison Ramedi, n. 1, donnant sur la place. S'adresser chez M. Dominique Mattei ; Place Saint-Nicolas, 13.

⁂

*A vendre*

Petite ville, avec campagne près de la ville.

S'adresser au bureau du journal.


« Nouillettes Ghilini »

Les meilleures
Les plus légères
Les plus nutritives.

*Exiger la Marque*

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.


## Etat Civil

**MARIAGES**

Cornoci Louis, fabricant de balais, et Basinoni Marie-Colombe, ménagère.

**NAISSANCES**

Ayme Baptistine-Assomption-Lucie. — Montoja Joseph.

**DÉCÈS**

Ventura Jean-Joseph, commerçant, 51 ans.


MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX



Ne masque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX gris leur COULEUR NATURELLE les teinte, les fait pousser et arrête les pellicules. Succès certain.

Dans les Coiffs. et Parfs. Distrt. 28, rue Etienne Marcel, Paris.

A VENDRE
Mandarines et Oranges de Montesoro
S'adresser au jardin Ajaccio,


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

**BOURSE DE PARIS**

| | 17 janv. | 18 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95.40 | 95.55 |
| » de 3 0/0 amortis. | 96.45 | 96.35 |
| ex-coupon. | | |

## Banque de France

Paris, 18 janvier.

M. Hagues, chef du bureau auxiliaire de la Banque de France, à Vierzon, est nommé Directeur de la succursale de la Banque de France, à Bastia, en remplacement de M. Philippe de Sazzoni, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

## *LÉGION D'HONNEUR*

Paris, 18 janvier.

M. Franceschi, sous-chef de bureau au ministère des Colonies, est promu au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

## Mouvement administratif

Paris, 18 janvier.

Un deuxième mouvement administratif paraîtra demain au *Journal Officiel*.

Aucune nomination ne concerne la Corse.

M. Giacometti, précédemment nommé sous-préfet, de Trévoux, est nommé sous-préfet, à Ancenis.

## *FINANCES*

*Nominations de Percepteurs*

Paris, 18 janvier.

M. Ambrosi, percepteur de 4e classe, à Campile, est nommé percepteur de 3e classe, à Saint-Florent.

M. Giudicelli, maire, est nommé percepteur de 4e classe, à Campile.

## Nouvelles Militaires

*Artillerie*

Paris, 18 janvier.

M. Joly, gardien de batterie de deuxième classe, à la direction d'artillerie de Bastia, est inscrit sur le tableau d'avancement, avec le numéro 18, pour le grade de gardien de batterie de première classe.

## Nouvelles Maritimes

*Etat-major général*

Paris, 18 janvier.

M. le vice-amiral Boué de Lapeyrère, récemment promu, est nommé commandant en chef, préfet du 2e arrondissement maritime, à Brest.

*Commandements à la mer*

Paris, 18 janvier.

M. le capitaine de frégate Marins est appelé au commandement du transport *Vinh-Long*.

M. le capitaine de frégate Grout est nommé au commandement du croiseur *Friant*.

M. le capitaine de frégate Boyer est appelé au commandement du croiseur *Cassard*.

M. le lieutenant de vaisseau Chouppant est appelé au commandement du *Fanfare*.

*Mécaniciens*

Paris, 18 janvier.

M. le mécanicien en chef Bargnillet est promu au grade de mécanicien général de 1re classe.

MM. les mécaniciens principaux de 1re classe Thevenot et Fombaron sont promus au grade de mécanicien en chef.

MM. les mécaniciens principaux de 2e classe Vallon et Anglade sont promus au grade de mécanicien principal de 1re classe.

M. le mécanicien Legallou est promu au grade de mécanicien principal de 2e classe.

## A PARIS

### Arrestation de deux terroristes Russes

Paris, 18 janvier.

La police de sûreté a arrêté aujourd'hui, à la gare du Nord, deux terroristes russes, mari et femme, qui sont accusés de nombreux assassinats commis en Russie, et d'un attentat suivi d'un vol de soixante-dix mille roubles.

Dans leur premier interrogatoire ces deux terroristes ni nt les faits qui leur sont reprochés ; mais, malgré leurs dénégations, ils ont été écroués en prison, en attendant qu'une demande en extradition soit présentée par le gouvernement russe.

## Grand Incendie dans les bureaux du journal « l'Eclair »

Montpellier, 18 janvier.

Un grand incendie vient de se déclarer dans les bureaux du journal *l'Eclair*, à Montpellier.

En quelques instants, les bureaux ont été la proie des flammes.

Le magasin, contenant les bobines de papier journal, a pris feu ; sept machines linotypes et les machines de clichage ont été en partie détruites.

Les dégâts sont assez considérables.

On ne signale aucun accident de personne.

Une enquête a été ouverte.

## Cour de Cassation

### Rejet du pourvoi Hervé

Paris, 18 janvier.

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation, présidée par M. Barre, a rejeté le pourvoi de Gustave Hervé, directeur de la *Guerre Sociale*, contre l'arrêt de la Cour d'Assises du 23 décembre dernier, le condamnant à un an de prison, et 3.000 francs d'amende, pour injures aux armées de terre et de mer.

## Conseil des Ministres

Paris, 18 janvier.

**Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.**

*Les affaires du Maroc*

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, a mis ses collègues au courant de la situation au Maroc.

D'après les derniers télégrammes qu'il a reçus de l'amiral Philibert, M. Thomson, ministre de la Marine, dit que le calme règne dans la plupart des ports du Maroc.

Toutes les mesures de sécurité ont été prises pour assurer la protection de nos nationaux et celle des étrangers.

Le général Picquart communique les télégrammes qu'il a reçus du général Lyautey lui faisant part du bon état de nos troupes sur la frontière Algéro-Marocaine.

Le général d'Amade, dit il, poursuit sa marche toujours plus avant vers le nord, et soumet, sur son passage, les populations qui nous étaient restées hostiles.

*Mouvement judiciaire*

M. Briand, ministre de la Justice et des Cultes, soumet à la signature présidentielle un mouvement judiciaire assez important, dont aucune nomination n'intéresse la Corse.

*L'impôt sur le Revenu*

M. Caillaux explique les grandes lignes du discours qu'il prononcera pendant la discussion du projet d'impôt sur le revenu, dont la Chambre va être saisie dès lundi prochain.

*Mouvement administratif*

M. Clémenceau a fait signer au Chef de l'Etat un mouvement administratif peu important.

*Affaires courantes*

Le Conseil a est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

*Le prochain Conseil*

Le prochain Conseil des Ministres aura lieu mardi prochain.

## SÉNAT

*La Commission des Finances et le Rachat du réseau de l'Ouest*

Paris, 18 janvier.

La Commission des finances du Sénat s'est réunie aujourd hui dans ses bureaux, à deux heures et demie, pour entendre les explications de MM. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, Caillaux, ministre des Finances, et Barthou, ministre des Travaux publics, sur la question du rachat du réseau de l'Ouest.

## EN SUÈDE

### Le discours du Trône

Stockholm, 18 janvier.

Dans le discours du trône, prononcé par le roi Gustave, à l'occasion de l'ouverture du Riksdag, le souverain a rappelé la grande perte subie par la maison royale et par le peuple, en la personne du roi Oscar.

« Je sens, a dit le roi, la lourde responsabilité que j'ai assumée en montant sur le trône de Suède.

« J'essaierai, toujours, de remplir ma tâche, et je travaillerai avec zèle à la prospérité et au développement de la patrie. J'espère, dans les mauvais jours, être soutenu par mon peuple, dans la lutte commune pour le vrai bien de la patrie. »

Ensuite, le souverain a dit que les rapports de la Suède avec les autres puissances étaient excellents, et il a rappelé les marques de sympathie, qui ont été données à son pays, lors de la mort du roi Oscar.

Il a enfin annoncé que des commissions spéciales sont chargées d'élaborer un plan de défense nationale.

## Nouvelles Universitaires

LE DÉPLACEMENT DES INSTITUTEURS

Paris, 18 janvier.

La Commission de l'Enseignement a entendu une délégation de la Fédération des Amicales des Instituteurs, composée de M. Gambier, de Melun, président, et de M. Courrèges, du Lot-et Garonne, sur la question du déplacement d'office des instituteurs et institutrices.

Les délégués ont demandé que ce déplacement ne pût avoir lieu, qu'après avis du Conseil départemental de l'Instruction publique, et autant que possible, qu'après avis conforme.

## ÉTATS-UNIS ET JAPON

### Lettre ouverte au Président Roosevelt

New York, 18 janvier.

M. Claude Wetmore vient d'adresser au président Roosevelt une lettre ouverte, l'invitant d'ordonner à l'escadre de l'amiral Evans de passer par le cap Horn au lieu du détroit de Magellan.

M. Claude Wetmore croit que le Japon a envoyé un croiseur rapide dans ces parages avec des ordres secrets, pour semer des torpilles sous-marines le long du détroit.


## ACCOUCHEMENTS

Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DE CHEVEUX
Gros : F. VIBERT & Cie DE CHIMIE
20, AVENUE DES PONTS, LYON


1). — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

Il essaya de travailler, resta très tard à son bureau et finit par se coucher, harassé de fatigue ! En vain il appela le sommeil. Il pensait à Rose, pensait à Germaine. De quoi était capable la fille de Marbeuroz ? D'un tout ?...

Vers minuit, toujours éveillé, il crut entendre un pas léger dans la maison. Il écouta plus attentivement. Il n'entendit plus rien, d'abord, puis le parquet craqua, et il y eut un frolement de clef qui tâtonnait et qui dans l'obscurité cherchait la serrure.

— Germaine !

Car ce ne pouvait être que la jeune fille. Elle seule venait et pouvait venir ainsi. Il releva la lumière d'une lampe-veilleuse et de nouveau prêta l'oreille. On semblait hésiter, de l'autre côté de la porte. Sans doute elle venait faire une suprême tentative auprès de son amant, et à la dernière minute, elle hésitait par orgueil ou par crainte d'être repoussée. La clef tourna, la porte s'ouvrit doucement ; elle entra et s'appuya contre un meuble, tant son émotion était forte. Les battements de son cœur s'entendaient. Elle murmura :

— C'est moi, Christian... J'ai voulu venir te rendre... la clef...

Prétexte d'amoureuse qui cherchait un rendez vous. Que de liaisons se sont renouées ainsi qui paraissaient pour toujours rompues !.. Il n'était jeté hors du lit, s'était vêtu hâtivement. Mais il était mécontent, et elle vit, dans les yeux du jeune homme, une dureté qu'elle ne leur connaissait pas. Longtemps, il garda le silence. Il avait pitié d'elle. Mais il sentait trop bien que c'était fini. Aujourd'hui, demain, qu'importe. Il ne pouvait lui laisser d'espoir.

— Tu ne me dis rien ?

— Je croyais, Germaine, que tout était fini entre nous ?

Les genoux de la jeune fille fléchissaient. Elle se redressa par un effort d'énergie.

— As-tu réfléchi, Christian ? As-tu choisi ?

— Choisi ?

— Entre mon amour ou ma haine ?

— Si j'essayais de l'aimer encore, après ces menaces, il semblerait que je ne l'aime plus que par crainte. Est-ce cet amour là qui te rendrait heureuse ?..

Elle dit très bas :

— Pourvu que tu me restes... Peu m'importe pourquoi tu me restes.

Alors ?

— Germaine vous m'avez dit adieu...

Elle comprit, tendit la clef d'une main qui tremblait violemment, et la plaça sur une table. Puis, elle se recula jusqu'à la porte, d'un pas lent, trébuchant.

— N'oublie pas mes paroles, Christian.

— Je serai sur mes gardes, puisqu'il le faut.

— Oh ! toi, personnellement, tu n'as rien à redouter de moi !.. C'est elle... Tu m'as dit tout à l'heure que je calomniais la pureté de cette fille... Sans doute, c'est sa pureté qui l'attire... elle cache son jeu !.. Ce sont ces yeux qui l'ont séduit, ses yeux qui te donnent la comédie de la douceur et de la chasteté... Eh bien, je te la rendrai si déshonorée et si perdue, qu'elle te fera horreur, et que tu me reviendras, repentant et heureux, Christian, tu me reviendras.. Tu reviendras chercher auprès de moi l'amour que je te garde. Car, je te l'ai dit, Christian, je suis trop fière et trop orgueilleuse de moi pour jamais appartenir à un autre... Mais adieu ..

Elle attendit encore. Rien ne vint de son amant. Elle disparut silencieuse comme une ombre. Le lendemain, Christian arrivait à l'improviste chez Dornak. Rose-Lison était seule. Ciboulot lui même, était absent. Et Ciboulot, d'être absent ce matin-là, jouait de malheur, car s'il avait pu assister, témoin invisible, à la scène que nous allons raconter, il en eût emporté de la joie pour toute sa vie.

Mais Ciboulot n'était pas là. Et Ciboulot ne sut rien. Il était onze heures. Un soleil pâle essayait de sortir des nuages. Et le vent soufflait avec force. Certains signes déjà, annonçaient l'hiver, précoce en ces pays de l'Est. Le vent était dur et froid. Et les nuages avaient une vilaine couleur de plomb qui devait presager des tombées de neige. Chaque coup de vent dans la forêt enlevait aux arbres le reste des feuilles desséchées par les premières gelées. Et parfois, sur la lande, devant la Marc-à-l'Eau, le tourbillon les ramassait en tournoyant, mélangées de pierrailles et de poussières, les surélevait en cônes, puis entraînait ce cyclone dans une course rapide de cheval au galop.

Lison travaillait, près de la fenêtre, à un ouvrage de couture. Sur la cuisinière, le déjeuner cuisait. Ce matin là, on avait mis le pot au feu. De temps en temps, sous le couvercle entr'ouvert, la vapeur formait des gouttes d'eau qui glissaient le long du ventre de la marmite et tombaient presque à intervalles régulier sur le fourneau avec un long frisson.

Le vent soufflait sous les portes et parfois, s'engouffrait dans la cheminée et dans les tuyaux de la cuisinière, repoussait des retents de charbon qui forçaient Rose à ouvrir un moment la fenêtre en tremblant. Elle reconnaissait bien le docteur. La voiture s'arrêta devant la maison. Le docteur descendit, attacha son cheval à un arbre voisin et entra.

(A suivre).



*Le Savon extra-pur « Le Chat »* contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

*Le Savon extra-pur « Le Chat »* prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

DEMANDEZ PARTOUT :

**LA CÉDRATINE**

de la Raison L. N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

**LOTERIE**

de l'Orphelinat National

DES CHEMINS DE FER

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F., ETC.

PRIX DU BILLET : **UN FRANC**

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur*, 20, rue N.-D. de Nazareth, PARIS

*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour une commande d'au moins 2 billets.

**1.035** LOTS, tous payables en espèces.

**ECZÉMAS**

Les personnes atteintes de Dartres, Croutes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Rougeurs, Clous, Gonflements internes, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kystes, Goitres, Taches, Plaies se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à Docteur médical, rue Jacques-mont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

**NEURASTHENIE**

Les personnes atteintes de neurasthénie, épuisement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de maladies nerveuses, chroniques, etc., Mal de Tête persistant, grande lassitude musculaire, douleurs dans le dos, impuissance, etc., sont invitées à s'adresser à M. G. MATTEI, à Bastia (Haute-Corse), qui leur enverra gratis le moyen de se guérir rapidement.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.




LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Parisiennes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

**HUNYADI JANOS**

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

*La Maison se charge des réparations*



**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ?
NE DOI.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles ; il arrête la chute des Cheveux et les fortifie. Il détruit les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats toujours constatés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

*ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

SANTAL BLINE

**GUÉRISON RADICALE**

en rapide des Ecoulements, Cystite du Col, suites psycrabilites, sans Copahin ni injections. *D'une parfait absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif. ABSOLUMENT INOFFENSIF. Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets qu'elle met en vente sont marqués au prix connus et ont subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent garanti 18 karats

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïque pour trottoirs. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouens artificiels*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Corse



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 20 — LUNDI 20 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00037

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE


**LE CALENDRIER**

Fête d'Aujourd'hui : Ste Fabien et Sébast.

Soleil : (heure nationale)

Lever 7 h. 01 m. — Couches 4 h. 25 m.

Dernier quart . le 16 Nouv. Lune le 1.

Fête de Demain : Sainte Agnès.

*19 JANVIER*

## ENCORE LA PEINE DE MORT

Voyons, avec M. Beccaria, s'il est bien raisonnable que, pour apprendre aux hommes à détester l'homicide, des magistrats soient homicides, et tuent un homme en grand appareil.

VOLTAIRE.

*Vous ne commettrez point d'homicide.* — C'est dans les commandements de Dieu : c'est dans le code, en tant du moins qu'il porte des peines contre les meurtriers ; et c'est dans la loi non écrite, dans la loi de l'éternelle morale.

*Vous ne commettrez point d'homicide...* excepté quand vous serez mis dans la nécessité de défendre votre existence, à la minute précise où vous la verriez injustement et gravement menacée. Si le Décalogue ne mentionne pas et si Tolstoï n'admet pas cette exception à la règle, le bon sens et le code lui-même y ont pourvu. On peut encore accepter, c'est-à-dire tolérer ou glorifier des justiciers, aux époques durant lesquelles la loi, inexistante ou désarmée, ne frappe pas les coupables. Tel Moïse, l'éditeur du Décalogue, précisément, et qui, vengeur de son peuple opprimé, avait tué un Egyptien, meurtrier lui-même d'un Hébreu. Enfin, le consentement universel des hommes, qui se fera peut-être dans quelques siècles contre les conquérants, voit, dans le meurtre commis en temps de guerre par le simple soldat, une extension légitime du droit de légitime défense.

Mais la société a-t-elle le droit de faire périr celui de ses membres qui, sans avoir eu pour excuse la légitime défense, a fait périr un autre de ses membres ? ou, en d'autres termes, la société a-t-elle le droit d'appliquer la peine du talion ?

Remarquons, d'abord, que le talion, peine consistant à rendre à son auteur un mal tel *(talis)* que celui qu'il a fait, est aboli, en réalité, chez tous les peuples civilisés. On n'en retrouve dans notre législation que des vestiges. Saint Augustin l'a flétri du nom de : « Justice des injustes. » Et, en effet, le talion marque une vengeance bien plus qu'une défense. Et il fait du mal un cercle sans fin. Qu'un homme verse donc le sang, la loi du talion, si elle est en vigueur, mettra, en France, quarante millions d'êtres humains civilisés ou prétendus tels, dans la nécessité de verser eux aussi, ou, si vous préférez, de faire verser eux aussi le sang.

On nous répondra peut-être : Non ; car les quarante millions de Français, pour parler comme vous, ne livrent pas au bourreau tous les meurtriers sur lesquels ils ont juridiction. Et c'est peut-être un tort, serait-il permis d'ajouter ; car le pouvoir d'intimidation qu'il y a certainement dans la peine de mort, se trouve ainsi bien affaibli. L'homme que ses instincts ou de mauvais exemples ont placé sur la pente de l'homicide, s'y laisse glisser d'autant plus aisément qu'il peut espérer ou n'être pas connu, ou n'être pas arrêté, ou bien, en mettant les choses au pis, n'encourir qu'une peine relativement légère, ou supposée par lui telle, ce qui, au point de vue du pouvoir d'intimidation ci-dessus énoncé, revient exactement au même.

Sans méconnaître la portée de cette objection, nous ferons observer que, quand il y a exécution d'un assassin, il y a bien homicide répondant à un homicide : donc, talion. L'assassin, avant de frapper sa victime, l'a jugée et l'a condamnée. La société, avec plus de régularité, et, en général, de sang-froid, ce qui diminue les chances d'erreur, il faut en convenir, la société a jugé, elle a condamné et elle a exécuté à son tour.

Et nous, nous n'insinuerons pas par là que la société est homicide de la même façon que le criminel par elle frappé du dernier supplice, car enfin, c'est le criminel qui a commencé, qui a donné, après l'avoir reçu d'autres et parfois de la société elle-même, surtout s'il a assisté à une exécution, l'exemple du mépris de la vie humaine, ce plus précieux, incontestablement, de tous les biens terrestres ; et la condition, en tout cas, de tous les autres. Admettons cependant, que le meurtrier ou l'assassin a réellement *commencé*, et que son crime apparaît sans excuse. Est-ce que la société, si elle *continue*, est fondée à invoquer le droit de légitime défense, étant donné les conditions dans lesquelles elle exerce, d'ordinaire, le droit ou le prétendu droit de tuer un condamné ? Non, à moins que son droit de légitime défense ne soit plus étendu que celui de l'individu. C'est la vérité qui va ressortir, croyons-nous, de l'exemple que nous allons donner.

Un apache, au coin d'une rue, fait le guet pour assassiner le premier passant venu. Mais il manque son coup et l'énergie ou l'adresse de la victime promise à son avidité ou à sa cruauté le force à prendre la fuite, plus ou moins blessé. Le droit de défense du passant, en cette affaire, est évident, et s'il avait tué son agresseur, qui donc le blâmerait d'avoir agi ainsi ? Mais en serait-il de même si, trois semaines, ou même une heure après, le passant assailli rencontrait son agresseur désarmé et le tuait ? Les magistrats constateraient, sans doute, que là le droit de légitime défense n'existait plus. Ils traiteraient, le Code à la main, le passant comme un véritable meurtrier, car le droit de tuer est corrélatif d'une nécessité impérieuse.

Pourquoi, dès lors, la société aurait-elle plus de droit que l'individu par nous pris comme exemple ? Elle tient son coupable : à elle de le réduire à l'impuissance de nuire, sans lui donner la mort. Couper le cou des assassins est vraiment trop facile, dit le rédacteur du *Siècle* auquel nous empruntons ce raisonnement. Ce qui serait plus opportun, ce serait de prévenir le plus possible les crimes, et, quand ils se sont produits, d'en assurer la plus équitable répression possible par une police bien faite et une justice exactement distribuée.

Quant à empêcher l'effusion du sang en répandant soi-même le sang, c'est de l'homéopathie qui nous semble bien suspecte. (Fazini avait vu l'exécution de Rochini ; et c'est le fils d'un supplicié qui désole en ce moment le Piémont ; il venge son père !) De même que le légendaire Gribouille, se jetant à l'eau pour éviter de se mouiller, la société, pour enseigner le respect de la vie humaine, se croirait tenue de détruire des existences humaines, les existences des gens qui, si coupables qu'ils puissent être, et en admettant un instant qu'ils n'aient pas pu être victimes d'une erreur judiciaire, sont désormais entre ses mains, pieds et poings liés ? Non, cette nécessité n'existe pas, fort heureusement pour la société et pour nous. Il y a là une grossière erreur, une sanglante parodie de la justice, une survivance de la barbarie, et rien de plus.

Réprimez donc l'homicide que vous n'aurez point su prévenir. Réprimez-le, mais par d'autres moyens que l'homicide.

Pour venger par la mort, la mort de la victime,
Ne donnons point au juge un meurtre légitime ;
Ne cachez pas le nom de cet homme de sang
Qui commet un forfait tout en le punissant.

F. DE C.

## Propos d'un Bastiais

### *L'alchimiste Lemoine*

*Et voilà toute l'Europe pendue aux lèvres de M. Lemoine, chimiste et même alchimiste éminent qui transmute la magnésie en bismuth, comme il l'a prouvé un instant en réchauffant du bec Bunsen.*

*Je n'ai pas besoin de répéter l'histoire que vous avez tous lue dans les journaux.*

*Vous savez que M. Julius Wernher, directeur des fameuses mines de diamant du Cap, ayant entendu dire que M. Lemoine, ex-prospecteur du Rand, fabriquait du diamant, offrit de lui acheter son brevet moyennant 125 millions ; que des expériences, convaincantes semblait-il, eurent lieu en présence de lord Armstrong d'abord, puis en présence de M. Wernher lui-même assisté de deux experts ; qu'on retira tel et tel diamant d'un creuset une pierre assez grosse et assez belle pour qu'un lapidaire anglais en offrit 100 000 francs, mais qu'après versement d'à comptes dépassant un million et demi, M. Wernher apprenant que son alchimiste venait de purger quatre ans de prison à Pérouse, se considéra comme volé et requit l'intervention de la justice.*

*Le roman se corse de ce que le secret est déposé dans une enveloppe confiée à un officier ministériel de Londres, et que Lemoine s'oppose à ce que l'on ouvre l'enveloppe excipant de l'inaliénabilité de ce secret.*

*Toutes les Parisiennes rêvent de l'enveloppe d'un pigeon. Certes, la loquacité de l'alchimiste ne saurait en imposer à quiconque ; le bobard ne fait pas Lemoine, c'est un proverbe connu ; mais si M. Wernher, qui ne croit plus après avoir cru, se trompait aujourd'hui !*

*Ah ! ma chère, honnête homme ou pitre de science, est Lemoine un parfait destiné à devenir un heureux coquin. S'il sait jouer de l'ennelope, il aura devant toutes les Parisiennes à ses pieds. Car les Parisiennes n'ont pas hélas ! le caractère de Jules Janin, dont nous ne savons peut-être pas l'anecdote suivante :*

*Un jour l'étincelant critique visitait le Louvre en compagnie de la princesse Demidoff qui arborait à son châle le Sancy monté en broche.*

*A un moment donné la princesse étant son châle confie le Sancy à Janin qui le met distraitement dans son gilet blanc.*

*La princesse n'y pense plus. Janin pas davantage. Le gilet va chez la blanchisseuse. Trois jours après la critique reçoit un billet : « Cher Monsieur je crois bien avoir oublié de vous réclamer mon diamant... » Coup de foudre ! Janin court chez sa blanchisseuse. Et que voit-il être la veuf ?... L'enfant de cette dernière jouant avec le bibelot dont la valeur dépassait déjà 4.700 000 francs.*

*Heureux temps !*

A'EYEOT.


Lire à la troisième page

NOS TÉLÉGRAMMES



# Cie GÉNÉRALE DES PETROLES

## *pour l'Eclairage et l'Industrie*

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur,

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles,

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI, François Calvi ; [illegible] TIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-R


92. — Feuilleton du Petit Bastiais

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

### Les Loups et l'Agneau

III

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

Du premier coup d'œil, elle remarqua qu'il était très pâle et semblait très ému. Et, en effet, quand il fut entré, quand il l'eut saluée, ce fut d'une voix mal assurée qu'il demanda :

— Vous êtes seule, Lison ? . J'en suis heureux, pour les choses que j'ai à vous dire.

Elle laissa reposer un instant sur ses genoux l'ouvrage auquel elle travaillait et, sans répondre, curieuse, elle attendit qu'il s'expliquât.

— Non point que je ne voudrais pas dire devant vos parents adoptifs l'aveu grave auquel je suis réduit... Mais auparavant, Lison, je désire interroger votre cœur .. et je vous prie d'être franche avec moi. Quoi que vous disiez, vous avez et vous aurez en moi un homme sur la profonde affection duquel vous pourrez compter... Ce que vous me direz me causera peut-être une douleur cuisante. — N'importe, Lison .. Douleur ou joie, je suis votre ami... Mieux que votre ami... car je vous aime !..

Elle releva sur lui ses grands yeux limpides, dont les cils frissonnèrent. C'était la première fois qu'elle entendait un aveu d'amour. Elle ne pouvait s'y méprendre. La trouble de Christian la trahissait. Elle n'en était pas surprise. Depuis longtemps son instinct l'avait avertie que cet aveu se préparait. Elle l'avait vu se rapprocher chaque jour, pour ainsi dire. Si avertie fût-elle, son trouble égalait celui du jeune homme.

Et il s'y méprit, devant son silence prolongé, en la voyant rougir et pâlir. Il s'y méprit et crut un instant qu'il était aimé. Mais il ne voulait pas profiter de ce trouble. Il ne voulait pas même affirmer d'une parole trop audacieuse, cette fleur délicate et si exquise...

— Je ne vous demande pas de me répondre aujourd'hui, tout de suite... Dites-moi seulement que je ne vous ai pas déplu...

— Non, certes ! fit-elle avec élan, les deux mains tendues vers lui.

Il les serra, les baisa passionnément. Elle les retira, dans un geste irréfléchi.

— Pardonnez-moi... Je vous ai effrayée ?

Il y avait sur le visage de l'enfant, une sorte de bonheur pudique, mais craintif.

— Je n'ai rien à vous pardonner... je suis très fière d'avoir été remarquée par vous, à cause de la situation que vous occupez et de l'humble condition que j'occupe... Je ne suis qu'une pauvre fille... Je ne suis rien... Et si j'ai appris quelque chose... si mon éducation et mon instruction n'ont pas été aussi négligées qu'on le croirait, je le dois à l'affection et aux bienfaits d'une femme... dont je garde, pour toujours, le souvenir très cher dans mon cœur... ajouta l'enfant avec des larmes soudaines...

— La comtesse... je le sais...

Après un silence où il y avait quelque tristesse, Christian reprit :

— Rose, aviez-vous deviné que je vous aime ?

— Non... Vous le voyez, je suis franche, et vous m'avez demandé de la franchise... mais j'avais cru remarquer, du moins, que je ne vous déplaisais pas...

— Et que pensiez-vous de moi ?

— Vous m'avez sauvé la vie... vous m'avez soignée comme si j'avais fait partie de votre famille... Je ne puis penser à vous sans plaisir...

— Rose, je n'ose pas vous demander si vous m'aimez... Du moins, ne me repoussez pas... et dites-moi si vous m'aimerez... plus tard...

Les yeux limpides reflétèrent un peu d'embarras. Il attendit la réponse et la reçut ne vint pas. Alors, il eut froid au cœur et timidement :

— Rose... ma chère Rose ?..

— Je ne sais pas...

— Vous n'avez jamais rencontré personne auprès de qui vous ayez de la joie à vous retrouver, auprès de qui vous vous sentiez plus heureuse et plus gaie, comme s'il avait manqué jusque-là quelque chose à votre cœur, et que tout à coup, ce qui vous manquait vous était donné ? . Et lorsque celui-là vous quittait, vous n'avez pas senti qu'un peu de vide se faisait en vous, comme s'il emportait avec lui un peu de vous-même ?

— Non, dit-elle naïve, je n'ai jamais ressenti ces impressions... Et pourtant...

— Pourtant ?

— Il y a quelqu'un à qui je pense... Et quand je le vois joyeux, je suis joyeuse... triste... je suis triste... L'affection que j'ai pour lui est très douce et très tendre... Pour toutes les richesses de la terre, je ne voudrais pas lui faire de chagrin... Et lui, de son côté, sacrifierait pour moi ce qu'il a de plus cher .. Si j'étais obligée de me séparer de lui, je ne sais comment je vivrais... Et je crois aussi que lui ne pourrait pas vivre sans moi... Est-ce de l'amour ?

— De l'amitié, peut-être... dit-il, alarmé.

— Alors, l'amitié est une chose très douce... Notre vie et nos pensées sont communes... La plupart du temps nous n'avons même pas besoin d'échanger nos idées, pour nous comprendre. Il nous suffit de nous regarder. Il est devenu nécessaire à ma vie, et je suis nécessaire à la sienne... L'un sans l'autre, il nous semble que nous ne sommes rien, des corps sans âme... Les rares fois où cela nous est arrivé, nous avons été bien malheureux... Croyez-vous que celui dont je parle m'aime d'amour ?..

# AUX RIVES D'ILE-ROUSSE

## LA MER

Le mer ! quel nom petit on l'immensité qu'il désigne...

J'aime la mer ; je l'aime à ces jours de calme, je l'aime surtout à ses jours de fureur. D'autres avant moi ont dit leur échappar de leurs lèvres ces mêmes mots d'extase, ayant ainsi dans cet infini qui se ment, dans cet éternel mouvement de la vague ou rivage, je ne sais quelles révélations sublimes et vraiment consolantes pour notre faible humanité.

Souvent le long de ces rives, je me suis laissé aller aux sentiments que suscite la mer au cœur de tout homme qui sent : soit que le jour je l'observe venant mourir sur nos grèves étincelantes, soit que la nuit je l'admire brillant les éclats de cette autre immensité, mais sans fin celle là, que l'on nomme le ciel.

J'ai assisté bien des fois au départ des barques de nos pêcheurs. Ce n'est pas, je l'avoue, le départ poignant de leurs frères d'Islande, ce ne sera pas le même horizon brûlé, la même mer démontée avec les mêmes angoisses, mais c'est toujours la même inquiétude de la vie, lorsqu'elle doit avoir un théâtre aussi mobile et aussi incertain que le théâtre de la mer. Ils s'en vont, sans se sonder que suspendus entre deux immensités il en est une qui est un abîme toujours béant sous leurs pieds ; ils vont malgré le soleil qui chauffe, frais d'air pur, jeter leurs filets dans la vaste mer.

A côté de ces esquifs, de blanches voiles frémissantes sous la brise qui ne dernière pas bien semblent de grands oiseaux rêveurs prêts à s'envoler à travers le large. Le départ d'un grand navire avec de grandes voiles m'a toujours intéressé, lorsqu'ayant pris le vent, il se met bien en face cette mer qui se dresse montueuse et sinistre, comme un ennemi menaçant du regard son adversaire avant d'en tenter le combat. Le mot semble les éclairs et vous salue de ses pavillons qui flottent et de sa rivière. Cette arrivée m'a toujours procuré un certain charme et un certain intérêt parce qu'elle m'a toujours donné des espérances et apporté bien des consolations.

Enfin, un jour, dans une description saisissante, nous a montré des fleurs sur la mer. J'ai vu, en nature, le tableau de cette description dans les douces soirées d'été, lorsque nous rencontrions des barques chargées de jeunes filles dont les toilettes variées formaient le contraste le plus doux avec les ondes amères.

C'était un bouquet gracieusement assorti, dont notre nature impressionnable se plaisait à respirer tout le parfum. Et au milieu du silence de la nuit, sur la mer calme, nous vous prenions à redire les strophes du Lac de Lamartine, ces immortelles berceuses d'un cœur débordant d'amour.

Aux jours de fureur, prêtez maintenant l'oreille, et vous croirez entendre en milieu de ce tumulte, de cette confusion de paquets humides et flasques qui se heurtent et se brisent, le voix des victimes de la mer arrivant en rivage comme un éternel Souvenez-vous. — Lisez plutôt les pages exquises de ce génie qui fut Chateaubriand, dans le récit de ses voyages aux mers qui baignent les rivages de la Virginie, ces mers dans lesquelles il voit « gravée bien fortement » le grandeur de ce Dieu dont il veut prouver la toute puissance. Ecoutez encore « les franges d'or » de l'océan rouler avec les vagues accueillies et les plages harmonieuses du lac Léman l'« poétique mer » : ce est paru d'une âme sœur et mélancolique, qui avait suivi de la mer toute la douce poésie. On bien, comme le poète :

Ecoutez entendre ces grandes voix des vagues
Que viennent à vos pieds balbutier les vagues.

Observez maintenant les flots qui se suivent, se pressent, se surmontent les uns les autres comme pour faire à la course



« Je désespérais de jamais retrouver les forces, l'appétit, le bien-être qu'on éprouve lorsqu'on est en bonne santé. Depuis longtemps j'étais affaibli, et mon affaiblissement ne faisait qu'augmenter malgré les prescriptions, les vins toniques, une nourriture choisie. Les médicaments qui m'avaient été ordonnés, n'avaient pas amélioré l'état de mon estomac, ne m'avaient pas rendu des forces. Je ne pouvais plus rien faire et une petite marche suffisait à me mettre à bout. Plusieurs personnes m'ont dit : « Pourquoi ne pas essayer les pilules Pink ? » J'en ai fait venir. Quand j'ai eu terminé la première boîte, ça allait beaucoup mieux et j'ai voulu continuer. Les bonnes pilules Pink m'ont vite et complètement rétabli et je me porte très bien, et vous pouvez publier mon certificat, peut-être tombera-t-il sous les yeux de femmes anémiques qui seraient ainsi que, grâce aux pilules Pink, on peut retrouver la santé. »

Les pilules Pink donnent du sang, toniquent le système nerveux. Elles guérissent l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines nevralgies, sciatique, neurasthénie, rhumatisme. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gabin, 53, rue Baille, Paris, Fr. 3.50 la boîte, Fr. 17.50 les 6 boîtes franco.

# Petite Gazette

**Variations Atmosphériques du 19 janv.**

*Baromètre* : ascension matin + 9°.
à midi 12°. ; heures du soir + 12°.
*Maxima* + 14.5. *Minima* 7°.
*Baromètre* : heures du matin, 773 mm.
à midi, 773 mm. à heures du soir, 772 mm.
*Vent* Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Id.
*Etat du ciel*, le matin, découvert ;
l'après-midi, quelques nuages.
*Pluviomètre*, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Carnet mondain*

On annonce le prochain mariage de M. le lieutenant Pietri, du 93e d'infanterie, avec Mlle Jeanne Reynaud, de Paris.

***

*Phare de Rastia*

L'emploi de gardien classé, occupé, aux feux du port de Bastia, par M. Cassanelli, est supprimé. M. Mattei reste seul chargé des feux de ce port à partir du 1er février.

***

*Armée territoriale*

MM. les conducteurs de 1re classe des Ponts et chaussées Colonna de Leca Jean Baptiste et Zanoni Joseph, sont promus au grade d'officiers d'administration de 1er classe dans le corps de génie territorial, et maintenus à la disposition des troupes coloniales.

***

*Réserve*

Sont nommés au grade de médecin aide-major de réserve de 2e classe, MM. les docteurs en médecine Masini, médecin auxiliaire à la 15e section d'infirmiers ; Castelli, médecin auxiliaire au 29e bataillon du génie ; Vincentelli, médecin au 19e d'artillerie à Marseille.

***

*Nouvelles maritimes*

M. l'adjudant principal de 5e classe fourrier Bartolomei, précédemment affecté au port de Cherbourg, est maintenu au port de Toulon et affecté au 5e dépôt pour être adjoint au capitaine de compagnie chargé des fonctions d'officier d'ordinaire.

***

Grâce à ses multiples qualités nourrissantes et digestives, la Pâte de la Maison Ghilini est de plus en plus appréciée.

Aussi, pour doubler le débit au détail, la Maison Ghilini a organisé une série de caisses qui par leur volume réduit permettra à tous la consommation de ses spécialités.

La Maison prie sa nombreuse clientèle d'exiger partout la marque « Maison Ghilini. »

***

*A louer*

Fin courant, magasin sis maison Ramelli, n. 5, donnant sur la place.

S'adresser chez M. Dominique Mattei ; Place Saint-Nicolas, 13.

***

*Appartement à louer*

Huit pièces et deux cabinets à détacher, jardin, au rez-de-chaussée, situé rues de Castagno et Miséricorde, à louer de suite.

S'adresser à M. l'huissier Colombani, Bastia.

## NOS LOISIRS

L'APACHE-ROI, tel est le titre du nouveau roman que publie l'intéressante revue populaire « Nos Loisirs. »

C'est une de ces œuvres dans laquelle le grand romancier Paul Segonzac a su déployer tous les talents d'une imagination féconde et puissante : nous faisant assister aux différentes phases d'une existence toute d'amour d'abord, de haine ensuite, et vous aux aventures les plus variées et les plus passionnantes.

Un style alerte et vivant, des épisodes touchants ou dramatiques, font de l'APACHE-ROI un des chefs d'œuvre du roman moderne.

## ENTREPRENEURS DE BESTIAUX

Un Syndicat d'Entrepreneurs de bestiaux pour la boucherie étant en formation à Bastia, ceux qui veulent y adhérer sont priés d'assister ou de se faire représenter par un fondé de pouvoirs, muni d'une lettre, à la réunion qui aura lieu le 1er février prochain, à 2 heures du soir, à Lupino (Bastia).

Les adhésions seront reçues chez M. Geronimi, Restaurant de la Gare de Lupino, à Bastia.


**NECTAR-ORANGE**
Consommation sans
**NECTAR-ORANGE**
Première marque


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00038

## PALMES ACADÉMIQUES

Paris, 19 janvier.

Le *Journal Officiel* publiera demain les nominations au grade d'officier de l'instruction publique et d'officier d'Académie.

Ce mouvement comprend 4.900 nominations.

## Nouvelles Universitaires

Paris, 19 janvier.

M. Nicolai, professeur au lycée de Bastia, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

## Mérite Agricole

Paris, 19 janvier.

Les nominations dans l'ordre du Mérite agricole, décernées à l'occasion du 1er Janvier, paraîtront à la fin du mois.

Ce mouvement a, cette année, une importance exceptionnelle.

Très nombreux seront les décorés.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES

*Meuse*

Bar-le-Duc, 19 janvier.

Les électeurs sénatoriaux étaient convoqués, aujourd'hui, à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. Ernest Boulanger, républicain, décédé.

Trois candidats étaient en présence :

M. Charles Humbert, député radical de Verdun, capitaine d'infanterie démissionnaire, ancien officier d'ordonnance du général André, ministre de la guerre ;

M. Albert de Benoist, libéral, ancien député ;

M. Grosdidier, député radical de Commercy.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits : 819
Votants : 811

Ont obtenu :

M. Humbert, 515 voix.
M. Benoist, 250.
M. Grosdidier, 37.

M. Charles Humbert a été élu sénateur au premier tour de scrutin.

***

Au renouvellement sénatorial de 1906, M. Boulanger avait été réélu par 480 voix.

## L'ANNIVERSAIRE DE BUZENVAL

### GRANDE Manifestation Patriotique

*Discours de Paul Déroulède*

Paris, 19 janvier.

Un grand nombre de patriotes ont célébré aujourd'hui l'anniversaire de Buzenval, Seine-et-Oise, où eut lieu, le 19 Janvier 1871, un des principaux épisodes de la bataille de Montretout.

Dans un discours vibrant de patriotisme, M. Déroulède a rappelé l'époque douloureuse de la guerre de 1870-71, et il a fait l'éloge du soldat français qui se montra toujours plein d'héroïsme et d'endurance guerrière.

Il fait ensuite l'éloge des soldats français qui combattent au Maroc, disant que leur bravoure excite l'admiration du monde entier.

M. Déroulède glorifie la Pologne de la lutte à outrance qu'elle a entreprise contre l'oppression prussienne.

Une grande manifestation a lieu en faveur de M. Déroulède qui invite les manifestants à être calmes et à garder la plus grande dignité.

En effet, il n'y a eu aucun incident sérieux à signaler, et la police n'a pas été obligée d'intervenir.

## M. FALLIÈRES EN RUSSIE

Paris, 19 janvier.

La nouvelle de la visite que le Président de la République va faire au Tzar est officielle. M. Fallières se rendra à S.-Pétersbourg, au mois de juillet prochain. De grandes fêtes seront données en son honneur.

Une note ultérieure fera connaître l'itinéraire de ce voyage.

C'est au cours de ce voyage que M. Fallières rendra visite au roi de Norvège.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### Conférence Extraordinaire au Ministère de l'Intérieur

Paris, 19 janvier.

Une Conférence extraordinaire a eu lieu dans la matinée, au ministère de l'Intérieur, entre MM. Clémenceau, Pichon, Picquart, Caillaux et M. Regnault, ministre de France à Tanger.

Les Ministres et M. Regnault se sont longuement entretenus de la question marocaine.

MM. Pichon et Picquart ont communiqué les télégrammes qu'ils avaient reçus dans la nuit et d'importantes décisions ont été prises.

Ces décisions ont été tenues secrètes ; elle seront sanctionnées dans le prochain Conseil des Ministres, qui sera tenu mardi prochain à l'Elysée.

## LA NOMINATION DE M. DELCASSÉ

Paris, 19 janvier.

Le bruit court que M. Delcassé, ancien ministre des affaires étrangères, serait nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

Les journaux du soir attachent une grande importance à cette nomination ; ils y voient le gage de liens encore plus serrés de l'alliance Franco-Russe.

[illegible]

### Cadre de réserve

Paris, 19 janvier.

M. le général de brigade L'héritier, commandant l'Ecole polytechnique, est placé, à dater du 20 janvier, dans la 2e section (*réserve*) du cadre de l'état-major général de l'armée.

***

M. l'intendant militaire Refroigney, directeur du service de l'intendance du 7e corps d'armée, est placé, à dater du 20 janvier, dans le cadre de réserve des intendants militaires.

## MARSEILLE

### *Assemblée Générale* DU SYNDICAT D'INITIATIVE des Intérêts Corses

*Conférence de M. Ceccaldi*

Marseille, 19 janvier.

Le Syndicat d'initiative des Intérêts de la Corse s'est réuni aujourd'hui, en assemblée générale annuelle, à dix heures du matin, au siège social, sous la présidence de M. de Gaffory.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 janvier 1907 a été aussitôt adopté.

Le président expose ensuite la situation du syndicat et rend compte des travaux du Comité de direction pendant l'année 1907.

Il félicite toutes les bonnes volontés qui sont venues en si grand nombre se grouper si spontanément dans un noble élan de patriotisme, et rien que dans l'intérêt général de la petite patrie.

Il remercie toutes les autorités qui ont prêté leur précieux concours au syndicat pour l'aider dans la tâche difficile qu'il a entreprise, en vue d'obtenir le relèvement matériel et moral de la Corse.

Il propose ensuite le projet de budget pour 1908, qui est adopté par mains levées.

Le secrétaire donne ensuite lecture de son rapport et établit le bilan de l'exercice 1907.

A l'issue de l'assemblée générale, M. François Ceccaldi, sous-préfet d'Arles, membre du Syndicat, a fait une conférence sur le sujet suivant : « Quelques considérations sur la Race Corse ».

Pendant plus d'une heure, M. Ceccaldi a tenu ses auditeurs sous le charme de sa parole.

Dans un langage, aussi élevé que pur, il nous montre la race corse avec tous ses défauts comme avec les excellentes qualités, dont elle est douée. Si elle sent l'impérieux besoin de venger un affront, dit-il, elle sait aussi se montrer généreuse quand elle a contracté une dette de reconnaissance. Elle pratique, mieux que tout autre peuple, les lois de l'hospitalité.

A la fin de la Conférence, M. François Ceccaldi a été vivement félicité par tous ses compatriotes et par les nombreux continentaux qui ont tenu à assister à la Conférence.

Les membres du syndicat se sont ensuite séparés emportant le meilleur souvenir de cette journée si bien remplie.

## EN ALLEMAGNE

### LE GRAND CHANCELIER *et la Presse*

Berlin, 19 janvier.

M. Théodore Wolff, rédacteur au *Berliner Tageblatt*, a publié un article qui fait grand bruit, et qui est un acte d'accusation contre le chancelier de l'Empire.

Wolff compare le prince de Bulow au personnage de Leicester de Schiller, *Marie Stuart*, qui trahit tous ses amis et qui, tour à tour, est catholique avec Marie Stuart et protestant avec Elisabeth.

« Il est dommage, conclut-il, qu'un homme d'une aussi remarquable intelligence que le prince de Bulow, soit aussi dépourvu d'idéal. »

Wolff rappelle en passant « qu'on a eu, peut être, tort de charger M. de Holstein de toutes les fautes commises pendant la période marocaine. M. de Bulow en a eu sa part. »

## Au Père Lachaise

### EN L'HONNEUR DE FLOQUET

**Discours de M. Cruppi**

Paris, 19 janvier.

Les amis de l'ancien président du Conseil, du regretté président de la Chambre des députés, se sont rendus aujourd'hui, au cimetière du Père Lachaise, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du républicain intègre que fut M. Floquet.

M. Cruppi, ministre du Commerce, a prononcé sur la tombe de son ami regretté un important discours politique.

Il a fait, en termes émus et élevés, l'éloge du grand républicain et du grand homme d'Etat, dont la vie a été consacrée tout entière à la cause de la Liberté et de la Justice.

D'autres discours ont été prononcés. Tous les orateurs ont rendu hommage au caractère droit, à l'âme élevée de celui qui, dans des moments bien difficiles, a été un des premiers à reconnaître qu'un esprit nouveau soufflait sur notre pays, et qu'il fallait pratiquer la politique des mains ouvertes et des bras tendus.

## A PARIS

### Le voyage du Roi d'Italie

Paris, 19 janvier.

Dans le courant de l'année, le roi d'Italie visitera Paris, Londres et Constantinople.

La visite qu'il va faire à Paris a une grande signification politique. Elle servira à resserrer plus intimement les liens d'amitié, qui unissent les deux nations sœurs.

Cette nouvelle est favorablement accueillie à Rome et à Paris, où elle produit la meilleure impression.

Elle est diversement appréciée par la presse européenne.

Les journaux de Berlin cherchent à atténuer la portée politique que l'on attribue à ce voyage. D'après eux ce n'est qu'un acte de pure courtoisie que le roi d'Italie accomplira envers la France.

## UNE FÊTE FRANCO-ITALIENNE

### L'inauguration DU TRAIN CANNES-ROME

*Ministres Italiens et Français à CANNES*

Cannes, 19 janvier.

Ce matin a eu lieu l'inauguration, du train de luxe Cannes-Rome, qui fonctionnera toute la saison.

Ce train, qui était parti de Rome, hier soir, à 4 heures 20, est arrivé à Cannes ce matin, à 10 heures 03.

M. Bianchi, ministre des chemins de fer italiens, accompagné de son sous-secrétaire d'Etat, est arrivé par ce train ; il a été reçu par M. Barthou, ministre des Travaux Publics, des Postes et Télégraphes ; par M. Syrman, sous-secrétaire d'Etat ; par M. Rousseau, directeur des chemins de fer français ; par M. Capron, maire de Cannes, ainsi que par tout le haut personnel de la Compagnie P. L. M.

Plusieurs discours ont été prononcés à la gare, qui avait été luxueusement décorée et pavoisée aux couleurs italiennes et françaises.

A 11 heures 30, une belle réception a eu lieu, au Cercle Municipal, où d'autres discours ont été prononcés.

A 12 heures 30, grand déjeuner offert par Mme et M. André Capron, maire de Cannes, à la villa Madrid.

Ce déjeuner a été suivi d'une excursion aux îles de Lérins.

## Les Morts du Jour

### *M. Taylor*

Paris, 19 janvier.

On annonce la mort de M. Taylor, ancien chef de la sûreté, décédé ce matin à Paris, après une courte maladie.

## MUNICH

### Arrestation de trois Terroristes Russes

Paris, 19 janvier.

Dans nos télégrammes d'hier nous avons annoncé que la police parisienne venait de procéder, à la gare du Nord, à l'arrestation de deux terroristes russes, accusés de nombreux assassinats commis en Russie, et d'un attentat, suivi d'un vol de soixante-dix mille roubles.

Trois autres terroristes ont été arrêtés hier soir, à Munich, au moment où ils négociaient des valeurs provenant du vol, commis à Tiflis.

Ces trois terroristes ont opposé une sérieuse résistance aux agents de la sureté ; l'un d'eux a même tenté de mettre fin à ses jours, au moment de son arrestation, en se frappant d'un coup de couteau.

Depuis leur arrestation, ces terroristes nient toute participation au vol de Tiflis.

## EN ITALIE

### *Scandale Judiciaire*

Rome 19 janvier.

Les journaux de Rome s'occupent beaucoup d'un nouveau scandale dans la magistrature italienne.

Il y a, quelque temps, la Banque populaire de Catane, fut déclarée en faillite. Or, il a été établi que, quelques jours avant que le tribunal prononçât la déclaration de faillite, deux hauts magistrats se rendirent à la Banque pour retirer leur dépôt.

Cette opération accomplie, la faillite fut prononcée.

Il paraîtrait même qu'ils auraient favorisé plusieurs de leurs amis.

Une enquête a été ordonnée. En attendant, les deux magistrats inculpés ont été suspendus de leurs fonctions.


**A VENDRE**
Petits étages de 2 à 6 pièces.
S'adresser au bureau du journal

**BASTIA-QUINQUINA**
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois Frères
BASTIA (Corse)
*Apéritif*
*Digestif*
*Fortifiant*

**LA SURDITÉ EST VAINCUE**



*Le Savon extra-pur « Le Chat »* contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

*Le Savon extra-pur « Le Chat »* prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

*Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.*

DEMANDEZ PARTOUT :

**LA CÉDRATINE**

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spasmodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

**LOTERIE**

de l'Orphelinat National

DES CHEMINS DE FER

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F., ETC.

PRIX DU BILLET : **UN** FRANC

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur*, 20, rue N.-D. de Nazareth.
*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour un à demande d'un moins 2 billets.

1.035 LOTS, tous payables en espèces.

Purgez-vous avec
la RICINE VAILLE
Nouvelle huile de ricin
d'un goût délicieux
Purge sans coliques, ni irritation
C'est le *Purgatif idéal*.
Le flacon : 0 fr. 75.
Dépôt général : H. de Mari, pharmacien, 76, Allées de Meilhan Marseille.

**ECZÉMAS**

Les personnes atteintes de **Dartres**, Croûtes, Rougeurs, Boutons, **Démangeaisons**, Humeurs, Glaire, Mauvaise vue, Engorgements, Glande, **Tumeurs**, Cancer, Caverne, Kyste, Goitre, **Taches**, **Plaies** se propageant et éternisant, Ulcères variqueux, **Abcès froids**, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERI[illegible]HI, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*



**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? *NE FAITES RIEN*

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

*ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations




**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, Inflammations pulvérulentes, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.*

Rendu de la plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Délivré dans toutes les Pharmacies et 19, Rue Vivienne, Paris.

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*; etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Fondatia-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER**

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouses artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**C[ie] GÉNÉRALE DES PETROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia. Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano; PUGGINELLI, François CALVI; LAN TIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 21

MARDI 21 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00039

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Agnès.

Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h. 01 m. — Coucher 4 h. 25 s.
Dernier quart, le 26 — Nouv. Lune, le 1.
Fête de Demain : Saint Anatase.

*20 JANVIER*

## LA PRÉSERVATION
### *du Bois de Construction*
DES CHAMPIGNONS & INSECTES

Malgré l'emploi extensif du fer, le bois est encore d'un usage courant dans les constructions urbaines et surtout rurales. Malheureusement, bien peu de personnes se soucient, quand elles font bâtir, de défendre le bois contre les dégâts auxquels il est sujet de la part de certains champignons, tels que : le *merulius lacrymant*, le *poria vaporaria*, et d'une certaine catégorie d'insectes, comme le *capricorne domestique*, le *termite lucifuge*, les *vrillettes* et les *sirex*. Et pourtant, comme les expériences de M. le professeur E. Henry, de l'Ecole forestière de Nancy, l'ont prouvé, rien n'est plus facile de préserver les bois en œuvre des attaques de ces parasites; leur badigeonnage soigné avec un bon antiseptique suffit.

Comme antiseptique, les expériences de M. E. Henry et celles de nombreux ingénieurs, ont mis en évidence le *Carbolineum Avenarius*.

Ce produit, extrait du goudron de houille, contient de la créosote ; il a une grande densité (1.128 à 17 degrés) et est visqueux. Il ne commence à distiller qu'à 230 degrés ; il pénètre profondément dans les tissus ligneux, qu'il imprègne de telle façon que les pluies ou l'action de l'air ne peuvent plus l'en séparer. C'est la marque la plus estimée.

Le docteur Filsinger, chimiste à Deyde, qui a analysé le *Carbolineum Avenarius*, lui assigne les propriétés suivantes :

Couleur rouge brun ;
Densité à 17 degrés, 1.128 ;
Viscosité à la même température, 10, l'eau étant prise pour unité ;
Matières minérales (cendres), 0.03 0/0 ;
Brûle d'une manière continue vers 190 degrés ;
Ne commence à distiller qu'à 230 degrés ;
De 230 à 270 degrés, il passe à la distillation 10.6 0/0 en volume ;
De 270 à 300 degrés, il passe à la distillation 12.2 0/0 en volume ;
Le résidu de la distillation est un liquide épais, limpide, rougeâtre, brun.

Les seuls inconvénients de cet antiseptique, c'est de garder longtemps une odeur persistante qui peut se communiquer, d'après M. Henry, aux denrées ; de diffuser à travers la peinture et de ne pas permettre de conserver au bois sa teinte naturelle. Mais ces inconvénients, empressons-nous de le dire, sont sans grande importance quand il s'agit de préserver des champignons et des insectes les bois en plein air (clôtures, hangars, palissades, etc.). Et, d'ailleurs, il est facile d'éviter la diffusion du *Carbolineum* à travers la peinture, quand on a à garantir les plinthes et les boiseries contre les attaques des champignons. On n'a, pour cela, dit M. E. Henry, « qu'à badigeonner la face postérieure des plinthes et des boiseries, celle qui est en contact avec le mur, et de prendre la précaution de peindre d'abord la face vue et ne passer au *Carbolineum* la face cachée de la boiserie qu'après que la peinture est sèche. » En outre, dans nos campagnes, on est moins déguillet qu'à la ville, surtout si les odeurs ne sont pas dangereuses, comme c'est le cas. D'ailleurs, pour éviter à l'intérieur celle que produit le *Carbolineum*, on n'a qu'à badigeonner les bois de construction quelque temps à l'avance, étant donné que l'antiseptique de ce produit se maintient intacte, les bois resteraient-ils exposés à l'air quelques mois.

Contre les insectes, notamment contre le capricorne domestique, les vrillettes, le termite lucifuge, les plus préjudiciables aux charpentes, aux poutres, leur badigeonnage une fois, et mieux deux fois, avec le *Carbolineum Avenarius* appliqué à chaud pour plus de sûreté, avant de constater leur présence, est le moyen aussi simple qu'efficace pour s'en garantir à jamais.

Si l'on n'a pas pris cette précaution peu coûteuse et qu'on constate la présence de l'un d'eux assez à temps, avant qu'il ait diminué d'une façon dangereuse la résistance de la charpente, on agira en conséquence.

Ainsi, le capricorne domestique a-t-il commencé à creuser des galeries dans une poutre, on se hâtera de la débarrasser, avec un râcloir quelconque, de la mince lame de bois intact que cet insecte perfide a l'habitude de laisser pour travailler à son abri, de râcler énergiquement toute la vermoulure tassée dans les galeries, et une fois arrivé au bois à peu près intact, on passera deux couches à chaud de *Carbolineum Avenarius*. On peut être certain que les larves existantes cesseront de détruire et que d'autres ne viendront point plus tard dans le bois ainsi badigeonné.

Pour les vrillettes, on procédera de la même façon. Sitôt le bois attaqué, on râcle la surface vermoulue et on badigeonne à deux reprises à chaud.

Enfin, contre le termite lucifuge, si l'on n'a pas prévenu son invasion dans une construction neuve, en badigeonnant convenablement deux fois et à chaud au *Carbolineum* les parties des charpentes susceptibles d'être attaquées par lui, on emploiera cet antiseptique à 60, dès qu'on constatera sa présence dans les vieilles constructions, où il a l'habitude de se montrer de préférence.

En somme, le *Carbolineum Avenarius* permet d'éviter que la matière ligneuse morte soit la pâture des champignons et des insectes. Aussi, convient-il dans les nouvelles et anciennes constructions rurales, d'en faire grand usage, afin d'en assurer une durée de service plus grande.

J.-B. CASTELLI.

## UN AIXOIS

Je ne sais si, dans notre vieux collège d'Aix — devenu, depuis lors, un lycée — on conserve toujours, au parloir, les noms des anciens élèves qui ont honoré l'illustre et vénérable maison. Mais je suppose, en ce cas, que le nom d'Alfred Capus doit y figurer en bonne place. J'ajouterai même que s'il était d'usage, dans notre enseignement, de donner aux élèves de véritables leçons de choses, il serait d'un joli effet — et profitable — d'envoyer à Paris une petite délégation de nos jeunes camarades d'aujourd'hui pour assister à la première représentation de la pièce nouvelle, les *Deux Hommes*, que leur grand aîné, le brillant scolegien de l'an 1857 ou 1858, doit faire jouer, lundi prochain, à la Comédie-Française.

Ils y trouveraient un exemple de ce que peut, non pas peut-être le travail mais la volonté. Je ne crois pas, en effet, que Capus ait jamais été, dans sa jeunesse, un grand travailleur ; il a beau me dire que oui, je vois bien, à son air, qu'il n'en pense pas un mot. Il s'en remettait plutôt, du soin de son avenir, à cette problématique et capricieuse déesse que lui-même a appelée la « Veine, » et qui lui en a été, il faut le dire, reconnaissante. Quand nous nous sommes retrouvés, à Paris il donnait assez parcimonieusement aux journaux des articles aussi charmants qu'irréguliers, et, de loin en loin, avec une certaine nonchalance, il faisait paraître un livre, d'ailleurs exquis.

C'était, en somme, un délicieux fantaisiste, apportant dans les choses de la vie le plus aimable laisser-aller, et ne demandant à sa plume, qui pouvait être si féconde, que juste ce qu'il fallait pour mener l'existence sans grands soucis, mais un peu bohème, d'un boulevardier de lettres, d'un noctambule de talent, qui n'avait jamais à se mettre en peine d'un mobilier, puisqu'il était toujours sûr de s'en tirer avec une table et de quoi écrire. Je le rencontrais avec Groselande, Montjoyeux et quelques autres, dans de vagues brasseries et des cercles où, après avoir été proprement ratissé, on pouvait s'endormir à l'aise sur un divan. Il faut bien, comme on dit, que jeunesse se passe !

Capus aura pris là cette souriante indulgence dont il a fait somme une philosophie moderne. Les gens rigides, en ce bas monde, sont ceux qui n'ont jamais eu besoin de rien. Les autres, ceux dont les débuts ont été difficiles, regardent autour d'eux avec des yeux moins sévères ; ils sont plus compatissants aux petites faiblesses et aux petites misères de l'humanité. Capus dans nos entretiens de jadis, dans ces propos en l'air de quotidiens de camarades qui cherchaient leur voie, dépensait déjà sans compter — il ne pouvait d'ailleurs, dépenser que cela — cet esprit si fin, d'une mordante bonhomie, d'une ironie si savoureuse, qui a fait, depuis, le triomphal et universel succès de son théâtre. Il avait des reparti inexprimés, une verve jaillissante, et des reposeuse de pièces sans-rire d'un effet immédiat et irrésistible. Nous évoquions, un jour nos vieux souvenirs d'Aix-en-Provence, et, constatant que nous avions exactement le même âge et que nous étions entrés la même année au collège, je lui dis, en manière de mélancolique conclusion :

— Ah ! dame, mon pauvre ami, nous sommes déjà d'une génération un peu lointaine... un peu fatiguée...

— Oui, me répondit-il tranquillement... la tienne !

De ces ripostes-là, d'un tour si charmant et primesautier, l'esprit si clair et si français d'Alfred Capus en fourmille. L'auteur de *Rosine*, de *Notre Jeunesse*, des *Deux Ecoles*, semble réunir en lui l'entraînant brio de ce Midi où il est né, et la grâce plus discrète de la Touraine, qu'il habite. Il s'est fait bâtir là-bas, tout près de la Loire, à Varenn sur-Brenne, dans un joli paysage reposant, une gentille maisonnette blanche et verte, où ses amis vont le voir durant l'été, et où j'ai passé, pour ma part, quelques-unes des heures les plus délicieusement tranquilles de mon existence plutôt agitée.

C'était le temps où j'eus la grande joie et le grand honneur d'être associé à l'une des œuvres de ce maître du théâtre. Nous collaborions à l'*Adversaire*, et cousins Alfred Capus ne laisse pas grand'chose à faire à ses collaborateurs, j'avais tout loisir de flâner dans la campagne d'aller faire un bout de causette avec les paysans de Vernon et même de pêcher à la ligne dans la Brenne, un amour de rivière, où l'on prend d'excellents poissons, — que Capus fait venir de Paris. A table, nous causions de la pièce et j'admirais de près je prenais sur le vif l'extraordinaire puissance de travail, la fertilité d'imagination, la promptitude de jugement du flegmatique et insouciant dilettante d'autrefois, devenu, à force de talent assurément, mais aussi à force de labeur, l'un des premiers, sinon le premier de nos dramaturges.

Il m'a dit bien souvent, même en cette demeure tourangelle qui est pourtant si riante, tout son regret de n'avoir pu conserver son abri logis d'Aix-en-Provence, sa maison paternelle, la seule que l'on ne prises jamais revoir, car c'est là où l'on est né et que sont morts les êtres chers. Capus serait heureux, aujourd'hui d'aller s'y reposer et de pouvoir, du plus loin de ses souvenirs, montrer mieux encore le chemin parcouru. Il a joliment marché, le petit collégien qui cultivait ses racines grecques ou latines entre les quatre murs du bon vieux collège que dirigeait avec tant de mansuétude l'excellent père Monnot des Angles ! Le voici encore, après tant de victoires, à la veille d'en remporter une nouvelle. Et déjà, j'en suis sûr, il est en proie à cette émotion qui s'empare, à ces moments-là, des plus agguerris.

C'est, en effet, une terrible existence aussi que celle du théâtre, que l'on n'aperçoit qu'à travers ses mirages dorés, mais qui n'en comporte pas moins ses luttes, ses fièvres, ses déboires, tout un petit accompagnement d'intrigues, de manœuvres et de jalousies. Je n'y suis, quant à moi, mêlé, grâce au ciel, que d'une façon très intermittente ; autrement, avec la politique, ce serait complet ! J'ai pu cependant juger que c'est un métier où il convient toujours de ne pas se laisser griser, car, même aux heures du succès, le sort ironique se charge de vous rappeler à l'humilité. Le soir précisément de l'*Adversaire*, après le troisième acte qui avait particulièrement bien marché, les confrères et les amis s'empressaient sur la scène, et, dans la loge de Guitry c'était le défilé des poignées de mains et des compliments. On m'avait amené, pour la circonstance, mon jeune fils, alors âgé à peine de sept ans. Et comme la vérité, parait il, sort toujours de la bouche des enfants, je lui demandai en l'embrassant :

— Eh bien ! mon petit, qu'est-ce que tu dis de ça, toi ?

Il regarda, avec des yeux qui essayaient de lutter, tout ce monde papillotant et bourdonnant, et, très doucement, se penchant à mon oreille :

— J'ai sommeil, me dit-il ..

Ce fut peut-être, la parole la plus sincère que j'entendis de la soirée...

EMMANUEL ARÈNE.
(*Petit Marseillais*).

## Propos d'un Bastiais

### *La fin du monde*

*Quand j'étais tout petit j'eus le bonheur de tomber entre les mains d'une bonne très forte dans l'art de raconter des histoires de nature à effrayer les enfants. Malgré une éducation opposée à ses croyances, je me demande toujours s'il ne pouvait pas se faire que la bonne eût raison — un l'accent de sincérité profonde sur lequel elle me dépeignait les fantômes bizarres qu'elle apercevait chaque nuit dans les églises, et qui étaient même ses compagnons les plus fidèles.*

*Mais je fréquente un moins de ne pas prêter foi à ces fables; et alors, pour m'obliger à être quelque fois d'accord avec elle, elle entreprenait souvent de m'exposer le contenu de l'Apocalypse que je ne pouvais traiter d'absurde, et restant seul ou non — je ne sais — dans le texte de l'Ecriture, elle me divertissait avec un talent spécial à la description du grand homicide. D'après elle, un des signes précurseurs serait l'interversion des saisons; on verrait des journées splendides et ensoleillées au cœur de l'hiver, des orages et des tempêtes de neige au beau milieu du printemps.*

*Aussi à chaque journée de beau temps que je voyais pendant l'hiver, à chaque jour d'orage qui arrivait au mois de juin, j'éprouvais des terreurs folles ; je m'attendais à chaque instant à entendre le son des trompettes aux quatre coins du monde et à apercevoir sur les nuées le tribunal suprême qui devait juger les hommes.*

*Le mois de janvier 1908 était riche en journées de printemps ; les routes sont poudreuses comme en été ; dédaignant c'est la fin du monde et je ne doute pas que ma sainte bonne ne se prépare à recevoir la récompense due à ses vertus.*

*Ma foi ! j'avoue que j'aime encore mieux supposer un hiver réparateur que d'avoir à assister à la catastrophe finale.*

*Je crois, d'ailleurs, que le bon papa Hiver, est en train de nous apprendre que la fin du monde n'est pas pour cette année.*

*KYRIOT.*

## *Centimes additionnels*

Le Président de la République française,

Sur le rapport du président du conseil, ministre de l'intérieur,

Vu la délibération du conseil général de la Corse en date du 6 octobre 1907 ;

Décrète :

Art. 1er. — Le département de la Corse est autorisé, conformément à la délibération susvisée du Conseil général, à s'imposer pendant l'année 1908, à titre de centimes pour insuffisance de revenus ordinaires, 22 centimes 10 centièmes additionnels au principal des quatre contributions directes pour en affecter le pro-

duit au payement de dépenses annuelles et permanentes.

Cette imposition sera recouvrée indépendamment des centimes ordinaires et notamment des centimes pour insuffisance de revenus ordinaires dont le maximum est fixé, chaque année, par la loi de finances en vertu des lois des 10 août 1871 et 30 juin 1907.

Paris, 8 janvier 1908.

## Votes de nos Députés

Scrutin sur la mise en tête de l'ordre du jour de la suite de la discussion du projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu.

| | |
|---|---|
| Nombre de votants . . | 445 |
| Majorité absolue . . . | 223 |
| Pour l'adoption. . . | 275 |
| Contre . . . . . | 170 |

La Chambre des députés a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 11 janv., à 3 heures*

| | |
|---|---|
| Condé, allégro, | G. Wetge. |
| Mignon, fant., | A. Thomas. |
| Petite Fleur, valse, | G. Marie. |
| Les Saltimbanques, fant., | Genne. |
| A petits pas, Marciotta, | P. Sudessi. |

*Le Chef de musique,* X. Lavues.

## Rectification

M. l'avocat Giannettini, conseiller général du canton de Moroaglia, adresse à notre directeur un télégramme dans lequel il proteste contre certaines appréciations contenues dans notre filet relatif à la nomination de M. le docteur Valentini comme chevalier de la Légion d'honneur.

L'honorable conseiller général, voit dans cet article une offense aux électeurs du canton de Moroaglia.

Nous déclarons hautement que telle n'a jamais été notre pensée. Les électeurs de Moroaglia n'ont pas cru devoir réélire M. Valentini, c'était leur droit, et ils l'ont exercé d'une façon très correcte, puisque les dernières opérations électorales n'ont donné lieu à aucune protestation.

## Ce que disent les Journaux

**Le Radical**

La partage de la Pologne :

« Ce n'est pas par simple ambition territoriale, par pure vorace géographique comme on le croit généralement, mais par mesure de prudence politique, par calcul contre-révolutionnaire, que les grandes puissances du Nord ont mis la main sur la Pologne et en la sont attribuées. En résumé, ce noble et infortuné pays a été immolé aux craintes de la réaction, comme aimant trop la France et possédant une immunité trop française. Le fait a son importance pour la radiographie de l'histoire écrite trop souvent derrière des voiles épais qui, la plupart du temps, ne se déchirent que dans des circonstances tout à fait fortuites comme à Iéna. Il est véritablement des plus curieux à connaître et nous ne saurions trop le méditer. »

**La Petite République**

Sur notre situation au Maroc :

« On ne peut évidemment pas demander aux Marocains de venir se faire rosser aux alentours du camp français, et il faut bien se donner à aller leur administrer là où ils se trouvent la correction qu'ils méritent; qu'il se soit rencontré parmi eux des partisans de Moulel Hafid, cela ne nous regarde pas, j'admets en outre qu'avant tous les pillards et les assassins de jadis, il y ait encore de bons Marocains, mais ceux-là, ceux-là, souvenir ne pas se rendre à l'évidence, et souvenir avec les Allemands eux-mêmes qu'il nous appartient, de par nos accords diplomatiques, de veiller à la liberté du commerce et à la sécurité des Européens sur la frontière algérienne comme dans les ports marocains soumis à notre garde par l'acte d'Algésiras ? »

**Le Temps**

« Le gouvernement semble faire bonne contenance, mais, en fait, les députés [illegible] Maroc et ne [illegible] vouloir; le général d'Amade n'est pas [illegible] les ministres où ils voudraient; et si les engagés plus vite que ceux-ci ne voudraient, il n'a avancé d'autre [illegible] M. Clémenceau sera obligé d'avoir enfin une politique au Maroc et, de l'avouer à lui-même et aux autres; ce sera, et pour le mieux

tère, et pour le parti radical tout entier, l'ère des responsabilités qui s'ouvrira. Les radicaux sont anxieux. Ils n'osent pas rompre l'aventureuse entreprise où on les a poussés, mais leurs ressentiments s'accumulent contre les imprudents qui exposent la France au retour des difficultés dont elle a été en 1905. M. D. l'assassiné, honique et silencieux, a ce spectacle, et il jouit de la revanche imprévue que lui ménage M. Clemenceau. »

## Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

### Le Service de la Balagne

*Protestation des Négociants de l'Ile-Rousse*

Le Tribunal de commerce de l'Ile-Rousse a adressé à Monsieur le Ministre des Postes et Télégraphes la lettre suivante, qui a été signée par tous les négociants de la ville.

Copie de cette lettre a été adressée également à M. Santelli, député de Calvi.

Monsieur le Ministre,

Les négociants soussignés de la ville de l'Ile-Rousse, ont l'honneur de vous exposer respectueusement les faits suivants, d'où il ressort clairement que la Compagnie Fraissinet loin de se conformer aux prescriptions de son Cahier des charges, n'en tient aucun compte, grâce aux facilités abusives que l'administration des postes ne cesse de lui accorder, afin qu'elle puisse assurer le service avec un nombre de bateaux, évidemment insuffisant.

Voici d'ailleurs les faits :

1. Le 29 avril 1907, le directeur des postes d'Ajaccio, sous prétexte de mauvais temps, autorisait à 9 heures du matin, le bateau partant d'Ajaccio pour Calvi et Ile-Rousse, à effectuer son départ pour Nice de Calvi, sans venir à l'Ile-Rousse. Les marchandises restèrent sur le quai et les voyageurs furent obligés d'aller à Calvi pour s'embarquer.

2. Le 28 octobre 1907, le bateau *Liamone*, effectuant le voyage Ile-Rousse-Toulon-Marseille, brûlait en passant l'escale de Toulon. Les voyageurs pour Toulon, débarqués à Marseille, furent obligés d'emprunter la voie ferrée pour se rendre à leur destination.

3. Le 7 novembre 1907, le bateau *Numidia*, partant de Nice pour l'Ile-Rousse, n'a pas effectué ce voyage.

4. Le 7 décembre 1907, le paquebot *Golo*, service rapide, brûle l'escale de l'Ile-Rousse, sans effectuer le voyage Ile-Rousse-Nice.

5. Le 9 janvier 1908, le *Numidia*, venant de Bastia, pour effectuer le retour sur Nice, ne touche pas le port de l'Ile-Rousse,

6. Le même jour, le *Liamone*, venant de Nice, ne fait pas escale dans notre port.

7. Le 13 janvier 1908, le *Golo*, service rapide venant de Nice, supprime également l'escale de l'Ile-Rousse.

Ce que les intérêts du Commerce, le service de la poste et des voyageurs ont à souffrir de cette manière absolument arbitraire d'entendre et d'exécuter les obligations du Cahier des charges, il n'est pas besoin de commentaires pour le comprendre. Nous ne pouvons donc que protester avec la dernière énergie contre les agissements de la Compagnie concessionnaire.

Nous avons la conviction, Monsieur le Ministre, que les faits que nous venons de relater, n'ont jamais été portés à votre connaissance.

« L'itinéraire, une fois fixé, dit l'article 22 du Cahier des charges, est obligatoire dans toutes ses parties et ne peut plus être modifié sans l'autorisation du Ministre. »

De deux choses l'une : ou la Compagnie a été autorisée par l'administration à supprimer les escales de l'Ile-Rousse, au cours de 7 voyages, à partir du mois d'avril 1907, jusqu'au mois de janvier 1908, et alors nous vous demandons, Monsieur le Ministre, pourquoi on sacrifie si souvent nos intérêts au bénéfice de la Compagnie Fraissinet, qui reçoit une subvention de 550.000 francs, pour assurer l'exécution des Services postaux de la Corse ; ou si celle-ci, n'a jamais été autorisée par vous à supprimer nos escales, quelles sont les pénalités, prévues par le Cahier des charges, qui lui ont été appliquées ?

Un autre fait mérite d'être signalé :

Les paquebots faisant le service des lignes de Nice et leurs prolongements n'entrent jamais dans notre port, quand ils n'ont ni à débarquer ni à embarquer des marchandises, ce qui oblige, en pareil cas, les voyageurs à se rendre à bord par leurs propres moyens en pleine mer, pendant la nuit et par n'importe quel temps.

Les services de Nice ont été créés en vue de favoriser le tourisme, et l'Etat s'est imposé une importante augmentation de subvention dans ce but. Or la manière dont le service est effectué, loin de tendre à remplir ce but, aura, à la longue, pour résultat d'éloigner les voyageurs au lieu de les attirer.

Que pourrons-nous dire de plus, M. le ministre, pour prouver que nos droits sont méconnus et nos intérêts sacrifiés aux convenances de la Compagnie Concessionnaire. Nous mettons toute notre confiance dans votre impartialité qui saura imposer le respect des obligations du cahier des charges à la compagnie Fraissinet, concessionnaire subventionnée de nos services maritimes postaux.

Les Soussignés ont l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

14 janvier 1908.

*Suivent les Signatures.*

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIEDICORTE. — Une Mention honorable a été décernée à M. Arrighi François-Jean, cantonnier vicinal à Piedicorte di Gaggio : belle conduite dans un incendie le 17 octobre 1906.

***

BIGUGLIA. — M. l'abbé Pieri, de Pietroso, jeune prêtre, est nommé vicaire à Ieciacolo di Pinarcbo, en remplacement de M. l'abbé Serrati Sauveur, nommé curé de Bigoglia.

***

FAVALELLO. — M. Alfonsi Don-Joseph, de Favalello, ex-soldat au 22e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé cantonnier du service vicinal du département de la Corse.

***

CALDARELLO. — M. Tomasi Don-Thomas a été nommé facteur intérimaire des postes à Calderello.

***

PETRETO. — M. l'abbé Peraldi, desservant d'Olivese, est nommé curé-doyen de Petreto.

***

GROSSETTO. — M. Etori Antoine-Lucien, de Porto-Polo, a été nommé cantonnier sur la route départementale n° 8, à la résidence de Zicali.

## Bulletin Financier

Paris, 10 janvier 1908.

Marché calme et cours pour la plupart peu différents de ceux relevés hier en clôture. Nord Rente fluctue à 98.87. Les Fonds Etrangers restent bien tenus. Les Sociétés de Crédit gardent leurs excellentes dispositions, La Banque Centrale Mexicaine a des demandes à 419.

En Banque, l'obligation 5 0/0 or, du Port de Bahia, est ferme à 4.456. Chesnard et Walker se maintient à 415, Maisons et Pavillons Economiques soutenus traités à 121.

L'action 5 0/0 du chemin de fer du Nord du Brésil est recherchée à 494. Ce titre peut être classé, semble-t-il, parmi les obligations de chemins étrangers les plus intéressantes, possédant, en effet, deux qualités essentielles : Une garantie d'intérêt et un revenu très rémunérateur.

Les Huilières de Saint Missael n'ayant pas de fondateurs, n. obligat ons toutes les bénéfices vont aux actions, qui sont ainsi assurées d'un intérêt très rémunérateur qu'on peut raisonnablement n'atteindre, pour le premier exercice et à leur prix de 132 fr., à 6 00 minimum.

Fermeté de nos Grands Chemins.

## Banque de France

M. Hugues Antoine Honoré-Joseph, chef du bureau auxiliaire de la Banque de France à Vierzon, est nommé directeur de la succursale de Bastia, en remplacement de M. de Suzzoni, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite et nommé directeur honoraire.

M. de Suzzoni compte quarante-neuf ans de services, mais c'est à regret que le gouvernement de la Banque se sépare d'un collaborateur hors ligne, qui apportait tant de tact et de compétence dans la direction de la succursale de Bastia, pendant de si longues années, et qui a mérité, à diverses reprises, les éloges les plus flatteurs.

M. de Suzzoni peut être certain qu'il emporte dans sa retraite les regrets du commerce et de toutes les personnes qui ont été en rapport d'affaires avec la Banque.

## Gazette Ajaccienne

*(De notre correspondant particulier)*

*Félicitations*

Nous apprenons avec infiniment de plaisir que notre sympathique ami, M. Jean-Baptiste Marcaggi, bibliothécaire à Ajaccio, a été nommé officier de l'Instruction publique.

M. Marcaggi est un jeune écrivain de talent bien connu en Corse pour les œuvres intéressantes qu'il a publiées.

Nous sommes heureux de lui présenter nos meilleures félicitations.

*Accident mortel*

Il y a deux jours, au lieu dit Ponte Parata, le nommé Martinozzi Pierre, âgé de 23 ans, menuisier, revenait sur sa charrette, non chargée, vers 10 heures du soir, à son domicile, lorsqu'il tomba accidentellement et la roue gauche de son véhicule lui passa sur le ventre.

Le malheureux est décédé le lendemain matin à 6 heures et demie, en proie aux plus atroces souffrances.

*A coups de poing*

A la suite d'une discussion, dimanche soir, dans un bar de la rue Ottavi, les nommés B. Q., soldat au 163e, et un quartier maître vétéran, se sont portés quelques coups de poing.

La police a mis fin immédiatement à la dispute.

*Au Port*

Entrée :

Le vapeur « Iberia », capitaine Lallèvre, venant de Nice avec passagers et marchandises.

Sortie :

Le vapeur « Vizcayna », capitaine Firmin, parti pour Propriano.

## Avis administratif

Un concours général agricole se tiendra en 1908, au Champ de Mars, Galerie des Machines, à Paris, du lundi 16 au mardi 24 mars prochain.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 janv.

Thermomètre : 7 heures du matin : 9°, à midi 12°, 3 heures du soir : 12°. Maxima + 14,5, Minima : 7°.

Baromètre : 7 heures du matin, 773 mm. à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 773 mm; Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Id.

Etat du ciel, le matin, découvert.

L'après-midi, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Légion d'honneur*

M. François-Auguste Antoine-François-Théodore, sous-chef de bureau à l'administration centrale du ministère des colonies, est nommé chevalier de la Légion ; 17 ans 9 mois de services ; titres exceptionnels, services très distingués rendus dans l'exercice de ses fonctions.

Toutes nos félicitations à notre distingué compatriote.

***

*Pêcheurs à la dynamite*

Dimanche, vers deux heures, l'inspecteur de police, Ristori, accompagné du brigadier Ottavi et de l'agent Paoletti, ont procédé, chez le nommé Corte, Simon, 19 ans, boulanger, rue Saint-Joseph, à la saisie de 3 kilos 500 de poisson (*ragnole*) qui avait été pêché à la dynamite.

Interrogé sur point de police, Corte a déclaré avoir pêché ce poisson, au lieu dit *Toffone*, en compagnie des nommés Caperi Antoine, 19 ans, Guitti Luc, 18 ans, et Canepa Jean, 17 ans.

Corte a été relaxé. Il sera poursuivi avec ses complices pour avoir pêché à la dynamite.

Dans la soirée, la police a fait parvenir le poisson à l'hôpital civil.

Nous ne saurions trop féliciter M. l'inspecteur de police Ristori, le brigadier Ottavi et l'agent Paoletti, du zèle qu'ils ont employé pour pouvoir arriver à mettre la main sur ces infractions délinquantes.

Nous les félicitons d'autant plus vivement que notre journal s'était déjà fait l'écho des doléances et du préjudice que les pêcheurs de dynamite portent à la corporation si digne d'intérêt des pêcheurs bastiais.

***

*Nouvelles maritimes*

M. Arnaud Jacques-Marie, adjoint technique de 2e classe du service des substances à Toulon, est inscrit d'office au tableau d'avancement pour l'emploi d'adjoint technique de 1re classe.

M. l'ensaigne de vaisseau Antonmarchi, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur la canonnière *Comète*, dans la division navale de l'Indo-Chine.

M. Semetriva Toussaint, commis de 3e classe des comptables des matières, à Toulon, est promu commis de 2e classe.

***

*Charité*

Nous venons recommander à la pitié des personnes charitables de la ville de Bastia, une mère de famille, veuve de trois enfants, qui se trouve dans le dénuement le plus complet.

Les plus petites oboles seront reçues aux bureaux de notre journal où l'on se chargera de les faire parvenir à cette pauvre veuve, si digne d'intérêt.

*Cadre auxiliaire*

M. Morlotti, sergent-fourrier de réserve à la 17e section d'infirmiers militaires à Livourne, est nommé officier d'administration de 3e classe dans le cadre auxiliaire du service de santé.

*Postes et Télégraphes*

M. Campana, ex-soldat à la 5e compagnie d'ouvriers d'artillerie coloniale, est nommé facteur des postes au Muy.

*Hôtel des Invalides*

M. Nicolini a été nommé concierge de l'hôtel des Invalides.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

SYNDICAT DES COCHERS. — Les cochers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir à 9 heures, au local habituel, Vieux Port.

## Etat-Civil

NAISSANCES

Grimaldi Dominique, berger, et Franceschetti Marie-Jeanne, ménagère.

DÉCÈS

Filippi Septimadème-Philippe. — Simoni Françoise-Antonia. — Biagini Renaud Gustave Eternel.

DÉCÈS

Santelli Rosée, 7 ans.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00040

BOURSE DE PARIS

| | 18 janv. | 20 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 55 | 95 50 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96 35 | 96 50 |

ex-coupon.

## PALMES ACADÉMIQUES

Paris, 20 janvier.

Le *Journal Officiel* publie les nominations suivantes :

*Officiers de l'Instruction publique*

M. Marcaggi, bibliothécaire, à Ajaccio.

M. Pieraggi, maire de Corte ;

M. le docteur Rocca-Serra, à Sartene.

*Officiers d'Académie*

MM.

Albertini, publiciste à Albertacce ;

Barlandi, juge de paix, à Saint-Laurent ;

Bonnici, greffier du tribunal de 1re instance d'Ajaccio ;

Bruni, contrôleur de prison en retraite, à Pila-Canale ;

Casabianca, publiciste, à Guagualè ;

Benedetti, pharmacien, à Monaccia ;

Corbellini, artiste peintre, à Ajaccio ;

Eidel, conducteur des ponts et chaussées, à Sainte-Marie-Sicchè ;

Giacomeli, procureur de la République, à Sartene ;

Martini, maire de Poggiolo ;

Orabona, percepteur, à Muro ;

Orecchioni, avocat, à Bonifacio ;

Ortoli, maire de Saint-André de Tallano ;

Pieraggi, bienfaiteur d'écoles, à Saint-Pierre de Venaco ;

docteur Pompeani, chirurgien à l'hôpital civil d'Ajaccio ;

Mme Pongeval, professeur de musique, à Ajaccio ;

Sempolo, ingénieur, à Ajaccio ;

Santamaria, publiciste, à Sainte-Marie-Sicché ;

Santini, conseiller municipal à Ajaccio.

## Mutineries à bord du *Victor Hugo*

Paris, 20 janvier.

Le bruit court que le personnel des mécaniciens du cuirassé *Victor Hugo*, a été mutiné deux fois depuis son départ pour le Maroc.

Les causes de ces mutineries sont attribuées à la mauvaise répartition du service.

## Tirages financiers

*Ville de Paris 1871*

Paris, 20 janvier.

L'obligation portant le numéro 715.032 est sortie remboursable à cent mille francs.

Les obligations portant les numéros 1.079.540 et 1.147.582 sont remboursables chacune à cinquante mille francs.

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

*Somme*

Amiens, 20 janvier.

Le collège électoral de la deuxième circonscription de l'arrondissement d'Amiens était convoqué, hier, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Cauvin, nommé sénateur.

Deux candidats étaient en présence :

M. Jouancoux, président du conseil d'arrondissement d'Amiens, candidat des groupes de gauche, radical ;

M. Hourdequin, maire de Ribemont-sur-l'Ancre, indépendant.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 31.410.
Votants : 23.184.

Ont obtenu :

| | |
|---|---|
| M. Jouancoux . . | 11.890 voix. |
| M. Hourdequin, . . | 11.029 — |
| Voix diverses . . | 265 |

M. Jouancoux a été élu.

Aux élections générales de mai 1906, M. Ernest Cauvin avait été élu au deuxième tour de scrutin par 12.263 voix, contre 10.931 à l'amiral Borel de Brétizel, libéral, et 4.310 à M. Thierry, socialiste unifié.

## TOULON

### L'AFFAIRE ULLMO

**Nouvel interrogatoire**

Toulon, 20 janvier.

Le lieutenant de vaisseau Devarenne, rapporteur près le premier conseil de guerre maritime permanent, a fait subir aujourd'hui un nouvel interrogatoire au traître Ullmo.

Cet interrogatoire sera très probablement le dernier.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

*Télégramme*

### DE L'AMIRAL PHILIBERT

Paris, 20 janvier.

L'amiral Philibert télégraphie que le temps est exceptionnellement beau sur toute la côte, et que les rapports entre les ports et les croiseurs sont des plus faciles.

**Tranquillité parfaite**

Paris, 20 janvier.

Un télégramme, reçu ce matin de M. de Sainte Aulaire, ministre de France à Tanger, signale que la tranquillité est parfaite dans les ports.

# LE PARLEMENT

**Chambre des Députés**

*Présidence de* M. HENRI BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

***Projets de loi d'intérêt local***

La Chambre adopte plusieurs projets de loi d'intérêt local.

*Proposition Lasies*

Le Président annonce qu'il a reçu de M. Lasies, député de l'arrondissement de Condom, une proposition invitant le Gouvernement à déposer un projet de loi soumettant au droit commun les actes militaires, accomplis en dehors du service et entraînant la mise en non activité.

La Chambre, consultée, renvoie la proposition de M. Lasies à la commission de l'armée.

*Réintégration de M. Joseph Reinach*

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif à la réintégration dans les cadres de l'armée territoriale de M. Joseph Reinach, ancien capitaine de cavalerie territoriale.

Sur la proposition de plusieurs membres cette discussion est ajournée.

## L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

La discussion générale est ouverte.

M. Zévaès

député socialiste de l'Isère, monte à la tribune et parle longuement en faveur de l'impôt global, dont il se dit être un chaud partisan.

« Je veux, dit l'orateur, la réforme de notre système fiscal par l'établissement de l'impôt sur le revenu, non pas pour augmenter les charges déjà trop lourdes du contribuable, mais pour en assurer une plus équitable répartition en demandant moins au travail et davantage à la richesse acquise. »

M. Chastenet

député radical de la Gironde, est lui aussi partisan de l'impôt sur le revenu.

« J'admets parfaitement, dit l'orateur, le redressement de notre système d'impôt, en tant qu'il s'agit d'alléger les charges qui pèsent sur les populations pauvres et laborieuses.

» Dans cette voie, nous irons aussi loin que quiconque, mais pas cependant au delà de la limite qu'imposent à nos volontés les lois économiques, plus inéluctables encore.

» Ne serait-ce pas, en effet, un moyen de demander aux riches une contribution plus large que de faire foir la richesse, et de laisser ainsi le fardeau de l'impôt retomber de tout son poids sur les classes moyennes et sur la classe des salariés, ceux-mêmes qu'on aurait voulu affranchir. »

M. Reinach

député radical de la Savoie, insiste sur les injustices de l'impôt foncier, il préconise certaines améliorations et engage la Chambre à les voter au plus tôt car le pays attend cette réforme qu'on lui a promise depuis si longtemps.

« La Chambre, dit l'orateur, accomplira un acte de justice en votant le projet de loi qui est en discussion, car il répond à un réel besoin réclamé par l'opinion publique. »

Après le discours de M. Reinach, la séance est levée à 7 heures 10, et la suite de la discussion sur l'impôt sur le revenu est renvoyée à demain.


AVIS DE MESSE

Toutes les messes dites le mercredi, 22 courant, dans l'église Saint Jean, seront célébrées pour le repos de l'âme de

*M. Pierre FEYDEL*

*Capitaine en retraite*

décédé à Bastia, le 2 janvier 1908.

Priez pour lui !

**VENTE aux enchères**

devant le Tribunal Civil de Sartene le 28 janvier 1908 à 8 heures du matin d'une maison *très bien située* à Propriano

Vastes magasins, deux étages et mansardes

Occasion exceptionnelle

**Graines de vers à soie cellulaires**

Sélection très soignée. Races du Var et de la Corse à beaux cocons jaunes.

Prix : 12 fr. l'once de 30 grammes.

Messieurs les Educateurs, désireux d'avoir une bonne graine, devront adresser leur commande au bureau du journal, avant le 10 février prochain.

**A VENDRE**

Mandarines et Oranges de Montesoro

S'adresser au jardin Ajaccio.

*ACCOUCHEMENTS*

Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.

**Vin de Propriétaire garanti naturel**

*A VENDRE*

200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole.

Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio

Dépôt à Bastia.

S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5 Rd de Cardo, Bastia.

**Horlogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie**

# DANESI FILS

***Boulevard Paoli, 16, Bastia***

**Assortiment de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.**

**Premier choix de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché.**

**N. B. — Les montres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et règlés avant d'être mis en vente. Aussi on a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir un article bien garanti.**



*Le Savon extra-pur « Le Chat »* contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

*Le Savon extra-pur « Le Chat »* prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

*Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.*

DEMANDEZ PARTOUT :

**LA CÉDRATINE**

de la Maison L.-A. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

**LOTERIE**

de l'Orphelinat National

DES **CHEMINS DE FER**

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F., ETC.

PRIX DU BILLET : **UN FRANC**

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur, 20, rue N.-D. de Na...*
*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour une commande d'au moins 2 billets.

**1.035 LOTS, tous payables en espèces.**

Purgez-vous avec
la RICINE VAILLE
Nouvelle huile de ricin
d'un goût délicieux
Purge sans coliques, ni irritation
C'est le *Purgatif idéal.*
Le flacon : 0 fr. 75.
Dépôt général : H. de Mari, pharmacien, 76, Allées de Meilhan Marseille.

**ECZÉMAS**

Les personnes atteintes de **Dartres**, Croûtes, Rougeurs, Boutons, **Démangeaisons**, Hameurs, Loupe, Ulcération, Engorgements, Glandes, **Tumeurs**, Cancer, Kyste, **Taches Plaies propageant** ...éterisant, Ulcères variqueux, **Abcès froids**, ont intérêt à s'adresser à l'inventeur médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste**
**du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

**Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée**
**H. FRAISSINET & Cie**
MARSEILLE
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolin - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**Cordonnerie Modèle**
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERI HI, propriétaire
*Saison Automne-Hiver 1907-1908*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*
**Prix très réduits**
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*



**Royal Windsor**
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
*SI OUI,*
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
*ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

SANTAL BLINE
**GUÉRISON RADICALE**
et rapide des Ecoulements, Crevite du Col, mêmes plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.*
Remède le plus efficace et le plus actif.
ABSOLUMENT INOFFENSIF
Dépôt dans toutes les Pharmacies et 10, Rue Vivienne, Paris.

**MAISON DE CONFIANCE**
**BIJOUTERIE MATTEI**
**20, Boulevard Paoli**
**La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.**
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre
**Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »**
***Spécialité de styles Vendôme-Corse.* Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.**

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**Cie GÉNÉRALE DES PETROLES**
***pour l'Eclairage et l'Industrie***
**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano; PUGGINELLI, François Calvi; SANTINI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 22 — MERCREDI 22 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | Mois. | 3 mois. | 1 an. | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 2 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS |
| Autres Départ. | 2 fr. | 12 fr. | 6 fr. | Le port en sus. |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Saint Anastase.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 7 h. 01 m. — Coucher 4 h. 35 m.
Dernier quart., le 26 — Nouv. Lune le 1.
Fête de Demain : Saint Raymond.

*21 JANVIER*

*La Réalisation*

## de la Réforme Fiscale

Le fait dominant de cette rentrée des Chambres est la décision très nettement exprimée par la majorité de ne plus ajourner la discussion définitive du projet d'impôt sur le revenu.

Sans doute, députés et sénateurs, qui viennent, pour la plupart, de passer leurs vacances dans leur circonscription, ont-ils pu se rendre compte de l'opinion de leurs électeurs en faveur de cette réforme fiscale. Cet empressement à en aborder la discussion est tout à fait significatif et témoigne de l'état d'esprit qui domine dans le pays.

Ceci promet, pour la session parlementaire qui vient de s'ouvrir, une activité et des résultats appréciables, plus appréciables, espérons-le, que ceux de l'année écoulée. Malgré, en effet, qu'on puisse difficilement reprocher au Parlement de n'avoir pas travaillé depuis un an, il est une constatation indéniable, c'est que les résultats obtenus ne sont guère proportionnés à l'effort.

Beaucoup de temps a été perdu en discussions stériles, en études oiseuses. Les Commissions, il est vrai, ont fourni une somme de travail considérable de préparation, d'élaboration, mais aucune discussion sérieuse n'est venue consacrer ces travaux, de telle sorte que le programme de l'an dernier se trouve encore être le programme de cette année.

L'impôt sur le revenu, dont la discussion avait été ébauchée en juillet dernier, n'est plus guère avancé que si l'on n'en avait jamais parlé. La réforme des conseils de guerre, laborieusement esquissée par les ministres de la justice et de la guerre, a été ajournée au moment d'affronter le débat, par suite du rôle joué par certains régiments dans les troubles du Midi. La loi Fallioux, dont l'abrogation est inscrite au programme depuis le début de la législature, est toujours en vigueur. Au moins trois projets de statut des fonctionnaires ont été successivement mis en avant, et sont demeurés de chimériques épouvantails, sans jamais sortir du domaine des possibilités. C'est à peine si, au prix de quelle jongleurie de millions, en deux ou trois séances de nuit, le budget a pu être bâclé au premier janvier.

Maintenant que nous voilà débarrassés du souci de la loi de finances, il était urgent d'entrer dans la voie de la réalisation des réformes si longuement étudiées.

Le précédente législature avait été justement dénommée : la législature de la Séparation. Il est donc décidé que celle-ci sera la législature de l'impôt sur le revenu.

Les députés ont fait preuve de sagesse et de méthode en inscrivant ce projet d'impôt en tête de l'ordre du jour. Il est évident qu'aucune des grandes réformes dont nous attendons la réalisation ne pourra s'accomplir avant que les ressources indispensables à leur exécution ne soient trouvées.

Ce n'est pas tant une *augmentation* du rendement fiscal qu'il s'impose, car cette augmentation se produit mécaniquement, aussi bien avec le système actuel qu'avec un impôt établi sur de nouvelles bases, rien que par le jeu normal de la prospérité nationale ; ce qu'il faut réaliser tout d'abord, c'est *une meilleure répartition* des charges fiscales, un impôt basé sur plus de justice, plus d'esprit démocratique.

Si, à l'aube de cette année 1908, l'opinion du Parlement n'était pas faite à cet égard, c'est qu'elle ne le serait jamais. Durant l'année précédente, que de polémiques se sont donné libre cours sur ce sujet fécond ! Tout a été dit, tout a été pesé, expérimenté, sondé. Si donc une majorité imposante s'est formée pour vouloir, avant toutes choses, discuter l'impôt sur le revenu, c'est qu'il est suffisamment reconnu que la question est mûre et que rien désormais ne saurait en retarder la réalisation.

On peut souhaiter seulement que tous les rhéteurs, tous les coupeurs de fil en quatre, tous les bavards enfin, qui, à la Chambre, font de la philosophie à propos de bottes, nous épargnent le spectacle d'un débat à perte de vue, qui ne réussirait qu'à énerver la majorité, à détourner l'attention du but, et aboutirait à un nouvel ajournement, et finalement peut-être à un échec.

Assez d'une année a été employée en hésitations, à piétiner sur place : l'heure des réalisations est venue.

Il ne peut s'agir, évidemment, de doter la France, du jour au lendemain, d'un impôt qui serait parfait en tous points et qui aurait fait ses preuves avant même d'avoir reçu un commencement d'exécution. Mais il faut avoir le courage, pour préparer cette ère de justice que tout le monde désire, de faire l'essai loyal d'un impôt sur les revenus, qui, contrairement à ceux actuels, ne pèserait pas plus spécialement sur la population laborieuse, sur les petits propriétaires et petits cultivateurs.

Avec un peu de bonne volonté, de la patience, avec le désir de remédier au fur et à mesure aux imperfections inséparables de tout début, il n'est pas douteux que l'on arrivera au résultat espéré.

Ainsi que l'a exprimé M. Aldy, à la Chambre : « le parti radical a pris la responsabilité de cette réforme, il a l'obligation de la faire aboutir. » Après celle-là, il ne manque pas d'autres réformes tout aussi urgentes, qui attendent leur tour. Que l'on se mette donc résolument au travail.

C. DES CORDELIERS.

## Chinoiseries Administratives

Plus d'une fois nous nous sommes élevé contre le rouge administratif dont souffrent tous les services publics sans exception et autour duquel s'épuisent vainement le dévouement et l'intelligence. Allez vous y heurter !

Assez rares seront les fonctionnaires qui ne vous diront pas : « Les règlements sont là, impossible de s'en départir. » En opposant le règlement à vos prétentions, si légitimes soient-elles, le fonctionnaire est assurément très correct, et l'on ne saurait naturellement lui faire un crime de cette correction professionnelle. Cependant, si vous vous entretenez avec ces serviteurs de l'Etat, en dehors de leur position officiel et quand ils s'appartiennent tout entiers, tous ou presque tous vous diront que rien n'est plus bête que les règlements édictés à une époque où ils s'identifiaient très-bien avec les besoins de la société d'alors, mais qui finissent par s'user et ne plus répondre aux mœurs du moment.

Il existe, en effet, des règlements encore en vigueur qui remontent à plusieurs siècles. Juger, je vous prie, des services qu'ils pouvaient rendre à l'heure actuelle. Est-il besoin de le démontrer ? Ceux qui en seraient le seraient à plaindre. Faisons toutefois, si vous le voulez bien, une démonstration par l'absurde. Ces démonstrations sont encore les plus originales. Et puis fixons toujours les idées. Il n'y a rien de mieux pour faciliter les compréhensions.

Supposez qu'un texte vous dise ceci : « De Bastia à Livourne on peut suivre divers chemins, mais le plus avantageux — voire même le plus court — est celui qui toucherait Naples ou Civita-Vecchia, ou bien Marseille, Gênes et la Spezia. » Et pas mal de vieux règlements sont assimilables à cet échantillon d'itinéraire dont le moindre défaut est celui d'encourager les touristes maritimes.

Pour tous ceux qui connaissent bien la géographie de la mer Tyrrhénienne, cela paraîtra un peu fort, mais le texte est là et gare à qui y touche. Certes on gare à qui y touche n'a rien de commun avec celui que prononça le fondateur de la dynastie Napoléonienne, en présence de Pie VII qui présida la cérémonie du sacre.

Néanmoins, la routine consiste parfois dans l'observation des règlements, et c'est cette routine là qui est la plus dangereuse pour la société, parce qu'elle est généralement la chose des esprits étroits, des âmes timorées, incapables d'initiative et s'estimant heureux de trouver un refuge dans les profondeurs d'une cser sans fond, comme l'est parfois un règlement, un devis, un contrat, etc.

Il ne faudrait pourtant pas croire que je professe des théories subversives. Je crois savoir ce que parler veut dire et, pour ma part, quand j'aurai à passer à Livourne, si j'ai tant soit peu ma liberté d'action, je ne m'approcherai ni de Naples ni de Marseille, si le capitaine Giacobini se trouve sur la passerelle à moins qu'un nouvel axiome ne vienne détruire l'autre, c'est-à-dire, à faire que la ligne droite ne soit plus le plus court chemin d'un point à un autre.

Qu'en pensez-vous, commandant Giacobini, vous qui êtes si calé en évolutions nautiques.

Voulez vous avoir une idée de ce qu'est la paperasserie française ? Prenez connaissance de la notice ci-après que j'extrais de « Petit-Marseillais » du 16 de ce mois.

***

### *Pour se Procurer une Charrette*

On aura, par l'histoire suivante, une idée des lenteurs et des chinoiseries administratives dont notre pays a le peu enviable privilège.

« Un de nos bâtiments de guerre, se trouvant dans un port afin de procéder à des essais de tuyautage, a besoin d'une charrette pour envoyer ses tuyaux dans des ateliers.

« Le commandant écrit sur une feuille de papier : « Demande, aux services des mouvements généraux, d'une charrette

---

93. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

**LA BEAUTÉ DU DIABLE**

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

**III**

LES DEUX BELLEVUE ET BIANCHI

— Il vous le dira, Lison, si vous voulez qu'il vous le dise...

Il semblait à Christian que des voiles de deuil l'entouraient de ténèbres. Etait-il arrivé trop tard dans le cœur de cette enfant ?.. Oh ! non ! non !.. En admettant un autre ? Non ! non, pas ce malheur ! Il avait l'air si accablé qu'elle se hâta de dire :

— Daignez me croire, c'est trop difficile et trop subtil pour moi... Je vous dis ce que je pense... et à qui je pense...

Il la posa, enfin, la question menaçante :

— Et quel est celui qui occupe ainsi votre pensée ?

Elle se pencha à la fenêtre, regarda un instant vers la lande, en soulevant le rideau. Puis, se retournant vers le docteur, elle murmura :

— Le voyez vous, là-bas, qui sort de la forêt ?

Il se pencha à son tour et aperçut la longue silhouette d'Henriot.

— Vous l'aimez comme votre frère !..

— Peut être... Je ne sais pas...

— Et lui ?.. Vous a-t-il donc avoué ?..

— Non !

— Alors, qui vous fait croire ?

— Son affection pour moi est aussi tendre et aussi profonde que la mienne pour lui... Et si la sienne n'est de l'amour aussi.

— Mais si vous vous trompiez... si ce qu'il ressent pour vous ? Si lui, de son côté, n'avait jamais pensé à lier sa vie à la vôtre... Si, enfin, tout ce que vous croyez n'était, chez vous, qu'imagination et qu'illusions ?

Elle resta indécise, un peu pâlie.

— Je le lui demanderai... Il me le dira...

— Pourquoi, s'il vous aime, ne vous l'a-t-il pas dit encore ?

Elle ne répondit pas à cette question.

Elle ne le pouvait.

— Si vous le connaissiez, mon Henriot, vous l'aimeriez également... Il n'y a pas de nature plus dévouée, plus affectueuse ... Et personne ne sait ce qu'il vaut... à cause de ses habitudes parce qu'il adore la forêt et les arbres, et les plantes, et les fleurs et les animaux, et les insectes, jusqu'aux tout petits. Parce qu'il s'intéresse à des choses qui laissent indifférents la plupart des hommes, on se moque de lui .. Pourquoi, puisqu'il cherche à s'instruire ?.. Dans les secrets de la nature, il est déjà plus savant, peut-être, que beaucoup de ceux qui enseignent la science... En voulez-vous une preuve ?.

Elle alla tirer un rideau de serge rouge qui glissa sur une tringle par des anneaux de cuivre et découvrit un vaste renfoncement de la muraille, dans lequel on avait aménagé des rayons de bois de sapin.

— Regardez, voici les livres qu'il lit et relit sans cesse et qu'il connaît presque par cœur, et sur lesquels il passe des nuits entières...

Elle vint reprendre sa place auprès de la fenêtre. Christian restait triste. Mais il ne voulait pas partir avec une incertitude.

— Rose, dit-il... je vous aime. . et je suis venu vous demander si vous consentiriez à être ma femme .. à partager ma vie .. et je vous promets, Rose, que la vôtre serait très heureuse...

— Il me semble que je vais vous faire de la peine si j'hésite à vous répondre .. Vous avez entendu ce que je vous ai dit tout à l'heure... Vos paroles me causent beaucoup de plaisir .. Mais dites-moi à votre tour... croyez-vous que si j'acceptais, Henriot n'en serait pas malheureux ?.

— Vous l'interrogerez, Rose... et après j'attendrai ce qu'il vous plaira de me dire...

Sa voix s'altéra quand elle murmura :

— Je n'avais pas encore réfléchi à ces choses... je l'avoue.. je les avais inconsciemment, soulevant, confusément... Je vous parais cruelle... en vous parlant ainsi ?..

— Je vous ava s prise d'être franche. Parfois, la franchise ne va pas sans cruauté .. Vous êtes la femme loyale que je rêvais. Mon amour pour vous grandit encore.

— Vos yeux se troublent et se détournent... Vous souffrez ?

— Oui.

— A cause de moi ?..

— A cause de vous .. à cause de l'incertitude où je vais vivre jusqu'à demain...

— Et vous allez me quitter sans doute avec de la rancune dans le cœur ?

— Non, avec plus d'amour... je vous le redis... je vous le jure ..

Elle soupira. Elle-même était triste.

— Vous êtes bon .. Vous méritez d'être heureux.. Pourquoi faut-il que ce soit de moi que vous vienne ce chagrin ?.. Après tout, monsieur Fontenailles, ce n'est peut être pas de l'amour que j'ai pour Henriot... dit-elle avec une adorable naïveté... Ce n'est peut-être qu'une tendresse très vive .. la tendresse d'une sœur pour son frère... Et lui, peut être, n'a jamais pensé à Lison autrement ?.. Le voici qui vient... veuillez vous retirer.. demain, si vous venez ici à la même heure... je vous dirai ce qu'il m'aura répondu...

— Rose, comptez sur mon affection, toujours et malgré tout ..

Et il se hâta de disparaître. Tout ce qu'il fit ensuite fut machinal : remonter dans sa voiture, prendre les guides, éviter les fossés, choisir la route au carrefour... Ce fut son cheval qui le reconduisit... En passant devant le Moulin-Joli, il aperçut pourtant Germaine dont le noir regard s'arrêta un instant sur lui. Et une crainte vint s'ajouter à sa tristesse.

pour le transport des tuyaux pendant l'essai de la première catégorie. »

« La feuille arrive chez l'ingénieur créancier qui y inscrit cette annotation : « La demande doit faire l'objet des formalités prescrites par la circulaire ministérielle du 21 mai 1907. »

« La demande est ensuite transmise à l'ingénieur chef de section, qui la vise ; puis au directeur des constructions navales, qui la signe, mais sous la réserve qu'une commission de prêt fonctionnera dans les conditions réglementaires, après approbation de l'amiral.

« La demande arrive chez le préfet maritime, lequel l'approuve sans observation. Seulement, le chef d'état-major croit devoir enfoncer — par le préfet, mais la demande — dans un bordereau, et la retourne au directeur des constructions, qui l'apostille de nouveau.

« Ce n'est pas fini. Le vice-amiral, de qui relève le bâtiment, doit être avisé, à son tour, que ce navire a besoin d'une chaudière. Si utilement, l'amiral n'étant pas sur rade, le dossier prend le chemin de fer et va la rejoindre sur la côte. L'amiral, lui, estime que sa signature n'est pas indispensable et renvoie le dossier.

« Quelques jours se passent, lorsqu'on s'aperçoit qu'il reste à convoquer la commission, à la réunir et à lui soumettre toutes les pièces à l'appui de la demande.

« Il faut attendre maintenant que celle-ci ait été favorablement accueillie. »

Reste à savoir si, à ce moment, le bâtiment en question aura encore besoin de sa chaudière.

Et l'on voit d'ici les conséquences d'un tel retard, en cas de guerre.

N'importe, on demeure rêveur quand on songe à tout ce qu'il faut faire pour avoir une chaudière, par voie administrative. Dans tout autre pays, il serait facile de se la procurer en cinq minutes. Mais, chez nous, l'administration serait absolument déshonorée si elle faisait preuve d'une telle célérité. En étudiant, on peut dire que cette chaudière n'est plus une chaudière, mais un monument.

ARIEL.

***

Est-ce édifiant? N'avais-je pas raison de flétrir ces interminables solutions, quand elles sont aux mains de gens qui ne savent syllaber que le livre de la routine, et quelquefois aussi celui de l'ignorance et de l'orgueil.

Cet intéressant sujet n'est sans doute pas complètement traité. J'y reviendrai

DA TALLA.

## Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. Berteaux, dans son interpellation relative au service des voyageurs sur les chemins de fer de l'Ouest.

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du ministre des Travaux publics, l'invite à aviser d'urgence de tous les moyens en son pouvoir pour assurer le service régulier des voyageurs sur le réseau de l'Ouest, et passe à l'ordre du jour. »

| | |
|---|---|
| Nombre de votants . . | 398 |
| Majorité absolue . . . | 200 |
| Pour l'adoption. . . | 398 |
| Contre . . . . . | 0 |

La Chambre des députés a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

## Ce que disent les Journaux

**L'Action**

Sur l'impôt sur le revenu :

« Toute la nation sait très bien que l'impôt sur le revenu, voté en 1907, ne fonctionnera qu'en 1911, de même que la Séparation votée en 1905, ne fonctionna qu'en 1907. Mais, de ce qu'une réforme a besoin de trois ans pour devenir une loi, s'ensuit-il qu'il faille la retarder indéfiniment? Ne faut-il pas, au contraire, la discuter sans délai, la voter sans retard? La Chambre en a décidé ainsi, d'accord avec les deux gros de parties de gauche. Cette décision nous permet de n'accorder qu'une importance relative aux dernières cartouches de M. Bonnevay et de ses amis contre la réforme qu'ils prétendaient voter déjà depuis six à trente ans, et qu'ils notre radicalisme gouvernant bien pâle. La Chambre aborde aujourd'hui le plus gros des débats parlementaires depuis la Séparation; il faut maintenant qu'elle ne se perde pas dans les redites oratoires d'une discussion générale prolongée, mais qu'elle enlève résolument le vote, article par article, d'une réforme que toute la démocratie réclame depuis vingt ans. »

**Le Gaulois**

La politique :

« La *Lanterne* prétend que nos effectifs « sont comme un morceau de glace dans une bonbonnière d'eau chaude » ; j'estime qu'à cet égard notre confrère s'illusionne grandement. Il y a quelques années, il est vrai, « nos effectifs » semblaient fort réduits, mais le bloc et ses directeurs sont venus à notre aide, et, grâce à eux, notre armée grossit tous les jours. Nous reconnaissons tous ceux que les radicaux socialistes expulsent de la République et qui, non gré mal gré, associent leurs griefs aux nôtres. Eux aussi se révoltent, les persécutions qu'ils subissent leur ouvrent les yeux et, traités en ennemis par « les vrais républicains », ils mesurent aux blessures qu'on leur inflige le mal que l'on fait à la Patrie ; ils reconnaissent enfin que la grande, la seule victime de la tyrannie bloquarde, c'est la mère commune, c'est la France. »

**La République Française**

Le Conseil d'État et la loi :

« La Haute Assemblée vient de rendre une série de décisions qui ont dû étonner un peu en haut lieu ; elle a décidé que, quand un candidat se faisait accompagner dans ses tournées électorales, il y avait là un acte de candidature officielle ; elle a décidé que, quand il y avait une erreur dans le dépouillement d'un scrutin, il fallait en tenir compte pour modifier le résultat du vote ; elle vient de décider que, quand il y avait un article dans une loi, il fallait l'appliquer. On ne demande pas à ces s'arrêter dans la voie de ces dispositions subversives ; et nous disons M. Briand, nous convions Paul Cet homme d'État est arrivé place Vendôme avec la mission d'imposer aux Tribunaux une indépendance conforme aux opinions du Gouvernement, nous serions étonnés que ce programme fût limité aux Tribunaux de l'ordre judiciaire et qu'il ne s'étendit pas aux Tribunaux administratifs, lorsque, étant composés de magistrats modestement amovibles, sont encore moins inamovibles que les autres de ne pas comprendre rapidement ce que l'on attend d'eux. »

## CIRNEA

Le Vaglione de la *Cirnea* est remis définitivement au samedi 8 février.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PATRIMONIO. — M. l'abbé Ferrandi, curé de Vallecalle, est transféré à Olmeto-di-Tode, en remplacement de M. l'abbé Cabri, nommé curé de Patrimonio.

***

VEZZANI. — M. Milelli Ours Toussaint a été nommé facteur intérimaire des postes à Vezzani.

***

CALVI. — M. Serra, professeur de philosophie au collège Paoli de Corte, est nommé principal du collège de Calvi.

***

NOVALE D'ALESANI. — A l'occasion de la nomination de M. le docteur Pitti-Ferrandi, comme inspecteur d'hygiène en Corse, une grande partie de la population a accueilli avec une bien vive satisfaction cette distinction si méritée.

Plusieurs admirateurs enthousiastes des Pitti-Ferrandi organisèrent une véritable fête populaire et, depuis midi environ, on fit le tour du village aux cris de : « Vive Pitti! » tandis que des coups d'armes à feu ricochaient partout.

Un grand banquet suivi, au cours duquel plusieurs toasts furent portés en l'honneur de la famille Pitti-Ferrandi, si universellement connue et estimée dans l'île entière.

***

SENETOSE. — M. Nessi, gardien de phare de 3e classe, au phare de Senetose, est nommé chef gardien à cette résidence, en remplacement de M. Bozzo, appelé à une autre destination.

***

ALBERTACCE. — M. Loderil Pierre-Paul, de Vico, a été nommé cantonnier sur la route forestière n° 9, à la résidence de Casteliare.

## Bulletin Financier

Paris, 18 janvier 1908.

Sauf les Mines, le Marché est en reprise générale surtout le compartiment russe. Nous y 3 60 dans à 95 87. Les Fonds Etrangers, les Sonnets du Crédit et la plupart des valeurs industrielles gagnent une fraction. Les actions des Banques Mexicaines se capitalisant au-dessus de 5 40 0/0 tandis que la Banque Centrale Mexicaine, à 419 rapporte 5 75 0/0.

En Banque, les actions du Port et des Magasins de Paris-Asnières s'avancent à 4 sous un napo à la fenêtre.

453 La Makeweiz privilégiée en à 668. Les obligat ons en chemin de fer du Nord du Paraguay se tiennent à 410. Elles seront remboursées entièrement en 1917 par la fonctionnarisation du fonds d'amortissement de 1/2 0/0 par an commençant en 1916. Hausse de l'obligation à 0/0 Nord du Brésil à 398. On titre joint à la garantie en or de deux Etats et à une hypothèque sur tout l'actif foncier et immobilier de la Cie, un intérêt des plus rémunérateurs.

Les Messageries Fluviales de France viennent d'acquérir par contrats réguliers la toute propriété des ports et dépendances du canal de Lunel et la toute propriété du matériel de la Cie Fluviale du Midi et de la Société Fluviale et Maritime, à Aigues Mortes.

Le développement des Houillères de Saint Menard, dont les actions vont être introduites prochainement, atteint 942 hectares, et on a calculé que leur puissance totale en minerai commercial n'était pas inférieure à dix millions de tonnes.

Nos chemins de fer seront en légère amélioration.

## Gazette Ajaccienne

*(De nos correspondants particuliers)*

### *Le temps qu'il a fait*

Baromètre : 771, 0. — Température : Minima, 7. 9 ; Maxima, 12 2.

Direction du vent :

Force du vent : Faible.

Etat du ciel : nuageux.

Etat de la mer : Belle.

### *Théâtre Saint-Gabriel*

*Le Cœur et la main* est encore un des plus jolis chefs-d'œuvre de Lucot que la direction nous a donné : c'est pourquoi la salle était bien garnie.

L'interprétation fut parfaite. Les chœurs et l'orchestre que dirige si bien M. R maur, firent un très bel effet.

Mme Maix Ferrare (Mireille) a été superbe. C'est d'ailleurs son habitude, elle fut gentiment secondée par Mlle Rose, une très agréable Josépha.

M. Maix Ferrare (le Prince) a eu un très bon succès, sa belle voix a donné aux couplets martiaux du 2e acte toute leur allure.

M. Merly n'a rien perdu de son talent. Quant à M. Bazies (le roi), il nous a infiniment amusé.

Nous ne voulons pas oublier Mme Berger (la Camarera) et Brunet (le Colonel), qui ont bien tenu leur rôle.

En somme, soirée excellente, le public n'a pas ménagé ses applaudissements aux artistes qui ont d'ailleurs tout fait pour les mériter. — Spectateur.

### *Nouveau Confrère*

On nous annonce la réapparition du « Courrier de la Corse, » journal républicain bi-hebdomadaire, que dirigera notre excellent ami, M. Edouard Bosc.

Le premier numéro paraîtra le 28 courant.

Nous souhaitons la bienvenue à notre confrère.

### *Un grand mariage*

Samedi a été célébré le mariage de la toute charmante Mlle Biellot, fille du regretté commandant Biellot, avec M. Paul Roux, le distingué sous-préfet de Corte.

A cause d'un deuil récent, le mariage a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Les témoins de la mariée étaient : M. Chal si préfet de la Corse, et M. Bonfante, trésorier payeur-général, son oncle ; ceux de l'époux, MM. Benedetti, percepteur, et F. Comeo d'Ornano, avo.at, ses oncles.

Après la cérémonie, mariés et invités se sont rendus à l'Hôtel Continental pour prendre part au repas de noces.

Nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

### *Nos Hivernants*

Sont arrivés à Ajaccio :

M. et Mme Dunoche, Doulan Sobaco, général d'artillerie russe Kriloff, Miss Maude, M. le Lieutenant-colonel Otto Pfaff.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

### *Un Bal*

Le Syndicat des employés de notre ville organise une grande soirée dansante pour dimanche prochain, 26 du courant, à 9 heures du soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

La soirée promet d'être brillante, et nous n'en doutons pas, car le syndicat et son actif président, M. Marc Spinosi, ne négligeront rien pour en faire une vraie source de famille.

L'adjudication du buffet aura lieu ce soir, à 8 heures précises, à l'Hôtel-de-Ville, salle des Pas.

### *Contravention*

Contravention contre la nommée M., ménagère, Cours Napoléon, pour avoir secoué un tapis à la fenêtre.

### *Au Port*

Entrée : Le « Golo » capitaine Carrière, venant de Calvi, avec 7 passagers et marchandises.

Le « Venezuela » capitaine Bonigal, venant de Bône, avec 8 passagers et marchandises.

Sortie : Le « Golo » pour Marseille.

### *Etat Civil*

NAISSANCES.

Vezzavona Raymond-Jean. — Martini Jeanne-Marie-Louise. — Casinca Nonce.

DÉCÈS

Martinucci Pierre, 22 ans, maçon.

Martinetti Paul, 59 ans.

Ricciotti Grégoire, 74 ans, cordonnier.

MARIAGES.

Leschi Charles, préposé des douanes, et Paolini Marie-Louise.

## Encore les voleurs !

### *La série des vols continue, et les voleurs continuent à rester inconnus !*

Nous nous croyons presque obligé de les traiter avec politesse, puisqu'ils en mettent bien eux, dans les opérations qu'ils accomplissent, à la faveur des ténèbres, alors qu'ils sont tout à fait sûrs (et la gendarmerie ? n'avons nous pas que la police à Bastia ?) de ne pas être dérangés dans leur consciencieux travail.

C'est ainsi qu'ils ont procédé l'autre nuit dans les magasins de MM. Bourgeois frères, les négociants si avantageusement connus et estimés de notre ville.

Ces audacieux voleurs auraient pu occasionner d'énormes dégâts, soit en ouvrant les robinets des nombreux fondres remplis d'alcool ou de spiritueux quelconques, soit en mettant le feu au magasin qui aurait vite flambé, puisqu'il contient de l'alcool et d'autres matières inflammables.

Ils se sont contentés (et pour des voleurs ce sont d'honnêtes voleurs, nous disait, en riant, M. Bourgeois), de s'introduire timidement dans le magasin par la porte de la cour ; puis, ils ont forcé un coffre-fort qui ne sert que pour la monnaie de roulement d'argent de la journée. Ils n'y ont trouvé que la somme de trente francs car, tous les jours, vers trois heures du soir, MM. Bourgeois frères déposent, à une banque, l'argent qu'ils ont disponible en caisse.

Ces prudents voleurs n'ont même pas essayé d'ouvrir le grand coffre-fort qui est muré dans un coin du magasin, peut-être savaient-ils qu'il ne contenait aucune valeur.... liquide.

Ils ont ensuite fracturé quelques tiroirs mais ils n'y ont presque rien trouvé, si ce n'est une dizaine de francs de menue monnaie appartenant au comptable de la maison. Puis, ils se sont retirés modestement par la grande porte du boulevard — n'étaient-ils pas alors les maîtres du magasin ? — qu'ils ont laissée entr'ouverte (est ce pour y revenir ?) sans même avoir vidé une des délicieuses bouteilles qui garnissent les rayons du magasin. Sans doute, ils ont jugé eux mêmes qu'ils ne méritaient pas d'être régalés, puisque le travail n'avait pas été lourd, et l'aubaine plus que médiocre.

MM. Bourgeois ne soupçonnent personne. La police, qui a ouvert une enquête, croit, quoique n'ayant eu jusqu'à présent que quelques vagues renseignements, être sur la piste de ces audacieux cambrioleurs.

Ainsi, Bastiais, nous pouvons dormir tranquilles, puisque les cambrioleurs exercent avec prudence, sinon avec loyauté, leur lucratif métier. Ils n'en veulent pas à notre peau, mais seulement aux coffres-forts, et nombreux, à Bastia, sont ceux qui n'ont rien à craindre de ce côté-là. Ceux qui en ont, sont tout aussi tranquilles, puisqu'ils prennent leurs précautions en conséquence, car le coffre-fort n'est, le plus souvent, dans les magasins, qu'un meuble tout à fait décoratif.

Seulement craignons que les cambrioleurs ne se lassent de tant de tentatives, toujours vaines et infructueuses, et qu'ils ne veuillent commencer à faire des essais, à domicile, dans nos appartements.

Ce jour-là, qui, certes, n'est pas loin, nous cesserons alors d'être en sûreté. Comme nous ne pouvons attendre qu'une protection très limitée de la police et de la gendarmerie, (les douaniers ne sont pas toujours de service en ville) il est bon que chacun de nous se constitue, dès à présent, le gardien de son foyer et de sa famille.

## LE MAL EMPIRAIT

### Les Pilules Pink l'ont chassé

Mlle Lanoue Solange, de Bourges (Cher), 121, rue Bastie, sont :



*Mlle Lanoue* (Cl. Gotté, Bourges)

« Depuis très longtemps déjà, j'étais chlorо-anémique. J'avais mis bien des médicaments, mais sans résultat ; le mal empirait. J'avais complètement perdu les forces et j'étais incapable du moindre travail. J'ai enfin pris les pilules Pink et ces bonnes pilules ont chassé le mal. Mes bonnes couleurs sont revenues, je mange de très bon appétit, et tous les alentours me semblent bons. Je n'ai plus ni essoufflements, ni maladies, ni palpitations, et j'ai retrouvé toutes mes forces. »

Les pilules Pink n'ont pas une puissance surnaturelle, mais une simple puissance humaine. Elles ramènent le sang vers le rendent rouge et pur. Tous nos maux viennent de ce que notre sang pour des raisons aussi nombreuses que diverses ne conserve pas un composé sain normal. Comme c'est dans le sang que tous les organes du corps puisent la force, lorsque le sang est appauvri, les organes sont affaiblis et tout l'organisme se détraque. Le traitement des pilules Pink vous permet de donner à votre sang toute la pureté et la richesse désirables. C'est par cette action sur le sang, combinée avec celles qu'elles ont sur le système nerveux que les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatisme.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pair Gabin, 53, rue Bailo, Paris, Fre. 3,50 la boîte, Fre. 17 50 les 6 boîtes franco.

Attention ! Il y a des contrefaçons des pilules Pink. Exiger les boîtes veriables, celles qui portent imprimé en bleu sur papier rose, les mots : « Pilules Pink pour p ersonn s pâles. »

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 janv.

Thermomètre : maximum 10°. à midi 13 5. minimum 11 5
Maxima + 14°. Minima 9 .
Baromètre : hauteur de mer à midi, 775 mm. à midi, 775 mm. à minuit 776 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, N. O. léger
Etat du ciel, le matin, quelques nuages, l'après-midi, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

### *Doctorat en médecine*

M. Joseph Crudeli vient de soutenir avec succès sa thèse de doctorat en médecine devant la Faculté de Paris et a mérité la mention bien.

Nous adressons au jeune docteur, qui compte exercer sa profession à Calvi, nos bien vives félicitations.

***

### *Récompenses honorifiques*

La médaille d'honneur des sapeurs pompiers a été attribuée à M. Sozini Jean, adjudant à la compagnie de Philippertio, qui s'est particulièrement distingué par son sang-froid, son courage et son dévouement.

***

### *A vendre*

Petite villa, avec campagne près de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

## Etat-Civil

MARIAGES

Graziani Ange, marin, de Pietranera, et Negri Marie-Antoinette, ménagère, de Barbaggio.

NAISSANCES

Cima Julien-Antoine. — Marchi Pierrette-Marie.

DÉCÈS

Delcou Raphaël, cultivateur, de Florence (Italie).

Allelli Marie, 15 ans, de Bastia.

## AVIS DE DÉCÈS

(VICO)

Mme veuve Antoine Pekle, née Colonna, de Vico, et ses enfants ; Mme veuve Semidei, née Pekle, de Bastia ; Mme et M. Colonna, maire de Vico, ancien conseiller général ; Mme veuve Mallelo et ses enfants, de Vico ; Mme Ercardo, directrice des Etudes, de la Maison d'Education de la Légion d'honneur de Saint-Denis ; M. Pozzo di Borgo, ancien receveur des postes, et ses enfants ; Mme et M. le docteur Fischer, de Manheim (Allemagne) ; Mlle Marguerite Fischer ; Les familles Pierre-Paul et Camille Pekle, de Bastia, et leurs enfants ; Mme veuve Toussaint Viale, née Pekle, et sa fille ;

Les familles Pouget de Paris, Nouza et Negroni de Bastia, Paoli de Lodia,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et alliés de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Antoine PEKLE*

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Vico le 20 janvier 1908.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

## AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui se diront mercredi, 23 courant, dans l'église Saint Jean, seront célébrées pour le repos de l'âme de

*M. Pierre FEYDEL*

*Capitaine en retraite*

décédé à Bastia, le 2 janvier 1908.

Priez pour lui !

Toutes les messes qui se diront jeudi matin, 23 du courant, à Sainte Marie, seront célébrées pour le repos de l'âme de

*Mme Fortunée Pecunia*

née Colonna

La famille remercie au service solennel de 9 heures.

## Etude de Me J.-B. de Caraffa

Notaire à Bastia

## Vente volontaire d'immeuble

Le mardi, vingt-huit janvier mil neuf cent huit, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, par devant Maître de Caraffa, notaire à Bastia, et en son étude, Boulevard Saint-Augustin, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur,

D'un immeuble, sis à Erbalunga, Brando, dénommé *Villa Luisa*,

Composé de deux étages en bordure de la route nationale avec grand jardin de rapport et d'agrément, arrosable au moyen d'une source d'eau abondante et potable qui a été canalisée dans la maison pour alimenter une cuisine et une salle de bains.

Mis à prix . . . 19.000 francs.

Pour renseignements s'adresser à Maître Jean Baptiste de Caraffa, notaire à Bastia.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00042

### COURSE DE PARIS

| | 20 janv. | 21 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95 50 | 95.60 |
| » de 3 0/0 amortis. | 96 58 | 96 50 |

ex-coupon.

## La Délégation Marseillaise à Rome

Marseille, 21 janvier.

Les délégués Marseillais, qui se sont rendus à Rome, pour inviter le gouvernement à la prochaine inauguration de l'Exposition internationale, ont été reçus aujourd'hui par M. Giolitti, président du Conseil.

Les délégués Marseillais ont été enchantés de leur visite, M. Giolitti leur ayant promis tout son concours.

Il leur a même fait espérer que plusieurs membres du gouvernement assisteront à l'inauguration de cette grande Fête du travail.

## Conseil des Ministres

Paris, 21 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

### *Les affaires du Maroc*

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a fait connaître les télégrammes reçus de nos agents dans l'empire chérifien.

Le général Picquart, ministre de la guerre, communique les télégrammes envoyés par les généraux Lyautey et d'Amade.

M. Thomson, ministre de la marine, donne lecture des télégrammes de l'amiral Philibert.

Enfin, M. Clémenceau, président du Conseil, fait un exposé très documenté de la situation de la France au Maroc.

Il fait connaître au Conseil les résolutions qui ont été arrêtées dans la conférence qui a eu lieu dimanche dernier, au ministère de l'Intérieur, et à laquelle assistaient MM. Pichon, Caillaux, Thomson, Regnault, et le général Picquart.

Ces résolutions portent sur l'organisation de la police dans les ports marocains, et sur les conditions financières dans lesquelles cette organisation peut avoir lieu.

M. Clémenceau a communiqué au Conseil l'état détaillé des crédits qui ont été engagés jusqu'à ce jour.

Le Conseil a décidé qu'une nouvelle demande de crédits serait présentée au Parlement.

### *L'impôt sur le revenu*

M. Caillaux, ministre des finances, a fait connaître au Conseil, les principales déclarations qu'il fera à la Chambre au cours de la discussion du projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu.

### *Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## EN PERSE

### *La Révolution*

Paris, 21 janvier.

Des télégrammes de Téhéran annoncent que le prince Firman-Firma est toujours assiégé, à Soudj-Boulak, par 20.000 Kurdes.

D'après les ordres du Shah, des troupes ont été envoyées de toutes les garnisons au secours du prince.

## La rougeole dans l'Armée

Paris, 21 janvier.

Dans plusieurs garnisons du 6e corps d'armée, notamment à Saint-Mihiel et à Commercy, plusieurs cas de scarlatine et de rougeole sont signalés. Dans la plupart des garnisons ces deux maladies avaient d'abord sévi dans la population civile.

Les mesures les plus énergiques ont été prises par le service de santé du 6e corps, pour enrayer l'épidémie, qui ne présente en aucun endroit un caractère de réelle gravité.

## EN AUTRICHE

### *VENGEANCE D'UNE ÉPOUSE DÉLAISSÉE*

Vienne, 21 janvier.

Les nombreux spectateurs, qui assistaient hier soir, à la représentation du Grand théâtre, ont été témoins d'un drame sanglant ayant la jalousie pour mobile.

A la sortie, une femme, qui s'était dissimulée au milieu de la foule, s'élança sur un passant.

L'ayant aperçue, l'homme tenta de s'échapper, mais elle le rejoignit rapidement, et, à trois reprises, lui planta un couteau entre les épaules.

Le blessé tournoya sur lui-même et s'affaissa.

La meurtrière fut aussitôt entourée désarmée et remise entre les mains des agents.

« Je ne regrette nullement, dit-elle, l'acte dont je me suis rendue coupable. J'ai souffert énormément depuis cinq ans, et c'est après avoir longuement réfléchi que j'ai agi. »

L'époux infidèle expira à l'hôpital une heure après son admission.

## EN RUSSIE

### ODESSA

### *Complot révolutionnaire*

Odessa, 21 janvier.

La police a procédé à l'arrestation de plusieurs terroristes, faisant partie du complot révolutionnaire qui a été découvert et qui avait pour but de détruire l'escadre de la Mer Noire au moyen de bombes et de machines infernales.

## EN ALLEMAGNE

### Grande manifestation à Berlin

### *80.000 ouvriers sans travail*

Berlin, 21 janvier.

Ce matin, à dix heures et demie, a eu lieu, à Berlin, une réunion où assistait un grand nombre d'ouvriers sans travail.

Plusieurs orateurs ont pris la parole et, dans un langage des plus violents ont rendu M. de Bulow, responsable de cet état de choses :

Plus de 80.000 ouvriers se trouvent actuellement sans travail.

A la sortie de la réunion ces ouvriers ont organisé une imposante manifestation à travers les rues de Berlin.

La police a dispersé les manifestants qui ont gagné tranquillement leur domicile.

## EN ANGLETERRE

### Le Congrès du parti ouvrier

Londres, 21 janvier.

Le Congrès annuel du parti ouvrier a tenu, aujourd'hui, sa troisième séance, à Hull, sous la présidence de M. Cunan, député.

Les quatre cents délégués, représentant un million soixante-treize mille ouvriers organisés, ont discuté dans cette séance la question du chômage.

Les avis étant partagés, la discussion a été longue et orageuse.

Une discussion définitive sera prise à la séance de demain.

## LE PARLEMENT

### Chambre des Députés

*Présidence de M. Henri Brisson*

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

***Projets de loi d'intérêt local***

A l'ouverture de la séance, la Chambre adopte, sans discussion, plusieurs projets de loi d'intérêt local.

## L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux productifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magnaudat ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

La discussion générale continue.

M. Périer

député républicain de Saône-et-Loire, fait remarquer que le public réclame avec raison un remaniement de notre système d'impôts.

« Nos efforts, dit-il, tendront à le rendre plus équitable et mieux proportionné aux ressources de chacun, mais sans inquisition, et sans que la propriété cultivée soit grevée de charges nouvelles. »

M. Chaumié

député socialiste de l'Aube, monte à son tour à la tribune.

« Très partisan, dit l'orateur, des réformes fiscales qui diminuent le poids de l'impôt pour les contribuables les moins fortunés, je voterai, je provoquerai au besoin une refonte de nos impôts directs combinés, de façon à alléger les charges, trop lourdes aujourd'hui, qui incombent aux possesseurs de petits revenus.

« Je veillerai, dit en terminant l'orateur, à ce que les remaniements à intervenir n'impliquent ni vexation, ni inquisition dans les affaires privées. »

Plusieurs autres orateurs prennent part à la discussion.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

## SÉNAT

***Réunion dans les bureaux***

Le Sénat s'est réuni, à 2 h ures, dans ses bureaux, et a procédé à la nomination des commissions mensuelles des congés, des pétitions, d'intérêt local et d'initiative parlementaire.

Le Sénat a procédé, en outre, à la nomination d'une commission pour l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à compléter l'article 389 du code civil, relatif à l'administration légale du père.

Il a procédé également à la nomination d'une commission pour l'examen de la proition de loi de M. Gourju et d'un grand nombre de ses collègues, tendant à la modification de l'article 86 de la loi municipale du 5 avril 1884 par l'organisation de la procédure de suspension et de révocation des maires ou adjoints.

Le Sénat a procédé enfin à la nomination au scrutin de liste d'une commission de 27 membres, chargée de procéder à une enquête sur les opérations effectuées en vertu des lois relatives à la liquidation des congrégations supprimées.

***Séance publique***

*Présidence de M. Dubost*

La séance est ouverte à 4 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

***Projet de loi d'intérêt local***

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, autorisant la perception d'une surtaxe sur l'alcool à l'octroi de Sotteville-les-Rouen.

Après des explications fournies par M. Alexandre Lefèvre, rapporteur, le projet de loi est adopté.

## Délit de Presse

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de la proposition de loi de M. Chaumié ayant pour objet d'activer la marche de la procédure en matière de délit de presse, au cas de recours contre les jugements et arrêts non définitifs.

M. Girard

sénateur républicain des Deux-Sèvres, développe les conclusions de son rapport.

M. Chaumié

sénateur républicain du Lot-et-Garonne, fournit des explications complémentaires sur sa proposition de loi.

Plusieurs orateurs prennent part à la discussion de cette proposition qui est finalement adoptée.

## CODE CIVIL

L'ordre du jour appelle enfin la discussion en première délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à modifier l'article 162 du code civil, en vue de permettre le mariage entre beau-frère et belle sœur.

Après la lecture du rapport de M. Georges Le Chevalier, le Sénat adopte ce projet de loi sans aucune modification.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.


**Feuilles de Mûrier à vendre**

Incomparable domaine de Padulone.

Logement pour ouvriers employés à la cueillette. S'adresser pour traiter à Filippi, calèches, Bastia ; pour visiter à Ghisnarchi Antoine, Vescovato.

CHOCOLAT MENIER

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
*Edredons, Couvertures, Tapis*
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

ECZEMAS, DARTRES
Souffrez vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs ou toute affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde, qui réussit où tous les autres ont échoué.
Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je ne pouvais sans résultat, lorsque j'ai acheté les pilules de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminua et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.
Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.
Justine MAGNES, à St Julien-en-Born (Landes).
Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 50 adressé à Pharmacie Dupeux 57, rue de Bac, à Rouen et toutes pharmacies.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 19, boulevard du Palais et à Ajaccio, Pharmacie Gaudenzi.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR des CHEVEUX
NIL MELIOR
Gros : F. VIBERT Lyon CHIMIE
69, AVENUE DES PONTS - LYON

OUTILS Matériel industriel
MACHINES, Fournitures, DÉCOUPAGES
Bruxelles, Barcelone, TURIN, Provenzale, &
1, rue Mulle, Paris, 11e Arrondissement

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
La Famille
Chroniques, Romans, Modes, Oeuvres d'Art, Musique, Nouveautés, etc.
500.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
15 rue Cadet PARIS

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire
*Saison Automne-Hiver 1907-1908*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

*La Maison se charge des réparations*

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

SANTAL BLINE
GUÉRISON RADICALE
est rapide des Ecoulements, Cystite du Col, Métrorragies et Pertes blanches, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.*
Remède le plus efficace et le plus actif.
ABSOLUMENT INOFFENSIF
Délivré dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

A VENDRE
Un appareil acétylène en bon état. S'adresser à M. J. Paoli, « Tega », Bastia.

A LOUER
Divers locaux grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Tega.
— Villa au lieu dit Forcone.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — *se disant chirurgiens-dentistes* — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse articulation.



*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.



LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION D'Luxe contenant une Couverture coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 2e et 1er N°s.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, éditeur, 2, r. du 4-Septembre

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
*pour l'Eclairage et l'Industrie*
Siège social à MARSEILLE
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE ÉPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano; PUGGINELLI, François Calvi; LANFRANCHI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 26 — JEUDI 23 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union Postale, et autres Pays |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | le port en sus. |

On ne répond pas des manuscrits déposés.


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Raymond.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 7 h. 01 m. — Coucher 4 h. 35 s.
Dernier quart., le 26 — Nouv. Lune. le 1.
Fête de Demain : Saint Timothée.

*22 JANVIER*

## FABRICANTS DE DIAMANT

Décidément, ce siècle est fertile en miracles. Depuis Mme Humbert, célèbre par une succession multimillionnaire laquelle était, paraît-il, entre les mains d'un nommé Crawford qui n'avait jamais existé, nous voyons surgir tout à coup maintes découvertes de fortunes non moins miraculeuses, mais qui s'évanouissent aussitôt. Qui donc parle encore de Mme Humbert ?

Tant d'étoiles surgissent au firmament de la renommée ? La grande Thérése fabrique des chaussons dans une mansarde ignorée. Et voici que, plus récemment, l'héritier présomptif du fameux Druce dit Portland, qui déjà se croyait millionnaire, a repris honteusement le chemin de l'Australie *qu'il n'aurait jamais dû quitter*. Pourquoi ne citerions-nous pas aussi le faux-monnayeur Matha et l'inimitable Gailey, de la Cathrine, qui exploient leurs rêves de fortune dans l'obscurité des géoles. La fortune est ingrate !

Comme les trois rois Mages *d'antan, qui suivirent au ciel une* lumineuse étoile et tout à coup la virent disparaître, nous avons appris avec étonnement qu'un chimiste, pour ne pas dire fumiste, venait de trouver le moyen de fabriquer des rubis, des diamants, des topazes avec... de la gélatine. On cria merveille, on parla d'alchimie, le portrait du sublime inventeur figura en première page de tous les journaux... Puis, soudain, plus rien, éclipse totale. On annonce au monde une fortune inouïe, une découverte qui va tout bouleverser. Chacun accourt, tend la main, et l'on nous crie : mensonges !

Mais qu'importe ? A la prochaine occasion, on se passionne à nouveau. Je n'en veux pour preuve que l'aventure qui vient d'arriver cette semaine et qui aura son dénouement devant les tribunaux. Un nommé Lemoine, repris de justice, s'écria tout à coup : « J'ai trouvé le moyen de fabriquer du diamant ! » Aussitôt, deux clans se forment, les partisans et les adversaires de l'homme du jour ; les uns l'appellent un illustre savant, les autres un audacieux escroc. Un roi de la finance, M. Jackson, se porte garant de la sincérité de l'inventeur, un autre, le roi du diamant, M. Wernher, crie au voleur !

Et des milliers de personnes qui ne possèdent rien s'enthousiasment pour l'un ou l'autre parti. On échafaude monts et merveilles, on se demande avec anxiété ce qui adviendrait si un beau matin on apprenait que le diamant n'a pas davantage de valeur que la prose d'Hervé ou la gelée de groseille.

Pourquoi tant de tracas, bonnes gens, puisqu'un de ces jours, on n'en parlera plus ? Le raisonnement le plus simple suffirait, avec un peu de bon sens, à convaincre les plus incrédules que, quelle que soit la valeur de la découverte de Lemoine, si découverte il y a, rien, absolument rien ne sera changé dans le cours des choses d'ici-bas. Le diamant est une denrée d'une consommation trop peu commune pour qu'on s'en inquiète.

Et d'ailleurs, qui donc serait assez sot pour supposer qu'une pareille découverte puisse jamais être admise à voir le jour ? Raisonnons simplement : A qui profiterait-elle, cette découverte de la fabrication du diamant ? A personne, même pas à son inventeur, puisqu'aussitôt le diamant perdrait toute sa valeur conventionnelle.

*Au contraire, à qui ferait-elle* tort ? La réponse est simple : aux propriétaires d'exploitations diamantifères, de Beers, Transvaal et autres, dont les actions tomberaient aussitôt à zéro.

Si donc le procédé de Lemoine n'est pas un bluff, les concurrents *n'hésiteront pas à l'acheter, non* pas pour le livrer au public, mais pour le détruire soigneusement. Le bon peuple qui s'est enthousiasmé sera donc aussi gros Jean que devant.

Cela est si vrai qu'il existe, au vu et su de tous, maintes découvertes tout aussi importantes sur lesquelles on a aussi fait le silence. Combien de brevets d'invention n'ont été pris que pour être aussitôt achetés et tomber dans l'oubli !

On peut dire qu'il n'y a guère de matière première, de produit naturel que l'on ne soit parvenu à fabriquer par des moyens chimiques ou autres. Mais les industriels, les capitalistes, que la divulgation de ces procédés aurait ruinés, se sont empressés de les accaparer et de les tenir secrets, pendant qu'ils exploitent, sans concurrence possible, les anciens procédés qui font leur fortune.

Ne soyons donc pas inquiets de ce qui se passera si le diamant devient du silex et la gélatine du rubis. Laissons les milliardaires se disputer entre eux, et soyons assurés qu'il ne se passera rien du tout... dans notre poche.

A. CAPELLO.

## MISS SILENCE

Cette curieuse personne a fondé, en Amérique, une « Ligue contre le Bruit ». Sa prochaine arrivée à Paris suggère à Marcel Prévost *les réflexions suivantes, publiées* dans les *Annales* :

Je ne veux pas enlever à Mlle Isaac Rice le mérite de son invention ; mais je me suis demandé, bien longtemps avant elle, pourquoi les gens bruyants, qui sont en petit nombre, vitupèrent si allègrement les amateurs de silence, qui sont légion. Dans une ville comme Paris, fort peu de bruits sont laid pensables. Gustez les gens qui les produisent : neuf fois sur dix, vous constaterez qu'ils les produisent ou pour signaler orgueilleusement leur présence et leur activité, — ou par un goût sadique de tourmenter les gens ambiants, — ou simplement pour se distraire. Dans les trois cas, le bruit est toujours émis au moment où il peut jouer son rôle de bruit de la façon la plus impérieuse et la plus noire.

A Paris, peu de bruits peuvent être considérés comme utiles et inévitables. Les marchands ambulants sont bien déchus de leur ancienne importance ; ce n'est plus eux qui troublaient nos matinées par leurs cris. Les musiques d'orgue de Barbarie se font de plus en plus rares ; le pavé de bois et le caoutchouc luttent à qui assourdira davantage le roulement des voitures sur le sol. Presque seuls les tramways et les automobiles mènent tout le fracas de la rue ; mais cela suffit pour battre le record des orgues de Barbarie, des marchands des quatre-saisons et des roues de fer sur le pavé de grès. Comment la Ville peut-elle autoriser la circulation de certains tramways montés sur un double chariot de fonte, à quatre roues de fer, qui font trembler les vitres des maisons jusqu'au sixième étage, lorsqu'ils passent ? Et comment n'a-t-on pas réglé encore le volume et l'usage des cornes d'automobile et de bicyclette ? Certains cyclistes jugent commode de dégager *la voie devant eux en émettant de véritables* hurlements par le pavillon recourbé de leur trompe. Les autos se livrent à un match à qui tonitruera le plus dru ; d'où il résulte que le piston, assourdi par ces clameurs simultanées ne sait à quoi entendre et se sauve au petit bonheur. Aucun professionnel ne niera, cependant, que, dans une ville, les seuls bruits avertisseurs utiles sont ceux qui résonnent à une petite distance de l'avertissement. Tels qu'ils sont pratiqués aujourd'hui, les fracas de trompe des automobiles parisiens ne servent à peu près à rien, sinon à permettre au mécanicien plus d'imprudence de vitesse. Le jour où la police le voudra, la rue moderne sera presque absolument silencieuse.

Mais quelque chose me semble plus redoutable que le bruit de la rue : c'est le bruit de la maison. Un bruit distant finit par s'éliminer de la pensée, de l'attention. Un bruit tout voisin vous maîtrise, vous possède.

Qui dira, qui analysera, qui expliquera les bruits étranges des vastes immeubles modernes ? Pourquoi le voisin de l'étage supérieur, à l'heure tardive où il se déshabille, paraît-il jeter sur le plancher une paire de pavés en guise de bottines, puis un pantalon en zinc, un gilet en fer, un veston en plomb ? Le voilà déshabillé : on respire. Non pas ! Avant de se livrer au sommeil et de vous autoriser à vous y livrer vous-même, ce voisin importun, pendant trois bons quarts d'heure, produira un bruit continu, pas très violent, juste ce qu'il faut pour empêcher de dormir. Quel bruit ? Ah ! là gît l'inexplicable. *Peut-être coule-t-il délicatement des sacs* de noix sur votre tête. Peut-être secoue-t-il des anneaux enfilés dans une chaîne. Peut-être moud-il du café... Qui n'a pas été obsédé par le mystère de ces occupations bruyantes que des gens — vos voisins — prolongent parfois si avant dans la nuit..., ou qu'ils se réservent le soir pour recommencer ?

Qu'n'a pas, alors, souhaité contre eux une loi implacable, une loi de mort et de supplices raffinés ?

O charmante maîtresse Isaac Rice, pieuse fée du Silence, nous vous rendons grâce, nous autres, pauvres Européens exposés sans défense à tous les fracas, nous vous rendons grâce d'avoir, outre-mer, inauguré la guerre à l'infâme bruit ! Soyez remerciée. Nous aimons, sur le continent, à contrefaire les mœurs américaines... Même si vous ne réussissez pas dans votre entreprise à New-York, peut-être donnerez-vous à quelques-unes de nos jolies compatriotes, reines de la mode et des mœurs à Paris, la suggestion que le bruit est laid, inélégant odieux, et qu'il faut le tuer.

MARCEL PRÉVOST.

## Souvenir de Chasse en Corse

### *La Perdrix*

Il existe en France et on peut le dire dans presque toutes les contrées d'Europe, trois espèces de perdrix, qui diffèrent, l'une de l'autre, d'une manière sensible par leurs mœurs, leur caractère, leur grosseur, leur couleur, comme aussi, par l'habitude qu'elles ont de séjourner dans certains lieux qui leur sont familiers et où l'on est sûr de les retrouver en toute saison.

1. La plus commune dans la région centrale de la France est la perdrix grise — particulièrement reconnaissable par les plumes couleur fauve qui forment, sur la poitrine du mâle, un fer à cheval très prononcé.

Il est à remarquer que cette espèce fournit deux catégories : l'une, la plus petite, a les pattes et le bec d'un vert tendre ; l'autre a les pattes et le bec d'un jaune pâle.

Elles ressemblent, en cela, aux gallinacés de basse-cour.

2. La même variante existe dans l'espèce rouge.

En effet, celle qui séjourne en plaine diffère par sa grosseur et son plumage couleur lie de vin foncé, de sa congénère plus perdrix de rochers aux plumes d'un brun mat et cendré.

3. La bartavelle ou perdrix grecque, de couleur rouge pâle et cendrée, semble tenir le milieu entre l'espèce rouge et l'espèce grise par sa grosseur et sa taille plus élevée.

Le musée-minéralogique de l'honorable M. Doumet, ancien membre du Parlement, ancien maire de Cette (Hérault), renferme, en 1903, — si je ne fais erreur de date — des spécimens de cette classe de gallinacés.

1. — *Ses mœurs, ses coutumes.*

Après les quelques détails que je viens de fournir et qui peuvent intéresser les jeunes chasseurs, parlons un peu maintenant des mœurs et coutumes de chaque espèce de perdrix, en particulier.

La perdrix grise, plus sociable et plus accommodante que ses deux congénères, a une tendance de tempérament à s'apprivoiser, à se domestiquer.

Les bois lui sont inconnus, la plaine, seule, aux vastes horizons, aux récoltes abondantes et variées, est en demeure privilégiée.

C'est là qu'en plein champ et dans un endroit sec et découvert, elle dépose ses œufs et les couve sans relâche, pendant à peine le temps de chercher sa pâture. L'éclosion arrivée, les petits poussins sortent de leur œuf et, sans plus de retard, se mettent à courir en tout sens non loin de leur mère qui les surveille.

Si, parfois, elle voit planer dans les airs quelque oiseau de proie, elle les rappelle et se cache avec eux dans un épais buisson où sa prudence instinctive la guide et d'où elle ne sortira que lorsque le danger ne menacera plus ses chers petits.

Oh ! amour maternel, tu es bien d'essence divine !

Remarquons encore ce fait. Lorsque le temps est pluvieux et que le soleil vivifiant disparaît sous les nuages, comme une bonne mère soucieuse de sa progéniture, elle les réchauffe sous ses ailes sans songer à elle-même.

Il arrive quelquefois que le laboureur, en visitant ses champs, vient à surprendre la nichée au milieu de ses joyeux ébats.

Un fait encore à noter : Il n'est pas rare, durant les hivers rigoureux, de voir la perdrix grise se rapprocher, même de jour, des habitations un peu éloignées des villages, et se remiser seul, pendant la nuit, dans les haies avoisinantes qu'elle choisit de préférence pour se mettre à l'abri des intempéries et surtout des entreprises du renard, des fouines et petits carnassiers.

Prise à sa naissance, la perdrix grise s'habitue de bonne grâce à sa captivité, chante comme si elle se trouvait en liberté et devient familière lorsqu'elle est en rapport fréquents avec la personne qui la prodigue ses soins.

La femelle, utilisée comme chanterelle, ne réduite nullement la détonation du fusil — j'en ai eu les preuves — et, loin de s'effrayer, elle n'en rappelle que de plus belle les mâles qui l'entendent et que sa voix traîtresse fait tomber à bout portant sous les coups du chasseur à l'affût.

C'est aux mois de novembre et décembre que cette chasse se fait, car n'est alors, à cette époque des frimas, que les perdrix se réunissent en bandes.

Il est bon de faire remarquer à nos jeunes remrods que le destruction seule des mâles, en automne, ne peut entre en rien aux couvées des mois de mai et juin.

Tout au contraire, et on s'en sera peut-être rendu compte, la femelle — une fois venue l'époque de sa ponte — fuit le mâle et évite ses poursuites, car il arrive souvent qu'il brise les œufs et empêche ainsi que les couvées aillent à bien. Sa destruction en automne met fin, en partie, à ces graves inconvénients.

Si ce récit de mes souvenirs de chasse, en Corse, peut récréer un moment nos jeunes amateurs, je me ferai un réel plaisir de le continuer et de leur apprendre de curieux détails qu'ils ignorent peut-être sur les mœurs et coutumes de la perdrix dont nous sons occupons.

Je leur dirai d'abord que les œufs couvés par une petite poule donnèrent des sujets d'une domesticité remarquable. Des essais probants ont été faits à cet égard et il n'est pas douteux qu'après trois générations successives, la perdrix grise, élevée dans ces conditions, ne perde la sauvagerie inhérente à sa nature et ne vienne un jour, à figurer, comme le paon, la pintade et le coq d'Inde, au nombre des volailles de basse-cour.

La perdrix grise se plaît dans les régions tempérées, supporte même le froid avec facilité. On en la rencontre pas dans les contrées méridionales du continent français, ni même en Corse, où le climat quoique chaud, mais rafraîchi chaque jour par les brises de terre et de mer, lui permettrait cependant, à mon avis, de se reproduire dans les plaines de la côte orientale tout aussi bien, où à peu de choses près, qu'elle le fait dans certains pays relativement tempérés.

Attachée à son foyer, la perdrix grise n'émigre pas comme le fait la caille volage au printemps et à l'automne. Elle aime, au contraire, se ressouvenir des lieux qui l'ont vu naître et, quoique traquée sans trêve ni merci, elle y revient toujours croyant échapper ainsi au danger auquel elle a été en butte et où bien souvent la mort s'attend.

Rarement même, dans des circonstances critiques, la perdrix grise ne se joue en

# LA BEAUTE DU DIABLE

*Grand roman inédit*

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

## Les Loups et l'Agneau

III

LES DEUX MAITRES DE MARIE

Il avait été autour de Rose-Lison un danger de plus. Qu'il fût ou non aimé de Rose, il l'aimait et il l'aimerait... Germaine se vengerait. Le cheval, ne se sentant plus soutenu, avait pris le pas. Ce fut ainsi qu'il rentra chez lui. Mais une généreuse pensée était née dans ce noble cœur

— Si elle aime Henriot... je veux qu'Henriot soit digne d'elle !.. Je le guiderai dans ses études et dans ses travaux... J'achèverai de former cette intelligence... et je ferai de cette âme l'image de la mienne... Tout ce que je sens de bien en moi, je le ferai passer en lui !.. Je lui apprendrai à aimer Lison, plus et mieux encore qu'il l'aime... Et ce sera moi, ce sera mon âme que Lison aimera en lui...

Et pendant qu'il se laissait aller à ses nobles et touchantes projets, au Moulin-Joli, une jeune fille, sombre et le regard chargé de menaces, rêvait à lui et à Rose-Lison :

— Comment me vengerai-je ?.. Et quelle vengeance inventerai-je bien pour qu'il ait horreur de cette fille et qu'il vienne, repentant, me redemander mon amour à genoux ?

Accoudée à sa fenêtre, devant les eaux troubles de la Combeauté, qui charriaient des feuilles mortes et qui gémissaient les premières pluies d'automne, *elle rêva* ainsi longtemps, les yeux vers le tournant de la route, où la voiture de son amant avait disparu. Et, tout à coup, un terrible sourire contracta ce beau visage. Elle avait trouvé, sans doute, ce qu'elle cherchait.

Ciboulot qui avait disparu depuis quelques instants dans le chemin bordé de haies d'épines, reparut et s'avança vers la maison. Il entra. Rose-Lison était encore émue, très animée. Il la regarda d'un air soupçonneux et triste.

— Le docteur sort d'ici. J'ai reconnu sa voiture.

— Il a passé une heure auprès de moi.

— Je trouve qu'il vient bien souvent sans raison. Qu'est-ce qu'il te dit ?

— Des choses aimables, comme toujours. Il est plein de bontés pour moi.

— Et ça te fait plaisir, je le vois... tu es toute rouge et tes yeux brillent.

— C'est que, aujourd'hui, en effet, il m'a parlé de choses très graves, auxquelles je ne m'attendais guère... Il faut même que je te demande, là-dessus, ton avis...

— Oh ! mon avis... tu es bien aussi grande pour ne prendre conseil que de toi !..

— Tu es méchant, ce matin, Henriot. . Qu'est-ce que tu as ?

— Rien,... Alors, le docteur te disait des choses... graves ?

— Oui... qui intéressent mon avenir...

— Je parie qu'il t'a fait une déclaration d'amour ? . dit il avec une sorte de rudesse.

— Tu as deviné juste. .

*Il eut un brusque geste. Pour se donner* une contenance, il avait tourné le dos, et rangeait des outils dans un coin. Elle ne pouvait donc le voir. Il était devenu étrangement pâle. Mais quand il revint auprès de Lison, sa figure avait repris son air habituel. Il avait dompté son émotion et refoulé ses larmes. De le voir si calme en apparence, elle fut surprise. Elle fut triste.

— Il t'a dit qu'il t'aime, est homme ?

— *Oui, il me l'a dit.*

— Et tu ne t'en es pas offensée ?

— Je n'ai pas eu à m'offenser, car il m'a avoué son amour avec autant de respect que de tendresse...

— Et, sans doute, cet aveu t'a causé beaucoup de plaisir !

— Je le reconnais. J'en ai été fière. Je ne m'attendais pas à ce qu'une pauvre fille comme moi fût distinguée et aimée par un homme comme lui ?

— Ça prouve ta naïveté .. L'amour, on ne choisit pas le rang et la condition, la pauvreté ou la richesse... L'amour, ça aime partout...

— *Est-ce que tu as déjà réfléchi sur* l'amour, toi, Henriot ?

— Ma foi non... dit-il, toujours avec presque de la méchanceté dans la voix. J'abats des arbres dans la forêt, avec mon père... Ma vie est là !..

— Cependant, tu m'aimes aussi, toi, Henriot ?

La gorge du pauvre garçon se contracta. Il toussa. Puis, tout à coup, grommelant :

— Ça sent la houille, ici.. Le vent renvoie la fumée par les tuyaux .. Ouvre la fenêtre. .

— Le vent est tombé. Ça ne sent rien, tu te trompes... Réponds-moi...

*Et Lison,* pour se donner à son tour une contenance, alla écumer le pot-au-feu

— Certainement, je t'aime... beaucoup. . N'es-tu... pas... en quelque sorte... ma sœur ?

— C'est que le docteur ne m'a pas dit seulement qu'il m'aime d'amour...

— Ça suffit pourtant bien... Qu'est-ce qu'il a pu ajouter ?

— Il m'a demandée en mariage ..

*Sourdement, Ciboulot répliqua :*

— C'était prévu... Quand on s'aime, on s'épouse...

— Alors, tu me conseilles d'accepter ?

— Mais .. pourquoi veux-tu que je te donne... ce... conseil ?

— Donne-le moi, puisque je te le demande ?...

— Dans ! c'est... difficile... Ça te regarde... Et-ce que... tu... l'aimes, cet homme ?

*(A suivre).*


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

BOURSE DE PARIS

| | 21 janv. | 22 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 60 | 95.75 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96 50 | 96 80 |

ex-coupon.

## CHASSE PRÉSIDENTIELLE

Paris, 22 janvier.

Le Président de la République a offert aujourd'hui une nouvelle chasse, à Marly, où le gibier demeure très abondant, malgré les nombreuses battues qui ont été faites cette raison dans les tirés.

A cette journée cynégétique M. Fallières avait convié quelques amis personnels.

## Conseil des Ministres

Paris, 22 janvier.

Un conseil des ministres sera tenu, demain, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

## LE GÉNÉRAL DRUDE

Marseille, 22 janvier.

Le général Drude est retourné auprès de sa mère; il passera tout le mois de février à Marseille.

Son congé expirant dans le courant de mars, le général Drude sera, très probablement *replacé*, à cette époque, à la tête de la brigade d'Oran.

## NOS DIRIGEABLES

### Le dégonflement du *Ville-de-Paris*

Verdun, 22 janvier.

La commission des aérostiers, *réunie en conseil, avait décidé le dégonflement du Ville de Paris.*

La campagne d'automne s'étant prolongée fort avant dans l'hiver, le dégonflement total s'imposait, ainsi qu'une revision du matériel.

Cette opération a été faite aujourd'hui.

Le regonflement du *Ville de Paris* sera fait sans doute au mois de mars, *en attendant la livraison du nouveau dirigeable République*, annoncée pour le mois de mai.

## LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

### Conférence Extraordinaire AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, 22 janvier.

En raison des graves nouvelles du Maroc, le Président du Conseil a réuni aujourd'hui, au ministère de l'Intérieur, le général Picquart, MM. Thomson, Pichon et Caillaux, *ainsi* que M. Regnault, ministre de France à Tanger.

La conférence a duré plus de deux heures.

A l'issue de la conférence, tenue au ministère de l'Intérieur, le général Picquart a télégraphié au général d'Amade les instructions du gouvernement, au sujet des opérations militaires contre la mehalla de Moulay-Rachid.

## CASABLANCA

### MOULAY RACHID veut réoccuper *SETTAT*

*Dispositions prises par le général d'Amade*

Paris, 20 janvier.

Les nouvelles, qui nous parviennent du Maroc, ne sont pas trop rassurantes.

Moulay Rachid, à la tête d'une forte Mehalla, marche sur la ville de Settat qu'il veut réoccuper à tout prix.

Le général d'Amade, qui a été prévenu de la marche de Moulay-Rachid, est parti aussitôt avec une forte colonne, a établi son camp à Ber-Rechid, pour surveiller cette Méhalla et, au besoin, agir contre elle, au cas échéant.

Si les deux armées se rencontrent, *tout fait supposer un engagement* des plus sérieux, car la méhalla de Moulay Rachid, qui est déjà considérable par le nombre de soldats qu'elle compte, a été armée de fusils à tir rapide, et les soldats qui la composent sont des fanatiques, convaincus de soutenir la guerre sainte contre ceux qu'ils appellent « ces chiens de Français. »

Le général d'Amade dirige en personne cette importante colonne, et il ne se dissimule pas l'importance de l'acti n qu'il va engager contre Moulay Rachid.

La ville de Settat est située dans la vallée fertile de l'oued Bou-Mousa, à 366 mètres d'altitude, à 64 kilomètres et presque droit au sud de Casablanca.

Sa position à la limite de la plaine littorale, et de la terrasse supérieure et sur les grandes voies de communication reliant la côte à l'intérieur, notamment Casablanca et Rabat à Marakech, *en fait le centre le plus* important des Chaouia après Casablanca.

## *VIVE ÉMOTION* à Paris

Paris, 22 janvier.

La nouvelle que Moulay Rachid tentait un effort désespéré pour réoccuper Settat a produit une profonde émotion à Paris, surtout dans les milieux politiques.

Cette grave nouvelle aggravera, en effet, énormément l'interpellation Jaurès sur les affaires du Maroc, qui doit avoir lieu, vendredi prochain, à la Chambre.

Les journaux demandent que le Gouvernement transmette au général d'Amade des instructions précises, *pour que nos troupes n'aient à accomplir* aucun acte, qui ne puisse être approuvé par toutes les nations signataires de l'acte d'Algésiras.

## AUX ÉTATS-UNIS

### Le Complot contre *l'Armada américaine*

New York, 22 janvier.

La nouvelle du complot organisé contre la flotte de l'amiral Evans est *diversement commentée par la presse* des Etats-Unis.

*Plusieurs journaux font remarquer* que ce complot est tout simplement un gros canard.

D'autres, au contraire, annoncent que la police de Rio-de-Janeiro a découvert un complot anarchiste dirigé contre la flotte américaine, qui était mouillée à Pétropolis, faubourg de Rio-de-Janeiro.

Le gouvernement brésilien avait reçu, avis de Washington et de Paris, avant l'arrivée de la flotte, que des anarchistes de nationalités diverses méditaient d'endommager une ou plusieurs des unités de l'escadre.

Ce complot a pu être ainsi détourné.

00044

## EN ALLEMAGNE

*Le Ministre de la Guerre de Roumanie* reçu par le Kaiser

Berlin, 22 janvier.

Le général Averescu, ministre de la Guerre de Roumanie, a été reçu aujourd'hui par l'empereur.

L'entretien a duré plus de deux heures.

Le général Averescu a été enchanté de la réception qui lui a été faite par Guillaume II.

Ce soir un grand dîner est offert en son honneur par le ministre de la Guerre.

## BIO-DE-JANEIRO

### DÉPART de l'Armada américaine

New-York, 22 janvier.

On télégraphie de Rio-de-Janeiro ;

L'Armada des Etats-Unis, placée sous le commandement de l'amiral Evans, et comprenant seize grandes unités de combat, dix-huit contre-torpilleurs et un grand nombre de bateaux portant des vivres et des munitions, a quitté aujourd'hui Rio-de-Janeiro, faisant route pour le Pacifique.

De grandes fêtes ont été données en son honneur par les autorités de Rio-de-Janeiro.

Plusieurs vaisseaux de la flotte du Brésil ont accompagné la flotte américaine, jusqu'à plusieurs milles au large.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui se diront jeudi matin, 23 du courant à Sainte Marie, seront célébrées pour le repos de l'âme de

*Mme Fortunée Pecunia*

NÉE COLONNA

La famille remercie au service solennel de 9 heures.

## A VENDRE

Mandarines et Oranges de Montecoro

S'adresser au jardin Ajaccio.

## ACCOUCHEMENTS

Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.

Rue de l'Académie, 6, Marseille.

## Déménagements pour tous les pays

*Dépôt de cadres*

pour mobilier

***Prix très modérés***

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

## NECTAR-ORANGE

Consommation saine

## NECTAR-ORANGE

Première marque

## SCIERIE MÉCANIQUE

*P. MATTEI*

CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES

*pour l'exportation des primeurs*

Caisses à raisin et à fromage

PLANCHES, POUTRELLES

*PIEUX POUR LA VIGNE*

Toile de toute contenance

de la Maison S. ARNAUD fils, de Marseille.

Seul représentant pour la Corse.

## Feuilles de Mûrier à vendre

Incomparable domaine de Padulone.

Logement pour ouvriers employés à la cueillette. S'adresser pour traiter à Filippi, calèches, Bastia ; pour visiter à Giamarchi Antoine, Vescovato.

## VENTE aux enchères

devant le Tribunal Civil de Sartène le 28 janvier 1908 à 8 heures du matin d'une maison *très bien située* à Propriano

Vastes magasins, deux étages et mansarde

Occasion exceptionnelle

## Graines de vers à soie cellulaires

Sélection très soignée. Races du Var et de la Corse à beaux cocons jaunes.

Prix : 12 fr. l'once de 30 grammes.

*Messieurs les Educateurs, désireux* d'avoir une bonne graine, devront adresser leur commande au bureau du journal, avant le 10 février prochain.


## PALMES ACADEMIQUES

Sont nommés Officiers de l'Instruction publique :

M.

Ambroisini François Xavier, général de division à Vannes.

Angeli Jean-Baptiste, commis des ponts et chaussées à Toulon.

Carnelli Louis-Dominique Antoine, rédacteur au ministère de l'Instruction publique.

Girodi Louis-Napoléon, secrétaire du syndicat de l'industrie des transports par eau, à Paris.

Colonna de Chiavra Octave-Henri, rédacteur au ministère de l'Intérieur.

Doria Jean, chef d'installation à Marseille.

Franceschini Paul-Jean, chef de section à la société du gaz à Paris.

Giacometti Rodolphe, sous-préfet d'Yssingeaux.

Le docteur Giacometti, médecin à Paris.

Marmegat Jean-Baptiste, bibliothécaire de la ville d'Ajaccio.

Perl Joseph, directeur du cours de mécaniciens à Marseille.

Pierangeli Antoine, maire de Corte.

Le docteur de Rocca-Serra Antoine-Vincent, médecin à Marseille-Sartène.

Sabastiani Gustave, publiciste à Paris.

Serra Paul François, employé du ministère de la Guerre en retraite, à Paris.

Vizzavona François, photographe d'art, à Paris.

## Les Travaux de Janvier

### *BÉTAIL*

La vache porte environ neuf mois. Les veaux naissent ordinairement en avril, c'est en janvier que les vaches commencent à vêler. En cas de sort laborieux, il faut administrer à la vache un breuvage excitant : vin ou bière chaud et sucré. Après la mise-bas, on doit laver la matrice avec un désinfectant, comme l'eau phéniquée, injectée au moyen d'une seringue (10 grammes d'acide phénique pour 1 litre d'eau) ; on renouvelle l'opération 3 ou 4 fois par jour jusqu'à l'expulsion complète des enveloppes fœtales ; on doit tenir l'animal au sec, et lui donner des boissons chaudes mélangées de farine.

On sèvre les veaux en les faisant téter ou en les faisant boire au baquet. Dans tous les cas, il faut donner au veau le premier lait de sa mère, c'est *colostrum*, qui est légèrement purgatif. Cette purgation chasse des intestins du nouveau-né le « méconium, » matière excrémentielle qui existe dans les intestins. Si l'on veut laisser téter on veau près qu'il est né on le met devant sa mère, qui le lèche ; et au bout de deux heures, il peut déjà se tenir sur ses jambes et téter. Les veaux qu'on laisse près de leur mère sont exposés à divers accidents : parfois, en les tétant, la vache leur arrache la queue ou la coupe complètement ; d'autres fois même on la vache voisine marche dessus. On évite tout cela en les séparant dès le sein de leur mère, ce qui n'entraîne pas pour le veau le moindre inconvénient.

Mais, d'autre part, il peut convenir de laisser téter les veaux, parce que la succion détermine l'écoulement des valves du trayon, attire le lait et fait ainsi mécaniquement augmenter sa production ; toutes que la vache qui les tient relâche souvent son lait, ce qui peut lui porter un préjudice sensible. On peut alors, après que le veau a été lâché par sa mère et a tété son plein, le placer dans une autre partie de l'étable d'où on l'amène à sa mère dans un trou fait par jour pour le laisser téter. Le mieux est de ne pas laisser le veau téter du tout, en l'habituant dès sa naissance à boire au baquet. Les huit ou dix premiers jours, on lui donne du lait fraîchement trait, qu'on remplace progressivement par du lait écrémé ayant été chauffé. Il est bien évident que le lait sortant de l'écrémeuse centrifuge est bien supérieur à celui provenant de l'écrémage par les pots.

En cette saison, on engraisse la bande aux racines, tubercules, grains, tourteaux, pommes de terre, pulpes ou betteraves. Voici quelques rations d'hiver. Pour une vache laitière du poids de 500 kilos : betteraves, 40 kilos ; paille (balle) 7 kilos ; son, 2 kilos ; tourteaux de sésame, 2 kilos. Pour un bœuf à l'engrais : farine de seigle, 2 k.les 500 ; pulpes, 5 k los ; tourteaux, 8 k.los. On peut aussi avantage employer pour les (oi fs, vaches si bien nourricières, les choux fourragers, carottes, navets et raves crues à x aliments secs. Ne jamais oublier le sel.

Quelque froid qu'il fasse, on pourra toujours, sans inconvénient, faire sortir les bêtes à faire pendant quelques heures de la journée, pourvu que l'air soit sec. Ce qui leur est nuisible, ce n'est pas le froid, mais lorsque les garants leur épaisse toison, c'est l'humidité du sol et de l'atmosphère.

Il est bon de peser régulièrement les animaux pour juger de la marche de l'engraissement et fixer l'époque à laquelle on pourra les livrer à la boucherie.

Quant aux bêtes de trait, il faut diminuer leurs rations. Les jours de repos. On peut, par exemple, remplacer la moitié de l'avoine par son équivalent en carottes blanches à collet vert, en navets, en maïs, en orge, en seigle cuit ou en issues broyé.

Les grains concassés et autres aliments substantiels seront donnés aux juments poulinières et à celles qui travaillent.

P. I. ZAN.

## CIRNEA

Le Vegliese de la *Cirnea* est remis définitivement au samedi 8 février.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CAMPILE. — M. Giudicelli, maire, est nommé percepteur de 3e classe à Campile, en remplacement de M. Ambrosi, qui passe à la perception de Saint-Florent, 3e classe.

***

CALENZANA. — M. l'abbé J.-B. Ferrandi, curé de Bigorlia, est transféré à Avapessa, en remplacement de M. l'abbé Fabiani, nommé à Calenzana.

***

FIGARI. — Mme Angé a été nommée aide des postes à Figari.

***

LOZZI. — Dimanche dernier, une foule considérable, venue et rassemblée, accourue de toutes parts, accompagnait à sa dernière demeure Mme Marie Géromine Acquaviva, née Simeoni. Mme Acquaviva était jeune encore : elle n'avait que trente ans. Victime d'une de ces maladies qui ne pardonnent pas, elle est décédée, malgré les efforts de la science et les soins affectueux d'un époux inconsolable, d'une mère et de son frère qui l'ont disputée à la mort avec un dévouement digne d'un meilleur sort. Mme Acquaviva laisse trois enfants, dont l'aîné est à peine âgé de dix ans.

Elle avait épousé M. Jean-Augustin Acquaviva, appartenant à l'une des familles les plus notables de la commune de Lozzi. Elle était la fille de M. Simeoni Jules, ancien maire de Lozzi, décoré de la médaille militaire, glorieux amputé qui avait laissé une jambe sur les rives du Rhin, pendant la guerre de 1870 1871.

Mme Acquaviva disparaît emportant avec elle l'estime, le respect, la sympathie de tous ceux qui avaient pu apprécier ses hautes qualités morales et intellectuelles.

Elle fut le modèle des épouses et une mère incomparable. L'exquise amabilité de son caractère, la bonté de son cœur aimant et généreux lui avaient conquis de bonne heure toutes les cours et avaient fait d'elle une de ces natures d'élite qui passent sur cette terre, semblables à brillantes météores, laissant une trace lumineuse et durable de leur court passage. Hélas ! elle n'est restée à l'affection des siens à un âge où elle avait encore de longues années à vivre, et par conséquent à accomplir beaucoup de bien. Que de regrets cette mort n'a-t-elle pas causés ! La mémoire de Mme Acquaviva ne périra pas de sitôt au sein de la population de la commune de Lozzi. Là-haut, dans le ciel où, ses bonnes œuvres lui avaient préparé depuis longtemps une place réservée, elle priera pour ses parents inconsolables et ses amis désolés. — A.

***

GHISONI. — M. Santelli Jacques, de Ghisoni, a été nommé cantonnier sur la route forestière n° 5, à la résidence de Ghisoni.

***

CASTIGLIONE. — M. Cristiani Vincent a été nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie à Castiglione.

## BULLETIN COMMERCIAL

### Syndicat Central des Agriculteurs de France

42, rue du Louvre, Paris

*Cours des graines diverses au 16 janv.*

| | | |
|---|---|---|
| Avoine noire Bretagne. | Havre | 18 50 |
| Avoine rouge Tunis ... | Marseille | 18.25 |
| Avoine blanche Russie. | Marseille | 19 75 |
| Maïs roux Plata..... | Marseille | 19.00 |
| Maïs Cinquantini..... | Marseille | 19.50 |
| Maïs Odessa..... | Marseille | |
| Orge d'Afrique..... | Marseille | 18.50 |
| Petites fèves lavées et nettoyées..... | Marseille | 24.50 |
| Fèves concassées..... | | 19.50 |

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

## Chambre Musicale

On nous prie d'annoncer qu'une grande soirée de charité aura lieu, le 25 courant, dans le local de la Chambre Musicale, au profit du Bureau de Bienfaisance et de la Conférence de St-Vincent de Paul.

Le programme sera des plus attrayants : comédies, chant, musique, rien ne manquera. On nous parle même d'une comédie corse « Un matrimonio di Fiffina » qui a été jouée, il y a quelques mois, et qui est redemandée par ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre une première fois.

« Nous espérons que le public se rendra en grand nombre à l'appel des organisateurs et que la recette sera assez forte pour soulager, dans une large mesure, les malheureux de notre ville.

## *Bulletin Financier*

Paris, 17 janvier 1908.

Le marché laisse à désirer, mal impressionné par le faible cours de notre Rente à 95.82 et par les avis moins satisfaisants de New York. Sur la Tour, les Fonds Etrangers sont discutés. Société de Crédit foncier dans leurs cours précédents. Crédit Lyonnais 1.744. Comptoir National d'Escompte 696.

Au compartiment officiel, le Bec Auer consolidé se reprise à 8%. Les obligations 4 1/2 0/0 des chemins de fer dans la Province de Buenos Ayres se relèvent à 446 ; avec l'intérêt annuel de 22.50, leur capitalisation est un peu supérieure à 5 0/0.

Au Marché en Banque, les obligations 5 0/0 Forces Motrices de la Haute Durance ont des demandes suivies à 493. L'obligation 3 0/0 du chemin de fer du Nord du Paraguay est recherchée à 412. Le Port de Bahia s'anime à 456.

La Canadian Meral Oy, dont les obligations 5 1/2 0/0 à 475 frs, a pour objet l'extraction des minerais de zinc et de plomb argentifère au Canada et exploite les riches gisements de presque toute la péninsule Illecillewaet sur le lac Kootenay.

Les actions des chemins de fer français se tassent.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE LA CONCEPTION.

— *Les cérémonies des Quarante Heures* pour les confrères, protecteurs et protectrices, défunts de la Confrérie, auront lieu vendredi 24, samedi 25 et dimanche, 26 courant.

Vendredi et samedi : Messes à 9 heures du matin, Office des Morts et Salut à 7 heures du soir.

Dimanche : Office au couchant, à 9 heures du matin, messe avec Exposition Solennelle du T.-S. Sacrement, à 10 heures, Office des Morts et Salut, à 7 heures du soir.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 21 janv.

Thermomètre : 7 degrés au matin, à 8 h. à midi 12 5. 6 degrés au soir à 9 Maxima : 14 3. Minima 7 .

Baromètre : 2 heures du matin, 776 mm. à midi, 775 mm. 3 heures du soir, 775 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi. id.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages.

l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

***

*La Chasse*

Par arrêté préfectoral du 10 janvier 1908, l'exercice de la chasse est interdit dans tout le département de la *Corse*, à dater du 29 janvier 1908.

***

*Carnet mondain*

**Nous apprenons avec le plus vif plaisir le prochain mariage de Mlle Eugénie Sestadi, notre distinguée collaboratrice, fille du regretté notaire Sestadi et de Madame, née Giordani, avec notre excellent voisin et ami, M. Paul Quilici, pharmacien-chimiste, fils de l'honorable notaire de Sovenzia et de Madame, née Poggi.**

**Nous offrons aux jeunes fiancés les souhaits les plus affectueusement sincères que nous formons pour leur bonheur.**

***

*Artillerie*

M. le gardien de batterie de 2e classe Joly, de la direction de Bastia, est inscrit sur le tableau d'avancement pour gardien de batterie de 1re classe.

***

*Hygiène*

On nous prie de signaler à M. le Directeur du bureau d'hygiène, certaines cours et écuries de la Haute-Ville, qui sont de véritables dépôts d'immondices.

***

*Simple police*

A son audience d'hier, le Tribunal de simple police de notre ville, présidé par M. le Juge de paix du 1er canton Cherais, a condamné à quinze francs d'amende et cinq jours de prison, trois jeunes gens *les nommés N., P. et G.- pour* avoir le 11 courant, dans la soirée, fait du bruit autour de la maison d'arrêt, où sont détenus en ce moment plusieurs filles du Pontello.

***

Grâce à ses multiples qualités nourrissantes et digestives, *la Fête* de la Maison Ghilini est de plus en plus appréciée.

Aussi, pour faciliter le débit au détail, la Maison Ghilini a organisé une série de ventes qui par leur volume réduit permettra à tous la consommation de ses spécialités.

La Maison prie sa nombreuse clientèle d'exiger partout la marque « Maison Ghilini. »

***

*A louer*

Fin courant, magasin sis maison Ramelli, n. 1, donnant sur la place. S'adresser chez M. Dominique Mattei; Place Saint-Nicolas, 13.

***

*On proteste*

M. Guidi Noël, cocher, n'a rien de commun avec Guidi Noël, inculpé dernièrement.

***

*Apprenti-pâtissier*

On demande un apprenti-pâtissier, s'adresser à la « Bonnonnière. »

***

*A louer*

Un appartement de 7 pièces, au 4e étage de la maison Ferretti, boulevard Paoli, 39.

— A louer deux pièces au rez-de-chaussée, rue Fontanicchia.

S'adresser au bureau du journal.

## Etat-Civil

NAISSANCES

Dani Antoine, typographe, et Gallastro Marianne-Antoinette, de Bastia.

DÉCÈS

Ferrandi Joseph. — Pellegri Antoine.

Idem

Leandri Jean-Antoine, agent de police, 32 ans, de Bastia.

Falcucinelli Virgo-Maria, gendarme, 51 ans, de Sermano.


## A VENDRE

Poutz étages de 2 à 6 pièces.

S'adresser au bureau du journal.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
**H. FRAISSINET & Cie**
MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
**NUANCES MODES :**
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

**TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES**

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



**ECZEMAS, DARTRES**

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs ou toute autre affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde, qui réussit où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

JUSTINE MAGNES à St Julien en Born (Landes)

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 50 adressé à la Pharmacie Dupeuyrat, 57, rue de Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.



PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DES CHEVEUX
Gros : F. VIBERT L'Ve CHIMIE
69, AVENUE DES PONTS - LYON



OUTILS INDUSTRIELS
MACHINES, TOURS, DÉCOUPAGE



Journal Hebdomadaire Illustré
Chroniques, Romans, Modes, Nouvelles d'Art, Musique, Concours, etc.
La Famille
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS



**Cordonnerie Modèle**
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché reconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*



**MAISON DE CONFIANCE**
**BIJOUTERIE MATTEI**
**20, Boulevard Paoli**

**La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix nominal et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.**

**La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre**

**Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »**

***Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent et garantis 18 karats.**



SEUL REMÈDE VÉGÉTAL
LE THÉ MEXICAIN DES D'ANAS POUR MAIGRIR
POUR **MAIGRIR**
SUCCÈS UNIVERSEL
La boîte, 5 fr. ; 6 h.-fco, 25 fr.
Phie Vétienne, 16, Rue Vivienne, Paris
et dans toutes les Pharmacies



**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



YEUX Les personnes et enfants de maladies de nez, trem... maux de tête, mauvaises rougeurs, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, duretés, yeux tachés, brouillés, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, agréeraient ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.



RHUMATISME
Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, raideurs le matin, vertiges, ataxie, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, s'intéresser à s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.








ANCIEN CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste**
**du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
*(Systèmes perfectionnés)*
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa maison un garde contre certains charlatans ambulants — et disent chirurgiens-dentistes — qui n'ont par le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières antiseptiques à la santé pour la fabrication de dents artificielles.


*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.


Bastia, Imprimerie Ollagnier.



**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**
CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

**VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL**
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs



**Cie GÉNÉRALE DES PETROLES**
***pour l'Eclairage et l'Industrie***
**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI, François Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 24 — VENDREDI 24 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Timothée.
Soleil (heure nationale)
Lever, 7 h. 01 m — Coucher, 4 h. 25 s.
Dernier quart., le 26 — Nouv. Lune, le 1.
Fête de Demain : Conv. de Saint Paul.

*23 JANVIER*

## Notre Armée

### LA NOUVELLE LOI SUR LES CADRES

Un des projets de loi les plus importants qui aient vu le jour durant cette législature est sans contredit celui qui vient d'être déposé sur le bureau de la Chambre par le général Piequart, tendant à la réorganisation des cadres de notre armée.

Il importait, en effet, de remettre en concordance les effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale avec la loi militaire de deux ans, qui est en vigueur depuis 1905.

Cette loi, si parfaitement démocratique, et qui a été accueillie avec tant d'enthousiasme dans le pays, entraînait avec elle deux conséquences qui seraient nuisibles à la défense nationale si on ne prenait soin aujourd'hui d'en amortir la portée. Ce sont : la réduction des effectifs et la diminution de la valeur des réserves.

D'après les prévisions, l'effectif au 1er janvier 1908, en hommes du service armé présents sous les drapeaux, est approximativement de 534.000 hommes, inférieur d'environ 45.000 hommes à ce qu'il eut été sous le régime de la loi de 1889 (loi de trois ans).

Il était donc indispensable de réformer en conséquence les anciens cadres. En vain songerait-on à parer à ce déficit d'hommes par l'acceptation, au Conseil de revision, de conscrits malingres ou mal conformés, de « demi-bons », qui ne feraient qu'entraver et alourdir l'armée au lieu de la compléter. Mieux valait accepter franchement la situation nouvelle que l'on avait prévue et s'appliquer à constituer une armée forte et compacte avec les effectifs dont on dispose plutôt que d'y laisser subsister des vides.

C'est là toute la portée de la loi nouvelle, dont tout le monde, même les adversaires du service de deux ans, s'accordent à reconnaître la haute impartialité et la réelle valeur. M. Charles Malo, dans le *Journal des Débats*, qui cependant fut toujours parmi les opposants, l'apprécie en ces termes : « Le nouveau projet n'a réellement en vue que les intérêts de la défense nationale, qu'il ménage du mieux qu'il peut, dans les limites, hélas ! si rétrécies qui lui ont été tracées ; les considérations politiques, sociales, électorales surtout, n'ont manifestement eu aucune influence sur son élaboration... Dans cette besogne ardue et ingrate, les auteurs du projet ont fait preuve d'une habileté et aussi d'une ingéniosité auxquelles il convient de rendre hommage. »

Il s'agissait, avons-nous dit, de répartir les 45 000 hommes de déficit sans que la défense ait à en souffrir, c'est-à-dire sans pratiquer des brèches désastreuses. Le ministre de la Guerre est parvenu à ce résultat par les innovations suivantes :

1. — Dans l'infanterie : suppression des quatrièmes bataillons.

2. — Dans la cavalerie : suppression des cinquièmes escadrons.

3. — Dans l'artillerie : suppression des musiques. Réduction de l'artillerie à pied à 15 batteries.

4. — Dans le train des équipages : réduction d'un tiers des effectifs.

5. — Dans le génie : suppression des musiques.

6. — Dans les services administratifs (recrutement, intendance, génie, etc.) : remplacement des officiers d'administration par des commis civils.

En somme, on s'est attaché à réduire tout ce qui n'est pas d'une utilité défensive absolue. En ce qui concerne, par exemple, les musiques supprimées, nombre de villes regretteront leurs concerts publics, le brio et l'entrain que cela donnait aux fêtes locales. Mais l'intérêt de la Patrie ne passe-t-il pas avant l'intérêt de la Cité ? Il faut savoir consentir les sacrifices indispensables au salut de la Nation.

Ces diverses mesures ont permis de réaliser, d'autre part, des augmentations importantes dans un certain nombre de corps où, par suite des méthodes nouvelles, elles avaient été reconnues indispensables.

C'est ainsi que l'Artillerie, cette « Reine des Batailles, » qui est désormais appelée à jouer en campagne un rôle de premier plan, voit le nombre de ses régiments passer de 40 à 75, c'est-à-dire presque doubler. Le bataillon des télégraphistes est porté à un régiment. Les « corps savants, » les services techniques de la téléphonie, de l'aérostation, sont également augmentés.

Enfin, pour parer à l'insuffisance des rengagements, qui aurait amené un affaiblissement prochain du corps des sous-officiers et des officiers, le nombre des sergents est augmenté d'un tiers, et des débouchés sont créés dans l'administration pour les sous-officiers retraités, qui, au moment de leur libération, étaient souvent obligés d'attendre plusieurs années une situation à laquelle ils avaient droit.

Par contre, les caporaux, n'ayant plus le temps d'acquérir l'autorité suffisante pour commander aux hommes, sont supprimés.

En somme, l'armée française, grâce à cette sage répartition de ses forces, bien loin d'être amoindrie par la loi militaire de deux ans, en sortira renforcée et mieux adaptée aux éventualités de la guerre moderne.

Il était d'autant plus urgent de procéder à cette réorganisation que déjà l'armée allemande avait réalisé les mêmes progrès, notamment l'augmentation de l'artillerie, et que nous nous serions trouvés bientôt en état d'infériorité notoire.

Notons, du reste, que la diminution des effectifs de notre armée n'est qu'apparente et porte seulement sur le temps de paix : les réserves reviendraient, en temps de guerre, rétablir l'équilibre.

Nous avons donc toutes les raisons d'avoir confiance et de nous serrer autour du drapeau. Plus que jamais, et quoi qu'on en ait dit, nous sommes en état de nous défendre.

C. DES CORDELIERS.

### PRÉFECTURE DE LA CORSE

## ASSISTANCE ET HYGIÈNE

M. Chaleil, Préfet de la Corse, a adressé la circulaire suivante à MM. les Conseillers Généraux, Conseillers d'Arrondissement, Juges de Paix, Délégués cantonaux, nommés par l'Administration départementale, Délégués des Bureaux d'assistance et des Sociétés de Secours mutuels, Membres des Commissions cantonales du département instituées par la loi d'*assistance aux vieillards, infirmes et incurables* du 14 juillet 1905.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le rôle de la Commission cantonale, dans l'établissement des listes d'assistés.

La mise en œuvre de la loi ne pouvait se faire, au début, sans quelques mécomptes. Une législation qui touche à des intérêts complexes et en apparence opposés, qui a pour but de venir en aide aux malheureux sans imposer des charges trop lourdes aux finances publiques, comporte des difficultés pratiques qu'on ne pouvait éviter complètement. Il convient d'examiner comment chacun de nous peut contribuer à les résoudre. Il faut d'abord constater l'état de choses actuel : il apparaît que bon nombre des listes d'assistés ont été dressées sans qu'on ait observé toutes les formes de la loi ; en un mot, sans qu'on ait assez rigoureusement exigé des postulants d'assistance la preuve de la condition imposée.

C'est une faute, car si les lois édictent certaines formes ce n'est pas pour imposer de vains obstacles à ceux qui sont chargés de les mettre à exécution : c'est, dans le respect de ces formes, se trouve la garantie du droit. L'inobservation de certaines règles peut aboutir à des résultats regrettables.

Cette constatation serait d'autant plus critiquable ici, s'il est vrai qu'il existe en Corse des infortunes dignes d'être secourues, il est vrai aussi que la plupart des contribuables par lesquels retombe, en partie, le poids de cette assistance, sont, eux-mêmes, dans un état voisin de la gêne. Que deviendraient les lois d'assistance, si, pour soulager la misère des uns, elles devaient engrever, sans droit, et si peu que ce soit, la situation, déjà difficile, des autres ?

Tel a été, cependant, le but que certains conseils municipaux n'ont sans doute pas voulu poursuivre, mais vers lequel ils ont paru d'abord se diriger.

Pour prévenir de telles erreurs, la loi a institué une procédure, des moyens d'investigation, la consultation facile des listes ; elle a fondé les Commissions cantonales, dont vous êtes membre.

Mais cette juridiction spéciale, qui devait corriger les décisions peut-être hâtives des Conseils municipaux, n'a pas été appelée à intervenir aussi souvent qu'on pouvait le désirer.

Ce n'est pas la faute des commissions. Pour que ce « tribunal » se réunisse, il faut d'abord qu'il soit saisi d'un litige à juger. Il faut que les listes formées par les Conseils municipaux fassent l'objet de réclamations remises aux Maires ou adressées directement à notre administration.

Ces réclamations sont la base indispensable de la revision des listes.

Or, parmi tous ceux qui, dans nos communes, peuvent user de ce recours contre les inscriptions indignes, peu de personnes en ont usé. L'œuvre des Conseils municipaux, à elle, dans toutes ses parties, grâce à l'abstention du plus grand nombre, acquis, pour les quelques mois écoulés, son plein effet.

Je souhaite que l'expérience ainsi faite éclaire les populations et que, dans chaque commune, *les contribuables, enfin avertis, se décident à profiter des garanties légales, qu'ils surveillent la confection des listes qu'ils signalent au délégué cantonal, nommé par le Préfet, aux Sous-Préfets ou à moi-même, aux exagérations dommageables causées par des considérations particulières. Ils contribueront à les résoudre.* Il faut d'abord constater l'état de choses actuel : il apparaît que bon nombre des listes d'assistés ont été dressées sans qu'on ait observé toutes les formes de la loi ; en un mot, sans qu'on ait assez rigoureusement exigé des postulants d'assistance la preuve de la condition imposée.

C'est une faute, car si les lois édictent certaines formes ce n'est pas pour imposer de vains obstacles à ceux qui sont chargés de les mettre à exécution : c'est, dans le respect de ces formes, se trouve la garantie du droit. L'inobservation de certaines règles peut aboutir à des résultats regrettables.

Cette constatation serait d'autant plus critiquable ici, s'il est vrai qu'il existe en Corse des infortunes dignes d'être secourues, il est vrai aussi que la plupart des contribuables par lesquels retombe, en partie, le poids de cette assistance, sont, eux-mêmes, dans un état voisin de la gêne. Que deviendraient les lois d'assistance, si, pour soulager la misère des uns, elles devaient engrever, sans droit, et si peu que ce soit, la situation, déjà difficile, des autres ?

Tel a été, cependant, le but que certains conseils municipaux n'ont sans doute pas voulu poursuivre, mais vers lequel ils ont paru d'abord se diriger.

Pour prévenir de telles erreurs, la loi a institué une procédure, des moyens d'investigation, la consultation facile des listes ; elle a fondé les Commissions cantonales, dont vous êtes membre.

Mais cette juridiction spéciale, qui devait corriger les décisions peut-être hâtives des Conseils municipaux, n'a pas été appelée à intervenir aussi souvent qu'on pouvait le désirer.

Ce n'est pas la faute des commissions. Pour que ce « tribunal » se réunisse, il faut d'abord qu'il soit saisi d'un litige à juger. Il faut que les listes formées par les Conseils municipaux fassent l'objet de réclamations remises aux Maires ou adressées directement à notre administration.

Ces réclamations sont la base indispensable de la revision des listes.

Or, parmi tous ceux qui, dans nos communes, peuvent user de ce recours contre les inscriptions indignes, peu de personnes en ont usé. L'œuvre des Conseils municipaux, à elle, dans toutes ses parties, grâce à l'abstention du plus grand nombre, acquis, pour les quelques mois écoulés, son plein effet.

Je souhaite que l'expérience ainsi faite éclaire les populations et que, dans chaque commune, *les contribuables, enfin avertis, se décident à profiter des garanties légales, qu'ils surveillent la confection des listes qu'ils signalent au délégué cantonal, nommé par le Préfet, aux Sous-Préfets ou à moi-même, aux exagérations dommageables causées par des considérations particulières. Ils contribueront à les résoudre.* Il faut d'abord constater l'état de choses actuel : il apparaît que bon nombre des listes d'assistés ont été dressées sans qu'on ait observé toutes les formes de la loi ; en un mot, sans qu'on ait assez rigoureusement exigé des postulants

95. — Feuilleton du Petit Bastiais

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*
par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE
**Les Loups et l'Agneau**

XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

— Jamais je n'avais pensé que je pourrais être un jour sa femme .. Il est savant, il jouit d'une grande réputation dans le pays... populaire dans nos campagnes, autant et peut-être plus que l'était son père à Remiremont. . Il passe pour avoir de la fortune....

— Il est très riche, c'est sûr...

— Tu comprends. . les pauvres filles comme moi ne font pas de pareils rêves ?..

— Mais si, Lison, dit-il à voix basse... Quand on fait des rêves, on est dans les nuages.... et les nuages, c'est toujours au-dessus de nous...

Le pauvre garçon était torturé par ce qu'il entendait. Ce qui arrivait là, il le prévoyait depuis quelque temps. Ces visites du docteur, depuis si longtemps que Rose guérie, avait repris sa vie ordinaire, ces paroles d'émotion contenue, qu'il avait surprises entre lui et elle, tout cela indiquait assez que Christian était amoureux. Un jour devait venir, où il déclarerait son amour, où Lison répondrait. Ce jour était venu. Ah ! comme il y avait pensé ! Et avec quelle détresse !.. Et seul dans la forêt, en face de la situation où il se débattait, du problème à résoudre et de la résolution à prendre... seul devant les grands arbres qu'il aimait et auxquels il demandait vainement un appui, que de larmes il avait versées ! Il l'aimait cette enfant qu'il avait toujours vue auprès de lui. Il l'aimait profondément ! Mais avait-il bien maintenant le droit de l'aimer ou de lui laisser voir qu'il l'aimait ? Ciboulot, l'humble bûcheron de la forêt d'Hérival, avait-il le droit d'aimer la fille de Royaumont ? Oui, si cette fille devait rester misérable comme lui ? Non, si quelque espoir restait encore de lui rendre la situation, le titre et la fortune qui lui étaient dus !.. Et alors, elle serait vraie, en partie, cette histoire qu'il lui avait contée... Tous les oiseaux devaient dire à Lison : « Je l'aime. » et seul, l'oiseau de Vérité, celui qui l'aimait plus que les autres, devait lui dire : « C'est moi qui ne l'aime pas ! ». Donc, il mentira.

Devant le médecin, dont il connaît la noblesse de caractère, la droiture, la bonté, et dont il est jaloux parce qu'il le sait capable de rendre Lison heureuse, il mentira. Devant Lison, si Lison s'est doutée de son amour et si elle veut l'interroger, il mentira. Il mentira devant tous.

Il ne dira la vérité, il ne se plaindra, il ne pleurera, il ne sanglotera que devant ses vieux amis, les arbres — les arbres séculaires qui, autour de leurs branches, à l'ombre de leurs feuilles, ont vu tant de tristesses et tant de joies, tant d'amoureux qui s'aimaient et tant d'amoureux qui en étaient venus à se haïr... Il ne se confiera qu'à la solitude. Lison ne saura rien !

— Henriot, disait la charmante fille, tu n'aurais donc pas de chagrin de me voir quitter ce logis, pour toujours ? Cela ne te ferait donc pas de peine de savoir que je ne te verrais plus aussi souvent, et aussi librement qu'autrefois ?..

— Cela me fera grand plaisir d'apprendre que tu es heureuse et enviée et honorée, parce que je connais ton cœur.. je sais que tu n'en seras pas orgueilleuse... que tu ne nous oublieras pas, que tu ne me mépriseras pas, et, que, dans la nouvelle fortune, les mal heureux seront tes amis. .

Elle soupira. Ce n'était pas cette réponse qu'elle espérait. Lui soupira aussi, en se cachant, car, ce qui augmentait sa torture, c'est qu'il voyait la tristesse de Lison, c'est que Lison semblait n'attendre qu'un mot de lui pour se jeter dans ses bras, pour renvoyer Christian et pour crier à Ciboulot : « Tu ne vois donc rien ? Tu ne vois donc pas que c'est toi que j'aime ! » Souffrance atroce, qu'il supporta héroïquement.

— Alors, Henriot, c'est bien sans regrets que tu seras mon garçon d'honneur, si ce mariage se fait ?..

Les lèvres de Ciboulot se contractèrent. Le supplice était trop douloureux. Et pourtant, le mot, le mot désiré, n'a vait pas encore été dit par Lison. Elle le prononça, ce mot, lentement, en cherchant le regard qui s'obstinait à fuir.

— Tu n'aurais pas mieux aimé être mon mari ?

En quelle énergie mystérieuse, en quelle force d'âme inconnue, alla-t-il chercher le courage de se contenir et de ne pas se jeter aux pieds de cette enfant dont la candeur le torturait et le tentait ? Il était au bout de sa résistance lorsqu'il répliqua :

— Tu n'y songes pas, Lison ? Que suis-je, moi ? Et quelle vie t'offrirais-je ? Tu sais trop bien quels sont mes goûts. Ils me portent plutôt à vagabonder par les bois qu'à travailler avec mon père. Mes goûts me portent à des genres de travaux qui me seront toujours inutiles. Je ne suis pas paresseux, mais j'aime rêver, et je ne me sens jamais si heureux que dans les fonds de bois humides où le soleil n'arrive jamais et où l'on trouve des sources froides et pures, où l'on prend au lacet des petits oiseaux. Ce n'est pas avec des goûts comme ceux-là qu'on peut prendre femme, parce qu'on n'est pas sûr de la rendre heureuse et d'apporter le nécessaire au logis. Or, je l'aime trop, ma Lison, pour te rendre malheureuse. . et je ne suis pas assez certain de tremplacer de mes mauvaises habitudes pour avoir la responsabilité de ton bonheur...

Il avait parlé pour d'une traite. Il s'était dit que c'était une leçon récitée, apprise depuis longtemps.

un certain sentiment de leur dignité. J'en espère que la situation actuelle disparaîtra, préjugés et que tout le monde comprendra qu'en suivant de près l'améliorement des listes d'assistance, on fait un pas ses progrès affaires, et que nul ne pourrait, raisonnablement, trouver mauvais, lui-même un « indigent » qui en l'est pas, ou un « infirme » ou un « incurable » qui ne l'est pas davantage, que le contribuable ne veuille pas se charger de lui servir une petite rente, un peu à ses dépens. C'est, il ne faut pas l'oublier, grâce à l'attitude indifférente des populations, que les Conseils municipaux ont pu établir leurs listes, sans le contrôle nécessaire. L'Administration n'a pu exercer, aussi complètement qu'elle l'aurait voulu, sa séance de vigilance. Comment l'aurait-elle fait, pas de personnes l'ayant utilement renseignée ? J'ai pris des mesures pour qu'à l'avenir cette insuffisance d'informations ne se renouvelle pas. Une enquête minutieuse sera faite sur chacun des assistés du département et sur chaque poursuivant.

Mieux avertis, vous voudrez bien, Messieurs, d'accorder votre collaboration, prendre les initiatives nécessaires, et, réunis en Commission cantonale, sur la convocation du M. les Sous-Préfets, vous jugerez les affaires qui vous seront soumises. Vous exigerez les preuves des droits invoqués : certificats de médecins responsables, déclarations de témoins, etc., etc. Vos décisions devront être motivées. Vous êtes un véritable tribunal : vous êtes des juges. Vous avez le droit, votre conscience vous dira que c'est un devoir, d'être circonspects devant les demandes qui vous seront présentées, et soucieux, uniquement, de vérifier leur exactitude, dans les données que vous aurez à rendre.

Je ne saurais trop insister auprès de vous pour que vous considériez votre rôle avec toute la sympathie et l'attention qu'il mérite. Vous avez la mission très haute et très noble, là où les Conseils municipaux font défaut à cette mission, de désigner comme assistés tous les malheureux de votre canton et d'épargner en même temps aux budgets de votre commune, de votre département et de l'Etat, des charges qui seraient injustifiées. C'est une tâche bien faisante qui vous vaudra l'estime des honnêtes gens, la reconnaissance des contribuables, la confiance du Gouvernement et celle des déshérités qui, certains de ne pas voir d'intrus parmi eux, seront également certains de n'être jamais oubliés.

La plupart s'entre vous sont sur place. Vous pouvez leur auprès des conseillers municipaux le langage de la raison et de l'équité. Et si votre voix n'était pas entendue, vous pourrez, soit formuler des réclamations, soit les provoquer, et vous avez mille moyens de le faire, afin que les revisions légitimes soient faites et qu'on puisse procéder à un examen rigoureux de la situation de chaque assisté aux points de vue de l'âge, de l'indigence, de l'incurabilité et de l'infirmité.

J'espère que vous voudrez bien, Messieurs, vous pénétrer des considérations que je viens de vous soumettre. Il y va de l'avenir de nos malheureux et de la réputation de notre race.

Je vais demander qu'en Corse, grâce à la bonne volonté de tous, la loi sera loyalement appliquée. Il ne faut pas dire aux populations que les charges de loir d'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, retombant pour la plus grande partie sur l'Etat, on peut se montrer large et généreux. Car, outre que la situation budgétaire du département et de nos communes est trop pressée pour que de nouvelles dépenses, toutes réduites qu'elles soient, ne constituent pas un fardeau pour eux, il faut comprendre qu'on ne saurait abuser impunément de la bienveillance et des deniers de l'Etat. Il possède des moyens de contrôle dont, pour ma part, j'assurerai le fonctionnement avec la plus grande vigilance et la plus grande fermeté.

Les abus ne passeraient pas inaperçus. Et ce n'est pas en Corse, où l'intervention de l'Etat est si nécessaire, si indispensable dans les questions d'ordre général les plus importantes, ce n'est pas lorsque nous aurons à faire appel à son concours pécuniaire pour l'assainissement de nos plaines et pour nos chemins de fer, ce n'est pas lui qu'il convient de provoquer la méfiance du gouvernement par le mauvais emploi des lois d'assistance et la gaspillage de ses deniers.

Craignons, si nous méconnaissons les principes d'une législation qui ne peut être bonne qu'à condition d'être entièrement interprétée, si nous prétendons nous emparer par une méthode mauvaise de ce qui ne nous est pas dû, craignons de ne pas obtenir ensuite toute la solidarité et toute la sollicitude qu'on nous doit. Et ce serait d'autant plus regrettable et plus désastreux que, ainsi qu'il résulte de tout ce qui précède, ces grandes ne pourraient durer longtemps et qu'on aurait vite par compromettre la mission du département en matière, sans, pour cela, parvenir à décharger de son but la loi d'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

*Le Préfet,*
J. CHALLIL.

## Les Récoltes en Corse

Le bureau de la statistique agricole *publie les renseignements* suivants sur la situation agricole de la Corse :

« L'abondance des pluies de décembre a contrarié les dernières semailles de céréales, mais la douceur de la température a été favorable à la levée des premiers ensemencements.

» Les prairies de toute nature sont livrées à la dépaissance *des troupeaux* ; elles donnent de l'herbe en abondance.

» La récolte des olives est en voie d'exécution. Les olives sont généralement saines et les rendements satisfaisants pour l'ensemble du département.

» La récolte des châtaignes et des cédrats est terminée. Dans le vignoble on commence la taille de la vigne. »

## PALMES ACADÉMIQUES

Ont été nommés Officier d'Académie :

MM.

Acquaviva Jean-Baptiste, *bienfaiteur des* œuvres scolaires, Lozzi Albertini Jean-Jacques, publiciste, à Albériacce.

de Saisset, capitaine d'infanterie hors cadres, officier d'ordonnance de M. le général commandant la 33e division d'infanterie, Montauban.

Benedetti Marc, pharmacien, Monaccia d'Aullène.

*Bertandi Antoine, juge de paix de Saint-*Laurent.

Bernardini Joseph, directeur-économe de l'hôpital civil, Cacuss.

Bonaccorsi, bienfaiteur des écoles de la ville d'Aix.

Bonici Dominique, greffier du tribunal civil d'Ajaccio.

Borgo Rodolphe, publiciste, Paris.

*Bruni Mathieu, contrôleur des prisons en* retraite, Pita-Canale.

Casabianca Félix, imprimeur, membre de bienfaisance, Alger.

Casabianca Jacques-Toussaint, publiciste, Quarquinié.

Casalta Georges-Louis-François, homme de lettres, Levallois-Perret.

Castelli Louis-Ferdinand, professeur de déclamation, Asnières.

Colonna Pierre, agent d'assurances, Paris.

Corbellini François, artiste peintre, Ajaccio.

Le docteur Durazzo Jérôme, médecin, Santèse.

Edel Dominique, conducteur des Ponts et chaussées, Sainte-Marie-Sochè.

Franceschi An oine, expert-comptable à Marseille.

Franceschini Celestin-Louis, membre de l'Union des volontaires du 5e arrondissement, Paris.

Franceschini Noël, commissaire spécial, à la direction de la Sûreté générale.

Franceschi Jean-Baptiste, lieutenant des douanes, Sainte-Marie-de-la-Mer.

Gorma Maurice, directeur d'Agence du Crédit Lyonnais, Paris.

Giacomoni Noël, procureur de la République, Sartène.

Giovanicchi Alberzian-Charles-Marie, officier d'administration de 1re classe, trésorier du musée de l'armée, Paris.

## CIRNEA

Le Veglione de la *Cirnea* est remis définitivement au samedi 8 février.

## Bulletin Financier

Paris, 23 janvier 1908.

Le marché est très ferme, mais ce sont surtout les *Fonds d'Etats* et parmi eux les Russes et l'Extérieure qui sont en progrès. Toutefois notre Rente est inchangée à 95.37. Sociétés de Crédit bien tenues. Le Comptoir d'Escompte paiera à partir du 31 courant un acompte de 12,50 brut par actions à valoir sur le dividende de 1907. Des demandes arrivées portent la Banque Centrale Mexicaine de 427 à 427. *Fermeté des Compartimentés industriel et* du transports ; groupe russe en hausse. Mines lourdes.

En banque. Obenard et Walker se retrouve à 434. L'obligation du chemin de fer du Nord de Paraña est soutenue à 412. On demande à 490 l'obligation Forces Motrices de la Haute Durance. L'obligation à 4 0/0 du Port de Bahia se tient à 455.50 ; l'augmentation du commerce brésilien s'observe surtout à Bahia qui commande commercialement et géographiquement la région la plus riche de ce pays.

L'Ancien Cie de l'Ouest Africain Français s'avance à 333. Les actions de Maisons et Pavillons Economiques cotent 170. Bonne tenue à 398 des obligations 5 0/0 Nord du Brésil ; les divers gages très précis dont elles jouissent leur confèrent une indiscutable solidité.

Nos chemins de fer sont calmes.

## Gazette Ajaccienne

*(De notre correspondant particulier)*

*Le temps qu'il a fait*

Baromètre : 772. 8. — Température : Minima, 9. 7 ; Maxima, 14. 2.
Direction du vent : Nord.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Très belle.

*Nos Hivernants*

Sont arrivés à Ajaccio : M. Hen Von Oitrock, Mr et Miss Barnet, M. et Mme Dauson.

Nous leurs souhaitons la bienvenue.

*Conseil municipal*

Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui, à 4 heures, en séance publique dans la salle ordinaire de ses délibérations.

*Le bal des maçons*

Ce grand bal de famille, de dimanche 26 courant, s'annonce comme particulièrement brillant.

De nombreuses demandes de cartes arrivent au président, du syndicat M. Marc Spinosi qui va se voir bientôt obligé d'en refuser.

Nous félicitons chaudement, ce syndicat qui, chaque année, donne quelques heures de bonne distraction.

*Théâtre Saint-Gabriel*

LE PETIT DUC. — Charmante soirée et bien exécutée pour la pièce de Lecocq. Les artistes en sont montrés à la hauteur de leur rôle.

Mme Mate Ferrare « le petit duc » a été supérieure. Elle y a mis infiniment de grâce, d'esprit et d'à-propos et elle a chanté d'une voix bien timbrée. Mlle Morelly « la petite duchesse » s'est également bien comportée.

M. Mate Ferrare « M. de Boulsudry » n'a pas changé, sa voix n'a pas diminué d'ampleur.

Une grande part du succès de la soirée, revient à M. Brunet (Nicolas Frimousse) supérieurement comique à Mme Roger la directrice du pensionnat.

Les chœurs et l'orchestre ont aussi bien marché, grâce à M. Rimaud.

Le public a été très satisfait de la représentation qui fut on ne peut mieux rendue et les applaudissements n'ont pas manqué aux artistes. — Spectator.

*Contravention*

Le nommé B., G. sous extrait de jugement a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt.

*Au Port*

Entrées : La « Corte » capitaine Orsini, venant de Marseille, avec 41 passagers et marchandises.

Sorties : Le « Corte », pour Propriano, avec passagers et marchandises.

Le « Venezuela », capitaine Benigni, parti pour Bône, et Porto-Torrès.

*Etat Civil*

NAISSANCES.

Leca Marie-Angèle.

## Les Travaux de Janvier

*APICULTURE*

Il faut protéger les ruches contre le froid ; on doit toucher le moins possible les ruches ; mais il faut examiner soigneusement si les *nids ne se trayent* pas quelques passages de nos celles au pailla. On fait que ces rongeurs inquiètent les jeunes en automne et au printemps ; mais c'est en hiver qu'ils exercent les plus grands ravages. S'ils peuvent pénétrer dans une ruche, ils y font un longtemps et mangent le miel et les abeilles. Le rétablissement des entrées a, dans le double avantage d'abriter les abeilles contre les brises froides et contre la dent de souris. Pour prendre ces rongeurs, on met des souricières ordinaires ou de vases renversés et appuyés sur une planchette amorcée ou sur une noix cassée. Il faut placer ces pièges sous une ruche vide afin que les abeilles n'aillent point les enlever lorsqu'une souris est prise.

A cette époque, on doit nourrir les colonies pauvres avec des rayons operculés ou du sucre en grain placé sur une linge à tissu peu serré (sucré candi ou sucre en plaque), en évitant au gouvernement de ne jamais donner de nourriture liquide.

AVENA.


## LA FORTUNE SOURIT AUX AUDACIEUX.

« La fortune sourit aux audacieux, » dit le vieux proverbe, mais on pourrait tout aussi bien dire qu'elle favorise ceux qui se portent bien, car l'on ne peut être audacieux qu'à la condition d'être bien portant. Les mauvaises digestions, la bile et ce sentiment d'accablement qu'elles produisent toujours enlèvent toute initiative. Au contraire, l'état de bonne santé qui résulte d'une digestion parfaite vous rend courageux, de sorte que vous surmontez vigoureusement les obstacles, que vous jouissez de la vie et que vous êtes prêts à tout entreprendre. Tel est l'état de bonne santé que procure la Tisane américaine des Shakers, la vie et la fortune pour ceux qui peuvent l'employer. Ce merveilleux remède fortifie et stimule tous les organes digestifs, purifie le sang, élimine toutes les impuretés. Votre corps est nettoyé et remis à neuf, tout comme le serait votre montre après que l'horloger l'a nettoyée, et les joues de la vie tournent sans accroc. C'est pourquoi la Tisane américaine des Shakers vous fait toujours vous sentir si actif, si fort, si bien portant. C'est pourquoi elle guérit les mauvaises digestions et la bile, ainsi que tous les maladies qu'elles entraînent.

M. A. Toupeau, surveillant de l'École de Réforme à St. Hilaire, près Fontevrault (Maine-et-Loire) est de ceux qui connaissent l'efficacité de la Tisane américaine des Shakers. Le 18 mars 1907 il nous écrivit sur ce sujet une lettre intéressante. En voici : "Je viens vous remercier du soulagement que m'a procuré votre Tisane américaine des Shakers, à laquelle j'eus recours après une année de souffrances. J'avais souvent des vertiges, je ne pouvais rien digérer et j'avais perdu toutes mes forces. Je pris de votre Tisane et m'en suis bien trouvé dès le premier flacon. J'ai continué à l'employer pendant quelque temps encore et bientôt je pus reprendre mon service."

Demandez à M. Oscar Pauyan, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.


## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 janv.

*Thermomètre* : 7 heures du matin : 8°. à midi 13.5. 6 heures du soir 10. Maxima + 14°. Minima 7°.

*Baromètre* : 7 heures du matin, 774 mm. à midi, 775 mm. 6 heures du soir, 775 mm.

*Vent* : *Dans la matinée, S. E. léger.* Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert. l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

*Service de l'Intendance*

M. Bozzi, dont la démission d'ouvrier civil du magasin central s'habillement de Rennes est acceptée, est nommé concierge des établissements du service de l'intendance, et affecté au magasin central de Rennes.

*Tireur maladroit*

Le sieur Roumiui Narcisse tient au fond de la place St Nicolas au tir aux pigeons. Hier vers 3 heures de l'après-midi, en tirant maladroit atteignit à la tête le nommés Ortoli Joseph, 35 ans, marin, qui gêchait à la ligne, non loin de là.

Ortoli a reçu une balle de petit calibre au côté gauche de la tête. La blessure est peu grave, mais il faudrait procéder à l'extraction de la balle.

Dès qu'il eut connaissance de ce fait M. Dumas, commissaire central, a donné des ordres pour que les tirs aux pigeons soient supprimés.

*Mouvement des passagers*

Pendant le mois d'octobre, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 8 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio.

Le nombre des passagers a été de : 1.919 de Bastia, 1.806 d'Ajaccio et Propriano, 228 d'autres ports, total, 3.953.

Il a été transporté : de Bastia, 957 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 958 ; d'autres ports, 559 ; total, 2.474.

*Syndicat central*

Un conseil des services importants que le Syndicat Central des Agriculteurs rend depuis plus de 20 ans à l'agriculture française. Un grand nombre de nos colons recourent à ses services soit pour l'achat, soit pour la vente des produits agricoles, et apprécient les avantages que leur procure cette grande Association.

Son assemblée générale annuelle se tiendra cette année à Paris, le 20 mars à l'époque du Concours agricole général. Nous rappelons à cette occasion, que les membres fondateurs et souscripteurs de l'Association, se rendant à l'Assemblée générale, bénéficient en la circonstance, d'une réduction de 50 0/0 sur les lignes de chemins de fer et sur les tarifs de la Compagnie de Navigation Fraissinet ; d'une réduction de 20 0/0 sur les tarifs de la Cie générale Transatlantique, la Cie de Navigation mixte et la Société Générale de Transports Maritimes.

Les personnes qui s'intéresseraient au mouvement agricole et qui se feraient inscrire comme membres du Syndicat Central avant le 10 février, pourraient formuler une demande pour l'obtention d'un bon de réduction.

Un formulaire spécial, devant être rempli et retourné au siège du Syndicat, 42, rue du Louvre, à Paris, sera envoyé au fur et à mesure à chaque intéressé.

*Charité*

Nous venons recommander à la pitié des personnes charitables de la ville de Bastia, une mère de famille, veuve de trois enfants, qui se trouve dans le dénuement le plus complet.

Les plus petites obole seront reçues aux bureaux de notre journal où l'on se chargera de la faire parvenir à cette pauvre veuve, et digne d'intérêt.


Grâce à ses multiples qualités nourrissantes et digestives, la Pâte de la Maison Ghilini est de plus en plus appréciée.

Aussi, pour faciliter le débit au détail, la Maison Ghilini a organisé une série de caisses qui par leur volume réduit permettra à tous la consommation de ses spécialités.

La Maison prie sa nombreuse clientèle d'exiger partout la marque « Maison Ghilini. »


## Etat-Civil

NAISSANCES

Lucchesi Assomption. — Gilormini Augustine. — Zanini François-Joseph. — Zanini Dominique-Jean.

DÉCÈS

Bobis Anne-Félicité, mariée, 50 ans, de Bastia.


## LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui guérit les varices, la phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, conception. Nyrdahl, 30, rue de La Rochefoucauld, *Paris. Le flacon, 4 fr. 50, franco.* Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie NYRDAHL.


NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Les cérémonies des Quarante Heures pour les confrères, protecteurs et protectrices, débutent de la Confrérie, auront lieu vendredi 24, samedi 25 et dimanche, 26 courant.

Vendredi et samedi : Messe à 9 heures du matin, Office des Morts et Salut à 7 heures du soir.

Dimanche : Office de confrérie, à 9 heures du matin, messe avec Exposition Solennelle du T. S. Sacrement, à 10 heures, Office des Morts et Salut, à 7 heures du soir.

PIETRANERA. — La fête de Sainte Dévote, patronne de la paroisse, est renvoyée au dimanche 2 février.

## TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

*Liquidation judiciaire*
*Bernardi François*

Les créanciers présumés du sieur Bernardi François, négociant, de Bastia, déclaré en état de liquidation judiciaire, par jugement du 18 décembre 1907, sont invités à se réunir le 10 février 1908, à 2 heures du soir, en chambre de conseil du Tribunal, aux fins de vérification et affirmation de créances.

Bastia, le 23 janvier 1908.

Le Greffier,
A. CIPRIANI.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00046

BOURSE DE PARIS

| | 22 janv. | 23 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95 75 | 95 70 |
| de 3 0/0 amortis. | 96 80 | 96 70 |

ex-coupon.

## Légion d'honneur

*Récompenses à deux Braves*

Paris, 23 janvier.

Le gouvernement a décidé d'accorder la croix de la Légion d'honneur *au capitaine Ambrosoli*, commandant du vapeur de commerce *Caramanie*, et la médaille d'or à son second pour avoir contribué, au péril de leur vie, au sauvetage de l'équipage de la *Nice*, échoué sur les côtes du Maroc.

## Au Palais Bourbon

### LA SÉANCE DE DEMAIN

DÉBATS TRÈS MOUVEMENTÉS

Paris, 23 janvier.

Tous les parlementaires prévoient pour demain une bataille des plus chaudes.

M. Jaurès va livrer un rude assaut au ministère Clemenceau et M. Ribot interviendra pour réclamer que notre intervention au Maroc soit toujours des plus pacifiques.

De nombreux orateurs sont déjà inscrits.

MM. Raiberti, Deschanel, Denys Cochin, Castellane et Hébert interviendront dans le débat et demanderont que lumière complète soit faite sur les affaires du Maroc.

M. Pichon prendra la parole au nom du gouvernement et fera toutes les déclarations qui seront nécessaires.

M. Clémenceau interviendra à la fin des débats, au moment du vote, *si son intervention sera* nécessaire.

Différents ordres du jour, impliquant la confiance du gouvernement, seront déposés.

## LA LIQUIDATION DES CONGRÉGATIONS

*La Commission d'enquête du Sénat*

Paris, 23 janvier.

Aujourd'hui a eu lieu la réunion de la Commission chargée de procéder à l'enquête sur les opérations qui ont été effectuées pour la liquidation des biens des congrégations supprimées.

Cette commission est composée de : MM. Beaupin, Ratier, Bérenger, Cordelet, Saint-Germain, Catalogne, Le Chevalier, Leydet, Bassinet, Bizot de Fontenoy, Ferrier, Dufoussal, Théodore Girard, Meric, Pedebidou, Magnien, Riou, Fessard, Bourganel, Savary, Poullet, Monserrin, Vidal de Saint-Urbain, Regismanset, Le Provost de Launay, Combes et Delpech.

La commission sénatoriale s'est réunie pour nommer son bureau.

M. Combes, ancien président du Conseil des ministres, a été nommé Président de cette commission.

Cette proclamation a été accueillie par une salve très nourrie d'applaudissements.

Après la formation du bureau, la Commission d'enquête a arrêté l'ordre de ses travaux.

Elle tiendra très probablement une nouvelle réunion samedi prochain.

## Conseil des Ministres

Paris, 23 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

*Les affaires du Maroc*

M. Pichon a entretenu ses collègues de la tournure que viennent de prendre les affaires du Maroc.

Il a donné lecture des télégrammes de M. de Sainte-Aulaire, notre chargé d'affaires à Tanger.

Le général Picquart et le ministre de la Marine ont communiqué au Conseil les dépêches envoyées par les généraux Lyautey et d'Amade, ainsi que par le contre-amiral Philibert.

M. Clémenceau, président du Conseil, rend compte des décisions qui ont été arrêtées au cours des deux conférences extraordinaires, tenues au ministère de l'intérieur, dimanche et mercredi.

*Les Interpellations*

Le Conseil s'occupe ensuite des interpellations qui doivent avoir lieu demain.

M. Pichon, qui répondra seul, aux discours de MM. Jaurès et Ribot, a fait connaître les principales *déclarations qu'il fera à la Chambre.*

Le gouvernement a décidé de communiquer à la Chambre les télégrammes du général Lyautey, afin de dégager sa responsabilité sur les opérations militaires qui ont été faites ces derniers temps.

Cette séance a été exclusivement consacrée aux affaires du Maroc.

*Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## EN TURQUIE

*La Réforme Militaire*

Constantinople, 23 janvier

Dans la zône frontière du Monténégro, le gouvernement a décidé la formation de régiments albanais auxquels sur le modèle des régiments kurdes hamidieh.

## Les Morts du Jour

*Le général Lewal*

Paris, 23 janvier.

Le général Lewal, ancien ministre de la guerre, est décédé dans la matinée à Paris.

Né à Paris, le 13 décembre 1823, il sortit de l'Ecole d'Etat-Major, le 12 janvier 1846, avec le grade de lieutenant.

Il avait été promu général de brigade le 21 avril 1874, et nommé chef d'état-major du 15e corps d'armée.

Général de division le 19 février 1880, il commanda le 17e corps d'armée. Le 3 janvier 1885 il fut appelé à remplacer le général Campenon au ministère de la guerre, sous le cabinet Jules Ferry.

Atteint par la limite d'âge en 1888 il fut mis à la retraite le 1er février 1889.

Le général Lewal était grand-croix de la Légion d'honneur, et décoré de la Médaille militaire.

## EN ALLEMAGNE

*Un Procès Militaire*

Berlin, 23 janvier.

Le conseil de guerre de la première division de la garde s'est réuni hier pour juger les comtes Hohenau et Lynar, *poursuivis pour abus d'au*torité à l'égard de leurs inférieurs.

Ces deux officiers sont en retraite.

Une centaine de militaires et une trentaine de civils sont assignés comme témoins.

L'interrogatoire des prévenus a occupé toute la première audience.

Huit témoins seulement ont été interrogés aujourd'hui.

## EN ESPAGNE

### La Fête du Roi

Madrid, 23 janvier.

La fête de S. M. Alphonse XIII a été célébrée, aujourd'hui, avec un grand éclat à la cour.

Une réception officielle a eu lieu cet après-midi.

Un grand bal a été donné hier soir chez l'infante Isabelle, en l'honneur du Roi.

Un autre grand bal aura lieu à la Cour, le 25 courant.

Demain un grand banquet sera offert au palais, afin d'éviter à la reine trop de fatigue, vu son état de grossesse.

## LE PARLEMENT

### Chambre des Députés

*Présidence de M. Henri Brisson*

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

### Crédits supplémentaires

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant création de crédits supplémentaires sur l'exercice 1907.

Après une vive discussion, ces crédits sont mis aux voix et adoptés.

### L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

La discussion générale continue.

M. Paul Constans

député socialiste de l'Allier, a la parole.

L'orateur constate que la discussion a gardé jusqu'ici un caractère doctrinal.

M. Constans dit que la Chambre doit voter l'impôt sur le revenu, parce que le pays attend depuis longtemps cette réforme.

« Cet impôt, dit-il, ne doit pas être vexatoire. Il doit être payé par chacun, mais selon ses revenus. Il doit être progressif et global.

M. Aldy

député socialiste de l'Aude, soutient que la méthode du ministre des finances n'est pas la bonne. Pour réussir, *il faut entreprendre* une graduelle transformation de notre système des impôts directs.

« Il faut, dit l'orateur, préférer une évolution dont les résultats bienfaisants sont certains, à une révolution brusque dont les résultats sont forcément aléatoires, et risquent même de n'être pas du tout ceux que l'on cherche. »

Le Ministre des Finances monte à la tribune pour répondre aux précédents orateurs.

M. Caillaux dit « qu'il n'a pris aucunement parti pour un impôt global basé sur une taxation arbitraire et inquisitoriale, sur des mesures de police fiscale que les citoyens d'un pays *libre ne sauraient accepter* ».

Le ministre des finances déclare que son projet n'a d'autre but que d'alléger les charges des petits contribuables et de répartir l'impôt suivant les degrés de fortune de chaque citoyen.

La suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

## SÉNAT

*Présidence de M. Dunoyt*

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### L'échouage de la NIVE

M. Pichon, sénateur progressiste du Finistère, adresse une question au ministère de la Marine, au sujet de l'échouage de la *Nive* sur les côtes marocaines.

M. Thomson

ministre de la marine, fournit toutes les explications demandées :

En ce qui concerne les causes de l'accident, M. Thomson déclare que la *Nive* a été emportée sur un rocher par un courant imprévu, et par une tempête d'une violence inouie.

Quant aux officiers, il est absolument inexact qu'il y ait eu, à bord de la *Nive*, un seul officier qui s'adonnât à l'opium ; la nuit du 31 *décembre au 1er janvier a été mar*quée par un orage si violent, et la côte devant laquelle se trouvait le navire, était si périlleuse, qu'il est impossible de penser que tout le monde ne fut pas là où son devoir l'appelait.

L'incident est clos.

### Les périodes d'instruction

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi relatif à la réduction des périodes d'instruction des réservistes et des territoriaux.

La discussion générale commence par les deux premiers orateurs inscrits.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi prochain.

## AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Bobis et ses enfants ; Mme veuve Damian Sanguinetti ; M. Sauveur Sanguinetti ; M. et Mme Joseph Sanguinetti et leurs enfants ; M. et Mme Pierre Ghilhemotosfe, née Sanguinetti, et leurs enfants ; M. et Mme François Sanguinetti ; M. Louis Sanguinetti ; M. et Mme Charles-Félix Bobis et leurs enfants, (l'Oran) ; M. Archange Bobis ; Mlles Thérèse et Providence Bobis ; M. et Mme Fiorentini, née Bobis, et leurs enfants, (d'Oran) ;

Les familles veuve François Sanguinetti, *Sanguinetti de St-Florent*, veuve Corronati, Pancinelli, Salicetti, Bosio, veuve André Bonavita, Mariotti, Nozza, Zanardi, Scinetro, Guegli, de Gleizia, Morelli, Leca, Ghiglermini, Albertiricci et Perrotti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Madame Anna BOBIS*
Née SANGUINETTI

*décédée le 23 courant, munie des Sacrements* de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 24 du courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 34 Saint-Angelo, 3.


## Graines de vers à soie cellulaires

Sélection très soignée. Races du Var et de la Corse à beaux cocons jaunes.

Prix : 12 fr. l'once de 30 grammes.

Messieurs les Educateurs, désireux d'avoir une bonne graine, devront adresser leur commande au bureau du journal, avant le 10 février prochain.

HUNYADI JANOS
UN VERRE A JEUN POUR RÉGULARISER

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

## SUPERBES !

LA PREUVE



Eugène Lacotte

Avesnes s/ Helpe (Nord), 24 Janvier 05. — " L'Emulsion Scott a rendu la vie à mes deux enfants ; l'aîné était maigre, pâle, fiévreux ; il a maintenant bonne mine et mange avec appétit. Le cadet, atteint de rachitisme, avait les jambes fortement arquées et, sur le conseil d'un Docteur Spécialiste très connu, je lui donnai aussi de l'Emulsion Scott qui, tout en fortifiant ses petites jambes, les a parfaitement redressées ". Lacotte, 24, Avenue du Pont-Rouge.



Paul Lacotte

LE POURQUOI

Cet éminent Docteur reconnaissant que l'Emulsion Scott seule est faite de l'huile de foie de morue de Norvège la plus pure, reconnaissant aussi la perfection du procédé spécial de fabrication de

EMULSION SCOTT

fit comprendre aux parents qu'il valait mieux payer légèrement plus cher pour obtenir le vrai remède et assurer à leurs enfants une guérison rapide et radicale. C'était un bon conseil, suivez-le donc aussi et réclamez bien le flacon Scott avec sa marque de fabrique "le Pêcheur et la morue". Prix unique en toutes pharmacies : 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Richantillon envoyé franco contre 0,50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Deloucke et Cie) 15A, rue St-Honoré, PARIS.

# MAISON

# L.-N. MATTEI & Cie

**a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les *vins des raisins si renommés du Cap Corse* et de Pineto et à lui donner la dénomination de**

## Vin du Cap Corse au Quinquina




**Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.**

**On ne *contrefait* que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse**

## Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

**reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un**

## Vin du Cap Mattei

**Exiger la marque**

**Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.**



# LA CEDRATINE

## Délicieuse Liqueur de marque

***Se méfier des contrefaçons***

**Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.**



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 25 — SAMEDI 25 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00047

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Conv. de Saint Paul.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 7 h. 01 m. — Coucher 4 h. 25 s.
Dernier quart., le 26 Nouv. Lune, le 1.
**Fête de Demain : Saint Polycarpe.**

*24 JANVIER*

## L'ESPRIT CORSE

*Le Pay. dimanche 19 janvier.*

M. Louis Villat, agrégé de l'Université, licencié en droit, professeur d'Histoire au Lycée, vient de faire au Cercle des Officiers une remarquable conférence sur la Corse. Pendant près d'une heure, il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole et de son sujet.

Laissant de côté la description du pays, M. Villat a pris pour tâche d'analyser l'*Esprit Corse*. « La Corse, a-t-il déclaré en débutant, est trop souvent considérée comme le pays par excellence de la vendetta et la seule patrie du *banditisme* ; l'esprit corse a été pris pour un individualisme intense et presque exaspéré, qui, en toutes choses (justice, impôts), refuse de subir la contrainte de l'Etat. » Le conférencier a protesté contre cette *opinion parfaitement* fausse, et il a entrepris d'étudier successivement l'individu, le groupement familial et la vie politique en Corse.

***

Dans une première partie, qui fut des plus vivantes, M. Villat a dégagé quelques-uns des traits généraux du caractère corse.

Tout d'abord, il a fait ressortir la gaieté, l'animation et l'exubérance née de la vie en plein air et du contact perpétuel avec une nature ensoleillée. Nulle part ailleurs la vie ne s'écoule plus au dehors. Une promenade à travers le vieux Bastia le prouve surabondamment.

Le lieu de réunion, ce n'est pas la maison, pauvre et inconfortable, c'est la rue étroite et resserrée ; l'artisan y dresse son établi, le boutiquier y dispose son étalage, les *femmes y causent sur* leur porte en travaillant, les enfants s'y ébattent... Pénétrant ensuite dans les quartiers modernes de Bastia, M. Villat a spirituellement et malignement évoqué la *Traverse*, si bien nommée, où chaque jour, entre cinq et six, les jeunes gens oisifs rencontrent les femmes filles élégantes, — et la plage, « où l'on bavarde, délicieusement étendu sur des chaises longues, à côté des plus mignonnes Bastiaises. »

Mais cette humeur joyeuse est atténuée chez le Corse par un tempérament mélancolique, visible surtout dans les villages. Il se reflète dans les mélopées lentes et saccadées que fredonne le berger songeur, dans les conversations graves autour du *fucone* durant les longues soirées d'hiver. C'est une conséquence de l'histoire, quand les Corses, fuyant la domination étrangère, se réfugiaient aux forêts hautes et aux maquis, trouvant à vivre avec le lait des chèvres, l'eau des fontaines et la châtaigne.

De cette lutte constante et de cette indépendance conquise est né tout naturellement un orgueil très vif qui reste, aujourd'hui encore, le trait dominant du caractère corse. De là, une susceptibilité très chatouilleuse. De là aussi, la vanité un peu naïve qui pousse le Corse à rechercher avec empressement les distinctions et les marques d'honneur, les fonctions où l'on porte un uniforme. De là, enfin, un certain mépris de la femme, accueillie à son entrée dans la vie par une moue de désappointement, toujours chargée des travaux les plus pénibles pendant que l'homme se promène, une pipe à la bouche, ou se repose à l'ombre des châtaigniers. Mais ce sentiment, s'il a parfois dévié, a aussi sa grandeur : la fierté vaut mieux que l'humiliante soumission, et jamais le Corse n'a plié les genoux.

***

Pourtant l'individu en Corse n'est rien : si l'homme vaut en lui un si *grand orgueil*, ce n'est pas en tant qu'homme, mais en tant que *chef de famille*. Entre l'individu et l'Etat, voilà le groupement essentiel : c'est la famille qui est l'unité sociale. Ce fut sans doute la partie *la plus originale de la conférence* que celle-ci, où M. Villat nous montra l'esprit de famille si vivace et si profond, se manifestant par un droit d'aînesse encore très strict, et se traduisant, dans le domaine économique, par le développement d'une industrie seulement patriarcale.

Cette notion primitive de la famille s'est élargie : elle ne comprend pas seulement les individus unis par les liens du sang, mais les serviteurs, les « clients » au sens attique du mot, les *petits parents*, le village tout entier. Une solidarité étroite donne au groupement familial une force étrange en l'état de paix.

En l'état de guerre, elle a déterminé le maintien de la *vendetta*. Ce n'est pas seulement le droit pour l'homme d'exercer directement son droit de justice : ce droit n'est pas personnel à la victime : tous les membres de la famille, solidaires de l'offense et de la vengeance, sont autorisés à l'exercer. M. Villat a cité quelques exemples *pris en Corse et sur le continent*. Il a montré, chiffres en mains, que la vendetta est plus répandue aujourd'hui sur le continent que dans notre île, qu'elle n'y a pas l'excuse d'un passé d'anarchie où l'Etat *était trop faible pour protéger* l'individu ou même n'existait pas, et qu'elle y est toujours plus brutale et moins noble. Du moins, l'étranger peut être assuré en Corse de la plus large et de la plus sympathique hospitalité.

Mais alors, d'où vient cette réputation faite à la Corse ? C'est qu'on a vu en elle le pays par excellence des bandits. M. Villat a dénoncé avec beaucoup de force ce qu'il a appelé très justement la *légende du maquis*. Il a parlé des Boïacoscia, que tout le monde a vus... sauf les gendarmes ; il a rappelé l'éclatant succès que vient *d'obtenir, il y a quelques semaines*, notre compatriote, Mlle F. de Caraffa, en faisant acquitter un soi-disant bandit qui n'existait que dans l'imagination des gendarmes apeurés. Les Corses ne tuent pas pour le plaisir de tuer, il n'y a pas d'apaches dans notre île.

***

La solidarité familiale était donc en Corse très vivace quand s'est présentée à elle la notion moderne de l'Etat, de la nation, de l'intérêt général. Or, cette notion n'a pu se substituer à la notion de clan, elle s'est juxtaposée à elle, et de là les conséquences les plus curieuses dans la vie politique.

Cette dernière partie de la conférence, la plus délicate peut-être, était impatiemment attendue. M. Villat l'a traitée avec une parfaite liberté d'esprit, mais en toute sympathie, *sans rien exagérer ni rien* fausser. « En principe, dit-on souvent, les Corses se disputent surtout pour des mots ; en pratique, ils recherchent à quelle famille, à quel clan, à quel protecteur se *rattacher. Quel contraste entre leur* fierté et leur perpétuelle recherche de protection (1) ! » Il y a là peut-être une injustice, née d'un coup d'œil trop rapide et d'une étude trop approfondie. Sans doute, tout le monde s'intéresse à la politique parce qu'elle est avant tout une lutte de clans, un prolongement des rivalités familiales. Les élus de l'île, depuis le député le plus influent jusqu'au moindre conseiller général, sont des chefs de clans, et leur clan tout entier marche avec eux. Mais qui donc donne le mot d'ordre ? Serait-ce le chef de clan, toujours aveuglément suivi ? Bien au contraire, c'est la foule des « clients » qui impose à leur « patron » sa politique actuelle. Il est trop évident que le suffrage universel, en Corse comme ailleurs, a besoin d'être éclairé ; mais ce suffrage reste indépendant. Loin de se disputer pour des mots, le Corse a des idées et obéit aux plus pressantes nécessités économiques. Ce qui le préoccupe, quand il ne songe pas à s'exiler *pour une place plus ou moins* précaire, c'est de dessécher les marais, de construire des routes ou des chemins de fer, de mettre en valeur les terres malsaines de la côte, les terres perdues de l'intérieur. *Ce qu'il attend de ses élus*, c'est la prospérité de son fie.

Or, les élus comprennent ce désir de plus en plus manifeste. A noter ici un très joli portrait d'Emmanuel Arène, « le sénateur, le consul, le *roi de la Corse*, le causeur exquis, le critique très parisien, le politique impeccable. » Le souci de l'intérêt général est évidemment un peu atténué encore ; mais quoi d'étonnant à cela ? et quel est le département français, presque privé de voies de communication, où la terre est rare aux flancs de ses montagnes, dont on n'en puisse dire autant ? Chaque *chose viendra à son heure : primo vivere, deinde philosophari*.

***

« Peut-être, a dit M. Villat, en terminant, dans ce rapide résumé où je n'ai voulu que grouper des faits dans un ordre logique, les appréciations ont-elles pris parfois la forme de critiques sévères : tel n'était pas mon dessein. J'ai constaté et j'ai tenté d'expliquer. S'il y a des erreurs, la cause en est belle et louable et la réforme facile. Disons-le bien haut, en l'honneur de cette vieille et âpre terre de Corse, dont l'empreinte est si forte qu'on ne peut la quitter sans en garder un souvenir ému et presque la nostalgie. »

Cette péroraison vibrante a été unanimement applaudie. Le général et le colonel, qui avaient tenu à présider cette réunion, ont chaudement félicité le jeune et brillant conférencier de les avoir si fort intéressés et de leur avoir tant appris. Nous sommes heureux d'ajouter ici nos propres félicitations. M. Villat, qui fut, l'année dernière, professeur au lycée de Bastia, a laissé dans notre ville les meilleurs souvenirs. Il est devenu notre compatriote par son mariage avec Mlle Ambrosi, la fille du sympathique percepteur de Campile. En réponse à certaines critiques, venues parfois de Corse même, il a voulu faire comprendre notre foi et par conséquent la faire aimer.

B.

(1) *Annales de Géographie*, 15 juillet 1904, p. 345 : Article de M. Vidal Berghe, intitulé : *Les Balkans et l'Asie, sur la Corse, étude de géographie humaine*. — Voir aussi à ce sujet, Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, 14e série : *la Corse, passim*.

### LE RUBAN ROUGE

A propos de l'incident de Mme Marcelle Tinayre, M. Jules Claretie publie dans les *Annales*, ces intéressantes réflexions :

On ne badine pas avec l'amour de la Légion d'honneur. Une des causes de la rancune de l'armée contre les Bourbons fut, au lendemain des campagnes de l'Empire, la rivalité établie entre les *quatre points* de la croix de Saint-Louis et les *cinq pointes* de l' « étoile des braves », sans compter le ruban de la croix qui enbêtait *des retraites*, ce qui faisait dire aux vieux troupiers (ces casernes entendaient continuellement ces plaintes) :

— Voilà les prêtres qui viennent manger la moitié de ma croix !

Aujourd'hui, la « dévotion à la croix » est devenue non plus seulement une vertu militaire, mais une passion universelle. Un voyageur du pays de Sterne — mais plus narquois que sentimental — a déclaré que ce qui frappait un étranger franchissant notre frontière c'était, avec l'impétueuse des employés, la quantité de gens décorés qu'on rencontre. Un autre satirique a proposé, pour donner satisfaction à ce besoin national de distinctions, de faire voter un projet de loi ainsi conçu :

« Article premier. — Tous les Français sont décorés.

» Article 2. — Les personnages de distinction, seuls, seront autorisés à ne point porter leur décoration. »

Mais, encore un coup, on a beau dire, ce n'est pas une invention mauvaise que celle qui pousse l'homme, éternellement épris de chimères et de symboles, à *guigner* aussi un bout de ruban pour l'amour de l'art, pour l'amour du beau ou l'amour du bien.

Je me rappelle un vieux soldat de Bazaval, amputé, et disant, avec un inoubliable sourire de fierté, en montrant tour à tour, sur sa capote, sa croix toute neuve, et, dans son pantalon rouge, la place de la jambe absente :

— Tout de même, hé, j'ai eu de la chance !

De la chance ! Quand une passion de gloire fait trouver de ces mots, quand on peut payer d'un bout de ruban une jambe de bois, ce que Bonaparte appelait un moyen de gouverner les hommes est bien près d'être un moyen de les rendre heureux ou de les consoler.

JULES CLARETIE,
de l'Académie française.

### CAUSERIE MÉDICALE

*La Durée de la Vie Humaine*

De tout temps, l'homme a cherché le secret de l'éternelle jeunesse. Vivre, vivre le plus longtemps possible, c'est le cri de *tout être humain ! Certains le crient franchement*, d'autres affectent une résignation... forcée, mais chacun de nous garde au fond du cœur le même désir, la même soif de vie.

Si nous interrogeons les statistiques, elles nous servent les chiffres les plus attristants sur la moyenne de la vie humaine. Cette moyenne ne dépasserait pas 33 ans en France. Il est vrai qu'elles font entrer dans leurs calculs les enfants nouveaux-nés, dont la vie est si fragile.

Les statistiques qui visent les personnes adultes, celles des compagnies d'assurances par exemple, sont plus rassurantes. Elles estiment que les gens qui ont

| | | |
|---|---|---|
| 25 ans ont encore à vivre | | 37 ans, |
| 30 ans | — | 34 ans, |
| 35 ans | — | 31 ans, |
| 40 ans | — | 27 ans, |
| 45 ans | — | 24 ans, |
| 50 ans | — | 20 ans, |
| 55 ans | — | 17 ans, |
| 60 ans | — | 14 ans, |

Mais que de conditions particulières à prendre à changer ces chiffres !

D'abord, le bien-être et la fortune — bien employée — reculent l'échéance fatale, qu'avance la misère et les privations.

Puis l'état social : les gens mariés (qui l'ont cru ?) vivent plus longtemps que les célibataires.

La profession a également une influence manifeste. Les théologiens tiennent le record et vivent en moyenne 65 ans. Les marchands, les employés, les agriculteurs, les militaires (en temps de paix), les avocats, les artistes, les professeurs suivent une légère descendance, dans laquelle les médecins (et j'ose notre honneur) sont bons derniers.

Combien devrions-nous vivre ? En tablant sur l'opinion d'Aristote, de Buffon, de Flourens et de nombre d'autres savants qui n'en savaient, du reste, pas plus que nous à ce sujet, on peut estimer à une centaine d'années le chiffre auquel nous devrions normalement atteindre. Le docteur Marc Dunière même des gens qui ont vécu jusqu'à 125, 142, 160 ans.

Mais comment faire pour vivre cent ans ? Là, les renseignements sont beaucoup moins précis. Vivre sobrement, suivre un régime régulier, se coucher tôt, se lever de bonne heure, ne faire aucun ex-cès...

Le docteur Mairi conseille le régime végétarien, Metchnikoff préconise le lait, et surtout le lait aigri.

Peut-être suffirait-il de manger comme tout le monde, quand on a faim et ce qui vous plaît.

Halleland conseillait en outre de mettre de parents bien portants. Mais je ne vois guère comment l'enfant peut intervenir en cette occurrence ? Il conseillait aussi une désinfection hygiénique, une jeunesse active et laborieuse, une abstinence de tous plaisirs prématurés et illégitimes, un mariage heureux et une grande régularité de vie, un sommeil réparateur, une vie à l'air pur dans un climat tempéré, des voyages, la paix de l'âme : ni émotions, ni jeu, ni tabac... En d'autres termes, avoir cent mille francs de rente et du sirop d'argent dans les veines !

Le moindre secret, la moindre ordonnance ferait bien mieux notre affaire, qui nous permettrait de vivre longtemps, tout en vivant à notre guise sans jamais nous soucier du lendemain. Pour ma part, j'en reviens aux conseils que j'ai toujours donnés : *iodure, arsenic, strichnine*, dosés par une main experte et administrés avec opportunité, donneront d'excellents résultats, et auront du moins l'avantage d'être accessibles à tout le monde.

Docteur VIGENAUD.

## Syndicat Agricole

Les adhérents du Syndicat Agricole de la Corse qui ont demandé des Scories de déphosphoration sont priés d'aller se présenter au bureau du Syndicat où un bon leur sera délivré pour retirer leurs Scories sur quai.

Le prix est maintenu à 69 fr. la tonne plus les frais accessoires de chargement sur wagon, s'il y lieu.

## Ce que disent les Journaux

**L'Humanité**

Sur la séance d'hier à la Chambre :

« Il fut un temps où M. Aimond faisait prévoir le dépôt d'un contre-projet qui en substituerait en idée à celui de la Commission et du ministre des Finances ; maintenant, il n'est plus question de cela, et c'est seulement une autre « méthode » que M. Aimond aura 40mo toute licence de développer ses critiques, que nous nous garderons de nommer étymologiquement des « idiotismes, » au cours de la discussion des articles. »

**L'Action**

« M. Aimond, dès très consciencieux du bloc, tout aujourd'hui à étaler plus de science infuse que tout le bloc en vaincra opposer au projet de la Commission le contre-projet de M. Aimond. Ce cavalier seul ne manque ni de prétention, ni de suffisance ; nous donnons que M. Aimond, aux élections de 1906, retrouve autour de sous les concours sonriques auxquels il doit sa victoire sur les réactions coalisées. Quoi qu'il en soit, les grandes idées personnelles de M. Aimond ne l'ont pas soutenu jusqu'au point de combattre le passage à la discussion des articles, et c'est une « marque de modestie dont il convient de féliciter cet expert supérieur. » M. Aimond aura donc toute licence de développer ses critiques, que nous nous garderons de nommer étymologiquement des « idiotismes, » au cours de la discussion des articles. »

## LÉGION D'HONNEUR

M. Louis de Jacbereau de Saint-Denis, chef de bataillon breveté au 1er étranger, qui vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, avait mérité tout jeune la croix de chevalier, peu après sa sortie de l'école de Saint-Cyr, puisqu'il comptait à peine quatre ans de services lorsqu'il se distingua si brillamment au Tonkin et fut cité à l'ordre du jour.

Sa promotion au grade d'officier récompense 27 ans de beaux services et 8 campagnes.

M. le capitaine du génie Rousseau, devenu notre compatriote par son alliance avec la fille de M. Dominique Thiers, l'honorable président de la Chambre de Commerce, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. le capitaine Rousseau a occupé des postes fort difficiles et il s'est toujours acquitté avec honneur des missions qui lui ont été confiées ; il compte 25 ans de services.

M. le capitaine Rousseau est détaché à la cheffecie de Nice.

La remise des décorations aux officiers et sapeurs du génie a donné lieu à une imposante manifestation. Nos lecteurs se rappellent la conduite digne d'éloges de ce corps d'élite dans les travaux de déblaiement des Gorges du Loup, à la recherche des corps des malheureuses victimes de cette terrible catastrophe.

M. Nugues-Bourchat, capitaine au 6e d'infanterie, est encore un de nos compatriotes par son mariage avec Mlle d'Angelis. Il a tenu garnison dans notre ville pendant quelques années, et nous avons pu ainsi apprécier ses excellentes qualités militaires.

Il reçoit la croix de la Légion d'honneur après 25 ans de services.

Nous adressons à ces trois distingués officiers nos félicitations bien sincères.

## Bulletin Financier

Paris, 24 janvier 1908.

Les bonnes dispositions précédentes se maintiennent facilement. La Rente Française est calme à 95.57. Fonds Etrangers fermes ou en nouveau progrès, comme les Russes et le Serbe 4 0/0. Sociétés de Crédit bien tenues : Crédit Lyonnais 1.192, Comptoir National d'Escompte 688, Crédit Foncier 675, Soc. Gén. Générale 563.

Les valeurs industrielles, surtout les Russes, sont bien disposées. Dec Azov 674.

Les valeurs *aupr livres* et de traction sont calmes. Le marché des Mines d'Or est hésitant.

Au comptant, les obligations à 4 1/2 0/0 des chemins de fer dans la Province de Buenos Ayres se traitent à 456.50 ; outre leur garantie par les lignes de Buenos Ayres, Rosario et Bahia-Blanca, elles ont seule du capital social non encore appelé et s'élevant à 26 millions 250.000 francs.

La Banque, les Parcles Colombie sont à 429 ; cette Société n'a ni parts de fondateur ni actions d'apport. Hausse à 495 des obligations 5 0/0 du Port de Para.

L'action des Houillères de Saint Micaud est intéressante à 185 fr., car tout concourt à assurer le succès de cette entreprise : Situation exceptionnelle, Proximité du Canal du Centre et Rayonnement de voies ferrées réduisent au minimum les frais de transport.

Nos chemins de fer varient peu.

## CIRNEA

*Dumenica 26* solita riunione a Cirnea a cinque ore.

U programma è scelto, benito chi bi divertereie.

Prezzi d'entrata cume sempre.

1 franca per i sucetari, 5 franchi per i stranieri.

## Nécrologie

*Madame Anna Bobis*

C'est en présence d'un très nombreux cortège qu'ont eu lieu les obsèques de Mme Anna Bobis, née Sanguinetti, décédée dans sa cinquantième année. Le deuil était conduit par M. Dominique Bobis, ses enfants, son frère et ses beaux-frères et d'autres parents.

Epouse et mère affectueuse, elle était entourée de l'estime de tous, car elle partageait son temps entre son foyer et l'église. Elle laisse dans la plus profonde désolation son mari, ses enfants, sa mère, ses sœurs, tous ses parents qu'elle affectionnait tendrement.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Marie, par M. le chanoine Casta.

Nous adressons à notre sympathique concitoyen M. Dominique Bobis et à ses enfants, aux familles Sanguinetti, Ghilhemotonia et Bobis l'expression de nos vives condoléances.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

PIETRANERA. — La fête de Sainte Dévote, patronne de la paroisse, est renvoyée au dimanche 2 février.

ORATOIRE SAIN ROCH. — Dimanche, 27 janvier, on célébrera, dans le dit oratoire, la fête de Saint-Sébastien. Office et messe à 10 heures, avec Exposition du Très-Saint Sacrement, suivis du Salut et du baisement de la Sainte Relique.

## Gazette Ajaccienne

*(De notre correspondant particulier)*

*Nos Hivernants*

Sont arrivés à Ajaccio : M. Père Fidal ; Mme Eitoyin, M. et Mlle Stuyle ; M. Patrick et F. C. Mackenzie et Mlle ; capitaine Bucchere.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

*A la Justice de paix*

Le juge de paix d'Ajaccio, M. Colonna, a, dans l'audience d'hier, rendu plusieurs jugements condamnant des contrevenants à des arrêtés municipaux sur l'hygiène et la propreté de la ville.

*Acte de probité*

Le nommé Cabrol, demeurant à l'Hôtel de Provence, a trouvé un porte monnaie contenant une petite somme d'argent.

La personne qui l'a perdu peut le lui réclamer.

*Au Port*

Sortis : Le *Carte*, capitaine Orsini, pour Marseille, avec passagers et marchandises.

*Contravention*

Contre le nommé Ambrosini Antoine, 58 ans, revendeur de bestiaux, pour avoir acheté quatre porcs devant l'abattoir.

*Arrestation*

Le nommé R. S., sous extrait de jugement, a été arrêté et déroué à la maison d'arrêt.

*Etat Civil*

NAISSANCES.

Charaya Jean-Baptiste. — Carella Jean-Baptiste.

DÉCÈS

Valle Constance, 11 ans. — Favella Jean-Marie, 89 ans.

## Petite Gazette

**Variations Atmosphériques du 24 janv.**

*Thermomètre* 7 heures du matin 5°.
à midi 12. 2 heures du soir 9.
*Maxima* + 14°. *Minima* 7.
*Baromètre* 7 heures du matin, 775 mm.
à midi, 776 mm. 8 heures du soir 777 mm.
*Vent* Dans la matinée, S. E. légère.
Dans l'après-midi, id.
**Etat du ciel, le matin, quelques nuages. l'après-midi, id.**
**Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.**

*Lycée de Bastia*

Par arrêté du 17 courant, Mme Damiani, institutrice-adjointe, à Bastia, est nommée institutrice primaire au Lycée de Bastia (emploi nouveau) et chargée à ce titre de la classe enfantine B.

*Une statistique probante*

Un sma our de statistique a entrepris de dénombrer les départements *français d'après le nombre* de leurs médecins.

Par 10.000 habitants, il y en a huit dans les Alpes-Maritimes, huit dans la Seine, dix dans les Bouches-du-Rhône. Et voici, par contre, les départements les plus favorisés, non, pardon, les moins favorisés, c'est-à-dire où il y a le moins de médecins : Côtes-du-Nord, Finistère, Haute-Loire, Morbihan, la Lozère : de un à deux médecins par 10.000 habitants.

Les gens facétieux ne manqueront pas de dire que l'on doit vivre beaucoup plus vieux dans la Lozère ou les Côtes-du-Nord que dans la Seine !

(Extrait de *Nos Loisirs*).

*A vendre*

Foudres, cuves et futailles de toutes contenances.

Bascules, appareils acétyléne, étagères.

Chevaux et poulains.

Voitures, charrettes et camions.

S'adresser à l'ancienne usine de Toga.

*Avis*

Les personnes qui ont à louer des maisons et chambres meublées ou non sont priées de s'adresser au Syndicat d'Initiative, 25, Boulevard Paoli, de 9 à 11 heures du matin, et de 2 à 4 heures du soir.

*Racine Vailla*

Le nouveau produit, adopté par le corps médical comme purgatif-type, est accepté par les personnes les plus difficiles. Il est la purge favorite des enfants à qui on la donne aux mêmes doses que l'huile de ricin ordinaire.

*A vendre*

Petite villa, avec campagne près de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

**Etat-Civil**

NAISSANCES

Mai Marcelle. — Agostini Marie-Catherine.

DÉCÈS

Lega Sauveur, 6 ans, de Bastia.
Sanguinetti Marcel, 2 mois, de Bastia.
Pozzo-di-Borgo François, 4 ans, de Bastia.
Franciscello Michel-Ange, cordonnier, 55 ans, de Bastia.
Pierici Martin, cultivateur, 46 ans, de Speloncato.


**Cabinet**
**François Maestracci**
Agréé au Tribunal de Commerce

*Arrangements entre débiteurs et créanciers*

**A VENDRE**
**Belle petite maison à Saint-Florent**
deux étages, magasins, écurie
Prix modéré.
S'adresser bureaux Maestracci, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00048

**BOURSE DE PARIS**

| | 23 janv. | 24 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95.70 | 96.00 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96.70 | 96.75 |
| | | ex-coupon. |

## Nouvelles Militaires

*Etat-major général*

Paris, 24 janvier.

**Une promotion assez importante dans l'état-major général paraîtra dans quelques jours.**

**On annonce que le colonel Sarral, breveté d'état-major, commandant militaire du Palais Bourbon, sera promu au grade de général de brigade.**

## La Retraite de M. Bompard

Paris, 24 janvier.

Le *Matin* et le *New-York-Herald* confirment la nouvelle que notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, M. Bompard, quittera ce poste après la visite du Président de la République, en Russie.

M. Bompard n'est pas, en effet, trop bien vu, dans les milieux politiques à Saint-Pétersbourg, et la presse de ce pays lui est plutôt hostile.

Plusieurs noms sont déjà mis en avant pour recueillir cette succession, mais ceux que l'on donne comme probables, sont ceux de MM. Delcassé ou de Paul Deschanel.

Ces deux hommes politiques que l'on a prononcés dans la journée, ont déclaré que ces bruits ne reposaient sur aucun fondement.

## HAITI
## TROUBLES GRAVES
## Les Nationaux Français

Paris, 24 janvier.

**Le ministre de la Marine vient de donner l'ordre au commandant du croiseur d'*Estrées*, qui se trouve dans les eaux de la Guadeloupe, de se rendre sans retard à Haïti, pour protéger nos nationaux.**

**Des troubles graves ont éclaté à Haïti ; les nations intéressées envoient des navires de guerre pour porter aide et protection à leurs nationaux.**

## Les Morts du Jour

*Le général Pesme*

**Le général de division Pesme, grand'officier de la Légion d'honneur, est décédé également ce matin.**

**Né le 15 mai 1830, il était sorti de Saint-Cyr, le 1er octobre 1849 avec le grade de sous-lieutenant de cavalerie.**

**Il avait été promu au grade de général de brigade le 6 juillet 1882, et général de division le 7 février 1888.**

**Le général Pesme était dans le cadre de *réserve depuis le 15 mai 1895.***

*Le général Espivent de la Villesboisnet*

Paris, 24 janvier.

**On annonce la mort du général de division comte Henry Espivent de la Villesboisnet, grand'croix de la Légion d'honneur, qui était en retraite depuis le 8 juin 1879.**

Né à Londres le 30 mars 1813, il sortit de l'École d'état-major, le 1er janvier 1835, avec le grade de lieutenant.

Il fut promu au grade de général de brigade, le 14 août 1869, et général de division le 14 juillet 1870.

En 1871, le général Espivent avait été envoyé à Marseille pour y réprimer l'insurrection. Il fut la terreur des Marseillais.

C'était le plus ancien des généraux de division en retraite.

*Léopold Desbrosses*

On annonce la mort de Léopold Desbrosses, le dernier des bouffons d'eau, tant célébré par Henry Murger.

## EN ALLEMAGNE
## Nouveau Scandale
## Le Procès Hohenau-Lynar

Berlin, 24 janvier.

Les débats du procès Hohenau-Lynar ont pris fin aujourd'hui, devant le conseil de guerre de la première division de la garde, présidé par le général Pfuel.

Le comte Hohenau, qui a été défendu par Me Sello, est accusé d'avoir commis, en 1903, des actes immoraux avec le secrétaire d'un commissariat de police.

Le comte Lynar, qui avait pour défenseur Me Von Gransnap, avait à répondre de trois cas d'actes immoraux. Il aurait abusé de son autorité vis-à-vis de ses inférieurs ; il paraît notamment qu'il aurait tenté d'embrasser de force son brosseur, en même temps il a essayé de le violer.

Les deux prévenus, qui sont des officiers de l'armée allemande, actuellement en retraite, sont en civil.

Le comte Hohenau a été acquitté.

Le comte Lynar a été condamné à 13 mois de prison.

## Interview
## DU PRINCE DE BULOW

Berlin, 24 janvier.

Le chancelier de Bulow a été interviewé aujourd'hui par un journaliste, qui lui a demandé si les bruits qui couraient sur sa démission étaient fondés.

*Le chancelier de l'Empire* a déclaré que tous les bruits qui ont couru jusqu'à ce jour, à propos de sa démission, étaient inexacts.

« Jamais, dit-il, je n'ai songé à me retirer, et lors même que j'y eusse pensé, l'Empereur s'y opposerait, ne voulait pas montrer qu'il a l'air de vouloir céder devant le parti de l'opposition.

» Les manifestations d'une foule abusée ne feront jamais impression sur un gouvernement conscient de son devoir.

» Tant que je resterai au pouvoir je ne souffrirai pas que l'agitation présente devienne maîtresse de la rue.

» Les meneurs de trouble et les organisateurs de ces manifestations hostiles en supporteraient toutes les responsabilités. »

Malgré les affirmations qu'il a données à notre confrère, on persiste à croire que la démission du chancelier de Bulow se produira bientôt, à moins que le Kaiser ne prononce, dans un délai très rapproché, la dissolution du Reichstag.

Le Centre est, en effet, contre de Bulow ; celui-ci ne pourrait plus gouverner qu'avec la Gauche, ce qui semble impossible pour un gouvernement qui pratique encore des principes autoritaires, avec un groupe qui affiche des velléités de liberté.

C'est pour cela que l'on considère comme déjà ouverte la succession du prince de Bulow.

## LE PARLEMENT
## Chambre des Députés

***Avant la séance***

Les couloirs de la Chambre présentent aujourd'hui une grande animation. Un public énorme, et des plus choisis, envahit les tribunes qui sont bondées.

La tribune diplomatique est au complet.

*Presque tous les députés sont à leurs* bancs et causent entre eux en faisant force gestes.

C'est l'interpellation de M. Jaurès sur le Maroc, qui a attiré tout ce monde et l'on s'attend à un grand débat, aussi intéressant par les orateurs qui prendront la parole, que par cette importante question marocaine qui préoccupe non seulement nos gouvernements, mais toutes les nations civilisées.

C'est M. Jaurès qui va ouvrir le feu ; aussi, on le voit traverser la salle des séances, la tête haute et s'arrêtant souvent au milieu de petits groupes qui se forment sur son passage. On le félicite, on lui donne du courage, et il se montre exubérant de bonne humeur.

Tous les ministres assistent à la séance.

***La séance***

*Présidence de* M. HENRI BRISSON

**La séance est ouverte à 2 heures.**

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

## INTERPELLATIONS
sur les
## Événements du Maroc

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de MM. Jaurès, Ribot, Pinault et plusieurs autres de leurs collègues, sur les événements du Maroc.

La parole est donnée à M. Jaurès pour développer son interpellation sur les affaires du Maroc.

M. Jaurès

député socialiste unifié du Tarn, monte à la tribune, et, dans un langage imagé et pittoresque, il expose longuement les raisons pour lesquelles la France doit se détacher de la cause du sultan Abd-el-Aziz, dont l'autorité est maintenant détruite au Maroc.

« La France, dit-il, doit pratiquer la neutralité entre les deux Sultans ; elle doit faire une politique de pacification.

» Notre action n'est qu'une pure duperie, puisque nous sommes liés par l'acte d'Algésiras. »

L'orateur parle ensuite de l'affaire de Settat qui est, dit-il, une défaite pour notre gouvernement.

« Le général d'Amade a été victime d'un piège, d'une de ces ruses de sauvages qu'employaient Annibal et les anciens, puisque les Marocains, après avoir feint d'abandonner la place et avoir hissé un drapeau blanc, se sont réfugiés sur les crêtes environnantes pour diriger un feu plongeant sur les troupes qui se croyaient maîtresses d'une place abandonnée. »

M. Jaurès signale à la Chambre de lire entre les lignes des dépêches sur les affaires du Maroc et de dire si elle entend que l'on continue une guerre de représailles qui nous attirera des déboires et des difficultés de toutes sortes en Europe, ou si elle veut que notre armée joue le rôle que lui a assigné l'acte d'Algésiras.

Le grand tribun socialiste termine par une vibrante péroraison, son discours, en demandant l'évacuation du Maroc.

M. Ribot

ancien président du Conseil, succède à M. Jaurès et déclare que nous devons achever la tâche définie, et rester au Maroc tant que notre devoir et l'honneur de la France nous y retiendront.

L'orateur sollicite néanmoins des explications de M. Pichon, sur *certains événements récents, notamment* sur l'expédition de Settat.

« Il faut, dit M. Ribot, que la France sache ce que l'on veut au Maroc, pour que la Chambre puisse seconder le gouvernement dans la tâche qu'il a entreprise, et où l'honneur de nos troupes est en jeu. »

M. Delcassé

ancien ministre des Affaires étrangères, monte à la tribune.

*Donnant la réplique à certaines* illusions de M. Jaurès, l'orateur déclare que l'honneur de la France, est de poursuivre l'œuvre commencée.

« Actuellement, dit-il, nous devons veiller de très près à la sécurité des ports où nous aurions dû débarquer des contingents en septembre dernier ; à la sécurité de la frontière algérienne où nous sommes suffisamment armés ; continuer à voir dans Abd-el-Aziz le seul sultan légitime du point de vue international, mais ne pas s'engager dans un conflit militaire qui nous entraînerait à faire dans son intérêt, l'expédition que nous ne voulons pas faire pour nous-mêmes ; enfin, quand les deux frères auront vidé leur différend, reprendre avec le souverain du Maroc la mise en œuvre des réformes élaborées à Algésiras.

« Si nous nous retirons maintenant, une autre puissance nous remplacerait au Maroc, entraînant sans doute une conflagration. »

L'orateur fait ensuite allusion à l'attitude de l'Allemagne au moment où il a abandonné le portefeuille des Affaires étrangères.

C'est au milieu de l'émotion générale que M. Delcassé justifie les actes de son ministère.

« A la veille de la réunion d'Algésiras, déclare en terminant le député de l'Ariège, les actes de mon ministère étaient hautement que la France, sans peur, forte de son droit, forte de ses amitiés puissantes, et plus forte que jamais par ses alliances, était prête à revendiquer ses droits et à ne reculer devant aucune menace pour soutenir haut et ferme l'honneur de son drapeau. »

(Triple salve d'applaudissements).

La séance continue.


**SCIERIE MÉCANIQUE**
P. MATTEI

CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES
pour l'exportation des primeurs
Caisses à raisin et à fromage
PLANCHES, POUTRELLES
PIEUX POUR LA VIGNE
Fûts de toute contenance
de la Maison E. ARNAUD fils, de Marseille.
Seul représentant pour la Corse.

**CHOCOLAT MENIER**

**Cabinet**
**François Maestracci**
Agréé au Tribunal de Commerce

*Union Liquidation Marinetti frères*
*Distribution d'un 4e dividende*

Les créanciers de l'Union de la Liquidation judiciaire Marinetti frères, peuvent encaisser, à partir du 25 janvier 1908, le dividende de 0,30 centimes pour cent distribué par les soins du liquidateur soussigné, rue Neuve Saint-Roch, 2.

Bureaux ouverts de 9 à 11 heures du matin.

**A VENDRE**
Mandarines et Oranges
de Montesoro
S'adresser au jardin Ajaccio.

**NECTAR-ORANGE**
Consommation saine
**NECTAR-ORANGE**
Première marque

**VENTE** de vigne américaine greffée 110 fr. le mille.
Rupestris racinés à 25 fr. le mille et Riparia Gloire de Montpellier à 20 fr. le mille.
S'adresser à M. Pierre-Ambroise Rotali, Chioselli, près Borgo.

**Déménagements**
pour tous les pays
*Dépôt de cadres*
pour mobilier
*Prix très modérés*
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

**Feuilles de Mûrier à vendre**
Incomparable domaine de Padulone.
Logement pour ouvriers employés à la cueillette. *S'adresser pour traiter* à Filippi, calèches, Bastia ; pour visiter à Giamarchi Antoine, Vescovato.

**Cave du Domaine de Tuda**
**17, rue des Terrasses**
***Bastia***

**Graines de vers à soie cellulaires**
Sélection très soignée. Races du Var et de la Corse à beaux cocons jaunes.
Prix : 12 fr. l'once de 30 grammes.
Messieurs les Educateurs, désireux d'avoir une bonne graine, devront adresser leur commande au bureau du journal, avant le 10 février prochain.

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
**COGNAC BOULESTIN**

**En vente chez M. Morfisi,**
Place Saint-Nicolas, 13.
**Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie** sorties de Patrimonio.

**Bijouterie-Horlogerie**
**DANESI fils**
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève de l'horlogerie d'Horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.
M. Danesi, faisant lui-même toutes réparations, est à même de leur livrer un travail très soigné et garanti.


96. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

# LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

## PREMIÈRE PARTIE

### Les Loups et l'Agneau

#### XII

LES DEUX BEAUTÉS DU DIABLE

— Que faudra-t-il que je réponde, lorsque M. Fontenilles reviendra ?

— Mais tu répondras ce que te dictera ton cœur.

— Est-ce bien le tien qui m'a parlé, Henriot ?

— Je te... le jure ma Lison. Je ne songe qu'à ton bonheur...

— Bien, Henriot, bien ! Il elle décontenancé et indécise.

Louise et Dorinx rentrèrent à ce moment, pour déjeuner. Pendant le repas, Rose ne cessa d'observer Ciboulot. Mais Ciboulot ne sortait observé. Il ne fut ni plus gai, ni plus triste que d'habitude. Et il retourna dans la forêt tout de suite après manger.

Il s'en allait la mort dans l'âme. Et il avait su feindre si bien l'indifférence que Lison, triste, se disait :

— Je m'étais trompée. Il ne m'aimait pas !

Pendant cela, victime de cette grande comédie et de ces mensonges, non loin d'elle, tombé au plus épais d'un buisson, étendu sur le ventre, les mains fouillant la mousse, Henriot, visage contre terre, sanglotait nerveusement... Le lendemain, Christian se représentait. Et Rose-Lison lui disait :

— Henriot n'a jamais pensé à moi !

#### XIII

LA FILLE ET LE PÈRE

Un jour, Rose-Lison avait dit à Henriot : « En ce moment, il y a un château en homme qui souffre. Ma présence auprès de lui adoucirait ses tortures. Et quand j'écoute au fond de moi, j'entends ma mère qui murmure : « Oui, la place est là-bas... »

L'enfant, ce jour là avait-elle prévu l'avenir ? Pendant que ces scènes d'amour se passaient à la Mare-à-l'Eau, les fils de Nathalie avaient pris possession des domaines qu'ils devaient à la générosité et à la tendresse de Croix-Vitre. Ils les devaient aussi aux mensonges savants, à la comédie d'intrigue merveilleuse où Nathalie avait triomphé. Michel s'était installé à la Louvière. Laurent était resté à Royaumont. Et tout de suite, sans transition, jetant le masque, ils avaient agi en maîtres. Qu'avaient-ils à redouter du comte ? Ce mort-vivant se relèverait-il jamais de la tombe où il se meurait pour s'opposer à leurs folles offenses de deux trop long temps contenues par la situation dépendante où ils avaient vécu au château ? Non. Ils n'avaient pas cela à craindre. Et ce fut vraiment par une fureur de dépenses qu'ils sortirent de l'esclavage où ils avaient été tenus pendant leur jeunesse. Devenus maîtres d'eux mêmes, ils n'écoutèrent même pas les conseils de la prudente Nathalie, effrayée de leurs extravagances. A chaque observation ils répondirent :

— Nous sommes riches !...

— Mais toute fortune a des bornes. Au train dont vous y allez, c'est la ruine.

Ils avaient haussé les épaules. Michel avait formé le projet de raser la Louvière dans sa plus grande partie pour y reconstruire un château sur un plan qui lui avait été envoyé par un architecte de Paris. Et déjà les travaux commençaient. Il ne s'était pas gêné pour discuter les plans et les devis devant la parenté qui insensible en apparence à tout ce qui se faisait autour de lui. Et lorsque Nathalie avait fait la remarque suivante :

— Ces dépenses seront considérables. Tu n'as que les revenus de ton domaine. Tu ne les toucheras que l'an prochain. D'ici à l'année prochaine tu auras donc besoin d'argent... de beaucoup d'argent pour faire face à ces premières débourses... où le trouveras-tu ?...

Il avait répondu :

— Peuh ! quand on possède cinq ou six domaines, l'argent se trouve aisément... On emprunte... on hypothèque... on bien l'on vend... Il y a pas mal de morceaux de terre, de bois, dont je ne vois pas l'utilité et qui s'amoindrissent la propriété sans rendement appréciable. Je sais fort bien que tous ces morceaux ont été rachetés, fort au-dessus de leur valeur, par notre oncle qui avait une manie, celle de vouloir reconstituer l'ancien domaine de Royaumont... Mais je ne suis par obligé d'hériter de ces manies, comme j'ai hérité du domaine... Autres temps, autres mœurs... Ce sont des ecorins dont je me délecte... J'ai plusieurs terres qui ne rapportent pas même leur impôt. Je vendrai.

C'était le premier coup de pioche porté dans le beau domaine. C'était le premier coup de mine porté dans l'œuvre si longue, à laquelle deux existences d'hommes s'étaient consacrées avec passion ! Le paralytique entendait cela. Nathalie eut un frisson. Quel que fût son orgueil, quel que fût son amour insensé pour ses fils, elle eut, ce jour-là, une première crainte de l'avenir.

Et, involontairement, elle porta son regard sur Croix-Vitre, immobile comme une statue dans son fauteuil roulant. Elle crut voir, sur ce masque figé, une animation extraordinaire. Pendant une seconde, ces yeux qui n'exprimaient plus, exprimèrent. Et cette bouche, qui était muette, essaya de s'entr'ouvrir et de proférer quelques sons. Ce fut tout. Le masque redevint ce qui d'un mort... Laurent, de son côté, comme s'il n'avait pas voulu rester inférieur à son frère dans cette crise de folie où les jetait tous les deux cette fortune nouvelle, Laurent avait résolu de ne pas toucher au château de Royaumont, qui lui était échu en partage.

(A suivre).

## Prime offerte aux lecteurs du *Petit Bastiais*.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

*Splendide Coffret en chêne verni* avec socle sculpté, mesurant 32×32 centimètres et 15 centimètres de hauteur.

Plateau de 75 centimètres de circonférence.

*Tube acoustique perfectionné.*

*Diaphragme* de haute précision.

Mécanisme d'horlogerie se remontant en marche.

*Grand Pavillon nickelé*, mobile dans tous les sens : *65 centimètres de long* ; *1 mètre 20* de circonférence à l'ouverture.

### Dernière Création scientifique

**Voyez l'aspect imposant de cette superbe machine, avec son grand pavillon nickelé de 65 centimètres de longueur, et 1 mètre 20 de circonférence, et son ravissant socle en chêne verni, enrichi de belles sculptures à sa base.**

*Certains appareils sont nasillards, parce que l'on écoute avec un saphir rond des enregistrements obtenus avec une pointe aiguë — ce qui est un non sens* — tandis que l'aiguille d'acier, par son extrême ténuité, va fouiller les molécules microscopiques de l'enregistrement et produit le ton juste, clair, sonore et vibrant.

Comparez le *Dilettante* avec ces articles de pacotille qui ne reproduisent que des sons étranglés, gutturaux et amplifiés, et vous constaterez son incontestable supériorité.

Afin de prouver l'écrasante supériorité du *Dilettante* et des grands disques *Homophone*, nous les envoyons à l'examen pendant 10 jours.

Le *Dilettante est livré à l'essai, avec 40 œuvres d'art musical sur grands disques Homophone double face*, de 25 "/" de diamètre, *600 aiguilles* et une instruction détaillée.

Afin de garantir la livraison irréprochable de l'appareil et des disques, nous ferons encaisser la première quittance *10 jours après réception.*

*L'Appareil et les Disques sont livrés tels qu'ils sont annoncés.* L'emballage est gratis.

*Les quittances sont encaissées par la poste, sans frais.*

## *Le Dilettante*

**MERVEILLEUSE MACHINE PARLANTE IDEALE**

*de la plus absolue précision et résumant tous les perfectionnements.*

*Perfection inouie : La force du Disque HOMOPHONE est proportionnée à l'espace :*

**En plein air on l'entend distinctement à plus de 1,000 mètres,**

*et, dans un appartement, les sons s'adoucissent automatiquement, sans aucun grincement, ni bruit étranger.*



*Renvoyer le Bulletin ci-contre signé et rempli à l'Administration du PETIT BASTIAIS — BASTIA (Corse).*

*Utilisant l'aiguille d'acier, LE DILETTANTE est la perfection même et remplace à jamais tous les Phonographes.*

**BULLETIN de SOUSCRIPTION**

Veuillez m'expédier le DILETTANTE et les *40 Morceaux choisis sur grands disques Homophone double face* au prix total de *180 francs* que je m'engage vous payer *6 francs par mois*, jusqu'à complète liquidation.

*A* _____, *le* _____ *190*

Nom et Prénoms _____

Profession _____

Domicile _____ Signature :

Département _____

Gare de _____

**6 FRANCS PAR MOIS**

**Crédit DE 30 MOIS**

On paie la première quittance après avoir reçu et essayé l'appareil et s'il ne convient pas on peut le rendre dans les 10 jours.

### Grands Disques « HOMOPHONE »

Enregistré par des procédés nouveaux, le **Disque Homophone** est *l'expression absolue de la réalité* et constitue l'ultime perfection artistique. — La voix humaine est reproduite avec fidélité, en un mot elle est photographiée ; les orchestres et soli sont naturels et sonores. — *Assez fort pour faire danser dans une grande salle. — C'est un disque incomparable.*

***Le Disque* HOMOPHONE *est inusable***
***Le ton naturel est garanti.***

Le disque **Homophone** est fabriqué avec des matières extra-dures inusables, qui permettent l'emploi de l'aiguille indispensable pour la reproduction des sonorités pures et naturelles au lieu des sons déformés et criards obtenus avec le saphir.

**LISTE DES 40 ŒUVRES D'ART MUSICAL**
*constituant un répertoire merveilleux.*

**Orchestre**

Les Dragons de Villars (Maillary), Ouverture, Orchestre Homophone.
La Grande-Duchesse de Gerolstein (Offenbach), Fantaisie, Garde Républicaine.
Marche Triomphale, Orchestre Homophone.

**Danses**

Espana, Valse avec castagnettes, Orchestre Homophone.
Pas des Patineurs, Scottisch, Garde Républicaine.
Les Cloches de Saint-Malo, Gavotte (avec cloches). Hussards de Newastle.
Lilole Beauty, Mazurka (avec clochettes), Orchestre Homophone.
La Vie Parisienne, Quadrille, Garde Républicaine.
La Kreguette, Nouvelle Danse caractéristique, Orchestre Homophone.
Tesoro mio, Valse stiffe, avec orchestre.
Sur le Mississipi, Danse caractéristique américaine, Orchestre Métropolitain.
Chanteurs Joyeux, Polka (de Strauss) Orchestre Homophone.

**Cors de chasse**

Le Moulin de la Vierge, par le Cercle « Le Bien-Aller. »

**Soli**

Les Fauvettes, Polka pour 2 flûtes, Solistes de la Garde Républicaine.
Le Carnaval de Venise Solo de xylophone, avec orchestre.
Trépidante Polka pour 2 pistons et 1 flûte Solistes de la Garde Républicaine.
Galop Brillant, Solo de xylophone, avec orchestre.
Espagnol (Polka), solo de clarinette avec orchestre.

**Sonneries militaires**

*par les trompettes de la Garde Républicaine*

1re, 2e, et 3e Marches Régimentaires, avec clairons et tambours.

**Opéras**

Rigoletto (O mon Maître) chanté par Nora (Opéra).
Faust (Sérénade), chanté par Fournets (Opéra.)

**Opéras comiques**

Lakmé, Delibes, Ah ! viens dans la forêt profonde, chanté par Gautier, Opéra.
Mireille Gounod, Stes Filles d'Arles, chanté par Gilly Opéra.
Paulus Virginie, Amoureux avec, chanté par Carbouly, Opéra.
Si j'étais Roi, Dans le sommeil, chanté par Dereyr, Opéra Comique.
La Vie de Bohême, Voilà, je suis poète, chanté par Gautier, Opéra.

**Opérettes**

La Parichole, Offenbach, Complainte chantée par Dambrine.
Les Mousquetaires au Couvent, Pour faire un brave, chanté par Piccalugs.

**Romances**

Les Mamans, Delmet, chanté par Gautier.
Les Gars d'Irlande, Helmès, chanté par Carbelly.
N. D. d'Adam, chanté par Weber.
Lisa Dan, chanté par les Hirondelles.
Les Enfants, Massenet, chanté par Mlle Mirat.
Viens donc ma Nanon, chanté par Marcadier.
Allons Madelon, chanté par Marcadier.

**Chansonnettes comiques**

T A L'Feu en Ville, chanté par Polin, Scala.
J'ai Mal aux Cors, chanté par Dranem, Ridoret.
Quand on S'Hallade, chanté par Vilbert, Parisiana.
Un bal chez le Ministre, chanté par Lojal, Scala.
C'est A La France, chanté par Fréjol, Scala.

# C^IE GÉNÉRALE DES PETROLES
## *pour l'Eclairage et l'Industrie*
### Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI, François Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch. Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 26 — DIMANCHE 26 JANVIER 1908

00049

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


## HOPITAL CIVIL DE BASTIA

Rapport présenté à M. le Préfet de la Corse, sur la question du transfert de l'Hôpital Civil de Bastia par M. Gaudin, Maire, Président de la Commission administrative.

Monsieur le Préfet,

Lors de votre visite à l'ancien établissement des Sœurs de Saint-Joseph, vous m'avez chargé de vous faire connaître par un rapport détaillé les avantages d'un transfert, dans cet immeuble, de l'Hôpital Civil de Bastia, et les raisons pour lesquelles le Conseil d'administration a décidé que le local actuel serait abandonné.

Les avantages matériels apparaissent trop clairement pour que j'aie besoin d'insister longuement après la visite minutieuse et complète des lieux à laquelle vous avez procédé.

Les immeubles sont neufs et en parfait état d'entretien ; leur construction remonte à peine à l'année 1898, et a été des plus soignées.

Ils sont situés dans un des quartiers les plus salubres de la Ville, sur un boulevard extérieur, à environ 80 mètres d'altitude.

Ils réunissent le double avantage d'être hors ville par leur situation sur la Route Nationale N° 194, et en ville par le passage dallé qui mène du Boulevard de Cardo aux deux principales constructions.

Les bâtiments sont pourvus d'eau potable par une source sur leur propriété ; et tous les services à la propriété ; et tous les services communs sont assurés au moyen de grands réservoirs qui ramassent et emmagasinent les eaux pluviales.

La propriété comprend plusieurs parcelles de terrain échelonnées en terrasses ; on y remarque des plantations d'agrément au premier plan ; plus bas, une belle orangerie, des plates-bandes pour légumes et fruits divers.

Il y a aussi une vacherie contenant actuellement trois bêtes, mais pouvant en recevoir un plus grand nombre. L'hôpital pourrait donc, par ses propres moyens, assurer la fourniture du lait à ses malades.

Cette fourniture atteint annuellement la somme de 1.000 francs sans qu'on puisse être jamais assuré de la bonne qualité.

On réaliserait sûrement sur cet article d'alimentation médicale une très grande économie

Il est de notoriété publique que les diverses constructions se sont élevées à près de 500.000 francs et que l'acquisition des terrains a coûté 80.000 francs.

La valeur globale de la propriété à acquérir serait donc de 580.000 francs et le prix consenti n'est que de 204.500 francs.

Ce prix n'a été obtenu que parce qu'un immeuble de cette importance ne pouvait pas trouver facilement acheteur, et aussi, croyons-nous, à cause du vil prix auquel ont été liquidés des immeubles similaires sur d'autres points de la France continentale.

L'opération est donc des plus avantageuses.

L'immeuble répond-il aux besoins d'un hôpital ?

Tout le monde est d'accord sur ce point.

M. le docteur Ramaroni, chirurgien en chef de l'hôpital, à la disposition duquel nous avons mis les plans des locaux, en a fait une application, et indiqué les dispositions qui pourraient être prises pour l'aménagement du service chirurgical dont il est spécialement chargé.

Il trouve au rez-de-chaussée, donnant sur le jardin, côté Est, en sous sol de la Route Nationale, les salles nécessaires pour l'isolement des malades vénériens, qui seraient ainsi séparés de tous les autres malades.

Il installe de l'autre côté les cabanons pour aliénés.

Le restant de ce sous-sol est déjà fort bien aménagé pour les cuisines, réfectoires, salles de bains ou de douches, caves, bûcher, buanderie, etc.

Au-dessous de la chapelle se trouve un grand préau couvert, de 250 mètres carrés qui ferait un magnifique promenoir abrité pour une certaine catégorie de malades et pour les convalescents.

Au rez-de-chaussée, donnant sur la Route Nationale, M. le Chirurgien en chef prévoit deux grandes salles de chirurgie hommes, une grande salle de chirurgie femmes ; une salle d'accouchements ; une salle pour femmes accouchées, une [illegible] ; les salles de consultations, de pansements ; la pharmacie ; les bureaux de l'administration ; la salle du Conseil d'administration ; enfin une grande salle d'isolement en cas d'épidémie ou autres.

Dans le vaste atrium d'entrée se trouvent ménagées à droite et à gauche, deux loges de concierge, à panneaux vitrés, dont l'une avec appareil téléphonique communiquant à tous les étages.

Au 1er étage, le service médical serait installé avec plus d'aisances encore, puisqu'il n'aurait à pourvoir ni à la salle d'opération, ni à la pharmacie, ni au service des accouchées, ni aux bureaux de l'administration.

C'est à cet étage que pourraient être aménagées en grand nombre les chambres pour malades payants, qui constituent une forte recette de notre hôpital.

Il n'est pas, en effet, sans utilité de faire remarquer, qu'alors que les recettes sur malades payants étaient nulles ou presque nulles dans l'ancien hôpital de la Citadelle, elles se sont élevées, dans le local actuel, au dernier exercice, à une somme qui a dépassé 7.000 francs. Tout fait donc prévoir qu'elles atteindront une bien plus forte somme dans le local projeté, car les nouvelles installations présenteront de meilleures conditions de situation, de confort et de salubrité.

Le deuxième étage pourrait être affecté à l'isolement des malades contagieuses, tuberculose, typhoïde, etc. ; aux hospitalisés de l'assistance publique, à un service spécial des enfants avec isolement pour chaque sexe ; à des chambres de malades payants, et à tous autres services.

Enfin, on aurait au troisième tous les logements du service hospitalier et du personnel servant. On pourrait même — et c'est un projet de l'Administration — loger l'économe et le sous-économe à l'hôpital, ce qui serait une garantie de bonne tenue et de surveillance.

L'établissement comprend aussi une grande écurie avec remise qui donne sur la Route Nationale.

***

L'hôpital civil de Bastia a été pendant de très longues années installé dans un immeuble lui appartenant, situé à la Citadelle près des Prisons Civiles.

Il a dû être abandonné, il y a 7 ans, parce qu'il menaçait ruines, et parce qu'il ne répondait plus depuis longtemps aux besoins du service hospitalier d'une ville de près de trente mille habitants.

On songea alors à l'installer provisoirement dans un immeuble appartenant à la Ville, primitivement occupé par les écoles communales dirigées par les religieuses de Saint-Joseph, et devenu disponible à la suite de la laïcisation de ces écoles et de la construction du nouveau pensionnat de la communauté.

On a fait, dans cet immeuble, toutes les appropriations qu'il était susceptible de recevoir ; mais on a bientôt constaté qu'il était incomplet et insuffisant, notamment pour le service de la maternité, pour celui des aliénés, et pour les cas d'épidémie.

Les cabanons sont dans des conditions qui ont soulevé maintes fois les justes critiques des médecins-inspecteurs.

Il n'existe pas à proprement parler de maternité ; les femmes en couches sont versées dans le service ordinaire, ce qui peut amener de graves inconvénients.

[illegible] générale a présenté de justes observations.

Les malades vénériens sont confondus avec les autres, ce qui est contraire en même temps à l'hygiène et à la morale.

Enfin, il arrive très souvent, trop souvent, qu'on est obligé de refuser des malades faute de place ; actuellement l'hôpital est au complet et les admissions sont closes.

Le nouvel hôpital pourra suffire pendant longtemps aux besoins de notre ville, à supposer même que sa population vienne à doubler et même à tripler.

***

Il est deux considérations qui méritent d'être signalées :

1. - Depuis l'année 1903, la Ville de Bastia est en possession d'un legs de 20.000 Francs que lui a fait un de ses généreux enfants, M. le docteur Eugène Favale, pour être affecté à l'établissement d'une crèche.

D'autre part, le Bureau de Bienfaisance a reçu du Pari Mutuel une somme de 5.000 Francs destinée au même objet.

Il n'a encore rien pu être fait, faute surtout de local approprié.

La construction qui est en contre bas de la propriété, à plus de cent mètres du corps principal, et qui est constituée par deux petits étages et un rez-de-chaussée semble répondre à ce besoin. Elle est complètement isolée, entourée d'un jardin, et à quelques mètres du Boulevard de Cardo, c'est-à-dire à proximité des quartiers urbains.

L'administration et le personnel hospitaliers pourraient être chargés de la direction et de la surveillance de ce service qui serait ainsi assuré à peu de frais, le capital devant pourvoir aux besoins les plus immédiats de la crèche.

2. — Si la Ville rentrait en possession des locaux actuellement occupés par l'hôpital civil, elle aurait immédiatement à sa disposition des immeubles où pourraient être réunis un groupe d'école primaire de filles et une école maternelle.

On utiliserait la partie neuve de l'établissement, les jardins qui sont très vastes et très aérés, et on pourrait projeter pour l'avenir tous agrandissements et améliorations utiles.

M. le Vice-Recteur de la Corse qui a visité cet établissement avec nous, il y a quelques jours, a reconnu qu'on pourrait l'approprier dans le sens que nous venons d'indiquer.

***

Le Conseil d'administration de l'hôpital civil, en décidant le transfert dans l'immeuble projeté, et en votant en principe son acquisition, a dû se préoccuper des ressources dont il pourrait disposer.

Pour l'acquisition fixée par un compromis à 204 500 Francs, il demande à être autorisé à aliéner deux titres de rente s'élevant à environ 3.000 Francs et emploie une somme en caisse de près de 17 000 Francs.

104.500 Francs étant dûs à un créancier hypothécaire, il espère obtenir de ce dernier toute facilité de paiement

Il compte aussi sur des libéralités qui ne peuvent manquer de se produire, et dont quelques-unes sont déjà annoncées.

Il a le ferme espoir et presque la certitude que les recettes des malades payants augmenteront dans de très grandes proportions.

Qu'il réalisera de fortes économies sur la fourniture du lait, et en donnant le logement au personnel de l'hospitalisation assurée aux malades de l'assistance publique, fournira un contingent de nature à alléger dans de très grandes proportions les frais généraux de l'établissement.

Il croit également pouvoir compter sur une subvention plus élevée de la Ville du moment où celle-ci, rentrant en possession de son immeuble et l'affectant à un groupe scolaire, réalisera une économie sur les locations d'écoles.

Enfin, il espère que grâce à votre haute intervention et à celle du Représentant de Bastia il lui sera alloué une forte subvention sur les fonds du Pari Mutuel.

Dans ces conditions l'avenir peut être envisagé avec confiance, et la Ville de Bastia aura à se féliciter bientôt, nous l'espérons, d'avoir réalisé un rêve qu'elle caressait depuis longtemps et à se réjouir de voir disparaître l'hôpital actuel situé dans un des quartiers des plus populeux.

Je me permets en terminant de vous faire observer, Monsieur le Préfet, que le compromis signé le 28 novembre 1907 par la Propriétaire de l'immeuble et le Président du Conseil d'administration de l'hôpital a prévu un délai de trois mois pour la réalisation de l'opération.

Ce délai expire fin février prochain.

Il est donc urgent que les formalités administratives soient, sinon accomplies du moins engagées avant l'expiration de ce délai, par l'ouverture de l'enquête de commodo et d'incommodo, ce qui empêcherait des offres plus avantageuses, toujours possibles de se produire.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma respectueuse considération.

*Le Maire,*
*Président de la Commission administrative de l'Hôpital Civil,*
A. GAUDIN.

N. B. — J'ai l'honneur de joindre au présent exposé une copie du plan de l'immeuble principal.

Tous les étages depuis le rez-de-chaussée ont une distribution analogue ; il est même à observer qu'à partir du 1er étage quelques gros murs disparaissent et que par suite la distribution présente de plus grandes surfaces.

## L'Assistance Publique

**La Société de l'Assistance publique de Bastia exerce, depuis quatre ans, la mission qu'elle s'est imposée, avec un dévouement qui lui a mérité la sympathie de la population. Toutefois, on peut déclarer que quelques rares personnes seulement connaissent l'organisation, le but et le fonctionnement de cette institution philanthropique.**

**Il convient, autant pour rendre hommage aux sociétaires que pour éclairer nos concitoyens, de vulgariser les buts multiples de l'œuvre, ses moyens d'action, les services qu'elle a rendus et ses projets pour l'avenir.**

**L'initiative de cette utile création doit être revendiquée par les membres de la colonie italienne désireuse de doter d'une œuvre humanitaire qui existe, depuis longtemps, dans plusieurs villes d'Italie, leur pays d'adoption.**

**Après quelques mois d'exercice mondables et imprévues, les fondateurs de la nouvelle société adressèrent, à quelques citoyens Bastiais, une demande de concours.**

**Cet appel fut chaleureusement accueilli et, à dater du mois d'octobre 1904, l'Assistance publique était réorganisée sur des bases nouvelles.**

**La majorité des membres étant originaire de la Corse, la présidence de la Société et la majorité des sièges du Conseil d'administration furent dévolues aux Français. Dès cette époque, de précieux concours vinrent vivifier et encourager l'œuvre nouvelle.**

**La teneur des statuts de l'Assistance peut intéresser les lecteurs de ce journal ; nous les résumons en quatre articles :**

**1. Assister à leur domicile les malades et blessés qui en font la demande ;**

**2. Se prêter à toutes les œuvres de sauvetage et de secours, dans les cas de catastrophes et de calamités publiques et privées ;**

**3. Recueillir et assurer le transport, soit à l'hôpital, soit à leur domicile, des malades, blessés ou morts ;**

**4. Contribuer, quand c'est possible, au soulagement des infortunes.**

**Ce programme est assez vaste, et a l'avantage de poursuivre la création d'œuvres nouvelles, dès que les ressources le permettront.**

**Tous les services rendus par l'Assistance sont absolument gratuits.**

**Toutes les questions politiques ou religieuses qui pourraient jeter le trouble dans les réunions sont interdites.**

**Dans quelle mesure les membres de l'Assistance en sont-ils**

conformés aux prescriptions charitables de leur règle ?

Les secours à domicile, il faut bien le reconnaître, n'ont été donnés que dans de rares circonstances. Ce service paraît ne pas avoir été connu. Il est probable que la population, mieux informée aura plus souvent recours au zèle des Assistants dans l'avenir.

Le service de secours aux blessés et celui du transport à l'hôpital, prescrit par les articles 2 et 3 des statuts, a fonctionné avec un zèle vraiment digne d'éloges.

Du 1er juillet 1905 au 1er janvier 1906, l'Assistance a effectué 1.315 sorties qui se répartissent ainsi qu'il suit :

| | |
|---|---|
| Malades transportés de la gare à domicile . . . | 90 |
| De la gare à l'hôpital . . | 300 |
| De la gare aux bateaux . . | 85 |
| Blessés transportés de la rue à l'hôpital . . . . | 840 |
| Total . . . | 1.351 |

La Société a assuré également 31 services à la campagne à des distances variant entre 20 et 30 kilomètres.

Ces chiffres ont leur éloquence.

Enfin, pour se conformer au 4e paragraphe des statuts, la Société a créé au mois de septembre 1907, l'œuvre de la Cuillerée de soupe, dont nous entretiendrons prochainement le lecteur, inaugurant ainsi la couronne des œuvres nouvelles.

Elle étudie actuellement un projet d'organisation de l'hospitalité de nuit.

Quels sont les moyens d'action de l'Assistance comme personnel, matériel et finances ?

La Société compte, aujourd'hui, 233 volontaires de la charité enrôlés sous la bannière de la Croix Rouge.

Tous les sociétaires paient une cotisation mensuelle qui est de 1 franc pour les membres participants, de 0.50 pour les assistants, et de 0.25 pour les femmes.

Le seul avantage dont jouissent les sociétaires est un avantage posthume. Ils ont droit à une décoration qui comprend 140 membres participants pouvant être requis en cas d'urgence. Les Assistants, au nombre de 43, sont tenus d'assurer le service d'ambulance.

Répartis en escouades de cinq hommes, ils couchent, pendant la nuit, à tour de rôle, au siège de l'Assistance, et on ne saurait trop admirer l'abnégation de ces hommes qui, après leur journée de travail, se soumettent à un règlement très sévère, pour soulager la souffrance humaine. Les femmes assistantes ont pour principale attribution le service de garde-malades auprès des familles qui en font la demande.

Le matériel de l'Assistance comprend trois voitures, et deux brancards, c'est-à-dire une voiture à un collier pour les services lointains et deux voitures pour la ville, dont une affectée spécialement aux maladies contagieuses.

Elle dispose, en outre, d'un appareil à désinfecter qui est prêté gratuitement aux personnes qui le demandent.

Enfin, une boîte de secours, placée au siège de l'Assistance, contient les médicaments nécessaires à un blessé, en cas d'accident.

Les Finances de la Société sont alimentées : 1. par les cotisations de ses membres et les dons des membres d'honneur ; 2. par les quêtes, les fêtes et les dons particuliers. La première source de revenus offre une sécurité complète, la seconde peut être variable.

Cette situation oblige la Société à garder en réserve une somme assez considérable pour parer aux éventualités.

Nous donnons ci-après, à titre de renseignements, un aperçu des recettes et dépenses pour l'année 1907.

Recettes. — Cotisations des membres 2.208 65 ; membres honoraires, 1,093 ; quêtes, 2.095 ; fêtes, 906 ; dons divers, 228 ; soit un total de 6.510 francs.

Dépenses. — Frais généraux (loyer, chauffage, éclairage, concierge, etc.), 3.064 ; médicaments, 124 ; installation et secours à la cuillerée de soupe, 2.644 ; achat de matériel, 276 francs.

La situation financière est donc prospère.

L'Assistance publique complètement outillée, aujourd'hui, pour son service d'ambulance, pourra consacrer, à l'avenir, une partie notable de ses recettes à l'entretien de la cuillerée de soupe.

Mais, pour étendre ses bienfaits, pour élargir son champ d'action, en créant des œuvres nouvelles, il faut qu'elle soit assurée de pouvoir compter sur le concours généreux que la population Bastiaise a bien voulu lui accorder.

Nous sommes convaincus que l'espoir de ces humbles qui, avec une véritable foi d'apôtres, tentent de soulager l'humanité souffrante, ne sera pas déçu.

## L'HEUREUX HASARD

Le petit discours, et bien senti, que M. Jean Crappi ministre du commerce, a prononcé, l'autre jour, à l'anniversaire de Charles Floquet, a réveillé en moi des souvenirs qui commencent déjà à remonter assez loin. Soit dit, en effet, sans vouloir me rajeunir, je constate que c'est surtout en politique que les années passent vite, et qu'il n'est pas nécessaire d'y faire figure d'ancêtre pour avoir par devers soi, tout un bagage d'aventures et d'anecdotes, tout un lot de choses vécues qui, sans constituer des événements historiques, n'en sont pas moins comme la petite monnaie de l'histoire.

Parmi tous les faits, qu'il a très sobrement et très élégamment groupés, à propos de la carrière de Charles Floquet, M. Crappi a naturellement évoqué celui qui, bien qu'épisodique, est pourtant un si grand sujet de fierté pour la ville natale du jour où l'on inaugurait sur la place du Carrousel le monument de Gambetta, mi-août prise, l'épée à la main, dans un jardin de Neuilly, Boulanger et Floquet, le général qui incarnait alors toutes les oppositions, et le président du conseil, autour duquel, à la Chambre comme au Sénat, toute la majorité républicaine s'était ralliée.

On sait quel fut le résultat de ce duel. Le général Boulanger fut blessé à la gorge et il s'en fallut d'un millimètre que le coup ne fût mortel. Non pas, certes, que l'excellent Floquet fût très expert aux choses de l'escrime ; mais, lui aussi, il arrive souvent, son adversaire, dans son impétuosité, était venu s'enferrer lui-même sur son épée. Ce duel, en tout cas, comme tous les duels, ne pouvait évidemment rien et pour ni contre l'un des deux champions. Mais la foule, parfois, est si simpliste, que le prestige de Boulanger en reçut une atteinte immédiate ; ses adversaires triomphèrent bruyamment, et beaucoup même de ses partisans ne purent se faire à l'idée que le général s'était laissé si maladroitement toucher par un avocat ! Le bon et pacifique Floquet se vit entouré d'une auréole sans intendue, et cette petite promenade matinale à Neuilly le servit bien plus que tous les grands discours qu'il prodiguait, à l'époque, à la tribune de la Chambre.

Elle me donne, de plus, pour ma part, l'occasion, assez amusante, de lui rappeler qu'il se fut fermé, dans la vie, se montrer trop sévère pour les petits péchés du voisin, et que, si impeccable que l'on puisse être soi-même, on est parfois exposé à tomber dans des fautes semblables. L'avant-veille, en effet, j'avais reçu de Charles Floquet un petit mot me priant d'aller le voir à la place Beauvau pour une communication assez urgente. Je m'y étais rendu et, fort gracieusement, il m'avait retenu à déjeuner, afin de mieux me faire valoir, sans doute, la pilule qu'il me destinait. Il ne s'agissait pas, en effet, d'une très agréable nouvelle.

Un de mes cousins, M. Bevorisi-Vico, alors préfet de l'Aude, venait d'avoir avec un des conseillers généraux de son département un conflit qui avait donné lieu à une polémique de presse et s'était terminé finalement par un échange de témoins. C'était le préfet qui avait demandé la réparation par les armes à son adversaire, et une rencontre avait eu lieu dont les journaux, naturellement, avaient parlé. C'est à ce sujet que Floquet voulait me voir. Il était, en effet, très monté que, en dehors de cet incident là, il le tenait avec juste raison, pour un des meilleurs préfets de la République. Ce fonctionnaire éminent, qui est aujourd'hui à la retraite, a prouvé, par la suite de sa carrière, combien notre opinion était méritée, et il est même permis de dire, en passant, qu'il n'a pas eu, dans des fonctions qu'il a cependant honorées, toutes les satisfactions que de plus ambitieux et de plus remuants eussent sans peine obtenues.

Floquet était donc fort ennuyé d'avoir à sévir, mais il considérait que, « pour l'exemple, » c'était indispensable. Et je l'entends encore, avec ce mélange de bonhomie et de solennité qu'il apportait toujours dans sa conversation, m'exposer, au cours de ce déjeuner, de quelle façon il entendait le respect de l'autorité. Car ce n'était rien moins que le respect de l'autorité que, à son sens, Bevorisi-Vico avait compromis !

— Un préfet qui se bat ! me disait-il... Mais que voulez-vous donc que pensent les populations ?... Comment ! voilà un homme qui représente le gouvernement, qui est l'incarnation même du pouvoir... qui doit, par conséquent, être insensible aux injures, aux provocations... qui doit planer, en un mot, au-dessus des polémiques, et il descend en champ clos !... Il règle, comme un simple particulier, ses querelles les armes à la main !... Il ne craint pas d'engager, sur le terrain, le prestige même de l'autorité !...

Et Floquet, le geste majestueux, en arrière lécoine rejetée en arrière, continuait, sur un ton enflammé :

— Non, vraiment, ce n'est pas possible, et avoue que cela mérite une sanction ?...

Je n'avouais rien du tout, naturellement, et je protestais, au contraire, comme un beau diable. Les autres convives, parmi lesquels se trouvaient, je m'en souviens, Spuller et Thomson, me soutenaient de leur mieux et Mme Charles Floquet, la bonté et l'indulgence même, essayait, elle aussi d'fléchir son mari. Mais Floquet restait intraitable : sur certains points il avait, quoique très fin et très moderne, les idées par trop absolues de nos bons aïeux de 48, et il s'était mis à cheval, ce jour-là, sur le sacro-saint respect du principe d'autorité une question répétait-il... il en faut une... Je replacerai Bevorisi-Vico, car c'est un préfet comme il y en a peu, mais quelque pour temps je vais le mettre en disponibilité. »

C'est ici-dessus que nous nous séparâmes et je n'étais pas, comme bien on pense, très satisfait. Mais par une coïncidence vraiment merveilleuse, ce fut dans la journée même qu'éclata, à la Chambre, l'incident personnel entre Floquet et Boulanger. Sur un démenti brutal de ce dernier, le président du conseil, touché en plein, envoya promener, et j'ose m'exprimer ainsi, toutes ses belles théories du matin et, s'apercevant par lui-même que, à de certains moments — qu'on soit préfet ou président du conseil — on est un homme comme les autres, il envoya, sans tarder d'histoires, ses témoins à Boulanger.

Le lendemain, après la rencontre dont le résultat n'était rapidement répandu dans Paris, comme Floquet rentrait à la place Beauvau avec Clémenceau et Georges Périn, qui l'avaient assisté, je fus une des premières personnes qu'il rencontra en arrivant :

— Mon cher président, lui dis-je, je n'ai pas voulu tarder à vous apporter toutes mes félicitations... et celles de Bevorisi-Vico !

Le bon Floquet se mit à rire et plus jamais, comme on pense, il ne fut question de la disgrâce du préfet de l'Aude. Le hasard, une fois de plus, s'était chargé de prouver que, si formes que les hommes veuillent être dans leurs intentions, ils sont toujours, plus ou moins, le jouet des événements !....

EMMANUEL ARÈNE,
*(Petit Marseillais).*

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 26 janv., à 3 heures.*

| | |
|---|---|
| En Lisses, allégro, | Tarice. |
| Si j'étais Roi, fantaisie, | Adam. |
| Derniers Frissons, valse, | Tresgallé |
| Le Grand Mogol, fant., | Andren. |
| Les Demoiselles de Magasin, polka, | E. Hallot. |

## Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

### *L'enregistrement des bagages*

Bastia, le 23 janvier 1908

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Je suis fonctionnaire public. Je me suis embarqué une première fois sur réquisition (la réquisition est une pièce constatant qu'on est fonctionnaire), j'ai payé *dix centimes* pour l'enregistrement de ma malle aux bureaux de la Compagnie Fraissinet.

Je me suis embarqué une seconde fois sans réquisition et j'ai été obligé de payer *quarante centimes* pour l'enregistrement de ma malle.

Pourquoi cette différence, alors que fonctionnaires et non fonctionnaires ne paient que *dix centimes* dans toutes les Compagnies maritimes et dans toutes les gares de chemin de fer ?

Cette taxe de *quarante* centimes pour la simple formalité de l'enregistrement d'un colis me paraît d'autant plus exagérée que la Compagnie Fraissinet ne touche de l'Etat que 35 centimes pour un colis postal de 3 kilos qu'elle est obligée d'enregistrer à l'aller et au retour, et de transporter à ses risques et périls de Bastia à Marseille.

Je vous serais obligé de vouloir bien me renseigner à ce sujet par la voie de votre estimable journal et vous offre d'avance l'expression de ma reconnaissance.

*Un vieil abonné du Petit Bastiais.*

Notre rédacteur occasionnel ignore, sans doute, que le Conseil municipal de Bastia, et notre Chambre de commerce ont protesté énergiquement contre cet abus de la Compagnie Fraissinet.

Une indiscrétion nous permet d'affirmer qu'un *Représentant de la Corse* au Parlement interpellera prochainement le ministre de l'Economie politique sur les agissements de la Compagnie Fraissinet.

## *LE BANQUET* du Corps Médical Bastiais

A l'occasion de sa nomination au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, les médecins de notre ville ont offert hier soir, dans les salons du Grand Hotel Lingénieur, un banquet à leur confrère, M. le docteur Valentini.

Les convives, au nombre d'une quinzaine, ont savouré ce menu exquisement préparé.

Potage Julienne à l'Ancienne
Petites Bouchées Financière
Grosse Pièce du Charolais à la Périgord
Timbale Rossini
Sorbets surprise à la Florentin
Chaufroix de Bécasses à la Vatel
Poularde de la Bresse truffée
Caper à la Bordelaise
Pudding glacé Diplomate
Desserts
Haut-Sauterne. — Pomard. — Moët frappé

Au champagne, M. le docteur Saliceti, doyen des médecins, a porté le toast suivant au nouveau Légionnaire :

Mon cher Confrère et ami,

Le privilège de l'âge a parfois son bon côté. Je lui dois aujourd'hui l'honneur de présider cette fête de famille, et le plaisir de vous apporter au nom de tous vos confrères, les félicitations les plus cordiales à propos de la distinction honorifique dont vous venez d'être l'objet.

Vous sachant ennemi du bruit et de la réclame, je ne veux pas offusquer votre modestie en vous adressant un éloge pompeux, et en énumérant tous les titres qui vous ont valu le grade de chevalier de la Légion d'honneur. Je me commettrai de vous dire simplement, que cette distinction est la juste récompense de vos mérites et des services que vous avez rendus, en exerçant depuis de longues années, notre art avec un savoir incontestable, un dévouement sans borne, une impeccable dignité professionnelle. Nous nous en réjouissons et nous en sommes fiers avec vous, car nous estimons que la considération qui s'attache à chaque membre du Corps médical est le patrimoine de la corporation tout entière.

Recevez donc, mon cher Valentini, les félicitations les plus affectueuses et les plus sincères de vos confrères, qui lèvent leur verre avec moi en votre honneur et à votre santé.

M. le docteur Ramaroni s'est ensuite exprimé en ces termes :

En prenant la parole à mon tour, ce n'est pas au long et beau discours que je prétends vous imposer, mon cher confrère ; ce serait, d'ailleurs, ainsi qu'on l'a dit, mal connaître vos goûts, et trop bien augurer, à la fois, de mes faibles moyens ou de mes aptitudes.

Le fin observateur, le clinicien perspicace qu'on se plaît à reconnaître en vous, a déjà constaté sur nos physionomies la satisfaction grande que chacun de nous manifeste et qui, mieux que de jolies phrases, exprime nos sentiments.

L'honorabilité de votre passé tout entier d'abnégation et de dévouement, qui compte, parmi tant de bienfaits, une longue période de services hospitaliers, le patriotisme désiré dont vous avez toujours fait preuve dans l'accomplissement de vos divers mandats électoraux, répondent à la fière devise « Honneur et Patrie, » autour de laquelle rayonnent les mérites qui ont attiré sur vous l'attention du gouvernement de la République.

En joignant leur voix au concert unanime d'éloges de nos concitoyens, vos confrères sont heureux et fiers de la distinction dont vient d'être l'objet un des membres de notre famille médicale.

A titre de légionnaire et d'ami je suis particulièrement heureux de vous adresser mes affectueuses félicitations.

Je lève donc mon verre en votre honneur, mais qu'il me soit permis de commencer dans ce toast Mme Valentini, notre compagne dévouée, inséparable de vos joies, dont la distinction et la grâce font le charme de votre foyer, et qui, certainement, par la pensée, se trouve ce soir parmi nous.

Et maintenant, excellent Confrère et aimable Collègue, recevez ma cordiale accolade.

En proie à une vive émotion, M. le docteur Valentini a remercié en quelques mots bien sentis, ses chers confrères de leur inoubliable réception.

On se sépara, vers minuit, sur de cordiales et confraternelles poignées de main.

## *Gazette Ajaccienne*

*(De notre correspondant particulier)*

### *Brûlée vive*

Une malheureuse jeune fille de 18 ans, Mlle Lilina Canaldi, demeurant rue des Halles-de-la-Marine, 3, travaillait avant-hier, vers 8 heures 1/2 du soir, au coin de son feu.

Une étincelle, partie du foyer, mit le feu à la robe de la malheureuse qui, prise de peur et perdant tout sang-froid, s'élança dans les escaliers en criant. Cela ne fit qu'alimenter les flammes et, lorsque les voisins arrivèrent, la pauvre jeune fille était presque complètement carbonisée.

Le docteur Desanti prodigua vainement ses soins à la malheureuse qui s'éteignit ce matin à 6 heures après, d'atroces souffrances.

Cette jeune fille n'était que depuis peu en Corse ; elle arrivait du continent. Aimée dans tout le quartier, sa mort a vivement émotionné tous les voisins.

### *Etat Civil*

NAISSANCES.

Simeoni Jeanne Marie.

DÉCÈS

Paganoni Jean-Paul, 40 ans.
Canaldi Lilina, 18 ans, couturière.

### Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 26 janv, à 3 h. du s.

| | |
|---|---|
| La Strasbourgeoise, p. r., | Travo. |
| Lackmé, fantaisie, | Délibes. |
| Feux follets, mazurka, | Lehman. |
| Les pêcheurs de Venise, fant., | Travo. |
| Les Fauves, valse, | Métra. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

CIRNEA

*Dumenica 26* sera riunione a Cirnea a cinque ore.

U programma è sceltu, benite chi bi divertarete.

Prezzi d'entrata cume sempre.

1 francu per i sucetari, 5 franchi per i stranieri.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 25 janv.

Thermomètre. 7 heures du matin. 8°.
A midi 11°5, à 3 heures du soir 9.0
Maxima + 12 . Minima 5 .
Baromètre. 7 heures du matin. 777 mm.
A midi, 777 mm. 5 heures du soir. 776 mm.
Vent. Dans la matinée. S. E. léger.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, quelques nuages.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Marine*

Le payement des délégations pour le 4me Trimestre 1907 aura lieu à partir du lundi, 27 du courant.

***

*Charité*

Nous venons recommander à la pitié des personnes charitables de la ville de Bastia, une mère de famille, veuve de trois enfants, qui se trouve dans le dénuement le plus complet.

Les plus petites oboles seront reçues aux bureaux de notre journal où l'on se chargera de les faire parvenir à cette pauvre veuve, si digne d'intérêt.

***

*A louer*

Fin courant, magasin six maison Ramelli, n. 1, donnant sur la place.

S'adresser chez M. Dominique Mattei, Place Saint Nicolas, 13.

***

*A louer*

Au fort de Monserato, vaste campagne d'agrément, avec vue splendide. Prix très modéré.

On louerait également petit vignoble attenant, en plein rapport.


Demandez partout les
« Vermicelles invisibles »
« Maison Ghilini »
*Exiger la Marque*


NOUVELLES RELIGIEUSES

PIETRANERA. — La fête de Sainte Dévote, patronne de la paroisse, est renvoyée au dimanche 2 février.

ORATOIRE SAINT-ROCH. — Dimanche, 27 janvier, on célébrera, dans le dit oratoire, la fête de Saint-Sébastien. Office à messe à 10 heures, avec Exposition du Très-Saint Sacrement, suivie du Salut et du baisement de la Sainte Relique.

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Aujourd'hui dimanche, clôture des cérémonies des Quarante Heures pour les confrères, protecteurs et protectrices, dévots de la Confrérie.

Office de confrérie, à 9 heures du matin, messe avec Exposition Solennelle du Très Saint Sacrement, à 10 heures, Office des Morts et Salut, à 7 heures du soir.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin.

Le Président, Castellotti.

## Etat-Civil

NAISSANCES

Lucchesi Pierre-Jean-Baptiste. — Varoni François-Marie. — Benedi Antoni-Pompilius.

DÉCÈS

Pinto Dominique-François, 10 mois, de Bavella.
Restonica Geneviève, 15 mois, de Bastia.
Depolo Joseph, 73 ans, célibataire, Bastia.
Alessandri Joseph, 73 ans, cultivateur, de Marsigo.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00050

BOURSE DE PARIS

| | 24 janv. | 25 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciennes | 96.00 | 95 95 |
| Rentes de 3 0/0 amortie. | 96.75 | 96 95 |

Au comptant.

## NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 25 janvier.

Le *Journal Officiel* de ce jour publie la nomination de M. Luciani, comme avoué près le tribunal de première instance de Calvi, en remplacement de M. Lucchetti, décédé.

## Nouvelles Militaires

*Impection de la Gendarmerie*

Paris, 25 janvier.

M. le général de brigade Akermann, ancien colonel de la Garde Républicaine, est désigné pour procéder, en 1908, à l'inspection générale de la Légion de la Corse.

*Etat-major général*

M. le général Muteau, commandant la 3e brigade de cavalerie d'Algérie et la subdivision de Sétif, est nommé au commandement de la 2e brigade de Hussards.

*Recrutement*

M. le capitaine Casanova, détaché au bureau de recrutement d'Autun, est réintégré dans son arme, et affecté au 163e rég. d'infanterie.

## L'IMPÉRARICE EUGÉNIE à Colombo

Paris, 25 janvier.

S. M. l'Impératrice Eugénie, qui doit passer une partie de l'hiver dans l'île de Ceylan, vient d'arriver à Colombo, la capitale, magnifique ville de plus de cent mille habitants, renommée par la douceur de son climat, et située sur la côte ouest de l'île.

La santé de l'ex-souveraine est excellente. Elle n'a nullement souffert des fatigues d'un si long voyage.

A son retour, l'impératrice Eugénie ira passer un mois sur la côte d'Azur, dans sa villa *Cyrnos*, au cap Martin.

## Conseil de Cabinet

Paris, 25 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

*Les affaires du Maroc*

Les ministres se sont occupés des affaires du Maroc, et en ont examiné minutieusement la situation au point de vue parlementaire.

Les ministres de la guerre et de la marine ont communiqué à leurs collègues les télégrammes qu'ils avaient reçus du général d'Amade et du contre-amiral Philibert.

M. Stephen Pichon a également communiqué les nouvelles que lui ont fait parvenir nos chargés d'affaires à Tanger et à Casablanca.

L'état de nos troupes de terre et de mer est des plus satisfaisants, et le moral de nos hommes est excellent.

*Les Interpellations*

Dans la réplique que M. Pichon, ministre des affaires étrangères, va faire aux interpellateurs sur le Maroc, il passera sous silence le discours de M. Delcassé qui n'a pas critiqué l'attitude du cabinet actuel dans la question marocaine.

Les ministres se sont mis d'accord sur la réponse que M. Pichon va faire aux interpellateurs.

D'après la nature que prendront les débats, dans la séance de lundi, on jugera si M. Clémenceau devra ou non prendre la parole.

*L'Impôt sur le Revenu*

Les ministres se sont ensuite occupés du projet de loi de l'impôt sur le revenu qui est actuellement en discussion devant la Chambre des députés.

*Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## L'interpellation Jaurès

*La séance de lundi*

Paris, 25 janvier.

A la séance de lundi, M. Jaurès, le leader des socialistes unifiés, montera de nouveau à la tribune et lira les lettres du docteur Mauchamp.

M. Jaurès compte confondre M. Clémenceau, en prouvant à la Chambre, qu'il n'y a pas longtemps, le gouvernement prêtait son appui à Moulay Hafid par l'intermédiaire du docteur Mauchamp.

« D'ailleurs, dit-il, Abd-el-Aziz fut notre ennemi bien avant Moulay Hafid. »

On sait que M. Pichon a protesté contre ces insinuations, hier encore à la Chambre ; c'est pour cela que M. Jaurès veut apporter des preuves pour prouver ce qu'il y a de vrai dans ce qu'il a avancé à la tribune.

La séance de lundi promet déjà d'être aussi intéressante que celle de vendredi, et le cabinet Clémenceau subira bien un rude assaut.

## Les Morts du Jour

*Le vice-amiral Melchior*

Paris, 25 janvier.

M. le vice-amiral Melchior est décédé aujourd'hui, à l'âge de 64 ans.

Il avait été nommé aspirant de 1re classe le 1er août 1863.

Le vice-amiral Melchior, qui était grand officier de la Légion d'honneur, était un de nos officiers généraux les plus distingué de notre marine nationale.

## Le traître Ullmo

*Le rapport Devarenne*

Toulon, 25 janvier.

M. le lieutenant de vaisseau Devarenne, rapporteur près le premier Conseil de guerre, fera parvenir à l'autorité maritime, vers la fin de la semaine prochaine, son rapport dans l'affaire Ullmo.

Le traître aura à répondre devant le conseil de guerre maritime, siégeant à Toulon, des deux chefs d'accusation ci-après :

1° Reproduction des documents intéressant la sûreté de l'Etat ;

2° Intelligences entretenues avec une nation étrangère.

## NOUVELLE A SENSATION

### Mme et Mlle Jaurès SE RETIRENT DANS UN COUVENT

Paris, 25 janvier.

Plusieurs journaux annoncent que Mme et Mlle Jaurès viennent de se retirer dans un couvent.

Cette nouvelle ne peut cependant être acceptée que sous toute réserve.

## *Le Discours* DE M. DELCASSÉ et la Presse Anglaise

Paris, 25 janvier.

Les journaux anglais sont remplis d'éloges pour M. Delcassé. Le grand discours patriotique qu'il a prononcé hier, à l'occasion de l'interpellation Jaurès sur les événements du Maroc, a produit une très belle impression en Angleterre.

Tous les principaux organes louent le courage et l'énergie de l'ancien ministre des Affaires étrangères, et rendent hommage à la loyauté de sa politique et à la droiture de ses sentiments.

## La Presse Allemande

Paris, 25 janvier.

Les journaux allemands sont furieux contre les invinuations de M. Delcassé.

Ils affirment que le rôle de l'Allemagne a toujours été de veiller à ce que l'acte d'Algésiras fut fidèlement observé.

## L'ALLEMAGNE ET LE SULTAN ABD EL AZIZ

Berlin, 25 janvier.

Le bruit a couru que le Sultan Abd El Aziz ferait appel à l'intervention de l'Allemagne.

Le gouvernement allemand fait démentir officiellement cette nouvelle, qui ne repose sur aucun fondement.

## EN RUSSIE

*Les poursuites*

CONTRE

le général Kouropatkine

Saint-Pétersbourg, 25 janvier.

A la suite des faits relevés contre le général Kouropatkine, au cours du procès du général Stœssel, la mise en jugement de l'ancien commandant en chef des troupes russes en Mandchourie, est décidée en principe.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Susini, Chappellas et Michaud,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Geneviève SANTUCCI*

leur fille, petite-fille et nièce, décédée à l'âge de 16 mois.

L'enterrement aura lieu lundi, 27 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Campanari, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN



C'est la préparation la plus efficace pour rendre les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle fortifie et embellit la chevelure.

Cabinet
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce

A VENDRE
pour cause de santé
Boulangerie
très bien située
four attenant
Affaire très avantageuse
Prix très réduit
S'adresser à M. F. Maestracci, rue Neuve St-Roch, 2.

Feuilles de Murier à vendre
Incomparable domaine de Padulone.
Logement pour ouvriers employés à la cueillette. S'adresser pour traiter à Filippi, calèches, Bastia ; pour visiter à Giamarchi Antoine, Vescovato.

Cabinet
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce

*Arrangements entre débiteurs et créanciers*
A VENDRE
Belle petite maison
à Saint-Florent
deux étages, magasins, écurie
Prix modéré.
S'adresser Baronce Maestracci, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
COGNAC BOULESTIN

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, laissant lui-même toutes réparations, est à même de leur livrer un travail très soigné et garanti.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)

*Apéritif*
*Digestif*
*Fortifiant*

PÉTROLE HAHN
NUL MEILLEUR
TRÉSOR DES CHEVEUX
Gros : F. VIBERT L. Cie



*Le Savon extra-pur « Le Chat »* contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

*Le Savon extra-pur « Le Chat »* prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

*Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.*

DEMANDEZ PARTOUT :

**LA CÉDRATINE**

de la Maison L. N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spasmodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.



**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS? NU OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux nouveaux. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats foudroyants. Vente toujours croissante.

Rapport sur les Résultats des mois Royal Windsor fin mars, chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gares et dans Bazars.

*ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

**NEURASTHENIE**

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement du cerveau, de la vessie et de l'estomac, défaillance nutritionnelle chronique, avec mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, douleurs dans le dos, irritabilité, ont intérêt à s'adresser à M. G. DAYDÉ, à CAUDÉRAN (Gironde), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

**ECZÉMAS**

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Gastrites, Congestions, Glandes, Tumeurs, Cancer ou Cancer, Eczéma, Taches, Plaies, propagent en éteignant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.



POUDRE LES POULES

sans interruption même sur les plus grands sujets de Pisse

**2.500 ŒUFS**

par an pour 10 poules

NOTICE gratis et franco

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**LOTERIE**

de l'Orphelinat National

DES CHEMINS DE FER

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F. ETC.

PRIX DU BILLET : **UN FRANC**

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur*, 20, rue N.-D. de Nazareth, PARIS

*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour une demande d'un moins 2 billets.

**1.035 LOTS**, tous payables en espèces.

**LA KABILINE**

*Véritable Teinture des Ménages*

LA KABILINE

*Pour rendre neufs nos Vêtements*

LA KABILINE

*Adoptée par les Personnes économes*

LA KABILINE

*Vendue dans le monde entier*

**ESSAYEZ-EN!**

Le Paquet : **40** Centimes.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

*Le Directeur-Gérant,*
*J.-B. OLLAGNIER.*

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**HUNYADI JANOS**

LA BIENFAISANTE EAU PURGATIVE NATURELLE

Exiger le nom Hongrois SAXLEHNER

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

**SANTAL BLINE**

**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Ecoulements, Crachements du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.*

Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

DÉPÔT dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix soumis et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., brosses or et argent 1er titre En doutez pas et vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Fondella-Corte.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER I**

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**Cie GÉNÉRALE DES PETROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires :* Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI, François Calvi ; LAN TIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 27 — LUNDI 27 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Dévote.

Soleil : (heure nationale)

Lever 6 h 19 m — Coucher 4 h 37 s.

Dernier quart., le 26 — Nouv. Lune le 1.

Fête de Demain : Saint Paul, ermite.

*26 JANVIER*

## AVANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

C'est le premier dimanche du mois de mai prochain que, dans *toutes les communes de France*, les électeurs procèderont au renouvellement des conseils municipaux.

Ces élections, est-il besoin de le dire, sont celles qui passionnent le plus l'opinion, *précisément parce* qu'elles ont pour nous un résultat plus immédiat, parce que ceux que *nous sommes appelés à élire sont* choisis parmi nous et que nous aurons chaque jour des rapports directs avec eux.

La vie municipale n'est elle pas, en effet, inhérente à la vie de chacun ? Le budget de la commune n'est-il pas un peu notre propre budget ? Tandis que l'Etat réserve ses faveurs aussi bien aux habitants de Brest qu'à ceux de Nice, à ceux de Dunkerque qu'à ceux de Bayonne ; tandis qu'il comporte des crédits pour l'assainissement du Congo, pour l'éducation des jeunes Chinois, pour l'exploration du Pôle, toutes choses dont nous nous soucions, n'est-il pas vrai, autant que de notre première chemise, le budget municipal est tout entier réservé au petit groupe d'habitants qui l'entretient de ses deniers. Les chemins dont il paye la construction, nous y marchons tous les jours ; l'école qu'il répare, ce sont nos enfants qui l'ont dégradée ; le garde-champêtre qu'il salarie, c'est un des nôtres, qui veillera sur nos biens à nous, et si, par hasard, on y inscrit une petite *somme pour la fête publique*, c'est nous qui tirerons le feu d'artifice. Comment, dès lors, se *désintéresser de cette vie municipale* et de l'élection des édiles qui seront chargés de veiller à sa bonne gestion.

Mais il y a plus. Les élections municipales revêtent, au point de vue politique, une importance bien plus grande encore. Ce sont, en effet, les municipalités, à raison de trois ou quatre délégués par commune, qui sont appelées à élire les sénateurs. C'est donc de la composition de nos *assemblées communales* que dépendra l'orientation de la Haute Assemblée qui préside en dernier ressort à l'élaboration des lois de la République.

On a beaucoup critiqué le Sénat. Nombre de réformes urgentes, déjà votées par la Chambre, sont en suspens au Luxembourg. Que cette assemblée s'avise d'opposer la force d'inertie à l'activité de la Chambre, qu'elle mette un frein aux réformes démocratiques, et c'en est fait du progrès indéfini qui est la condition de l'existence même de la République. L'évolution politique ne s'accomplissant plus parallèlement avec l'évolution sociale, les plus graves conséquences peuvent en résulter ; comme en 1789, en 1830, en 1848, en 1871, ce ne sera alors que par la violence, par la révolution qu'on rétablira l'équilibre rompu.

Cette éventualité, nul ne la désire. Nous voulons continuer notre œuvre dans la paix et dans la prospérité.

Il y a donc un intérêt de premier ordre à remplir, jusque dans leurs plus infimes obligations, nos devoirs électoraux.

Les élections municipales de 1908 auront une influence décisive sur la politique de demain, en ce sens que les conseillers élus seront appelés à prendre part à deux élections sénatoriales, tenant ainsi dans leurs mains le renouvellement des deux tiers du Sénat.

C'est, en effet, le 5 janvier 1909, pour 1/3 des départements (de O à Z) *et le 3 janvier 1912* pour un autre tiers (de A à G), qu'auront lieu les élections sénatoriales. Les *municipalités que nous allons nommer* au mois de mai seront encore en fonctions à cette époque.

Quiconque néglige ses devoirs électoraux est donc doublement coupable.

*Souvenons-nous combien de révolutions* soulevèrent le peuple durant le siècle passé, combien *de sang fut versé, pour obtenir* enfin ce suffrage universel ! Le droit de vote était réservé, il n'y a pas *encore bien longtemps*, aux riches et aux fonctionnaires ; toute la jeune génération était exclue de la nation.

La même situation existe encore chez nos voisins. Nous assistons en ce moment à la lutte du peuple allemand pour obtenir, lui aussi, le suffrage universel : le peuple de Berlin se fait tuer dans la rue par des charges de uhlans, en chantant notre *Marseillaise* !

Depuis trois ans, nous avons vu également la Russie mise à feu et à sang pour avoir réclamé le droit à l'élection de ses représentants. Il est dans le rôle des pouvoirs autocratiques, comme ceux du kaiser et du tsar, de noyer dans le sang toute velléité de souveraineté populaire.

Nous, Français, nous sommes heureusement affranchis de ces jougs du passé. Nous possédons le plus admirable instrument de domination : le suffrage universel. Sachons nous en servir !

Le devoir de l'électeur n'est pas seulement de déposer, au jour fixé, un bulletin de vote dans l'urne. Il faut encore veiller à l'équitable préparation des listes électorales. Afin que le suffrage soit véritablement l'expression de la volonté de la nation tout entière, chacun doit avoir souci de l'exacte application de la loi qui est placée sous sa sauvegarde et son contrôle.

Voici le moment venu de remplir ce devoir. Tout d'abord, que chacun s'assure de son inscription sur la liste de sa commune. Les réclamations à cet effet sont reçues dans les mairies du 16 janvier au 4 février à minuit.

La commission chargée du jugement des réclamations devra avoir notifié ses décisions aux intéressés avant le 12 février.

Le délai d'appel devant le juge de paix s'étend jusqu'au 17 février. *Celui-ci statue* avant le 2 mars. On a encore jusqu'au 12 mars pour, le cas échéant, se pourvoir en cassation.

Enfin, la liste est définitivement arrêtée, le 31 mars à minuit.

Rappelons en terminant les conditions requises pour être électeur. Elles sont fixées par l'article 14 de la loi du 5 avril 1884 :

I. — Etre Français ou naturalisé Français.

II — Etre âgé de 21 ans au 31 mars 1908.

III. — Jouir de ses droits civils et politiques. (*Ne peuvent être inscrits* sur les listes électorales les condamnés à trois mois de prison au moins pour vente et falsification de produits alimentaires, ou tromperie sur le poids ; pour infractions aux lois électorales ; pour destruction de récoltes, etc.) et les condamnés à la prison, *même d'un seul jour*, pour vol, escroquerie, abus de confiance, attentats aux mœurs, fraude sur le recrutement de l'armée, tromperie commerciale, etc.)

IV. — Avoir dans la commune son *domicile réel* avant le 4 février 1908, ou bien y *habiter* depuis le 1er octobre 1907. En cas de non domicile ni résidence dans la commune, il faut y être inscrit personnellement au premier janvier 1908, soit à l'une des quatre contributions directes, soit à la taxe des prestations, ou bien encore être compris au rôle des prestations sous la cote de son chef de famille sans y être personnellement inscrit. En ce qui concerne les fonctionnaires publics, il suffit qu'ils soient domiciliés dans la commune depuis le 4 février 1908.

J. SOLEIL.

## Propos d'un Bastiais

*La Circulaire de M. le Préfet et l'Assistance aux Vieillards*

*Le « Petit Bastiais » du 24 courant publiait une circulaire de M. le Préfet adressée à MM. les Conseillers généraux, Conseillers d'arrondissement, Juges de paix, Délégués cantonaux, Délégués des Bureaux d'assistance et des Sociétés de Secours mutuels membres des Commissions cantonales du Département instituées par la loi d'assistance du 14 juillet 1905.*

*M. le Préfet a voulu dans cette lettre rappeler aux Conseils municipaux, que leur devoir est de faire un choix consciencieux des vieillards qu'ils ont pour mission de secourir, aux contribuables, « que leur droit et leur devoir est de surveiller la confection des listes et de signaler sans scrupule et sans crainte de s'attirer la malveillance des intéressés et des autorités locales, les erreurs qui ont pu s'y glisser » les abus que certains politiciens de nos jours ont pu commettre dans leur intérêt, au détriment des contribuables.*

*Cette circulaire montre la manière dont M. le Préfet soucieux, de ne pas accabler les contribuables sous la poids d'inutiles charges, de faire appliquer la loi du 14 juillet 1905 tel que le droit et la justice.*

*On sait, en effet, qu'aux termes de cette loi, une juridiction a été instituée pour juger les réclamations qui seront adressées soit au délégué cantonal, nommé par le Préfet, soit au maire de la commune. En Corse, plus que partout peut-être, on a pu constater l'inutilité de cette juridiction tutélaire ; le nombre des protestations a été insignifiant ; par suite les commissions cantonales n'ont eu à connaître d'aucun abus, à corriger aucune des décisions hâtives et intéressées de certains Conseils Municipaux.*

*M. le Préfet n'a pas voulut de reprocher à ces Conseils Municipaux l'interprétation bizarre qu'ils ont donné à la loi et qui consista à négliger les intérêts des citoyens contribuant pour leur part à secourir des infirmes, et qui ont souvent aussi indigents qu'eux sont pris, afin de porter remède aux nombreuses infortunes du canton.*

*Il a pu être voulu donner une leçon d'impartialité et de justice à ces maires qui dans un but « électoral n'ont pas hésité à distribuer les secours que la loi de 1905 mettait à leur disposition, de manière à assurer leur élection au mois de mai prochain !*

*Que tous ceux que la circulaire de M. le Préfet intéresse — nous en sommes tous — sachent profiter de cette belle leçon.*

*ASTEOT.*

97. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

*par* JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XIII

LA FILLE ET LE PÈRE

Du reste, ce château avait été de tous temps entretenu par Croix-Vitré avec un soin jaloux, et d'année en année avait reçu les embellissements et les modifications que comportait le confortable moderne.

Mais resolu — du reste comme Michel lui-même — à faire de sa vie deux parts, l'une qu'il passerait à Mon-Royaume, l'autre qu'il passerait à Paris, où l'entraînerait sa fantaisie, il avait acheté un joli hôtel rue Alphonse-de-Neuville, pour le paiement duquel il se trouvait dans les mêmes difficultés que son frère. Tous deux avaient pris des engagements, sans nul souci de l'avenir. Et comme Michel Laurent avait dit, devant Croix-Vitré surpris :

— Je voudrai s'il le faut. Michel a raison. Moins grande et mieux administrée, la propriété dégagée de ce qui l'encombre rapportera davantage.

Un regard de Nathalie sur le paralytique. Mais cette fois Nathalie ne remarqua aucun signe d'émotion. Elle fut rassurée. La veuve, seule, ne s'endormait pas dans son triomphe. Seule, elle veillait. Alors que ses fils s'disaient qu'ils n'avaient plus rien à craindre, elle se disait, elle, qu'une incertitude, et par conséquent une menace planait encore sur l'avenir. Et cette menace venait de Rose-Lison.

De Rose-Lison, la fille légitime du comte, et l'héritière légale, l'héritière unique de tous ces biens qu'on lui avait volés L. Cerles, la veuve avait, malgré tout, des raisons de se rassurer, mais il fallait, de temps à autre, qu'elle les provoquât, ces raisons, pour retrouver sa quasi-complète tranquillité d'esprit. Rose-Lison, par elle même, était impuissante, bien qu'elle n'ignorât plus, depuis longtemps, le secret de sa naissance. Quelle arme lui donnait, à la pauvre enfant, la connaissance d'un pareil secret, si elle ne possédait, en même temps, les moyens de prouver que le comte était son père ? Quelle protection pouvait-elle également trouver ? Cette qui a été redoutable, et qui aurait pu détruire les ambitieux projets de la parente pauvre, était morte : Suzanne n'était plus là, et le mystère entourait toujours, pour Nathalie, cette mort tragique. C'était donc un danger de moins. Et le plus grand. Sans elle, les Dornak eux-mêmes, étaient réduits à l'impuissance. Qui consentirait à les croire, s'il leur prenait la fantaisie de raconter que Suzanne, autrefois, leur avait confié la mission d'aller lui chercher sa fille ?.. de raconter que cette enfant qu'ils avaient ainsi enlevée sur son ordre n'était autre que la gentille Rose Lison ? La preuve de tout cela existait elle ?.. Non, car si cette preuve avait existé, déjà les Dornak l'auraient utilisée dans l'intérêt de Rose... Et les Dornak ne tuaient, ne donnaient pas signe de vie. *Ils se terraient.* Deux dangers de moins, eux et la mère... et Lison impuissante...

— Oui, oui, je peux me rassurer.. Ce sont des inquiétudes sans raison.

Elle se le disait et cela ne l'empêchait pas d'être inquiète. Le danger ne viendrait-il pas de Croix-Vitré ?.. Que s'était-il passé dans l'effrayante minute qui avait précédé la mort de la comtesse au Saut du Pic ?.. Qu'avait elle pu dire, cette mère en détresse ?.. Et les mères en détresse, nous l'avons dit et nous l'avons montré, sont capables de toutes les folies et des dévouements les plus sublimes ?.. Ce n'était pas la mort de sa femme — dont la veille encore il avait horreur — ce n'était pas cette mort qui avait causé à Croix-Vitré une émotion si grande, si brutale, qu'il en restait frappé éternellement d'une *sorte de trépas anticipé*... Il avait fallu *autre chose*. Quelle était cette chose ? Lui le comte, la savait... Ensevelie dans la tombe... la suprême parole de Suzanne ne serait jamais revelée..

Elle se rassurait encore. Et elle craignait toujours, malgré tout. Etait il donc possible que le reste de sa vie s'écoulât ainsi pour le paralytique ? N'aurait-il pas, un jour maudit, une heure d'*énergie lucide* ?.. *Ne retrouverait-il pas* un peu de force ?.. Cette statue ne s'animera-t-elle pas ? Ce cadavre ne parlerait-il pas ? Et ne le verrait-on pas, le miracle de ce cadavre se soulevant soudain pour accuser, pour venger, pour châtier ?.. Dût un pareil effort lui coûter la vie !.. Oui, cela aussi était une menace... Mais elle y avait songé... Et elle avait trouvé, dans son esprit fertile, le moyen d'écarter ce danger..

— C'est bien simple, je le ferai interdire ! N'est il pas incapable de signer, de parler, de formuler une volonté quelconque ?.. Cette interdiction est de droit.. Elle s'impose .. Nul tribunal ne la refusera.. Et viendra ensuite l'effort mortel qui, pendant un jour, pendant une heure, lui rendra la parole et la volonté, je ne le craindrai plus.. L'interdiction sera là qui répondra pour moi : « Cet homme est paralysé, cet homme n'a plus sa raison, cet homme divague, cet homme est fou ! » Et il aura beau *crier* que Lison est sa fille, personne ne l'entendra.

Lison ! La pensée — comme les actes — de la veuve, tournait toujours autour de l'enfant innocente. L'esprit d'intrigue de la pauvre pauvre était fait, non seulement d'astuce et de ruse, mais aussi d'audace. Et un projet, audacieux et logique, venait de naître en elle. Jadis, elle avait fait chasser la jeune fille de Royaumont.

(*A suivre*).

## Avis administratif

Un concours général agricole se tiendra en 1908, au Champ de Mars, Galerie des Machines, à Paris, du lundi 16 au mardi 24 mars prochain.

## Le Courrier Postal du Nebbio

Nous ne nous trompions pas quand, il y a quelques semaines, nous terminions notre article intitulé : « Le service postal dans le Nebbio, » par cette réflexion : « C'est parce que c'est trop simple à faire que le courrier postal de Santo-Pietro continuera toujours à partir à midi quarante de la gare de Biguglia. »

Pourtant, M. le Directeur des postes, à Ajaccio, a trouvé que les doléances des populations du Nebbio, dont le *Petit Bastiais* n'était fait l'écho, étaient fondées, et il a adressé une note circulaire à tous les maires des trois cantons du haut Nebbio, les invitant à lui transmettre *d'urgence* l'avis des Conseils municipaux de leurs communes, sur cette question.

Nous croyons savoir que c'est à la presque unanimité que les Conseils municipaux ont demandé à ce que le courrier postal parti de la gare de Biguglia aussitôt après l'arrivée du train Corte-Calvi, c'est-à-dire, vers 10 heures 12 du matin.

L'entrepreneur du service lui-même a envoyé une déclaration légalisée, qu'il acceptait de prendre le courrier postal en gare de Biguglia, à 10 heures 1,2 du matin.

Aussi nous ne nous expliquons pas les hésitations de l'administration des postes, à faire droit aux légitimes doléances de toute une population.

Il pourrait se faire que quelque maire ne fût pas d'accord avec le presque unanimité de ses collègues, ne fût ce que pour ne pas être du même avis qu'eux, on voyant que sa commune n'a présentement rien à gagner (elle n'a pas non plus dans tous les cas rien à perdre) à ce changement de départ du courrier de Biguglia.

Dans ce cas, nous n'hésitons pas à le dire bien haut, M. le Directeur des postes ne doit pas hésiter à se ranger du côté de l'avis de la grande majorité.

Si, d'après son avis même, il trouve qu'il y a urgence à changer l'heure du départ, dans le service postal du Nebbio, pourquoi alors ces lenteurs, ces atermoiements, ces hésitations ?

On nous dit pourtant le plus grand bien de lui : on rend hommage à sa bienveillante sollicitude envers ses subordonnés de toutes sortes ; à l'énergique activité qu'il déploie pour que le service postal ne soit en souffrance nulle part ; à l'examen consciencieux, prompt et approfondi des questions qui lui sont soumises ; enfin à l'empressement qu'il met à apporter des améliorations dans le service, toujours bien entendu dans l'intérêt des populations, et d'après leurs vœux.

Il ne faudrait pas que cette bonne volonté s'arrêtât, on fut paralysée quand il s'agit du service postal du Nebbio.

La commune de Santo-Pietro reçoit toujours son courrier après six heures et demie du soir en temps normal, et, pendant les mauvais temps, quand des retards se produisent, (et cela n'arrive que trop souvent pendant la mauvaise saison), la distribution ne peut avoir lieu que le lendemain.

Comme on le voit, cette vallée du Nebbio, qui est enserrée de toutes parts de hautes montagnes, est assez mal partagée en fait de service postal.

Il faut reconnaître que c'est la nature elle-même qui l'a rendue d'un accès déjà assez difficile aux voitures, et à plus forte raison aux automobiles, quoique, même celles-ci puissent y circuler assez facilement si la route était mieux entretenue et un peu élargie et rectifiée dans quelques endroits seulement. Quant à la locomotive, jamais peut-être nous n'aurons le plaisir de voir son panache gris s'évaporer en volutes légères et argentées au fond de nos admirables vallons.

Nous devons donc nous contenter de ces moyens de locomotion un peu rudimentaires, mais il faut l'avouer, au moins, toutes les occasions favorables qui se présentent pour apporter quelques améliorations dans notre service postal.

Quand un pays reçoit un peu plus tôt ou sa correspondance, c'est un petit progrès réalisé, et il en résulte un peu plus de bonheur dont profitera toujours la société.

C'est pourquoi nous ne voulons pas terminer cet article par une réflexion pessimiste, et nous voulons croire que M. le Directeur des postes apportera dans cette question, et avec toute la diligence dont il est capable, une prompte solution, tout à fait conforme aux désidératas de la grande majorité des populations intéressées.

J. P. de CAMPINELLI.

## Ce que disent les Journaux

**Le Soleil**

A propos de la radiation de Mr Hervé :

« Les décisions contradictoires du conseil nous prouvent que les avocats pas plus que les philosophes n'ont trouvé encore la solution du problème qui agite le monde depuis qu'il existe. Si nous avions à formuler un avis nous dirions : « Le conseil n'eut pas raison de radier Mr Hervé puisqu'il avait eu le tort et commis la faute de l'inscrire. »

**La République Française**

Sur l'impôt sur le revenu :

« Est-ce que la promesse d'un impôt donnée comme amélioration du sort des contribuables n'est pas en soi une idée tout à fait désopilante ? On avoue-t-on vu quelque chose de plus drôle qu'un peuple frémissant d'espoir en songeant aux mets qu'on lui prépare ! Et vous figurez-vous un titre tombé de la lune qui passant sur la place de la Concorde, demanderait de qu'on fait dans le monument d'en face, et à qui un passant enthousiasmé répondrait : « On s'occupe, Monsieur, d'une réforme fiscale des plus merveilleuses : On nous vote un gros impôt. — Pardon, dirait le lunatique, chez nous, quand on veut faire plaisir aux gens, on ôte des contributions, on n'en met pas. »

**Le Gaulois**

A propos de l'impôt sur le revenu :

« L'impôt sur le revenu, on le sait, n'est que l'introduction à la confiscation : c'est l'accord des instruments avant le grand chambardement annoncés par les prophètes du bloc. La nationalisation des chemins de fer, à laquelle on va prélever par le rachat de l'Ouest, coûtera fort cher, et, malgré des voies ferrées, l'Etat se verra bientôt contraint d'abaisser jusqu'à la quasi-gratuité les tarifs des transports. Un nouveau trou se creusera dans le budget, il faudra le combler, et l'on devine comment procéderont les socialistes pour équilibrer les finances de la République. En changeant la qualité de l'impôt sur le revenu, en établissant une progression confisquant à la confiscation, on se prouvera les ressources nouvelles ; on attendant que la France, ruinée par ces expériences démagogiques, soit hors d'état de suffire à ses propres dépenses. Donc, il nous faut veiller, je le répète, dans la pensée de ceux qui le proposent, l'impôt sur le revenu est moins une réforme fiscale qu'un moyen de préparer à bref délai la révolution sociale. »

## *Bulletin Financier*

PARIS, 22 janvier 1908.

Marché toujours très ferme dans l'ensemble et plus-value sur notre Rente à 95 80 et dans le compartiment rente. Sauf le Portugais qui cède près d'un point, les Fonds d'Etats sont bien tenus. Les Etablissements de Crédit se maintiennent dans leurs cours précédents. Un peu d'indécision sur les valeurs cuprifères et de traction.

Ku Banque, l'obligation du chemin de fer du Nord de Parana, qui ne peut être remboursée ou couverte avant 1946 sauf en cas de rachat par le Gouvernement, est demandée à 411. Makuewka privilégiés en reprise à 671. Le Port de Bahia monte à 485.

Au prix de 451 frs les obligations de 500 frs de la Canadian Metal Cy donnent un revenu net de 6 60, en comptant la prime de remboursement.

Au bilan de la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, « entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat, » rue de Rochefou nous trouvons que les capitaux assurés par cette Cie en 1907 atteignent 94 millions contre 78 millions 500,000 frs en 1906, soit une augmentation de 5 millions 500,000 frs. Les rentes viagères qu'elle a constituées en 1907 s'élèvent à 3 millions 630,000 frs de rente. Ces chiffres n'étonneront personne, étant donnée la confiance qu'inspire



*Le Savon extra-pur « Le Chat* contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

*Le Savon extra-pur « Le Chat »* prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

*Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.*

DEMANDEZ PARTOUT :

**LA CÉDRATINE**

de la Maison L.-J. BATTU & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

**NEURASTHENIE**

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue et faiblesse chronique, avec idée de Tête persistant, grande impressionnabilité, douleurs dans le dos, tremblements, ont intérêt à s'adresser à M. L. BATTU, 6 GAUDRY (Seine), qui leur enverra GRATIS la notice qui guérit rapidement.

**ECZÉMAS**

Les personnes atteintes de **Dartres**, Croûtes, Rougeurs, Boutons, **Démangeaisons**, Humeurs, Clous, Glandes aux, Engorgements, Glandes, **Tumeurs**, Cancers, Cancer, Ulcères, Glaires, **Taches - Plaies - propageant** et **éternisant**, Ulcères variqueux, **Abcès froids**, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES sans interruption même par les plus grands froids de l'hiver **2.500 OEUFS** par an pour 10 poules

NOTICE gratis et franco

**LA KABILINE**

Véritable Teinture des Dames

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

**ESSAYEZ-EN!**

Le Paquet : 40 Centimes.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Tous.

— Vila au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**HUNYADI JANOS**

LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE

Exiger le nom ANDREAS SAXLEHNER sur l'étiquette et le bouchon

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**LOTERIE**

de l'Orphelinat National

DES CHEMINS DE FER

Autorisée par arrêté ministériel du 26 Janvier 1906.

*Le Tirage est fixé au 30 JANVIER 1908*

GROS LOT **200.000** FRANCS

LOTS DE **50.000** F., **20.000** F., **5.000** F., ETC.

PRIX DU BILLET : **UN FRANC**

*Adresser mandat-poste à M. le Directeur*, 20, rue N.-D. de Nazareth, PARIS
*Joindre 10 cent. pour envoi (étranger, 25 cent)*

La Liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour une commande d'au moins 2 billets.

1.035 LOTS, tous payables en espèces.



**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? ICI OUI.

Emploiez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Restaurateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Bazars et demi-Bazars.

*ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIGCHI, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

SANTAL BLINE

**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'un goût exquis.* Remède le plus efficace et le plus actif

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est: de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de styles Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**Cie GÉNÉRALE DES PETROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano; PUCCINELLI, François Calvi; LANTIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 28

MARDI 28 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. | Union Postale et autres Pays |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | le port en sus. |

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



00053

BIBLIOTHÈQUE BASTIA


### LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Paul, armite.
Soleil : (heure nationale)
Lever 8 h. 59 m. — Coucher, 4 h. 27 m.
Dernier quart., le 26 Nouv. Lune le 1.
Fête de Demain : Saint François de Sale

*27 JANVIER*

## L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS

**La loi de finances du 31 décembre 1907 a introduit un progrès en ce qui concerne l'assistance aux vieillards.**

Jusqu'ici, aux termes de la *loi* du 14 juillet 1905, le vieillard de soixante-dix ans qui réclamait le bénéfice de l'assistance devait établir la preuve qu'il était incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence.

L'âge établissait en sa faveur une présomption d'invalidité, mais cette présomption ne suffisait pas au *législateur qui exigeait qu'elle fut* confirmée par des certificats médicaux.

Enfin, lorsque le travail d'un vieillard, sans être suffisant pour lui assurer la vie, pouvait lui procurer de médiocres ressources, *celles-ci venaient en déduction de* l'indemnité qui lui était accordée.

La loi de finances s'est montrée plus large, plus généreuse que ne l'avait été la loi de 1905. Le Parlement a voté à l'article 20 de la loi, un amendement ainsi conçu : « Le produit du travail des vieillards de soixante-dix ans n'entre pas en compte. »

Ainsi, désormais, valides ou invalides, les vieillards de soixante-dix ans auront le droit de toucher entière l'allocation mensuelle prévue par la loi. On ne leur retiendra plus les quelques sous qu'ils auront pu gagner péniblement en employant leurs forces débiles à des besognes peu rémunératrices.

Le Parlement a reconnu que le travailleur qui a peiné toute sa vie, mais qui n'a pu économiser sur un maigre salaire, a droit au *repos. La société enrichie par son* labeur doit lui assurer le pain de ses vieux jours.

Dans la plupart des cas, si les vieillards assistés travaillent, c'est parce que l'indemnité qui leur est allouée est insuffisante à satisfaire leurs besoins, c'est aussi parce qu'il y a chez ces vétérans du travail un légitime orgueil qui les incite à ne pas *rester inactifs, à montrer qu'ils* sont encore utiles, bons à quelque chose.

En leur chicanant les modestes ressources qu'ils pouvaient se procurer ainsi, la loi les forçait à dissimuler leur travail, à se cacher comme s'ils commettaient quelque mauvaise action.

Nous ne verrons plus ce spectacle pitoyable et immoral. La société assurera au vieillard indigent et septuagénaire les moyens d'existence. Tant mieux, si en vaquant à de petites besognes, il peut améliorer son ordinaire, goûter quelques douceurs.

*La Convention l'a proclamé autrefois* : la dette contractée par la Société envers les vétérans du travail est sacrée.

La démocratie moderne qui poursuit le soulagement de toutes les infortunes sociales, ne doit pas *oublier celle-là. Je ne sais pire dé*tresse que celle des vieillards sans pain et sans feu, quelquefois sans abri, obligés de traîner leur misérable existence de ferme en ferme, de hameau en hameau.

Ceux qui trouvent que tout est *pour le mieux dans le meilleur des* mondes, peuvent se complaire dans leur égoïste indifférence.

Ils ne feront tout de même pas qu'il n'y ait rien à changer dans une société tant qu'on y verra ce qu'on y voit aujourd'hui : des chiens gavés de sucreries et de friandises crever d'indigestion sur des coussins ou auprès d'un bon *feu, alors que* tant de vieillards meurent de froid et d'inanition au fond d'une grange ou même en pleins bois.

En attendant que la loi sur les retraites ouvrières vienne dans l'avenir assurer à tous les travailleurs un morceau de pain pour épuiser leur faim, un toit pour y abriter leur *sommeil* ; la *société*, en assistant les vieillards, ne doit pas faire montre de parcimonie.

M. Charles Dumont, député du *Jura*, à qui l'on doit l'amendement introduit dans la loi de finances, avait demandé également l'élévation de l'*allocation mensuelle* qui, dans la plupart des communes, est fixée seulement à cinq francs, et la mise à la charge de l'Etat du surcroît de dépense qu'entraînerait cette mesure.

Cette proposition a été disjointe, *mais M. Charles Dumont a l'inten*tion de la reprendre. Espérons que pour la soutenir et la voter, il pourra compter sur le parti radical tout entier. Il est aussi à souhaiter, comme M. Dumont en exprimait le vœu dans un article de l'*Action*, que le pays ne se désintéresse pas de cette question « que la presse républicaine et les fédérations *radicales et radicales-so*cialistes excitent et soutiennent le zèle du gouvernement et de la majorité. »

L.-D. ARNOTTO.

## DATES HISTORIQUES

C'est le 26 janvier que la France républicaine accomplit son pèlerinage annuel à la petite maison de Ville d'Avray, où, il y a 25 ans, mourut celui que l'on considère aujourd'hui comme le princi*pal fondateur de notre Démocratie* : Gambetta.

Au moment où les grandes idées humanitaires pour lesquelles nos pères de la Révolution s'enthousiasmèrent et versèrent leur sang, paraissent ne plus devoir être contestées au sein de ce peuple, il nous a paru intéressant de rappeler deux autres grandes dates de notre histoire nationale. Ces dates sont inscrites à notre martyrologe en lettres de sang ; elles marquent les deux années terrible, pour ne pas dire horribles de l'évolution du peuple vers son affranchissement des jougs du passé.

1793, 1871. — 1793, chûte de la royauté séculaire, éclaboussement des fleurs de lys par une large flaque de sang ! — 1871, chûte de l'Empire, disparition définitive des *régimes d'op*pression.

Coïncidence frappante, qui ne manquera sans doute pas de se présenter à l'esprit de ceux qui évoqueront, le 26 janvier, la mémoire de Gambetta, ces trois dates sont presque les mêmes : *21 janvier 1792. Louis XVI meurt sur* l'échafaud ; 28 janvier 1871, Guillaume de Prusse est proclamé, à Versailles, empereur d'Allemagne.

Dates fatidiques ! C'est à croire que les mondes s'enroulent incessamment autour d'une interminable spirale, et qu'ils se retrouvent, à des dates fixes, au dessus d'un même tournant dangereux : un grand bouleversement ébranle l'humanité, l'ordre *établi chancelle sur* ses bases ; puis tout s'apaise, et un nouveau cycle commence...

Ces heures atroces, nous aimons à nous en souvenir, et nous éprouvons encore le frisson d'angoisse qui dut accompagner leurs affres. — 21 janvier *1793, une charrette s'arrête devant* la porte de la prison du Temple et celui devant lequel, vingt ans avant, le peuple se prosternait, y monte entouré d'archers qui ricanent : « Capet, tu vas mourir ! »

« L'ennemi nous menace, avait dit Danton jetons-lui en défi une tête de roi ! » Quel geste et quelle audace, que les générations d'aujourd'hui n'oseraient peut-être plus !

A quoi bon chercher à légitimer ce défi ? La Convention eut la franchise de ne point se targuer d'excuses. En vain, Malesherbes, *le jeune défenseur* du roi, s'écriait avec des larmes : « Je cherche en vous des juges et je ne vois que des accusateurs ! » Robespierre répondait : « La Convention n'a pas une sentence à rendre, mais une mesure de salut public à prendre ! »

*387 voix contre 334* prononcèrent l'arrêt fatal, et quelques heures après, dans le matin pur et glacé de janvier, un roulement sinistre de tambours annonçait la chûte définitive d'un trône, souvent les dernières paroles de ce pâle descendant des Capétiens, qui disait à « Français, je meurs innocent !... »

***

Pourtant, les Français essayèrent encore d'un autre joug. L'aigle impérial domina un instant le monde et accompagna dans toutes les capitales des cliquetis d'armes, des chants de victoire : le drapeau tricolore et la Marseillaise !..

*Et puis*, un matin d'hiver, le canon allemand tonna sous Paris. Disette, famine, capitulation, honte... Pour comble de malheurs, après le bombardement, la commune brûlait Paris. Comme s'il n'y eût pas assez de cadavres dans les champs de Lorraine, de Champagne, de Beauce, les Français s'entretuaient dans les rues de la capitale.

Alors, à la faveur de ce répit, une cérémonie inoubliable se perpétra sous les voutes glorieuses du palais de Versailles, dans le décor d'apothéose de Louis XIV, roi Soleil, vainqueur de Westphalie, le roi Guillaume était proclamé empereur d'Allemagne héréditaire. Le colosse germanique était créé, en *face de la France vaincue.*

Désormais, les peuples s'épuiseront, les nations se ruineront en armements insensés et sans fin. Ce couronnement du 28 janvier 1871 a décidé de l'avenir de l'Europe, et il a lancé sur le monde la perpétuelle menace d'une conflagration toujours imminente et tou-

***

A l'heure de ces douloureux anniversaires, la France démocratique et profondément attachée à la République qu'elle s'est librement donnée, la France, plus forte et plus *ardente que jamais*, salue son passé mort, en même temps que les martyrs de sa Liberté.

C. DES CORDELIERS.

### MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 28 janv., à 5 heures*

| | |
|---|---|
| Ke Lieser, *allégro*, | Turine. |
| Si j'étais Roi, fantaisie, | Adam. |
| Dorniers Frisons, valse, | Trespaillé |
| Le Grand Mogol, fant., | Andran. |
| Les Demoiselles de Magasin, polka, | E. Mallot. |

98. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par PIERRE MAEL

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XIII

LA FILLE ET LE PÈRE

Pourquoi ne l'y ferait-elle pas rentrer ? Dans quel but ? C'est ici qu'éclatait l'audace de la veuve : Si quelque danger la menaçait, venant de Rose-Lison, Nathalie préférait voir ce danger se développer et grandir auprès d'elle, sous ses yeux, plutôt que de sentir une menace imprécise, invisible et lointaine... Près d'elle, elle écarterait aisément ce danger. Loin, il pouvait s'abattre tout à coup sur elle, comme la foudre, qu'on ne voit pas venir. - Près d'elle, ce danger, s'il existe, elle le surveillera aisément. Loin d'elle, il lui échappe !.. Nathalie se rendit à la Mare-à-l'Eau.

Une rafale de neige tombait. Bien qu'il ne fût que cinq heures, la nuit était opaque, une nuit de sifflements et de hurlements dans les arbres. Mais rien n'arrêtait Nathalie lorsque sa résolution était prise. Elle fit atteler un coupé. La maison de la Mare-à-l'Eau était invisible dans les ténèbres et sous *les tourbillons, les cantonnants clos.* On eût dit qu'elle était inhabitée. Le coupé s'arrêta en bas du sentier qui montait chez les Dornak. Nathalie descendit, rabattit sur ses cheveux gris le large capuchon ouaté de son grand manteau et patauges dans la neige. Un filet de lumière filtrait à travers les disjointures des volets. La veuve poussa la porte et entra, pendant qu'un coup de vent enfonçait dans la pièce, lourdement chaussée, un nuage de flocons de neige. La famille était au complet.

Dornak, en fumant une courte pipe de terre, s'occupait à tremper dans du soufre des bâtonnets de bois finement taillés, pour en faire des allumettes. Il les trempait par les deux bouts. Quand il allumerait un bout, l'autre serait encore bon pour plus tard. Et il les rangeait méthodiquement dans un vieux bonitier en tôle pendu à un clou sous la cheminée et qui, depuis longtemps, ne servait plus qu'à cet usage. Louise Dornak tricotait auprès de Rose-Lison, qui ouvrait du linge, tous deux assises à une table ronde, recouverte d'une toile cirée au milieu de laquelle brûlait une lampe à pétrole en verre bleu. En face d'elles, Henriot, la tête entre les mains, les doigts rejoints sur le front et les pouces derrière les oreilles, semblait abîmé dans la lecture d'un de ses livres favoris. Mais si on l'avait surveillé avec attention, on eût remarqué qu'il ne tournait pas les pages. Ou bien cette qu'il étudiait était difficile à comprendre et contenait pour lui quelque problème nouveau qui le surprenait, ou bien sa pensée était loin de son livre et flottait dans une absorbante rêverie.

Il travaillait violemment au bruit que fit la veuve en ouvrant la porte. La lampe fila d'un long jet de flamme fumeuse et puante. Les deux femmes posèrent leur ouvrage sur la table et Dornak, poliment, ôta sa pipe qu'il garda à la main.

Ciboulot et Lison échangèrent un regard rapide. Ils venaient d'avoir, tous les deux, la même pensée : Nathalie venait chercher Rose-Lison !.. Le cœur de Ciboulot se serra. Rose, au château, ne serait-elle pas de nouveau en péril ? Ils étaient si surpris tous les quatre de cette visite inattendue qu'ils gardèrent le silence, les yeux fixés sur Nathalie. Celle-ci fut d'abord gênée en se trouvant dans ce pauvre intérieur où la confusaient les combinaisons mystérieuses de son ambition. Puis la grosse chaleur du poêle, succédant au froid du dehors, jetait un flot de sang à son cerveau. Elle s'assit en balbutiant des excuses.

— Je vous demande pardon. Vous ne m'attendiez pas... Je viens ici en amie et j'ai l'espoir que la proposition que j'ai à vous faire sera bien reçue...

Nathalie, amie des Dornak ! Ciboulot dressa l'oreille. Quant au bûcheron et à sa femme, c'était des gens simples honnêtes et droits. Mais la simplicité chez eux n'excluait pas la finesse. Ils furent sur leurs gardes et prirent un air indifférent. Ces divers jeux de physionomie n'échappèrent point à la pauvre pauvre.

— *Je crois même*, dit-elle, que ma proposition vous fera plaisir doublement. Rose est sortie jadis du château sous le coup d'une accusation de vol dont elle était innocente, nous nous sommes empressés de le reconnaître.

— Pas vous, dit Dornak, vous n'avez rien reconnu du tout. Et si on vous avait laissé faire, Lison serait probablement sous les verrous, tout innocente que vous dites.

— Veuillez ne pas me conserver rancune. Les apparences étaient contre elle. Dans tous les cas, la démarche que je fais en ce moment ne peut servir qu'à prouver publiquement, s'il le faut, que je m'étais trompée.

— Pour bien comprendre ce que vous nous dites, il faut d'abord que nous sachions quel est le motif de cette démarche...

— Vous avez dû apprendre quelle est la triste position de mon pauvre frère, le comte de Croix-Vitré. Il a été frappé de paralysie depuis la mort de ma belle-sœur. Et c'est un douloureux spectacle que nous avons sans cesse sous les yeux, ajouta la veuve en faisant mine d'essuyer des larmes.

— Nous le plaignons de tout notre cœur. . n'est ce pas, Lison ?

— De tout notre cœur ! dit la jeune fille d'une voix profonde.

— Nous le plaignons, parce que le comte s'est montré bon pour nous sur la fin de sa vie — bien qu'il ne soit pas mort, on peut presque parler comme ça — et parce qu'il n'avait jamais voulu ajouter foi à l'odieuse accusation qui avait posé sur Lison...

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BELGODERE. — M. Lazzalvi Fabiani Félix Jean-François est nommé suppléant du juge de paix du canton de Belgodère, en remplacement de M. Bevenuti, décédé.

C'est dans ce prétoire de Belgodère que le grand-père du nouveau juge suppléant a exercé pendant vingt quatre ans les fonctions de juge de paix, et les justiciables du canton n'ont pas perdu le souvenir de ce magistrat aussi digne que familier avec la science du droit.

Les fonctions de juge suppléant ont été remplies aussi pendant plusieurs années par M. Albano Lazzalvi-Fabiani père, du suppléant actuel.

Cela représente trois générations appelées à rendre la justice dans cet important canton. M. Félix Lazzalvi-Fabiani n'aura donc qu'à s'inspirer de ces traditions familiales pour être un magistrat digne, impartial et conciliant, un véritable juge de paix.

OLIVESE. — M. l'abbé Peretti, curé de Corrano, est transféré à Olivese, en remplacement de M. l'abbé Peraldi Antoine-Sébastien, nommé curé-doyen de Petreto.

## Ce que disent les Journaux

**L'Echo de Paris**

« Les nobles et courageuses paroles de l'ancien ministre des Affaires étrangères ont été couvertes par tous les députés, à l'exception de la petite phalange socialiste de chahuteurs, mieux encore, d'enthousiastes applaudissements ; mieux vu la une belle rentrée pour l'homme qui, il y a tantôt trois ans, avait osé tomber à de louches et mystérieuses manœuvres, et qui depuis, observant silence plein de dignité, attendait l'heure des justes revanches ; cette heure a sonné hier, à la grande joie de ceux qui n'ont pas désespéré du bon sens et du patriotisme des Français. »

**La République Française**

« A jour d'hui, la toute législative semble avoir remonté son sang-froid ; elle a même accueilli M. Delcassé et son discours avec des applaudissements qui arrivaient à un bon augure si l'on pouvait faire fonds sur les volontés d'une assemblée dont l'inconstance paraît la caractéristique la moins contestable ; elle a paru comprendre la nouvelle de vive la politique qui lui est ainsi adressée, elle a semblé se mettre en compte que notre rôle historique dans l'Afrique du Nord nous obligeait, non point à conquérir l'empire chérifien, car point même à y assurer l'ordre parfait, mais au moins à en circonscrire suffisamment l'anarchie chronique pour que celle-ci ne le forme pas complètement à la pénétration de la civilisation européenne. »

**Le Gaulois**

Sur la séance de la Chambre :

« L'intervention de M. Delcassé dans le débat, c'est le gros événement du jour ; car M. Delcassé — il ne l'a pas fait voir — fut le co-signataire du traité qui nous a directement engagés dans l'aventure marocaine. M. Delcassé s'est expliqué, il s'est défendu, il a disputé aux qui l'avaient combattu et, pour la première fois, il me faut louer le courage qu'il a montré, d'abord en gardant si longtemps le silence, alors que ses adversaires portaient sur sa politique un jugement qu'il pouvait pouvoir réfuter victorieusement ; ensuite en indiquant la route que la France devrait suivre pour sa grandeur, sa sécurité et aussi pour assurer la paix du monde. »

**Le Radical**

« M. Delcassé n'a pas eu de peine à montrer que le plus grand danger que la France pût courir serait d'abandonner aux hostilités défaillantes que nos bons amis lui connaissent et de jeter par les armes quand tout le monde reste armé autour d'elle. Vous voyez bien que Tanger, Jamais qui avait frayé à l'ex-ministre des Affaires étrangères le chemin du gros succès auquel il est parvenu ; mais il y a d'autres raisons à ce succès. La chute de M. Delcassé fut de celles dont un homme public ne se relève toujours en France, puisque le seul reproche qu'on lui adressa jamais fut de défendre avec passion les intérêts du pays. »

## Bulletin Financier

Paris, 25 janvier 1908.

La Banque de France vient d'abaisser le taux de son escompte et de son avance le marché reste fermé mais très calme. Notre Rente revient à 95.77. Bonne tenue des Fonds Etrangers, sauf du Portugais. Sociétés de Crédit stationnaires. Demandes suivies en obligation 4 0/0 de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine à 4.13.

La Banque du Chemin Walker s'avance à 438. Les obligations 5 0/0 Forces Motrices de la Haute Durance sont recherchées à 492 ; jusqu'à la mise en vigueur du contrat avec l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, leur intérêt est assuré par le compte de premier établissement.

Rappelons qu'en attendant leur prochaine introduction, les actions des Houillères de Saint-Menard peuvent encore s'obtenir à 165 frs à la Banque Daschamps et de Blangiont, rue Laffitte.

Les actionnaires des Messageries Fluviales de France ont le plus grand intérêt à assister ou à se faire représenter à l'assemblée extraordinaire du 27 courant, car il s'agit de résolutions capitales à prendre. Ajoutons au sujet de cette société qu'actuellement sa flotte se compose de 12 bateaux à vapeur-poseurs de 22 bateaux pontons.

Chemins Français hésitants.

## PALMES ACADÉMIQUES

Ont été nommés Officiers d'Académie :

MM.

Giovannetti Victor-Nicolas, professeur de musique, Paris.

Ghuticelli Jacques-Marie, Zuzas.

Leonzi Jean-Baptiste, vice-président de la Solidarité militaire, Paris.

Luciani, interprète judiciaire, Tunis.

Maggi, ingénieur, Paris.

Maggini Joseph-Antoine, homme de lettres, Toulon.

Marcelli Jean-Antoine, rédacteur à l'administration centrale du ministère de la guerre.

Marini Pascal-Antoine, maire de Foggiolo.

Morelli Jean-Alphonse, dessinateur hydrographe au ministère de la marine, Paris.

Morelli Marcel-Etienne-Jean-François, lieutenant au 4e régiment d'infanterie coloniale, Toulon.

Natali Jean-Laurent, employé au ministère de l'instruction publique, Paris.

Nicolai Charles, commissaire spécial adjoint, Vienne.

Orsoni, percepteur des contributions directes, Muro.

Orsucci Paul-Pascal, avocat, Bonifacio.

Mme Ortoli Isabelle, femme de lettres, Corbère.

Orsoli Antoine-Caroline, maire, Saint-André-de-Tallano.

Paoletti Ange-François, secrétaire de police, Marseille.

Pagni de Mazzei [illegible], secrétaire-archiviste du Conseil du jardin des Tuileries, Paris.

Peraldi Charles-Marie, commis de 1re classe à la Grande Chancellerie de la légion d'honneur, Paris.

Peronce Jean-Ernest, commis principal de tabacs-entrepôts des colonies.

Mme Piazza Marie-Jeanne, publiciste, Paris.

Peraggi Barthélemy, bienfaiteur des écoles, Saint-Pierre de Venaco.

de Pietri-Santa, Charles-Joseph-Domiciano, ch f de section à l'inspection divisionnaire de la circulation et des transports à la préfecture de police.

## Les Travaux de Janvier

### VITICULTURE

Janvier est le mois des labours d'hiver et des défoncements pour plantation de la vigne. Un peu même, quand il ne gèle pas, marne en place les plants racinés dans les sols légers et secs. On sélectionne les boutures et les greffons qu'on conserve dans du sable humide en un endroit bien abrité. Il faut préparer l'ensemencement des boutures par écrasement, torsion, trempage ou strangulation et entourer de linges humides les paquets de boutures.

On peut stratifier les boutures par paquets de dix, la greffe en bas, dans une couche de terre de bois de 0 m. 28 à 0 m. 30 d'épaisseur qu'on a soin de bien arroser.

C'est le moment d'opérer la greffe sur table.

On peut commencer à tailler la vigne quand il ne gèle pas, à cuver en plein air les cepe, les chasse et les gourmands.

On emploie les mauvaises journées et les longues soirées d'hiver à préparer les échalas, à les débiter et les aiguiser, puis à les passer dans un bain de sulfate de cuivre.

On opère les traitements antiphylloxériques au sulfure de carbone, au sulfo-carbonate de potassium et à la submersion dans le Midi. Parmi ces insecticides, bisulfocarbonates, sulfocarbonates s'imposent contre le pyrale et la cochylis, ainsi que les organo-zinc ou sulfure de fer contre l'altise noire, mais bien entendu seulement quand il ne gèle pas.

Les taxes et l'amarre s'obtient à cette époque.

Au Chilien, on doit cueillir et soutirer les vins, en ayant soin de bien nettoyer les bondes chaque fois et changer la linge. Pour séparer le vin des grosses lies formées par le froid, il faut prendre le soin de soutirer à l'abri de l'air.

En cas de gelée, on doit fermer hermétiquement cuves et celliers, et aérer si le temps est clair et beau.

Si le vin était pris par la gelée il faudrait le soutirer sans retard.

Quand on a le temps on doit préparer les futailles pour les soutirages de printemps, les vérifier, les mettre et les border hermétiquement ; on doit aussi commencer le collage des vins pour les prochaines expéditions ; mûrir en bouteilles par un temps sec, clair et froid accompagné du vent du nord, et remonter les vins faibles de constitution ou affaiblis par l'âge, avec d'autres de même nature un peu plus corsés ou plus jeunes.

LE DIEN SYLVAIN.

## Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

*Le temps qu'il a fait*

Baromètre : 772. 5. — Températures : Minima, 8 4 ; Maxima, 13. .

Direction du vent : Sud.

Force du vent : Très faible.

Etat de la mer : Très belle.

*Nos Hivernants*

Sont arrivés de Marseille :

M. Emile Pedersen, M. et Mme Schulger Kellie, M. Curtillat Posnny, M. Rer Bryan, Mistress Bryan, Miss A. Bryan, Mistress Garnett, Miss Anderson.

M., Mme et Mlle Warley, M. Smith Oswald.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

*Le temps qu'il a fait*

Aujourd'hui hier, journée splendide, c'est la série des beaux jours, pleins de soleil.

Toutes nos promenades sont envahies par une foule changeante et active, sur tout des hivernants qui profitent et avec quelle joie, de ce temps superbe.

*Le bal des Maçons*

Il a été particulièrement brillant.

M. Marc Spinosi, le sympathique président et les membres du syndicat ne se sont pas ménagés inutilement.

La foule élégante et jeune qui s'était donnée rendez-vous dans la salle des fêtes pour l'arrangement de la salle et la bonne tenue du bal.

*Contravention*

Contravention contre la nommée M. M., 16 ans, fils de David, place des Palmiers, 5 pour lavage de linge à la borne fontaine.

*Au Port*

Entrées : Le « Cyrnos », capitaine Marelin, venant de Toulon et Calvi avec 14 passagers et marchandises.

« Golo », capitaine Olivieri, venant Marseille, avec 65 passagers et marchandises.

Gondolet « Marie-Rose », capitaine Ristori, venant de Propriano et Porto-Pollo, avec 1 passager chargés d'orge.

Sorties : « Cyrnos » pour Propriano et Bonifacio.

Le « Golo » pour Nice.

*Etat Civil*

DÉCÈS

Lucciani Jean-Baptiste, 38 ans, receveur des postes et télégraphes.

Casamarti Marie-Louis, veuve Drago, 80 ans.

NAISSANCES.

Ferinacci Thomas. — Rinollio Raoul-François.

## Rixe sanglante à Lupino

Hier soir, vers 4 heures, à la suite d'une discussion survenue à Lupino, sous le pont du chemin de fer, le sieur Grimaldi, dit Scaramouzza, maquignon, âgé de 65 ans, et Fiaschi, 56 ans, ouvrier agricole, sujet italien, en vinrent aux mains.

Fiaschi, qui était armé d'un vieux fusil, en menaça Grimaldi. Ce dernier profitant d'un moment d'inadvertance de Fiaschi, qui était pris de boisson, s'empara de son arme et lui asséna sur la tête quatre coups de crosse de fusil. Fiaschi tomba à la renverse dans une mare de sang. Ces quatre coups de crosse avaient occasionné quatre blessures, dont deux sur le côté droit et deux sur le côté gauche. Une seule, d'une longueur de 4 à 5 centimètres sur deux centimètres de profondeur, présente quelque gravité.

Les agents Marcelli et Paoletti, aussitôt prévenus, se rendirent sur les lieux et transportèrent le blessé sur une charrette, à la pharmacie Morucci, Place d'Armes, où il fut pansé avec soin et habileté.

Peu après, arrivaient à Lupino l'inspecteur Ristori et le brigadier Bertrand qui mirent Grimaldi en état d'arrestation.

Interrogé au poste de police par M. Dumas, commissaire central, Grimaldi a déclaré n'avoir frappé son antagoniste avec un bâton, qu'après avoir été menacé de mort, et alors qu'il croyait ses jours en danger.

Après cet interrogatoire, Grimaldi a été laissé en liberté provisoire.

Les blessures rapportées par Fiaschi sont assez sérieuses ; elles ne mettent pas, toutefois, ses jours en danger.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 janv.

Thermomètre [illegible] à midi 13. [illegible] 18 5
Moins de 13 2. Moins 5 7.
Baromètre [illegible] à midi, 771 [illegible] Dans la matinée. N. O. légor. Dans l'après-midi, 14.
Etat du ciel, le matin, quelque nuages. l'après-midi, 14.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

*Nos Représentants*

M. Forcioli a été élu président du 2e bureau.

*Nouvelles judiciaires*

M. Landry, conseiller à la cour d'appel de Paris, est nommé président de chambre à la même cour.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

*Palmes académiques*

Au nombre des nouveaux officiers d'Académie se trouve M. Jean Jacques Albertini, d'Albertacce, dont la précieuse collaboration nous a été acquise dès la fondation de ce journal.

M. Jean-Jacques Albertini a contribué puissamment à attirer les touristes vers le Niolo, par ses descriptions poétiques, ses vieilles légendes rendues dans un style vraiment attirant et d'autres publications du plus puissant intérêt.

Nous sommes particulièrement heureux de la distinction qui lui est accordée et nous lui envoyons nos plus affectueuses félicitations.

*Gendarmerie*

M. le général de brigade Akermann, membre du comité technique de la gendarmerie, a été désigné pour inspecter, en 1908, la légion de gendarmerie de la Corse.

*Nécrologie*

Les familles Santoni, Michaud et Chappelet viennent d'avoir la douleur de perdre leur fille, petite-fille et nièce, Geneviève Santucci, âgée de seize mois.

Le cercueil de ce petit ange a été suivi par de nombreux amis de M. Santucci et de sa famille qui ont tenu en cette pénible circonstance à leur témoigner leurs regrets et leurs sympathies. Nous y joignons les nôtres.

— A trois heures de relevée ont eu lieu les obsèques de M. Fortuné Cugurno, enlevé dans sa dix-huitième année à l'affection des siens.

Cette fin prématurée a excité de profonds regrets parmi tous ceux qui le connaissaient ; bon fils, il était la consolation de sa mère, veuve depuis plusieurs années.

La bière était portée par six membres de la confrérie Saint-Charles.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre membres de la Jeunesse Cathoique.

Le deuil était conduit par son frère, son beau-frère et ses oncles, entourés de nombreux parents et amis.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous adressons aux familles Cagurso et Ferracciali toutes nos condoléances.

*Voyages à l'œil*

Le jeune C. Louis, 16 ans, sujet italien, ouvrier cordonnier, est un amateur des voyages gratuits. Il a ainsi effectué le voyage de Bastia-Livourne, et vice-versa, en oubliant de solder sa place.

Il retournait à Bastia sur le « Lismone » courrier de Livourne, samedi soir, vers 6 heures et demie. Le commandant du paquebot, M. Massy, le fit arrêter par l'agent Ghiglierumi, de service au port, qui le conduisit au violon municipal où on l'écrous.

Une enquête a été aussitôt ouverte.

*Nos portefaix*

Procès-verbal a été dressé hier soir, à l'arrivée du train de 7 h. 10, contre T. Gamboli, portefaix, âgé de 17 ans, pour avoir contrevenu au règlement sur la police des gares.

*Objets trouvés*

Il a été trouvé une jacquette de dame, sur le parcours de la gare de Furiani à celle de Bigoglia.

La réclamer au bureau du journal.

*A louer*

Au lieu dit Monserato, vaste campagne d'agrément, avec vue splendide. Prix très modéré.

On louerait également petit vignoble attenant, en plein rapport.

*Apprenti-pâtissier*

On demande un apprenti-pâtissier, s'adresser à la « Bonbonnière. »

### Etat-Civil

NAISSANCES

Vercoli François, — Lucchetti Pierre-Jean-Baptiste. — Curti Pierre-François, — Corrieri Mireille-Corsen-Cécile. — Dalessio Julie-Marie Joséphine Jeanne. — Beizi Marcel-Marie-Dominique-Joseph.

DÉCÈS

Bonavita Jean Félix, 48 mois, de Bastia.
Acquaviva Jules, étudiant, 20 ans, de Rutali.
Cugurno Fortuné, 18 ans, de Bastia.
Altelli François-Joseph, charretier, 79 ans.
Arriva Joseph, cordonnier, 50 ans, de Livourne.
Bourgot Benoît, surveillant de travaux publics, 75 ans, du Poussg (Côte d'Or).

### AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Jérômine Cugurno, née Airoia, et ses enfants ; M. et Mme Paul Ferracciali, née Cugurno, et leur fils ; Mme Veuve Marie Cugurno,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Fortuné Cugurno*

leur fils, frère, beau frère et petit-fils, décédé à l'âge de 18 ans.

L'enterrement a eu lieu lundi, 27 courant, à 3 heures du soir.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


**En vente chez M. Marfisi,**
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie sources du Patrimonio.

L'ART de GUÉRIR
VIENT DE PARAITRE le Journal de Médecine Française qui publie une importante étude sur [illegible] nouveau remède qui guérit rapidement la Phthisie pulmonaire, dite Tuberculose, la Neurasthénie, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Gravelle, les Douleurs, etc. — Envoi gratuit du journal à toute personne qui en fera la demande au Directeur, 18, rue de la Pépinière, à Paris.


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

**BOURSE DE PARIS**

| | 25 janv. | 27 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95.95 | 95 95 |
| de 3 0/0 amortis. | 96.75 | 96.95 |
| | ex-coupon. | |

## Nouvelles Maritimes

*Commandements à la mer*

Paris, 27 janvier.

M. le lieutenant de vaisseau Kerboul est nommé au commandement du submersible *Aigrette*.

M. le lieutenant de vaisseau Adrien est nommé au commandement du submersible *Triton*.

## A L'ÉLYSÉE

### GRAND DINER
*en l'honneur*
### de la Mission suédoise

La Mission suédoise, venue à Paris, pour notifier à notre gouvernement, l'avènement au trône du roi de Suède, Gustave V, a assisté ce soir au grand dîner, offert en son honneur, par le Président de la République et Mme Fallières.

Tous les membres de la légation de Suède à Paris y assistaient également ainsi que les membres du gouvernement et un grand nombre de notabilités politiques.

## Dans les Antilles

*La Révolution à Haïti*

### L'arrivée du d'ESTRÉES

Paris, 27 janvier.

Le croiseur français *d'Estrées*, qui est détaché à la Guadeloupe, avait reçu l'ordre d'appareiller pour Port-au-Prince, afin de protéger nos nationaux, contre les révolutionnaires.

Dès son arrivée à Port-au-Prince, ce croiseur est parti immédiatement pour Saint-Marc, où des marins de plusieurs Européens avaient été pillées.

La démonstration faite par notre croiseur a ramené un peu de calme, et a surtout apporté un peu de confiance au sein des populations européennes qui avaient été victimes des vexations des bandes révolutionnaires.

Des indemnités sont demandées par nos nationaux qui ont été plus particulièrement éprouvés.

La récente arrestation d'un nommé Joseph Giordani a amené la découverte d'un complot tendant à faire éclater des révolution à Haïti, dans la République dominicaine et même à Cuba.

## Les Morts du Jour

*Le contre-amiral Reveillère*

Paris, 27 janvier.

On annonce la mort du contre-amiral Reveillère, commandeur de la Légion d'honneur.

Cet officier général était en retraite depuis plusieurs années.

*Le général Boitard*

Le général de division en retraite Boitard, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé dans l'après-midi.

Il était âgé de 80 ans environ.

*Le général Ghédeville*

On annonce également la mort du général de brigade Chédeville, du cadre de réserve.

Le défunt était commandeur de la Légion d'honneur.

Il était âgé de 79 ans.

## LA SANTÉ DU CARDINAL RICHARD

Paris, 27 janvier.

S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris, est atteint d'une congestion pulmonaire.

Son état inspire de vives inquiétudes à son entourage.

Vu l'âge avancé du vénérable prélat, les médecins désespèrent de le sauver.

Cette nouvelle a produit une vive émotion à Paris, car S. E. le cardinal Richard est très aimé.

## République Argentine

### Un Coup d'Etat

*Situation inquiétante*

Paris, 27 janvier.

Un coup d'Etat a été tenté dans la République Argentine, à Buenos-Ayres.

Le président de la République Argentine a déclaré close la session de la Chambre des députés.

Le budget de l'Etat a été décrété d'office.

Ce coup d'Etat a produit une immense émotion à Buenos-Ayres et dans toute la République Argentine. La foule proteste contre les agissements de son président et fait un appel pressant à l'insurrection.

Les troupes ont été consignées, et l'on s'attend à de graves événements.

Des mesures ont été prises par notre ministre plénipotentiaire à Buenos-Ayres, pour assurer la protection de nos nationaux dans tout le territoire de la République Argentine.

## AU PORTUGAL

### La Révolution gronde

### Manifeste du Parti Républicain

Lisbonne, 27 janvier.

La révolution gronde en Portugal. Les mesures de terreur excessives, prises par le premier ministre Franco, exaspèrent toute la population.

Les arrestations ont lieu en masse, et le pays se trouve placé sous un régime de terreur.

Le parti républicain portugais vient de lancer un manifeste au pays contre une telle dictature.

Il fait appel à l'énergie de tous pour renverser la monarchie qui est impuissante à maintenir l'ordre, et pour assurer enfin le triomphe de la cause républicaine.

Des avances ont été faites à l'armée pour qu'elle abandonne la cause du roi et embrasse celle du peuple.

Si la révolte se produit dans l'armée, comme le parti républicain l'espère, la république serait aussitôt proclamée au Portugal.

La presse de tous les pays est unanime à reconnaître que de grands événements se préparent dans ce petit pays.

## EN ALLEMAGNE

### Manifestations Socialistes à SOLINGEN

*Le Chancelier hué*

Berlin, 27 janvier.

A Solingen, grande ville de l'Etat de Prusse, d'imposantes manifestations socialistes ont eu lieu hier contre le chancelier de l'empire, le prince de Bulow.

Les manifestants, au nombre de plusieurs milliers, ont parcouru les rues de la ville en chantant la « Marseillaise » et en criant : « A bas Bulow ! »

Les cris de « démission ! » alternaient avec ceux de : « A bas Bulow ! Vive le suffrage universel ! »

Ces imposantes manifestations, qui se produisirent un peu partout sur le territoire prussien, ne sont pas sans causer quelques appréhensions au Kaiser lui-même, qui est pourtant toujours décidé à maintenir le prince de Bulow au pouvoir.

## AUX ÉTATS-UNIS

### LE MARIAGE de Miss Vanderbilt

New-York, 27 janvier.

Ce matin a été célébré, avec une pompe royale, le mariage de Miss Gladys Vanderbilt avec le comte Laszlo Szechenyi, chambellan de l'empereur François-Joseph d'Autriche.

Ce très heureux union a été bénie par Mgr Lavelle, évêque catholique, bien que Miss Vanderbilt soit protestante. Les enfants seront élevés dans le catholicisme.

La Cinquième avenue de New-York présentait ce matin une animation extraordinaire. Plus de 400 invités se trouvent réunis dans la vaste et somptueuse résidence des Vanderbilt.

Miss Vanderbilt n'a apporté à son mari que la modeste dot de cinquante millions.

## LE PARLEMENT
### Chambre des Députés

***Avant la séance***

Un public, aussi élégant que nombreux, se pressait aujourd'hui dans les couloirs du Palais Bourbon qui présentaient la plus grande animation. L'affluence était même plus considérable que vendredi. On remarquait surtout un plus grand nombre de dames.

Les débats qui vont se dérouler ne nous apprendront pas grand'chose de nouveau que l'on ne sache déjà, car tous les orateurs inscrits pour prendre la parole ont confié aux journaux le sens de leurs déclarations.

Le gouvernement lui-même a indiqué quel serait le sens de sa réponse. Seulement on compte sur les *incidents, toujours possibles*, témoin la séance de vendredi, et c'est ce qui explique l'affluence extraordinaire qui a envahi, bien avant l'ouverture de la séance, toutes les tribunes. Celle des journalistes est bondée. La tribune du corps diplomatique est au grand complet. On remarque beaucoup la présence du prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne, causant et gesticulant au milieu de ses collègues, et spécialement avec sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre.

La tribune des officiers généraux est archi-comble ; plusieurs sont en civil.

Les députés, par groupes, gagnent lentement leur place.

Tous les ministres assistent à la séance. M. Clémenceau s'entretient longuement avec M. Pichon.

***La séance***

*Présidence de* M. HENRI BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

## INTERPELLATIONS sur les Evénements du Maroc

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations de MM. Jaurès, Ribot, Pinault et Delcassé sur les événements du Maroc.

**M. Raiberti**

député radical des Alpes-Maritimes, monte à la tribune et développe son interpellation.

Il dénonce la mauvaise voie suivie par un gouvernement imprévoyant qui ne sait où il va, n'ayant pas suivi une politique de suite dans les affaires du Maroc.

« Il est encore temps, dit l'orateur, que la Chambre tire le gouvernement de l'impasse, où il s'est engagé. L'approuver ce serait se rendre complice d'une politique d'aventures qui ne peut être que funeste pour le pays et pour la République. »

**M. Deschanel**

député républicain d'Eure-et-Loir, remplace à la tribune M. Raiberti et dit que l'acte d'Algésiras nous a reconnu des droits spéciaux que nous avons à l'est du Maroc.

« A ces droits nous devons nous y attacher en accomplissant l'œuvre que nous y avons assurée.

« Il faut préserver, continue M. Deschanel, l'honneur de notre pays qui est engagé au Maroc du jour où nous avons été obligés de punir les auteurs des meurtres de Casablanca.

« Nous ne pouvons abandonner notre situation surtout après l'événement de Settat, et il faut que la France donne l'impression qu'elle n'abandonnera jamais la cause de ses nationaux et qu'elle protégera toujours les Européens.

« Notre politique doit tendre à améliorer et augmenter sans cesse la situation politique mondiale de la France. Elle ne provoque personne et elle n'est pas contraire aux intérêts des autres puissances.

« Mais il faut que le gouvernement fasse la lumière complète pour que la Chambre et le pays puissent savoir jusqu'où on peut l'accompagner.

« C'est une politique de prévoyance et de pénétration pacifique qu'il faut accomplir au Maroc »

**M. Tournade**

député nationaliste de la Seine, critique la façon dont a été organisée l'expédition de Casablanca.

« Insuffisance dans les effectifs, insuffisance dans les approvisionnements, dit-il, nos troupes n'ont pu agir que lentement, laissant ainsi aux mêlalla rebelles le temps de se former et de nous harceler sans cesse. »

Il accuse M. Clémenceau de ne pas avoir donné un plan d'instruction à nos généraux pour agir en toute liberté.

« La France, dit-il, doit rester au Maroc pour y accomplir une œuvre civilisatrice ».

**M. Dubief**

député radical-socialiste de Saône-et-Loire, parle au nom du groupe radical-socialiste et déclare que la France a le droit de ne rien oublier de ses droits et de ses devoirs envers la civilisation.

« Pas de Don Quichottisme, pas d'abdication, voilà la vraie formule de notre politique. »

**M. Delafosse**

député indépendant du Calvados, approuve les opérations militaires que le gouvernement a engagées au Maroc.

« La France ne peut pas reculer, dit-il, car le résultat d'une pareille abdication en sa puissance serait l'installation d'allemands au Maroc. Trop d'intérêts sont en jeu pour que nous ayons un seul instant l'idée de ne pas faire tout notre devoir au Maroc.

« Il ne suffit pas d'avoir donné une leçon aux tribus rebelles, il faut aussi que l'on sache dans tout le Maroc que nous sommes forts et que nous ne laisserons amoindrir en rien notre situation en Afrique. »

**M. Pichon**

Ministre des Affaires Etrangères, monte enfin à la tribune. Un grand silence se fait dans la salle où se presse un monde fou.

Dans un langage élevé, M. Pichon définit la politique extérieure de la France qui ne cherche à isoler personne, et qui lui suffit de contribuer à assurer le paix du monde.

Abordant la question du Maroc l'orateur déclare :

« Nous sommes restés fidèles à l'acte d'Algésiras. Les mesures militaires que nous avons été obligés de prendre à Tanger, à Oudja et à Casablanca étaient nécessaires pour assurer la sécurité des Européens. »

M. Pichon fait le plus grand éloge de nos soldats et de nos généraux qui se sont montrés dignes du pays.

Il promet au parlement de faire la pleine lumière sur les actes de sa politique extérieure.

« La France républicaine, dit le ministre des Affaires Etrangères, restera toujours fidèle à ses alliances et à ses amitiés. »

La suite de la discussion est renvoyée à demain, et la séance est levée à 7 heures 40.


**Feuilles de Mûrier à vendre**

Incomparable domaine de Padouse.

Logement pour ouvriers employés à la cueillette. S'adresser pour traiter à Filippi, calèches, Bastia ; pour visiter à Gamarchi Antoine, Vescovato.

**A VENDRE**
Mandarines et Oranges de Montesoro
S'adresser au jardin Ajaccio.

**VENTE** de vigne américaine greffée 110 fr. le mille, Rupestris ruban à 25 fr. le mille et Riparia Gloire de Montpellier à 20 fr. le mille.
S'adresser à M. Pierre-Ambroise Rutali, Chiosello, près Borgo.

**ACCOUCHEMENTS**
Madame veuve **Valette**, sage femme de 1re classe, prend des pensionnaires et se charge des enfants.
Rue de l'Académie, 6, Marseille.

**NECTAR-ORANGE**
Consommation saine
**NECTAR-ORANGE**
Première marque
**CHOCOLAT MENIER**

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.




**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1..

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolia - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**ULCÈRES VARIQUEUX**

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, dangereuses, sont guéris tous les ans par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'en ai mis sur mes ULCÈRES sur plusieurs malades atteints de plaies d'ancienne date, variées et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente [illegible]

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 60. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 97, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Golderoni.







**A LOUER**

Divers locaux grands et petits situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 15, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles

**LE MONITEUR DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT.

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION F : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 2e et 4e N°s.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre




**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Cie GÉNÉRALE DES PETROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI, François Calvi ; LAN TIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 28

MERCREDI 29 JANVIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00055

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


***LE CALENDRIER***

Fête d'Aujourd'hui. St François de Sal
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h. 52 m. — Coucher, 4 h. 40 .
Dernier quart. le 26 Nouv. Lune le 1
Fête de Demain : Sainte Martine.

*28 JANVIER*

## Un Accident

Le *Petit Bastiais* a raconté, il y a quelques jours, le 15 courant, dans sa gazette départementale, un fâcheux accident survenu au Pont de la Pulmona, à 7 kilomètres de Sartène.

Ce fait divers mérite de retenir quelques instants l'attention du public. Si nous lui donnons ici une importance exceptionnelle en lui consacrant un premier article, c'est à cause des dangers permanents que présentent la passerelle de la Pulmona et autres échantillons du même genre.

L'accident du 15 janvier qui a failli coûter la vie à plusieurs personnes, n'est pas, en effet, le premier que la presse ait eu à enregistrer. Ce ne sera pas, malheureusement, le dernier, si on ne se décide à des réparations sérieuses.

Tous les ans, à des époques à peu près fixes, on change quelque planche branlante, quelque poutre vermoulue. On cloue, on découe. Puis l'équipe s'en va recommencer sa besogne de replâtrage au pont de Rena-Bianca ou ailleurs. Car le Pont, — que dis-je ! — la misérable et antédiluvienne passerelle de la Pulmona a un pendant digne d'elle : c'est le *pont de bois* PROVISOIRE qui, après la crue de 1892, remplaça le superbe pont en maçonnerie, dont les restes sont encore là, enlisés dans le sable du Rizzanese, comme un défi au bon sens et aux idées de progrès.

Si je poussais plus loin mes investigations, nous pourrions trouver encore dans la même région, une autre passerelle très intéressante, sans garde-fou d'aucune sorte, composée uniquement de deux ou trois poutres sur lesquelles on a posé et cloué huit ou dix planches. Vous direz que, si petite, si étroite, elle doit servir tout au plus de passage à quelques troupeaux de chèvres et de moutons. Et bien, pas le moins du monde ! Le troupeau le plus nombreux qui passe sur ce casse-cou, c'est le troupeau humain.

De tous les points de l'arrondissement de Sartène on est appelé à venir franchir ce délicieux modèle d'architecture, car il est comme la porte d'entrée des bains renommés de *Caldane*. Et bien, j'ai beau fouiller mes souvenirs, aucun changement important n'y a jamais été réalisé.

Dira-t-on encore après cela que les Sartenais ne sont pas des gens accommodants !

Pour ma part, je finis par admirer la patience de mes compatriotes.

Ce sont des stoïques dans le vrai sens du mot. Ils exquissent bien parfois quelques gestes de mauvaise humeur, mais on a tôt fait de les berner et, bons enfants, ils se laissent toujours faire.

Dans le cas qui nous occupe, dans le cas des *Trois ponts... ponts !* il y a de quoi être édifié !

Dans un autre département on aurait fait flamber le trio précieux. A Sartène, on se contente de gémir, de pousser des exclamations désespérées. Dans les cafés, sur les places publiques, là où il y a seulement une réunion de trois individus, vous entendrez toujours des lamentations sur l'état de chose. On discutera avec fougue, avec ardeur, on blasphèmera, on lèvera les poings vers le ciel. Mais vous vous apercevez tout de suite que nous ne sommes pas encore mûrs pour une action intelligente et soutenue, pour une protestation générale, si légitime pourtant.

Il serait temps tout de même qu'on se décidât en haut lieu. Tôt ou tard, en effet, les fruits mûrissent toujours plus ou moins. Et ceux d'une insouciance, parfois trop visible, finissent même par gâter toute chose et... irréparablement.

A.-J. DE LA COLLETTA.

## L'Hôpital Civil de Bastia

### *Une Triple bonne Affaire*

J'ai lu avec autant de plaisir que d'intérêt le rapport que M. le Maire de Bastia a adressé à M. le Préfet de la Corse, sur la question du transfert de l'hôpital civil, rapport que nos deux quotidiens ont eu l'heureuse idée de reproduire in extenso.

L'opinion publique est faite sur cette question, elle est unanimement favorable.

On s'accorde à dire qu'il serait *criminel* de laisser échapper une occasion aussi évidemment avantageuse, et que tout doit être fait pour que les difficultés administratives ou autres soient aplanies.

Avec une conviction qui déborde à chaque ligne, et que nous partageons, M. le Maire envisage la question comme ne devant pas soulever d'objections sérieuses.

Que l'immeuble soit parfait dans tous ses détails, il n'est plus besoin de le dire.

Situation, aération, aménagement, eau potable, possibilité de construire, tout s'y trouve réuni.

A l'avantage d'être situé dans un quartier écarté, sans être excentrique, il ajoute celui de présenter une construction presque neuve, toute faite, autour de laquelle ne peuvent pas s'élever les observations multiples qui ne manqueraient de surgir, s'il fallait construire de toutes pièces.

On pourra, dès la conclusion de l'affaire, y rentrer du jour au lendemain, s'y installer, tout en prévoyant toutes les améliorations qui pourront être apportées dans la suite.

Voilà pour le côté hôpital.

Mais à côté de cette première question, il en est deux autres qui dépendent de sa solution et qui ne manquent pas d'un réel et très grand intérêt.

M. le Maire a fait ressortir avec beaucoup d'à-propos, une lacune qui existe dans notre organisation humanitaire et sociale, le défaut d'une crèche, si utile aux familles pauvres, aux ménagères qui ont besoin d'être affranchies pendant quelques heures des soins qu'elles ont à donner à leurs petits enfants, pour pouvoir gagner leur vie.

L'idée de l'installer dans la construction qui servait d'école maternelle aux élèves des religieuses, est des plus heureuse.

Ce bâtiment est fort bien situé, presque en ville, il est aéré, pourvu d'un jardin, et présente toutes les conditions de salubrité désirables.

Le regretté docteur Favale, qui a eu le premier l'idée de cette institution, ne pourrait qu'en approuver la réalisation dans de pareilles conditions.

Cette crèche mériterait bien de porter son nom.

Il y a un second point de vue qui mérite aussi toute la sollicitude des pouvoirs publics, et surtout de l'autorité universitaire.

On a toujours dit avec raison que les classes, installées dans des bâtiments particuliers qui n'ont pas été construits pour cette affectation, sont de véritables nids à microbes.

C'est là une vérité générale.

Ces installations présentent moins d'inconvénients pour les écoles de garçons : ceux-ci ont plus de liberté que les filles, et ils peuvent à la rigueur prendre leurs ébats dans les rues ou sur les places publiques.

Il n'en est pas de même pour les filles.

Ces pauvres enfants sont entassées dans des écoles qui manquent le plus souvent du cube d'air indispensable, et nous avons entendu dire avec terreur par un de nos honorables praticiens, que les filles ainsi parquées sont *des candidates à la tuberculose*.

En attendant mieux, la Ville rentrant en possession du local actuellement occupé par l'hôpital civil pourra y installer un important groupe scolaire de filles. Ce seront autant de victimes de moins.

Nous avons appris que M. le Vice Recteur a accepté ce local.

Pourquoi en retarder l'utilisation ?

N'avions nous donc pas raison, en commençant cet article, de dire que la Ville est en train de réaliser une triple bonne affaire ?

Mais les affaires sont comme les procès, de bonnes qu'elles sont si on les réalise promptement, elles peuvent devenir mauvaises si on les laisse traîner en longueur.

Qu'on se hâte donc, les pauvres ne peuvent et ne doivent pas attendre.

CIVIS.

## Propos d'un Bastiais

### *Rhétorique Supérieure*

*La Cours de préparation à l'école militaire de Saint Cyr vient nécessaire au Lycée de Bastia? Voilà une question que nous avons traitée au moins dans ses grandes lignes. Un fait est certain : c'est que le Cours n'existe plus, et je demandais il y a quelques jours que les crédits affectés à la préparation des élèves à Saint-Cyr, fussent employés à la création d'une « Rhétorique Supérieure. »*

*Cette idée a été si favorablement accueillie par les élèves des classes supérieures du Lycée de Bastia que j'ai pourtant noir, rien que dans cet accueil, un argument en faveur de la création de cette nouvelle chaire. Je ne veux pas entendre par là que ce seront toujours les élèves qui devront choisir les cours à créer au Lycée — et même, après tout, pourquoi cela ne serait-il pas? — mais cela montre en tout cas, qu'il y aurait évidemment beaucoup de jeunes gens qui trouveraient leur profit dans la réalisation de ce projet. D'ailleurs, rien que cette constatation suffit pour contrebalancer la prétendu argument pour la suppression du Cours de Saint-Cyr : « Il n'y a pas d'élèves. »*

*Il y aura donc des élèves qui suivront le cours de « Rhétorique Supérieure. » Et en effet, tout le monde sait que beaucoup de jeunes gens Corses s'adonnent à l'étude des lettres.*

*Une fois que l'on a admis le fait de la fréquentation certaine du Cours, il est facile de tirer des arguments secondaires.*

*On ne peut nier l'influence néfaste des grandes villes sur la conduite de tout jeune élève qui, loin de la tutelle de leurs parents jette sans précaution dans un milieu inconnu, exposée aux pires catastrophes au point de vue moral se ressentent plus tard d'une éducation trop libre.*

*Ah ! si chaque étudiant avait, au moins jusqu'à 21 ans, à côté de lui, un parent, un ami, qui sut l'orienter vers la connaissance de la vie, sans l'exposer à tomber dans les pièges nombreux tendus à la vertu cet argument qui a pour base la sauvegarde intégrale des principes moraux de l'enfant jusqu'au jour où il saura se conduire lui même n'aurait aucune valeur. Malheureusement ce danger n'est que trop réel et l'éducation morale que trop négligée!*

*Il enfin, on ne peut ignorer l'argument que les parents surtout sont indiqués pour produire : Il y a une différence énorme entre les frais d'installation à Bastia et les frais d'installation dans une grande ville comme Marseille*

*Les intérêts des jeunes gens ceux de leurs parents prouvent en faveur de la création d'une chaire de « Rhétorique Supérieure » au Lycée de Bastia.*

ASTEROT.

## La Culture du Coton en Corse

La Corse a été considérée jusqu'à présent comme un pays déshérité. Pour nous, c'est « perle de Napoléon le pays de la Vendetta, des bilgands et des maquis. Nous ne la connaissons guère que par des romans sanguinaires ou poétiques dont le pire assurément qui nous revienne en mémoire, est de cet excellent auteur, Prosper Mérimée.

Des excursions y sont bien organisées ; mais elles le sont trop bien. Les voyageurs n'aperçoivent les beautés de la contrée comme dans un kaléidoscope et en rapportent la vague impression que leurs yeux ont été charmés.

Des industries y ont été tentées. Elles n'ont pas donné d'excellents résultats, et la manière dont elles ont été entreprises, a plutôt contribué à démoraliser la Corse.

Notre excellent ami et collaborateur le docteur Papillon a préféré aux programmes alléchants des Compagnies Cook et consorts des promenades solitaires au gré de sa fantaisie et il en a été récompensé. Il a été frappé par l'existence à l'état sauvage le long des routes de « cotonniers » ; il a fait encore d'autres découvertes intéressantes, notamment au point de vue minéralogique, qu'il voudra bien certainement révéler quelque jour aux lecteurs du *Monde Economique*.

Mais ce dont il faut qu'il nous entretienne, c'est de la possibilité de la culture du coton en Corse. Ce serait donner une vie nouvelle à notre lointain département et le réhabiliter auprès de ceux que ne satisfont point des sites sauvages et qui préfèrent la réalité à la rêverie. Et le docteur Papillon aurait même droit à la reconnaissance de ceux qui, au contraire, faisant jusqu'en Corse les cheminées et les hivers des usines, puisqu'il donnerait à la culture des formes agrestes.

En attendant un article du docteur Papillon, nous donnons ci après le résumé analytique de sa communication du 18 décembre dernier à la *Société Nationale d'Agriculture*.

M. le Dr Papillon. — Le coton est devenu la matière textile la plus employée et sa production considérable reste encore insuffisante.

L'industrie cotonnière, en France seulement, met en œuvre 300 millions de kilos de coton et occupe 100.000 ouvriers produisant des tissus fins et des cotonnades grossières.

La culture du cotonnier occupe aux Etats-Unis d'immenses territoires, près de dix millions d'hectares, soit près du cinquième de la superficie totale de la France ; mais cette culture tend à se déplacer. L'Egypte et les Indes anglaises commencent à en produire des quantités importantes.

Lors de la guerre de sécession, des tentatives de culture ont été faites en Algérie, dans la plaine de Saint-Denis-du-Sig : elles ont échoué ; elles sont reprises, en ce moment, dans la plaine de l'oued Chelif, comme elles sont essayées actuellement dans nos colonies, sur la côte occidentale africaine, comme elles meritent d'être essayées en Corse.

En Corse, dans les vallées N. O., le cotonnier pousse spontanément, donne une bourre éclatante et soyeuse, mais courte et peu abondante. La plus vaste herbacée, comme il l'est dans tout le midi de l'Europe, alors que ce même cotonnier est arborescent dans les régions tropicales.

Chaque poil de coton est unicellulaire, et n'a conséquemment aucune cohésion transversale ; il est lisse à la surface, ce qui exige une torsion très prononcée pour le filer ; et de là son inextensibilité, alors que, par contre, les poils de laine s'engrènent dans leurs aspérités. A l'état frais le poil de coton est cylindrique ; en séchant, il s'aplatit et devient rubané.

La longueur moyenne du coton en Corse est de 27 millimètres, alors que le *Gossypium barbadense* qui fournit le *Sea Island* a 54 m. 1/2 millimètres.

En Egypte, on même *Gossypium barbadense* donne prise que 38 millimètres et un *Gossypium herbaceum* 31.

Dans les Indes anglaises le *Gossypium herbaceum* ne donne prise que 244 21 millimètres, inquot, d'après la *Liverpool Cotton Association*, permet de filer des numéros 24. Le coton sauvage de Corse serait donc supérieur.

Pour la Corse, il faudrait essayer plusieurs variétés et faire des sélections pour avoir qualité et abondance, mais avant tout donner au cotonnier l'eau abondante qu'il exige ; donc préparer des moyens d'irrigation par des barrages.

Aux Etats-Unis, des pluies se produisent régulièrement pendant les mois de végétation, mai, juin, juillet, août, et le cotonnier, régulièrement arrosé, pousse abondamment, vraisemblablement aussi le sol lui convient par sa composition.

En Egypte, on irrigue aujourd'hui : autrefois, on se contentait des débordements du Nil.

En Algérie, on avait échoué dans les plaines du Saint-Denis-du-Sig et de Relizane, parce que les barrages des Chanzy et de l'Habra n'étant pas encore établis, des irrigations n'avaient pu être faites.

On réussit ou paraît réussir dans la plaine du Chélif, parce que le barrage du Chélif en permet l'irrigation.

En Tunisie, on a échoué parce qu'on ne peut pas irriguer.

En Corse, à Calvese, près Calvi, M. Costa de Calvese a semé des graines dans une terre ensoleillée et irriguée, il a récolté des fleurs nombreuses abondamment fournies que je vous présente et que vous pouvez comparer avec le coton sauvage que je mets également sous vos yeux. Ce sont les mêmes graines.

Vous avez là le témoignage démonstratif et démontré que le coton pourrait réussir en Corse, le bon marché de la main-d'œuvre pourrait, peut-être, en faire une culture industrielle et remunératrice ; ce serait la transformation économique d'une région misérable en une région devenant prospère ; ce serait aussi l'accroissement de la population en son augmentation, parce que une région si peuplé

quand le travail y est facile et rémunérateur.

M. Saint Yves-Ménard. — La communication de M. le Dr. Papillon est intéressante au point de vue économique ; elle mérite d'être rapprochée des efforts faits par une société industrielle qui cherche à développer la culture dans nos colonies, pour échapper au monopole des Etats-Unis.

Papillon.

*(Le Monde Economique).*

## Ce que disent les Journaux

**Le Siècle**

« Avant de prononcer son discours de vendredi, M. Delcassé aurait dû se demander s'il n'aurait pas pour effet de réveiller les ambitions ou les légitimes qui, avec le temps, s'étaient apaisées, et s'il ne risquerait pas de rendre à la question du Maroc le caractère de question européenne que la Conférence d'Algésiras lui a fait perdre. Fort heureusement, M. Pichon et M. Clemenceau sont là pour remettre les choses au point. A un orateur qui n'a plus aucune responsabilité, ils pourront répondre, au nom d'un gouvernement responsable, du maintien de la paix en Europe, en même temps que de la sauvegarde légitime des intérêts de la France au Maroc. Et la majorité ne leur marchandera ni ses applaudissements ni sa confiance, lorsqu'ils affirmeront que nos alliances et nos amitiés sont entièrement pacifiques, et que nous sommes résolus à respecter d'une manière absolue les engagements pris par nous à Algésiras. »

**L'Aurore**

Sur le discours de M. Delcassé :

« La presse française et la presse étrangère se livrent à d'abondants commentaires sur le discours où M. Delcassé a affiché une fois de plus sa fâcheuse mégalomanie ; il est bon de rappeler aux divers jeunes qui attachent de l'importance aux paroles de l'ancien ministre que M. Delcassé a parlé en son nom personnel, et qu'il n'avait reçu mandat de qui que ce soit ; pour avoir joué pendant son ministère du Tsar supposé du tsar, cela ne l'autorise pas à engager la France à un geste quelconque, c'est au ministre des Affaires Etrangères et au président du Conseil qu'il appartient de remettre les choses au point et de faire connaître les véritables sentiments de la France républicaine dans cette question du Maroc. Quand le gouvernement aura parlé, il ne restera rien du discours de M. Delcassé. »

**Le Libre Paris**

« Le discours de Delcassé ne suggère, en résumé, aucune solution pour la question du Maroc, et je doute que Clemenceau y trouve une inspiration quelconque de même une indication ; avec le silence où nous nous tenons à la conférence d'Algésiras, le problème est insoluble. Ce discours n'apprend rien à ceux qui sont au courant de la politique ; il n'a la valeur d'aucun cours moral, de service ; s'il était bon qu'on le fît, il apprendrait aux Français à ne pas perdre leur sang-froid à propos de rien, à se rendre toujours un compte de raisonner et de penser qui rendraient nos succès si grands jadis. »

## Carnet Mondain

M. l'archiprêtre Casanova, curé de Saint-Jean Baptiste, a béni hier matin, dans son église paroissiale, l'union de Mlle Faustine Filippi avec M. Albert Francioni.

La jeune fiancée est la fille de M. le colonel Filippi et de Madame née de Bonavita ; elle appartient à une des plus anciennes familles de la Corse et dont la parenté s'étend dans toute l'île ; elle descend de cette Faustine Gaffory qui s'illustra par son héroïque résistance contre les Génois, et elle a puisé dans son foyer les vertus chrétiennes qui font l'épouse modèle et les plus solides qualités du cœur et de l'esprit. Son fiancé est un fonctionnaire des douanes et régie de la Cochinchine très apprécié dans notre colonie, parfait gentilhomme, dont la famille est si connue dans l'arrondissement.

En raison d'un deuil très récent, la cérémonie a présenté le caractère de la plus stricte intimité.

Les témoins de Mlle Filippi étaient : sa cousine, Mlle Marie Gavini, et son oncle, M. François de Bonavita, avocat ; ceux de M. Francioni, son frère, M. Camille Francioni, contrôleur des services maritimes postaux, et M. Pierre Pasqualini, banquier.

Quelques heures après la cérémonie religieuse, les époux prenaient le paquebot de Livourne pour se rendre à Marseille où ils doivent s'embarquer dimanche pour Saïgon.

Nous les prions d'agréer les vœux les plus sincères que nous formons pour leur bonheur.

## La rixe sanglante de Lupino

Ainsi que nous l'avons relaté dans notre chronique d'hier, le sieur Grimaldi, dit Scaramouzza, qui avait donné quatre coups de bâton à Fiaschi, ouvrier agricole, avait été laissé en liberté provisoire avec l'obligation de se tenir à la disposition de la justice.

Appelé par le juge d'instruction, dans l'après-midi d'hier, Grimaldi a renouvelé ses déclarations de la veille disant : qu'il n'a frappé que lorsqu'il s'est trouvé dans le cas de légitime défense.

Les blessures à la tête, rapportées par Fiaschi, sont heureusement sans gravité ; il en sera quitte avec quelques jours d'incapacité de travail.

Ajoutons, dans l'intérêt de la vérité, que l'arrestation de Grimaldi avait été opérée, lundi, par les agents Paoletti, Marcelli et Giudicelli.

L'enquête continue.

## Détails sur ma guérison

Par Mme Murati



*Mme Murati* (Ct, Pouillan, Hyères)

Mme Herminie Murati, dont nous donnons ci-dessus le portrait, habite Hyères (Var), au quartier Saint-Martin, Poterie Casaro 16. Elle a été guérie par les pilules Pink d'une grave anémie et à la suite de sa guérison elle a écrit ce qui suit :

« Pendant longtemps j'ai beaucoup souffert. Je me rappelle avoir commencé par perdre l'appétit et les couleurs. Il fallait me forcer à manger et même les mets que j'aimais autrefois ne me faisaient plus aucun plaisir. J'avais maigri et mes forces diminuaient de plus en plus. Mon appétit était devenu encore plus mauvais, car mon estomac n'était tout-à-fait détraqué puisqu'il en vint à refuser les aliments même légers. Il me semblait que je n'avais plus de sang dans les veines, tellement j'étais affaiblie. Le matin en me levant j'étais déjà brisée et je me tenais pliée, tellement les reins me faisaient mal, il me semblait qu'ils étaient brisés. Ma respiration était devenue très courte et mon oppression était telle que c'était toute une affaire, et une vraie souffrance, que de monter un escalier ou de marcher rapidement. On m'avait dit que j'étais profondément anémique, qu'il fallait que je fasse très attention et malheureusement les médicaments ordonnés ne me faisaient rien. Je ne connaissais pas la moindre amélioration. Alors, j'ai pris les pilules Pink qui m'avaient été conseillées par plusieurs personnes. Les pilules Pink m'ont guérie. Il paraîtra exagéré de dire qu'elles m'ont débarrassée de mon anémie, comme si on l'enlevait avec la main, et cependant c'est un peu comme cela qu'elles m'en ont débarrassée si l'on tient compte qu'après avoir souffert des années, j'ai été guérie en quelques semaines. »

Les pilules Pink donnent du sang et tonifient les nerfs, guérissent rapidement les maladies suivantes : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatismes. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gabin, 53, rue Bailly, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

## Bulletin Financier

Paris, 24 janvier 1908.

Au début des Fonds d'Etats, pour la plupart en nouveaux progrès, principalement l'Extérieur Français à 96 05, le marché est ferme et sans grand changement.

Les Sociétés de Crédit sont très bien disposées. Le Crédit Lyonnais reprend à 1.190. La Crédit Foncier se retrouve à 676 le Comptoir National d'Escompte à 692, la Société Générale à 655. Au comptant, le Bon Aser monte à 688. Les obligations 4 1/2 0/0 chemins de fer dans la Province de Buenos Ayres sont activement traitées à 440.

En Banque, l'action Ouest Africain passe à 335 et la part à 138, sur la nouvelle que les travaux minière très poussés ont donné d'excellents résultats. L'obligation du Nord du Brésil progresse à 299. L'obligation 5 0/0 or, du Port de Para consolidé en avance à 455.

Les obligations 5 1/2 0/0 de 500 frs que le Canadian Metal Cy place actuellement à 475 frs sont amortissables au pair de 1938 à 1939, par suite d'un fonds d'amortissement déterminé, et donnent au revenu net de 5,97 0/0.

Nos chemins de fer sont stationnaires.

## Petite Gazette

**Variations Atmosphériques du 23 janv.**

Baromètre 7 heures du matin 7°.
A midi 13°, à 3 heures du soir 10.5
Maxima + 13.2. Minima 5.7.
Baromètre 7 heures du matin, 772 mm.
A midi, 771 mm. 3 heures du soir, 768 mm.
Etat du ciel. Dans la matinée, N. O. légers
Dans l'après-midi, 14.
Dans l'après-midi, quelques nuages.
Thermomètre, l'après-midi, 14.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Banque de France*

Le conseil général de la Banque de France a décidé dans sa séance du 23 janvier, d'abaisser le taux de l'escompte de 3 1/2 à 3 p. 100, et le taux de l'intérêt des avances, de 4 1/2 à 4 p. 100.

***

*Acta de probité*

Le jeune Pini Joseph, âgé de 13 ans, demeurant rue Droite, 5, élève à l'école laïque de la rue de l'Opéra, a trouvé, hier, près de la place des Pistaches, une petite chaîne en argent, avec médaille.

Il tient cet objet à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Nos meilleures félicitations à ce jeune enfant pour cet acte de probité. C'est le plus bel éloge que l'on puisse adresser à son maître qui lui a enseigné à ne pas garder le bien d'autrui.

***

*Nouvelles maritimes*

M. d'aspirant de 1re classe Carlini, provenant de la *Rance*, est embarqué sur l'escadre de la Méditerranée.

***

*Arrestation*

Le Brigadier Bertrand et les agents Paoletti et Gavi ont procédé, hier, à 4 heures et demie du matin, à l'arrestation des nommés Canepa Jacques, 17 ans, et Casuri Antoine, 19 ans, inculpés d'avoir pêché à la dynamite, dans l'anse de Fiozzola, au lieu dit *Toffone*.

Ils ont été mis à la disposition de M. le Procureur de la République qui a procédé à un premier interrogatoire.


N'oubliez pas que les
« Pâtes alimentaires »
de la
« Maison Ghilini »
sont les Meilleures
les plus Nutritives
les plus Délicates.
*Exigez la Marque*


## Etat-Civil

**NAISSANCES**

Peretti Charles-Marie, cultivateur, de Brando, et Nasetta Marie-Xavière, ménagère, de Santo Pietro de Tenda.

**NAISSANCES**

Metroglis Jeanne.

**DÉCÈS**

Anghilelli Jean Baptiste, journalier, 64 ans, de Dazzano Postremoli (Italie).
Nardini Cécile, célibataire, 23 ans, de Cimodolino (Italie).
Fabiani Alfonso, peintre en bâtiments, 69 ans, de Livourne.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

**BOURSE DE PARIS**

| | 27 janv. | 28 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95.95 | 96 20 |
| 3 0/0 amortis. | 96.75 | 96 95 |

ex-coupon.

## NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 28 janvier.

Le *Journal Officiel* publie les nominations suivantes :

Sont nommés :

Juge de paix de Sartene, M. Colonna-d'Istria ;

Juge de paix d'Olmeto, M. Galloni ;

Greffier de la justice de paix de San-Martino-di-Lota, M. Graziani ;

Greffier de la justice de paix d'Olmeto, M. Balisoni.

## Nouvelles Militaires

*Réserve*

Paris, 28 janvier.

MM. les sous-lieutenants de réserve Cabon, au régiment d'Epinal, et Negretti, au régiment de Cosne, sont affectés au régiment d'infanterie de Corse.

*Armée territoriale*

M. le lieutenant-colonel Castelli, commandant le 116e régiment territorial, est affecté aux services spéciaux du territoire de la 15e région.

M. le capitaine Filippini, du 112e rég. territorial, est affecté aux services spéciaux du territoire de la 15e région.

## MORT DU CARDINAL RICHARD

Paris, 28 janvier.

S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris, a succombé ce matin, à 7 heures.

Né à Nantes le 1er mars 1819, François-Marie-Benjamin Richard fit ses études théologiques à Saint-Sulpice, et fut nommé vicaire général du diocèse de Nantes.

Il fut appelé à l'évêché de Belley par décret du 16 octobre 1871, préconisé le 22 décembre suivant, et sacré le 11 février 1874.

Il fut choisi comme coadjuteur du cardinal Guibert, archevêque de Paris, avec succession future, par décret du 7 mai 1875, et préconisé en cette qualité le 5 juillet 1875, avec le titre d'archevêque titulaire de Larisse *in partibus*.

Il devint titulaire de l'archevêché de Paris, le 8 juillet 1886, à la mort du cardinal Guibert.

Léon XIII le créa cardinal-prêtre, du titre de Sainte-Marie in via, dans le consistoire du 24 mai 1889.

Les obsèques du vénérable prélat sont fixées à samedi.

## COURSE AUTOMOBILE *Paris-New-York*

*Départ des voitures françaises*

Paris, 28 janvier.

Trois voitures françaises, participant à la course automobile, New-York-Paris, sont parties aujourd'hui, à midi.

Une foule énorme assistait au départ, qui a été salué par de frénétiques vivats.

## Le nouvel Archevêque de Paris

Paris, 28 janvier.

Mgr Amette, coadjuteur du cardinal Richard, vient d'être nommé par Sa Sainteté Pie X, archevêque de Paris, en remplacement du vénérable cardinal Richard, décédé.

## Conseil des Ministres

Paris, 28 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

*Nos Colonies*

Le ministre des Colonies a fait à ses collègues, l'exposé de notre situation dans nos colonies.

Il a été autorisé à accepter la démission de M. Roume, comme gouverneur général de l'Afrique Occidentale.

Plusieurs noms ont été mis en avant pour pourvoir à la nomination du successeur de M. Roume, mais aucune décision n'a été prise.

*Les affaires du Maroc*

Les ministres se sont ensuite entretenus sur notre situation au Maroc.

M. Thomson, ministre de la Marine, communique à ses collègues les télégrammes qu'il a reçus du contre-amiral Philibert.

Tout est calme dans les ports et le moral de nos troupes est excellent.

*Les Interpellations*

Les ministres échangent leurs idées sur la discussion des interpellations sur les affaires du Maroc, qui doit avoir lieu aujourd'hui.

Une entente générale est établie sur les déclarations à faire à la Chambre.

*Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## M. COMBES *Président* de la Gauche démocratique

Paris, 28 janvier.

M. Emile Combes, qui avait été élu président de la Gauche Démocratique, a pris aujourd'hui possession de son fauteuil.

L'ancien président du Conseil a prononcé un grand discours, invitant les membres du Parlement à la reconstitution de l'ancien Bloc.

## TOULON

*Les plans du fort Napoléon*

Toulon, 28 janvier.

M. le Préfet maritime de Toulon a ordonné une enquête au sujet de la trouvaille faite, dans la rue, du plan descriptif complet du fort Napoléon.

Les résultats de cette enquête ne seront pas communiqués à la presse.

## Le départ de la « Gironde »

Toulon, 28 janvier.

Le transport *Gironde*, ayant à son bord un grand chargement de munitions et d'approvisionnements, ainsi que quelques détachements de nos troupes coloniales, a quitté aujourd'hui notre port, à destination du Maroc.

## M. PICHON et les Reptiles Allemands

Paris, 28 janvier.

Les milieux officiels allemands se déclarent satisfaits du discours que M. Pichon a prononcé hier, à la Chambre des députés.

Le discours que M. Delcassé avait prononcé, vendredi, avait indigné la presse reptilienne, à notre égard.

Pourtant, l'ancien ministre des Affaires étrangères avait gardé la plus grande réserve vis-à-vis de l'Allemagne.

Il a tenu à justifier sa politique et affirmer qu'aucune puissance ne pouvait nous déclarer la guerre, si nous ne voulions pas aller à Algésiras.

« Nous avons pour nous notre force, notre droit et nos alliances, à qui nous sommes toujours restés fidèles, et les sympathies de la plupart des nations de l'Europe.

» Il n'y avait dans notre attitude aucun prétexte à l'intervention de l'Allemagne.

» La politique de la France au Maroc n'a jamais été une politique d'aventure. Elle a été la continuation de cette politique inaugurée le lendemain de nos désastres, alors que la France gisait à terre, humiliée, saignée à blanc, et toute seule. Cette politique consistait dans la mission que s'était donnée la République, il y a 37 ans, de travailler au relèvement de la France.

» Et c'est ce grand rôle politique que la France a rempli et qu'elle doit continuer à remplir pour la paix et la sécurité du monde. »

Voilà ce qui avait inquiété la presse d'Outre-Rhin.

Maintenant elle se déclare satisfaite de ce que M. Pichon affirme la neutralité de la France entre les deux sultans frères qui se disputent la possession du Maroc.

M. Pichon déclare, en outre, que la France n'ira ni à Fez, ni à Marakech.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

***Avant la séance***

Quoiqu'il y eût deux grandes journées bien remplies, et que la majorité qu'aurait réunie le gouvernement ne fut pas mise en doute, l'affluence était encore extraordinaire aujourd'hui au Palais Bourbon.

On s'attend, il est vrai, à une nouvelle intervention de M. Jaurès qui doit apporter à la tribune les lettres du docteur Mauchamp.

M. Pichon répliquera et le succès du gouvernement est d'ores et déjà assuré. On s'en aperçoit, d'ailleurs, à la physionomie rayonnante de M. Clémenceau, qui est au banc du gouvernement avec tous les ministres, et qui s'entretient avec MM. Ribot, Deschanel et Denys Cochin.

La salle est comble et les tribunes sont aussi bondées que les jours précédents.

*Présidence de M. Henri Brisson*

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

## INTERPELLATIONS SUR LE MAROC

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations :

1° de M. Jaurès sur la politique que le Gouvernement entend suivre au Maroc et sur les instructions données par le Gouvernement au général d'Amade ;

2° de M. Ribot sur la politique du Gouvernement au Maroc ;

3° de M. Pinault relative aux derniers événements du Maroc ;

4° de M. Delcassé sur la politique marocaine.

***La séance***

### M. Hubert

député radical des Ardennes, monte le premier à la tribune.

L'orateur préconise une entente absolue en Europe qui consisterait à assurer une neutralité complète au Maroc.

« Telle doit être notre règle de conduite, dit M. Hubert, la France ne doit pas faire une guerre de conquête, ce qui conduirait le pays aux pires extrémités.

» Elle ne doit pas non plus avoir des préférences pour un sultan plutôt que pour l'autre, et sa politique doit être de toute pénétration pacifique. »

### M. Boni de Castellane

député républicain des Basses-Alpes, succède à M. Hubert et lance tout de suite une attaque à fond de train contre le gouvernement, qu'il accuse d'inconséquence.

« Il fallait prévoir au début, dit l'orateur, les conséquences où pouvait nous mener cette lamentable aventure.

» Nos troupes se trouvent engagées dans une impasse, telle qu'il est difficile de les en tirer avec honneur.

» Il est impossible de les faire avancer, cela nous conduirait à une guerre de conquête, et nous aurions contre nous presque toute l'Europe. On ne peut pas non plus les faire reculer, sans amoindrir notre prestige aux yeux des Marocains, et aux yeux même de l'Europe.

« Voilà où conduit l'incohérence et l'improvoyance du gouvernement. »

M. Boni de Castellane attend de nouvelles explications du ministre des Affaires étrangères, qui a promis de faire la plus éclatante lumière sur les affaires du Maroc.

### M. Denys Cochin

député conservateur de la Seine, a la parole.

Dans un langage élevé, au milieu du plus grand silence, il reproche surtout au gouvernement son hésitation.

« C'est de n'avoir pas laissé les mains libres à nos généraux, dit-il, que nous sommes encore à nous battre avec les rebelles au Maroc.

» Une fois que la lutte est engagée pourquoi prendre l'engagement de n'aller ni à Fez, ni à Marrakech ?

» L'honneur de la France est maintenant en jeu ; il faut laisser à nos troupes toute leur liberté d'action.

Le gouvernement a le devoir d'éclairer l'opinion publique sur ce point. »

### M. Jaurès

député socialiste unifié du Tarn, monte de nouveau à la tribune, pour donner lecture des lettres du docteur Mauchamp.

Par ces lettres M. Jaurès veut prouver que la France soutient tacitement le sultan usurpateur Moulay-Hafid, alors qu'elle se déclare ouvertement pour son frère, Abd-el-Aziz.

La lecture de ces lettres est longue et fastidieuse, aussi la Chambre y apporte une attention médiocre.

Le député du Tarn termine la lecture de ces lettres au milieu d'un profond silence, pour la bonne raison que les bancs s'étaient presque tous vidés pendant cette lecture.

### M. Pichon

ministre des Affaires étrangères, remplace M. Jaurès à la tribune.

D'une voix ferme et énergique, M. Pichon déclare n'avoir jamais eu aucune relation avec le docteur Mauchamp.

L'orateur ajoute, en outre, qu'il n'a jamais eu connaissance des lettres, dont il vient d'être donné lecture. « Elles ont dû être fabriquées, sans doute, pour les besoins de la cause, déclare-t-il ; il ne peut pas en être autrement. »

M. Pichon ne met pas en doute la sincérité de M. Jaurès, mais ces lettres ne sont à proprement parler qu'un simple roman.

### M. Jaurès

remonte de nouveau à la tribune.

L'orateur voudrait que la promesse faite par M. Pichon, au cours de la séance de vendredi dernier, de n'aller ni à Fez, ni à Marrakech, fut un engagement irrévocable.

Il voudrait aussi avoir l'assurance que l'accord franco-anglais sera toujours un instrument de paix et non un instrument de guerre.

« Le seul rôle, dit-il, qui puisse convenir aujourd'hui à la France, c'est d'être dans le monde, la grande ouvrière de la paix et du droit ; c'est de travailler à écarter, à prévenir tous les conflits qui peuvent menacer la paix du monde.

» Ne déchaînez pas, dit en terminant, M. Jaurès, à propos du Maroc, la plus redoutable des aventures. »

### M. Challey

député républicain radical de la Vendée, a la parole.

L'orateur fait l'éloge de notre politique coloniale.

« La France a le droit de défendre ses colonies, alors que le moindre danger peut les menacer. Nous avons trop d'intérêt dans l'Afrique du Nord, pour que les affaires du Maroc ne nous intéressent pas au plus haut degré.

Aucun orateur ne demandant la parole, le président déclare la discussion close.

## Les Ordres du Jour

*Ordre du jour Dubief*

Le président annonce qu'il a reçu de MM. Dubief et Reinach un ordre du jour, ainsi conçu et qui est accepté par le gouvernement :

La Chambre résolue à appliquer l'acte d'Algésiras, et à assurer la défense et les droits de la France au Maroc, sans intervenir dans la politique intérieure de l'empire chérifien, approuve les déclarations du gouvernement, lui accorde sa confiance, et adresse les félicitations de la Nation à nos troupes au Maroc. »

### Le Vote

Le président met aux voix la première partie de cet ordre du jour.

Le scrutin donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Nombre de votants. . | 483 |
| Majorité absolue. . | 242 |
| Pour l'adoption . . | 483 |
| Contre . . . . . | 0 |

La première partie de l'ordre du jour Dubief et Reinach est adopté à l'unanimité.

***

Le président met ensuite aux voix la deuxième partie, impliquant la confiance :

| | |
|---|---|
| Nombre de votants. . | 520 |
| Majorité absolue. . . | 261 |
| Pour l'adoption . . | 428 |
| Contre . . . . . | 92 |

La deuxième partie est adoptée par 336 voix de majorité.

***

Le président met enfin aux voix la dernière partie de l'ordre du jour Dubief.

| | |
|---|---|
| Nombre de votants . . | 539 |
| Majorité absolue : . . | 270 |
| Pour. . . . . | 495 |
| Contre . . . . | 44 |

Cette dernière partie de l'ordre du jour est adoptée par 451 voix de majorité.

Ce dernier vote, dans lequel tous les socialistes unifiés refusent de féliciter nos troupes, soulèvent de violentes et légitimes protestations de la Chambre.

*L'ensemble*

Le président met ensuite aux voix l'ensemble de l'ordre du jour Dubief et Reinach qui est adopté par 456 voix contre 5.

(Applaudissements nourris).

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

## SÉNAT

*Présidence de M. Dubost*

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

*Validation d'Election*

A l'ouverture de la séance, le Sénat valide sans discussion l'élection de M. Charles Humbert, dans la Meuse.

M. Charles Humbert est admis.

## La Réduction des Périodes d'instruction militaire

L'ordre du jour appelle la suite la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet la réduction des périodes d'instruction militaire des réservistes et des territoriaux, et sur l'article 52 du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1908.

M. Labrousse, rapporteur, fait remarquer que le ministre de la Guerre, étant retenu à la Chambre, il conviendrait de renvoyer la discussion à jeudi.

Le président consulte le Sénat qui approuve la proposition du rapporteur.

La séance est levée.

## AVIS DE DÉCÈS

Mme Poggi née Mannini, M. Poggi et leurs enfants ; M. Ange Mannini ; M. Antoine Mannini et ses enfants ; M. Jean Mannini ; M. Giorgetti et ses enfants ; Mme veuve Bellodi, de Marseille ; M. et Mme Guglielmi et leurs enfants, de Paris.

Les familles Giorgetti, Guglielmi, Portolini, de Venaco ; Poggi et Tasso, de Bastia.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Madame Judith Mannini*

NÉE GIORGETTI

leur mère, belle mère, grand'mère, sœur, tante, cousine et alliée, décédée le 28 courant, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 3 heures et demie du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard du Palais, 11.

(SAINT ANDRÉ-DE-COTONE)

M. et Mme Antoine-Guérin Pescetti et leurs enfants ; M. Ange Pescetti, lieutenant de réserve, et Mme Ange Pescetti, institutrice à San-Nicolao ; M. et Mme Louis Pescetti et leur fille ; M. et Mme Attilius Bertoncini et leurs enfants, de Furiani ; Mme veuve Elisa Antoni et ses enfants de Tarrano ; M. et Mme Louis Bertoncini et leurs enfants, de Carupano (Vénézuéla) :

Les familles Ovide Bertoncini et Louis Bertoncini de Carupano (Vénézuéla) Campana d'Oletta, Paganucci de Lento, Marcantoni, Pescetti, Edouard Virgitti de Cervione, Fornelli, Valentini et Costa de Furiani, veuve Louis Valentini de Bastia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame veuve

*Marie-Laure-Tullie Pescetti*

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine-germaine, décédée à Saint André de-Cotone, le 26 janvier 1908, à l'âge de 82 ans.


CHOCOLAT MERIER


## La Vie Heureuse

Le marquis de Sécur sera reçu demain à l'Académie. La « Vie Heureuse » publie des pages du plus vif intérêt sur l'œuvre historique du nouvel immortel. La cour et les souverains de Suède, le Lyceum, le Club féminin inauguré en décembre, composé des artistes et des écrivains les plus notoires, la curieuse figure de cette Mlle de Lespinasse que son amitié pour d'Alembert et sa rivalité d'esprit avec Mme du Deffand entraînèrent à établir, les amusantes péripéties des sports d'hiver, les mariages les plus élégants de la dernière semaine, un voyage de noces sur les bords du Nil, de curieuses appréciations sur l'œuvre des auteurs mondains les plus applaudis, les récents succès du théâtre, une délicate nouvelle de Paul Adam, un roman émouvant. Tout cela fait de la VIE HEUREUSE de janvier la plus élégante, la plus actuelle, la plus littéraire des revues illustrées.

## TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

*Rapport de clôture de la faillite Marinetti Dominique Antoine, négociant, de Bastia.*

Par jugement du 5 décembre 1906, enregistré, le Tribunal de Commerce de Bastia a rapporté le jugement de 25 mai 1895, déclarant la faillite Marinetti Dominique Antoine, ci devant négociant à Bastia, pour insuffisance d'actif, et a nommé M. Damei, juge-commissaire, et M. Maestracci, agréé-syndic.

Les créanciers présumés du dit Marinetti sont invités à se présenter en chambre du conseil du Tribunal le 25 février 1908, à 2 heures du soir, aux fins de vérifications et rectifications de créances.

Le Greffier,
A. CIPRIANI.


**Déménagements pour tous les pays**
*Dépôt de cadres*
pour mobilier
*Prix très modérés*
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

**Graines de vers à soie cellulaires**
Sélection très soignée. Races du Var et de la Corse : beaux cocons jaunes.
Prix : 12 fr. l'once de 30 grammes.
Messieurs les Educateurs, désireux d'avoir une bonne graine, devront adresser leur commande au bureau du journal, avant le 10 février prochain.

**Cave du Domaine de Tuda**
**17, rue des Terrasses**
*Bastia*

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
**COGNAC BOULESTIN**

**Feuilles de Mûrier à vendre**
Incomparable domaine de Paduone.
Logement pour ouvriers employés à la cueillette. S'adresser pour traiter à Filippi, calèches, Bastia ; pour visiter à Gismarchi Antoine, Vescovato.

**SCIERIE MÉCANIQUE**
*P. MATTEI*
CAISSES & EMBALLAGES EN TOUS GENRES
*pour l'exportation des primeurs*
Caisses à raisin et à fromage
PLANCHES, POUTRELLES
*PIEUX POUR LA VIGNE*
Fûts de toute contenance
de la Maison E. ARNAUD fils, de Marseille.
Seul représentant pour la Corse.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Automne-Hiver 1907-1908*

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

**La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.**

**La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre**

**Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »**

***Spécialité de stylets Fendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.**




SEUL REMÈDE VÉGÉTAL
Pour **MAIGRIR**
Sans noire à la santé et sans régime.
Amincit la taille, réduit les hanches et le ventre, affine la double menton.
Rajeunit les traits et empêche de grossir.
SUCCÈS UNIVERSEL
La boîte, 3 fr. ; 6 boîtes, 20 fr.
Pha Victoria, 16, Rue Vivienne, Paris
et dans toutes les Pharmacies.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laffarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

**TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES**

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**ULCÈRES VARIQUEUX**

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les jours par cet unique remède.
*M. Depensier, pharmacien à Rouen*

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai fait usage de votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ancienne date, variées et j'ai eu presque les meilleurs résultats. C'est une excellente découverte du Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies : le flacon, 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gelebart-Ioni.







**A LOUER**

Divers grands et petits sitôts dans l'agglomération Usine de Togo.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**ANCIEN CABINET PRADÈRE**

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste**
**du Lycée**
**SUCCESSEUR**

**DENTS & DENTIERS**
**(Systèmes perfectionnés)**
**OBTURATION**
**& EXTRACTION DES DENTS**
**sans douleur**

***Bd Paoli, 18, au 1er***
***Maison Benedetti***

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ce mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulations

**LE MONITEUR DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis

**20 PAGES** GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION B : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les P. P. et 4e P.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ARIEL GOUBAUD, Éditeur, 3, rue des 4-Septembre

**OUTILS** pour AMATEURS et OUVRIERS
MACHINES, Fournitures et DÉCOUPAGE
Scieries, Tours, Trépointeuses, Perceuses, Balances, Laminoirs, Cisailles, Presses, Moteurs, Transmissions, Poulies, Courroies, Boulons, Vis, Rivets, Tôles, Fers, Aciers, Fontes, Métaux, Bois, Cuirs, Caoutchoucs, Feutres, Toiles, Papiers, Cartons, Peintures, Vernis, Colles, Huiles, Graisses, Produits chimiques, Fournitures générales pour Ateliers, Usines, Chantiers, Mines, Carrières, Fabriques, Manufactures, Industries, Métiers, Commerces, Professions, Arts, Sciences, Ménages, Bureaux, Ecoles, Collèges, Lycées, Facultés, Laboratoires, Hôpitaux, Casernes, Navires, Bateaux, Chemins de fer, Tramways, Automobiles, Cycles, Aéronautes, Sports, Jeux, Agriculture, Horticulture, Viticulture, Elevage, Basse-cour, Chasse, Pêche, Tir, Gymnastique, Escrime, Natation, Equitation, Tennis, Football, Rugby, Cricket, Golf, Polo, Hockey, Patinage, Canotage, Aviron, Voile, Vélocipédie, Motocyclisme, Automobilisme, Aviation, Ballons, Dirigeables, Aéroplanes, Hydroplanes, Sous-marins, Torpilleurs, Contre-torpilleurs, Croiseurs, Cuirassés, Dreadnoughts, Navires de guerre, Navires de commerce, Navires de plaisance, Navires de pêche, Navires de course, Navires de transport, Navires de sauvetage, Navires de pilotage, Navires de remorquage, Navires de dragage, Navires de balisage, Navires de surveillance, Navires de police, Navires de douane, Navires de quarantaine, Navires de ravitaillement, Navires de réparation, Navires de construction, Navires de démolition, Navires de stockage, Navires de transbordement, Navires de manutention, Navires de chargement, Navires de déchargement, Navires de soutage, Navires de lestage, Navires de déballastage, Navires de nettoyage, Navires de peinture, Navires de calfatage, Navires de gréage, Navires de mâtage, Navires de voilage, Navires de cordage, Navires de filage, Navires de tissage, Navires de confection, Navires de broderie, Navires de dentelle, Navires de passementerie, Navires de bonneterie, Navires de chapellerie, Navires de cordonnerie, Navires de maroquinerie, Navires de sellerie, Navires de carrosserie, Navires de charronnage, Navires de forge, Navires de fonderie, Navires de laminage, Navires de tréfilerie, Navires de clouterie, Navires de boulonnerie, Navires de rivetage, Navires de soudure, Navires de brasage, Navires de galvanisation, Navires de zinguerie, Navires de plomberie, Navires de couverture, Navires de charpente, Navires de menuiserie, Navires de vitrerie, Navires de peinture, Navires de vernissage, Navires de décoration, Navires de tapisserie, Navires de literie, Navires de meubles, Navires de bibelots, Navires de jouets, Navires de cadeaux, Navires de fantaisie, Navires de nouveautés, Navires de soldes, Navires de liquidation, Navires de faillite, Navires de vente, Navires de location, Navires de prêt, Navires de crédit, Navires de banque, Navires de change, Navires de bourse, Navires de spéculation, Navires de jeu, Navires de hasard, Navires de loterie, Navires de tombola, Navires de kermesse, Navires de foire, Navires de marché, Navires de magasin, Navires de boutique, Navires de comptoir, Navires de bureau, Navires de secrétariat, Navires de correspondance, Navires de télégraphie, Navires de téléphonie, Navires de radiotélégraphie, Navires de signalisation, Navires de phares, Navires de balises, Navires de bouées, Navires de feux, Navires de lanternes, Navires de projecteurs, Navires de réflecteurs, Navires de lentilles, Navires de verres, Navires de miroirs, Navires de prismes, Navires de lunettes, Navires de jumelles, Navires de télescopes, Navires de microscopes, Navires de loupes, Navires de lentilles, Navires de verres, Navires de miroirs, Navires de prismes, Navires de lunettes, Navires de jumelles, Navires de télescopes, Navires de microscopes, Navires de loupes.

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

**VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL**

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Cie GÉNÉRALE DES PETROLES**

***pour l'Eclairage et l'Industrie***

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia. Ajaccio et Corte.
*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano; PUCCINELLI, François Calvi; LANTIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N. 30 — JEUDI 30 JANVIER 1908

00057

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | le port en sus. |

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*


***LE CALENDRIER***

Fête d'Aujourd'hui: Sainte Martine.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 6 h. 51 m. — Coucher, 4 h. 41 s.
Dernier quart., le 26 — Nouv. Lune, le 1.
Fête de Demain: Saint Pierre Nolasco.

*29 JANVIER*

# UN GRAND DÉBAT

## La Vérité sur le Maroc

Il paraît bien enfin que la vérité va se faire jour au sujet du Maroc. Déjà, un coin du voile vient d'être déchiré par l'ancien ministre, M. Delcassé, qui présida pendant sept ans la politique étrangère de la France. Si quelqu'un était qualifié pour parler et éclaircir la situation actuelle, c'est bien celui-là qui en fut l'artisan, tant en ce qu'elle a d'excellent qu'en ce qu'elle a de pire.

Très franchement, M. Delcassé est venu donner à la tribune l'impression qui est celle de tous les Français et même de l'Europe entière, à savoir que la fameuse conférence d'Algésiras, qui a été imaginée par l'Allemagne, a été la plus lourde faute commise en cette affaire, l'erreur initiale qui n'a profité à personne, ni au Maroc, ni à la France, mais encore moins à l'Allemagne.

Du moins, il est bon de faire remarquer qu'en imposant cette conférence, l'Allemagne avait en vue moins l'intérêt du Maroc que l'abaissement de la France et la dissolution des alliances dont elle s'était entourée. Or, il est arrivé que cette belle combinaison s'est tournée, au contraire, contre l'Allemagne. La France a joué et sera amenée par la force des choses à jouer le rôle qu'elle aurait eu au Maroc sans l'intervention des puissances ; ses alliances n'ont fait que s'affermir, et les puissances ont été unanimes à reconnaître les droits de la France à la pacification du Maroc.

Ceci, on l'avoue franchement aujourd'hui, à Berlin, et l'on regrette cette malencontreuse réunion de diplomates, qui a jeté la méfiance à l'égard de la politique allemande sans lui apporter les avantages qu'elle en espérait.

Seule, la France, malgré les objurgations de l'Angleterre, n'avait pas voulu, jusqu'ici, se libérer de la menace de cet épouvantail signé à Algésiras, en un moment où on ne pouvait ni envisager, ni prévoir les événements qui se sont produits depuis au Maroc.

L'acte d'Algésiras consacre la souveraineté d'Abd-el-Aziz. Or, Mouley-Hafid, proclamé sultan, a pour lui la presque totalité du pays. La République Française ira-t-elle jusqu'à imposer un sultan à un peuple qui le repousse ? Ce serait un défi porté au bon sens ; nous ne pouvons pas, par servilité, aller jusque-là.

Nous ne le pouvons pas, à cause même de notre dignité. Où nous a trop menacés maintenant d'une guerre avec l'Allemagne. M. Delcassé a eu le courage de dire à la tribune que cette menace n'était qu'une feinte grossière, à laquelle nous ne devions pas nous laisser prendre « Où ne déclare pas la guerre à la France, a dit l'ancien ministre, quand on n'a contre elle aucun grief, quand elle a pour elle la majorité des grandes puissances, l'opinion du monde, des amitiés puissantes, une alliance fidèle, et tout d'abord la confiance en soi ! »

Non, il n'y avait pas menace de guerre ; il n'y avait, selon l'expression de M. Delcassé, qu'une « pierre de touche. » L'Allemagne voulait user d'intimidation et empêcher la France de jouer son rôle naturel au Maroc.

Ce rôle, nous nous apprêtons à le remplir, et nous saurons le mener à bien sans qu'il soit besoin qu'une réunion de puissances vienne nous le dicter.

Une seule déclaration de principe est nécessaire ; elle a été faite et répétée plusieurs fois : c'est que nous n'avons aucune idée de conquête au Maroc et que notre intention est de n'y pratiquer jamais la politique de la « porte fermée. » Cette politique, nous le savons, serait en contradiction avec les nécessités économiques de ce siècle ; elle isolerait des intérêts multiples ; et la France, qui entend vivre pacifiquement en bonne intelligence avec toutes les puissances, ne veut léser aucun intérêt.

Cette déclaration de principe étant admise, nul ne saurait nous empêcher d'agir librement et à notre guise au Maroc ; nul ne pourrait nous dire, comme on nous a menacés : « Vous n'irez pas à Fez !... Le drapeau français ne sera pas planté sur la capitale !... Quand on vous fera signe, vous vous retirerez !... »

Allons donc ! Cette politique est indigne de la France, qui sait qu'une nation ne mérite guère de vivre quand elle laisse toucher à sa liberté.

## Propos d'un Bastiais

### *Un Propos*

*Il y a dans le monde une catégorie de gens qui savent égayer les discussions par les excentricités auxquelles ils se livrent contre leurs adversaires, par les questions qu'ils posent à seule fin d'éclaircir la politique et dont le résultat est précisément de rendre obscures et incompréhensibles les choses les plus simples.*

*L'autre jour, j'ai eu le bonheur d'être accosté par un gros monsieur, d'air important, qui, à force de patience d'ouvrir, était parvenu à savoir que j'étais l'auteur des « Propos. » La discussion devait rouler, paraît-il, sur le « Cours de Saint-Cyr, » flatterie à part, le monsieur fut pris comme Ingrien, mais par contre, il sut trouver le moyen de m'interpeller « en me disant d'abord tous les mots que j'ai plogues ; je regrettai vivement de n'pas avoir un Larousse à ma disposition ; aussi je eu le malheur de prononcer le mot « programme! » mon bon vieux ponctuant sa conversation par une canule de quelques minutes, m'interrompait pour me dire : « Mais qu'entendez-vous par programme ? » . . Peu après j'étais prêt de m'expliquer sur le sens du mot « Histoire... », ensuite, sur celui de « Machiavélique... » et enfin, de définition en définition, mon interlocuteur par un tour de force de logique ayant beaucoup de ressemblance avec un coup à l'âne et croyant être au début de l'examen de grammaire qu'il me fit subir passer alors, heureux de me mettre dans l'embarras : « Dites-moi qu'est ce qu'un Propos ? »*

*Mon cher Minet, vous à mon secours ; que diable on lui sonne faire quand tu eus l'idée d'inaugurer ces « Propos ? » Tâche donc d'ouvrir les yeux à ce brave ennemi-voleur qui, après avoir lu tout Propos ne sait pas encore ce que nous nous proposons de faire ; il me reproche de parler d'autres choses que de Bastia, et il paraît même que le jour où parut le Propos, « La Patrie » s'il leva les yeux s'imaginant que le ballon d'air venu échouer dans notre ville ! Je croyais qu'un Bastiais pouvait traiter les questions les plus diverses ; je me trompais ; il ne doit concerner que sur les innombrables et les suspensions . . de Bastia, parler que du linge sale et des rues . . de Bastia !*

*Eh ! bien, Monsieur, un « Propos » est une conversation . . et un Bastiais comme tout autre a le droit de toucher à toutes les questions, de se moquer des travers des gens ses travers seraient-ils même la manie de se servir des autres comme de dictionnaires ambulants!*

*A SYEOT.*

## L'Alcool qu'on ne boit pas

### *Un vaste débouché industriel pour l'Agriculture*

**Si l'alcoolisme est un véritable péril, social qu'il importe par devoir tout de combattre, on ne saurait trop insister, d'autre part, sur l'intérêt que présente la consommation de l'alcool dans l'industrie.**

**Au point de vue économique, la France a tout à gagner à développer cet emploi industriel de l'alcool. Actuellement, l'automobilisme consomme deux millions d'hectolitres d'essence de pétrole, soit cent millions de francs qui passent à l'étranger, tandis que notre production nationale d'alcool s'élève à près de trois millions d'hectolitres.**

**Ces alcools proviennent de la distillation des betteraves, des mélasses, des substances farineuses, des vins, cidres, lies, marcs, fruits, etc., c'est dire que toutes les contrées agricoles fournissent leur contingent à cette importante industrie.**

**M. Vigor, sénateur, qui a pris une part active au dernier Congrès de l'Alcool, a fait ressortir que la consommation de l'alcool industriel en France a suivi une progression des plus satisfaisantes : de 27.000 hectolitres en 1887, elle a passé à 110.000 H. en 1890, à 221.000 H. en 1900, à 471.000 H. en 1905, à 545.000 H. en 1906.**

**Ces résultats sont dus à la propagande active faite depuis quelques années par l'administration de l'Agriculture et par l'Automobile-Club de France. Le but poursuivi n'est pas seulement un intérêt économique ; il a encore une plus haute portée sociale : il s'agit d'enlever à la consommation de bouche, si désastreuse pour la santé, la moralité publiques, la plus grande partie de l'alcool provenant de nos distilleries agricoles. Le jour où l'on comprendra enfin que la vraie place de l'alcool est dans les carburateurs des automobiles et non dans nos estomacs, on aura supprimé l'une des plaies honteuses de notre époque et aussi l'une des principales causes de dégénérescence et de mort. Il faut que cet ennemi de l'homme devienne son bienfaiteur, son assainisseur le plus précieux ; qu'on supprime l'alcool boisson, l'alcool apéritif, l'alcool sol-disant nutritif, tous les tord-boyaux et les casse poitrine dont on tente empoisonner, et qu'on en fasse un merveilleux agent de lumière et de force, dans les lampes, les chaudières, les moteurs, etc. L'intérêt de nos populations agricoles du Midi aussi bien que du Nord, et l'intérêt des consommateurs est en jeu.**

**Malheureusement, un inconvénient subsiste ; le grand obstacle apporté à cette extension provient du dénaturant. L'alcool livré à l'industrie doit au préalable être dénaturé. Or, la taxe dite de dénaturation est trop onéreuse. *Le Journal Officiel* du 30 décembre 1907 a publié la loi portant fixation du quantum de cette taxe sur les alcools d'origine industrielle pour 1908, à 2 fr., 07 par hectolitre d'alcool pur.**

**Cette taxe était l'année dernière fixée à 1 fr., 62. Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'au début de 1901, elle n'était que de 0 fr., 80 S'il, d'un côté, ceci montre que les emplois des alcools dénaturés se multiplient, il n'en est pas moins regrettable, de l'autre, de voir s'accroître cette taxe dans de telles proportions, qu'elle devient un véritable impôt s'ajoutant à ceux déjà trop considérables qui frappent les alcools.**

99. — Feuilleton du Petit Bastiais

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

*par* JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XIII

LA FILLE ET LE PÈRE

— Il n'avait si bien repoussé votre accusation, qu'il n'a pas pu se défendre contre l'affection que lui avait inspirée notre fille... Il est venu la voir... Il prenait plaisir à causer avec elle...

— Justement, monsieur Dornak. Et Nathalie, c'est parce que nous n'ignorons pas quelle amitié mon frère avait pour cette enfant que je n'hésite pas, aujourd'hui, à venir vous demander de nous rendre Lison...

— Vous rendre Lison ? cria Dornak, presque avec colère.

— Oui.

— Pour qu'on l'accuse encore d'être une voleuse ?

— Tout cela est oublié.

— Par vous peut-être, et vous en parlez à votre aise. Qui sait si on ne préparera point contre elle, par jalousie, une nouvelle machination ?

— En vous adressant cette demande, monsieur Dornak, je fais appel à votre pitié pour mon frère. S'il est un moyen d'adoucir la triste situation de ce pauvre homme et d'apporter un peu de joie dans sa vie, ce ne peut être qu'en lui rendant l'enfant à laquelle il s'était attaché. Consentez à ce que Lison revienne au château. Il ne sera plus question du passé. Depuis longtemps, nous autres, je vous le répète, nous l'avons oublié. Au château, Lison restera auprès du paralytique. Il a besoin que quelqu'un soit constamment auprès de lui. Il faut, autour de lui, une surveillance de tous les instants. Lison ne le quittera pas. Ce que je vous demande là est bien simple, vous le voyez. Si Rose, de son côté, reconnaît, par un peu de tendresse, l'affection que mon frère montrait pour elle, elle ne sera pas ingrate. Elle acceptera ma proposition... Quant aux gages que nous lui donnerons, je suis prête à vous payer la somme que vous exigerez...

La question était précise. Maintenant, il fallait répondre. Dornak avait laissé éteindre sa pipe. Pourtant, il aspirait par petites bouffées courtes comme si elle avait été allumée. Et il gardait le silence. Nathalie insista.

— Vous êtes le chef de la famille, monsieur Dornak, c'est donc à vous que je m'adresse, à vous le premier. .

Le bûcheron se décida :

— Chez nous, la vie est dure et il faut travailler ferme pour joindre les deux bouts. Mais nous ne manquons de rien... Sans en avoir l'air, savez-vous qu'on met le pot au feu deux fois la semaine ?.. le jeudi et le dimanche ?.. C'est pour vous dire que chez nous, Lison, quoique pauvre, ne manque de rien... Et je ne crois pas qu'elle y soit malheureuse... pas, Lison ?

— Oh ! père ! dit elle.

— A Royaumont, elle mangerait mieux, c'est certain... mais ..

— Mais ?

— Quand même, pour ce qui est de moi, je préfère la garder auprès de nous ..

— Vous me refusez ?

— Ma foi, oui.

Cette simple parole détruisait tous les plans astucieux et criminels de la veuve.

— Réfléchissez, monsieur Dornak...

— C'est tout réfléchi... Est-ce que vous me permettez de rebourrer ma pipe ?

Nathalie parut un instant déconcertée. Mais elle se remit bientôt.

— C'est votre avis... soit.. Toutefois, vous voudrez bien sans doute que je demande celui de votre femme ?

— Oui, je veux bien, parce que je suis sûr de ce qu'elle va vous répondre...

— Vous entendez, ma bonne femme ? fit la veuve en s'adressant à Louise.

La paysanne sourit — avec un bon regard vers le bûcheron Ils s'étaient compris.

— Oh ! madame, je n'ai jamais d'opinion contraire à celle de mon homme .. Dans le temps, j'ai essayé comme ça d'avoir un avis pour moi toute seule, mais j'ai fini par reconnaître que j'avais tort, presque toujours... maintenant tout ce qu'il dit, pour moi, c'est parole d'Evangile ...

— Vous refusez de me donner Lison ?

— Mon Dieu oui, madame, puisque Dornak refuse...

— Alors, il ne me reste plus qu'à demander à Rose-Lison elle même ce qu'elle compte faire .. et si elle écoutera son cœur qui peut être est en elle, d'accord avec ses intérêts.... Mais je lui dirai d'écouter son cœur, simplement.

Dornak intervint avec brusquerie.

— Rose est une enfant obéissante... Puisque j'ai dit non, et puisque ma femme aussi a dit non, c'est non !.. Rose ne voudra pas nous faire de la peine en disant oui .. n'est-ce pas, ma fille ?..

Il y avait de la crainte dans la tendresse de sa voix Lison baissait les yeux. Son visage délicat exprimait un trouble profond. Le refus de Dornak, elle en comprenait nettement le motif secret.. Dornak avait peur pour elle...

— Eh bien ! mademoiselle ? interrogeait la veuve, de sa voix la plus douce...

— Je crois, en effet, que ma présence serait bienfaisante et qu'elle adoucirait la douloureuse vie de monsieur de Croix-Vitre . Et je me souviens de l'affection qu'il me montrait .. Dès lors, si je refuse, est-ce que ce ne sera pas de l'ingratitude de ma part ?.. Et dois-je, vraiment, refuser ?..

— Je vois, mon enfant, que je ne me suis pas adressée vainement à votre pitié... et que vous m'avez pardonné d'avoir été, autrefois, si injuste envers vous...

Il est indispensable que l'on se décide à établir, au point de vue fiscal, une différence entre l'alcool livré à la consommation humaine et l'alcool d'industrie. Si le premier est d'une de tous maux, le second doit être dégrevé, ou tout au moins sa dénaturation doit être rendue moins onéreuse.

Si l'étouffoir et le chauffage à l'alcool ne se développent pas en France comme par exemple, en Allemagne, c'est qu'on persiste en France à se servir, comme délaturant, de méthylène et de benzine lourde. Actuellement, nous sommes forcés de demander à l'étranger plus de 22.000 hectolitres de méthylène, pour une somme de 1.100.000 francs, ce qui augmente sensiblement les frais de revient. Quant à la benzine lourde, elle encrasse les mécha-s et nuit au bon fonctionnement des appareils.

Tout l'avenir de la consommation alcoolique par l'industrie tient donc dans ces deux réformes : diminution de la quantité de méthylène exigé par la régie pour le dénaturation, et remplacement de la benzine par une autre substance moins nuisible au fonctionnement des appareils.

Le récent Congrès de l'alcool a émis en outre, le vœu que les débitants de tabac soient autorisés à tenir dé-it de boissons d'alcool pour l'automobilisme. Espérons que M. Caillaux tiendra compte de ce vœu, qui est de nature à favoriser dans une large mesure notre industrie nationale de l'alcool, au détriment des industries étrangères de pétrole et autres.

Georges BONNEFOY.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 30 janv., à 3 heures*

| | |
|---|---|
| Condé, allégro, | G. Wetge. |
| Mignon, fant., | A. Thomas. |
| Petite Fleur, valse, | G. Marie. |
| Les Saltimbanques, fant., | Genne. |
| A petits pas, Marcelette, | P. Sadoul. |

*Le Chef de musique*, X. LUCIUS.

## Ce que disent les Journaux

**La République Française**

« L'interpellation sur le Maroc n'aura d'autre résultat que d'avoir servi de rentrée à M. Delcassé qui, après avoir été violemment pris au dépourvu par le geste de la Kaiser Tercel ane, a surgi, comme si de rien n'était, au sommet du Capitole. Tant il est vrai qu'à notre époque surtout Rome ne se désole de rien ; tout vient à point à qui sait attendre, dit le proverbe ; tel qui est aujourd'hui dans le Tibre, pourra demain sur la hauteur. Il est vrai que celui qui est sur la hauteur barbotera à son tour dans le fossé. »

**L'Humanité**

« Au demeurant, il est impossible que la déclaration donnée par l'ancien ministre de la politique européenne de la France reste sans contradiction ; cette manifestation retentissante ne prendra plus aux parties d'arbitre le silence sur la situation de la France en Europe ; la responsabilité de tous est engagée dès maintenant devant un avenir prochain ; ceux-là seront traîtres à leur conscience et à leur pays qui ne diraient pas tout ce qu'ils croient la vérité. »

**L'Action**

« La France veut la paix, la République veut la justice, et ni l'une ni l'autre ne peuvent être maintenues, ni obtenues, si des bouffons couronnés comme M. Delcassé, ministre de Nicolas II, ravennent au pouvoir par une défaillance coupable de parlementaires traîtres à leurs électeurs. C'est cela qui doit être dit dès aujourd'hui, à la veille du grand débat qui départagera les républicains de paix et les républicains de guerre. Nous engageons quelques-uns de nos derniers, qui faisaient, hier, la chasse brûlante de M. Delcassé, à méditer leurs leçons et leurs méchantes, sinon nous leur demanderons, devant leurs électeurs mêmes, raison d'opportunismes anciques qui, jusqu'à l'étranger, semblent condamner l'opinion de la France républicaine. »

## Bulletin Financier

Paris, 29 janvier 1908.

Des réactions plus sur les cours aujourd'hui sans que, toutefois, les différences soient importantes. La Rente Française perd 10 centimes à 91 92. Sauf le Portugais, les Fonds Russes se tassent ; Russes Nouveaux. Les Sociétés de Crédit conservent toute leur fermeté. La Banque Centrale Mexicaine qui donne un revenu de 8,50 0/0 est bien tenue à 475.

En Banque, Saint Raphaël Quinquina

est 89. L'obligation 5 0/0 Nord du Brésil passe à 500, intéressante par sa marge importante de hausse, sa double garantie en or de deux Etats et son revenu très rémunérateur. Bonne tenue à 493 de l'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia ; ce port arrive immédiatement après Rio et Santos avec une jauge de 3 millions de tonneaux et son trafic se développe incessamment.

Les 600 gallons de 500 fre 5 0/0 de la Buenos Ayres Midland Railway Cy, industriées hier vendredi, sont demandées à 462.50. Leur intérêt de 25 fre est payable en octobre et avril. Elles sont garanties par un privilège du premier rang sur la ligne et sur l'actif de la Société et en outre par la South American Railway Construction Cy.

Les obligations de 5.0 fre que la Canadian Metal Cy offre actuellement à 475 fre sont pourvues d'une hypothèque générale sur tous les biens de la Cie et donnent un revenu de 5 1/2 0/0 qui ne subit aucune retenue du fait des impôts canadiens ou français.

La progression constante des entreprises similaires fait bien augurer de l'avenir des Hospitières de Saint Mieaud dont les actions sont toujours très demandées à 185 francs.

Chronique française sicurdie.

## CIRNEA

*Dimanche, 2 février, à 5 heures*, matinée artistique à la Cirnea.

Au programme :

1° M. Giannarelli, qui obligeamment veut bien nous prêter son talentueux concours.

2° *Le Pater*, drame en vers, *François* Coppée, de l'Académie française, représenté par de jeunes Cyrnéens.

3° Chansonnettes sentimentales et comiques par MM. Z. R.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ZICAVO. — La gendarmerie de Zicavo a découvert dans les environs de la commune de Tasso, un cadavre en partie carbonisé. On croit que c'est celui de Santoni Godefroy, sous mandat d'arrêt depuis plusieurs mois, pour assassinat.

***

MANSO. — M. Trojani Sixte, de Bastia, est nommé cantonnier sur la route forestière n. 8, à la résidence de Pirio.

VERDESE. — M. l'abbé Chiaponi, curé d'Omessa, est transféré à Verdese, en remplacement de M. l'abbé Casabianca, nommé curé de Croce Ficaja.

***

PIETRANERA. — C'est dimanche 2 février que la perosse de Pietranera célébrera solennellement la fête de Ste-Dévote.

Les cérémonies auront lieu dans l'ordre suivant : Grand'messe à 11 h. ; le soir à 3 h. *vêpres*, panégyrique de Ste-Dévote, par l'abbé Perutti, curé-doyen de San-Martino-di Lota, procession, salut, baiser de la Sainte Relique.

La société traditionnel en l'honneur de Ste-Dévote a été dédié à Mme Achille Bagnoli et Madeleine Agostini, lesquelles ont tenu en cette heureuse circonstance à donner une preuve éclatante de leur grande dévotion pour rehausser cette fête.

Les pieux Bastiais se feront un devoir d'y assister en foule comme par le passé, pour demander à l'auguste Vierge et Martyre Dévote, une foi ardente, un amour ardent pour N. S. J. C., le salut de la France et de la Corse en particulier.

***

BELGODERE. — M. Costa Toussaint a été nommé facteur intérimaire à Belgodere.

## Les Travaux de Janvier

*BASSE-COUR*

Il importe de ramasser les œufs au moins deux fois par jour ; car, pendant les grands froids, les germes sont sensibles à la gelée.

Dès janvier on prépare, on confectionne et on installe les parcs qui doivent recevoir les sujets que l'on destine à s'ranger. Un parc convenable doit avoir de 25 à 100 mètres carrés de superficie. Le sol doit être sablonneux, sec, meuble, perméable, afin qu'il n'y ait pas de boue. On y plante quelques arbres à fruits ou ces essences qui peuvent vite et donnent de l'ombre. Quelque petite mesure de gravillons permettent aux poules d'aller chercher la fraîcheur pendant les grandes chaleurs de l'été. La clôture du parc doit être assez élevée du côté du nord pour former un abri. On peut aussi bien établir deux ou six parcs dans le verger. Dans ce parc,

venant de Bône et Porto Torrès, avec 61 passagers et marchandises.

Sortis :

Le « Numidia », capitaine Bollier, parti pour Nice avec passagers et marchandises.

*Etat Civil*

NAISSANCES.

Orsoni Catherine Anne-Marie. — Neal, Dominique. — Grazzini Jeanne-Marie. — Franchi Marie Dominique.

MARIAGES.

Soldani Antoine, charretier, et Vorsini Rose, ménagère.

DÉCÈS

Mme Confarto, née Casali, 71 ans.

## Pour les jeunes filles

*Par une jeune fille*

Mlle Blanche Salone, de Cabourg (Calvados), où elle habite chez ses parents, avenue du Nord, écrivait récemment ce-ci :

« Il y a quelques semaines, je vous ai annoncé, Monsieur Gobin, que j'allais beaucoup mieux. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous faire savoir que je suis complètement rétablie grâce à vos pilules Pink. Je vous envoie mon portrait que je viens de faire faire avec plaisir car j'ai maintenant bonne mine, et je vous verrai publier mon attestation avec satisfaction. J'espère être utile ainsi aux jeunes filles qui souffrent de la chlorose comme j'en ai souffert. Pendant trois ans j'ai été malade, faible et épuisée et je le serais encore sans le secours des pilules Pink, qui m'ont rendu la santé. »



*Mlle Blanche Salone* (Cl. Mercier Cabourg)

Les jeunes filles doivent s'attacher à impressionner favorablement. Qu'elles ne soient pas jolies, peu importe, pourvu qu'elles retiennent l'attention par leur bonne mine, par leur air de santé, par ce qu'on est convenu d'appeler « beauté du diable. » Les jeunes filles anémiques, chlorotiques, celles qui ont le sang pauvre, n'ont même pas la « beauté du diable. » Elles retiennent le regard, elles impressionnent, mais défavorablement. « A-t-elle assez mauvaise mine ! » dit-on. Eh bien ! donnez d'avoir mauvaise mine, donnez de la couleur à vos joues, de l'éclat à vos yeux, de la force à vos muscles. Donnez-vous du sang riche et pur. Les pilules Pink vous donnent du sang et pur, de l'appétit, des forces. Elles sont le grand régénérateur du sang, tonique du système nerveux. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatisme.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pink Gabin, 53, rue Bichat, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix à onze francs cinquante les six boîtes franco.

## Conseil d'Etat

*Canton d'Oletta*

Le conseil d'Etat, statuant au contentieux, a rejeté la protestation de M. Romanacce contre les opérations électorales auxquelles il a été procédé, le 28 juillet 1907, dans le canton d'Oletta, pour la nomination d'un membre du conseil général et à la suite desquelles M. Mathieu Piazza-Alessandrini a été proclamé élu.

## PALMES ACADÉMIQUES

Ont été nommés Officiers d'Académie :

MM.

Pietri Jérôme-Napoléon, commissaire de bienfaisance du 2e arrondissement, Paris.

Pompeani Paul-Joseph-André, chirurgien en chef de l'hôpital civil d'Ajaccio.

Pantano Félix, receveur-rédacteur à la direction de l'enregistrement, Paris.

Mme Pietrevere née Vette Mathilde, professeur de musique, Ajaccio.

Pugliesi Pierre-Joseph-Paul, procureur de la République de Sartène.

Pulicani Barthélemy-César Nicolas, conservateur des hypothèques, Vitry-le-François.

Quilichini Léon-Antoine, employé à la préfecture de la Seine.

Quilichini Antoine-Jean-Comme-Saturnin, commissaire spécial adjoint à la gare de l'Est, Paris.

Sampolo Sébastien-Pascal, ingénieur, à Ajaccio.

Santamaria Joseph-Antoine, publiciste, Sainte-Marie Sicché.

Santini François-Xavier, conseiller municipal, Ajaccio.

Santoni Jean-Thomas, orfèvre, Lyon.

Sébastiani François-Marius, architecte, conducteur de travaux à la Cie des Chemins de fer d'Orléans, Paris.

Vanetti Antoine-Etienne-Dominique-Sampiero, commis-principal au Crédit foncier de France, Paris.

## *Gazette Ajaccienne*

*(De notre correspondant particulier)*

*Le temps qu'il a fait*

Baromètre : 763, 2. — Température : Minima, 10, 4 ; Maxima, 14. 5.
Direction du vent : N. O.
Force du vent : Modéré.
Etat de la mer : Agitée.

*Coup de couteau*

A la suite d'une futile discussion survenue à 11 heures du soir, près du Café d'Ajaccio, entre deux jeunes gens de 17 ans, les nommés Ulysse Jacques et Pierlovisi Dominique, ce dernier a porté un coup de couteau à son adversaire qui a été légèrement blessé à la cuisse gauche.

Cette affaire n'aura aucune suite judiciaire, les parents du blessé refusant de porter plainte.

*Contravention*

Contre la nommée C. A., 55 ans, ménagère, pour jet d'immondices dans la rue ; S. J., 28 ans, *ménagère*, pour avoir étendu du linge à la fenêtre.

B. F., 17 ans, U. C., 20 ans, et C. B., 20 ans, marins, pour bruit et tapage nocturne.

*Au Port*

Entrée :

Le « Vénézuela », capitaine Bonigal,

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 29 janv.

*Thermomètre* : 1 heure du matin : 8-5. A midi : 15-. 5 heures du soir : 13-
Maxima + 15 7. Minima + 7 .
*Baromètre* : 7 heures du matin, 755 mm. à midi, 754 mm. 5 heures du soir, 753 mm.
*Vent* : Dans la matinée, Sud.
*Dans l'après-midi, id.*
Etat du ciel : le matin, quelques nuages.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Distinction méritée*

Dans la promotion violette que le « Journal officiel » a publiée ces jours derniers nous sommes heureux de relever le nom de M. Jérôme Durazzo, docteur en médecine à Sartène, frère du distingué président du tribunal de Corte, qui a été nommé officier d'académie.

Jamais distinction ne fut plus méritée. M. Durazzo est, en effet, un praticien des plus distingués. Il a exercé pendant plusieurs années à Paris où il s'était créé une situation enviable à Sartène où il s'est installé, il y a quelques mois, il n'a pas tardé à faire apprécier ses aptitudes professionnelles et à se concilier, par son affabilité et son désintéressement, les sympathies et la confiance de l'arrondissement tout entier. Les déshérités de la fortune ont salué son arrivée avec joie, car il est pour eux un véritable bienfaiteur.

Ajoutons que M. le Docteur Durazzo est un travailleur infatigable, doué d'esprit et constamment tourné vers l'étude. C'est ainsi que pendant son séjour à Paris, il a brillamment suivi les cours de médecine sanitaire et celui de législation du droit.

La distinction dont il vient d'être l'objet est un premier hommage rendu à la science médicale et à sa vaste érudition. Nous ne pensons pas offusquer sa modestie bien connue en formulant le vœu que le gouvernement de la République, auquel sa famille et lui ont donné des gages répétés d'un dévouement à *toute épreuve, récompense ses mérites* en lui conférant la Croix de **chevalier de la Légion d'Honneur.**

***

*Obsèques*

Elles dans l'après midi ont eu lieu les obsèques de Mme Veuve Judith Mannini née Giorgetti, décédée après une longue maladie.

Le deuil était conduit par le fils, le gendre et d'autres parents de la défunte auxquels s'étaient joints de nombreux amis qui ont pris part à leur douleur.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église St-Jean.

Nous présentons à MM. Mannini, Poggi et Giorgetti l'expression de nos regrets.

***

*Bibliothèque nationale*

Le sergent Cecco, du 81 rég. d'infanterie coloniale, est nommé gardien de 2e classe à la Bibliothèque nationale.

***

*Apprenti-pâtissier*

Un demande un apprenti pâtissier, s'adresser à la « Bonbonnière. »

***

La nouvelle huile de ricin, la *Ricine Vaille* représente le *purgatif Parfait*.
Goût délicieux
Action douce
Jamais d'irritation.

## Etat-Civil

MARIAGES

Luciuchi Antoine Marie, chauffeur, de Bastia, et Bartolini Marie-Jeanne, ménagère, de Cerchetto.

Franceschi Jean-Pierre, greffier de paix, de Ville de Pietrabugno, et Galvani Jeanne Marie, de Thiatra.

NAISSANCES

Feretti Françoise.

DÉCÈS

Tomagna Joseph, 16 mois, de Bastia.
Alessi Charles, 6 ans, de Bastia.
Mannini Judi à Maria, 70 ans, de Poggio di Venaco.
Patrimonio Ignace, 50 ans, de Marseille.
Di Figarelli Alexandre Jean Jacques, 16 ans, de Bastia.

## TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

*Liquidation judiciaire*
*Biaggini Oreste*

Les créanciers présumés du sieur Biaggini Oreste, déclaré en état de liquidation judiciaire par jugement du 14 janvier, sont invités à déposer leurs titres de créance, au greffe du Tribunal, et à se présenter le 15 février 1908, à 2 heures de relevée, en chambre du Conseil du Tribunal, en personne ou par fondé de pouvoirs, muni de procuration dûment enregistrée, aux fins de vérification et affirmation des créances.

Bastia, le 29 janvier 1908.

Le Greffier,
A. CIPRIANI.


**A VENDRE**

Petits étages de 2 à 6 pièces.
S'adresser au bureau du journal.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00058

BOURSE DE PARIS

| | 28 janv. | 29 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 96 20 | 96 20 |
| » de 3 0/0 amortis. | 96.95 | 96 55 |

ex-coupon.

## La Commission de l'Agriculture

## L'Assainissement de la Cote Orientale

Paris, 29 janvier.

La Commission de l'Agriculture, de la Chambre des députés, examinera, dans sa séance du 6 février, le projet de loi relatif à l'assainissement de la Côte Orientale de la Corse.

## Mutualité

Paris, 29 janvier.

La Médaille d'or de la Mutualité a été décernée à M. Bourgeois, négociant à Bastia.

## *Ponts et Chaussées*

Paris, 29 janvier.

Par décision ministérielle, l'emploi de conducteur des ponts et chaussées au bureau de l'ingénieur ordinaire de l'arrondissement de Corte, est supprimé.

## Nouvelles Militaires

### GENDARMERIE

*Nominations*

Paris, 29 janvier.

Sont nommés dans la 15e légion de gendarmerie.

*Arme à cheval*

2e compagnie. — Lacouzatte, brigadier au 2e chasseurs d'Afrique.

*Arme à pied*

2e compagnie. — Richard, ancien sergent proposé par la subdivision de Saintes.

Carriot, quartier-maître musicien à bord de la *Gloire*.

Gauffrier, matelot à bord du *Protet*.

***

Le gendarme à pied Matin est nommé brigadier à Vezzani ;

Le gendarme à pied Caillaud est nommé brigadier à pied à Coti.

Le gendarme à pied Raulet est nommé brigadier à Sclenzara.

*Mutations*

Paris, 29 janvier.

Le brigadier à pied Peraldi passe du Propriano à St-Affrique ;

Le brigadier à pied Antonini passe de Vezzani à Propriano ;

Le maréchal des logis à cheval Antonetti passe de Belgodere à Olmeto ;

Le brigadier à cheval Lampe, passe de Petreto-Bicchisano à Belgodere.

Le maréchal des logis à pied Pinelli passe d'Olmeto à Petreto Bicchisano.

## Les Morts du Jour

*Le comte Forcioli-Conti*

Ajaccio, 29 janvier.

Le comte Forcioli-Conti, ancien maire de la ville d'Ajaccio, est décédé aujourd hui.

*M. Fayard*

Paris, 29 janvier.

On annonce la mort de M. Fayard Joseph-Albin, sénateur radical de la Drôme, le doyen des membres de la Haute-Assemblée.

M. Fayard était né à Mens le 2 avril 1816. C'était un grand propriétaire.

Ancien maire de Chabeuil, ancien conseiller général du canton de Chabeuil, (s'est retiré en 1905), il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1880. Il combattit l'empire et fut exilé après le coup d'Etat de 1851.

Elu sénateur en 1885 au second tour par 597 voix, il fut réélu le 7 janvier 1894 par 410 voix, et en 1903 par 653 voix.

M. Fayard présida la séance d'ouverture du 9 janvier 1906, comme doyen d'âge.

## LA MISSION SUÉDOISE A PARIS

Paris, 29 janvier.

Un grand dîner a été offert hier soir par le ministre de Suède et la comtesse Gyldenstolpe, en l'honneur de la mission suédoise.

A ce dîner assistaient également tous les membres de la Légation de Suède ; le ministre des affaires étrangères ; M. Mollard, directeur du protocole ; M. Pierre Maruéjouls, secrétaire d'ambassade, attaché à la personne du baron Bonde, pendant son séjour à Paris.

Le baron Karl Bonde, envoyé extraordinaire du roi Gustave V de Suède, accompagné de son fils, le chevalier Karl Bonde, secrétaire d'ambassade, et du lieutenant Bostroem, des hussards de la garde royale, a quitté Paris dans la soirée, se rendant à Rome, où il doit remplir la même mission auprès du roi Victor-Emmanuel,

## Loterie de l'Orphelinat National *des Chemins de fer*

Paris, 29 janvier.

Le tirage de la Loterie de l'Orphelinat National des Chemins de fer est renvoyé au 15 mai prochain.

## Les Retraites Ouvrières *et la* COMMISSION SÉNATORIALE

Paris, 29 janvier.

M. Clémenceau, président du Conseil, les ministres du Travail et des Finances ont eu aujourd'hui un très long entretien, au ministère de l'Intérieur, avec M. Cuvinot, président de la commission sénatoriale des retraites ouvrières.

La discussion de ce projet de loi ne va pas tarder à être inscrit à l'ordre du jour du Sénat.

*Les Interpellations*
## SUR LE MAROC *et* LES REPTILES ALLEMANDS

Paris, 29 janvier.

Le discours prononcé vendredi dernier, à la Chambre, par M. Delcassé, ancien ministre des affaires étrangères, avait rendu furieux les personnages politiques allemands.

Les déclarations, qui ont été faites par M. Pichon, ont pleinement satisfait les reptiles allemands.

La plupart des journaux, parus hier soir et ce matin, couvrent d'éloges notre ministre des Affaires étrangères.

Ils reproduisent presque tous cette phrase de M. Pichon, dans laquelle il a déclaré que « la France ne veut aller ni à Fez, ni à Marakech. »

Les principaux organes allemands continuent à se montrer très sévères pour M. Delcassé. Plusieurs, en effet, vont même jusqu'à publier une note dans ce sens.

« Le gouvernement français réfléchira avant de confier de nouveau le portefeuille des affaires étrangères à un homme auquel l'Allemagne opposerait, avec juste raison, la plus grande méfiance.

## EN ALLEMAGNE

*La maladie de Bebel*

Berlin, 29 janvier.

La santé du grand socialiste Bebel laisse beaucoup à désirer.

*Depuis quelques jours la maladie* a fait de rapides progrès.

Le leader socialiste souffre d'une affection cardiaque, qui l'oblige non seulement à observer beaucoup plus de ménagements dans son activité politique, mais à garder le lit depuis plusieurs jours.

Cette maladie du célèbre tribun inspire de sérieuses craintes à ses amis politiques.

## EN ESPAGNE

*Interpellation sur le Maroc*

Madrid, 28 janvier.

Une interpellation concernant les affaires du Maroc doit avoir lieu la semaine prochaine, devant le Sénat.

Cinq orateurs sont à ce jour inscrits.

On prévoit déjà que les débats seront très mouvementés.

### AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Durelice Patrimonio, née d'Antony ; M. François Patrimonio, président du Tribunal Civil du Havre, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Patrimonio, née Liebonne, et leurs enfants ; M. Henri Patrimonio, président de Chambre à la Cour d'Appel d'Alger, Mme Patrimonio, née Peraldi, et leurs enfants ; Mme Level, née Patrimonio, M. Level, officier d'administration, et leur enfant ; M. Joseph Patrimonio et son enfant ; M. Xavier de Cocula et son enfant ;

Les familles Pomonti, Bonnet, Sari, d'Antony, Antoni, Peraviciai, Agostini et Giuliani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Ignace PATRIMONIO*

leur fils, frère, beau-frère, oncle et cousin germain, décédé à Bastia, le 29 janvier 1908, à l'âge de 51 ans.

Les obsèques auront lieu jeudi, 30 courant, à 9 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Abbatucci, 2.

### AVIS DE DÉCÈS

M. de Figarelli, conseiller à la Cour d'Appel de Bastia, et Mme de Figarelli ;
M. Jean-Baptiste de Figarelli ;
M. Hyacinthe de Figarelli ;
Mme Joachim Vincensini de Figarelli,
M. Joachim Vincensini et leurs enfants ;
Mlle Casarine de Figarelli ;
M. Charles Filippetti, Mme Charles Filippetti et leur fils Louis ;
M. Jean-André Filippetti, greffier, à Boufarick, Mme Jean-André Filippetti et leurs enfants ;
M. Pierre-Louis Filippetti ;
Mme Alexis, M. Alexis, commandant en retraite, et leurs fils Edouard.
Mlle Jeanne Girard ;
Mme Antoine Mariotti, M. Mariotti, inspecteur de la garde-indigènes au Cambodge, et leur fille ;
Mme Henri Salicetti, M. Henri Salicetti, sous-inspecteur des forêts, et leurs enfants ;
Mme Jules Mariotti, M. Jules Mariotti et leurs enfants ;
Mme Aurélien Drogo, M. Aurélien Drogo, ingénieur civil, et leur fille ;
M. Louis Alexis, lieutenant d'infanterie, et Mme Alexis ; Mlle Anna Chersia ;
Les familles Tomasi, Limperani, Fiach, Pasqualini, de Carbuccia, Casanova, Giuseppi, Fornelli, Filippetti de Bastia, Pieraggi et Casabianca.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Alexandre-Jean-Jacques de FIGARELLI*

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Bastia, le 29 janvier, dans sa 11e année, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui jeudi, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-Jean, 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. et Mme Louis Alessi, née Gozzani, et leurs enfants ; Mme veuve Gozzani, née Susini ; M. et Mme Augustin Valery, née Alessi, et leurs enfants ; M. et Mme Hector Quilici, née Alessi, et leurs enfants ; M. Paul Gozzani ; M. et Mme Sauveur Fontana, née Gozzani, et leurs enfants, de Marseille ; Mme veuve Gozzani, née Donati, d'Ile-Rousse ;

Les familles Rostini, Canepa, Peretti, Borghi, Susini, Moriconi, Carbuccia, Barlari, Casanelli, Clary et Morelli de Marseille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du jeune

*Charles ALESSI*

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé le 29 janvier, à l'âge de 6 ans.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui jeudi, 30 janvier, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, 22.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


**En vente chez M. Marfisi,**
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corses de Patrimonio.

**Horlogerie. — Bijouterie. — Orfévrerie. — Lunetterie**

# DANESI FILS

***Boulevard Paoli, 16, Bastia***

**Assortiment de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.**

**Premier choix de Lunetterie, de Bijouterie et d'Orfévrerie. Tous ces articles sont vendus à des prix exceptionnels de bon marché.**

**N. B. — Les montres, pendules et réveils, vendus par la Maison DANESI, sont repassés et réglés avant d'être mis en vente. Aussi on a tout intérêt à acheter les montres chez un horloger travaillant lui-même, pour être certain d'avoir un article bien garanti.**

LA

# POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc... sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

**avec la POUDRE BESSIÈRE**

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE** en provoquant sans aucune douleur ni échaffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

**Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco**

Dépôt. Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

*Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante*



Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

*Edredons, Couvertures, Tapis*

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



**CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE**

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

**VIN DE VIAL** au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux



**YEUX** Les personnes atteintes de maladies de feu, tremblements, cils et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, larmes, vue trouble, brouillard, glaucome, taie, cataracte, albugo et ptérygion, sont invitées à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir radicalement.

**RHUMATISME**

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande lassitude, insomnies, doivent, au plus vite, faire usage des *Pastilles Cattet* pectorales au Sève de Vosges, qui, en activant la circulation du sang, font disparaître le rhumatisme, la goutte, la névralgie, la migraine, la grippe, la fièvre, la lassitude, la faiblesse, la toux, la bronchite, la coqueluche, l'asthme, l'influenza, la pleurésie, la pneumonie, la phtisie, la tuberculose, la consomption, la fièvre typhoïde, la fièvre muqueuse, la fièvre cérébrale, la fièvre nerveuse, la fièvre bilieuse, la fièvre intermittente, la fièvre quotidienne, la fièvre tierce, la fièvre quarte, la fièvre pernicieuse, la fièvre jaune, la fièvre de lait, la fièvre puerpérale, la fièvre de lait, la fièvre de sang, la fièvre de bile, la fièvre de pituite, la fièvre de mélancolie, la fièvre de manie, la fièvre de démence, la fièvre de folie, la fièvre de rage, la fièvre de désespoir, la fièvre de suicide, la fièvre de meurtre, la fièvre de parricide, la fièvre de fratricide, la fièvre de matricide, la fièvre de patricide, la fièvre de régicide, la fièvre de tyrannicide, la fièvre de tyrannie, la fièvre de despotisme, la fièvre de servitude, la fièvre de liberté, la fièvre de république, la fièvre de démocratie, la fièvre de socialisme, la fièvre de communisme, la fièvre de nihilisme, la fièvre de terrorisme, la fièvre de guerre, la fièvre de paix, la fièvre de concorde, la fièvre de fraternité, la fièvre de solidarité, la fièvre de charité, la fièvre de bienfaisance, la fièvre de philanthropie, la fièvre de progrès, la fièvre de civilisation, la fièvre de science, la fièvre de lumière, la fièvre de vérité, la fièvre de justice, la fièvre de droit, la fièvre de devoir, la fièvre de vertu, la fièvre de sagesse, la fièvre de prudence, la fièvre de tempérance, la fièvre de force, la fièvre de courage, la fièvre de patience, la fièvre de persévérance, la fièvre de constance, la fièvre de fermeté, la fièvre de résolution, la fièvre de volonté, la fièvre de liberté, la fièvre de république, la fièvre de démocratie, la fièvre de socialisme, la fièvre de communisme, la fièvre de nihilisme, la fièvre de terrorisme, la fièvre de guerre, la fièvre de paix, la fièvre de concorde, la fièvre de fraternité, la fièvre de solidarité, la fièvre de charité, la fièvre de bienfaisance, la fièvre de philanthropie, la fièvre de progrès, la fièvre de civilisation, la fièvre de science, la fièvre de lumière, la fièvre de vérité, la fièvre de justice, la fièvre de droit, la fièvre de devoir, la fièvre de vertu, la fièvre de sagesse, la fièvre de prudence, la fièvre de tempérance, la fièvre de force, la fièvre de courage, la fièvre de patience, la fièvre de persévérance, la fièvre de constance, la fièvre de fermeté, la fièvre de résolution, la fièvre de volonté




*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mairie sa porte contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières animales et la cocaïne pour la torturation de leurs victimes



**Maux de Dents** guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôt : Pharmacie Luigi à Bastia, Barnaud à Corte, Pallavicini à l'Ile Rousse, Simon à Calvi, 2 rue Napoléon, à Ajaccio



**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIGHI, propriétaire

*Saison Automne-Hiver 1907 1908*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

*Choix considérable de Pantoufles*

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix défiant tout marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*



**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

**La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.**

**La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre**

**Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »**

***Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.**






**GUÉRISON RADICALE**

et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *Pas de parfum désagréable.*

Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Dépôt dans toutes les Pharmacies et 46, Rue Vivienne, Paris.





**Royal Windsor**

**LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX**

**AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?**

VOS RIDEAUX SONT-ILS FADÉS DU TOUT-ILS? OUI OUI.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modernes. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons

*ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations



**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER I**

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



# Cie GÉNÉRALE DES PETROLES

## *pour l'Eclairage et l'Industrie*

**Siège social à MARSEILLE**

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE, huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

*Dépositaires pour toute la Corse :* MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia Ajaccio et Corte.

*Sous-dépositaires:* Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI, François Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 31 — VENDREDI 31 JANVIER 1908

00059

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. | Union postale, et autres Pays le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pierre Nolasco

Soleil : (heure nationale)

Lever, 6 h 50 m. — Coucher 4 h 42 s.

Dernier quart., le 26 — Nouv. Lune, le 1.

Fête de Demain : Saint Ignace.

*30 JANVIER*

## *L'Hôtelier modèle*

AYONS DE BONS HOTELS, ET LES ÉTRANGERS ACCOURRONT

L'industrie hôtelière, peu à peu, prend en France le rang qu'elle devait nécessairement y occuper un jour. Beautés naturelles, trésors artistiques, richesses monumentales, douceur du climat, situation géographique unique entre les montagnes et les mers, réseau routier incomparable, tout rend le voyage en terre française plus attrayant qu'en nul autre pays. La variété des productions de notre sol, jointe à notre goût séculaire des chairs délicates et des vins choisis, ont fait de la cuisine française la première du monde. Et nous n'avons rien perdu, que je sache, de ce bon renom d'hospitalité qui est nôtre, depuis les premiers temps de notre histoire. Aussi, notre terre fut-elle toujours la terre d'élection des voyageurs, et celle, aussi, des hôteliers.

Aujourd'hui, les nouveaux modes de locomotion, le cyclisme, d'abord, l'automobilisme, ensuite, nous amènent les touristes du monde entier. De plus en plus, la France devient le séjour choisi de tous ceux qui voyagent pour leur agrément, depuis le modeste touriste, client des agences de voyages, tiré à milliers d'exemplaires, jusqu'au milliardaire yankee, à nombre d'exemplaires infiniment plus restreint !... De toutes parts, dans notre pays, le mouvement s'accentue d'utiliser, en les coordonnant, tous les moyens propres à appeler, chez nous, en plus grand nombre encore, les touristes étrangers et à les y retenir.

***

Le Touring Club de France n'a pas été étranger à ce mouvement, et ses initiatives, en même temps dirigées vers nos routes, vers nos sites, vers nos hôtels, n'ont pas peu contribué à son essor. En ce qui concerne ces derniers, il a, depuis plus de quinze ans, mené une campagne active et tenace à la fois, pour moderniser, de plus en plus, nos vieux hôtels, et les faire s'organiser, tous, selon les désirs des nouveaux voyageurs qu'ils sont appelés à recevoir en toujours plus grand nombre.

Nous ne parlons pas, ici, de ces hôtels de premier ordre, comme il en est en quelques grandes villes, ni de ces immenses caravansérails de grand luxe, créés, pour la plupart, par des sociétés étrangères, dirigés par des étrangers et qui ne sont guère accessibles qu'aux seuls richissimes globe-trotteurs. Nous avons, surtout, en vue l'hôtel moyen, le bon petit hôtel de sous-préfecture ou de chef-lieu de canton, cet hôtel modeste, où, fût-on milliardaire, il faut bien se décider à descendre avec à visiter la France. Do cet hôtel-là, dont seuls, ou presque seuls jusqu'ici, les voyageurs de commerce ont constitué la clientèle, de cet hôtel, dis-je, on a vraiment un peu trop médit. Si l'on y peut trouver à redire, encore, quant aux détails, la bonne tenue et la propreté en deviennent, de jour en jour davantage, la règle. Si l'obséquiosité n'y est point en honneur, la politesse toute simple et souriante y règne. On n'y fabrique pas de ces cuisines cosmopolites devant lesquelles un gourmet recule, navré, mais l'on y savoure les mets délicats de la vraie cuisine française et l'on y goûte, avec les excellents vins du terroir, de ces vieux crus qui maintiennent l'universelle supériorité des vignobles de France.

***

Cependant, table plantureuse et cave choisie, ces supériorités qui nul ne peut contester à nos hôteliers, ne sont point tout, au gré des voyageurs fortunés et délicats. Si nous voulons qu'ils se plaisent en nos vieilles provinces, notamment en ces pays n'au-dessous de la Loire, que l'on a pu, non sans raisons, appeler la *France inconnue*, il convient de nous conformer à leurs goûts et de ne point heurter leurs habitudes. Nous ne pouvons qu'y gagner. Tous ces pays d'entre la Loire, le Rhône, les premiers contreforts pyrénéens et les rivages de l'Océan, toutes ces régions si pittoresques : Limagne, Quercy, Rouergue, régions du Tarn, de la Dordogne, de l'Aveyron et de l'Hérault, d'une saveur si particulière, où, tout, choses et gens, garde un rude goût de terroir et qui font la joie de ceux en qui demeure le sens des belles choses, une bonne moitié de France, pour tout dire, s'assurerait des richesses rien qu'en s'appliquant à mieux organiser son industrie hôtelière.

Les voyageurs, les étrangers comme les autres, et les moins fortunés comme les plus riches, veulent, en plus de la bonne cave, trouver, partout, une chambre agréable, une literie moderne, dans une maison toujours bien tenue, où soit un personnel apte et empressé.

Et ces desiderata, ce n'est plus seulement la nouvelle clientèle — touristes français et étrangers — qui les formule, mais aussi l'ancienne, devenue plus raffinée, cette armée de voyageurs de commerce qui parcourent, sans relâche, nos vieilles provinces, et qui réclament, eux aussi, plus d'air, plus de clarté, moins de tentures et de vieux meubles capitonnés dans les chambres, de meilleures installations et une meilleure tenue générale des locaux.

Or, tout cela, c'est l'œuvre du maître de la maison, de l'hôtelier connaissant bien son métier et l'exerçant avec goût, celui que nous avons appelé « le bon hôtelier. »

Et c'est précisément, afin de créer une émulation féconde parmi tous ces hôteliers des petites villes, où devraient passer par milliers les voyageurs étrangers, que le Touring-Club a institué un concours — ce concours du Bon Hôtelier — qui, sélectionnant les meilleurs entre les bons, les donne en exemple à tous et proclame leur excellence comme un but que la majorité doit s'efforcer d'atteindre.

***

Le concours du Bon Hôtelier est réservé aux hôteliers dirigeant *personnellement* un hôtel où le prix moyen, tout compris, *ne dépasse pas dix francs par jour*. Le concours s'étend à toute la France, divisée, à cet effet, en quatre parties. Tous les ans, dans chacune de ces parties, un quart des départements choisis par voie de tirage au sort est admis à concourir. Un prix de 1.000 francs, deux prix de 500 francs, des médailles d'or et d'autres prix, assurés tant par le Touring-Club que par des généreux donateurs, sont attribués aux lauréats choisis par une commission, qui statue sur les propositions présentées par ses membres ou sur celles dont elle a été saisie par le Touring-Club. Le concours porte donc tous les ans, sur une vingtaine de départements éparpillés dans les quatre grandes régions françaises, nord-est, nord-ouest, sud-est et sud-ouest.

En 1907, vingt hôteliers ont été ainsi récompensés, ou, pour mieux dire, mis à l'honneur par nous.

Le concours de 1908 s'organise dès à présent. Nous voudrions qu'il fût encore plus richement doté que le premier. Aussi, faisons-nous appel, ici, à l'aide généreuse de tous les esprits éclairés qui comprennent quel grand intérêt présente pour notre pays le développement de son industrie hôtelière.

Entre ses Vosges, ses Alpes, ses Pyrénées et les mers qui la baignent ; par ses monts, ses fleuves, ses vallées et ses plaines ; par ses riches campagnes, ses admirables paysages, ses monuments et ses routes incomparables, la France est la terre par excellence de tous les tourismes. Le nombre de ceux qui la visitent annuellement tripleraît, si une industrie hôtelière, fortement organisée et méthodiquement exercée, offrait aux voyageurs du monde entier, accourus vers notre pays, tout ce qui peut rendre agréable et facile un séjour bref ou prolongé dont il ne reste jamais qu'un heureux souvenir.

Le *Matin*, qui ne marchande jamais son concours aussitôt qu'il s'agit de prendre une initiative généreuse, nous a largement ouvert ses colonnes pour y dire l'esprit de nos œuvres et les propager. D'autres, qui nous ont toujours prêté l'aide la plus entière, saisiront avec lui le grand public de cette question de la plus haute importance, aujourd'hui, pour notre pays : attirer l'étranger en France et l'y retenir !...

A. BALLIF,
*Président du Touring Club de France.*
(*Le Matin*).

## SYNDICAT D'INITIATIVE des Intérêts Corses *de Marseille*

### CONFÉRENCE DE M. CECCALDI

Nous sommes très heureux de publier quelques extraits de l'intéressante conférence faite par M. Ceccaldi, sous-préfet d'Arles, à l'Assemblée générale du Syndicat d'Initiative des Intérêts Corses de Marseille.

**Les Corses constituent-ils à certains points de vue, une unité physiologique et psychologique à laquelle servirait de base une communauté de sang et d'esprit qui affirmerait depuis longtemps des caractères déterminés**

Hérodote, lorsqu'il signale l'arrivée à Alalie, en 562 avant l'ère chrétienne, des fugitifs de Phocée, parle de la population

---

100 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XIII

LA FILLE ET LE PÈRE

Ce ne fut pas à cette dernière allusion que Lison répondit. Elle répliqua, et la veuve saisit, sans doute, la nuance :

— Je ne pense qu'à ce pauvre homme qui souffre...

Et ce pauvre homme était son père... Et cet homme savait que Lison était sa fille !.. Et il la réclamait, sa fille, du fond de sa tombe ! Pouvait elle hésiter ? Et quels qu'ils fussent, si nombreux et si terribles, ne devait-elle pas braver tous les périls ? Lison alla embrasser Dornak et Louise :

— Pardonnez-moi de vous désobéir. . mais madame a raison... j'irai avec elle au château...

— Rose ! après ce qui s'est passé !

— Justement, père, et à cause de ce qui s'est passé .. Ne me faites pas de reproches. . Au château, je suis encore près de vous... On aperçoit aisément Royaumont d'ici, et de Royaumont on voit la Mare-à-l'Eau... Tous les jours, s'il le faut, je viendrai vous embrasser...

Dornak et Louise hochaient la tête. Ils étaient inquiets et pleins de tristesse. Henriot paraissait ne plus écouter. Il s'était replongé dans sa lecture. Le bûcheron dit, très doucement :

— Ce sera comme tu voudras, mon enfant.

Car il n'était pas sans comprendre les secrètes raisons qui faisaient agir la jeune fille, et ces raisons étaient sacrées.

— Quant à vos gages Lison — disait Nathalie — je ne lésinerai pas... Je vous donnerai soixante francs par mois.. Trouvez-vous que cela soit suffisant ?..

— Oui, madame, balbutia Rose, qui rentrait une rougeur monter à son front. . A moins que vous n'exigiez davantage ? Et elle en se tournant vers Dornak.

— Non, Rose. , arrange, comme tu l'entends, tes petites affaires...

— Vous mangerez à part... et vous n'aurez aucune promenade avec les gens du château qui pourraient vous jalouser et vous créer des ennuis .. Vous coucherez, comme autrefois, dans la chambre que vous connaissez, voisine de celle du malade... De cette façon, nous serons tranquilles et nous saurons que toutes les fois qu'il aura besoin de vous, vous serez là.

— C'est bien, madame, je vous remercie d'avoir pensé à tout cela...

— Quel jour comptez-vous venir ?

— Le jour qui vous plaira.

— Alors, ce soir ? . Voulez-vous que je vous emmène ?..

— Oui, dit-elle, retenant un geste de joie à la pensée qu'elle allait se retrouver devant son père. .

— Vos préparatifs ne doivent pas être bien longs ?

— Ils le seront d'autant moins que s'il me manque quelque chose, Henriot me l'apportera ..

Ciboulot releva la tête :

— Oh ! dit-il. , je ne suis pas en odeur de sainteté à Royaumont.. On ne m'y verrait pas avec plaisir... Tâche donc de te passer de moi...

Nathalie restait souriante. Elle paraissait ne pas comprendre.

— Eh bien, fit-elle gaiement, je vous emmène donc, Lison !.. Venez, ma petite. .

— Cinq minutes seulement, madame, et je suis à vous... Aide-moi, Henriot...

Ciboulot se dressa, comme à regret, et passa avec Lison dans la petite chambre étroite où couchait la jeune fille. Elle prit quelques hardes, du linge, des vêtements. Et, en s'occupant à ces soins, elle murmura très bas :

— Tu m'approuves, Henriot ?

— Je l'approuve, mais j'ai peur pour toi en ce château, Lison ..

— Mon devoir est d'être là-bas...

— Oui, c'est ton devoir, mais j'ai peur, Lison, j'ai peur pour toi derrière ces murs...

— Tu veilleras sur moi, Henriot, comme tu as toujours fait jusqu'à présent...

— Je veillerai. . Je jacherai qu'il ne t'arrive pas malheur... Mais je ne suis pas rassuré..

— Que crains-tu ?

— Je ne sais pas, Lison. Vois tu, dans la forêt, qui m'est si familière, je vois, j'entends tout, il ne se passe rien que je ne l'apprenne aussitôt. . et si tu avais continué de rester chez nous, j'aurais été bien tranquille... Il se te serait rien arrivé du tout... Mais, derrière ces murs, je ne verrai et n'entendrai rien.. Alors, les dangers peuvent t'assaillir sans que je m'en doute, ma Lison.

Elle soupira Ce qu'il disait, elle l'avait pensé. Mais elle n'hésita pas, pourtant. Et elle redit, triste, résignée et toute à la fois résolue :

— C'est mon devoir, Henriot... Pense-tu à la joie de mon père ..

— Oui, s'il te reconnaît, s'il te comprend.. dit il en hochant la tête... mais il paraît qu'il ne reconnaît personne, et qu'il ne comprend rien .. Alors, ma Lison c'est toi qui en souffriras davantage, d'être auprès de ce mort vivant, sans qu'il se doute même que tu sois là !.. Si rien ne devait te faire peur un pareil supplice ?

— Eh bien, moi, Henriot, j'ai le pressentiment que j'arriverai à ce que je veux...

— A ce que tu veux ?

— Oui... Est-ce qu'il n'y a pas des femmes admirables de dévouement et de patience qui apprennent aux sourds-muets à parler et à comprendre, et à vivre aussi de la vie qui les entoure ?..

(*A suivre*).

qui s'y trouvent déjà. Sénèque, trop mauvais pour bien juger, prétend, il est vrai, qu'en fait stérile elle était sur le point de disparaître, à peu près déserte, mais d'autres historiens plus nombreux affirment qu'elle paraissait dans l'intérieur, malgré la brutalité de la conquête romaine, à l'abri des apathies hostiles qui convoitaient toute l'île. Cette origine ancienne est justifiée par la présence des dolmen et des menhirs qui indiquent l'existence d'une race *antérieure à la venue des Ly*bions, Pélasges, Ligures, Phéniciens, Carthaginois et Etrusques qui d'après l'histoire ou la légende, eurent des établissements et des comptoirs. On ne saurait cependant rien d'exact sur l'origine de la persistance de ces premiers habitants, si une bonne fortune n'avait amené pendant quelque temps en Corse, M. le Dr. Marchesan, le savant professeur à l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

De quelques observations qu'il ne put malheureusement pousser assez loin, il résulte du moins que les plus anciens habitants peuvent *être rattachés* à l'une des premières races apparues dans le S.-O. de la Gaule.

Leurs représentants constituent encore 40 0/0 de la population dans la région du Nord, où ils se sont le mieux conservés et 20 0/0 dans le reste de la Corse.

Mais leur puissance de reçage, faculté *pour un progéniteur de faire prédominer* son type est telle que 40 0/0 de métis en outre possèdent des caractères qu'ils leur doivent.

Ce métissage ne peut avoir de bons résultats en faisant évaluer la race primitive vers un type plus moderne conservant cependant beaucoup de qualités mieux adaptées au milieu.

Si les Corses présentent une certaine prédominance de caractères ethniques *anormaux sont nombreux, leur ressemblance* est encore plus grande au point de vue psychologique.

*Tout l'abord*, on constate généralement en eux les conceptions réelles, les qualités d'ordre et de netteté qui sont la propres des races latines. Leur littérature et la manière dont ils ont envisagé la religion le montrent d'une façon toute particulière. Mais là où ils atteignent des qualités plus rares chez leurs voisins, c'est même, au point de vue social, de nouvelles générations se préparent mieux adaptables.

Cependant les Corses trouveront toujours une occasion d'espérance et de réconfort s'ils se retournent vers leurs ancêtres, *passant comme les anciens Romains* que : *Fortes creantur fortibus et bonis*. Les individus forts proviennent ce ceux qui *sont forts et qui sont bons*.

## Nécrologie

### M. Ignace Patrimonio

M. Ignace Patrimonio vient de succomber *à la longue* maladie qui le minait depuis longtemps, et qui souvent le soumettait à des souffrances insupportables. Il prenait cependant son mal en patience ; ce qui l'affligeait le plus, c'était de ne pouvoir presque rien faire sans l'aide des siens, et aussi d'avoir été obligé d'abandonner ses occupations champêtres. C'était, en effet, un agriculteur très entendu, un épris de la terre, bien qu'elle *ne fût* montrée parfois ingrate à son égard. Il ne comprenait la vie qu'à la campagne avec les émotions que donne l'observation de la végétation et des mystères de la nature.

M. Ignace Patrimonio avait *à peine* cinquante ans.

Ses obsèques ont eu lieu jeudi matin. *La deuil* était conduit par M. Joseph Patrimonio, son frère, entouré de ses parents et amis.

Nous prions Mme Patrimonio, MM. Patrimonio et leur famille d'agréer toute *les nos condoléances*.

### M. Alexandre de Figarelli

L'implorable fauchesue a été choisie sa proie parmi les jeunes et a touché de son doigt glacé M. Alexandre de Figarelli, au seuil de sa dix septième année Ce charmant garçon, à la figure si sympathique, au regard doux et intelligent, à la taille svelte et élégante, avait été atteint, il y a quelques années, par une maladie très grave. Sa constitution robuste, les soins les plus affectueux l'avaient rendu à la vie et à la santé, et ses plus chers avaient repris courage.

*Hélas ! il y a*, à peine dix jours, une typhoï le se déclarait, d'abord normale, puis des complications se produisirent, et cette fois, la faucheuse ne lâcha pas sa proie : elle était trop belle. Mercredi, *dans l'après midi*, il rendait son âme à Dieu, après de dures souffrances.

Bien qu'il eut été obligé d'interrompre ses études pendant près de deux ans pour rétablir complètement sa santé, *il avait rattrapé le temps perdu* et allait dans quelques mois gagner son grade de bachelier. Il travaillait avec goût et ardeur, on pouvait être sûr du succès : il devait s'arrêter en route !.. Infortuné jeune homme, aux *sentiments* généreux et élevés, qui comptait autant d'amis que de camarades, qui était une si grande consolation pour les siens et leur faisait pressentir un bel avenir... Infortunés parents *qui*, depuis huit jours, ont rivalisé d'affections et de soins autour de cet enfant chéri et qui ne pouvent plus embrasser qu'un front glacé par la mort. — A eux aussi vont tous nos regrets sur nous comprenons l'immensité de leur douleur ..

Hier la foule était compacte autour de son cercueil ; tous ses camarades l'entouraient, le froid dans l'âme, les larmes aux yeux ; ils exhalaient leur douleur par les appréciations les plus tendres et les plus flatteuses sur l'ami disparu

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre camarades, MM. Hack, Lacoste, Polacci et Santelli.

Six autres camarades du défunt MM *Hasb, Albertini, Catalunga, Contri, Filippi* et Tadet, faisaient la haie autour du cercueil.

Deux magnifiques couronnes avaient été offertes par la famille et les élèves *du Lycée*.

Le deuil était conduit par M. de Figarelli, conseiller à la cour d'appel, père du défunt, et par M. Vincensini, son beau-frère.

*On remarquait dans le cortège tous* les magistrats de la Cour et des Tribunaux, les membres du Barreau, les corporations des Avoués, et des huissiers, *fonctionnaires*, et les nombreux amis de *la famille*.

Après la cérémonie religieuse, l'inhumation a été faite dans le caveau ancestral du Forcone.

M. Lacoste, camarade du défunt, a prononcé un discours que nous publierons demain.

A M. le conseiller de Figarelli, à Mme de Figarelli et à leurs enfants, nous offrons l'expression de nos plus douloureuses *sympathies*.

### Charles Alessi

M. Louis Alessi, le peintre photographe bien connu, a eu la douleur de perdre un de ses enfants, le petit Charles, âgé de six ans.

D'une précocité peu commune, ce cher enfant égayait le foyer par ses reparties et ses espiègleries, sa disparition plonge sa famille dans la désolation.

De nombreux parents et amis ont accompagné jusqu'au champ du dernier repos la dépouille de ce petit ange, recouverte d'un blanc linceul sur lequel avaient été déposées de belles couronnes.

Nous joignons nos sincères condoléances à celles qui ont été exprimées à M et Mme Louis Alessi et à leur famille.

## Bulletin Financier

*Par x, 26 janvier 1908.*

Marché inactif et en tendance plutôt lourde. Tandis que les Fonds d'Etats Etrangers se tassent notre Rente se maintient très ferme à 95 95. Portugais agité à 61. Lourdeur des Fonds russes. L'Italien fait 102.90. Etablissements de Crédit fermes. La Société Générale progresse à 605 ; l'exercice 1907 on a laissé un bénéfice de 18.569.800 fr contre 0 714 790 fr en 1906. La Banque Centrale Mexicaine est soutenue à 425.

Les valeurs industrielles et de traction sont irrégulières. Suez à 545. Baisse des valeurs russes et aurifères. Mines d'Or hésitantes.

En Banque, l'Ouest Africain Français est ferme à 337 l'action, et à 120 la part. On demande à 300 l'obligation Chemin de fer du Nord du Brésil et à 410 celle du chemin de fer du Nord du Parana. L'action Maisons et Pavillons Economiques s'échange à 449. Les obligations de 400 frs de la Cie du chemin de fer de Buenos Ayres Midland, ont pour ables à 556 frs et amortissables de 1910 à 1956, ont un marché suivi à 467 50.

Les obligations de la Canadian Metal Cy rapportent 27.50 nets, ce qui constitue, étant donné leur prix de vente de 465 frs, un revenu des plus rémunérateurs.

Peu de variations en Chemins Français.

# LE DRAME
## de la Rue du Môle

### UNE FEMME
### assassinée par son mari

*Le meurtrier frappe sa femme de sept coups de couteau.*

### CONSTITUTION DU MEURTRIER

*Si cela continue, notre bonne ville* de Bastia n'aura plus rien à envier à ses sœurs du continent.

Les apaches continuent à faire parler d'eux ; les cambrioleurs opèrent *à leur aise ; des rixes sanglantes* se produisent assez souvent, et, aujourd'hui nous avons à enregistrer un terrible drame de famille, où un mari tue sa femme en la frappant de sept *coups de couteau*.

En effet, hier matin, vers dix heures et demie, le nommé Benigni Antoine, 36 ans, garçon boucher, livide, la figure exsangue, se présentait au poste de police et faisait à M. Dumas, commissaire central, la dramatique déclaration suivante :

« Je viens de tuer ma femme à coups de couteau, parce qu'elle voulait me quitter, en me laissant nos deux enfants. Elle m'avait déjà quitté trois fois. »

Après avoir consigné cette déclaration M. Dumas en avisa aussitôt M. Poggiale, juge d'instruction.

Le magistrat instructeur se rendait vers midi au domicile du meurtrier, rue du Môle n° 8, accompagné de M. Costa, substitut du procureur de la République, et de M. le docteur Zaccarelli, requis pour les constatations médico légales.

En pénétrant dans le modeste appartement que les Benigni occupaient au 2e étage de la dite rue, ils trouvèrent la malheureuse victime étendue sur le parquet, dans une mare de sang.

Elle avait reçu sept coups de couteau : cinq dans la région du cœur ; deux *dans le dos*. La mort avait été instantanée. M. le docteur Zaccarelli constata, en outre, qu'un coup de couteau avait été donné alors que la mort avait déjà accompli son œuvre.

L'arme dont s'est servi le meurtrier est un couteau « vendetta. » Le crime a été accompli avec une rapidité inouïe. Les voisins n'ont rien entendu ; seule, une femme presque septuagénaire, la dame Romani qui habite sur le même palier que les époux Benigni, entendant pleurer la femme et les enfants, pénétra chez eux, et vit Benigni faisant mine (sic) de frapper sa femme qui était étendue sur le canapé, avec un couteau.

Elle sortit pour appeler au secours, et Benigni sortait immédiatement après pour aller se constituer prisonnier.

### *La victime*

La victime de ce terrible drame de famille se nommait Veroni Marie-Angèle, et était âgée de 38 ans.

Des scènes éclataient assez fréquemment entre elle et son mari et, à trois reprises, elle avait été obligée de quitter le domicile conjugal.

Il y avait déjà plusieurs années qu'ils étaient mariés ; deux enfants étaient nés de leur union. L'un, a aujourd'hui quatre ans, l'autre, 22 jours à peine.

*La malheureuse femme s'était* accouchée, il y a 22 jours exactement ; elle allaitait son enfant : ses seins étaient encore remplis de lait.

### *Le meurtrier*

Benigni Antoine exerçait actuellement, à Bastia, la profession de garçon boucher. *Il avait été* dounier mais, à la suite de maladie contractée dans le service, il avait été réformé avec une pension de retraite.

Il y a deux ans, il gérait le café-concert des *Platanes. Il eut alors une* discussion violente avec un nommé Jean Gasparini, dit le Rouge, originaire d'Ajaccio.

S'étant rencontrés un soir vers *dix heures devant la pâtisserie* Julien Lota, ils en vinrent rapidement aux mains, et Benigni tira deux coups de revolver sur son antagoniste, heureusement sans l'atteindre. *Gasparini* l'avait poursuivi à coups de bâton.

Traduits tous les deux pour ces faits devant le tribunal correctionnel de notre ville, ils furent condamnés à des peines légères.

Benigni Antoine est très connu en ville et n'a pas la réputation d'un mauvais sujet. Il fréquentait les cabarets et ne travaillait pas assidûment. C'est un homme de taille moyenne, bien constitué, forte moustache, paraissant nerveux.

Dans l'après-midi, il a été conduit au parquet et, après interrogatoire, écroué à la maison d'arrêt.

L'enquête continue.

Ce matin, aura lieu, au cimetière, l'autopsie du cadavre.

⁂

L'émotion causée en ville par ce dramatique événement est très profonde. Particulièrement dans ces quartiers du vieux Bastia, si couleur locale, où l'on se lamente sur le sort fatal de cette malheureuse mère de famille, tombant sous les coups d'un mari assassin.

## Petite Gazette

**Variations Atmosphériques du 30 janv.**

Thermomètre — 7 heures du matin : 8 5, à midi : 15°, à 6 heures du soir : 13° Maxima + 15 7, Minima + 7°.

Baromètre Thermomètre du matin, 755 mm. à midi, 754 mm. 6 heures du soir, 753 mm.

Vent Dans la matinée, Sud. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

*Au départ*

M. le colonel Berlin, commandant le 163e régt d'infanterie, est parti par le dernier paquebot.

⁂

*Au Conservatoire*

M. Gaston de Gravone, élève du Conservatoire national de déclamation, classe de Sarah-Bernard, vient d'être classé premier à l'examen trimestriel. Le jury a été tellement charmé par sa diction qu'il l'a retenu devant lui plus longtemps que d'habitude, et à l'unanimité lui a décerné un prix qui sera spécifié par le ministre des beaux arts.

Nous nous réjouissons de cœur de ce nouveau succès de notre jeune compatriote et lui envoyons nos affectueuses félicitations.

⁂

*Récompenses honorifiques*

Le ministre de la guerre a conféré les récompenses ci-après aux médecins dont les noms suivent pour les soins qu'ils donnent gratuitement aux militaires de la gendarmerie ou à leurs familles :

Lettre d'éloges officiels (au moins 10 ans de soins) — MM. Serolelli, à Septèmes ; de Peretti, à Levie, Poli, à Fondouk ; Folacci, à Ain Tagrout ; Gallini, à Sonsse.

Médaille d'argent (après 20 ans de soins). — MM. Christini, à Azzane ; Peretti, à Lourmel.

Médaille de vermeil (après 25 ans de soins) — M. Giudicelli, à Fauvres.

*Nouvelles maritimes*

Sont promus dans le cadre des officiers mariniers :

au grade de maître-mécanicien, le 2e m. Baldassari Antoine-Dominique ; — au grade de 2e m. chauffeur, le quartier-maître Rossi Lucien.

Sont inscrits sur le tableau d'avancement du 1er semestre 1908 : pour le grade de 1er m. canonnier, le 2e m. Franceschi Ange-François ; — pour 2e m. mécanicien, le quartier-maître Costa Jean-Jacques ; — pour 2e m. chauffeur, le quartier-maître Mollinelli Pascal.

⁂

*Préfecture de la Seine*

M. Furat Antoine-Sébastien, adjudant au 117e, est nommé expéditionnaire du 7e classe à la caisse municipale.

⁂

*Légion d'honneur*

A été nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur, M. Ambrosoli Antoine, capitaine au long-cours, capitaine du vapeur *Caramanie* de la Cie Paquet, 17 ans 2 mois de services, dont 3 ans 6 mois à l'Etat ; tant par sa manœuvre brillante et très dévouée comme capitaine du vapeur *Caramanie, que par* son dévouement personnel à bord d'une embarcation, à trois une très large part au sauvetage de l'équipage du transport *Nive*, échoué dans les brisants, près de Casabianca, Maroc, titres exceptionnels.

Le matelot de 3e classe Scala Georges, qui s'est particulièrement distingué lors de l'échouage de la *Nive*, a été inscrit d'office sur le *tableau de concours de la médaille* militaire.

⁂

*A louer*

Au fort de Monserato, vaste campagne d'agrément, avec vue splendide. Prix très modéré.

On louerait également petit vignoble attenant, en plein rapport.

⁂

*Apprenti-pâtissier*

On demande un apprenti pâtissier, s'adresser à la « Bonbonnière. »


N'oubliez pas que les

« Pâtes alimentaires »

de la

« Maison Ghilini »

sont les Meilleures
les plus Nutritives
les plus Délicates.

*Exigez la Marque*


## LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les souffrances persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites soudaines ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco Paris, 30, rue de La Rochefoucauld. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.

## Etat-Civil

**NAISSANCES**

Ghiglormini Marie. — Montalti Josephine.

**DÉCÈS**

Raibaldi Angèle Marie, 69 ans, de Sainte Lucie de Tallano.

Bigoni Emilie, 55 ans, de Bastia.

## Graines de vers à soie cellulaires

Sélection très soignée. Races du Var et de la Corse à beaux cocons jaunes.

Prix : 12 fr. l'once de 30 grammes.

Messieurs les Eleveurs, désireux d'avoir une bonne graine, devront adresser leur commande au bureau du journal, avant le 10 février prochain.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

**BOURSE DE PARIS**

| | 29 janv. | 30 janv. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 96 20 | 96 20 |
| Rentes de 3 0/0 amortis. | 96,95 | 96 55 |

ex-coupon.

## UN ASSASSINAT
### *à Conca*

Portovecchio, 30 janvier.

M. Mannarini Marc-Aurèle, le négociant bien connu du village de Conca, a été assassiné, par une arme à feu, à 200 mètres environ de cette localité.

Le parquet de Sartène s'est aussitôt rendu sur les lieux du crime, et a fait procéder à l'autopsie du cadavre.

L'auteur de cet assassinat est encore inconnu.

Une enquête est ouverte.

## NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 30 janvier.

M. Nicolai est nommé avoué près la Cour d'appel de Bastia, en remplacement de M. Joseph Farinole, décédé.

## Nouvelles Militaires

### *Inspection générale*

Paris, 30 janvier.

M. le général de division Gallieni, gouverneur militaire de Lyon, commandant le 14e corps d'armée, a été désigné pour procéder, en 1908, à l'inspection générale des troupes stationnées en Corse.

## LA MUTUALITÉ

**RÉCOMPENSES HONORIFIQUES**

Paris, 30 janvier.

Les récompenses suivantes ont été décernées pour services rendus à la Mutualité :

### *Médaille d'argent*

M. Laurent Leoni, Directeur de l'école laïque de Bastia.

### *Médailles de bronze*

M. Berlingeri, à Luri ;

M. Cuneo d'Ornano Fabien, à Ajaccio.

### *Mentions honorables*

MM.

Aratz, à Luri ;

Devillare, à Corte ;

Felici, à Ajaccio ;

Graziani, à Ajaccio ;

Leandri, à Volpajola ;

Luccioni Pierre, à Bastia ;

Luccantoni Pierre, à Bastia ;

Mattei, à Volpajola ;

Naviai, à Ajaccio ;

Nicolini Sauveur, à Bastia ;

Paoli Michel, à Bastia ;

Papadaci, à Ajaccio ;

Salvadori, à Corte ;

Vizzavona, à Bocognano.

## A L'ÉLYSÉE

### Première Fête

Paris, 30 janvier.

Le Président de la République et Mme Fallières ont offert, ce soir, un grand dîner en l'honneur des membres du corps diplomatique.

Après ce dîner, les salons de l'Elysée se sont ouverts pour un certain nombre d'invités touchant au monde de la diplomatie, de la politique, de l'Institut, des armées de terre et de mer, ainsi qu'à la haute magistrature et aux grandes fonctions de l'Etat.

## EN ANNAM
### *Massacre d'un colon français et de son escorte*

Paris, 30 janvier.

Une bande de sauvages noirs ont assailli un colon français et son escorte *et les ont massacrés*.

Une colonne a été aussitôt envoyée, à la recherche des coupables.

## LE PARLEMENT
### Chambre des Députés

*Présidence de M. Henri Brisson*

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

### *Validation d'Election*

A l'ouverture de la séance, la Chambre est saisie du rapport concernant les opérations électorales dans l'arrondissement de Falaise.

Le rapporteur conclut à la validation.

On demande une enquête sur ces opérations électorales.

La Chambre, consultée, repousse par 399 voix contre 135, la demande d'enquête.

M. Lecherpy est admis.

## L'Impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire *sur l'ensemble du revenu* ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif *sur le revenu et sur les capitaux improductifs* ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur *les revenus* ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

### M. Georges Berry

député conservateur de la Seine, proteste contre l'inquisition fiscale, l'inquisition judiciaire de ce projet.

« Il faudrait des réformes, certes, dit M. Berry, mais *il faudrait qu'elles* fussent faites utilement, non pas comme celles que nous apporte le projet Caillaux qui n'est nullement pratique ; cet impôt pèserait trop *lourdement sur le revenu du contribuable*. Ce sont surtout la classe moyenne, les petits bourgeois et commerçants, qui supporteraient tout le poids de l'impôt proposé. »

L'orateur est hostile à un tel projet, et dit qu'en le présentant, le gouvernement fait une manifestation purement politique, destinée à rassurer la galerie sur les promesses qu'on lui avait prodiguées.

« D'ailleurs, ajoute-t-il, le Français n'acceptera jamais cette procédure inquisitoriale qui le blesse et lui répugne, cette *main-mise* vexatoire du fisc, ce contrôle blessant sur les secrets les plus intimes des familles et des individus. »

### M. Vaillant

député socialiste unifié de la Seine, expose sa conception socialiste de *dégrever* les classes pauvres pour faire payer les riches proportionnellement à leur fortune.

Il s'étend longuement sur ce que devrait être l'impôt progressif et global, et dit que le projet présenté par M. Caillaux a subi déjà plusieurs modifications qui remaniements tant par la commission des *réformes fiscales* qui l'a, pour ainsi dire, désarticulé que par son auteur lui-même.

Ce n'est pas donc le projet d'impôt idéal, le seul digne d'une Chambre *vraiment républicaine*

### M Malvy

député radical-socialiste du Lot, défend le projet qui est maintenant soumis à la Chambre des députés.

Quoique ce projet ne soit pas idéal, comme dit M. Vaillant, il n'en constitue pas moins *un grand progrès* en faveur de la classe pauvre.

Après le discours de M. Malvy, la séance est levée, et la discussion du projet d'impôt sur le revenu, renvoyée *à demain*.

## SÉNAT

*Présidence de M. Dubost*

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### *Eloge funèbre*

A l'ouverture de la séance, le président annonce la mort de M. Fayard, doyen du Sénat, et prononce son éloge funèbre.

Le président propose de lever la séance en signe de deuil. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et la séance est levée.

### *Reprise de la Séance*

Une demi heure après, la séance est de nouveau reprise.

## La Réduction
### des
## Périodes d'instruction militaire

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet la réduction des périodes d'instruction *militaire* des réservistes et des territoriaux, et sur l'article 52 du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1908.

### M. Boudenoot

*sénateur républicain du Pas-de-Calais*, déclare que la réduction du service sera excellente au point de vue militaire.

### M. Waddington

sénateur républicain de la Seine-Inférieure, dit que dans l'état actuel de nos *forces militaires* et de celles de nos voisins, ce serait trop imprudent que de consentir à réduire la première période à 21 jours.

« La France, dit-il, ne doit pas se mettre en état d'infériorité vis-à-vis d'aucune autre puissance. Ce n'est pas surtout maintenant que nous venons de réduire la durée du service militaire à deux ans, qu'il faut faire la réduction de 28 à 21 jours. »

### M. Mézières

sénateur républicain de Meurthe-et-Moselle, veut bien faire cette concession à l'opinion publique, « mais, ajoute-t-il, prenons garde, soyons prudents et ne laissons jamais amoindrir nos forces militaires, ni les aptitudes physiques que nos soldats doivent acquérir.

### L'amiral de Cuverville

sénateur catholique du Finistère, dit que le Sénat a tort de céder, et il considère cette réduction comme un amoindrissement de nos forces militaires.

### M. Lannelongue

sénateur républicain du Gers, monte à la tribune. L'orateur accepte le projet, que le Sénat doit voter, car quoi qu'on en dise, il n'amoindrit en rien nos forces militaires.

La séance est *ensuite levée* et la suite de la discussion renvoyée à demain.

## EN ITALIE
### Une escadre russe à Naples

Naples, 30 janvier.

Une escadre russe, composée des cuirassés *Tzarevitch, Slava* et du croiseur *Bogatyr*, est attendue le 20 février à Naples. Cette escadre est *commandée* par l'amiral Elberhadt. Elle a à bord 125 élèves de l'Académie navale qui, à leur retour en Russie, seront après examen, promus officiers.

C'est la première fois qu'une escadre d'instruction quitte la Baltique.

L'escadre provenant du Pirée, où elle est maintenant, restera à Naples une semaine, puis elle ira à Bizerte et dans quelques autre port de la Méditerranée. Elle rentrera ensuite dans la Baltique vers la fin du mois d'avril.


**Feuilles de Mûrier à vendre**

Incomparable domaine de Paduone.

Logement pour ouvriers employés à la cueillette. S'adresser pour traiter à Filippi, calèches, Bastia ; pour visiter à Giamarchi Antoine, Vescovato.

**NECTAR-ORANGE**
Consommation saine
**NECTAR-ORANGE**
Première marque

**A VENDRE**
Mandarines et Oranges
de Montesoro
S'adresser au jardin Ajaccio.

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
**COGNAC BOULESTIN**

**VENTE** de vignes américaines greffées 410 fr. le mille. Ramestrix raciné à 25 fr. le mille et Riparia Glaire de Montpellier à 20 fr. le mille.
S'adresser à M. Pierre-Ambroise Rutali, Chiosello, près Borgo.

**ANÉMIE**
**PALES COULEURS**
FLUEURS BLANCHES
NEURASTHÉNIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
de toutes Maladies
GUÉRISON RADICALE en **20 JOURS**
par l'**ELIXIR des S^rs VINCENT de PAUL**
Seul ferrugineux recommandé ou prescrit par les docteurs, les sages-femmes, les hôpitaux, les hospices, les asiles, les maisons de santé pour les malades.
**CONFITURE des S^rs VINCENT de PAUL**

# MAISON

# L.-N. MATTEI & C^ie

**a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pinoto et à lui donner la dénomination de**

## Vin du Cap Corse au Quinquina

**Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.**

**On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse**

## Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

**reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un**

## Vin du Cap Mattei

**Exiger la marque**

**Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.**






# LA CEDRATINE

**Délicieuse Liqueur de marque**

***Se méfier des contrefaçons***

**Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.**



TRENTE-TROISIEME ANNEE — N 32 — SAMEDI 1er FEVRIER 1908

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE ET AUTRES PAYS |
| AUTRES DEPART. | 22 » | 12 » | 6 » | le port en sus. |

On ne répond pas des manuscrits déposés


### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Sault Ignace.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 6 h. 50 m. — Coucher, 4 h. 42 s.
Dernier quart., le 26 — Nouv. Lune, le 1.
Fête de Demain: Purification.

*31 JANVIER*

## Ce que devraient être LES ÉLECTIONS

**Trois mois au moins nous séparent encore des élections municipales, et déjà les partis s'organisent. La politique a tellement causé de ravages dans ce malheureux pays que le pli est pris : on la fait intervenir à toutes les occasions, même les moins propices. Le choix des édiles chargés de veiller aux intérêts municipaux, de présider à l'entretien des chemins vicinaux et au bon fonctionnement des fontaines et abreuvoirs publics, est devenu, on ne sait trop pourquoi, un acte essentiellement politique, et l'on va sans cesse répétant que si on ne désigne pas pour remplir ce rôle, non pas simplement des braves gens, mais des politiciens, la France sera perdue : autant dire que les blés ne lèveront plus et que les fruits n'arriveront plus à maturité.**

Ainsi, le jugement des travailleurs a été faussé. On leur a mis de grands mots à la bouche : ils parlent couramment de démocratie, de démagogie, de collectivisme ou d'opportunisme, mais nul ne leur en a donné le sens exact ; ils vivent dans un rêve d'idéologues et ils méconnaissent, dans cet état d'esprit, leurs intérêts véritables.

Quand donc comprendra-t-on, en France, que la politique devrait être exclue de toutes les assemblées d'intérêt local, communales ou départementales, exclue même de la « cité, » c'est-à-dire de la réunion des citoyens ayant des intérêts communs, je dis des *intérêts*, et non pas des *opinions*.

Croyez-vous, bonnes gens, que vos vaches seront mieux gardées si le Conseil municipal de votre commune a des opinions parfaitement arrêtées sur Henri IV, sur Gambetta, ou sur la loi Falloux? Si ces représentants, au lieu de discuter consciencieusement de l'emploi le plus profitable des deniers communaux, passent leurs séances à se disputer sur la politique du cabinet, il y a même les plus grandes chances pour qu'il ne leur reste guère de temps à consacrer aux affaires communales.

Laissez donc aux politiciens de carrière, à ceux qui ont assumé la direction de la galère républicaine, les tracas de la politique et ses ignominies. Les conseillers municipaux ont bien mieux à faire que de se mêler de ce qui ne les regarde pas.

Le modèle des conseillers municipaux est le brave homme qui considère indistinctement ses concitoyens comme des membres d'une petite famille qui ont intérêt à se grouper, à s'unir, à perfectionner leurs moyens de vivre, à organiser fraternellement la vente de leurs produits ou la rémunération de leur travail.

De même, les élections municipales modèles sont celles qui s'accomplissent sur un programme d'améliorations locales, bien plutôt que d'après un mot d'ordre de parti.

Lorsque je vois de braves gens causer politique, il me revient toujours à l'esprit cette anecdote : Un instituteur fraîchement débarqué dans sa nouvelle résidence demanda au premier paysan qu'il rencontra : « Y a-t-il beaucoup de radicaux ici ? » Et l'autre de répondre : « Dam ! Nous avons beau coup de radis rouges, même des radis noirs, mais des radicaux, je crois qu'on n'en cultive pas des tas ! »

Ah ! combien je préfère cet homme simple à tous les présidents de comités politicards de petites communes, qui sont leur ruine et leur torche de discorde !

L'origine de l'état de choses actuel remonte à cette erreur capitale, commise il y a vingt ans, d'avoir voulu, dans chaque commune, faire de l'instituteur un agent électoral, qui semblait n'avoir été placé là que pour faire pièce au curé. Il n'est guère de commune qui ne possède aujourd'hui son comité politique, ou même plusieurs comités rivaux. C'est l'instituteur qui, en sous main, en est l'instigateur et mène la bataille. Son premier soin est de diviser la commune en deux camps ennemis qu'il lance l'un contre l'autre.

S'agit-il de nommer un maire ? On ne lui demande pas : « Que pense-t-il du budget communal ? » On lui dit : « Etes-vous du Bloc ? » Le reste est secondaire.

Autrefois, il y a bien longtemps, on n'en demandait pas si long aux *notables* qui remplissaient le rôle de nos modernes conseillers municipaux. Depuis bien avant la guerre de cent ans, chaque hameau élisait des « prud'hommes, » parmi lesquels étaient choisis deux « consule, » le *consul vieux* et le *consul jeune*, qui étaient comme le maire et l'adjoint de nos jours. Tout chef de famille propriétaire était électeur et éligible.

Etaient obligatoires, sous peine d'amende, le suffrage de l'électeur et l'assiduité de l'élu. Ces derniers devaient jurer solennellement d'être « bons citoyens, » c'est-à-dire, dévoués aux intérêts de la Cité. On ne leur demandait pas autre chose.

Que les temps sont changés !

Assurément, un peu de science joint à beaucoup de conscience, ne gâte rien. Il est bon qu'un conseiller municipal ait « des clartés sur tout, » même sur la politique. Mais, on ne saurait trop le répéter, la politique ne doit jouer, dans la gestion des intérêts communaux, qu'un rôle de second plan. Elle est l'ennemie de toute prospérité, et ne réussit toujours qu'à envenimer les discordes, à créer le sectarisme et à introduire dans le pays des germes de haine qui sont la principale cause de sa misère.

HENRI BREMONT.

## Propos d'un Bastiais

*Je regrette de ne pouvoir mettre sous les yeux de mes lecteurs — cela aurait servi surtout à donner une leçon à ceux qui ont mission de faire respecter les lois dans notre ville — la poésie de Victor Hugo, intitulée le « Crapaud. »*

*Victor Hugo nous représente plusieurs ménibustis parmentants — et il en était du nombre — en train de martyriser un pauvre crapaud que son aspect hideux a désigné pour être leur passe temps ; avec un plaisir féroce qui n'a d'excuse que l'insouciance et l'irréflexion « d'un âge sans pitié, » les gamins assistent à l'agonie horrible du pauvre animal qui, accablé de coups de pierres et de bâtons, implore de ses yeux, on passe déjà sa voile de la mort, la pitié de ses bourreaux. Mais ceux-ci n'ont plus de cœur, ni apercevant une charrette qui vient, ils imaginent de la faire passer sous la roue pour assister à une mort qui ne peut que convenir à un être si laid. La charrette est chargée ; l'âne qui la traîne est enfoncé de fatigue et ne marche que sous les coups répétés d'un charretier brutal ; les enfants cruels ont préparé leur amusement final, et déjà la roue de la charrette est en train de passer sur le crapaud ensanglanté qui n'a plus la force de se mouvoir ; mais l'âne a vu ; il a compris, au regard inquiet de son compagnon de souffrance, ce qu'il avait à faire, et, tentant un dernier effort, tirant avec force la charrette engagée dans l'ornière, il épargne au crapaud une mort atroce. Les bourreaux comprennent.*

*Voilà ce qu'est capable de faire un animal souffrant, à bout de forces, pour soulager un autre animal !*

*Et il y aura toujours, dans notre ville, des hommes qui assisteront impertubables au spectacle étrange de chevaux blessés et fatigués à l'excès, traînant, sous les coups de fouet, des chargements énormes !*

*Au grand déshonneur de Bastia, il n'y a pas un homme, un agent un chef, capables de sentiment qu'éprouva un âne estimant à la vue d'un crapaud mourant !*

*A'STBOT.*

Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»

## CAUSERIE MEDICALE

### *LA SUGGESTION*

Dites à quelqu'un : *Dieu ! que vous avez mauvaise mine ! Vous êtes donc malade ?* neuf fois sur dix il se sentira plus souffrant. Si c'est une personne nerveuse, sensible, âgée, et l'interpellateur est médecin, l'impression produite est bien plus sérieuse et peut même déterminer une maladie.

Certains peuples, certaines personnes redoutent même qu'on les complimente sur leur apparence de santé ; ils s'imaginent que cela doit leur porter malheur. Si vous dites à une Italienne qu'elle paraît se porter fort bien, soyez sûr que, de sa main cachée sous le manteau, elle vous fait les cornes pour conjurer le mauvais sort. La plupart d'entre elles portent montées en bijoux, de petites cornes de corail qui les protègent contre le mauvais œil ou les compliments suspects.

Dans le domaine de la suggestion, tout arrive même des choses que la raison qualifie d'invraisemblables. Qu'on s'imagine, pour une raison quelconque, qu'on mourra tel jour, à telle heure, il peut se faire que cela se réalise. C'est ce qui fait la fortune des voyants et des guérisseurs : les gens qui les consultent obtiennent de leur progressive suggestion des résultats passagers dont on fait honneur à l'empirique.

Le *Correspondant Médical* relate une série de faits étranges de l'auto suggestion :

**Miss Trabella Berrel** vit en rêve sa sœur morte qui lui annonça qu'elle mourrait cinq ans après. Ce qui advint en effet.

**Miss Norrie**, le lendemain de sa mort, apparut à son amie miss Corlton et lui annonça qu'elle lui apparaîtrait de nouveau 24 heures avant sa mort, ce qui se réalisa quarante ans plus tard.

**Brutus**, nous dit l'histoire, vit en songe une figure étrange qui lui dit : *Tu me verras dans les champs de Philippes.* Il la revit avant la bataille et la vaincu.

D'après les mémoires de Napoléon, Lannes, à Wagram, et Cervoni, à Rohmch, prédirent leur mort.

Dans certaines familles, des démonstrations, les ressentis plus ou moins terribles viennent avertir tous les membres, de père en fils, quand leur heure est proche.

Le maréchal de Soubise raconta devant Louis XIV que, causant un jour avec une

---

104 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LA BEAUTÉ DU DIABLE

*Grand Roman Inédit*
par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

**Les Loups et l'Agneau**

XIII

LA FILLE ET LE PÈRE

— Est-ce que, chose incompréhensible et sublime, on n'a pas vu de ses femmes enseigner la vie, enseigner l'oubli ! enseigner la vue ! enseigner la parole ! à des enfants qui étaient nés sourds, muets et aveugles ?..

— Oui, on a vu de ces miracles...

— Je tâcherai d'être pour mon père ce que ces femmes, humbles et divines, sont pour les enfants étrangers... Je tâcherai qu'il me reconnaisse... je tâcherai qu'il me comprenne... je tâcherai qu'il se fasse comprendre... Et quand j'y aurai réussi, un peu de bonheur rentrera dans les ténèbres de mes jours, et je suis sûre que maman, ma pauvre maman sera contente de moi...

— Oh ! Lison, douce Lison, que tu es vaillante et bonne... et combien je... te...

Mais Cboulot s'arrête. Il faisait sombre dans la chambrette. Elle ne put remarquer qu'il essuya ses yeux d'un geste pareil à un geste de colère. Lui, le pauvre Cboulot — qui se vantait de tout voir dans la forêt, et de tout entendre, et de tout savoir de ce qui se passait, grands ou petits événements, à dix lieues à la ronde, le pauvre Cboulot n'avait pourtant pas vu que, tout près, tout près de lui, une jeune fille l'aimait...

La vieille malle, recouverte d'une peau de sanglier, dont les crins avaient disparu, était prête. La malle de Dormak qui avait déjà servi à Lison. Cboulot la chargea sur ses épaules et sous les tourbillons de neige, plus épais que jamais, la porta jusqu'au coupé où il l'installa près du cocher, sur le siège. Il revint et dit :

— C'est fait, Lison, tu peux partir !..

Nathalie se leva. Les Dormak se taisaient toujours. Ils avaient le cœur oppressé. On eût dit que c'était une séparation éternelle et que Rose s'en allait très loin, au lieu de s'installer à quelques minutes de la Mare-à-Eau. Dormak ne put s'empêcher de murmurer :

— Tu n'étais donc pas heureuse près de nous ?

Elle se jeta à son cou et l'embrassa à pleines lèvres, sur ses joues rugueuses où poussaient les poils durs d'une barbe de huit jours. Et elle lui glissa à l'oreille :

— Ne me fais pas de peine... ne grogne pas... tu sais bien qu'il le faut...

Nathalie n'avait pas l'air de se souvenir de ce qui se passait. Elle n'avait pas douté, en somme, du succès de sa démarche. Rose n'ignorait pas que le comte de Croix-Vitré fût son père. Lorsqu'on viendrait demander à l'enfant de se dévouer pour son père, refuserait-elle ? Non. On a vu que Nathalie, comme toujours, avait deviné juste.

Rose fit ses adieux. Elle jeta sur ses cheveux blonds un capuchon de laine noire, retombant sur les épaules. Elle releva sa robe, découvrant le bas de sa jambe fine et nerveuse. Quand elles furent près du coupé, Rose voulut monter sur le siège et se faire une place entre la vieille malle et le cocher tout blanc de neige.

— Non, non, dit Nathalie avec bonté, vous prendriez froid... Vous n'êtes pas assez chaudement vêtue... Montez près de moi...

Et le coupé partit, dans les ténèbres que ne parvenaient pas à percer les deux lanternes, lorles comme des phares. Cela ressemblait à une course de rêve de cauchemar, on n'entendait ni le roulement de la voiture, ni les sabots des chevaux. Elles comprirent seulement qu'on était arrivé au château lorsque le coupé s'arrêta. Et la neige tombait si dru que, du perron même, Royaumont restait invisible. Une immense nappe blanche qui se déversait incessante. Le vent avait cessé. Le ciel s'abattait tout droit sur la terre.

Le comte de Croix-Vitré était dans sa chambre. Un grand feu de bois brûlait devant lui, entretenant autour du malade une température très douce. Le comte avait, en outre, une couverture de laine sur les genoux, et ses mains amaigries, longues et jaunes, reposaient sur la couverture. Il était assis dans le fauteuil roulant qui servait de véhicule pour le transporter d'une chambre à l'autre, ou, quand le temps était beau, sur les différentes terrasses.

Il ne s'aperçut pas de l'entrée des deux femmes. Rose-Lison, oppressée par un trouble violent, resta sur le seuil. Prise par l'intensité de cette situation dramatique, elle se sentait éperdue, et pour ne pas tomber il lui fallait faire appel à toute son énergie. Nathalie s'approcha du vieillard. Elle se pencha sur l'oreille du lord, afin que, sans l'effrayer à un mouvement pénible, il pût s'apercevoir de sa présence. Croix-Vitré la regarda.

— Mon frère, dit la veuve, nous avons pensé vous donner quelque joie en vous allant auprès de vous afin de vous servir et d'être constamment en quête de ce que vous pourriez désirer, une jeune fille envers laquelle j'ai eu des torts involontaires autrefois... Vous aviez paru vous intéresser à cette enfant... Vous aviez montré pour elle même une certaine affection... Vous me comprenez, mon pauvre frère ?.. Je souhaite que ce que je vous dis arrive jusqu'à vous...

Le paralytique avait fermé les yeux comme s'il éprouvait le besoin de dormir. Rien, donc, ne montra s'il avait, ou non, compris... Elle reprit :

— C'est de Rose-Lison que je parle... Je l'ai ramenée avec moi. Elle a bien voulu accepter d'être votre garde et votre compagne...

*(A suivre).*